TUFTS COLLEGE LIBRARY.
GIFT OF
JAMES D. PERKINS,
OCT. 1901.
41074

TUFTS COLLEGE
LIBRARY

REVUE

DES

DEUX MONDES

XIXe ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

41074

PARIS. — IMPRIMERIE DE GERDÈS,
Rue Saint-Germain-des-Prés, 10.

LES

RUINES DE MASADA.

Il y a un an, je parcourais la Terre-Sainte en compagnie d'amis dévoués; un des épisodes les plus curieux de ce long pèlerinage a été certainement notre excursion à Sebbeh et aux ruines de Masada, sur la rive occidentale de la mer Morte. Les souvenirs que je donne ici feront comprendre, je l'espère, le double intérêt qui s'attache aux ruines de Masada comme théâtre d'un grand fait historique et comme un des points les plus rarement visités de la Judée.

En quittant Paris, j'étais accompagné de mon fils, de M. l'abbé Michon et de M. Édouard Delessert, qu'avait suivi un serviteur aussi dévoué qu'intelligent. A Trieste, nous fûmes rejoints par MM. Léon Belly et Léon Loysel, qui avaient désiré m'accompagner dans ma course en Orient, mais qui avaient pris les devans, afin de visiter la Lombardie et Venise. Tous ensemble nous parcourûmes d'abord la Grèce, puis nous vîmes Constantinople, Smyrne, Rhodes et Chypre. Le 7 décembre 1850, nous débarquions à Beyrouth. Longeant alors toute la côte de Phénicie jusqu'à Saint-Jean-d'Acre, nous nous dirigeâmes par Nazareth et Naplouse sur Jérusalem, où nous arrivâmes le 23 décembre.

Chemin faisant, j'avais recruté à Nazareth un excellent guide nommé Mohammed-es-Safedy par les Arabes, et Mohammed-Arha-Beyrakdar par les Turcs, dans les rangs desquels il sert aujourd'hui. A Jérusalem, nous fîmes la rencontre de M. Gustave de Rothschild, qui, après avoir visité la Syrie, s'apprêtait à gagner l'Égypte en traversant le désert par El-Arich : il désira faire avec nous l'expédition assez aven-

tureuse de la mer Morte, et prit rang dans notre petite armée. L'effectif de celle-ci avait diminué sensiblement : mon fils, trop jeune encore pour supporter les fatigues et les privations d'un semblable voyage, avait contracté en Grèce une fièvre intermittente si violente, que je me vis forcé de le renvoyer en France. Le jour même où je quittais Jérusalem pour commencer mon exploration du bassin de la mer Morte, mon fils partit, de son côté, pour Beyrouth avec M. l'abbé Michon, qui aima mieux se priver de la partie la plus curieuse de tout notre voyage que de laisser un jeune homme malade courir les routes de Syrie en compagnie d'un drogman inutile et de quelques muletiers sans dévouement. M. l'abbé Michon me donnait en cette circonstance une preuve d'amitié pour laquelle je suis heureux de lui témoigner ici ma reconnaissance.

Avant de nous mettre en route, il avait fallu requérir la protection de Hamdan, scheikh des Tâámera, dont nous allions traverser le territoire. Hamdan nous fournit seize hommes d'escorte, lui compris, et nous conduisit jusqu'à Ayn-Djedy (1); là, nous dûmes nous mettre sous la protection de Dhaif-Oullah-Abou-Daouk, scheikh des Djahalin, et nous adjoindre par conséquent un large surcroît de cavaliers et de fantassins d'escorte. A Jérusalem, nous avions pris à nos gages un drogman, nommé Matteo, très capable de faire la seule cuisine possible dans le désert, et parmi les Tâámera qui nous accompagnaient se trouvait un brave garçon, nommé Ahouad, propre neveu du scheikh Hamdan et le plus fidèle comme le plus attentif de nos Arabes. Telle était l'escorte avec laquelle nous arrivâmes au pied de la montagne de Sebbeh et des rochers où s'élèvent les ruines de Masada.

Le 11 janvier 1851, avant le jour, nous étions tous sur pied. La course de Masada, à en juger par la hauteur que nous avions à escalader, promettait d'être rude : il était donc sage de partir avant que le soleil fût tant soit peu haut dans le ciel. Nous pressâmes le drogman Matteo, et après avoir, comme d'ordinaire, pris un potage où il ne manquait guère que du bouillon, après avoir savouré une tasse de café, un tchibouk et une goutte de raki, nous nous mîmes en route. Notre fidèle Ahouad et deux Djahalin à moitié nus nous servaient seuls de guides et d'escorte; aussi avions-nous bourré nos poches et nos ceintures de pistolets bien chargés, et dont nous avions vérifié préalablement les capsules. Nous commençâmes ainsi bravement l'affreuse escalade qui devait nous conduire au curieux plateau que nous avions tant à cœur d'explorer. Je n'essaierai pas de décrire, après Josèphe, le chemin incroyable que nous suivîmes pour arriver à Masada; j'aime bien mieux copier textuellement ce qu'en a dit l'historien des Juifs. Qu'était-ce que

(1) L'Engaddi de l'Écriture sainte.

Masada, et que s'est-il passé en ce lieu sans pareil dans le monde entier? C'est Josèphe encore qui va nous l'apprendre, et je lui emprunterai la relation presque entière de l'effroyable catastrophe dont Masada fut le théâtre.

Quelques mots avant d'en venir à ce récit. Masada veut dire forteresse; c'est le mot hébreu מצדה sans aucune altération. Jamais localité n'a mieux mérité ce nom, qui n'est plus aujourd'hui connu des Bédouins, et qui n'était peut-être qu'une appellation toute différente du nom réel de la localité elle-même. Ce qui me le ferait croire, c'est le sens même du mot *Masada* et l'existence du nom de *Sebbeh*, qui seul est resté parmi les Arabes, et qu'ils n'ont probablement pas inventé un beau matin. Après le sac de Masada, appeler encore *la forteresse par excellence* un lieu que la tactique romaine était parvenue à réduire, c'eût été une véritable dérision, et je m'explique ainsi la disparition du nom de *Masada*.

Pline parle de cette ville comme d'une forteresse située au sommet d'un rocher, et il la cite avec raison après Engaddi. Strabon l'appelle Moasada, et mentionne les pierres brûlées que l'on rencontre autour de ce lieu singulier. Voyons maintenant ce que nous apprend Josèphe : « Ce fut, dit-il, le pontife Jonathas qui le premier conçut l'idée de fortifier ce point réputé inexpugnable, et qui lui imposa le nom significatif de Masada. Plus tard, le roi Hérode donna à cette place forte une plus grande extension, et il y multiplia les moyens de défense (1). » Dans un autre passage très curieux, Josèphe s'exprime ainsi : « Il y avait non loin de Jérusalem une citadelle extrêmement forte, construite par les anciens rois, pour y mettre leurs trésors et leurs personnes en sûreté en cas de guerre malheureuse. Les *sicaires* (2), s'étant emparés de Masada, faisaient de là des courses dans la contrée environnante, ne cherchant à s'emparer que de ce dont ils avaient absolument besoin *pour vivre*, parce que la *crainte* les empêchait de commettre leurs *brigandages* sur une plus grande échelle. Apprenant cependant que l'armée envahissante des Romains était en repos, et que les Juifs de Jérusalem étaient divisés par la sédition et par la plus inique tyrannie, ils en vinrent à commettre des crimes plus grands encore. Le jour même de la fête des Azymes, ils sortirent de Masada

(1) *Bell. Jud.*, VII, 8, 3.

(2) Josèphe appelle ainsi les Juifs qui, ne voulant pas se soumettre à la domination étrangère, avaient juré de mourir jusqu'au dernier en faisant une guerre acharnée aux Romains. De nos jours, nous avons entendu maudire par des Français les *brigands de la Loire*, qui méritaient tout aussi justement ce nom infâme que les derniers défenseurs de l'indépendance juive. Et c'est un Juif traître à sa patrie qui flétrit du nom de *sicaires* la poignée de héros qui s'était réfugiée à Masada! O passions humaines, vous ne cesserez jamais d'égarer la conscience des peuples!

quand la nuit fut venue, se ruèrent avec le moins de bruit possible sur tout ce qui leur faisait obstacle, et vinrent fondre sur la petite ville d'Engaddi. Les habitans, surpris sans avoir le temps de se mettre en défense, furent dispersés et rejetés hors de la ville. Tout ce qui ne put fuir, hommes, femmes et enfans, au nombre de plus de sept cents, fut passé au fil de l'épée. Ayant alors pillé les maisons et les jardins remplis de fruits mûrs, ils retournèrent en hâte avec leur butin à Masada. Ils continuèrent ensuite à ravager les bourgades des environs, en se recrutant journellement de tous les bandits qui ne pouvaient plus vivre ailleurs. »

Peu de temps après, Simon, fils de Gioras, qui, à cause de son audace, avait été dépouillé de la toparchie de l'Acrabatène par le grand-prêtre Ananus, s'échappa de Jérusalem, placée sous la tyrannie de Jean, et vint demander un asile aux *sicaires* de Masada. D'abord Simon parut suspect à ceux-ci, et on lui assigna pour demeure la ville basse, où il se fixa avec les femmes qui l'avaient suivi, les *sicaires* restant exclusivement maîtres de toute la ville haute. Bientôt cependant la part que Simon prenait à toutes leurs expéditions lui valut leur confiance, quoiqu'ils résistassent aux conseils qu'il leur donnait de frapper de plus grands coups. Ce Simon finit par se créer une armée à lui, et, se séparant des habitans de Masada, il alla de son côté faire des incursions dans la Judée entière. Appelé à Jérusalem par le peuple, ce fut lui qui coopéra le plus activement à la défense de la ville contre les Romains; mais, ayant été fait prisonnier, Simon fut conduit à Rome, où il figura dans le triomphe décerné à Titus. Le dernier acte de cette cérémonie fut la mise à mort du héros juif.

Jérusalem et Machœros avaient succombé; il ne restait plus aux Juifs qu'une seule place forte, Masada, et les Romains résolurent d'anéantir, à quelque prix que ce fût, ce foyer d'insurrection. Bassus, préfet de la Judée, était mort, et Flavius Sylva lui avait succédé : sa première pensée fut de marcher contre Masada. Celui qui commandait alors dans la place était un homme éminent et brave, Éléazar, de la tribu de Juda, qui avait poussé à la rébellion bon nombre de Juifs, lorsque le censeur Quirinius avait été envoyé en Judée. Une fois sous les ordres d'Éléazar, les *sicaires* avaient traité en ennemis ceux de leurs compatriotes qui avaient plié sous le joug romain, pillant et enlevant leurs biens, incendiant leurs maisons. Ils prétendaient, pour légitimer leurs brigandages, qu'il n'y avait pas de différence entre les étrangers et les Juifs dégénérés qui avaient trahi la cause de la patrie, et qui avaient été assez lâches pour se faire de leur plein gré les esclaves des Romains; « mais c'était là un vain prétexte, ajoute Josèphe, et ils ne tenaient ces discours que pour déguiser leur cruauté et leur cupidité. » Sylva résolut d'écraser ce qui n'était pour lui que le dernier asile de

la rébellion. A la tête de son armée, il marcha contre Éléazar et les brigands qui occupaient Masada. Après s'être immédiatement emparé de tous les pays d'alentour, il plaça des garnisons dans les lieux les plus favorables, il entoura la forteresse d'une muraille afin d'empêcher les assiégés de s'échapper, et établit des postes de surveillance. Il choisit pour s'y loger l'emplacement le meilleur, à proximité de la forteresse, et au point où le rocher touchait à la montagne voisine. Là cependant il lui était fort difficile de se fournir les choses nécessaires, car ce n'étaient pas seulement les vivres qu'il fallait apporter de très loin et avec d'énormes difficultés pour les Juifs qui étaient chargés de l'approvisionnement du camp : il fallait y transporter jusqu'à l'eau, parce qu'aucune source n'existe en cet endroit. Après avoir pris ces premières dispositions, Sylva commença le siége avec beaucoup d'habileté et de fatigues à cause de la position de la forteresse qu'il s'agissait de soumettre.

Masada couronne un rocher très élevé dont le circuit est considérable. Ce rocher est entouré de tous les côtés par des vallées tellement profondes, que d'en haut on n'en peut voir le fond; il est à pic et inaccessible, si ce n'est en deux points où il présente une rampe difficile. Il y a un chemin qui vient du lac Asphaltite vers l'orient, et un autre qui part de l'occident, et par lequel on arrive plus aisément. Le premier, au temps de Josèphe, se nommait *la Couleuvre,* à cause de son peu de largeur et de ses nombreuses sinuosités, qui lui donnent quelque ressemblance avec un serpent. Ce n'est qu'une anfractuosité dans le flanc des rochers qui dominent le précipice, revenant souvent sur elle-même et s'élevant de nouveau peu à peu, de manière à ne rejoindre qu'à peine un point plus avancé. Il faut qu'on chemine un pied derrière l'autre quand on gravit ce chemin; un faux pas serait la mort, car les rochers à pic plongent de chaque côté de façon à remplir de terreur les plus audacieux. Quand on a monté ainsi l'espace de trente stades, ce qui reste à franchir est à pic; mais le rocher ne se termine pas en pointe aiguë, et le sommet présente une esplanade. C'est là que le premier le grand-prêtre Jonathas bâtit une forteresse qu'il appela Masada. Plus tard, le roi Hérode y établit avec un grand soin de nombreuses constructions. Il fit enceindre le sommet d'une muraille ayant sept stades de développement, construite en pierres blanches, haute de douze coudées et épaisse de huit. Cette muraille était flanquée de trente-sept tours hautes de cinquante coudées. Ces tours communiquaient avec des bâtimens construits à l'intérieur et appliqués contre toute la muraille d'enceinte, car le sommet, qui offrait un sol productif et plus facilement labourable que tout autre, fut réservé par le roi à la culture, afin que si les vivres ne pouvaient plus être apportés de l'extérieur, ceux qui se seraient réfugiés dans la forteresse n'eussent pas à souffrir de la famine.

Vers la montée du côté occidental, Hérode construisit aussi un palais placé en dedans des murailles et tourné vers le septentrion. Les murs de ce palais étaient d'une grande élévation et très solides; ils étaient garnis aux angles de quatre tours de soixante coudées de hauteur. Là se trouvaient réunis des appartemens variés et somptueux, des portiques et des salles de bains soutenus partout par des colonnes monolithes. Le sol et les parois des appartemens étaient ornés de mosaïques. Dans chaque habitation, sur le plateau, autour du palais et devant la muraille, de grandes citernes avaient été creusées dans le rocher pour conserver l'eau, de manière à en fournir en aussi grande quantité que s'il y eût eu là des sources d'eau vive. Un chemin encaissé menait du palais au point le plus élevé de la forteresse sans qu'il fût possible de voir ce chemin du dehors. Du reste, les routes visibles elles-mêmes n'étaient pas faciles à suivre pour les ennemis. Le chemin de l'orient était par sa nature inaccessible, et une tour placée dans un passage très étroit fermait celui de l'occident. Cette tour était distante de la citadelle d'au moins mille coudées, impossible à franchir, difficile à forcer. Au-delà, ceux même qui s'avançaient sans crainte ne pouvaient pas marcher sans difficulté. Ainsi la nature, secondée par l'industrie des hommes, défendait la forteresse contre toute attaque.

Quant aux ressources intérieures, elles étaient plus abondantes encore. Il y avait du blé caché en quantité suffisante pour un temps très long; il y avait aussi beaucoup de vin, d'huile, de graines légumineuses de toute espèce, et des dattes accumulées dans les magasins. Éléazar et ses *brigands,* lorsqu'ils s'emparèrent par ruse de la forteresse, y trouvèrent toutes les provisions en aussi bon état que si le tout y eût été récemment déposé, bien qu'il se fût écoulé près d'un siècle depuis l'époque où ces munitions avaient été emmagasinées pour résister à l'invasion romaine. Les Romains eux-mêmes, lorsqu'ils se furent rendus maîtres de la place, y trouvèrent les restes de ces provisions, qui semblaient toutes fraîches. Il est vraisemblable qu'il faut attribuer à l'atmosphère du lieu cette étonnante conservation des vivres, et que la hauteur de la citadelle y garantit l'air contre toute influence délétère de la plaine. La citadelle renfermait en outre des armes en quantité suffisante pour équiper dix mille hommes, du fer brut, de l'acier et du plomb. Il était facile de juger que de pareilles précautions n'avaient point été prises sans motifs très sérieux. Aussi dit-on qu'Hérode s'était fait construire ce château comme une place de refuge contre le double danger qu'il redoutait. D'abord il craignait que le peuple juif ne le fît descendre du trône pour y replacer les descendans des rois ses prédécesseurs; d'un autre côté, il se préoccupait bien plus fortement encore des intrigues de la reine d'Égypte Cléopâtre. Celle-ci, en effet, ne prenait pas la peine de cacher ses desseins,

et elle pressait ouvertement Antoine de faire mettre à mort Hérode pour lui donner le royaume de Judée. Long-temps même après qu'Hérode eut construit Masada, il arriva que la prise de cette forteresse fut le dernier acte à accomplir pour les Romains dans leur guerre contre les Juifs.

Quand Sylva eut enfermé dans une muraille tout le terrain environnant la place, et lorsqu'il eut mis tous ses soins, toute sa vigilance à empêcher que personne ne pût s'échapper, il commença le siége au seul point sur lequel une attaque pouvait être dirigée. Après la tour qui fermait le chemin de l'occident vers le palais et le sommet le plus élevé, il y avait une éminence de rocher d'une grande étendue, mais inférieure à Masada d'environ trois cents coudées : on l'appelait Leukè. Aussitôt que Sylva l'eut gravie et occupée, il y fit accumuler de la terre par ses soldats. Grace à un travail opiniâtre, une jetée d'environ deux cents coudées de haut fut construite; le terrain cependant n'en parut pas assez solide, ni l'élévation assez grande pour que les machines de guerre y pussent être établies. On construisit donc au-dessus de la jetée une plate-forme composée de rochers énormes, haute et longue de cinquante coudées. On y plaça des machines semblables à celles que Vespasien d'abord et Titus ensuite avaient employées pour prendre les villes; on bâtit une tour de soixante coudées de haut, entièrement revêtue de fer, et du sommet de laquelle les Romains, avec force balistes et scorpions, écartaient les défenseurs de la muraille et ne leur permettaient même pas de montrer la tête. Ayant en même temps fait fabriquer un immense bélier, Sylva ordonna de battre le mur sans relâche, et il parvint à en renverser une partie. Pendant ce temps-là, les brigands occupaient et élevaient en toute hâte un retranchement intérieur qui ne pût, comme le mur d'enceinte, souffrir de l'action des machines. Afin que ce second mur fût mou et pût amortir les coups les plus violens, il fut construit de la manière suivante : des poutres étaient placées en long et bout à bout; deux rangées parallèles de poutres disposées ainsi étaient distantes l'une de l'autre d'une quantité égale à l'épaisseur de la muraille; l'intervalle des deux rangs de poutres était rempli de terre, et, pour contenir cette terre accumulée, d'autres poutres placées transversalement reliaient les poutres établies en long. Cette construction ressemblait donc en quelque sorte à celle d'un édifice; de plus, les coups des machines appliqués à une paroi qui cédait étaient ainsi amortis, et les chocs, en tassant les matériaux, ne rendaient que plus solide l'ouvrage tout entier. Quand Sylva s'en fut aperçu, pensant qu'il viendrait plus facilement à bout de ce retranchement par l'incendie, il ordonna aux soldats d'y jeter force matières embrasées. Le mur, presque entièrement construit en bois, prit feu sur-le-champ, et, s'embrasant jusqu'au bout, il projeta une flamme immense. Dans les premiers momens de l'incendie, le vent qui soufflait du nord rendit la position des

assiégeans horrible, car, rabattant la flamme, il la rejetait sur eux de façon à les désespérer et à leur faire craindre que leurs propres machines ne fussent brûlées; mais tout à coup le vent, tournant au sud comme par un décret de Dieu, reporta avec violence l'incendie sur la muraille et la mit en feu depuis la base jusqu'au sommet. Les Romains, ainsi favorisés par la Providence, rentrèrent tout joyeux dans leurs quartiers avec le dessein bien arrêté de monter à l'assaut le surlendemain. Pendant la nuit, ils redoublèrent de vigilance afin que pas un des assiégés ne pût s'échapper.

Une telle précaution était inutile. Éléazar ne songeait pas à la fuite pour lui-même, et il était décidé à ne permettre à personne de la tenter. Voyant son dernier rempart détruit par le feu, ne trouvant plus aucun moyen de salut, même dans le courage du désespoir, réfléchissant d'ailleurs aux affreux traitemens réservés par les Romains vainqueurs aux femmes et aux enfans, il se résolut à mourir avec tous les siens. Persuadé que c'était le meilleur parti qu'il leur restait à prendre, il réunit les plus braves de ses compagnons et les excita, par ses paroles, à accomplir cette effroyable résolution. Il leur fit voir les conséquences d'une capitulation, l'abjection de l'esclavage et les traitemens les plus infâmes. « Voilà sur quoi vous pouvez compter, si vous êtes pris vivans, leur dit-il; demain matin, au point du jour, ce sera fait de nous, et il ne nous reste plus que la liberté de mourir avec tous ceux qui nous sont chers. L'ennemi, qui n'a d'autre espoir que celui de nous prendre vivans, n'est pas assez puissant pour nous empêcher de mourir. Vous n'êtes plus assez forts pour le vaincre. Vous saviez que Dieu lui-même était contre nous, et qu'il avait condamné à périr la race juive qu'il a cessé d'aimer; s'il nous eût été propice, ou du moins s'il ne nous eût pas maudits et condamnés, pensez-vous qu'il eût permis que la ville sainte fût détruite de fond en comble? Nous qui restons les derniers de notre race, qu'a fait Dieu pour nous? Il nous a accablés de sa colère. Cette forteresse inexpugnable, à quoi nous a-t-elle servi? ces munitions, ces armes, qu'en avons-nous pu faire? Rien. La flamme qui frappait nos ennemis est revenue sur nous-mêmes. N'est-ce pas la colère de Dieu qui nous a vaincus? Si nous avons des fautes à expier, que du moins les Romains n'aient pas la joie d'être l'instrument de la vengeance divine : soyons-le nous-mêmes. Nos femmes, tuées par nous, échappent à l'outrage, nos enfans à la servitude : après eux donnons-nous mutuellement la mort; nous aurons sauvé notre liberté et gagné une noble sépulture. Détruisons d'abord nos trésors et la forteresse, nous tromperons ainsi la cupidité des Romains. Ne laissons après nous que les vivres, pour qu'ils sachent bien, ces Romains, que nous n'avons pas été vaincus par la famine, et que nous avons mieux aimé mourir que devenir leurs esclaves. »

Ainsi parla Éléazar, mais tous ceux qui étaient présens n'accédèrent

pas tout d'abord à sa proposition. Quelques-uns cependant se préparaient à lui obéir et montraient presque de l'allégresse en pensant qu'une pareille mort était belle. Ceux qui hésitaient avaient pitié de leurs femmes et de leurs enfans, et, voyant leur fin si prochaine, ils s'entre-regardaient avec des yeux pleins de larmes et témoignaient ainsi qu'ils repoussaient le conseil d'Éléazar. Celui-ci, les voyant trembler et reculer devant cet héroïque dessein, commença à craindre que ceux mêmes qui avaient applaudi à son discours ne se laissassent amollir par les supplications et les larmes des plus timides; il reprit donc la parole et se remit à les exhorter. S'animant de plus en plus, il leur parla de l'immortalité de l'ame avec une énergie toujours croissante et en poursuivant de regards obstinés ceux qui ne pouvaient cacher leurs larmes. Il parvint, par ce nouveau discours, à les enflammer de telle façon que, s'il faut en croire Josèphe, tous les assistans, sans en excepter un seul, arrêtèrent Éléazar lorsqu'il voulait continuer de parler. Pleins d'une ardeur frénétique et poussés par le démon, ils se précipitèrent à l'œuvre et commencèrent la perpétration d'un crime sublime avec la rage de gens dont aucun ne voulait être le second à agir. On les vit embrasser leurs femmes et leurs enfans avec une tendresse convulsive et les poignarder ensuite d'une main ferme. Il n'y en eut pas un seul qui hésitât à verser le sang des êtres qui lui étaient chers : malheureux auxquels cette effroyable extrémité était devenue nécessaire, et pour qui le plus léger des maux était d'égorger de leurs propres mains leurs enfans et leurs femmes! Après cette scène de carnage, les survivans, écrasés par l'horreur de ce qu'ils venaient de faire et pressés de rejoindre dans la mort ceux qu'ils avaient frappés, entassèrent toutes leurs richesses, qu'ils livrèrent aux flammes. Le sort ayant aussitôt désigné dix d'entre eux auxquels fut dévolu l'horrible soin de tuer tous les autres, ceux-ci se couchèrent auprès des cadavres chauds encore de ceux qu'ils avaient aimés, et, les tenant embrassés, présentèrent tour à tour la gorge à leurs héroïques bourreaux. Les dix élus accomplirent intrépidement leur tâche jusqu'au bout, et, lorsqu'ils eurent fini, ils désignèrent au sort, à leur tour, celui qui donnerait la mort aux neuf autres et se tuerait ensuite de sa propre main. Ainsi ces hommes avaient assez de confiance en eux-mêmes pour être assurés qu'il n'y avait pas à choisir entre eux, et que l'un ne valait pas mieux que l'autre pour achever cette horrible tragédie. Le dernier vivant visita tous les cadavres étendus autour de lui, et, après s'être assuré qu'il n'en restait pas un seul qui eût encore besoin de son ministère, il mit le feu au palais et se passa enfin son épée au travers du corps. Tous périrent convaincus qu'il ne restait pas après eux un seul être animé que les Romains pussent prendre vivant. Ils s'étaient trompés pourtant, car une vieille femme, avec une parente d'Éléazar,

distinguée par son savoir et sa sagesse, et cinq enfans réussirent à se cacher dans un aqueduc souterrain où, dans l'ardeur qui les poussait à en finir, les acteurs du drame que nous venons de raconter ne songèrent pas à les aller chercher. Les *brigands* de Masada moururent ainsi au nombre de neuf cent soixante, y compris les femmes et les enfans.

Dès le point du jour, les Romains, comptant sur un combat acharné, accoururent en armes et s'élancèrent de leurs retranchemens dans la place au moyen d'échelles. Ils ne trouvèrent pas un ennemi devant eux, mais la solitude, le silence et l'incendie partout. Ils étaient loin encore de soupçonner ce qui s'était passé, et ils poussèrent d'une seule voix un grand cri, pour voir s'il ferait surgir quelque figure humaine. Les pauvres femmes cachées l'entendirent seules; elles sortirent de leur refuge, et la parente d'Éléazar raconta tous les détails de cette horrible nuit. D'abord les Romains ne purent ajouter foi à ses paroles, et ils se refusèrent à croire à un tel dévouement. Ils s'efforcèrent d'éteindre l'incendie, et pénétrèrent bientôt dans le palais au travers des flammes et par le chemin couvert. Rencontrant alors des monceaux de cadavres, ils ne se laissèrent pas aller à la joie d'une victoire remportée sur des ennemis, mais ils n'eurent que de l'admiration pour la grandeur de l'action dont ils ne pouvaient plus douter et pour le sublime mépris de la mort par lequel tant d'hommes de cœur s'étaient illustrés à tout jamais. Voilà comment finirent ces hommes que Josèphe appelle des *brigands!* Je doute que les annales humaines offrent beaucoup de faits semblables.

Depuis longues années, j'avais perdu de vue l'histoire de la guerre des Juifs, jamais mes études ne m'y avaient reporté; j'ai donc visité Masada sans y attacher aucun souvenir. D'ailleurs le nom de Sebbeh que j'entendais seul prononcer aux Arabes n'était pas fait pour me rafraîchir la mémoire, et j'avoue en toute humilité que, quand même j'eusse été certain que je foulais le sol de Masada, privé de livres comme je l'étais dans ma course aventureuse, il m'eût été parfaitement impossible de dire ce qui avait rendu ce lieu célèbre entre tous. Que ceci serve d'exemple à d'autres voyageurs, et s'ils ne veulent pas se priver volontairement des émotions les plus vives, qu'ils préparent leurs explorations en lisant et en lisant beaucoup d'avance! Je déplorerai toute ma vie la fâcheuse ignorance à laquelle je dois le regret de n'être pas resté un jour de plus à Sebbeh, malgré l'impossibilité d'y trouver de l'eau. Si jamais il m'est donné d'y retourner quelque jour, je ne ferai pas de même, et à tout prix je rapporterai de Masada tout ce que je pourrai recueillir de dessins et de plans.

Maintenant que j'ai raconté l'expédition de Sylva, il est temps que je raconte l'expédition plus pacifique à laquelle j'ai pris part. Tournant

immédiatement le dos à nos tentes, nous nous acheminâmes vers le flanc droit du large ravin qui nous séparait de la montagne de Sebbeh. La pente était raide et la rocaille roulante; mais, à tout prendre, nous avions vu de pires chemins. Au bout de quelques minutes, nous n'eûmes plus devant nous qu'un étroit sentier dont les chèvres mêmes auraient eu peine à se contenter : nous avancions évidemment sur le casse-cou que Josèphe appelle la Couleuvre; mais j'affirme, et mes compagnons ne me démentiront pas, que l'historien des Juifs l'a flatté. C'est une escalade sans interruption et à quelques centaines de pieds de hauteur à pic, centaines de pieds qui vont toujours en se multipliant. Décidément, il ne ferait pas bon regarder à gauche en montant cette route beaucoup trop pittoresque, car le vertige vous prendrait infailliblement. Ces abîmes dont nous ne pouvions apercevoir le fond exercent une sorte d'attraction presque invincible, contre laquelle nous avions toutes les peines du monde à nous défendre. Il fallait donc en montant regarder toujours à droite; en descendant, nous regarderions à gauche : c'était une consolation. Un de nos compagnons, M. Loysel, ne tarda pas à trouver ce genre de promenade mal plaisant; il s'assit tranquillement sur une pointe de rocher, alluma une pipe et écrivit sur son calepin de voyage : 11 *janvier, course à Sebbeh.* Son serviteur, fraîchement sorti de l'artillerie cependant et familiarisé avec de pareilles fatigues par plusieurs années de séjour en Afrique, lui tint compagnie. Déjà nous étions à quelques cents pieds plus haut, et nous osions à peine jeter un regard derrière nous, quand nous nous aperçûmes que nos deux compagnons nous avaient faussé bande sans même nous souhaiter bon voyage. Le reste de la petite caravane avait tenu bon, et nous suivions, essoufflés et haletans, nos trois Bédouins, qui semblaient parcourir une route royale. Nous avions l'amour-propre de ne vouloir pas reculer devant ce qui paraissait facile à ces sauvages d'acier, et nous allions de l'avant. Enfin nous touchâmes à une sorte de plateau fort tourmenté et fort étroit d'abord, sur lequel débouchait un ravin déchiré qui s'éloignait vers le nord-ouest. Ce plateau s'élargit rapidement, et nous nous trouvâmes au milieu de décombres et de murailles, indices certains d'habitations antiques.

A notre gauche, la crête du précipice était bordée par un mur continu en pierres sèches amoncelées simplement, et ce mur plongeait rapidement, avec le flanc qui le portait, vers le fond du ravin, au nord duquel était assis notre camp. Ici pas de doute possible, nous étions arrivés au point que Josèphe appelle *Leukè*. A notre gauche commençait la Couleuvre, que nous venions de suivre, et qui descend vers la mer Morte; derrière nous devaient être le chemin de l'occident et les restes de la tour qui le coupait. Les deux sentiers se rejoignaient ici. Malheureusement nos minutes étaient comptées, et les décombres du camp de

Sylva, placé sur ce point même et sur les débris de la ville basse où demeura Simon, fils de Gioras, nous cachaient les ruines de cette tour, construite sans doute beaucoup plus bas, et le tracé de ce chemin, que nous ne songeâmes pas à aller reconnaître. Les restes qui couvrent le plateau supérieur étaient les seuls auxquels nous pensions en ce moment, les seuls que nous croyions dignes d'intérêt. En faisant face à l'est, nous avions le rocher à pic de Masada, rocher de deux cents pieds de haut, dans le flanc escarpé duquel paraissaient quelques rares ouvertures, semblables à celles des nécropoles, placées à une cinquantaine de pieds au-dessous du sommet, et sans aucune anfractuosité qui permît d'y parvenir. Il était bien certain pour nous qu'on n'y pouvait avoir accès que par quelque conduit souterrain ouvert dans l'intérieur de la forteresse. C'était maintenant celle-ci qu'il s'agissait d'atteindre, et nous comprîmes d'un regard que la partie la plus périlleuse de notre ascension allait commencer.

Une crête étroite comme la lame d'un couteau domine une jetée factice, formée de terre blanche très meuble, qui joint Leukè au flanc du rocher de Masada. C'est là tout ce qui reste de la jetée de Sylva. La plate-forme qui la couronnait s'est écroulée, par l'action des pluies et du temps, sur le terrain peu solide qui lui servait de base. Toutes les pierres ont roulé dans les précipices béans à droite et à gauche, et il n'est plus resté d'autre chemin que cette crête dangereuse que nous avions devant nous, et qu'il nous fallait suivre comme des danseurs de corde sans balancier. Nos trois Arabes passent d'abord, moi ensuite, puis tous nos amis; en quelques instans, nous avons franchi l'abîme, et nous voilà cramponnés au flanc du roc de Masada. Ici recommence une escalade infernale, et à cinquante pieds plus haut nous atteignons le reste d'une rampe sur laquelle nous pouvons reprendre haleine. Cette rampe est maintenue du côté du précipice par les débris d'un mur de soutènement bâti en belles pierres de taille. Ce mur et la rampe n'ont que quelques mètres de longueur; ensuite l'escalade recommence, tout aussi difficile qu'avant.

Enfin nous touchons au sommet, et un tronçon de chemin, encaissé entre le précipice et un reste de mur bâti en pierres de taille, aboutit à une porte bien conservée, de bel appareil et à voûte en ogive. Voilà du coup l'ogive reportée à l'époque d'Hérode-le-Grand, ou tout ou moins de Titus et de la destruction de Masada. Sur les pierres de taille de cette porte ont été écorchés avec une pointe, à une époque indéterminée, des croix, des signes semblables au symbole de la planète Vénus ♀, et des lettres grecques telles que des Δ et des T. Sont-ce des signes d'appareilleur? J'en doute à cause de l'apparence peu ancienne de ces signes grossiers, dont la couleur assez claire tranche sur le fond de la pierre, qui est d'une teinte beaucoup plus foncée. Ces signes,

du reste, sont les uns droits et les autres inclinés ou même renversés, ce qui pourrait venir à l'appui de l'opinion qu'ils ne sont que des signes de repère employés par les constructeurs de la porte. Pour ma part, je ne me charge pas de trancher cette question. Au-delà de cette porte s'ouvre devant nous un vaste plateau : c'est celui de Masada. Dieu soit loué! nous y sommes tous arrivés sains et saufs, et, comme nous ne nous sommes pas arrêtés une seule seconde, cinquante minutes nous ont suffi pour nous élever du camp jusqu'aux ruines.

La crête qui nous y avait conduits est garnie d'édifices ouvrant sur le plateau et adossés au mur d'enceinte : ce sont des espèces de cases carrées, bien conservées encore, et dans les parois desquelles paraissent fréquemment de petites ouvertures disposées en quinconce, comme les trous d'un pigeonnier. Devant nous, à moins de cent pas, était une ruine qui ressemblait presque à une petite église avec abside circulaire. — C'est le *Qasr*, le palais, me dirent mes Bédouins. J'y courus en hâte. La salle principale est terminée par cette abside en cul de four, percée d'une petite fenêtre ronde. Toute l'abside est en belles pierres de taille d'appareil. Les murailles contre lesquelles elle est appliquée sont couvertes d'un crépi très dur, dans lequel sont appliquées des mosaïques d'un genre tout neuf pour moi : ce sont des milliers de petits fragmens de pots cassés rougeâtres, encastrés dans le mortier et qui forment des dessins réguliers, seul ornement des murailles de cette salle. Quelques petits cubes réguliers, de couleur rouge, blanche et noire, me donnèrent à penser que la salle était pavée en mosaïque. J'encourageai donc mes Bédouins par l'appât d'un *bakhchich*, et, pendant que je prenais le plan de la grande salle et des petites salles attenantes, les décombres furent écartés du sol, et une jolie mosaïque, formée d'entrelacs circulaires, fut remise au jour. Elle était malheureusement tout effondrée, et je ne me fis pas dès-lors le moindre scrupule d'en faire enlever quelques échantillons. Quelques fragmens de moulures en marbre blanc furent dessinés et cotés. Le sol était jonché de débris de poterie rouge et de morceaux de verre dont j'emportai des échantillons. Personne de nous ne perdit son temps, et M. Édouard Delessert leva la porte ogivale d'entrée, pendant que M. Belly et moi nous travaillions de notre côté.

Quand nous eûmes fini nos croquis, nous commençâmes la visite du plateau entier. Partant donc du *Qasr*, qui est directement à l'est de la porte ogivale, et nous dirigeant vers le nord, nous trouvâmes une grande citerne rectangulaire où il n'y a naturellement pas une goutte d'eau, et qui est aujourd'hui envahie par les broussailles. Plus loin, au nord-ouest du *Qasr*, est une enceinte quadrangulaire, de construction beaucoup plus ancienne que le *Qasr* et que les autres édifices. Un fossé large et profond la sépare du reste du plateau, à partir du flanc gauche d'une tour carrée en ruine qui domine le terrain et qui

est au centre de la face placée en regard du *Qasr*. Nous y montâmes, et de là nous vîmes tout l'intérieur de cette forteresse plus ancienne coupé dans le sens du sud au nord par des files non interrompues de décombres formés de grosses pierres noires irrégulières, restes d'édifices écrasés sur place. Je ne doute pas que cette enceinte ne soit celle de la Masada bâtie par Jonathas au dire de Josèphe. Tout le reste donc est l'œuvre d'Hérode-le-Grand. Quelques murs sont bâtis en grosses pierres régulières reliées entre elles par de petites pierres tenant lieu des joints du ciment. Ce genre de construction se retrouve aux citernes de Jérusalem et d'El-Birèh. Vers l'est, c'est-à-dire du côté de la mer Morte, il n'y a plus de traces d'une muraille aussi belle et aussi solidement bâtie que celle qui dominait le plateau de Leukè. Cela se conçoit, il n'y avait pas d'attaque à craindre de ce côté, où les oiseaux seuls peuvent atteindre directement. Un cordon de décombres borde cependant partout la crête du plateau de Masada. Du bord où nous étions alors, nous jugeâmes à merveille de l'état merveilleux de conservation des travaux de siége exécutés sous les ordres de Sylva, et il me fut très facile d'en prendre un plan cavalier. Quatre redoutes carrées commandent, l'une le ravin de gauche, et les trois autres l'Ouad-el-Hafaf (vallée des ruines). A partir de ces postes, qui sont reliés entre eux par un retranchement de rocaille, commencent deux retranchemens de même construction qui saisissent le rocher de Masada comme entre les deux branches d'une tenaille. Ces lignes de circonvallation sont immenses, et elles règnent sans interruption sur le flanc gauche de la montagne de Sebbeh aussi bien que sur le flanc de la haute montagne qui fait face à Masada de l'autre côté de l'Ouad-el-Hafaf. Cette ligne venait probablement se fermer au camp même de Sylva, où, ainsi que je l'ai vérifié, vient aboutir la branche de gauche. Au reste, le plateau est libre d'édifices, si ce n'est vers la pointe nord, où sont le *Qasr* et une citerne, et vers la pointe sud, où sont une autre citerne et un amas de ruines appartenant peut-être à une caserne. Dans le flanc sud du rocher sont percés un puits et un caveau garnis sur toutes leurs parois d'un ciment très solide et très uni. On ne peut y descendre qu'en s'exposant à un véritable danger, parce que l'on est pour ainsi dire suspendu au-dessus de l'Ouad-el-Hafaf, qui s'ouvre à plus de quinze cents pieds plus bas : il faut atteindre l'entrée d'un petit escalier de quelques marches qui débouche dans le souterrain. Il serait difficile de n'y pas reconnaître l'un de ces magasins dans lesquels étaient accumulées les provisions qui pouvaient, à Masada, rester des années sans se détériorer.

Chemin faisant, nous rencontrâmes encore une citerne ou mieux un puits, et, revenant au côté ouest, c'est-à-dire au côté dans lequel est ouverte la porte d'entrée, et contre lequel sont disposées des tours

carrées et des habitations assez bien conservées ayant l'aspect bizarre de pigeonniers, grace aux trous réguliers dont leurs parois sont percées, nous achevâmes tant bien que mal le tour de la place. Certes, ce n'eût pas été trop de deux journées employées sans perte de temps pour recueillir des notes et des croquis dignes de Masada. Nous y étions restés plus de deux heures; mais nos Arabes nous pressaient de redescendre au camp : ils faisaient sonner bien haut la nécessité d'aller coucher le même soir à un endroit où gens et bêtes trouveraient de l'eau à boire, et cet argument, vu la chaleur affreuse dont nous souffrions, l'emporta sur notre amour des ruines.

Nous nous mîmes en devoir de redescendre : monter était un jeu, et nous ne pûmes nous rendre compte du danger qu'il y a à grimper à Masada que lorsqu'il nous fallut reprendre en sens inverse le chemin qui, la première fois, nous avait paru si difficile. En passant devant le ravin étroit qui débouche sur Leukè, le plus jeune de nos Djahalin eut l'heureuse idée d'y entrer pour voir s'il n'y trouverait pas un peu d'eau dans quelque creux de rocher. Tout à coup il poussa le cri d'allégresse *fi-maïeh* (il y a de l'eau), et chacun de courir. Il faut avoir ressenti la soif dans un pays pareil pour se faire une idée du bonheur avec lequel nous plongeâmes pour ainsi dire la tête dans cette eau malpropre, afin d'en boire autant que nous pourrions. Français et Bédouins, couchés à plat ventre autour de la flaque d'eau croupie, s'en abreuvèrent à satiété, s'y trempant la tête et les bras sans s'inquiéter le moins du monde du dégoût qu'ils pouvaient causer au voisin. Parlez-moi de la vie du désert pour mettre à néant les scrupules et les répugnances du petit-maître le plus musqué. Ragaillardis par cette bonne fortune inespérée, nous nous remîmes en marche, et à dix heures et demie nous rentrions au camp, c'est-à-dire à la place où avait été notre camp, car les tentes avaient été repliées, et tous nos bagages avaient pris les devans pour gagner au plus vite, dans l'intérêt de nos bêtes de charge, la source vive qu'on nous promettait pour le campement du soir.

Notre drogman Matteo avait eu tout le temps de préparer le déjeuner, auquel on peut croire que nous fîmes honneur. Tous nos fantassins étaient partis avec nos bagages, et nos scheikhs, avec leurs cavaliers, causaient tranquillement assis en cercle sous un soleil de feu, avec leurs chevaux attachés près d'eux à la hampe de leurs lances. Pendant notre absence, Hamdan était rentré de la course qu'il avait faite dans la montagne afin de se procurer les deux moutons sur lesquels nous comptions pour la veille au soir. On lui avait demandé 100 piastres par tête de mouton, et en homme qui ne cède pas facilement à des exigences trop fortes, il avait mieux aimé revenir les mains vides que de nous induire en une dépense qui lui semblait exorbitante. Cela était fort raisonnable sans

doute, mais il semble quelquefois dur d'être raisonnable dans le désert et de marchander quand il s'agit de vivres après lesquels on doit courir pendant deux jours, en s'exposant comme cette fois à n'en pas trouver. Il fallut faire contre fortune bon cœur et remercier même le scheikh des Tâámera de l'intérêt tout particulier qu'il prenait au bon emploi de nos finances.

A notre arrivée, Abou-Daouk, après le salut et les complimens d'usage, nous avait priés d'expédier promptement notre déjeuner, afin de pouvoir gagner avant la nuit le point où nous devions camper. Nous ne nous le fîmes pas répéter, et, mangeant les morceaux doubles, nous fûmes bientôt prêts à monter à cheval. J'avoue que pour ma part ce fut avec un vif sentiment de bien-être que je me retrouvai en selle, et que ce qui en toute autre occasion m'eût paru un exercice fatigant, après la course de Masada et malgré la nécessité de continuer ma carte du pays, me sembla le plus voluptueux des repos.

Les ruines de Masada, célèbres à juste titre, n'ont pas été souvent visitées par les Européens. MM. Robinson et Smith, qui les premiers ont identifié d'instinct Sebbeh avec Masada, n'ont vu cette localité que des hauteurs d'Ayn-Djedy, c'est-à-dire qu'ils n'ont pu contempler que de quelques lieues le profil de la montagne sur laquelle existait Masada. C'est donc d'après les rapports des Arabes qu'ils ont émis avec une admirable perspicacité une opinion que l'inspection de la localité et des ruines qu'elle renferme devait vérifier de la manière la plus évidente. Leur exploration est du vendredi 11 mai 1838. Quatre années plus tard, du 12 au 15 mars 1842, M. Wolcott, missionnaire américain, et M. Tipping, peintre anglais, escaladèrent les premiers le plateau de Masada et vérifièrent l'exactitude de la supposition admise par MM. Robinson et Smith. M. Robinson, dans le livre intitulé : *The Biblical Cabinet* (1), a publié textuellement deux lettres intéressantes écrites, l'une de Sebbeh, l'autre de Jérusalem, par M. Wolcott, et dans lesquelles ce zélé voyageur donne avec assez de détails le récit de sa course à Masada. Il a parfaitement observé les lieux, reconnu les différens édifices mentionnés par Josèphe et les travaux de siége construits par Sylva. Pour M. Wolcott, toutes les constructions qui se voient encore à Masada sont de la même époque, c'est-à-dire du temps d'Hérode; mais la porte ogivale qui servait d'entrée à la ville est une ruine moderne. La présence d'une ruine moderne à Masada offrirait certes un fait bien plus extraordinaire que celui de l'emploi de l'arc ogival dans des édifices construits par Hérode. Quant à la forteresse de Jonathas, elle me paraît très nettement reconnaissable; mais des appréciations plus ou moins exactes n'enlèveront point à M. Wolcott le mérite d'avoir le

(1) Vol. XLIII, p. 67 et suivantes.

premier reconnu les ruines illustres de Masada. Je n'adresserai qu'un reproche au révérend missionnaire américain, c'est de s'être amusé à faire rouler jusqu'au bas du rocher plusieurs pierres arrachées aux ruines de la forteresse. L'expédition américaine qui a suivi à Masada celle de MM. Wolcott et Tipping s'est donné le même plaisir. Il est heureux, en vérité, que les voyageurs soient rares à Masada, car, si tous avaient la même fantaisie, il finirait par ne plus y avoir de ruines de la forteresse juive qu'à douze cents pieds plus bas.

Le samedi 29 avril 1848, au point du jour, M. le capitaine Lynch, commandant de l'expédition américaine, fit partir d'Ayn-Djedy, où il était campé, MM. Dale, Anderson et Bedlow, avec un drogman, un soldat turc et des guides arabes, pour aller visiter les ruines de Sebbeh. Au coucher du soleil, les explorateurs rentrèrent au camp, et c'est en se servant de leurs différens rapports que M. Lynch a publié le récit de leur course à Masada (1). Comme il s'agit d'une localité des plus intéressantes, et sur l'état de laquelle on ne peut rassembler trop de lumières, j'ai pensé devoir reproduire ici ce récit, dont, à quelques détails près, il faut louer l'exactitude.

« Un peu après huit heures, dit M. Lynch, MM. Dale, Anderson et Bedlow arrivèrent à l'Ouady-Sebbeh, et découvrirent une route clairement marquée, de quinze pieds de large, et indiquée par deux rangées parallèles de pierres, qui continuèrent avec des interruptions pendant un quart de lieue (2). A neuf heures, quand la chaleur du soleil commençait à devenir étouffante, ils atteignirent une caverne basse dans la face sud de la montagne, au-dessus de l'Ouady-Seyâl, profonde ravine qui sépare le rocher de la chaîne continue du nord. Là ils mirent pied à terre, car il était impossible d'aller plus loin à cheval. De là, quelquefois sur leurs mains et leurs genoux, ils grimpèrent le long du rocher à pic, dont le côté perpendiculaire est percé d'ouvertures comme le roc de Gibraltar. Ils étaient enclins à croire que le sentier par lequel ils étaient montés était celui que Josèphe appelle la Couleuvre... Ils passèrent le ravin sur un espace calcaire qui, bien que considérablement au-dessous du plus haut point du rocher, réunit l'escarpement sud de Seyâl à l'escarpement nord de Masada, et ils at-

(1) La relation complète du voyage de M. Lynch forme deux volumes qui ont paru à Philadelphie en 1850 sous ce titre : *Expedition to the Dead Sea and the Jordan.*

(2) Je n'ai point aperçu cette route bordée de pierres, parce que nous n'avons pas suivi le même chemin. En effet, les officiers américains, puisqu'ils ont cheminé sur le flanc de la montagne depuis l'Ouady-Seyâl, qui est à plus d'une lieue du roc de Sebbeh, ont marché du nord au sud vers Masada. La route qu'ils ont prise est-elle la Couleuvre de Josèphe? est-ce celle que j'ai gravie? Je laisse à d'autres le soin de le décider. Ce qui me paraît probable, c'est qu'ils ont fini par rejoindre notre sentier de chèvres, vu qu'il n'y en a pas d'autre pour aller de la mer Morte à Masada.

teignirent le sommet un peu avant dix heures du matin. Tout ce sommet est entouré d'un mur à pic sur le précipice. Passant sous une porte à ogive dont la clé de voûte et les voussures sont en pierres de taille curieusement marquées de lettres grecques Δ et d'autres ressemblant au symbole planétaire de Vénus ♀, les unes droites, les autres renversées, d'autres encore avec des croix grossières et la lettre T fruste, ils arrivèrent à un espace d'à peu près trois quarts de mille de longueur du nord au sud, et d'un quart de mille de l'est à l'ouest. Il y avait très peu de végétation, excepté au fond de quelques excavations qui semblaient avoir servi de citernes ou de greniers, et qui étaient à moitié remplies de mauvaises herbes et d'une espèce de lichen. Ailleurs, la terre était aussi stérile que si elle avait été semée de sable. Cependant Hérode en parlait comme étant d'une nature grasse et mieux faite pour l'agriculture qu'aucune vallée. Hérode avait aussi creusé des puits profonds en grand nombre à toutes les places qui n'étaient pas habitées (1), au-dessus et autour du palais et devant le mur, et, par ce moyen, il essayait d'avoir de l'eau pour plusieurs usages, comme s'il eût existé des sources.

« A l'extrémité nord et ouest du rocher, et près de la pointe qui est probablement le promontoire blanc mentionné par Josèphe (2), ils remarquèrent une de ces excavations d'une étendue considérable remplie en grande partie des ruines et des décombres de ses propres murs, en même temps que des chardons et des mauvaises herbes de bien des siècles. Dans le coin sud-ouest du rocher, ils en trouvèrent une plus grande encore, bien cimentée, avec une galerie et une suite de quarante marches, éclairée par deux fenêtres sur le côté sud du rocher (3). Cette grande chambre était garnie de cailloux très riches, aussi nette et aussi propre que si elle eût été terminée de la veille. Cette chambre les porta à croire qu'il y en avait beaucoup de semblables éclairées par les ouvertures qu'ils avaient vues à l'extérieur du rocher en montant à Sebbeh, mais ils ne purent y pénétrer.

« A la distance d'environ cent pieds au-dessous du sommet nord, sur un rocher inaccessible à pic, ils virent les ruines d'une tour ronde, et à quarante ou cinquante pieds au-dessous, sur un autre rocher, les murs de fondations d'une enceinte carrée avec un mur triangulaire

(1) Je ne me charge pas de défendre la traduction que donne M. Lynch du texte de Josèphe.

(2) Leukè était à trois cents mètres au-dessous du plateau de Masada. M. Lynch fait donc ici une confusion de lieux.

(3) Si c'est la même excavation que celle que j'ai visitée moi-même, j'ai bien mauvaise mémoire, car des quarante marches de l'escalier je ne puis m'en rappeler que quatre ou cinq au plus. Du reste, ces messieurs citent une cave toute différente au même point, et j'ai bien peur qu'il n'y ait également ici confusion.

aboutissant par les angles de la base au mur de la tour circulaire et au mur ouest de l'enceinte carrée. Ils reconnurent qu'il était impossible d'aller visiter ces ruines. Outre les restes de la tour ronde ou donjon, il y avait sur le sommet des fragmens de mur avec des retraits circulaires, recouverts de briques carrées, des portes en ogive, des fenêtres à meneaux entourant en partie un enclos qui était peut-être la cour du château, maintenant comblée par des fragmens de toute nature, de marbre, de mosaïque et de poterie.

« Les fondations et les portions inférieures du mur bâti par Hérode autour du sommet de la colline sont encore debout sur le côté est. Les officiers s'amusèrent à déplacer quelques-unes des pierres, à les jeter par-dessus le rocher, à les regarder tournoyer et bondir jusqu'au bas, à douze cents pieds, avec une rapidité plus effrayante que celle des pierres lancées par les balistes romaines, lorsque Sylva faisait le siége de la forteresse. Une des fenêtres, apparemment un fragment de chapelle, donnait sur la cour : c'était celle qui avait l'apparence d'une ogive, et c'était celle que nous avions vue en passant sur les embarcations (1). De là, on pouvait voir le mur dans toute son étendue, avec ses extrémités nord et sud bien marquées, même à travers la vapeur qui les couvrait...

« Immédiatement au-dessous d'eux, le long de la base du rocher pouvait être tracé le mur de circonvallation que Sylva bâtit à l'extérieur autour de toute la place. Continuant leurs explorations vers les bords sud et est, ils suivirent un passage dangereux à mille pieds de hauteur au-dessus du ravin, et qui aboutissait à une grande plate-forme encombrée de fragmens de maçonnerie appartenant évidemment aux ruines du mur qui fermait le rocher supérieur. Se traînant par-dessus les pierres, ils atteignirent une excavation que les Arabes appellent une citerne, ce qui est probablement juste, car, en descendant, ils virent des passages étroits ou aqueducs. L'un de ces passages était une cave oblongue coupée dans le roc, de trente pieds de longueur sur quinze de largeur et dix-huit ou vingt de profondeur; elle était cimentée de tous les côtés. A gauche de l'entrée et dans la cave, il y avait quelques marches se terminant par une plate-forme. Comme les parois, les marches étaient enduites de ciment : au-dessus était une ouverture où l'on ne pouvait arriver par les marches. En faisant des entailles dans le mur, les visiteurs essayèrent d'y atteindre. C'était l'entrée d'une cave basse grossièrement taillée avec une fenêtre ouvrant sur le flanc escarpé de l'Ouady-Senîn. Sur les murs grossiers et sans ciment, on voyait des croix peintes en rouge, et sur la poussière des empreintes fraîches des

(1) On sait que l'expédition du capitaine Lynch, après avoir descendu le Jourdain du lac de Tabarieh à la mer Morte, a parcouru par eau tout le bassin de cette mer.

pieds du *whâl* ou *bteddin* (1). Ils essayèrent de visiter la face sud de la montagne en suivant en zigzag le long d'une sorte de corniche qui dépassait de quelques pieds la surface du roc; mais ils durent rebrousser chemin à cause de la nature molle de la pierre et de l'effrayante profondeur du précipice béant au-dessous. En revenant sur leurs pas, ils observèrent une singulière ruine placée à peu près au centre du carré. Les morceaux carrés de pierre, cimentés avec une grande régularité, étaient cellulaires des deux côtés et si détériorés par le temps, qu'ils ressemblaient à une ruche d'abeilles. Ils croient que c'était un magasin ou une caserne. A leur retour dans le caveau, les Arabes leur demandèrent si leur visite avait été fructueuse. Ces peuples pensent que nous venons ici pour chercher des trésors ou visiter des endroits que nous considérons comme sacrés. Dans l'Ouady-Seyal, il y avait beaucoup de *seyals* ou d'acacias. Le rapport des officiers semble confirmer la supposition de MM. Robinson et Smith, que les ruines de Sebbeh sont celles de Masada. A chaque pas sur notre route, nous trouvons que des observateurs soigneux et instruits nous ont devancés, et dans ces précurseurs ce n'est pas sans une grande satisfaction que nous reconnaissons nos compatriotes. »

Tel est le récit de M. le capitaine Lynch; on voit qu'il concorde fort bien avec ce que nous avons observé nous-mêmes. Seulement je ferai remarquer qu'il n'est pas exact de concéder à MM. Robinson et Smith, si riches de leurs propres observations, l'honneur d'avoir visité les premiers les ruines de Masada : cet honneur appartient incontestablement à MM. Wolcott et Tipping. Les officiers envoyés à Sebbeh par M. Lynch n'y sont venus que les seconds, et ce n'est pas sans un certain orgueil que nous nous trouvons les troisièmes qui aient tenté cette périlleuse exploration.

F. DE SAULCY.

(1) C'est probablement d'un *beden* ou antilope que le capitaine Lynch veut parler.

SCÈNES ET MŒURS

DES

RIVES ET DES COTES.

LE MARINIER DE LOIRE.

I.

Voyez-vous cette image de nymphe appuyée sur l'urne symbolique? Sa blonde chevelure est couronnée de saules argentés, son œil bleu et doux se perd dans le vague du ciel, ses mains pleines de fruits s'étendent vers un groupe d'enfans, et son beau corps, mollement couché, ondoie parmi les herbes fleuries. — C'est la Loire telle que l'art a pu la traduire dans le marbre, telle qu'après l'avoir vue votre imagination voudrait la personnifier. Ailleurs dominent la force, l'impétuosité, la grandeur; ici c'est la grace et la fécondité. Dans son cours de plus de cent quatre-vingts lieues, la *rivière couleur d'épis,* ainsi que l'appelle un vieux chroniqueur, roule à travers les prés, les vignobles, les bois, les grandes cités, sans rencontrer un seul instant la solitude ni la stérilité. De sa source à la mer, le regard n'aperçoit, sur les deux rives, que troupeaux qui paissent, toits qui fument, laboureurs qui conduisent leurs attelages en chantant. L'onde elle-même coule sans bruit sur son lit de sable, au milieu des îles panachées d'osiers, de saules, de peupliers. Il y a dans tout le paysage une douceur un peu monotone, mais charmante, une demi-pâleur qui donne à ce qui vous

entoure je ne sais quel attrait de nonchalance opulente. C'est presque un coin d'Arcadie, avec plus d'eau et moins de soleil.

Sur le fleuve vit une population qui participe à son caractère. Elle n'a ni la turbulence railleuse des bateliers de la Seine, ni la violence de ceux du Rhône, ni la gravité des caboteurs du Rhin. Le marinier de Loire est d'humeur paisible, fort sans rudesse et gai sans enivrement; il laisse couler sa vie entre les réalités comme l'eau qui le porte entre ses deux rives fertiles. Sauf exception, il n'a à subir ni l'esclavage des écluses, ni le pénible labeur de la rame, ni les ennuis du halage; le vent qui court librement dans l'immense bassin du fleuve lui permet de le monter et de le descendre à la voile. Debout près de l'énorme gouvernail, le patron veille seulement à la direction de la *barge*, tandis que ses matelots aident à la marche en *piquant de fond* avec une perche ferrée. De loin en loin, quelques paroles s'échangent sur ce ton élevé des gens accoutumés à parler sous le ciel; le novice fredonne la fameuse chanson du *Marinier de Loire;* on envoie à la barge qu'on croise un joyeux salut, ou l'on en reçoit un utile renseignement, et tous gagnent ainsi l'amarrage du soir, où les équipages que la brise et le courant ont également favorisés se rencontrent au cabaret adopté par la *marine* de la rivière.

Un de ces hasards de navigation venait de réunir à l'auberge du *Grand-Turc* de Chalonnes les mariniers de la *charreyonne* récemment construite *l'Espérance* et du *futreau le Drapeau-Blanc* (1). On était à la fin de janvier 1819, la neige couvrait depuis long-temps la terre, et un grand feu brillait dans la salle basse de l'auberge, qui servait à la fois de cuisine et de salle à manger. Les *confrères de l'eau* attendaient le souper en buvant autour d'une grande table de chêne tachée de vin et aux quatre coins de laquelle un convive jovial avait cloué quatre petits sous de cuivre pour ornement. Les voix des mariniers retentissaient joyeusement, mêlées de rires et de jurons, quand la porte de l'auberge, que la rigueur de la saison avait fait refermer contre toutes les habitudes du pays, fut brusquement ouverte. A la bouffée d'air froid qui entra avec le nouveau venu, tous se retournèrent et reconnurent Antoine *Prohibé :* c'était le sobriquet donné à maître Lézin, ancien marinier, devenu pêcheur de Loire et plusieurs fois condamné à l'amende et à la prison pour s'être servi de *coverés* ou de *tramaux* (2)

(1) Les *charreyonnes* et les *futreaux* sont, comme les *pyards*, les *chalans*, les *gabarres*, des bateaux en usage sur la Loire. La grandeur de la barque et quelques détails d'armement les distinguent l'un de l'autre. Le *futreau* est généralement de moindre dimension que la *charreyonne;* autrefois il y en avait de couverts qui servaient au transport des voyageurs.

(2) Filets en usage parmi les pêcheurs de Loire; la largeur des mailles est fixée par les règlemens, afin qu'on ne dépeuple pas la rivière en pêchant le poisson trop petit.

à petites mailles défendus par les règlemens. Lézin était un de ces cyniques de bas étage qui, trouvant l'hypocrisie gênante, se donnent le franc parler du vice. Pour prévenir les accusations, il s'était fait son propre accusateur, et, debout sur sa mauvaise réputation, il s'y montrait avec complaisance comme sur un piédestal; à force de drôlerie, il faisait passer son immoralité. Beaucoup d'honnêtes gens en riaient, les timides par fausse honte, les hardis pour ne point paraître trop faciles à effaroucher, et Lézin se trouvait fortifié par cette complicité du rire.

Les mariniers saluèrent son entrée par une exclamation de bienvenue équivoque; mais il parut la prendre en bonne part.

— Bonjour, les enfans, bonjour et bon an! dit-il avec le ricanement effronté qui lui était habituel. Et s'adressant à un beau jeune homme de vingt-quatre ans qui, malgré le froid, portait le costume ordinaire des mariniers, veste courte, pantalon bleu serré à la taille par une ceinture d'étamine rouge, cravate de coton nouée en mouchoir, petit chapeau ciré et escarpins ronds enrubannés. — Eh! te voilà donc, petit André? ajouta-t-il; tu étrennes une *charreyonne* flambant-neuve, qu'on dit. — Puis, se tournant d'un autre côté : — Salut et respect, maître Méru, ainsi qu'à ton neveu François et à tous les autres! Dieu me damne, il n'y a ici dans le moment que des chrétiens assez à leur aise pour être honnêtes gens!

— C'est-à-dire que tu ne te comptes pas alors, *monsieur Prohibé,* fit observer Méru avec une gaieté qui masquait imparfaitement son mépris.

— Les gens d'esprit ne se comptent jamais quand ils se trouvent parmi des innocens, répliqua Lézin d'un ton d'aisance effrontée; mais que le diable me tortille si je ne croyais le *futreau* de maître Méru déchargé et reparti!

— Tu ne savais donc pas que je restais ici pour attendre un fret?

— Un fret! répéta le pêcheur; les seigneurs de Chalonnes t'auraient-ils chargé de voiturer leur quenouille (1)?

— Non pas une quenouille, mais quelqu'un qui a appris à s'en servir.

Lézin suivit le regard du marinier qui s'était dirigé vers le foyer, et y aperçut alors une jeune fille qui filait au coin du feu.

— Sur mon baptême, c'est la jolie Entine (2)! s'écria-t-il; comment ça vous va, Entine?

— Plus fraîchement qu'au mois d'août, monsieur Lézin, dit la jeune

(1) Le sire de Chalonnes, ayant négligé de porter secours au seigneur de Chantocé assiégé par les Anglais, fut condamné à porter chaque année, à la femme de ce dernier, une quenouille, posée sur un coussin de soie, dans un chariot attelé de quatre bœufs.

(2) Abréviation de Valentine.

fille, dont le nez retroussé, la bouche riante et les yeux mutins trahissaient le caractère.

— Et on a donc quitté comme cela l'oncle de l'ermitage Saint-Vincent? reprit le pêcheur; la belle Entine n'a pas pu prendre goût à la métairie?

— Non, répliqua ironiquement la fileuse; cela m'ennuyait de ne pas conduire la charrue et de n'avoir le droit de commander ni aux bœufs ni même aux gars du logis.

Lézin cligna l'œil.

— M'est plutôt avis que tu avais regret de la ville de Nantes, reprit-il hardiment; la ville est le vrai endroit pour les jolies filles et pour les filous!

— Est-ce que vous avez donc aussi idée d'y aller, monsieur Lézin? demanda Entine avec un air d'innocence dont le pêcheur ne fut point dupe.

— Maligne taupe! dit-il, bien fin sera celui qui te vendra!

— Et bien heureux, j'espère, qui pourra m'acheter! ajouta la jeune fille; mais pour cela il faudra une messe et un anneau bénit.

— Oui, oui, reprit Lézin en riant, je sais que tu ne veux pas marauder sur la *rivière d'amour*, comme dit la chanson; il te faut un permis de pêche.

— Et elle ne se sert pas de filets prohibés, objecta gaiement Méru.

— Parce que le poisson vient de lui-même à la nasse, répondit le pêcheur : l'honnêteté des filles ressemble à celle des garçons, mon vieux; c'est une histoire de circonstance; si je trouvais mon profit à être un saint, je me ferais canoniser. — Mais où la mènes-tu comme ça à Nantes?

— Dans une belle maison de sapin, portée sur deux roues qui tournent sans la faire avancer, dit Entine.

— Le moulin de la tante Rinot?

— Tiens! tiens! vous comprenez les devinailles?

— Plus que tu ne crois, ma pauvre ablette! à preuve que je peux te dire ce qui te rend joyeuse d'aller demeurer au moulin de la Madeleine.

— C'est peut-être parce que la farine ne noircit point la peau.

— M'est avis que ce serait plutôt parce que le meunier est un beau gars.

— Le meunier? répéta la jeune fille; maître Lézin ne sait donc pas que la tante est veuve?

— Mais les veuves ont des fils, reprit le pêcheur, et j'en vois un à deux pas qui doit être en humeur de chercher une *galande*. Réponds voir, François; c'est-il pas la vraie vérité?

Le jeune homme auquel il s'adressait était ce qu'on appelle un gar-

çon de *belle venue*, fortement bâti, le teint coloré, mais le front bas et le regard en dessous. La question du pêcheur le fit rougir.

— Puisque c'est à ma cousine que vous parliez, demandez-lui de vous répondre, dit-il avec une brusquerie embarrassée.

— Il voudrait bien, fit observer Méru en riant; mais il n'a pas encore assez de malice pour la surprendre. Vois-tu, *Prohibé*, les mailles de tes filets ont beau être plus serrées que ne comporte l'ordonnance : les secrets d'une jeune fille passeront toujours à travers. Pas vrai, Entine?

— Faites excuse, mon oncle, je ne comprends pas les termes de pêche! répliqua-t-elle d'un air d'ignorance malicieuse qui fit rire tout le monde.

— Si François n'est pas ton galant, faut donc que tu en aies un autre? dit Lézin. Voyons! où y a-t-il un plus beau brin d'amoureux que ton cousin?

— Cherchez, brave homme, répondit la jeune fille, dont les yeux restèrent fixés sur la quenouille, mais qui fit vers la droite un mouvement de corps instinctif que saisit le regard scrutateur de *Prohibé*.

— Eh bien! eh bien! est-ce que ça serait donc le nouveau patron de la *charreyonne*? demanda-t-il à demi-voix.

La jeune fille feignit de ne pas entendre et baissa la tête.

— C'est lui! continua Lézin en éclatant de rire. Oh! fameux! Je comprends à cette heure pourquoi il a voulu appeler sa barque *l'Espérance!*

— Allons! nous y passerons tous, dit le jeune marinier, qui rougit un peu, mais garda son air de bonne humeur. Décidément Antoine est devenu recteur et veut confesser toutes les jeunesses du pays.

— Ah! tu crois rire? reprit le pêcheur; mais veux-tu que je te dise le nom de la fleur qui vous pousse au fond du cœur à toi et à la jolie Entine?

— On ne vous le demande pas, maître *Prohibé!* interrompit François d'un ton brusque.

— Et à toi aussi, mon gars! ajouta l'imperturbable pêcheur; à force de regarder au fond de la rivière, sais-tu? on apprend à voir clair dans les ames. — Ici et là, c'est toujours de l'eau trouble. — Aussi je te dis que vous êtes deux à tendre vos lignes dans le même remous, l'un bravement, l'autre en sournois; ce n'est pas André qui est l'autre; comprends-tu à cette heure?

— Je comprends, s'écria François en jetant à Lézin un regard en dessous tout imbibé de fiel; je comprends que vous êtes un méchant gueux, qu'aujourd'hui ou demain il faudra forcer à se taire.

— Ah! bah! et comment donc, mon fils? demanda *Prohibé*, qui regarda le jeune garçon en face.

— En vous fermant la bouche avec un verre de vin, interrompit

d'un ton jovial André, qui tendit au pêcheur un gobelet rempli jusqu'aux bords.

Lézin fit un mouvement de tête.

— A la bonne heure! dit-il; toi, tu es un vrai marinier, gai comme le soleil et coulant comme l'eau. Aussi que les barbillons me fassent frire si je ne te donne ma fille en mariage... quand j'en aurai une!

— Et quand il aura fait ses preuves de bon patron de barque, ajouta Méru, qui vidait son verre à petits coups; car, au jour d'aujourd'hui, les gars commandent avant d'avoir obéi, les novices passent capitaines d'emblée! Mais ce n'est pas le tout d'avoir une *charreyonne* sous les talons, il faut savoir lui faire suivre le chenal, éviter les glaces, franchir les ponts, se garer aux bons endroits, et conduire ses hommes d'amitié.

— Laissez donc! s'écria le pêcheur en haussant les épaules, tout ça, ce n'est rien; vous ne parlez que de l'accessoire!

— Qu'est-ce que tu appelles alors le principal? demanda l'oncle d'Entine.

— Ce qui constitue vraiment le marinier.

— Et c'est quoi donc?

— C'est la matelote, père Méru! Celui qui la fera meilleure sera toujours le véritable ami de la rivière, comme aussi le plus soigneux et le mieux *esprité*.

Tous les bateliers se mirent à rire.

— Foi de Dieu! maître *Prohibé* a raison, dit le plus ancien; j'ai toujours vu que les bons mateloteurs étaient les bons matelots.

— Alors c'est dit! s'écria Lézin, qui laissa glisser de son épaule une poche en filet; il faut connaître à fond le mérite de chacun. Voyons, jour du diable! je propose un combat de matelotes entre les jeunes gars; voici le poisson; le bonhomme Méru paiera la sauce!

— Convenu! dit le batelier.

— Vite! François, André, Simon, reprit le pêcheur, qu'on retrousse ses manches, mes petits, et qu'on matelote à mort! Quand chacun aura fait son chef-d'œuvre, les anciens jugeront.

Il avait vidé la poche de poisson dans plusieurs assiettes que les jeunes mariniers vinrent prendre en riant.

Cette espèce de concours n'avait pour eux rien d'étrange ni de nouveau. Obligés le plus souvent, dans leur vie isolée de coureurs de rivière, de se suffire à eux-mêmes et de profiter des ressources les plus économiques, ils ne manquaient guère de les demander au fleuve qui les portait. Aussi l'art de préparer sa pêche était-il devenu, pour le batelier de Loire, une de ses sérieuses occupations. Il y avait mis en même temps sa gloire et sa sensualité. Par suite, la matelote de marinier avait conquis et a conservé une renommée qui, comme les tro-

phées de Miltiade, empêchent encore plus d'un Thémistocle culinaire de dormir. Dans les villes riveraines, d'habiles disciples de Carême ont vainement appliqué leurs facultés à découvrir le secret du plat célèbre : soit impuissance de l'imitation, soit prévention des dégustateurs, la suprématie est demeurée jusqu'ici sans conteste aux inventeurs.

Pendant qu'André et ses rivaux se préparaient à la joute proposée par Lézin, celui-ci avait pris place à la table des buveurs et continuait à les égayer par ses lazzis effrontés; mais le vin d'Anjou ramenait inévitablement Méru aux mêmes souvenirs : dès qu'il eut commencé à s'échauffer, il se remit à parler de la guerre qu'il avait faite autrefois en Vendée, de ses rencontres avec les *bleus*, et finit par proposer une santé au drapeau blanc.

— Une santé! s'écria le pêcheur, jamais, mon vieux, c'est trop malsain! Deux, à la bonne heure! trois, si tu veux! Je suis ami de tous les drapeaux qui font boire le vin que je n'ai pas payé.

— Tu n'as donc pas d'opinion à toi, mauvais chrétien? dit le marinier avec mépris.

— Pourquoi faire? demanda Lézin. Si j'en avais une, personne ne voudrait me l'acheter, et de la garder, cela pourrait me gêner à la longue. Les opinions, vois-tu, mon vieux, c'est bon pour les bourgeois qui aiment les choses de luxe.

— Tu es pourtant de mon âge, fit observer Méru, et tu devais avoir la barbe poussée lors de la grande guerre?

— Aussi me la faisait-on tous les dimanches, répliqua plaisamment Lézin.

— Ce qui veut dire que tu n'as pas eu assez de cœur pour défendre ton Dieu et ton roi! reprit le marinier avec chaleur.

— Foi d'homme! ce n'est pas manque de cœur, père Méru, dit le pêcheur : c'est la faute de nos mères, qui nous avaient appris à raisonner, à moi et aux gars de Behuard.

— Qu'est-ce que tu veux dire?

— Eh bien! voilà : il y en a ici peut-être qui savent que je suis né dans l'île Behuard, qu'on trouve au-dessus. Comme la Loire a pas mal de largeur dans l'endroit et qu'elle promène trop d'eau pour qu'on puisse traverser en tirant ses guêtres, le tremblement de la mort était sur les deux rives, qu'on ne digérait pas plus mal chez nous. Les blancs ni les bleus n'avaient de barques pour nous visiter, et nous avions soin de tenir nos *toues* loin des bords. Aussi tout continuait comme par le passé : on allait à la messe, on mangeait à sa faim, on fauchait son pré et on faisait l'amour; c'était une vraie bénédiction! Mais un jour, ou plutôt un soir, voilà qu'un petit bachot accoste avec trois bleus qui cherchaient des vivres : on leur dit que chacun n'en a que sa suffisance; ils répondent qu'il leur en faut, en menaçant de guérir de la

faim le premier qui refusera, et ils entrent chez notre voisin, où ils se mettent à boire, à manger et à embrasser les filles à discrétion...

— Et vous les avez laissé faire, grands lâches! interrompit Méru.

— Écoutez donc jusqu'au bout, continua Lézin. Pendant qu'ils se donnaient comme ça de l'agrément, les hommes se réunissaient pour se consulter, et les plus anciens disaient : — Si nous laissons ces trois affamés repartir, ils feront savoir où la nappe est mise; demain il nous en arrivera trente, et après-demain trois cents! Il faut donc les enfermer quelque part d'où ils ne pourront jamais sortir, et la meilleure cachette, c'est un trou dans le cimetière. — Tout le monde trouva que c'était la vérité. Le soir même, l'affaire fut réglée, et le lendemain on demanda au recteur une messe pour le repos de leurs ames.

— Eh bien! à la bonne heure! dit le vieux marinier, qui s'échauffait de plus en plus; je vois que, vous aussi, vous avez fait la guerre aux *bleus!*

— Minute! père Méru, reprit le pêcheur, c'était une mesure de précaution générale, si bien qu'une huitaine après, quand il arriva des *blancs* qui voulaient sonner le tocsin, emporter le blé et prendre les fusils de chasse, on fut obligé de faire le même raisonnement, et il fallut encore dire une messe.

— Pour les *blancs!* s'écria Méru, qui, comme tous les hommes de parti, avait deux morales; ah! brigands! vous avez tué de vrais chrétiens qui venaient vous demander secours!... Et tu oses me raconter la chose! et tu n'as pas peur que je les revenge sur toi?

Les yeux du vieux marinier s'étaient injectés, sa voix tremblait de colère, et il avait saisi par le goulot une bouteille placée devant lui, comme s'il eût voulu s'en faire une arme; Lézin tendit tranquillement son verre.

— Pourquoi les revengerais-tu sur moi, qui n'étais pas alors au pays? dit-il en souriant. Foi d'homme! je ne l'ai su que bien des années plus tard, quand les *bleus* et les *blancs* avaient ôté les pierres de leurs fusils... Allons, vieux, verse donc! D'avoir tant parlé, cela m'étrangle!

Les doigts de Méru qui serraient la bouteille se détendirent, et il remplit machinalement le verre du pêcheur.

Entine, effrayée par l'éclat de colère de son oncle, s'était approchée de la table; elle prévint la reprise de l'entretien en mettant le couvert et annonçant les matelotes.

Les trois jeunes mariniers ne tardèrent pas en effet à se présenter avec leurs plats, où le vin d'Anjou, auquel on avait mis le feu, faisait courir une flamme vacillante. Elle s'éteignit sur la table, et les convives procédèrent immédiatement à l'examen. La plupart s'y livrèrent avec une certaine gravité, et recommencèrent à plusieurs reprises

leur comparaison. Les concurrens, rangés derrière eux, attendaient, tandis que les regards de la jeune fille allaient d'un convive à l'autre avec une sorte d'inquiétude. Ce fut Lézin qui se déclara le premier.

— Voilà un plat, dit-il en montrant le plus éloigné, que je ne voudrais servir ni à un chien ni même à un garde-pêche; quant à celui-ci, — il indiquait le plus rapproché, — on en mangerait, comme on boit l'eau de la Loire, faute de mieux; mais, pour celui du milieu, je vendrais mon ame à Belzébuth, si le drôle faisait encore des affaires et n'avait pas vendu son fonds!

— Bien jugé! s'écrièrent toutes les voix.

— C'est la matelote d'André! dit vivement Entine, qui avait rougi de plaisir.

— Et l'autre là-bas est celle du meunier, ajouta Lézin en guignant François; je ne m'étonne plus qu'il ait mis tant de farine!

Le jeune garçon ne répondit rien, mais ses yeux prirent une expression plus fausse et plus sournoise. Cependant les bateliers avaient levé leurs verres.

— A la santé du roi des mateloteurs! s'écria Lézin.

— Ici, bon marinier, ajouta Méru en faisant près de lui une place au jeune homme.

André s'empressa de la prendre, et fit raison à tous les convives, dont la gaieté devint de plus en plus bruyante. Méru lui-même avait complétement oublié son emportement, et témoignait au jeune patron une bienveillance dont ce dernier se montrait visiblement reconnaissant. Il finit par lui poser amicalement la main sur l'épaule.

— Eh bien! il n'y a pas à aller contre le dire de ce gueux de *Prohibé*, s'écria-t-il, la bonne matelote annonce le bon marinier, et la tienne est du premier échantillon! La Vierge, comme on dit, y a fourré son petit doigt. Reste à savoir maintenant si tu es du bois dont on fait les vrais patrons! Nous saurons ça demain, fiot, vu que mon *futreau* doit *baisser* sur Nantes avec ta *charreyonne;* je serai vide, et toi chargé; si tu ne restes pas trop en arrière, je dirai que, malgré ton âge, tu as droit de porter les boucles d'oreilles à l'ancre, et mieux encore, de mettre le premier la main au plat et de dire le *Benedicite* (1).

— Soyez sûr que je ferai de mon mieux, père Méru, dit André, qui regarda de côté Entine; aussi vrai que je suis fils de ma mère, je n'ai rien plus à cœur que de vous donner contentement.

Le vieux marinier, qui avait saisi son regard au passage, fit une grimace joviale.

— A la belle heure! mon gars, répliqua-t-il en remplissant son

(1) Les mariniers qui conduisent une barque mangent tous ensemble, mais c'est le patron qui dit le *Benedicite* et met le premier la main au plat.

verre; les oncles, vois-tu, sont quasiment comme le gouvernail; faut toujours les ménager.

Et voyant qu'André allait saisir l'allusion pour en venir peut-être à des explications :

— Je ne te dis rien de plus, ajouta-t-il, sinon que ma bonne volonté ressemble à la rivière : elle est ouverte à tout le monde. C'est à celui qui naviguera mieux de passer devant. — Ohé! la jeunesse! hissez la voile et poussez de fond; le patron du *Drapeau-Blanc* est l'ami de tous les vaillans gars.

— Et tous les vaillans gars l'aiment comme leur maître! s'écria André en choquant son verre contre celui de Méru; que je sois damné, si cette soirée n'est pas la meilleure de ma vie! Le bon Dieu enverrait ici tous ses tonnerres qu'il ne pourrait m'ôter mon contentement.

— Alors tu ne le perdras pas pour le paroissien que je vois venir! fit observer Lézin, qui s'était approché de la fenêtre.

— Qui donc vois-tu? demanda André, dont les yeux ravis ne pouvaient quitter Entine.

— Regarde! répliqua le pêcheur.

Un homme grand, maigre et salement vêtu venait d'ouvrir la porte; il restait vacillant sur le seuil; ses yeux hébétés par l'ivresse semblaient chercher quelqu'un dans la salle basse du *Grand-Turc*. A sa vue, le jeune patron fit un mouvement de surprise.

— Dieu me pardonne! c'est mon père, s'écria-t-il.

— Maître Jacques! répétèrent plusieurs voix; eh bien! pourquoi n'entre-t-il pas?

— Vous ne voyez donc pas qu'il est vent-devant, comme d'habitude? dit François avec un rire méchant; allons, vieux Jacques, avancez, le *fiot* est ici.

L'ivrogne fit un pas en trébuchant vers André, qui s'était levé un peu honteux, et dont le regard rencontra celui de Méru.

— Faites excuse, patron, dit-il à demi-voix et en rougissant; le père a eu autrefois des contrariétés, et l'eau-de-vie le console trop.

— C'est ce qu'on m'avait dit, répliqua le marinier avec une sorte de compassion; mais voici la première fois que je le rencontre. — Pauvre vieux! il est durement puni! — Ses mains tremblent comme la feuille du *bouilleau* (1)! — Regardez-moi cela, mes jeunes gars, et tâchez de comprendre que le vin est la vraie boisson de l'homme : tout au plus il le met à bas pour une heure, tandis que le cognac l'extermine sans rémission.

Puis, se retournant vers le père d'André, et lui montrant un tabouret appuyé au mur, il ajouta :

(1) Bouleau.

— Allons, maître Jacques, encore un coup d'aviron; et vous autres, les enfans, faites place! respect au chagrin!

Le vieillard réussit à gagner le tabouret et à s'asseoir, avec l'aide d'André, qui essaya alors de savoir ce qui avait pu le décider à quitter Saint-George, où il habitait. Parmi beaucoup de divagations, il crut comprendre que son père avait reçu une lettre qui les appelait tous deux à Nantes pour une affaire importante, et qu'il était venu le rejoindre à Chalonnes, afin de descendre la Loire sur son bateau. Quant à la nature de l'affaire, maître Jacques refusa de s'expliquer. Il conservait dans son ivresse un certain empire sur lui-même dont son fils avait toujours été frappé; on eût dit qu'une volonté fixe et souveraine, aussi inséparable de son être que l'instinct de conservation, gardait toujours les portes de son ame. Souvent le mot qui allait sortir de ses lèvres s'arrêtait subitement, retenu par une prudence qui survivait à tout le reste, et il se réfugiait alors dans un silence obstiné. Le jeune marinier connaissait trop bien ses habitudes pour persister dans des tentatives inutiles. Dès qu'il le vit décidé à se taire, il cessa ses questions et ne songea qu'à regagner la *charreyonne*. Ses deux matelots partirent d'avance en emmenant maître Jacques, tandis qu'il prenait congé d'Entine et de son oncle.

— Il faut que je parte demain matin avant le jour, leur dit-il; les glaces sont en amont, à la première douceur du temps tout peut démarrer, et alors gare la débâcle! J'ai hâte d'être paré à Nantes avec mon chargement.

— Et moi avec mon *futreau* et ma nièce, répliqua Méru gaiement; car c'est bien entendu, mon gars, que nous naviguerons de conserve?

— Je l'espère, patron, puisque c'est le moyen de gagner votre amitié; — vous vous rappelez que vous l'avez dit?

— Et je ne reprends pas ma parole! répliqua Méru; oui, oui, c'est à cette heure que nous allons te connaître à fond! Veille à ta barque, François conduira la mienne, et, en arrivant à Nantes, on saura ce que vaut chacun.

André serra la main du vieux marinier; puis il prit congé d'Entine en l'embrassant, selon l'usage, sur les deux joues, et lui dit adieu avec émotion.

— Si vous étiez vraiment décidé à nous suivre, dit la jeune fille malicieusement, vous diriez seulement : Au revoir!

— Au revoir donc! répliqua André, et priez la Vierge à mon intention.

Il regagna sa *charreyonne*, tandis que Méru restait à l'auberge où il devait passer la nuit ainsi que sa nièce; ses mariniers retournèrent seuls au *futreau* avec François.

Ce dernier sentait au cœur une rage jalouse. L'espèce de défaite

qu'il venait de subir, les railleries de Lézin, et par-dessus tout la préférence trop visible de sa cousine pour André, avaient envenimé sa plaie. Dans l'état de ses sentimens, il n'eût pu lui-même décider si sa haine contre celui-ci l'emportait sur son amour pour celle-là; mais haine et amour aboutissaient à une seule volonté, celle de se débarrasser à tout prix du jeune patron! Trop prudent pour en venir à une attaque ouverte, il cherchait quelque moyen de lui nuire sans se compromettre. Il s'était couché près de ses compagnons sous la cabane du *futreau;* mais, tandis que les deux mariniers ronflaient à ses côtés, il continuait à s'agiter sur sa paillasse de mousse.

La lutte qui devait s'ouvrir le lendemain entre lui et André ajoutait encore à son inquiétude irritée. Ses premières années s'étaient passées à Nantes, dans la demi-oisiveté du moulin, sans autre occupation que de repiquer la meule, de lever les vannes et de jouer de la musette, selon l'habitude des meuniers du pays; plus tard, une brouillerie avec sa mère l'avait forcé à rejoindre son oncle, et il s'était fait marinier, mais sans avoir jamais pu acquérir dans son nouveau métier beaucoup d'expérience ni d'adresse. Aussi prévoyait-il que la comparaison proposée par le père Méru tournerait encore à sa honte et assurerait, selon toute apparence, le mariage d'Entine et du jeune patron. Tout à coup il se redressa comme frappé d'une lumière subite, réfléchit un instant, puis, se laissant glisser hors de la cabane, il gagna avec précaution l'arrière du *futreau* et regarda autour de lui.

Tout dormait dans la *charreyonne* câblée un peu plus bas. La nuit était sombre, et la Loire roulait ses eaux avec un murmure profond. Sûr de ne pouvoir être aperçu, François passa dans le bachot, qu'il détacha, et, coupant de biais le courant, il gagna le chenal. Il le suivit quelque temps sans que le regard le plus attentif eût pu soupçonner ses intentions. Ce fut seulement lorsque le fil de l'eau l'eut amené entre les deux grandes îles du *Désert* et de l'*Orfraie* qu'il ralentit la marche de la barque.

Le lit du fleuve qu'embarrassaient des atterrissemens favorisés par les deux îles formait en cet endroit de nombreuses sinuosités, et le déplacement continuel des sables mouvans faisait regarder à bon droit ce passage comme un des plus difficiles d'Angers à Nantes. Aussi l'administration du balisage y apportait-elle une attention toute particulière. Par ses soins, de longues branches de saule, piquées dans le sable et déplacées à chaque changement du chenal, montraient aux barges l'écueil en dessinant sur les eaux la direction à suivre. François alla de l'une à l'autre, les arracha adroitement et les replaça de manière à indiquer la route par-dessus les atterrissemens. Il avait calculé que, le lendemain, André partirait le premier et qu'en consultant ces fausses indications, la *charreyonne,* lourdement chargée, ne pouvait

manquer de s'échouer. Outre qu'il s'assurait par ce moyen une victoire facile sur son rival, il l'exposait à perdre sa barge, que les eaux pouvaient démolir sur les sables, et le rejetait ainsi parmi les mariniers à gages auxquels, selon toute apparence, Méru ne voudrait point accorder la main de sa nièce. Lui-même, tout en achevant de préparer ce piége infâme, étudia la passe, afin de la franchir sans danger, et, son œuvre achevée, il regagna le *futreau* avec de grands efforts.

Pour l'atteindre, il fallait passer près de la *charreyonne* placée en aval de la barque de Méru; mais, au moment où il la côtoyait, une tête se dressa à l'avant. — François effrayé s'arrêta et retint son bachot dans l'ombre. — La tête qu'il avait aperçue restait penchée sur les eaux dans une intention qu'il ne pouvait comprendre. Au premier instant, il lui sembla que c'était André qui se préparait à démarrer; mais il vit bientôt le veilleur nocturne se redresser, et à la hauteur de la taille il reconnut maître Jacques.

Celui-ci avait ôté sa veste malgré le froid, et tenait une gaffe à la main. François le vit passer le long du plat-bord et rentrer silencieusement dans la cabane. Il se hâta de doubler la *charreyonne* et d'accoster la barque de son oncle, où il retrouva les mariniers endormis. Certain alors que son absence n'avait point été remarquée, il regagna en rampant sa paillasse et attendit plus tranquillement le lendemain.

A peine la première aube blanchissait-elle les horizons embrumés du fleuve que ses compagnons l'éveillèrent. Tout était déjà en mouvement dans le bateau d'André, qui, chargé jusqu'à la dernière ligne de flottaison, commençait à se mouvoir lourdement. Le jeune patron donnait les ordres et mettait la main à tout avec cette patience vigoureuse qui est la première vertu du marinier de Loire. L'appareillage se fit lentement, mais sans aucune fausse évolution, et le bateau prit le fil de l'eau avec une sorte de sûreté nonchalante.

— Bien manœuvré, mon gars! cria tout à coup une voix de la rive.

André se retourna et reconnut dans le brouillard du matin l'oncle Méru avec sa nièce, chaussée de fins sabots et enveloppée dans sa cape de drap marron bordée de velours noir. Il les salua en levant son petit chapeau ciré.

— *L'Espérance* vous demande excuse de prendre les devans, dit-il avec gaieté, mais elle a trop de clous à ses semelles pour marcher vite.

— Va, va, fiot, répliqua le vieux marinier, qui lui fit un signe d'adieu, *le Drapeau-Blanc* saura bien vous rejoindre.

Et il s'avança vers le *futreau* en pressant la jeune fille de s'embarquer; mais celle-ci tenait à laisser au jeune patron son avantage. Au moment où elle se préparait à rejoindre le bateau, un souvenir parut l'arrêter.

— Ah! sainte Vierge! s'écria-t-elle, gageons, mon oncle, que vous avez oublié de parler à M. le curé pour le tableau que vous devez lui rapporter de Nantes!

— J'ai la lettre qu'il écrit au peintre dans mon portefeuille, répondit Méru; vite, embarque, fillette.

— Et la commande de conserves pour M. le maire? continua Entine sans bouger.

— Il y a renoncé, répliqua le patron; mais arrive donc, te dis-je.

— Vous n'avez toujours pas pris congé de votre compère Bavot.

Le vieux patron frappa du pied.

— Au diable les Bavots et les bavards! s'écria-t-il; veux-tu nous retenir ici jusqu'à la débâcle? Voyons, mille dieux! embarqueras-tu? ou je dérape.

— On y va, on y va! dit la jeune fille, qui ne parut nullement effrayée de la menace de Méru; c'était pour vous que je parlais, mon oncle. Tout est fini dès que vous ne tenez plus aux Bavots ni à leur petit vin blanc.

Le marinier, chez qui ce dernier souvenir réveilla un regret involontaire, répondit par une malédiction nautique à faire frissonner tous les saints du paradis.

— Finiras-tu, méchante langue! s'écria-t-il; je te dis que, si nous tardons davantage, nous n'arriverons pas ce soir à la Meilleraie. Regarde la *charreyonne;* la voilà déjà dans l'*engoulevent.*

La jeune fille tourna les yeux vers le point indiqué, et aperçut en effet le bateau d'André qui allait atteindre l'entre-deux des îles. Elle pensa qu'elle lui avait ménagé une avance suffisante, et, après quelques nouveaux retards indispensables pour trouver son panier de voyage, rattacher sa mante et prendre congé de l'hôtesse du *Grand-Turc* qui venait d'arriver, elle se décida à franchir la planche qui réunissait le *futreau* à la rive. Les mariniers détachèrent alors les amarres; le bateau, qui était sur lest, obéit aux premières poussées; il tourna rapidement sur lui-même, et se trouva bientôt dans le lit du fleuve comme la *charreyonne* qu'on apercevait à travers la brume.

Les deux barques avaient hissé leurs voiles et suivaient le courant, mais dans des conditions singulièrement inégales : l'une, pesamment chargée, se traînait avec peine et était retardée par la lenteur de ses mouvemens chaque fois qu'il fallait contourner les mille atterrissemens au travers desquels serpentait le chenal; l'autre, complétement vide, courait légèrement sur les eaux, et obéissait sur-le-champ à toutes les sollicitations de l'énorme pale qui lui servait de gouvernail. Aussi la distance s'amoindrissait-elle d'instans en instans entre les deux bateaux. Déjà celui d'André était assez près pour qu'on pût dis-

tinguer les mariniers qui aidaient à sa marche en poussant de fond avec leurs perches ferrées, et le jeune patron qui veillait à la barre et s'appliquait à raccourcir les circuits autant qu'il le pouvait. Méru le montra à son neveu, qui, selon sa promesse, conduisait le *futreau*.

— Regarde-moi comme ce grand gars-là gouverne serré, dit-il avec une sorte d'admiration; un poisson n'est pas plus maître de sa queue qu'il ne l'est de sa pale. Voyons, Fanfan, tâche de ne pas faire plus mal que lui; il y va de ta gloire de marinier. Tu as quinte et quatorze, ne va pas perdre la partie faute du point.

Le jeune batelier ne répondit que par un mouvement de tête. On allait s'engager entre les îles du *Désert* et de *l'Orfraie;* c'était là que la question devait se décider. Ses yeux restèrent fixés sur la *charreyonne*, qui marchait toujours en avant, à une distance que ses mariniers maintenaient à force de courage, et son patron à force d'habileté, mais qui permettait d'entendre les paroles et de distinguer jusqu'à l'expression des visages.

On allait atteindre la première pointe, quand maître Jacques parut près de son fils. Il avait perdu une partie de cette lividité que l'ivresse lui donnait la veille, et dans son œil brillait un vague reflet d'intelligence. Il regarda quelques instans la barque qui descendait lentement le courant, puis les eaux grossies bouillonnant sur les grèves et les saules étincelant de givre. Une légère rougeur monta à ses joues; ses narines se gonflèrent comme s'il eût voulu aspirer l'air de la Loire.

— Je reconnais l'endroit, murmura-t-il; j'ai passé ici voilà trente ans... Je conduisais un grand bateau... je n'avais que vingt-cinq ans;... mais alors l'eau était plus belle, et les oiseaux chantaient dans les arbres.

— Maître Jacques a donc été patron sur Loire? demanda un des mariniers.

— Oui, répliqua le vieillard avec une tristesse pensive; c'étaient les bonnes années... Ni glaces ni graviers ne pouvaient m'arrêter... Mon bateau m'obéissait comme l'âne obéit à la meunière.

Le marinier haussa les épaules en ricanant.

— Eh bien! voyez le changement, dit-il; à cette heure m'est avis, maître Jacques, que vous seriez moins embarrassé de conduire un âne qu'une barque.

Jacques releva la tête; une flamme s'alluma dans ses yeux.

— Qui t'a dit cela? s'écria-t-il. Ah! tu crois que j'ai oublié le métier? Par mon ame! nous allons voir. — Tiens ma carmagnole, et toi, André, pousse de fond, c'est moi qui gouverne.

Il avait ôté sa veste, et mit la main sur la barre de la pale; mais son fils ne parut point disposé à la céder.

— Laissez, laissez, mon père, dit-il le regard fixé sur le courant; la passe est malaisée, et il faut avoir la vue claire.

— C'est bon, on ouvrira l'œil, répondit Jacques avec impatience.

— Attendez, reprit le jeune homme, vous prendrez le gouvernail quand nous aurons doublé les îles.

— Et que le bateau se gouvernera tout seul, acheva ironiquement le marinier qui avait mis en doute l'habileté du vieillard.

Celui-ci se redressa; le sang lui était monté au visage.

— As-tu entendu? répéta-t-il à André.

— Un moment! dit le jeune patron.

— Place à ton père! cria maître Jacques, qui l'écarta d'un geste violent, et, s'emparant de la barre, imprima brusquement à la barge une autre direction.

André voulut l'arrêter; mais le vieillard ne parut rien entendre. Tout son être avait subi une sorte de transfiguration. Le corps droit, la tête rejetée en arrière, un pied fortement arc-bouté au plat bord, et les deux mains appuyées au gouvernail, il avait pris une telle expression d'assurance et de commandement, que le jeune homme en demeura stupéfait. Son regard atone, habituellement perdu dans les vapeurs de l'ivresse, avait maintenant une acuité concentrée. Attaché sur le fleuve, il semblait en percer le voile et lire jusqu'au fond. Après avoir étudié quelques minutes le bouillonnement des eaux, il inclina de nouveau plus fortement. Les bateliers poussèrent un grand cri.

— Nous quittons le chenal! répétèrent toutes les voix; voyez, la barge navigue à travers les balises.

— La barre dessous, mon père, ou nous engravons, ajouta André; à droite! à droite!

— Évitez à droite! dit Jacques d'une voix forte sans prendre garde aux avertissemens de son fils.

La barque venait, en effet, d'effleurer de ce côté une grève submergée. Les mariniers surpris se regardèrent.

— Que Dieu nous aide! Les balises ont donc menti? s'écria le jeune patron, qui se pencha vers le fleuve pour mieux voir.

— La balise reste, et le sable marche, fit observer Jacques; de mon temps, on n'écrivait pas la route du marinier avec des branches de saule, nous savions la lire sur les eaux. A gauche, maintenant; évitez à gauche! Ne voyez-vous point l'eau qui tournoie et l'écume qui marque la barre de sable? Ces signes-là ne sont pas de la main des hommes, ils ne trompent jamais.

Les bateliers obéirent cette fois, et leurs perches éloignèrent le bateau de l'atterrissement indiqué. Le vieillard continua à gouverner ainsi en traversant vingt fois la ligne du balisage, sans autre guide que l'aspect des courans. Ses compagnons, frappés de surprise, le regardaient en silence et exécutaient à l'instant ses moindres ordres. Ils atteignirent enfin l'orée du passage, à l'extrémité des deux îles, et en-

traient dans le grand lit de la Loire, quand des cris d'appel partis du *futreau* leur firent retourner la tête.

Lorsque Méru avait vu l'étrange manœuvre de maître Jacques, qui abandonnait la voie tracée pour se jeter dans les *plates eaux*, il était monté sur son banc, et l'avait quelque temps suivi des yeux sans pouvoir comprendre. Les mariniers, appuyés sur leurs perches ferrées, se demandaient également dans quelle intention il allait ainsi au-devant du danger; mais le plus étonné et le plus saisi de tous avait été François, qui crut sa ruse découverte. A part les peines sévères dont les règlemens de navigation la punissaient, il savait de quelle honte elle devait le couvrir aux yeux de toute la *marine* de Loire, et quelle serait particulièrement l'indignation de l'oncle Méru, s'il en était jamais instruit. Ces considérations, auxquelles il ne s'était point arrêté tant qu'il avait cru son secret assuré, l'assaillirent à la fois lorsqu'il eut peur d'être trahi. Pâle et tremblant, il laissa la barre à un des mariniers, et courut à l'avant du *futreau* pour mieux suivre l'audacieuse navigation de la *charreyonne*, ne sachant plus s'il devait souhaiter sa réussite ou sa perte. Pendant ce temps, le marinier qui était à la pale continuait à diriger le *futreau* dans le chenal dessiné par les fausses balises. Tout à coup un choc souleva la proue; on entendit le déchirement des cailloux qui froissaient la carène, et l'eau jaillit à l'intérieur entre les bordages forcés; la barge était engravée.

Sans présenter de sérieux périls pour l'équipage, la situation était embarrassante. Le fleuve, plus resserré dans cet endroit, courait rapidement et portait toujours le *futreau* en avant sur les sables; la barge commençait même à présenter le travers, et il était à craindre que, dans cet état, elle ne pût supporter long-temps la violence des eaux. Les premières tentatives des mariniers pour la dégager furent sans succès; il fallut se décider à réclamer le secours d'André et de son équipage.

Au premier appel, le jeune patron comprit ce qui était arrivé et se hâta de rejoindre Méru dans son canot. On venait d'abattre la voile du *futreau*, qui, délivré de l'action du vent, s'était arrêté. Le jeune homme aida à boucher les voies d'eau, lia à des cordes les mâts, les planches, les avirons qu'il jeta dans le fleuve pour alléger la barge; puis, poussant de fond avec ses gens, il réussit, après de longs efforts, à lui faire franchir la grève et à la replacer dans le chenal. Lui-même la pilota ensuite comme il l'avait vu faire à son père, et l'amena bord à bord de son bateau, où il rentra.

Méru, un peu humilié de l'aide qu'il avait dû accepter, le remercia brièvement et s'occupa de repêcher ses épares pour mettre à la voile, tandis que la *charreyonne* levait le grappin et continuait sa route.

La manière dont maître Jacques venait de faire ses preuves lui avait

conquis l'entière confiance d'André; aussi, tout en reprenant la barre, réclama-t-il modestement les leçons du vieillard. Ce dernier lui apprit à reconnaître la profondeur du lit et l'approche des grèves cachées à la couleur des eaux ou à leurs bouillonnemens. Grace à ces avertissemens, André put s'écarter, de loin en loin, du chenal balisé, biaiser les bas-fonds et couper partout au plus court. Son père semblait avoir une carte de la Loire gravée aux plis les plus profonds de son cerveau; il savait au juste le volume d'eau de chaque passe selon la saison, disait la vitesse des courans, connaissait les meilleures gares en cas de débâcle, nommait les moindres hameaux sur les deux rives. Les mariniers étaient émerveillés; mais André se montrait le plus surpris de tous. Peu instruit de ce qui concernait sa famille, il avait su à peine jusqu'alors que son père eût autrefois fait partie de la *marine* de la Loire. Il voulut l'interroger sur ce passé qu'il ignorait; mais l'animation de maître Jacques était déjà tombée : il s'était assis au fond du bateau, les bras croisés, la tête basse, et ne répondait que par monosyllabes comme un homme à demi endormi. Cependant, lorsque son fils lui demanda ce qui avait pu le faire renoncer à un métier qu'il connaissait si bien, il parut se réveiller en sursaut; son regard se promena sur ceux qui l'entouraient avec une sorte d'égarement effrayé; ses lèvres s'entr'ouvrirent et s'agitèrent, mais la réponse expira inarticulée; sa tête retomba sur sa poitrine, et André comprit qu'il ne devait point pousser l'interrogatoire plus loin.

II.

Les deux bateaux arrivèrent à la Meilleraie assez tard dans la soirée et se câblèrent à la file l'un de l'autre. Grace à Entine, le dépit causé à Méru par la mésaventure de son *futreau* avait été de courte durée. Lorsque André le retrouva à l'auberge, tout nuage avait disparu de son front. Le jeune homme ne fit aucune allusion à ce qui s'était passé, et le vieux patron, qui apprécia sa discrétion, lui paya en bonne amitié ce qu'il eût trouvé dur de lui payer en reconnaissance.

Quelques autres barques se trouvaient déjà amarrées à la Meilleraie; les équipages, qui étaient de connaissance, se réunirent pour faire ensemble le repas du soir. Maître Jacques resta seul dans la *charreyonne*, soupant, selon son habitude, de quelques croûtes de pain noir trempées dans l'eau-de-vie qu'il se fit apporter.

Méru avait trouvé à l'auberge le bonhomme Soriel, doyen des mariniers, que, dans une ancienne affaire, je ne sais quel avocat nantais, qui voulait faire preuve de littérature, avait surnommé le *Nestor de la Loire*. Ses compagnons avaient pris la réminiscence homérique de l'homme de loi pour un sobriquet physiognomonique, et l'avaient mo-

difié sans y penser en l'appelant trivialement le père *Nez-Tort*. Le vieux patron ne naviguait plus depuis long-temps, et c'était par hasard qu'il conduisait alors à Orléans le bateau d'un de ses petits-fils qu'empêchait la maladie.

Méru et lui s'étaient connus pendant la guerre de Vendée, et tous deux se rappelèrent que leur dernière rencontre avait eu lieu à l'endroit même où ils se trouvaient dans ce moment.

— Te rappelles-tu, mon pauvre enfant? dit Soriel, qui, en sa qualité de nonagénaire, donnait ce nom à tous ceux qui n'avaient pas son âge. C'était le jour de la dispersion de la grande armée. Te rappelles-tu tous ces malheureux entassés sur le bord et criant à Dieu et aux hommes de les passer de l'autre côté? Ils étaient bien quarante mille; et il y avait huit barques pour tous!

— Oui, répondit Méru; aussi fallait-il voir les femmes courir quand nos bateaux approchaient : — C'est pour mon mari blessé, pour mon père, pour mon fils, pour un pauvre jeune homme! Les chères créatures ne demandaient jamais pour elles.

— Ah! ce fut un grand jour, reprit Soriel; je n'y pense jamais, vois-tu, mon enfant, sans avoir un tremblement dans la moelle des os. C'est alors que j'ai vu M. de Bonchamp qui s'en allait mourir. Le saint homme était si faible, qu'on ne l'entendait quasiment plus parler. Aussi il faisait toujours signe au prêtre qui se tenait près de lui de s'approcher pour entendre, et quand les autres demandaient ce qu'il avait dit, le prêtre répétait toujours la même chose : — Ne tuez pas les prisonniers.

— Les *bleus* tuaient bien pourtant les nôtres, fit observer Méru avec rancune.

— Comme nous les leurs, répliqua le vieillard. Dans ce temps-là, personne ne faisait cas de la vie d'un autre homme, et c'était grand miracle qu'on fît cas de la sienne, car Dieu sait que de peine pour la garder! Quand on l'avait sauvée de la guillotine ou du plomb, il fallait la sauver de la faim, et ce n'était pas petite chose. Pour nous-mêmes, la Loire était devenue un champ de bataille : ici, les canonnières qui nous envoyaient des boulets sous prétexte que nous servions les *blancs;* là, les royalistes qui nous canardaient de derrière les saulaies sous prétexte que nous portions des vivres aux *bleus*. Aussi ne voyait-on plus de barques sur la rivière, et les mariniers demandaient l'aumône, à moins d'aller s'engager à Carrier.

— Pour devenir *noyeurs!* s'écria Méru. Oui, oui, je sais qu'il y en a eu dans la *marine* qui ont fait de la Loire un cimetière; mais, aussi vrai que j'ai été baptisé, si j'en rencontrais jamais un, j'irais revenger sur lui, de ma main, les innocens qu'il a fait mourir.

— Tu n'en rencontreras plus, objecta Soriel, vu que nous autres,

les bons mariniers, nous les avons condamnés autrefois à débarquer, et qu'aucun d'eux n'aurait osé reparaître sur les barges sous peine, comme ils le disaient dans le temps, d'aller habiter le château d'Au (1); mais pas moins ç'a été une dure angoisse pour tout le monde, et le mieux à cette heure est de n'y guère penser.

Le patron du *Drapeau-Blanc* ne put en tomber d'accord. Il avait traversé la terrible lutte de 93 dans toute la force et tout l'entrain de la jeunesse, de sorte que cette épreuve se confondait pour lui avec l'époque à laquelle il avait dû la subir. Il se rappelait en outre sa résolution dans la bataille, son courage pendant la retraite, sa présence d'esprit devant les municipaux qui voulaient l'arrêter, son contentement lorsqu'il repassa le seuil de sa mère sans blessures et la cocarde blanche cousue dans la doublure de son habit. Le souvenir de chaque misère se liait ainsi au souvenir d'une réussite ou d'une joie; ces quelques mois de souffrance n'avaient fait, pour ainsi dire, que lui constater ce qu'il pouvait et ce qu'il valait. Aussi en parlait-il avec une chaleur qui, à son insu, était surtout l'expression d'un orgueil satisfait.

Comme les mariniers s'intéressaient médiocrement à ce débat, ils quittèrent la table l'un après l'autre, et André lui-même, voyant qu'Entine avait disparu, se décida à retourner au bateau. Lorsqu'il y arriva, maître Jacques dormait déjà dans la cabane avec le reste de l'équipage de la *charreyonne*.

Le jeune patron, qui avait le sang en mouvement et la tête en feu, ne voulut pas encore les rejoindre. Il s'enveloppa dans sa cape de peau de chèvre et se mit à se promener sur le *prélart* (2) de toile goudronnée qui recouvrait le chargement en guise de pont.

Le froid était alors moins vif et la nuit plus sombre. A peine si quelques étoiles rayaient l'obscurité d'une pâle lueur. La bruine faisait pleurer les saulaies et rampait sur la Loire, qui miroitait çà et là sous la clarté stellaire. Il sembla à André que les eaux avaient grossi et faisaient entendre par instans un léger cliquetis; mais il y prit à peine garde : son esprit était occupé ailleurs.

Les derniers jours passés en vue ou près de la nièce de Méru avaient ravivé chez lui un amour déjà ancien et réveillé l'impatience de savoir ce qu'il pouvait espérer. Bien que les occasions de rencontrer Entine eussent été fréquentes, que la bonne volonté de la jeune fille à son égard parût visible, et qu'il se fût accoutumé à la pensée qu'il ne trouverait de ce côté aucun obstacle, il ne s'était point encore expliqué. Le

(1) Nom d'un château bâti aux bords de la Loire. Quand les prisonniers étaient embarqués sur les bateaux à soupapes et qu'ils demandaient où on voulait les conduire, les noyeurs répondaient par un horrible jeu de mots : Au château d'Au!

(2) On donne le nom de *prélart*, dans la marine, à la bâche de toile goudronnée qui sert à recouvrir les écoutilles ou les marchandises.

moment lui semblait venu; restait à trouver la circonstance favorable et le moyen d'entrer en matière! Or, outre l'embarras, il éprouvait cette espèce d'angoisse qui précède toutes les résolutions suprêmes. Il s'agissait d'un engagement auquel se rattachait sa vie entière; de lui allait dépendre son repos ou son trouble, sa peine ou son bonheur; aussi désirait-il et craignait-il en même temps l'entretien qui devait tout décider.

Appuyé au mât du bateau, les bras croisés sur la poitrine et les regards errans, il revenait pour la centième fois aux mêmes doutes sans les avoir résolus, lorsqu'un léger frôlement lui fit retourner la tête. Quelqu'un sortait de la cabane du *futreau* et s'avançait vers la *charreyonne,* qu'il fallait traverser pour atteindre la rive. A la gracieuse légèreté de la démarche, André reconnut, malgré l'obscurité, la nièce de Méru. Elle franchissait les bancs de la barque avec une précaution un peu craintive, et allait mettre le pied sur le second bateau, quand un mouvement du patron lui fit pousser un faible cri.

— Que craignez-vous, Entine? dit d'une voix très douce le jeune homme, qui fit un pas vers elle. Ne me reconnaissez-vous point?

Bien que l'accent eût dû rassurer la jeune fille, elle parut se troubler davantage, recula et répondit précipitamment, comme si sa présence dans la barque à une pareille heure avait besoin d'excuse, qu'elle venait de prendre son panier de voyage oublié dans la cabane du *futreau.*

— Avez-vous peur qu'on ne vous accuse d'être venue pour me rencontrer? demanda André avec un sourire affectueux.

— Jésus! ce serait me faire grand tort! répliqua-t-elle, car je vous croyais encore à l'auberge avec mon oncle.

— Quand vous êtes partie, je n'avais plus de raison pour rester, répondit le jeune patron; mais, puisque je vous trouve ici, c'est le bon Dieu qui m'a ramené.

— Cela se peut, mon maître, dit Entine, qui, malgré son trouble, ne pouvait renoncer à une raillerie; mais, comme d'habitude il n'envoie pas des mariniers aux jeunes filles en guise d'anges gardiens, ceux qui nous trouveraient causant à cette heure pourraient croire que vous êtes venu d'une autre part.

— Et de laquelle donc?

— De celle du diable!

— Eh bien! ce serait une menterie! s'écria André en souriant malgré lui, car je viens... je viens de la mienne!

— Vous voyez, c'est presque la même chose, interrompit plaisamment la jeune fille. Allons, André, laissez-moi passer; les gens du bateau peuvent revenir avec mon oncle, et ce serait pour moi une grande honte.

— Non, dit le marinier, qui s'avança vers elle et la força à reculer vers l'extrémité du *futreau;* non, Entine, vous ne partirez pas ainsi sans m'avoir écouté. Tout à l'heure encore je me demandais comment je pourrais trouver une occasion : puisque mon saint patron me l'a donnée, je ne vous laisserai point aller sans vous avoir dit ce qui me point le cœur.

— C'est inutile! interrompit la jeune fille malicieusement; je ne connais de recette que pour les engelures, maître André. Allez voir plutôt la Mérode de Chalonnes; elle sait des paroles qui guérissent comme baume.

— Vous seule pouvez prononcer celles qui me soulageront, dit le jeune homme avec une tristesse tendre; ne faites pas semblant de mal comprendre, Entine; ne jouez pas avec ma peine comme le chat avec l'oiseau qu'il tient sous ses griffes. J'ai tant peur de vous déplaire, que devant vous je suis toujours interdit. Aussi vous pouvez vous amuser de moi sans que je trouve à vous répondre; mais ce n'est pas d'un brave courage, et vous ne voudriez pas abuser de votre esprit contre un garçon qui trouverait plus facile de vous donner son sang goutte à goutte que de vous demander si vous voulez de son amitié.

L'accent était si ému et si loyal, que la jeune fille en parut attendrie. Par un mouvement tellement prompt qu'il paraissait involontaire, elle saisit le bras du jeune marinier et prononça son nom presque en pleurant. André l'attira vers lui avec une exclamation de joie et allait renouveler sa question. Elle tressaillit tout à coup, lui imposa silence de la main, et se retourna vers la *charreyonne.*

— Qu'y a-t-il? demanda le jeune homme.

— J'ai cru... qu'on nous écoutait! murmura Entine.

— Où donc?

— Là, dans votre bateau,... j'ai entendu marcher,... et il m'a semblé qu'une ombre passait!...

André monta sur le bordage pour mieux voir. La *charreyonne* était silencieuse, la rive déserte et les fenêtres de l'auberge éclairées. Il s'efforça de rassurer la jeune fille en lui rappelant que tous ses gens dormaient, que ceux du *futreau* étaient toujours attablés avec son oncle et le père Soriel, et qu'ils n'avaient par conséquent rien à craindre. Puis, enhardi par le silence d'Entine, il lui parla plus librement de son amour, lui fit connaître ses projets et ses espérances. La jeune fille, qui luttait évidemment entre l'inquiétude et l'attendrissement, s'était assise sur le dernier banc, la tête baissée, tandis qu'André, penché vers elle, la pressait de répondre.

— Au nom des saints! Entine, dit-il après avoir épuisé tous les témoignages d'amour, dites un mot, un seul mot qui m'ôte de souci. Je

ne demande rien à votre honte; si vous pouviez voir au fond de moi, vous sauriez que je vous parle comme au prêtre qui a reçu ma première confession.

La jeune fille releva la tête; son visage avait une expression sérieuse que le marinier ne lui avait jamais vue; elle arrêta sur lui un regard direct et ému.

— Je vous crois, André, dit-elle d'un accent très tendre. Je sais que vous êtes un homme de bonne renommée et de bon cœur, qui ne se plairait pas à tromper une pauvre créature dont le père et la mère sont sous le linceul; aussi je ne vous répondrai point par des feintises, comme on le fait d'habitude avec les jeunes gens. Depuis que je vous connais, je n'ai vu en vous que grand courage et belle honnêteté, je vous estime plus que pas un de ceux de votre âge, et je n'aurai pas besoin de beaucoup m'encourager pour vous montrer une bonne amitié; mais auparavant il faut que l'oncle m'en ait baillé la permission. Orpheline comme je suis, je n'ai point d'autre maître, et je veux lui obéir en tout. Faites donc que votre volonté soit sa volonté, et je puis vous promettre, mon André, que ce sera bien vite la mienne.

— A la bonne heure! s'écria la voix d'un tiers.

Et l'oncle Méru, qui s'était approché sans bruit sur le prélart de la *charreyonne,* franchit brusquement le bordage du bateau. Il était suivi du père Soriel et de François, qui se tenait un peu en arrière, l'air penaud et sournois.

Les deux jeunes gens, surpris, avaient fait un mouvement de frayeur. Méru arriva jusqu'à sa nièce, à laquelle il prit la main.

— Tu viens de répondre là de braves paroles, dit-il avec émotion, et j'aurais voulu que toute la *marine* de la Loire pût les entendre. Embrasse-moi, tu es une honnête fille.

Entine lui sauta au cou.

— Seulement, ajouta le patron, il eût mieux valu les dire ailleurs qu'ici et à une autre heure; les tête-à-tête au clair de lune sont malsains.

André se hâta d'expliquer comment leur rencontre avait été toute fortuite.

— Alors c'est autre chose, reprit le père Soriel, et François a menti quand il est venu nous avertir que vous vous étiez donné rendez-vous dans le *futreau.*

— Ainsi, c'est lui que j'ai entendu là tout à l'heure, dit Entine vivement; que Dieu lui pardonne! Mais, puisqu'il me croyait en faute, il eût mieux valu m'avertir en bon parent, que de s'enfuir pour me dénoncer.

François baissa la tête sans répondre.

— Ne lui fais pas de reproches, dit Méru; le triste gars est assez puni de n'avoir pas été pris à gré.

— Et pour qu'il le soit davantage, il faut que tu donnes licence à la mignonne de suivre le courant de son cœur, reprit le vieux Soriel. Qu'est-ce que tu peux opposer à André, voyons?

— Rien, répliqua l'oncle d'Entine.

— Alors c'est dit, s'écria gaiement le vieillard; je m'invite à la noce, et je veux être garçon d'honneur.

Le patron du *Drapeau-Blanc* tendit la main à André, qui la saisit avec un transport de joie si vif, qu'il ne put que balbutier quelques mots de remerciement : l'émotion l'étouffait. La jeune fille, appuyée à l'épaule de son oncle, souriait et pleurait à la fois; le doyen des mariniers lui-même s'essuya les yeux avec le revers de sa main ridée.

— Allons, allons, en voilà assez, dit-il; ces idées de jeunesse vous remuent malgré qu'on en ait; le bois a beau vieillir, mon pauvre Méru, il reste toujours un peu de séve, et, si vous l'approchez du feu, il travaille. Mais voilà bientôt la minuit, m'est avis qu'on est assez d'accord pour remettre le reste à demain et s'aller coucher, d'autant que voici quelqu'un qui pourrait nous entendre.

— C'est mon père, fit observer André.

— Maître Jacques! répéta Méru; pardieu! nous l'avions oublié, mes braves gens. Pour que tu épouses Entine, c'est pas assez de mon congé, faut encore que tu aies celui de ton père.

— Je suis prêt à faire mon devoir, répondit André, qui s'approcha de l'arrière du bateau pour aller à la rencontre de son père, tandis que le vieux Soriel, prévoyant une explication de famille, s'écarta par discrétion et rejoignit François.

Cependant maître Jacques, sorti de la cabane, s'était avancé vers le mât de la *charreyonne*, avait quitté lentement sa veste et l'avait jetée sur un rouleau de cordage. Il prit ensuite une gaffe dont il examina le fer et demeura quelques instans immobile, comme s'il eût attendu un signal. Tout à coup le son d'une horloge se fit entendre, et les douze coups retentirent dans l'espace. Maître Jacques sembla les compter, puis marcha vers l'extrémité de la barque. Dans ce moment, André le rejoignait et l'appela; mais il ne parut rien entendre, continua sa route, passa devant Méru et alla se placer au bord du *futreau*. A la clarté des étoiles, alors plus brillantes, on pouvait distinguer son visage livide, ses lèvres entr'ouvertes, d'où ne semblait sortir aucun souffle, ses yeux immobiles, qui se tenaient fixés sur les eaux; on eût dit un cadavre sorti de sa tombe pour accomplir quelque œuvre surnaturelle. Entine, épouvantée, s'était rejetée, avec un cri étouffé, derrière son oncle, et André, qui les avait rejoints, regardait son père tout saisi.

— Que le ciel nous protége! dit-il enfin; son ame s'est réveillée sans avertir son corps. Je me souviens maintenant que, dans mon enfance, ma mère se levait souvent pour le suivre.

— C'est un *marcheur de nuit* (1), dit Méru avec une sorte de crainte mêlée de compassion; pauvre homme! quelque berger de Sologne lui aura jeté un sort.

— Voyez! voyez! que fait-il là? demanda la jeune fille en se pressant contre Méru.

Maître Jacques venait, en effet, de relever sa perche armée de fer et frappait dans les eaux avec rage. Courant d'une extrémité à l'autre de la barge, il avait l'air de guetter quelque objet invisible qu'il s'efforçait d'atteindre, et, à chaque coup, des mots entrecoupés s'échappaient de ses lèvres.

— Encore un.... Bien touché!.... Et ici.... et plus loin... Toujours, toujours des têtes!

— Entends-tu? demanda l'oncle d'Entine en prenant le bras d'André; que veut-il dire?

— Je ne sais, murmura le jeune homme, qui pâlit.

Méru fit signe à Soriel de s'approcher et lui fit voir maître Jacques. Le vieillard parut étonné, chercha à se rappeler un souvenir, puis fit un mouvement.

— C'est lui! murmura-t-il.

— Qui cela? demanda Méru.

— A fond! interrompit le *marcheur de nuit*, qui continuait à frapper les eaux, à fond les brigands!

— C'est cela! s'écria le vieillard, il rêve aux barges à soupapes, il croit travailler aux mariages de Carrier! Ah! je le reconnais; oui, oui, c'est Jacques le *noyeur!*

Cette terrible révélation fut accueillie par autant de cris qu'il y eut de personnes à l'entendre; mais, chez Entine et André, ce fut un cri de douloureuse surprise, chez Méru un cri de colère. Il s'élança vers maître Jacques qu'il saisit par le milieu du corps, et qu'il allait précipiter dans la Loire, si le vieux patron ne l'eût retenu.

— Laissez, laissez, père Soriel, s'écria-t-il en se débattant; j'ai juré que, le jour où je rencontrerais un de ces scélérats sur mon chemin, j'en délivrerais la *marine*.

Il voulut ressaisir le *marcheur de nuit*, que la violence de cette attaque venait de réveiller. André se jeta en avant et demanda grace pour son père. A cette voix, la fureur du marinier sembla se déplacer et se reporter tout entière sur le jeune homme.

(1) Nom que l'on donne, dans le pays, aux somnambules.

— Ah! tu le défends! s'écria-t-il; c'est juste, vous êtes de la même race; ce qu'il a fait, tu l'approuves, et tu le ferais à l'occasion : sang de loup ne peut mentir!

— Ne dites pas cela, maître Méru! interrompit doucement André; vous savez bien que je ne puis maintenant vous répondre, vu que celui qui m'a donné la vie est là et que Dieu m'ordonne de lui garder respect.

— Et t'ordonnait-il aussi de me voler mon amitié? reprit le patron; pourquoi m'as-tu caché de qui tu étais fils?

— Parce que je ne le savais pas moi-même.

Méru fit un geste d'incrédulité.

— Sur mon salut éternel je ne le savais pas! reprit le jeune homme avec énergie; celui que maître Soriel vient de reconnaître pourrait vous le dire.

— Oses-tu bien invoquer le témoignage du *noyeur!* s'écria le marinier.

— On prend ses témoins où ils sont et sans pouvoir les choisir, maître Méru, dit André à demi-voix.

— Possible! reprit le patron du *Drapeau-Blanc;* mais l'oncle qui est chargé d'une nièce mineure choisit son mari, pas vrai? Eh bien! plutôt que de donner la mienne au fils d'un bourreau de Carrier, vois-tu, je la conduirais une meulière au cou sur le pont de Pirmil, au-dessus de la grande arche, et je la jetterais la tête en avant dans la Loire.

Entine poussa un léger cri, et André voulut répondre; le patron ne lui en laissa pas le temps : il passa un bras autour de la taille de la jeune fille, et, sans plus attendre, l'entraîna vers l'auberge, où Soriel et François le suivirent.

Le jeune marinier étourdi s'assit au bord du bateau, la tête dans ses deux mains. Le passage du doute à la joie et de la joie au désespoir avait été si prompt, qu'il eut besoin de quelques instans pour se reconnaître. Cependant cette espèce de défaillance fut de courte durée; il en sortit par un vaillant effort de volonté, et, se rappelant son père, il regarda autour de lui; mais maître Jacques n'était déjà plus là. Aussitôt qu'il s'était trouvé seul, il avait remis silencieusement sa veste, était descendu à terre et avait pris à pied la route de Nantes.

Après l'avoir vainement cherché dans les barges et sur la rive, André regagna la *charreyonne*, pour y attendre le lendemain. Les cruelles surprises qu'il venait de traverser le tinrent long-temps éveillé; ce fut seulement vers la fin de la nuit que la fatigue l'emporta et qu'il s'endormit. Ses paupières se rouvrirent, frappées par les premières lueurs du jour qui perçaient les fentes de la cabane. Encore engourdi, il se

souleva sur son coude avec un soupir : tous les souvenirs de la nuit venaient de l'assaillir à son réveil, et il retrouvait avec eux sa douloureuse angoisse. Il n'en pouvait plus douter, tout était bien fini pour lui! car il connaissait assez Méru et Entine pour ne rien attendre de la désobéissance de l'une ni de la justice de l'autre. La jeune fille devait rester, jusqu'à la mort, soumise par esprit de famille, le patron implacable par esprit de parti. Ainsi ces espérances si long-temps couvées en secret, à si grand'peine écloses, et qu'il avait vues la veille prêtes à prendre leur volée, elles venaient de retomber à terre pour jamais, mortellement frappées!

Il ne voulut point s'arrêter à cette pensée, qui lui eût ôté tout courage, et se hâta de se lever pour faire les préparatifs de départ.

Le bateau de Méru les avait déjà achevés, et il l'aperçut qui glissait le long de la *charreyonne*, la voile hissée. Méru était à la barre; François, assis à l'avant, tenait sa musette, comme s'il se fût rendu à quelque aire neuve ou à quelque fête de paroisse. Il jeta en passant au jeune patron un regard en dessous où brillait l'insolence du triomphe. André n'y répondit pas. Son œil cherchait la jeune fille, qu'il ne put rencontrer. Sans doute, elle se tenait renfermée dans la cabane du *futreau*, afin d'éviter le déchirement de cette dernière entrevue. Le jeune patron sentit son cœur se serrer; mais il surmonta son émotion, et, ne voyant près de lui aucun des hommes de la *charreyonne*, il se rendit à l'auberge pour les avertir.

Au moment où il entra, tous les mariniers alors à la Meilleraie étaient réunis autour du père Soriel et parlaient vivement; à sa vue, la conversation s'arrêta; les yeux, qui s'étaient fixés sur lui, se détournèrent, et il se fit un vide dans le groupe, comme si l'on eût voulu lui laisser la place libre. André eut vaguement conscience que quelque résolution venait d'être prise à son égard, et le sang lui monta au visage; mais il ne se laissa point intimider. Cherchant ses matelots du regard, il les avertit que la *charreyonne* allait mettre à la voile. Les matelots détournèrent la tête sans répondre et demeurèrent à la même place; le jeune homme, étonné, répéta son avertissement, en leur ordonnant de le suivre; les mariniers, visiblement embarrassés, regardèrent le père Soriel. Celui-ci fit alors un pas vers le patron de *l'Espérance*, et, prenant la parole :

— Nous nous occupions de vous, André, dit-il sérieusement, et vous arrivez à propos.

Le jeune homme fut frappé de cette disparition du tutoiement, qui, parmi les mariniers de la Loire, est non-seulement une habitude, mais un symbole obligatoire de confraternité.

— Vous savez ce que la *marine* de Loire a décidé contre les *noyeurs?*

reprit le vieux patron, qui semblait chercher ses mots : tout vrai marinier a fait serment de les chasser des barges et de leur faire la guerre; ce serment-là, vous ne pouvez le tenir, puisque Jacques est votre père?...

— Eh bien? interrompit André, qu'irritait la lenteur du vieillard.

— Eh bien! reprit-il avec hésitation, ceux qui ne peuvent obéir aux lois de la confrérie de l'eau ne peuvent pas davantage en faire partie.

— C'est-à-dire alors, dit le jeune homme, dont le cœur battait avec force, que vous voulez m'empêcher de naviguer?

Soriel fit un geste négatif.

— Personne ne peut barrer la rivière à la *charreyonne*, répliqua-t-il; mais aucun frère de la *marine* de Loire ne doit désormais aider à la manœuvrer.

— Eh! parlez donc! s'écria André en frappant ses mains l'une contre l'autre, dites tout de suite que vous voulez vous débarrasser d'un patron à qui vous trouvez trop de courage et de bonne volonté, que vous embauchez son équipage pour qu'il reste en route, que vous vous servez du jugement de la *marine* contre maître Jacques pour couler mon bateau.

— Eh bien! non, foi d'homme! ce n'est pas ça! interrompit un marinier athlétique, au visage couleur de cuivre rouge; le doyen a voulu adoucir les choses, et il a tout entortillé : la vérité, je vais te la dire, moi! Nous autres, les mariniers de Loire, nous avons notre gloire, nous ne voulons point parmi nous de gens diffamés : on a chassé ton père, parce que c'était un gueux; toi, on te chasse, parce que tu es le fils de ton père.

Les mariniers approuvèrent l'interrupteur par un murmure. André, qui était devenu très pâle, promena autour de lui des regards étincelans.

— A la bonne heure! dit-il d'une voix que la colère faisait trembler, voilà ce qu'il fallait me répondre tout de suite. A cette heure, je vois que le noble corps des mariniers de Loire punit les pères sur les enfans. On peut bien, sans danger, être un fainéant comme Barral, un ivrogne comme Henriot, un flibustier comme Morel, un imbécile comme Ardouin; mais, pour être digne de rester parmi vous, il faut être au moins bâtard comme Gros-Jean.

Ces insultes nominatives adressées à chacun des bateliers présens excitèrent parmi eux une clameur furieuse; tous y répondirent par des injures ou des menaces, et Gros-Jean s'avança sur le jeune patron le poing levé. Le père Soriel se jeta entre eux et s'efforça de les apaiser; mais, pendant quelque temps, sa voix se perdit parmi les provocations. Acculé au mur, André défiait du regard tous ses adversaires, et une

lutte semblait inévitable, lorsqu'un son de trompe, qui s'éleva de la Loire, arriva jusqu'à l'auberge, lugubre et prolongé. Toutes les voix se turent comme par enchantement.

— Avez-vous entendu, vous autres? s'écria Soriel.

— C'est la trompe d'avertissement! répondirent les mariniers, qui se précipitèrent vers la porte et la fenêtre de l'auberge.

Une petite barque descendait rapidement, portant à la corne de sa mâture le pavillon bleu et jaune.

— Les glaces en rivière! les glaces en rivière! répètent les mariniers d'une seule voix.

Et, sans s'occuper davantage d'André, tous sortirent et coururent à leurs bateaux, qu'ils se hâtèrent de démarrer, et qui furent bientôt à la voile pour leur destination, où ils espéraient arriver avant la débâcle.

Mis dans l'impossibilité de les suivre par l'abandon de son équipage, le jeune patron regagna la *charreyonne,* et, après l'avoir garée de son mieux en l'entourant de perches, de planches et de matereaux, il vint s'accouder à la barre du gouvernail. Son bateau restait seul au port, désemparé, noir et immobile, tandis qu'il voyait, à des distances inégales, les voiles qui venaient de partir glisser sur le fleuve, et qu'au loin, dans la brume du matin, se dessinait encore la forme vague d'une barge d'où arrivaient affaiblis les sons d'une musette : c'était le *futreau* de maître Méru qui fuyait vers Nantes, emportant avec Entine toutes les espérances de sa vie.

III.

Pendant que l'espèce d'interdit jeté sur André par ses compagnons le retenait forcément à la Meilleraie, maître Jacques continuait sa route et arrivait à Nantes, où l'appelait la lettre mystérieuse qui l'avait décidé à quitter Saint-George.

C'était la première fois depuis plus de vingt ans qu'il revoyait cette ville, à laquelle se rattachaient pour lui de si sombres souvenirs. Il la traversa rapidement, se dirigea vers un faubourg bien connu, en atteignit l'extrémité, et aperçut enfin la maison qu'il cherchait.

Isolée et en avant de toutes les autres habitations, on l'eût prise pour une sentinelle perdue placée en observation sur la campagne. Un mur de clôture très élevé, dont le chaperon était hérissé de verre brisé, l'enveloppait de tous côtés, et ne laissait voir que le haut de la toiture. Lorsqu'il l'aperçut, maître Jacques ralentit le pas; le sang lui afflua au cœur. Cette maison solitaire, il l'avait visitée bien des fois aux jours funestes dont la mémoire l'obsédait dans son sommeil. Là demeurait alors le même homme qu'il allait encore y trouver maintenant : c'était

le dernier survivant de ce redoutable comité qui avait organisé la terreur dans l'ouest et fait de Nantes la veine par laquelle on avait saigné la Vendée. Jeté dans le tourbillon révolutionnaire à un âge où la passion enfièvre l'idée et où l'ignorance de la vie précipite toujours vers l'absolu, il s'était montré inflexible dans ce qu'il croyait la vérité, implacable dans les moyens de la faire triompher. Sombre et forte nature qui avait pris l'emportement de sa volonté pour des principes, il s'était d'abord, comme tant d'autres, faussé la conscience dans les exagérations de la parole; puis, entraîné à les réaliser dans l'action, il était tombé, de violence en violence, au plus profond de l'abîme. Le châtiment avait été terrible : repoussé de la société des hommes, il était condamné, depuis vingt-cinq ans, à rouler son passé, comme Ixion sa roue, dans cette demeure écartée dont l'opinion publique s'était faite la geôlière.

Après quelques instans d'hésitation, maître Jacques tourna autour de l'enclos et alla chercher une petite porte presque cachée, où il frappa : on ne vint pas tout de suite, et il dut frapper de nouveau à deux reprises; enfin un pas lent fit craquer le sable des allées, une voix faible et cassée demanda ce qu'on voulait.

— Ouvrez, répondit maître Jacques, c'est moi qu'on attend.

Les verrous furent tirés lentement l'un après l'autre, la porte laissa un étroit passage, et le *noyeur* se trouva en face d'une vieille femme portant le costume de nonne.

— Sœur Claire! s'écria-t-il en se découvrant.

— Qui m'appelle? demanda la religieuse.

— Eh quoi! est-ce que je suis assez changé pour qu'on ne reconnaisse plus mon visage? reprit le *noyeur* étonné.

La vieille nonne releva vers lui des yeux semblables à ceux d'une statue.

— Sœur Claire ne voit plus aucun visage, répondit-elle froidement; mais, à votre voix, il me semble... oui... vous êtes le cousin Jacques! Venez, venez, *il* avait hâte de vous voir.

Elle marcha devant lui en s'aidant d'un petit bâton de houx pour tâter sa route. Jacques eut peine à reconnaître le jardin qu'ils traversaient. Ses plates-bandes, autrefois si soigneusement cultivées, disparaissaient sous les herbes parasites; les arbres, qu'on avait négligé de tailler, éparpillaient leurs branches, et les espaliers, à demi détachés du mur, surplombaient de tous côtés sur les allées.

Ce fut seulement en arrivant au parterre placé devant la maison que cet aspect changea. Là encore une main attentive avait dirigé les arbustes et enveloppé de paille les fleurs pour les défendre contre la gelée. Çà et là, des héliotropes d'hiver dressaient leurs tiges embaumées, sur lesquelles brillaient quelques gouttes de givre fondu par les

dernières lueurs du soleil. Assis près du seuil pour s'y réchauffer et noyé, pour ainsi dire, dans leur nimbe d'or, un malade s'était assoupi sur un fauteuil, le front appuyé à une de ses mains. Des oiseaux, qui venaient picorer parmi les fleurs, voletaient à ses pieds, et les pigeons roucoulaient doucement sur sa tête dans un rayon du soleil couchant. Jacques s'arrêta; il avait reconnu son grand cousin, ainsi qu'il avait toujours appelé l'ancien membre du comité révolutionnaire.

Malgré les ravages de la maladie, c'était bien la même expression d'audacieuse énergie. La chevelure, d'un brun fauve et coupée très ras, laissait mieux distinguer les épais sourcils sous lesquels se creusaient deux orbites profondes et sombres; le nez était ferme et recourbé comme le bec d'un aigle; les lèvres fines, mais obstinées; la tête enfin reposait sur un de ces cous très courts, signes ordinaires des natures violentes.

— Dort-il? demanda sœur Claire, qui n'avait pas entendu le mourant saluer l'arrivée de Jacques.

Celui-ci répondit affirmativement en baissant la voix.

— Parlez plus haut, reprit la nonne avec une certaine dureté dans l'accent; ses heures sont comptées, et il faut qu'il s'éveille.

Le malade entendit sans doute ces mots, prononcés sans ménagemens, car il ouvrit les yeux et reconnut sur-le-champ maître Jacques.

— Ah! c'est toi, dit-il en faisant un effort pour relever la tête; tu as bien tardé, mais n'importe, il est encore temps.

La sœur Claire, qui s'était approchée à tâtons, releva l'oreiller qui le soutenait; il regarda derrière le *noyeur*.

— Es-tu donc seul? reprit-il; je t'avais écrit d'amener ton fils; où est-il?

— Absent! répondit Jacques, qui voulait éviter des explications sur ce qui s'était passé le matin à la Meilleraie.

L'œil âpre du malade se fixa sur lui.

— N'a-t-il pas plutôt refusé de venir? demanda-t-il; ne mens pas.

— J'ai dit la vérité, répliqua l'ancien marinier, qui soutint impassiblement son regard.

— C'est lui pourtant que j'aurais voulu voir, reprit le *grand cousin* avec une hésitation chagrine.

— Qu'importe l'absence du fils, puisque le père est là? fit observer la nonne d'une voix brève. Ne peut-il exécuter vos ordres... comme il les exécutait autrefois?

Jacques tressaillit et baissa la tête; le mourant releva la sienne avec une expression indomptée.

— Vous avez raison, sœur Claire, dit-il amèrement, il a fidèlement obéi le jour où pour vous sauver il a risqué sa vie et...

Il s'arrêta.

— Et la vôtre, acheva la vieille aveugle : c'est un souvenir celui-là qu'on peut rappeler. Il y avait du courage à sauver une pauvre nonne seulement parce qu'elle avait été au couvent l'amie de votre mère. Aussi je ne l'ai point oublié.

— Je le sais, je le sais, reprit le malade avec une sorte d'impatience; quand tout s'est tourné contre moi, quand on m'a abandonné, vous êtes venue m'offrir vos services... je ne dirai pas vos consolations.

— Il n'y a que Dieu qui console! interrompit sœur Claire impassible.

— Aussi m'avez-vous seulement accordé des soins! continua son interlocuteur; depuis vingt ans, j'ai quelqu'un qui surveille, économise, travaille pour moi, et je n'en suis pas resté moins seul... N'importe, ce que vous m'avez donné, les autres me le refusaient, et je n'ai point de honte à me reconnaître votre obligé.

— Vous ne l'êtes pas, reprit la nonne de cette voix dont le calme avait quelque chose du froid et du tranchant de l'acier; ce que j'ai fait, c'était par devoir, non par choix; j'ai voulu m'acquitter pour l'honneur des hommes et la gloire de Dieu.

— Ainsi, dit le malade, qui appuya avec force ses deux mains sur les bras de son fauteuil en essayant de se redresser, rien n'était pour moi; vous ne m'avez considéré que comme un châtiment qui rachetait vos fautes; vous avez vécu dans ma solitude pendant vingt années sans un seul mouvement de sympathie.

— L'abîme était entre nous, dit tranquillement l'aveugle; vous pouviez le traverser sur la croix du Sauveur, vous ne l'avez point voulu; le Christ vous jugera.

— Et voilà pourquoi vous avez refusé mon héritage? continua le mourant, dont la voix s'élevait; n'ayant rien fait à mon intention, vous ne vouliez pas de ma reconnaissance. Votre Dieu seul doit vous payer! Eh bien! allez donc le prier, car je n'ai plus besoin de vous... allez, sainte dont la générosité est une malédiction! Ah! j'ai la conscience qu'en dehors de ces murs qui m'emprisonnent depuis si long-temps, il est des ames moins fermées. Oui, oui, le temps aura fait comprendre à ceux qui vivent dans l'air du dehors la tyrannie des circonstances, l'emportement des opinions... Oh! j'en suis sûr, si ce monde qui m'a proscrit pouvait encore parler maintenant, sa voix serait plus miséricordieuse...

— Écoutez, interrompit la nonne.

Une huée venait de s'élever au-delà de l'enclos. On y distinguait le nom du mourant mêlé aux injures et aux malédictions. Presque au même instant une grêle de pierres franchit la clôture, s'abattit dans le jardin et vint rouler jusqu'au parterre, dont elle brisa les fleurs : les oiseaux épouvantés s'envolèrent. Le malade avait poussé un faible

cri : sa pâleur d'agonie fut remplacée par une pâleur encore plus livide. Il venait d'entendre les éclats de rire des enfans qui s'enfuyaient après leur attaque journalière à la maison maudite. Depuis bien des années, cette insulte se renouvelait tous les soirs à la sortie de l'école, et le terrible compagnon de Carrier n'avait pu s'y accoutumer : lui, qui s'était redressé sous tous les anathèmes, pliait sous celui des enfans.

Sa main se leva avec effort pour essuyer une sueur froide qui baignait son front.

— Le monde a répondu ! dit sœur Claire après un silence.

— Non pas le monde, bégaya le mourant; mais la haine!... Laissez-moi ! laissez-moi !

La nonne retourna la tête, fixa ses yeux de marbre sur le visage décomposé du mourant, comme si elle eût pu le voir à travers les ténèbres, et, levant la main avec une solennité redoutable :

— Il vous reste encore une heure, dit-elle; repentez-vous!

Puis elle tourna lentement sur elle-même et reprit à tâtons le chemin de la maison. Jacques la suivit des yeux avec épouvante, comme s'il eût vu le fantôme de la justice divine. Lorsqu'elle eut disparu, il se fit un long silence. L'agonisant cherchait à reprendre pour un instant possession de lui-même, et prononçait, dans un demi-délire, des mots entrecoupés de ricanemens convulsifs.

— Me repentir ! balbutia-t-il; ah! ah!... Ils ne comprennent pas... Imbéciles! qui croient que les révolutions poussent toutes seules... arrosées... par l'eau du ciel ! Ah! ah! ah!... Qu'ils attendent ! qu'ils attendent !...

Ici, son accent devint plus saccadé, ses paroles plus confuses; bientôt ses lèvres seules remuèrent, comme si son dernier souffle allait s'exhaler. Jacques, saisi, s'approcha davantage, lui prit les mains et l'appela par son nom. Ses paupières clignotantes se rouvrirent, un jet de vie colora ses traits, et il attira à lui l'ancien patron.

— Écoute, murmura-t-il, ton fils est un brave marinier, n'est-ce pas? On l'estime, lui !... Eh bien! tout ce que je possède, je le lui donne!... Tout! entends-tu bien ?

Et comme Jacques stupéfait voulait balbutier un remercîment, il l'interrompit.

— Vite! continua-t-il d'une voix affaiblie en indiquant du geste le coussin du vieux fauteuil, cherche là... Que trouves-tu?

— Un portefeuille! dit le marinier, qui avait plongé la main à l'endroit indiqué.

— C'est cela! tout y est... Rentes au porteur, billets de banque... Tu as bien entendu?... pour ton fils!... lui, l'honnête homme que les hon-

nêtes gens laissaient pauvre... le scélérat qu'ils maudissent l'enrichit... Malgré eux... j'aurai fini... par... une bonne action...

A ces mots, un sourire ironique effleura ses lèvres crispées; il voulut ajouter encore quelque chose, mais le râle l'interrompit. Jacques effrayé appela sœur Claire, qui arriva avec le même visage immobile et s'agenouilla lentement près du fauteuil, tandis que le *noyeur* soutenait la tête flottante du mourant. Tous trois restèrent long-temps ainsi sans parler. Le soleil avait presque disparu, les oiseaux se taisaient; tout était froid et morne. On n'entendait que cette respiration sifflante et toujours plus faible. Enfin, au moment où les dernières lueurs s'éteignirent sur les toits de la maison isolée, l'agonisant étendit les bras comme s'il eût cherché un point d'appui, ouvrit les yeux, puis les referma avec un profond soupir. Jacques, qui s'était penché vers lui, écouta un instant, plaça la main devant ses lèvres et laissa échapper une exclamation. L'aveugle redressa la tête.

— Est-il entre les mains de Dieu? demanda-t-elle.

Jacques répondit affirmativement; elle se releva avec vivacité.

— Alors mon épreuve est finie! s'écria-t-elle; vous m'avez tirée de la fosse aux lions comme Daniel, ô Seigneur! que votre saint nom soit béni!

Elle se signa deux fois et s'éloigna lentement. Le *noyeur* promena un instant autour de lui un regard épouvanté; puis, cachant le portefeuille dans son sein, il s'enfuit, tandis que le cadavre, la tête renversée sur le bord du fauteuil, comme si ses traits livides eussent encore bravé le ciel, demeura abandonné sous le brouillard humide qui descendait avec les ténèbres.

Troublé par cette mort, par les souvenirs qu'elle lui avait rappelés et par la fortune inattendue qui venait d'enrichir son fils, maître Jacques alla d'abord droit devant lui, sans volonté et sans projet. Il était en proie à une sorte de vertige qui faisait passer les objets sous ses yeux confusément et comme dans un rêve. Il traversa ainsi le faubourg, arriva aux quais et franchit les premiers ponts; mais là enfin la fatigue le força de s'arrêter et le ramena au sentiment du réel.

Il chercha dans la nuit devenue sombre, et aperçut, à l'entrée d'une des rampes qui descendaient à la Loire, une pauvre auberge dont les murs penchans et le toit effondré semblaient menacer ruine. Sur le tableau noir qui flottait près de la porte, entre deux couronnes de lierre, se dessinait confusément une ancre d'étain noircie par le temps et autour de laquelle l'œil le mieux exercé eût vainement essayé de lire une inscription effacée. Jacques n'en reconnut pas moins sur-le-champ le cabaret de *l'Ancre d'argent*, autrefois fréquenté par toute la jeune *marine* de la rivière. Sa solitude actuelle constatait encore une fois l'in-

stabilité des prospérités humaines; mais elle était en même temps pour l'ancien *noyeur* un motif de préférence. Aussi n'hésita-t-il pas à pousser la demi-porte à hauteur d'appui qui fermait l'entrée.

Une vieille femme tricotait près du foyer à la lueur d'une chandelle de résine; elle se leva, visiblement surprise de l'arrivée d'un hôte, et, à sa demande d'un souper et d'un gîte, elle voulut faire relever sa petite fille pour tout préparer; mais, après avoir seulement réclamé du pain et de l'eau-de-vie, Jacques se fit conduire dans une chambre basse, dont la fenêtre s'ouvrait sur la berge de la Loire, souhaita brusquement le bonsoir à l'hôtelière et s'enferma.

Pendant que le père d'André allait chercher, comme d'habitude, dans l'ivresse et le sommeil l'oubli de son passé, non loin de là veillait quelqu'un dont ce passé avait détruit toutes les espérances. Vis-à-vis même de l'auberge de *l'Ancre d'argent,* à une encâblure de la rive, se dressait sur les eaux une sorte de tour carrée, dont la silhouette sombre découpait le ciel : c'était le moulin flottant de la mère de François. Entine y était arrivée depuis quelques heures en compagnie de Méru, qui l'avait bientôt quittée avec son neveu pour garer le *futreau* des glaces qui commençaient à paraître en rivière. Après l'échange obligé de questions et de réponses qu'entraîne une première entrevue, la meunière l'avait conduite au petit cabinet qui lui était destiné, à l'étage supérieur du moulin, et l'avait quittée en lui promettant qu'elle allait dormir comme un enfant de trois ans, bercée par la *bonne rivière* jusqu'au lendemain.

Malgré cette prédiction, la jeune fille resta long-temps éveillée. Elle songeait à l'aventure de la veille, à la manière dont son oncle s'était séparé d'André, à l'impossibilité de lui faire jamais accepter pour neveu le fils de Jacques le *noyeur,* et son cœur s'acharnait à cette triste pensée. Sa malicieuse gaieté s'était envolée; elle était assise sur son lit, la joue appuyée à l'oreiller qu'elle mouillait de larmes toujours renouvelées; on eût dit les larges gouttes d'une pluie d'été. Plusieurs heures s'écoulèrent ainsi. Enfin les pleurs s'épuisèrent; sa paupière gonflée se ferma, et, soupirant encore comme un enfant que le sommeil a surpris dans un de ses fugitifs désespoirs, elle s'endormit les deux bras repliés sur son front.

Un murmure sourd, mais prolongé et profond, la réveilla. Peu à peu, il sembla s'approcher et grandir. C'était un roulement progressif et puissant. Bientôt des lueurs brillèrent, le beffroi tinta à Saint-Pierre; une grande voix s'élevait formée de mille voix et répétait : — La débâcle! la débâcle!

Ce cri terrible courait depuis la haute Loire, poussé par des messagers qui traversaient les villes, les bourgs, les hameaux, penchés sur leurs chevaux haletans et secouant une torche enflammée. A la Meille-

raie, homme, torche et cheval s'étaient abattus demi-morts; André avait relevé la torche, était monté sur un nouveau cheval et venait d'annoncer à Nantes l'approche du fléau.

La nouvelle avait aussitôt gagné comme un incendie. Les équipages des navires mouillés vers *la Fosse* s'étaient réveillés en sursaut, les mariniers avaient couru; en un instant, les deux rives s'étaient trouvées bordées d'une multitude en mouvement, les ponts couronnés d'une guirlande de têtes agitées. On voyait scintiller les torches, on entendait se croiser les ordres et les appels. Tout ce qui pouvait briser le premier choc des glaçons était jeté dans la Loire. Déjà l'eau, plus violemment refoulée, faisait sentir leur approche. Enfin leur avant-garde se montra; elle barrait la rivière dans toute sa largeur et s'avançait semblable à une armée de blancs fantômes secouant à la brise de nuit leurs manteaux neigeux.

Les riverains des grands fleuves savent seuls l'effroyable puissance de ces avalanches de glaces partant de la source, grossies en chemin et arrivant vers l'embouchure avec une force calme et implacable qui emporte tout sans combat. Eux seuls connaissent le frisson que fait courir dans tous les cœurs l'annonce du fléau, l'angoisse curieuse qui précipite tous les pas vers la rive, l'horreur des mille luttes engagées entre l'homme et les montagnes de glaces qui croulent du haut du fleuve, ensevelissant tout sous leurs ruines.

Entine, réveillée à la rumeur et aux cris qui annonçaient la débâcle, s'était hâtée de rejoindre sa tante. Toutes deux venaient de voir avec épouvante un entassement de glaçons se former au-dessus du moulin; mais elles s'aperçurent bientôt que, fortement appuyé à la rive et au plus proche arc-boutant du pont, il les garantissait comme une digue et servait à repousser les autres glaçons vers les arches lointaines. Méru et François, dont le *futreau* se trouvait également dans le cercle ainsi défendu, les encourageait de loin. La débâcle semblait, en effet, se porter sur les autres branches du fleuve; les bateaux y étaient en plus grand nombre, les efforts de sauvetage plus bruyans, et le bras où flottait le moulin restait relativement plongé dans une sorte de silence et d'obscurité.

Les deux femmes, un peu rassurées, promenèrent alors les yeux sur l'étrange spectacle qui se développait à leurs pieds.

En face, aussi loin qu'elles pouvaient distinguer, elles n'apercevaient qu'une multitude de formes pâles et scintillantes qui se succédaient toujours plus pressées, passaient avec un grondement mêlé de cliquetis, et allaient s'engouffrer en rugissant sous les arches encombrées. A leur droite, les maisons qui bordaient la rive s'étaient successivement réveillées; à chaque fenêtre brillait une lueur, sur chaque seuil retentissaient des voix; à gauche, au contraire, s'étendaient des prairies

sombres, désertes et silencieuses. A leur extrémité, on apercevait la masure isolée de *l'Ancre d'argent*, que n'éclairait aucune lumière, et qui semblait une tache plus noire dans la nuit. L'œil de la meunière venait de s'y arrêter, quand elle vit une ombre s'en détacher lentement, descendre la pente qui conduisait au fleuve et s'avancer vers la digue de glaces dans laquelle le moulin et le *futreau* de Méru se trouvaient enfermés. Elle distingua bientôt un homme maigre et de haute taille qui portait un anspect appuyé sur l'épaule (1). Arrivé au barrage formé par la débâcle, il s'y engagea aussi résolûment que sur le pont d'une barque, et ne tarda pas à en atteindre le milieu. La meunière effrayée le montra à sa nièce.

— Regarde, regarde, Entine, s'écria-t-elle; d'où vient ce malheureux, et que cherche-t-il là? A-t-il donc perdu la raison, ou est-il las de vivre?

— Il marche devant lui tout droit sans rien regarder, fit observer la jeune fille.

— Le voilà au bord des glaçons; il se retourne.

Entine fit un mouvement. A la lueur des étoiles qui blanchissait la banquise, elle venait de distinguer les yeux fixes et les traits contractés de maître Jacques. Méru, qui depuis un instant l'observait de sa barge, le reconnut également.

— C'est le *noyeur!* s'écria-t-il; ah! Dieu est juste! il l'envoie à sa punition.

Le *marcheur de nuit* continuait, en effet, à suivre le banc de glaces au bout duquel il devait trouver l'abîme; mais il s'arrêta avant d'y arriver, et, levant son anspect, il se mit à frapper sur les eaux avec des exclamations confuses, ainsi qu'il l'avait fait la veille. Ses coups atteignirent bientôt les bords de la banquise, qu'on entendit se briser; puis, elle-même, ébranlée par la violence des mouvemens, craqua dans toute sa longueur. Méru voulut en vain l'arrêter par des menaces. Livré à son hallucination habituelle, le *marcheur de nuit* n'entendait rien, et continuait son œuvre furieuse. François, épouvanté, poussa un cri de terreur.

— Malédiction sur le brigand! dit le patron furieux; si les glaces dérapent, tout est fini. Au *noyeur*, François, pousse au *noyeur;* je le forcerai bien à se tenir en repos, mort ou vif!

La barge glissa sur les eaux restées libres, arriva près de Jacques, et Méru levait sa perche pour le frapper; mais il était déjà trop tard. La banquise disjointe fléchit d'un seul coup en vingt endroits; les glaçons qu'elle avait jusqu'alors arrêtés se précipitèrent tous à la fois, se dressèrent l'un sur l'autre, et la montagne, croulant de toute sa hauteur,

(1) Anspect, levier de bois qui sert à tourner le cabestan.

ensevelit en même temps sous ses ruines la barge et le *marcheur de nuit*.

Les deux cris qui partirent du moulin flottant furent si perçans que la foule les entendit de loin et accourut vers le pont; mais l'espace, ouvert un instant auparavant, était déjà envahi par une avalanche de glaces qui assaillait le moulin avec de rauques rugissemens.

Par un élan instinctif de conservation, les deux femmes s'étaient précipitées à l'intérieur. Entine, folle d'épouvante, monta jusqu'au cabinet où elle avait passé la nuit, et y tomba sans forces. Pendant ce temps, les fragmens de la banquise, grossis de tout ce qu'avait apporté la débâcle, s'étaient amassés contre le moulin, et se heurtaient avec fureur aux câbles de fer qui le retenaient lié au fond du fleuve. A chaque assaut, on entendait le grincement des chaînes froissées, on voyait passer les glaçons emportant quelques débris. Enfin, un déchirement terrible se fit entendre, l'édifice fut soulevé un instant, puis il s'affaissa en se penchant et flotta emporté par les eaux.

Une clameur d'épouvante s'était élevée dans la foule qui encombrait le pont. Le moulin s'avança par secousses, dominant de sa masse sombre les flots pétrifiés. Par instans, les grandes roues, mues par le choc d'un glaçon, tournaient avec rapidité, puis s'arrêtaient subitement au choc d'un autre glaçon. La tour noire et vacillante arriva ainsi jusqu'à l'une des arches, s'inclina pour s'engloutir, puis s'arrêta un instant. Cette pause suprême sembla réveiller Entine; elle comprit le péril, et l'excès de l'épouvante lui rendit les forces que l'épouvante lui avait ôtées. Elle courut à la fenêtre les bras étendus, en appelant du secours. A sa vue, les spectateurs se précipitèrent vers le parapet; toutes les têtes se penchèrent, tous les bras s'étendirent. Vaines tentatives! la fenêtre était trop loin. Un murmure de pitié et d'horreur courut de proche en proche. Les glaces continuaient à s'entasser contre le moulin, et la masse sombre s'affaissait de plus en plus. Cramponnée à la fenêtre, la jeune fille avait perdu tout autre sentiment que le désir de vivre : elle appelait à son aide avec des sanglots et en joignant les mains; mais le moulin descendait toujours : déjà sa toiture atteignait le niveau des voûtes, lorsqu'un homme parut debout sur le parapet. C'était André qui, à peine à Nantes, où il était venu annoncer la débâcle, avait songé au péril que pouvait courir la jeune fille dans le moulin de sa tante, et qui arrivait au moment même où il allait s'engloutir. Il comprit tout du premier coup-d'œil. En deux élans, il fut au-dessus de l'arche devant laquelle flottait le moulin; il se laissa glisser le long de l'arête du contrefort, atteignit un de ces grands anneaux de fer scellés dans la pierre, et, s'y retenant d'un bras, arriva jusqu'à la fenêtre. Comme il étendait la main, le noir édifice oscilla sur les eaux; il profita de ce mouvement pour saisir la jeune fille, qu'il enleva.

Tous deux restèrent un moment suspendus sur l'abîme; mais un effort suprême ramena André au relais du contrefort avec son fardeau. Il venait de l'y déposer, lorsqu'un mugissement terrible retentit à ses pieds, et une pluie glacée lui rejaillit au visage : le moulin achevait de disparaître sous les eaux.

Les mariniers, accourus avec des cordes, l'aidèrent à remonter la jeune fille, qui arriva sur le pont évanouie.

Toutes les recherches faites pour retrouver sa tante furent inutiles; emportée avec les débris du moulin, elle resta ensevelie sous la débâcle de même que François et maître Méru. Un seul jour avait ainsi enlevé à Entine toute sa famille nantaise. Dès qu'elle fut remise de sa terrible secousse et qu'elle eut assisté en grand deuil à l'office commémoratif célébré à la paroisse des défunts, elle se remit en route pour l'ermitage Saint-Vincent, seul asile qui lui restât désormais. Ce fut là qu'André la revit. Les préventions de Méru n'étaient point partagées par le métayer de l'ermitage. Sachant que sa nièce devait la vie au jeune patron, il le reçut avec cordialité. Un grand changement s'était fait d'ailleurs dans la position d'André. La veste de maître Jacques, déposée sur la rive, avait été retrouvée avec le portefeuille destiné au jeune homme. Comme il en ignorait l'origine, il crut hériter seulement des secrètes économies de son père, et cette opulence inespérée eût suffi pour imposer silence à toutes les objections. Trois mois après les événemens que nous venons de raconter, il épousa Entine à Saint-Vincent : il n'avait point oublié son expulsion de la *marine* de Loire, mais il n'essaya rien pour y rentrer et renonça à la navigation.

Les voyageurs qui descendent d'Angers à Nantes peuvent encore voir aujourd'hui, entre Chantocé et Ingrande, un chantier de merrains de bardeaux et de bois de *sapines*. Vers le fond, au milieu d'un jardin, s'élève une maisonnette dont la blanche façade, ourlée de vignes et de rosiers du Bengale, regarde la Loire : c'est la retraite choisie par André; c'est là qu'il vit heureux avec Entine, aux bords du fleuve qu'il aime et au bruit des eaux qui lui rappellent tant de souvenirs.

ÉMILE SOUVESTRE.

DE

LA MISÈRE PAÏENNE

ET

DE LA MISÈRE CHRÉTIENNE.

Du Problème de la Misère et de sa solution chez les peuples anciens et modernes, par L.-M. Moreau Christophe. [1]

En suivant à travers les siècles, sous l'empire des civilisations les plus diverses et des législations les plus contraires, les constantes angoisses de la douleur et de la faim, en voyant le grand fait de la misère résister à tous les efforts, survivre à toutes les révolutions, se reproduire aux jours de progrès comme aux temps de décadence, on est invinciblement amené à conclure qu'un tel fait n'est ni accidentel ni passager, et qu'il se rattache à une loi fondamentale de la nature humaine. L'homme est condamné à la souffrance aussi fatalement qu'à la mort, et ne saurait s'assurer une existence sans douleur non plus qu'une vie immortelle. L'histoire de la misère ne varie jamais que du plus au moins. Il est une sorte de *minimum* de souffrances et de privations auquel il est interdit aux sociétés d'échapper, quels que soient l'habileté de leurs gouvernemens et l'éclat extérieur de leur fortune; il est également un *maximum* de misère qu'elles ne peuvent porter long-temps sans succomber et sans se dissoudre. C'est entre ces deux termes que se débattent depuis six mille ans toutes les générations qui

(1) 3 vol. in-8°, Paris, librairie de Guillaumin.

ont passé sur la terre. Vanité des efforts tentés pour supprimer la pauvreté, nécessité urgente de combattre l'indigence, lorsqu'elle passe à l'état chronique, sous peine de périr bientôt sous ses étreintes, — telle est la grande résultante de l'histoire des souffrances humaines.

Cette conclusion vient de se produire avec une remarquable netteté dans un ouvrage qui m'a paru digne d'un examen spécial : non que l'auteur s'attache à la formuler didactiquement, mais parce qu'elle ressort d'une manière invincible de la masse de documens réunis par une érudition patiente et sagace. M. Moreau Christophe est parvenu à faire une œuvre systématique sans en afficher la prétention, et c'est du milieu de faits accumulés sans parti pris que jaillissent des inductions toujours lumineuses, lors même qu'elles ne sont pas précisées. Il m'a semblé qu'il y aurait utilité à appeler en ce moment l'attention sur des questions que les menaces de l'avenir recommandent à tous les esprits sérieux, en résumant dans un cadre restreint les principaux résultats du travail de M. Moreau Christophe.

Rien de plus tristement monotone qu'une histoire de la misère. L'entreprendre, c'est se résigner à compter les larmes de l'enfance sans secours, de l'âge mûr sans travail, de la vieillesse sans asile, et ces douleurs-là se ressemblent dans tous les temps et dans tous les lieux. La faim dans ses tortures, la douleur physique dans ses angoisses n'ont qu'un même cri de détresse au sein des nations avancées comme chez les peuples enfans : ce cri retentit sous la tente des pasteurs, sur le fumier de Job, dans les *ergastules* de Rome aussi bien que dans nos hôpitaux, et de tels spectacles épuiseraient vite la curiosité et l'attention, si la variété qu'on cherche en vain dans la monographie de la misère ne se produisait au plus haut degré dans l'histoire des remèdes qui lui ont été opposés durant le cours des siècles. La nomenclature des mesures par lesquelles on s'est efforcé, soit de la prévenir, soit de la réprimer, est peut-être ce qui projette la plus saisissante clarté sur l'état moral et social des peuples.

Dans cette grave matière, deux principes sont constamment en présence : d'après l'un, la pauvreté ne serait qu'une imperfection sociale dont une plus habile organisation peut triompher; d'après l'autre, c'est un mal nécessaire qu'il faut pieusement accepter, tout en le renfermant par la diffusion de l'esprit de charité dans les plus étroites limites possibles. Pour combattre la misère, l'un emprunte ses armes à l'ordre religieux, l'autre à l'ordre politique. Celui-ci s'adresse à l'état et à la force publique dont l'état dispose; celui-là s'adresse à la conscience privée sous la menace de châtimens terribles. La lutte entre le principe de la bienfaisance légale et le principe de la charité religieuse forme la division naturelle des matières embrassées par M. Moreau Christophe. Cette lutte d'ailleurs, latente ou avouée, est aujourd'hui au fond de tous nos débats, de toutes nos théories et de toutes nos anxiétés.

Le soulagement de la misère par l'action spontanée de la charité, c'est la civilisation chrétienne avec sa liberté, sa dignité, son activité constamment progressive en ce monde, et ses immortelles espérances au-delà du tombeau; la suppression de la misère par la souveraine intervention de l'état, pour quiconque sait dérouler les replis confus d'une idée, n'est autre chose que le socialisme proclamant tous les maux de l'humanité guérissables par les lois.

La pauvreté remonte par sa généalogie jusqu'au berceau du monde. Platon raconte que, lors du grand banquet donné dans l'Olympe pour célébrer la naissance de Vénus, on vit apparaître tout à coup une jeune femme aux traits allanguis par la faim, qui tendait la main pour implorer les restes de la table des dieux : c'était la Misère; elle naquit le même jour que la Volupté, et n'a pas cessé de la suivre comme l'ombre suit le corps. La terre était encore humide des eaux du déluge, que Job exhalait déjà ses plaintes immortelles et traçait des maux de la pauvreté un tableau qui n'a jamais été surpassé. Les chants d'Hésiode et d'Homère, et, parmi beaucoup d'épisodes de l'Odyssée, celui d'Ulysse long-temps caché dans sa patrie sous des haillons de mendiant, constatent que la mendicité était aux temps héroïques de la Grèce un état professé par une portion nombreuse de la population, qui vivait aux dépens des riches en implorant leur commisération, et souvent en les menaçant de ses vengeances. Les efforts tentés par Lycurgue pour exclure les mendians de Sparte, les théories rêvées par Platon pour écarter ce fléau de sa république idéale suffiraient pour constater que la misère ne sévissait pas moins dans les républiques grecques que dans les autres parties du monde antique, si d'ailleurs les comédies d'Aristophane, les dialogues de Lucien et tous les monumens classiques ne nous traçaient à chaque page de pittoresques peintures du costume, des mœurs et du langage des mendians gueusant du matin au soir sur l'Agora, aux abords des temples et des théâtres.

A Rome, où le mal prit, comme le bien, des proportions gigantesques, la misère se développa dans une mesure qui n'a guère été dépassée dans nos plus malheureuses sociétés modernes. Quelques écrivains ont cherché l'origine du paupérisme dans l'émancipation des esclaves préparée par le christianisme, et ont prétendu que durant les périodes d'esclavage pur il n'avait pu y avoir de mendians, parce que chacun, étant ou maître ou esclave, possédait une certaine fortune, s'il était dans la première condition, ou se trouvait logé et nourri, s'il appartenait à la seconde. Une telle opinion ne supporte pas l'examen, car l'histoire constate que la misère avec toutes ses douleurs, toutes ses agitations et tous ses périls, préexistait de plusieurs siècles à cette émancipation qu'on voudrait présenter comme sa source unique. Rome allait encore chercher ses consuls et ses dictateurs à la charrue, que la pauvreté avait déjà poussé le peuple sur le mont Sacré et sur le Jani-

cule; le besoin était le principe de toutes les discordes, fournissait des armes à toutes les séditions et des votes achetés à toutes les candidatures. M. Moreau Christophe a tracé un tableau complet de la misère « qui rongeait cette société sans commerce et sans industrie, dont la guerre et le pillage étaient les seuls élémens de production, et dont les classes moyennes regardaient le travail comme une œuvre servile et l'oisiveté comme l'attribut du citoyen. »

A côté des patriciens qui faisaient les lois et fournissaient des pontifes à la religion, des pères conscrits au sénat, des chevaliers à l'ordre équestre, côte à côte avec ces races primitives auxquelles avait été commis le mystérieux dépôt des destinées de Rome, vivaient de nombreux citoyens qui ne participaient ni aux mêmes droits, ni aux mêmes rites, et auxquels leur qualité d'hommes libres ne donnait que le triste privilége d'aller mourir aux extrémités du monde pour une patrie où ils ne possédaient pas l'espace d'un tombeau. Les deux *jugera* de terre primitivement attribués à chaque membre de la cité quiritaire étaient allés se perdre et se confondre dans ces *latifundia,* fléaux de l'Italie, où quelques généraux gorgés de butin avaient élevé ces somptueuses *villas* qui couvraient des espaces immenses en les frappant d'une stérilité qui dure encore. Machine dressée pour la guerre et pour la conquête, Rome n'était pas plus impitoyable pour ses ennemis que pour ses propres enfans, dont elle épuisait le sang avec la fortune. Il fallait que le plébéien passât la plus grande partie de sa vie au loin et sous les armes, qu'il s'équipât et s'entretînt à ses frais; il fallait qu'au moment de quitter son petit champ pour marcher à la conquête des Gaules ou de l'Asie, il allât frapper à la porte du riche pour le lui hypothéquer, en empruntant de quoi faire vivre, durant sa longue absence, des enfans que son départ allait précipiter vers leur ruine, et que sa mort ferait bientôt orphelins. Minées par le service militaire, pressurées par l'usure, ne participant que dans une très faible mesure aux dépouilles qui faisaient la fortune des généraux, les tribus plébéiennes de Rome descendirent dans la misère bien au-dessous du niveau des esclaves, et les conquérans du monde, cliens affamés de quelques riches, n'eurent plus qu'une oisiveté tumultueuse et des votes stipendiés à leur offrir en échange d'un pain plus incertain que celui de la servitude. Il ne resta donc plus au peuple-roi qu'à tendre les mains aux distributeurs de l'*annone,* ou bien à cultiver, à titre de colons et concurremment avec les esclaves ruraux, l'antique domaine de ses pères; heureux le pauvre plébéien lorsque les accidens de la guerre civile ne lui arrachaient pas cette dernière ressource, en donnant à de nouveaux colons militaires les sillons si long-temps arrosés de ses sueurs!

Au-dessous de la population libre écrasée par les contrats et les prêts usuraires, l'esclavage étendait la lèpre de ses vices et le spectacle de

ses tortures. Dans les sociétés antiques, la grande majorité des êtres vivans était comme retranchée de la condition humaine. Étrangère à tous les rites de la religion, à tous les droits de la cité, de la propriété et de la famille, chargée du double poids de tous les travaux et de tous les opprobres, ne pouvant d'ordinaire s'élever jusqu'à la liberté qu'au prix des services les plus infâmes, cette masse d'hommes sans Dieu, sans ame et sans patrie, avait ouvert au sein de la société romaine un gouffre de corruption, de dépopulation et de misère dans lequel celle-ci ne pouvait manquer de s'engloutir. Le désespoir des esclaves avait multiplié les complots et les révoltes dans l'état, les assassinats et les empoisonnemens dans la famille. Des bandes de fugitifs peuplaient les forêts de l'Italie et interceptaient toutes les routes par lesquelles affluaient à Rome les richesses de l'univers dépouillé. La nation entière devait disparaître par l'effet de ce régime odieux. « On ne trouvait plus de Romains qu'à Rome, d'Italiens que dans les grandes villes, dit un historien économiste. Quelques esclaves gardaient encore quelques troupeaux dans les campagnes; mais les fleuves avaient rompu leurs digues, les forêts s'étaient étendues dans les prairies, et les loups et les sangliers avaient repris possession de l'antique domaine de la civilisation (1). »

Tel était l'état de Rome au moment où les successeurs de Néron prodiguaient pour la reconstruire le porphyre et le marbre, et lorsque le christianisme, bien loin d'exercer une influence quelconque sur la législation économique de l'empire, n'était encore connu que par les martyrs qu'il envoyait mourir sous la dent des lions pour les plaisirs de ce peuple de mendians sans entrailles. Aux derniers temps de la république et sous les premiers empereurs, cette situation offrait de tels périls, qu'un vaste système avait été organisé tant pour amortir les souffrances de la plèbe par les terribles émotions du cirque que pour alléger sa misère au moyen d'une intervention de l'état s'exerçant sur une échelle gigantesque.

Le sang du Calvaire devait seul consacrer aux yeux de l'homme la vie de son semblable. Avant le christianisme, le droit naturel de tuer le vaincu avait engendré l'esclavage, comme le droit universellement admis de disposer de l'être auquel on avait communiqué la vie avait fondé dans les lois et dans les mœurs la tyrannie domestique. L'enfant gisant aux pieds du père de famille ne recevait le droit de vivre qu'au moment où celui-ci avait consenti à le relever, *tollere*. Tous les témoignages historiques attestent d'ailleurs que, dans les sociétés païennes, l'infanticide ne fut pas seulement un droit, mais qu'il fut un fait normal, considéré comme régulier et souvent pratiqué pour obvier aux maux de la misère et aux sollicitudes de l'avenir. Auguste accorda

(1) De Sismondi, *Nouveaux principes d'Éducation politique*, t. I, p. 113.

le premier des secours temporaires aux parens trop pauvres pour nourrir leurs enfans. Nerva érigea cet usage en institution, et voulut que dans toute l'Italie on nourrît dans des dépôts publics les orphelins des deux sexes. Trajan fit ajouter aux tables frumentaires de Rome le nom de tous les enfans appartenant aux familles indigentes, et dans les provinces le trésor des municipes dut pourvoir aux mêmes dépenses.

Ce n'étaient pas cependant les enfans pauvres qui mettaient en danger la société romaine : ceux dont il fallait calmer les plaintes et apaiser la faim, c'étaient ces membres nombreux des tribus urbaines qui n'avaient ni un sillon à cultiver, ni une industrie à exercer, et que la constitution de l'état vouait forcément à l'oisiveté et aux factions. Pour apaiser les trop justes plaintes de ces masses qui cimentaient de leur sang l'édifice de quelques fortunes colossales, plusieurs tentatives avaient été faites, parfois par le sénat, le plus souvent par les tribuns du peuple. On sait que le partage du domaine public et la révision des mesures en vertu desquelles il avait été aliéné furent, pendant plus d'un demi-siècle, l'occasion de querelles sanglantes. Les lois agraires avaient rencontré, au sein de l'aristocratie devenue propriétaire, une résistance opiniâtre, motivée par ses intérêts, et n'avaient jamais été défendues par le peuple qu'avec une certaine mollesse. C'est qu'un système d'allégement de la détresse publique par une vaste colonisation agricole, une tentative qui aurait eu pour effet de transporter aux extrémités de l'Italie, en les transformant en laboureurs, des hommes accoutumés à la vie indolente des cliens et aux agitations soldées du Forum, n'avaient rien qui tentât beaucoup ces masses perverties par des institutions qui flétrissaient le travail de la terre. Les prolétaires attachaient bien plus de prix aux distributions en nature qu'aux distributions de terres arables; les unes les faisaient vivre sans travailler, les autres devaient les faire travailler pour vivre. Tel fut le secret de l'abandon dans lequel ils laissèrent presque toujours leurs tribuns lors des débats relatifs aux lois agraires.

Profitant habilement de sa popularité et de son immense puissance militaire, César seul parvint à réaliser, sur une assez grande échelle, ce partage des terres conquises, qui était beaucoup moins l'expression d'un vœu populaire qu'une occasion de soulever les passions et de verser le sang patricien. Il fut résolu que pour relever l'agriculture, repeupler les solitudes de l'Italie et arracher à la mendicité la plus grande partie de la population romaine, les terres du domaine seraient distribuées aux pauvres; les meilleures de toutes, celles de la Campanie, ne devaient être données qu'à ceux qui auraient au moins trois enfans. Il fut de plus stipulé que, si les terres disponibles ne suffisaient pas, il serait acheté pour le même usage, aux frais de l'état, des propriétés particulières aux prix marqués sur les registres du cens.

En vertu de la mesure dictée par César, quatre-vingt mille oisifs furent envoyés de Rome dans les provinces et embrigadés en colonies agricoles à peu près avec le même succès que les ouvriers de Paris sortis des ateliers nationaux pour aller défricher notre Afrique française. Les triumvirs issus du sang de César, et qui reçurent de la colère publique la mission de le venger en développant sa démocratique pensée, après avoir proscrit par milliers les sénateurs et les chevaliers, imaginèrent d'exproprier en masse leurs ennemis, comme l'Angleterre a exproprié l'Irlande. Ils réduisirent en colonies les villes qui, sous une inspiration aristocratique, avaient embrassé le parti des meurtriers de César, et en partagèrent le territoire magnifique à des colons nouveaux, après avoir chassé ces populations désolées dont le cygne de Mantoue a immortalisé les plaintes et le désespoir. Toutefois les mesures conçues par César, bien qu'étendues par les triumvirs et par Auguste après son avénement à l'empire, ne rendirent Rome ni moins misérable ni moins agitée. L'influence combinée des institutions et des mœurs ne combla que trop promptement le vide que l'émigration avait laissé pour un jour dans cet océan de misère et de paresse.

Le seul soulagement qui touchât ces bandes d'oisifs et de mendians, le seul qu'ils demandassent à leurs maîtres pour prix de leurs services était les distributions en nature, qui, s'obtenant sans travail, leur permettaient de gueuser du matin au soir. Les candidats avant l'élection, les magistrats après l'obtention des dignités, introduisirent l'usage des *congiaria* (largesses) avec celui des jeux et des spectacles. Lorsque les Césars eurent concentré entre leurs mains tous les pouvoirs émanés de la souveraineté populaire, leur principale mission fut de nourrir le peuple-roi, qui avait abdiqué entre leurs mains tous ses droits pour celui de vivre sans travailler. Les lois *annonaires* devinrent donc la base du système impérial, le fondement de l'économie politique selon laquelle vécut la société romaine jusqu'à l'heure des vengeances divines.

L'*annone* avait été dans l'origine une magistrature spéciale instituée par le sénat pour veiller au constant approvisionnement des céréales, de manière à ce qu'un peuple qui manquait du goût comme de la possibilité du travail pût en tout temps se procurer du pain à un prix très modéré; mais, la misère allant toujours croissant, les périls publics contraignirent bientôt l'état à dépasser cette mesure, et l'on dut organiser des distributions périodiques de blé d'abord à prix réduit, et bientôt après à titre purement gratuit. De là ces lois *annonaires* ou *frumentaires* dont M. Moreau Christophe a tracé un tableau des plus complets. Il établit d'après ses propres recherches, combinées avec celles de M. Dureau de La Malle, qu'aux temps de la dictature de César, l'an 707 de Rome, le nombre des prolétaires prenant part aux libéralités de l'annone ne s'élevait pas à moins de trois cent vingt

mille sur quatre cent cinquante mille citoyens, c'est-à-dire à peu près aux trois quarts de la population domiciliée dans la ville. Cette effrayante proportion se maintint durant plusieurs règnes. Partagés entre les terreurs et les voluptés, les empereurs n'eurent d'autre politique que de distribuer à la ville affamée les richesses de l'univers mis au pillage. Épuiser le monde pour nourrir Rome afin d'y prévenir les séditions, telle fut la préoccupation presque exclusive de leur gouvernement. Tel empereur ajouta aux distributions mensuelles l'huile de l'Asie et de l'Afrique, tel autre imagina d'enivrer la plèbe des vins de la Grèce et des Gaules. Les divins Césars allèrent jusqu'à s'ériger en boulangers et à faire distribuer quotidiennement des petits pains de fine fleur de farine avec une certaine quantité de viande, genre de distribution qui finit par devenir habituel, et pour lequel, dans les provinces tributaires, l'agriculture dut épuiser ses dernières ressources. Des *congiaria* en nature grossissaient souvent ce budget normal de la misère et de la rapacité quiritaires. Un empereur avait-il remporté ou simulé une victoire, avait-il épousé une prostituée, ou le sénat le plaçait-il après sa mort au rang des dieux auxquels les nations se disputaient l'honneur d'élever des autels : des distributions extraordinaires d'objets mobiliers étaient faites au peuple. Déjà il ne suffisait plus de jeter un morceau de pain au Cerbère pour l'empêcher de mordre. Les plébéiens, dont le sang avait coulé durant sept siècles pour élever l'édifice de quelques gigantesques fortunes, entendaient participer en quelque chose aux voluptés dont le spectacle s'étalait à leurs yeux sans pudeur et sans prudence. Quand un général romain avait porté la dévastation sur un point nouveau du globe, on distribuait donc au peuple les riches étoffes, les meubles précieux enlevés aux palais de l'Asie, et les pauvres *sellularii* de la porte Trigémine ou du Vélabre paraient leurs haillons de lambeaux arrachés au front des rois traînés en triomphe et mis à mort. Ces libéralités se faisaient quelquefois individuellement, selon le mode ordinaire; le plus souvent elles s'opéraient au moyen de *tesseres*, sorte de billets de loterie jetés au hasard comme une pluie d'or sur la foule entassée dans les amphithéâtres. En revenant du spectacle que lui avait donné la lutte de gladiateurs le saluant pour la dernière fois ou l'agonie de quelques chrétiens expirant sous la dent des bêtes féroces, le peuple-roi allait prendre sa part des dépouilles du monde.

Ce n'était point assez pourtant : à ces distributions organisées par l'état et auxquelles concouraient les richesses de l'univers, force avait été d'ajouter des ressources quotidiennes qui assurassent sans aucun travail et même sans aucune sorte de préparation culinaire l'alimentation de ces masses qui tenaient tout travail pour infâme, et dont l'agitation était si redoutable. A l'*annone* distribuée par l'autorité publique venait donc se joindre la *sportule* due par chaque patron à sa légion

de cliens pour prix de leurs votes aux comices, de leurs applaudissemens au forum, de leur assiduité à saluer le riche à son lever, et à le suivre comme un servile troupeau au sénat, au bain, au spectacle. Les citoyens pauvres recevaient ainsi chaque jour des rations alimentaires toutes préparées. On peut lire dans Martial la description de ces distributions sportulaires à l'aide desquelles vivait le famélique poète, heureux quand le patron caressé dans ses vers daignait ajouter à la provende quotidienne une tunique pour l'été, un manteau de laine pour l'hiver; mais c'est surtout dans Juvénal qu'il faut suivre les mouvemens de cette foule avide et avilie : c'est là qu'il faut la voir se prosternant jusqu'à terre lorsque les rideaux de pourpre de l'*atrium* s'entr'ouvrent devant le dieu dont elle attend le réveil, puis tendant avec des cris d'oiseaux de proie le vase dont on vient offrir le gouffre à combler au distributeur. Dans les tableaux trop souvent fantastiques qu'une certaine école nous a tracés des aumônes en nature faites aux portes des couvens de l'Espagne et de l'Italie, il n'y a rien de comparable à ces nauséabondes peintures de la vie quotidienne et usuelle dans la Rome impériale. Combien le contraste est-il plus frappant encore, si l'on songe que dans l'Europe catholique l'aumône se pratique toujours d'égal à égal avec un respect profond pour les membres souffrans de Jésus-Christ, pour obéir à la loi de Dieu et sans nulle réciprocité possible de service, tandis que l'aumône païenne descendait du patron au client pour prix de sa servitude politique et de sa dépendance personnelle, sans que la pensée de Dieu ou d'une autre vie intervînt jamais pour combler l'abîme qui sépare en ce monde l'abondance de la misère!

En vain ses maîtres tentèrent-ils de galvaniser l'empire mourant par l'électricité de leurs largesses : le seul résultat de celles-ci fut d'achever la perversion morale de ce peuple, qui eut des malédictions pour les meilleurs princes et des pleurs pour tous les monstres. Un tel système ne pouvait se développer sans finir par soulever les provinces, quelle que fût l'antique terreur du nom romain, et sans ouvrir la porte aux barbares qui planaient depuis long-temps sur le cadavre de l'empire comme des corbeaux attirés par les approches de la mort. C'était d'ailleurs au moment où de pressantes nécessités contraignaient d'étendre le titre de citoyen romain à tous les peuples de l'empire, qu'on distribuait aux habitans privilégiés de la ville éternelle un pain prélevé sur les sueurs du monde; c'était au moment où l'on attribuait les droits politiques aux alliés et aux tributaires, afin de les maintenir dans l'obéissance par l'ombre d'une participation à la grandeur romaine, qu'on leur imposait l'obligation de nourrir la métropole et que les exigences du fisc frappaient d'une irréparable stérilité les plus fertiles contrées de l'Afrique et de l'Asie.

Lorsque Rome fut condamnée à la paix par l'achèvement de sa con-

quête, et qu'elle ne put rien retirer de provinces épuisées et menaçantes, les empereurs antérieurs à Constantin firent, il est vrai, de sérieux efforts pour relever le travail du mépris où l'avait laissé tomber la république, et, en vertu de leur omnipotence, ils s'efforcèrent de le réglementer en l'imposant au même titre que le service militaire. Ils voulurent affranchir et organiser les travailleurs en rendant le travail obligatoire et en s'en faisant les suprêmes dispensateurs; mais cette tentative d'organisation du travail, première application essayée par quelques Césars d'une doctrine restée fidèle jusqu'à nos jours à cette pensée de despotisme, cette constitution impériale du travail par le système des jurandes demeura à peu près stérile, du moins dans ses résultats pratiques. L'industrie romaine se trouvant restreinte aux besoins usuels de la famille et de la cité, l'absence de toute transaction commerciale avec les autres peuples dut frapper de stérilité ses forces productrices.

La conquête avait donné à Rome tout l'or du monde antique, comme les mines de ses colonies ont donné à l'Espagne tout l'or du Nouveau-Monde; mais la misère, l'impuissance et l'anéantissement politique sortirent pour l'une comme pour l'autre de l'accumulation de richesses improductives. De là ces convulsions qui précédèrent la chute de l'empire et cette complicité des citoyens avec les barbares, desquels ils n'avaient rien à attendre de plus affreux que la famine, et de plus effroyable que la mort; de là ces projets d'émigration en masse et ces tentatives des empereurs pour transporter le siége de l'empire tantôt dans l'Asie, tantôt en Afrique, tentatives que Constantin parvint enfin à réaliser, non point en sauvant l'empire romain, mais en lui abattant la tête.

Jamais, on le voit, le droit à l'assistance, présenté de nos jours comme une nouveauté, jamais la taxe des pauvres, devenue le régime économique normal de l'Europe non catholique, ne reçurent une plus colossale application que dans cette société, qui ne vivait au pied de la lettre que de la *sportule* et de *l'annone*. Ce régime n'était pas particulier à la société romaine : il avait été celui du monde païen tout entier. Dans les républiques helléniques, le travail n'était pas réputé moins flétrissant qu'à Rome, et l'esclavage n'était pas fondé sur une croyance moins ferme et moins universelle. La séparation absolue des hommes à raison de leur origine, leur division par castes se présentaient même en Grèce dans des conditions plus impitoyables encore. En dehors de l'esclavage domestique proprement dit, des races souveraines et des races assujetties habitaient ensemble sans pouvoir jamais s'unir. Aux unes incombait la mission réputée abjecte d'arroser le sol de leurs sueurs; aux autres, celle de remplir les armées et de siéger dans les magistratures. Le citoyen de Sparte, d'Athènes, de Corinthe, nourri par l'état sur le produit des domaines publics, considérait le trésor de la république comme son bien propre : à part quel-

ques riches que les institutions démocratiques contraignaient d'ailleurs à des libéralités où s'épuisait bientôt leur fortune, la classe des hommes libres n'échappait aux étreintes de la pauvreté qu'en y puisant chaque jour pour ses besoins particuliers. Chaque citoyen avait droit à un salaire payé par la république. Les orateurs étaient payés pour parler, leurs auditeurs étaient payés pour venir les entendre. Il n'était pas un acte de la vie publique qui ne fût tarifé; chaque membre du sénat recevait sa drachme quotidienne pour droit de présence, et chacun des six mille juges ses trois oboles. A Athènes, on vivait de ses droits politiques comme à Rome, et ce régime est au fond le dernier résultat du système démocratique tel que le comprend encore aujourd'hui l'école païenne qui survit parmi nous au paganisme anéanti. Le salaire ainsi généralisé était donc une véritable taxe des pauvres : le peuple d'Athènes, comme celui de Rome, ne fut pas seulement nourri, il fut encore amusé aux frais de l'état, et tous les écrivains attestent que ce régime détermina en même temps et la ruine de la république, qui y perdit ses domaines, et l'indigence universelle, issue de la paresse et de la soif inextinguible des plaisirs.

Les principes d'économie politique qui prévalurent dans les sociétés antiques sont l'expression et le résumé de leur civilisation tout entière. L'hérilité et l'esclavage, le droit à l'oisiveté entraînant à sa suite le droit à l'assistance, l'intervention de l'état venant élargir le gouffre de la misère publique en tentant de le combler, — ce sont là autant de conséquences légales des croyances professées dans les temps antérieurs à l'ère chrétienne. Dans les sociétés païennes, les hommes naissaient en une sorte d'hostilité naturelle, et le système de Hobbes, qui nous répugne aujourd'hui comme une monstruosité, n'est au fond qu'un anachronisme. Naître Spartiate ou ilote, patricien ou plébéien, esclave ou maître, riche ou pauvre, c'étaient là d'aveugles fatalités du sort, d'insondables mystères destinés à rester sans solution au-delà de la tombe comme ici-bas. Le malheur ne donnait aucun droit à l'infortuné et n'imposait à l'heureux du monde aucun devoir. Si l'état se trouvait amené à soulager des souffrances intolérables, c'était uniquement parce que l'excès même de ces souffrances les rendait menaçantes pour sa sûreté. Dans ses actes, la providence sociale était exclusivement déterminée par des motifs de sécurité politique, car la charité n'avait pas plus de place dans les législations que dans les langues païennes.

Tel était l'état du monde, lorsque le christianisme en renouvela la face. La religion nouvelle n'attaqua aucune des institutions existantes, et ses disciples ne se dérobèrent pas plus aux chaînes de l'esclavage qu'à la hache des empereurs; mais, en assignant à la vie un but tout différent de celui qu'on lui avait attribué jusqu'alors, elle donna un autre cours à la pensée humaine, et ce mouvement général des idées

suffit pour paralyser des institutions atteintes à leur source même. Un esprit nouveau descendit dans l'humanité, et les miraculeuses transformations opérées dans la conscience se reflétèrent bientôt dans les lois. Aux peuples que le droit antique avait faits ennemis naturels, aux diverses castes sociales séparées par d'infranchissables barrières, fut révélée l'égalité primordiale des êtres issus d'un même sang, rachetés au prix d'un même sacrifice; en connaissant leur père commun, les fils dispersés d'Adam comprirent pour la première fois qu'ils étaient frères. La religion chrétienne établit entre les hommes des liens dont ils n'avaient pas même soupçonné l'existence. En leur donnant le ciel pour seule patrie et en transformant la terre en lieu d'exil, elle put prescrire aux pauvres la résignation, imposer aux riches le sacrifice, et parler à l'humanité une langue qu'elle n'avait jamais entendue. La foi nouvelle fit plus que supprimer la pauvreté : elle la présenta comme une épreuve bénie départie par Dieu à ses fils d'élection; elle fit mieux que d'attaquer la richesse, car elle la présenta comme le plus grand des périls; elle fit trembler les riches pour leur salut en leur découvrant l'étendue des obligations qui leur étaient imposées vis-à-vis des pauvres sous une sanction terrible. Sans attaquer l'inégalité des conditions et des fortunes, elle éleva l'indigent jusqu'au riche en faisant descendre le riche jusqu'à lui, et la pauvreté devint bientôt tellement souhaitée et la richesse tellement redoutable, qu'on vit des légions de riches, de grands et de puissans du siècle quitter les palais pour vivre au désert, et se faire les humbles serviteurs de l'indigent, en se revêtant volontairement de la pauvreté comme d'un manteau glorieux. Les mendians et les esclaves, le rebut des nations, sur la tête desquels le monde païen avait marché si long-temps, furent transfigurés aux yeux du monde comme le Christ sur le Thabor, en devenant les objets des plus chères complaisances d'un Dieu pauvre comme eux, les héritiers les plus assurés de ses immortelles promesses.

L'inégalité des fortunes et des conditions, née de l'inégale répartition que la nature a faite entre les hommes de ses aptitudes et de ses forces, ne pouvait manquer d'être sanctionnée par le christianisme comme une loi sociale, comme une nécessité providentielle. « Le christianisme reconnut les hommes inégaux entre eux, dit M. Moreau Christophe, quant à la somme des fardeaux divers qu'ils ont tous diversement à porter, selon la diversité de leurs forces individuelles; mais en même temps il les proclama égaux devant Dieu quant à la somme de récompense commune à laquelle chacun a également droit, selon l'égalité relative des efforts de chacun dans le travail de tous. » Ainsi l'inégalité des conditions sociales dans le monde se convertit, sous l'empire du christianisme, en une similarité de fonctions diverses dans l'œuvre de Dieu. « Il y a, dit saint Paul, des graces diverses, mais un seul esprit;

il y a des facultés diverses, mais un seul Seigneur; il y a des destinations diverses, mais c'est le même Dieu qui consomme la même œuvre dans tous. A chacun est donné un don divers de l'esprit pour l'utilité de tous (1). »

La richesse et la pauvreté sont ainsi deux fonctions sociales parfaitement égales entre elles aux yeux de Dieu : ce sont de plus deux épreuves morales que Dieu impose avec leurs périls divers et leurs graces particulières. L'harmonie sociale comme l'harmonie religieuse, le bonheur humain comme le salut éternel, résultent du parfait accomplissement de ces obligations réciproques. « Dieu veut, dit saint Augustin, que nous portions le fardeau les uns des autres : celui du pauvre, c'est sa misère; celui du riche, c'est sa richesse. Heureux du siècle, hâtez-vous d'alléger le fardeau des malheureux, et vous travaillerez à vous soulager vous-mêmes; diminuez les besoins de vos frères, et ils diminueront le poids redoutable de vos comptes (2). »

La solidarité du riche et du pauvre devenait la base du nouvel ordre social, comme l'identification du pauvre lui-même avec Jésus-Christ était devenue la base du nouvel ordre religieux. Malheur donc au riche, s'il ne soulage pas le pauvre! malheur au pauvre, s'il porte atteinte à la propriété du riche! Le fardeau des pauvres, c'est de n'avoir pas ce qu'il faut, et le fardeau des riches, c'est d'avoir plus qu'il ne faut. « Dieu a mis, dit le chancelier d'Aguesseau, le nécessaire du pauvre entre les mains du riche; mais il n'y est que pour en sortir : il n'y peut rester sans une sorte d'injustice qui blesse la loi de la Providence... Un Dieu souverainement juste n'a introduit une telle différence entre des êtres parfaitement égaux que pour les lier plus étroitement par cette inégalité même. »

Ainsi, dans la doctrine chrétienne, tout prend une face nouvelle : les dons de la nature, les avantages de la fortune continuent à demeurer très inégalement répartis; mais il n'y a plus de riche et de pauvre, de maître et d'esclave dans le sens antique du mot, car sa condition impose à l'un des obligations tellement étroites envers l'autre, que, s'il transforme sa fortune en instrument de jouissances personnelles, il perd son ame pour l'éternité, et que, si l'autre porte avec résignation le poids d'une épreuve passagère, il amasse des trésors auprès desquels ceux de la terre ne sont que misère et néant. L'ordre extérieur de la société politique demeure le même; mais toutes les idées sont confondues, la langue est bouleversée : la richesse devient pauvreté, et la pauvreté devient richesse devant la parole qui a dit : « Malheur aux riches! heureux les pauvres! » et le retentisse-

(1) Saint Paul aux Corint., XII, 3-7.
(2) Saint Augustin, *Sermons*, XXXIX, 6.

ment de cette parole est tel aux premiers jours du christianisme, que la condition de celui qui manque de tout apparaît comme de beaucoup la plus souhaitable, et qu'une des premières erreurs que l'église naissante eut à combattre fut la doctrine qui, tenant le salut du riche pour impossible, prescrivait aux chrétiens la renonciation à toute propriété individuelle. Les terribles *væ* adressés aux heureux du monde retentissaient avec une telle force dans les consciences et y soulevaient de telles terreurs, qu'on repoussait avec effroi ces avantages temporels, dont la possession rendait le salut si incertain et si difficile. Plusieurs entre les premiers pères de l'église, et parmi eux saint Jérôme et saint Basile, étendant le sens de la parabole du chameau et faisant une prescription générale du *vende quod habes* comme du *da cuncta pauperibus,* soutinrent qu'il était impossible d'accomplir dans leur plénitude les préceptes de la loi de grace, si l'on ne se dépouillait de tout, et si l'on ne revêtait volontairement la pauvreté comme le Christ avait revêtu sa croix.

Une telle application des maximes de l'Évangile était pleine d'exagération, car l'économie religieuse du christianisme serait manifestement dérangée par une égalité de situation qui dispenserait les uns de la patience comme les autres de la charité, et qui, pour rapprocher les corps, romprait le lien mystique qui unit les ames. Le livre divin contient d'ailleurs à chaque page et la sanction formelle du droit de propriété, et l'invitation à l'accroître par une conduite prudente, une administration bien réglée, surtout par un labeur assidu. La réhabilitation et la prescription du travail sont des lois fondamentales du christianisme; il l'a réhabilité en l'élevant presque à la dignité de la prière et en attribuant une force réparatrice aux sueurs de l'homme comme à ses larmes; il l'a prescrit en inscrivant la paresse au rang des péchés capitaux. Or la première conséquence du travail honoré dans son principe et garanti dans ses fruits est la constitution d'une société fondée sur l'inégalité des fortunes et sur l'essor le plus divers des facultés individuelles. La vie communitaire et conventuelle, envisagée par quelques pères comme le type obligé de la vie chrétienne, était donc et devait rester une exception. Si Dieu a permis que certains êtres élus par lui participassent sur la terre à la vie des anges plus qu'à celle des hommes, et exerçassent ici-bas un ministère spécial d'abnégation et d'amour, cette œuvre n'est point l'œuvre normale de l'humanité; le christianisme loue la vie d'élection sans la conseiller à personne, et, teinte encore du sang de ses martyrs, l'église, cachée dans les catacombes, maintenait, malgré de généreux entraînements, le double caractère qu'elle entendait imprimer à la société de l'avenir : la liberté sous l'autorité et la variété dans l'unité.

La vie des chrétiens, même au temps des persécutions, était déjà en

parfait accord avec ces principes. S'il existait entre eux une sorte de communauté de fait, elle était toute spontanée et n'impliquait aucune abdication de la volonté individuelle, de l'esprit de famille et de la vie domestique. S'il y avait parmi eux peu de pauvres, c'est que les riches donnaient dans la mesure véritable de leur fortune; mais, si la charité de ceux-ci était abondante, elle n'était point obligée, et l'église se bornait à leur rappeler les préceptes du divin maître sans fixer en aucune sorte le chiffre de leurs libéralités. Elle n'intervenait que pour dispenser avec une paternelle sollicitude l'argent, les dons en nature et les offrandes de toute sorte apportés au pied de l'autel par les fidèles. L'église centralisait tous ces dons entre ses mains, concentrant en elle toutes les œuvres de la charité comme toutes les aspirations de la foi, et elle distribuait elle-même aux pauvres les aumônes des riches selon un système et par des procédés qui resteront le modèle éternel de la charité pratique.

Les diacres étaient les dispensateurs attitrés de toutes les aumônes, les administrateurs du temporel des pauvres, qui se confondait avec celui de l'église elle-même. Les diacres, dont les uns étaient clercs, les autres laïques, exerçaient ce ministère sous la surveillance de l'évêque, administrateur suprême du trésor des pauvres. Ces diacres étaient assistés par des sous-diacres et par des diaconesses. On sait que celles-ci étaient des veuves qui se dévouaient entièrement aux pauvres, et qui commencèrent à la naissance de l'église cette exploration du vaste royaume de la douleur confiée à la femme chrétienne par une délégation divine. La charge spéciale des diaconesses était de visiter toutes les personnes de leur sexe qui se trouvaient dans le cas de réclamer les secours ou les soins de l'église; elles rendaient compte de leur mission à l'évêque, et, par son ordre, aux prêtres et aux diacres. Chaque diaconie était comme l'entrepôt et le réservoir du bien des pauvres. Le trésor était formé du produit des aumônes ordinaires, des contributions et collectes, des dîmes, des offrandes faites durant le sacrifice, enfin des richesses territoriales des églises. Indépendamment des aumônes ordinaires, chaque chrétien fournissait, aux intervalles qu'il fixait lui-même et dans la mesure de ses facultés, une contribution reçue à l'église pendant le service divin au moment de la *collecte*. Cette contribution, toute volontaire, pouvait consister en meubles, en provisions, en habits ou en argent. Chaque chrétien apportait au temple ce qu'il se proposait d'offrir pour les pauvres. Ces oblations recueillies par les diacres étaient déposées dans un local annexé à l'église, sauf les fruits nouveaux qu'on bénissait sur l'autel et les pains parfois apportés en si grand nombre que l'autel en était comblé.

Bien que l'aumône fût toute volontaire de sa nature, l'église n'en recommandait pas moins de consacrer les prémices et les dîmes des

fruits de la terre et du bétail à la subsistance des clercs et des indigens. Toutes ces collectes, toutes ces oblations jointes aux legs, aux dons, aux présens dont les empereurs chrétiens et les riches particuliers dotèrent les églises avec une abondance qu'expliquent l'ardeur de leur foi et les colossales fortunes du monde romain, accrurent après la persécution le trésor des églises de biens meubles et de revenus qui, comme l'établit M. Moreau Christophe, passeraient aujourd'hui pour fabuleux, si la réalité n'en était attestée par les témoignages les plus authentiques. Quand la paix et la liberté furent rendues aux chrétiens, les largesses faites aux églises n'eurent plus de bornes : des palais dans Rome, des terres immenses, d'opulentes *villas* situées en Italie et dans les diverses provinces de l'empire devinrent le patrimoine sacré de ces déshérités du monde, dont les pères attendaient leur ignoble sportule à la porte de superbes patrons.

Une autre source d'ailleurs vint augmenter le produit des richesses que les Paule, les Mélanie, les Olympiade et tant d'autres illustres Romaines versaient à pleines mains dans le sein des pauvres dont elles s'étaient faites les servantes : les empereurs disposèrent en faveur du culte chrétien des immenses propriétés des sacerdoces païens, et les richesses qui avaient alimenté durant tant de siècles les autels de Jupiter et de Vénus furent employées à nourrir les pauvres, à fournir à leur sépulture, à racheter les captifs, à élever les orphelins, à soulager les serviteurs cassés de vieillesse, ou à guérir les blessures des chrétiens sortant des mines. Le devoir de sustenter les indigens était tellement strict et si étroitement associé au culte lui-même, qu'il se confondait avec lui dans la célébration du plus haut mystère de la foi. La messe était une communion du chrétien avec ses frères comme avec Dieu, un repas fraternel en même temps qu'un repas mystique. Les noms que conservent les points principaux de l'auguste sacrifice constatent que les obligations de la charité s'accomplissaient en même temps que l'union de la créature avec son auteur. L'église elle-même, entourée de vastes bâtimens pour le service de la diaconie, était un magasin et un hospice en même temps qu'une maison de prières. Les offrandes en nature y étaient reçues et conservées en dépôt; mais le mode habituel, spécialement jusqu'à la fin du VIe siècle, était la distribution des aumônes à domicile par les diacres, les sous-diacres et leurs délégués, sous la suprême direction de l'évêque. Le secours à domicile, consacré par l'église naissante, est demeuré le mode d'exercice le plus naturel et le plus vrai de la charité chrétienne. Les pauvres trouvaient dans ce mode une garantie de la sainte discrétion qui doit toujours accompagner l'aumône. Le secours à domicile a d'ailleurs cet autre avantage, de venir en aide à la famille sans jamais la remplacer, sans jamais en faire perdre l'esprit; il met le riche en contact direct avec le pauvre :

le premier se trouve personnellement associé à toutes les souffrances qu'il soulage, et la reconnaissance du malheureux devient pour lui une source de jouissances intimes que la charité collective ou à distance est impuissante à ouvrir.

Cette forme toutefois ne fut pas exclusive, et bientôt même elle dut cesser d'être dominante. Lorsque la presque totalité de la société romaine eut embrassé le christianisme, on fut conduit à substituer des asiles publics aux formes fraternelles selon lesquelles s'était exercée d'abord la charité. Déjà le concile de Nicée avait prescrit l'érection dans chaque ville d'une maison hospitalière sous le nom de *xenodochium,* asile entretenu au moyen des aumônes des fidèles et desservi par les clercs. Ce germe ne manqua pas de s'étendre, et bientôt les immenses ressources mises à la disposition de l'église par la piété des fidèles et par les concessions des empereurs lui permirent d'ouvrir des asiles richement dotés pour toutes les misères humaines. Ainsi s'élevèrent successivement dans toutes les villes de la chrétienté, à côté des *xenodochia* pour l'hospitalité, des *nosocomia* pour tous les malades, des *brephotropia* pour les enfans trouvés, des *orphonotropia* pour les orphelins, des *gerontocomia* pour les vieillards, des *paromonaria* pour les ouvriers invalides, etc. (1).

Quelle que fût la forme sous laquelle s'exerçât la charité, qu'on la distribuât à domicile ou qu'elle fût dispensée dans des asiles publics alimentés par les aumônes ou les dotations des fidèles, elle émanait toujours du même principe, car elle était toute religieuse dans son essence et toute volontaire dans ses applications. Tel était le fait nouveau dont le christianisme avait doté le monde. A la bienfaisance légale des sociétés antiques, à la police politique exercée souverainement par l'état sur tous ses membres, il opposait un système d'après lequel chacun était engagé, sur son salut éternel, à soulager les maux de ses frères, à pourvoir à leurs besoins par son superflu, système dans lequel les devoirs envers autrui étaient placés sur la même ligne que les devoirs envers Dieu. Providence légale et providence religieuse, police des pauvres par l'état et adoption des pauvres par l'église, dépendance des classes indigentes envers les castes supérieures, ou bien égalité en Jésus-Christ entre le pauvre qui a un droit religieux au superflu du riche et le riche soumis au strict devoir d'en disposer envers le pauvre : ces deux termes de la question économique se trouvèrent posés sitôt que la croix fut arborée sur le Capitole, et ils sont restés les deux pôles vers lesquels se dirigent les courans contraires de nos aspirations contemporaines. Dans la lutte engagée contre le flot croissant des convoitises et des misères, il s'agit toujours en effet de savoir si

(1) Voyez le *Cod. Justin.*, lib. Ier, tit. II, 22.

l'on prendra son point d'appui sur l'église ou sur l'état, sur la conscience ou sur l'administration, si l'on prendra pour type l'*annone* païenne ou l'*agape* chrétienne.

Le moyen-âge vit se développer sur la plus vaste échelle le principe de la charité spontanée s'exerçant sans intervention de l'état et sous l'impulsion du devoir religieux. L'auteur du *Problème de la Misère*, qui a si heureusement jugé l'antiquité et qui retrouve toute sa netteté de perception lorsqu'il apprécie les faits contemporains, ne paraît pas avoir compris la grande époque durant laquelle le génie catholique s'est épanoui dans toute l'abondance de sa séve. Il passe en courant sur ces longs siècles tout remplis des miracles de la charité chrétienne, et cette lacune, qui ôte toute harmonie à sa composition, est assurément le défaut capital de son livre. Il prétend établir que cette époque fut à la fois un temps de misère sans égale et d'immoralité sans exemple, et il appuie cette thèse sur une multitude de petits faits exceptionnels, à l'origine desquels il ne prend pas soin de remonter. M. Moreau Christophe se complaît à rappeler les famines fréquentes, les maladies contagieuses et la multitude de désordres et de désastres qui affligèrent les peuples du xe au xvie siècle; il établit que l'espèce humaine fut rarement plus malheureuse que durant cette longue et orageuse période, et il en conclut que la charité chrétienne n'a pas eu dans ces temps les développemens féconds et efficaces qu'il est habituel de lui attribuer. C'est trancher une question par une autre, et imputer fort injustement au mode selon lequel s'exerçait le grand devoir de la charité des maux et des privations qu'explique très naturellement l'état toujours troublé de ces sociétés sans industrie, sans commerce, sans communications régulières, et presque complétement dénuées d'administration et de police dans le sens attaché aujourd'hui à ces expressions. Les siècles de foi ont été des siècles de charité, et les prodiges de celle-ci ne sont pas moins attestés que les miracles de celle-là : il n'est pas une douleur du corps, pas une souffrance de l'ame, depuis la faim jusqu'à la folie, depuis le crime jusqu'au désespoir, pour lesquelles des ames héroïques n'aient ouvert des asiles et n'aient prodigué leur vie, leur jeunesse, leur fortune; il n'est pas de maladie si repoussante, de honte si secrète qu'elles soient, qui n'aient été amoureusement soignées par des êtres purs comme des anges. Si ces dévouemens obscurs, que la piété multipliait dans toutes les conditions comme les sables de la mer et les étoiles du ciel, ne dérobaient alors les masses ni à de très fréquentes disettes ni à d'effroyables extrémités, cela prouve contre l'organisation fort imparfaite de ces sociétés et pas du tout contre le vivifiant esprit qui les animait. S'il était possible de combiner jamais le mode d'exercice de la charité tel qu'il se pratiquait au xiie siècle avec les conditions de l'ordre social

au XIXe, le problème de la misère se trouverait résolu autant qu'il peut l'être en ce monde.

La réformation vint changer radicalement la condition des pauvres au sein de la chrétienté. La confiscation du patrimoine de l'église, qui représentait, dans la plupart des états, le tiers au moins du sol cultivable, rendit caduque cette dette dont l'acquittement équivalait pour les classes indigentes à une participation directe et effective à la propriété territoriale. Des mains de l'église, qui ne les possédait que sous l'obligation de conscience d'en disposer, ces immenses richesses passèrent dans celles du pouvoir politique, qui ne s'inquiéta plus de leur destination spéciale, et le budget sacré du prolétariat fut confisqué par des gouvernemens sans foi et des aristocraties sans entrailles. On sait quelle perturbation profonde ces changemens provoquèrent dans la plupart des états réformés durant la dernière moitié du XVIe siècle. La suppression des ordres religieux et des couvens, la substitution d'un clergé marié à un clergé célibataire ayant privé les pauvres de leurs asiles, de leur pain quotidien et des secours de toute nature auxquels ils avaient un droit jusqu'alors pleinement reconnu dans toute la chrétienté, — des flots d'indigens, de vagabonds et de moines spoliés inondèrent l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse, tout le nord de l'Europe, et mirent en grand péril l'ordre public. On tenta d'abord d'arrêter le mal en portant des peines atroces contre la mendicité et le vagabondage; mais on fut bientôt contraint de l'attaquer dans sa source même par un vaste système de charité obligatoire en faveur des classes déshéritées par la révolution religieuse. De là cette taxe des pauvres, devenue la base de la législation économique non-seulement en Angleterre, mais encore dans tous les états protestans de l'Allemagne aussi bien qu'en Suisse, en Suède, en Danemark et en Norvége. Si, lorsqu'il s'agit de cette institution, la pensée ne se reporte guère que sur la Grande-Bretagne et sur le statut fameux de la quarante-troisième année d'Élisabeth, c'est qu'en Angleterre la taxe dut se développer dans des proportions tout autres que dans le reste de l'Europe, en raison même de la situation particulière de cette contrée où les sept dixièmes du sol étaient, avant la réforme, la propriété du clergé catholique, des monastères et des établissemens charitables. L'histoire de l'assistance légale dans les divers états européens, esquissée par MM. de Villeneuve et de Gérando, est présentée par M. Moreau Christophe avec des développemens poursuivis jusqu'à ce jour. Il expose les progrès de la taxe des pauvres en Angleterre, où elle s'était élevée, vers 1832, jusqu'au chiffre de 200 millions de francs, monstrueux impôt prélevé sur quatorze millions d'hommes, de telle sorte que, dans certains comtés, ceux qui recevaient la taxe devenaient plus riches que ceux qui la payaient; puis il décrit la réaction provo-

quée par une situation devenue telle que la culture du sol était abandonnée dans quelques parties du pays, et il analyse les grande mesures préventives consacrées par le statut du 4 août 1834. On avait tenté, sous Élisabeth, d'arrêter la mendicité en marquant les pauvres d'un fer rouge et en les mutilant dans leur corps. On imagina, sous Guillaume IV, d'arrêter le flot montant du paupérisme en transformant les malheureux en forçats et en les torturant dans les plus saintes affections de la nature. Les *workhouses* furent substitués aux potences, et l'on espéra réprimer la misère par l'une des plus hardies atteintes qui aient jamais été décrétées contre la liberté et la moralité humaines.

Cependant les mœurs ne pouvaient supporter de telles lois, et l'opinion publique, soulevée par la presse, par la tribune, par la chaire, par les *meetings*, eut bientôt transformé les nouvelles lois des pauvres en ne leur laissant qu'une existence nominale. Le *workhouse* a perdu aujourd'hui sa physionomie terrible, et le régime intérieur, devenu des plus comfortables, n'a plus rien qui effraie personne; on s'y précipite avec un empressement égal à celui qu'on mettait naguère à l'éviter, et l'économie tend à se changer en un surcroît de dépenses. Aussi est-on contraint de revenir à l'ancien mode, c'est-à-dire au secours à domicile sans travail. Douze années ont suffi pour briser ces lois de fer : après avoir ouvert une enquête solennelle chez toutes les nations du globe, assisté à d'interminables débats parlementaires, après avoir dépensé des sommes immenses en constructions et constitué une vaste administration tout entière, l'Angleterre de 1852 se retrouve encore aux statuts d'Élisabeth !

L'ouvrage que j'essaie d'apprécier établit que nulle part en Europe la condition des pauvres n'est aussi digne de pitié que dans les états protestans où le système de l'assistance légale est entré assez profondément dans les mœurs pour en arracher complétement l'habitude de l'aumône en faisant de celle-ci un délit. Telles sont certaines parties de la Suisse et de l'Allemagne. L'Angleterre est une contrée trop religieuse pour n'être pas, sur ce point-là, inconséquente avec son déplorable principe. Aussi la charité volontaire s'y exerce-t-elle avec une libéralité dont le chiffre dépasse, d'après les économistes, celui de la taxe légale, de telle sorte que l'une comble incessamment le gouffre creusé par l'autre. Mais c'est dans la triste Irlande qu'on voit à nu et d'un seul coup d'œil toutes les conséquences qu'ont entraînées pour les masses populaires les spoliations du XVIe siècle et la fondation d'un établissement ecclésiastique où l'esprit de famille est substitué à la paternité catholique. On a entassé des volumes pour résoudre le problème du paupérisme irlandais. Les uns ont discuté sur le mode de culture ou l'absence de capitaux, les autres sur l'absentéisme ou le système des *middlemen* : il était une explication beaucoup plus simple à donner de

ce triste phénomène et à laquelle il semble vraiment que personne n'ait songé. Si l'Irlande est devenue le scandale et comme l'enfer de l'Europe chrétienne, c'est qu'elle est le seul pays dans lequel il n'y ait aucun lien religieux entre les riches et les pauvres, et le seul par conséquent où il n'y ait aucun devoir réciproque entre la classe possédante et la classe des prolétaires. Supposez ceux-ci protestans ou bien les lords irlandais catholiques, et la situation du pays se trouvera changée sans que nul élément nouveau soit introduit dans sa constitution économique.

Deux systèmes ont partagé l'Europe depuis le XVIe siècle. Les états réformés, maîtres du patrimoine accumulé par la foi et la charité des générations antérieures, ont opposé à l'invasion de la misère les taxes forcées et les subventions financières des gouvernemens; les états catholiques ont essayé de lutter contre elle par la charité privée et par le produit des dotations d'origine religieuse, auxquels les secours de l'état ne sont jamais venus se joindre qu'à titre purement accessoire. Où la condition des indigens est-elle plus douce, à Londres ou à Rome, à Édimbourg ou à Naples, à Copenhague ou à Turin, à Berne ou à Madrid? Où se révèlent les plus vives, les plus fraternelles sollicitudes? Est-ce dans la patrie du *tread-mill*, telle que nous la révèlent les innombrables enquêtes précédant le *poor-law-amendement-act*, ou dans la ville aux mille confréries voilées dont Mgr Morichini a décrit avec tant de bonheur les miracles d'ingénieuse et inépuisable charité (1)? La question est d'ailleurs tranchée de l'aveu même des adversaires de la charité catholique; ce qu'ils reprochent en effet à celle-ci, c'est moins de manquer aux pauvres que d'en multiplier le nombre en leur faisant une existence trop facile. Pour apprécier la justesse de ce reproche, il ne faut pas perdre de vue que ces habitudes de *far niente* et de vie paresseuse imputées au système de l'aumône sont celles de populations exclusivement méridionales, amollies par la douceur de leur climat, et qui vivent, sans excitations et sans besoins, des produits d'une féconde nature. Envoyez le *lazzarone* napolitain et le bandit calabrais au prêche, faites-leur chanter des psaumes au lieu d'invoquer la madone: le premier ne continuera pas moins de dormir le long du jour sur ses pavés de lave, au bruit harmonieux de la vague, et l'autre de préférer sa vie d'aventures dans les montagnes à l'existence enfumée de l'ouvrier de Birmingham. C'est la mollesse du climat et pas du tout la mollesse de la croyance qui a multiplié les pauvres en Italie, en Espagne, en Portugal, et je ne pourrai jamais comprendre la facilité avec laquelle l'opinion publique en Europe a pris le change sur ce point-là.

(1) *Tableau des Institutions de bienfaisance à Rome*, de Mgr Morichini, traduit par M. de Bazelaire; 1 vol. in-8°.

Depuis la révolution française, la plupart des états catholiques entrés dans l'ordre politique nouveau sont, en matière d'institutions charitables, dans une situation intermédiaire et incertaine qui ne pourra se prolonger long-temps. S'ils n'ont pas éteint la lampe ardente de la charité spontanée, les confiscations révolutionnaires leur ont enlevé l'huile qui seule pouvait suffire à l'alimenter. L'assemblée constituante réunit au domaine de l'état l'immense patrimoine du clergé, sous la condition formellement exprimée de subvenir à l'entretien des pauvres auquel ces biens avaient été affectés par les donateurs. La convention acheva l'œuvre de spoliation en s'emparant de tous les biens des hospices. En même temps qu'elles tarissaient la charité à ses sources, ces deux assemblées politiques proclamaient en matière de secours des maximes dont l'application aurait suffi pour épuiser toute la fortune de la France. Droit à l'assistance pour tous les faibles, droit au travail pour tous les valides, droit à l'enseignement gratuit à tous les degrés, secours obligés à tous les enfans, à tous les vieillards, à tous les malades, à toutes les veuves, femmes ou filles-mères, tel fut l'impossible programme proclamé par la révolution aux prises avec la banqueroute et avec l'Europe. L'état violent créé par les décrets du 19 mars et du 28 juin 1793 fut modifié sans doute par les gouvernemens qui suivirent, et sous le directoire les établissemens charitables recouvrèrent une partie de leurs propriétés. Le nouveau patrimoine des pauvres, grossi depuis cinquante ans par des dons et legs, atteint en ce moment un chiffre assez respectable; mais que sont ces faibles ressources mises en regard de besoins sans cesse croissans? Plusieurs des maximes proclamées par nos assemblées révolutionnaires ont été sanctionnées d'ailleurs par des institutions postérieures, et la douceur de nos mœurs a créé, pour adoucir des misères demeurées jusqu'à nous sans soulagemens, des établissemens très utiles, dont ce temps-ci a l'honneur sans doute, mais dont il est incapable de soutenir la charge sans entrer dans un système spécial de voies et moyens. Les exigences et les inventions de la philanthropie administrative ne sont d'une application possible qu'au prix de subventions financières de plus en plus étendues, et la situation budgétaire des départemens et de la plupart des communes est telle qu'ils suffisent à peine aux charges du présent, loin de pouvoir supporter celles qu'on aspire chaque jour à leur imposer. Aussi la France se voit-elle placée, sous le rapport économique, dans cette alternative, d'entrer incessamment dans les voies de la charité légale et des taxes obligatoires, ou de retourner résolûment vers les traditions primitives de la charité religieusement organisée. La question est pendante entre le système protestant dans ses plus rigoureuses applications et un retour au système catholique dans ses institutions les plus oubliées.

M. Moreau Christophe prend loyalement son parti dans cette alternative, et ses conclusions ne sont pas assurément la portion la moins importante de son livre. Il propose avec résolution la suppression immédiate de tous les hospices, des dépôts de mendicité, et généralement de tous « ces petits et grands *Versailles de la misère,* dont la promiscuité conventuelle et monumentale a porté et porte encore de si profondes atteintes à la moralité, à la santé et à la fortune publiques. » A tout cela il substitue une seule chose, le secours à domicile, cette perfection de la charité chrétienne qui fait respirer au riche la sainte odeur de la misère, secours qui proportionne le remède au mal, se donne, s'augmente, se diminue ou se retranche selon les circonstances variables et infinies du besoin, mode salutaire qui seul, discret dans ses dons, prend conseil de la honte autant que de la pauvreté, qui soulage l'indigent sans l'enlever à sa famille, et vient en aide à la famille sans jamais la remplacer. Une seule institution lui paraît digne de manier cet admirable instrument de charité avec toute la foi, tout le dévouement et toute l'abnégation qu'il comporte : c'est l'institution des *diaconies,* sortie aux siècles apostoliques des entrailles de l'église naissante. M. Moreau Christophe présente dans ses plus minutieux détails un plan de réorganisation de cette institution pieuse, qui suffirait, selon lui, pour pourvoir à tous les besoins, pour soulager toutes les souffrances dans toutes les conditions et à tous les âges de la vie du malade et de l'indigent. Il estime que les diaconies remplaceraient à la fois, au grand avantage des pauvres et au grand profit du budget de l'assistance publique, les bureaux de bienfaisance, les hospices pour les infirmes et même les hôpitaux pour les malades. Il croit qu'elles exerceraient bien plus efficacement que les commissions administratives la direction, la tutelle, la surveillance et l'inspection des enfans trouvés, et qu'elles appliqueraient utilement à la France les diverses institutions de charité individuelle qui fonctionnent avec tant d'avantage en Italie, en Suisse, en Belgique et en Hollande. Ce sont là des vues hardies qui provoquent la controverse et appellent les plus sérieuses méditations. Puissions-nous profiter de la suspension introduite par les événemens dans le cours de la vie politique du pays pour creuser plus profondément ces questions qui touchent de si près au bien-être des hommes, et dans l'étude desquelles on peut toujours s'enfoncer sans craindre de poursuivre des ombres et d'aboutir à des tristesses et à des déceptions!

LOUIS DE CARNÉ.

LE

DERNIER RENDEZ-VOUS.

Vers le milieu de l'automne, par un de ces temps pacifiques du mois de septembre où le ciel brille d'une sérénité particulière aux derniers beaux jours de l'année, un jeune homme qui paraissait avoir trente ans quittait, à la station de Sèvres, le convoi du chemin de fer se dirigeant sur Versailles, et prenait la route qui mène à Ville-d'Avray. Il était accompagné d'une femme dont la demi-toilette du matin indiquait une personne habituée aux élégances de la vie parisienne. A peine étaient-ils sortis du débarcadère et avaient-ils fait quelques pas sur la route, — la femme releva vivement le voile qu'elle avait tenu baissé pendant le trajet du chemin de fer. Avec un mouvement de vivacité qui semblait trahir un sentiment de curiosité long-temps contenue, son compagnon se pencha vers elle, et pendant un instant la regarda sans rien dire; mais cependant que de paroles dans ce rapide regard, et quelles paroles! En se voyant examinée ainsi et d'aussi près, la femme ne put s'empêcher de tressaillir; une nuance d'inquiétude parut et disparut sur son visage, où un gai sourire effaça bientôt toute trace de l'émotion passagère qu'elle n'avait pu contenir. Elle paraissait avoir le même âge que son cavalier, un an ou deux de moins peut-être; elle n'était ni belle ni même jolie, mais ses traits irréguliers étaient pleins de sympathie, mais ses yeux couleur de la mer, et d'où jaillissait un éclat à la fois pur et tendre, répandaient sur sa figure un charme vague, rempli d'une séduction indéfinissable; elle semblait enfin appartenir à une certaine nature de femmes dont la fréquentation peut ne pas inspirer de fantaisie, mais pour lesquelles on n'éprouve jamais moins qu'une passion profonde. Deux ou trois rides imperceptibles traver-

saient son front, dont la blancheur mate ressortait encore dans l'encadrement de sa chevelure noire et luisante. Depuis quelques instans, à cette pâleur, qui n'était point le hâle blafard d'une mélancolie de convention, ni d'une santé délicate, se mêlait peu à peu un coloris rosé qui semblait indiquer une transpiration de bien-être intérieur, et donnait à son visage une animation charmante.

Ils allaient ainsi tous deux par un beau chemin sous de grands arbres émus par la brise; derrière eux et devant eux, partout la verdure; ici des jardins, là des champs, plus loin les bois où le jaune automne commençait à jeter ses teintes fauves; — sur leur tête, un beau ciel où l'été brûlait sa dernière fournée; sous leurs pieds, l'herbe verte encore où leurs pas se moulaient à peine, tant leur démarche était légère, lui pressé d'arriver sans doute, elle pressée de le suivre. Certes, celui-là qui les eût ainsi rencontrés au bras l'un de l'autre aurait pu leur dire : D'où venez-vous? mais il n'eût point songé à leur demander où ils allaient, car il aurait pu le deviner rien qu'au sillage amoureux que laissait leur passage. Cependant ils marchaient presque sans causer, échangeant à peine à de rares intervalles quelques mots indifférens qui n'avaient aucun rapport avec leur situation commune, parlant ainsi moins pour parler que pour entendre le son de leur voix et se prouver à eux-mêmes qu'ils étaient bien ensemble et que leur réunion n'était point un rêve.

Au bout de vingt minutes, ils étaient arrivés à l'extrémité du village de Ville-d'Avray et s'arrêtaient devant la porte d'un restaurant, où ils entrèrent. Le jeune homme demanda qu'on leur fît préparer à déjeuner. Le maître de cet endroit, demi-auberge, demi-cabaret, habitué à recevoir des couples citadins, leur offrit un cabinet; mais elle et lui, d'un mouvement commun, répondirent en souriant qu'ils préféraient rester au grand air et qu'on les servît dans le jardin.

Quelques instans après, ils étaient assis en face l'un de l'autre, auprès d'une table rustique. Leur couvert avait été dressé sous un berceau de vigne folle, ayant vue sur les étangs de Ville-d'Avray, dont les eaux servaient de miroir aux collines boisées qui les entourent. Un groupe d'enfans jouaient sur les bords de l'étang. Les uns essayaient de mettre à flot une barque échouée au rivage; les autres, ayant surpris les lignes oubliées par un pêcheur, luttaient entre eux à qui le premier jetterait l'hameçon, et pour une ablette qui venait mordre par hasard, c'était un chorus à fatiguer les échos. A cette rumeur enfantine venait se joindre, de la berge opposée, le battement du lavoir sonore, où la chronique du village fredonnait son cancan quotidien. Tout ce paysage charmant exposé dans un cadre lumineux, les figures rustiques et les bruits familiers qui l'animaient, furent pour celle et celui qui venaient de s'asseoir sous les pampres sauvages un spectacle dont la

contemplation fit naître au même instant dans le cœur de l'un et de l'autre un émoi commun, une pensée commune. Ils se la communiquèrent par un simple échange de regards, auquel ils ajoutèrent une rapide pression de main, comme si cette mâle caresse de l'amitié leur semblait plus puissante qu'une tendre parole pour exprimer la joie qu'ils éprouvaient l'un et l'autre à se voir tous les deux en si parfait accord.

Ce fut alors qu'une servante apporta le déjeuner.

C'était, à vrai dire, un assez frugal repas, improvisé à la fortune d'une maigre cuisine dont les fourneaux ne flambaient guère que le dimanche. Néanmoins le jeune homme se mit à manger sans façon, invitant sa compagne à l'imiter, ce qu'elle fit de bonne grace, mordant bellement et à belles dents au pain bis, et buvant, sans trop faire la grimace, le petit vin de pays qui moussait dans son verre. Le commencement du déjeuner fut encore à demi silencieux. Cependant dans leur silence même, et jusque dans l'attitude réservée qu'ils conservaient en face l'un de l'autre, on sentait palpiter le désir égal qu'ils avaient de rompre ce silence, et leurs moindres gestes trahissaient cette préoccupation. Il y eut un moment où, le pied de la jeune femme ayant involontairement effleuré sous la table celui de son voisin, elle sentit la vibration soudaine que ce léger contact venait d'imprimer à tout son être, et, la seconde après, leurs mains s'étant rencontrées en prenant un fruit dans une assiette, ce fut elle à son tour qui tressaillit comme sous un choc électrique.

Tout à coup le jeune homme, désignant la table où ils se trouvaient assis, lui dit en souriant :

— Cette place m'est heureuse. Il y a environ un mois, j'ai fait ici même un dîner champêtre ravissant.

— En tête-à-tête? demanda sa compagne.

— Non, répondit-il simplement. J'étais avec plusieurs de mes amis. Nous nous sommes trouvés si bien sous ce berceau, que nous avons manqué le dernier départ du chemin de fer, et force nous a été de retourner à Paris à pied.

— Quel grave motif avait donc pu vous attarder ainsi?

— Une causerie intime qui s'est engagée après le dîner. Nous étions là quatre ou cinq camarades, tous entrés à la même époque dans la carrière difficile où chacun de nous devait heureusement réussir, ayant suivi pendant long-temps le même chemin, liés par une commune solidarité d'espérances et de peines, si fraternellement unis qu'il est telle année où nous ne sommes pas restés une heure sans nous voir. Puis peu à peu la nécessité, les exigences d'intérêt, ce refroidissement progressif qui est pour ainsi dire une loi de physique morale à laquelle les affections de l'homme sont soumises, nous avaient éloignés les uns

des autres. — Je prends par ici, et moi par là, avait-on dit le jour où l'égoïsme nous avait appris sa brève devise : Chacun de son côté. Pendant sept ou huit ans, nous avions donc vécu isolés les uns des autres. On se rencontrait bien quelquefois; mais dans ces rencontres rapides on n'échangeait guère qu'un serrement de main, quelques paroles à peine, encore moins à propos de soi qu'à propos des autres, et dans le métier que nous faisions tous alors, quand deux amis parlent d'un troisième, c'est bien souvent le duo de la médisance et de l'envie. Au reste, pas un mot du passé. On s'occupe bien d'hier, quand demain est à la porte avec le surlendemain sur les épaules! On se quittait sur un bref adieu. — Bonjour, porte-toi bien, je suis pressé. — Et moi donc! — Et les talons tournés, on n'était déjà plus que deux indifférens, ne pensant plus l'un à l'autre. Le dimanche en question, à la suite d'une solennité artistique qui nous avait tous réunis, nous vînmes dans cette campagne passer le reste de la journée, et, comme je vous le disais, c'est ici même, à cette table où nous voilà, que nous avons si bien dîné, tous unis et de bonne humeur comme au temps où nous dînions si mal.

Rien ne pousse à la franchise comme ces petits vins francs nés sur les coteaux modestes, ajouta le jeune homme en montrant son verre, resté à demi plein devant lui. La causerie devint bientôt entre nous plus animée, plus familière et plus franche; aussi peu à peu tous les convives se trouvèrent-ils à un niveau de quiétude égale; tous les visages respiraient la même cordialité indulgente, tous les esprits se trouvaient également disposés à l'oubli des petits incidens qui avaient pu refroidir notre amitié, et tous les cœurs, à l'unisson, murmuraient intérieurement le vieux refrain : *Bonheur de se revoir!* Ce fut alors qu'on vint à parler du passé, de ce passé dont nous étions déjà séparés par sept ou huit calendriers jaunis. Au premier appel, les souvenirs s'éveillèrent en foule. *T'en souviens-tu?* c'était le mot qui commençait toutes les phrases, la parole enchantée qui volait de bouche en bouche, faisant les fronts tour à tour sourians ou pensifs. Au milieu de l'enthousiasme ému qui nous avait gagnés, passaient et repassaient tous nos jours d'autrefois. — C'est moi, disait celui-ci, qui suis le gai dimanche des belles saisons, vert en avril, jaune en septembre. — C'est moi, disait l'autre, qui vous entraînais aux guinguettes, où se cambrent les tailles fines, où fretillent les pieds furtifs : vous souvient-il, ô Richelieu du petit bonnet, ô don Juan des robes d'indienne? — Et puis c'étaient nos jours d'épreuve, de patience et de courage, qui nous répétaient à celui-ci comme à celui-là : — Nous sommes le malheur sans haine et l'obscurité sans envie. — Nous sommes le pain gagné durement, la pauvreté gaie, insoucieuse et libre, le gros sou des petites bourses, dont votre industrie savait faire un lingot. —

Nous sommes la paresse et la rêverie des nuits d'été. — Nous sommes le travail des nuits d'hiver autour de l'âtre mort. — Nous sommes les plus beaux feuillets de votre vie. — *Vous souvenez-vous?* — *T'en souviens-tu?* A ce rappel du passé se mêlaient le rire expansif, l'exclamation joyeuse, le malicieux propos à la pointe émoussée, et quelquefois aussi la note attendrie, certains mots dits de certaine façon, avec tel geste ou tel accent, qu'on hésite à dire, qu'on hésite à taire et qu'on dit cependant, de ces mots que les roués du paradoxe, chez qui l'esprit s'est changé en venin, ne peuvent pas entendre sans une larme discrète pleurée derrière une main qui fait semblant de gratter le front, — honnête petite larme qui lave tant de choses, mais qu'on n'ose pas laisser voir! — Ah! disait-on à chaque nouvelle apparition du passé, c'était le bon temps celui-là! On n'avait rien, mais on partageait tout! Tous nos plaisirs d'aujourd'hui ne feraient pas la monnaie d'une de nos joies d'autrefois! Toutes nos peines de ce temps-là n'égaleraient pas un des soucis d'aujourd'hui! — Je recommencerais bien notre ancienne vie, disait l'un. — Pour un jour, reprenait l'autre. — Non, ce n'est pas assez; pour un mois. — Oh! ce serait trop long! répondait tout le monde. Puis tout à coup la causerie devenait triste. A ce banquet improvisé, toutes les places n'étaient point occupées, et ceux-là dont les noms nous vinrent sur les lèvres étaient partis pour l'absence éternelle. Alors, comme les soldats à la fin d'une bataille, on se mit à compter ses morts. Celui-ci avait été tué dans la pleine séve de ses vingt ans. Il avait brusquement quitté la vie, comme on s'en va d'un endroit où l'on est mal, sans plaintes pourtant, mais aussi sans regrets. Celui-là s'était réveillé un matin sur le lit des pauvres, entre les prières d'un ange de charité qu'il appelait « ma sœur » et un prêtre à cheveux blancs qui le nommait « mon fils, » en lui mettant Dieu sur les lèvres. Le troisième avait été frappé tout ruisselant des sueurs du travail et penché encore sur son œuvre inachevée. Comme on lui fermait les yeux, la Providence, que l'ingratitude des hommes a rendue insoucieuse et lente, accourait lui apporter ce qu'il avait si long-temps demandé, le pain du jour. — Vous venez bien tard, avait dit le moribond, et, désignant ses amis assemblés à son chevet, il ajouta : — Partagez ma part à ceux qui restent.

— Pauvre ami! interrompit la jeune femme, vous aussi, vous avez bien souffert.

— Mes amis et moi nous fûmes durement éprouvés, il est vrai, mais nous avons traversé ce temps d'épreuve sans qu'une voix parmi nous s'élevât pour accuser la destinée : nous savions que le désespoir est un mal contagieux, et dans les plus pénibles traverses, si quelqu'un se laissait abattre, il cachait sa faiblesse pour qu'elle ne gagnât point les autres. La mort même, en frappant nos plus chers, n'avait pu arra-

cher un *sauve qui peut* à ceux qui restaient, et quand notre douleur en deuil pouvait répéter comme les trappistes « Frères, il faut mourir, » notre résignation active se remettait à la vie en répétant au contraire : « Frères, il faut espérer. »

— Cependant, continua le jeune homme en reprenant son récit, le triste hommage que nous venions de rendre à ceux qui n'étaient plus ne fut, pour ainsi dire, qu'une courte parenthèse, que l'on se hâta de fermer. Les fantômes fraternels évoqués un moment par nos souvenirs disparurent comme des ombres légères, et passant d'un extrême à l'autre, après avoir parlé des morts, on se mit à parler de l'amour. On se rappela les robes blanches et les robes roses, les cheveux noirs et les cheveux blonds : chacun prit plaisir à faire revivre dans sa pensée les figures tour à tour folâtres ou tendres des favorites fidèles ou des volages qui jadis avaient peuplé le harem de sa jeunesse. — Ah! ma petite chambre, d'où je voyais les moulins de Montmartre et les yeux d'Eugénie, disait l'un; vous souvenez-vous d'Eugénie? — Et Pauline? et Clara? — Étions-nous fous! étaient-elles folles! Parmi tous ces noms de femmes, qui dans un temps éloigné avaient appris et peut-être désappris l'amour à la plupart d'entre nous, un des convives mêla tout à coup votre nom. — Et toi, Olivier, me demanda-t-il, as-tu revu Marie? — A cette question tous les regards se tournèrent alternativement vers moi et vers l'un de nos compagnons dont l'attitude embarrassée dénotait assez l'impression vive et pénible qui venait de s'éveiller en lui.

Je vous ai dit que tous mes anciens camarades se trouvaient réunis à ce dîner, reprit après un court silence le jeune homme qui portait le nom d'Olivier; je n'ai pas besoin de vous dire comment s'appelait celui qui avait pâli, en même temps que moi, en entendant parler de celle que l'on nommait Marie.

— Oh! mon ami, interrompit la jeune femme en baissant les yeux, était-il bien utile de ne pas oublier ce détail? et pourquoi jeter dans notre entrevue fugitive un souvenir qui me force à baisser les yeux devant vous et à retirer ma main de la vôtre, où elle était si bien? ajouta Marie en essayant faiblement de dégager sa main de celle d'Olivier.

— Pardonnez-moi, reprit vivement celui-ci, et ne voyez pas une indélicatesse dans une chose que je ne pouvais passer sous silence pour arriver à ce qui me reste à vous apprendre. Comme je vous le disais donc, notre groupe, jusqu'alors si joyeux, devint embarrassé, silencieux; une même inquiétude se lisait sur tous les visages; on sentait de part et d'autre qu'un anneau venait de se briser dans la chaîne ressoudée de notre amitié renaissante, car votre nom, tombé au milieu de notre causerie jusque-là si expansive et si cordiale, rappelait

à la mémoire de tous les assistans la seule action mauvaise qui eût été commise par l'un de nous dans un temps où nous ne comprenions pas encore que la méchanceté pût être pardonnée, même à l'esprit... L'auteur de cette trahison...

— Oh! vous n'êtes pas généreux, Olivier, interrompit brusquement Marie, et cette persistance à parler de ce qu'il vous serait si facile de taire me punit cruellement d'avoir consenti à vous revoir.

— Encore une fois, Marie, ne donnez pas à mes paroles un sens qu'elles n'ont point. Dans cette trahison, je l'ai su depuis, vous fûtes moins la complice d'Urbain que sa victime. Jadis j'ai souffert, et bien souffert en effet; mais si j'ai pleuré comme un enfant, si j'ai voulu mourir, ce ne fut pas seulement parce que mon premier amour et ma première amitié avaient été trahis l'un et l'autre, et l'un par l'autre : c'était aussi parce que vous étiez perdue pour moi, et parce que mon ami ne me pardonnait point d'avoir eu quelque chose à lui pardonner.

Voyant l'état de gêne où sa malencontreuse question avait jeté tout le monde, celui qui me l'avait adressée tenta de faire oublier l'incident que votre nom avait rappelé dans toutes les mémoires. Comprenant sa pensée dès les premiers mots, tous les convives s'y associèrent; mais, si habile qu'elle fût, la transition avait été trop prompte. On parlait bien d'autres choses, mais chacun, tout bas, songeait à celle dont on avait voulu éviter de parler. Urbain et moi étions les seuls qui eussent gardé le silence. Lui se tenait debout contre cet arbre que voici et en taillait l'écorce avec son couteau pour se donner une attitude indifférente; moi, j'étais assis à cette même place où vous êtes, n'écoutant pas ce qui se disait autour de moi, ma tête dans l'une de mes mains, et de l'autre faisant des efforts pour comprimer les battemens de mon cœur, dont la première blessure venait de se rouvrir subitement. Mes amis, voyant l'isolement volontaire dans lequel nous étions l'un et l'autre, devinant à l'air de notre visage la pensée secrète qui nous faisait rechercher cette solitude, essayèrent de nous rallier à la conversation commune. L'un d'eux, s'étant levé, fit le tour de la table, et, après avoir rempli tous les verres, proposa de boire à notre réunion de ce jour et à une prochaine. — A la mémoire du passé, au bonheur de l'avenir! dit un des convives en donnant le signal du toast. — Au souvenir des bons jours et à l'oubli des mauvais! ajouta un autre.

Ne pouvant nous dispenser de faire comme tout le monde, car tous les regards étaient fixés sur nous, Urbain et moi nous avions pris nos verres; mais nous hésitions encore à les rapprocher, lui sans doute retenu par l'amour-propre, et moi par une franchise qui répugnait à témoigner publiquement un sentiment contre lequel je sentais protester une vieille rancune subitement revenue. Cependant Urbain se décida le premier, et, s'étant avancé de mon côté, il approcha son

verre du mien. — A l'oubli! Olivier, murmura-t-il de façon à n'être presque entendu que de moi. — Au souvenir! lui répondis-je sur le même ton, en choquant faiblement mon verre contre le sien. — Et maintenant que les querelles sont noyées, reprit un de nos amis, buvons le coup de l'étrier, car il faut songer à partir.

On but une dernière fois et l'on se mit en route; mais, comme je vous l'ai dit, nous nous étions attardés, et, lorsque nous arrivâmes au chemin de fer, le dernier convoi venait de quitter la gare. Il fallait donc retourner à pied. On en prit gaiement son parti. Minuit sonnait comme nous entrions, par la porte de Ville-d'Avray, dans le parc de Saint-Cloud. C'étaient donc plus de deux lieues à faire; mais la nuit était magnifique et le chemin si beau! — Vous le connaissez, Marie? interrompit Olivier en regardant la jeune femme, qui inclina la tête. — Je n'entrai pas sans émotion dans ce beau parc, car ce n'était pas la première fois que je le traversais à cette heure tranquille. J'y avais été amené par vous il y a dix ans; plus tard, ce fut moi qui en amenai d'autres. Par les belles nuits d'été pareilles à celle qui nous éclairait alors, souvent je m'étais promené sous ces grandes allées bordées de futaies, et je n'étais pas seul, ô Marie! Ce fut d'abord avec une pauvre fille endormie maintenant dans la terre, où elle fut ensevelie un jour que je n'étais pas là. Elle s'appelait Lucile, et semblait vivre du bonheur qu'elle me donnait. Quand elle mourut, son souvenir alla rejoindre le vôtre, qui ne m'avait jamais quitté, et tous deux vécurent fraternellement dans mon ame. Plus tard encore, sous ces mêmes allées parcourues avec vous et avec Lucile, sur ces mêmes gazons foulés par vos pieds, je marchais encore du pas lent de l'amour qui rêve ou qui doute, tenant à mon bras ma Juliette pensive, dont la bouche disait toujours oui quand le cœur ne disait jamais rien, et qui regardait avec indifférence trembler dans les feuillages le doux clair de lune des rendez-vous de Roméo. Celle-là fut de toutes mes maîtresses celle à qui j'ai dit le plus souvent que je l'aimais, moins pour la persuader que pour me le faire croire à moi-même et revêtir du nom sacré de l'amour un sentiment qui n'était sans doute que la monstrueuse alliance d'une habitude égoïste et d'un désir grossier.

— O mon ami, interrompit Marie en secouant la tête, pourquoi donc alors tremblez-vous en parlant de cette femme, et pourquoi vos regards, qui errent vaguement autour de vous, semblent-ils appeler son image? Vous l'avez amenée ici peut-être, et il n'y a pas long-temps. A cette place où vous m'avez fait asseoir, elle était assise, plus près de vous que vous ne l'êtes de moi. Le temps était beau, l'air tiède, le ciel bleu. Ces feuilles, qui commencent à jaunir, étaient vertes alors; c'était peut-être un de ces beaux jours de printemps qui sont l'espérance de la belle saison, comme celui-ci en est le regret. Vous êtes venu sous

ce berceau avec votre amie, n'est-ce pas? Ne dites pas non. Ces lieux ont l'air de vous connaître, de même qu'ils vous paraissent familiers. A cette branche, où vous avez en arrivant suspendu mon châle, vous avez ce jour-là suspendu le châle de votre maîtresse. Elle est venue ici, ne dites pas non. Tout à l'heure, en buvant, vos lèvres paraissaient chercher sur les bords du verre la place où elle avait mis les siennes. Parlez, Olivier, chaque parole que vous ne dites pas retombe en larmes sur votre cœur. O mon ami, parlez sans crainte de me blesser, sans offenser votre amour, sans cruauté pour vous-même ou pour celle qui fut votre amie. Vous l'aimiez cette femme, et non pas seulement par habitude ou par désir, comme vous voulez inutilement vous le persuader, non pas seulement à telle heure ou à telle autre, mais à toute heure et toujours, tant que vous l'avez connue. Pour mille choses que j'ignore, mais que je devine, pour le son de sa voix, pour la couleur de ses cheveux, pour la vivacité ou la douceur de son regard, pour certains mots qu'elle savait dire comme d'autres femmes ne vous les auraient pas dits, elle vous fut chère, et bien chère. O mon ami, ne dites pas non, car vous l'avez aimée. Votre amertume est pleine de tendresse, et son nom, quand il y vient, vous laisse encore un miel sur les lèvres. Elle aussi vous aima, croyez-le-bien, qu'elle s'en défende ou qu'elle l'avoue. Son cœur n'était point muet, comme vous le disiez; mais c'est peut-être vous qui ne l'écoutiez pas lorsqu'il vous parlait. Elle vous a aimé, soyez-en sûr, moins que vous, cela se peut, ou autrement; elle vous a aimé, et peut-être même à cause du mal qu'elle vous faisait.

— Eh bien! soit, répondit Olivier, je l'ai aimée; mais ce ne fut pas de cet amour sain et salutaire qui fait le cœur content et l'esprit heureux, qui rend bons ceux qui sont mauvais et meilleurs ceux qui sont bons. Ce fut un de ces amours mal venus, qui devait mal finir; commencé de sang-froid, au hasard, par coquetterie d'un côté, par désœuvrement de l'autre; continué dans une lutte perpétuelle entre le mensonge et le soupçon; dix fois rompu par fatigue, dix fois renoué pour échapper à la solitude: passion triste, misérable et inutile, qui use le cœur, qui le vide, qui le sèche, qui gâte le passé, qui corrompt l'avenir; amour funeste, qui ne laisse que des débris, et parmi lesquels plus tard on rechercherait vainement un de ces doux souvenirs qui sont comme les fleurs des ruines...

Bien que cette femme, reprit Olivier, ait été la dernière avec laquelle je fusse venu dans ce pays, ce n'était point à elle que je songeais en traversant le parc de Saint-Cloud. Depuis l'instant où votre nom avait été prononcé dans le dîner, toutes mes pensées étaient frappées à votre effigie, et, comme en moi-même, autour de moi tout me parlait de vous. Mes amis marchaient devant, chantant en chœur une vieille ronde,

qui jadis avait été pour nous une espèce de chant du travail. Je me tenais à quelque distance derrière eux, content que l'on ne songeât pas à me distraire d'un isolement peuplé de souvenirs qui portaient vos couleurs. Tout à coup je me sentis frapper sur l'épaule, et, ayant levé la tête, je vis Urbain à mon côté. « J'ai à te parler, me dit-il en m'arrêtant. — Soit, répondis-je; mais ne pouvons-nous causer en marchant? — Oui, fit Urbain; cependant tenons-nous à distance, je ne veux pas qu'on nous entende. Tu m'en veux toujours, me dit-il, tu m'en veux encore, n'est-ce pas, Olivier? Je l'ai bien vu tout à l'heure, quand cet imbécile a parlé de Marie.

— Pourquoi, répondis-je à Urbain, viens-tu à ton tour me rappeler ce nom?

— Parce que ce nom nous rappelle à tous les deux un événement qui nous a rendus bien malheureux l'un et l'autre.

— A qui la faute?

— A moi seul, à moi seul! s'écria Urbain avec vivacité. Depuis cette époque, reprit-il, tant de jours se sont écoulés, tant d'événemens aussi! Nous avions l'un et l'autre, et chacun de son côté, tellement battu et rebattu la vie! Je ne croyais pas que tu pusses songer encore à une chose que j'avais, pour mon compte, si complétement oubliée. Je me suis aperçu du contraire tout à l'heure, quand j'ai vu toute ta rancune te monter dans les yeux. C'est pourquoi j'ai voulu te parler. Écoute-moi donc : il faut que cette affaire-là soit vidée.

— Que peux-tu m'apprendre que je ne sache depuis long-temps? Si tu pouvais te justifier, ne l'aurais-tu pas fait il y a dix ans? Tout à l'heure, c'est vrai, une vieille blessure s'est rouverte dans mon cœur: c'était la première, et elle fut longue à guérir. J'avais devant les yeux celui qui me l'avait faite, et quelque chose en moi a pu tressaillir. Tu t'en es aperçu, je ne le nie pas; mais à présent je n'y songe plus.

— Tu ne fais que cela depuis que nous sommes en route; écoute-moi donc, reprit Urbain : non, tu n'as pas tout su il y a dix ans. Je ne veux pas me justifier aujourd'hui, je veux m'accuser au contraire : tout dire, quoi qu'il en puisse résulter de douloureux pour l'un et l'autre; rouvrir cette blessure dont tu parlais tout à l'heure, ou peut-être aussi la fermer à jamais guérie, et, quand j'aurai tout dit, te tendre la main et attendre la tienne, voilà ce que je veux.

Ce préambule, comme vous le pensez bien, avait au plus haut point excité ma curiosité. — Parle donc vite, dis-je à Urbain. Il passa son bras sous le mien, et commença ainsi sa révélation :

— Je ne sais pas si tu te souviens encore comment tu aimais Marie il y a dix ans; mais, moi, je me le rappelle, et je ne pense pas que les amours qui lui ont succédé aient jamais approché de celui-là. Cette femme était devenue ta pensée unique; parler d'elle à tous, partout

et toujours, ton unique préoccupation. Ton esprit savait trouver des ruses inouies pour qu'on t'offrît le prétexte d'ouvrir ton cœur. Dans les propos et les actes les plus indifférens de la vie, ta passion émanait de toi comme ces parfums qui s'échappent du vase qui les renferme. Ce bonheur dura dix-huit mois. A cette époque, l'existence déjà si dure pour nous se faisait pour toi pleine de caresses et te ménageait comme une mère tendre qui protége son enfant débile. Ah! dans ce temps-là, que de malheureux ton bonheur a dû faire, ô prodigue, qui, voyant ta part de félicité si grosse, la dépensais de si bon cœur, sans même avoir le chagrin de penser qu'elle était peut-être grossie de la part des autres! Quand arriva le jour du malheur, ce fut à moi que tu songeas. Entre tous tes amis qui pouvaient, aussi bien que moi, te rendre le service que réclamait la circonstance, ce fut moi que tu choisis, et, quoi que j'aie pu dire et faire pour te détourner de ton choix, tu t'obstinas à le maintenir. Si alors j'ai cédé à tes sollicitations, ce fut moins pour t'obliger que pour t'empêcher de mettre en doute mon dévouement. En consentant à recevoir Marie et à la cacher chez moi, je me soumettais à une rude épreuve, et la catastrophe qui devait terminer ta liaison avec elle n'était pas la seule que j'eusse prévue.

Le jour où elle passa pour la première fois le seuil de ma porte, j'étais plus ému et plus inquiet que toi-même en voyant s'asseoir à mon foyer cette femme dont tu me parlais depuis si long-temps. La nature de mon émotion et de mon inquiétude, je la reconnus bien vite. Rappelle-toi, Olivier, rappelle-toi qu'aussitôt après vous avoir installés dans ma chambre, je me retirai sur-le-champ, malgré vos instances communes pour me retenir près de vous. C'est qu'il me paraissait impossible que le trouble où j'étais pût vous échapper. Je fus tellement indigné de ce qui se passait alors en moi, que j'allai en toute hâte me confesser à deux ou trois de nos amis. Ils me répondirent que je me faisais injure à moi-même et firent tous leurs efforts pour me calmer. Quoi qu'ils eussent dit cependant, et malgré le mépris dont ma conscience me châtiait déjà, j'éprouvais une singulière douleur à songer que tu étais mon ami. Ah! l'affreuse nuit que j'ai passée, battant le pavé des rues blanches de neige, obsédé par un instinct de jalousie insensée qui me ramena deux ou trois fois sous les fenêtres de la chambre où je t'avais laissé avec ta maîtresse! — Qu'a-t-il donc fait pour être heureux? me disais-je en regardant briller la lumière qui sans doute éclairait votre veillée d'amour. Et cette monstrueuse parole de l'envie : Pourquoi lui plutôt que moi? était la pensée d'achoppement où mon esprit se heurtait sans cesse. A cette heure même où je me rappelle tout ce que j'ai souffert durant cette mortelle nuit, je ne songe pas à me justifier. L'envie est un vice hideux entre tous, et celui qui

en est atteint doit être détesté et tenu à l'écart à l'égal d'un lépreux. C'est, de toutes les mauvaises passions, celle qu'on a le droit de condamner sans lui permettre de se défendre, et celui qui absout un envieux ou qui le plaint seulement fait descendre l'indulgence ou la pitié au rang du sacrilége. Et cependant, si honteux et si méprisable qu'il soit, ce vice porte sa punition avec lui-même, car il constate aux propres yeux de celui qui en est atteint l'infériorité de sa nature; il le force, à part lui, aux aveux les plus humilians; il flagelle sa vanité, souille tous ses désirs, l'oblige à se mépriser, presque à se craindre, et lui inspire sa propre haine, encore plus violente peut-être que la haine qu'il a pour les autres.

Ah! tout à l'heure, continua Urbain avec un accent plein d'amertume, autour de cette table que nous venons de quitter les uns et les autres, en choquant joyeusement vos verres, vous vous rappeliez le temps disparu, et vous disiez avec un regret commun : C'était le bon temps! Cependant votre existence d'aujourd'hui n'est pas comparable à celle d'autrefois; mais la mauvaise fortune, quand on ne la voit plus que de bien loin et derrière soi, c'est comme la maîtresse que l'on a quittée à cause de ses défauts et dont on ne se rappelle plus que les qualités dès qu'elle est absente. Seul parmi vous, convive taciturne, si tu l'as remarqué, j'ai gardé le silence. Que pouvais-je regretter en effet, moi qui suis venu au monde dans le berceau des orphelins, moi dont le vent des grandes routes a séché les premières larmes, quand je pendais chétif aux mamelles sans lait d'une femme inféconde qui ne m'avait adopté que pour faire de son nourrisson un titre de plus à la pitié des passans? Un peu plus tard, dans l'âge de l'ignorance et de l'insouciance, ma destinée toujours marâtre apprenait à mon enfance toujours errante combien il fallait de gouttes de sueur pour se pétrir une bouchée de pain. Parvenu à l'adolescence, j'avais du moins, si l'on m'interrogeait sur ma famille, le triste et légitime orgueil de pouvoir répondre en montrant mes deux mains : Voici mon père et voici ma mère. Cependant, au milieu de l'abandon et de la misère auxquels je paraissais voué nativement, je n'avais jamais laissé passer un jour sans remercier Dieu de m'avoir mis sur la terre. Jamais de ma bouche n'était sortie une parole qui eût le son d'une plainte, jamais le bonheur d'autrui n'avait offensé mes yeux; le spectacle de la joie des autres étant pour moi la preuve visible que le bonheur existait réellement ici-bas, je m'en faisais au contraire une consolation et un encouragement. Chrétien comme les primitifs auditeurs de l'Évangile, j'espérais et j'attendais la part de joie qui m'était due et promise, et je ne supposais pas que la résignation humaine, épuisée par de trop longs délais, fût jamais en droit de protester la promesse divine. A l'époque où j'atteignis l'âge viril, aucun des sen-

timens élevés, aucune des vertus qui font de l'homme une créature supérieure ne me faisait défaut. Toutes mes aspirations avaient les ailes de l'enthousiasme et tendaient vers un pôle unique, qui était l'amour du bien et la recherche du beau. J'avais été porté vers l'art par la rêverie, qui est la compagne des solitaires, et je m'étais fait artiste parce qu'en voyant les œuvres du génie, l'art m'avait paru une puissance donnée à l'homme pour glorifier dans des œuvres durables les grands spectacles que lui offrent la nature, les belles actions auxquelles il assiste, et les nobles passions qu'il éprouve. A dix-huit ans, la corruption de l'esprit moderne avait laissé toutes mes croyances immaculées. Je niais le mal avec l'assurance d'un stoïcien qui nie la douleur, et jamais cœur plus riche d'illusions ne s'offrit en holocauste à l'expérience. Telle avait été ma vie quand je vous ai connus, toi et nos autres amis. Ah! ce jour où nos pas devaient se rencontrer dans le même chemin, c'est peut-être de toute ma vie le seul vers lequel je puisse remonter sans que ma pensée en revienne plus triste. On l'a démolie, cette pauvre baraque ouverte aux vents où nous avons rompu le pain du premier repas fraternel, où nous avons bu le vin fraudé qui tache en bleu. Le jour où l'on a jeté bas cette maison hospitalière, je passais devant par hasard, et, comme j'y passais, un ouvrier armé d'une pioche s'apprêtait à desceller le banc de pierre sur lequel nous étions restés assis pendant toute la soirée qui avait suivi notre première rencontre. Le temps était le même que ce jour-là. Dans un ciel pareil, des nuages d'une même forme couraient à l'horizon, au fond duquel le paysage, éclairé pareillement, reproduisait le même effet de lignes et de lumière qu'ensemble nous avions remarqué. Je me suis senti défaillir en voyant menacée de ruine cette pauvre pierre restée dans mes souvenirs sacrée comme un autel. J'ai abordé l'ouvrier et je lui ai offert de l'argent, s'il voulait me laisser asseoir sur ce banc pendant quelques instans et m'y laisser seul. Il me regarda d'un air ahuri, me crut fou, prit mon argent et s'en fut avec ses compagnons le boire au cabaret voisin, où je les entendis rire de mon aventure.

Pendant qu'ils riaient, j'étais assis sur le banc. Au bout d'une demi-heure, quand je me levai pour partir, j'avais le visage humide. Ah! ces larmes que j'ai versées, c'étaient les dernières qui filtraient d'une source tarie, hélas! à jamais, j'en suis sûr, car j'en ai ri depuis, et il n'y a pas long-temps. A dater du jour où nous nous sommes sentis, sur une grande route et sans nous connaître, attirés l'un vers l'autre, nous ne nous sommes guère quittés pendant trois ans. Il nous sembla que nos idées étaient comme des sœurs isolées qui se cherchaient depuis long-temps. Pour moi, qui n'avais jamais eu avec personne aucune intimité, c'était la première fois de ma vie que je causais : jusque-là j'avais parlé, échangeant des mots auxquels on en répon-

dait d'autres; avec toi du moins, j'échangeai des pensées. L'amitié que j'avais pour toi n'était pas seulement un lien formé par l'habitude, une affection basée sur une conformité de goûts; pour moi, orphelin, c'était un sentiment qui me révélait l'amour de la famille, et le même sang eût coulé dans nos veines que tu n'aurais pas été plus mon frère. Tes amis ne tardèrent pas à devenir les miens, mais tu restas le préféré de mes sympathies. Que de longues promenades faites ensemble à travers champs! que de douces causeries le soir dans l'atelier, où les vœux de tous se groupaient si fraternellement autour du désir de chacun! Naïfs Argonautes, comme nous étions bien du même accord à tourner vers le même but la proue de nos navires, et comme il soufflait doux dans leurs mâts pavoisés, le vent de l'espérance! Ah! que de fois l'aurore nous a-t-elle ainsi surpris dans l'attitude des rêveurs heureux, ivres de leurs rêves, un pied dans les cendres et l'autre dans l'avenir! Cependant, au milieu de vous, que devint la vie pour moi? Rappelle-toi, Olivier, quelle fut mon existence en ce temps-là. Sur moi, chétif, inconnu, misérable, la fatalité semblait s'acharner, comme si j'eusse été un colosse; humble roseau, elle me faisait les honneurs de la tempête. Mes espérances les plus modestes rencontraient des montagnes d'obstacles : sur les routes les plus unies, pour me faire trébucher, le grain de sable devenait caillou. J'avais beau me débattre, relever mon courage défaillant et le ranimer à la lutte : c'étaient autant d'efforts inutiles qui me laissaient plus fatigué; la vie était pour moi comme une de ces échelles enchantées des féeries, dont les échelons s'abaissent au niveau du sol au fur et à mesure qu'on les franchit : je me retrouvais toujours au même point. Si j'avais des amis, des cœurs qui pour le mien s'ouvraient à toute heure, des mains loyales toujours tendues aux miennes, des dévouemens qui eussent répondu pour moi par la parole aussi bien que par l'action, cette amitié même, tu le sais, Olivier, peu à peu elle devint pénible pour moi; toutes les fois que l'un de vous essayait de paralyser ma mauvaise chance, en se mettant entre elle et moi, son bon vouloir demeurait stérile. Ainsi que mes actions, mes paroles prenaient un sens opposé à celui que voulait leur donner ma pensée. Si, dans une conversation, je me trouvais hasarder une remarque qui différât de l'avis commun, il existait, sans que je le connusse, un motif qui faisait supposer une intention malveillante dans une réflexion faite naïvement et sans arrière-pensée. Si, au contraire, je me livrais, avec l'exaltation habituelle de mon caractère, à la louange de quelqu'un ou de quelque chose, une raison également inconnue incriminait ma louange en lui donnant une couleur de servilité ou d'intérêt. Partout et toujours les circonstances les plus ordinaires, les plus insignifiantes en apparence, formaient comme un inextricable lacis dans les mailles duquel ma vo-

lonté trébuchait incessamment. Enfin, sur le pont d'un vaisseau, par un jour de tempête, j'eusse infailliblement été de ceux que la superstition des matelots effrayés accuse d'attirer le sort malin, et qu'ils précipitent dans la mer pour apaiser l'orage.

Toi, qui m'as connu alors, tu sais que ce n'étaient point là des chimères comme il en peut naître d'un esprit chagrin. L'hypocondrie est la maladie des natures défiantes, c'est une espèce de levain originel qui dispose certains hommes à une hostilité préventive, et les pousse à se croire redoutés parce qu'ils se sentent redoutables. Mais moi qui n'en voulais pas à la vie, pourquoi étais-je mis violemment hors la loi humaine? De quel crime inconnu, commis par ma race, étais-je appelé à subir le châtiment? Ce fut dans la dernière année de notre intimité que commencèrent à se développer en moi les symptômes d'une tristesse sauvage pleine d'irritations, de troubles et d'angoisses. Mon caractère égal, habitué dès ma naissance à se soumettre aux ironies de ma destinée, comme un esclave qui obéit machinalement aux caprices de son despote, devenait de jour en jour rétif et hargneux. Les plus mesquines contrariétés faisaient éclater mes plaintes. Moi, dont l'esprit conciliant me faisait quelquefois accuser de faiblesse, j'étais devenu enclin à la contradiction. Dans les discussions les plus pacifiques sur des sujets qui m'étaient indifférens, j'avais des répliques hostiles. J'avançais volontairement les argumens les plus absurdes, les propositions les plus choquantes, et je les défendais avec une passion âpre, une témérité offensive. Je trouvais une satisfaction coupable à éveiller ces demi-querelles dont la conclusion laisse toujours l'amour-propre froissé, sinon blessé, par quelque épigramme démouchetée, et quelque chose en moi tressaillait d'aise quand j'avais trouvé le défaut de la cuirasse chez l'un de mes contradicteurs. Le soir, quand j'étais rentré chez moi, je me livrais de préférence à la lecture des écrivains dont les œuvres étaient de nature à endolorir mes plaies intérieures. Inhabile à formuler ma plainte, j'aimais à emplir ma bouche avec les imprécations trouvées toutes faites dans les livres où le génie souffrant a déposé son fiel. Que de fois, comme Manfred, penché sur l'abîme, j'ai écouté avec une joie sauvage retentir dans l'ame de Byron les lamentations du désespoir moderne! J'inoculais ainsi à mes doutes naissans les poisons des sarcasmes les plus navrés qui soient échappés à l'incrédulité et à l'orgueil des hommes: je peuplais ma mémoire d'axiomes empruntés aux philosophies et aux pamphlets les plus audacieux du scepticisme, et, nain ridicule, j'en armais ma fronde anonyme pour lapider les idoles qui repoussaient mon adoration. Elle devait porter ses fruits, cette éducation du mal, et le terrain était préparé pour que le grain de la mauvaise parole y germât promptement.

Le changement qui s'était opéré en moi ne tarda pas à être remarqué

de mes camarades. Ils me gourmandèrent doucement d'abord; mais moi, jusque-là si accessible aux conseils, je repoussai les leurs. Quand l'un d'eux me réprimandait, bien que ce fût avec toutes sortes de réserves discrètes, je me sentais humilié de son blâme par la raison même que je savais le mériter. Mes amis me laissèrent dès-lors, et cependant ne me firent pas plus mauvais accueil; mais je devinai bien que leur amitié pour moi s'était refroidie. Il en résulta que je recherchai plus souvent la solitude. J'avais tort : la solitude est la mauvaise conseillère de ceux qui souffrent ou qui pensent souffrir; elle envenima mon mal; je m'enivrais de mon amertume; je bondissais dans ma chambre comme un prisonnier dans son cachot; des bouffées de haine me montaient au cerveau, et il y avait des instans où je souhaitais la puissance de nuire.

Un dimanche d'été, un de ces gais dimanches parisiens qui emplissent les rues d'une animation joyeuse, j'étais seul accoudé à ma fenêtre, regardant les passans aller au plaisir. Cette vue vint encore rembrunir l'ennui dans lequel j'étais plongé. Tout à coup j'entendis sur mon carré un éclat de rire enfantin : c'était une petite fille du voisinage qui s'amusait avec un lapin en plâtre dont un poids intérieur faisait incessamment osciller la tête. L'innocente joie de cette enfant m'agaça. — Qui t'a donné cela? lui demandai-je en m'emparant de son jouet qu'elle me laissa prendre non sans inquiétude. — C'est maman, monsieur, parce que j'ai été bien sage, me répondit-elle. — Et où est ta maman? — Elle est sortie et m'a donné un lapin pour m'amuser en l'attendant. Elle était charmante, cette petite fille. Greuze eût aimé la suspendre au jupon rayé d'une bonne mère villageoise dans un tableau domestique. En la regardant, je me rappelai mon enfance sevrée de jeux, et une idée affreuse traversa mon esprit. Comme l'enfant tendait ses petites mains pour ressaisir son jouet, je le laissai brusquement tomber sur le carreau. Le lapin de plâtre se brisa en éclats. La petite fille ne poussa pas un cri et ne fit pas un geste, seulement ses bras s'abattirent le long de son corps et s'y collèrent comme pétrifiés.

Jamais l'affliction ne se révéla plus silencieusement sur une figure vivante. Elle resta pendant quelques secondes immobile, morne, la tête penchée, les yeux fixes, mais cependant secs. Chose épouvantable à dire, un instant j'ai tremblé qu'elle ne pleurât point : c'était son premier chagrin peut-être, et les larmes ne savaient pas encore le chemin pour arriver à ses yeux. Elles arrivèrent brusquement, et bientôt son visage en fut couvert. En les voyant couler, je me fis horreur à moi-même. L'assassin qui attend sa victime, la nuit, au coin d'une rue, ne me paraissait pas plus criminel que moi, qui m'étais fait volontairement le bourreau de cette joie enfantine. J'aurais voulu payer chacune de ces larmes d'une goutte de mon sang. Je pris la petite fille

dans mes bras, je l'embrassai cent fois, je lui prodiguai toutes les caresses imaginables, en lui disant tout ce qu'on peut dire pour consoler; mais elle sanglotait plus fort, et entrecoupait ses sanglots en répétant : Oh! mon Dieu! oh! mon Dieu! Plainte ou action de grace, cet appel, qui est au bout de toute espérance ou de toute misère humaine, me faisait frémir dans la bouche de cette enfant. L'accent avec lequel ce mot s'échappait de sa désolation étonnée semblait exprimer un reproche : — Ah! mon Dieu! voulait-elle dire peut-être dans son petit raisonnement, pourquoi me retirez-vous ma joie, puisque je l'avais méritée par mon obéissance, et que me dira ma mere en voyant brisé le joujou qu'elle m'avait donné pour me récompenser? Elle me battra ou punira, bien sûr. Ah! mon Dieu! vous n'êtes pas juste.

— Ah! misérable que j'étais! dans le cœur d'un enfant qui matin et soir joignait ses mains pieuses pour sa prière innocente, j'avais fait naître le sentiment du juste et de l'injuste! Un premier doute avait terni la blancheur de son ame; pendant une minute, son ange gardien avait baissé la tête, et Satan s'était réjoui. Craignant que ses cris n'attirassent les voisins, je l'entraînai dans ma chambre.

— Pauvre enfant! lui dis-je, pardonne-moi, je suis un malheureux qui souffre et qui ai voulu voir souffrir. Ton âge et ta faiblesse ne m'ont point arrêté dans ma lâche action. Ton plaisir bruyant troublait mon ennui solitaire; j'ai voulu noyer ta gaieté dans tes larmes, et je me suis abattu sur toi, comme la bête de proie qui fond sur le petit oiseau.

La petite ne me comprenait guère sans doute, mais elle ouvrait de grands yeux étonnés en m'écoutant, et regardait avec tristesse les débris de son lapin, qu'elle avait ramassés dans son tablier.

— Tu es fâchée après moi? lui demandai-je.

— Non, monsieur, me répondit-elle.

— Tu l'aimais bien, ton joujou ?

— Ah! oui, monsieur, je n'en ai pas d'autres.

— Eh bien! avec quoi t'amuseras-tu à présent?

— Je ne m'amuserai plus. Et maman, qu'est-ce qu'elle va dire? ajouta-t-elle avec une inquiétude qui fit de nouveau couler ses larmes.

— Rassure-toi et ne pleure plus, tu ne seras pas grondée et tu ne seras plus triste. Attends-moi un moment en regardant ces images, lui dis-je en ouvrant ma porte; je reviens tout de suite.

Elle me laissa sortir sans me rien dire. J'allai chez un marchand de jouets du voisinage, où je vidai ma bourse, ce qui ne fut pas long. Quand je remontai chez moi, l'enfant fit un bond en me voyant rentrer avec une poupée et un ménage que j'étalai devant ses yeux ravis : c'était plus qu'elle eût jamais osé désirer. — Ah! mon Dieu! ce fut encore le cri qui sortit le premier de sa bouche.

— Je ne dînerai pas aujourd'hui, mais tu joueras, cher ange, lui dis-je en l'embrassant. Elle resta un moment toute rêveuse, comme si elle cherchait les mots pour me remercier; mais, ne trouvant rien à dire, elle sauta sur mes genoux et m'embrassa de toutes ses forces, en m'appelant son ami. — Et maintenant, lui dis-je, il ne faut plus avoir peur de moi, et, quand tu seras bien contente, viens rire à ma porte.

Pendant une semaine, elle me tint fidèlement parole, et me venait voir deux ou trois fois chaque jour. Je me sentais redevenir meilleur au contact de cette innocence; mais un matin la petite entra chez moi tristement pour me dire adieu : c'était l'époque du terme, et ses parens quittaient la maison. Où allaient-ils? Je crus comprendre, dans ses discours, que c'était hors Paris. Comme elle me parlait en fouillant sur ma table, je remarquai qu'elle regardait, avec encore plus d'envie que de coutume, un objet qui déjà avait paru éveiller son désir : c'était un scapulaire, comme les religieuses en portaient jadis. Il m'avait, dans mon enfance, été donné par un vieux prêtre, et contenait une parcelle des os du saint, mon patron. — Puisque nous allons nous quitter, dis-je à la petite, je vais te laisser cela, pour que tu te souviennes de moi; mais ce n'est pas un joujou, entends-tu bien? c'est une relique qui porte bonheur à celui qui la possède; on le dit du moins. Quand tu prieras Dieu, tu la prendras dans tes mains et tu le prieras pour celui qui te l'aura donnée : il en a besoin.

Elle secoua gravement la tête en signe d'assentiment et de promesse, et coula le scapulaire dans sa poitrine.

— Et toi, lui demandai-je en souriant, ne me donneras-tu pas aussi quelque chose pour que je puisse me souvenir de toi?

Elle ne sembla point surprise de ma demande; mais, après avoir paru réfléchir, elle me quitta brusquement en me faisant signe qu'elle allait revenir. Elle revint en effet un moment après, tenant quelque chose caché sous son tablier. — Voulez-vous cela? me dit-elle en mettant dans ma main une petite couronne en feuilles de papier argenté; c'est la couronne du prix que l'on m'a donné à mon école. Je vous aurais bien apporté le livre aussi, mais maman l'a serré pour me le donner à lire quand je serai grande.

Et, tout en parlant ainsi, elle me forçait par amusement à poser sur ma tête sa petite couronne. Quand je l'embrassai pour la dernière fois, un pressentiment sinistre me dit que je ne la reverrais plus; l'enfant, de son côté, paraissait plus soucieuse de cette séparation qu'on ne l'est ordinairement à son âge. Il y eut même une certaine gravité enfantine dans sa manière de me dire adieu : on eût dit qu'elle comprenait tout ce qu'il y avait de hasardeux dans cette parole toujours triste.

Mes pressentimens ne s'étaient point trompés. Six mois après, dans la cour des Messageries, je rencontrai sa mère. Elle me reconnut, et ma vue parut l'émouvoir. — Et ma petite amie? lui demandai-je.

— Ah! monsieur, me répondit-elle, nous l'avons perdue, voilà bien peu de temps. Durant sa maladie, elle a souvent parlé de vous, et, avant de mourir, elle a demandé à jouer encore une fois avec la poupée que vous lui aviez donnée un jour.

— Qui sait, me demandai-je alors avec amertume, qui sait ce que serait devenu mon souvenir dans le cœur de cette pauvre enfant, qui devait être une femme? Elle m'eût aimé peut-être, et c'est pourquoi Dieu me l'a prise.

Le soir, quand je fus rentré chez moi, j'enveloppai d'un morceau de crêpe la couronne en papier d'argent, et, si triste qu'il m'apparût sous ce voile de deuil, parmi tous les souvenirs de ma vie, celui-là du moins est resté long-temps comme le plus chaste et le plus doux. Cet événement ayant redoublé ma misanthropie, je commençai à me livrer à la paresse et à la débauche. Je passais des soirées tout entières au fond des obscurs cabarets du voisinage, seul avec mon souci, accoudé devant un pot de faïence, plein jusqu'au bord d'un breuvage terrible. Les pauvres gens qui m'entouraient et venaient, comme moi sans doute, demander l'oubli de leurs maux à ces poisons que le bas prix met à la portée de l'indigence, je les ai vus souvent sortir encore plus désolés qu'à leur entrée, et murmurant tout bas les paroles qui sont le mot d'ordre de la haine. Ainsi que les monstres nés d'une conjuration magique, plus d'une action impie, dont le récit épouvante et que la raison ne peut expliquer, est sortie d'un de ces verres grossiers où l'ivresse verse un abrutissement farouche.

Au milieu de cette existence où chaque jour amenait en moi une dégradation nouvelle, le sentiment de l'art s'était profondément altéré. Le sens créateur, peu à peu engourdi dans l'oisiveté, avait été remplacé par le sens critique. Devant une œuvre qui excitait l'admiration, la première chose que j'aperçusse était son défaut. L'enthousiasme aussi s'éteignait : j'accablais de mes railleries ceux qui possédaient encore cette belle vertu, qui peut quelquefois vous rendre la dupe de vous-même, mais qui du moins ne dupe jamais les autres. Ce fut à peu près vers cette époque que mes relations devinrent plus rares avec les amis qui composaient notre petite société. Tu restas le seul avec qui je conservai quelque intimité; mais cependant, toi qui me disais tout, il y avait déjà bien des choses que je ne te disais plus. Comment aurais-je osé te dire, par exemple, que les confidences que tu me faisais de ton bonheur avaient fini par me le faire désirer, et que, sans m'en être aperçu d'abord, il arriva un moment où mon cœur avait pris l'empreinte de ton amour? Toi, tu ne t'apercevais de rien, ni du

mouvement jaloux que je m'efforçais de réprimer quand tu me faisais le récit d'une entrevue plus tendre avec ta maîtresse, ni de ma joie mal dissimulée quand tu m'apprenais une brouille passagère entre vous, un rendez-vous manqué, une lettre restée sans réponse, ou n'importe lequel de ces incidens puérils qui alimentent la tendresse en l'irritant. Tu ne voyais rien, tu ne comprenais rien. Chacune de tes confidences était comme un clou que tu m'enfonçais dans le cœur pour y accrocher le portrait de ta maîtresse, et aucun pressentiment ne troublait ta confiance. Tu me disais naïvement : — Ah! si tu connaissais Marie, tu l'aimerais aussi! Si tu savais comme elle est belle, comme elle est bonne, comme nous nous aimons! et que c'est une belle chose que deux êtres unis comme nous le sommes! — En me parlant ainsi, tu prenais mes mains dans tes mains, chaudes encore de la pression des siennes, et tu m'inoculais pour ainsi dire cette fièvre de plaisir dont tu frémissais encore après avoir quitté Marie, comme une cloche qui vibre après qu'elle a sonné; tu secouais dans l'humidité de ma chambre malsaine les parfums du mouchoir que tu lui avais dérobé, et, si je demeurais silencieux témoin de tes transports, tu accusais mon silence, et, comme un écho complaisant, tu m'obligeais à répercuter ta joie. O puissance de l'égoïsme! pendant que ton enthousiasme faisait ainsi la roue devant ma tristesse, n'as-tu donc jamais songé que c'était peut-être chose cruelle, après tout, de parler si haut et toujours de ton bonheur et de ton amour dans cette mansarde sombre et au pied de ce lit solitaire? Que de fois me suis-je demandé à moi-même en songeant à toi : Est-il niais ou méchant? n'y a-t-il pas dans l'amitié qu'il me témoigne un peu d'ostentation et du désir d'être envié? Le riche le plus charitable est-il vraiment celui qui, sortant la nuit d'un bal éblouissant, jette fastueusement sa bourse aux affamés qui battent la semelle sur un sol gelé? N'a-t-il pas plus de pitié, le puissant qui, faisant l'aumône en secret, dérobe, en sortant de la fête, son opulent habit sous un humble manteau, afin que sa magnificence n'offense point les yeux de la pauvreté? — Malgré moi, je te comparais à ce premier riche, et plus d'une fois j'ai puisé dans cette méchante pensée une aigreur dont tu cherchais vainement la cause.

Que te dirai-je de plus à présent que tu n'aies déjà deviné sans doute? J'aimai Marie. Ce fut une passion singulière et fantasque, plus vaine que l'ombre d'une fumée, mais enfin c'était une passion, et pour qui n'a rien, peu devient tout. Tu m'avais souvent fait le portrait de ta maîtresse; chose étrange, il ne ressemblait aucunement à celui que je m'en faisais moi-même. Un jour, j'allai vous épier dans un lieu où vous vous étiez donné rendez-vous. Je ne pus voir Marie que de loin et pendant un seul moment; mais cet examen, si rapide qu'il fût, avait donné raison à l'image que je m'étais créée de cette femme, devenue

si promptement le pôle de toutes mes pensées. Ah! désormais je ne vécus plus seul absolument, car j'avais une figure à faire passer dans mes rêves, non point une chimère née de mon imagination, mais un corps vivant dans lequel battait un cœur que j'entendais, hélas! battre dans le cœur d'un autre. Depuis le jour où j'avais vu Marie, il ne s'en passait point un seul où je ne l'évoquasse dans ma solitude. Comme je l'asseyais avec complaisance sur ma meilleure chaise! comme je lui demandais doucement pardon de la recevoir en aussi triste lieu! combien j'étais heureux alors de m'étendre à ses pieds dans une attitude d'adoration, prenant dans la mienne sa main qu'elle me laissait prendre, la faisant docile à toutes mes fantaisies! Ah! folies belles, folies innocentes! Soudain le bruit d'un pas qui sonnait dans l'escalier faisait disparaître l'apparition adorée, c'était toi qui montais. — Je viens de quitter Marie, me disais-tu en entrant; et moi aussi tu venais de me la faire quitter. Tu me répétais comme de coutume ce qu'elle t'avait dit ce jour-là, et moi je ne pouvais répéter ce que je lui avais fait me dire.

Alors je commençai à comprendre cet impérieux besoin que les amans ont de parler de leur amour, moi, que le mien étouffait. J'allais dans les champs, où je passais des journées entières. Je marchais sans direction arrêtée, de ce pas rapide des insensés heureux, prenant la création pour confidente de ma joie, jetant le nom chéri au vent qui passait et le chargeant d'être le courrier qui redit mes aveux à celle qui portait ce nom. Il y a dans le bois beaucoup d'arbres qui savent tous mes secrets de ce temps, et le pied des passans a foulé bien des brins d'herbe qui furent jadis mes amis. Un jour, j'étais même parvenu à force de ruse à te faire emporter, pour le remettre à Marie comme venant de ma part, un bouquet que j'avais cueilli dans l'une des promenades faites en compagnie de son fantôme. Cette folie dura quatre ou cinq mois, et j'y trouvais une douceur réelle, un charme bienveillant qui pacifiait les révoltes de mon caractère.

Un matin, je te vis entrer chez moi la figure bouleversée. Marie, ayant laissé surprendre une de tes lettres par son mari, s'était, sur ton avis, dans la crainte des mauvais traitemens, laissé entraîner à fuir la maison conjugale. — Marie court un danger; je l'enlève, me dis-tu, et j'ai besoin de ta chambre pour la cacher. — Que dire? que faire? Ce que j'ai dit et ce que j'ai fait : me retirer et vous laisser seuls.

Et maintenant, Olivier, imagine ce que j'ai dû souffrir en réalité durant la nuit que j'ai passée sous ta fenêtre, moi aimant déjà ta maîtresse que tu amenais chez moi, et jaloux de toi qui venais te réfugier avec elle sous la clé de mon hospitalité. Ah! si mon rôle devint horrible dans cette affaire, il avait commencé par être bien douloureux du moins. Jusqu'alors je n'avais été que malheureux et fou. Comment je devins coupable et jusqu'à quel point je le suis, c'est ce qu'il me reste

à te dire. T'ayant cédé ma chambre, j'avais été obligé de prendre un logement dans un hôtel. Je m'y installai sur-le-champ, bien décidé à ne pas remettre les pieds chez moi tant que Marie y serait encore. Le lendemain de son arrivée, qui frappe à ma porte? C'était toi! Que me voulais-tu? Rappelle-toi, Olivier, ce que tu vins me demander. Ne pouvant rester auprès de Marie pendant toute la journée à cause des occupations qui te retenaient dans la maison de ton père, tu venais me prier d'aller tenir compagnie à ta maîtresse durant les heures où tu serais absent. Forcée par la prudence à demeurer cachée, tu craignais qu'elle ne trouvât l'ennui dans l'isolement, et tu avais songé à moi pour la distraire. Ah! quand tu me fis cette étrange proposition, mon secret a failli m'échapper; un instant il est monté à mes lèvres. A quoi a tenu le silence que j'ai gardé cependant? A quelques mots que tu m'as dits à propos de la mission que tu venais me confier : ce n'était sans doute qu'une plaisanterie innocente, comme il est permis d'en faire entre amis. Je suis sûr qu'elle n'avait dans ta pensée aucune intention ironique; mais, dans la disposition hostile où mon esprit se trouvait alors, je m'efforçai à y démêler un sens confus, une allusion. Il me parut que tu avais deviné le secret que j'aurais voulu taire à moi-même, et que tu te faisais un jeu de la situation où je me trouvais, par ton fait, placé vis-à-vis de toi. Je m'imaginai n'être à tes yeux qu'un objet d'étude, qu'une machine à expérience : instruit de ma passion pour Marie, tu la mettais aux prises avec mon amitié pour toi, et, dans l'attitude d'un joueur qui attend le résultat d'un pari, tu me paraissais attendre le résultat de cette lutte. Il y eut presque de la joie dans la douleur que j'éprouvai en accueillant cette pensée, car elle me venait justifier l'instinct de haine qui depuis quelque temps déjà me faisait hésiter à te serrer la main. A compter de ce moment, je ne te considérai plus que comme un rival. Persuadé que tu avais connu mon amour pour Marie avant de l'amener chez moi, mon amour-propre s'irrita du singulier personnage que le tien voulait me faire jouer. J'allai même jusqu'à supposer que c'était chose convenue entre vous deux, et que Marie, instruite par toi de mes sentimens pour elle, avait accepté un rôle dans cette odieuse comédie. Ce fut sous le coup de ces impressions que j'acceptai la clé de cette chambre, où j'avais juré de ne point rentrer tant qu'elle serait habitée.

Tu peux imaginer à quel monologue je me livrais intérieurement. Insensé! me disais-je, on a fait sonner à ton oreille les mots d'amitié et de dévouement, et tu t'es laissé prendre, comme un niais, aux manœuvres d'une hypocrisie doucereuse. Tu te faisais un remords d'aimer une femme aimée par ton ami, tu t'accusais de ton amour comme d'un crime, tu t'efforçais de l'étouffer dans ton cœur, dût ton cœur se briser; mais, si discrète que fût ta passion, on l'a devinée, et, au lieu

de la ménager, voici qu'on l'excite, voici qu'on essaie de l'alimenter, on veut en faire une distraction. Quand le Seigneur lui-même, craignant peut-être de faiblir, a répondu au diable, qui lui offrait la puissance de la terre : Vous ne tenterez pas votre Dieu, — un homme qui se dit l'ami d'un autre expose celui-ci à la tentation; il soumet volontairement le sentiment le plus fragile de l'humanité au choc de la passion la plus formidable que l'on y connaisse. Et pourquoi? Uniquement pour satisfaire son amour-propre. Par quel autre motif pouvais-je expliquer en effet l'épreuve que j'allais subir en me rapprochant de la femme que nous aimions tous les deux, et que je me mis alors à aimer avec une fureur augmentée de toute la haine que m'inspirait son amour pour toi?

Cette épreuve, si douloureuse pour moi néanmoins, de quelque façon qu'elle dût se résoudre, ne devais-tu pas y trouver un motif à te glorifier toi-même? Si j'avais dit à ta maîtresse un seul mot d'un amour que son intimité ne pouvait qu'accroître, elle m'eût repoussé sans doute avec indignation; mais toi, moins indigné qu'elle-même, tu m'aurais pardonné mon aveu à cause du dédain avec lequel il aurait été accueilli. Si, au contraire, je devais continuer à souffrir en silence, ton orgueil eût encore trouvé son compte dans une rivalité muette, et cet amour, qui était la source de tes joies, te serait devenu plus cher, quand tu te serais bien convaincu qu'il était la source de mes larmes.

Dans la première visite que je fis à Marie, je dus cependant renoncer à l'idée qu'elle était ta complice : elle me remercia avec effusion de mon hospitalité, et, dès les premiers mots, pour rompre tout embarras, elle s'efforça de me mettre avec elle sur le pied d'une familiarité cordiale. — Grace à votre complaisance, si en étant chez vous je me trouve chez moi, me dit-elle sans accentuer l'intention que pouvait avoir cette espèce de jeu de mots, n'oubliez pas, monsieur, que vous êtes toujours chez vous. — Nous causâmes, moi assis à quelque distance de la chaise où elle travaillait à une broderie. Elle me parla avec modestie de votre liaison, de ton amitié. — Il vous aime beaucoup, et je serais moi-même une ingrate, si je ne m'associais pas à la reconnaissance d'Olivier, dit-elle en me tendant la main. — Elle savait, par ce que tu lui en avais dit, une partie de mon histoire; elle m'invita à avoir confiance en un meilleur avenir; elle me fit la leçon à propos de mon oisiveté, et me dit des paroles qui témoignaient un intérêt véritable. Comme je me plaignais de ma solitude, faisant un peu, je le confesse, la *pose* à l'élégie, elle s'offrit à être mon amie : je la regardai avec attention pendant qu'elle parlait ainsi, je craignais un piége; mais elle me faisait cette offre avec un abandon qui ne permettait aucune équivoque.

Elle causait avec un grand charme d'expression, pensant bien ce qu'elle voulait dire, et le disant mieux. Elle parlait avec une certaine abondance, qui n'était point seulement du bavardage féminin; son esprit n'était point non plus l'écho des livres ou des conversations, il lui venait naturellement sans qu'elle parût s'en douter, car elle ne faisait ni geste ni pause formant parenthèse aux remarques ingénieuses de son discours, comme font les personnes pour qui le langage est un art. Elle me parut jeune, toute jeune, presque enfantine; elle t'aimait alors comme tu ne fus jamais et comme tu ne seras plus aimé; bien qu'elle fût de ton âge, sa tendresse avait de ces délicatesses maternelles qui distinguent les sœurs de charité. Chaque fois que je prononçais ton nom, elle rougissait légèrement, passait une main sur son front pour cacher sa rougeur, et posait l'autre sur sa poitrine agitée. Elle te jugeait bien ce que tu étais alors et ce que tu es resté toujours: un être tendre, faible, timide, et cependant volontaire, amoureux parce que tu étais jeune, vaniteux parce que tu étais poète; au fond de tout cela quelques vertus réelles, l'enthousiasme, par exemple, et l'ébauche de tous les défauts. Elle m'interrogea sur ton talent, et me montra des vers que tu lui avais adressés.

— Ils me font plaisir, me dit-elle, sans doute parce qu'ils sont faits pour moi, et parce qu'ils sont faits par lui. Je ne m'y connais guère; mais, si vous les trouviez mauvais, il ne faudrait pas me le dire, ajouta-t-elle en souriant d'un sourire qui semblait quêter néanmoins une approbation. — Je lui répondis aussi franchement que je l'aurais fait à toi-même. — Ce sont là, lui dis-je, des vers de premier amour et de première jeunesse, un bégaiement confus qui dit tout ce qu'on veut lui faire dire. Il se peut qu'Olivier ait pleuré en les écrivant; mais un jour viendra où ces vers le feront sourire : ce jour-là peut-être sera-t-il devenu poète; aujourd'hui ce n'est encore qu'un enfant qui rêve, cherchant à deviner la vie, comme on peut deviner la mer à l'embouchure d'un fleuve, ne sachant rien, et parlant de tout avec l'assurance fanfaronne des ignorans, parlant même du malheur, un peu comme les Juifs de leur Messie qu'ils attendent toujours, mais surtout parlant de lui quand il est auprès de vous, et parlant de vous lorsqu'il est avec d'autres.

— Oh! vous le connaissez bien, répondit Marie, c'est un enfant; un rien l'attriste, un rien le réjouit. Je fais la tempête dans son cœur avec un pli de mon front, et le beau temps avec un sourire; mais je l'aime bien, allez, monsieur, et je l'aimerai tant qu'il voudra.

— Pensez-vous l'aimer toujours? lui demandai-je. Ma question la fit tressaillir; elle me regarda avec inquiétude.

— Je suis son premier amour, me dit-elle.

— C'est justement ce mot de premier amour qui exclut l'espérance d'amour unique.

— Vous avez raison, fit Marie; mais du moins n'est-ce pas moi qui l'abandonnerai la première.

Ayant ainsi parlé de toi, je l'entretins ensuite de sa situation présente. Elle me parut fort peu tourmentée. Son plus grand chagrin était causé par la réclusion complète à laquelle tu la condamnais. Elle ne jugeait point toutes ces précautions utiles.

Je passai ainsi auprès d'elle quatre heures délicieuses, m'enivrant de l'entendre et de la voir, content d'effleurer un pli de sa robe, heureux d'amener un sourire sur ses lèvres par le récit de quelque bouffonnerie d'atelier. Cette entrevue ne fut troublée par aucune mauvaise pensée, j'avais oublié même les suppositions que j'avais d'abord faites à propos de toi, et quand tu vins me rejoindre le soir, tu me trouvas calme auprès de ta maîtresse, sans que j'eusse besoin de me composer un maintien.

Cela dura pendant trois semaines. J'arrivais chez Marie à l'heure où tu la quittais, j'y passais la journée, dessinant pendant qu'elle brodait; nous vivions comme deux camarades; cependant je l'aimais chaque jour davantage. Pour ne pas me trahir, c'était une lutte continuelle que j'avais à subir avec moi-même, et pourtant, durant ces trois semaines, elle n'eut jamais l'occasion de soupçonner qu'une passion violente se débattait sous ma réserve apparente. Un soir, l'heure à laquelle tu rentrais de coutume étant passée depuis long-temps, Marie, inquiète de ne pas te voir arriver, me pria d'aller m'informer chez ton père du motif qui pouvait te retenir. A la moitié du chemin, je crus te reconnaître dans la rue. Tu n'étais pas seul; une femme t'accompagnait. Je ne m'étais pas trompé, c'était bien toi, et, bien que je fusse passé presque à ton côté, tu ne m'aperçus pas, tant tu paraissais occupé de ta compagnie. Je vous suivis de loin pendant quelques minutes, et je vous vis monter dans une voiture de place; il était alors près de minuit. Je n'avais pas besoin d'en savoir davantage; je connaissais l'emploi de ta soirée et des heures qui allaient suivre. En d'autres temps, je n'eusse attaché qu'une médiocre importance à cette infidélité, qui pouvait n'être qu'une fantaisie, mais le moment me parut mal choisi pour satisfaire un caprice. J'allai retrouver Marie, je lui racontai une histoire pour justifier ton absence, et, comme un instinct de jalousie se révélait dans la difficulté qu'elle paraissait éprouver à se convaincre, je dus redoubler mes efforts pour la rassurer, et je plaidai ta cause aussi chaleureusement que si c'eût été la mienne propre.

Le lendemain, de grand matin, je courus chez ton père pour te prévenir de l'excuse que j'avais donnée à ton absence de la veille. J'appris là qu'on ne savait pas ce que tu étais devenu depuis une semaine, que tu avais cessé de prendre tes repas à la maison, et que depuis long-temps, d'ailleurs, tu n'y rentrais plus coucher. Ce dernier renseignement ne

m'apprenait rien de nouveau; mais ton absence quotidienne n'étant plus expliquée par une nécessité, où passais-tu le temps que je tenais compagnie à ta maîtresse? que faisais-tu lorsque tu nous quittais le matin sous le prétexte d'aller travailler? Dans ces huit derniers jours surtout, j'avais remarqué en toi une préoccupation peu ordinaire; tu quittais Marie plus tôt chaque matin, et chaque soir tu revenais auprès d'elle un peu plus tard. Tu n'avais plus, comme dans les premiers jours, ce besoin de solitude qui te faisait trouver tant d'ingénieux prétextes pour m'engager à vous laisser seuls; si je tardais parfois à m'en aller, tu me retenais même quelquefois jusqu'à des heures avancées dans la nuit, et, si mal habile que je pusse être aux façons de l'amour, j'avais reconnu dans les tiennes des indices qui trahissaient un commencement de satiété.

Ce n'était pas seulement un caprice qui la veille t'avait retenu au dehors; ce que je venais d'apprendre constituait une infidélité en règle. Je m'en retournai avec l'intention bien arrêtée d'en instruire Marie; mais, arrivé à ma porte, je fus ébranlé par mille incertitudes, et puis ce rôle de dénonciateur me semblait odieux. Bref, je me condamnai au silence, espérant que ton inconstance deviendrait peut-être sérieuse, et me réservant alors d'agir au cas d'une rupture définitive entre ta maîtresse et toi. A tout hasard, j'attendis ton retour en me promenant devant la maison.

Lorsque tu revins, je n'eus pas même besoin de te questionner : tu m'instruisis le premier de l'intrigue banale dans laquelle tu t'étais engagé par suite d'un défi où ton amour-propre s'était trouvé intéressé. Tu accueillis assez maladroitement les observations que je hasardai, et, quand je te parlai de l'inquiétude où ton absence avait jeté Marie, tu affectas à propos d'elle un ton dégagé qui me sembla d'autant plus cruel, que ton indifférence paraissait sincère; tu me traitas même de niais et de puritain. — Mais, interrompis-je, si au contraire c'était Marie qui eût pour un jour, ou pour une heure seulement, oublié ton nom pour apprendre celui d'un autre, ne deviendrais-tu pas à ton tour un peu puritain ou extrêmement niais? — Bien qu'elle fût faite sur le ton de la plaisanterie, je remarquai que cette supposition avait suffi pour te faire pâlir.

— Cela est différent, me répondis-tu. Si parfois il m'arrive de faire ce qu'on appelle la cour à une de ces femmes pour qui la résistance est une fatigue, c'est une pure galanterie : quelques madrigaux entre deux quadrilles, un bouquet à la fin du bal, et, avant qu'un tour de cadran soit achevé, ma fantaisie sera passée, sans que rien puisse me la rappeler. Il n'en est pas de même de la trahison d'une femme. Quand cette femme n'est pas une coquette ou une misérable, sa faiblesse ne peut naître que de la violence même de son amour pour un autre que moi.

Si elle cède à cet autre sans cesser de m'appartenir, c'est véritablement alors qu'elle me trompe, non pas moi seulement, mais mon rival. Si au contraire ma maîtresse me quitte avant de lui céder, elle ne commet pas une trahison : elle est fidèle à son amour nouveau, qui ne se souvient plus de l'ancien. En pareil cas, l'amant quitté n'est pas trahi, et doit, s'il est sage, brûler les lettres et le portrait de son amie, en jeter les cendres au vent, et dire : J'ai rêvé.

— Dans le cas où Marie te quitterait ou te tromperait, que ferais-tu, toi? ai-je alors répliqué.

— Elle et moi, nous sommes en dehors de semblables suppositions, m'as-tu répondu avec un accent de sécurité superbe. J'aime Marie de tout mon cœur, et elle m'adore.

— Mais un autre aussi peut l'aimer autant que toi, et elle peut l'adorer de même.

— Je suis sûr d'elle et sûr de moi.

— Cela est possible; cependant la vie est longue, vous êtes bien jeunes tous les deux, et elles sont bien courtes ces éternités de fantaisie que les amans appellent *toujours!* Qui sait?... ai-je ajouté gravement, voulant te pousser à bout.

— Que signifient tes paroles? pourquoi ce point d'interrogation suspendu là comme une menace? Que veut dire ton *qui sait?* — Que sais-tu donc toi-même?

— Rien de plus que ceci : je suis jeune, Marie est belle, et tu nous laisses bien souvent seuls.

— Quoi! tant de paroles pour si peu! me répondis-tu avec un grand éclat de rire, et tu ajoutas en me frappant sur l'épaule : — Tu es mon ami, Urbain, et, de tous mes amis, tu es le dernier qui me causerait de l'inquiétude, si j'en pouvais avoir. Et maintenant allons rejoindre Marie. Je suis curieux de voir comment tu t'y prendrais pour lui faire la cour.

Ce que tu as oublié sans doute, c'est l'extrême dédain qui accompagnait ces paroles déjà dédaigneuses; c'est ce regard qui tombait d'en haut en filtrant, pour ainsi dire, à travers tes paupières clignées; c'était, sur ta lèvre, un sourire dans lequel on devinait une ironie aiguisée en pointe de flèche; c'était le son de ta voix, je ne sais plus quel geste qui semblait jeter le gant du défi, toute ton attitude enfin pleine de provocation. Pourtant ce ne fut pas tout encore. Rappelle-toi, Olivier, la scène qui a suivi notre entretien dans la rue, quand nous eûmes rejoint Marie. Tout entière à la joie de te revoir, elle avait eu à peine le temps de t'embrasser, que tu te livras, à propos d'elle et de moi, à la plaisanterie la plus cruelle. Comme elle te faisait doucement quelques reproches à propos de ton absence, et dans ses paroles laissant, peut-être involontairement, percer une pointe de jalousie;

— Eh mais, lui as-tu répondu en nous regardant tous les deux, n'aurais-je donc pas moi-même le droit d'être jaloux? Urbain me le disait tout à l'heure : tu es belle, il est jeune, et je vous laisse souvent seuls.

Marie sourit vaguement, n'ayant d'abord compris dans ces paroles qu'une puérilité de conversation; mais tu continuas sur un ton demi-sérieux : — En supposant que je ne te fusse point fidèle, tu aurais sous la main un consolateur tout trouvé, et qui peut-être a déjà des raisons pour espérer qu'il ne serait pas mal accueilli.

Malgré les signes visibles de mon impatience, malgré l'embarras qui se peignait sur le visage de ta maîtresse, tu semblais prendre plaisir à prolonger cette situation, doublement pénible pour moi, puisqu'elle me couvrait de confusion devant la femme que j'aimais. Tu t'appliquais même à tourner les choses de telle façon, qu'il y eut un moment où Marie, prise à ton piége, put supposer que j'avais éveillé ton inquiétude par des confidences dans lesquelles j'avais interprété d'une manière blessante pour elle l'amicale familiarité qu'elle me témoignait dans nos tête-à-tête quotidiens. Quand il lui vint cette pensée, je la devinai bien vite à l'air de sa figure, au coup d'œil qu'elle me lança, au rapide mouvement qu'elle fit pour me retirer sa main, dont j'avais voulu m'emparer en tâchant de lui faire comprendre combien j'étais désolé de ta méchante façon de t'amuser à mes dépens : on eût dit véritablement que, malgré ta sécurité apparente, tu avais voulu, par mesure de précaution, indisposer Marie contre moi. Tu n'avais su que trop bien réussir; je devinai sur-le-champ que je lui étais devenu odieux, et j'avais deviné juste.

Un instant j'eus l'idée de rompre brutalement la glace, d'avouer devant toi mon amour à Marie, de l'instruire du véritable emploi de la nuit où tu l'avais laissée seule, et de me retirer, laissant faire le dépit que lui causerait cette révélation; mais je réfléchis qu'il était trop tard. Prévenue contre moi, Marie ne m'aurait pas cru, et eût méprisé mes paroles comme une honteuse calomnie. — Quoi! me disais-je intérieurement, c'est ainsi qu'on me traite? c'est ainsi que l'on me parle? Moi qui pourrais accuser, je ne puis pas même me défendre! mon amitié et mon dévouement sont méconnus à ce point! Cet amour qui est pour moi une idolâtrie, on en fait un jouet! C'est en vain que je me tue à le contenir; on viole sans ménagement mon silence douloureux. Je me consolais de ma souffrance par la pensée qu'elle était respectée comme doit l'être tout ce qui est sincère, et au lieu du respect, au lieu de la pitié même, on me raille! C'est de la reconnaissance que l'on me doit, et c'est avec le mépris que l'on me paie! Ah! mon Dieu, c'est trop fort, oui, trop fort pour moi!

Nous nous séparâmes froidement après cette scène déplorable. J'essayai encore une fois de prendre la main de Marie, mais elle n'eut

point l'air de me comprendre et demeura immobile. Je lui dis adieu comme j'avais l'habitude de le faire en nous quittant le soir; elle ne me répondit pas. Et toi, Olivier, pendant ce temps-là, que faisais-tu? Toi, Olivier, tu riais en nous regardant tous les deux. Il aurait suffi d'un seul mot de toi pour que Marie renonçât aux préventions que tu lui avais fait injustement concevoir à mon égard, pour que sa main ne se fût point refusée à toucher la mienne en signe de bonne union. Son regard bienveillant m'aurait suivi jusqu'au seuil, elle m'eût appelé mon ami, et je serais resté le tien. Tu ne l'as pas voulu, et tu m'as laissé partir. J'ai marché tout droit devant moi; je suis entré dans un cabaret... Ce que je fis du reste de ma soirée et de ma nuit, je ne le sus que le lendemain matin, en me réveillant dans ma chambre. Au pied du lit où j'étais couché tout habillé, Marie sanglotait, demi-morte et demi-nue. N'ayant pas conscience de ce qui s'était passé, j'allais lui demander l'explication de ma présence chez elle à une heure si matinale que c'était presque encore la nuit. Marie me regarda avec stupeur, se couvrit le visage de ses mains, et murmura quelques mots noyés dans les larmes, qui me firent cependant comprendre que j'avais commis un crime. Comment avais-je pu faire? quelle fatalité m'y avait poussé? C'est ce que je découvris un peu plus tard. La veille, au lieu de passer la nuit avec ta maîtresse, tu l'avais quittée à onze heures. Au lieu de rentrer à ma nouvelle demeure, une inexplicable fatalité mêlée à un reste d'habitude m'avait ramené à la porte de l'ancienne. J'avais sur moi une double clé de la chambre que je t'avais prêtée. J'étais fou. Je suis entré chez moi sans même savoir où j'étais. Marie était plus belle encore dans son sommeil, et nous étions seuls. Voilà ce qui s'est passé il y a dix ans; comme je te disais en commençant ce récit, Marie a été ma victime, rien de plus.

Plusieurs motifs ont à cette époque contribué à ce que tu ignorasses les événemens de cette nuit. Marie, à qui j'avais raconté la longue préface de souffrances dont le dénoûment, bien qu'il fût étranger à ma volonté, devait me faire haïr d'elle, me prit presque en pitié, si elle ne me pardonna pas. Non-seulement elle me promit le silence, mais encore elle me fit jurer que je me tairais moi-même.

— Et maintenant, me dit-elle quand je lui eus promis de faire ce qu'elle me demandait, lorsque Olivier va rentrer tout à l'heure, vous inventerez une histoire pour lui expliquer mon absence.

Ne comprenant pas d'abord ce qu'elle voulait faire, je la priai de s'expliquer elle-même.

— Croyez-vous, me dit-elle, que je vais rester dans cette chambre une heure de plus, et pensez-vous que j'oserais y revoir Olivier?

— Mais où voulez-vous aller?

— Chez ma mère, répondit Marie.

— Mais si votre mari vous fait suivre?

— Je vous l'ai dit déjà, je ne crois pas qu'il y songe réellement.

Et, tout en parlant ainsi, elle réunissait en paquets les objets qu'elle avait apportés le jour où elle était venue habiter chez moi. Tous mes efforts pour la faire renoncer à son départ demeuraient inutiles. — Elle est là, me disais-je en la voyant se mouvoir devant moi, et tout à l'heure elle n'y sera plus! — Ses préparatifs étaient terminés; elle n'avait plus que son chapeau à mettre. Je la regardai en tremblant de tout mon corps le poser sur sa tête et se retourner vers un tesson de miroir pour en attacher les rubans. Ce fut l'affaire d'une seconde. Elle prit son paquet entre ses bras, jeta un regard autour d'elle, étouffa un soupir, fit un pas vers la porte et posa sa main sur la serrure. Je m'étais laissé tomber sur le lit, suivant tous ses mouvemens. Quand je la vis près de sortir, ma douleur ne put se contenir; j'éclatai en sanglots en murmurant : — Marie, Marie! et je tombai à ses genoux au milieu de la chambre. Son premier regard exprima la colère, comme si mon angoisse lui eût paru une insulte; mais son visage s'adoucit, elle m'obligea à me relever, et, quand je fus debout devant elle, elle me dit avec sa voix des bons jours :

— Je vous ai promis d'oublier, monsieur Urbain, je tiendrai ma promesse; mais vous m'autoriseriez à m'en dégager, si vous exigiez plus. Adieu!

Elle allait partir; tout à coup nous entendîmes des pas dans l'escalier.

— Oh! mon Dieu! s'écria Marie en se couvrant la figure de ses mains, si c'était Olivier!

— Eh bien! répondis-je, n'a-t-il point l'habitude de nous voir ensemble?

On frappa à la porte; j'allai ouvrir : c'était un commissionnaire. Il apportait de ta part à Marie la lettre dans laquelle tu lui annonçais que son mari la faisait rechercher. Craignant d'être suivi toi-même, tu la prévenais en outre que tu suspendrais tes visites pendant quelques jours, et l'invitais impérieusement à redoubler de précautions. Tu terminais en la priant de se confier à moi entièrement. La lecture de cette lettre attrista Marie, moins à cause des mauvaises nouvelles qu'elle lui apportait qu'à cause de la froideur inquiète que l'on y remarquait. En annonçant à ta maîtresse que, par mesure de prudence, tu te condamnais à être séparé d'elle pendant quelque temps, tu n'avais pas su trouver un mot qui exprimât le regret que te pouvait causer cette séparation. Cette lettre n'était guère plus qu'un avis complaisant, et rien n'y parlait d'amour, sauf une formule banale tombée d'une plume pressée.

— Eh bien! demandai-je à Marie, voyant qu'elle hésitait à prendre un parti, qu'allez-vous faire?

— Je n'en sais rien, me répondit-elle. Tenez, je crois que je deviens folle.

Elle paraissait en effet très agitée. Je lui rendis ta lettre.

— Non, me dit-elle, je ne veux point la prendre; brûlez-la. Si j'étais arrêtée et qu'on la trouvât, cela pourrait compromettre Olivier. Il y a songé, car elle n'est point signée.

— C'est aussi ce que je pensais, lui dis-je; il y a pensé, et, plus que la prudence, c'est cette crainte qui le retient éloigné de vous dans le moment même où vous auriez le plus besoin de sa présence.

Elle ne répondit rien, me prit la lettre des mains, la déchira en petits morceaux qu'elle jeta au feu les uns après les autres. Bien qu'elle fût toujours toute prête à s'en aller, elle paraissait avoir oublié ses projets de départ, et, craignant de les lui rappeler, je n'osais pas la questionner sur ce qu'elle comptait faire dans la nouvelle situation des choses. L'un et l'autre, nous restâmes silencieux pendant quelque temps. Ce fut elle qui la première rompit le silence.

— Allez me chercher une voiture, me dit-elle.

— Pour aller où, puisque l'on vous cherche?

— Je ne veux pas rester ici, répondit Marie; cette chambre m'est odieuse!

Je compris le motif délicat qui lui en faisait détester le séjour. Ce fut alors qu'il me vint à l'idée de lui proposer une chambre garnie située sur le même carré. L'endroit était convenable, le loyer d'un prix modique. — Vous serez chez vous et bien chez vous, lui dis-je. Elle consentit, j'allai arrêter la chambre, qui fut sur-le-champ mise en état de la recevoir. — Voici deux clés, lui dis-je quand elle fut emménagée; si vous le désirez, j'en ferai parvenir une à Olivier.

— Non, répondit Marie en prenant les deux clés; vous lui direz que je suis partie, il m'aura bien vite oubliée. D'ailleurs n'a-t-il pas commencé déjà?

— Qui peut vous le faire supposer? lui demandai-je.

— J'en avais déjà le pressentiment, me dit-elle, et en baissant les yeux, elle ajouta : J'en ai eu la preuve cette nuit.

— Cette nuit! m'écriai-je en rougissant à mon tour, vous aviez promis de l'oublier.

— C'est aussi la dernière fois que j'y reviens, reprit Marie. Olivier me trompe, je le sais; vous m'avez appris la cause réelle de ces absences si longues dans ces derniers jours; je ne vous en veux pas, Olivier lui-même ne pourrait pas vous en vouloir, puisque vous étiez hors d'état de comprendre les suites que pouvaient avoir vos paroles. Je ne pense pas avoir été jamais légère dans mes relations avec vous; mais Olivier a été imprudent, plus imprudent que coupable; tout ce qui est arrivé est un peu sa faute sans doute et beaucoup celle de la fatalité.

Je ne dis pas que je n'aime plus Olivier, je mentirais; seulement, à compter d'aujourd'hui, il n'est plus pour moi qu'un étranger, sinon par le souvenir. Je souffrirai beaucoup de son absence, je m'y attends bien, et lui-même peut-être, ayant trop compté sur ses forces, sera affligé de ne plus me voir, car je ne veux pas croire que ce soit seulement la raison et la prudence qui le retiennent loin de moi. Il est trop jeune pour avoir de la raison et pour savoir s'y soumettre. Il me répugne également de supposer que c'est une crainte puérile qui l'éloigne de moi, parce que je suis persécutée; et, si douloureuse qu'elle soit, je préfère m'en tenir à l'idée qu'il est auprès d'une autre personne. Puisse-t-elle me faire oublier par lui! Je ne l'espère pas, et cependant je le souhaite, car Olivier ne me reverra plus. Notre séparation est devenue une nécessité qu'il a créée lui-même. Tout à l'heure je vous donnerai une lettre qui vous sera adressée, et dans laquelle je vous annoncerai mon départ. Si Olivier revenait, vous la lui montrerez, et, s'il vous interroge, vous répondrez n'en pas savoir plus long. Surtout pas un mot qui puisse le mettre en voie de supposer quelque chose de tout ce qui a eu lieu. Et maintenant, acheva Marie, laissez-moi, j'ai besoin de solitude et de repos; toutes ces émotions m'ont brisée.

Sur le point de la quitter, je la priai de vouloir bien me considérer à ses ordres, dans l'acception servile du mot. Je lui demandai en outre s'il ne lui était point désagréable que je revinsse habiter la chambre qu'elle venait de quitter.

— Je ne vous ai déjà causé que trop de dérangement, répondit-elle; rentrez chez vous, cela est bien juste. D'ailleurs, si Olivier revient, il pourrait lui sembler étrange de ne pas vous trouver chez vous, puisque je n'y serai plus; mais n'oubliez pas, Urbain, qu'en restant voisins nous demeurerons étrangers, inconnus : c'est à cette seule condition que je reste dans cette maison. Si j'avais besoin de vos services, je vous le ferai savoir par un petit mot que je glisserai sous votre porte... Adieu.

Les choses ainsi convenues et acceptées, je me retirai. Moi aussi, j'avais besoin de me remettre; le reste du jour, je courus au grand air. Le soir, en revenant prendre possession de ma petite chambre, je trouvai, sous la porte, la lettre dont Marie avait parlé, je l'ouvris et la mis exprès en évidence pour te la montrer quand tu viendrais. Trois jours se passèrent, durant lesquels je n'aperçus point Marie, et ne reçus d'elle aucun avis. A mon grand étonnement, de toi non plus je n'entendais point parler. Le quatrième jour, comme je sortais de chez moi, la porte de la chambre de Marie s'ouvrit; la portière de la maison parut sur le seuil et m'appela d'un signe : elle sortit comme j'entrais. Je trouvai Marie couchée; elle paraissait très souffrante. — Vous êtes malade, et je l'ignore? lui dis-je avec reproche.

— Cela n'est rien, me dit-elle, j'ai vu un médecin, et il m'a rassurée. Il me faut du repos seulement.

— Mais encore vous faut-il des soins!

— Cette brave femme que vous venez de voir me donne les siens.

— Je vais écrire à Olivier, lui dis-je, ou bien j'irai le voir.

— Pas un mot là-dessus, me répondit-elle, et elle ajouta très doucement : Je ne vous demande pas même s'il est venu.

Je gardai le silence, mais je m'aperçus qu'elle avait deviné ce que j'aurais eu à lui répondre, si elle m'avait interrogé à cet égard.

— Je vous ai fait venir pour vous demander un service, continua-t-elle : j'ai écrit à deux ou trois personnes de ma famille pour qu'elles me fissent parvenir de l'argent; mais, en attendant qu'elles me répondent, je me trouve obligée de recourir à d'autres moyens : j'ai heureusement quelques bijoux, je vous prie d'aller les engager.

Et elle me désigna une petite boîte qui renfermait une montre, quelques bagues et une petite chaîne de fantaisie.

— Ce n'est pas tout, continua Marie, je meurs d'ennui dans cette chambre. Ces quatre murs m'étouffent; j'ai besoin d'air, de mouvement. Pendant trois semaines, je n'ai point mis le pied dans la rue, et je souffrais déjà de ma réclusion, bien qu'elle pût me sembler douce. Maintenant je sens que je mourrais, si je devais rester prisonnière dans cette chambre. Enfin je veux sortir de temps en temps, et, pour plus de précautions, je veux me déguiser. Quand vous aurez l'argent des bijoux, vous m'achèterez des habits d'homme.

— Est-ce sérieux? lui demandai-je un peu étonné.

— Sans doute, répondit Marie; voyez plutôt, me dit-elle, j'ai déjà commencé mon déguisement.

Et, plongeant sa main sous son oreiller, elle me fit voir, enveloppée dans un mouchoir, sa magnifique chevelure noire, tombée fraîchement sous le ciseau. — J'en ai conservé juste ce qu'il faut pour avoir l'air d'un petit collégien, continua-t-elle en retirant son bonnet, pour me montrer sa nouvelle coiffure.

La vue de cette mutilation me fit frémir. — Mes pauvres cheveux! murmura-t-elle en noyant ses mains dans leurs longues tresses, c'était ce que j'avais de mieux! Quand j'étais jeune fille, toute jeune, on m'avait mis dans un couvent; j'aimais cette douce vie passée dans ma cellule tranquille, les promenades sous les tilleuls du jardin, les chapelles parées pour les jours de fête; j'ai eu alors la pensée de prendre le voile; mais il aurait fallu couper mes cheveux, et ma mère n'a pas voulu : ce serait un meurtre, a-t-elle dit. Eh bien! le meurtre est accompli cependant. Mes pauvres cheveux! c'est vrai qu'ils étaient bien beaux; aussi *nous* en avions bien soin, autrefois.

Et elle ajouta plus tristement en froissant la chevelure dans ses mains : — On dirait qu'ils sont morts!

Je détournai vivement la tête pour lui cacher mon émotion. Pendant que j'avais le dos tourné, j'aperçus Marie dans la glace; elle avait collé ses lèvres sur cette chevelure *morte*, comme elle disait, et sans doute y cherchait la trace de tes baisers. Je la quittai pour aller engager les bijoux. J'allai ensuite dans le voisinage choisir des vêtemens de jeune garçon qui pussent convenir à la taille de Marie, et je les lui portai sur-le-champ. Elle en parut satisfaite.

— D'ici à deux ou trois jours, fit-elle, je les mettrai pour faire ma première promenade.

— Vous sortirez seule? lui demandai-je.

— Oui, seule, mais en voiture, me fut-il répondu sur un ton qui ne permettait pas l'insistance.

Le lendemain matin, Marie me fit demander par la concierge. Je la trouvai vêtue de ses habits d'homme, et, si je n'avais jamais été prévenu de son déguisement, il m'eût été impossible de la reconnaître, tant elle me paraissait changée.

— Il fait beau aujourd'hui, me dit-elle, je me sens un peu mieux, je vais sortir; cette promenade me remettra tout-à-fait. Voulez-vous m'aller chercher une voiture?

Comme elle était encore un peu faible, elle consentit à prendre mon bras pour descendre l'escalier; mais elle ne voulut point me permettre de l'accompagner.

— Vous reviendrez? lui demandai-je quand elle fut en voiture.

— Soyez sans inquiétude sur mon compte, me répondit-elle; je reviendrai. Dites au cocher de me conduire au bois de Boulogne.

Sa promenade se prolongea assez tard; quand elle revint, elle paraissait encore plus triste qu'au départ. Je crus même remarquer qu'elle avait pleuré.

— Il n'est venu personne me demander pendant mon absence? fit-elle en me regardant.

— Une seule personne pouvait venir, lui répondis-je, et je ne l'ai point vue; mais, si vous désirez voir Olivier, j'irai vous le chercher.

— Non, non, répondit Marie avec vivacité. Seulement j'ai changé d'idée : s'il venait, ramené par sa propre inspiration, vous lui diriez toujours que j'ai quitté cette maison; mais vous lui donnerez à entendre que vous savez où je suis et que je pourrai peut-être le revoir quand il y aura moins de danger pour ma sûreté. Que voulez-vous? ajouta-t-elle. S'il me croit tout-à-fait perdue pour lui, j'ai peur qu'il ne prenne trop facilement son parti de m'oublier.

— Ayez donc alors le courage de votre faiblesse, lui dis-je; écrivez-

lui de venir, je vais lui porter votre lettre, et dans une heure il sera à vos pieds.

— Oh! non pas cela, répondit-elle. Je serais bien heureuse de le voir, mais il faudrait pour cela qu'il revînt de lui-même.

A l'heure même où nous parlions ainsi de toi, tu te mettais en route pour venir retrouver Marie. Ton accès d'indifférence n'avait pu durer plus de cinq jours. J'étais encore chez ta maîtresse, comme tu montais l'escalier. Marie reconnut ton pas et devint toute rouge et toute pâle.

— C'est lui, me dit-elle; rentrez vite chez vous : s'il vous voyait sortir de cette chambre, il se douterait peut-être de quelque chose.

— Quoi! m'écriai-je, vous n'allez point le recevoir?

— Mais non, me répondit-elle vivement; il revient, c'est tout ce que je désirais.

— Il souffrira cruellement en ne vous trouvant plus.

— Ah! s'il souffre réellement, s'est-elle écriée avec la joie sauvage de l'égoïsme satisfait, c'est qu'il m'aime encore. Allez vite et faites ce que je vous disais tout-à-l'heure.

Je n'eus que le temps de sortir. A peine étais-je rentré chez moi que tu frappais à ma porte. Ton premier mot en entrant fut : Marie? Je te répondis en te faisant lire la lettre qu'elle m'avait donnée; ce fut alors qu'un premier soupçon traversa ton esprit : je jouai de mon mieux la petite comédie qui était convenue entre moi et ta maîtresse. J'ajoutai même à mon rôle mille nuances qu'elle ne m'avait pas indiquées. J'y semai les réticences, l'air mystérieux, les mots embarrassés, les paroles qui se démentent.

— Tu sais où elle est, me demandas-tu avec un emportement dans lequel bouillonnait déjà un instinct de jalousie.

Après une foule de détours fort peu sincères, j'arrivai à convenir que je connaissais le lieu que Marie avait choisi pour retraite. Quand je refusai de t'y introduire, je crus un moment que tu allais te précipiter sur moi. — Ainsi, repris-tu en voyant que la violence n'aboutirait à rien, c'est maintenant toi seul qui possèdes sa confiance!

— Ne lui as-tu pas ordonné toi-même de se livrer à moi entièrement et de suivre tous les avis que je pourrais lui donner dans l'intérêt de sa sûreté?

— C'est vrai, m'as-tu répondu; mais il faut que je la voie absolument. Il le faut; je t'en supplie, fais-moi accorder un rendez-vous.

Ta douleur paraissait tellement vraie que j'en fus ému, et je te promis de décider Marie à te voir. Tu t'es presque jeté à mes pieds pour me remercier. Quand tu fus parti, j'allai trouver Marie pour lui raconter ce qui s'était passé entre nous.

— Ne me dites rien, fit-elle. Je sais tout; j'ai écouté à la porte : je ne m'étais pas trompé, il m'aime toujours.

— Pourquoi ne voulez-vous point que je l'amène ici? dis-je. Et pour la décider, je lui donnai même à entendre que ce contre-temps pourrait ouvrir un nouveau champ à tes suppositions.

— Qu'il suppose ce qu'il voudra, répondit-elle. Pensez-vous qu'il serait plus rassuré, s'il apprenait que je n'ai pas quitté cette maison? D'ailleurs, continua-t-elle avec une naïveté féroce, qui dans un mot expliquait tout le cœur féminin, j'éprouve moins le besoin de le voir depuis que j'ai appris qu'il a le même désir.

Le lendemain, la retraite de Marie était découverte. Comme on venait de l'emmener, tu arrivais pour me prier de te conduire auprès de ta maîtresse. En me trouvant dans la chambre qu'elle venait de quitter, et où sa présence était trahie par quelques objets qu'elle y avait laissés, ce qui n'était d'abord qu'un soupçon dans ton esprit excité par la jalousie devint une certitude. Quelques rapports de deux de tes amis qui ne m'aimaient point vinrent encore confirmer tes doutes, et tu me quittas, convaincu que je t'avais trahi, et que Marie avait été volontairement complice de cette trahison. Au lieu de t'affliger, la pensée de savoir Marie livrée aux représailles que son mari pourrait exercer contre elle parut te causer de la joie. Un instant même j'ai soupçonné que c'était toi qui l'avais dénoncée dans un accès de jalousie. J'étais allé te voir avec l'intention de te raconter exactement tout ce qui s'était passé entre moi et ta maîtresse; mais je m'aperçus bien vite que je ne serais pas cru. La douleur était pour toi chose nouvelle, et, une fois le premier choc subi, tu avais, comme cela arrive quelquefois, trouvé un certain charme dans ta souffrance, et tu remuais avec complaisance l'épine dans ta blessure. D'ailleurs Marie était séparée de toi pour un temps dont la durée ne pouvait être prévue. Vous étiez peut-être destinés à ne jamais vous revoir, et, sans que tu t'en doutasses toi-même, tu avais déjà fait un pas dans le chemin de l'oubli. Si je l'avais justifiée en m'accusant tout seul, tu aurais regretté Marie, et ce regret inutile t'aurait causé encore plus de chagrin réel qu'une infidélité, qui te laissait le beau rôle et te donnait le droit de l'oubli. Tels ont été sincèrement les motifs qui m'ont porté à me taire il y a dix ans. A cette époque, tu as recueilli d'ailleurs tous les bénéfices de cet événement, tandis que la honte en fut pour moi seul. J'ai passé pour un mauvais ami, pour un traître; pendant un temps, j'étais devenu l'homonyme de Judas, et ce soir même, pendant ce dîner, quand on a parlé de Marie, tous les regards m'ont lancé leur insulte. J'ai voulu en finir, non avec les autres, dont l'opinion m'est indifférente, mais avec toi, et c'est pourquoi je t'ai fait ce long récit. Unis ou séparés, nous avons beaucoup souffert les uns et les autres. Notre ancienne fraternité, quoi que nous disions, est une religion morte. Nous vivons d'une existence où nos sentimens les plus chers sont for-

cés d'aller prendre le mot d'ordre de nos intérêts; nous sommes enfin arrivés sous le pôle froid de la raison; ce n'est plus guère qu'à la chaleur d'un souvenir que notre cœur peut se réchauffer et pendant quelques minutes battre comme autrefois il battait toujours. Plus d'une fois, j'en suis sûr, Olivier, tu as pensé à Marie. Pendant bien long-temps même nous nous donnions rendez-vous pour nous souvenir d'elle ensemble, car tous les deux nous avions besoin l'un de l'autre pour nous faire un écho commun de nos regrets et de nos maux. Ce soir même, à l'heure où nous voilà, en traversant ces allées où tremble la lune, tu invoques l'image adorée de ta première amie, de celle à qui tu dois tes meilleures inspirations. C'est son fantôme que tu penses voir flotter dans ce brouillard qui monte là-bas, du côté où l'on entend couler la rivière, et c'est aussi sa voix que tu écoutes dans le souffle tiède qui effleure les branches. O mon ami, laisse venir à toi le souvenir qui te charme, accueille-le avec tout ce qui te reste d'adoration; baigne-le de tes larmes les plus sincères. Par une belle nuit comme celle où nous sommes, sous la sérénité de ce beau ciel, dans ce mélodieux silence de la nature recueillie, si ton premier amour se dresse devant toi, livre-toi à tes impressions, sans les analyser; ne te demande pas à toi-même si ce que tu éprouves est encore de l'amour, ou si ce n'est que de la poésie. Embrasse à pleine joie ta chimère, savoure avec délice l'heure que Dieu te sonne; repousse tous les doutes, abjure toute rancune; oublie ce qu'on t'a fait souffrir, oublie les maux que tu as causés toi-même; ne te souviens que des choses qui font trouver quelquefois que la vie est bonne; rappelle-toi Marie à ton aise, et que ma présence n'amène pas un pli à ton front. Marie ne t'a point trompé il y a dix ans.

En achevant ses derniers mots, Urbain me tendit la main, et la promptitude avec laquelle je lui donnai la mienne lui fit comprendre la joie que m'avait causée sa révélation.

Pendant tout le reste du chemin, reprit Olivier après avoir observé un instant l'impression que ce récit avait produit sur sa compagne, nous nous entretînmes de vous. Quand je fus rentré chez moi, malgré la fatigue de la course que je venais de faire, je ne pus m'endormir, et toute la nuit je pensai à vous. Le lendemain, à mon réveil, votre souvenir était assis à mon chevet; il me suivit avec obstination au milieu de mes affaires, au milieu de mes travaux. Enfin, pendant tout le mois qui a suivi mon entretien avec Urbain, vous avez occupé autant de place dans ma vie qu'il y a dix ans. Je ne sais quel pressentiment me disait que je devais vous rencontrer, et que cette rencontre n'était pas éloignée. Dans cette prévision, il m'arrivait quelquefois de préparer ce que j'aurais à vous dire; je faisais la répétition de ma

première entrevue quand le hasard vous mettrait en face de moi. Tout cela était bien de l'enfantillage, si vous voulez; mais j'y trouvais une véritable douceur; puis tout à coup je pensais avec tristesse que vous ne me reconnaîtriez peut-être pas, ou ne voudriez point me reconnaître.

— Cela est singulier, répondit Marie; lorsque vous m'avez rencontrée avant-hier au soir, je me trouvais moi-même depuis quelque temps dans une situation d'esprit à peu près semblable à la vôtre; mais comment aurais-je fait d'ailleurs pour ne point songer à vous? Depuis mon retour en France, j'ai entendu parler de vous si souvent. On eût dit que toutes les personnes que je fréquentais se donnaient le mot pour prononcer votre nom devant moi, et cependant ce n'était là que le fait du hasard, car aucune d'elles ne connaissait nos relations d'autrefois. — Ah! mon ami, continua la jeune femme en posant sa main sur celle d'Olivier, j'ai été bien heureuse d'apprendre votre position nouvelle; mais une vague tristesse se mêlait pourtant à ma joie : j'avais entendu faire sur vous, par des gens qui semblaient vous connaître, des récits qui ne me permettaient pas de conserver l'espérance qui se réalise aujourd'hui.

— Quoi donc? interrompit Olivier, qu'a-t-on pu vous dire sur mon compte qui ait pu vous autoriser à mettre en doute la joie sincère que j'éprouverais à me retrouver auprès de vous?

— Ah! mon Dieu! fit Marie, votre existence actuelle m'est absolument étrangère, je n'en sais rien que par oui-dire... Mais ce doit être la vie accidentée à laquelle vous aspiriez déjà quand vous étiez jeune. Au milieu de ces agitations de chaque jour, parmi toutes ces liaisons que noue un caprice et qu'un autre délie, je pouvais penser qu'il y aurait, de ma part, presque de la témérité à supposer que vous eussiez encore une place a donner à mon souvenir... Cela est si long, dix ans, et cela est si loin!... Mais c'est égal, j'ai été bien doucement émue quand vous m'avez abordée l'autre soir.

— Je vous ai paru bien changé? demanda Olivier.

— Je ne l'ai guère remarqué, fit Marie. Dès les premiers mots que vous m'avez dits, j'ai retrouvé la voix qui me charmait jadis, et, pendant la première minute, j'ai certainement dû paraître rajeunie de dix ans. Ah! mon ami, ajouta-t-elle, il aurait fallu pour bien faire que cette minute se fût prolongée... Je suis plus changée que vous, moi, bien plus assurément.

— Eh bien! je ne l'ai guère remarqué non plus.

— D'abord, cela se peut, c'était le soir... vous m'avez mal vue... Aussi j'étais bien inquiète tout à l'heure quand j'ai relevé mon voile, et vous bien impatient, n'est-ce pas? Je m'en suis aperçue... Eh bien! maintenant, parlez franchement... comment me trouvez-vous? que

vous dit mon visage? est-ce encore une figure ou seulement un portrait qui vous rappelle de loin, et votre mémoire aidant, les traits que vous aimiez... au temps où vous n'aviez encore aimé personne?

— Vous êtes pour moi la même, toujours la même, chère Marie.

Il y eut un moment de silence durant lequel ils échangèrent un long regard en tenant leurs mains unies.

— C'est étrange! fit Marie, j'avais tant de questions à vous faire, et voilà que je ne puis trouver un mot.

— C'est comme moi, dit Olivier... Est-ce la crainte d'apprendre des choses que je préférerais ignorer?... Mais je n'ose pas vous interroger... Heureusement que nous avons du temps devant nous.

— Il est midi, interrompit Marie, je suis libre jusqu'à cinq heures.

Et comme elle avait remarqué qu'en l'écoutant son compagnon avait froncé le sourcil, elle ajouta en riant : Mais je puis retarder ma montre. Et, d'un léger coup de pouce, elle recula l'aiguille jusqu'au chiffre qui indiquait dix heures. Olivier la remercia d'un coup d'œil. Le déjeuner étant terminé, ils se levèrent et firent leurs préparatifs de départ. Comme ils allaient quitter le restaurant, Marie, qui était déjà sur le seuil de la porte, se retira brusquement dans la salle. Olivier, s'étant aperçu de ce mouvement, lui en demanda la raison. Elle parut hésiter un moment à lui répondre; puis, s'étant décidée, elle indiqua du doigt la grande rue de Ville-d'Avray, qui, en ce moment même, était sillonnée de cavalcades et de nombreux équipages. — Je n'y avais point songé, murmura Marie comme si elle se fût parlé à elle-même, c'est aujourd'hui qu'ont lieu les courses de Versailles. Tout ce monde qui passe sur la route s'y rend.

— Eh bien! fit Olivier, qui ne comprenait pas.

— Eh bien! répondit Marie avec une hésitation nouvelle... il se pourrait que je fusse reconnue par quelques-unes des personnes qui passent à cheval ou en voiture... Je vous expliquerai... je vous dirai tout, quand nous serons seuls, acheva Marie à voix basse en s'approchant d'Olivier.

— Madame, demanda celui-ci à la servante, ne serait-il point possible de gagner le bois sans que nous prissions par la route?

— Notre jardin a une porte de sortie sur les étangs, répondit la servante, je vais vous y conduire; vous trouverez le bois à deux minutes.

Après avoir fait quelques pas, ils étaient arrivés en effet sur la lisière du bois, et s'engageaient dans une étroite allée à pic qui semblait monter dans les nuages. Arrivés à la hauteur de ce chemin un peu fatigant peut-être, le jeune homme et sa compagne s'arrêtèrent un moment et regardèrent autour d'eux, comme s'ils eussent cherché un

endroit pour se reposer de l'ascension un peu rude qu'ils venaient d'accomplir.

— Nous tournerons par là, dit Olivier en indiquant de la main un petit sentier qui détournait brusquement, et tous deux y disparurent bientôt au bras l'un de l'autre.

Le lieu où ils s'arrêtèrent d'un commun accord paraissait préparé à loisir pour les confidences d'un tête-à-tête amoureux. Qu'on se figure au sommet d'une côte élevée une oasis agreste, d'où la vue s'étendait au loin sur les campagnes confusément voilées dans une vapeur lumineuse. C'était la solitude sans être le mystère, c'était le calme sans être le silence morne qui, durant les jours de l'été, semble planer sur les champs endormis à l'heure chaude où la nature s'immobilise elle-même dans la sieste. Au bruissement des premières feuilles qui commençaient à se détacher des branches, au mugissement sourd d'une fabrique dont on apercevait fumer le haut-fourneau à travers les éclaircies de feuillage, au sifflet aigu et prolongé des locomotives lancées sur le rail, se mêlait lointainement, comme une note champêtre au milieu des clameurs de l'homme, le murmure presque étouffé causé par les clochettes des vaches qui pâturaient le gazon brûlé dans le *dormoir* voisin. Rien de plus charmant que ces heures de déclin, où la rustique mélancolie des bois donne une grace nouvelle et comme une seconde jeunesse aux mourantes beautés de l'ardente saison. Les plantes, qui sentent la séve engourdie s'arrêter en elles, aromatisent de leurs plus subtils parfums la brise qui doit bientôt se faire aquilon La brise caresse de son haleine la plus tiède les rameaux de l'arbre que l'aquilon doit ébranler bientôt. Les hirondelles, réunies dans un seul point du ciel, se rassemblent en vol circulaire, et s'appellent pour le pèlerinage d'Orient. Le lézard étale plus complaisamment son *far niente* frileux sur la pierre chauffée. Les oiseaux, sûrs d'un asile, voltigent plus gaiement autour de leur nid ouvert; l'insecte se roule dans le pli d'une feuille où il va s'endormir pour ne se plus réveiller; le grillon rêve un âtre pour abriter ses sérénades durant les nuits d'hiver. Mille présages mystérieux semblent avertir les choses et les êtres que le jour approche où le ciel sera noir, où la terre sera blanche, et les invitent à savourer la chaleur de ce beau soleil qui doit s'éteindre quand la dernière feuille sera jaune, quand la dernière grappe sera mûre.

En s'asseyant à côté l'un de l'autre, sur un tertre de gazon qui formait comme un divan naturel, l'attitude d'Olivier et de Marie n'indiquait aucun trouble intérieur; on lisait dans leurs regards une impatience égale de se trouver bien seuls, mais on devinait aussi que leur intimité solitaire ne leur inspirait d'autre désir que de partager mu-

tuellement la joie qu'ils éprouvaient à entendre leur cœur battre au diapason de la même émotion.

— Eh bien! Marie, fit Olivier le premier, nous devons avoir bien des choses à nous dire, et c'est probablement pour cela que nous ne savons par où commencer.

— Bien des choses en effet, répondit la jeune femme; mais ne ferions-nous pas mieux d'en rester aux suppositions?

— Non, dit Olivier, c'est là un terrain mobile, où l'on ne marche pas avec assez de sécurité : nous savons ce que nous avons été autrefois; voyons ce que nous sommes maintenant, et apprenons-le de nous-mêmes.

— Et quand nous le saurons, demanda Marie, qu'en résultera-t-il?

— Vous me le demandez, Marie, et votre main tremble dans la mienne.

Olivier prit la main de sa compagne et l'approcha de ses lèvres, mais celle-ci retira brusquement sa main en détournant la tête.

— Pourquoi? fit le jeune homme.

— Pour cela, répondit faiblement Marie en retirant de sa main une bague en or sur le chaton de laquelle s'entrelaçaient deux chiffres; et, dès qu'elle eut glissé le bijou dans sa poche, elle rendit sa main à Olivier, qui la garda dans la sienne, où il la pressa doucement.

— Vous n'êtes pas libre, lui dit-il presque à voix basse, cependant vous êtes veuve. Je l'ai appris il y a huit ou neuf ans.

— Je ne dépends que de ma volonté, répondit Marie.

Olivier se rapprocha d'elle, et, glissant son bras autour de sa taille, il indiqua de la main, sans la poser, l'endroit du cœur.

— Qui est là? demanda-t-il à Marie.

Celle-ci rougit légèrement.

— Un mort, répondit-elle après une courte hésitation.

— Un mort... enterré, fit Olivier en riant.

— Non, dit Marie après une hésitation nouvelle.

— Dites-moi tout, je vous en prie.

— Pourquoi exiger cela, mon ami? Si ces sortes de confidences ne vous paraissent point pénibles à entendre, elles sont toujours douloureuses à faire. Ne pouvez-vous deviner d'ailleurs? Tantôt vous m'avez parlé d'une affection de plusieurs années que vous veniez de rompre récemment. Qu'il vous suffise de savoir que ma situation est la même.

— Et....., demanda Olivier avec vivacité, cette personne à qui vous faites allusion, elle vous a abandonnée?

— Non pas elle, mais moi.

— Il y a long-temps?

— Il y a six mois.

— Et vous l'avez quittée sans regret?

— Je ne dis pas cela. Peut-on rompre tranquillement une liaison qui a duré plusieurs années? Je vous le demande à vous-même, qui, ce matin, sous le berceau où nous avons déjeuné, aviez des larmes dans la voix en me parlant de votre dernier amour?

— Pourquoi revenir là-dessus, Marie? fit Olivier. Je vous ai expliqué que cette dernière passion dont vous parlez avait été de ma part une folie, une erreur.

— Une erreur qui dure quatre ans! reprit Marie en secouant la tête.

— Ne parlons plus de cela, je vous en prie, s'écria Olivier.

— Ah! de tout mon cœur, répondit Marie.

Mais au bout de cinq minutes, pendant lesquelles ils avaient parlé d'*eux* seulement, sans qu'ils sussent comment l'un et l'autre, la conversation en était revenue au sujet qu'ils s'étaient proposé d'éviter.

— Cette personne... habite-t-elle la France? avait demandé Olivier.

— Non, dit Marie, *il* vit ordinairement à Londres.

— C'est comme à Paris, alors, fit Olivier.

Mais, s'étant aperçu que sa compagne semblait attendre une nouvelle question sur le même sujet, il changea brusquement de conversation, en observant attentivement si elle n'en laisserait point paraître quelque dépit. Au contraire, Marie sembla satisfaite d'avoir à parler d'autre chose.

Pendant deux longues heures, et sans qu'aucune autre pensée vînt les en distraire, ils s'entretinrent de leur amour passé, se rappelant tels et tels événemens, telle promenade à la campagne, telle tranquille soirée passée au coin du feu, quand l'hiver pleure aux vitres; ils échangeaient des pressions de main furtives et brûlantes qui les faisaient tressaillir, des tutoiemens de regards à l'enivrement desquels ils ne résistaient que pour prolonger le charme qu'ils trouvaient dans la lutte. Puis tout à coup, au milieu des douceurs de cet abandon, leurs mains se désunissaient, un nuage passait sur leur front, leurs regards s'évitaient, et leurs lèvres, ouvertes pour un sourire, se fermaient brusquement, comme s'ils eussent craint de laisser échapper quelque parole d'une intimité familière qui ne s'était jamais prononcée au temps de leur ancienne liaison, qui sait même? un nom qui n'était pas le leur. Il y avait alors entre eux des intermittences d'inquiétude; ils se regardaient à la dérobée avec un air singulier. On devinait dans leur attitude que chacun de son côté se livrait sur le compte de l'autre à des remarques dont le résultat donnait un démenti à quelque espérance chèrement caressée. Craignant alors que le silence ne vînt trahir leur préoccupation, ils se remettaient à parler de choses étrangères à leurs sentimens; mais alors ils s'apercevaient qu'ils s'épiaient encore dans ces propos insignifians,

et, sans prendre garde aux paroles, semblaient deviner seulement dans le son de leur voix la cause réelle qui les faisait recourir à des subterfuges dont ils n'étaient point la dupe.

— A quoi pensez-vous? demanda Olivier en voyant Marie qui se tenait immobile, les yeux fixés vers l'horizon où le soleil commençait à baisser.

— Vous ne m'auriez point fait une telle question autrefois quand j'étais auprès de vous.

— C'est qu'autrefois je n'aurais pas eu à vous la faire, Marie.

— Qu'y a-t-il donc de changé? s'écria la jeune femme, ne sommes-nous donc pas ensemble?

— Hélas! qui le sait? fit Olivier en mettant sa tête dans ses mains, qui le sait, Marie?

— O mon ami, je vous en prie, ne soyez point aussi triste; vous m'affligez. Est-ce pour cela que vous m'avez fait venir? moi qui me faisais tant de joie de ce rendez-vous! Depuis le soir où je vous ai rencontré, ce fut là mon unique pensée. D'où vient donc que je suis moins contente en vous voyant là, près de moi, que je ne l'étais hier, que je ne l'étais ce matin en attendant l'heure qui devait nous réunir? Est-ce qu'il n'en a pas été de même pour vous? Vous me l'avez dit tout à l'heure. Avez-vous donc menti? Pourquoi mentir? Me cachez-vous quelque chose? A quoi bon? Moi-même ne vous ai-je pas tout dit de ma vie passée, plus que je ne voulais dire même? Mais vous l'avez souhaité, et je vous ai obéi. Est-ce que vous en avez du regret? Cela ne serait pas raisonnable, mon ami. On ne peut empêcher que le passé ait existé et qu'il nous ait faits ce que nous sommes. Vous avez souffert. Et moi donc! s'écria-t-elle en se frappant la poitrine, tout mon cœur n'est qu'une plaie!

— N'en dites pas plus, s'écria Olivier, ce cri-là me dit tout.

— Que voulez-vous dire? Je ne vous comprends pas.

— Maintenant, reprit Olivier, il est inutile de nous tromper nous-mêmes en voulant nous tromper l'un l'autre. Vous aviez raison tout à l'heure : on ne peut empêcher que le passé ait existé. Nous avons fait le même rêve; partageons le même réveil, et remettez à votre doigt la bague que vous avez retirée tout à l'heure.

— Pourquoi me dites-vous cela, Olivier?

— Remettez-la, vous dis-je; elle aurait beau n'y être plus, je la verrais toujours.

— Voulez-vous que je la jette dans le creux de cette vallée? fit Marie en tirant la bague de sa poche.

Olivier lui arrêta le bras.

— Ce serait un sacrifice inutile, un regret ajouté à d'autres regrets. Gardez-la, Marie; ce n'est point sur ce morceau de métal qu'il est

gravé plus profondément le souvenir que cet anneau rappelle : c'est dans la plaie même dont votre cœur est atteint.

— Je ferai ce que vous voudrez, mon ami, fit Marie en remettant avec lenteur l'anneau à son doigt; vous avez sans doute vos raisons pour m'engager à agir ainsi, et, si discrètement que vous les ayez contenues, j'ai pu les deviner peut-être.

— Quoi que vous entendiez dire, je ne veux rien nier, répondit Olivier.

— Si vous eussiez porté au doigt une bague comme la mienne, auriez-vous consenti à la jeter sur le chemin, ainsi que je voulais le faire? demanda Marie.

— Non, Marie, car vous m'en eussiez empêché sans doute, comme je l'ai fait.

— Hélas! mon ami, dit Marie en se levant, qu'est-ce que nous sommes venus faire ici?

— Essayer de nous guérir l'un l'autre d'un mal pareil, et nous apercevoir, assez tôt heureusement, que notre blessure commune chérissait encore son épine.

— Et le remède? fit Marie avec tristesse.

— Nous aurions pu l'avoir, si chacun de nous avait ignoré le secret de l'autre.

— Alors pourquoi m'avez-vous fait parler, Olivier?

— Parce que, moi, je n'aurais pas pu me taire, répondit-il tristement.

Comme six heures venaient de sonner à la petite église de Ville-d'Avray, Olivier et Marie, marchant du même pas pressé avec lequel ils étaient venus le matin, suivaient le même chemin qu'on leur a vu faire, avec cette différence qu'au lieu d'en venir, ils se rendaient à la station.

— Nous arriverons trop tard, dit Marie en pressant le pas.

— Ce n'est plus la peine de marcher si vite, répondit Olivier, voici le convoi qui passe; nous ne serons jamais à temps.

— Eh bien! repliqua Marie, nous voilà forcément riches d'une heure de plus... N'en êtes-vous point fâché, Olivier?

— Si je vous disais que je vous ai fait prendre le plus long chemin exprès pour amener ce retard! fit Olivier.

— Malgré tout ce que nous savons l'un de l'autre, j'aurais encore du plaisir à vous croire, répondit Marie en secouant la tête; mais ne me trompez-vous pas?

— Et pourquoi? dit Olivier. N'avons-nous pas, dans cette longue causerie que nous venons d'avoir, fait tous les deux preuve de franchise

suffisante pour qu'il nous soit encore permis un doute réciproque sur nos paroles? Tenez, si vous m'en croyez, au lieu d'attendre le passage d'un nouveau convoi à Sèvres, nous allons tout doucement gagner la station de Saint-Cloud par le parc; les départs sont beaucoup plus fréquens, — à moins cependant que vous ne soyez fatiguée, et que cette course ne vous effraie...

— Non, dit Marie; cela me plaît ainsi. Partons. — Eh bien! demanda Marie quand ils furent en route, répondez-moi bien sincèrement, Olivier; quelle impression vous laissera cette dernière entrevue que nous venons d'avoir?

— Pourquoi dites-vous dernière? fit Olivier.

— Parce que nous ne nous verrons plus, répondit-elle, à moins que le hasard ne nous mette passagèrement en face l'un de l'autre.

— Mais si je voulais aider le hasard, ne feriez-vous pas comme moi?

— A quoi bon? dit-elle. Êtes-vous donc réellement si avide d'émotions, que vous recherchiez même volontairement celles qui vous laissent une impression de tristesse? Pensez-vous donc que depuis ce matin nous n'ayons rien perdu l'un et l'autre? Suis-je pour vous, maintenant que vous me connaissez, ce que j'étais hier, ce que je pouvais vous paraître encore avant notre conversation dans le bois? Et vous-même, quand votre souvenir reviendra à ma pensée, aura-t-il le charme qu'il pouvait avoir avant cette rencontre? Je le souhaite, mais je ne l'espère plus. Mieux aurait valu, voyez-vous, que nous fussions restés dans notre incertitude commune. Ah! comme je regrette de vous avoir accordé ce rendez-vous! Cependant, ajouta-t-elle avec une gaieté à moitié mélancolique, si vous ne me l'aviez point demandé, c'est peut-être moi qui vous l'aurais proposé.

— Vous avez peut-être raison, Marie; mais c'est la loi humaine, à laquelle nul ne peut échapper. Si courte qu'elle soit, toute joie doit se payer ici-bas. Depuis dix années, je n'avais pas éprouvé, je vous l'atteste, un sentiment qui se fût emparé de moi aussi complétement que sut le faire l'impression que m'avait laissée notre rencontre de l'autre soir. Depuis ce moment-là jusqu'à celui où nous nous sommes retrouvés ce matin, l'espérance de ce rendez-vous fut une source où j'ai puisé un bonheur si vif, que je ne pense pas l'avoir payé trop cher par le désenchantement qui lui succède. Oui, j'ai eu tort, et vous aussi, et cependant nous avons à nous remercier tous deux, car, vous m'en avez fait l'aveu, ce que j'ai ressenti, vous l'avez éprouvé de même. Ah! songez-y, Marie, quoi qu'il en soit résulté, nous devons un merci à Dieu de nous avoir permis ces deux jours de pure jouissance que nous seuls pouvions nous procurer l'un à l'autre, car en vain je l'aurais demandée à l'amour d'une autre femme, de même que vous l'eussiez espérée vaine-

ment dans la passion d'un autre homme. Plutôt que de l'avoir gardé sur nos lèvres, ne vaut-il pas mieux encore nous être dit ce dernier mot, qu'il faut toujours se dire? Vous pensez que le mal est grand, parce que nous venons d'acquérir par nos aveux communs la preuve que notre amour n'était qu'un reflet, et que les dix ans qui nous ont séparés n'étaient point un rêve. Ce qui est vraiment triste dans tout ceci, c'est que dans cet instant même, malgré tout ce qui s'est dit entre nous, bien que nous sachions que c'est chose impossible, nous avons le même désir de renouer un lien que les événemens ont brisé jadis. J'en suis sûr, Marie, de votre côté comme du mien, c'est la pensée qui vous amenait ici ce matin. Un peu plus de dissimulation de part et d'autre, et nous nous fussions abandonnés à notre désir. C'est là vraiment que le mal eût été grand, et le désenchantement véritablement amer; mais nous n'avons pas voulu nous tromper, et l'eussions-nous tenté, que cela n'eût guère été possible. Au souvenir de notre amour lointain se mêlait malgré nous le souvenir des amours plus rapprochés, et l'un et l'autre nous entendions sonner distinctement la chaîne mal brisée de notre dernier esclavage. Vous aviez une robe verte, ô Marie, et plus d'une fois, j'ai regretté qu'elle ne fût pas rose; vos cheveux sont noirs, et je les aurais souhaités blonds; vous-même, en me regardant, sembliez étonnée des traits de mon visage, et mon nom, si doucement que vous le prononciez, n'était pas celui que vous auriez voulu dire. C'est grace à cette franchise commune que nous avons évité un grand malheur.

— Tenez, dit Marie en indiquant la lanterne de Diogène, près de laquelle ils passaient alors, c'est là que je suis venue m'asseoir le jour de ma première promenade avec *lui*, il y a trois ans.

Cinquante pas plus loin, ce fut Olivier qui arrêta Marie, et, lui montrant un banc de pierre auprès d'un bassin, il ajouta :

— C'est là qu'*elle* s'est assise dans notre dernière promenade, il y a six mois.

— Oh! mon ami, interrompit Marie avec une larme dans les yeux, est-ce donc vrai que nous n'avons jamais été plus éloignés l'un de l'autre que durant cette journée que nous avons passée ensemble?

Olivier ne répondit point, et serra silencieusement la main de sa compagne, qui regardait en rêvant les étoiles trembler dans l'eau du bassin.

Une heure après, ils étaient de retour à Paris.

HENRY MURGER.

ATTILA.

LES HUNS ET LE MONDE BARBARE.

Attila, voilà un nom qui s'est conquis une place dans la mémoire du genre humain à côté des noms d'Alexandre et de César : ceux-ci durent leur gloire à l'admiration, celui-là à la peur; mais admiration ou peur, quel que soit le sentiment qui confère à un homme l'immortalité, on peut être sûr qu'il ne s'adresse qu'au génie. Il faut avoir ébranlé bien violemment les cordes du cœur humain pour que les oscillations s'en perpétuent ainsi à travers les siècles. La sinistre gloire d'Attila tient moins encore au mal qu'il a fait qu'à celui qu'il pouvait faire, et dont le monde est resté épouvanté. L'histoire compte, dans le catalogue malheureusement trop nombreux des dévastateurs, des hommes qui ont détruit davantage, et sur lesquels ne pèse pas, comme sur lui, une malédiction éternelle. Alaric porta le coup mortel à l'ancienne civilisation en brisant le prestige d'inviolabilité qui couvrait Rome depuis sept cents ans; Genséric eut un privilége unique parmi ces priviléges de ruine, celui de saccager Rome et Carthage; Radagaise, la plus féroce des créatures que l'histoire ait classées parmi les hommes, avait fait vœu d'égorger deux millions de Romains au pied de ses idoles, et leurs noms ne se trouvent que dans les livres. Attila, qui échoua devant Orléans, qui fut battu par nos pères à Châlons, qui épargna Rome à la prière d'un prêtre et qui périt de la main d'une femme, a laissé après lui un nom populaire synonyme de destruction. Cette contradiction apparente frappe d'abord l'esprit lorsqu'on étudie ce terrible personnage. On aperçoit que l'Attila de l'histoire n'est point tout-à-

fait celui de la tradition, qu'ils ont besoin de se compléter, ou du moins de s'expliquer l'un par l'autre, et encore faut-il distinguer deux sources de tradition différentes : la tradition romaine, qui tient à l'action d'Attila sur les races civilisées, et la tradition germanique, qui tient à son action sur les races barbares.

Dans l'étude que j'entreprends ici, je tiendrai compte, autant qu'il me sera possible, des documens traditionnels, tout en prenant l'histoire pour guide, surtout les récits contemporains. La vie d'Attila, tranchée par un coup fortuit au moment fixé peut-être pour l'accomplissement de ses vastes projets, n'est qu'un drame interrompu d'où le héros disparaît, laissant le soin du dénoûment aux personnages secondaires. Ce dénoûment, c'est la clôture de l'empire romain d'Occident et le démembrement d'une moitié de l'Europe par les fils, les lieutenans, les vassaux, les secrétaires d'Attila, devenus empereurs ou rois. A l'œuvre des comparses, on peut mesurer la grandeur du héros, et c'est ainsi qu'en jugea le monde; mais, pour l'intelligence de l'histoire d'Attila, il faut exposer d'abord ce qu'étaient les Huns et les Goths, ces deux peuples ennemis, dont les luttes ne commencent dans le monde barbare sur les bords du Don et du Dniéper que pour se continuer dans le monde romain sur ceux de la Marne et de la Loire.

I. — ARRIVÉE DES HUNS EN EUROPE. — FUITE DES VISIGOTHS.

Quand on jette les yeux sur une carte topographique de l'Europe, on voit que la moitié septentrionale de ce continent est occupée par une plaine qui se déroule de l'Océan et de la mer Baltique à la mer Noire, et de là aux solitudes polaires. La chaîne des monts Ourals, du côté de l'est; celles des monts Carpathes et Hercyniens, du côté du midi, terminent cette immense plaine ouverte à toutes les invasions, et que la charrette l'été, le traîneau l'hiver, parcourent sans obstacle : c'est le grand chemin des nations entre l'Asie et l'Europe. Le Rhin et le Danube, voisins à leur source, opposés à leur embouchure, baignent le pied des deux dernières chaînes, et ferment le midi de l'Europe par une ligne de défense naturelle que des ouvrages faits de main d'homme peuvent aisément compléter. Reliés ensemble au moyen d'un rempart et garnis dans tout leur cours de camps retranchés et de châteaux, ces deux fleuves formaient au IVe siècle la limite séparative de deux mondes en lutte opiniâtre l'un contre l'autre. En-deçà se trouvait la masse des nations romaines, c'est-à-dire civilisées, puisque Rome avait eu l'insigne honneur de confondre son nom avec celui de la civilisation; au-delà, dans ces plaines sans fin, vivait éparpillée la masse des nations non romaines : en d'autres termes, et, suivant la formule du temps, le midi était *Romanie*, le nord *Barbarie*.

Les innombrables tribus composant le monde barbare pouvaient se grouper en trois grandes races ou familles de peuples qui habitent encore généralement les mêmes contrées. C'étaient d'abord, en partant du midi, la famille des peuples germains ou teutons, ensuite celle des peuples slaves, et enfin à l'extrême nord, surtout au nord-est, où on la voyait pour ainsi dire à cheval entre l'Europe et l'Asie, la famille des peuples appelés par les Germains *Fenn* ou *Finn*, Finnois, mais qui ne se reconnaissent pas eux-mêmes d'autre nom générique que *Suomi*, les hommes du pays. Dessinés autrefois, avec assez de régularité, par zones transversales se dirigeant du sud-est au nord-est, les domaines de ces trois familles s'étaient mêlés depuis lors et se mêlaient chaque jour davantage par l'effet des migrations et des guerres de conquête. Au IVe siècle, le Germain occupait, outre la presqu'île scandinave et la partie du continent voisine de l'Océan et du Rhin, la rive gauche du Danube dans toute sa longueur, puis les plaines de la mer Noire jusqu'au Tanaïs ou Don, enserrant, comme dans les branches d'un étau, le Slave dépossédé d'une moitié de son patrimoine. Les nations finnoises, fort espacées à l'ouest et au nord, mais nombreuses et compactes à l'est autour du Volga et des monts Ourals, exerçaient sur le Germain et le Slave une pression dont le poids se faisait déjà sentir à l'empire romain. Une taille élancée et souple, un teint blanc, des cheveux blonds ou châtains, des traits droits, dénotaient dans le Slave et le Germain une parenté originelle avec les races du midi de l'Europe, et leurs idiomes, quoique formant des langues bien séparées, se rattachaient pourtant à la souche commune des idiomes indo-européens. Au contraire, le Finnois trapu, au teint basané, au nez plat, aux pommettes saillantes, aux yeux obliques, portait le type des races de l'Asie septentrionale, dont il paraissait être un dernier rameau, et auxquelles il se rattachait par son langage. Quant à l'état social, le Germain, mêlé depuis quatre siècles aux événemens de la Romanie, entrait dans une période de demi-civilisation, et semblait destiné à jouer plus tard le rôle de civilisateur vis-à-vis des deux autres races barbares. Le Slave, sans lien national, et toujours courbé sous des maîtres étrangers, vivait d'une vie abjecte et misérable, et le jour où il devait se montrer à l'Europe était encore loin de se lever, — tandis que le Finnois, en contact avec les nomades féroces de l'Asie, engagé dans leurs guerres, soumis à leur action, se retrempait incessamment aux sources d'une barbarie devant laquelle toute barbarie européenne s'effaçait.

Quelques mots de Tacite nous révèlent seuls l'existence des nations finniques dans le nord de l'Europe antérieurement au IVe siècle; elles y vivaient dans un état voisin de la vie sauvage, et nous ne connaissons que par les poésies mythiques du Kalewala et de l'Edda leurs luttes acharnées contre les populations scandinaves. A l'est, leur nom

disparaît sous des dénominations de confédérations et de ligues qui, formées autour de l'Oural, agissaient tantôt sur l'Asie, tantôt sur l'Europe, mais plus fréquemment sur l'Asie. La plus célèbre de ces confédérations paraît avoir été celle des *Khounn, Hounn,* ou Huns, qui, au temps dont nous parlons, couvrait de ses hordes les deux versans de la chaîne ouralienne et la vallée du Volga. Elle y existait dès le second siècle de notre ère, puisqu'un géographe de cette époque, Ptolémée, nous signale l'apparition d'une tribu des Khounn parmi les Slaves du Dniéper, et qu'un autre géographe nous montre des Hounn campés entre la mer Caspienne et le Caucase, d'où leurs brigandages s'étendaient en Perse et jusque dans l'Asie Mineure. On croit même retrouver dans les inscriptions cunéiformes de la Perse ce nom terrible inscrit au catalogue des peuples vaincus par le grand roi. Qu'il nous suffise de dire qu'au IVe siècle la confédération hunnique s'étendait tout le long de l'Oural et de la mer Caspienne, comme une barrière vivante entre l'Asie et l'Europe, appuyant une de ses extrémités contre les montagnes médiques, tandis que l'autre allait se perdre, à travers la Sibérie, dans les régions désertes du pôle.

Cette domination répandue sur un si vaste espace, et qui versa pendant trois siècles et par bans successifs sur l'Europe tant de ravageurs et de conquérans jusqu'à l'arrivée des peuples mongols, ne comptait-elle que des tribus de race finnique? Les conquêtes de Tchinghiz-Khan et de Timour, en nous donnant le secret des dominations rapides et passagères de l'Asie centrale, répondraient au besoin à cette question; mais l'histoire nous en dit davantage : elle nous apprend que les Huns se divisaient en deux grandes branches, et que le rameau oriental ou caspien portait le nom de *Huns blancs,* par opposition au rameau occidental ou ouralien, dont les tribus nous sont représentées comme basanées ou plutôt *noires* (1). Ces deux branches de la même confédération n'avaient entre elles, aux IVe et Ve siècles, que des liens très lâches et presque brisés, ainsi que nous le fera voir le détail des événemens. Sans nous aventurer donc à ce sujet dans le dédale des suppositions où s'est perdue plus d'une fois l'érudition moderne, nous dirons que, suivant toute probabilité, la domination hunnique comprenait dans son sein les populations que présente encore le pays qu'elle occupait : des Turcs à l'orient, des Finnois à l'occident, et, suivant une hypothèse très vraisemblable, une tribu dominante de race mongole, offrant le caractère physique asiatique plus prononcé que les Finnois : en effet, c'est avec l'exagération du type calmouk que l'histoire nous peint Attila et une partie de la nation des Huns (2).

(1) *Pavendâ nigredine.* — Jornandes, *de reb. get.*, 8. — *Tetri colore, id.*, II.

(2) Le portrait qu'on nous fait d'Attila est plutôt celui d'un Mongol que d'un Finnois ouralien. Nous savons en outre par l'histoire qu'une partie des Huns employait des

Dans cette situation, les Huns vivaient de chasse, de vol et du produit de leurs troupeaux. Le Hun blanc détroussait les convois de marchands qui trafiquaient avec l'Inde; le Hun noir chassait la martre, le renard et l'ours dans les forêts de la Sibérie, et faisait le commerce des pelleteries sous de grandes halles en bois construites près du Jaïk ou du Volga, et fréquentées par les trafiquans de la Perse et de l'empire romain, où les fourrures étaient très recherchées. Cependant on ne se hasardait qu'avec crainte à traverser ces peuplades sauvages, dont la laideur était repoussante. L'Europe, qui n'avait rien de tel parmi ses enfans, les vit arriver avec autant d'horreur que de surprise. Nous laisserons parler un témoin de leur première apparition sur les bords du Danube, l'historien Ammien Marcellin, soldat exact et curieux qui écrivait sous la tente et rendait quelquefois avec un rare bonheur les spectacles qui se déroulaient sous ses yeux. Nous ferons remarquer cependant que le portrait qu'il trace des Huns s'applique surtout à la branche occidentale, c'est-à-dire aux tribus finnoises ou finno-mongoles.

« Les Huns, dit-il, dépassent tout ce qu'on peut imaginer de plus barbare et de plus sauvage. Ils sillonnent profondément avec le fer les joues de leurs enfans nouveau-nés, afin que les poils de la barbe soient étouffés sous les cicatrices; aussi ont-ils, jusque dans leur vieillesse, le menton lisse et dégarni comme des eunuques. Leur corps trapu, avec des membres supérieurs énormes et une tête démesurément grosse, leur donnent une apparence monstrueuse : vous diriez des bêtes à deux pieds, ou quelqu'une de ces figures en bois mal charpentées dont on orne les parapets des ponts. Au demeurant, ce sont des êtres qui, sous une forme humaine, vivent dans l'état des animaux. Ils ne connaissent pour leurs alimens ni les assaisonnemens ni le feu : des racines de plantes sauvages, de la viande mortifiée entre leurs cuisses et le dos de leurs chevaux, voilà ce qui fait leur nourriture. Jamais ils ne manient la charrue; ils n'habitent ni maisons ni cabanes, car toute enceinte de muraille leur paraît un sépulcre, et ils ne se croiraient pas en sûreté sous un toit. Toujours errans par les montagnes et les forêts, changeant perpétuellement de demeures, ou plutôt n'en ayant pas, ils sont rompus dès l'enfance à tous les maux, au froid, à la faim, à la soif. Leurs troupeaux les suivent dans leurs migrations, traînant des chariots où leur fa-

moyens artificiels pour donner aux enfans la physionomie mongole en leur aplatissant le nez avec des bandes de linge fortement serrées, et en leur pétrissant la tête de manière à développer les pommettes des joues. Quelle raison pouvait avoir cet usage bizarre sinon le désir de se rapprocher autant que possible d'un type humain qui jouissait d'une grande considération parmi les Huns, en un mot de se rapprocher de la race aristocratique? La raison donnée par les écrivains latins, que c'était afin d'asseoir plus solidement le casque sur la tête, n'est pas une raison sérieuse. Il est plus sensé de croire que, les Mongols étant devenus les dominateurs des Huns, leur physionomie eut tout le prix qui s'attache aux distinctions aristocratiques; ce fut à qui s'en rapprocherait; on tint à honneur de se déformer pour sembler de la race des maîtres. Voilà le motif probable de ces mutilations dont les historiens nous parlent avec détail.

mille est renfermée. C'est là que les femmes filent et cousent les vêtemens des hommes, c'est là qu'elles reçoivent les embrassemens de leurs maris, qu'elles mettent au jour leurs enfans, qu'elles les élèvent jusqu'à la puberté. Demandez à ces hommes d'où ils viennent, où ils ont été conçus, où ils sont nés, ils ne vous le diront pas : ils l'ignorent. Leur habillement consiste en une tunique de lin et une casaque de peaux de rats sauvages cousues ensemble. La tunique est de couleur sombre et leur pourrit sur le corps; ils ne la changent point qu'elle ne les quitte. Un casque aplati et des peaux de bouc roulées autour de leurs jambes velues complètent leur équipage. Leur chaussure, taillée sans forme ni mesure, les gêne à ce point qu'ils ne peuvent marcher, et ils sont tout-à-fait impropres à combattre comme fantassins, tandis qu'on les dirait cloués sur leurs petits chevaux, laids, mais infatigables et rapides comme l'éclair. C'est à cheval qu'ils passent leur vie, tantôt à califourchon, tantôt assis de côté, à la manière des femmes : ils y tiennent leurs assemblées, ils y achètent et vendent, ils y boivent et mangent, ils y dorment même, inclinés sur le cou de leurs montures. Dans les batailles, ils se précipitent sans ordre et sans plan, sous l'impulsion de leurs différens chefs, et fondent sur l'ennemi en poussant des cris affreux. Trouvent-ils de la résistance, ils se dispersent, mais pour revenir avec la même rapidité, enfonçant et renversant tout sur leur passage. Toutefois, ils ne savent ni escalader une place forte ni assaillir un camp retranché. Rien n'égale l'adresse avec laquelle ils lancent, à des distances prodigieuses, leurs flèches armées d'os pointus, aussi durs et aussi meurtriers que le fer. Ils combattent de près, avec une épée qu'ils tiennent d'une main et un filet qu'ils ont dans l'autre, et dont ils enveloppent leur ennemi tandis qu'il est occupé à parer leurs coups. Les Huns sont inconstans, sans foi, mobiles à tous les vents, tout à la furie du moment. Ils savent aussi peu que les animaux ce que c'est qu'honnête et déshonnête. Leur langage est obscur, contourné et rempli de métaphores. Quant à la religion, ils n'en ont point, ou du moins ils ne pratiquent aucun culte : leur passion dominante est celle de l'or.... »

Cette absence de culte public dont parle Ammien Marcellin n'empêchait pas les Huns d'être livrés aux grossières superstitions de la magie. Ainsi ils connaissaient et pratiquaient certains modes de divination que les voyageurs européens du XIIIe siècle ont retrouvés encore en honneur à la cour des souverains tartares, successeurs de Tchinghiz-Khan.

Ces pratiques de sorcellerie, sa laideur, sa férocité avaient fait de ce peuple ou de cette réunion de peuples un épouvantail pour les autres. Les Goths n'apprenaient jamais sans une secrète appréhension quelque mouvement des tribus hunniques, et leur appréhension était mêlée de beaucoup d'idées superstitieuses. Le Scandinave et le Finnois avaient toujours été placés en face l'un de l'autre comme des ennemis naturels. A l'extrémité opposée de l'Europe où les deux races se trouvaient en contact, le fils du Finn-mark était pour celui de la Scandie un nain difforme et malfaisant en rapport avec les puissances de l'enfer. Le Goth scandinave, nourri de ces préjugés haineux, les sentit se réveiller en lui, lorsqu'il se rencontra côte à côte sur la frontière d'Asie avec des tribus

de la même race, plus hideuses encore que celles qu'il connaissait : il ne leur épargna ni les injures, ni les suppositions diaboliques. Les scaldes, historiens poètes des Goths, racontèrent que du temps que leur roi Filimer régnait, des femmes qu'on soupçonnait d'être *all-runes*, c'est-à-dire sorcières, furent bannies de l'armée et chassées jusqu'au fond de la Scythie; que là ces femmes maudites rencontrèrent des esprits immondes, errans comme elles dans le désert; qu'ils se mêlèrent ensemble et que de leurs embrassemens naquit la race féroce des Huns, « espèce d'hommes éclose dans les marais, petite, grêle, affreuse à voir et ne tenant au genre humain que par la faculté de la parole. » Telles étaient les fables que les Goths se plaisaient à répandre sur ces voisins redoutés. Ceux-ci, à ce qu'il paraît, ne s'en fâchaient point. Semblables aux Tartares du XIIIe siècle, leurs proches parens et leurs successeurs, ils laissaient croire volontiers à leur puissance surnaturelle, diabolique ou non, car cette croyance doublait leur force en leur livrant des ennemis déjà vaincus par la frayeur.

Nous venons de dire que les Goths étaient issus de la Scandinavie, et en effet ils n'habitaient l'orient de l'Europe que depuis la fin du IIe siècle de notre ère. Émigrés de leur patrie par suite de guerres intestines qui tenaient, selon toute apparence, aux luttes religieuses de l'odinisme, ils quittèrent la côte scandinave de conserve avec les Gépides, qui leur servaient d'arrière-garde. Du point de la Baltique où ils débarquèrent, ils se mirent en marche à travers la grande plaine des Slaves, se dirigeant vers le soleil levant, et ils arrivèrent après de longues fatigues et des combats continuels à l'endroit où le Borysthène ou Dniéper se jette dans la mer Noire. Ils se divisèrent alors et campèrent par moitié sur chacune des rives, les Gépides ayant dirigé leur marche plus au midi. La partie de la nation gothique cantonnée à l'orient du fleuve prit par suite de cette circonstance le nom d'Ostrogoths, c'est-à-dire Goths orientaux; l'autre celui de Visigoths, Goths occidentaux; ce furent les noyaux de deux états séparés qui grandirent et se développèrent sous des lois et des chefs différens. Les Ostrogoths élurent leurs rois parmi les membres de la famille des Amales, les Visigoths dans celle des Balthes. Intelligens, actifs, ambitieux, les Goths firent des conquêtes, ceux de l'ouest dans la Dacie qu'ils subjuguèrent jusqu'au Danube, ceux de l'est sur les tribus de la race slave. Mêlés bientôt aux affaires de Rome, comme des ennemis redoutables ou des auxiliaires précieux, les Visigoths y consumèrent toute leur activité, tandis que les Ostrogoths s'aguerrissaient dans des luttes sans fin et sans quartier contre les races les plus barbares. De proche en proche, ils soumirent les plaines de la Sarmatie et de la Scythie jusqu'au Tanaïs du côté du nord, jusqu'à la Baltique du côté de l'ouest. Un de leurs rois, Hermanaric, employa son long règne et sa longue vie à

se battre et à conquérir; maître de la race slave, il retomba de tout le poids de sa puissance sur les peuples de race germanique et réduisit à l'état de vasselage jusqu'aux Gépides et aux Visigoths, ses compatriotes et ses frères.

Tel fut ce fameux empire d'Hermanaric qui valut à son fondateur la gloire d'être comparé au grand Alexandre, dont les Goths avaient entendu parler depuis qu'ils étaient voisins de la Grèce; mais l'Alexandre de Gothie ne montra ni l'humanité ni la sage politique du roi de Macédoine, qui ménageait si bien les vaincus. Les pratiques d'Hermanaric et des conquérans ostrogoths furent toutes différentes. Un des peuples sujets de leur domination s'avisait-il de remuer, les traitemens les plus cruels le rappelaient bien vite à l'obéissance. Tantôt de grandes croix étaient dressées en nombre égal à celui des membres de la tribu royale qui gouvernait ce peuple, et on les y clouait tous sans miséricorde; tantôt c'étaient des chevaux fougueux que les Goths chargeaient de leur vengeance, et les femmes elles-mêmes n'échappaient pas à ces affreux supplices. Vers le temps où commence notre récit, un chef des Roxolans, nation vassale des Ostrogoths qui habitait près du Tanaïs, ayant noué des intelligences avec les rois huns, la trame fut découverte; mais le coupable eut le temps de se sauver. La colère d'Hermanaric retomba sur la femme de cet homme. Saniehl (c'était son nom) fut liée à quatre chevaux indomptés et mise en pièces. Des frères qu'elle avait jurèrent de la venger; ils attirèrent Hermanaric dans un guet-apens et le frappèrent de leurs couteaux. Le vieux roi (il avait alors cent dix ans) n'était pas blessé mortellement, mais ses plaies furent lentes à guérir, et elles ne faisaient que se cicatriser lorsqu'un nouvel appel des Roxolans décida les Huns à partir. Tels sont les faits de l'histoire; mais plus tard, quand le déluge qu'ils avaient provoqué par leurs cruautés impolitiques vint à fondre sur eux, les Goths trouvèrent dans leurs préjugés superstitieux des raisons plus commodes pour justifier leur défaite. Ils racontèrent que des chasseurs huns poursuivant un jour une biche, celle-ci les avait attirés de proche en proche jusqu'au Palus-Méotide, et leur avait révélé l'existence d'un gué à travers ce marais qu'ils avaient cru aussi profond que la mer. Comme un guide attentif et intelligent, la biche partait, s'arrêtait, revenait sur ses pas pour repartir encore, jusqu'à l'instant où, ayant atteint la rive opposée, elle disparut. On devine bien qu'au dire des Goths il n'y avait là rien de réel, mais une apparition pure, une forme fantastique créée par les démons. « C'est ainsi, ajoute Jornandès, Goth lui-même et collecteur un peu trop crédule des traditions de sa patrie, c'est ainsi que les esprits dont les Huns tirent leur origine les conduisirent et les poussèrent à la destruction des nations gothiques. »

Ce fut en l'année 374 que la masse des Huns occidentaux s'ébran-

lant passa le Volga sous la conduite d'un chef nommé Balamir. Elle se jeta d'abord sur les Alains, peuple pasteur qui possédait la steppe située entre ce fleuve et le Don; ceux-ci résistèrent quelques instans, puis, se voyant les plus faibles, ils se réunirent à leurs ennemis, suivant l'usage immémorial des nomades de l'Asie. Franchissant alors sous le même drapeau le gué des Palus-Méotides, Huns et Alains se précipitèrent sur le royaume d'Hermanaric. Le roi goth, toujours malade de ses blessures, essaya d'arrêter ce tourbillon de nations, comme dit Jornandès; mais il fut repoussé. Il revint à la charge, et fut encore battu; ses plaies se rouvrirent, et, ne pouvant plus supporter ni la souffrance ni la honte, il se perça le cœur de son épée. Le successeur d'Hermanaric, Vithimir, périt bravement dans un combat, laissant deux enfans en bas âge, que des mains fidèles sauvèrent chez les Visigoths. Les Ostrogoths n'eurent plus qu'à se soumettre. Les Visigoths, s'attendant à être attaqués à leur tour, s'étaient retranchés derrière le Dniester sous le commandement du juge ou roi Athanaric, le plus grand de leurs chefs; mais les Huns, avec leurs légères montures, se jouaient des distances et des rivières. Un gros de leurs cavaliers, ayant découvert un gué bien au-delà des lignes des Goths, passa le fleuve par une nuit claire, et, redescendant la rive opposée, surprit le quartier du roi, qui lui-même eut peine à s'échapper. Ce n'était qu'une alerte; néanmoins ces mouvemens impétueux, imprévus, dérangeaient l'infanterie pesante des Goths et la tenaient dans une inquiétude fatigante. Le Pruth, qui se jette dans le Danube et qui longe à son cours supérieur les derniers escarpemens des monts Carpathes, semblait offrir une ligne de défense plus sûre : Athanaric y transporta son armée. Profitant des leçons des Romains, il fit garnir de palissades et d'un revêtement de gazon la rive droite de la rivière depuis son confluent jusqu'aux défilés de la montagne; avec ce bouclier devant lui, comme s'exprime un contemporain, et derrière lui la retraite des Carpathes, il espérait se garantir ou du moins tenir bon long-temps : mais la chose tourna tout autrement qu'il ne pensait.

Le danger commun aurait dû réunir les Visigoths, chefs et tribus : le danger commun les divisa. Tout, chez ce peuple, était matière à contestation : la religion comme la guerre, l'attaque comme la défense, et cette division tenait surtout à des changemens profonds survenus dans ses mœurs depuis trois quarts de siècle. Une partie avait embrassé le christianisme, l'autre restait païenne fervente, et tandis qu'Athanaric persécutait cruellement les chrétiens au nom du culte national, deux autres princes de race royale, Fridighern et Alavive, s'étaient déclarés leurs protecteurs. Le patronage de ces deux hommes puissans réussit à calmer les rigueurs de la persécution; mais il en résulta entre eux et Athanaric une inimitié personnelle, ardente, qui se

révélait à chaque occasion. Athanaric, calculant toutes les chances de la guerre actuelle, avait proposé aux Visigoths de faire retraite dans les Carpathes jusqu'au plateau abrupte et presque inaccessible appelé Caucaland, si leur position se trouvait forcée : c'était là son plan; Fridighern et Alavive en eurent aussitôt un autre. Ils conseillèrent aux tribus visigothes de se réfugier de l'autre côté du Danube, sur les terres romaines, où l'empereur, disaient-ils, ne leur refuserait pas un cantonnement. Constantin n'avait-il pas ouvert la Pannonie aux Vandales Silinges lorsqu'ils fuyaient devant leurs armes? Valens ne ferait pas moins pour les Goths, qui trouveraient dans quelque endroit de la Mésie ou de la Thrace un sol fertile et de gras pâturages pour leurs troupeaux; rien ne les y troublerait plus, car ils auraient mis une barrière infranchissable, le Danube et les lignes romaines, entre eux et les démons qui les poursuivaient. Quant aux Romains, ils y gagneraient les services des Goths, qui n'étaient certes point à dédaigner. Voilà ce que répétaient les adversaires d'Athanaric : là-dessus la discorde éclata. Athanaric, ennemi de Rome depuis son enfance et fils d'un père qui lui avait fait jurer sous la foi d'un serment terrible qu'il ne toucherait jamais de son pied la terre des Romains, Athanaric, qui avait tenu religieusement son serment, combattit la proposition de Fridighern comme un outrage pour sa personne et une lâcheté pour les Goths. Fridighern put lui répondre (car c'était là l'opinion de son parti) que si les persécuteurs des chrétiens, ceux qui naguère les faisaient périr sous le bâton, les étouffaient dans les flammes, les attachaient à des solives en forme de croix pour les précipiter ensuite, la tête en bas, dans le courant des fleuves, que si ceux-là pouvaient justement craindre de toucher du pied une terre romaine, il n'en était pas de même des persécutés. L'enfant de Christ était frère de l'enfant de Rome; on l'avait bien vu au temps du martyre, lorsque les bannis d'Athanaric trouvaient au-delà du Danube non-seulement un refuge toujours ouvert et du pain, mais des consolations, en un mot une hospitalité fraternelle. Le vieil et vénérable Ulfila, apôtre et oracle des Goths, contribuait à répandre ces illusions, qu'il partageait lui-même aveuglément.

Ulfila, dont le nom est resté si célèbre dans l'histoire des Goths, tirait son origine de la Cappadoce. Comme les tempêtes emportent au loin sur leurs ailes le germe des meilleurs fruits, la guerre et le pillage avaient apporté chez les Visigoths les semences du christianisme : des familles romaines traînées en captivité leur avaient donné leurs premiers apôtres. D'une de ces familles sortait Ulfila. Né en Gothie, élevé parmi les barbares, sous les yeux d'un père chrétien et romain, il unit dans son cœur le culte de Rome chrétienne à un amour dévoué pour sa nouvelle patrie. Des liens de reconnaissance personnelle le

rattachaient d'ailleurs aux Romains : il n'oublia jamais qu'ayant été chargé, bien jeune encore, d'une mission des rois goths à Constantinople, le grand Constantin l'avait accueilli avec intérêt et fait ordonner évêque de sa nation malgré son âge, et enfin qu'un personnage alors fameux, Eusèbe de Nicomédie, le chapelain et le confident de l'empereur, lui avait imposé les mains. De retour en Gothie, Ulfila s'était voué corps et ame à la conversion de ses compatriotes barbares. Pour faciliter sa prédication et rompre en même temps avec les traditions poétiques, qui ne parlaient aux Goths que de leurs dieux nationaux, il imagina de traduire dans leur langue le *livre* des chrétiens, et, comme les Goths n'avaient pas d'écriture, il leur composa un alphabet avec des caractères grecs et quelques autres, peut-être runiques, qu'il affecta à certaines articulations particulières à leur idiome. Toutefois il s'abstint de traduire dans l'Ancien Testament les livres des Rois, où sont racontées les guerres du peuple hébreu, de peur de stimuler chez sa nation le goût des armes, déjà trop prononcé, et pensant, dit le contemporain qui nous donne ce détail, que les Goths, en fait de batailles, avaient plutôt besoin d'un frein que d'un éperon. Cette idée naïve peint d'un seul trait le bon et saint prêtre que de tels scrupules tourmentaient. Son œuvre eut plus de portée encore qu'il ne l'avait espéré : ce fut toute une révolution dans les mœurs des Visigoths; aussi ses compatriotes lui décernèrent-ils le titre de nouveau Moïse. En sa qualité d'évêque, Ulfila avait assisté à plusieurs conciles de la chrétienté romaine, où il s'était fait estimer par la droiture de son ame et la sincérité de sa foi plus que par sa science théologique. Quand la persécution éclata sur les bords du Dniester, Ulfila ne dut la vie qu'à l'hospitalité des Romains de Mésie, qui l'accueillirent avec empressement, lui et tous les confesseurs qui le suivirent dans sa fuite. Cet homme simple et convaincu ne doutait donc point qu'au-delà du Danube fût encore la terre promise pour ses frères et pour lui. Telle était l'autorité de sa parole, qu'elle entraîna sans peine la majorité des Goths, non pas seulement les chrétiens, mais la masse des païens qui ne nourrissaient aucun fiel contre la nouvelle religion. Athanaric, presque abandonné, alla se retrancher avec le reste des tribus dans les défilés de Caucaland.

La troupe de Fridighern et d'Alavive se mit en marche vers le Danube avec autant d'ordre que le comportait une pareille multitude, traînant avec elle le mobilier de toute une nation. Les hommes armés venaient les premiers, puis les femmes, les enfans, les vieillards, les troupeaux, les chariots de transport. Ulfila, en tête de son clergé *blond* et *fourré*, veillait sur l'église ambulante, qui se composait d'une grande tente fixée sur un plancher à roues, et renfermant avec le tabernacle les ornemens et les livres liturgiques. Le trajet n'était pas long, et les

Goths atteignirent bientôt la rive du Danube en face des postes de la Mésie. A cette vue et par un mouvement spontané, ils se précipitèrent à genoux, poussant des cris supplians et les bras tendus vers l'autre bord. Les chefs qui les précédaient ayant fait signe qu'ils voulaient parler au commandant romain, on leur envoya une barque dans laquelle montèrent Ulfila et plusieurs notables goths. Conduits devant le commandant, ceux-ci exposèrent leur demande : « Chassés de leur patrie par une race hideuse et cruelle à laquelle, disaient-ils, rien ne pouvait résister, ils arrivaient avec ce qu'ils avaient de plus cher, priant humblement les Romains de leur accorder un territoire, et promettant d'y vivre tranquilles en servant fidèlement l'empereur. » L'affaire était trop grave pour qu'un simple officier de frontière pût la décider : le commandant renvoya donc les députés à l'empereur, qui tenait alors sa cour dans la ville d'Antioche. On mit à leur disposition, suivant l'usage, les chevaux et les chariots de la course publique, et ils partirent, tandis qu'Alavive et Fridighern faisaient camper leurs bandes sur la rive gauche du fleuve, dans le meilleur ordre possible.

L'empire d'Orient se trouvait alors aux mains de Valens, frère de Valentinien Ier, qui, après avoir gouverné glorieusement l'Occident, venait de mourir, pour le malheur des Romains. Valens était un composé bizarre de bonnes qualités et de mauvaises prétentions. On avait estimé en lui, dans les variations de sa fortune, un grand esprit de désintéressement et d'équité : terrible aux méchans, protecteur des petits, il se montrait un dur, mais impartial justicier comme son frère, pour qui il professait une admiration respectueuse. C'était le seul cas où l'on voyait faiblir sa vanité. Soldat rude, mais brave et sympathique aux soldats, général assez expérimenté pour bien commander sous un autre, il s'était laissé éblouir par l'éclat d'une fortune qu'il ne devait qu'au mérite de Valentinien. D'illusions en illusions, il était arrivé à l'aveuglement d'un homme né sur la pourpre : c'était la même croyance en sa propre infaillibilité, la même confiance naïve en ses flatteurs. Complétement illettré et si bien fait pour l'être, qu'à l'âge de cinquante ans, et après douze ans de règne en Orient, il n'avait pas encore réussi à entendre couramment la langue grecque, il n'en prétendait pas moins régenter l'église orientale, alors en proie aux déchiremens de l'arianisme. Ces distinctions subtiles, ces piéges de doctrine et surtout de langage que les demi-ariens lançaient comme autant de filets où se prirent souvent les plus habiles, semblaient un jeu pour Valens : il décidait, il tranchait, il innovait, et les évêques de sa cour, gens perdus dans les intrigues, après en avoir fait un théologien infaillible, n'eurent pas de peine à en faire un persécuteur forcené. Valens semblait renier, dès qu'il s'agissait de religion, la droiture et l'équité proverbiales de son caractère, pour n'en justifier

que la rigueur. Jamais encore le catholicisme n'avait passé de si mauvais jours : ses évêques étaient bannis, ses temples fermés; partout en Orient le schisme et l'apostasie étaient provoqués par la corruption ou imposés par la violence. Cet homme qui n'avait eu long-temps de plaisir que dans les fatigues du champ de bataille, qui avait vaincu les Goths et les Perses, ne rêvait plus que théologie; dans son abandon des affaires, on eût dit qu'il sacrifiait volontiers son titre de prince du peuple romain à celui de prince de l'église arienne.

Valens se livrait donc dans la ville d'Antioche, en compagnie de quelques évêques, ses favoris, à l'un de ces loisirs théologiques qui lui faisaient tout oublier, lorsque la nouvelle des événemens d'outre-Danube lui parvint par de vagues rumeurs. On racontait qu'une race d'hommes inconnus, — sortie des marais scythiques, — s'était précipitée sur l'Europe avec la violence irrésistible d'un torrent, culbutant les Alains sur les Ostrogoths, et ceux-ci sur les Visigoths, qui fuyaient devant elle comme un troupeau timide. D'abord on en rit comme d'une fable, attendu qu'à chaque instant il arrivait de ces contrées lointaines des bruits que l'instant d'après démentait; mais il fallut bien y croire quand un courrier, venu à toute vitesse, apporta l'annonce officielle des propositions des Visigoths et du départ de leurs députés pour Antioche. La cour fut dans un grand émoi. Que fallait-il répondre aux envoyés? quelle conduite convenait-il de tenir vis-à-vis des Goths? Les hommes légers et les courtisans se récriaient sur le bonheur qui accompagnait l'empereur en toute circonstance : « Voilà, disaient-ils, que les ennemis de César sollicitent l'honneur de devenir ses soldats; la terrible nation des Goths se transforme en une armée romaine devant laquelle la Barbarie tout entière devra trembler. Valens y puisera toutes les recrues dont il aura besoin, laissant le paysan romain à sa charrue; les terres en seront mieux cultivées, et les provinces, qui ne paieront plus leur contingent militaire qu'en argent, verseront l'abondance dans le trésor de César. » Les hommes sérieux et prudens tenaient un tout autre langage. « Gardons-nous, répétaient-ils, d'introduire les loups dans la bergerie : le berger pourrait s'en trouver mal. Un jour viendrait où, cédant à leur naturel féroce, les loups égorgeraient les chiens et se rendraient maîtres du troupeau. » Les argumens pour et contre furent débattus avec vivacité dans le conseil impérial; Valens les écouta, puis il se décida par une raison que lui seul pouvait imaginer. Il déclara qu'il admettrait les Goths, s'ils se faisaient ariens.

Les Goths avaient reçu le christianisme à peu près de toutes mains; ils comptaient même des hérésiarques parmi leurs apôtres. Le Mésopotamien Audæus, qui enseignait que Dieu doit avoir une forme matérielle et un corps, puisqu'il a créé l'homme à son image, Audæus, avec sa grossière hérésie, s'était fait parmi eux de nombreux prosélytes

et des martyrs. Pourtant ils se croyaient bons catholiques, et si les subtilités du demi-arianisme pouvaient prendre en défaut ces théologiens des forêts, ils éprouvaient une profonde horreur pour l'arianisme pur, celui qui ravalait le Christ au-dessous de son père jusqu'à en faire une créature. Les évêques, absorbés par les soins d'une prédication laborieuse, ressemblaient en beaucoup de points au troupeau. Théophile, prédécesseur d'Ulfila, avait souscrit, il est vrai, les actes orthodoxes du concile de Nicée; mais celui-ci adhéra au formulaire semi-arien de Rimini, que d'abord il ne jugea pas contraire au catholicisme; puis, voyant beaucoup de signataires se rétracter, il se rétracta comme eux. Or, Valens prétendait qu'Ulfila revînt à son premier avis, et que, par son autorité que l'on savait toute-puissante, il imposât à ses frères les dogmes de l'arianisme mitigé : Valens mettait à ce prix le succès de son ambassade. Une fois le mot d'ordre donné, des docteurs insinuans, des évêques en crédit furent échelonnés sur le passage du barbare à travers l'Asie Mineure; il en trouvait à chaque station qui, sous le prétexte de le saluer, se mettaient à le catéchiser ou se plaçaient à ses côtés dans le chariot pour le convertir chemin faisant. Au palais d'Antioche, ce fut bien pis; quand il voulait parler des misères de son peuple, on lui répondait par des dissertations sur l'identité ou la conformité des substances. On le fatiguait d'argumens et de discussions pour le mieux enchaîner, et, pendant ces luttes inhumaines, le malheureux peut-être croyait entendre dans le lointain le cri de ses compatriotes aux abois, qui le suppliaient de les sauver. Au fond, il finit par n'attacher qu'une médiocre importance à des choses si subtiles et qui lui semblaient si obscures, il se persuada que l'ambition des évêques et l'acharnement de l'esprit de parti en faisaient seuls tout le mérite. Ce sont les motifs qui le déterminèrent à se plier aux volontés de l'empereur, si nous en croyons les historiens du temps, et le vieil évêque visigoth, après avoir courbé sous ces dures nécessités sa tête blanchie par l'âge et cicatrisée par le martyre, alla porter aux siens leur salut, qui lui coûtait si cher. Valens triomphait et se croyait un nouveau Constantin. Néanmoins, de peur qu'on ne lui pût reprocher de sacrifier la politique à la religion, il décida que les femmes et les enfans des Goths, au moins des Goths notables, passeraient les premiers et seraient envoyés dans les villes de l'intérieur pour y être gardés à titre d'ôtages, et que les hommes ne seraient admis à franchir le fleuve qu'autant qu'ils auraient déposé leurs armes. Au moyen de ces précautions sur la sagesse desquelles chacun s'extasiait, Valens crut avoir conjuré tout péril. Une flottille romaine fut chargée d'effectuer le transport des Goths, et des agens civils, sous les ordres d'un officier spécial, le comte Lupicinus, allèrent choisir les cantons où ce peuple de colons s'établirait, mesurer les lots, délivrer des vivres, du bois et des instrumens de culture.

Les difficultés misérables dont Ulfila et ses compagnons s'étaient vus assaillis doublèrent le temps de leur voyage, et cependant les Goths, campés dans la plaine du Danube, comptaient les jours avec une sombre inquiétude. Leurs provisions s'épuisaient, bientôt ils allaient sentir la faim. Portant perpétuellement les yeux des lignes romaines aux plaines du nord, tantôt ils croyaient apercevoir la barque qui ramenait leurs députés, tantôt il leur semblait voir la légère cavalerie des Huns poindre à l'horizon opposé et franchir l'espace avec sa rapidité ordinaire. Ils passaient ainsi vingt fois par jour de l'espoir trompé aux plus mortelles terreurs. Enfin le désespoir les prit. Quoique le Danube, grossi par les pluies, roulât alors une masse d'eau effroyable, beaucoup entreprirent de le traverser de force. Les uns se jettent à la nage et sont emportés par le fil de l'eau, d'autres montent dans des troncs d'arbres creusés ou sur des radeaux qu'ils dirigent avec de longues perches; mais lorsque, par des efforts inouis, ils sont parvenus à dominer le courant, les balistes romaines dirigent sur eux une grêle de projectiles, et le fleuve roule pêle-mêle des débris de barques et des cadavres. Le retour des députés mit fin à ces scènes de désolation. La flottille romaine fit aussitôt son office, voyageant sans interruption d'un bord à l'autre. Beaucoup, pour ne pas attendre leur tour, se faisaient remorquer sur des troncs d'arbres ou des planches à peine liées ensemble. Les femmes et les enfans passèrent les premiers, conformément aux ordres de l'empereur; ensuite vinrent les hommes. Des agens chargés de compter les têtes des passagers s'arrêtèrent, dit-on, fatigués ou effrayés de leur nombre. « Hélas! s'écrie Ammien Marcellin avec une emphase pleine d'amertume, vous compteriez plus aisément les sables que vomit la mer quand le vent la soulève sur les rivages de la Libye (1)! » On constata pourtant que le nombre des hommes en état de porter les armes était d'environ deux cent mille.

Sur l'autre bord commença un triste et honteux spectacle, où l'administration romaine étala comme à plaisir les plaies de sa corruption. Quand les femmes, les jeunes filles, les enfans eurent été mis à part pour être internés, les préposés romains, tribuns, centurions, officiers civils, se jetèrent sur eux comme sur une proie qui leur était dévolue. Chacun, dit un écrivain du temps, se fit sa part suivant son goût : l'un s'adjugea quelque grande et forte femme; l'autre quelque jeune fille blonde aux yeux bleus. Les agens de prostitution furent aussi là, trafiquant pour les lieux infâmes. On enlevait les jeunes garçons pour les réduire en servitude. D'autres, plus avares et qui avaient des terres à cultiver, prirent des hommes robustes qu'ils envoyèrent dans leurs

(1) Ce sont deux vers de l'Énéide de Virgile que l'historien insère dans sa prose. On trouve fréquemment chez lui de ces réminiscences classiques.

propriétés comme serfs ou colons. L'ordre exprès de déposer les armes ne fut exécuté nulle part; les préposés fermaient les yeux pour de l'argent, et, dans son orgueil sauvage, le Goth eût plutôt livré tout ce qu'il possédait, son or, sa femme, ses pelleteries, le tapis à double frange qui faisait son luxe; beaucoup restèrent donc armés. Quant aux vivres qui devaient être distribués aux émigrans, ils se trouvèrent avariés par la fraude des intendans; ils étaient d'ailleurs en quantité insuffisante. Alors on spécula sur la faim de ces infortunés; on leur vendit au poids de l'or jusqu'à la chair des animaux les plus immondes. Un chien mort s'échangeait contre un esclave. Il paraît que les femmes transplantées dans les villes de l'intérieur, éblouies par le luxe, amollies par l'abondance, s'accommodèrent assez bien à leur sort. « On les voyait, dit un contemporain, se pavaner sous de riches habits, dans un attirail malséant pour des captives; mais leurs fils, favorisés par la fécondité du climat, grandirent comme des plantes précoces et vénéneuses, ayant au cœur la haine de Rome. » Que pensait, que disait au milieu de tout cela le Moïse des Goths, qui n'avait procuré à son peuple, au lieu des douceurs de la terre promise, que les misères et la captivité de l'Égypte? On devinerait difficilement quelles angoisses et quels regrets assaillirent cette ame honnête à la vue de tant de déceptions; mais, si justes que fussent ses regrets, il dut remplir sa promesse. Les Goths païens furent baptisés, et tous jurèrent d'adopter le formulaire de Rimini, ou plutôt la profession de foi de leur évêque, car là était pour eux l'orthodoxie. Ulfila, pour prévenir en eux tout scrupule de conscience, leur expliqua, conformément au système qu'il s'était fait à lui-même, que ces détails n'importaient que faiblement à la religion du Christ. Cela n'empêcha pas que les Visigoths ne cessassent dès-lors d'appartenir à la chrétienté catholique, et que plus tard, par le progrès naturel des doctrines et l'opiniâtreté de l'esprit de secte, ils ne devinssent ariens véritables, ariens propagandistes et persécuteurs.

Tant d'outrages, tant d'iniquités finirent par exaspérer les Goths : un guet-apens, tendu par le comte Lupicinus à leurs chefs Fridighern et Alavive au milieu d'un festin, mit le comble à leur colère : ils ouvrirent le passage du Danube à d'autres bandes barbares qui les avaient suivis; ils se procurèrent ou se fabriquèrent clandestinement les armes qui leur manquaient, et se mirent à piller. Une armée romaine tenta de les arrêter; elle fut battue près de Marcianopolis, capitale de la Petite-Scythie. Fridighern empêchait ses compagnons de perdre leur temps contre les places fortes, qu'ils ne savaient pas assiéger; son mot d'ordre était : « Paix aux murailles! » mais les bourgades ouvertes, mais la villa du riche et la cabane du pauvre voyaient fondre sur elles une guerre sans quartier. Toutes les injures accumulées par les Romains sur les Goths, pillages, viols, assassinats, leur furent rendues

au centuple. Tiré de ses rêves de gloire théologique, Valens accourut à Constantinople, et fut presque lapidé par le peuple : les catholiques triomphaient. Comme il sortait de la ville, un ermite, quittant sa cellule, construite non loin de la route, se mit en travers devant lui, et l'arrêta pour le maudire et lui annoncer sa mort prochaine. Le malheur dissipant dans l'esprit de Valens toutes les fumées de la puissance, il redevint, comme aux jours de sa jeunesse, un soldat vigoureux et hardi jusqu'à l'imprudence. Avec une armée en désarroi, quelques troupes fraîches et des recrues, il entreprit bravement de balayer ces bandes victorieuses ou de périr à la tâche. Dans son impatience de combattre ou dans sa crainte de se laisser ravir la gloire du succès, il refusa d'attendre son neveu Gratien, empereur d'Occident, qui s'était mis en route pour le rejoindre : cet empressement le perdit. Les Romains manquaient de vivres, et Fridighern, qui le savait, les promenait de délai en délai pour les affamer; tantôt c'était un prêtre qui venait au nom du ciel protester des intentions pacifiques des Goths; tantôt de feintes propositions d'accommodement amusaient l'empereur, pendant que le rusé barbare ralliait une de ses divisions de cavalerie absente du camp.

La bataille se livra dans une plaine entre Adrianopolis, aujourd'hui Andrinople, et la petite ville de Nicée, le 9 août 378, par un jour d'une chaleur accablante. Pour augmenter les souffrances des Romains, Fridighern fit mettre le feu à des broussailles dont la plaine était couverte de leur côté, et, l'incendie se communiquant de proche en proche, le camp romain se trouva comme emprisonné dans un cercle de flammes. L'audace même de Valens nuisit à son succès. S'étant avancé sans précaution à la tête de ses gardes, il entraîna les légions, qui, séparées de leur cavalerie, furent bientôt cernées par les Goths. Des nuages d'une poussière fine obscurcissaient le ciel et empêchaient les combattans d'apercevoir leurs ennemis : les traits partaient au hasard; on se cherchait, on s'égarait comme dans l'ombre d'un crépuscule. Quand les fronts des armées se rencontrèrent, la masse des Barbares, poussant toujours dans le même sens, parvint à rompre l'ordonnance des légions, qu'elle écrasa de son poids. Sur ces entrefaites, la nuit arriva, nuit sombre et sans lune. Valens, que ses généraux pressaient en vain de se retirer, combattait toujours, quand il tomba percé d'une flèche. Quelques soldats le relevèrent et l'emportèrent dans une cabane de paysan qui se trouvait à peu de distance du champ de bataille. On pansait sa blessure, lorsqu'une bande de pillards goths s'approcha, et, trouvant les portes défendues, amoncela autour de la cabane de la paille et des fagots auxquels elle mit le feu. Valens périt brûlé; les deux tiers de son armée jonchaient la plaine, et les contemporains purent justement comparer cette journée néfaste à celle de Cannes.

Maîtres de la Thrace et de la Macédoine, les Goths ravagèrent ces provinces tout à leur aise jusqu'à l'année suivante, où Théodose vint prendre possession de l'Orient. Non moins habile à pacifier qu'à vaincre, le nouvel empereur fit sentir aux Barbares la force de son bras avant de les recevoir à composition; puis, les ayant réduits à l'implorer, il les enferma dans un cantonnement où il mit à profit leurs services. Après sa mort, la trahison de Rufin, ministre d'Arcadius, les en tira pour les lancer sur la Grèce. Alors commença, sous la conduite d'Alaric, le plus célèbre de leurs rois, ce long et sanglant pèlerinage des Visigoths qui les conduisit à travers la Grèce et l'Italie jusque dans le midi des Gaules, où ils s'arrêtèrent.

II. — EMPIRE HUNNIQUE SUR LE DANUBE. — ATTILA ET BLÉDA.

Comme la mer, lorsqu'elle a franchi ses digues, se précipite et couvre en un instant des plaines sans défense, ainsi les hordes de Balamir eurent bientôt couvert tout le pays que la fuite des Goths rendait libre. Arrivés devant le vaste fossé du Danube, les Huns s'arrêtèrent avec crainte et n'inquiétèrent point l'empire romain; mais ils continuèrent à batailler contre les peuples barbares. Ils ne laissaient point d'ennemis derrière eux : la nation des Ostrogoths s'était résignée au joug; les anciens vassaux d'Hermanaric passaient l'un après l'autre à Balamir; Athanaric seul tenait bon avec ses tribus fidèles dans les vallées les plus abruptes des Carpathes; mais ces tribus mêmes, traquées dans leurs défilés et mourant de faim, résolurent d'imiter l'exemple de Fridighern, qu'elles avaient tant blâmé, et de se donner aux Romains plutôt que de courber la tête sous les fils des sorcières. Quelles que fussent ses répugnances, Athanaric adopta ce parti, et, les Romains n'ayant point repoussé sa demande, les Visigoths sortirent à l'improviste de leurs rochers, gagnèrent la rive du fleuve et s'embarquèrent. Ce fut pour toutes les nations européennes, civilisées ou barbares, un grand événement que cette intrusion des Huns au milieu d'elles, ce progrès de l'Asie nomade sur l'Europe. Tout, dans la contrée envahie, changea d'aspect aussitôt : les rudimens de culture qui provenaient des Goths furent abandonnés; la vie sédentaire disparut; la vie nomade revint dans toute son âpreté, et la zone circulaire qui menait du bas Danube à la mer Caspienne le long de la mer Noire ne fut plus qu'un passage perpétuellement sillonné de hordes et de troupeaux. La tribu royale des Huns se fixa sur le Danube, comme une sentinelle vigilante occupée à épier ce qui se passait au-delà. Chaque année, le palais de planches de ses rois fit un pas de plus vers le cours moyen du fleuve, et chaque année quelque empiétement sur les peuplades

riveraines, en prolongeant la frontière des Huns, multiplia leurs points de contact avec l'empire romain.

Dans cette situation, les Huns, qui ne cultivaient point et qui eurent bientôt détruit le peu de culture qu'ils avaient trouvée, ne pouvaient vivre sans recevoir des Romains du blé et de l'argent, ou sans piller leurs terres. Il fallut donc de toute nécessité que Rome les prît à sa solde, et ils la servirent bien soit contre les autres, soit contre eux-mêmes. Qu'on se représente l'empire mongol toutes les fois qu'il ne fut pas concentré dans la main d'un Tchinghiz-Khan ou d'un Timour; c'est le spectacle qu'offrait alors l'empire des Huns : des hordes séparées, des royaumes distincts, des chefs indépendans ou à peu près, reconnaissant à peine un lien fédératif. L'un menaçait-il quelque province romaine d'une invasion, l'autre proposait aussitôt à l'empereur des troupes auxiliaires pour la défendre. C'était une joûte autorisée entre frères, une industrie pratiquée par tous et réputée d'autant plus honnête qu'elle était plus lucrative. La faiblesse du lien fédéral se faisait surtout sentir entre les deux groupes principaux de la domination hunnique. Les Huns blancs et toutes les hordes caspiennes qui n'avaient point suivi Balamir prétendaient se gouverner, faire la guerre ou la paix à leur fantaisie; il en était de même des tribus qui, bien qu'appartenant aux Huns noirs, s'étaient arrêtées près de la limite de l'Europe sans pousser plus loin. La politique romaine, habile à ce genre de travail, s'interposait dans ces séparations pour les élargir, ne négligeant ni l'argent ni les promesses, et recherchant surtout l'alliance des Huns orientaux, afin de contenir ceux du Danube. La tribu royale elle-même n'avait point d'unité, et ses membres, qui se partageaient le gouvernement des tribus, agissaient chacun de son côté. Ce fut la terrible volonté d'Attila qui leur imposa cette unité d'action comme un premier pas vers la formation d'un empire unitaire.

Théodose, qui avait pour système de tenir en échec les auxiliaires barbares les uns par les autres, employa les Huns pour contrebalancer les Goths, dont il redoutait la force. Cette politique fut également celle de ses fils. Nous voyons, en 405, un certain Uldin, roi des Huns, servir Honorius contre les bandes de Radagaise, et décider par une charge de sa rapide cavalerie la victoire de Florence. Uldin avait déjà mérité les bonnes graces d'Arcadius en lui envoyant, bien empaquetée, la tête du Goth Gaïnas, général romain, en révolte contre son empereur et réfugié au-delà du Danube. Il semble que toutes les fois qu'il s'agissait de se mesurer avec les Visigoths, qui n'étaient pour eux que des sujets fugitifs, les Huns ressentissent un redoublement d'ardeur. Avec les embarras de l'empire, les contingens hunniques s'accrurent; déjà nombreux sous Honorius et Arcadius, ils le devinrent

davantage, et on les vit s'élever au chiffre énorme de soixante mille hommes pendant la régence de Placidie. Grace à cet état de choses, qui faisait affluer l'argent dans leur trésor, les rois huns ménagèrent un pays qui les engraissait plus par la paix qu'il n'eût fait par des pillages partiels. Ils se conduisirent donc assez pacifiquement pendant les cinquante premières années de leur établissement sur le Danube.

Toutefois, si le monde romain échappa d'abord à l'action directe des Huns, il n'échappa point au contre-coup des désordres que leur arrivée et leurs guerres produisirent sur sa frontière du nord. La vallée du Danube, encombrée de tribus barbares de toute race qui se croisaient dans leur marche, se choquaient, se culbutaient les unes sur les autres, ressemblait à une fourmilière bouleversée. Au milieu de tous ces chocs, il se forma comme deux courans en sens contraire par où ce trop plein de nations essaya de s'écouler. L'un se dirigea sur l'Italie par les Alpes illyriennes, et produisit l'invasion de Radagaise, qui mit Rome, en 405, à deux doigts de sa perte; l'autre remonta le Danube vers son cours supérieur, pour se reverser sur la Gaule. Cette dernière émigration était provoquée par les Alains, qui s'étaient séparés des Huns et craignaient leur colère. Sur son passage, la horde alaine, nomade comme les Huns, déplaçait les populations riveraines du fleuve, et les faisait marcher avec elles. Elle s'adjoignit ainsi les Vandales Silinges, cantonnés sur la rive romaine depuis Constantin, les Vandales Astinges, établis sur la rive barbare, au pied des Carpathes, et plus loin les nombreuses tribus des Suèves. Cette armée de peuples envahit la Gaule le dernier jour de l'an 406, et, après l'avoir remplie de ruines pendant quatre ans, elle passa dans la province d'Espagne, dont elle se partagea les lambeaux. Tel fut, pour l'empire d'Occident, une des conséquences de l'arrivée des Huns : ce n'était pas la plus funeste.

Les Huns avançaient toujours, occupant les territoires déblayés par l'émigration, et bientôt leurs tentes se dressèrent sur le moyen Danube. Quand ils y furent, leurs éclaireurs ne tardèrent pas à faire connaissance avec les nations germaniques voisines de la forêt Hercynienne et du Rhin. Les historiens racontent à ce sujet une aventure assez curieuse, et qui nous intéresse à plus d'un titre, nous autres Français, parce qu'elle concerne un des peuples dont le sang est mêlé dans nos veines, le peuple des Burgondes ou Bourguignons. Ce peuple habitait naguere tout entier au pied des monts Hercyniens et sur les rives du Mein, où il vivait de la culture des terres, de travaux de charpente ou de charronnage, et du prix de ses bras qu'il louait dans les villes romaines de la frontière. Une partie de ses tribus s'était séparée des autres, en 407 ou 408, pour passer en Gaule, où elle avait obtenu de l'empereur Honorius un cantonnement dans l'Helvétie : la partie qui

n'avait point quitté le territoire de ses pères était la plus faible. C'est sur elle que vinrent s'exercer les premiers pillages des Huns dans la vallée du Rhin. Au moment où l'on s'y attendait le moins, les villages burgondes étaient brûlés, les moissons enlevées, les femmes traînées en captivité; puis le roi Octar, qui dirigeait ces pillages, partait pour reparaître bientôt après. Les Burgondes essayèrent de résister et furent battus. Ils obéissaient alors à un gouvernement théocratique, composé d'un grand-prêtre inamovible, appelé *siniste,* et de rois électifs et amovibles à la volonté de l'assemblée du peuple, ou plutôt à celle du grand-prêtre. L'armée burgonde éprouvait-elle un revers, l'année était-elle mauvaise et la récolte gâtée, quelque fléau naturel venait-il frapper la nation, vite elle destituait des rois qui n'avaient pas su se rendre le ciel favorable : ainsi le voulait la loi. On pense bien que, dans la circonstance présente, les Burgondes n'épargnèrent pas leur roi; mais ils firent plus, ils cassèrent leur grand-prêtre. Après en avoir mûrement délibéré, ils résolurent de s'adresser à un évêque romain pour obtenir, par son intermédiaire, le patronage du grand Dieu des chrétiens, car ils soupçonnaient leurs divinités de faiblesse ou d'impuissance contre la race infernale qui les attaquait. L'évêque consulté (on croit que ce fut saint Sévère de Trèves) leur répondit que le moyen d'obtenir ce qu'ils demandaient, c'était de recevoir le saint baptême : « Demeurez ici, leur dit-il, vous jeûnerez pendant sept jours; je vous instruirai et vous baptiserai. » Le septième jour, il les baptisa. Le narrateur contemporain de qui nous tenons ces détails semble insinuer que ce fut tout le peuple des Burgondes transrhénans qui reçut ainsi le baptême, chose peu probable, si l'on examine les circonstances : il y a plus de raison de croire que ceci se passa entre l'évêque et les principaux chefs au nom de tout le peuple et en quelque sorte par procuration pour lui. Quoi qu'il en soit, le moyen réussit. Cuirassés dès-lors contre les démons, les Burgondes se crurent invincibles; ils attaquèrent à leur tour et taillèrent en pièces les Huns avec trois mille hommes seulement contre dix mille. Le roi Octar, qui sortait d'une orgie la veille de la bataille, étant mort subitement pendant la nuit, les Burgondes virent dans cet événement comme dans l'autre la main du nouveau Dieu qui les protégeait : les Burgondes de la Gaule étaient déjà chrétiens.

Cet Octar dont nous venons de parler était frère de Moundzoukh, père d'Attila; il avait deux autres frères, Oëbarse et Roua, chefs souverains comme lui, de sorte que cette famille, issue du sang royal, tenait sous sa main la majeure partie des hordes hunniques. Roua surtout était un chef capable et décidé. Par sa liaison avec le patrice romain Aëtius, qui avait été son otage, il était parvenu à mettre le pied dans les affaires intérieures de Rome d'une façon plus qu'incommode

pour les empereurs (1). Roua, qui prenait de toutes mains, s'était fait donner par l'Auguste d'Orient, Théodose II, une subvention annuelle de trois cent cinquante livres d'or, qu'il qualifiait de *tribut*, mais à laquelle celui-ci donnait le nom plus honnête de *solde*, par la raison que Roua, ayant reçu un brevet de général romain, était officier de l'empereur, lequel était libre de lui affecter tel traitement ou telle gratification qu'il lui plairait, suivant son mérite : c'était par ces honteux sophismes que la cour de Byzance cherchait à se dissimuler sa lâcheté. Quant aux généraux romains de la façon de Roua, sachant que leur principal mérite était de faire peur, ils usaient largement de ce moyen, qui aboutissait toujours à une augmentation de solde. Roua prétendait établir en principe, vis-à-vis de l'empire, que tout ce qui existait sur la rive septentrionale du Danube, terres et nations, appartenait aux Huns, comme le midi appartenait aux Romains; que c'était là leur domaine, dans lequel nul autre peuple n'avait le droit de s'immiscer. Trois ou quatre peuplades ultra-danubiennes ayant fait un traité d'alliance offensive et défensive avec la cour de Byzance, Roua se plaignit vivement, et menaça de la guerre. Deux consulaires lui furent députés pour entrer en explication; mais dans l'intervalle, en 434 ou 435, Roua mourut, laissant son trône aux mains de ses deux neveux, Attila et Bléda : ce furent les nouveaux rois qui reçurent l'ambassade romaine.

La conférence eut lieu dans une plaine à droite du Danube, à l'embouchure de la Morawa et tout près de la ville romaine de Margus : les Huns arrivèrent à cheval, et, comme ils ne voulurent point mettre pied à terre, il fallut que les ambassadeurs romains, sous peine de faillir à leur dignité, restassent également sur leurs chevaux. Ils entendirent là un langage qui ne laissa pas de les inquiéter un peu pour l'avenir. La rupture immédiate de l'alliance avec les tribus danubiennes, l'extradition de tous les Huns grands ou petits qui portaient les armes ou s'étaient réfugiés dans l'empire d'Orient, la réintégration des prisonniers romains évadés sans rançon ou le paiement de huit pièces d'or pour chacun d'eux, l'engagement formel de ne secourir aucun peuple barbare en hostilité avec les Huns, enfin l'augmentation du tribut qui, de trois cent cinquante livres d'or, serait porté à sept cents, — telles furent les clauses du traité proposé ou plutôt exigé par Attila. Aux objections des envoyés, à leurs moindres demandes d'explication, le roi hun n'avait qu'une réponse : « La guerre! » Et comme les ambassadeurs savaient trop bien que leur maître était disposé à tout faire, la guerre exceptée, ils se crurent autorisés à tout promettre. On jura

(1) Nous en avons parlé ici même à propos du comte Bonifacius et de la régente Placidie. — *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1851.

donc de part et d'autre, chacun prêtant serment à la manière de son pays. Ainsi fut conclu ce fameux traité de Margus que nous verrons si souvent invoqué par Attila, et qui lui servit d'arsenal pour battre l'empire romain par la politique, quand il ne l'attaquait pas par les armes. Pour preuve de leur fidélité religieuse à remplir les traités, les Romains se hâtèrent de livrer deux de leurs hôtes, jeunes princes du sang royal, fils de Mama et d'Attacam, personnages de distinction chez les Huns. Ils furent livrés sur le territoire romain, en vue de Carse, petite ville fortifiée de la Thrace danubienne, et Attila les fit crucifier aussitôt sous les yeux de ceux qui les lui amenaient : c'est ainsi qu'il inaugura son règne.

Attila était frère puîné de Bléda; mais, quoiqu'ils régnassent en commun, le sceptre résidait de fait aux mains du plus jeune. Il avait alors de trente-cinq à quarante ans, ce qu'on peut induire de la remarque faite par les historiens, qu'en 451, époque de son expédition dans les Gaules, ses cheveux étaient déjà presque blancs. Cette supposition reporterait sa naissance aux dernières années du ve siècle, vingt ou vingt-cinq ans après l'établissement des hordes hunniques en Europe. Le nom d'Attila ou *Athel* que portait le fils de Moundzoukh, et qui n'est autre que l'ancien nom du Volga, a fait penser avec quelque raison qu'il avait vu le jour sur les bords de ce fleuve, dans la demeure primitive des Huns; en tout cas, il devint homme sur ceux du Danube : c'est là qu'il apprit la guerre, et que, mêlé de bonne heure aux événemens du monde européen, il connut le jeune Aëtius, otage des Romains près de son oncle Roua. Probablement, et d'après ce qui se pratiquait par une sorte d'échange entre la barbarie et la civilisation, tandis qu'Aëtius faisait ses premières armes chez les Huns, Attila faisait les siennes chez les Romains, étudiant les vices de cette société comme le chasseur étudie les allures d'une proie : faiblesse de l'élément romain et force de l'élément barbare dans les armées, incapacité des empereurs, corruption des hommes d'état, absence de ressort moral dans les sujets, en un mot tout ce qu'il sut si bien exploiter plus tard, et qui servit de levier à son audace et à son génie. Aëtius et lui restèrent liés d'une sorte d'amitié qui se manifestait par de petits services et une réciprocité de petits cadeaux. Le Romain fournissait au Hun ses secrétaires latins et ses interprètes; le Hun lui envoyait en retour quelque objet curieux, quelque monstre difforme ou risible : un jour il lui envoya un nain. Ces deux hommes s'appréciaient et se redoutaient secrètement comme deux rivaux que les chances de la fortune amèneraient un jour sur les champs de bataille en face l'un de l'autre, et qui seuls étaient dignes de se mesurer.

L'histoire nous a laissé un portrait d'Attila d'après lequel on peut se représenter assez exactement ce barbare fameux. Court de taille et

large de poitrine, il avait la tête grosse, les yeux petits et enfoncés, la barbe rare, le nez épaté, le teint presque noir. Son cou jeté naturellement en arrière, et ses regards qu'il promenait autour de lui avec inquiétude ou curiosité, donnaient à sa démarche quelque chose de fier et d'impérieux. « C'était bien là, dit Jornandès que nous aimons à citer, parce qu'il nous reproduit naïvement les impressions restées chez les nations gothiques, c'était bien là un homme marqué au coin de la destinée, un homme né pour épouvanter les peuples et ébranler la terre. » Si quelque chose venait à l'irriter, son visage se crispait, ses yeux lançaient des flammes; les plus résolus n'osaient affronter les éclats de sa colère. Ses paroles et ses actes mêmes étaient empreints d'une sorte d'emphase calculée pour l'effet; il ne menaçait qu'en termes effrayans; quand il renversait, c'était pour détruire plutôt que pour piller; quand il tuait, c'était pour laisser des milliers de cadavres sans sépulture en spectacle aux vivans. A côté de cela, il se montrait doux pour ceux qui savaient se soumettre, exorable aux prières, généreux envers ses serviteurs, et juge intègre vis-à-vis de ses sujets. Ses vêtemens étaient simples, mais d'une grande propreté; sa nourriture se composait de viandes sans assaisonnemens, qu'on lui servait dans des plats de bois; en tout, sa tenue modeste et frugale contrastait avec le luxe qu'il aimait à voir déployer autour de lui. Avec l'irascibilité du Calmouk, il en avait les instincts brutaux; il s'enivrait, il recherchait les femmes avec passion. Quoiqu'il eût déjà, suivant l'expression de Jornandès, « des épouses innombrables, » il en prenait chaque jour de nouvelles, « et ses enfans formaient presque un peuple. » On ne lui connaissait aucune croyance religieuse, il ne pratiquait aucun culte; seulement des sorciers, attachés à sa personne comme les *chamans* à celle des empereurs mongols, consultaient l'avenir sous ses yeux dans les circonstances importantes.

Cet homme, dont la vie se passa dans les batailles, payait rarement de sa personne; c'est par la tête qu'il était général. Asiatique dans tous ses instincts, il ne plaçait même la guerre qu'après la politique, donnant toujours le pas aux calculs de la ruse sur la violence, et les estimant davantage. Créer des prétextes, entamer des négociations à tout propos, les enchevêtrer les unes dans les autres comme les mailles d'un filet où l'adversaire finissait par se prendre, tenir perpétuellement son ennemi haletant sous la menace, et surtout savoir attendre, c'était là sa suprême habileté. Le prétexte le plus futile lui semblait bien souvent le meilleur, pourvu qu'on n'y pût pas satisfaire : il le quittait, le reprenait, le laissait dormir pendant des années entières, mais ne l'abandonnait jamais. C'était un curieux spectacle que ces ambassades sans nombre dont il fatigua plus tard la cour de Byzance, et qu'il confiait aux favoris qu'il voulait enrichir. Connaissant les allures de cette

cour corrompue et corruptrice, qui croyait acheter par des présens la complaisance des négociateurs barbares, il y envoyait ses serviteurs faire fortune aux dépens de l'empire, sauf à compter ensuite avec eux. Il poussait l'impudence jusqu'à les recommander aux libéralité impériales, et sa recommandation était un ordre. Un de ses secrétaires ayant eu la fantaisie d'épouser une riche héritière romaine, il fallut que Théodose la lui trouvât, et, la jeune fille s'étant fait enlever pour échapper à cet odieux mariage, le gouvernement romain dut la remplacer par une autre aussi riche et plus résignée. Tel était l'homme aux mains duquel allaient tomber les destinées du monde.

Attila n'avait mis tant de hâte à garrotter, comme il l'avait fait, les Romains par le traité de Margus que pour se livrer, sans préoccupations extérieures, à des réformes intérieures qui devaient changer l'état de son royaume. L'idée assez vague de Roua sur les droits de la nation hunnique au nord du Danube était devenue, dans la tête du nouveau roi, un vaste système qui ne tendait pas à moins qu'à créer, au moyen des Huns réunis sous le même gouvernement et obéissant à la même volonté, un empire des nations barbares en opposition à l'empire romain, qu'à faire, en un mot, pour le nord de l'Europe ce que Rome avait fait pour le midi. Son premier soin fut d'établir sa suprématie en Occident parmi tous ces petits chefs, ses égaux, tâche difficile, mais à laquelle il réussit, son oncle Oëbarse ayant donné lui-même l'exemple de la soumission. En Orient, dans le rameau des Huns blancs et chez les hordes des Huns noirs qui n'avaient pas suivi Balamir, l'entreprise offrait encore plus d'obstacles; mais elle réussit également, grace à quelques circonstances favorables. Théodose, malgré ses obligations récentes, travaillait à s'attacher les Acatzires, nation hunnique qui, sous le nom de Khazars, vint désoler plus tard la vallée du Danube, et qui occupait pour lors la steppe du Don, où elle avait remplacé les Alains. Les Acatzires formaient une petite république gouvernée par des chefs de tribus qui se reconnaissaient un supérieur dans le plus ancien d'entre eux. Soit ignorance, soit maladresse, les émissaires de Théodose, chargés de distribuer des présens à ces chefs, négligèrent de commencer par leur doyen, nommé Kouridakh, lequel se crut volontairement offensé. Il s'en vengea en avertissant Attila de ce qui se passait. Celui-ci accourut bien vite à la tête d'une grande armée, s'établit dans le pays, battit et tua la plupart des chefs, et, n'apercevant point Kouridakh, le fit inviter à venir, disant qu'il l'attendait pour partager les fruits de la victoire; mais le vieil Acatzire, qui s'était retranché avec sa tribu dans un lieu à peu près inaccessible, se garda bien d'en sortir : « Je ne suis qu'un homme, répondit-il à l'envoyé d'Attila, et si mes faibles yeux ne peuvent regarder fixe-

ment un rayon de soleil, comment soutiendraient-ils l'éclat du plus grand des dieux? » Attila vit à qui il avait affaire et laissa Kouridakh tranquille; mais il fit du reste des tribus un royaume pour l'aîné de ses fils, nommé Ellac. De ce royaume, comme d'un centre d'opérations, il fit une série de guerres, presque toutes heureuses, contre les hordes hunniques de l'Asie. De là il passa chez les nations slaves et teutones, poursuivant ses conquêtes jusqu'aux rivages de la mer Baltique, et soumit tout le nord de l'Europe, excepté la Scandinavie et l'angle occidental compris entre l'Océan, le Rhin et une ligne qui, partant du Rhin supérieur, suivrait à peu près le cours de l'Elbe. Cet empire égalait en étendue l'empire romain, s'il ne le dépassait pas.

Ces grandes choses ne s'accomplirent point sans qu'Attila se fît une multitude d'ennemis, surtout parmi les membres de la tribu royale, qu'on voyait se regimber en toute occasion. Il y en eut qui passèrent en Romanie pour solliciter l'appui de l'empereur; mais la lâcheté de Théodose conspirait toujours avec la cruauté d'Attila : les malheureux furent rendus pour être suppliciés. Bléda se mêla-t-il à ces complots? prit-il parti pour les chefs mécontens? ou bien sa seule présence faisait-elle obstacle à l'ambition d'un frère qui ne voulait point reconnaître d'égal? On ne le sait pas : l'histoire nous a caché les détails et le nœud d'une affreuse tragédie domestique dont elle ne nous montre que la catastrophe. Attila tua Bléda, « par fraude et embûches, » disent les historiens; l'un d'eux ajoute qu'il préludait ainsi par un fratricide à l'assassinat du genre humain. Les mœurs des Huns étaient si violentes, que ce crime ne souleva pas l'indignation publique; quelques tribus attachées particulièrement à Bléda, quelques amis qui voulurent soutenir sa mémoire, se montrèrent seuls et furent aisément comprimés. Vers le même temps, un incident propre à frapper les imaginations vint donner à l'autorité d'Attila et même à son crime une sorte de sanction surnaturelle. Il faut savoir, pour l'intelligence de ceci, que les anciens Scythes, habitans des plaines pontiques, avaient pour idole une épée nue enfouie dans la terre, et dont la pointe seule dépassait le sol : divinité bien digne de ces solitudes livrées au droit du plus fort. Les races ayant succédé aux races, les dominations aux dominations sur le territoire de la Scythie, l'épée de Mars (c'est le nom que lui donnaient les Romains) resta oubliée pendant bien des siècles. Un bouvier hun, voyant boiter une de ses génisses, profondément blessée au pied, en rechercha la cause, et, guidé par la trace du sang, il découvrit un fer aigu en saillie parmi les hautes herbes. Creuser le sol à l'entour, retirer l'épée rongée de rouille et la porter au roi, ce fut le premier soin du bouvier. Le roi la reçut avec joie comme un présent du ciel, un signe de la souveraineté qui lui était

domée fatalement sur tous les peuples du monde : au moins chercha-t-il à répandre cette opinion, s'il ne la partageait pas lui-même. De ce moment, il agit et parla en maître et empereur de toute la Barbarie.

Ce premier pas fait ou presque fait, Attila avait ramené ses regards sur la Romanie, qu'il laissait en repos depuis six ou sept ans. La façon dont il fit sa rentrée, en 441, dans les affaires de l'empire, mérite une mention particulière, parce qu'elle peint bien son caractère et sa politique. Il devait y avoir dans un des châteaux de la frontière un de ces marchés mixtes où les Barbares étaient admis; les Huns s'y rendirent en grand nombre et armés secrètement. Au milieu de la foire, ils tirèrent leurs armes, se jetèrent sur la foule, pillèrent les marchandises, et se rendirent maîtres de la place. Aux demandes d'explication qui vinrent de Constantinople, Attila répondit que ce n'était là qu'une revanche, attendu que l'évêque de Margus, s'étant introduit clandestinement dans la sépulture des rois huns, en avait pillé les trésors. Bien qu'au fond l'évêque de Margus fût assez peu digne d'intérêt, le fait qu'on lui imputait semblait trop invraisemblable, et l'accusé le niait avec trop d'assurance, pour que le gouvernement romain ne soutînt pas sa dénégation. Pendant ces dits et contredits, Attila parcourait la rive du fleuve, saccageant les villes ouvertes et rasant les châteaux; il prit ainsi Viminacium, grande cité de la haute Mésie. Les provinciaux écrivaient lettre sur lettre à l'empereur pour qu'il mît un terme à ces calamités : « Si l'évêque est coupable, disaient-ils, il faut le livrer; s'il est innocent, il faut nous défendre. » L'évêque, craignant qu'on ne le sacrifiât par lâcheté, passa dans le camp des Huns, auxquels il promit de livrer sa ville épiscopale, s'ils lui garantissaient la vie sauve. On lui donne aussitôt des troupes qu'il place en embuscade, et, la nuit suivante, Margus tombait au pouvoir d'Attila. Ce premier prétexte épuisé, le roi barbare en trouvait chaque jour un nouveau; tantôt les échéances de son tribut étaient en retard, tantôt le gouvernement romain ne renvoyait pas fidèlement ses transfuges, et, à l'appui de chaque réclamation, Attila mettait en feu quelque canton de la Mésie. Ratiaria, ville grande et peuplée, fut prise d'assaut, Singidon fut ruinée; puis les Huns traversèrent la Save, et prirent Sirmium, ancienne capitale de la Pannonie; après quoi, revenant vers la Thrace, ils pénétrèrent dans les terres jusqu'à Naïsse, à cinq journées du Danube. Cette ville, patrie de Constantin, fut entièrement détruite; Sardique fut pillée et réduite en cendres.

Un répit de quelques années, laissé aux Romains par suite des embarras domestiques d'Attila, ne fut pour les Huns qu'un temps de repos; ils reprenaient leurs ravages en 446. Soixante-dix villes dévastées, la Thessalie traversée jusqu'aux Thermopyles, deux armées romaines

détruites coup sur coup, signalèrent les campagnes de cette année et de la suivante. Théodose, fatigué de sa propre résistance, proposa la paix, qui fut conclue à la condition qu'Attila recevrait immédiatement six mille livres pesant d'or comme indemnité de ses frais de guerre, qu'il lui serait payé désormais deux mille livres en tribut annuel, et que le territoire romain serait fermé pour toujours à tous les Huns sans exception.

Venait maintenant une question bien difficile, celle du paiement des sommes promises, car le trésor impérial était à sec : Théodose ne le savait que trop, et Attila non plus ne l'ignorait pas. Bien informé des affaires intérieures de l'empire, il connaissait la misère des provinces, à laquelle il avait d'ailleurs tant contribué, les folles prodigalités d'un prince qui ne réfléchissait jamais, et la rapacité de ses ministres. Il envoya donc à Constantinople un ambassadeur spécial, chargé de hâter la levée de l'impôt au moyen duquel on devait le payer et d'en assurer la remise entre ses mains, et fit choix, pour cette mission, d'un officier nommé Scotta, frère de son principal ministre. Ce fut pour Théodose une humiliation sans pareille que la présence de ce garnisaire barbare, qui semblait menacer d'exproprier l'empereur, si l'on ne pressurait pas ses sujets. L'impôt d'Attila ne souffrant ni retard ni non-valeur, la cour de Byzance recourut au procédé de recouvrement le plus commode et le plus prompt, en le faisant peser uniquement sur les riches, et, en premier lieu, sur les sénateurs; mais beaucoup de riches se trouvaient ruinés par suite du malheur des temps, et, comme les agens du fisc déployaient une rigueur excessive, le désespoir s'empara des hautes classes de la société : les femmes vendaient leurs parures, les pères le mobilier de leurs maisons; on en vit qui, à bout de ressources, se pendirent ou se laissèrent mourir de faim. L'excès de la douleur et de la honte aurait pu réveiller l'énergie de ce gouvernement, il ne fit que l'abattre tout-à-fait. Attila, par sa puissance, par son génie, par son esprit diabolique, exerçait sur Théodose une fascination qui le paralysait en face du danger. Il ne savait que maudire le barbare, souhaiter sa ruine, sans oser un dernier effort pour la préparer. Il aimait mieux s'étourdir dans les occupations futiles ou ridicules qui remplissaient sa vie. Quelle résolution virile pouvait-on demander à cette cour, où le porte-épée impérial était un eunuque? On ne savait y concevoir que des ruses de femme et y pratiquer que des trahisons : il en devait arriver mal à Théodose et à l'empire romain.

AMÉDÉE THIERRY.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

RECHERCHES NOUVELLES

SUR

LE RÈGNE DE LOUIS XIV.

I. *Quinze ans du règne de Louis XIV*, par M. Ernest Moret. — II. *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, publiée par M. Depping. — III. *De l'Administration de Louis XIV*, — 1661-1672, — d'après les Mémoires inédits d'Olivier d'Ormesson, par A. Chéruel.

L'histoire, comme le costume, a ses modes mobiles et changeantes, et depuis trente ans les modes historiques en France ont changé plus souvent peut-être que le costume. De 1818 à 1830, la curiosité se concentre tout entière sur le moyen-âge, et la science, durant cette période, devient, entre les mains des partis, une arme à deux tranchans. Les écrivains politiques s'en servent, chacun suivant ses affections, pour saper ou pour affermir la monarchie; les paladins et les tribuns sont en présence, et la lutte se continue jusqu'au moment où la révolution de juillet donne aux esprits une direction nouvelle. Les érudits, qui croiraient déroger à la science en s'aventurant dans les temps modernes, se rejettent avec un redoublement de zèle dans les profondeurs du moyen-âge, et comme la publication des textes rentre en général dans la catégorie des métiers faciles, chacun se mit à éditer des poèmes, des mystères, des chroniques et des chartes. On remonte jusqu'aux sources premières de la *Bibliothèque bleue*; on exhume, au milieu de beaucoup d'inutilités, quelques documens d'un intérêt véritable. Cependant cette fièvre paléographique ne tarde point à se calmer pour faire place à l'archéologie monumentale et à l'histoire des provinces et des villes, qui depuis tantôt dix ans se sont chaque jour développées davantage. De son côté, l'histoire politique, sous le coup de la révolution qui venait de s'accomplir, se détourna du passé pour se rapprocher de

nous : elle étudia 89 et 93, le consulat et l'empire, et tandis qu'une légitime curiosité pour ces grandes époques s'éveillait dans les esprits comme par un mystérieux pressentiment de l'avenir, on se tournait en même temps, par-delà le XVIIIe siècle, vers le dernier des grands siècles de la France de Louis IX et de Philippe-Auguste, celui qui prit et garda le nom du dernier des grands rois de la vieille monarchie, le siècle de Louis XIV.

Aucune époque de notre histoire n'est plus riche que le XVIIe siècle en documens de toute espèce, lettres, mémoires, correspondances intimes ou officielles, pièces administratives, politiques, militaires, etc. Parmi les personnages qui jouèrent à cette date un rôle sur la scène du monde, un grand nombre, hommes ou femmes, ont laissé par écrit de précieux souvenirs, et pour les actes même les plus secrets de l'administration et du gouvernement les renseignemens abondent. Il y avait là, pour l'histoire des mœurs, des lettres, de la diplomatie, de la guerre, une mine féconde de matériaux, les élémens de bien des publications, les germes de bien des volumes. Aussi, depuis vingt ans, cette mine a-t-elle été exploitée avec un zèle infatigable, et il est résulté de ce concours d'efforts un assez bon nombre de livres estimables et quelques livres excellens.

Chacun a pris sa part de l'héritage du grand roi. M. Mignet a choisi la diplomatie. Dans les *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, il a éclairé d'un commentaire perpétuel les documens les plus secrets des archives des affaires étrangères, et il a exposé sous toutes ses faces cette importante question, l'une des plus graves de notre histoire, dans une introduction qui passe à juste titre pour l'un des morceaux les plus remarquables de l'école historique moderne. M. le général Pelet a fait pour la guerre ce que M. Mignet a fait pour la diplomatie. Les *Mémoires militaires*, extraits, comme les *Négociations*, des archives des ministères, contiennent aussi les documens officiels les plus importans et les plus authentiques, les bulletins, les ordres de campagne, les principales lettres du roi, des ministres et des généraux qui commandaient les armées françaises. On passe ainsi tour à tour du cabinet des négociateurs au bivouac des soldats; on voit la pensée qui dirige et le bras qui exécute. Dans un ordre tout différent, des travaux consciencieux et approfondis ont été publiés par M. Pierre Clément, qui s'est occupé surtout des finances, du commerce, du gouvernement de Louis XIV, de la vie et de l'administration de Colbert. M. Alexandre Thomas a présenté le tableau complet de l'organisation d'une grande province. M. Henri Martin, dans une thèse savante intitulée *la Monarchie au dix-septième siècle*, a étudié le système et l'influence personnelle du roi, principalement en ce qui concerne la cour, les lettres, les arts et les croyances, et il a complété ce travail par un curieux parallèle entre les théories politiques du monarque et celles de Bossuet. M. Sainte-Beuve a porté avec une pénétration toujours équitable la lumière dans le chaos du jansénisme. Il a dégagé, de l'immense entassement de volumes sous lesquels elles étaient comme ensevelies, les questions morales et littéraires, et retrouvé, on peut le dire sans exagération, tout un côté de l'histoire intellectuelle du grand règne. Un écrivain qui de nos jours rappelle fidèlement, par la beauté sévère de son style, le style éclatant et simple du XVIIe siècle, M. Cousin, s'est fait le biographe de la famille de Pascal, le scholiaste des *Pensées*. D'excellentes monographies

ont aussi été données sur La Fontaine, Mme de Sévigné, les Arnauld, Molière, Corneille, Mme de Maintenon, et nos classiques ont été commentés, annotés, édités avec le même soin, la même exactitude et le même respect que les classiques de l'antiquité grecque et romaine, leurs aïeux directs et les seuls rivaux de leur gloire.

La plupart des travaux que nous venons d'indiquer datent déjà de plusieurs années : quelques-uns ont paru dans ce recueil, d'autres y ont été appréciés, tous sont connus du public; mais, comme ce mouvement de curiosité féconde ne s'est point ralenti, il y a, nous le pensons, quelque intérêt à nous arrêter à des ouvrages récens qui apportent encore, après ceux dont nous venons de parler, des documens ou des vues nouvelles à l'histoire de Louis XIV et de son époque. Au premier rang de ces ouvrages, nous indiquerons ceux de MM. Moret, Chéruel et Depping. La publication de M. Depping embrasse au point de vue administratif le règne tout entier de Louis XIV; le livre de M. Chéruel, qui se rapporte également à l'administration, s'étend de 1661 à 1672; enfin le livre de M. Moret, narratif et synthétique, commence avec le XVIIIe siècle et se rattache à l'histoire des quinze dernières années du grand règne. Quoique très différens entre eux, ces trois ouvrages se lient cependant d'une manière intime et s'éclairent l'un l'autre, car on ne peut comprendre la fin du règne de Louis XIV, et comment, au milieu de tant d'ennemis, il parvint à maintenir l'intégrité de son royaume, à faire face à l'Europe, si l'on ne connaît par le détail la puissante organisation du pays.

Le livre de M. Chéruel est avant tout analytique, et il a le mérite d'être, dans l'analyse, exact et lucide. L'auteur l'a rédigé d'après des documens contemporains, en entremêlant aux appréciations personnelles les textes et les citations. Ces textes sont empruntés aux mémoires inédits d'Olivier d'Ormesson, dont les manuscrits sont conservés à la bibliothèque publique de Rouen. Maître des requêtes de l'hôtel du roi dès la régence d'Anne d'Autriche, ami des hommes les plus distingués de son temps, d'Ormesson était placé pour bien voir, et il a jugé sainement ce qu'il a vu, parce qu'il avait le cœur droit et l'esprit juste. Colbert, qui poursuivait Fouquet avec acharnement, avait promis à d'Ormesson la place de chancelier, s'il consentait, comme rapporteur dans le procès du surintendant, à conclure pour la peine de mort. L'austère magistrat conclut au bannissement et fut disgracié; mais la disgrace le laissa calme et impartial pour ceux mêmes qui l'avaient frappé, et c'est surtout cette sérénité inaltérable qui donne un grand prix à ses mémoires, où sont consignés jour par jour, de 1661 à 1672, les souvenirs les plus marquans de sa vie. Tout ce qui se rattache à la constitution du pouvoir central, aux réformes judiciaires, financières, administratives, a été, pour Olivier d'Ormesson, l'objet d'une attention particulière, et M. Chéruel a fait ressortir heureusement, en les rattachant à des classifications générales, les nombreux détails qui se rapportent dans ces mémoires à chacune des branches du gouvernement.

Placé entre les traditions, vivaces encore, de la féodalité et les récentes agitations de la fronde, Louis XIV s'appliqua d'abord à souder plus fortement l'unité de la nation et à constituer sur les bases les plus fermes le pouvoir central. L'autorité souveraine, dont le principe alors n'était contesté par personne, se trouvait dans son action entravée par tous, par les parlemens, les

villes, les états provinciaux, les grands dignitaires. Les franchises accordées par les rois aux communes, pour faire contre-poids à la puissance de la noblesse, avaient fini par faire obstacle aux rois eux-mêmes; les parlemens se posaient en rivaux de la couronne; les états marchandaient l'impôt : il fallait choisir entre le désordre et le pouvoir absolu. Le choix d'un homme tel que Louis XIV ne pouvait être douteux; mais, dans la période ascendante et glorieuse de son règne, le pouvoir absolu, il faut le reconnaître, ne fut entre ses mains que l'instrument du progrès. En vertu de sa maxime favorite, « que l'assujettissement qui met le souverain dans la nécessité de prendre la loi de ses peuples est la plus grande calamité où puisse tomber celui qui gouverne, » il ne convoqua jamais les états-généraux et ne consulta les notables qu'une seule fois pour des questions de commerce. Il fit disparaître la vieille rivalité des parlemens par un simple changement de mots, en substituant à leurs titres de *cours souveraines* celui de *cours supérieures*, et il les repoussa de la politique pour les enfermer dans des attributions définies, comme s'il eût prévu un siècle à l'avance que le signal de la révolution qui devait renverser son trône et sa race partirait de cette haute magistrature qui, à son tour, et la première en France, substitua le mot *citoyen* au mot *sujet*. Les gouverneurs des provinces, qui jusqu'alors s'étaient constitué dans leurs gouvernemens respectifs de véritables royautés au petit pied, furent, comme les parlemens, réduits à un rôle secondaire et passif. Louis XIV leur enleva le maniement des deniers publics, le commandement des troupes, et il centralisa toute l'administration en plaçant sous l'action immédiate des ministres les intendans, qui répondent à nos préfets modernes et qui représentaient le pouvoir central dans les provinces, comme les préfets le représentent aujourd'hui dans nos départemens. Ainsi les agens directs du gouvernement, qui n'avaient, depuis Charlemagne jusqu'à Louis XIII, sous le nom de *missi dominici* ou *maîtres enquêteurs*, rempli que des missions temporaires, furent organisés d'une manière fixe, et le monarque réalisa dans la pratique cette pensée sur laquelle il insistait souvent : que le chef d'un grand état doit être toujours et partout présent à ses sujets. L'administration qui devait imprimer à tous ces rouages un mouvement uniforme et régulier fut soumise elle-même à un remaniement complet. Jusqu'alors, chaque secrétaire d'état avait embrassé confusément, dans une circonscription géographique tout-à-fait arbitraire, les affaires intérieures et étrangères, politique, finances, police, cultes, travaux publics, etc. Il en résultait une confusion extrême, les secrétaires, au nombre de quatre, ayant dans leurs attributions, l'un la Normandie, la Picardie et l'Écosse, l'autre la Provence, le Languedoc, la Guyenne, l'Espagne et le Portugal, un autre encore le Dauphiné, le Piémont, Rome, Venise et l'Orient. Louis XIV substitua à ces attributions purement géographiques un ordre rationnel, basé sur les spécialités elles-mêmes, marine, guerre, finances, relations extérieures, et il introduisit dans le gouvernement la division du travail, se réservant pour lui-même et ses ministres la haute direction. Tous les quinze jours, il présidait le *conseil des dépêches*, conseil qui se tenait toujours dans le plus grand secret. Le conseil d'état, institué par Philippe-le-Long en 1318 sous le nom de *conseil étroit*, fut partagé en trois sections : à la première furent attribuées les questions politiques et religieuses, à la seconde les finances, à la troisième le contentieux.

L'autorité souveraine étant affermie et l'administration centrale organisée, Louis XIV et son gouvernement s'attachèrent, avec une infatigable activité, à porter la réforme dans toutes les branches des services publics. On commença par les finances. En 1661, le budget des recettes était fixé à 84,222,096 livres; mais cette somme ne figurait en quelque sorte que pour mémoire. Dans cette même année, 31,844,924 livres seulement entrèrent dans les caisses de l'état, tandis que les dépenses s'élevèrent à 53,377,172 livres. Les traitans détournaient une partie des fonds, et ils s'en servirent ensuite pour faire, à un taux exorbitant, des avances au trésor, qu'ils volaient ainsi deux fois. Quelques années suffirent à Colbert pour tout changer. En 1667, il entra au trésor 63,016,826 livres; les dépenses furent réduites à 32,554,913 livres, et Colbert résolut un problème que personne, après lui, n'a su résoudre : il accrut les revenus publics en diminuant les impôts, et il fit des économies en augmentant les dépenses. Ce fut par l'ordre, la régularité et une sévérité exemplaire contre les malversations et le gaspillage, que ce grand ministre obtint un résultat aussi extraordinaire. La comptabilité du budget fut, pour la première fois, tenue avec une extrême régularité, et pour la première fois aussi celle des villes fut sévèrement contrôlée par l'état. La chambre de justice instituée pour punir les malversations fit rentrer au trésor une somme de 110 millions, et prononça plusieurs condamnations à mort. Le journal d'Olivier d'Ormesson contient, sur les séances de ce tribunal, de curieux détails. La même sévérité attendait les coupables, quel que fût leur rang, et quand par hasard le roi faisait grace, les condamnés, ceux mêmes qui portaient les noms les plus illustres, étaient forcés d'écouter à genoux la lecture des lettres de rémission. Colbert, pour établir ses réformes, eut à lutter contre des obstacles de toute nature, et ce fut surtout dans l'administration des finances qu'il rencontra le plus de difficultés. Il eut à combattre tout à la fois les traitans, qui profitaient pour voler du crédit que donne la fortune et le seul titre de prêteur, — la noblesse et le clergé, qui invoquaient sans cesse leurs priviléges pour se soustraire aux charges de l'état, — enfin Louis XIV, que la passion des grandes choses entraînait sans cesse aux grandes dépenses. Dans la question des emprunts, Colbert, au moment de la guerre de Hollande, fut battu par Louvois. « Voilà donc, disait-il tristement, la voie des emprunts ouverte. Quel moyen restera-t-il désormais d'arrêter le roi dans ses dépenses? Après les emprunts il faudra les impôts pour les payer, et, si les emprunts n'ont point de bornes, les impôts n'en auront pas non plus. » A dater de ce jour, l'équilibre de nos finances fut rompu, et ce qui s'est passé depuis deux siècles n'a que trop justifié les tristes prévisions de Colbert.

La réforme des lois ne fut ni moins étendue ni moins importante que celle des finances. Une série d'ordonnances, que l'on peut regarder comme le plus grand monument législatif de l'Europe entre le droit romain et le code Napoléon, améliorèrent la procédure civile et criminelle et créèrent la législation des eaux et forêts, de la marine, du commerce et des colonies. Cette fois encore ce fut Colbert qui prit l'initiative. Le 15 mai 1665, il remit au roi un mémoire dans lequel il exposait ses plans, et, pour être sûr d'obtenir par la vanité l'adhésion du monarque, il faisait remonter adroitement jusqu'à lui l'idée première de tous les projets de réforme. Une commission fut nommée : on la composa exclusivement d'hommes pratiques, en écartant avec grand soin, d'une part, les

membres du parlement, qui ne pouvaient manquer, par esprit de corps et par intérêt personnel, de s'opposer aux innovations et de défendre les abus, et, de l'autre, tous les hommes que l'on savait disposés, par la tournure de leur esprit, à perdre le temps en discussions et en paroles. Cette commission et celles qui lui furent successivement adjointes poursuivirent leurs travaux sans interruption de 1665 à 1673, et cette fois encore, pour mener à bonne fin une si grande entreprise, il fallut, de la part de Louis XIV et de ses ministres, une volonté de fer, car la magistrature et les parlemens opposèrent sans cesse une résistance sourde, et défendirent pied à pied des abus qui faisaient leur richesse et leur force. M. Chéruel fait remarquer à cette occasion combien la plupart des historiens se sont trompés en prenant parti pour la magistrature contre le monarque, et combien Lemontey, entre autres, s'est montré injuste en appelant l'ordonnance de 1667 le *manifeste du despotisme*. Jamais ordonnance ne fut plus largement réformatrice, et si, en aussi grave matière, il était permis d'invoquer l'autorité du rire, nous dirions, pour notre part, que *les Plaideurs* de Racine, joués l'année suivante, en sont la justification la plus haute et la plus sérieuse. Louis XIV, par cette ordonnance, n'attentait pas plus à l'indépendance de la magistrature que Racine, par sa comédie, n'attentait à la dignité de la justice. Le roi, comme le poète, ne frappait que sur la chicane, et la comédie, aussi bien que l'ordonnance, montrent quels en étaient alors le ridicule et les abus. En effet, que veut le roi dans son édit? « Rendre l'expédition des affaires plus prompte par le retranchement de plusieurs délais et actes inutiles. » Que veut Racine dans sa pièce? Montrer que les procès ruinent ceux qui les gagnent. Chicaneau, payant deux bottes de foin cinq à six mille livres, n'exagère en rien les dépens d'une procédure long-temps soutenue. C'est l'histoire de Boivin payant douze mille livres de frais pour une redevance de vingt-quatre sous. Quand Louis XIV veut simplifier les plaidoiries et rendre le style uniforme dans toutes les cours et siéges, c'est, comme Racine, l'Intimé qu'il attaque, et sur tous les points la comédie, peinture fidèle des mœurs du temps, donne raison au législateur.

Ce qu'ils avaient fait pour les finances et la justice, Louis XIV et ses ministres le firent également pour l'armée, le commerce, les colonies. Les régimens, qui jusqu'alors avaient porté les couleurs des colonels, reçurent l'uniforme. Pour fortifier la discipline dans l'armée, on éloigna d'abord les vieilles bandes de la fronde; les unes furent envoyées au fond de la Hongrie combattre les Turcs, les autres moururent glorieusement avec Beaufort en défendant Candie. Placées sous la main immédiate du roi, les troupes furent habituées à l'unité du commandement; des ordonnances pleines d'équité et de sagesse réglèrent pour la première fois l'avancement par ancienneté; pour la première fois aussi la bravoure et le mérite effacèrent sur le champ de bataille la distinction des classes. Le peuple, dans la personne de Fabert, fut élevé à la dignité de maréchal de France, et la noblesse, qui s'entêtait à réclamer pour elle seule le privilége de la bravoure, s'indigna, comme Saint-Simon, de voir que le service *était devenu populaire sous la main du roi.*

Ainsi tout s'enchaîna dans ce gouvernement puissant. Les écus de Colbert payèrent les soldats de Louvois; une administration forte à l'intérieur produisit au dehors une diplomatie non moins forte; les armées, que jusqu'alors on avait

licenciées après chaque campagne, reçurent une organisation permanente; le chiffre des marins fut porté à soixante mille, celui des soldats à quatre cent mille, et l'Europe, éblouie de tant de puissance, disait, en parlant de Louis XIV : *le roi*, comme dans l'antiquité, en parlant de Rome, on disait : *la ville*.

Ce ne fut pas seulement dans l'organisation nationale de l'armée, où il établit l'égalité du mérite, que Louis XIV se montra supérieur aux idées ou plutôt aux préjugés de son temps; ce fut aussi dans la protection constante qu'il accorda aux lettres et à l'industrie. Tandis que la noblesse regardait le négoce comme une occupation dégradante, il anoblissait ceux qui se signalaient dans le commerce et l'industrie, et il tançait sévèrement dans de sages ordonnances la sottise et la vanité, ces deux compagnes inséparables qui survivent à toutes les transformations sociales, et qui poussaient une foule de bourgeois, dignes collatéraux de M. Jourdain, à quitter les affaires pour aller dans quelque château délabré singer les gentilshommes et « peupler les campagnes de gens inutiles à l'état. » Dans ses rapports avec les écrivains, il ne se montrait pas moins libéral. Tandis que la noblesse, à l'occasion de la querelle des marquis, s'ameutait contre Molière, le roi lui donnait ses petites entrées, le faisait asseoir à sa table, et disait aux courtisans : « Vous me voyez occupé de faire manger Molière, que mes officiers ne trouvent point d'assez bonne compagnie pour eux. » Une autre fois, pour répondre aux calomniateurs du poète qui l'accusaient d'avoir épousé sa propre fille, il tenait sur les fonts de baptême son premier enfant. Ses rapports avec Racine étaient, on peut le dire, tout-à-fait bourgeois. Le roi le recevait le soir, en tête-à-tête, au coin du feu, et la disgrace de l'auteur d'*Athalie*, disgrace sur laquelle du reste on n'est point encore nettement fixé, nous semble avoir été singulièrement surfaite par la plupart des historiens. Que le roi ait manifesté son mécontentement de voir Racine empiéter en quelque sorte sur les attributions des ministres, en s'occupant, dans un mémoire remis secrètement à Mme de Maintenon, des causes de la misère du peuple et des moyens d'y porter remède, ou que quelques propos malins contre le mérite littéraire de Scarron aient offensé sa veuve, devenue la favorite du roi, ce sont là des affirmations contradictoires entre lesquelles il est difficile de décider; mais toujours est-il que le mécontentement du roi ne se traduisit jamais en actes hostiles, et que le poète garda tout ce qu'il avait obtenu aux jours de sa faveur. Malade et attristé depuis long-temps, Racine s'exagéra évidemment sa disgrace, non pas, comme on l'a dit, par amour-propre de courtisan, mais parce qu'il craignait, en honnête homme, d'avoir offensé son bienfaiteur et perdu un appui pour sa nombreuse famille; mais, s'il fut trop sensible, ce n'est point une raison pour dire que Louis XIV fut cruel à son égard. Loin de là, le roi eut toujours pour Racine des paroles bienveillantes, et peu de jours après qu'il fut mort, il en parlait de manière, dit Boileau, « à donner aux courtisans envie de mourir. » Ce sont là des faits qu'il importe de rectifier, parce qu'ils ont été souvent méconnus. On a tant de fois insisté sur le blâme en faussant la vérité, qu'il est bon, quand l'occasion s'en présente, de s'arrêter un peu à la justification en rétablissant les faits. Nous ne croyons pas fausser l'histoire en disant que, de tous les hommes de son époque, Louis XIV fut peut-être, dans son royal orgueil, celui qui se montra le plus sincèrement libéral, et que, le premier entre tous les rois de sa race qui gouvernèrent la France, il créa au-

dessus de toutes les classes qui partageaient la nation l'aristocratie la plus haute et la plus populaire à la fois, celle de l'intelligence, du courage, du talent.

On le voit, au début de son règne, en ce moment de féconde et puissante jeunesse, Louis XIV a justement mérité le nom de *grand*, et ce n'est pas seulement, comme on l'a répété tant de fois, parce qu'il a protégé les lettres, car les lettres ne font pas seules la grandeur d'une nation et celle de l'homme qui la gouverne, mais aussi parce qu'il a marché résolûment en tête de ses contemporains dans la voie du progrès. Quand la société du moyen-âge était encore, par ses abus, vivante autour de lui, il a posé les premières bases de l'administration moderne; il a donné à l'industrie un essor inconnu jusqu'alors au milieu des entraves du système corporatif, et rétabli le principe d'autorité en présence de la fronde. Esprit essentiellement pratique, il tourna ses vues et ses efforts vers des améliorations profitables pour tous, et si, durant ce long règne, mêlé de tant de gloire et de désastres, l'histoire a fait peser sur lui seul la responsabilité de bien des fautes, — mieux renseignés aujourd'hui, nous devons aussi, pour être équitables, faire remonter jusqu'à lui la responsabilité du bien, car il en prit toujours l'initiative, et il lui fallut pour l'accomplir une volonté et une fermeté bien grande, les réformes les plus utiles ayant la plupart rencontré dans la nation une vive résistance. Ce fait, trop peu remarqué, ressort avec la dernière évidence de la publication de M. Depping intitulée : *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, qui fait partie des *Documens inédits sur l'histoire de France.*

Pour maintenir dans tous les services l'ordre et la régularité, chaque secrétaire d'état faisait inscrire dans des registres non-seulement tous les actes émanés de son département, mais aussi tous les rapports, mémoires ou lettres qui lui étaient adressés. Un assez grand nombre de ces registres, y compris ceux du secrétariat de la maison du roi, les plus importans de tous, sont arrivés jusqu'à nous, et, malgré de nombreuses lacunes, les diverses collections en sont encore assez complètes pour intéresser vivement les amis de notre histoire nationale. Ces différentes collections, dispersées dans un grand nombre de dépôts, bibliothèques publiques ou archives des ministères, ont été attentivement explorées par M. Depping, et elles ont fourni à cet infatigable travailleur les élémens de la publication dont nous venons de parler, publication qui doit comprendre quatre volumes, et qui embrassera dans son ensemble les administrations provinciales et municipales, la justice, les affaires du parlement et autres corps judiciaires, les finances, le commerce, les travaux publics, en un mot tout ce qui concerne dans l'ensemble et le détail le gouvernement d'un grand peuple. Le premier volume, qui se rapporte aux états provinciaux et aux affaires municipales et communales, contient, outre une bonne introduction de l'éditeur, un grand nombre de pièces originales qui modifient sur bien des points une foule d'opinions historiques depuis longtemps accréditées, et qui montrent combien à cette date était profond le chaos des institutions nationales. Au premier rang de ces institutions se placent, on le sait, les états-généraux, qui se composaient de députés des trois ordres, votaient des impôts, exprimaient des vœux sur des objets d'utilité publique, et jouaient quelquefois, dans des circonstances solennelles, le rôle de conseillers de la royauté. Convoqués pour la première fois sous Philippe-le-Bel en 1302, à

l'occasion des démêlés de ce prince avec le saint-siége, ces états, qui devaient reparaître pour la dernière fois en 89, à la veille même de la révolution française, s'assemblaient extraordinairement d'après les ordres formels des rois; mais il n'en était pas de même des états provinciaux, qui, sur certains points du territoire, faisaient partie des institutions permanentes du pays et fonctionnaient périodiquement. Au fur et à mesure que l'annexion des provinces à la couronne fut plus intime, ces états perdirent de leur importance, et à l'époque de Louis XIV ils ne s'assemblaient plus que dans le Languedoc, la Provence, la Bourgogne, la Bretagne et l'Artois. Dans le cours du moyen-âge, ils avaient souvent donné de grands exemples de patriotisme et rendu à la cause du pays d'éminens services; ils avaient volontairement voté des subsides quand le trésor royal était épuisé, des levées d'hommes quand il n'y avait plus d'armée, et adopté de salutaires mesures de salut public aux jours des grands dangers. On avait vu en 1356, après la bataille de Poitiers, les états de la langue d'oc, comme le sénat romain après la bataille de Cannes, décréter un grand deuil, suspendre les fêtes, interdire les vêtemens de luxe et retenir l'argent aux mains des contribuables, afin de consacrer toutes les ressources à la défense du pays. Ces états avaient souvent pris l'initiative de réformes importantes; mais, au XVIIe siècle, leur rôle, de plus en plus amoindri, était devenu tout-à-fait secondaire : il se bornait à voter, sous le nom de *dons gratuits*, la part d'impôts de la province, à lever cet impôt, et à établir ensuite, comme le font aujourd'hui les conseils-généraux, le budget particulier de la province. Dans l'origine, le don gratuit fut, comme son nom l'indique, purement facultatif. Plus tard, tout en gardant son nom comme un lointain témoignage de l'indépendance première, il devint obligatoire, et alors le rôle des états se borna uniquement à débattre le chiffre de l'impôt, dont le taux moyen était, au XVIIe siècle, de 6,000,000 par province. Rien n'est plus singulier que la lutte qui éclatait à chaque session entre les membres des états et les commissaires royaux chargés d'obtenir un vote favorable. Ces commissaires, en demandant une certaine somme, avaient l'ordre secret de se contenter d'une somme plus faible. Il s'établissait alors entre les deux parties, d'une part pour avoir plus et de l'autre pour donner moins, un véritable tournoi de ruses et d'intrigues. L'impôt finissait toujours par être voté, mais il en coûtait fort cher à l'état, qui, pour l'obtenir, était forcé de donner des pensions à la noblesse et des gratifications aux bourgeois; ceux-ci, de leur côté, faisaient à leurs amis et à eux-mêmes une fort belle part dans le budget provincial, tandis que les commissaires touchaient des deux mains l'argent du gouvernement, qui les payait de ce qu'ils avaient obtenu, et l'argent des provinces, qui les payaient à leur tour de ce qu'ils n'avaient point exigé. On comprend à quels abus devait donner lieu un semblable état de choses, et combien, sur ce point, nos administrations modernes, dans leur simplicité régulière et savante, sont supérieures à celles du passé. On comprend surtout, en lisant les textes rapportés par M. Depping, quels obstacles entravaient la marche du gouvernement et tout ce qu'il fallait d'habileté pour en triompher. De plus, il résulte jusqu'à l'évidence de l'étude de ces textes que, contrairement à l'opinion émise par la plupart des historiens modernes, les états provinciaux, à cette date, avaient perdu toute signification, et qu'ils n'étaient plus qu'un embarras. On les voit en effet, en de nombreuses

circonstances, repousser avec une obstination singulière les améliorations les plus utiles proposées par le gouvernement. On les voit sans cesse opposer aux plus justes réformes les coutumes, les priviléges, le danger des innovations. Chacune des classes qui les composaient n'agissait que sous la pression de l'égoïsme. Ainsi, en 1694, on demande aux états du Languedoc des fonds pour le desséchement des marais au milieu desquels Aigues-Mortes se trouvait comme submergée; ces états, composés de grands propriétaires, refusent les fonds sous prétexte que, les marais étant desséchés et convertis en terres arables, le prix du blé baissera considérablement, et pour obtenir les subsides nécessaires à cette grande entreprise il faut que le gouvernement s'engage à ne faire cultiver que le tiers des terres rendues à l'agriculture et à planter le reste en bois. Ces mêmes états avaient déjà repoussé l'uniformité des poids et mesures et fait proscrire l'indigo.

Dans les villes, des faits analogues se produisaient. Les institutions municipales, qui, au XIIe et au XIIIe siècle, suppléaient, comme institutions de paix et d'ordre, à l'absence des lois et du pouvoir central, et qui formaient le contrepoids de la féodalité, avaient perdu depuis long-temps déjà leur importance politique et législative. La plupart d'entre elles ne faisaient que sanctionner des usages depuis long-temps déjà tombés en désuétude; elles étaient restées complétement stationnaires depuis plusieurs siècles, et, sous Louis XIV, elles ne représentaient plus que les derniers vestiges d'un fédéralisme désormais impuissant. Les priviléges que les lois, à diverses époques, avaient accordés aux villes formaient un obstacle continuel à l'action du pouvoir central. Les unes, sous prétexte qu'elles avaient été dispensées du logement des gens de guerre, ou qu'elles devaient se garder elles-mêmes, refusaient de recevoir en garnison les troupes royales; d'autres invoquaient l'exemption du ban et de l'arrière-ban, pour se dispenser du service militaire; d'autres encore refusaient l'impôt en s'appuyant sur leurs vieilles immunités. Le droit individuel se trouvait de la sorte aux prises avec le droit général, et l'intérêt du pays était compromis par les intérêts de clocher. Des usages qui avaient pris naissance dans la barbarie même du moyen-âge s'étaient perpétués au milieu des progrès toujours croissans de la civilisation. Ainsi, dans certaines villes, en vertu du vieux principe de solidarité établi entre les membres d'une même association municipale, tous les habitans étaient individuellement responsables des dettes de leurs compatriotes, et ils se trouvaient de la sorte placés constamment sous le coup de la contrainte par corps pour des engagemens qu'ils n'avaient point contractés. La même solidarité existait, en plusieurs lieux, pour les dettes municipales, et les choses en étaient venues à ce point que, dans la ville de Béthune entre autres, les bourgeois n'osaient plus sortir de chez eux. Les communes, par suite d'un désordre extrême et de l'absence de tout contrôle, étaient en déficit depuis plusieurs siècles. Les bourgeois riches achetaient à vil prix les créances; puis, pour se rembourser, ils s'attribuaient les revenus municipaux, et s'emparaient même quelquefois des propriétés patrimoniales. Il en était de même des villages, qui, placés en dehors de toute surveillance administrative, s'endettaient comme les villes, et aliénaient leurs propriétés en les donnant en gage à des prêteurs. Le gouvernement, par une série de mesures sagement combinées, combattit victorieusement les abus. Les attributions des magistrats municipaux furent nettement définies et nette-

ment séparées de celles des officiers royaux. On régularisa la comptabilité, on liquida une partie des dettes; les grandes familles de la bourgeoisie qui se perpétuaient, par l'intrigue et l'argent, dans les fonctions municipales et qui constituaient une véritable féodalité, en rejetant toutes les charges publiques sur les classes laborieuses, furent replacées dans le droit commun. Une création nouvelle, celle des maires au titre d'office perpétuel, rendit l'action du pouvoir sur les administrations urbaines uniforme et constante; mais, par malheur, les offices de création royale ne tardèrent point à devenir un objet de trafic. Le gouvernement, pour augmenter ses ressources, les vendait soit à des particuliers, soit aux villes, qui les rachetaient par vanité et s'obéraient pour les payer. L'opposition aux réformes les plus utiles, que nous avons déjà signalée dans les états provinciaux, éclatait d'ailleurs dans la plupart des villes. Il n'y avait là, de leur part, aucun sentiment d'hostilité politique, mais un attachement obstiné à de vieux usages, des entêtemens de localité et la résistance des intérêts particuliers. Ainsi, lorsqu'il fut question d'agrandir Marseille, les bourgeois du corps municipal se récrièrent contre cette mesure, craignant que les maisons que l'on devait construire ne fissent baisser le loyer de celles qu'ils possédaient déjà. Il fallut, pour les faire céder, leur envoyer l'intendant des galères, Arnoul, homme expéditif et ferme, qui leur força la main pour embellir et assainir leur ville. On dut user de la même contrainte à l'égard des habitans de Bordeaux, qui ne voulaient point permettre le transit des grains de l'intérieur par la Garonne, de peur de les payer trop cher.

Les faits de ce genre sont tres nombreux dans la publication de M. Depping, et on peut en tirer cette conséquence importante, à savoir que les améliorations n'ont point toujours, comme on l'a prétendu souvent, été réclamées par les peuples, mais souvent aussi imposées par les gouvernemens, et, en pénétrant jusqu'au fond des choses, on peut même dire que, dans l'ordre intellectuel aussi bien que dans l'ordre politique, ce fut Louis XIV, aidé des hommes dont il s'entoura, écrivains ou ministres, qui porta aux abus du moyen-âge, antérieurement à la révolution française, les coups les plus décisifs; car le XVIe siècle, et nous ne parlons ici que de la France, après avoir mis tout en question, avait laissé debout tout ce qu'il avait attaqué, sans rien fonder de grand et de durable. Il avait affaibli les croyances et n'avait pas détruit un seul des abus dont il s'était armé contre elles. Il avait compromis l'unité nationale par le protestantisme qui nous conduisait droit à l'organisation fédérale et princière de l'Allemagne, par la ligue qui tendait à constituer le fédéralisme municipal. Dans l'ordre civil, judiciaire, administratif, les choses étaient restées dans le même état qu'au siècle précédent; seulement la dissolution sociale était plus profonde encore, la nation plus affaiblie, et cette nation ne se releva que du jour où la réaction contre l'esprit même du siècle commença par Henri IV pour se continuer par Richelieu. Ce fut Louis XIV qui acheva l'œuvre et qui constitua la France moderne aussi forte, aussi puissante qu'elle pouvait l'être avant la grande émancipation de 89; ce fut lui qui fixa le gouvernement, comme les écrivains de son temps fixèrent la langue. Ce sont là des faits qu'il importe de maintenir, car on a singulièrement exagéré l'influence de la réforme sur le mouvement de notre civilisation française, tandis que chez nous ce mouvement fut essentiellement national, comme le catholicisme y fut toujours

populaire, et il s'accomplit à l'intérieur, en famille pour ainsi dire, sans recevoir du dehors l'idée et l'impulsion. Toutes les forces vives de la nation y contribuèrent chacune pour sa part; mais assurément Luther n'y fut pour rien.

Les publications de MM. Chéruel et Depping, en démontant, pièce par pièce, tous les rouages de cette machine à la fois intelligente et passive, simple et complexe, qu'on nomme un gouvernement, donnent lieu à bien des réflexions diverses. Les remarques qu'elles nous ont inspirées trouveront, sans aucun doute, plus d'un contradicteur, parce qu'elles sont en opposition avec des opinions depuis long-temps accréditées; mais, si ces opinions ont trouvé faveur auprès du public, c'est qu'évidemment elles s'étaient formées *à priori*, et sans un examen attentif des documens et des textes. Ce n'est point toujours en effet dans les récits des historiens qu'il faut chercher la stricte vérité : ceux-ci, en s'éloignant des événemens, en perdent souvent le sens intime, et, lors même qu'ils en ont été les contemporains, ils ne peuvent les embrasser tous dans leur ensemble, et ils subissent presque toujours, en les racontant, le contre-coup des passions qu'ils ont fait naître; mais, quand pour juger un gouvernement on suit jour par jour les souvenirs de ceux qui, comme Olivier d'Ormesson, ont pris une part directe aux affaires, et qui ont écrit avec une entière sincérité, pour eux-mêmes et dans la seule intention de fixer leurs souvenirs, — quand on suit aussi jour par jour ce même gouvernement dans tous ses actes les plus secrets, qu'on pénètre dans tous les mystères de sa diplomatie, de sa police, de ses conseils, — alors le passé s'illumine de clartés soudaines : aucune opinion, aucune haine ne s'interpose entre le fait et celui qui l'observe; ces morts qu'on interroge ne mentent pas, et la vérité reparaît tout entière. C'est là ce qui donne aux collections de pièces ou aux analyses de textes comme celles dont nous venons de parler une incontestable valeur.

C'est encore à cette série de travaux sur le règne de Louis XIV, étudié dans les documens authentiques et non plus dans les historiens, qu'appartient le livre de M. Moret. Très jeune encore, l'auteur, au lieu d'éparpiller ses forces en essais et en fragmens, a concentré toutes ses recherches sur une seule et même période historique, la première moitié du XVIIIe siècle. Le premier volume de ce travail a paru récemment, et nous engageons M. Moret à mener à bonne fin l'œuvre difficile qu'il a entreprise, car il possède, avec l'amour et l'ardeur des recherches, le sens historique qui fait comprendre la véritable acception des faits, beaucoup de méthode, et le talent de la mise en œuvre. Chercheur infatigable, il a mis à profit, d'une part, les archives des ministères, les manuscrits des bibliothèques, de l'autre les écrivains, toujours trop peu consultés chez nous, de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Angleterre et de l'Espagne. Il a de la sorte contrôlé, élucidé les documens déjà connus par les documens inédits, et l'histoire nationale par l'histoire étrangère.

Le livre de M. Moret s'ouvre aux derniers momens de la vie de Charles II. Ce prince, qui allait descendre à trente-neuf ans dans les caveaux funèbres de l'Escurial, avait, on le sait, souffert et langui plutôt qu'il n'avait vécu. Héritier de Charles-le-Téméraire, de Philippe-le-Beau, de Ferdinand-le-Catholique, ce pâle souverain des Pays-Bas, de l'Espagne, de Naples, du Milanais et des Indes s'éteignait sans postérité, et l'Europe était là prête à se disputer son hé-

ritage. Déjà, en 1668, lorsqu'il était à peine âgé de huit ans, la France et l'Autriche, se fondant sur les droits que leur donnaient leurs alliances, s'étaient partagé ses états, et, sur le bruit de sa fin prochaine, des traités, signés par l'Angleterre, la France et la Hollande, avaient de nouveau démembré sa succession avant qu'elle fût ouverte. Blessé dans sa dignité d'Espagnol et de roi à la vue de cette grande monarchie de Philippe II qui allait périr avec lui, Charles mourant s'était fait ouvrir les tombeaux de l'Escurial pour baiser les ossemens de ses ancêtres et chercher auprès d'eux l'inspiration des grandes choses. « Tout traité est nul, s'écria-t-il en apprenant le traité de partage, tant que Dieu ne l'a pas signé. » Et, après avoir consulté le pape, les théologiens, les plus célèbres jurisconsultes, il écrivit, le 2 août 1700, un testament dans lequel il désignait pour héritier un petit-fils de Louis XIV, Philippe de France, duc d'Anjou, fils du grand-dauphin.

Telle est, réduite à la simple exposition des faits, l'histoire de ce testament célèbre qui devait allumer une guerre européenne, et qui a donné lieu, de la part des écrivains étrangers, à tant de récriminations contre la France, et de la part d'un grand nombre d'écrivains français, à tant d'appréciations fausses et de reproches contre l'ambition de Louis XIV. Le rôle de la France, ont dit les étrangers, fut, dans cette circonstance, un rôle indigne. Après avoir signé deux traités de partage, elle acheta à la cour de Madrid de puissantes influences, et elle abusa de la faiblesse du roi d'Espagne pour faire attribuer, en violant sa foi, le trône de Philippe II à l'un de ses princes. — Louis XIV, ont dit à leur tour quelques écrivains français, a précipité le royaume dans un abîme de maux par ambition de famille. —M. Moret oppose à ces deux allégations des faits irrécusables, et il prouve, en s'appuyant sur des textes nouveaux et authentiques, que le testament de Charles II fut uniquement inspiré à ce prince par la noblesse espagnole, qui, pour sauver l'unité du pays, lui conseilla d'appeler au trône le petit-fils du monarque le plus puissant de l'Europe, et d'assurer, par le choix même de son successeur, la plus solide alliance. Il prouve également que les agens diplomatiques français furent complétement étrangers à la résolution de Charles II; que Louis XIV, loin d'avoir cherché la couronne d'Espagne, refusa d'abord, et ce fait était resté ignoré, d'accepter le testament; qu'enfin, en se décidant plus tard à l'acceptation, il agit, vis-à-vis de l'Espagne, de la France et de lui-même, conformément aux principes d'une saine politique. En effet, à défaut de la France, Charles II se rejetait dans les bras de l'Autriche, et l'Autriche, qui certes n'aurait pas refusé, se trouvait, d'un seul coup, en possession de la plus puissante monarchie des temps modernes. Elle pressait et enlaçait la France par l'Espagne, les Flandres, l'Italie; tout ce que la France avait fait contre elle depuis deux siècles se trouvait perdu en un jour; le refus du roi anéantissait l'œuvre de Louis XI, de François Ier, de Henri II, de Henri IV, de Richelieu, de Mazarin. Lors même que Louis XIV, en refusant, s'en serait tenu au traité de Londres, il fallait toujours combattre l'Autriche pour lui arracher les parts que le traité attribuait au dauphin. Comme le disait M. de Torcy, alors ministre des affaires étrangères, il n'y avait pas à choisir entre la paix et la guerre, mais entre la guerre et la guerre; et, puisqu'il fallait combattre, mieux valait le faire après tout en ayant l'Espagne pour alliée au lieu de l'avoir pour ennemie. Ce sont là des élucidations très importantes, parce

que le fait auquel elles se rattachent a fixé depuis cent cinquante ans la conduite de la France à l'égard de l'Espagne, et ouvert une phase nouvelle dans nos relations internationales. En effet, à dater du testament de Charles II, l'Espagne, brusquement isolée du reste de l'Europe, devient comme le satellite de la France, et la politique de Louis XIV se continue jusqu'à nos jours. En 1763, le duc de Choiseul resserre par le pacte de famille les liens qui unissent les deux nations, et quand l'Espagne, en 93, déclare la guerre à la France, c'est parce que la France a déchiré ce pacte et versé le sang d'un Bourbon; mais, depuis un siècle déjà, les intérêts des deux nations se sont tellement identifiés, que la monarchie catholique de Philippe II finit par s'allier à la république des disciples de Voltaire et de Rousseau. Quand Napoléon veut reconstituer, pour une dynastie nouvelle, un nouveau pacte de famille, c'est encore le testament de Charles II que défend l'Espagne; en 1823, lorsqu'une armée française franchit les Pyrénées, c'est pour défendre contre la révolution les descendans de Charles II, et rendre à l'Espagne ce qu'elle avait tenté de faire en 93 contre la république en faveur des descendans de Louis XIV. Enfin, de notre temps même, la pensée du grand roi reparaît encore dans la question des mariages espagnols du dernier règne; et certes, quand on voit à travers tant de régimes divers et dans des circonstances si différentes les deux nations tourner sans cesse dans le cercle que leur avait tracé, en 1700, la politique du cabinet français, on peut dire que cette politique était en quelque sorte dans la fatalité des choses.

Après avoir exposé, en les éclairant de faits nouveaux, les complications produites par le testament de Charles II, M. Moret montre quelle fut, après l'acceptation de Louis XIV, l'attitude des divers états de l'Europe vis-à-vis de la France. Cette attitude devait être hostile, car, parmi ces états, quelques-uns perdaient une occasion magnifique de s'agrandir; tous redoutaient Louis XIV, qui semblait marcher droit à la monarchie universelle, et une ligue formidable, qui reçut le nom de *grande alliance,* ne tarda point à se former contre lui. La Hollande, l'Angleterre, l'Autriche, l'Allemagne, la Savoie, entrèrent dans cette ligue : la Hollande, parce qu'elle avait à venger les désastres de 1672 et qu'elle craignait de voir la France arriver jusqu'à ses frontières; l'Angleterre, parce qu'elle avait à défendre contre l'influence française à Madrid le grand commerce qu'elle faisait dans la Péninsule et dans les colonies américaines, et que de plus, comme à cette date elle ne possédait point encore Gibraltar, elle pouvait voir ses communications avec le Levant interceptées par le blocus de la Méditerranée. Quant à l'Autriche, elle ne pouvait laisser perdre sans tirer l'épée ses droits de succession, et elle entraîna l'Allemagne, à l'exception de la Bavière; la Savoie se joignit à la coalition dans l'espoir d'arracher, au milieu de la lutte, un lambeau du Milanais, de ce beau duché qu'elle n'a jamais cessé de convoiter dans tous les temps, y compris le nôtre. La Prusse, de son côté, réclamait des droits sur la Gueldre. L'Europe fut bientôt sous les armes, et la *grande alliance* vint se heurter contre la France.

M. Moret le dit avec raison : quand on suit, au milieu de ses péripéties sanglantes, cette guerre qui s'anime par degrés jusqu'à la fureur, cette guerre où les beaux triomphes de Friedlingen, d'Hochstett, de Villa-Viciosa, d'Almanza, de Denain, rachètent, à force de gloire et de sang, Blenheim, Ramillies, Turin

et Oudenarde, on reconnaît que les grandes luttes de la république et de l'empire ont de nobles préludes dans les luttes de Louis XIV. Les deux époques se valent sous le rapport de l'héroïsme, mais il est curieux de voir combien elles diffèrent entre elles sous le rapport de l'art, des opérations militaires et de la manière de combattre. Autant la guerre de Napoléon est rapide, foudroyante, pleine d'imprévu, autant la guerre des généraux du grand roi est lente, méthodique, régulière. Les campagnes commencent invariablement au mois de mai et finissent en octobre. Les troupes alors rentrent dans leurs quartiers d'hiver; les généraux français reviennent à Versailles, les généraux ennemis retournent à La Haye, à Vienne ou à Londres. Quand les hostilités s'ouvrent de nouveau, on marche lentement, on s'arrête pour prendre toutes les places; mais sur le champ de bataille la lutte est sans aucun doute plus meurtrière qu'elle ne l'est aujourd'hui dans la plupart des combats. Dans certaines actions, le tiers des hommes engagés est atteint, proportion énorme et qui dépasse de beaucoup celle des actions les plus sanglantes des guerres contemporaines. Il devait en être ainsi, car il restait encore quelque chose des habitudes guerrières du moyen-âge, avec des moyens de destruction beaucoup plus puissans. On se fusillait de très près sur un ordre beaucoup plus profond, on se canonnait, comme à Luzzara, deux jours entiers à portée de pistolet. La cavalerie, qui ne chargeait point encore au galop, car cette manœuvre fut pour la première fois introduite par le grand Frédéric, la cavalerie mettait souvent pied à terre pour aborder l'infanterie l'épée à la main. Les feux, il est vrai, étaient moins rapides, mais ils étaient plus meurtriers, les hommes de toutes les armées de cette époque étant habitués à assurer leurs coups et à chercher principalement la précision du tir. Friedlingen, Hochstett, Crémone, furent, dans l'acception la plus triste du mot, de véritables boucheries, car les troupes, dans la victoire, se montraient souvent impitoyables, et quand ce cri terrible : *tue!* avait couru dans leurs rangs, elles n'épargnaient pas même les blessés.

Toute la partie militaire du livre de M. Moret est bien traitée, et nous indiquerons principalement ce qui concerne la campagne d'Allemagne en 1703. Villars, dans cette campagne, avait formé le projet de marcher droit sur Vienne, de donner la main aux Hongrois prêts à se soulever, et de décréter dans la capitale même de l'empire que l'empire avait cessé d'exister; mais des circonstances plus fortes que la volonté du maréchal l'empêchèrent d'exécuter jusqu'au bout ce plan, qui rappelle celui de Napoléon dans les campagnes de 1805 et de 1809. On a souvent, dans ces dernières années, nous le savons, reproché aux historiens de donner trop de place aux faits militaires, sous prétexte que des récits de combats n'offraient ni intérêt ni instruction sérieuse. C'est là, à notre avis, un singulier reproche. Il nous semble au contraire que rien n'est plus propre à entretenir chez un peuple le patriotisme et le sentiment de l'abnégation individuelle, qui fait seul la force collective des nations, que le spectacle terrible et grandiose de ces luttes où les hommes se sacrifient les uns à une idée, les autres à un devoir, tous à cette mère commune qu'on nomme la patrie, à ce noble préjugé qu'on appelle la gloire. Dans l'effort suprême des guerres de la succession, le peuple et le monarque s'élevèrent tous deux à la hauteur des événemens. « Les ennemis, disait Louis XIV, connaissent mes forces, mais ils ne connaissent pas mon cœur. » La France pouvait en dire autant d'elle-même. Le

peuple, en effet, sembla grandir dans les revers. Il y eut des plaintes sur la dureté des temps, mais pas un murmure sur la nécessité des sacrifices; il y eut des souffrances profondes, il n'y eut pas de révolte politique; l'opposition, exclusivement théologique et religieuse, partit uniquement des jansénistes et des protestans. La nation fut unanime à soutenir la lutte. Depuis la mort de Louvois, la désorganisation de l'armée était la même que celle des finances depuis la mort de Colbert. Cette armée manquait de vivres et d'armes. Au siége de Kehl, il y avait un fusil pour trois hommes, et cependant on se battait toujours avec la même ardeur et la même gaieté. Quand Villars parcourait les lignes, les soldats, qui l'adoraient, lui adressaient cette prière : « Maréchal, donnez-nous notre pain quotidien; » et quand le pain manquait, il n'y avait pas un murmure. Attaquée tout à la fois en Flandre, en Allemagne, en Italie, en Espagne, en Amérique, la France, sanglante et non mutilée, garda toutes ses conquêtes, toutes les conquêtes de Richelieu et de Mazarin, l'Alsace, l'Artois, le Roussillon, la Flandre, la Franche-Comté.

Aux grandes scènes de cette guerre extérieure s'ajoutent comme un épisode douloureux les scènes d'une guerre intestine souillée par d'affreux désordres, mais pleine aussi d'héroïsme et de grandeur, la guerre des Cévennes, cette Vendée protestante des premières années du XVIIIe siècle. Cette partie du livre de M. Moret est curieusement traitée, et elle offre en bien des points des faits nouveaux, l'auteur ayant recouru, comme dans le reste de l'ouvrage, à des sources jusqu'alors inexplorées. Tout en faisant la juste part du blâme, il s'est gardé sagement de ces déclamations contre le fanatisme et l'intolérance qui se substituent dans un grand nombre d'historiens modernes à l'exposition et à l'appréciation des faits. Il a jugé avec impartialité les hommes qui combattaient dans les deux camps; il a flétri tous les excès, sous quelque bannière qu'ils aient été commis, et certes, en un semblable sujet, l'impartialité est d'autant plus méritoire qu'elle est plus rare et plus difficile, car il semble que les mêmes passions se perpétuent à travers les âges et que la colère des guerres civiles gronde toujours sourdement dans l'histoire. On dirait même, depuis quelques années, que quelques historiens ont pris à tâche de dénigrer et de méconnaître tout ce qu'il y a de grand dans le passé. La déplorable tendance des romanciers et des dramaturges à réhabiliter les types dégradés et flétris s'est malheureusement aussi manifestée dans l'histoire. Nous avons fait comme cette municipalité de Denain qui, en 93, abattait, pour faire preuve de civisme, le monument de Villars; nous avons fait comme les jacobins qui portaient au Panthéon le buste de Marat. En insultant ainsi les plus nobles figures pour glorifier les plus hideuses, on a dépravé le sens historique de la nation; on a entassé des ruines sur des ruines. Aujourd'hui, dans l'étude de l'histoire comme dans la pratique de la vie sociale, le travail de tous les bons esprits doit être avant tout un travail réparateur, et de même que l'effort du passé a été de constituer l'unité politique de la nation, de même l'effort de l'avenir doit être de constituer l'unité morale.

CH. LOUANDRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 janvier 1852.

La constitution nouvelle est maintenant promulguée. En réalité, cette constitution était en germe dans l'acte même d'où elle émane, et plus explicitement encore dans les bases publiquement proclamées dès l'origine. C'est l'organisation d'un gouvernement, pourrait-on dire, plutôt qu'une constitution politique énonçant des droits et des principes. Sous ce dernier rapport seulement, son premier mot est la confirmation des principes primordiaux qui sont passés dans l'essence de la société moderne depuis 1789 : égalité civile, inviolabilité de la propriété, liberté de conscience, vote de l'impôt par le pays. Comme organisation de gouvernement, elle crée des corps publics, — sénat viager, corps législatif, conseil d'état, — divers par leur nature, mais dont le pouvoir exécutif reste le moteur principal, le régulateur souverain. Il serait facile de montrer en quoi la constitution du 15 janvier se rapproche ou diffère particulièrement des deux constitutions monarchiques qui ont régi la France durant trente années, et qui associaient les assemblées délibérantes à l'action politique. L'autorité exécutive a les attributions les plus étendues sous un nom différent : c'est l'autorité parlementaire qui est supprimée; le caractère de la constitution nouvelle, c'est la suprématie du pouvoir exécutif avec les prérogatives et les responsabilités qui en découlent. Il ne peut échapper à personne, au surplus, que c'est dans l'application que se jugent les combinaisons politiques. Quoi qu'il en soit, les conditions publiques de notre pays sont changées absolument, cela est certain; elles sont changées dans leur essence même non moins que dans la forme extérieure des institutions. Une fois de plus nous voyons se dénouer le drame des révolutions dissolvantes ramenant impérieusement notre pays à la loi d'une autorité concentrée et prépondérante. Comment ces changemens et ces retours deviennent-ils tout à coup, en certaines heures, possibles et irrésistibles? Ce serait là sans nul doute la plus grave et la plus instructive histoire, pour laquelle chacun aurait à s'interroger dans la sincérité de sa conscience, — hommes publics et écrivains, — puisque les uns

et les autres ont contribué principalement à la direction intellectuelle et morale de notre temps. L'auteur de l'*Histoire de la Restauration*, dont, nous ne savons par quelle secrète ironie, deux volumes nouveaux paraissent aujourd'hui, ne serait pas probablement le dernier à nous fournir d'utiles révélations. M. de Lamartine pourrait nous enseigner comment les révolutions doivent mourir en nous montrant comment elles naissent, comment elles s'alimentent, quelles idées elles propagent, quelle activité sinistre elles communiquent aux esprits pervers, et quelles redoutables angoisses elles créent pour la société tout entière.

Les événemens politiques, en effet, n'ont point en eux-mêmes leur raison d'être; ils trouvent leur explication dans le mouvement moral et intellectuel qui les prépare et les favorise. C'est ce qui fait qu'en dehors même de la sphère purement politique il s'attache toujours un si sérieux intérêt au travail des esprits, aux retours qui s'opèrent, aux lumières qui se font, à l'étude de tous les phénomènes de la pensée en un mot. Quelles erreurs peuvent se glisser par l'intelligence dans la vie réelle? Quelles défaillances morales engendre l'abus des abstractions et des creuses chimères? quelle série de réactions et d'oscillations amène l'affaiblissement graduel des plus strictes notions du juste et du vrai? Quelque chose de cette histoire apparaît dans une œuvre récente, — *lord Palmerston, l'Angleterre et le Continent*, — qui, bien que d'un homme d'état étranger, M. le comte de Ficquelmont, et bien que se rapportant en apparence à des questions de diplomatie, n'en est pas moins un ensemble de considérations élevées sur l'état présent de l'Europe, sur ses destinées morales et politiques. Diplomate autrichien, ancien chef du cabinet de l'empire pendant cette fatale année 1848, M. de Ficquelmont rend un singulier hommage à notre pays en écrivant son livre dans notre langue. Bien mieux : ses considérations sur l'Europe tournent, sans effort le plus souvent, en considérations sur la France, et reposent sur l'unité fondamentale des révolutions contemporaines, dont notre pays a le malheur d'être le promoteur toujours enthousiaste et toujours le premier châtié. C'est ainsi que, dans l'esprit de l'auteur comme dans l'esprit de tous ceux qui voient de haut, la question qui se débat n'est plus une question spéciale d'organisation politique pour un seul peuple : c'est une crise plus générale, où chaque pays a son rôle dans les conditions qui lui sont propres; c'est la crise de la civilisation européenne. Il s'agit de savoir à quoi le monde continuera de croire, quels principes resteront debout, à quelle direction morale nous nous fixerons. Il s'agit de savoir si tous les vieux et puissans élémens qui ont pétri les sociétés de l'Europe sont épuisés, et si de notre horizon pâli la lumière de la civilisation va se reposer sur d'autres mondes près de sortir de l'océan. Le livre de M. de Ficquelmont laisse éclater en certains passages le sentiment de ces grands problèmes de la destinée moderne.

Quand l'honorable diplomate autrichien s'arrête à lord Palmerston et place même son nom au frontispice de son ouvrage, il est évident que ce n'est point l'homme qu'il met en scène : ce qu'il considère, c'est l'attitude assignée par l'ancien chef du *Foreign-Office* à son pays au milieu des révolutions européennes; c'est ce rôle, étrange par sa grandeur même, attribué par lord Palmerston à tout sujet anglais dans le monde, et résumé dans ce mot plein d'or-

gueil : *Civis romanus sum!* Au milieu des considérations de M. de Ficquelmont sur l'Angleterre, une vue ingénieuse nous frappe. L'homme d'état autrichien aperçoit une contradiction dans la manière dont s'exerce l'influence britannique : d'un côté, l'Angleterre est la promotrice visible de la liberté politique dans le monde; elle la fomente et la favorise chez tous les peuples, même parfois par des moyens révolutionnaires; de l'autre, elle apporte de toutes parts des obstacles au développement maritime et commercial des pays qui pourraient gêner sa prépondérance sous ce rapport. Or, la première condition pour alimenter, féconder et consolider aujourd'hui la liberté politique, c'est l'activité commerciale, c'est la puissance d'expansion extérieure. L'Angleterre en est elle-même le plus glorieux exemple : sa grandeur politique coïncide avec le développement de son activité extérieure et le progrès de ses envahissemens dans le monde. Quand elle n'a plus l'Amérique du Nord, elle se jette dans l'Inde, dans l'Australie; elle peuple les continens et les îles perdues dans l'Océan, de telle sorte qu'en plaçant les autres pays dans une situation tout opposée, en travaillant à les jeter dans les orages de la liberté politique et en s'efforçant en même temps de paralyser leur activité commerciale, elle leur crée une situation impossible ou un piége. Ce que M. de Ficquelmont aurait pu ajouter, c'est que ce système d'immixtion directe et violente dans les révolutions de l'Europe, si bien pratiqué par lord Palmerston, est la plus périlleuse des politiques pour l'empire britannique lui-même. La meilleure des propagandes pour l'Angleterre, c'est l'exemple de son merveilleux développement, c'est sa puissance de stabilité et de rajeunissement, c'est le spectacle permanent d'une liberté dont la première condition est la subordination et la discipline intérieure.

Nous n'avons point l'intention de nous arrêter outre mesure au côté extérieur, diplomatique en quelque sorte, des questions que soulève M. de Ficquelmont. Dans ses analyses des tendances morales de notre siècle, des idées et des opinions dont la France a été le principal foyer, l'auteur laisse échapper parfois plus d'une vue précise et éloquente. Il y a en peu de mots souvent des observations qui vont droit à nos plaies les plus saignantes, et qu'on trouvera facilement. Ce n'est point peut-être à un très zélé constitutionnel, à un très ardent partisan de la liberté illimitée de la presse que nous avons affaire : M. de Ficquelmont aurait pu être, ce nous semble, en France, un de ces hommes sincèrement monarchiques et modérés de la restauration que les ordonnances de 1830 eussent affligé, mais qui n'en eût point fait le prétexte d'une révolution. Il se fût dit sans nul doute ce qu'il écrit aujourd'hui dans son livre : c'est « qu'il faut savoir attendre du temps ce que le temps ne manque jamais de donner au peuple qui sait être sage et maîtriser ses passions. » Il y a plus d'un trait de ce genre dans le livre de M. de Ficquelmont, où se fait remarquer une sagacité singulière à saisir les côtés vulnérables des tendances et des opinions contemporaines. C'est ainsi qu'il met à nu une des erreurs les plus universelles et les plus vulgaires de notre siècle, qui consiste à placer dans une situation d'hostilité permanente les peuples et les gouvernemens. Cette erreur a sa source dans les idées qui font reposer l'existence de la société sur une convention préalable. C'est tout simplement faire de la société une chose purement artificielle, c'est en outre rompre l'unité de la vie sociale

d'un pays. Qu'en résulte-t-il? C'est que les peuples s'accoutument à voir dans leur gouvernement une chose étrangère à eux-mêmes, tandis qu'en réalité les gouvernemens ne sont que ce que les peuples les font : — vicieux, si les peuples sont corrompus, — forcément moraux et justes, si la société nourrit le sentiment de la moralité et de la justice. L'expression la plus visible de cette corrélation entre un peuple et son gouvernement, c'est ce qu'on nomme l'opinion publique, ce ressort puissant dont parlait récemment un ministre dans une circulaire, « ce sentiment imperceptible, indéfinissable, qui abandonne ou accompagne les gouvernemens sans qu'ils puissent s'en rendre compte, mais rarement à tort... »

Le malheur est que l'opinion publique a été trop souvent égarée ou pervertie de notre temps par des déclamations et des peintures habilement corruptrices; elle l'a été surtout, faut-il le dire? par ce qui aurait dû la diriger, l'éclairer et la garantir, par la littérature, et ici encore M. de Ficquelmont n'est point sans rencontrer des traits justes et fermes pour caractériser les excès contemporains. L'homme d'état autrichien ne se laisse point imposer, même par les plus hautes renommées. Peu de plumes françaises nous ont rendu avec plus de nouveauté, de finesse et d'inexorable justesse la physionomie de Chateaubriand, qui « avait en tout deux mesures, dit l'auteur; la plus haute était pour lui. » On a bien quelque droit d'être surpris certainement de trouver dans les pages d'un homme d'état étranger, qu'on pouvait supposer peu assoupli aux nuances de la critique littéraire, une série d'analyses pénétrantes, de remarques substantielles, d'esquisses vives et colorées. En parlant quelque part des générations nouvelles livrées au vent de toutes les passions, M. de Ficquelmont montre la troupe des Dalilah modernes, qui n'endorment plus les Samson de notre âge pour leur couper la chevelure, mais qui font mieux : « elles flétrissent et énervent le caractère. » Malheureusement, la littérature contemporaine a été une de ces Dalilah si vertement caractérisées au passage. Nous voudrions pouvoir dire que la littérature de M. de Lamartine n'a jamais été de cette espèce. En lisant les ouvrages de M. de Lamartine depuis quelques années, l'*Histoire de la Restauration* comme bien d'autres, on ressent une sorte de souffrance intérieure, un doute singulier : on se demande comment il se fait qu'on lise ces pages avec un intérêt d'un certain genre, et qu'on n'en retire aucun fruit, aucune pensée sérieuse et solide; tout au plus en reste-t-il une impression confuse et échauffante. C'est que M. de Lamartine écrit l'histoire comme le roman; il fait de la réalité elle-même parfois un roman éloquent et enflammé. Cela ne veut point dire que les nouveaux volumes de l'*Histoire de la Restauration* ne contiennent, comme les précédens, des pages remarquables, des descriptions saisissantes, des aperçus pleins d'éclat; mais il manque toujours la gravité forte et sévère de l'histoire, et ce perpétuel enseignement d'une époque reproduite dans sa simple et rigoureuse vérité. Et puis, nous l'avouons, nous ne pouvons nous empêcher de nous souvenir des premières histoires qu'écrivait M. de Lamartine, qu'il traduisait bientôt d'une si étrange manière dans la vie réelle, et qui nous apparaissent aujourd'hui comme un des élémens inséparables des désastres de l'intelligence moderne. Un jour, dans une discussion sérieuse élevée sur un sujet futile en apparence, sur ce qu'on nommait alors la *littérature facile*, un homme d'esprit, M. Janin, qui s'é-

tait fait le champion de cette littérature, répondait à son contradicteur : « Eh quoi! M. de Metternich n'est point de votre avis? — Je le crois, répondait M. Nisard; M. de Metternich n'est aussi peu de mon avis en littérature que parce qu'il ne l'est pas du tout en politique. Qu'a-t-il à faire de souhaiter à la France une littérature qui préserve les ames, élève les pensées et entretienne la virilité des caractères? » C'était probablement des deux côtés une spirituelle calomnie contre l'ancien chancelier d'Autriche. La réalité est que la littérature facile a fait son œuvre pressentie par M. Nisard; elle a déposé son bilan : d'un côté, il n'y a rien; de l'autre, il y a la fortune intellectuelle et morale de la France gaspillée et perdue.

Quand nous nous obstinons à signaler les côtés par où l'intelligence moderne se montre en défaillance, c'est que le moment est venu peut-être pour les esprits élevés et justes de secouer cette corruption qui a fini par engourdir la littérature contemporaine. L'intérêt intellectuel de notre pays y est attaché. Le premier moyen sans nul doute, c'est la vigilance morale, et en même temps, pourquoi ne le dirions-nous pas? il ne serait pas assurément sans utilité de replacer matériellement la littérature dans une situation normale. Une des choses qui ont le plus contribué depuis long-temps à fausser cette situation en altérant toutes les conditions dans lesquelles peuvent se produire avec fruit les œuvres de l'esprit, c'est la contrefaçon dont la Belgique est, comme on le sait, le foyer. La contrefaçon est fort menacée aujourd'hui, puisque la France a signé ou est en voie de signer avec la plupart des puissances des traités qui garantissent l'inviolabilité de la propriété littéraire. Cependant plus la contrefaçon se sent menacée, plus elle s'agite dans son foyer même pour empêcher le gouvernement belge d'en venir honorablement à la reconnaissance d'un droit. Les polémiques et les brochures se succèdent. Il en est, il est vrai, comme celle de M. Charles Muquardt, d'un esprit conciliant et juste, qui reconnaissent la moralité de la destruction de ce singulier genre d'industrie; il en est d'autres qui poussent vraiment jusqu'au lyrisme l'amour intéressé de la contrefaçon qu'on appelle galamment la *réimpression*. Peu s'en faut qu'on n'y voie l'œil de la civilisation; tout au moins la contrefaçon sert-elle merveilleusement les intérêts de la France elle-même. La preuve évidente, c'est que depuis que la fabrication belge existe, les exportations de livres français ont été sans cesse en croissant. Qu'y a-t-il à dire à ceci, si ce n'est que très probablement elles se fussent accrues davantage encore sans la contrefaçon? En dehors d'une telle considération d'ailleurs, la vérité est que l'industrie belge représente là, à nos portes, sous nos yeux, la violation permanente d'un droit. Ce droit, nous n'irons point assurément plonger dans les profondeurs métaphysiques pour le démontrer. Il y a quelque chose de mieux, c'est le sentiment universel qui attribue à chacun l'œuvre de son esprit comme de ses mains, et qui flétrit d'un nom déshonnête une spéculation qui consiste à faire une concurrence peu loyale à une nation, — avec quoi? avec les produits mêmes de cette nation, gâtés, mutilés et défigurés!

Une des imaginations les plus bizarres, c'est de transformer la *réimpression*, comme on la nomme, en un instrument de civilisation, de propagande intellectuelle, et de créer une sorte de droit des peuples à la contrefaçon. D'abord,

cela ne prouverait pas trop grand'chose; la question est de savoir si on agit selon la justice. Il est évident, à ce point de vue, qu'il serait loisible au premier venu, même en France, de s'emparer des œuvres des plus éminens esprits contemporains. Sans doute il consommerait là une action qui a son nom dans le code; mais il accomplirait, lui aussi, une œuvre de civilisation et de propagande intellectuelle, sous laquelle il pourrait abriter son honnête trafic. Il est bon de descendre de ces hauteurs. La question qui est en jeu pour les défenseurs mêmes de la contrefaçon, ce n'est point une question de propagation des idées, c'est plus simplement une question de spéculation et d'industrie : — industrie sans honneur pour la Belgique elle-même, — peu sérieuse dans sa ténacité intéressée, puisqu'elle est forcée, pour vivre, de recourir aux plus singuliers expédiens, et surtout peu morale, puisque c'est par là précisément que s'est propagé en Europe le venin de toutes nos corruptions d'esprit. Voilà comment l'industrie belge est l'instrument de la civilisation! C'est en infestant le monde des *Mystères de Paris*, du *Juif errant*, des œuvres de Parny, des *Déguisemens de Vénus*, et, dans un autre genre, des œuvres de Fourier, de M. Louis Blanc ou de M. Proudhon. Il y a même ici pour la Belgique, il faut le dire, une question d'intérêt moral à supprimer cet engin de corruption. Le parti libéral ne saurait rester au-dessous du parti catholique, qui s'est depuis long-temps prononcé à ce sujet. Les écrivains belges eux-mêmes sont singulièrement intéressés à la disparition de la contrefaçon, pour avoir du moins le privilége de se produire dans leur pays, de créer peut-être une littérature nationale qui ne saurait vivre dans l'état actuel. Il y a ainsi avantage pour tous à ramener cette situation irrégulière, sans équité, qui existe depuis long-temps, à des conditions normales, où le droit de chacun soit mutuellement reconnu et sanctionné. Les peuples aujourd'hui peuvent varier sur les formes de leur organisation politique. Il est des principes généraux, des droits essentiels qui sont communs à tous. Tel est le droit de propriété. Nous ne croyons pas que le gouvernement belge puisse être disposé à le méconnaître au profit d'une industrie sans racine et sans avenir.

Si l'on avait pris au mot les assertions de la presse anglaise, les démêlés récens de la France avec le Maroc n'auraient point été tranchés par l'expédition brillante de la marine française contre les pirates de Salé. Bien au contraire, l'empereur du Maroc n'aurait songé qu'à en tirer une éclatante vengeance; il aurait mis son armée sur pied; déjà l'on affirmait qu'elle était en marche vers la frontière de l'Algérie, et nos voisins d'outre-Manche prenaient plaisir à nous prédire que nous ne pourrions nous tirer d'affaire à moins d'une seconde bataille d'Isly. Tout le bruit qu'ils ont fait à cet égard ne nous a point surpris : nous connaissons de longue date les sentimens qui leur inspiraient tant de belles prophéties, et nous savons qu'ils perdent facilement de vue toute notion de justice, lorsqu'il s'agit des conflits qui s'élèvent entre la France et leurs amis du Maroc. Nous aurions pu réfuter plus tôt les erreurs que la presse anglaise a essayé de répandre sur les suites de la destruction de Salé, car il était facile de les prévoir dès le lendemain du bombardement : nous avons préféré attendre que les faits eux-mêmes eussent parlé, et nous pouvons aujourd'hui affirmer que le succès diplomatique est venu couronner le succès militaire.

L'expédition de Salé fait honneur aux hommes qui l'ont conçue et exécutée. Préparée secrètement, conduite avec autant d'énergie que de prudence, elle a donné tous les résultats qu'on en attendait.

Pendant les dernières années, nous avions eu de fréquens sujets de plaintes contre le Maroc, qui, oubliant les leçons reçues en 1844, refusait systématiquement, dans un sentiment d'orgueil musulman, toute satisfaction aux réclamations de nos agens. Le pillage d'un bâtiment français par les Salétains dans le port même de leur ville, sous les yeux et malgré les efforts de notre vice-consul, vint donner lieu à de nouveaux griefs. Le gouvernement perdit à la fin patience, et résolut de régler d'un coup tous les comptes arriérés. En conséquence de cette décision, le 26 novembre dernier, le contre-amiral Dubourdieu mouillait devant Salé avec une division composée du vaisseau de 100 canons *le Henri IV*, de deux frégates de 450 chevaux, *le Sané* et *le Gomer*, et de deux *avisos* légers. M. Bourée, chargé d'affaires de France à Tanger, représentait le ministère des affaires étrangères. Salé fut sommée de donner immédiatement satisfaction, si elle ne voulait pas être canonnée et traitée comme un repaire de pirates. Elle répondit d'abord par un refus formel à cette sommation, puis par un feu nourri au feu des vaisseaux et des frégates. Les Salétains avaient, en vingt-quatre heures, pu doubler le nombre des pièces placées sur leurs forts; d'autre part, la houle, qui rendait le tir difficile, obligea bientôt l'amiral à ralentir le feu, afin de lui donner plus de précision et de ne pas perdre inutilement ses projectiles. La défense fut opiniâtre; il ne fallut pas moins de six heures et demie de combat pour éteindre les unes après les autres les pièces des forts, que servaient non des Maures, mais des renégats espagnols échappés des présides de Ceuta et de Mélilla. Le vaisseau continua d'écraser jusqu'à la nuit la ville réduite au silence.

Quelques heures après, toute la division prenait la route de Tanger. Le 28, elle mouillait à quelques encâblures des murailles de cette ville. La nouvelle des événemens de Salé, portée par un *steamer* anglais, avait précédé la division française. Pour quiconque connaît les Arabes, ce n'était pas une chose simple que de remettre le pied sur leur territoire après la destruction de la ville sainte du Maroc. Il n'était pas sans danger de se mêler à une population fanatique, dans laquelle ce jour-là les Kabyles dominaient. Le chargé d'affaires de France crut au prestige de la force; protégé par la présence des bâtimens auxquels pourtant toute communication avec la ville avait été sévèrement interdite, il descendit seul à terre, et, traversant une foule à la fois menaçante et terrifiée, il se rendit au consulat sans rencontrer un obstacle ou recevoir une insulte. Le pacha, invité à réunir les notables habitans de Tanger, déféra à cette réquisition, et les rassembla à la *Casbah*. Toute la garnison était sur pied, rangée sur deux rangs. M. Bourée s'y rendit, suivi des officiers de la légation, et là énuméra les satisfactions exigées. Après deux heures de conférence, tout était non-seulement promis, mais exécuté. Les Maures compromis dans des affaires de meurtre ou de vol contre nos nationaux avaient été, séance tenante, bâtonnés, chargés de fers, mis sur des chameaux et envoyés en exil; l'argent réclamé avait été payé par le pacha lui-même et remis aux intéressés. C'est alors seulement que M. Bourée sortit de la *Casbah*, promettant de faire saluer la ville par les canons de la division. La presse anglaise a jugé

à propos de faire assister à cette réunion le chargé d'affaires d'Angleterre; mais M. Hay n'eut point cette satisfaction d'amour-propre, et nous doutons qu'il se soit réjoui du résultat de cette journée. Un compte-rendu de ce qui s'était fait à Tanger fut aussitôt expédié à l'empereur; dix ou douze jours se passèrent sans qu'il donnât signe de vie; enfin Muley-Abdherrhaman écrivit à M. Bourée une lettre équivoque, qui semblait hésiter entre le désir des représailles et la résignation. L'empereur avait trop le sentiment du droit et de la force de la France et celui de la faiblesse du Maroc pour que le parti auquel il s'arrêterait fût long-temps douteux; mais la colère pouvait lui donner de mauvais conseils et lui inspirer de mauvais desseins. Il était prudent de s'éloigner momentanément pour laisser à la sagesse le temps de reprendre le dessus; il fallait surtout mettre le cabinet de Fez en demeure d'établir, par une démarche officielle, qu'il reconnaissait l'équité du bombardement de Salé et le bon droit du gouvernement français. Cette démarche devait, dans la pensée de M. Bourée, marquer le retour à des relations régulières. Elle était d'ailleurs une conséquence forcée de l'affaire de Salé, car, dans la prévision de nouvelles hostilités, les Kabyles restaient aux portes de toutes les villes de la côte, prêts à les attaquer par terre pendant que nous les canonnerions. En se retirant, nos agens laissaient donc derrière eux ces singuliers auxiliaires pour hâter le dénoûment, qu'ils allèrent attendre de l'autre côté du détroit. Il ne s'est point fait attendre. L'empereur a écrit au prince-président dans le sens prévu. La missive impériale est, dit-on, conçue dans les meilleurs termes; elle conclut à l'oubli des griefs réciproques, et promet sécurité et respect à nos agens, si le président de la république française consent à leur retour. La réponse du président de la république a été amicale et pacifique; mais il paraît que quelques-unes de ces difficultés de forme qui ne peuvent être dédaignées en pays musulman s'opposent encore à la reprise définitive des relations. On aime à voir la France persister ainsi jusqu'au bout dans la voie d'énergie et de résolution qu'elle a suivie dans le cours de cette affaire. C'est la seule manière de négocier avec le Maroc, et l'on doit applaudir à la vigueur avec laquelle cette question a été conduite. Le souvenir de Salé sera honorablement placé entre ceux de Tanger et de Mogador; notre marine et nos agens y ont fait honorablement leur devoir.

L'ouverture du parlement anglais a été fixée par un décret de la reine Victoria au 3 février. Depuis long-temps, les chambres anglaises ne se seront ouvertes au milieu d'une telle anxiété fiévreuse, de telles alarmes nationales et de telles complications politiques. Des partis brisés, disloqués, sans espérance de se reformer, composent ce parlement, qui ne peut, malgré tous les élémens qu'il contient, fournir à lord John Russell les moyens de reconstruire un cabinet. Le ministère en effet, quelle que soit sa faiblesse, a beau jeu vis-à-vis du parlement; s'il est faible, le parlement est-il plus fort? s'il se soutient par l'impuissance où se trouve la reine de le remplacer, à qui faut-il s'en prendre de cette impuissance, sinon aux partis qui se trouvent tous dans l'impossibilité de prendre en mains les affaires? Parlement et ministère sont donc absolument dans la même situation; ils n'ont rien à se reprocher l'un à l'autre. C'est là ce qui fait la force relative de lord John Russell. C'est là aussi ce qui peut assurer au parlement une plus grande longévité. Si le cabinet reste après l'ou-

verture de la session tel qu'il est aujourd'hui, la dissolution des communes se fera attendre peut-être encore; si de nouveaux élémens entrent dans la composition du ministère, lord John Russell ne tardera pas à en appeler au pays. Quel sera maintenant son programme pour la prochaine session? Ce ne sont point les questions à résoudre qui font défaut, c'est bien plutôt le trop grand nombre qui est un embarras pour le ministère whig. Les réformes coloniales sont demandées à grands cris; l'*income-tax*, qui ne devait être, selon la promesse de lord John Russell, que transitoire, sera-t-il encore maintenu? Un seul projet de réforme semble composer jusqu'à présent tout le programme de lord John Russell, le projet de réforme électorale. Si ce projet est présenté, comme tout porte à croire qu'il le sera, le parlement actuel signera, en l'acceptant, son acte de démission, et alors les affaires politiques de l'Angleterre prendront une tout autre physionomie; les radicaux reviendront seuls aux communes sains et saufs; leur armée se sera grossie, tandis que celles des autres partis, même du parti whig, se seront affaiblies, car c'en sera fait pour toujours, selon toute probabilité, des bourgs pourris, où les grandes influences locales s'exercent avec tant de facilité. Le projet de réforme électorale sera donc combattu, selon toute apparence, comme il l'est déjà, assure-t-on, par un certain nombre de membres du cabinet actuel. Les radicaux devront savoir gré à lord John Russell de cette réforme électorale, car ce projet le frappe, lui et les siens, il frappe son parti et plusieurs membres de son illustre famille, qui étaient élus dans les colléges électoraux condamnés à disparaître.

Et les radicaux lui en savent gré. Ce projet de réforme est maintenant le lien politique qui les attache au cabinet depuis la retraite de lord Palmerston. Nous annoncions dernièrement que lord John Russell, désappointé dans toutes ses combinaisons, faisait des avances à l'école de Manchester. Les radicaux qui sentent l'influence venir à eux, qui par conséquent prêtent *une oreille attentive* à tous les bruits politiques, n'ont pas été sourds, et ont fait immédiatement la moitié du chemin nécessaire pour rejoindre le parti whig. Lord John Russell fera-t-il l'autre moitié? Tout porte à le croire, surtout aujourd'hui qu'il est constaté officiellement que l'alliance avec les *peelites* a été impossible à réaliser. Est-ce un grand malheur, et les amis de sir Robert Peel apportaient-ils au cabinet une bien grande force? Il est permis d'en douter. Les tories désignés sous le nom de *peelites* n'ont qu'une grande influence individuelle : ils sont individuellement des hommes considérables, capables, jouissant d'une grande renommée d'hommes d'état; mais, pris en masse, ils ne composent pas un parti. Le chef qui leur donnait vie et puissance, sir Robert Peel, n'est plus. Ils sont sans influence réelle dans le pays, et, au sein du parlement, ils sont une majorité infiniment peu considérable. Ni sir James Graham, ni M. Cardwell, ni même, assure-t-on, M. Gladstone, ne sont sûrs de leur réélection. Détestés des protectionistes à cause de leur défection dans les questions commerciales, détestés des protestans à cause de leur libéralisme religieux, détestés des radicaux, qui ne leur pardonnent pas de tenir les places qu'ils voudraient occuper, quelle force auraient-ils apportée à lord John Russell? Est-il probable que le cabinet eût été appuyé par les votes du parlement avec un ministre tel que sir James Graham, qui, par trop de délicats scrupules et par un trop universel libéralisme, s'est si honorablement d'ailleurs attiré l'antipathie de tous

les partis, qui a parlé et voté contre le fameux bill ecclésiastique, qui a parlé et voté contre la motion de M. Roebuck, relative à la politique de lord Palmerston, qui a parlé et voté contre le maintien des lois de protection commerciale. Rien n'est moins certain, et c'est là très probablement une des raisons qui ont engagé lord John Russell à se tourner du côté des radicaux. Ils lui ont répondu comme nous l'avons dit. La première flatterie, un peu brutale comme toutes celles qu'est capable de faire le parti radical, lui est venue de M. Roebuck, qui, s'adressant à ses électeurs de Sheffield, a attaqué sans pitié le cabinet tout entier, et n'a fait exception que pour lord John Russell. Le discours de M. Roebuck pouvait se résumer ainsi : Que les ministres partent, afin que nous prenions leurs places, et que lord John Russell reste, afin qu'il soit notre chef! Tel a été le manifeste des radicaux de la vieille école. L'école de Manchester, ou autrement dit l'école des libres échangistes et des *cobdénites*, a fait aussi le sien dans deux *meetings*, tenus l'un à Leeds, l'autre à Manchester. L'orateur de Manchester a été M. Bright, l'un des membres les plus importans de ce parti, et son discours a été une série de flatteries à l'adresse de lord John Russell, qu'il a nommé *l'homme d'état le plus considérable de l'Angleterre*. Les radicaux n'y mettaient pas tant de façons, lorsque tout récemment encore ils se répandaient en injures contre les *lordlings*. Quoi qu'il en soit, ils sont prêts à devenir ministres, et ils sentent déjà la nécessité du décorum officiel; c'est là sans doute ce qui explique leur changement de langage. S'ils entrent au ministère, c'est, il ne faut pas se le dissimuler, toute une révolution politique qui va s'opérer, c'est le triomphe du principe de réforme qui va être hâté par le gouvernement. Depuis la célèbre réforme opérée par la célèbre défection de Robert Peel, aucun fait plus important ne se sera accompli. Chez nous, un pareil événement entraînerait des catastrophes. En Angleterre, malgré les menaçantes complications actuelles, tout s'accomplira pacifiquement; rien ne sera changé, il n'y aura que quelques radicaux de plus.

Au sein du pays, l'agitation continue toujours; les craintes d'une invasion bien loin de se calmer, ont redoublé. Les brochures, les statistiques militaires abondent; on remet sur le tapis la brochure vieille d'un an déjà de sir Francis Head, intitulée *Defenceless state of England;* on la discute, on la contrôle. Un officier distingué de l'armée anglaise, le colonel Chesney, vient de publier une brochure, qui a fait une grande sensation, sous le titre d'*Observations sur l'état présent et futur de l'armée anglaise*. Les journaux alignent des chiffres, calculent la portée des fusils anglais et des fusils français, se livrent à des enquêtes militaires sans fin. Des parallèles entre l'armée anglaise et l'armée française sont tracés chaque matin, et en vérité les Anglais n'y mettent aucune vanité nationale, car, contrairement à leur ancienne habitude, on pourrait croire, — par le sombre tableau qu'ils tracent des forces militaires de la France, de la dextérité, de l'adresse de nos soldats et surtout des tirailleurs de Vincennes, qui leur inspirent une sorte de terreur fantastique, — qu'un seul régiment français est capable de mettre en déroute l'armée anglaise tout entière. La marine n'est pas non plus oubliée. Ils semblent craindre qu'elle ne soit pas capable de résister. Ils trouvent des défauts à leur marine à vapeur, et ils en attestent le récent désastre de *l'Amazone*. Ils pensent déjà avoir à se mesurer avec l'Europe tout entière, et calculent le nombre de soldats que le con-

tinent peut mettre sur pied. — Il peut mettre sur pied sept millions d'hommes, s'écrient-ils avec désespoir, et nous, nous ne pourrons jamais dépasser le chiffre de quatre cent cinquante mille! Il y a à l'heure présente sur le continent quatre millions de troupes, et nous n'en avons que deux cent mille! — En un mot, la panique est générale. Les seuls journaux qui osent se railler de ces craintes, ce sont les journaux des libres échangistes, qui s'efforcent de ne pas abandonner leurs espérances de réductions militaires et leurs chimères du congrès de la paix, et qui se sont fait vertement tancer, à ce propos, par M. Roebuck, organe des vieux radicaux patriotiques. D'ailleurs, cette crainte n'est pas seulement une superstition populaire, elle trouve de l'écho dans les régions du gouvernement. Les préparatifs de défense continuent; vingt-trois mille fusils ont été commandés à Birmingham; Sheerness, Chelsea, Portsmouth, ont été fortifiés; la flotte de l'amiral Parker a été rappelée. Si l'Angleterre est tout entière en proie à de singulières alarmes, il est juste aussi de reconnaître que l'esprit patriotique, remué jusque dans ses dernières profondeurs, éclate avec une force et une unanimité surprenantes.

Rien n'est encore décidé malheureusement quant à la querelle des mécaniciens et de leurs patrons, et l'on ne peut annoncer avec certitude la fin de cette crise déplorable. Les ateliers se ferment partout à Londres, à Manchester, à Liverpool. Quelques patrons, plus timides ou plus concilians, ont accepté les conditions proposées par l'*Amalgamated society;* mais le nombre en est petit, et à l'heure qu'il est, vingt-cinq mille hommes au moins vivent, soit sur les fonds réunis par la société, soit sur leurs épargnes mêmes. Les ouvriers mécaniciens ont fait appel à une souscription volontaire dans le public; mais leur projet n'a jusqu'à présent obtenu aucun succès. La dernière tentative de conciliation a été brisée par la lettre de lord Cramworth à lord Ashburton et par le refus du dernier et de lord Ingestree de s'ériger en arbitres dans le différend. Et ici nous ne pouvons, tout en blâmant l'acte en lui-même, nous empêcher de comparer la conduite tenue par les ouvriers mécaniciens anglais et la conduite qu'auraient tenue, en pareil cas, des ouvriers français. Tout s'est passé et se passe paisiblement, légalement, comme il convient dans un pays de libre opinion et de garanties individuelles. Les deux partis se sont rangés en face l'un de l'autre, et un arbitrage a été proposé par les ouvriers, savez-vous à qui? — Voilez-vous la face, ô communistes français! — A un comité d'*aristocrates* qui serait composé de lord Shaftesbury, naguère si connu, sous le nom de lord Ashley, par son dévouement aux classes pauvres et par son zèle religieux; de lord Cramworth, de lord Ashburton et de lord Ingestree. Malheureusement quelques-uns des honorables membres désignés ont cru devoir refuser le rôle d'arbitres dans cette question délicate, où l'injustice est manifestement du côté des plus pauvres, et par conséquent des plus intéressans. Dès-lors tout moyen de conciliation a été abandonné; les chefs d'industrie ont fait une déclaration publique, par laquelle ils annoncent qu'ils ne peuvent consentir aux exigences de l'*Amalgamated society*, qui portent atteinte à la liberté des contrats, et qui rendent impossible toute direction de travail dans les ateliers. Cependant un sentiment tourmente ces malheureux ouvriers mécaniciens, un sentiment où l'idée du travail se mêle à l'idée de la patrie, et qui se trahit dans tous leurs *meetings* : « Les ateliers sont fermés, mais il faut pourtant que le travail com-

mandé à la nation se fasse. » Même dans ses plus grands écarts, quelle force, quelle fidélité il y a dans les instincts d'un tel peuple!

Les longues et laborieuses négociations auxquelles les affaires de Danemark ont donné lieu viennent de recevoir une solution qui toutefois n'est point encore ratifiée. Un arrangement a été signé à Vienne entre le plénipotentiaire danois et les cabinets de Prusse et d'Autriche. En songeant à tout le sang qui a été versé dans ce conflit, l'on pouvait raisonnablement espérer qu'un dénouement équitable trancherait les difficultés d'où la querelle a surgi. Il est douteux que la convention conclue à Vienne puisse avoir ce résultat : elle se borne en effet à rétablir dans le Slesvig et dans le Holstein l'état de choses qui existait en 1847, et qui a été précisément la cause principale de l'insurrection du Holstein et de la guerre portée par la Prusse en Danemark.

Le gouvernement danois sollicitait pour les duchés une situation nouvelle qui écartât désormais toute occasion de conflits. Pour l'obtenir, il consentait à faire un sacrifice. Il renonçait volontiers à exercer dans le Holstein l'autorité qu'il y avait eue dans le passé; il ne demandait pas mieux que de voir les populations de ce duché s'éloigner de plus en plus du Danemark par leur administration et leurs lois, et se rapprocher de plus en plus de la confédération germanique, dont elles forment l'un des membres, en vertu de leurs traditions et de leur nationalité. Le cabinet de Copenhague exigeait seulement, en vertu des mêmes considérations, que le Slesvig, possession de toute antiquité danoise, ne fît désormais avec le royaume qu'un seul et même corps régi par les mêmes institutions. L'Autriche, qui depuis 1850 s'est substituée à la Prusse dans ce débat, s'est opposée avec opiniâtreté à toutes les propositions de nature à créer en Danemark cet état de choses, pourtant si rationnel et si légitime. Dans une note du prince de Schwarzenberg déjà ancienne, mais récemment publiée, nous trouvons l'aveu simple et net des impulsions auxquelles la diplomatie autrichienne a obéi dans ces dernières négociations. « Le Slesvig, dit le prince de Schwarzenberg au ministre d'Autriche à Copenhague, a formé de tout temps un anneau intermédiaire entre le Danemark et le Holstein. En opposition avec la politique suivie par les rois de Danemark jusqu'à ce jour, on cherche à rendre les Holsteinois étrangers aux institutions du Slesvig pour fondre celles-ci avec les institutions d'un Danemark démocratique, ce qui ne lèse pas moins les intérêts durables de la monarchie danoise que les droits acquis. Enfin nous ne pouvons ni ne voulons, vu notre participation à l'établissement de la monarchie danoise, abandonner les droits de la confédération germanique et la position qui lui appartient dans le système des états européens. » Par cette politique, le cabinet de Vienne obtient un double avantage. D'une part, il s'assure une influence qu'il n'avait point encore exercée parmi les populations allemandes du Holstein et du Slesvig, dont il embrasse la cause; d'autre part, il porte indirectement un coup peut-être mortel à la nouvelle organisation politique que le Danemark s'est donnée en 1849. En effet, le rétablissement des anciens états provinciaux dans le Holstein et le Slesvig serait absolument incompatible avec la constitution danoise, dont il entraînerait nécessairement la révision et peut-être la chute. Cette conséquence prévue de la convention de Vienne la rend plus dure encore à accepter pour le Danemark; mais l'Autriche et la Prusse sont en ce moment appuyées par la Russie à Co-

penhague. Devant un si redoutable accord, les Danois ne peuvent guère que se soumettre, malgré le désir qu'ils ont de voir les stipulations de Vienne soumises à de nouvelles négociations.

L'Allemagne poursuit d'ailleurs sur elle-même le travail de révision constitutionnelle qu'elle impose au Danemark. Depuis le congrès de Dresde, qui devait résoudre le grand problème de la réforme fédérale, et qui n'a réussi qu'à rétablir légalement le pacte de 1815, les gouvernemens allemands n'ont rien négligé pour revenir eux-mêmes individuellement, dans leur politique intérieure, aux principes d'avant 1848. Un des premiers efforts des petits états comme des grands fut de s'affranchir de ces *Grundrechte* ou droits fondamentaux que le parlement de Francfort avait prétendu donner pour base aux institutions particulieres aussi bien qu'à la constitution fédérale, et qui n'avaient été nulle part adoptés de plein gré par les gouvernemens. Si le roi de Hanovre avait pu les repousser, les rois de Wurtemberg et de Saxe les avaient subis, ainsi que la plupart des petits états de la confédération. La diète, légalement reconstituée à Francfort en 1851, en a décrété la suppression par mesure générale, et depuis lors les petits états dont les constitutions avaient été réformées sous l'empire de la crise fédérale et d'après les *Grundrechte*, ont rivalisé de zèle pour rentrer dans leurs traditions. La chevalerie, l'ordre de la noblesse, qui s'étaient vus un moment submergés par la vague révolutionnaire, n'ont pas cessé de peser à la fois sur les gouvernemens et sur la diète fédérale, afin d'être remis dans la pleine jouissance de leurs priviléges politiques, administratifs et sociaux.

L'exemple de la Prusse est là pour encourager ces prétentions partout où elles n'ont point encore triomphé, car on sait que la mise en vigueur de la législation du 11 mars 1850 pour la réorganisation des institutions provinciales et municipales demeure indéfiniment ajournée devant l'opposition de la *Ritterschaft*.

On doit se rappeler qu'en jurant la constitution du 31 janvier 1850, le roi de Prusse, avec une franchise qui honore son caractère, a fait ses réserves; il a indiqué clairement que la constitution était loin de lui paraître commode et parfaite, et il a exprimé l'espoir de la voir rentrer par des modifications successives dans *les conditions vitales de l'existence de la Prusse*. Ce sont peut-être ces souvenirs qui ont encouragé les divers projets de révision constitutionnelle qui se produisent aujourd'hui en Prusse de divers côtés. Par bonheur pour les partisans de la législation du 31 janvier 1850, leurs adversaires sont divisés. Auprès du parti des anciens états, c'est-à-dire de l'école historique et féodale, il y a, parmi les promoteurs des projets de révision, le parti bureaucratique. D'accord en beaucoup d'occasions pour combattre les constitutionnels, ces deux partis se séparent du moment où il s'agit de déterminer dans quel esprit la loi fondamentale devra être révisée. La centralisation absolue, à laquelle la bureaucratie aspire, n'est pas moins déplorable aux yeux du parti féodal que le système représentatif établi par la loi du 31 janvier 1850. En ce qui les touche, les bureaucrates, qui se sont prêtés en 1851 au rétablissement du moins provisoire des anciens états provinciaux, ne semblent point se soucier d'un retour pur et simple à la constitution historique de 1847; c'est ce qui explique la majorité notable qui a repoussé récemment une pétition adressée à la seconde chambre en faveur d'une révision dont le projet d'ailleurs mal défini et vague

venait du parti féodal. Le rejet de cette pétition ne tranche point au surplus les difficultés dont elle est le symptôme, et qui se reproduiront sans nul doute.

Nous parlions de l'Autriche il n'y a qu'un instant. Tout ce qui vient de cette puissance est fait pour causer une certaine émotion chez le peuple piémontais; aussi ne faut-il pas s'étonner qu'une difficulté peu sérieuse au fond, élevée récemment par le maréchal Radetzky au sujet de la navigation du lac Majeur, ait fait naître plus d'un commentaire. Une compagnie piémontaise était en possession de cette navigation. Un sujet autrichien avait demandé, à ce qu'il paraît, au gouvernement de Turin un privilége semblable. La concession tardant un peu à venir, le maréchal Radetzky a interdit aux paquebots de la compagnie piémontaise de toucher à la portion des côtes lombardes sur le lac. Comme on le voit, c'est une difficulté qui ne peut manquer de s'aplanir devant de mutuelles explications; elle n'a surtout en elle-même rien de politique; les relations des deux pays n'en sauraient être altérées, et tout récemment encore le sénat de Turin votait le traité de commerce avec l'Autriche, qui a déjà été adopté par la chambre des députés. Il se peut que ce petit incident ait réveillé les bruits habituels de crise ministérielle à Turin. Jusqu'ici, ces bruits nous semblent peu fondés et même peu explicables dans la situation politique du Piémont. Il est pourtant vrai de dire qu'une occasion semble sur le point de s'offrir, où le ministère piémontais est décidé à engager son existence dans le parlement. Le cabinet de Turin, on s'en souvient sans doute, a récemment présenté un projet de loi sur la presse, qui avait pour effet de soustraire les délits d'offense contre les chefs des gouvernemens étrangers à la juridiction trop souvent illusoire du jury, et de les déférer à un tribunal spécial. La commission nommée dans la chambre des députés pour élaborer ce projet vient de déposer son rapport, et il se trouve que ce rapport est en formelle contradiction avec les propositions primitives du gouvernement. Non-seulement la juridiction du jury est maintenue, à peu de chose près, pour les délits que le gouvernement avait en vue d'atteindre, mais elle est étendue encore aux délits de presse contre la religion, qui, jusqu'à présent, étaient jugés par les cours d'appel. Le ministère piémontais paraît résolu à combattre ces modifications et à poser nettement devant le parlement ce que nous nommions autrefois une question de cabinet. En présence de la question ainsi posée, il est douteux que la chambre passe outre. L'inconvénient des assemblées, c'est qu'il s'y trouve souvent certains hommes qui ne considèrent les questions qu'au point de vue de leurs idées, de leurs opinions et de leur courte logique, sans tenir compte des circonstances, des difficultés plus générales avec lesquelles un gouvernement peut avoir à se mesurer. On peut aller loin dans cette voie et risquer souvent l'essentiel des institutions pour ce qui n'en serait tout au plus qu'un détail. Il est évidemment aujourd'hui des courans politiques que la chambre piémontaise ne peut espérer dominer. Plus elle paraîtra vouloir les défier, plus elle exposera le Piémont à leur irruption. Le parlement de Turin a fait, dans des circonstances récentes, preuve de modération et de sagesse; c'est à son bon sens de pressentir les dangers d'une résolution précipitée qui entraînerait la chute du cabinet actuel.

Tandis que le parlement piémontais continue ses travaux à Turin, le cabinet de Madrid vient de mettre fin, par un récent décret, à la session législative espagnole de cette année. Cette mesure coïncidait avec quelques incidens assez

graves, tels que l'exécution de quelques soldats qui s'étaient laissé entraîner à une sorte de sédition dans Madrid, et l'expulsion des généraux Prim et Ortega. Le cabinet espagnol promulguait en même temps une législation nouvelle sur la presse, qui soumet les journaux au régime de la suspension facultative. Cette dernière mesure surtout suffit pour indiquer dans quel sens marche la politique au-delà des Pyrénées; elle tend incessamment à fortifier le pouvoir. Le gouvernement demeure seul aujourd'hui après la clôture définitive des cortès; il reste à se demander quel usage il fera de son autorité. C'est, sans nul doute, dans l'ordre administratif que va porter toute son action. Heureusement, sous ce rapport, l'Espagne est un pays où, quand on a beaucoup fait, il reste encore plus à faire.

Force nous est bien de revenir encore sur M. Kossuth et ses pérégrinations. Nous voudrions pouvoir nous en abstenir; mais, en vérité, son voyage donne lieu à des faits tellement significatifs, qu'il nous est impossible de les passer sous silence. Nous montrions, il y a quinze jours, les Américains ne respirant que guerres et batailles; aujourd'hui ils font déjà leurs préparatifs. L'enthousiasme des Américains, facile à exciter, mais facile aussi à abattre, baisserait certainement à l'heure qu'il est, car le refroidissement des esprits est sensible, si les bruits qui arrivent d'Europe ne venaient se joindre au retentissement des discours de Kossuth. Plusieurs incidens se sont produits, qui indiquent que les vingt-trois millions d'hommes qui composent les États-Unis se fatiguent de n'être redoutables que pour l'Amérique seule. D'abord il a été présenté au sénat par M. Walker, l'ami de M. Kossuth, une pétition demandant que le gouvernement des États-Unis rompît toutes relations diplomatiques avec le gouvernement français. Cette pétition, cela va sans dire, a été rejetée sans être prise en considération; mais il n'a pas manqué de sénateurs pour la défendre : il y a eu débat et discussion. Et quel caprice s'est donc emparé plus récemment du cabinet de Washington pour que M. Graham ait donné à plusieurs navires de guerre l'ordre de prendre la mer? Ils partent bien approvisionnés de vivres et de munitions, pour aller renforcer, dit-on, l'escadre de la Méditerranée. Les journaux et le public font des conjectures, et l'opinion générale est que le gouvernement, répondant aux sentimens ambitieux qui pour le moment tourmentent les Américains, ne veut pas être surpris par les événemens. Enfin, depuis l'arrivée de M. Kossuth à Washington, il ne se passe pas un jour au congrès sans qu'un membre ou un autre ne vienne recommander à ses collègues et à ses compatriotes la politique d'intervention.

Mais c'est à Washington, lors de la réception de Kossuth, que se sont produits les incidens les plus graves. Tout s'était d'abord parfaitement passé. Kossuth avait été reçu avec la plus grande froideur par le président, par le sénat, et surtout par la chambre des représentans, qui avait fait les plus grandes difficultés pour le recevoir. Il avait adressé au président un discours digne du discours de Thémistocle au roi de Perse; mais M. Millard Fillmore n'avait pas mis dans sa réponse la générosité du grand roi, et il s'était borné à lui souhaiter le secours de Dieu. Les querelles de Kossuth avec le consul américain à Marseille avaient été révélées au public américain, et son enthousiasme s'était ressenti de cette révélation. Enfin l'orateur ne songeait plus qu'à se retirer dans l'ouest, sur les bords du *père des fleuves*, lorsque le discours de M. Daniel Webster au

banquet offert par le congrès est venu réveiller des sympathies qui touchaient à leur fin, et en même temps des difficultés politiques qui paraissaient écartées définitivement. Rappelant ses antécédens politiques, ses vieilles sympathies pour la cause de la Grèce et de l'Espagne, M. Webster a déclaré qu'il portait le même intérêt à la Hongrie, et que le gouvernement des États-Unis suivrait toujours avec affection les tentatives des Magyars pour conquérir leur indépendance. Ce discours, accompagné d'applaudissemens et de hurrahs en l'honneur du roi saint Étienne, de Gesa II et d'autres vieux héros hongrois, a naturellement mécontenté les ambassadeurs des puissances intéressées dans la question. Peu de jours après, le chevalier Huselmann et M. Bodisco se présentaient chez le président pour lui exposer leurs réclamations. Ils voulaient bien faire une distinction entre M. Daniel Webster comme personnage officiel et M. Webster comme individu, ils consentaient encore à faire la même distinction pour le président des États-Unis; mais il leur était impossible néanmoins de ne pas être blessés d'une telle réception. M. Millard Fillmore, assure-t-on, est sorti sans répondre un seul mot, et, à la suite de cette entrevue, les deux ministres plénipotentiaires ont annoncé l'intention de prendre leurs passeports. Nous n'avons point reconnu dans cet incident la modération habituelle de M. Webster, et sa candidature présidentielle est le seul moyen d'expliquer cette recherche de la popularité.

Outre sa réception à Washington, Kossuth a fait encore deux voyages, l'un à Philadelphie et l'autre à Baltimore. A Philadelphie, la ville des quakers, la ville où fut proclamée l'indépendance américaine, Kossuth n'a pas parlé le même langage que devant la population mélangée de New-York. Là nous avons eu des tirades empreintes de religiosité et d'images bibliques; l'éternité, la Providence, la destinée, le ciel et l'enfer ont joué un rôle important. Mais nous voici à Baltimore, dans le Maryland, dans un état à esclaves, et ici encore le langage a changé. On s'est bien gardé de toucher à certaines délicates questions devant ce public susceptible et toujours en alarmes pour ses intérêts; on a eu bien soin de dire que, lorsque les Hongrois avaient affranchi leurs paysans, une indemnité avait été payée aux propriétaires; on a parlé à ce public d'agriculteurs et de planteurs, — de plantations et d'agriculture, et comme les catholiques abondent dans Baltimore, Kossuth, le favori du clergé protestant, a rappelé que les catholiques, non moins que les protestans, avaient lutté pour l'indépendance de la Hongrie. Il a annoncé son prochain départ pour les états de l'ouest, et là encore nous allons assister à une nouvelle métamorphose.

Au milieu de toutes ces agitations, les affaires nationales, comme on peut bien le penser, éprouvent un temps d'arrêt dans ce pays, qui pourtant ne s'arrête jamais. Pour la troisième fois, depuis l'ouverture du congrès, l'éternelle question du compromis a été réveillée et rejetée. Le seul fait important que nous ayons à annoncer, c'est la conclusion des différends avec la cour d'Espagne. La reine fait grace à tous les compagnons de Lopez qui, faits prisonniers pendant l'invasion, avaient été renvoyés en Espagne, et elle l'a fait avec une bonté et une grace parfaites, sur lesquelles le cabinet de Washington devrait bien prendre exemple dans ses relations avec les gouvernemens européens.

Une des choses les plus frappantes peut-être dans l'ensemble de l'histoire contemporaine, c'est le contraste qui se manifeste entre les deux portions du

Nouveau-Monde, — l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, — c'est la différence profonde qui éclate dans l'œuvre de ces deux races, dont l'une marche en conquérante vers des destinées inconnues, et dont l'autre se débat dans une anarchie sans but et sans terme. Nous parlions récemment d'une insurrection qui avait éclaté depuis quelques mois au Chili, l'un des pays restés les plus calmes pourtant pendant vingt années. Bien qu'elle ait rencontré jusqu'ici une répression vigoureuse et décisive, cette insurrection ne paraît pas néanmoins terminée. Le plan des insurgés ne manquait pas, au reste, d'habileté. On se souvient sans doute de la configuration du Chili; il s'étend sur une longueur de six cents lieues entre les Andes et l'Océan Pacifique. Tandis que le général Cruz, chef du soulèvement, se créait dans le sud une armée et une base d'opérations, au nord des insurrections partielles devaient éclater dans les principaux foyers de population pour attirer et fractionner les forces du gouvernement, et permettre au général Cruz de marcher sur Santiago, la capitale de la république. Joignez à ceci l'impuissance légale du gouvernement en présence du péril. Le général Cruz recrutait des soldats dans l'armée régulière elle-même, qui n'est que de deux mille hommes au Chili; il enlevait des bataillons entiers placés dans le sud pour contenir les irruptions des Indiens. De toutes parts, les élémens de la prochaine insurrection se combinaient et s'organisaient. Le gouvernement ne pouvait point agir; il ne pouvait lever de nouveaux bataillons sans l'autorisation préalable du congrès; il ne pouvait faire arrêter le général Cruz, couvert par son inviolabilité de sénateur, ni les autres agens révolutionnaires garantis par leur droit de citoyens. Il fallait que l'insurrection éclatât : elle a éclaté en effet; mais, malgré les circonstances qui la favorisaient, elle n'a été assez forte que pour plonger le pays dans la guerre civile, sans réussir sur aucun point. A Valparaiso, le mouvement révolutionnaire a été comprimé en quelques heures. Dans les provinces du nord, les insurgés se sont enfermés dans une ville, la Serena, où ils sont assiégés par le gouvernement, tandis que, d'un autre côté, le général Bulnes se trouvait, d'après les plus récentes nouvelles, en présence du général Cruz, auquel il avait déjà fait essuyer quelques pertes. Le sort du Chili est maintenant à la merci d'une bataille : c'est la paix ou la continuation de la guerre civile qui est au bout. Malheureusement, au milieu de ces agitations, tout est suspendu et paralysé au Chili. Le commerce de cet industrieux pays est dans une stagnation presque complète depuis quelques mois; l'industrie a été frappée sur plusieurs points jusque dans ses sources mêmes. Un mouvement minier considérable s'était produit au Chili depuis quelques années, et avait pour principal théâtre les provinces du nord. Le 26 octobre, à Copiapo, près de deux mille ouvriers mineurs se soulevaient au cri de *vive Cruz!* Ils violaient les propriétés, détruisaient les travaux, saccageaient les exploitations les plus importantes. Le commerce de ces contrées est anéanti en ce moment. Voilà quelle est la situation de la république naguère la plus florissante de tous les états sud-américains!

Rien n'est encore terminé, d'un autre côté, sur les bords de la Plata. Le général Urquiza paraît avoir pénétré dans les provinces argentines à la tête d'une armée, et la lutte a dû infailliblement s'engager entre ce nouveau *libérateur* et Rosas. Quand notre mission arrivera dans la Plata, la question sera vidée sans nul doute. Quelle qu'en soit l'issue, la France ne peut que se fortifier dans le sentiment des dangers d'une immixtion trop directe dans les révolutions de ces

jeunes pays; aussi bien, entre eux ils s'entendent mieux que personne à conduire leurs affaires. Parmi les traités que nous indiquions naguère comme ayant été signés par le Brésil avec Montevideo, nous en avions oublié un essentiel, à ce qu'il paraît : c'est celui qui stipule pour le Brésil le remboursement des subsides qu'il fournit à l'État Oriental. C'est bien peut-être une leçon pour la France, qui a trop l'habitude, dans ses expéditions lointaines et problématiques, de se contenter souvent de la gloire qu'elle n'en retire pas. CH. DE MAZADE.

Bas-reliefs gaulois trouvés a Entremont, près d'Aix, par M. Rouard (1). — A quelques kilomètres au nord de la ville d'Aix s'élève un vaste plateau dominé par les ruines d'une tour célèbre dans les guerres du moyen-âge, la tour d'Entremont. A côté de cette ruine féodale, qui a donné son nom à tout le canton voisin, on trouve d'autres débris, d'un caractère bien plus imposant, et sans aucun doute d'un âge bien plus reculé : ce sont les restes d'une muraille immense formée de blocs équarris et sans ciment. De grands arbres ont poussé çà et là au milieu des décombres de ce rempart cyclopéen, qui forme une vaste enceinte toute parsemée de pierres provenant évidemment de constructions aujourd'hui disparues. Parmi ces pierres, un petit nombre seulement sont taillées, et il est facile de voir qu'elles ont servi à construire les habitations d'un peuple à demi barbare. Le sol même est rempli de masses de fer oxydé, de meules à bras en lave volcanique, de haches, de pointes de flèche en silex, et de poteries grossières en argile commune, sans vernis et sans ornemens. Aucune monnaie, aucune médaille, aucune inscription, enfin aucun monument d'une date certaine n'a été trouvé au milieu de ces ruines à l'égard desquelles la terre est muette comme l'histoire. C'est à peine si quelques archéologues leur ont donné en passant une rapide mention, mais personne jusqu'ici ne s'était occupé d'en rechercher l'origine et de la rattacher à la tradition historique. M. Rouard, le premier, les a sérieusement étudiées, et en expliquant dans le livre qui nous occupe le seul monument figuré qu'on y ait découvert, il a réussi à en déterminer nettement la provenance en même temps qu'il a fixé l'origine et la destination de ce monument lui-même.

D'après M. Rouard, les ruines du plateau d'Entremont sont celles d'un de ces *oppidums* ou postes fortifiés dans lesquels les populations gauloises se réfugiaient en temps de guerre. Ce premier point une fois établi, l'auteur recherche à quelle peuplade appartenait cette ville : sans aucun doute, c'était aux Salyes ou Saliens, que Pline appelle les plus célèbres des Liguriens au-delà des Alpes, et qui occupaient le pays correspondant aux départemens du Var et des Bouches-du-Rhône. Cent vingt ans environ avant notre ère, les Saliens confédérés sous leur roi Teutomas prirent les armes contre les Marseillais et les Romains leurs alliés. Le proconsul Sextius Calvinus fut envoyé contre eux avec des forces considérables; il les défit en bataille rangée, s'empara de leur principale ville, la détruisit, vendit les habitans à l'encan, et fonda sous le nom d'*Aquæ Sextiæ* (les eaux Sextianes) une colonie qui devint la ville d'Aix. Après avoir rapproché de ce premier fait une foule de témoignages historiques, M. Rouard arrive à cette conclusion, qu'on peut regarder les ruines d'Entremont comme les derniers vestiges de la ville salienne détruite par Sextius.

Tout ce qui se rattache à la question géographique est savamment traité par

(1) Aix, 1851, in-8°.

M. Rouard; il en est de même de la question archéologique, qui fait le principal objet du mémoire. Évidemment le plateau d'Entremont a été occupé par une ville gauloise; il est probable que les débris trouvés sur ce plateau appartiennent aussi à la civilisation gauloise. L'une des preuves de leur origine peut se tirer du sol même dont ils ont été extraits, et c'est pour établir cette preuve que l'auteur est remonté jusqu'aux Saliens. Les débris dont il s'agit consistent en fragmens de bas-reliefs, et ces fragmens doivent acquérir une grande importance s'il est démontré qu'ils soient réellement gaulois, puisque jusqu'ici, à l'exception des *dolmen*, des *men-hir*, des instrumens de pierre et des poteries, on ne connaît rien de l'époque celtique proprement dite, et qu'un monument figuré de cette époque peut être considéré comme un monument unique. Les bas-reliefs trouvés à Entremont sont au nombre de neuf, sculptés sur trois pierres de même espèce, qui ont appartenu à la même construction, et qui, rapprochées entre elles, forment un sujet, incomplet aujourd'hui, mais qu'il est facile encore de restituer dans son ensemble.

Ces bas-reliefs représentent des têtes et des cavaliers. L'un des cavaliers est vêtu d'une tunique écourtée qui s'arrête sur le haut des cuisses; il porte à droite une longue épée, et tient à la main un long javelot; il marche au pas tranquillement, et l'on distingue suspendu au cou du cheval un objet qu'il est aisé de reconnaître pour une tête humaine. Les autres cavaliers sont au galop dans l'attitude du combat. Quant aux têtes, elles sont toutes séparées du tronc, et l'artiste barbare qui les a sculptées a eu soin, pour indiquer que ce n'étaient pas des effigies vivantes, mais des débris de cadavres, de laisser leurs yeux fermés. La plupart ont une expression féroce; quelques-unes portent moustache. Leur chevelure tressée forme autour du visage une espèce d'encadrement, et vient s'unir à la barbe, qui paraît aussi tressée ou frisée. Or, en rapprochant les divers types reproduits sur les bas-reliefs de nombreux passages des historiens de l'antiquité, tels que Diodore, Strabon, Polybe et Tite-Live, il est impossible de ne pas reconnaître que ce que ces historiens ont dit de l'équipement ou de la parure des Gaulois se rapporte exactement aux cavaliers et aux têtes des bas-reliefs. Strabon nous apprend, sur le témoignage de Polidonius d'Agamie, qui avait voyagé dans la Gaule peu de temps après la défaite des Cimbres par Marius, « que les Gaulois ont des coutumes étranges annonçant leur barbarie et leur férocité; tel est, par exemple, l'usage de suspendre au cou de leurs chevaux, en revenant de la guerre, les têtes des ennemis qu'ils ont tués, et de les exposer ensuite en spectacle attachées au devant de leurs portes. » M. Rouard se demande avec raison si ce cavalier des bas-reliefs qui porte suspendue au poitrail de son cheval une tête humaine, et qui marche paisiblement au petit pas, n'est point un Gaulois victorieux revenant de la guerre. Il compare avec les textes des historiens les figures du bas-relief d'Entremont, et de déduction en déduction il arrive à conclure que ces bas-reliefs ont fait primitivement partie d'un monument gaulois élevé en guise de trophée, que ce trophée ornait la ville des Salyes, détruite par Sextius, et que les figures qui le décorent offrent dans toute leur rudesse barbare le type le plus ancien ou plutôt le seul type connu de l'art celtique. Il y a là, on le voit, pour l'archéologie des renseignemens d'autant plus précieux qu'ils sont basés sur des données rationnelles, et nous souscrivons pleinement, pour notre part, aux conclusions du savant bibliothécaire de la ville d'Aix. CH. LOUANDRE.

The Daughter of Night (*la Fille de la Nuit*), par M. W.-S. Fullom (1). — Si l'Angleterre est le pays où se produisent chaque année le plus d'œuvres d'imagination, c'est aussi celui où de pareilles œuvres relèvent le moins du système de *l'art pour l'art*. Chez nos voisins d'outre-Manche, pas de roman qui n'ait son but politique, religieux ou philanthropique, et la plupart du temps ces trois volumes si proprets, dont le papier est si fin, la reliure si coquette et dont toute l'apparence semble trahir quelque chose d'élégant et presque de frivole, ces trois volumes renferment une plaidoirie ardente, une sorte de prêche. Vous croyez à une histoire, à un conte qui vous doit distraire pendant un certain nombre d'heures, et vous rencontrez ou un sermon ou une thèse. C'est peut-être cette prétention philosophique ou religieuse qui a perdu le roman proprement dit en Angleterre, car à l'heure qu'il est, malgré le déluge de *novels* dont le public de Londres est encore journellement assailli, le *novel* traditionnel, créé par miss Burney, miss Austin et tant d'autres, porté à sa suprême puissance et entraîné en même temps hors de sa voie pour la première fois par Walter Scott, — le *novel* traditionnel est mort. Pour que Bulwer, Disraëli et d'autres écrivains d'un talent incontestable se soient reconnus impuissans à le relever comme genre, il faut qu'il soit bien radicalement frappé, — ce qui du reste n'empêche nullement, ainsi que chacun peut le constater, le succès très légitime et très grand de certaines productions isolées, de certains individus échappés à la ruine d'une espèce qui semble à jamais éteinte. La faveur avec laquelle on a accueilli le nouveau livre de M. Fullom prouve une fois de plus la vérité de ce que nous disons, et certes il ne nous viendra point à l'esprit de nier, quelle que soit la forme choisie par un homme de talent, par un esprit distingué, qu'il ne sache, — à titre d'exception surtout, — la faire agréer.

L'ouvrage de M. Fullom, dont jusqu'ici nous ne connaissons que le roman intitulé : *the King and the Countess*, repose sur une donnée très simple; ce n'est, à vrai dire, que l'odyssée d'une jeune fille orpheline née au fond d'une mine de charbon du Durham, et dont toute la jeunesse a langui dans l'atmosphère empoisonnée d'une houillière. De là son nom de *Fille de la Nuit*, de là aussi son originalité. Au milieu de détails infiniment curieux en eux-mêmes sur l'existence des mineurs, et de plus servant à merveille aux incidens du drame, cette pauvre Millicent a je ne saïs quelle grace qui vous charme. Il va sans dire que l'ouvrage de M. Fullom renferme aussi sa thèse, et lui-même, dans sa préface, se charge d'en prévenir ses lecteurs; mais le récit dans lequel il enchâsse ses plus sérieuses tendances a tant d'attrait, les incidens par lesquels il cherche à appuyer ses convictions sont si émouvans, que les esprits les moins préoccupés de la solution de certaines questions sociales et politiques s'y laisseront prendre, et, dût-on moins goûter la partie plus grave de ce livre, on gardera toujours le souvenir de Millicent Kennel, de sa beauté, de ses infortunes et de son intéressante destinée. A. DUDLEY.

(1) 3 vol. Londres, chez Henry Colburn.

V. de Mars.

HISTOIRE

D'UNE

FAMILLE BOURGEOISE.

L'auteur de l'*Histoire des Français des divers états*, M. Amans-Alexis Monteil, est mort l'an passé dans une humble maison d'un petit village de la forêt de Fontainebleau nommé Cély; il est mort à la façon d'un philosophe et d'un sage, sans une plainte, sans un regret. Dans les fragmens qu'il a laissés après lui, débris précieux d'une pensée infatigable et que rien n'a pu lasser, nous avons retrouvé plusieurs chapitres d'une auto-biographie abandonnée et reprise, et enfin brusquement interrompue. Il est fâcheux que ces mémoires, d'un ton si calme et d'une résignation si charmante, n'aient pas été achevés : ils seraient aujourd'hui un des meilleurs titres de M. Monteil.

Comme j'étais un peu le confident de M. Monteil et le dépositaire des projets de son arrière-saison, je me suis fait un devoir de recueillir les derniers témoignages de cette vie, unique peut-être dans le monde turbulent, hâbleur et peu véridique des belles-lettres françaises. Il était si complétement un bonhomme malin, spirituel et sincère, il avait si peu vécu avec ses semblables et ses pareils, il avait prolongé par tant de pénibles travaux, à travers tant de poussières que jetaient sous ses pas les siècles écoulés, une jeunesse inaltérable, il avait si bien mis à profit la pauvreté, le chagrin, l'isolement, la solitude et la vieillesse enfin, quand elle vint tout d'un coup le surprendre au terme de ses travaux et de ses jours, qu'il était impossible, en dépit de mille difficultés de tout genre, de résister au désir de mettre en œuvre ces

derniers efforts *d'une ardeur qui s'éteint.* J'ai donc tenté d'écrire, à la suite de cet aimable et paternel vieillard, les petits événemens bourgeois qui ont signalé d'une façon si obscure sa propre vie et celle de ses proches auxquels il a survécu. De cette famille nombreuse, il était resté seul : il avait perdu même sa femme, morte en pleine jeunesse; il avait perdu même son fils unique, son compagnon, sa fortune, sa providence! Ainsi les pages du livre destiné à raconter humblement, chose rare aujourd'hui, ces existences oubliées, ces pages remplies des plus sévères, des plus cachées et des plus charmantes tendresses, elles sont écrites, juste ciel! sur la pierre silencieuse de quelques sépulcres sans nom.

Pour peu que vous ayez lu les livres de M. Monteil, vous savez déjà à quel point il aimait l'ordre et la règle en toutes choses; il lui fallait à chaque pas une trace, à chaque mot une preuve : eh bien! il a fait pour lui-même et pour les siens ce qu'il avait fait pour les *Français des divers états;* il a été vrai, sincère, complet, et afin que la méthode et la logique fussent cette fois encore ses compagnes fidèles, il a écrit un chapitre à part pour son père, un chapitre à part pour sa mère, en un mot autant de chapitres que sa famille en pouvait contenir. Ajoutez que ces notes sans jactance sont écrites en marge d'un livre imprimé à Paris (1599) sous ce titre : *Inventaire de l'histoire journalière,* de sorte que la famille Monteil est traitée à peu près comme si elle était tout le genre humain. « Veux-tu savoir les mœurs d'une nation, étudie avec soin une seule famille; » *sufficit una domus!* Ainsi parle Juvénal. Vous verrez en effet à quel point ces très simples, très médiocres et très vulgaires événemens vous rappelleront (pour peu que vous soyez fils de bourgeois) les grands événemens de votre maison paternelle : *domestica facta.* Qui de nous, à certains bruits, à certains accens, à ces sentences, à ces voix, à ces paysages, à ces cris, à ces larmes, à ces douces joies, à l'aspect de ces vieux meubles, sous ces vieux toits, ne s'est pas rappelé tout à coup les commencemens, les premières années, les vastes pensées dans ce petit horizon, les grandes espérances dans cet humble enclos? Histoires cent fois racontées, cent fois nouvelles et mille fois charmantes! Il y a beaucoup de ce charme des souvenirs vrais et des émotions honnêtes dans les mémoires posthumes de M. Monteil.

I.

Pour commencer, le voilà qui nous présente son père, M. Jean Monteil, et nous le voyons tout d'abord tel qu'il était, un peu homme d'épée, homme de loi un peu, mi-parti avocat et mi-parti agriculteur; il aimait les habits *parans;* il portait, les jours de fête, une veste écarlate

à galons d'or; il cherchait le bruit, l'apparat, l'*être* et le *paraître*, aurait dit le baron de Fœneste. En cette bonne ville de Rhodez, dans ce pays moitié Auvergne et moitié Rouergue qui fut le berceau de sa famille, M. Jean Monteil habitait une maison de bonne bourgeoisie; on obéissait, en ce lieu choisi, aux commandemens de Dieu et aux commandemens de son église; on y disait la prière en commun chaque matin et chaque soir; le travail, l'économie et l'ordre présidaient aux destinées de l'humble famille. A peu de chagrin suffisent de modestes plaisirs; le jeu même avait quelque chose de sérieux, et les nouvelles du monde extérieur, on les savait quelquefois par les révélations tardives d'une gazette à six semaines de date.

« La vie est courte, disait Fénelon, les heures sont longues. » Ces longues heures étaient bien employées, et si parfois, aux jours de fête, il y avait dans la journée un moment de trop, le père de famille tenait toujours en réserve un *conte à rire*, par exemple le conte du braconnier. « Il chassait : son seigneur le rencontre; le braconnier le met en joue... Et le lendemain, comme le seigneur se plaignait d'avoir été arrêté par ce garnement : — Vrai Dieu! dit l'autre, c'est bien vous qui vous êtes arrêté, monseigneur! » — Autre exemple. « Un cordelier se donnait la discipline, et d'une main peu diligente. Le frère gardien, qui avait l'œil à tout, détache au bon frère un grand coup de sa discipline à cinq branches. — Par saint François, s'écria le moine, voilà un coup qui n'est pas de mon cru!... » C'étaient là les bons contes de la famille Monteil et ses plus grands plaisirs. Ils n'en avaient pas d'autres; ils se contentaient de ceux-là, plus un jeu de l'oie en hiver, un jeu de boules en été. Les grands passe-temps inconnus étaient remplacés par une gaieté inaltérable, ce qui est bien quelque chose, quand on songe aux tourmens de la mauvaise humeur. « Ah! disait Mme de Sévigné à son ami M. d'Orves, que vous êtes gai! que vous êtes gaillard! que vous vous portez bien dans ce Boulay! que vous êtes content d'y être et que vous adoucirez bien là votre sang! Vous y faites passer bien plus de lait qu'il n'y a d'eau dans nos fleuves! » Heureuse vie en fin de compte, occupée à des riens qui représentent volontiers de grosses affaires! Heureux état de ces ames pacifiques et toutes remplies de la sécurité d'une société régulière, sous une loi facile, dans une patrie honorée! Il y avait une chanson dont le refrain plaisait beaucoup aux bonnes gens de Rhodez : *Bergères, toujours légères, toujours bon temps!* — Que les temps sont changés! « Nous avons du feu, pas de lait! » C'est encore un mot de Mme de Sévigné.

Il y a beaucoup de ce calme et de cet abandon des ames correctes dans le récit du naïf historien se racontant sa propre enfance. Il se rappelle encore les moindres détails de l'existence de chaque jour; il assiste à la messe le dimanche; il se voit lui-même marchant à la suite

de son père, qui va, le premier, suivi de ses garçons, pendant que la mère arrive ensuite ornée de ses trois filles. A l'église, chacun avait sa place réservée. Au milieu de leurs écoliers agenouillés se tenaient les frères de la doctrine chrétienne; à l'autre extrémité de l'église et sur des bancs à dossiers, sous les fleurs de lis, la fleur du printemps et de la royauté de la France, se tenaient gravement MM. les conseillers au présidial, MM. les officiers des eaux et forêts, MM. les officiers municipaux en longues robes rouges bordées de noir. Entre ce banc vraiment royal et ces frères des écoles, sur les dalles, se tenait le *populaire;* si d'aventure un des petits Monteil avait oublié ses *Heures*, le père, qui était assis sur les hauts siéges, passait son livre à l'enfant oublieux, et le livre, recouvert d'un chamois violet, arrivait, de main en main, à son adresse.

Nous n'avons pas encore dit au juste la profession de messire Jean Monteil. C'est une des lois de tout écrivain qui veut tenir en éveil son lecteur de garder toujours quelque chose en réserve. Il était, le croirez-vous, races futures? *conseiller du roi* en sa qualité de commissaire aux saisies réelles, c'est-à-dire qu'il était chargé de l'administration des biens que retenait dame justice. Or cette charge importante ne valait guère moins de quarante mille livres, six fois le prix d'une charge de conseiller au présidial. Eh bien! (toute grandeur a ses peines) ce *conseiller du roi* se vit forcé d'intenter un procès à MM. les conseillers au présidial, qui l'empêchaient de s'asseoir sur le banc réservé aux magistrats de la cité. L'affaire, portée au parlement de la province, ne dura guère que six ans; tous les grands avocats du Rouergue y prirent la parole, et finalement Jean Monteil et le bon droit l'emportèrent haut la main. Voilà par quelle suite de dits et de contredits il était parvenu à endosser la robe rouge et noire. Aux processions, il se contentait d'un habit écarlate, et son privilége lui ouvrait les rangs des frères jacobins, à la droite même du frère porte-croix. Autre privilége de M. le conseiller du roi : il avait une stalle haute chez nos frères les chartreux; on l'encensait, lui et monsieur son fils, et pas un chartreux n'eût osé se permettre la distraction de ce prêtre de Cybèle dont parle Diogène Laërce en ses livres : « Ce prêtre était si distrait, qu'il mettait souvent l'encens à côté de l'encensoir. » Je connais plus d'un critique aussi distrait que ce maladroit encenseur.

Outre ces honneurs rares et signalés qui suffisaient et au-delà à ses modestes ambitions, M. Jean Monteil avait conquis, avait usurpé un certain *veto* qui devait gêner quelque peu le système des armées permanentes. Il faut entendre raconter à M. Monteil lui-même la série et l'histoire de ces priviléges.

« Mon père, dit-il, qui était l'ami de tant de gens, n'avait garde de négliger

l'amitié du prévôt chargé du tirage de la milice. Ce n'était certes pas pour exempter messieurs ses fils, qu'il exemptait en effet à plusieurs titres : 1° comme officier royal; 2° comme avocat; 3° il les exemptait aussi en sa qualité de seigneur de fiefs. En revanche, il avait besoin d'aide et d'appui pour exempter les domestiques de ses fermes, et tous les deux ou trois ans il fallait qu'il s'ingéniât pour sauver de la milice un couple ou deux de beaux garçons robustes et fleuris, que Dieu semblait avoir créés et mis au monde tout exprès pour le service du roi. Or, voici comment s'y prenait mon père en ces occasions difficiles : « Monsieur Comboulas! disait-il au prévôt qui assistait avec ses archers au tirage de la milice, d'après les ordonnances, vous devez me passer un domestique! — J'en conviens, » disait M. Comboulas. Aussitôt paraissait un villageois qui était bien le domestique de mon père, mais qui était aussi et en même temps garde-pré, garde-chasse, jardinier et laboureur. Il était vêtu, pour la circonstance, d'un petit habit de serge verte, orné d'un pardon de laine en guise de livrée. « Celui-là est exempt, disait le prévôt. — Monsieur Comboulas, reprenait mon père, ma ferme est de neuf charrues, vous devez me passer un maître-valet! — Va pour le maître-valet, disait le prévôt. — Monsieur Comboulas, je suis seigneur de Saint-Geniès-aux-Erres, j'ai le droit de nommer les consuls; or, je nomme consuls de cette année vos deux conscrits : Jacques, mon premier bouvier, et Guillaume, mon *trâ*-bouvier, c'est-à-dire mon second bouvier. » Et Jacques et Guillaume étaient consuls désignés de Saint-Geniès-aux-Erres, village de trois maisons, lesquelles maisons composaient jadis une paroisse. — Exempts! disait le prévôt; aussitôt les consuls retournaient à leur charrue, aussi tranquilles, pour le moins, que le consul Régulus lorsqu'il s'en va passer les beaux jours à sa maison de Tarente.

« Quant aux autres, je ne sais pas tout-à-fait comment s'y prenait mon père; il trouvait toujours une excuse, un motif, une petite réforme par-ci, une petite maladie par-là. Cependant il en vint un parmi ces miliciens qui était si frais, si reposé, si nerveux, si gaillard. « Ah! pour celui-là, s'écria le prévôt, il n'y a point d'excuse; au moins en voilà un que je garde : au chapeau! mon drôle, au chapeau! — Monsieur, dit mon père, vous pouvez le faire partir, mais le faire marcher, on vous en défie. — Nous verrons bien, dit le prévôt. » Et il interroge le patient. Alors, bonté du ciel! voilà ce garçon (il était un peu bègue) qui se met à baragouiner un jargon inintelligible et d'une façon si plaisante, que le prévôt, les archers, l'assistance, se mettent à rire comme des fous. — Exempt! dit encore le prévôt! »

La bonne histoire! et quinze ans plus tard, quand il fallait à chaque année une hécatombe de cent mille hommes, quand toute famille était en deuil, quand tant de charrues, faute de bras, restaient oisives, quand c'était à peine, sur mille conscrits, si l'on disait : *exempt!* une ou deux fois, bien souvent ces pacifiques Auvergnats ont dû vous regretter, digne monsieur de Comboulas!

Hélas! ce bonheur, cette prospérité, cette abondance et ces faciles sommeils, tous ces bonheurs de l'ancien monde allaient disparaître au milieu des tempêtes. « Le 14 juillet 1789, une plus grande cloche que

le bourdon de la cathédrale se fit entendre au fond même de l'Auvergne et du Rouergue, et ce premier coup du tocsin fit plaisir à mon père; au second coup, mon père eut grand'peur! » Au second coup de cette cloche funèbre, tout se brisa, car, en dépit de la fable, en ces tempêtes sociales, le chêne et le roseau eurent le même sort. D'abord on fit tête à l'orage, et bien vite il fallut reconnaître que l'orage était le plus fort. Plus de libertés, plus de charges, plus de priviléges, plus d'honneurs, plus rien de la fortune et des petites distinctions d'autrefois; plus de galon d'or au chapeau, plus de livrée au valet, plus de fleur de lis sur les bancs de l'église, et bientôt plus de banc, et bientôt plus d'église! Dans ces désastres et dans ces famines mêlées de meurtres, dans ces cris de *Ça ira* et de *Marseillaises* (nous étions loin de votre chanson, *Bergères!*), le ci-devant conseiller, le quasi-noble, le magistrat-seigneur de fiefs, le chrétien et le père de famille, Jean Monteil, qui passait naguère, la tête haute et la main fièrement posée sur sa canne à pomme d'or, à travers ce peuple qui l'honorait, saluant chacun et salué de tous chapeau bas, hélas! à peine il osait se montrer; il n'était plus qu'un aristocrate, un *ci-devant,* un suspect! Autour de lui, le silence et la solitude. Chaque jour apportait un nouveau meurtre, une spoliation, et cette terre volée au misérable égorgé la veille rencontrait aussitôt un acheteur. Ces Auvergnats sont les vrais enfans de la folle-enchère; ils achètent aussi volontiers un vieux château qu'un vieux chaudron, pour peu que le château ne se vende pas plus cher. Du château féodal, ils avaient fait bien vite une ferme, de la chapelle une grange, de la seigneurie un bien national. Ainsi furent déchirés aux criées publiques les beaux biens de la famille des Guiscards, les terres nobles du Dauphiné d'Auvergne, les domaines de la duché d'Arpajon. Maître Jean Monteil suivait d'un regard indigné ces jeux sanglans de la fortune insolente. « A quoi s'amuse Jupiter? s'écrie un philosophe. Il s'amuse en ce moment à exalter les choses viles, à abaisser les choses grandes! » Ainsi pensait l'indigné Jean Monteil. Dans ces usurpations par force majeure, il voyait disparaître tous ses amis l'un après l'autre. Le premier qui disparut sous le couteau, son ami et son hôte, M. le baron d'Ussel, était, comme Nemrod, un grand chasseur *devant le seigneur*. Il aimait et cultivait la vie avec le plus grand soin, ce digne baron, et cependant il était très économe, et même quelque chose au-delà. C'était, par exemple, un de ses *tics :* chaque dimanche, à peine l'aumônier du château d'Ussel avait dit le dernier mot de l'Évangile; aussitôt M. le baron soufflait la chandelle au nez de l'aumônier. Éclatante leçon d'économie! en profitait qui voulait; le digne baron en profitait tout le premier.

On vous épargne ici tous les meurtres de ces époques horribles. A quoi bon revenir sans cesse et sans fin sur ces horreurs? « J'écris ces

choses pour moi-même, uniquement pour me délivrer des souvenirs qui m'obsèdent, et pour me consoler par le récit de mes propres misères, qui ne sauraient profiter à l'imprévoyance de l'époque où nous vivons. » *Non ut seculo meo prosit cujus desperata miseria est!* Ainsi parle un poète de la renaissance; il a raison, la honte et les douleurs du passé sont perdues pour l'avenir. *Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait,* dit le proverbe; il est de fait que c'est un des priviléges des jeunes gens, — l'imprévoyance, — et c'est le dernier repos des vieillards, — l'impuissance. On nous a bercés de ces histoires; les contes de l'ogre ont été remplacés, pour nous enfans, par ces contes de la *terreur;* la fée à la baguette d'or a cédé la place à ces décrets sanglans de la Providence, épouvantée elle-même de ses forfaits... Et maintenant à quoi nous ont servi ces drames terribles dont notre mère elle-même avait été le témoin oculaire, et quels utiles enseignemens nous ont apportés ces échafauds rougis du sang de nos aïeux? — Que nous ont appris ces clubs, ces antres, ces cavernes, ces motions, ces tambours, ces conspirations, ces accusations, ces délations, ces mensonges, les circonstances et les récits des meurtres de Paris, les fureurs de la convention, ses héros et ses doctrines, cette monarchie égorgée à outrance, ces gémissemens, ces malédictions, tant de larmes versées, tant de sang répandu dont la vapeur obscurcit le ciel irrité, toutes les tragédies et tous les drames contenus dans un seul et même drame, précipitant dans un sombre et muet désespoir ces ames jusque-là innocentes et paisibles? Il me semble que c'est Platon lui-même qui parle quelque part de ces tristesses, armées d'un grand clou très fort et très pointu, qu'elles enfoncent dans le corps et dans l'ame des hommes, afin que l'ame ait la même opinion que le corps. Justement l'infortuné Jean Monteil se sentait percé de ces pointes aiguës, et il ne songeait pas à se défendre. Ces lâches époques sont châtiées par leur même lâcheté : elles suffiraient à déshonorer les plus beaux caractères; elles brisent les oppositions les plus généreuses; elles vous tiennent incessamment dans l'état où vous plongerait un mauvais rêve sorti de l'abîme; elles réduisent à néant les trois genres de justice qui ne font qu'une seule et même justice : elles refusent à Dieu ce qui lui revient dans nos respects, aux hommes ce que leur doivent nos sympathies, aux morts elles refusent un tombeau!

Ainsi cet homme qui était brave, intelligent, bien né, et qui avait autour de lui tant de choses à défendre, il ne songeait même pas à s'enfuir. Il attendait que son heure fût venue, et que le bourreau le vînt prendre à son tour. Il avait élevé, dans les temps propices, deux jeunes gens dont il avait fait deux secrétaires : Jérôme Delpech et Jules Baulèze, le fils d'une ravaudeuse, et ses deux secrétaires étaient passés dans les bureaux des districts. Là ils furent témoins de bien des crimes;

de temps à autre ils disaient tout bas à leur ancien maître : Prenez garde! hâtez-vous! fuyez!... Jean Monteil ne voulait rien entendre. Un jour, il apprit que le fils de la ravaudeuse était accusé comme aristocrate; un autre jour, il vit mourir Jérôme Delpech, emporté par le typhus des prisons. Un jour enfin, on le vint prendre en sa maison; il traversa, sans rencontrer un geste de sympathie, un regard de pitié, ces rues désertes, où les chiens même n'osaient plus aboyer. Il était perdu cette fois, il appartenait au bourreau! Dans cette église des cordeliers, où naguère il chantait les vêpres du haut de sa stalle en bois de chêne, il rencontra deux vieilles femmes agenouillées sur les débris de l'autel, la Baulèze et une bonne vieille qui vendait des oublies aux enfans! La ravaudeuse avait été jetée en cette prison, en sa qualité de mère d'aristocrate, de l'aristocrate Baulèze! La marchande d'oublies chantait le *Veni Creator!* — La chute de Robespierre a sauvé Jean Monteil, et tant d'autres! Il sortit de sa prison, il en sortit ruiné ou peu s'en faut. En retrouvant un peu de liberté, il retrouva le courage; il vendit sa maison, il prit congé de la ville, il se retira dans les champs, emportant ses enfans, ses livres, son christ d'ivoire, sa tapisserie en toile peinte, au prix de trois francs l'aune, par quelque Terburg vagabond qui avait jeté sur ces tentures rustiques, dans un pêle-mêle harmonieux, les fruits et les fleurs de son caprice au milieu des neiges et du soleil de sa création. Dans cette maison des champs s'arrangea et se blottit l'humble famille; on vécut de rien, on vécut de peu; on attendit patiemment des jours meilleurs. Or voici comment s'aperçut Jean Monteil que l'ordre revenait peu à peu. Son fils aîné était un des employés de la ville, et quand le jeune homme avait à voyager, on lui *requérait* un cheval : on vivait alors en pleine *réquisition*. Tant que la terreur fut à l'ordre du jour, la *réquisition* requérait les plus beaux chevaux de la contrée; peu à peu le *requérant* n'obtint que les mauvais, et bientôt après il fallut se contenter des plus rétifs. — Ah! disait Jean Monteil, Dieu soit loué! il me semble, monsieur mon fils, que votre municipalité ne fait plus peur à personne... Un jour enfin le jeune homme vint... à pied! — Bon! dit le père en riant de toutes ses forces, voilà la réquisition à vau-l'eau!

Tel était le chef de cette famille abandonnée à ses bons instincts, depuis que la mère était morte, au commencement des années sombres, emportant avec elle la vraie et sincère fortune de tous ces êtres de sa tendresse, que le bon Dieu lui avait confiés!

II.

« Elle mourut, dit M. Monteil, en parlant de sa mère (et ce voile funèbre ne gâte rien à l'énergie, à la beauté de cette douce image), elle

mourut environnée de tous ceux qu'elle aimait, dans une maison à elle, que ses aïeux habitaient depuis tantôt *deux ou trois cents ans!* » Vous l'entendez! il parle de deux ou trois siècles, comme nous parlerions d'une vingtaine d'années : cent ans de plus, cent ans de moins, bagatelle! — Il se souvient seulement qu'il y avait en ce temps-là, dans sa calme et heureuse province, un certain nombre de ces maisons roturières qui étaient aussi vieilles que la cité, tant le sol était solide et fort sur lequel ces maisons étaient bâties. Les révolutions, les changemens, les batailles, les guerres, l'immense absorption que fait Paris, cette pompe aspirante et foulante, de toutes les forces et de toutes les intelligences de la province, le hasard enfin, ce dieu nouveau ont cruellement dérangé la stabilité de ces générations bourgeoises, qui avaient pour devise ce mot du droit romain : *Qui tenet — tenet!* « Celui-là tient bien qui tient une fois. » Aujourd'hui il n'y a plus que la feuille qui tienne à l'arbre un instant. Trois cents ans! C'était pourtant le compte exact de cette *demoiselle* Monteil, une des plus humbles filles de la cité, bien que son mari lui rappelât de temps à autre qu'elle tenait par son père aux Bandinelli d'Italie, et par sa mère à très haut et très puissant seigneur Jacques de Maffettes, dont l'écusson se voyait encore à demi effacé sur la muraille, et dont l'argenterie était chargée d'armoiries! — Bon! répondait la dame, ils sont bien loin ces Bandinelli, ces Florentins, et c'étaient, ce me semble, en leur temps, d'assez médiocres sujets. Quant à M. de Maffettes, il avait fait graver, j'en conviens, ses armes sur notre maison et sur sa vaisselle plate ou montée; il est fâcheux que la cour *des aydes* ait gratté les armes et brisé l'argenterie des Maffettes comme *roturière.* — Elle avait donc une très bonne ame et peu orgueilleuse, cette jeune femme Monteil; elle ne songeait qu'à son père, le petit marchand de drap, et non plus aux Maffettes qu'aux Bandinelli. Ces Bandinelli, je les regrette, ils m'auraient servi à enfler ces mémoires. Florence n'a pas oublié ce digne élève de Michel-Ange, Baccio le sculpteur, cher à Léon X, protégé du grand Doria, et ce Bandinelli eût été une belle alliance pour les Monteil, un vaste sujet de déclamations pour moi, leur historien. Comme aussi je me serais fort bien arrangé d'une certaine parenté avec cette illustre famille des Sévigné-Monteil, qui tenait aux Castellane de Provence, une des plus grandes maisons de l'Europe. Il y a, Dieu merci, encore de ces Sévigné-Monteil dans le midi; un de ces Monteil disait un jour à l'auteur de l'*Histoire des Français :* — « Je veux vous faire un procès, à ces fins de vous faire ouïr que vous n'avez pas le droit de vous appeler Monteil; je perdrai ma cause, et vous serez notre cousin! » — Certes il faut reconnaître au fond de cette plaisanterie une certaine ambition honorable pour tout le monde; la droiture et le bon sens de M. Alexis

Monteil le préservèrent de la tentation. Il se rappela le *haut et puissant seigneur* de Maffettes et son argenterie brisée, et il déclina l'honneur de l'honorable procès qu'on voulait lui intenter. Il racontait très bien cette anecdote, ajoutant cependant que sa mère était devenue une *dame* deux ou trois ans après avoir mis au monde son troisième fils, *fils de M. Monteil, avocat, et de mademoiselle Monteil, son épouse,* disait le registre. Être une *dame* autrefois, et surtout à Rhodez, cela avait un sens très net et très précis. « La femme d'un riche marchand, d'un notaire, d'un médecin, d'un avocat, était *mademoiselle!* et la nation des artisans pour rien au monde ne l'eût appelée *madame;* il n'y avait que les femmes des nobles et des conseillers au présidial qui eussent le droit de prendre le titre de *dame!* Aussitôt que mon père fut conseiller du roi, ma mère fut *dame,* au vif contentement de mon père, qui tenait en grand honneur les moindres distinctions. »

Pour compter déjà deux ou trois cents ans d'existence, cette maison de la rue Neuve, à Rhodez, n'en était pas plus gaie et plus claire; elle était bâtie en grès noirâtre, et les croisées en croix de pierre rappelaient les temps de la ligue, et même le temps du bon roi Louis XII. Plus tard, on fit la dépense utile d'ouvrir tout-à-fait les fenêtres, et on les dégagea de la croix qui obstruait le jour. Dans ces murs, la mère de famille était née; elle y a passé son enfance, sa jeunesse, son âge mûr; elle y est morte. Enfant, elle avait eu deux aventures dans cette maison. Une fois elle était montée sur l'appui de la boutique de son père au moment où passait en voiture M. de Tourouvre, évêque de Rhodez; elle fit même au prélat une si belle révérence qu'il lui dit avec un beau geste : *Bonjour, petite!* — Autre aventure : dix ans plus tard (elle était encore toute jeunette, mais on l'appelait déjà *la belle Marie*), le ruisseau de la rue avait subitement grossi, comme la *belle Marie* revenait de l'église; elle hésitait à franchir l'onde noire, lorsque M. le *juge-mage,* en grande tenue, prit la belle enfant sous les deux bras et la porta de l'autre côté de l'eau. Il ne faudrait pas croire cependant que Mlle Marie ait fait parler d'elle à outrance. Elle était si réservée et si modeste, en dépit de ces deux triomphes, qui auraient fait tourner la tête à toute autre fille, que jamais on ne put lui persuader de venir danser aux violons dans le beau salon du père de Jean Monteil. Et pourtant ce Jean Monteil n'avait guère alors que vingt-trois, vingt-quatre ans; il était la coqueluche des beautés de la ville, et pas une mère qui ne le couchât en joue pour sa fille! En vain le père de Jean Monteil invitait Marie avec sa mère, il lui disait que Mme *une telle* y serait, et Mme *une telle,* et qu'on entendrait sur sa vielle Ternot le ménestrel, Ternot de Longoustovi! Marie Mazet n'écoutait rien de cette oreille-là, ce que voyant, et qu'elle était la plus sage comme la plus

belle de toutes les filles à marier, Jean Monteil, qui pouvait prétendre à des filles plus riches *et d'un rang plus élevé*, se décida à demander en mariage l'ingénue et la belle Marie Mazet.

Ainsi la voilà mariée.... On la voyait peu, tant qu'elle fut une jeune fille; à peine mariée, on ne la vit plus. La seule et unique fois qu'elle parut en public, ce fut un matin, dans un château voisin, où, d'une voix douce et fraîche comme son visage, elle chanta l'aubade à la porte nuptiale d'une nouvelle mariée, et depuis ce jour de grande exception on ne l'entendit plus chanter qu'au berceau de ses enfans. Elle n'a reçu qu'une visite, elle n'a fait qu'une seule visite en toute sa vie, et ce furent encore deux grands événemens qui vinrent compléter les deux grands événemens de son enfance et de sa jeunesse. Il arriva donc que le nouveau gouverneur de Rhodez, étant en train de faire ses visites de bon avénement aux principaux de la ville, se fit annoncer chez Mme Monteil. La dame était dans sa cuisine; c'était autrefois la pièce habitée de la maison. La servante du logis, voyant ce grand seigneur qui demandait madame, le fit entrer dans l'endroit où madame se tenait de préférence, et ce fut à grand'peine si monseigneur trouva une chaise où s'asseoir. Vous jugez de l'embarras, et si la maîtresse de céans fut mal à l'aise jusqu'au moment où son mari, entendant ce remue-ménage, vint à son secours. — Au contraire, ô misère! il fallut une autre fois que ce fût Mme Monteil qui fît une visite à la princesse de Rosbac. La princesse de Rosbac!... En vain la pauvre femme prie et supplie, il faut obéir. Donc elle se fait belle, elle prend ses jupes et son visage des dimanches; elle arrive enfin émue et tremblante, et la princesse la fait asseoir à ses côtés, l'encourageant à parler avec mille bonnes graces. Vains efforts! l'humble bourgeoise ne sut que dire à cette grande dame, et elle rentra dans sa maison, délivrée enfin de sa quatrième et dernière aventure. Ici, en effet, s'arrêtent les grands événemens qui devaient signaler ces heureuses et paisibles journées. Après cette visite à la princesse de Rosbac, la jeune femme se dit à elle-même qu'elle avait définitivement obéi à toutes les exigences du monde, et désormais, tout entière à ses devoirs de mère de famille, elle resta cachée, obscure, timide, humble; on ne la vit plus jamais au dehors, sinon pour aller à l'église; à peine on l'entendait à l'intérieur de ses domaines, et pourtant elle était la maîtresse absolue dans son gouvernement. Ce qu'elle disait était un ordre, ce qu'elle faisait était bien fait; elle réglait toutes choses, elle entrait dans les moindres détails; la première, elle était debout le matin; la nuit venue, et quand tout dormait autour d'elle, elle se couchait enfin. Un quart d'heure avant que la cloche du collége appelât ses enfans dans leur classe, elle faisait déjeuner son petit monde : des fruits en été, de la galette en hiver, du pain de fleur de seigle en tout temps; ajoutez à ce déjeuner frugal un doigt de vin, et tout était dit. Elle dé-

jeunait de la même façon, tout en rangeant autour d'elle, ou bien elle lisait le thème et la version de la veille; si elle ne comprenait pas le français de la version, elle disait qu'elle était mauvaise à coup sûr; si elle comprenait le latin du thème, elle disait qu'il n'était pas bon certainement. Les enfans partis, elle rentrait un instant dans sa chambre, parquetée, boisée, plafonnée et tapissée d'une tenture de feltrine, et, sa toilette faite, elle descendait à sa chère cuisine, où elle passait sa vie à coudre, à acheter, à vendre, à raccommoder les hardes de ses garnemens. A peine une fois l'an, elle habitait un vaste salon qui était froid, humide et garni de fauteuils enfouis dans leur immuable fourreau de toile bleue. On dînait dans la cuisine; il y faisait chaud en hiver, frais en été; elle était gaie en toute saison; la table y était toute dressée, une table en noyer, portée sur un lourd pliant, et l'on peut dire qu'à chaque repas les dix-huit jambes de la famille avaient grand'peine à se combiner, à s'arranger à leur belle aise. Le dîner même ressemblait à l'accomplissement d'un devoir dans cette maison correcte et chrétienne. Le *benedicite* et les *graces* suivaient et précédaient chaque repas; on dînait à onze heures, on soupait à six heures; la table était servie en linge gris, en faïence brune; ici les couverts d'argent, plus bas les couverts d'étain; le père était assis du côté du feu entre ses deux fils aînés, la mère entre les deux plus jeunes enfans; c'était elle qui coupait, tranchait et servait chacun d'après son rang en qualité et en quantité; « ni trop ni trop peu, » c'était sa maxime, et ces repas si simples et si bien réglés rappelaient chaque jour cette définition de la table, lorsque le bon Plutarque appelle la table « une société qui par le commerce du plaisir et par l'entremise des graces se change en amitié et en concorde. » Athénée appelait cette table du père de famille d'un mot grec qui veut dire *charité* et *bienveillance* tout ensemble. « Il semble, dit-il, que la même nourriture, produisant les mêmes qualités dans le sang et dans les esprits, produise la même sympathie entre les convives, et qu'ils deviennent un même corps, une même ame. » On raconte aussi qu'un général athénien, à table avec ses enfans, leur disait souvent qu'un repas sage et bien entendu était un conciliabule des dieux propices. — *Mensæ Deos adesse,* disait Ovide en ses heureuses chansons.

Le souvenir du double repas qu'il faisait enfant chez son père et sa mère est resté d'autant plus dans la reconnaissance de M. Monteil, qu'il est peut-être l'homme de France, et à coup sûr l'écrivain de tous les temps, qui ait mené la vie la plus sobre, et qui se soit abstenu plus entièrement de toute superfluité dans le boire et le manger. Il vivait de rien; il mangeait seul; il ne s'est pas assis deux fois que je sache à la table d'un ami. En vain on le priait, on le suppliait; en vain les femmes les plus charmantes lui disaient d'une voix tendre :

Soyez des nôtres! il s'en allait, et dînait à sa guise, en marchant, d'un petit pain! Ah! le féroce! Après trente ans de séparation, il rencontre un jour, sur le boulevard de la Bastille, un sien ami, un philosophe de son espèce, un stoïque. Ils se jettent dans les bras l'un de l'autre, et quand ils se sont embrassés tout à leur aise : — Ah çà! dit M. Monteil, tu déjeuneras dimanche à Passy, chez moi, avec moi? — L'autre accepte. — Mais, dit Monteil, ne viens pas avant neuf heures et demie, entends-tu? — C'est convenu. — Les deux amis se séparent, et le dimanche suivant l'ami retrouvé s'en va d'un pied léger à Passy. Il monte (en ce temps-là, M. Delessert, cet homme excellent, qui a laissé sur ces collines heureuses tant de bons et charmans souvenirs, n'avait pas aplani la vallée, abaissé la montagne, et la montagne était rude à franchir); il monte, il grimpe, il arrive chez son ami Monteil; il était neuf heures et quelques minutes seulement. Porte close! En vain il frappe, il frappe à la porte de son ami, rien ne bouge! A la fin, notre affamé découvre, au coin du palier, un pot de grès qui pouvait bien contenir pour quatre sous de lait, et, sur ce pot, deux petits pains d'un sou chacun. — Bon! dit-il; il boit la moitié du lait; c'était son droit; il emporte un des deux pains de la fournée, et, sur la porte fermée, il écrit à la craie : « Ami Monteil, ne vous dérangez pas, j'ai déjeuné! » Sur l'entrefaite sonne l'heure et sa fraction. La porte s'ouvre, et M. Monteil, lisant l'inscription de son ami : « Le malheureux! dit-il, il ne saura jamais ce qu'il a perdu!... » Il conservait pour cette fête interrompue un pot de cerises confites par sa femme, il y avait dix ans, *sous le consulat de Plancus.*

Pensez donc alors s'il se rappelait avec délices les gais et faciles repas de son enfance, quand, le père ayant salué la mère de famille qui lui rendait gravement son salut, chacun prenait sa part de ces festins de l'âge d'argent, en compagnie de ces cœurs de l'âge d'or. Quant à la carte de ces festins, elle était peu variée, et telle était la loi de ces tables frugales, que le même plat revenait invariablement chaque année, à la même heure et le même jour. Chaque année apportait à cette table indulgente ses biens de chaque saison, jusqu'au moment où le *mitron* se montrait à la ville enchantée, au son de ses sonnettes argentines. Ah! le *mitron!* c'est le nom de l'âne aux montagnes du Rouergue. Quand l'heure arrivait du raisin frais, à demi caché sous la feuillée en octobre, arrivait aussi le mitron, la tête haute, entre ses deux paniers chargés des premières vendanges; il arrivait annonçant les fêtes des vacances prochaines, et *faisant sonner ses sonnettes.* Il faisait ainsi trois ou quatre voyages de la vigne à la ville et de la ville à la vigne, et, quand la maison de Rhodez était suffisamment garnie et approvisionnée de raisins dorés par le calme soleil (délicieuse espérance des goûters de l'hiver), aussitôt la famille entière prenait sa volée, aussitôt commençait la fête

des vendanges définitives, la fête et l'espérance du vin nouveau. Pour les gens du nord, ce n'est rien ce mot : *vendange!* A ce souvenir, un homme du midi sent battre son cœur, et soudain lui apparaissent en leur déshabillé charmant les belles heures de son enfance, en pleine santé, en pleine abondance, en pleine sécurité de l'ame et d'un beau jour. De Rhodez même, on allait *aux vignes* en grand triomphe. Premièrement on avait grand soin d'asseoir la mère de famille sur le dos d'une douce et paisible haquenée; les enfans, montés sur les ânes, faisaient cortége à leur mère; les domestiques et les vendangeurs suivaient à pied, le panier au bras; l'ovation amenait à sa suite un char rustique, attelé de deux bœufs; le char était rempli des pains savoureux et des grandes formes de fromage du Cantal. Quatre lieues séparaient la ville du vallon, quatre lieues sans fin, par un terrain étiolé, parsemé de pruneliers sauvages; mais plus la route est longue et plus le charme est grand, lorsque tout à coup à ces beaux regards impatiens viennent s'ouvrir ces vallons de Tempé, chargés de vignes et d'arbres fruitiers! Et la vigne, et la pomme dorée, et le pampre ami des hauteurs, et la pêche balancée au vent du midi s'en vont franchissant ces douces collines de compagnie, et décorant de leurs splendeurs savoureuses ces longues expositions où la feuille verte de l'été, mêlée à la feuille jaunissante de l'automne, protège le raisin mûr contre les rayons du soleil. O la joie! et les enfans de crier : *Terre, terre!* et de s'emparer de leurs domaines, à la façon de Guillaume, ivre à l'avance de sa conquête.

Dans les *vignes* de Monteil le père, Mme Monteil seule était sérieuse : elle restait d'ordinaire au logis, ne se sentant pas assez vaillante pour franchir les terrasses à travers ces ceps pareils à des buissons d'épines; elle se plaisait dans le pré attenant à la maison, sous quelques arbres touffus dont elle aimait l'ombre et le frais; elle se promenait seule, en silence, et, quand par hasard son fils Alexis lui tenait compagnie, il sentait, au tressaillement de la main maternelle, que sa mère en était heureuse! « Elle était elle-même si charmante! Un si tendre parler, un si doux sourire! » Sa conversation était remplie de peintures, de poésie et de sel, *comme les bons morceaux des romans de Lesage.* — Elle se plaisait en mille causeries avec elle-même. — « On la voyait des heures entières à sa fenêtre et les yeux levés au ciel. — Ma chère femme, à quoi pensez-vous? lui disait mon père. — A l'éternité! répondait-elle de cette douce voix qui allait à l'ame. » Cette noble tête se penchait sans épouvante au-dessus de ces abîmes sans fin, sans limites, au-delà du temps, au-delà de l'espace... l'éternité!

Il ne fallait pas moins de quinze grands jours pour venir à bout de cette vendange, après quoi s'en allait chaque vendangeur, emportant pour sa peine une pièce de trente sous et son panier plein de raisins.

Plus calme alors, la maison s'ouvrait aux bonnes amies de Mme Monteil : la Laforeste, qui l'embrassait à l'étouffer; la Derelate, une bonne et douce créature qui ne voyait qu'une fois par an ces belles choses : l'espace, la verdure et le soleil! Il y venait aussi la jeune femme d'un vieux procureur, puis une belle artisane, monteuse de coiffes, qui parlait des modes de la ville à ces campagnes étonnées. Le père Grosset avait son tour : c'était un janséniste tout ridé, qui s'était battu vaillamment contre la bulle au temps des grandes batailles théologiques. Il avait le mot pour rire, ce savant père! De ces histoires, j'en passe et des meilleures : je n'ose pas insister sur ces enfantillages charmans, tant j'aurais peur de toucher d'une main maladroite à ces fibres du cœur humain où frémit encore en mille harmonies le son divin des jeunes années. La naïveté est un privilége que donnent l'âge, l'autorité, l'approbation, le consentement unanime, le génie! Il faut être un enfant, ou tout au moins il faut être M. Monteil septuagénaire pour raconter ces choses enfantines. — Nous devons cependant consigner ici quelques-uns des préceptes de cet esprit ferme et juste. Mme Monteil disait qu'une mère de six enfans n'avait pas le droit de *se dépenser* au dehors; elle disait aussi : La route est longue; allons droit devant nous; une fois au but, nous aurons le droit de nous reposer et de nous plaindre. — Par son exemple, elle enseigna à ses enfans qu'il faut rendre à Dieu ce qui est à Dieu, à César ce qui est à César. Elle avait un sien voisin qui était tout ensemble épicier et consul du faubourg : quand l'épicier se présentait chez elle dans l'exercice de ses fonctions, elle ne l'eût pas fait asseoir pour un empire; mais, si le jour suivant le sérénissime consul se montrait dans l'exercice de sa charge, aussitôt elle retroussait sa robe comme à l'église, et elle dessinait ses plus belles révérences. — C'est le magistrat, disait-elle, il le faut saluer comme il convient.

Elle mourut comme une sainte qui se souvient qu'elle est mère; elle emportait dans sa tombe honorée la fortune de cette famille dont elle avait été l'ange gardien. La maison se fût relevée peut-être après les misères de la terreur, si elle eût retrouvé cette reine active et bienveillante du foyer domestique : elle était l'économie, elle était la règle, elle était le frein, elle était l'espérance, la consolation et le conseil de ce petit monde, soumis à sa loi bienveillante. — « Elle est tombée en poussière, et notre maison est tombée avec elle! » Ainsi son fils, son *petit* Alexis, la pleurait à la distance de soixante et dix ans.

III.

Accipe Danaum insidias.... c'est-à-dire écoutez maintenant l'histoire des *Français et des Françaises des divers états* dont se composait la fa-

mille de Jean Monteil. *Monsieur l'aîné* s'appelait Jean-Baptiste-Jacques. Il se vantait d'avoir vu les jésuites, mais là de vrais, de purs, de sincères jésuites, des jésuites comme on n'en voyait plus. Il avait vu M. le duc de Richelieu, et il l'avait flairé en passant comme on flaire un brin de muguet. A Toulouse, il avait été un des six mille lions qui avaient assiégé le *Capitole;* il aurait pu être un des quinze écoliers qui se firent tuer à l'assaut de cette roche tarpeïenne. *Malheur aux vaincus!* Cette fois ce fut le Capitole qui écrasa les Gaulois.

M. l'aîné portait le chapeau galonné et l'habit d'un parfait cavalier, moins l'épée; il jouait de la guitare et donnait des sérénades aux jeunes pensionnaires de Sainte-Catherine. Évidemment il était né pour la guerre; il s'appelait lui-même *agathos* (bon, brave à la guerre), comme dans les racines grecques : c'est pourquoi il voulut se faire avocat. Comment il fut reçu avocat, on n'en sait rien, à moins qu'il n'ait trouvé, pour l'interroger, ce bon M. de Lusignan, évêque de Rhodez. M. de Lusignan, comme il présidait un acte de théologie, eut pitié d'un jeune clerc qui était resté court et ne savait plus que répondre au docteur qui l'interrogeait. — Vous le troublez, dit M. de Lusignan au maître ès-arts, laissez-moi l'interroger, vous verrez s'il ne va pas répondre à merveille. En même temps il se tournait vers le jeune homme. — Mon ami, lui dit-il, quel âge avez-vous? — Vingt ans, monseigneur. — Bon cela! Comment se nomme votre père? — Il s'appelle Jean Leroux. — Très bien! Où logez-vous? — A la ferme des Aulnes. — A merveille! et combien avez-vous de sœurs? — Trois. — De frères? — Cinq. — Et ce matin qu'avez-vous fait? — Je me suis levé.... je me suis habillé.... j'ai fait ma prière!... Alors le prélat interrompant le jeune clerc : — Voilà ce qui s'appelle répondre, mon enfant! vous serez quelque jour un grand docteur.

M. l'aîné fut donc avocat, musicien et poète. Quand il fut reçu avocat, M. l'aîné voulut essayer son éloquence naissante sur un petit voleur de grand chemin, et son client ne fut condamné aux galères que pour toute sa vie. Alors, quand Jean Monteil vit réellement que son fils était un avocat pour tout de bon, il songea à le marier avec une sienne cousine d'au-delà des monts, dont le père était un riche agriculteur. Sur ce projet, voilà le vieux Jean Monteil qui franchit la montagne; il arrive; il est le bienvenu chez son cousin; il fait ses offres, on ne lui dit pas : Non! — Seulement, lui dit-on, je veux rendre la réponse sur vos terres, mon compère. Le fait est que, huit jours après la visite de Jean Monteil, il vit arriver chez lui son bon parent, le père de la fille à marier, lequel père était accompagné d'un certain M. de Montfol qui était bel et bien seigneur d'un fief, et le conseil de notre demi-manant. — Qu'en dit M. de Montfol? demandait à chaque instant le père de la prétendue, et M. de Montfol répondait d'un geste équivoque. Ils virent tout,

la maison de ville et la maison des champs; ils calculèrent ce que les meubles pouvaient valoir, ce que les vignes pouvaient rapporter; ils s'informèrent discrètement du préciput et du *hors-part*. Seulement ils oublièrent de demander où était le futur gendre, M. l'aîné. M. l'aîné cependant donnait des sérénades aux filles du voisinage; il comptait sur ses fleurs, sur ses graces, sur ses distiques, chansonnettes et sonnets pour dompter le cœur de l'inhumaine... Et comme il était en train d'aligner son *martyre* avec son *délire*, il se trouva que l'inhumaine épousa, à la barbe de M. l'aîné, un jeune cadet non apanagé qui parlait en bonne prose; à ces causes, messire Jean-Baptiste-Jacques Monteil, malgré ses droits d'aînesse, fut avisé d'aller chercher fortune ailleurs.

Cet aîné eut le grand malheur de venir au monde au moment où tous les droits anciens, y compris le droit d'aînesse, allaient être absorbés par le droit nouveau. Il fut la victime du monde féodal, qui l'écrasa sous ses ruines. La révolution lui fit peur autant que s'il eût porté un des grands noms du royaume de France, et il se sauva dans les montagnes du Gévaudan, où il se plaignait tout bas de ses grandeurs. « S'il vous arrive des malheurs dignes des fautes que vous avez faites, ne soyez pas assez injustes pour en accuser les dieux! » C'est le mot d'un sage, et notre aîné, en son gîte songeant, en était venu, lui aussi, à ne pas accuser les dieux de son infortune. Il s'accusait lui-même d'arrogance, d'orgueil, de vanité, d'imprévoyance. La nécessité en avait fait un philosophe, elle n'en fit pas un homme brave. Dans ce Gévaudan, il arriva qu'un ex-notaire *royal* de village, un Monck en sabots, nommé Charriè, entreprit de rétablir la monarchie et le roi légitime. A la tête de cinq ou six mille paysans armés de bâtons et portant au chapeau une cocarde en papier blanc, Charriè se mit en campagne, et bientôt il s'empara, sans coup férir, de Mende et de Marvejols. Puis, comme il voulait renforcer son armée de quelques braves gens, le grand Charriè fit de notre aîné un colonel. Le colonel Monteil! cela sonnait bien, cela sonnait creux; cela sonnait l'exil ou tout au moins l'échafaud. Comment faire? Accepter était dangereux, refuser était difficile. Ici Charriè et sa bande, et là-bas le comité de salut public! — Il y avait bien un moyen terme, l'héroïsme; on pouvait répondre aux proscripteurs un de ces mots dignes des vieux Grecs. « Les Athéniens te chassent de leur ville... — Et moi, répond l'exilé, je les condamne à y rester. » Il y avait encore un beau mot à emprunter à l'histoire de ces républiques turbulentes qui punissaient de leur vertu même leurs plus grands citoyens. « Chère patrie, adieu! disait Solon; moi absent, et c'est ce qui me fâche, tu restes privée du dernier ennemi de Pisistrate! » Il y avait aussi Anaxagore qui disait : « Je suis banni des Athéniens, dites-vous? eh! ce sont les Athéniens que je ban-

nis loin de moi. » L'aîné des Monteil n'en savait pas si long; il eut recours à une ruse qui consistait à porter une cocarde tricolore au dedans et blanche au dehors. Il en était quitte pour retourner sa cocarde du bon côté, du côté où souffle le vent, du côté des forts, des puissans, des vainqueurs. « Ayez le vent en poupe, et vous trouverez toujours de bonnes gens pour monter dans votre barque. » C'est un mot de Tacite : *Ubi sis ingressus, studia et ministros.* Quand enfin sa ruse eut été découverte, M. l'aîné se cacha dans le plus humble réduit de sa basse-cour. Un aîné, un colonel au milieu des poules effarouchées! C'est comme on a l'honneur de vous le dire, et trop heureux fut-il d'échapper au sort de Charriè et de cultiver en paix, au milieu des guerres de l'empire, les deux pommes de terre en crédit dans son canton, la noire et la jaune, le raisin blanc et le raisin noir, excellens raisins à brasser du vin de Gévaudan, s'il faut l'appeler par son nom....

Et quo te nomine dicam,
Rhetica?...

Douce piquette! elle est vin d'Aï aux rudes gosiers des régnicoles de Marvejols.

Ce que c'est que de nous! En dépit de ces hauts faits, notre aîné finit par dépérir comme un autre homme. A soixante ans qu'il avait, ou plutôt à soixante ans qu'il n'avait plus, il ajouta un rhume, au rhume un catarrhe, et il mourut muni de tous les sacremens de l'église, *ce qui n'était arrivé encore à aucun chevalier errant,* pour finir comme finissait je ne sais quel roman espagnol.

Quant au puîné de cet aîné des Monteil, toucher à cette biographie, à proprement dire c'est remuer un nid de guêpes, et jamais que je sache l'aveugle déesse de la fortune ne traita ses jouets d'une façon plus incivile. On appelait ce gentilhomme Caveyrac, du nom d'un fief qui était un peu le fief des brouillards.

Et le doux Caveyrac et Trublet et tant d'autres....

C'est un nom de la satire : le Caveyrac de la satire était un bandit, mais un bandit plein de foi, qui avait eu le malheur de faire l'apologie de la Saint-Barthélemy, et certes Jean Monteil ne savait pas la honte attachée à ce nom, lorsqu'il en décorait M. son deuxième fils. Caveyrac était ce qu'on appelle un bon vivant, un plaisant. La première plaisanterie de Caveyrac fut de dédier sa thèse en latin à la ville de Rhodez : *Almæ parenti!* et — l'ingrate! — elle a oublié sans doute ce titre d'honneur. Cette plaisanterie annonçait en Caveyrac mille bonnes farces plus plaisantes celle-ci que celle-là. Toutes ces promesses furent tenues, et un peu au-delà. Quelle farce il a faite à ce vieil orfèvre qui épousait une jeune femme sans le consentement de Caveyrac!

Quelle farce à cet autre marié qui voulait ramener d'Albi sa jeune femme sans payer aux jeunes gens de Rhodez les droits de la bienvenue! En a-t-il fait de toutes les couleurs, ce *Roger-Bontemps* de Caveyrac! Grace à lui, la ville de Rhodez a pu voir en un jour quatre représentations d'*Esther* jouée par des amateurs! Rhodez n'avait vu jusqu'à ce jour que des comédiens venus de Lyon ou de Toulouse; elle fut bien heureuse et bien fière en voyant un de ses fils représenter si dignement le roi Assuérus! Dans toute la ville, on ne jurait que par Caveyrac; c'est lui qui frappait aux portes la nuit, réveillant la maison endormie : *Au feu! au feu!* C'est lui qui décrochait les enseignes, plaçant la *sage-femme* à la porte du cabaret, et le bouchon du cabaret à la porte du conseiller! Aux processions, il agaçait les pénitens blancs dans leur sac de toile, et lui-même, à travers sa capuce froncée, il faisait aux fidèles d'horribles grimaces. Était-il drôle, amusant et désopilant, cet être-là! Était-il le bienvenu chez les marchands, chez le bourgeois, voire à l'église et parmi les tonsurés! Et quand il partit pour se faire recevoir avocat au parlement de Paris, que de larmes! que de regrets! — Caveyrac, criaient les jeunes gens dont il était le prince et le modèle : *princeps juventutis!* L'écho répondait : Caveyrac!

Pleurez, amours! graces, pleurez!

En ce temps-là, qui osait se rendre de Rhodez à Paris allait prendre à Clermont le coche de voiture, et payait sa place quatre louis d'or. C'était beaucoup d'or, quatre louis, en ce temps-là; aussi l'usage était d'acheter un cheval au plus bas prix possible, de le pousser autant que possible, et de l'amener à Paris mort ou vif autant que possible. Avec un peu de chance heureuse, vous vendiez votre monture pour une pièce de trente sous, et vous suspendiez la bride, en guise d'*ex-voto*, à la muraille du chevalier Dièche, un gentilhomme auvergnat qui était le protecteur, l'ami, le conseiller, le répondant de tous les enfans du Rouergue.

Caveyrac, notre *puîné*, était digne, à tout prendre, de jouer le rôle du fils aîné dans quelque bonne maison d'autrefois. A force d'être bon à tout, il arriva qu'il ne fut bon à rien. Il eut des maux de nerfs comme un petit-maître et des vapeurs comme une petite-maîtresse; il voulait être avocat, il voulait être agriculteur; il finit par être arbitre-arpenteur. Il mourut de gras fondu, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, très estimé dans la ville de Saint-Geniès, dont il était l'ornement. On écrivit sur sa tombe l'épitaphe consacrée : Bon père, bon époux, bon ami. *De profundis!*

Le deuxième puîné, le dernier frère enfin, vous représente le fléau que renferme en son sein toute famille bourgeoise un peu nombreuse, soit que l'homme tourne mal et se mette à déshonorer un nom hono-

rable, soit que, l'honneur étant sauf, l'infortuné tombe à plaisir dans les abîmes du vice, de la paresse, de l'inconduite. On a vu les plus grandes maisons et les renommées les mieux méritées attristées ou compromises par ces misères inévitables, par ces hontes auxquelles toute la prudence humaine ne peut rien corriger. Par exemple, voyez ce Fontenilles (c'est le nom du troisième Monteil). Enfant, il apprend à peine un peu de latin, qu'il oublie à boire, comme un sonneur, en compagnie des cordeliers. A seize ans, il s'engage dans un régiment provincial; soldat en 1792, rien ne lui était plus facile que d'arriver aux grandes choses; l'heure était bonne à coup sûr, et parmi les gens de son âge quelle ardeur à partir!

. . . . . J'ai d'une lieutenance
Tout récemment demandé la faveur;
Mille rivaux briguaient la préférence,
C'est une presse. En vain Mars en fureur
De la patrie a moissonné la fleur.
Plus on en tue et plus il s'en présente.
Ils vont trottant des bords de la Charente,
De ceux du Lot, des coteaux champenois
Et de Provence et des monts francomtois,
En botte, en guêtre et surtout en guenille,
Tous assiégeant la porte de Crémille
Pour obtenir des maîtres de leur sort
Un beau brevet qui les mène à la mort.

Maître Fontenilles n'avait pas tant de hâte; il se fit mettre en prison, il en sortit; il eut une dispute avec le régiment de Royal-Vermandois, qui voulut le mettre en pièces. A chaque disgrace, il revenait au colombier, comme font ces parasites des familles pauvres qui ne songent qu'à faire régulièrement leurs quatre repas par jour. *Fruges consumere nati!* La république heureusement se contenta de ce Fontenilles, et elle en fit... un tambour. Il alla ainsi, tambour battant, jusqu'à Nice, et ses chefs se plaignaient déjà de ses fantaisies. Un matin, comme il était en ses jours de flânerie, il arriva que notre tambour poussa sa reconnaissance imprudente au-delà d'Oneille, et non loin de Gênes *la superbe.* Il fut arrêté comme déserteur *sans bagages,* et conduit devant ses juges, Salicetti et Robespierre le jeune. Il se défendit comme un beau diable; on lui fit grace, on le renvoya *dans ses foyers,* où il revint en haillons. Pendant vingt ans que ce héros se reposa de sa gloire, il dévora, sans rien faire, le blé de cette humble métairie; pendant vingt ans, il se promena de la vallée à la plaine et de la plaine au vallon, à charge à tous, inutile à lui-même, sans souci de la veille, et pour le lendemain sans inquiétude. Tout inutile que soit cet homme, il y a cependant un salutaire enseignement à retirer de sa mort. Voici la note que je retrouve à son propos dans les papiers de M. Monteil :

« La dernière fois que je le vis, je le rencontrai sur le pont du Pecq (30 décembre 1815); il allait à Saint-Germain, moi j'allais à Paris; il était à pied, j'étais à pied; il s'obstina à rebrousser chemin; il avait, disait-il, affaire à l'hôpital. En vain je le prie et le supplie de venir s'installer dans ma chambre, où je le veux entourer des soins les plus tendres; il voulut absolument entrer à l'hôpital. Je le menai à l'hospice Saint-Louis, où il fut reçu dans le service même de M. Alibert. J'étais alors ce que j'ai toujours été, un homme pauvre et gagnant chaque jour son pain de chaque jour. J'habitais à Saint-Germain, j'avais une place à Saint-Cyr; je venais voir mon frère à Paris. Quand je retournai à Saint-Cyr, à l'époque des examens, je recommandai que toutes mes lettres me fussent envoyées à l'École militaire. Une de ces lettres fut égarée, et le jour même où tout joyeux j'allais pour chercher et reprendre mon frère... il était mort. — Monsieur, me dit un malade, son voisin, *vous venez trop tard, on l'a passé cette nuit, à deux heures.* »

Il était mort, le pauvre Fontenilles, appelant son frère à son aide; au plus fort de cette agonie horrible, il racontait son enfance heureuse et les respects dont la maison maternelle était entourée. Dans une dernière convulsion, il se dressa sur son lit pour arracher l'étiquette funèbre où son nom était attaché. A ces affreux spectacles, on se rappelle malgré soi ce conseil d'un philosophe cynique : « Il faut se munir dans la vie, ou de raison pour se conduire, ou d'un licou pour se pendre. » Eh! oui, ceci est l'histoire universelle de tous les malheureux qui dépensent leur vie en ces incroyables négligences. Pas de milieu, le suicide ou l'hôpital. A quoi donc ont servi à cette famille, vous le voyez, tant de soins, tant d'exemples, tant de leçons du père et de la mère? A produire un vaniteux, un poltron, un paresseux, trois braves gens parfaitement inutiles, un fardeau, *inutile pondus!* Ce n'est pas ceux-là, même dans leur misère, que l'on peut comparer à ces *pièces tragiques, mais éclatantes,* dont parle un poète; la fin est tragique, mais le commencement et le milieu ont été sans éclat.

Pour se reposer de ces histoires lamentables, M. Monteil rencontre, il est vrai, quelques douces et touchantes figures, sa sœur Marie et sa sœur Nanette, grande et jolie : à dix-sept ans, elle fut mariée au jeune M. Salgues, officier des eaux-et-forêts; mais l'histoire des deux sœurs n'est pas faite pour arrêter un lecteur quelque peu gâté, comme ils le sont tous, par les grandes machines philosophiques et littéraires. De ces filles bien nées et bien humbles, l'histoire est la même en toute famille, à chaque époque. Au départ, tout est beau et charmant; on n'entend que le doux concert de ces voix enfantines mêlées aux paroles maternelles; la chaste prière et les douces chansons remplissent de leurs divines mélodies ces premières bouffées du printemps qui guette à l'orient le lever de l'aurore; à ce cantique intime des cœurs heureux et des ames innocentes, la fleur mêle ses parfums, l'oiseau mêle ses chansons :

Narcissum et florem jungit bene olentis amethi...

Bientôt, hélas! s'en va cette fortune, disparaît cette abondance, s'éteignent en sanglots ces doux cantiques; l'âge mûr arrive, escorté de ses deux furies, l'ambition et la paresse. A cette limite fatale s'arrêtent les graces et les mignardises des belles passions de la vie; ici s'envole le charme, et, de tous ces enfans joyeux dont les voix fraîches faisaient retentir l'écho de leurs franches gaietés, il vous reste... un infirme, un goutteux, une veuve, une mère de quatre enfans, un vieillard, des limbes... quelques tombeaux sans nom!

IV.

Nous arrivons ainsi au chapitre important de cette autobiographie intitulée : *Moi!* Et si jamais le *moi* cessa d'être haïssable, si jamais le *moi*, cette chose ridicule lorsqu'elle n'est pas stupide, prit une forme heureuse et charmante, à coup sûr ce sera dans ces lignes écrites d'une main ferme et d'un courage viril par ce vieillard dont la personnalité se compose uniquement du souvenir de sa femme et de son fils, deux êtres adorés qu'il a perdus dans la force de l'âge, et dont la mort l'a laissé seul, pauvre et nu, dans une vie austère où le travail et la pauvreté se mêlent et se confondent tout le jour et tous les jours.

Encore une fois, on n'étudie ici que l'homme isolé de ses œuvres; c'est un exemple et non pas une gloire que nous cherchons dans ces fragmens épars d'une vie admirablement remplie par la science et le travail. Ce fut le 25 juin 1769 que vint au monde en sa bonne ville de Rhodez l'historien des *Français des divers états*. Un des premiers spectacles dont il se souvenait en remontant à sa première enfance, c'était d'avoir assisté au service commémoratif du roi Louis XV; il revoyait la haute pyramide ornée de fleurs de lis en papier d'argent; les premiers noms qu'il entendit prononcer, il ne les a jamais oubliés : Washington, Lafayette, le comte d'Estaing! « Ils étaient dans toutes les bouches, au fond de tous les verres! » Ces souvenirs de l'enfance ont l'honneur de vivre et de mourir avec nous. Tout compte alors dans ces débris des printemps envolés : les premiers mystères de l'alphabet, les premiers sourires de la vieille grand'mère. Il y avait dans la ville de Rhodez un vieux cloître, et dans ce vieux cloître, où se plaisait l'enfant, vivait le vieux boulanger de MM. les chanoines, M. Bonald. La veille de chaque fête carillonnée, M. Bonald (c'était l'usage) pétrissait et mettait au four certains pains de seigle du poids de trois livres, à trois cornes, comme au temps du roi Dagobert. Ces pains, dont les enfans étaient très friands, s'appelaient des *auberts*. Quand passait le

boulanger du chapitre : « Monsieur Bonald, monsieur Bonald, quand nous donnez-vous des auberts? » Et lui de répondre : « Dans un mois, dans trois semaines, mes enfans. »

Après M. Bonald se présentait dans les souvenirs du vieil historien l'abbé Causse, le pointeur des chanoines; c'était l'abbé Causse qui tenait la feuille de présence des offices de la cathédrale; il était la terreur des vicaires, des hebdomadaires, des chapelains. Malheur à qui se présentait après l'*Introït!* il était noté sans rémission. En vain on le priait, on le suppliait. — Ta! ta! ta! disait M. Causse, il faut obéir aux *obits*, et je ne veux pas m'exposer, pour vous plaire, à la vengeance des fondateurs d'*obits* qui nous font vivre depuis tant de siècles. — De quoi vous plaignez-vous d'ailleurs? disait l'abbé Causse aux chanoines, les *Matines* se disaient autrefois à minuit, on les disait de mon temps à cinq heures, et maintenant vous trouvez que c'est trop matin de les dire à sept heures et demie, au grand scandale de ce peuple qui n'est pas fâché que ses religieux veillent quand il dort.

Quand le petit Amans-Alexis eut l'âge d'aller aux écoles, il fut confié à un vicaire de la cathédrale qui tenait une petite pension, et dont les sœurs étaient couturières. Le vicaire n'était pas toujours facile à vivre; en revanche, ses jeunes sœurs et leurs jeunes ouvrières étaient de la meilleure humeur qui se pût voir, si bien que lorsque les cloches de la cathédrale, *Martial*, *Marie* et *Jacqueline* (la petite cloche), appelaient mons le vicaire à l'autel, aussitôt l'école allait rejoindre l'atelier de couture, et c'étaient des rires aux éclats. Tant bien que mal on finit toujours par arriver au *que retranché;* ce fossé franchi, il fallut quitter la maison du vicaire et passer, au collége même, sous la loi de sept ou huit professeurs qui enseignaient de leur mieux la grammaire, la rhétorique, la théologie et la physique. Chaque professeur, logé et nourri dans le collége, grace à quelques rentes féodales et à quelques petits fonds de terre autour de la ville, touchait de cinq à huit cents francs chaque année. Ils étaient aidés dans leurs augustes fonctions par un *correcteur*, qui donnait à messieurs les écoliers plus que des férules. Tous ces braves gens, maîtres et disciples, étaient à l'œuvre, et l'on marchait d'un si bon pas, le *correcteur* aidant plus ou moins, qu'à seize ans qu'il pouvait avoir, le jeune Alexis, fils de Jean Monteil, savait assez de philosophie et de logique pour s'engager dans un régiment de dragons, lequel régiment allait à Paris. Un dragon à seize ans! Heureusement que notre guerrier avait du moins un nom de guerre : *Belcombe!*

C'était écheoir en dignes compagnons!
Aussi *Belcombe*, ignorant leurs façons,
Se trouva là comme en terre étrangère;
Nouvelle langue et nouvelles leçons.

La ville entière poussa un cri de douleur quand elle apprit l'escapade et l'engagement de son jeune bachelier. Il fallut courir après le régiment, qui relâcha volontiers ce jeune héros. Le voilà donc ramené chez son père, en grand triomphe, et malheur au veau gras! Ces pauvres veaux, gras ou non, les malheureux pères de famille en ont-ils fait des hécatombes! Eh! Dieu! que de sacrifices inutiles!... M. Jean Monteil n'a pas pleuré, j'imagine, au retour de cet enfant prodigue : il le savait tendre et bon, honnête et timide, chaste et loyal, et il l'abandonna à ses bons instincts. A cet âge de seize ans, quand les études sont achevées, à ce qu'on dit, la première et la plus facile de toutes les passions, c'est la lecture; et qui de nous, qui avons tant lu et tant lu, dans tant et tant de livres, ne se souvient, avec un ravissement voisin de l'ivresse, des intimes extases que laissent après elles les premières lectures à l'ombre des bois en été, dans la chambre écartée en hiver, la nuit et le jour? Charmante obsession, visions décevantes, chers fantômes des poésies fugitives! A peine ouvert, le livre nouveau laissait échapper des rayons, des étoiles, des mondes, des fièvres. Il est si beau, si vaste et coloré de tant de feux plus brillans que les feux mêmes du firmament, ce monde éthéré des romanciers et des poètes, des historiens et des philosophes, illustres génies, esprits fameux, obéissans ou révoltés, en plein doute..., en pleine croyance, qui nous ont révélé pour la première fois tant d'idées endormies au fond de nos ames, tant de passions réveillées au fond de nos cœurs! « J'ai lu tous les livres qui me sont tombés sous la main, écrit M. Monteil, et même l'*Histoire naturelle* de M. de Buffon...; de tous les livres que j'ai lus, c'est le seul dont il ne me soit rien resté. »

A force de lire, il s'aperçut que c'était à peine s'il savait écrire lisiblement une page suivie, et il s'en fut demander quelques leçons d'écriture aux frères de la doctrine chrétienne. Ceux-là riront, qui, se rappelant avec respect l'honnête et sainte misère, mêlée de propreté et d'orgueil, qui entourait le savant auteur de l'*Histoire des Français*, l'entendront raconter son entrée chez les frères : « J'étais poudré à frimas, je portais un habit couleur de rose, à boutons d'acier, on eût dit tous les diamans de la couronne; le tout se complétait d'une paire de manchettes et d'une culotte de soie gorge de pigeon. » Aussi bien la classe entière, éblouie à l'aspect de cet ancien dragon, de cet ancien philosophe de dix-sept ans, se leva dans un transport unanime, et M. de Belcombe fut salué jusqu'à terre. « Il me semble que j'y suis encore aujourd'hui, ajoutait M. Monteil, et puis cela m'amuse, cela me plaît de me moquer de moi-même... » Il disait vrai; il avait le sourire facile à son endroit, et jamais on ne l'a entendu parler de lui-même que de la façon la plus simple et la plus naïve. Il n'est occupé que des siens dans cette biographie, écrite à la fin de sa journée. A

peine a-t-il indiqué les endroits faibles de ses premières années, il s'arrête, et vous ne trouvez plus que de longues pages blanches dans ce chapitre dont il devait être le héros.

Tout le reste de ce livre, écrit avec la plume du testament, sera consacré à sa femme, à son fils, et vous n'entendrez plus, de ce savant homme, que ses gémissemens et ses larmes. Il ne vous dira même pas par quel procédé, par quelle suite infinie de raisonnemens et de recherches il est arrivé à écrire, dans un système historique dont il est l'inventeur, son *Histoire des Français des divers états,* ces huit tomes si remplis de faits, de recherches et de découvertes auxquels il a attaché son nom d'une façon impérissable. A Dieu ne plaise que je veuille ici tenter une dissertation dans les formes et remplacer par une déclamation historique le simple récit de cette vie honorable, honorée! Il faudrait avoir certains droits que je n'ai pas pour porter un jugement définitif de ce livre étrange et sans antécédent; il est le seul de son genre et de son esprit au milieu de tant et tant de témoignages si divers que les siècles écoulés laissent après eux d'ordinaire. C'est, à proprement dire, le recueil des monumens des petits et des grands métiers de l'ancienne France, et pendant que le père Montfaucon, dans ses quatorze volumes in-folio, s'attache surtout aux solennels témoignages de la grande histoire, où les rois, les princes et les capitaines illustres sont appelés à jouer le rôle principal, l'historien *des divers états* s'attache aux débris plus humbles que laissent après eux, en passant sur cette terre vouée aux disputes, la bourgeoisie et le peuple de France. Ouvrez au hasard un des tomes du père Montfaucon; vous rencontrerez, à coup sûr, l'image fidèle des pompes, du luxe et de la majesté des royautés d'autrefois : les couronnes, les armes, les devises, les blasons, les coupes d'or. M. Monteil, au contraire, dans ses *monumens de la bourgeoisie,* s'attache à tout ce qui a vécu, à tout ce qui a servi, à tout ce qui a souffert bourgeoisement. Au-dessous des gloires, des pourpres et des trônes, dans l'univers qui travaille et qui se résigne, dans le peuple des artisans et des artistes, dans l'échoppe, dans la ferme et dans le marché, M. Monteil a placé sa tente, il n'en veut pas sortir : là il vit, il règne; là il entasse avec un acharnement incroyable toutes sortes de détails, de formules, d'accens, de formes, au milieu d'un monceau de chartes, de comptes, de fragmens, de poussières. Tout compte ici : pas un feuillet qui n'apporte sa découverte, et pas une ligne qui ne soit une révélation; — tout sert ici, même un parchemin roussi, un grain de sable, un fragment, un écho. Dans cette laborieuse reconstruction des temps d'autrefois, il n'y a pas une loi abolie, pas un usage oublié, pas un métier renversé, pas un droit périmé, pas un feuillet où la main d'un artisan ait tracé quelques lignes au hasard, qui ne devienne à la longue une précieuse trouvaille. C'est ainsi que

M. Monteil a composé ses huit tomes de l'*Histoire des Français des divers états* de ces voix, de ces rumeurs, de ces prières, de ces blasphèmes, de ces chartes déchirées, de ces lois en lambeaux, de ces tessons et de ces haillons du temps passé que la révolution de 1792 avait jetés aux quatre vents du ciel.

Ce fut de très bonne heure, et avec une rare persistance, que M. Monteil, dans sa pensée et plus tard dans ses livres, déclara une guerre acharnée à ce qu'il appelait dédaigneusement *l'histoire-bataille*, et ce n'est pas sans un certain plaisir que l'on voit cet implacable ennemi de *l'histoire-bataille* installé dans la chaire d'histoire de l'école militaire au commencement de ces guerres terribles et de ce gigantesque empereur. M. Monteil, chose gaie à raconter, enseignant à ces maréchaux en herbe et en fleur la supériorité de l'outil sur l'épée, l'excellence du forgeron sur le capitaine, et la priorité du laboureur sur le maréchal de France, n'est-ce pas là, je vous prie, une bonne histoire? Et, si l'empereur s'était douté de l'enseignement de son professeur d'histoire, aussitôt quel éclat de rire ou quel froncement de son sourcil olympien! Mais ces jeunes gens de l'école militaire écoutaient à peine les découvertes du jeune professeur, occupés qu'ils étaient au bruit des canons, au choc terrible des armées, à l'âcre odeur de la poudre enivrante. L'audace, l'ardeur et l'ambition de ces jeunesses étaient déjà bien loin des bancs de l'école : elles traversaient, à la suite de Bonaparte, ces montagnes abaissées, ces vallées aplanies, ces fleuves domptés, ces villes conquises. Dans son école, où il était le barbare, le jeune professeur se trouvait cruellement isolé : ses bouillans élèves ne voulaient rien comprendre aux étranges enseignemens de leur maître; ils le regardaient comme un ancien oratorien à demi ressuscité, qui leur parlait d'Alexandre et de César. Fi! Alexandre et César, à l'heure où l'univers à genoux ne parlait que de Napoléon Bonaparte! Insensé! à ces imberbes sous-lieutenans il racontait Bouvines le lendemain d'Austerlitz!

Il paraît que ces premières années d'enseignement à l'école militaire de Fontainebleau furent longues et tristes à ce jeune homme, et qu'il y fit le rude apprentissage de la solitude et de l'isolement. Il était déjà un savant absorbé par la science, mais la science ne lui suffisait pas. Il regrettait la maison paternelle; il rêvait un meilleur avenir, l'avenir à deux! Un jour d'hiver, par un vent froid qui lui fouettait la neige au visage, il se rendait à la classe du matin; à l'angle même de la place, et non loin du château, il fit la rencontre d'un corbillard; le vent soulevait la tenture funèbre et laissait la bière à découvert. — Il arriva dans sa chaire encore tout ému, et la leçon commença. Comme on l'écoutait un peu moins qu'à l'ordinaire (quelque bulletin de la grande armée circulait dans l'école), il se hâta de conclure, et il revint en

toute hâte à son logis. Une lettre l'attendait : son père était mort il y avait huit jours, à cinq heures du matin, paisible et *joyeux*, après une douce agonie, en prononçant le nom de son fils absent. Les uns et les autres, nous avons tous trouvé à notre porte, en revenant de quelque travail ou de quelque folie, la *lettre cachetée de noir*, et nous nous souvenons de cette heure d'étonnement, de pitié, de douleur, de reconnaissance, de respect; il vous semble alors que ce père qui vous aimait tant, et qui n'est plus, vous ne l'avez pas assez aimé. Heure terrible, où la mémoire et la reconnaissance, venant en aide à vos respects, vous montrent dans un vif relief tous les biens que vous avez perdus!

Peu de temps avant sa mort, M. Jean Monteil, songeant à son fils absent et se rappelant ce mot de l'Écriture : *Væ soli!* — malheur à celui qui vit seul! — avait songé à le marier, et il avait fini par rencontrer une douce et charmante créature, que l'on eût dit faite à l'image de feu Mme Monteil. L'*histoire de ma femme* est simple et touchante, et j'ai grand'peur de la gâter. « Elle et moi, dit M. Monteil parlant de cette femme aimée entre toutes, le ciel nous avait faits l'un pour l'autre; elle avait pour armoirie une aiguille, et moi j'avais une plume en sautoir de cette aiguille diligente. » En effet, la jeune et très jolie Mme Monteil ne remontait pas plus haut en sa généalogie qu'à son grand-père, maréchal... ferrant de son métier, mais sans contredit le plus riche et le plus heureux des maréchaux de France. Il vivait, il forgeait aux temps illustres de M. le maréchal-général, vicomte de Turenne, et de M. le duc de Luxembourg. Il s'appelait le petit Rivié, lorsqu'un jour où il était en train de ferrer ses chevaux, il eut la chance heureuse de tirer d'affaire un très beau cheval; le cheval appartenait à un colonel, et le colonel fit obtenir au petit Rivié l'entreprise des remontes du Royal-Dragons. Bref, à force de fournir des chevaux aux dragons, le petit Rivié fit son chemin dans le monde; il devint peu à peu le grand Rivié, et quand il eut trouvé plusieurs millions sous le pied de ses chevaux (en dépit du proverbe), il voulut revenir au pays natal, à Severac-le-Châtel. Severac est une façon de petite ville en Rouergue, autrefois chef-lieu de la duché d'Arpajon, ville de peu de fumée et de peu de bruit, dans laquelle avait débuté, petit compagnon, ce même Rivié le grand, si habile à battre le fer quand le fer était chaud. Comme il passait devant la forge de son ancien maître, — hélas! le fer était froid à demi, le soufflet était sans souffle, et l'enclume sans marteau, — il advint que la chaise du grand Rivié se brisa net au milieu de l'essieu. Grand émoi dans la forge! Le maître de céans était seul. Que fait Rivié? Il met habit bas, et il forge... à la façon des cyclopes dans l'Iliade! Alors le vieux forgeron, réveillé par ce marteau d'enfer qui lui rappelait l'accent vibrant des jeunes années : — Par

saint Éloi! s'écria-t-il, qui forge ainsi? C'est le diable!... ou c'est toi, mon petit Rivié!

On voit que le grand Rivié avait été mis au monde tout exprès pour y faire quelque bruit. Il y fit un peu de bruit, il y fit beaucoup de bien. Pas un de ses parens qui n'eût sa part dans cette fortune. Chose étrange, et qui se voit pourtant assez souvent chez MM. les fournisseurs, plus le grand Rivié donnait, plus il était riche. Il finit par donner sa fille aînée à M. le marquis de Lusignan, et il faisait certes une belle parenté à la petite Rivié : d'un côté, la fée Mélusine; d'autre part, le royaume de Chypre; un peu plus loin, la couronne de Jérusalem, des princes partout. Malheureusement cette Lusignan-Rivié mourut sans enfans, et elle fut si complétement absorbée en cette illustre famille, qu'il en fut de sa dot comme du royaume de Chypre et de Jérusalem, un souvenir, une ombre, un néant. Eh bien! voyez la misère des grandeurs humaines, l'humble dot de la jeune Mme Amans-Alexis Monteil portait sur une ancienne constitution de rentes qui provenait de cette Rivié-Lusignan ou Lusignan-Rivié, et jamais le petit ménage n'en put rien tirer. Souvent M. Monteil disait à sa femme : « Il faudra chercher votre fortune sur les brouillards de Chypre et de Jérusalem, ô vous, l'auguste alliée de tant de rois! » L'autre part de cette dot, qui eût fait tant de bien et rendu tant d'utiles services à ces pauvres gens, était placée (écoutez ceci) sur un sixième de l'ancienne baronnie de Lugnas, antique château, sur les rives même de l'Aveyron. Hélas! la principauté, la baronnie et les deux royaumes, — autant de brouillards! Dans les momens de gêne (ils furent nombreux et cruels), M. Monteil écrivait à sa femme : *A S. A. madame la baronne de Lugnas dans son ex-royaume de Chypre et de Jérusalem.* Mais quoi! il leur fallait si peu pour vivre! Il était le plus laborieux et le plus ingénu de tous les hommes, il trouvait en cette jeune femme un sens droit, une ame juste, un esprit ferme. On eût dit que le ciel l'avait destinée à cette vie austère, à ce dévouement de tous les jours. Elle avait été élevée au couvent, où chaque mère et chaque sœur la voulaient retenir; mais elle n'y voulut pas rester, pour avoir vu s'éteindre et mourir dans ses bras une innocente créature, belle comme les anges. Sœur Marthe avait à peine vingt-cinq ans, et — l'impatiente! — elle avait prêté l'oreille aux accens d'un jeune homme du voisinage, qui venait chanter ses peines à minuit, sous les murs du couvent. Elle fut surprise au moment où, par une échappée à la muraille, elle tendait la main au beau chanteur. Alors, pour la châtier par une grande peur, on cite la sœur Marthe au tribunal des révérendes, et on la condamne à cette mort, d'une espèce particulièrement horrible, qui remonte aux premières gardiennes du feu sacré dans le temple de Vesta. Condam-

née, on la vint prendre, la pauvre fille! et elle fut jetée au fond de l'*in-pace*, aux chants funèbres du *De Profundis!* Épreuve horrible, et quand, deux ou trois heures après, on vint pour la tirer de son cachot,... elle était folle! Elle disait souvent dans sa folie des mots sensés, des paroles véhémentes. Elle mourut enfin; on l'enterra sous les amandiers du jardin, et la petite Annette, au fond de l'ame, se promit à elle-même qu'elle ne porterait pas le voile éternel.

Un matin, les portes de tous ces cloîtres s'ouvrirent d'elles-mêmes; la vie et le soleil envahirent ces sombres maisons : Annette s'enfuit, légère comme une abeille, et elle le vit enfin, ce monde qui lui apparaissait si glorieux à travers les grilles de sa prison... Non, ce n'était pas là le monde enchanté de ses rêves! Il obéissait, en ce moment, à toutes les mauvaises puissances; l'anarchie avait brisé toutes les barrières; l'improbité et le despotisme avaient fait de la société humaine une espèce de jeu de hasard, où chacun jouait avec des dés pipés son propre honneur et sa fortune contre la fortune et l'honneur de son voisin : époque funeste de batailles sans nom que se livrent des malheureux sur un sol miné de toutes parts! Partout la nuit, le silence, l'horreur, le joug, la spoliation effrénée, et la faim et la peur. Annette alors regretta le cloître et la tombe des filles ensevelies sous l'amandier en fleurs. Elle assista, cette enfant, à toutes ces morts violentes sur les échafauds ambulans! Son père était riche, il fut pauvre! Il habitait un magnifique hôtel, la maison même du grand Rivié : il fallut que le père de famille vendît ses tableaux, ses livres, ses meubles précieux; il fallut vendre enfin la maison même, et se retirer avec ses neuf enfans dans une chétive métairie de deux charrues. On raconte que dans ce petit coin de terre, à l'abri de tant d'orages, sous le chaume, il y eut comme une trêve de Dieu parmi ces pauvres gens, occupés de mille petits travaux assortis avec leur intelligence et leur jeunesse. Ils s'étaient partagé les travaux de cette maison rustique : les garçons tenaient la charrue, et les filles avaient soin du ménage; Annette allait dans les champs, gardant les moutons; elle avait alors ses dix-sept ans, elle portait une robe qu'elle avait filée. « Annette était dans la prairie, et Lubin n'était pas loin, » dit M. Monteil. Lubin, c'était lui-même. Il obéit au dernier vœu de son père, et, chargé d'espérances, léger d'argent, il s'en vint chercher cette noble main, qui lui était promise. A peine mariés, il fallut partir et quitter le lit nuptial, « dont la courtine était faite d'une robe de ma mère. » Adieu donc aux solitudes aimées! adieu, gazons, fontaines, doux et riant soleil! « Quand nous fûmes parvenus à un certain détour que fait la route, au bout du champ Malfeu, entre la Châtaigneraie et le ruisseau : — Voici, me dit-elle, les limites de nos domaines, je n'ai jamais été plus loin; et

maintenant allons où vous allez, mon cher mari!... Et elle se mit à marcher d'un bon pas... »

Ils allaient ainsi, rêvant l'un et l'autre à ce vieux roman des heures choisies, *et conjuguant le verbe aimer pour la première fois.* Ils passèrent, toujours causant et devisant, par Issoire, et par Clermont, et par Moulins. A Pouilly, où le vin est bon et pétillant, un homme voulut embrasser Annette, et peu s'en fallut que cet imprudent ne payât sa témérité de sa vie. Annette retint le bras de son mari : elle était si douce, il était si vif! On les pouvait comparer, elle et lui, aux armes d'Angleterre : une rose au repos, un lion en action. — Ils traversèrent Pouilly, Cosnes, Montargis, Nemours, et enfin les voici à Fontainebleau, « près de notre pain quotidien. » L'humble ménage ne savait pas qu'il n'avait guère qu'une année à passer à Fontainebleau, une douce et heureuse année, aux limpides clartés de la lune de miel, comme le bon Dieu en réserve aux honnêtes gens. On vivait de peu, on travaillait nuit et jour. Dans une note destinée à accompagner les livres qu'il mettait en vente aussitôt qu'il n'avait plus de science à en tirer, M. Monteil s'est rendu à lui-même cette justice, que pas une heure de sa vie n'a été perdue. « Ah! c'est que j'ai eu quarante ans d'une imperturbable santé et d'une imperturbable application. » Notez bien qu'il ne dit pas qu'il n'a jamais été jeune : il croirait, disant cela, blasphémer contre celui qui a fait la jeunesse et qui l'a gardée éternelle pour lui-même; il a été jeune, surtout quand il s'est vu cette douce compagne de sa vie et de ses travaux.

« Nous avions acheté, nous dit-il, une propriété d'un demi-arpent qui entourait une maisonnette à deux lieues de la ville, et chaque jour, au sortir de ma classe, je prenais bravement le chemin du Mail de Henri IV. J'allais vite, car à mi-chemin, sous un vieil orme de la forêt, j'étais sûr de trouver Annette, qui déjà avait mis notre couvert dans ce beau salon tout rempli de l'or des genêts fleuris et dont la voûte était supportée par des bouleaux sans nombre, en guise de colonnes d'argent. Elle aimait les fleurs, ma chère Annette, elle aimait l'espace, le silence, la solitude; elle était jeune, de bonne humeur et de bon appétit. Que ces repas étaient charmans! quelle grace à tout dire et quelle gaieté à tout entendre! Elle devisait si bien de toutes choses; elle voyait si beau l'avenir; elle supportait si gentiment notre humble fortune; elle était l'économie en personne. Hélas! je la vois, je l'entends encore, à l'ombre heureuse de ces beaux arbres, m'apprenant qu'elle était mère. Une larme brillait dans ses beaux yeux, bleus comme le ciel. »

Vous pensez que cette humble félicité rencontra des envieux et des mécontens. La chaire du jeune professeur fut supprimée; il fallut renoncer à la maisonnette, au jardin, aux grands bois, aux genêts d'or. La ville immense allait absorber les deux modestes créatures; que

dis-je, la ville? un faubourg! Et dans ce faubourg, une sombre maison, une chambre sans feu où leur enfant allait voir le jour! Pas un ami, pas une espérance! Chaque matin, le malheureux Monteil se mettait en quête d'un emploi qui le fît vivre à peu près; chaque soir, il rentrait dans son grenier plus malheureux et plus découragé qu'il n'était le matin. A la fin de l'hiver, et ne voyant rien venir, ces deux malheureux (ils étaient trois maintenant) : — Allons! se disent-ils, Paris ne veut pas de nous, revenons à notre canton. Ils y revinrent à pied, par les beaux jours du mois de mai qui semblait les reconnaître; ils vécurent de légumes et de laitage. « A nous trois, nous dépensions soixante francs tous les trente jours. » Déjà il commençait à mettre en ordre les divers matériaux de son histoire du *quinzième siècle;* il en écrivait les premiers chapitres, vous pensez avec quels ravissemens!

« Chère Annette, écoutez ce que je viens d'écrire. Elle m'écoutait à me ravir. Son esprit, inquiet non pour elle, inquiet pour notre enfant, voyait déjà, grace à mon livre naissant, s'entr'ouvrir quelqu'une de ces splendides cavernes remplies de diamans et de perles dont il est parlé dans les féeries. — Va! reprenait-elle, et bon courage! Nous mangeons maintenant notre pain dur, nous aurons du pain blanc pour notre fils. — O pauvre femme! elle n'a mangé comme moi que le pain amer; le pain blanc n'est venu pour elle, ni pour moi, ni pour notre fils; le grain que nous avons semé ne lèvera que sur nos tombeaux! »

Ils ont vécu (c'est un beau mot) d'espérance et d'eau fraîche. Il avait pour se sauver l'enthousiasme de son travail, elle avait l'enthousiasme de son mari. De l'an 1808 à l'année 1812, ils furent pareils à deux oiseaux sous la feuillée. Il vivait de quelques tâches qui se présentaient de temps à autre, et, pour peu que le dîner du lendemain fût assuré, il se remettait à rêver la gloire et la fortune à travers les pages de ce livre fait et refait si souvent; car, et ceci n'est pas une observation vaine, le lecteur peut être sûr que plus l'artiste est pauvre, inconnu, oublié, solitaire, et plus il entoure son œuvre naissante de ses déférences paternelles. La foi, dit l'apôtre, soulève des montagnes; la foi de M. Monteil a soulevé des montagnes de papiers et de parchemins ramassés dans les chartriers, dans les ruines et dans les cendres de quarante mille maisons à tourelles et à créneaux qui étaient les reines et les impératrices de toutes les autres maisons du royaume de France. Il s'attachait à ces fragmens épars comme tant d'autres hommes s'étaient attachés à la terre même des victimes de la révolution française. Ce qu'il a retrouvé dans ces papiers lacérés par tant de mains ignorantes ou spoliatrices ne pourrait se calculer. Ce qu'il a réparé dans ces lambeaux, lui-même il ne le savait pas. A la flamme, au naufrage, à l'océan il eût disputé ces fragmens qui étaient tout son livre. Les vents de la Tamise un jour ont jeté dans les flots de la Seine une masse de vélin brûlé à Westminster... Chose incroyable et inouie pour qui ne

connaît pas M. Monteil, il a fait son profit de cette bouillie écrite en lettres saxonnes dans une langue dont il ne savait pas le premier mot!

Dans ces fragmens précieux de tous les âges de notre histoire, il a trouvé toutes les parties de son livre; il a rencontré, dégagée du souci de la guerre, des luttes parlementaires, des querelles religieuses, de l'envahissement du pouvoir royal, la nation ignorée, la nation des agriculteurs, des artisans, des commerçans, des magistrats, la noblesse au dernier échelon, la bourgeoisie et le bas clergé. Il exaltait les choses ignorées; il glorifiait les forces méconnues; il racontait les œuvres dédaignées; lui aussi il aurait pu dire en toute sécurité de conscience : A chacun selon ses œuvres! Il avait sur le visage, il avait au fond de son ame le contentement et la bonne humeur d'un honnête homme qui accomplit dignement sa tâche de chaque jour *à travers les âges successifs de la vie*, et rien qu'à le voir il était impossible de ne pas se rappeler cette parole d'un de ces grands capitaines dont il ne voulait même pas prononcer le nom : — qu'il était impossible de se servir d'un homme mélancolique. — A quoi peut être bon d'ailleurs un homme qui est mauvais pour lui-même, et quel contentement peut-on espérer d'un particulier qui n'est jamais content de lui? C'était pourtant une rencontre singulière et un étrange voisinage, ce grand ennemi de l'*histoire-bataille* devenu le voisin de campagne de sa majesté l'empereur Napoléon Ier, l'un si pauvre et si gai, l'autre à ce point gorgé de gloire et d'ennui. Il s'ennuyait à poursuivre dans les bois un pauvre cerf, ce roi-empereur qui voulait traquer dans ses neiges l'empire énorme de Pierre-le-Grand et de Catherine II, pendant que, sur la lisière de sa forêt, Mme Monteil attendait, effrayée et contente, que le hasard conduisît au seuil de sa cabane cet homme qui d'un mot les pouvait faire si heureux et si riches... Un emploi de quinze cents francs à la bibliothèque de Fontainebleau, et voilà toute une famille à jamais sauvée. Certes l'empereur et roi a manqué là une belle occasion de réconcilier tout au moins Mme Monteil avec l'*histoire-bataille*. Il ne vint pas, et cette maison qu'il aurait dû visiter, il fallut bientôt la lui vendre. Oui, cette humble limite des plus humbles désirs, ces vignes et ces pêchers, la chicorée et les œillets, il fallut vendre en bloc tous ces biens, et l'empereur les acheta au prix de 5,000 francs en bel or des *contributions de tous les états de l'Europe*. « Par devant nous et mon collègue, notaire à Fontainebleau, il a été convenu ce qui suit entre dame Monteil et sa majesté Napoléon-le-Grand, empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin. » Tout ce passage rappelle ce beau mouvement des *Mémoires* de M. de Chateaubriand, laissé pour mort dans les rues de Bruxelles et s'écriant soudain dans une espèce de *Te Deum :* « Au nom du roi, laissez passer M. le vicomte de Chateaubriand, pair de France, ambassadeur du roi près le Saint-Siége aposto-

lique. » Et M. Monteil de faire bon marché des grandeurs de sa femme, comme M. de Chateaubriand de ses propres grandeurs.

La maison vendue, Annette voulut revoir une dernière fois ces beaux lieux qu'elle avait tant aimés, et la voiture qui les devait emmener partit sans les attendre. En vain courait Annette, son frais chapeau à la main, et montrant à l'aquilon ses belles joues que frappaient les giboulées de mars : il fallut revenir à pied, le père, la mère et l'enfant, et de rire. « Elle prenait si facilement du bon côté les peines de la vie. » Elle était si courageuse et si forte. Hélas! cette plante un peu frêle, qui avait besoin de vivre à l'air pur et dans la libre campagne, à peine à Paris pour la seconde fois, on la vit bientôt languir à l'ombre funeste de ces hautes maisons semblables à des tours qui ne réparent pas leurs brèches. Annette était une fille des champs; elle aimait à retrouver au fond des grands bois les visions décevantes de sa jeunesse à peine envolée, et maintenant qu'elle se voyait face à face avec la réalité, elle ne comprenait rien, l'infortunée, à cette vie orageuse des belles-lettres, impuissante à donner à son mari et à son fils leur pain de chaque jour. Ainsi s'éteignit cette douce paysanne intelligente; elle se mourait sans une plainte, et son pâle sourire encourageait encore les efforts stériles du malheureux attaché à cette glèbe savante dont la moisson reculait toujours. Enfin, quelques heures avant l'heure suprême, elle fut prise de ce mal violent, le mal du pays, le cher souvenir des plaines d'Argos, et elle voulut absolument revoir une dernière fois les villages, les hameaux, les jardins, dont elle savait encore toutes les histoires qu'elle racontait à son foyer sans feu. Ah! bon père Monteil, qui êtes allé rejoindre enfin votre Annette et votre Alexis, que de fois l'avez-vous pressée de vous raconter ces histoires, si souvent écoutées, pour l'unique plaisir de prêter l'oreille à cette voix fraîche, accentuée, et d'un timbre si doux! Elle revoyait, dans ces heures sombres, tous les drames et tous les héros de ses campagnes; elle revoyait l'abbé Buiron se promenant le long du ruisseau, son bréviaire à la main, le vieux Pierre à la porte de sa maison blanchie à la chaux vive et saluant les passans d'un coup de vin nouveau, et le braconnier Peyrabonne, appelant à haute voix M. Dulac. — Vous me donnez bien ce fagot, monsieur Dulac, criait Peyrabonne, et, comme Dulac absent n'avait garde de répondre : — Qui ne dit mot consent, reprenait le Peyrabonne, et il emportait la bourrée à son feu, au grand dommage de M. Dulac. Tels étaient les souvenirs, les refrains de cette chanson printanière, tableaux frais et charmans, visions décevantes. La mort planait au-dessus de ces beaux rêves qu'elle emportait un à un. En même temps s'en allait l'argent du petit domaine, Il n'y avait plus sous l'humble toit des Monteil d'autre travail que le travail de cette lente et souriante agonie. Après bien des hésitations et bien des larmes,

Annette partit enfin, et elle arriva dans la maison paternelle juste à temps pour y mourir.

« Il y a trois passages où je ne passe jamais sans me rappeler ma chère Annette : — la rue de Seine au point où s'arrête la rue de Tournon. En cet endroit, ma pauvre femme, si légère et si vive, se prit à boiter, piquée au pied par le rhumatisme : — Ah! dit-elle, voici mes derniers pas heureux. — Une autre fois, en vue du Pont-Royal, la musique passait, suivie de ces beaux gardes-du-corps. Annette me dit : « Je n'y vois plus guère, un nuage est sur mes yeux. » Hélas! hélas! mon dernier souvenir l'accompagne jusque dans la cour des Messageries royales où je la vis disparaître. Elle me disait encore : *Adieu! adieu!* de sa douce voix. Chère sainte! ô mon cher amour!... Et songer que je ne devais plus la revoir! »

Elle mourut, en effet, loin de son mari, loin de son jeune enfant, et cette mort laissa un vide immense autour de ce pauvre homme qui n'avait jamais aimé que cette femme, et qui ne devait pas en aimer d'autre. Une chose rare, savez-vous, dans la turbulente biographie de ces hommes qui vivent par les émotions, par les gloires et par les désespoirs que les belles-lettres amènent avec elles, c'est de rencontrer un homme à ce point dégagé de toute autre passion, et qui n'a connu dans toute sa vie que les tendresses légitimes. Cet homme était pourtant le contemporain de ces poètes, de ces philosophes, de ces hommes d'état, de ces capitaines qui, à la fin de l'empire et dans les premiers jours de la restauration, s'abandonnaient sans remords et sans peur à toutes les passions, à tous les hasards de ces gloires et de ces fortunes passagères. M. Monteil a vécu au milieu de ces deux mondes, le monde au-delà et en-deçà de la république, et dans les bruits, dans le luxe et dans les fêtes de la toute-puissance, il est resté calme et silencieux, content de voir sourire sa femme et son enfant, et ne demandant au ciel que le pain nécessaire à l'accomplissement de la tâche qu'il s'était imposée. Si bien que les faiseurs de *Mémoires d'outre-tombe* auront beau expliquer, à force d'esprit et d'éloquence, les événemens et les faiblesses de leur cœur, ils n'arriveront pas que je sache, en dépit de toutes ces amitiés si charmantes et de toutes ces passions si naturelles, et tout couverts du deuil de ces beautés souveraines qu'il faut ensevelir de ses mains, au simple effet de ces dernières paroles de M. Monteil, se souvenant de sa femme expirée et de cette tombe lointaine remplie avant l'heure. Hélas! cette unique et charmante créature avait sauvé deux fois la vie à M. Monteil : un jour, comme il lisait Grégoire de Tours sous un des chênes de Fontainebleau, une vipère le menaçait de son dard; Annette à temps tua la vipère. Une autre fois, comme il se baignait à la jonction du Loing et de la Seine, il fut emporté par le courant rapide; Annette se jette à l'eau et le retire des bords de l'autre monde. « Elle était là quand j'écrivais, suivant d'un regard attentif les

mots échappés à ma plume; elle me disait souvent : *C'est bien!* elle m'encourageait en toute chose; elle était là... elle n'y est plus! »

V.

Désormais il restait seul au monde avec son fils Alexis, un noble enfant qui donnait déjà les plus belles espérances, et cet enfant, devenu un savant jeune homme, disparut à l'instant même où il allait tenir toutes ses promesses. Ceux qui ont eu l'honneur de connaître M. Monteil et le bonheur d'en être aimés se rappellent encore et se rappelleront toujours avec quelle émotion il parlait de son fils; de grosses larmes roulaient à ce nom chéri dans ces yeux à demi éteints par le travail. Il perdait tout ce qui lui restait d'Annette en perdant cet enfant de leurs chastes amours; il perdait, en perdant son fils, un ami, un camarade, un disciple, une force, un appui. Il avait élevé avec le plus grand soin ce fidèle compagnon de ses travaux, ce constant associé de sa fortune, et quand enfin l'œuvre et l'enfant grandis ensemble allaient combler l'ambition et les vœux du père de famille, arrive la mort qui d'un coup de sa faux dédaigneuse tranche, en passant, cette humble destinée. On frémit rien qu'à penser à ces douleurs. « Mon petit Alexis était né au mois d'août 1804, il disait souvent qu'il était né républicain. — Ce n'est pas la peine d'en parler, citoyen Alexis, lui disais-je en riant; le jour même de ta naissance l'orfèvre mettait la dernière main à la couronne impériale du consul. » Cet enfant, élevé par ces deux êtres sérieux, eut à peine une enfance; il sentit de bonne heure le poids de la vie. A l'âge de treize ans, il était déjà d'un grand secours; il était bon, laborieux et juste; il avait en lui toutes les qualités et toutes les vertus de l'honnête homme. « Ame loyale, esprit chaste, il m'aimait comme si j'eusse été le bon Dieu. »

M. Monteil était alors, en dédommagement de sa place perdue à l'école de Fontainebleau, bibliothécaire-archiviste de l'école de Saint-Cyr. Là, il éleva son fils jusqu'à l'âge de quatorze ans, et ils vivaient en paix l'un et l'autre à l'abri quelque peu bruyant de cette pépinière héroïque, lorsque la suppression de l'école, en 1819, les força de chercher fortune ailleurs. Ils portaient ainsi, sans l'avoir mérité, tout le poids des tumultes et des tapages de tant de jeunes capitaines, ces deux êtres clémens et dociles; on les traitait, le père et le fils, comme des révoltés, et ils s'en allaient se tenant par la main, privés des 1,500 fr. qui les faisaient vivre, et cherchant dans la campagne un logis en belle exposition, avec un jardin, le tout pour 200 francs de loyer tout au plus. Jardin et soleil, fleurs et maison pour 200 francs, difficile problème! ils tournèrent trois mois autour de ce problème et autour de Paris.

« Après avoir visité tant et tant de maisonnettes dont le prix était encore trop élevé pour notre humble fortune, nous revenions à Versailles, mon fils et moi, lorsqu'au pied des hauteurs de Chaillot : — Si nous grimpions là-haut? me dit mon fils; que sait-on? Tel cherche bien loin ce qui est sous sa main. Nous montons. A force de monter du côté de Passy, nous arrivons à une masure exposée au midi; la maison était délabrée, et le jardin était inculte. On nous demanda justement nos 200 francs, ni plus ni moins. — Tope là! Et huit jours après, maîtres de nos domaines, nous labourons, nous semons, nous cultivons. Qui nous eût vus nous eût pris pour deux jardiniers à la tâche et qui ne veulent pas perdre une heure de la journée. Il en fit tant, le pauvre enfant, qu'il tomba malade, et peu s'en fallut qu'il ne fût enlevé par la pleurésie. O ciel, je n'avais plus guère que quatorze ans à jouir de sa chère présence! On lui défendit la bêche; il reprit la plume, et je fis comme lui. Nous vivions un peu au hasard de quelques écritures, de quelques leçons, de quelques trouvailles aussi, car nous étions deux grands fureteurs dans les débris que la révolution française a laissés après elle, et quand mon fils eut compris les trésors que pouvaient renfermer ces vieux papiers, ces parchemins jaunis, et que ces dépouilles des siècles étaient en effet la parure et l'ornement de l'histoire, il apporta à cette quête une ardeur juvénile. Il avait le tact, il avait le flair de l'antiquaire; il n'était jamais si content que lorsqu'il avait découvert, dans quelque arrière-boutique, un monceau de chartes, de palimpsestes, de documens inédits voués à l'opprobre de l'épicier. Alors vous l'eussiez vu de toute son ardeur fouiller dans ce monceau de témoignages où le droit féodal, le droit monastique et les municipalités envahissantes avaient laissé leur empreinte à demi effacée. Dans cette poursuite de l'inconnu à travers les titres de noblesse de l'ancienne France, il a fait de merveilleuses trouvailles. Il a sauvé, le sait-on? d'une ruine complète les cartulaires de Saint-Vincent (Metz), de Saint-André, de Saint-Séverin (Bordeaux), et celui de l'abbaye de Vendôme. On lui doit le recueil des décrétales du VIIIe siècle, et les comptes perdus de tant de villes, de seigneuries, de châteaux, de bibliothèques, et grande quantité de vieux titres dont se sont enrichis plus tard le ministère de l'intérieur, le ministère de la marine et celui de l'agriculture. »

Tel était leur travail. Dans cette chasse ardente, où le succès de la veille annonçait le succès du lendemain, ils trouvèrent un beau jour, au fond d'un vieux coffre, une suite de petits morceaux de papier chargés de notes au crayon. C'était le *memento* de chaque jour du roi Louis XIV. Le grand roi avait l'habitude d'écrire sur ces feuillets épars la chose qui le frappait au moment même et dont il voulait se souvenir. Ces fragmens précieux, où se retrouve en effet un roi occupé de ce grand art du gouvernement, le plus glorieux et le plus difficile de tous les arts, furent cédés par les inventeurs à la Bibliothèque royale pour le prix de cent pistoles! Nos deux chercheurs d'anciens mondes ont eu assez souvent de ces bonnes fortunes; ils ont indiqué à plus d'un gentilhomme ignorant le véritable nom de ses ancêtres; interrogez les Bellisle, les Mailly, les Maillé, les Chevreuse, les Montmorency;

demandez à la maison de Condé, à la maison d'Orléans, quels services les deux Monteil ont rendus à leurs chartriers et quelles lacunes ils ont remplies! Ce fut le beau moment de ce père vieillissant et de ce fils qui était en pleine possession de sa jeunesse. Ils s'aimaient tant! Ils se suffisaient si bien à eux-mêmes! Le savant M. Daunou, qui l'avait vu à l'œuvre, appela le jeune Alexis dans la section historique des archives du royaume, et le père et le fils, en ce moment, virent les cieux entr'ouverts.

Au même instant paraissaient enfin les premiers tomes de l'*Histoire des Français des divers états :* un grand étonnement et bientôt un vif intérêt s'éleva autour de ce livre; en pleine Sorbonne, et du haut de la chaire écoutée où M. Guizot parlait en maître, il fut lu un passage du *quinzième siècle.* Il n'en fallait pas tant pour ramener tous les songes au bercail. Ajoutez une autre fête de cette humble maison, la fête éternelle, éternellement passagère, *l'amour!* comme l'écrivait M. Monteil en grosses lettres majuscules. Il arriva en effet que le jeune Alexis, dans ses promenades avec son père (ils allaient dans les champs, au hasard), lui raconta en le tutoyant qu'il était amoureux, et qu'avant deux ou trois ans il espérait venir à bout de sa conquête. — Elle est jeune et jolie, elle est gaie et bonne, elle me sourit, elle danse avec moi; tu la verras, mon père, tu l'aimeras! Elle est aussi pauvre que nous, elle est laborieuse comme toi! — Et le père écoutait, ravi, ces chastes transports. Dans les choses de l'amour, il était aussi peu avancé que l'était son fils, et il lui semblait que son fils allait vite en besogne. Une fois dans ces confidences, il est difficile d'en sortir; le même nom revient toujours, toujours la même beauté, le même charme. Alexis n'avait pas encore dit un mot de tendresse à la jeune fille qu'il aimait, — et l'aimable garçon, il est mort sans qu'elle se fût doutée de sa tendresse et des vastes projets du père et du fils. Quelle belle maison ils ont bâtie en pleine Espagne à cette fille charmante! avec quel soin ils cultivaient le petit enclos de cette habitation, éclairée par ces beaux yeux! Que fallait-il en effet pour acheter, près de Fontainebleau (toujours Fontainebleau!), un petit domaine où ils pourraient vivre sans trop de luxe et sans trop de privations? — Avec le produit des trois ou quatre premières éditions du *quatorzième siècle,* on verra le bout de nos domaines, n'est-ce pas, mon père? — Oui, mon fils, et je doterai ta fille, ma fille, du produit de notre *quinzième siècle,* et le *seizième siècle* sera bien malheureux, s'il ne nous aide pas à élever ton fils aîné. Pour notre petit cadet, je réserve le siècle suivant; à ma paisible vieillesse appartiendra le siècle des bruits et des tempêtes. Allons, courage, Alexis! Tu le vois, notre fortune avance; il faut te déclarer, mon enfant. — Demain, mon père, oui, demain! disait le jeune homme, et de jour en jour, timide, il différait sa demande en mariage, au grand

chagrin de son père, qui l'appelait un poltron, et qui n'était guere plus rassuré que lui.

Il n'y eut pas de promesse de mariage, il n'y eut pas d'autres fiançailles que les fiançailles de la mort! Cet enfant succombait sous les atteintes d'un mal inconnu. Il avait souffert sans se rendre compte de ses souffrances, il se mourait sans savoir qu'il était malade. Il revint, un dimanche de septembre, à la maison paternelle : il avait froid, il était mouillé jusqu'aux os; il se sécha au poêle en grelottant. Le froid amena la fièvre, et la fièvre emporta, en trois jours, tout l'espoir et tout le bonheur de ce père infortuné. « Je le perdis le 21 septembre 1833, à onze heures du soir. Je lui fermai les yeux. O plainte! ô douleur! ô mon enfant! O mon cher Alexis, ma seconde ame! Entends-tu, de là-haut, les larmes et les cris de ce malheureux qui fut ton père! Reconnais-tu la voix de ce vieillard que tu aimais tant, qui t'aimait tant, que tu laisses seul sur la terre, la tête couverte de cheveux blancs et les bras vides? »

VI.

Ici s'arrêtent les derniers bonheurs de cet homme excellent entre tous les hommes qui, de nos jours, se sont fait un nom dans les lettres. Il avait fondé, sur cet enfant de son ame, toutes ses espérances, et l'enfant n'était plus. Adieu donc aux beaux rêves, aux vastes pensées, aux transports des noces prochaines, aux petits-enfans joyeux dont le père et le fils s'entretenaient dans leurs promenades solitaires! adieu à cette grande métairie où la famille entière devait se cacher quand l'*Histoire des Français* serait complète... Il faut à cette heure acheter, non pas une métairie, un tombeau! Savez-vous cependant que c'est chose hors de prix ces six pieds de terre perpétuelle qui se vendent aux cimetières publics! Or ce père infortuné ne pouvait pas, en ce moment, trouver dans sa bourse épuisée un de ces domaines funèbres où le mort enfoui peut du moins reposer seul. Alors, pour que son fils échappât à cette misère, qui est regardée en notre pays d'égalité comme une honte, il fallut que ce malheureux père écrivît une humble supplique au bureau des pompes funèbres, dans laquelle il représentait qu'il était impossible de laisser disparaître au fond de l'horrible fosse, la *fosse commune,* un jeune homme qui avait usé sa jeunesse et sa vie à rechercher les titres de noblesse de cette partie de la nation qui travaille et qui porte la chaleur du jour. Il avait consacré déjà tant d'années à la première histoire où le peuple ait joué son rôle! Sa lettre écrite, M. Monteil la porte aux bureaux de la préfecture de la Seine, et, chose étrange, il ne se trouva pas dans cette administration si paternelle de la ville de Paris un jeune homme assez instruit pour savoir quel

était ce M. Monteil, ou tout au moins une ame assez bienveillante pour s'enquérir de la réponse à faire à cette humble et éloquente supplique. Il reçut donc une de ces réponses banales qui conviennent à tous, et qui ne sont faites pour personne. « On regrettait... on ne pouvait pas; on n'avait pas de fonds!... » Ah! maladroits surnuméraires, maladroits et sans pitié, qui brisez d'un trait de plume une sainte espérance! Il faudrait, pour votre juste châtiment, afficher la lettre de M. Monteil à la porte des ministères et des préfectures; elle servirait de leçon aux employés à venir. Cependant M. Monteil ne se tint pas pour battu, et il s'en fut porter son humble prière à M. le préfet de la Seine, un homme certes affable et bienveillant, mais peu versé dans la connaissance de certains livres, et qui ne se doutait guère de toutes les peines et de tous les travaux que peut contenir un simple chapitre. Donc notre historien, quand il se présenta, tête nue, au premier magistrat de la cité, l'aborda d'un seul mot : Je suis Monteil! Dans sa pensée, à ce mot-là : *Je suis Monteil,* M. le préfet devait se dire : Allons, soyons juste! j'ai sous les yeux un homme qui a consacré ses nuits et ses jours à un livre que personne n'avait entrepris avant lui. — Je suis Monteil! c'est-à-dire je suis ce père infortuné qui vous implorait hier, afin d'obtenir, dans tout cet espace de campagnes dévastées que la ville de Paris vend aux morts opulens, un petit coin réservé où je puisse enterrer mon fils unique. A ce cri parti de l'ame et des entrailles de ce malheureux, le préfet interdit ne sut que répondre. — Ah! s'écria le vieillard, qui s'attendait à être reçu les bras ouverts, je suis perdu! vous ne savez pas qui est Monteil. — Et il descendit l'escalier de l'Hôtel-de-Ville, tenant sa main tremblante sur ses deux yeux pour cacher de grosses larmes qu'il ne pouvait pas contenir.

Il fallut donc obéir absolument à cette nécessité si cruelle; M. Monteil vit son fils disparaître au fond de cet abîme. Infortuné! Quelques-uns de ses meilleurs disciples l'accompagnèrent, en pleurant, à cette tombe immense; ils ont signé leurs noms amis sur ce livre qui tient lieu d'une pierre funéraire au jeune Alexis Monteil. Voilà, je pense, une terrible et touchante histoire, une tombe lettrée aussi triste que tous les tombeaux de tant d'écrivains que nous avons menés déjà à leur dernier asile, où ils restent seuls et à peine abrités sous un monceau de fleurs d'immortelles tombées en poussière! A ce vaste charnier de la mort s'arrêtent les mémoires de M. Monteil : il n'a pas eu la force d'en écrire davantage. A compter de ce jour funeste, il s'est replié plus que jamais sur lui-même, dans le travail, dans la pauvreté, dans l'abandon, dans le silence. A peine de temps à autre, le soir venu, vous le rencontriez dans quelque allée du bois de Boulogne, aux environs de Passy, où il occupait une masure. Il allait seul, rêvant à ses histoires et à ses morts, pendant que, dans l'allée opposée,

une autre ombre allait aussi, silencieuse et calme, à la poursuite d'un poème commencé. Dans cette allée errait M. Monteil, dans l'allée opposée se promenait Béranger, son voisin, et je ne crois pas qu'ils se soient jamais adressé la parole, en passant. Ils étaient faits cependant l'un et l'autre pour s'aimer et pour se comprendre, et jamais peut-être la gloire éclatante du poète ne se fût trouvée plus à l'aise que dans la douce obscurité de l'historien-philosophe. Enfans du peuple l'un et l'autre, amis du peuple tous les deux, Béranger chantait les heures de repos de ce travail que M. Monteil indiquait dans ses livres; il était le poète de ces esprits dont M. Monteil était l'historien. Lui aussi, s'il n'avait pas supprimé dans ses poèmes, comme le faisait son voisin dans ses livres, les rois et les puissans de la terre, il leur faisait une guerre impitoyable; disons tout, en dépit de l'apparence, le poète était un moins bon homme que l'historien *des divers états;* Béranger aime la lutte, il la cherche, il l'appelle; il est habile à l'attaque, ardent à la défense; au contraire, M. Monteil n'attaque guère, il ne se défend pas, il poursuit obstinément une idée arrêtée à l'avance dans son cerveau.

Il a langui ainsi bien long-temps, cherchant le repos et ne l'attendant plus guère que de l'extrême vieillesse. A cette heure, il avait bien rabattu de ses premières prétentions, et pour tout domaine il se contentait d'un toit de chaume, entre deux jardins, non loin de ce Fontainebleau où le ramenait le souvenir de sa chère Annette. Il trouva à Cély, qui est un petit hameau sur le grand chemin, une maisonnette à sa convenance; il acheta la maison de Cély au prix de 8,000 francs, tout son avoir. Ainsi, après trente-cinq ans d'un travail assidu et d'une vie indigente, il avait perdu 2,000 francs du capital que son père et sa mère lui avaient laissé. Notez bien que, malgré ses huit tomes de l'*Histoire des divers états,* M. Monteil n'était que cela : *propriétaire à Cély.* Des justes honneurs réservés à la science, aucun ne lui avait semblé mériter les humiliations et les souffrances par lesquelles il faut passer avant de les obtenir. Il se répétait souvent cette parole de Sénèque, qu'il était pour lui-même un assez grand théâtre, obéissant en ceci à ce vrai sage, à cet éloquent M. Laromiguière qui était son meilleur ami. — A quoi bon ces vanités qu'on te refuse, ami Monteil? disait M. Laromiguière, en quoi viendront-elles en aide à ta vie, et qu'en feras-tu à ta mort? Vivons cachés; vivons sans récompense, et contentons-nous du petit bruit que font nos livres, sans y ajouter des bruits factices et des titres menteurs. M. Laromiguière et M. Monteil s'aimaient d'une amitié tendre et dévouée; ce fut même une ruse de celui-ci qui fit trouver un libraire à celui-là. M. Laromiguière, en secret, répondit du premier livre de M. Monteil. Le banc de pierre au jardin du Luxembourg, sur lequel ils avaient coutume de s'asseoir, a survécu à la double pairie,

aux pairs du roi Charles X, à ceux du roi Louis-Philippe. La mort de M. Laromiguière fut une grande perte pour M. Monteil; il en resta effarouché pour le reste de ses jours; son ami absent, il a vécu dans un isolement complet. Une distraction, une fête, un plaisir, une soirée, un dîner d'amis, une belle voix qui chante au piano, une réunion de beaux esprits et de femmes ajustées à ravir, les discours, les causeries, l'ironie et la vie à cinq ou six amis qui, de temps à autre, s'abandonnent au plaisir de faire bonne chère et de boire à petits coups des vins choisis, ces heures légères durant lesquelles il est impossible de vieillir, M. Monteil ne les a pas connues. Il a vécu seul sans être un misanthrope; il a mangé du pain, il a bu de l'eau fraîche sans être un anachorète. Dans ce petit village de Cély, où les soins les plus tendres lui ont été prodigués par ses neveux et par sa nièce adoptive, il s'abandonnait à mille rêveries utiles; il était comme ces grands collectionneurs qui, après avoir ramassé les plus belles estampes des premières écoles, finissent par recueillir des images. Après avoir écrit l'histoire entière de la France industrieuse, il se met à écrire, à ses heures, l'histoire du village en général, et particulièrement l'*histoire de Cély,* un livre qui eût été certes son plus beau livre et dont il ramassait les divers matériaux avec autant de soin que s'il eût voulu raconter de nouveau tout l'établissement du moyen-âge.

In tenui labor, at tenuis non gloria, si quis...

C'est du Virgile, et M. Monteil le savait par cœur. Il aimait le village, il aimait principalement le village de Cély; il en savait les mœurs, les habitudes, les fêtes, les travaux, les plaisirs. Il avait recueilli les gais noëls villageois et les noms inscrits sur les croix du cimetière; il savait les dettes de la commune, il en connaissait les ressources; il vous montrait d'un doigt intelligent ses diverses limites au nord, au sud, à l'orient : « L'église est au midi, le château est au nord. » De l'église, il vous disait tous les curés; du château, il vous disait tous les maîtres, à dater de l'an 1626, sous le roi Louis XIII surnommé *le Juste* parce qu'il était né sous le signe éclatant de la *balance,* à finir par Mme la marquise de Boisgelin, héritière de la maison de Harlay. Dans ces traces effacées, il avait retrouvé la trace savante de M. de Thou et les pas légers de M. de Cinq-Mars. Pas un champ de blé et pas un arpent de bois dont il ne racontât la généalogie. Ceci? à la princesse de Talmond... cela? à Jean Lecard. Il s'attachait surtout aux plantations, aux semailles, aux récoltes, aux vendanges; il interrogeait les bergeries et les étables; il décrivait à la façon d'un homme pratique les outils et les instrumens aratoires, reconnaissant à chaque pas les forces et les graces que la main de Dieu peut semer en un si petit espace : arbres et rochers, bois et prairies, vignes et jardins. Il s'éveil-

lait au claquet du moulin, au bruit du soufflet de la forge vigilante; il s'endormait aux derniers chants de l'oiseau célébrant la fin d'un beau jour. Les villageois le saluaient comme un bonhomme dont ils honoraient la pauvreté et la vieillesse; il leur avait taillé, dans les registres de la paroisse, une généalogie à leur usage; il avait retrouvé un Jean Brossard, dixième du nom, un Jacques Rousseau qui remontait, non pas sans étonnement, à son trisaïeul. Arbres généalogiques écrits sur les bouleaux et sur les saules de ces campagnes! C'était un essai que faisait M. Monteil, un avancement d'hoirie à ces braves gens qu'il voulait récompenser avec un peu de cette gloire posthume qui éclaire à peine les tombes illustres. Un peu de bruit après soi dans ce monde où l'on passe, il n'y a pas de plus douce et de plus utile récompense; c'est pourquoi M. Monteil écrivait l'*histoire du village de Cély,* afin que sur le plan de cette histoire modèle on pût dresser quelque jour l'histoire universelle des quarante-deux mille communes de France. *Cœli enarrant gloriam tuam!* lui disions-nous dans un jeu de mots qui le faisait rire. Il a vécu jusqu'à la fin dans ces rêves, « et jamais, disait-il, je ne suis plus dispos que le matin, assis à ma table de travail, lorsque je vois ma pensée et le rayon d'en haut colorer mes rêveries des plus fraîches couleurs de l'espérance. »

Avant de mourir, il voulut réaliser un peu de cette joie à laquelle il avait rêvé toute sa vie. Il était bien pauvre, et cependant il a fondé dans son village de Cély, qui le croirait? une médaille d'honneur, et pour la fondation perpétuelle de cette médaille d'argent, « ledit sieur Monteil, habitant du village de Cély (canton sud), consent à la vente de deux ares quatre centiares (quatre perches) de bois taillis, essences de chêne.... » Lui-même, du fond de sa tombe, il désigne aux récompenses à venir l'homme qui aura desséché une mare du village, celui qui aura planté les plus belles treilles autour de sa maison; il donne une médaille au plus habile laboureur, une médaille à la bonne garde-malade, une récompense à la bonne servante, à la villageoise conteuse de la veillée ou du lavoir qui ne dit que des fables décentes, une médaille au berger qui traite avec douceur les animaux confiés à sa garde et *qui se rappelle que nous avons tous le même Créateur.* C'est ainsi que ce galant homme ajoutait l'exemple au précepte, le bien faire au bien dire. — Et nous qui l'avons connu, qui l'avons aimé, nous qui étions dans le secret de ses ennuis et de ses espérances, nous ne pouvions pas le laisser disparaître dans l'ombre et dans le silence, entre deux révolutions, comme on fait justement pour les gloires inutiles, bonnes tout au plus, après tant de tumulte et d'écume, à compléter la poussière et le néant des futiles grandeurs de chaque jour!

JULES JANIN.

MÉPHISTOPHÉLA

ET

LA LÉGENDE DE FAUST.

M. Lumley, directeur du Théâtre de la Reine, à Londres, m'avait prié d'écrire un ballet pour la scène qu'il dirige; c'est pour me conformer à son désir que j'ai composé le poème que voici, qui n'a pas été représenté, — d'abord parce que, la saison pour laquelle on l'avait annoncé ayant été remplie par le fabuleux succès du rossignol suédois, toute autre exhibition à ce théâtre devenait superflue, — et puis parce que le maître de ballets, par esprit de corps de ballet sans doute, fit naître avec toute la malveillance imaginable des obstacles et des retards sans fin. Lorsque j'eus le plaisir de remettre à M. Lumley le manuscrit de mon poème, nous causâmes, tout en prenant le thé, de l'esprit de la légende de Faust et de la manière dont je l'avais conçue; le spirituel *impresario* m'engagea alors à rédiger les principaux détails de notre conversation, afin d'en enrichir plus tard le libretto qu'il voulait offrir au public le soir de la représentation. C'est encore pour obéir à cette invitation que j'ai écrit la lettre (qu'on lira plus loin) à M. Lumley sur le Faust historique comme sur le Faust mythique; je n'ai donné dans cette lettre que des indications insuffisantes, et je ne puis me dispenser de résumer d'abord en peu de mots le résultat de mes recherches pour tout ce qui concerne l'origine et le développement de la légende, de la fable de Faust.

Ce n'est pas, à proprement parler, la légende de Théophile, sénéchal de l'évêque d'Adama en Sicile, mais un vieux drame anglo-saxon sur cette légende, qui doit être considéré comme le fondement de la fable de Faust. Dans le poème de Théophile, poème en bas allemand que nous possédons encore, on remarque des archaïsmes saxons ou anglo-saxons, espèces de mots pétrifiés, de locutions fossiles, preuve certaine que ce poème n'est que l'imitation d'un original plus ancien perdu dans le cours des âges. Cet original doit avoir encore existé quelque temps après la conquête de l'Angleterre par les Normands, car il a été manifestement imité par le poète français Rutebeuf, et il a paru au théâtre sous la forme d'un mystère dont M. Charles Magnin a parlé avec détail, il y a sept ans environ, dans le *Journal des Savans*. Quand le poète anglais Marlowe écrivit son *Faust*, ce mystère du troubadour Rutebeuf ne lui fut pas inutile; Marlowe emprunta

la légende analogue du sorcier allemand à une vieille histoire de Faust déjà traduite en anglais, et il la revêtit de cette forme dramatique dont l'idée lui était suggérée par le mystère français, connu aussi en Angleterre. Le mystère de Théophile et le vieux livre populaire de Faust sont donc les deux élémens d'où est sorti le drame de Marlowe. Le héros de ce drame n'est plus, comme dans le mystère de Théophile, un personnage hardiment révolté contre les cieux, lequel, séduit par un magicien et pour s'assurer la jouissance des biens de la terre, vend son ame au diable, et doit enfin son salut à la grace de la mère de Dieu, qui va chercher le pacte fatal au fond de l'enfer. Le héros de la pièce est lui-même un magicien; en lui comme dans le nécromant du livre de Faust se résument les traditions de tous les sorciers qui le précèdent, de tous ces sorciers dont il déploie la science devant les plus illustres compagnies; et comme tout cela se passe sur un sol protestant, où ne peut marcher la mère de Dieu, la libératrice, — le diable, à la fin du drame, emporte impitoyablement le magicien. Les théâtres de marionnettes qui florissaient à Londres au temps de Shakspeare, et qui s'emparaient aussitôt de toute pièce applaudie sur les grands théâtres, ont dû certainement donner un Faust d'après le modèle de Marlowe, soit en parodiant le drame original d'une manière plus ou moins sérieuse, soit en le façonnant selon leurs besoins, soit même, ce qui est arrivé maintes fois, en le faisant retravailler par l'auteur en personne au point de vue de leur public. C'est ce Faust de marionnettes qui passa d'Angleterre sur le continent, traversa les Pays-Bas, visita en Allemagne les baraques de la foire, et là, traduit en un grossier patois et lesté de bouffonneries du cru, fit les délices des classes inférieures du peuple. Si différentes que soient ces versions, formées dans le cours des siècles par des improvisateurs, ce qu'il y avait d'essentiel pourtant ne subit pas d'altération notable, et c'est à une de ces comédies de marionnettes, jouée à Strasbourg dans quelque coin de rue en présence de Goethe, que le grand poète a emprunté la forme et le fond de son chef-d'œuvre. Cela est surtout visible dans la première édition, dans l'édition fragmentaire du *Faust* de Goethe; on n'y trouve ni l'introduction, prise à *Sacontala*, ni le prologue, composé plus tard à l'imitation du livre de Job; la simplicité des pièces de marionnettes y est à peine déguisée, et il n'y a aucune raison sérieuse de croire que l'auteur ait connu les vieux livres originaux de Spiess et de Widman.

Tel est le développement de la fable de Faust depuis le mystère de Théophile jusqu'à Goethe, à qui elle doit sa popularité actuelle. Abraham engendra Isaac, Isaac engendra Jacob, et Jacob engendra Juda, dans les mains duquel le sceptre restera éternellement. — Dans les lettres comme dans la vie, chaque fils a un père, mais ce père, on ne le connaît pas toujours, et souvent même, tout en le connaissant, on le renie.

ACTE PREMIER.

Cabinet d'étude, vaste, voûté, mal éclairé. Style gothique. Le long des murs, des armoires garnies de vieux bouquins, d'instrumens astrologiques et alchimiques, tels que globes terrestre et céleste, configurations planétaires, fourneaux, cornues, tuyaux en verre; préparations anatomiques, squelettes d'hommes et de bêtes, — et autre attirail hermétique.

Minuit sonne. Près d'une table couverte de livres et d'ustensiles de nécromancie, dans un fauteuil à haut dossier, est assis le docteur Faust. Il est absorbé dans ses méditations. Son costume est celui des docteurs allemands du XVIe siècle. Au bout de quelques instans, il se lève et se dirige d'un pas incertain vers une armoire où se trouve fixé par une chaîne un gros in-folio; il ouvre la serrure, et dépose sur la table le lourd grimoire qu'il porte avec peine.

Ce livre, c'est *la Clé des Enfers*. L'allure et les mouvemens du savant dénotent un singulier mélange de raideur et de courage, de gaucherie et d'orgueil doctoral. Après avoir allumé quelques flambeaux et tracé des cercles magiques sur le parquet, il ouvre le redoutable volume, et ses gestes expriment le frisson involontaire que lui cause la conjuration infernale. Le cabinet s'obscurcit, des éclairs le sillonnent, le tonnerre gronde, et, du plancher qui s'ouvre avec fracas, se dresse, flamboyant, un tigre rouge. Faust, à cet aspect, ne trahit pas le moindre effroi; il va droit au monstre enflammé, et d'un regard de mépris semble lui donner l'ordre de disparaître. Aussitôt, en effet, l'apparition rentre sous terre. Évocation nouvelle, éclairs et tonnerre épouvantable; du parquet béant s'élance un serpent monstrueux, qui se roule, s'agite, se plie et se replie avec rage, vomissant feu et flammes. Faust marche à lui avec dédain; il hausse les épaules, il rit, il raille l'esprit de l'enfer, impuissant à se présenter sous une forme plus redoutable, et le serpent, à son tour, disparaît sous le sol. Le docteur accomplit de nouveau l'évocation avec un redoublement d'ardeur; mais cette fois les ténèbres se dissipent tout à coup : des lumières sans nombre éclairent la salle; au lieu des grondemens du tonnerre, c'est la plus joyeuse musique de danse qui se fait entendre, et de la terre entr'ouverte, comme d'une corbeille de fleurs, sort une danseuse en costume de ballet, une danseuse vêtue de gaze et de tricot, qui voltige çà et là en maintes pirouettes banales.

Faust paraît surpris d'abord que Méphistophélès, l'esprit évoqué, n'ait pu trouver une forme plus infernale que celle d'une danseuse; il finit cependant par prendre goût à cette riante et gracieuse apparition, et, d'un air compassé, il lui fait une solennelle révérence. Méphistophélès ou, pour mieux dire, Méphistophéla, — c'est ainsi dorénavant que nous désignerons le malin devenu femme, — lui rend, en la parodiant, sa révérence empruntée, et se met à voltiger coquettement autour du grave docteur. Elle tient à la main une baguette magique, et tout ce que touche cette baguette se métamorphose aussitôt de la façon la plus divertissante, de telle sorte pourtant que la forme primitive ne disparaisse pas entièrement : les constellations planétaires se colorent d'une lumière intérieure, les avortons contenus dans les bocaux deviennent des oiseaux au plumage bariolé, les hiboux portent au bec des girandoles étincelantes; on voit briller subitement sur les murailles maints objets splendides, des miroirs vénitiens, des bas-reliefs antiques, les œuvres d'art les plus variées, vrai chaos fantastique où éclate toutefois une magnificence inouie; — c'est une immense, une prodigieuse arabesque. La belle Méphistophéla semble contracter un pacte d'alliance avec Faust; cependant le docteur hésite, il se refuse encore à signer le parchemin qu'elle lui présente, l'engagement redoutable auquel il ne manque plus que son nom. Il exige qu'elle lui fasse voir les hauts dignitaires de l'empire infernal, et bientôt on voit sortir de terre les princes des ténèbres. Ce sont des monstres à têtes d'animaux, natures hybrides et fabuleuses, à la fois grotesques et terribles, la plupart avec la couronne sur la tête et le sceptre aux griffes. Faust leur est présenté par Méphistophéla, présentation à laquelle préside la plus rigoureuse étiquette. Les majestés infernales, d'un pas cérémonieux, commencent leur danse lourde et grossière; mais Méphistophéla les frappe de sa baguette, les hideuses enveloppes tombent, et les monstres deviennent autant de gentilles danseuses, qui s'élancent en agi-

tant leurs guirlandes de fleurs. Faust s'amuse de cette métamorphose, bien qu'il ne semble pas trouver parmi ces jolis diablotins de quoi satisfaire complétement son goût. Méphistophéla, qui devine sa pensée, fait jouer sa baguette, et, dans un miroir qui vient de paraître au mur, on aperçoit le portrait charmant d'une femme portant costume de cour et couronne ducale. A cette vue, transports d'admiration de la part de Faust. Il s'approche de la douce image avec l'expression de la tendresse la plus vive et du plus ardent désir. L'image, qui se meut et semble respirer, le repousse avec dédain; il s'agenouille humblement devant elle; vaine prière! elle le repousse de nouveau, et ses gestes lui témoignent d'une manière plus significative encore un humiliant mépris.

Le pauvre docteur se tourne alors avec des regards supplians vers Méphistophéla, qui ne répond que par un haussement d'épaules moqueur. Elle agite sa baguette, la terre s'ouvre, et on en voit sortir jusqu'aux hanches un vilain singe, lequel cependant, sur un signe d'impatience de Méphistophéla, disparaît aussitôt pour reparaître un instant après sous la forme d'un beau et svelte danseur, qui s'élance d'un seul bond et se met à exécuter des entrechats vulgaires. Le danseur s'approche de la vivante image, et, aux complimens amoureux qu'il lui adresse avec une fade suffisance, la belle dame répond par le sourire le plus charmant; elle lui tend les bras avec l'expression d'un langoureux désir, et s'épuise en démonstrations de tendresse. Faust, à cet aspect, est en proie à un désespoir mêlé de rage. Méphistophéla prend pitié de lui, et de sa baguette elle frappe l'heureux danseur, qui soudain, redevenu singe, rentre dans l'abîme, en laissant glisser à terre toute sa brillante défroque. A ce moment, Méphistophéla présente de nouveau son parchemin à Faust; celui-ci, sans plus de résistance, s'ouvre une veine au bras, et signe de son sang le pacte fatal par lequel il renonce aux béatitudes éternelles de la vie céleste pour s'assurer les temporaires jouissances de ce monde. Il jette loin de lui le grave et honnête habit doctoral, et se pare des oripeaux maléfiques abandonnés par le danseur. Dans ce changement de costume, dont il s'acquitte avec une maladresse bouffonne, le corps de ballet de l'enfer lui vient gracieusement en aide.

Méphistophéla donne à Faust des leçons de danse, et lui enseigne toutes les ruses du métier. La gaucherie, la raideur du savant qui s'efforce d'imiter les pas élégans et légers de la danseuse, produisent maints contrastes d'un effet burlesque. Les *diables-danseuses* se mettent de la partie, et s'évertuent, chacune de son côté, à lui démontrer la règle par l'exemple; elles se le jettent dans les bras l'une de l'autre, se l'arrachent, tournoient avec lui, le tiraillent, le harcèlent; il tient bon néanmoins, et, grace à la puissance de l'amour, grace à la baguette enchantée qui lui assouplit les membres, le disciple en chorégraphie finit par passer maître. Il danse avec Méphistophéla un brillant pas de deux, et, à la grande joie de ses compagnes, il se lance avec elles dans les figures les plus ingénieusement embrouillées. Devenu désormais un virtuose, il ose enfin paraître en danseur devant la belle image du miroir magique, et celle-ci répond à sa flamme pirouettante par des gestes qui expriment aussi le plus brûlant amour. Faust continue de danser avec une ivresse croissante; mais tout à coup Méphistophéla l'arrache aux enchantemens du miroir qu'elle fait disparaître d'un coup de baguette, et la haute école de chorégraphie classique recommence de plus belle.

ACTE DEUXIÈME.

Vaste place devant un château qu'on aperçoit à droite. Sur la rampe, entourés d'officiers de la cour, de chevaliers et de dames, le duc et la duchesse sont assis sur deux trônes. Le duc est vieux et chétif; la duchesse est une jeune femme dans tout l'éclat de sa luxuriante beauté. C'est tout-à-fait le portrait représenté par le miroir magique au premier acte. Il est remarquable qu'elle porte au pied gauche un soulier d'or.

Fête de cour. Grand luxe de décors. Représentation d'une pastorale dans le style du plus ancien rococo; afféterie gracieuse et innocence galante. Cette doucereuse *dansoterie* arcadienne est interrompue par l'arrivée de Faust et de Méphistophéla, qui entrent en scène dans leur costume de danse, triomphalement escortés du corps de ballet infernal et au milieu de bruyantes fanfares. Tous deux, avec maintes pirouettes, font leur révérence au couple souverain. Surprise de Faust et de la duchesse; l'un et l'autre, en s'examinant, semblent émus d'un tendre et mystérieux souvenir. Ils se reconnaissent et échangent des regards d'intelligence amoureuse. Le duc, de son côté, paraît agréer avec bienveillance les séduisans hommages de Méphistophéla. Un impétueux pas de deux dansé par elle et par Faust s'adresse surtout aux époux couronnés, et, tandis que le cortége infernal prend la place des danseurs, Méphistophéla vient cajoler le duc, et Faust conte fleurette à la duchesse. L'ardente passion de ces derniers a comme sa parodie dans la réserve affectée que Méphistophéla oppose ironiquement aux raides et anguleuses galanteries de son altesse sérénissime.

Enfin le duc, s'adressant au nécromancien baladin, lui demande un échantillon de sa magie blanche; il désire voir David, roi de Juda et d'Israël, dansant devant l'arche sainte. Docile à cette volonté auguste, Faust saisit la baguette des mains de Méphistophéla, l'agite dans les airs en signe d'incantation évocatrice, et, de la terre qui s'ouvre, on voit sortir le groupe demandé. Sur un char traîné par les lévites apparaît l'arche sainte; devant l'arche, le monarque hébreu dansant avec une gaieté folle et bouffonne, et grotesquement accoutré comme un roi de cartes; derrière, les gardes royaux armés de lances et costumés en Juifs polonais : amples et longs cafetans de soie noire, têtes branlantes à barbes pointues, hauts bonnets de fourrure. Ces caricatures font le tour de la scène et disparaissent aux applaudissemens des spectateurs.

Encore un brillant pas de deux de Faust et de Méphistophéla. L'un et l'autre, redoublant d'agaceries, amorcent si bien le duc et la duchesse, que les deux époux, n'y résistant plus, quittent leurs trônes et prennent part à la danse du joyeux couple. Quadrille dramatique dans lequel Faust déploie toute son adresse pour enlacer la duchesse dans ses filets. A certain signe occulte qu'il découvre à son cou, il reconnaît en elle une sorcière; il lui demande un rendez-vous au prochain sabbat. Effrayée, elle veut nier; mais Faust désigne du doigt le soulier d'or, marque certaine qui révèle la *domina*, la fiancée en titre de Satan. D'un air pudibond, elle accorde enfin le rendez-vous. De leur côté, le duc et Méphistophéla font la contre-partie comique de cette scène, et bientôt les danseuses

infernales viennent prendre la place de ces quatre personnages, qui se retirent en tête-à-tête.

Sur la demande du duc, Faust s'apprête à lui donner une nouvelle preuve de sa science magique. Il saisit la baguette et en frappe les danseuses. A l'instant même, elles redeviennent les monstres hideux qu'on a vus au premier acte, et de leurs évolutions gracieuses retombant avec lourdeur dans un balancement aussi grossier que baroque, les diables s'abîment sous la terre au milieu de flammes qui jaillissent. Applaudissemens frénétiques. Faust et Méphistophéla remercient par des saluts les très hauts et très puissans seigneurs, ainsi que le très honorable public.

Chacun des tours magiques fait éclater de plus belle la folle joie; les quatre principaux personnages se précipitent encore dans l'arène, et la passion, pendant ce nouveau quadrille, prend des allures toujours plus hardies. Faust se jette aux pieds de la duchesse, qui répond à ses démonstrations amoureuses par une pantomime non moins compromettante, tandis que le duc est aux genoux de Méphistophéla. Tout à coup le duc, se retournant, aperçoit Faust agenouillé devant la duchesse : il se redresse, tire l'épée, et se précipite sur l'insolent magicien; mais celui-ci s'arme rapidement de sa baguette, le frappe et lui fait jaillir du front un énorme bois de cerf, par les bouts duquel la duchesse le retient. Consternation des courtisans qui se jettent en désordre et l'épée à la main sur Faust et Méphistophéla. Le magicien brandit sa baguette; des trompettes guerrières retentissent, et du fond de la scène s'avancent des rangées de chevaliers armés de pied en cap. Tandis que les courtisans effrayés se retournent pour faire face à l'ennemi, Faust et Méphistophéla s'envolent dans les airs sur deux coursiers noirs sortis du sein de la terre. Au même instant, les escadrons de chevaliers évoqués s'évanouissent comme une fantasmagorie.

ACTE TROISIÈME.

Rendez-vous nocturne du sabbat des sorcières. Un plateau spacieux. De chaque côté des rangées d'arbres; dans les branches, des lampions qui éclairent la scène d'une lueur lugubre. Au milieu, en guise d'autel, une espèce de piédestal sur lequel repose un gros bouc noir, à face humaine également noire, avec un cierge allumé entre les cornes. Dans le fond, sommets de montagnes, cimes disposées en gradins et formant amphithéâtre. Sur les gradins gigantesques sont accroupies, assistant au spectacle, les notabilités infernales; ce sont les démons qu'on a vus dans les actes précédens et qui prennent ici des proportions plus colossales encore. On aperçoit, juchés sur les arbres, des musiciens à figures d'oiseaux, munis d'instrumens à vent et à cordes, des formes les plus bizarres.

Déjà la scène est animée par des groupes de danseurs dont les costumes rappellent des époques et des pays étonnés de se trouver confondus, si bien que toute la réunion ressemble à un bal masqué. Plusieurs de ces personnages portent en effet des masques. Quelle que soit l'étrangeté baroque de la scène, aucune de ces figures ne doit blesser le sentiment du beau; la répugnance que pourrait inspirer l'excès du grotesque est tempérée ici ou effacée par l'effet d'une magnificence féerique, par l'impression d'une réalité terrible. De temps

en temps, on voit un couple amoureux, homme et femme, un cierge noir à la main, s'approcher de l'autel, se prosterner devant le bouc, et l'adorer selon le rite consacré. De tous côtés accourent des convives, sorciers et sorcières, traversant les airs sur des manches à balai, sur des fourches, sur des cuillers à pot, voire sur des loups et sur des chats. Ces nouveaux venus trouvent ici leurs poursuivans ou poursuivantes, et, la bienvenue donnée, se mêlent aux groupes qui gambadent. Son altesse sérénissime madame la duchesse n'est pas femme à manquer au rendez-vous : la voici qui vient sur une énorme chauve-souris. Elle est décolletée autant que possible, et son pied droit est chaussé du soulier d'or. Elle semble chercher quelqu'un avec impatience, elle l'aperçoit enfin : c'est Faust qui arrive avec Méphistophéla sur son coursier noir. Il porte un brillant costume de chevalier, et sa compagne, l'amazone étroite et serrée de la châtelaine allemande.

Faust et la duchesse se précipitent dans les bras l'un de l'autre, et leur folle ardeur amoureuse les entraîne dans une danse effrénée. Méphistophéla trouve aussi le bien-aimé qu'elle attendait, un gentilhomme grêle et sec, portant manteau noir, béret et plume de coq couleur de sang. Tandis que la danse du premier couple parcourt la gamme entière d'une passion vraie, quoique désordonnée, celle de Méphistophéla avec son partner, — singulier contraste, — n'est que l'expression lascive de la galanterie, du tendre mensonge, de la convoitise qui se persifle elle-même. Tous les quatre enfin, saisissant des flambeaux noirs, vont, selon la forme consacrée, présenter au bouc leur hommage respectueux, puis se réunissent au galop qui tourbillonne autour de l'autel. Une particularité de ce galop consiste dans la position que prennent les danseurs vis-à-vis les uns des autres : ils font leurs évolutions dos à dos, le visage tourné en dehors de la ronde.

Faust et la duchesse, en proie à leur ardeur frénétique, s'échappent de cette ronde infernale et se perdent derrière les arbres à droite de la scène. La ronde tire à sa fin; de nouveaux convives, s'approchant de l'autel, célèbrent l'adoration du bouc; il y a parmi eux des têtes couronnées et même de hauts dignitaires de l'église en habits pontificaux.

Pendant ce temps arrivent sur l'avant-scène nonnes et moines en grande foule. Leurs polkas extravagantes divertissent singulièrement les démons perchés sur les cimes, qui allongent leurs pattes crochues et applaudissent à tout rompre.

Faust reparaît avec la duchesse : ses traits sont bouleversés; il se détourne avec dégoût de sa belle amie, qui, les cheveux en désordre, le poursuit de ses voluptueuses caresses. Il lui exprime, par des gestes faciles à comprendre, la satiété, l'aversion même qui a succédé à son amour. C'est en vain qu'elle se précipite à ses genoux, il la repousse avec horreur. En ce moment paraissent trois nègres vêtus en hérauts d'armes et blasonnés de boucs noirs : ils apportent à la duchesse l'ordre de se rendre immédiatement près de Satan, son seigneur et maître, et, comme elle hésite, ils l'entraînent de force. On voit alors, au fond du théâtre, le bouc descendre de son piédestal, et, après quelques bizarres démonstrations de courtoisie, exécuter avec elle un menuet. Pas grave, mesuré, cérémonieux. Les traits du bouc expriment la tristesse d'un ange déchu et le profond ennui d'un prince blasé; ceux de la duchesse, un violent

désespoir. La danse terminée, le bouc reprend place sur son piédestal. Les dames qui ont assisté à ce spectacle s'approchent de la duchesse avec force génuflexions et révérences, puis l'entraînent avec elles. Faust est resté sur l'avant-scène, et, pendant qu'il regarde le menuet, Méphistophéla revient prendre place à ses côtés. Il signale la duchesse à sa compagne avec un mouvement de répugnance, et semble lui faire au sujet de cette femme quelque confidence horrible. Il manifeste son profond dégoût pour tout ce monde absurde qui grimace autour de lui, pour ce fatras gothique où il ne reconnaît qu'une immonde et brutale parodie de l'ascétisme spiritualiste, — parodie qui n'a pas même le mérite d'être plus amusante que l'original. Il se sent le besoin d'une autre atmosphère, d'un air plus serein, plus pur; il aspire à la beauté harmonieuse de l'ancienne Grèce, aux nobles et généreux types du monde homérique, cette printanière adolescence du genre humain. Méphistophéla comprend son désir, et, touchant la terre de sa baguette, en fait surgir l'image de la fameuse Hélène de Sparte, belle vision aérienne aussitôt évanouie qu'apparue. Le docteur Faust, qui, en véritable érudit allemand, avait toujours idolâtré l'idéal antique, vient d'entrevoir la plus belle héroïne de ses rêves savans. Un noble enthousiasme brille dans ses yeux, l'impatience le saisit. Sur un signe de Méphistophéla, les coursiers magiques se présentent et les enlèvent tous deux. En ce moment, la duchesse rentre en scène; à la vue de son bien-aimé qui vient de s'enfuir, elle devient folle de désespoir et tombe évanouie. Des monstres goguenards la ramassent et la promènent triomphalement avec maintes facéties grossières.

Nouvelle ronde satanique, interrompue tout à coup par les sons perçans d'une petite cloche et le choral des orgues, sacrilége parodie de la musique religieuse. Rassemblement général autour de l'autel; les flammes en jaillissent; consumé par le feu, le bouc éclate et disparaît avec fracas. Quelque temps encore après la chute du rideau, on entend retentir les chants impies, les chants à la fois grotesques et terribles de la messe de Satan.

ACTE QUATRIÈME.

Une île de l'archipel. A gauche, un bras de mer dont l'émeraude étincelante contraste agréablement avec le bleu de turquoise de la voûte céleste. Paysage idéal baigné dans une atmosphère lumineuse. Végétation et architecture aussi grecques, aussi belles que les rêvait jadis le chantre de l'Odyssée. Cyprès, buissons de lauriers, à l'ombre desquels reposent de blanches statues. Plantes dignes des contrées de la fable dans de grands vases de marbre; arbres ornés de guirlandes; cascades cristallines; à droite, un temple de Vénus Aphrodite, dont la statue brille derrière les colonnades, et tout cela animé par une verte et fleurissante race d'hommes, adolescens en blancs habits de fête, jeunes filles en légères tuniques de nymphes, la tête couronnée de roses ou de myrtes. Tout ici respire la sérénité du génie grec, la paix et l'ambroisie des dieux, le calme antique. Rien ne rappelle ce nébuleux supernaturalisme, cette mystique exaltation voluptueuse ou maladive, cette extase de l'esprit qui veut se délivrer des liens du corps et cherche un monde au-delà de cette terre; partout une félicité réelle, plastique, sans le moindre mélange de regrets rétrospectifs ou de prétentieuses et vides aspirations.

La reine de cette île, c'est Hélène, la fille de Sparte, la plus noble beauté

qu'ait glorifiée la poésie. A la tête des femmes de sa cour, elle conduit la danse exécutée dans le temple de Vénus. Danse et attitudes, tout est mesuré, chaste, solennel, tout est en harmonie avec la beauté des lieux. C'est au sein de ce monde idéal que Faust et Méphistophéla, fendant les airs avec leurs noirs coursiers, font une subite irruption. Tous deux semblent délivrés d'un lourd cauchemar, d'un absurde malaise, d'une folie pitoyable, tous deux se récréent à la vue du beau et de la dignité vraie du monde primitif. La reine, dansant avec ses compagnes, s'avance amicalement à leur rencontre; elle leur offre des alimens dans des vases d'une précieuse ciselure, et les invite à demeurer avec elle en cette île fortunée. Faust et Méphistophéla, par des pas de danse pleins de gaieté, répondent à ce gracieux accueil, et tous, formant une marche de fête, se rendent au temple de Vénus, où les deux étrangers dépouillent leur romantique accoutrement moyen-âge pour revêtir un costume grec à la fois simple et splendide. Revenus ensuite sur l'avant-scène, ils y exécutent à trois une pantomime mythologique.

Faust et Hélène prennent place sur un trône à droite de la scène, tandis que Méphistophéla, le thyrse et le tambourin à la main, se livre, comme une bacchante, à des évolutions fougueuses. Les suivantes d'Hélène, entraînées par l'exemple, arrachent de leurs fronts les couronnes de roses et de myrtes; elles entrelacent des feuilles de vigne dans leurs nattes, qui se dénouent, et, agitant le thyrse sacré, la chevelure flottante, elles s'abandonnent aux mêmes transports. Alors les adolescens, armés de boucliers et de lances, fondent sur ces filles prises de divine folie, les mettent en fuite, et dans un combat simulé exécutent une de ces danses guerrières si complaisamment décrites par les anciens.

Une scène d'*humour* païen doit trouver place dans cette pastorale héroïque : des amours chevauchant sur des cygnes accourent, armés de lances et de flèches, et leurs danses simulent aussi des combats. Brusque interruption de ce gracieux spectacle par l'arrivée de la duchesse magicienne, qui s'abat à travers les airs sur son énorme chauve-souris. Effroi des petits cavaliers, qui se précipitent sur leurs cygnes et s'envolent. La duchesse s'élance comme une furie devant le trône où sont tranquillement assis Faust et Hélène. Elle semble adresser à l'infidèle sorcier de sanglans reproches, et d'atroces menaces à la reine. Méphistophéla, qui observe cette scène avec une maligne satisfaction, reprend sa danse de bacchante, à laquelle se joignent les suivantes de la reine, et leur joie frénétique forme un insolent contraste avec la colère de la duchesse. Furieuse alors, et cédant aux emportemens de sa rage, celle-ci brandit la baguette magique qu'elle tient à la main, et l'on devine qu'elle accompagne ce mouvement de malédictions horribles. Le ciel s'obscurcit, des éclairs brillent, le tonnerre gronde, l'ouragan siffle, la mer soulevée par la tempête bondit en vagues écumeuses, et l'île entière, avec tout ce qu'elle renferme, subit d'effroyables métamorphoses. Tout semble frappé de mort : les arbres sont desséchés et sans feuilles; le temple n'est plus qu'une ruine; les statues jonchent le sol de leurs débris; semblable à un squelette décharné, la belle Hélène, enveloppée d'un linceul, est assise à côté de Faust. Les danseuses aussi sont transformées en spectres osseux; couvertes de capuchons de toile blanche qui retombent jusqu'à mi-corps et laissent à nu les cuisses hideusement amaigries, elles sont telles qu'on représente les Lémures. Ainsi défigurées, elles n'en con-

tinuent pas moins leur danse joyeuse, sans paraître se douter du maléfice qui vient de les frapper. Faust, irrité de voir tout son bonheur anéanti par la vengeance d'une sorcière jalouse, s'élance du trône l'épée nue et la plonge dans le sein de la duchesse.

Méphistophéla, qui a évoqué ses coursiers noirs, semble agitée d'une pensée inquiète; elle presse Faust de se remettre en route et disparaît avec lui dans les airs. Insensiblement, la mer a monté; elle dévore tout, choses et hommes. Seules, les Lémures ne remarquent rien de ce qui se passe, et leur danse continue au son du joyeux tambourin jusqu'à ce que les flots atteignent leurs têtes, et que l'île entière soit submergée. Au-dessus des vagues fouettées par la tempête, là haut, au sein de l'espace, on aperçoit Faust et Méphistophéla chevauchant sur leurs noires montures.

ACTE CINQUIÈME.

Vaste place devant une cathédrale, dont on aperçoit le portail gothique au fond de la scène. Des deux côtés de la place, bordure de tilleuls proprement taillés. Sous les arbres de gauche, groupes de bourgeois attablés, faisant bonne chère et vidant leurs chopines. Costumes des Pays-Bas au XVe siècle. Plus loin, des arbalétriers tirant à l'oiseau sur un papegai fixé au haut d'une longue perche. Partout, réjouissances et divertissemens d'une kermesse : boutiques, baraques, marionnettes, ménétriers, arlequins et groupes en goguette. Au milieu de la scène, une pelouse où dansent les notables de l'endroit.

L'oiseau est abattu, et l'heureux tireur, roi de la fête, fait sa tournée triomphale. C'est un gros brasseur, la tête couverte d'une énorme couronne garnie de grelots, la poitrine et le dos chamarrés de plaques d'argent; ainsi accoutré, il se prélasse avec une vanité béate, et, à chaque pas, à chaque mouvement, fait résonner le cliquetis de sa royale parure. Des tambours et des fifres conduisent le cortége; après eux marche le porte-bannière, espèce de magot aux jambes courtes, qui agite de la façon la plus drôle un drapeau gigantesque; puis vient sa majesté, suivie cérémonieusement de tout le corps des arbalétriers. L'épais bourguemestre et sa non moins volumineuse moitié, attablés sous les tilleuls avec leur fille, reçoivent le respectueux salut de la bannière et du cortége qui défile; la jeune fille, vierge aux tresses blondes de l'école flamande, effleurant de ses lèvres la coupe d'honneur, la présente au roi de la fête.

Des trompettes retentissent. Sur un haut chariot orné de feuillage et attelé de deux chevaux noirs, entre le savantissime docteur Faust, revêtu d'un habit écarlate à broderies dorées. L'attelage est conduit par Méphistophéla, qui porte aussi un brillant costume charlatanesque : rubans, plumage, oripeaux de toute sorte. Elle s'avance, la trompette à la main; de temps en temps elle sonne une fanfare, ou bien elle allèche la foule en dansant une réclame. Du haut de son chariot, autour duquel s'empressent les curieux, le prodigieux docteur débite, argent comptant, poudres et liqueurs de toute nature. Faust opère, à vue d'œil, des cures merveilleuses sur de misérables estropiés, qui le quittent en parfait état et se mettent à gambader de joie. Il finit par descendre de son véhicule, et distribue à la foule des fioles contenant un miraculeux

élixir : il suffit d'en prendre quelques gouttes pour être aussitôt guéri de tout mal et ressentir une folle ardeur de danse. Le roi des arbalétriers, après avoir avalé tout le contenu de sa fiole, subit la magique influence; il s'empare de Méphistophéla et danse avec elle un pas de deux. Le bourguemestre et sa femme, également excités par la vertu motrice du breuvage enchanté, exécutent, clopin clopant, la vieille danse de leurs grands-pères.

Tandis que le public entier cède au vertige qui l'a saisi, au tourbillon qui l'emporte, Faust s'est approché de la fille du bourguemestre. Touché de sa candeur, de sa chaste beauté, il lui déclare son amour; ses gestes sont pleins d'une douceur mélancolique et presque craintive; il indique l'église voisine et demande la main de la jeune fille; il s'adresse aussi aux parens, qui viennent de se rasseoir tout essoufflés, et réitère sa demande; il est accueilli avec bienveillance, et la naïve enfant, d'un air timide, finit par accorder elle-même son consentement. Parés de bouquets de fleurs, les fiancés préludent à l'hymen par d'honnêtes danses bourgeoises. Le docteur va trouver enfin dans les joies modestes d'une vie cachée la félicité domestique, qui seule satisfait l'ame. Loin de lui les doutes philosophiques et les amères voluptés de l'orgueil! Il rayonne de bonheur, il reluit comme un coq doré sur le clocher d'une église.

La procession nuptiale se forme avec pompe, et le cortége va se diriger vers la cathédrale, quand tout à coup Méphistophéla s'avance vers Faust, et par ses gestes, par son rire moqueur, l'arrache à ses rêves d'églogue. Elle semble lui ordonner de la suivre sans retard; il s'y refuse et lui oppose sa colère. Consternation générale. L'épouvante s'accroît, lorsque, sur un signe cabalistique de Méphistophéla, les ténèbres de la nuit remplacent le jour, et un orage effroyable éclate. Tout fuit, tout va chercher un asile dans l'église, où commencent à retentir le bruit des cloches et les harmonies des orgues, voix suaves et religieuses, dramatique contraste avec le spectacle infernal qui remplit la scène de tonnerre et d'éclairs. Faust a voulu chercher aussi un refuge dans la cathédrale; mais une affreuse main noire, sortie des entrailles de la terre, l'a retenu, tandis que Méphistophéla, triomphante et avec une insultante joie, tire de son corset le parchemin fatal que le docteur a signé de son sang. Elle lui montre que le temps fixé par le contrat s'est écoulé, et que désormais corps et ame il appartient à l'enfer. Vaines objections de la part du malheureux! vaines doléances! supplications inutiles! la femme-satan danse autour de lui avec d'outrageantes grimaces. La terre s'entr'ouvre, et de l'abîme sortent les princes de l'enfer, les monstres portant sceptre et couronne; ils dansent autour de Faust leur ronde infernale et accablent le damné de leurs ricanemens hideux. Enfin Méphistophéla, transformée en un serpent horrible, l'enlace et l'étouffe dans ses féroces étreintes. Tandis que le groupe entier s'abîme au milieu des flammes et disparaît sous terre, on entend retentir du fond de la cathédrale le son des cloches et le chant des orgues, — grave avertissement, pieuse et chrétienne exhortation à la prière.

A LUMLEY, ESQUIRE, DIRECTEUR DU THÉATRE DE LA REINE, A LONDRES.

DEAR SIR!

J'ai éprouvé plus d'une fois une hésitation facile à comprendre au moment de traiter sous la forme du ballet un sujet qui a inspiré au grand Wolfgang Goethe le plus important de ses chefs-d'œuvre. C'est déjà une témérité assez effrayante qu'une joute contre un tel poète, fût-ce avec des moyens de même nature; combien plus périlleuse est l'entreprise, si les armes sont inégales! Il avait, le glorieux maître, pour équiper ses pensées, tout l'arsenal des arts de la parole; il avait sous la main tous les trésors de la langue maternelle, de cette langue si riche en sons intimes, profonds, en harmonies primitives et sorties du sein même de l'ame; il possédait cette symphonie magique dont les notes, brisées à travers le cours des âges, rendent comme un écho dans sa poésie, et tiennent merveilleusement éveillée l'imagination du lecteur. Et moi, pauvre que je suis, quelles sont mes ressources? Ce que je pense et ce que je sens, par quels moyens d'expression puis-je le mettre en lumière? Je n'ai qu'un maigre *libretto* où j'indique le plus sommairement possible la pantomime des danseurs, des danseuses, avec la musique et les décors tels à peu près que mon esprit se les représente. Et pourtant, sous cette forme incomplète du ballet, j'ai osé composer un poème de Faust; j'ai osé, souffrant et malade, lutter avec le grand Wolfgang Goethe, avec un maître qui déjà m'avait ravi d'avance la fraîche primeur du sujet, et qui avait pu consacrer à son œuvre toute une longue et brillante existence, semblable à celle des dieux de l'Olympe!

Il m'a fallu, bien à regret sans doute, respecter les exigences de mon cadre; dans ces limites toutefois j'ai fait ce que homme de bonne volonté pouvait faire; j'ai aspiré à un genre de mérite dont Goethe ne saurait se prévaloir. On regrette de ne pas trouver dans son *Faust* ce fidèle souci de la tradition réelle, ce respect religieux de l'esprit de la légende, en un mot cette piété d'artiste que l'illustre sceptique du XVIIIe siècle (Goethe l'a été jusqu'à la fin de sa vie) ne pouvait ni sentir ni comprendre. Aussi s'est-il rendu coupable de certains remaniemens arbitraires, aussi blâmables au point de vue de l'art qu'au point de vue historique, et dont le poète, finalement, a dû lui-même porter la peine. Oui, c'est ce manque de respect envers la tradition qui est la source des défauts de son poème; c'est pour s'être écarté de la pieuse ordonnance de la légende, telle qu'elle était sortie des profondeurs de la conscience populaire, qu'il lui a été impossible de mener à bonne fin son ouvrage, d'après un plan nouveau dont l'incrédulité est la base.

Voilà pourquoi le *Faust* n'a jamais été terminé, à moins qu'on ne veuille considérer le second *Faust*, cette œuvre caduque, née quarante ans après, comme le couronnement d'un tel poème. Dans cette deuxième partie, Goethe délivre le nécromant des griffes du diable; au lieu de le précipiter dans les enfers, il le fait triomphalement monter au ciel entouré d'une ronde de petits anges, de petits amours catholiques, et le terrible pacte infernal qui tant de fois avait fait dresser les cheveux de nos ancêtres finit comme une farce frivole, — j'allais dire, hélas! comme un ballet.

Mon ballet, à moi, contient tout ce qu'il y a d'essentiel dans la vieille histoire de Faust : tout en réunissant dans un faisceau dramatique les élémens de la légende, j'ai religieusement suivi la tradition jusqu'en ses moindres détails, je l'ai suivie telle que je l'ai trouvée dans ces livres populaires qui se débitent à nos foires, telle que je l'ai vue représentée, tout enfant, par les marionnettes ambulantes.

Ces livres populaires dont je viens de parler ne sont pas tous parfaitement d'accord : ce sont, pour la plupart, des compilations extraites de deux ouvrages fort anciens sur la vie de Faust, lesquels, avec les grimoires intitulés *Clé des Enfers*, forment les principales sources de notre sujet. Le plus ancien de ces deux ouvrages a paru à Francfort, en 1587, chez l'imprimeur Jean Spiess, qui pourrait bien aussi en être l'auteur, bien que, dans une dédicace à ses patrons, il affirme en avoir reçu le manuscrit d'un sien ami, résidant à Spire. Il y a dans ce *Faust* de Francfort une conception bien plus poétique, bien plus profonde, une bien autre intelligence du symbole que dans le second *Faust* publié à Hambourg, en 1599, par George-Rodolphe Widman. C'est ce dernier cependant qui s'est le plus répandu, peut-être parce qu'il est assaisonné d'admonitions homélitiques, et qu'il fait parade d'une pédantesque érudition. De ces deux livres, celui qui valait le mieux a succombé et est presque tombé dans l'oubli. Tous deux ont, du reste, une même tendance pieuse, tous deux sont composés dans les intentions les plus sages et pour détourner les chrétiens de toute alliance avec le diable. Quant à ces *Clés des Enfers*, troisième source que j'ai indiquée, ce sont des formules pour l'évocation des esprits, rédigées les unes en latin, les autres en allemand, et attribuées au docteur Faust lui-même. Elles offrent des variétés bizarres et sont répandues sous différens titres. La plus fameuse de ces *Clés* s'appelle *l'Esprit de la Mer;* on ne prononçait qu'en frémissant ce titre redoutable, et le manuscrit était attaché avec une chaîne de fer dans les bibliothèques des cloîtres. Toutefois, par suite d'une téméraire indiscrétion, le livre fut publié, en 1692, à Amsterdam, chez Hoibek, rue du Pont-aux-Choux (*Kohlsteg*).

Les livres populaires issus des sources que nous venons de rappeler

mettaient aussi à contribution un autre ouvrage non moins merveilleux sur le *famulus* du docteur Faust, Christophe Wagner, dont les aventures et les facéties ont été plus d'une fois attribuées à son illustre maître. L'auteur, qui publia son livre en 1594, et d'après un original espagnol, à ce qu'il prétend, se nomme Tholeth Schotus. Si cet ouvrage est réellement traduit de l'espagnol, ce dont je doute, ce serait un indice qui pourrait expliquer l'étrange conformité de la légende de Faust avec celle de don Juan.

Faust a-t-il réellement existé? Comme maint autre faiseur de miracles, Faust a été réduit à l'état de simple mythe. Il lui est arrivé pis encore : les Polonais, les infortunés Polonais l'ont réclamé comme leur compatriote, et ils soutiennent qu'aujourd'hui encore il est connu chez eux sous le nom de Twardowski. Il est vrai, les recherches les plus récentes le prouvent, que Faust a étudié la magie à l'université de Cracovie, où cette science, chose singulière, était librement et publiquement enseignée; il est vrai aussi que les Polonais de ce temps-là étaient de grands sorciers, ce qu'ils ne sont plus aujourd'hui; mais notre docteur *Johannes Faustus* est une nature si consciencieuse, si vraie, si profonde, si naïve, si altérée de l'essence des choses et même si érudite jusque dans la sensualité, que ce ne peut être qu'une fable ou un Allemand. Cependant il n'y a pas à douter de son existence, les personnes les plus dignes de foi nous donnent des renseignemens sur lui : par exemple, *Johannes Wierus,* l'auteur du fameux livre sur les sorciers; puis Philippe Mélanchton, le frère d'armes de Luther; enfin l'abbé Trithein, un grand savant qui s'occupait aussi de pratiques occultes, et qui, par pure jalousie peut-être, soit dit en passant, a cherché à décrier Faust en faisant du docteur un charlatan vulgaire. D'après ces témoignages de Wierus et de Mélanchton, Faust était né à Kundlingen, petite ville de la Souabe. Je dois faire observer ici que les livres fondamentaux dont je parlais tout à l'heure ne sont pas d'accord sur ce point. A en croire le vieil ouvrage publié à Francfort, Faust serait né à Rod, près de Weimar, d'une famille de paysans. Dans la version de Hambourg par Widman, il est dit au contraire : « Faust est originaire du comté d'Anhalt, et ses parens, qui étaient de pieux paysans, habitaient la marche de Soltwedel. »

C'est une erreur très répandue dans le peuple que celle qui identifie Faust le magicien et Faust l'inventeur de l'imprimerie, erreur bien expressive et qui renferme un sens profond : le peuple a identifié ces deux personnages, parce qu'il sentait confusément que la direction intellectuelle, dont les magiciens étaient le symbole, avait trouvé dans l'imprimerie son plus terrible instrument de propagande. Cette direction intellectuelle n'est autre chose que la pensée même dans son opposition à l'aveugle *credo* du moyen-âge, à cette foi qui tremblait de-

vant toutes les autorités du ciel et de la terre, à cette foi qui comptait sur les dédommagemens de là-haut en échange des privations d'ici-bas, à cette foi du charbonnier enfin, telle que la commandait l'église. Faust commence à penser; sa raison impie se révolte contre la sainte croyance de ses pères; il se refuse à errer plus long-temps dans les ténèbres et à croupir dans l'indigence; il aspire à la science, aux pompes terrestres, aux voluptés mondaines : il veut savoir, pouvoir, jouir; — pour nous servir enfin des termes symboliques du moyen-âge, sa chute s'accomplit. Rebelle à Dieu, il renonce à la béatitude éternelle; il sacrifie à Satan et à ses pompes terrestres. Cette révolte et la doctrine qui en est l'ame, l'imprimerie a si miraculeusement servi à les propager dans le monde, qu'elles se sont emparées peu à peu non-seulement des esprits d'élite, mais de toute la masse des populations; c'est pour cela peut-être que cette légende de Faust a un attrait si mystérieux pour nos contemporains; c'est parce qu'ils y voient représentée, et avec la clarté la plus naïve, la lutte dans laquelle ils sont engagés eux-mêmes : cette lutte des temps modernes où se trouvent face à face la religion et la science, l'autorité et la discussion, la foi et la raison humaine, l'humble résignation à toutes les souffrances et la soif effrénée des joies de ce monde; lutte à mort, au bout de laquelle nous finirons par tomber dans les griffes du diable, à l'instar de ce pauvre docteur Faust, natif du comté d'Anhalt ou de Kundlingen, en Souabe.

Oui, notre magicien est souvent confondu avec l'imprimeur; cela se voit surtout dans les jeux de marionnettes, qui placent toujours le héros à Mayence, tandis que les livres populaires lui assignent pour domicile la ville de Wittenberg. Et une chose bien remarquable encore, c'est qu'ici la demeure de Faust, Wittenberg, se trouve être en même temps le berceau et le laboratoire du protestantisme.

Ces jeux de marionnettes dont je parle n'avaient jamais été imprimés; il y a très peu de temps seulement qu'un ouvrage de cette nature, rédigé sur les copies manuscrites, vient d'être publié par un de mes amis, M. Charles Simrock. Cet ami, avec lequel j'ai suivi, à l'université de Bonn, les cours d'archéologie et de prosodie allemandes de Guillaume Schlegel, tout en vidant mainte chope de bon vin du Rhin, se perfectionna de la sorte dans les sciences subsidiaires, qui plus tard, pour la publication de l'ancien jeu de marionnettes, lui furent d'une si notable utilité. La manière dont il a complété les lacunes et choisi les variantes témoigne d'une grande connaissance des traditions et en fait un travail méritoire; quant au parti qu'il a su tirer du personnage bouffon, cela prouve qu'il a fait, et probablement aussi en suivant ce même cours de Guillaume Schlegel, d'excellentes études sur les polichinelles allemands. Comme la pièce s'ouvre bien! Quel excellent mo-

nologue que celui de Faust, lorsque, relégué dans la solitude de son cabinet d'études et entouré de ses bouquins, il s'écrie :

« Voilà donc ce que j'ai gagné par ma science! En tout lieu, on se moque de moi. J'ai fouillé tous les livres d'un bout à l'autre, sans pouvoir y découvrir la pierre philosophale. Jurisprudence, médecine, études vaines! Il ne me reste de salut que dans l'art de la nécromancie. A quoi m'a servi la théologie? Qui me donnera le prix de mes veilles? Je n'ai plus sur le corps que des haillons, et tant de dettes avec cela, que je ne sais plus à quel saint me vouer. Il faut que j'aie recours à l'enfer pour plonger dans les profondeurs cachées de la nature; mais, pour évoquer les esprits, apprenons d'abord la magie. »

La scène qui suit contient les motifs les plus poétiques et les plus émouvans, des motifs dignes de la haute tragédie, et qui certainement sont empruntés à d'anciens poèmes dramatiques. Au premier rang, parmi ces poèmes, nous citerons le *Faust* de Marlowe, œuvre de génie, qui a servi de modèle aux jeux de marionnettes, tant pour le sujet que pour la forme. Ce *Faust* aura été imité par d'autres auteurs contemporains, et des fragmens de ces pièces auront passé ainsi dans les théâtres de marionnettes. Il est à présumer aussi que ces comédies anglaises ont été traduites en allemand et représentées par les troupes ambulantes qui jouaient aussi les plus beaux drames de Shakspeare. Il reste à peine quelques vestiges du répertoire de ces troupes; si les versions allemandes, qui ne furent jamais imprimées, n'ont pas entièrement disparu, elles ne se sont conservées que sur les petits théâtres ou dans le bagage des troupes foraines du dernier rang.

C'est ainsi que je me rappelle avoir vu deux fois la vie de Faust représentée par quelques-uns de ces artistes vagabonds, non pas d'après des ouvrages modernes, mais probablement d'après des fragmens d'anciens drames disparus depuis long-temps. Je vis jouer la première de ces pièces, il y a vingt-cinq ans, sur les tréteaux d'un petit théâtre du *Hamburger-Berg,* faubourg qui sépare Hambourg d'Altona. Les démons y apparaissaient tous enveloppés de longs draps gris. A la question de Faust : Êtes-vous mâles ou femelles? Ils répondaient : Nous n'avons point de sexe. Faust demande à voir leur forme cachée sous ce linceul gris; ils répondent : « Nous n'avons point de forme à nous; nous empruntons à ton gré la figure sous laquelle tu désires nous voir; nous aurons constamment la forme de ta pensée. » Le pacte réglé, convention qui lui assure la science et la jouissance de toutes choses, Faust s'enquiert d'abord de la nature du ciel et de l'enfer, et de la description qui lui en est faite il conclut qu'il doit faire trop froid au ciel, trop chaud en enfer, et que la température de notre bonne terre d'ici-bas est certainement la meilleure. Il s'élance à la recherche du

bonheur; il triomphe des plus belles femmes par la vertu de son anneau magique, qui fait de son possesseur une fleur de jeunesse, de beauté et de grace, enfin le plus brillant des chevaliers. Après bien des années passées au sein de la débauche et de l'orgie, il est engagé dans une intrigue amoureuse avec la signora Lucrezia, la plus fameuse courtisane de Venise; mais bientôt il abandonne traîtreusement sa belle et s'embarque pour Athènes, où la fille du duc s'éprend de lui et veut l'épouser. Dans son désespoir, la pauvre Lucrèce demande secours aux puissances infernales pour se venger de l'infidèle. Le diable lui confie un secret : tout l'éclat dont Faust est entouré disparaîtra avec l'anneau qu'il porte à l'index. Lucrèce, déguisée en pèlerin, s'embarque pour Athènes et arrive à la cour au moment même où Faust, paré d'un costume magnifique, va présenter la main à la princesse pour la conduire à l'autel; mais le pèlerin, la femme jalouse et altérée de vengeance, arrache subitement l'anneau magique, et soudain le jeune et brillant chevalier n'est plus qu'un affreux vieillard, visage ridé, bouche sans dents; à la place de sa belle chevelure dorée, on ne voit plus qu'un pauvre crâne où brillent quelques rares cheveux blancs. Le brillant costume tombe comme un feuillage desséché, et l'on aperçoit un corps courbé par l'âge, que recouvrent de misérables haillons. Cependant le magicien, dépouillé de son talisman, ne se doute pas du changement qui vient de s'opérer, ou plutôt il ne sait pas que son corps et ses vêtemens révèlent désormais le ravage qu'ont exercé sur lui vingt ans de débauche, ravage horrible qu'un prestige infernal a su dérober long-temps aux yeux des hommes sous une magnificence trompeuse. L'infortuné ne sait pas pourquoi les courtisans s'éloignent avec dégoût, pourquoi la princesse s'écrie : Otez de ma vue ce vieux mendiant! Mais Lucrèce, toujours déguisée, lui présente avec une joie maligne un miroir dans lequel, à sa grande confusion, il reconnaît le personnage qu'il joue. Il est chassé à coups de pied comme un animal immonde, et jeté à la porte par les valets.

C'est dans un petit endroit du Hanovre, à l'époque d'un marché aux chevaux, que je vis représenter l'autre drame de ce genre. Un petit théâtre en charpente avait été élevé sur une pelouse, et, bien que l'on jouât en plein jour, la scène de l'évocation n'en fut pas moins d'un effet saisissant. Le démon ne s'y nommait pas Méphistophélès, mais Astaroth, nom qui, dans l'origine, était peut-être le même que celui d'Astarté, quoique les livres occultes sur la magie donnent ce nom d'Astarté à la femme d'Astaroth. Cette Astarté, dans les livres dont je parle, est représentée la tête armée de deux cornes disposées en croissant. Déjà les Phéniciens lui vouaient un culte comme déesse de la lune, et c'est pour cela que les anciens Hébreux, qui prenaient pour des démons toutes les divinités de leurs voisins, la considérèrent

comme une puissance diabolique. Salomon cependant, le sage roi Salomon, lui rendait un culte en secret, et lord Byron l'a célébrée dans son Faust, qu'il a intitulé *Manfred*. Dans la comédie de marionnettes publiée par Simrock, le livre qui induit Faust en maléfice est désigné sous ce titre : *Clavis Astarti de magica*. Pour en revenir à cette comédie que j'ai vue jouée dans le Hanovre, le docteur Faust, avant de recourir à l'évocation infernale, se plaint de l'état déplorable où l'a réduit la misère; il est condamné à courir toujours à pied, et la vachère même lui refuserait un baiser. Aussi veut-il se donner au diable pour avoir un cheval et une belle princesse. Le diable évoqué apparaît successivement sous la forme de divers animaux, tels que le cochon, le bœuf, le singe, et Faust le congédie à chaque fois. « Il faut, dit-il, que tu sois plus terrible que cela pour m'inspirer de l'épouvante. » Le diable alors se présente sous la forme d'un lion qui rugit, *quærens quem devorat*. Ce n'est pas encore assez de terreur pour l'intrépide nécromancien. L'animal, serrant la queue, rentre dans les coulisses. Il en sort bientôt un serpent colossal; mais Faust ne bronche pas. « Tu n'es ni assez hideux, ni assez terrible, » lui dit-il. Le démon se retire encore tout confus, et bientôt on le voit reparaître sous forme humaine et rayonnant de beauté; un manteau rouge le couvre. Faust, étonné, lui exprime sa surprise, sur quoi le manteau rouge lui répond : « Il n'est rien d'aussi hideux, rien d'aussi effroyable que l'homme; en lui grognent, sifflent, rugissent les féroces instincts de tous les animaux; sale comme le porc, brutal comme le bœuf, ridicule comme le singe, furieux comme le lion, venimeux comme le serpent, l'homme est le résumé de la race animale tout entière. »

J'ai été vivement frappé de l'analogie de cette vieille tirade de comédie avec un des principes fondamentaux de la moderne philosophie de la nature, telle surtout qu'elle a été développée par Oken. — Le pacte conclu, Astaroth propose à Faust plusieurs femmes dont il lui vante la beauté : Judith, par exemple. « Je ne veux pas de coupeuse de tête, répond Faust. — Veux-tu Cléopâtre? lui demande l'esprit. — Pas plus que l'autre, dit Faust; elle est trop prodigue, trop dissipatrice, puisqu'elle a pu ruiner jusqu'au riche Marc-Antoine; elle dévore des perles. — Eh bien! reprend en souriant le malin esprit, je te recommande la belle Hélène de Sparte; avec elle, ajoute-t-il d'un ton ironique, tu pourras converser en grec. »

Le savant docteur est ravi de la proposition; il réclame ensuite du démon des charmes corporels et des vêtemens magnifiques qui lui permettent de lutter victorieusement avec le chevalier Pâris; de plus, il lui faut un cheval pour aller sur l'heure à Troie. Son vœu s'accomplit; ils sortent alors tous les deux, et reparaissent en dehors des tréteaux montés sur de brillans coursiers. Ils se dépouillent de leurs man-

teaux, et on les voit l'un et l'autre, vêtus du costume bigarré des écuyers-baladins, étincelans d'oripeaux et de paillettes, exécuter sur leurs chevaux les plus étonnans tours de force. Les faces rubicondes des maquignons hanovriens en étaient tout ébahies; ces braves gens applaudissaient à coups redoublés sur leurs culottes de peau jaune, claque foudroyante, et telle qu'à aucun théâtre je n'en ai depuis lors entendu de pareille. C'est qu'Astaroth était vraiment ravissante sur son cheval; c'était une svelte et jolie fille avec les plus grands yeux noirs qui soient sortis de l'enfer. Faust aussi avait bonne mine dans son brillant costume, et c'était un cavalier bien supérieur, veuillez le croire, à tous les docteurs que j'aie jamais vus chevaucher en Allemagne. Tous deux, partant au grand galop, firent le tour de la scène, où l'on apercevait dès-lors la ville de Troie, et, au sommet de ses remparts, la fameuse Hélène de Sparte.

L'apparition de la belle Hélène dans la légende de Faust a une signification importante. Elle caractérise l'époque de la légende, et nous en révèle la pensée la plus intime. Cet idéal éternel de la beauté et des graces, cette Hélène grecque, que nous voyons un beau matin s'installer en maîtresse dans la maison du docteur Faust à Wittenberg, n'est autre que l'antique Grèce elle-même, l'*hélénisme* conjuré par des incantations magiques et surgissant soudain au cœur de l'Allemagne. Le prodigieux livre qui contenait les plus puissantes de ces formules évocatrices, c'était Homère; Homère, la vraie, la grande *clé des enfers,* qui séduisit, qui ensorcela et Faust et un si grand nombre de ses contemporains. Faust, le Faust historique, aussi bien que celui de la légende, fut un de ces humanistes dont l'enthousiasme propagea en Allemagne la science et l'art des Grecs. Le siége de cette propagande alors était Rome, Rome où les prélats les plus éminens relevaient les autels des anciennes divinités, Rome où le pape lui-même leur vouait un culte particulier, cumulant, à l'instar de Constantin, son prédécesseur, l'office de grand pontife du paganisme et la dignité de chef suprême de l'église chrétienne. C'était l'époque de la résurrection du monde antique; disons mieux, en nous servant du terme usité, c'était l'époque de la *renaissance.* Cette renaissance put fleurir et régner en Italie bien plus facilement qu'en Allemagne; chez nous, en effet, elle rencontra en face d'elle la résurrection de l'esprit juif, la renaissance évangélique, qui, produite vers le même temps par Luther et sa traduction des Écritures, déployait avec ardeur son fanatisme iconoclaste. Chose singulière, les deux grands livres de l'humanité qu'on avait vus, il y a une douzaine de siècles, s'acharner au combat, puis, comme exténués d'efforts, disparaître de l'arène pendant tout le moyen-âge, Homère et la Bible, on les voit, au début du XVIe siècle, se reprendre corps à corps dans une lutte nouvelle! Si j'ai

dit plus haut que la révolte du réalisme, du sensualisme, c'est-à-dire du besoin des jouissances de la vie terrestre contre l'ascétisme spiritualiste de la religion chrétienne, constitue l'essence même et l'idée de la légende de Faust, je ferai observer ici que cette tendance sensualiste et réaliste des penseurs de l'époque a dû se manifester subitement à l'aspect des monumens de l'art antique, à l'étude d'Homère, et notamment des œuvres originales de Platon et d'Aristote. Faust, — c'est la tradition qui le rapporte expressément, — s'était si bien identifié avec ces deux derniers philosophes, que si un jour, disait-il, ils venaient à se perdre, il se faisait fort de les rétablir de mémoire, comme Esdras refit la loi du Seigneur. Faust, toujours selon la tradition, s'était si bien épris d'Homère, qu'il faisait apparaître en personne aux yeux des étudians qui suivaient son cours sur ce poète les héros de la guerre de Troie. Une autre fois, il évoqua, pour l'amusement de ses convives, cette belle Hélène, que plus tard il exigea du diable pour lui-même, et qu'il garda, — la plus ancienne histoire de Faust nous l'apprend, — jusqu'à sa malheureuse fin. Widman omet ces diverses circonstances, et s'exprime ainsi :

« Je ne cacherai point au lecteur chrétien que j'ai trouvé en cet endroit telles aventures de la vie de Faust que *des considérations de piété chrétienne* m'empêchent de relater dans toute leur étendue, comme quoi le diable, pour le détourner du mariage, l'enlaça dans son infernal et abominable réseau de paillardise, et lui adjoignit pour concubine la fameuse Hélène, sortie des enfers, laquelle, en premier lieu, lui mit au monde un effroyable monstre, puis un fils du nom de Juste. »

Voici maintenant, dans la plus ancienne des histoires de Faust, les deux passages qui se rapportent à la belle Hélène :

« A la Quasimodo, lesdits étudians reparurent inopinément dans la demeure de Faust pour y souper avec lui, apportant avec eux manger et boire, lesquels étudians étaient d'aimables convives. Venant le vin à faire le tour de la table, la conversation tomba sur la beauté des femmes, de telle sorte que l'un d'entre eux se prit à dire que, de toutes les femmes, il n'en était aucune qu'il eût si grand désir de voir comme la belle Hélène de Grèce, à cause de laquelle avait péri la magnifique ville de Troie, devant être une fleur de beauté celle qui tant de fois fut enlevée, et à l'intention de laquelle si redoutable levée de boucliers avait eu lieu. — Puisque tant êtes avide de ce spectacle, dit Faust, et que vous voulez absolument voir cette reine Hélène, épouse de Ménélas, fille de Tyndare et de Léda, sœur de Castor et de Pollux, laquelle est dite avoir été la plus belle femme de toute la Grèce, je veux bien vous la présenter, afin que son esprit en personne vous donne une image de la forme et figure qu'elle avait de son vivant, ainsi que j'ai fait déjà de l'empereur Alexandre-le-Grand et de sa femme, à la requête de l'empereur Charles-Quint. — Sur ce, le docteur Faust leur défendit à tous de parler, de se lever de table et d'embrasser

celle qu'il allait amener, et disparut par la porte. Bientôt on le vit rentrer, et derrière lui la reine Hélène, tellement belle que les étudians ne savaient plus s'ils étaient en leur bon sens, et en perdaient la tête, tant ils étaient pris de confusion et de violente ardeur. Cette Hélène leur apparut dans une précieuse robe de pourpre noire; ses cheveux étaient dénoués, si splendides qu'ils brillaient comme de l'or, et si longs qu'ils pendaient jusqu'à ses jarrets; ses beaux yeux étaient noirs comme le charbon; elle avait une physionomie charmante, une petite tête ronde, les lèvres semblables à des cerises, la bouche mignonne, le cou blanc comme celui d'un cygne, des joues de rose, par-dessus tout le visage beau et luisant; enfin elle était grande, droite et admirablement svelte. En somme, pas le moindre petit défaut à trouver sur elle. Ses regards hardis et malins furetaient par toute la chambre, de telle sorte que les étudians se sentirent pris pour elle d'un violent amour. L'envie toutefois leur en passa bientôt, car ils la considéraient comme un esprit, et Hélène sortit de la salle avec le docteur Faust. Après avoir vu ce que je viens de relater, les étudians prièrent le docteur d'acquiescer à leur demande et de faire revenir le lendemain cette apparition, voulant amener avec eux un peintre qui pût prendre sa ressemblance, ce que Faust leur refusa, disant qu'il ne pouvait à tous temps évoquer cet esprit. Il leur promit cependant de leur en donner une image qu'ils pourraient faire copier, ce qui eut lieu effectivement, et les peintres l'envoyèrent plus tard dans toutes les contrées, car c'était une admirable image de femme. Quant à cette image que possédait Faust, on n'a jamais su qui la lui avait faite.

« Pour les étudians, s'étant couchés dans leurs lits, ils ne purent, à cause de cette figure et de ces formes qu'ils avaient vues, fermer l'œil de toute la nuit. Par où l'on voit que le diable fascine souvent les hommes et les brûle de concupiscence, afin de les induire en paillardise, dont ensuite ils ne peuvent plus sortir. »

Et plus loin encore, dans ce même livre, on rencontre ces paroles :

« Afin donc de pouvoir donner libre cours à ses désirs charnels, le misérable Faust, se réveillant à minuit, se ressouvint de la belle Hélène de Grèce, laquelle jadis il avait fait voir aux étudians un dimanche de la Quasimodo, et requit de son esprit, le lendemain matin, de la lui amener pour concubine, ce qui advint; et cette Hélène était de forme accomplie et d'une grande beauté et aménité de figure, semblable à celle qu'il avait fait voir aux étudians. A cette vue, il se sentit le cœur si violemment épris, qu'il la courtisa, la prit à lui et la garda toujours dans sa couche; et il ressentait pour elle si grand attachement, qu'il ne pouvait la quitter un seul instant; elle devint grosse dans la dernière année, et mit au monde un fils à la grande satisfaction de Faust, qui le nomma Juste Faust. Cet enfant lui révéla beaucoup de choses futures, qui devaient s'accomplir dans tous les pays du monde; mais, à la mort de Faust, la mère et l'enfant disparurent avec lui. »

La plupart des livres populaires sur Faust ayant été tirés de l'ouvrage de Widman, l'épisode de la belle Hélène y est peu développé, et le sens profond qu'il renferme a pu facilement échapper. Goethe lui-

même, dans son premier Faust, n'avait pas remarqué cette féconde indication, en admettant qu'à cette époque il ait déjà connu les livres populaires, et que les jeux de marionnettes n'aient pas été la source unique à laquelle il ait puisé. Ce fut seulement quarante années plus tard, dans la seconde partie de son drame, qu'il mit en scène l'épisode de la belle Hélène, et il faut avouer qu'il le traita *con amore*. C'est certainement ce qu'il y a de mieux, ou, à vrai dire, c'est la seule chose qui soit bonne dans cette seconde partie du Faust : forêt d'allégories, labyrinthe obscur qui, s'éclaircissant soudain, découvre à nos yeux, sur un piédestal de bas-reliefs mythologiques, ce sublime marbre grec, cette statue divinement païenne, dont l'aspect subit inonde l'ame de joie et de lumière. C'est la plus précieuse sculpture qui soit jamais sortie de l'atelier du maître, et on a peine à croire que la main d'un vieillard ait pu ciseler un morceau si parfait. Du reste, c'est l'œuvre d'un talent calme et réfléchi bien plutôt que le produit spontané de l'imagination, car l'imagination, chez Goethe, n'éclate jamais trop hardiment, et c'est une ressemblance de plus qui le rapproche de ses maîtres, de ses parens, j'allais dire de ses compatriotes, les Grecs. Les Grecs aussi étaient doués du sens exquis des formes et de l'harmonie, bien plus que de la plénitude débordante de l'imagination créatrice; tranchons le mot, prononçons la grande hérésie : ils étaient plus artistes que poètes.

Après ces indications, vous comprendrez facilement que j'aie consacré à la belle Hélène un acte entier de mon ballet. L'île que je lui ai assignée pour résidence n'est pas, du reste, de mon invention. Depuis long-temps elle a été découverte par les Grecs, et, au dire des auteurs de l'antiquité, selon Pausanias et Pline notamment, elle était située dans le Pont-Euxin, à peu près à l'embouchure du Danube; le temple d'Achille qui s'y trouvait lui avait valu le nom d'Achillée. C'est là que, sortis du tombeau, résidaient le vaillant Pélide et les autres illustrations de la guerre de Troie, dont la belle Hélène était la plus brillante. L'héroïsme et la beauté, il est vrai, périssent prématurément ici-bas, à la grande joie de la vile multitude et de la médiocrité : c'est leur sort; mais des poètes généreux les arrachent à la tombe et les transportent dans quelque île fortunée, séjour d'un printemps éternel, où ni les roses ni les cœurs ne se flétrissent.

J'ai cédé peut-être à un mouvement d'humeur en parlant, comme je l'ai fait, de la seconde partie de *Faust;* en revanche, je n'ai pas de termes pour rendre ce que j'éprouve devant l'admirable conception de la belle Hélène. Ici le poète est resté fidèle à cette tradition dont il s'est écarté si souvent, — je ne cesserai de lui en faire le reproche. C'est ce pauvre diable de Méphistophélès qui a surtout à se plaindre. Le Méphistophélès de Goethe n'a absolument rien de commun avec le vrai

Méphistophélès, comme l'appellent les vieux livres populaires. Ceci confirme l'opinion que j'ai déjà émise; Goethe ne connaissait pas ces livres populaires quand il écrivit son premier *Faust*. S'il les eût connus, il n'eût pas affublé l'esprit malin d'un masque si sale et si bouffon. Méphistophélès n'est pas un misérable va-nu-pieds de l'enfer, c'est un *esprit subtil*, comme il le dit lui-même, un démon de haut parage, un noble démon très haut placé dans la hiérarchie souterraine; en un mot, c'est un homme d'état du gouvernement infernal et un de ces hommes d'état dont on fait les chanceliers de l'empire. Aussi ai-je cru devoir lui prêter une forme qui répondît à sa dignité. De tous temps, ce fut sous la figure d'une jolie femme que le diable aima à se présenter aux hommes, et nous voyons dans le premier livre sur Faust, publié à Leipzig, que ce fut aussi sous cette forme que Méphistophélès venait allécher le pauvre docteur, lorsque le malheureux se laissait aller à de pieux scrupules. Voici les naïves paroles du vieux livre : « Quand Faust était seul et voulait se livrer à la méditation des saintes Écritures, le diable se parait de la forme d'une belle femme, allait à lui, l'embrassait, et il n'était sorte d'agacerie qu'il ne lui fît, de telle manière que le savant docteur oubliait incontinent et jetait au vent la parole de Dieu, continuant ainsi d'aller à mal. »

En faisant paraître le diable et ses compagnons sous la forme de danseurs, je suis plus fidèle que vous ne pensez à la tradition légendaire. Qu'il y ait eu déjà, du temps du docteur Faust, des corps de ballet composés de démons, ce n'est point, veuillez le croire, une fiction de votre très dévoué ami; c'est un fait attesté par des passages de la *Vie de Christophe Wagner*, qui fut le serviteur et le disciple de Faust. Au seizième chapitre de ce vieux livre, il est rapporté que ce grand pécheur donna à Vienne un somptueux festin qu'embellissaient des diables déguisés en femmes et pourvus d'instrumens à cordes, avec lesquels ils exécutaient une musique délicieuse, tandis que d'autres se livraient à toutes sortes de danses bizarres et impudiques. En cette occasion, ils dansèrent également sous la forme de singes. « Bientôt, est-il dit, arrivèrent douze singes, lesquels formèrent une ronde et se mirent à danser des ballets français, tels qu'on a coutume de les danser présentement en Italie, en France et en Allemagne, et ils sautèrent et pirouettèrent fort agréablement, ce dont les spectateurs furent grandement ébahis. » Le démon *Auerhahn* (coq des bruyères), esprit familier de Wagner, ne se présentait guère sous une autre forme que celle d'un singe. A proprement parler, on le voit débuter par le rôle de singe dansant. « Lorsque Wagner l'évoqua, raconte le biographe, Auerhahn prit la figure d'un singe, et se mit à sautiller en haut et en bas, dansant la *gaillarde* et autres danses lubriques; puis il frappait du tympanon, jouait de la

flûte traversière et donnait de la trompe, comme s'il y eût eu une centaine de musiciens avec lui. »

Ici, je ne puis résister à la tentation de vous expliquer le sens qu'attachait à ces mots « danser la gaillarde » le biographe du nécromancien. Dans un ouvrage de Jean Prétorius, publié à Leipzig en 1668, on trouve, outre des renseignemens sur le Blocksberg, une singulière remarque sur la gaillarde, qui est présentée comme une invention du diable. Voici les graves expressions dont se sert l'auteur :

« La nouvelle *volte gaillarde* a été apportée d'Italie en France par les magiciens; outre que ce tourbillonnement est plein de gestes malhonnêtes, abominables et de mouvemens impudiques, on peut affirmer qu'elle est la source de beaucoup de malheurs, de meurtres et d'avortemens; ce qu'une police bien instituée devrait prendre en considération et défendre avec sévérité. Et vu que la ville de Genève, par-dessus toutes autres villes, a en horreur la danse, il est advenu que Satan, s'étant emparé d'une jeune fille de l'endroit, la dressa à faire jouer certaine baguette de fer, si bien que tous ceux qu'elle touchait se mettaient aussitôt en branle et dansaient la gaillarde. Et cette fille honnissait les juges et les défiait de pouvoir la mettre à mort, et oncques n'a eu repentance de son damnable maléfice. »

Cette citation montre d'abord ce que c'est que la gaillarde et prouve ensuite que le diable favorise l'art de la danse en vue de donner scandale aux dévots. Aller jusqu'à forcer au moyen d'une baguette magique la pieuse ville de Genève, cette Jérusalem moderne, à se mettre en branle, c'est bien là, il faut l'avouer, le comble de l'abomination! Imaginez-vous en effet tous ces petits saints genevois, ces béats horlogers, ces élus du Seigneur, ces vertueuses institutrices, ces raides prédicans et maîtres d'école, se lançant soudain dans le tourbillon de la gaillarde. Le fait paraît certain, car je me souviens de l'avoir trouvé aussi constaté dans *la Démonomanie* de Bodin, et il me prend souvent l'envie d'en composer un ballet sous ce titre : *le Bal de Genève.*

Le diable, comme vous voyez, est un maître danseur, et il ne faut pas s'étonner de le voir se présenter au très honorable public sous la forme séduisante d'une danseuse. Une autre métamorphose, moins naturelle, mais qui renferme un sens plus profond, est encore indiquée dans cette ancienne histoire de Faust : c'est la transformation de Méphistophélès en cheval ailé, transportant Faust au gré de ses désirs en tous lieux et en tous pays. Ici, l'esprit malin représente non-seulement la rapidité de la pensée de l'homme, mais encore la puissance de la poésie, vrai Pégase qui, dans le plus court délai, met en la possession de celui qui le monte toutes les magnificences et toutes les jouissances de la terre. En un clin d'œil, il transporte Faust à Constantinople, et cela en droite ligne au beau milieu du sérail du Grand-Turc,

où l'heureux mortel, pris par les odalisques étonnées pour le dieu Mahomet, se divertit divinement. Plus tard, Faust entre à Rome; il va droit au Vatican, où, invisible qu'il est, il se joue du saint-père, et d'un tour de main escamote à son nez, afin de les savourer lui-même, les mets succulens et les boissons exquises qu'on sert à sa sainteté. Parfois il part d'un éclat de rire, et le pape, qui se croit seul, est saisi de frayeur. Ici, comme partout d'ailleurs dans la légende de Faust, on voit percer une vive animosité contre la papauté et l'église catholique. Sous ce rapport, nous trouvons significatif l'ordre formel donné par Faust à Méphistophélès, après les premières évocations, de ne plus lui apparaître dorénavant, quand il l'appellerait, que sous le froc d'un franciscain. C'est dans cet habit monacal que nous le montrent les vieux livres populaires (et non les marionnettes), alors surtout que Méphistophélès discute avec Faust sur les mystères de la religion chrétienne. On sent que le souffle de l'époque, l'esprit de la réformation, a passé par là.

Méphistophélès non-seulement n'a point de forme réelle, mais il n'est pas devenu populaire non plus sous une forme déterminée, comme d'autres héros des livres populaires tels que Till Eulenspiegel, par exemple, ce rire personnifié dans la figure carrée d'un compagnon-ouvrier, ou bien comme le Juif errant à longue barbe séculaire, dont les poils blanchis par le temps semblent trahir par leur pointe noire une nouvelle séve rajeunissante. Il n'a pas non plus de forme déterminée dans les livres de magie, qui cependant en donnent une à d'autres esprits. Aziabel, par exemple, y est constamment représenté comme un petit enfant, et le démon Marbuel, selon les termes exprès de ces livres, sous la figure d'un enfant de dix ans.

J'abandonne, soit dit en passant, à la décision des machinistes le choix du véhicule qui transportera dans les airs Faust et son compagnon infernal; ils choisiront à leur gré ou les deux chevaux ou le grand manteau magique : ce dernier est plus populaire; mais, pour les sorcières qui se rendent au sabbat, il faudra bien les faire chevaucher à califourchon, soit sur un monstre, soit sur quelque ustensile de ménage.

La monture ordinaire d'une sorcière allemande est un manche à balai, recouvert du même onguent merveilleux dont elle s'est enduit tout le corps auparavant. Quand son galant infernal vient la prendre, il se place devant, et elle derrière, pour l'ascension aérienne. La sorcière française profère, pendant l'acte de l'onction, les paroles suivantes : *Emen Hétan! Emen Hétan!* La sorcière allemande, qui s'échappe de la cheminée chevauchant sur son manche à balai, se sert de la formule sacramentelle : *Du bas en haut, sans toucher!* Elles savent s'arranger de manière à rencontrer bonne compagnie dans les airs, et on

les voit ainsi arriver au sabbat par pelotons plus ou moins fournis. Comme les sorcières, ainsi que les fées, ont une profonde horreur pour le son des cloches chrétiennes, il leur arrive assez souvent, en passant près d'un clocher d'église, d'en enlever la cloche et de la précipiter avec un rire effrayant dans quelque marais qui se trouve sur leur route. Ce méfait constitue un chef d'accusation dans les procès criminels intentés aux sorcières, et c'est à bon droit que le dicton français conseille la fuite immédiate à quiconque se verrait « accusé d'avoir volé les cloches de Notre-Dame. »

Quant au lieu où les sorciers et sorcières se réunissent pour célébrer leur sabbat, qu'ils nomment leur *convention* ou leur *diète*, les croyances populaires présentent des versions très différentes. Toutefois, d'après les déclarations concordantes d'un grand nombre de sorcières, déclarations provoquées par la torture et dès-lors dignes de foi, ainsi que sur le témoignage des Remigius, des Godelmanus, des Wierus, des Bodin et même des De Lancre, je me suis déterminé pour une cime de montagne entourée d'arbres, telle qu'elle se trouve décrite au troisième acte de mon ballet. En Allemagne, c'est le Blocksberg, point central du Hartz, qui passe pour être l'endroit où s'assemblaient jadis et où s'assemblent encore les sorcières. Cependant ce ne sont pas seulement les sorcières de l'Allemagne qui y accourent, il y vient aussi des sorcières d'autres pays, et non-seulement des sorcières vivantes, mais d'anciennes pécheresses mortes depuis long-temps, lesquelles, semblables aux willis, ne jouissent point du repos de la tombe, tourmentées qu'elles sont du besoin de danser. C'est ce qui explique la grande diversité de costumes de tous les pays et de tous les temps, qui se fait remarquer au sabbat. Les dames de haut parage, pour s'y trouver moins gênées, paraissent presque toujours masquées. Les sorciers, qui s'y rencontrent en si grand nombre, sont assez souvent des personnages qui, dans la vie ordinaire, affectent avec un certain succès la conduite la plus conforme aux règles de la morale et aux lois de la religion. Pour ce qui concerne les démons, qui remplissent auprès des sorcières les fonctions d'amoureux, ils appartiennent à tous les degrés de la société infernale, de sorte qu'une vieille cuisinière ou vachère devra se contenter d'un pauvre diable de basse condition et mal léché, tandis que les riches bourgeoises, les grandes dames, auront à leur disposition les plus magnifiques hobereaux de l'enfer, des démons à queues fines et à manières courtoises, enfin des diables comme il faut. Le costume de ces gentilshommes infernaux est le plus souvent l'ancien costume de cour espagnol, ou tout noir ou d'un blanc vif et cru; à leur béret se balance l'indispensable plume de coq, rouge comme le sang; mais, si bien prise que semble leur taille, si élégant que paraisse leur costume au premier coup d'œil, il leur manque tou-

jours, chose bizarre, un certain *finished*, et ils trahissent bientôt par leur allure un défaut d'harmonie qui blesse la vue et l'ouïe. Ils ont, par exemple, trop ou trop peu d'embonpoint; ils ont la face ou trop pâle ou trop rubiconde; ils ont le nez un peu trop court ou un peu trop long, et parfois on voit inopinément surgir des doigts en griffes d'oiseaux, voire un pied de cheval. Ils n'ont point cependant cette odeur de soufre que répand autour d'elle la canaille des diablotins de bas étage, les ramoneurs, fumistes et chauffeurs de l'enfer, et autre menu fretin affecté aux pauvres femmes du peuple; mais une infirmité fâcheuse, commune à tous les diables, dont se plaignent les sorcières de tous rangs et de toutes conditions, comme on le voit par les procès-verbaux de leur interrogatoire judiciaire, cette infirmité désespérante des démons, c'est le froid glacial de leurs étreintes amoureuses.

Lucifer, par la disgrace de Dieu roi des ténèbres, préside la diète des sorcières sous la forme d'un bouc noir, à face humaine de même couleur, avec un flambeau entre ses deux cornes. Sa majesté se trouve placée au centre de l'assemblée, sur un haut piédestal ou une table en pierre; sa mine est sérieuse et mélancolique, et trahit le plus profond ennui. Les sorciers et sorcières réunis, ces vassaux de l'enfer, et les autres diables rendent hommage à leur suzerain en s'agenouillant devant lui par couples, des flambeaux à la main, et en déposant sur son postérieur le baiser nommé *hommagium;* mais cette manifestation révérencieuse semble ne l'émouvoir que médiocrement : il demeure mélancolique et taciturne pendant la folle ronde qu'engage autour de lui cette société si mélangée. Cette ronde est la fameuse danse des sorciers que les danseurs exécutent dos à dos, et dans laquelle, ayant tous la face en dehors, ils ne se voient pas les uns les autres. C'était vraisemblablement par un motif de prudence qu'ils en agissaient ainsi ; on ne voulait pas que les sorciers, si quelques-uns d'entre eux étaient l'objet d'une poursuite judiciaire, pussent être amenés par la torture à dénoncer leurs compagnons. C'est cette crainte des dénonciations qui décide les femmes de haute condition à paraître masquées au rendez-vous. Beaucoup de sorcières dansent en chemise, d'autres même se dispensent de ce vêtement; il y en a qui dansent les bras arrondis en cerceau ou bien un bras en l'air, d'autres encore brandissent leur balai, poussant en signe d'allégresse les cris de : *Har! har! har! Sabbat! sabbat!* Une chute pendant la danse est de mauvais augure; la sorcière vient-elle à perdre un soulier dans le tumulte de ces ébats, c'est un signe certain qu'elle goûtera du bûcher avant l'expiration de l'année courante.

L'orchestre qui fait mouvoir cette société bruyante se compose ou d'esprits infernaux de forme grotesque, ou de ménétriers vagabonds

pris au hasard sur les grands chemins. On choisit de préférence les râcleurs de violon et les joueurs de flûte aveugles pour éviter le trouble que causerait leur effroi à la vue des horreurs du sabbat. Une scène affreuse surtout est l'affiliation des novices à la société maudite, cérémonie par laquelle les affiliées sont initiées aux mystères les plus épouvantables. La novice y consomme pour ainsi dire les épousailles avec l'enfer, et le diable, le sombre époux, lui assignant un nom particulier, un nom d'amour, applique, en gage d'alliance à la nouvelle mariée, un signe secret, souvenir indélébile de sa tendresse. Cette marque est tellement cachée, que, dans les procès intentés aux sorcières, les juges d'instruction ne la découvraient souvent qu'après les recherches les plus minutieuses. Le prince des enfers possède parmi les sorcières du sabbat une élue de son choix, favorite officielle qui porte le titre d'*archisposa* ou archifiancée. Son costume de bal est des plus simples et ne consiste qu'en un soulier d'or, ce qui lui a valu le nom de « la dame au soulier d'or. » C'est une grande et belle femme, presque colossale, car le diable n'est pas seulement connaisseur en belles formes comme un véritable artiste qu'il est, mais il est surtout grand amateur de matière charnelle, et plus il y a de chair, pense-t-il, plus le péché est gros. Dans son raffinement de turpitude et pour doubler la valeur du crime, il se garde de prendre pour archifiancée une jeune personne qui n'a pas encore contracté des devoirs conjugaux : c'est toujours une femme mariée qu'il choisit, joignant ainsi à la simple fornication le délit plus grave de l'adultère. L'archifiancée en outre doit être excellente danseuse, et il est arrivé qu'on a vu à des sabbats d'une solennité extraordinaire l'auguste bouc descendre de son piédestal pour exécuter en personne, avec sa favorite officielle, une danse des plus singulières, « mais que, par un scrupule de conscience tout chrétien, » comme dirait le vieux Widman, je me garderai bien de décrire. Je me contenterai de dire ici que c'est une antique danse nationale de Gomorrhe, dont les traditions, échappées avec les filles de Loth à la destruction de cette ville maudite, se sont conservées jusqu'à nos jours telles que moi-même, grace à mes recherches savantes, j'ai pu les découvrir dans quelques bals publics de Paris.

A en croire certains auteurs, le grand bouc aurait coutume aussi de présider avec son archifiancée au banquet solennel qui clôt les jeux du sabbat. Les mets et la vaisselle, tout ce qu'on sert à ce festin est ce qu'il y a de plus précieux; mais il serait inutile d'en rien soustraire, car le lendemain, en y regardant de près, au lieu de la timbale d'or, on ne trouverait plus qu'un méchant pot de terre, et, au lieu du gâteau, de la fiente de vache. Un trait caractéristique de ce singulier festin, c'est que le sel y manque complétement. Les chants dont se

divertissent les convives ne sont que d'ignobles invectives contre le ciel, beuglées, piaillées par des voix glapissantes, sur les mélodies des cantiques chrétiens. Les cérémonies les plus vénérables de la religion, les choses saintes, y sont singées avec force bouffonneries. Le sacrilége est complet. Ainsi du baptême, où des crapauds, des hérissons et des rats sont tenus sur les fonts selon les rites de l'église, tandis que parrains et marraines grimacent des mines dévotes et cafardes; en guise d'eau baptismale, on s'y sert d'un affreux liquide, à savoir de l'urine du diable. Le signe de croix n'y est pas épargné : les sorcières se signent en sens contraire et de la main gauche, celles de langue romane accompagnant le signe de ces mots : *In nomine Patrica Aragueaco, Petrica, agora, agora, Valentia, jouando goure gaits goustia!* c'est-à-dire : « Au nom de Patrice, de Petrice d'Aragon, à cette heure, à cette heure, Valence, toute notre misère a fini! » Le précepte divin de l'amour et du pardon y est conspué par le bouc infernal, lequel, en dernier lieu, se lève, et, d'une voix de tonnerre, s'écrie : « Vengez-vous! vengez-vous! sinon vous mourrez! » C'est la formule sacramentelle de la clôture, le *Ite missa est* de la diète des sorcières, qui finit, comme un feu d'artifice, par un terrible bouquet de blasphèmes, c'est-à-dire par une parodie de l'acte le plus sublime de la passion de notre divin Rédempteur. L'antechrist alors se pose en victime et va se sacrifier, lui aussi, non pour le salut de l'humanité, mais en vue de sa perdition. Le sacrifice impie se consomme au milieu des flammes qui sifflent; le bouc est consumé, et les sorcières s'empressent de recueillir une poignée de ses cendres, qui leur serviront à la fabrication de nouveaux maléfices. Cette cérémonie termine la fête; le chant du coq a résonné, et la fraîcheur du matin commence à se faire sentir à ces dames, qui s'en retournent chez elles comme elles sont venues, mais plus vite. Mainte d'entre elles vient reprendre sa place dans le lit de son époux ronflant, qui ne s'est nullement aperçu de l'équipée de sa chère moitié, dont un simulacre en bois peint était couché à ses côtés pendant la durée du sabbat.

Et moi aussi, cher ami, je vais me coucher, car j'ai dû passer une partie de la nuit à coordonner toutes ces folles notes dont vous désirez l'envoi.

HENRI HEINE.

DU

MOUVEMENT INTELLECTUEL

PARMI LES POPULATIONS OUVRIÈRES.

LES OUVRIERS DE L'ALSACE.[1]

Il est un sentiment qui semble plus palpitant sur les frontières que dans l'intérieur du pays, et qui agit puissamment sur l'esprit des populations ouvrières : c'est le sentiment de nationalité. Sympathique par essence aux idées de hiérarchie et de discipline, ce sentiment a créé parmi les ouvriers de l'Alsace des habitudes d'ordre et de travail qui n'offraient guère de prise en apparence à l'action des utopies radicales. Le socialisme ne s'en est pas moins cru autorisé un moment à regarder l'Alsace comme une terre conquise, et cette province est une de celles où naguère encore il levait son étendard avec le plus d'audace. Comment expliquer cet accueil si complaisant qu'une population essentiellement laborieuse et patiente a paru faire pendant quelques années aux déclamations des partis extrêmes? Un fait si étrange nous a paru mériter qu'on en recherchât les causes dans les besoins généraux de cette population d'abord, puis dans les tendances particulières de ses divers centres d'industrie. L'étude que nous vou-

(1) Voyez, dans les livraisons du 1er septembre et du 15 novembre 1851, *les Ouvriers du nord de la France* et *les Ouvriers normands*.

drions essayer emprunte d'ailleurs à la situation même de l'Alsace, placée entre l'Allemagne et la France, un singulier intérêt. Éminemment française par les sentimens, l'Alsace, qui reçoit à travers la vallée du Rhin et les gorges de la Forêt-Noire le souffle de l'esprit allemand, possède un génie profondément original. Partout éclatent dans cette région le contraste et l'antithèse : deux cultes, deux caractères et deux langues. C'est au milieu de ces élémens hybrides que les institutions industrielles ont dû s'appliquer sans cesse à grouper les forces éparses, et qu'elles ont souvent réussi à les concentrer en de gigantesques unités.

Une première vue du pays nous fera comprendre dans quelles limites les théories radicales ont pu, de 1848 à 1852, exercer quelque empire sur les ouvriers alsaciens. Observée dans son ensemble, puis dans ses diversités locales, la vie industrielle de l'Alsace nous révélera tout à la fois les côtés faibles par lesquels le trouble avait chance d'y pénétrer et les nombreux élémens de conservation qui pouvaient lui faire obstacle. Il a été dans la destinée de l'industrie alsacienne de se développer en dépit de mille entraves, et c'est à cette lutte contre des difficultés toujours renaissantes qu'elle doit peut-être son esprit d'indépendance et d'entreprise, sa constitution originale et vigoureuse. C'est dans le génie même des populations, ce n'est pas dans les ressources du pays qu'il faut chercher les causes du remarquable développement de ses manufactures. Rien ne semblait convier à un grand rôle industriel cette longue lisière de terrain qui s'étend de Huningue à Lauterbourg entre les pays allemands et la chaîne des Vosges, où elle projette çà et là tant de vallées sinueuses et pittoresques. Placée aux extrémités de la France, loin de nos grands marchés intérieurs, l'Alsace trouve à ses portes le rempart des douanes étrangères. Les places où elle s'approvisionne de ses matières premières principales, le Havre ou Marseille, sont situées à des distances considérables, et l'organisation des moyens de transport, encore très défectueuse, a été long-temps dans le plus déplorable état. Une voie fluviale magnifique longe, il est vrai, cette province en la séparant de l'Allemagne; mais le Rhin a presque toujours subi des dominations diverses qui en ont gêné l'usage. Dans l'intérieur des terres, des montagnes escarpées ou couvertes de forêts entravent les communications, même entre des localités très voisines les unes des autres. Si l'industrie alsacienne a pourtant grandi et prospéré, c'est que la Providence avait, nous le répétons, doté ce pays d'un génie propre qui recélait en lui-même les moyens de surmonter tous les obstacles : l'âpreté dans le travail et l'esprit de recherche. Grace à ces tendances de son caractère dont Mulhouse est l'éclatante expression, l'Alsace a pu suppléer à ce qui lui manquait et tirer un merveilleux parti de toutes les circonstances qui pouvaient aider ses progrès dans l'arène

industrielle où elle n'est devancée aujourd'hui par aucune région du continent européen.

Sur cette terre écartée, au milieu de ces montagnes habitées par des bûcherons rudes et pauvres, on avait la main-d'œuvre à bon marché; on a recherché en outre, avec une infatigable sollicitude, tous les perfectionnemens mécaniques qui pouvaient encore diminuer les frais d'atelier. En face de l'Angleterre couvrant le monde des produits de ses manufactures, l'Alsace est parvenue à se frayer aussi une route au dehors et à exporter une partie notable de sa production soit dans les deux Amériques, soit en Espagne, en Allemagne et en Italie. Comme les fabricans anglais s'adressent à la grande consommation, et, par suite de diverses circonstances, excellent dans les articles communs, elle s'est adonnée de préférence à la fabrication des articles de qualité supérieure, choisissant ainsi un champ spécial où elle pouvait défier, grace au bon goût de ses dessinateurs et à la dextérité de ses ouvriers, la redoutable rivalité de nos habiles voisins.

Dans cette province, plus de cent mille ouvriers sont englobés par le mouvement des fabriques. L'industrie cotonnière, concentrée presque tout entière dans le département du Haut-Rhin, forme le noyau de l'industrie alsacienne et règne au-dessus de toutes les autres fabrications en souveraine incontestée. La filature du coton seule, qui compte dans cette contrée environ un million de broches (1), emploie plus de 20,000 travailleurs. Le tissage du coton écru ou en couleur en occupe à peu près 50,000, et l'impression au moins 10,000. A cette grande industrie s'ajoutent des imprimeries sur tissus de laine, des usines métallurgiques, des fabriques de draps et de produits chimiques, quelques filatures de lin et de laine peignée.

Des traits profonds de caractère sont communs à toute la masse laborieuse de ce pays, dans quelque centre industriel et sur quelque point de la province qu'on la considère. Un vague esprit d'opposition à l'autorité centrale, tel est depuis long-temps déjà le signe le plus général de la sociabilité alsacienne. Étrange contraste! voici une région où le sentiment de la nationalité règne dans les cœurs; voici des hommes qui sont faciles à conduire dans la vie ordinaire, ardens au travail, soumis envers leurs chefs immédiats : eh bien! quand il s'agit de l'autorité publique, ces mêmes hommes deviennent soupçonneux et sont tout près de se montrer hostiles. Faut-il attribuer cette tendance des esprits vers l'opposition aux journaux exaltés du pays, qui étaient parvenus à se glisser dans les ateliers de l'industrie comme dans les chaumières des cultivateurs, et à en exclure la presse modérée? Ce serait, nous le croyons, prendre l'effet pour la cause. Les vraies raisons du fait

(1) On évalue à 4,500,000 le nombre total des broches existant en France.

social que nous avons signalé, on ne les aperçoit qu'en fouillant dans l'intimité même de la vie des classes laborieuses, dans quelques influences locales par lesquelles les existences sont habituellement affectées. Nous citerons, par exemple, le rôle considérable appartenant aux Juifs, ou, si l'on veut, aux usuriers, qu'on est dans l'usage de confondre sous la dénomination générique de Juifs. Nous citerons encore l'application rigoureuse du régime actuel des forêts qui attaque les intérêts immédiats et quotidiens des populations agricoles et des nombreux travailleurs de l'industrie manufacturière répandus dans les campagnes.

Il faut être entré dans les chaumières de l'Alsace pour comprendre à quel point les Juifs y sont à la fois influens et abhorrés. Ils ont la main dans toutes les transactions; on n'achèterait pas un morceau de terrain, pas même une tête de bétail, sans recourir à leur ruineux intermédiaire. Si les ouvriers des fabriques, à mesure qu'ils s'éclairent davantage, échappent peu à peu à l'usurier, la population rurale, plus ignorante, subit toujours sa dure exploitation. Les Juifs en sont arrivés avec le temps à connaître le fond de toutes les bourses et à servir de banquiers à tous les paysans. Tout l'argent prêté vient de leurs coffres-forts. Les prêts usuraires se pratiquent avec mille subterfuges onéreux pour l'emprunteur, et que compliquent encore de fréquens renouvellemens. Une fois dans les griffes de l'usure, il est presque impossible à une famille de s'en arracher. On cite des cas où un premier emprunt de 10 francs a suffi pour enchaîner toute une vie et ruiner une existence. Dans leur aveuglement, les masses se vengent par la haine implacable qu'elles ont vouée aux Juifs d'un mal dont elles devraient d'abord se prendre à elles-mêmes. Au moindre mouvement, les usuriers sont le point de mire de toutes les rancunes publiques; on envahit leurs demeures, et on les poursuit avec des fourches, ainsi qu'on l'a fait en 1848. Quoique victime de ses propres erreurs, l'individu ruiné par l'usure se laisse aller aisément à accuser l'ordre social tout entier, qui lui semble favoriser les pratiques dont il souffre. Esprits retors comme ils sont tous, les usuriers alsaciens ont soin de se mettre en règle sous le manteau de la loi; ils ont ainsi pour eux les agens chargés de la faire exécuter, l'huissier, l'avoué, le notaire, et en fin de compte les tribunaux. L'organisation sociale paraît ainsi à des esprits ignorans figurée tout entière dans la personne de l'usurier.

Après les Juifs viennent les gardes forestiers, qui représentent encore et plus directement l'autorité sous une face odieuse. Pendant la commotion de 1848, on a saccagé leurs maisons comme celles des Juifs. Il n'y a point de troubles en Alsace sans dévastations dans les forêts dont une grande partie de cette province est couverte (1). Le

(1) Le département du Haut-Rhin est le plus boisé de toute la France; l'Alsace entière renferme environ trois cent mille hectares de forêts.

régime forestier y est donc un intérêt de premier ordre. Si le code de 1827 est venu réagir contre une tolérance abusive qui amoindrissait la valeur du domaine de l'état, on est malheureusement tombé dans l'excès d'une répression trop rigoureuse. Les anciennes concessions dans les forêts avaient appelé une exubérante population sur divers points de l'Alsace. Quand ces concessions ont été retirées, quand des actes jusque-là autorisés ou tolérés sont devenus des délits qu'étaient chargés de constater les élèves de l'école de Nancy, naturellement désireux de se signaler, une masse considérable d'habitans des vallées, atteinte dans ses moyens d'existence, s'est vue privée de ressources qu'elle considérait comme une sorte de propriété imprescriptible, et a été plongée dans une extrême misère. Les facilités qui n'ont pas été interdites ont été soumises à des conditions gênantes et onéreuses, dont plusieurs sans doute sont utiles, mais qu'il ne faut mettre à exécution qu'avec certains tempéramens. De l'application trop rigide du code forestier, il est résulté contre le gouvernement une sorte d'irritation sourde que n'ont pu faire disparaître quelques adoucissemens apportés dans ces derniers temps à l'exécution de la loi. Au 10 décembre 1848 comme au 20 décembre 1851, les habitans du pays allaient au scrutin en se disant : « Nous n'avions pas le code forestier sous l'empire, nous jouissions alors de concessions qui nous seront rendues. » Une récente amnistie pour les délits commis dans les forêts a produit le meilleur effet. Les populations alsaciennes viennent aussi d'obtenir une autre concession vainement sollicitée depuis plus de vingt ans : on a permis d'enlever les feuilles mortes deux jours par semaine au lieu de deux jours par mois seulement. Quelques autres tolérances pourraient apporter un nouveau soulagement dans les chaumières et ramener la paix dans les ames sans compromettre le domaine de l'état.

L'existence des deux cultes, qui se font à peu près équilibre en Alsace, est encore une cause d'où découle une certaine disposition à la défiance et à la lutte. La crainte que le gouvernement ne fasse pencher la balance de l'un ou de l'autre côté plane constamment au-dessus des têtes. La vie habituelle, il est vrai, n'est pas atteinte par les divisions religieuses, mais ces dissidences se retrouvent au fond des idées. Vous n'entendrez jamais en Alsace un même fait, se rattachant de près ou de loin au domaine de la religion, raconté de la même manière et représenté sous le même jour par deux personnes d'un culte différent. Certes, les opinions politiques qui divisent notre pays depuis un demi-siècle se partagent sans acception de culte entre les catholiques et les protestans : c'est ainsi qu'au mois de décembre dernier, les villages des deux religions ont suivi la même ligne. Cependant, en d'autres circonstances, l'opinion religieuse a puissamment agi sur les élections

et décidé la nomination ou l'échec de tel ou tel candidat. On dit en Alsace que l'intolérance est plus forte du côté du clergé catholique : c'est tout simple, le catholicisme est la souche commune demeurée inébranlable, et son génie traditionnel ne saurait fléchir devant une séparation qui a dans l'histoire une date assez récente. Les masses laborieuses, sans raisonner leurs opinions, participent aux sentimens des ministres de l'un ou de l'autre culte.

Jusqu'à quel point ces griefs, ces sentimens communs à toute la province favorisent-ils des prétentions incompatibles avec les exigences de l'ordre social? Cette question nous amène à pénétrer plus avant dans la vie de la curieuse population dont nous venons d'indiquer les traits généraux, à rechercher quels sont ses désirs et ses besoins, quel est son état intellectuel et moral, soit au milieu de ces vastes colonies industrielles qui rappellent par tant de côtés les anciens clans écossais, soit au sein des villes manufacturières où, comme à Mulhouse, les individus se pressent plus confusément dans la rude arène du travail.

I. — CLANS INDUSTRIELS. — LE ZORNOFF, MUNSTER, GUEBWILLER, WESSERLING.

Le clan, tel que nous le trouvons établi chez les *Highlanders* écossais, réveille l'idée d'une association très étroite dont tous les traits, comme on s'y attend bien, ne sauraient se reproduire rigoureusement aujourd'hui dans les montagnes de l'Alsace. Cependant une large part d'intérêts mise en commun parmi les ouvriers, un système d'assurances mutuelles organisé entre eux contre certains risques, les esprits se développant sous des conditions pareilles, les cœurs s'ouvrant aux mêmes influences, la fabrique étant pour tous un cercle au-delà duquel commence l'inconnu, voilà quelques signes qui rappellent les caractères essentiels des clans. La distance même qui sépare les patrons des simples travailleurs s'amoindrit dans la réalité, soit parce que les uns et les autres ont une part dans une même œuvre, soit parce que les premiers, à défaut des sentimens qui les animent, auraient encore, d'après le régime établi, un intérêt direct à se préoccuper du sort de toute la famille ouvrière.

Les clans industriels les plus compactes et les plus nombreux se rencontrent dans le département du Haut-Rhin. Déjà cependant la tendance à former des agglomérations considérables, dont les membres sont rattachés les uns aux autres par des institutions intérieures, se manifeste aussi sur quelques points du Bas-Rhin. Lorsqu'on a dépassé à Sarrebourg ou à Phalsbourg la ligne fortement nuancée qui sépare la région lorraine de la contrée allemande, après avoir traversé la barrière des Vosges, dont l'industrie moderne a percé les flancs, on rencontre près de Saverne, à l'entrée de la vallée de la Zorn, dans la

grande fabrique de quincaillerie du Zornoff, un système d'organisation qui prépare les regards au spectacle des clans plus larges et plus méthodiques de la Haute-Alsace. En procurant du travail à huit ou neuf cents ouvriers, cette usine est d'ailleurs d'un utile secours dans un district habité par de petits cultivateurs ou des bûcherons qui forment une des populations rurales de la France à la fois la plus misérable et la moins connue. A contempler du sommet d'un des monts voisins, dont les perspectives sont admirables, les villages parsemés dans la belle vallée que sillonne aujourd'hui le chemin de fer de Strasbourg, on ne croirait jamais avoir à ses pieds un pays aussi malheureux. On s'en étonne encore davantage, quand on sait que les habitudes de la vie sont ici extrêmement frugales, les mœurs régulières, et que les hommes ne redoutent pas le travail. D'où vient donc le mal signalé? Trop de bras demandent au sol des moyens d'existence, et la besogne manque une bonne partie de l'année aux volontés les plus résolues. Ajoutez que nulle part peut-être en France, même en Alsace, les familles ne sont aussi nombreuses; les chiffres vrais pourraient passer pour fabuleux, car il n'est pas rare de rencontrer dans une chaumière étroite et tristement garnie quinze et dix-huit enfans.

L'usine du Zornoff dresse ses murs noirâtres sur les bords du torrent de la Zorn, dont elle utilise les eaux tantôt rares et calmes, tantôt gonflées et fougueuses, et semant la ruine sur leurs rives envahies. Les ouvriers appartiennent en grande majorité au pays, et viennent chaque matin de différens villages situés dans un rayon de cinq à six kilomètres. Touchant de près à la terre, qui était jadis leur unique ressource, ils cherchent encore dans les travaux des champs un moyen d'utiliser ceux des membres de la famille qui ne sont pas employés à l'atelier. La sollicitude intelligente du chef de l'usine s'est appliquée à pousser la population dans la voie qu'indiquaient ses habitudes et ses goûts. La possession de quelque bétail étant ici la meilleure source de l'aisance, on a prêté sans intérêt, à tous ceux qui étaient en mesure d'en profiter, la somme nécessaire pour acheter une vache, une chèvre, un porc, des moutons, etc. Les familles ouvrières ont si largement usé de ce secours généreux, qu'en peu d'années le nombre des têtes de bétail a triplé dans la commune (1). D'un autre côté, une caisse de secours mutuels, qui sert aussi des pensions aux veuves, aux vieillards et aux infirmes, habituait les esprits à la prévoyance, et fournissait aux ouvriers les moyens de s'assurer réciproquement les uns les autres contre les hasards de la maladie.

(1) Un capital de 10,000 francs placé en rentes sur l'état a été donné au département du Bas-Rhin en 1850 par le propriétaire de l'usine du Zornoff, M. Goldenberg. Ce don, accepté par le conseil-général, est destiné au soulagement de la misère dans les campagnes par l'encouragement de la production agricole.

L'antique image du clan, qui dans le Bas-Rhin s'annonce au Zornoff, se reproduit en traits plus saillans dans le Haut-Rhin, entre les murailles d'immenses ateliers consacrés à l'industrie textile. On la retrouve surtout dans trois fabriques échelonnées au sein des Vosges, Munster, Guebwiller et Wesserling.

Le clan de Munster, situé dans la ravissante vallée de Saint-Grégoire, recouvre un emplacement occupé jadis par une célèbre abbaye dont le chef était prince de l'empire d'Allemagne. Aux chants des moines a succédé le battement des métiers; à la prière, qui remplissait la plus grande partie du jour, cette autre manière de prier, plus rude et non moins agréable aux yeux de Dieu : le travail. La ruche industrielle de Munster rassemble à peu près trois mille individus employés à la filature, au tissage, au blanchiment ou à l'impression du coton. Qu'on juge d'abord de l'importance de l'usine : voici dans les ateliers de la filature soixante-quinze mille broches qui tournent incessamment sur elles-mêmes, tandis que dans le tissage les navettes courent sur plus de mille métiers. L'établissement est installé sur un pied splendide : partout un soin et une propreté qui rappellent le cloître. La déférence générale des ouvriers pour leurs chefs, la permanence du lien qui les unit à la manufacture, l'attachement qu'ils éprouvent pour leur état, sont les signes élémentaires du clan. Le contre-coup des agitations contemporaines a pu retentir jusqu'ici; mais s'il a, sous certains rapports, affecté le mouvement des esprits, il n'a pas altéré, au moins d'une manière visible, les sentimens et les relations. La masse de la population ne parle de ceux qui l'emploient qu'avec respect, et s'identifie quelquefois avec eux dans son langage. Il faut entendre les ouvriers vanter, par exemple, avec une sorte d'orgueil, les travaux accomplis pour embellir un site envers lequel la nature avait été prodigue de ses dons : ces eaux encaissées dans des canaux au-dessus de leur niveau naturel, ces montagnes transformées en jardins anglais, ces immenses serres remplies des arbustes les plus rares, cette laiterie magnifique, tout ce luxe enfin qui presque toujours s'allie à une idée d'utilité. Les travailleurs restent dans l'établissement de père en fils. Tel tisserand fait mouvoir un métier depuis vingt-cinq années, et il l'associe dans sa pensée à toutes les phases de sa propre existence. Cette union, à peu près indissoluble, agit naturellement sur le régime intérieur : les égards envers des hommes dont on a étudié depuis longtemps le caractère se combinent avec les exigences de la discipline. L'organisation des ateliers est fort simple : le travail s'exécute généralement à la tâche, mode qui prévaut presque en tous lieux, et qui, malgré des inconvéniens réels, est, en effet, préférable au système de la journée. La séparation des sexes est à peu près absolue. Au dehors de l'établissement, la plupart des ouvriers s'occupent un peu de cul-

ture : ils ont dans les montagnes quelque morceau de terrain auquel ils consacrent une heure le matin ou le soir des longs jours de l'été. D'ailleurs, comme tous les membres d'une famille ne vont pas à la fabrique, il y en a toujours quelques-uns qui font de l'agriculture leur occupation habituelle, et les deux genres de travail sont ainsi très rapprochés l'un de l'autre.

Diverses institutions, dues au mouvement des idées modernes, tendent à créer quelques moyens de bien-être ou à élargir par l'instruction la sphère des intelligences. Une caisse générale d'assistance mutuelle pour le cas de maladie, qui assure de plus un secours périodique lorsque l'âge empêche de travailler, a été fondée dans des vues libérales et généreusement dotée d'un fonds de 4,000 francs. Les statuts contiennent un article très sage, trop rarement usité dans les actes de cette nature, qui prive de toute assistance le sociétaire malade rencontré au cabaret. La caisse mutuelle de Munster a eu l'avantage de substituer des calculs précis aux douteuses garanties qu'offrent les associations de ce genre, quand elles sont remises à des mains inexpérimentées. Ce n'est pas là pourtant le côté le plus neuf des institutions créées dans cette fabrique : un plus vif intérêt s'attache aux dispositions prises pour améliorer l'alimentation des ouvriers et pour loger convenablement un certain nombre de familles.

Dans la filature, qui est isolée de toute habitation, comme les travailleurs ne pourraient aller prendre leurs repas au dehors, on a établi un immense réfectoire où se réunissent un millier de convives. Des gens de service rétribués par l'établissement font cuire ou réchauffer dans d'immenses fourneaux les alimens apportés le matin par les ouvriers. Sur un autre point, près des ateliers de l'impression et du tissage, on prépare et on distribue environ trois cents litres de soupe chaque jour à un prix inférieur au prix de revient. On donne la préférence aux familles qui sont chargées d'enfans, ou qui comptent dans leur sein quelques individus infirmes. Il en est ainsi dans une boulangerie créée et administrée par l'établissement même, et où la faculté de s'approvisionner, bien que libéralement accordée, n'est pas générale, à moins de circonstances exceptionnelles comme la disette de 1847. Les facilités concernant les habitations, qui ne pouvaient s'étendre au nombreux personnel de Munster, s'adressent particulièrement aux ouvriers de la filature, pour lesquels on a bâti une vaste maison de cinq étages au pied des montagnes, en face des ateliers. Des logemens spacieux, disposés sur un plan uniforme, parfaitement appropriés aux besoins d'une famille, et qui sont toujours extrêmement recherchés, se louent de 5 à 7 francs par mois selon l'étage. Le bâtiment même, malgré son étendue, ne saurait être comparé à ces grandes maisons comme il en existe dans quelques villes, véritables

casernes où les locataires, entassés les uns près des autres, ne sont pas, pour ainsi dire, chez eux. A l'intérieur des logemens règne une propreté remarquable, et nous y avons vu tous les jeunes enfans avec des mines rayonnantes de contentement et de santé (1).

Plusieurs écoles existent depuis long-temps pour l'instruction des enfans; aussi la majorité des ouvriers sait-elle aujourd'hui lire et écrire. Un professeur spécial enseigne la musique à quelques sujets qui montrent des dispositions pour cet art, et forment ensuite un corps d'exécutans dont il conviendrait peut-être de multiplier les exercices dans l'intérêt de la moralité générale. Ne serait-il pas possible, par exemple, de diminuer le dimanche la clientelle du cabaret en organisant quelques concerts pour les ouvriers de l'usine? — Comment régler l'emploi du dimanche? Voilà une question d'une importance capitale, au point de vue moral et au point de vue économique. Destiné à élever les ames vers une région supérieure à la vie habituelle, tout en laissant aux forces physiques un temps de repos, ce saint jour a perdu son caractère: il est devenu une occasion d'épanouissement pour tous les instincts matériels, et il coûte souvent à l'homme plus de fatigue que la plus rude journée de travail. Il appartiendrait aux chefs des grands établissemens d'instituer quelques moyens de distraction, quelques divertissemens publics accommodés aux goûts de la population laborieuse.

Les divers élémens d'organisation intérieure des ateliers de Munster paraissent de nature à réagir heureusement sur la vie extérieure des ouvriers. L'habitude de la règle au dedans a-t-elle réellement pour effet de rendre la conduite plus régulière au dehors? Un fait certain, c'est que, dans une société dont tous les membres se connaissent et se suivent pour ainsi dire du regard, aucun excès ne pouvant demeurer inconnu, l'opinion exerce un inévitable empire. Les mœurs, sans être ici à l'abri de tout reproche, ne présentent pas le spectacle de cette affligeante dissolution qui étouffe jusqu'au sentiment de la pudeur. Le lien de la famille conserve une assez grande puissance. Les enfans remettent leur gain à leurs parens jusqu'à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans et leur paient ensuite une pension jusqu'au moment de leur mariage. Les familles sont loin d'être aussi nombreuses que dans la vallée de la Zorn. Une circonstance digne d'être remarquée en Alsace, c'est que les ménages catholiques comptent généralement beaucoup plus d'enfans que les ménages protestans. A Munster, où les deux tiers de la population au moins appartiennent au protestantisme, la moyenne descend à trois ou quatre seulement. Une seule église sert pour les deux cultes, qui l'occupent le dimanche à différentes heures (2). Appelés

(1) Il est défendu d'établir un débit de liqueurs spiritueuses dans la maison commune, sous peine d'amende pour la première contravention, et d'expulsion en cas de récidive.

(2) On sait comment s'opère le partage d'une église mixte : le chœur, qui est exclu-

à intervenir dans un plus grand nombre de circonstances de la vie, les prêtres catholiques exercent sur les esprits une influence qui n'appartient pas au même degré aux ministres protestans. Les ouvriers assistent assez généralement aux instructions religieuses. On reconnaît du reste chez eux, en une certaine mesure, le désir de s'éclairer et de développer leur intelligence. Ainsi ils aiment à lire; malheureusement ils manquent de livres appropriés à leurs besoins et à leurs facultés. Ils achètent des almanachs allemands publiés à Colmar, assez volumineux et assez mal rédigés, mais très connus dans les campagnes; puis ils louent dans les cabinets de lecture quelques mauvais romans qui, au lieu de donner à l'esprit une nourriture saine, ne peuvent qu'égarer les imaginations. Les ouvriers ne lisent aucune brochure politique; mais ils avaient entre les mains, jusqu'à ces derniers temps où les événemens l'ont emportée, une feuille très radicale de Colmar qu'ils mettaient un véritable et aveugle amour-propre à recevoir, s'imaginant faire acte d'indépendance en ayant ainsi leur propre journal et s'appartenir davantage à eux-mêmes. Au fond, les doctrines de cette feuille ne s'étaient pas emparées des esprits, mais elles semaient un mécontentement vague qui ne recélait en lui-même que des déceptions. Heureusement l'envie ne rencontrait pas dans le clan de Munster des cœurs dépravés pour l'accueillir aveuglément comme une règle de conduite. Un large et bienveillant patronage activement exercé a servi d'égide contre l'envahissement des passions extérieures; mais ce patronage, et c'est là le trait le plus distinctif du système adopté dans cette usine, procède immédiatement des patrons seuls. Bien que les ouvriers nomment quelques délégués dans le conseil d'administration de la caisse de secours, ils sont étrangers, on peut le dire, au mouvement des institutions qui les concernent.

Ce régime contraste absolument avec l'organisation de la colonie industrielle de Guebwiller, qui réunit d'ailleurs en une plus large mesure les traits originaux du clan. L'usine comprend dans un même local une filature de coton armée de cinquante-quatre mille broches, une petite filature de lin, et un atelier pour la construction d'appareils mécaniques. Deux mille ouvriers peuplent ce bel établissement situé sur la lisière même de la plaine du Rhin, au pied des Vosges, à l'entrée d'une vallée rétrécie d'où les vignes s'élancent en amphithéâtre presque jusqu'au sommet des montagnes (1). Les liens qui attachent les ouvriers à la manufacture sont ici comme à Munster solides et durables. Tous les travailleurs de la filature appartiennent au pays, d'où le plus

sivement catholique, se ferme avec une grille ou un rideau pendant la réunion des protestans, dont le ministre a sa chaire au milieu de la nef.

(1) Les coteaux exposés au midi qui touchent à la fabrique produisent un vin extrêmement capiteux, fort connu en Alsace sous le nom de *ketterlen* de Guebwiller.

grand nombre ne s'est jamais éloigné, même pour aller jusqu'à Colmar. Quoique le travail soit sujet à de plus fréquentes fluctuations dans l'atelier de constructions mécaniques, et que le chiffre du personnel y varie davantage, les trois quarts des ouvriers ont été formés dans l'usine. C'est pour resserrer encore le nœud du clan qu'à la différence de ce qui se pratique à Munster, on a laissé ici aux ouvriers la gestion de leurs intérêts en les rendant maîtres des institutions établies en leur faveur. Découlant d'une idée plus haute, cette méthode donne à l'activité individuelle un rôle à remplir et à la réflexion une arène où se déployer. La pensée de créer par l'association certains moyens de bien-être n'en est pas moins venue ici, comme dans presque tous les grands établissemens de l'Alsace, des patrons eux-mêmes. Le mot association avait à peine cours dans le langage économique, les écoles de Saint-Simon et de Fourrier n'avaient pas encore analysé cette idée pour la transmettre à des sectes plus folles et plus téméraires, que déjà des sociétés de prévoyance et de consommation s'étaient formées dans ces montagnes, loin des regards du monde, sur des bases que consolidait l'appui des patrons. Les ouvriers de Guebwiller reçurent d'abord ces institutions nouvelles avec une indifférence profonde que l'expérience et le développement des esprits ont peu à peu fait disparaître. Une règle dont les avantages sautent aux yeux sert de support à toutes les créations économiques de cette usine : nous voulons parler de l'obligation imposée à chaque ouvrier de se créer, au moyen d'un léger sacrifice sur son gain, un pécule pareil à la masse du soldat. Ce capital, dont le chiffre est proportionnel au salaire et qui reste entre les mains des patrons moyennant un intérêt de 5 pour 100, devient une garantie pour les sociétés de consommation à l'égard de leurs membres, et permet d'accorder sans péril un certain crédit.

Une boulangerie commune, plus considérable que celle de Munster, mérite d'abord d'être signalée. Fondée, il y a déjà long-temps, à l'aide de fonds prêtés sans intérêts par la fabrique, qui fournit encore gratuitement un vaste local, les ouvriers la gèrent pour leur propre compte par l'intermédiaire d'un comité délégué par eux. Nul n'est contraint de s'associer à cette boulangerie; mais presque toute la filature est enrôlée dans l'institution. Les ouvriers constructeurs, qui touchent un plus fort salaire, y sont en minorité; égarés par un amour-propre absurde, quelques-uns d'entre eux mettent une sorte de point d'honneur à pouvoir se passer de ce moyen d'économie domestique. En 1851, la société embrassait trois cent cinquante-quatre familles, c'est-à-dire, à raison de cinq ou six personnes par famille, dix-huit cents ou deux mille individus.

Les fonds libres de la boulangerie de Guebwiller, accrus chaque année de quelques profits qu'on est forcé de réaliser pour compenser des

pertes éventuelles, servent à secourir ceux des associés qui se voient obligés, par suite de circonstances malheureuses, à empiéter un peu sur le salaire du lendemain. Dans les villes, l'ouvrier trouve, au moyen de quelque effet mobilier, l'assistance coûteuse, mais souvent indispensable, des monts-de-piété. Ailleurs, il obtient du patron, avec son livret, des avances dont les dangers étaient devenus si manifestes, qu'une loi récente a cru devoir y mettre une limite. A Guebwiller, un comité formé par les ouvriers prononce sur les demandes de prêts. Une fois le besoin constaté, l'avance est faite sans intérêt, dans un esprit vraiment fraternel.

Une société de secours mutuels déjà fort ancienne existe dans l'établissement sur des bases plus simples qu'à Munster. Chaque sociétaire verse une cotisation proportionnelle à son salaire, et reçoit, en cas de maladie, la moitié de sa paie habituelle, sans compter les soins du médecin et les médicamens, qui sont donnés gratuitement (1). Bien qu'incomplétement organisée encore, une caisse de retraites, due aux donations de la fabrique, distribue déjà des secours ou de petites pensions aux vieillards. Il reste à combiner l'idée d'association avec la bienveillance des chefs pour étendre et féconder le principe de cette œuvre.

Cet ensemble d'institutions tend à élever les esprits aussi bien qu'à soutenir les courages et à prévenir les sentimens haineux. On veille encore avec une sollicitude attentive sur l'instruction des enfans, qui sont astreints à fréquenter l'école jusqu'à seize ans, et ne subissent aucune retenue sur leur salaire pour le temps passé dans les classes (2). Des surnuméraires payés par la maison les remplacent à leur métier, afin que le fileur n'ait pas à souffrir de l'absence de son rattacheur. Il se tient dans la journée quatre classes pour les garçons et quatre pour les filles, qui durent une heure et demie. Deux autres classes ont lieu le soir pour les adultes; le dimanche, un cours de dessin linéaire est destiné aux ouvriers de l'atelier de construction. On ne saurait trop citer comme exemple les efforts qui ont pour but de donner à l'instruction des jeunes filles un caractère d'utilité pratique. Quand on visite les pays de manufactures et qu'on pénètre un peu dans la vie des familles ouvrières, on reste douloureusement frappé du déplorable état de l'éducation des femmes. Amenées très jeunes à la fabrique, elles n'ont presque jamais rien appris de ce qu'une mère de famille doit essentiellement connaître. Quand elles se marient, elles ne savent pas tenir un ménage;

(1) Les amendes disciplinaires profitent à la caisse de secours. L'amende est à peu près parvenue à éteindre ici la funeste habitude du lundi. L'ouvrier qui s'absente ce jour-là, outre son salaire perdu, paie une somme équivalente à une journée de travail.

(2) Non-seulement l'instruction est gratuite, mais on fournit encore sans frais les livres, le papier, etc. On en fait autant dans la plupart des établissemens qui ont créé des écoles gratuites.

souvent même elles ne savent pas coudre. Cette ignorance exerce sur le sort de la famille une désastreuse influence : les enfans sont mal soignés; la misère arrive sur les pas de la négligence; le mari s'éloigne d'un logis où il ne trouve que le désordre, et c'est souvent là le point de départ d'excès qui achèvent de ruiner la vie domestique. Dans l'établissement de Guebwiller, on essaie autant qu'on peut de combler les lacunes signalées. D'abord on éloigne les femmes des travaux trop assujettissans; puis on ajoute à leur instruction des connaissances adaptées à quelques-unes des nécessités du ménage. Ainsi une maîtresse spéciale tient cinq fois la semaine, dans la soirée, une classe de couture et de tricot; en outre, la maîtresse d'école elle-même enseigne à ses élèves, deux fois par semaine, différens travaux d'aiguille. Développer partout un pareil germe, approprier à leur rôle futur dans la vie réelle l'éducation des filles d'ouvriers, c'est un des plus sûrs moyens de réagir contre les habitudes qui tendent à dissoudre la famille et à faire fléchir parmi les classes laborieuses le niveau de la moralité.

A Guebwiller même, malgré les améliorations obtenues, l'ébranlement des rapports de famille se révèle par l'habitude où sont les enfans de quitter de très bonne heure le toit paternel pour aller vivre dans des auberges ou des cabarets. Cette précoce indépendance, qui a parfois ici pour origine, il faut le reconnaître, une certaine dureté de la part des parens, devient ensuite une source féconde de démoralisation. Peut-être faut-il s'en prendre à ces faits, si le mariage est souvent précédé d'un concubinage plus ou moins prolongé. Les habitudes d'ivrognerie, que favorise le bas prix du vin, reçoivent aussi de la même cause une évidente impulsion. On trouve répandu à l'état de dicton populaire, surtout parmi les ouvriers des ateliers de construction, ce mot, qu'il n'y a pas d'homme rude à la besogne, s'il n'est pas rude à la bouteille. Toutefois, les anciens ivrognes du pays prétendent que, sous ce rapport, la population a dégénéré et qu'on ne boit plus comme de leur temps. Cette observation a d'ailleurs été confirmée par les renseignemens que nous avons recueillis, et qui constatent en effet que le vice de l'ivrognerie est un peu moins répandu qu'autrefois.

Dans leur vie ordinaire, les ouvriers de Guebwiller ont des habitudes très frugales. On leur doit cet éloge, qu'en fait de travail ils ont plutôt besoin d'être contenus qu'excités. Qu'on les regarde à l'enclume, à la lime ou au métier, les cœurs y sont comme les bras. La classe laborieuse, qui appartient en très grande majorité à la religion catholique, fréquente régulièrement l'église le dimanche pendant quelques heures : l'été, elle sort ensuite de la ville et parcourt les beaux sites des montagnes environnantes; mais, durant les hivers longs et froids de cette contrée, elle n'a que le cabaret pour moyen de distraction. Si quelques ouvriers lisent un peu ce jour-là, c'est le petit nombre. Les

journaux, par exemple, qu'on suivait après 1848 avec une sorte de frénésie, on s'en occupait surtout durant la semaine et pendant les heures de repos. Cette lecture tenait alors une large place dans la vie et entretenait dans les ames une émotion qui s'est peu à peu ralentie d'elle-même. Il y eut à cette époque un moment d'égarement qui fut suivi de regrets dont le temps a mis la sincérité hors de doute. En dépit des suggestions des sectes socialistes, le mouvement qui s'est opéré dans les esprits durant ces dernières années a été en définitive de plus en plus favorable aux idées d'ordre et de plus en plus rassurant pour la société.

Tout aussi compacte que les groupes de Munster et de Guebwiller, le clan de Wesserling s'en distingue par quelques traits essentiels. On dirait qu'en séparant par des murailles presque infranchissables ces diverses agglomérations, les montagnes ont fait de chacune d'elles un petit monde à part qui garde son individualité, tout en recevant le souffle d'une même civilisation. Ce qui frappe à Wesserling, ce n'est plus le patronage des chefs planant au-dessus de toutes les institutions locales comme à Munster; ce n'est plus la participation immédiate des ouvriers à la conduite de leurs intérêts comme à Guebwiller : c'est l'effort accompli en vue de renouveler le caractère d'institutions anciennes et de les approprier aux tendances qui se sont produites de notre temps. Cette intention éclate dans un document curieux adressé par les chefs de l'usine en 1848 à la fameuse commission du Luxembourg. Certes, si cette commission avait voulu rester un comité d'enquête au lieu de se transformer en comité d'organisation, elle aurait pu puiser d'utiles enseignemens dans les faits rapportés par des hommes pratiques et dans des moyens consacrés par une expérience de plus de vingt-cinq ans; mais le Luxembourg ne voyait dans les épreuves du passé qu'un vaste thème pour une critique acerbe et implacable.

Le clan de Wesserling, qui réunit plus de trois mille ouvriers et d'où dépend la destinée d'au moins dix à douze mille personnes, est assis au milieu de la vallée de Saint-Amarin, une des plus vastes de la chaîne des Vosges, qui renferme une douzaine de villages entre des monts de mille à douze cents mètres de haut. Exclusivement adonnée aux industries textiles, à la filature et au tissage du coton ou de quelques articles mélangés, à l'impression sur des tissus divers, la population ouvrière de Wesserling tient au sol, comme celle de Munster et de Guebwiller, par des racines profondes. Ainsi pas ou presque pas de mobilité dans le personnel, et quelques mécaniciens attachés au service des appareils à vapeur viennent seuls du dehors.

Parmi les institutions organiques de ce clan, celles dont le caractère est le plus singulier se rapportent à l'épargne, à l'assistance mutuelle et aux subsistances. Une caisse d'épargne particulière à l'éta-

blissement, où elle existe depuis 1821, sert aux déposans un intérêt de 5 pour 100. Pour certaines catégories d'ouvriers, l'épargne est rendue obligatoire : les jeunes filles de la filature, par exemple, doivent laisser un douzième de leur salaire, qu'elles ne touchent avec les intérêts accumulés qu'au moment où elles quittent la fabrique, c'est-à-dire ordinairement à l'époque de leur mariage. Ces économies, insensiblement réalisées, leur préparent une petite dot qui contribue aux frais de premier établissement du ménage, et empêche de contracter alors des dettes que plus tard il est toujours si difficile d'éteindre. Les opérations de la caisse sont, du reste, en progrès. L'action de la caisse d'épargne de Wesserling, qui vient de l'initiative des patrons, est complétée par la création des caisses de secours mutuels, qui sont l'œuvre des ouvriers eux-mêmes. Wesserling compte aujourd'hui cinq sociétés de ce genre, dans lesquelles on avait abordé, avant 1848, le problème des retraites pour les invalides du travail. Les chefs de l'usine contribuent au maintien de ces institutions, soit en versant dans la caisse mutuelle le produit des amendes disciplinaires, soit en tenant compte d'un intérêt de 5 pour 100 pour les fonds déposés entre leurs mains, soit enfin en consacrant eux-mêmes une certaine somme au service des pensions. Il existait dans l'établissement jusqu'à ces dernières années une caisse de prêt destinée à venir en aide aux ouvriers qui voulaient acheter quelque petite propriété. On se bornait à exiger la caution solidaire d'un des déposans à la caisse d'épargne; mais ces avances prirent bientôt un essor tout-à-fait exagéré, et montèrent en une seule année à plus de 125.000 francs. On reconnut que les familles ouvrières s'étaient lancées à l'aveugle dans des acquisitions dépassant leurs moyens. On a dû dès-lors restreindre les facilités accordées; mais, en voulant prévenir un abus, on a resserré ces facilités dans une limite qui semble beaucoup trop étroite.

L'action de l'établissement, en ce qui concerne les subsistances, ne s'exerce ni par des achats de denrées alimentaires ni par l'entretien d'une boulangerie intérieure. A la suite des mauvaises récoltes de 1845 et 1846, on avait un moment recouru à cette aide directe; mais on y a renoncé assez promptement pour revenir à l'ancien mode, encore en vigueur aujourd'hui, et qui consiste à garantir aux boulangers le paiement des fournitures faites par eux, à exercer un contrôle sur la qualité et le poids du pain, et à obtenir un rabais sur le prix de vente. Ce système est universellement approuvé, car tous les ouvriers tiennent à prendre leur pain dans l'usine, où les boulangers sont obligés de l'apporter. Satisfaire aux besoins matériels, telle a été la première préoccupation des chefs de ce clan. Ils ont pourtant songé aussi, en une certaine mesure, à développer l'instruction primaire. Quoique toutes les communes de la vallée où résident les familles ouvrières

soient pourvues d'écoles, on a institué différentes classes intérieures, dont l'une remonte à 1810, mais dont le programme devrait être un peu élargi.

Mœurs et caractères offrent à Wesserling quelques traits saillans et tout-à-fait singuliers. Au milieu du mouvement inhérent à la vie industrielle, on aperçoit toujours la trace des coutumes simples et paisibles, long-temps héréditaires dans ces montagnes. L'organisation du clan était de nature à servir de rempart contre les mauvaises influences du dehors. Dans ce pays où presque tous les ouvriers sont catholiques et respectent profondément les ministres de leur culte, les idées religieuses ont été aussi un moyen de résistance contre la démoralisation. Ainsi le concubinage, fait rare, est regardé comme un scandale. On se marie de très bonne heure, et les familles, qui sont fort nombreuses, restent en général assez unies. Il faut les voir le dimanche, pendant l'été, descendre les collines pour aller aux fêtes des villages environnans : le père a quelquefois deux enfans sur les bras; la mère porte le plus jeune, tandis que cinq ou six autres suivent le long du sentier. Les chefs de l'usine tiennent au besoin la main à ce que le faisceau de la famille se conserve le plus long-temps possible, et à ce que les enfans restent sous le toit paternel jusqu'à l'âge où doit commencer pour eux une destinée plus libre. Quoique le vice endémique de l'Alsace, l'ivrognerie, règne assez despotiquement parmi cette population, on a remarqué depuis quelques années un fait heureux et significatif : la consommation du vin a diminué dans les cabarets et s'est accrue dans les familles.

Le désir du bien-être, très vivace et très répandu parmi les ouvriers, n'a pas aveuglé les esprits au point de leur faire méconnaître les services rendus par la fabrique. S'il se rencontre ici comme partout quelques mécontens, ils n'accusent pas les patrons du mal dont ils se plaignent; ils s'en prennent plutôt à des commis dont ils jalousent le sort, ou aux contre-maîtres, qui sont dans le système d'organisation intérieure les intermédiaires obligés, mais quelquefois peu sûrs, des ouvriers avec les chefs. Quant à la masse, elle s'entend assez bien à raisonner sur ses intérêts à l'aide de son seul bon sens. Les esprits ont une naturelle vivacité qu'aiguillonne encore une certaine vie intellectuelle. Les ouvriers de Wesserling aiment à lire ou du moins à entendre lire, et il n'est pas rare de voir, le dimanche ou le soir des jours d'été, surtout depuis que le travail est réduit à douze heures (1),

(1) On ne saurait se figurer jusqu'à quel point la limitation du travail à douze heures est regardée comme une conquête parmi les populations laborieuses. Nous avons entendu un ouvrier, associant deux idées d'un ordre très différent, dire, à propos des discussions sur le suffrage universel : « On veut nous ravir le droit de voter pour nous ramener aux seize heures de travail. »

toute une famille groupée pour écouter une lecture à haute voix. Plusieurs villages ont des bibliothèques qui prêtent gratuitement des livres au dehors. En fait de journaux, ici comme à Munster et par les mêmes motifs, on ne lisait que les plus exaltés. Quelques feuilles modérées, bénévolement répandues dans les ateliers, n'étaient pas même dépliées. Le mouvement des intelligences appartient-il donc en réalité, malgré le calme de la surface, aux idées de désordre? Non; mais on associe à des instincts droits des désirs d'indépendance qui égarent quelquefois les esprits. Toute direction qui ne paraît pas sortir du rang des ouvriers devient suspecte. La presse radicale et socialiste avait réussi à faire croire qu'elle appartenait à la famille ouvrière : telle était la raison de l'accueil qu'elle recevait; son succès moral était toutefois beaucoup moins étendu parmi les travailleurs de Wesserling qu'on ne le croyait généralement. Restés étrangers aux idées socialistes qu'ils s'expliquent mal et qui répugneraient à leurs sentimens, s'ils pouvaient s'en rendre compte, que prétendent donc les ouvriers de ce district? Leurs désirs, comme ceux des autres clans, se résument en un seul vœu : avoir du travail. Or, on commence à comprendre assez clairement que sans le maintien de l'ordre, sans le respect des droits acquis, la production s'arrête, et qu'en même temps toutes les sources de l'aisance se ferment pour les individus.

L'organisation des clans peut se ramener à deux conditions fondamentales : patronage de la part des chefs, attachement à leur travail de la part des ouvriers. Cette organisation, nous ne prétendons pas la proposer partout comme un modèle. Née des circonstances locales, elle s'approprie à une situation donnée; mais elle contient des élémens utiles à consulter par tous ceux que leurs fonctions rapprochent des masses laborieuses. La tendance vers le régime du clan est du reste un fait très frappant dans les mœurs industrielles de l'Alsace. Loin d'être particulière à ces colonies isolées où les hommes ont plus besoin de se grouper et de s'entr'aider, elle se décèle encore, quoique sous un aspect moins systématique, dans la plupart des grandes usines du Haut-Rhin, à Mulhouse, à Dornach, à Cernay, à Thann, etc. Presque partout vous êtes assuré d'avance de rencontrer des institutions intérieures qui cherchent à réunir les intérêts et à les placer sous l'égide d'une pensée commune; mais dans les villes, à Mulhouse surtout, l'initiative propre à chaque fabrique est dominée par un effort collectif émanant soit de la communauté tout entière, soit au moins d'une partie des membres de la communauté. Là le tableau présente deux faces, l'action commune et l'œuvre purement individuelle; des influences plus nombreuses qu'au sein des clans atteignent les ouvriers, et soulèvent des questions d'un haut intérêt pour la société.

II. — LES VILLES INDUSTRIELLES. — MULHOUSE, SAINTE-MARIE-AUX-MINES, BISCHWILLER.

L'industrie manufacturière, en Alsace, n'a pas choisi pour siége, comme en Flandre et dans la Haute-Normandie, les cités qui occupent le premier rang officiel. La capitale de la province, Strasbourg, cette ville si singulière, où les idées françaises sont entées sur des mœurs allemandes, n'est pas une ville de fabrique. Si quelques établissemens de ce genre existent dans la banlieue, la masse de la population strasbourgeoise est absolument étrangère à la vie industrielle proprement dite. Elle est adonnée à la pratique des arts et métiers, tels qu'ils s'exercent dans toutes les autres villes, et quelques-unes de ses habitudes contrastent même avec les exigences manufacturières. Une bonhomie sans gêne, qui s'étale à plaisir dans les lieux publics, et surtout dans ces nombreuses brasseries où se mêlent assez confusément des hommes de conditions diverses, tel est le trait le plus apparent qui s'y révèle dans la physionomie des masses. La brasserie joue du reste un rôle important dans l'existence de la population laborieuse, et la faveur qu'elle obtient porte souvent préjudice à la vie de famille. Passer là en commun des momens plus ou moins longs, avec une pipe et un pot de bière, c'est la jouissance préférée, même par ceux qui savent le mieux faire une légitime part au travail. Comment ce laisser-aller quotidien, ce besoin de pouvoir disposer de soi-même à toute heure s'accorderaient-ils avec la discipline sévère des fabriques, où la machine à vapeur tient les bras incessamment enchaînés? Pas plus que Strasbourg, la ville préfectorale du Haut-Rhin, Colmar, dont la physionomie manque d'ailleurs de caractère, n'est un centre de fabrication. Quelques filatures situées à une petite distance, au Logelbach, bien qu'empruntant à ses faubourgs une partie de leurs ouvriers, ne sauraient lui communiquer un aspect industriel.

En Alsace, quand les manufactures ne se sont pas répandues dans les campagnes, elles ont préféré se grouper dans de petites cités, dans de simples chefs-lieux de canton, soit parce qu'elles y trouvaient quelques anciennes traditions manufacturières, soit parce que la vie et par conséquent la main-d'œuvre y étaient à plus bas prix, soit enfin parce qu'elles y régnaient en souveraines et n'étaient pas exposées à se heurter contre des règlemens de police municipale incompatibles avec les nécessités de la fabrique. Si ces villages se sont successivement agrandis, si une de ces petites cités est devenue, avec ses quarante mille ames, la première ville du Haut-Rhin, cette importance a suivi les développemens du travail, mais elle n'avait pas été la cause du choix primitif.

Trois villes représentent en Alsace, à des titres divers et avec un éclat très inégal, l'industrie agglomérée : Mulhouse et les différentes localités qui vivent dans son orbite, Sainte-Marie-aux-Mines, et Bischwiller. Dans l'étude des influences directes ou indirectes qui peuvent agir sur le mouvement intellectuel des masses, on doit s'attendre à d'énormes différences entre ces trois centres d'industrie.

Le prodigieux accroissement dont Mulhouse offre le spectacle ne date que d'environ cinquante années. C'est après la réunion de cette petite république à la France, en 1798, que sa fabrication, délivrée des lignes de douanes françaises qui la cernaient de toutes parts, se transforme et s'élargit. La population s'élève tout à coup comme une marée montante : le chiffre augmente de 60 pour 100 de 1800 à 1810, de 75 pour 100 de 1820 à 1830, et double dans les dix années qui suivent la révolution de juillet. Sur les 40,000 habitans (1) que l'ancienne petite ville de 6,000 ames renferme aujourd'hui, on compte une masse d'ouvriers dont le nombre, variant selon les saisons et l'activité des fabriques, peut être évalué en moyenne à 20 ou 25,000. Cette population se presse dans des ateliers immenses, dont quelques-uns sont les plus vastes que possède le continent européen, et qui sont consacrés à la filature, au tissage, à l'impression du coton, à l'impression sur des étoffes de laine et à la construction des machines. Depuis 1848, le chiffre des ouvriers employés s'est accru dans le coton et dans la laine, tandis que dans les ateliers métallurgiques il a baissé en une proportion à peu près équivalente.

Au sein des rapides évolutions de la fabrique, l'ancien noyau de la population mulhousienne se conserve intact, malgré les envahissemens du dehors. Il possède je ne sais quelle énergie native qui renouvelle incessamment les forces de l'industrie. Tous les noms illustrés depuis cinquante ans par les progrès industriels, les Dollfus, les Kœchlin, les Zuber, les Blech, les Schlumberger et d'autres encore, appartiennent au livre d'or de la petite cité, où le génie manufacturier éclatait dès long-temps dans certaines fabrications abandonnées aujourd'hui. Ce coin de terre, à peu près ignoré du monde, placé sous un ciel rigoureux, entouré à l'ouest, au sud et à l'est, par les Vosges, le Jura et les sommets de la Forêt-Noire, recélait la mystérieuse fortune d'une des premières cités manufacturières de la France et de l'Europe. On y apercevait dans toutes les classes de la société des habitudes de travail auxquelles demeurent fidèles les chefs d'industrie, même quand ils se sont élevés à une splendide existence. A ces mœurs laborieuses, Mulhouse joignit de tout temps un esprit d'association qui provenait de l'ancienne division des corps d'état en tribus, dont les membres étaient

(1) Le chiffre officiel est de 29,415 habitans; l'excédant s'explique par la population flottante.

unis par des liens fort étroits. Peut-être faut-il attribuer à cette confraternité entre les individus d'une même profession l'usage où sont les fabricans de se communiquer leurs procédés et leurs découvertes, au lieu de se claquemurer chacun chez soi. Ce que l'un a seulement ébauché, un autre le développe ou le perfectionne, au grand bénéfice de la communauté tout entière. Libérale et hardie dans ses allures, l'industrie mulhousienne s'efforce en toute occasion de se placer haut, de manière à pouvoir embrasser les choses d'ensemble et viser à des résultats lointains. Cette tendance, nous la devons signaler, parce qu'elle se retrouve dans les rapports des manufacturiers avec la population ouvrière, dont la physionomie et les mouvemens si divers contrastent avec l'unité d'origine et l'uniformité d'esprit des chefs d'établissement.

La masse laborieuse est, en effet, composée d'élémens très mélangés, que le vent de la misère pousse vers Mulhouse de tous les points de l'horizon. Les imprimeurs sur étoffes appartiennent généralement au pays; la filature compte un grand nombre d'individus nomades accourus des départemens voisins, traînant souvent après eux de nombreuses familles en haillons. Placée près de la frontière, Mulhouse, qui s'alimente assez abondamment par les capitaux de la Suisse, reçoit de ce pays et de l'Allemagne un cinquième environ de sa population ouvrière, pesant fardeau dans les momens de crise. Les femmes occupent une large place dans les fabriques, surtout depuis la substitution du tissage à bras au tissage mécanique opérée dans le coton (1).

Les travailleurs de l'industrie mulhousienne n'ont l'intelligence ni ouverte ni prompte, ils éprouvent de la peine à saisir une explication : tout ce qu'on peut dire d'eux, c'est qu'ils finissent par comprendre; mais ce qu'ils ont une fois saisi demeure gravé dans leur pensée en traits si profonds, que rien ne saurait l'en arracher. Si la culture intellectuelle atteint à peu près partout dans les ateliers un égal niveau, il n'en est pas de même de la culture morale. Ici des distinctions deviennent indispensables entre les différentes catégories d'ouvriers. Les plus relâchés dans leur vie sont incontestablement ces travailleurs venus de pays étrangers, qui ne tiennent à rien et peuvent être contraints, par des mesures de police, à quitter la ville aussitôt qu'ils manquent d'ouvrage : voyageurs d'un jour sur un sol prêt à les repousser, ils n'y voient guère à respecter que les gendarmes. Ouvriers fileurs pour la plupart, ils habitent le plus près qu'ils peuvent des établissemens qui les emploient, sauf à y vivre dans un rapprochement excessif, parce que le travail des filatures, bien qu'il ne dure aujourd'hui que douze heures, commençant l'hiver avant le jour, les obligerait à partir de trop grand

(1) Le tissage des étoffes de laine qui s'impriment à Mulhouse s'effectue à bras dans un rayon de quinze à vingt lieues, particulièrement dans les Vosges, où la main-d'œuvre est à vil prix.

matin, s'ils se disséminaient dans un rayon étendu. Les imprimeurs sur étoffes sont placés, du moins sur ce point, dans des conditions meilleures. Comme ils ne travaillent guère à la lumière, ils ne sont pas aussi pressés d'arriver à la fabrique durant l'hiver, où ces voyages sont le plus pénibles: aussi ont-ils, pour la plupart, leurs demeures dans les campagnes environnantes, et quelques-uns cultivent un lambeau de terrain; mais, d'un autre côté, les intermittences du travail sont plus fréquentes dans l'impression que dans la filature, et l'oisiveté résultant du chômage enfante trop souvent de déplorables excès.

Que des causes particulières d'immoralité soient inhérentes à ces grandes agglomérations dans des bâtimens où les deux sexes sont confondus ou très rapprochés, c'est incontestable; cependant la discipline intérieure les a notablement amoindries. Le tableau de la moralité mulhousienne est loin d'être aussi sombre qu'on se le figure généralement. Une circonstance très affligeante, je veux parler des nombreux exemples de concubinage, a porté quelquefois à le rembrunir; ce désordre pourtant ne procède pas toujours de volontés corrompues; il s'explique par les entraves que rencontre, dans quelques-uns des pays d'où Mulhouse tire ses ouvriers, la consécration légale des unions formées à l'étranger. Cela est si vrai, que le concubinage entre un ouvrier français et une femme de la même nation est un fait rare, ou qu'une union régulière vient bientôt terminer. Dans divers états d'Allemagne et en Suisse, le mariage n'est reconnu que si la femme justifie de l'acquisition du droit de bourgeoisie pour elle et pour ses futurs enfans au lieu du domicile de son mari. La dépense à faire, les formalités à remplir deviennent dès-lors, pour les ouvriers étrangers qui voudraient se marier, des obstacles presque insurmontables. Pour rendre possible l'achat du droit de bourgeoisie, on avait employé, il y a quelques années, un moyen qui avait produit de bons effets et qui paraît se recommander à la vigilante sollicitude de la municipalité actuelle. On obligeait les ouvriers placés dans certaines conditions à verser à la caisse d'épargne une faible somme proportionnelle à leur salaire et à se créer ainsi un petit capital. On comprendra qu'à Mulhouse les mesures prises contre le concubinage puissent avoir une rigidité particulière, car il s'agit d'étrangers qui ont besoin pour résider dans la ville d'un permis de séjour, et qui jettent dans la situation la plus affligeante des femmes françaises qu'ils ne peuvent épouser et des enfans qu'ils ne peuvent légitimer. Les enfans nés de ces unions figurent pour une très forte part dans le chiffre des naissances illégitimes constatées sur les registres de l'état civil de Mulhouse, où plus de la moitié des enfans naturels sont d'ailleurs reconnus par leurs pères. Des recherches statistiques, faites avec le plus grand soin et dues à M. le docteur Penot, professeur très distingué de chimie industrielle et habile observateur, ont établi, entre autres faits, que cette ville, com-

parée à d'autres cités françaises placées à peu près dans une situation analogue, était une de celles où, sur un chiffre donné d'enfans naturels, il y en avait le plus de reconnus.

Si on s'en rapporte à certains signes extérieurs, la classe laborieuse, dont la très grande masse appartient au culte catholique (1), a conservé un fonds de religion qui, sans avoir une grande influence sur les mœurs, en possède une véritable sur les idées. Hommes et femmes s'entassent le dimanche matin dans l'enceinte beaucoup trop étroite d'une église appropriée, vers le commencement de ce siècle, aux besoins d'un millier seulement de catholiques. Certes on peut reprocher des vices à la classe laborieuse de Mulhouse, certes il y a dans ses rangs, comme dans toute grande agglomération, des cœurs viciés, rebelles à tout enseignement moral; mais la majorité n'est pas atteinte de cette perversité essentielle qui ravit tout espoir de régénération, et en une foule de circonstances on voit percer d'excellens instincts.

On ne pourrait citer aucune ville de France où l'on se soit plus occupé et depuis plus long-temps des divers besoins de la population ouvrière. L'esprit de recherche qui distingue Mulhouse dans l'industrie s'est aussi étendu à l'œuvre de la bienfaisance sociale. Les premiers noms de cette fabrique, ceux qui sont à la tête du progrès manufacturier, reparaissent ici ayant en main l'initiative de toutes les fondations utiles. Que les besoins aient dû s'accumuler en raison directe du rapide accroissement de la cité, c'est un fait évident. Grandissant ainsi au-delà de toutes les prévisions, Mulhouse pourrait être comparée à un enfant qui croît trop vite et à qui tous ses vêtemens vont mal. Quelles ressources possédait-on pour répondre à de subites et impérieuses exigences? Aucune en dehors des produits éventuels de l'octroi. En 1798, lors de la réunion de la petite république à la France, les habitans, assemblés dans l'église par le magistrat, avaient décidé que le patrimoine commun, même celui de l'hospice, sauf une faible réserve, serait vendu à l'encan, et que le prix en serait partagé entre tous les citoyens ayant droit de bourgeoisie (2). Si on n'avait eu pour consacrer au soulagement des classes ouvrières que les revenus publics d'une communauté où, sur quarante mille habitans, deux mille sept cent cinq seulement sont inscrits à la contribution personnelle et mobilière, il aurait été impossible de satisfaire à tous les besoins. Heureusement la générosité

(1) Sur ses 40,000 habitans, Mulhouse compte à peu près 25,000 catholiques, 12,000 protestans et 3,000 Juifs. Les usines ne renferment qu'un petit nombre de protestans et pas de Juifs, les premiers ayant en général une certaine aisance, et les autres ne pouvant guère, à cause du sabbat, s'accommoder aux exigences du travail manufacturier.

(2) Le fonds à partager fut d'à peu près 2 millions, et chaque part d'environ 250 livres. Exemple frappant d'un faux calcul économique! la quotité reçue par chaque bourgeois dut être à peu près insensible pour lui, et la communauté fut privée d'immenses ressources dont la valeur aurait au moins quadruplé depuis 1798.

se manifesta par des contributions abondantes, et les ressources semblèrent jaillir du sol comme par enchantement.

Collectifs ou individuels, les efforts ne se sont jamais arrêtés en face de nécessités réelles. Dans le domaine de l'action collective rentrent les œuvres dues à la municipalité, à une institution locale très connue sous le nom de *Société industrielle*, à différentes associations particulières et à des souscriptions publiquement organisées. Quant aux actes isolés, lorsqu'ils n'échappent pas par leur nature même à tous les regards, il faut les chercher dans les nombreuses créations intérieures des fabriques ou dans quelques témoignages de munificence individuelle, dont les exemples sur de pareilles proportions ne se rencontrent guère. Le mouvement des classes ouvrières à Mulhouse se trouve enveloppé par cet immense réseau de généreuses institutions qui s'adressent parfois directement aux intelligences et qui réagissent toujours plus ou moins sur l'état moral.

Quand on considère les créations municipales, l'école primaire apparaît sur le premier plan et prouve qu'on est entré résolûment dans la voie de l'instruction gratuite. Sur deux mille enfans qui fréquentent les classes, onze cents environ jouissent de bourses complètes ou partielles représentant une dépense de 22,000 francs. Mulhouse n'ayant qu'une seule et grande école communale pourvue d'une trentaine de maîtres ou institutrices et située au centre de la ville, on peut aisément aller passer en revue, à l'heure de l'entrée ou de la sortie des classes, toute la jeune population qui à ce moment-là encombre littéralement les rues voisines. Ces enfans sont convenablement vêtus, et leur physionomie atteste de la vigueur. Quels sont-ils pourtant? d'où viennent-ils? Un grand nombre appartient à des familles d'artisans et ne doivent pas aller travailler dans les manufactures; les autres n'y vont pas encore, mais peut-être les retirera-t-on trop tôt de l'école pour les y conduire. Une fois qu'ils sont entrés dans les usines, quels que soient les louables efforts de plusieurs fabricans, l'instruction devient en général moins fructueuse. Aussi compte-t-on encore un assez bon nombre d'individus, même parmi les familles sédentaires, qui ne savent pas lire. Quant à la population roulante, il est bien difficile de faire arriver l'instruction primaire jusqu'à elle. Des écoles du dimanche et peut-être aussi des écoles du soir seraient le seul moyen de répandre quelques lueurs sur l'ignorance grossière où les ouvriers nomades restent souvent plongés. La ville alloue déjà une petite subvention et fournit un local à une école du dimanche. Dix ou douze salles d'asile, où commence la première éducation des enfans et dont profitent principalement les travailleurs des manufactures, sont aussi entretenues par le budget municipal et coûtent environ 6,000 francs (1).

(1) L'hôpital, qui comprend une maison d'orphelins et dépense à peu près 76,000 fr.

La *Société industrielle de Mulhouse* est arrivée, sans posséder aucune autorité officielle et presque sans ressources financières, à conquérir, par des travaux utiles et désintéressés, une influence morale qui s'étend même hors de l'Alsace. Composée d'un personnel nombreux, elle réunit en un faisceau toutes les forces vives de la cité et sait employer la bonne volonté et les connaissances particulières de chacun de ses membres au profit de l'œuvre commune. La chambre de commerce lui abandonne l'étude des questions spéciales qui sont adressées par le gouvernement, ou que soulève le jeu des divers élémens économiques. Comme la *société* se perpétue tandis que la chambre est appelée à se modifier périodiquement, l'unité des vues est mieux assurée. Centre d'un mouvement d'idées fort actif, cette association publie un *Bulletin* où presque toutes les questions industrielles de notre époque sont discutées par des hommes pratiques au point de vue des faits et de l'expérience (1). L'esprit libéral de ce recueil qui reflète naturellement la pensée de la communauté mulhousienne ne s'est jamais démenti. La même société dirige une école de dessin industriel rendue gratuite pour les jeunes ouvriers qui la fréquentent. Parmi les questions dont elle se préoccupe, il en est deux qui ont une importance capitale pour les classes laborieuses : celle des logemens d'ouvriers et celle des accidens dans les fabriques. Les habitations des familles laborieuses ont été un moment à Mulhouse dans un état très fâcheux par suite de l'accroissement trop rapide de la population. Depuis vingt ans, la situation, sous ce rapport, s'est considérablement améliorée; mais si les maisons basses et humides ont été abandonnées, si l'insalubrité a disparu (2), le mode adopté pour les nouvelles constructions présente des inconvéniens d'un autre ordre. On a bâti dans les divers quartiers de la ville de ces grandes maisons, de ces véritables casernes où, comme nous avons eu déjà l'occasion de le faire observer, le rapprochement excessif des ouvriers engendre de déplorables désordres. Une commission a été chargée par la *Société industrielle* de se mettre en rapport avec toutes les personnes qui ont construit en Alsace des habitations pour les ouvriers et de réunir des renseignemens sur

par an, et le bureau de charité rentrent dans le cercle des institutions municipales; mais les contributions de la bienfaisance privée figurent pour une somme importante dans les fonds affectés au bureau de charité. La construction de l'hospice actuel, vaste bâtiment merveilleusement approprié à sa destination, est même, au moins pour une partie, le résultat d'actes de munificence individuelle dus à M. André Kœchlin, alors maire, et à trois chefs des principales familles de Mulhouse, MM. Kœchlin père, Jean Zuber père et Jean Dollfus père.

(1) Parmi les noms connus qui reviennent le plus fréquemment au bas des articles du *Bulletin*, on trouve ceux de MM. Émile Dollfus, A. Penot, Jean Zuber, Émile, Édouard et Joseph Kœchlin, Henri Schlumberger, Jérémie Risler, etc.

(2) L'application rigoureuse de la loi sur les habitations insalubres n'a donné lieu à Mulhouse qu'à la fermeture de seize logemens.

les avantages ou les désavantages des divers systèmes mis en pratique. Une fois saisie de ce travail préliminaire, la *société* se propose d'adopter des plans qu'elle rendra publics et de bâtir elle-même une maison modèle. Mêmes investigations en ce qui concerne les accidens occasionnés dans les manufactures par les appareils mécaniques. On cherche à se rendre compte des essais déjà tentés pour prévenir de semblables malheurs, puis on conseillera les précautions à prendre, et l'action morale suffira sans doute pour les faire adopter. Accomplie sur une échelle aussi large, l'œuvre de la *Société industrielle* constitue une mission d'une haute importance sociale et justifie avec éclat le titre qui lui a été conféré d'établissement d'utilité publique.

L'action très énergique des nombreuses associations privées qui s'occupent à Mulhouse du sort des classes laborieuses peut se ramener à trois objets : encourager la prévoyance, propager l'instruction, patroner et secourir la faiblesse et le malheur. Une institution de prévoyance d'un caractère tout-à-fait neuf, éclatant témoignage de la bonne volonté des manufacturiers envers les ouvriers qu'ils emploient, mérite surtout d'attirer les regards. Onze des premières maisons de la ville se sont entendues pour constituer une société dite *Société d'encouragement à l'épargne,* qui a pour but d'engager les ouvriers, au moyen d'une prime, à s'assurer par leurs propres économies une pension à la caisse publique des retraites, de créer et d'entretenir une maison de refuge pour les invalides de l'industrie, enfin de distribuer des secours temporaires aux anciens ouvriers dont les moyens d'existence sont reconnus insuffisans. Où la *société* puise-t-elle les ressources nécessaires à ses dépenses? Comme elle ne demande aucune cotisation aux ouvriers qu'elle encourage, elle ne pouvait trouver ses moyens que dans la munificence des fondateurs de l'œuvre. Les onze fabricans dont les noms figurent dans l'acte social se sont engagés à verser, pendant vingt ans, une somme égale à 3 pour 100 de la totalité des salaires payés par eux (1). Les deux tiers de cette mise importante sont affectés aux primes pour les dépôts faits à la caisse de retraites; l'autre tiers, accru des contributions volontaires que l'on pourra recueillir, sert à l'entretien de la maison de refuge, à la distribution des secours à domicile et aux frais d'administration. A peine le projet conçu et les statuts rédigés, on s'est mis à l'œuvre avec la tenace résolution du caractère alsacien; le terrain a été acheté; un bel hôtel, dont nous avons pu apprécier l'habile appropriation, s'est élevé dans une des situations les plus salubres de la ville, et il est aujourd'hui sur le point de s'ouvrir. Les secours à domicile seront certainement moins lourds pour la *Société d'encouragement* que la pension dans cet asile,

(1) En 1851, la somme de ces versemens a été de 77,345 francs.

mais on a voulu exécuter le programme tout entier et bâtir un édifice qui fût pour les ouvriers une preuve visible des intentions de la fabrique à leur égard. Si des circonstances imprévues ne viennent point la troubler dans son développement, cette institution est appelée à exercer une notable influence sur le sort de la population laborieuse.

Parmi les établissemens rentrant dans le cercle des associations de secours, il faut citer encore une *Société alimentaire* et une *Société de patronage.* Pour juger l'œuvre de la *Société alimentaire,* il faut savoir que les ouvriers sont dans l'usage, à Mulhouse, de s'approvisionner à crédit en présentant leur livret chez le boucher, l'épicier, etc. Or, il est inévitable que le consommateur qui achète à crédit achète plus cher la marchandise dont il a besoin. Le rôle de l'association consiste à vendre des alimens au prix de revient (1). Comme les masses ont appris à se défier des institutions qui leur promettent des ventes à bon marché, il était essentiel que la *Société alimentaire* eût à sa tête, ainsi qu'elle en a effectivement, des personnes dont le nom seul suffit pour répondre du complet désintéressement des opérations. Des jetons pris à l'avance facilitent la régularité des distributions, qui n'a jamais été troublée. Avec un pareil mode d'assistance, le secours n'est pas une aumône; il se mêle étroitement à un effort propre à l'individu qui en profite, tout en ayant pour point d'appui une bienfaisance éclairée qui abrite l'institution contre les suites de faux calculs ou de fâcheuses éventualités.

La *Société de patronage,* créée comme la *Société alimentaire* dans ces derniers temps, donne des secours sous la forme de travail; elle y joint des distributions en nature et des prêts gratuits d'objets mobiliers. Les familles ouvrières nécessiteuses sont placées sous la protection immédiate d'un ou plusieurs membres de l'association. Une fois admise à jouir de ce patronage, une famille obtient de la besogne appropriée à l'état de ceux de ses membres qui, sans pouvoir utiliser leurs forces dans les ateliers de l'industrie privée, ne sont pas cependant frappés d'une incapacité absolue de travail. On occupe de cette manière des gens affectés de maladies chroniques, des convalescens, de vieilles femmes et quelques enfans. Les ouvrages exécutés par de tels ouvriers sont, comme on le pense bien, des plus communs; on utilise souvent des matières premières qui seraient perdues, parce que la valeur de l'objet confectionné ne rendrait pas le prix de la main-d'œuvre. Le

(1) Le prix de trois repas par jour est au minimum de 35 centimes, et au maximum de 65 centimes, soit au siége de la société, soit au dehors. Le détail de chaque repas peut donner une idée de la vie des ouvriers à Mulhouse. La nourriture à 35 centimes par jour, qui ne saurait guère suffire qu'aux femmes et aux enfans, est ainsi composée : déjeuner, pain et café, 10 centimes; dîner, soupe, légumes, pain, 15 centimes; souper, soupe, 10 centimes. — La nourriture à 65 centimes comprend le déjeuner, 10 centimes; le dîner, soupe, légumes, viande, vin, pain, 35; le souper, viande, soupe, pain, 20 cent.

paiement peut avoir lieu en argent, si l'ouvrier le désire; mais, pour faciliter aux ménages pauvres les moyens de se munir de linge dont ils manquent presque toujours, on a imaginé de payer aussi le travail avec des articles de lingerie qu'on cède à très bon marché. L'avantage d'un pareil arrangement a été si bien compris, que le salaire, sous cette seconde forme, est aujourd'hui généralement préféré.

Les associations qui cherchent à développer l'instruction parmi les classes ouvrières remplissent leur tâche, soit au moyen de quelques écoles destinées aux enfans ou aux adultes, soit au moyen de salles publiques de lecture ouvertes le dimanche, et qui possèdent plusieurs centaines de volumes en allemand ou en français. Une de ces salles, réservée exclusivement aux jeunes gens, est fréquentée par cinq ou six cents lecteurs. A ces institutions si ingénieuses et si actives, il s'en joint beaucoup d'autres qui, comme la *Société de Saint-Vincent de Paul*, la *Société des Amis des pauvres*, la *Société de Charité*, représentent, sous des faces diverses, l'esprit de la bienfaisance chrétienne en l'unissant à des pensées de moralisation sociale. Les souscriptions volontaires forment le fonds commun d'où ces différentes sociétés tirent leurs moyens d'action; mais, outre ces contributions périodiques, on fait, pour des besoins accidentels qui se produisent dans la cité, de fréquens appels à la générosité particulière. On a obtenu de cette façon, dans ces derniers temps, 300,000 francs pour construire la nouvelle église catholique que réclame l'intérêt moral de la population. Un seul fabricant, M. Jean Dollfus, a donné 20,000 francs pour bâtir un lavoir public ouvert depuis plusieurs mois, et il s'est engagé à contribuer tout aussi largement à la construction de la maison-modèle pour le logement des familles ouvrières projetée par la *Société industrielle*. On a calculé qu'en 1850 et 1851 le total des souscriptions à des œuvres collectives intéressant le public touchait au chiffre de 500,000 francs.

L'initiative purement individuelle continue en sous-œuvre cette série d'efforts ininterrompus. Tantôt on lui doit des salles d'asile, dont une, par exemple, qui renferme à peu près trois cents enfans et comprend une école et un ouvroir, est alimentée par la libéralité aussi touchante qu'inépuisable d'une seule personne; tantôt ce sont de petites classes, des écoles du soir ou du dimanche annexées à une fabrique; ailleurs, une usine possède un lavoir et des bains gratuits; ailleurs encore, on administre fort libéralement des caisses de secours pour les malades. Ici, une boulangerie attenant à une usine procure un bénéfice net sur le prix ordinaire du pain; là, pendant l'hiver, on distribue des soupes aux jeunes enfans employés dans les ateliers. Quelquefois des bibliothèques semblables à ces institutions connues en Angleterre sous le nom de *Workmen's libraries* prêtent des livres à domicile. Il est une fabrique à laquelle on a attaché un homme de loi qui s'y rend une fois la semaine pour donner gratuitement des con-

seils aux ouvriers sur les questions d'intérêt privé qu'ils peuvent avoir à débattre au dehors, afin de soustraire leur ignorance à la ruineuse exploitation de prétendus agens d'affaires. L'acte de société de la même manufacture affecte expressément une part des bénéfices à des œuvres de bienfaisance. Enfin une usine des environs de Mulhouse attribue une prime aux ouvriers sur les profits réalisés. Au lieu de se murer dans le domaine de l'industrie, la concurrence, on le voit, s'est activement déployée dans la sphère de la bienfaisance publique.

Les ouvriers de Mulhouse, auxquels s'appliquent des moyens d'assistance morale et matérielle si multipliés, ont-ils conscience des efforts dont ils sont l'objet? Quels sentimens les animent, soit envers leurs chefs, soit envers la société? On a répété à cette population, comme à toutes les populations laborieuses de la France, qu'elle était la proie d'avides spéculateurs : elle a dû naturellement ressentir les effets de ces prédications qui auraient voulu préparer la guerre du travail contre le capital. Il est un fait pourtant qui plaide ici en faveur des ouvriers : c'est que, sous le feu d'incessantes provocations, sans échapper à toute suggestion funeste, ils sont demeurés inaccessibles à ces animosités brutales qui se traduisent en actes de dévastation dans les établissemens industriels. L'histoire des dernières années est là pour le démontrer : en remontant au-delà de 1848, lors de la disette de 1847, on avait vu une catégorie d'ouvriers, les fileurs, auxquels les travailleurs des ateliers de construction refusèrent positivement de s'associer, envahir les boutiques des boulangers qu'ils accusaient de la cherté du pain; mais les fabriques ne furent pas même menacées. En 1848, au milieu d'une effervescence grosse d'égaremens, aucun dégât matériel ne fut commis. N'est-ce pas là une preuve que les ouvriers sentent, au moins d'une manière vague, qu'une relation étroite unit leurs destinées à celles des fabricans et des capitalistes? Tant qu'il ne s'agit que d'écouter des promesses dont ils sont incapables de découvrir le vide et le danger, ils peuvent bien prêter à la déclamation une oreille attentive; mais, quand ils sont amenés sur le terrain de la vie pratique, leur bon sens naturel reprend le dessus, et ils comprennent alors que détruire les instrumens du travail, ce n'est pas le moyen d'améliorer leur propre condition. C'est grace à cet instinct, c'est grace à la conduite généreuse et prévoyante des chefs d'usine, que les rapports entre les différens intérêts engagés dans la production n'ont pas été troublés par la violence. Jamais les principes viciés que contient inévitablement une si grande agglomération d'élémens hétérogènes n'ont prévalu contre les sentimens vrais de la majorité.

La discipline des ateliers est à la fois sévère et bienveillante; des intentions paternelles percent même à travers des répressions nécessaires. Une grande bienveillance d'un côté, une véritable déférence de l'autre, voilà, dans ses termes les plus généraux, la vérité sur les re-

lations des ouvriers de Mulhouse avec leurs chefs, sauf, bien entendu, des exceptions heureusement rares, qui tiennent à des natures foncièrement perverties ou à de funestes conseils trop facilement écoutés. Si les déclamations contre l'ordre social ont quelquefois trouvé faveur parmi ces ouvriers si soumis à leurs chefs, cette contradiction s'explique aisément : la société est un être abstrait, dont le rôle est plus difficile à apprécier que celui d'une manufacture qui fait vivre ceux qu'elle emploie. Sous une surface calme une inquiétude assez profonde, telle était, au point de vue politique, jusqu'à ces derniers temps la situation des travailleurs mulhousiens. Si, dans les conversations particulières, ils laissaient échapper des paroles hostiles aux pouvoirs publics, ils n'étaient pas livrés pourtant à l'influence des agitateurs au point de suivre aveuglément leurs impulsions. On a pu en juger au mois de décembre dernier; on essaya de les entraîner dans la rue pour faire ce qu'on appelait une démonstration pacifique; mais ils s'y refusèrent positivement, déclarant qu'ils avaient du travail, et qu'ils ne voulaient pas le compromettre en jetant l'alarme dans la cité. Il y a bien loin de là au désordre pour le désordre même.

Quand on compare les ouvriers de l'industrie manufacturière de Mulhouse aux paysans des communes rurales du même district, combien les premiers paraissent supérieurs aux seconds ! Ce sont les habitans de la campagne qui avaient naguère brutalement accueilli l'idée du partage des biens, et qui considéraient cette opération comme un fait très prochain. Un riche propriétaire des environs de Mulhouse, qui a su féconder, au moyen de l'irrigation, des terres presque improductives, conseillait aux petits cultivateurs de suivre son exemple, et, pour les y déterminer, il leur fit offrir généreusement les fonds nécessaires remboursables à long terme. Les villageois répondirent crûment qu'ils n'avaient pas besoin de se donner tant de peine, puisqu'ils auraient bientôt leur part dans le patrimoine qu'on leur présentait comme un modèle. Il est triste d'être contraint d'ajouter que la commune où se tenait un pareil langage avait été comblée de bienfaits de toute nature par le propriétaire dont l'héritage envié défrayait d'avance une cupidité grossière. Jamais pensée analogue ne s'est produite dans le sein de la population industrielle de Mulhouse : on peut dire d'elle que ses instincts ont été troublés sans avoir été pervertis.

A Sainte-Marie-aux-Mines, le tableau change complétement : plus de cadre aussi large, plus de traits aussi accentués; un régime industriel différent engendre d'autres conditions pour les existences individuelles. La petite ville de Sainte-Marie n'est pas placée sur une de ces grandes voies de communication que suit le mouvement du commerce et où les hommes sont appelés à des rapports fréquens les uns avec les autres; elle est enfouie au milieu de la chaîne des Vosges, dans une vallée

étroite et pittoresque que cernent à droite et à gauche des monts inégaux confusément entassés. Cette fabrique emploie dix ou douze mille ouvriers, soit pour le tissage du coton teint, qui fut long-temps la seule industrie de la localité, soit pour une fabrication récemment introduite dans cette contrée, celle des tissus de laine mélangés. Une faible partie de la population travaille en atelier; si on excepte quelques établissemens de tissage à la main et quelques teintureries, la plupart des fabricans n'ont chez eux qu'un petit nombre d'ourdisseurs pour monter les chaînes qu'ils donnent à tisser au dehors. Trois ou quatre mille tisserands habitent la ville même; les autres sont répandus dans les montagnes, et leurs chaumières sont disséminées dans les gorges voisines, souvent à d'assez grandes hauteurs. Une pareille organisation ne saurait guère se prêter à une initiative hardie, pas plus dans le domaine de la fabrication que dans celui de la bienfaisance publique. On suit le sillon tracé avec la lenteur inhérente au système du travail à domicile, et on conserve ainsi, sans l'accroître, la bonne renommée des produits du district.

Diverses causes donnent naissance à une assez grande misère parmi la population laborieuse de Sainte-Marie : des chômages fréquens, la concurrence que se font entre eux les tisserands, trop nombreux pour les besoins de la fabrique, — le prix relativement élevé des denrées alimentaires à cause de l'isolement de la ville, où tout vient d'assez loin, enfin le grand nombre d'enfans dans la plupart des familles. Les moins malheureux parmi les ouvriers sont ceux qui ont une parcelle de terre à cultiver, et les plus misérables appartiennent à la partie de la population vouée à l'ingrate tâche du bobinage. Ne réclamant aucune aptitude particulière, cette besogne est confiée communément à des vieillards, à des enfans, à des femmes, à des infirmes ou même à des idiots, et la rétribution en est excessivement modique. Telle qu'elle est cependant, elle aide ceux qui la reçoivent à se nourrir et allége le poids de la charité publique ou privée. On se demande avec inquiétude ce que deviendra cette classe infortunée, si le bobinage mécanique s'installe dans la vallée, où il menace effectivement de s'introduire.

Dans l'ordre moral, la population ouvrière de Sainte-Marie n'étale point aux regards ces plaies profondes qui affligent d'autres régions, mais elle ne laisse pas voir non plus cette énergie intérieure qui fait luire un rayon d'espoir même au milieu de l'immoralité. Partout tiédeur et abattement; on dirait une classe qui s'abandonne en face d'insurmontables difficultés. Les habitudes du cabaret, les fréquens exemples d'un concubinage qui devance presque toujours l'union conjugale, restreignent et contrarient l'influence de la vie de famille. Quant à l'empire des idées religieuses, il n'est guère mieux établi. Pour une population de dix à douze mille ames, dont les deux tiers appartien-

nent à la religion catholique, on compte deux églises consacrées à ce culte, deux temples protestans et une petite synagogue; mais au fond tout se réduit pour le plus grand nombre à des actes extérieurs qui n'impliquent en rien un sentiment religieux ayant conscience de lui-même. Aussi, avec des débordemens moins scandaleux qu'ailleurs, le sens moral est tout aussi relâché, et il manque absolument de la base que pourrait lui prêter dans l'individu l'idée de la dignité personnelle.

L'attitude des ouvriers envers les patrons, sans être exempte de défiance, ne porte pas l'indice de haineuses rancunes. Malheureusement nul lien durable entre les deux élémens de la production, pas de ces rapports suivis d'où procèdent une certaine bienveillance d'un côté, un certain attachement de l'autre. Les deux parties s'unissent ou se séparent avec une grande facilité et une souveraine indifférence. Calmes par nature, obligeans les uns pour les autres, avenans envers les étrangers, les ouvriers de Sainte-Marie méritent d'ailleurs d'exciter une sympathie qui ne leur est pas refusée par la classe aisée de la ville. Si les moyens d'une action commune n'ont pas pris un grand essor, la bonne volonté individuelle s'est à l'occasion révélée. On s'est cru obligé, par suite de la pénurie de la caisse municipale, de rayer du budget pour l'année 1852 la subvention accordée aux deux salles d'asile existant dans la cité, et on s'est alors adressé aux souscriptions particulières pour réaliser la somme de 3,000 francs nécessaire au maintien d'une aussi utile institution. L'instruction primaire impose des sacrifices assez lourds à la commune. Les écoles catholiques pour les garçons sont dirigées par des frères de Sainte-Marie de Bordeaux, et les écoles des filles par les sœurs de la Providence. Presque tous les parens envoient leurs enfans à l'école; mais, pressés par la misère, ils ne les y laissent point assez long-temps. Il s'ensuit que l'état de l'instruction parmi les adultes ne répond pas au grand nombre d'enfans qui fréquentent les classes élémentaires. Chez les tisserands de la campagne, l'ignorance est encore plus générale, les moyens d'apprendre à lire et à écrire étant beaucoup moins à la portée des familles. Des efforts se sont produits parmi les ouvriers de Sainte-Marie en vue d'opposer la prévoyance aux funestes effets des chômages occasionnés par la maladie. Plusieurs sociétés de secours mutuels plus ou moins solides, dont l'une reçoit de la ville une subvention de 1,500 fr., se sont formées à cet effet. Dans les limites un peu trop restreintes de leur action, elles rendent des services réels, et la somme allouée sur le revenu municipal témoigne qu'on a su comprendre le rôle social de ces institutions. La propagande des fausses doctrines qui ont inquiété notre époque ne s'est pas ouvert une large voie dans les montagnes de ce pays. Même au lendemain de la révolution de février, bien qu'un peu plus émus qu'à l'ordinaire, les ouvriers ne s'y occupaient guère

de politique; mais le calme qui règne ici ne découle pas du sentiment même confus d'un devoir social, il tient à l'empire de l'habitude et à l'engourdissement des ames.

Dans la troisième ville manufacturière de l'Alsace, à Bischwiller, située tout-à-fait au nord de la province, dans le département du Bas-Rhin, l'organisation de l'industrie locale se rapproche bien plus du régime de Mulhouse que de celui de Sainte-Marie. Tous les ouvriers travaillent en atelier, sans y former toutefois des agglomérations de plus de deux ou trois cents individus. Une seule fabrication existe sur cette place, celle des draps, qui s'est heureusement transformée depuis environ quinze ans. De cette industrie dépend aujourd'hui le sort de quatre à cinq mille ouvriers.

Il n'y a pas en Alsace une autre localité où la classe laborieuse s'appartienne autant à elle-même. Le tissage de la laine se faisant à la main, les ouvriers ne sont pas tenus sous la continuelle dépendance d'un appareil à vapeur. De plus, dans une petite ville isolée et naturellement paisible, les règlemens de police ne sont ni très multipliés ni très sévères. Enfin, cette fabrique s'étant accrue sans qu'il s'y formât de ces vastes établissemens où il est indispensable d'introduire une discipline rigoureuse, les manufacturiers laissent une grande liberté aux hommes qu'ils emploient. Tandis qu'ailleurs il était interdit d'apporter des journaux dans les établissemens industriels, — à Bischwiller il n'était pas rare jusqu'à ces derniers temps de voir, pendant les heures de repos, les ouvriers réunis en groupe écouter la lecture d'une feuille publique que l'un d'eux faisait à haute voix. Malgré leur goût pour l'indépendance, ces travailleurs ont senti plus d'une fois le besoin d'une main étrangère qui les soutînt et les aidât. Singulière circonstance dans le mouvement des esprits! S'abstenir, telle paraît être la tendance préférée des patrons; rechercher l'intervention des chefs, tel a été au contraire, dans diverses occasions, le penchant visible des ouvriers. Dans une ou deux maisons, ces derniers pensèrent, il y a quelques années, qu'ils auraient intérêt à s'entendre pour acheter en commun divers objets d'une consommation quotidienne, notamment pour fonder une boulangerie. Un fabricant fut sollicité de prendre en main cette affaire; mais, instruit par quelques tentatives antérieures qui avaient échoué, il repoussa nettement la proposition : « Je vous ferai, dit-il à ses ouvriers, les premières avances pour vos achats; si vous croyez avoir besoin de mes avis, je les tiens volontiers à votre disposition, mais nommez vous-mêmes vos délégués, établissez vos comptes, et réglez tout à votre guise. » La boulangerie ainsi constituée n'a pas mal réussi, et le chef d'établissement n'a pas été exposé à ces soupçons qui viennent parfois décourager la bienveillance la mieux résolue.

Cette tendance à laisser l'ouvrier se diriger lui-même n'a pas toujours, il faut bien le dire, la réflexion pour origine; elle procède aussi quelquefois d'une certaine indolence, d'une certaine appréhension de la part des chefs d'établissement. Quelle qu'en soit la cause, il importe d'en chercher les conséquences sur la conduite journalière de la classe laborieuse; il faut savoir si cet abandon la livre à l'imprévoyance, au désordre, à des influences corruptrices. Des indices rassurans se rencontrent dans cette petite cité, où l'administration locale sait au besoin s'écarter un peu des règles habituelles. Sans atteindre à un niveau fort élevé, la moralité privée n'a pas à souffrir de ces déréglemens profonds qui laissent sur une contrée le stigmate d'une corruption générale. Malgré la faveur que les brasseries obtiennent ici comme à Strasbourg, il reste une place à la vie de famille. L'ivrognerie est un peu moins commune que dans les autres districts de l'Alsace. De plus, le désir général qu'éprouvent les ouvriers de devenir propriétaires au moins de leur maison leur inspire un certain esprit d'ordre et d'économie. Ce goût a même donné lieu à une industrie spéciale : des entrepreneurs construisent chaque année quelques habitations en terre et en bois, dont le prix varie de 12 à 1,500 francs, et ils les vendent ensuite avec des facilités de paiement. Est-il besoin de dire combien, une fois logé chez lui, l'ouvrier tient à cette propriété, qui représente de longues peines et de rudes privations? On voit de jeunes hommes se vendre pour le service militaire dans le seul espoir d'acheter plus tard ce *chez soi* qu'ils ont appris à convoiter dès leur enfance.

L'idée de la prévoyance mutuelle, mise en pratique par diverses sociétés de secours, est également très répandue parmi les masses à Bischwiller. Il est seulement à regretter que les forces de l'épargne se soient éparpillées sur un trop grand nombre d'associations de cette espèce, en sorte que le chiffre des membres de chacune d'elles est beaucoup trop restreint. A l'origine, une seule société, qui recevait et qui conserve encore une subvention communale, existait pour toute la fabrique; mais, cédant à une inspiration peu fraternelle, des ouvriers jeunes et vigoureux se séparèrent du noyau commun, afin de n'avoir point à supporter les charges qu'imposaient les vieillards et les infirmes. N'ayant pas, ainsi que l'association générale, un local à la mairie, ils s'établirent dans une auberge. Comme leurs réunions entraînaient quelques dépenses, d'autres cabaretiers de la ville poussèrent leurs habitués à rompre aussi avec la souche primitive, et on arriva bientôt à un fractionnement excessif, qui finira, si on n'y prend garde, par anéantir l'institution même.

Bien que la vie soit à très bon marché dans ce pays (1), la plaie de

(1) La viande de boucherie se vend 15 et 20 centimes le demi-kilogramme.

l'indigence afflige la ville, surtout à certains momens de l'année. Cela tient à ce que les familles sont nombreuses, et que le travail ne suffit pas pour occuper tous les bras. La mendicité, qui prenait chaque jour une nouvelle extension, vient d'être supprimée à l'aide d'une sorte de taxe des pauvres, dont le paiement n'est pas obligatoire. Des souscriptions particulières ont formé un fonds sur lequel chaque indigent reçoit un secours une fois par semaine, soit pendant toute l'année, soit seulement durant l'hiver. On a même étendu cette assistance aux indigens des communes voisines qui venaient mendier à Bischwiller.

Dans l'indépendance dont ils jouissent, les ouvriers de Bischwiller n'ont pas pris à l'égard des patrons une attitude agressive. Sous le coup de la révolution de 1848, aucun désordre n'a éclaté dans les ateliers; plus tard, une propagande active produisit une certaine émotion, qui, même en se calmant, a laissé derrière elle les germes d'une défiance inconnue auparavant, et qu'entretenaient jusqu'à ces derniers temps les publications socialistes. Au fond, malgré de trompeuses apparences, la politique ne se mêlait guère aux aspirations qui avaient agité la classe laborieuse; tout le mouvement des intelligences peut être ramené à cette seule pensée : les ouvriers doivent s'entendre sur leurs besoins et agir de concert pour résister aux vicissitudes dont leur situation est assaillie.

Ce sentiment, ce besoin d'association domine, on peut le dire, parmi les populations laborieuses de nos départemens du Rhin. Le socialisme avait essayé de se faire une arme de leur esprit d'indépendance. Souverainement anti-chrétien dans ses doctrines, parce qu'il ouvrait carrière à tous les instincts matériels, il avait cru assurer son triomphe en évoquant l'image d'un bonheur impossible. L'émotion qu'il avait produite, il la devait à ses vaines promesses. Les événemens de ces derniers mois, à quelque point de vue qu'on les considère, mettent en évidence ce fait général, que les mouvemens des ouvriers de l'Alsace n'appartenaient pas aux agitateurs qui croyaient les diriger depuis quatre ans. Une théorie célèbre et puissante dans la seconde moitié du dernier siècle, celle de l'auteur du *Contrat social*, n'aurait pas trouvé dans cette contrée un terrain propice. On n'y a jamais agi d'après cette idée, que la société est une cause de dépravation pour l'homme. On a cherché, au contraire, à rapprocher les individus en vue d'obtenir des efforts et des résultats plus considérables. Il suffit de quelques mots pour expliquer comment les exagérations socialistes n'ont pu réussir à dénaturer les habitudes d'association inhérentes à ce sol et à égarer les ouvriers des clans ou des villes manufacturières des bords du Rhin en des voies où l'ordre social eût été en butte à d'incalculables hasards. — Si les travailleurs de Bischwiller, de Wesserling, de Mulhouse, aiment à se rapprocher, à se concerter, ce n'est pas avec l'envie d'of-

frir en holocauste à une communauté chimérique leur propre individualité; c'est au contraire pour devenir plus forts contre les influences extérieures qui tendraient à en paralyser les mouvemens. Au fond, ce besoin même de s'unir pour se posséder davantage a été pour l'Alsace une garantie contre le socialisme, qui, en dissimulant les conséquences de ses principes, a pu y fasciner quelques imaginations, mais non y conquérir les ames.

Les chefs de grandes manufactures ont, dans cette province, devancé les ouvriers dans la voie des institutions qui procèdent de l'esprit d'association. La route était donc frayée quand les travailleurs de l'industrie alsacienne voulurent eux-mêmes s'occuper en commun de leurs intérêts. Le concours des patrons n'a été nulle part refusé aux tentatives utiles, pas plus dans les clans des montagnes que dans les centres manufacturiers. Une différence essentielle s'est produite pourtant entre les clans et les cités : dans les clans, l'esprit de réforme s'est allié à l'esprit de tradition; dans les villes, où les habitudes ont moins d'empire, il n'a pu chercher ses inspirations qu'en lui-même. Partout, dans les réformes accomplies, on a respecté les exigences du caractère local; c'est là une garantie de solidité et de durée. Les institutions économiques de cette région ont encore eu cet avantage de rapprocher les deux grands élémens de la production, le travail et le capital. Les ressources réalisées, les garanties acquises sortent du sein même de la population industrielle. On ne demande au gouvernement que son appui moral pour imprimer la haute direction et vulgariser le résultat des expériences locales et partielles. Si l'action du pouvoir doit s'exercer directement en Alsace, c'est en se plaçant sur un terrain plus large que celui de l'industrie. Ainsi, pour apaiser les haines aveugles dont les Juifs sont l'objet, sentimens qui sont aussi contraires à la paix sociale qu'aux principes de l'économie politique, on pourrait venir en aide aux petits propriétaires ruraux par quelques institutions de crédit et chercher à les éclairer sur le rôle qu'ils créent eux-mêmes aux usuriers. Il est encore plus facile de tempérer la rigueur de ce régime forestier dont l'interprétation trop rigoureuse a créé tant de rancunes. Quant aux deux cultes qui se partagent cette province, et dont le contact entretient dans les idées un certain esprit de lutte, il suffit de continuer à tenir entre eux la balance d'une main équitable et ferme. En un mot, pacifier les ames par l'instruction, les moraliser par le travail, c'est un programme dont l'Alsace paraît merveilleusement disposée à favoriser l'application, et c'est aussi celui qui résume le mieux la tâche de notre temps à l'égard des populations ouvrières.

A. Audiganne.

ATTILA.

ATTILA ET LE MONDE ROMAIN.[1]

I. — CONSPIRATION DE THÉODOSE CONTRE ATTILA. — AMBASSADE DES ROMAINS EN HUNNIE.

Fils d'Arcadius et héritier du plus grand nom de l'empire, Théodose II était un de ces souverains dénués de vertus et de vices qui perdent les peuples plus sûrement que ne feraient des tyrans, parce qu'ils leur communiquent la mollesse de leur ame et leur indifférence pour le bien. A l'âge de cinquante ans, et aux rides près, on le trouvait encore ce qu'on l'avait vu à quinze ans, c'est-à-dire un jeune homme rangé, suivant régulièrement quelques études, assidu aux pratiques de dévotion, évitant les scandales de mœurs; du reste, adroit à l'escrime, excellent archer, meilleur cavalier, passionné pour la chasse et pour les rivalités bruyantes de l'hippodrome, se piquant de bien divertir ses sujets par des magnificences qui les ruinaient, et plaçant la grandeur du prince dans l'énormité de ses profusions. Une entreprise utile qui s'exécuta sous son règne, la codification des lois promulguées par les empereurs chrétiens, a recommandé sa mémoire à la postérité; mais les contemporains, qui le voyaient de près, ne lui accordèrent pas d'autre surnom que celui de *calligraphe,* qu'il méritait d'ailleurs par la beauté de son écriture, faite pour désespérer les plus habiles copistes de profession.

(1) Voyez la livraison du 1er février.

Ce vieil enfant n'avait que faire de sa liberté : il l'aliéna donc toujours avec plaisir, ne cherchant qu'à vivre heureusement sous une tutelle volontaire. Quand il ne régnait pas en compagnie de sa sœur aînée Pulchérie, son plus sage et plus affectionné conseiller, quand il ne subissait pas le joug parfois un peu rude de sa femme, la pédante Athénaïs, qui, de l'école du philosophe son père, avait apporté sur le trône l'orgueil et les déportemens d'une Agrippine, il obéissait à ses eunuques, et en premier ordre au grand eunuque son chambellan. Ce grand eunuque, il est vrai, changeait souvent, quoique son autorité fût toujours la même; les révolutions du palais de Byzance se succédaient presque sans interruption, et l'histoire a daigné enregistrer toutes ces dynasties d'eunuques, si un tel mot peut s'appliquer à de telles gens : elle compte jusqu'à quinze chambellans, premiers ministres de Théodose, qui se supplantèrent et pour plusieurs même s'étranglèrent l'un l'autre dans l'espace de vingt-cinq ans. En 443 enfin, le sceptre tomba entre les mains de Chrysaphius, qui sut le retenir avec résolution, n'épargnant, pour écraser ses rivaux et captiver son maître, ni les pillages publics, qui enrichissaient le fisc impérial, ni les violences, ni les perfidies. Tout ce qu'on peut imaginer de bassesse et de corruption régna sept ans avec lui et domina un prince dont le cœur n'était pourtant point fermé à tout sentiment d'honneur. Théodose de sa nature étant peu belliqueux, on tâchait de désarmer l'ennemi à force d'or, et on faisait disparaître, comme des ambitieux turbulens, les généraux utiles à l'empire, mais qui blâmaient ces lâchetés. Un pareil gouvernement légitimait tous les mépris qu'on pouvait verser sur lui; aussi Attila ne lui en épargnait aucun, tandis qu'au contraire il ménageait dans l'empire d'Occident l'administration et la personne d'Aëtius.

Dans les premiers mois de l'année 449, arrivèrent à Constantinople, avec le titre d'ambassadeurs des Huns, deux personnages importans : Édécon, Hun de naissance ou Scythe, comme s'exprimaient les Grecs par archaïsme, et un Pannonien nommé Oreste, — le premier officier supérieur dans les gardes d'Attila, le second son principal secrétaire. C'était ce même Oreste qui vint, quelques années plus tard, clore, par le nom de son fils Romulus *Augustule*, la liste des empereurs d'Occident ouverte par le grand César et par Auguste, circonstance qui lui mériterait à elle seule une mention particulière dans ce récit. Né aux environs de Petavium, aujourd'hui Pettau sur la Drave, de parens honnêtes et aisés, il avait fait, jeune encore, un brillant mariage, en devenant le gendre du comte Romulus, personnage considérable de sa province, honoré de plusieurs missions par le gouvernement d'Occident; mais une position si sortable ne le satisfit point. Oreste appartenait à cette classe de gens, fort nombreux alors, qu'une ambition

impatiente et le goût fiévreux des aventures poussaient du côté des Barbares, et qui avaient dans le cœur juste assez de loyauté pour trahir fidèlement leur patrie au compte du Barbare qui les payait. Pendant que les Huns occupaient temporairement la Pannonie, il s'était glissé près d'Attila, et celui-ci, flatté d'avoir un agent romain de sa qualité, se l'était attaché comme secrétaire. Le Pannonien mit donc son intelligence et son dévouement au service de l'ennemi le plus redoutable de ses compatriotes et de sa famille. Parmi les Barbares, qui savaient se battre, mais ne savaient que cela, l'intelligence assurait une place importante au Romain, de même qu'au Barbare le courage et la force du bras parmi les Romains, qui ne le savaient plus. Si le poste de secrétaire d'Attila avait ses dangers, il avait aussi ses profits; en tout cas, il était fort envié, et Oreste dut rencontrer, en cette occasion, la concurrence d'une foule d'aventuriers qui ne le valaient pas.

Le roi des Huns avait pour système d'adjoindre, dans les missions de quelque intérêt, à des Huns nobles et revêtus de hauts emplois quelqu'un de ces serviteurs d'origine romaine qui, bien au fait des hommes et des choses du gouvernement romain, luttaient d'adresse avec les agens impériaux, et l'avantage d'un meilleur service politique n'était pas le seul qu'en retirait Attila. Comme ces deux classes, les Huns de naissance et les aventuriers devenus Huns, se jalousaient mortellement, il s'était établi entre elles, par suite de leur rivalité, un espionnage permanent dont le maître savait habilement profiter. C'était le cas entre Oreste et Édécon : celui-ci, brutal et hautain, regardant son collègue comme un valet, celui-là s'en vengeant, soit par l'étalage de son importance réelle, soit par la frayeur que son crédit inspirait. Ils apportaient à Constantinople de nouvelles propositions, ou, pour mieux dire, des réquisitions de leur roi qui dépassaient en insolence tout ce que la cour impériale avait eu jusqu'alors à dévorer. D'abord Attila, s'adjugeant sur la rive droite du Danube, comme sa conquête incontestable, le pays qu'il avait ravagé les années précédentes en Mésie et en Thrace (il fixait la largeur de cette zone à cinq journées de marche à partir du fleuve), demandait que la frontière des deux empires fût fixée amiablement à Naïsse, et qu'en conséquence les marchés mixtes qui se tenaient sur le Danube fussent reculés jusqu'à cette ville. Il exigeait ensuite qu'on ne lui envoyât en qualité d'ambassadeurs que les plus illustres d'entre les consulaires, et non plus, comme on se permettait de le faire, les premiers venus; autrement, disait-il, il ne les recevrait pas; que si, au contraire, l'empereur reconnaissait la convenance de sa réclamation, il irait au-devant d'eux jusqu'à Sardique. Enfin il renouvelait sa plainte éternelle sur les transfuges, déclarant que, si leur extradition tardait encore, ou si les sujets romains se permettaient de cultiver les terres situées au midi du Danube, dans la

zone dévolue aux Huns, il allait recommencer la guerre. Tel était le contenu de la lettre apportée par les envoyés d'Attila, et que ceux-ci remirent à Théodose, en audience solennelle, au palais impérial, après quoi ils voulurent rendre visite, suivant l'usage, au premier ministre Chrysaphius. Un Romain nommé Vigilas, qui avait servi de truchement entre eux et l'empereur, et qui les connaissait déjà pour être allé l'année précédente chez les Huns, comme attaché d'ambassade, s'offrit à les guider jusque-là, et ils partirent de compagnie.

Pour se rendre de la salle des audiences du prince à la demeure de l'eunuque, porte-épée et premier ministre, on avait à parcourir tout l'intérieur des appartemens, ces galeries étincelantes de porphyre et d'or, ces portiques de marbre blanc, et ces palais divers renfermés dans un seul palais, qui faisaient de la ville de Constantin le lieu le plus magnifique de la terre. A chaque pas, Édécon s'extasiait; à chaque nouvel objet, il s'écriait que les Romains étaient bien heureux de vivre au milieu de si belles choses et de posséder tant de richesses. Vigilas, dans la conversation, ne manqua pas de raconter à Chrysaphius l'étonnement naïf du Barbare et ses exclamations réitérées sur le bonheur des Romains, et, tandis qu'il parlait, une idée infernale vint traverser l'esprit du vieil eunuque. Prenant à part Édécon, Chrysaphius lui dit qu'il pourrait habiter, lui aussi, des palais dorés, et mener cette vie heureuse qu'il enviait aux Romains, si, laissant là son pays sauvage, il se transportait parmi eux. « Mais, répliqua Édécon avec vivacité, le serviteur d'un maître ne peut le quitter sans son consentement; ce serait un crime. » L'eunuque, brisant là-dessus, lui demanda quel rang il occupait chez les Huns et s'il approchait librement son maître: Édécon répondit qu'il l'approchait en toute liberté, qu'il était même un de ceux qui le gardaient, attendu que chacun des principaux capitaines veillait la nuit, à tour de rôle, auprès de la demeure du roi. — Eh bien! s'écria l'eunuque enchanté de sa découverte, si vous me promettez d'être discret, je vous indiquerai un moyen d'acquérir sans peine les plus grandes richesses; mais c'est une affaire qui demande à être traitée à loisir. Venez donc souper avec moi ce soir, mais seul, sans Oreste et vos autres compagnons d'ambassade.

Le Barbare fut exact au rendez-vous, où l'interprète se trouvait déjà. — Je ne veux que votre bien, lui dit Chrysaphius en reprenant la conversation du matin; mais, que vous l'acceptiez ou non, jurez-moi que vous ne révélerez à personne au monde ce qui va se passer entre nous; je m'y engage pour mon propre compte. — Ils joignirent leurs mains droites, et jurèrent en présence de Vigilas. Entrant alors en matière sans circonlocution, l'eunuque expliqua qu'il s'agissait de tuer Attila. — Si vous parvenez à vous défaire de lui, disait-il, et à gagner

la frontière romaine, comptez sur une reconnaissance sans bornes de la part de Théodose; vous serez comblé de plus d'honneurs et de richesses que vous n'en pourriez imaginer. — Si étrange que fût la confidence, elle ne parut point surprendre Édécon, et, après un moment de silence, le Hun répondit qu'il ferait ce qu'on voudrait. — Mais, ajouta-t-il, il me faut de l'argent pour préparer les voies et gagner mes soldats, non pas à la vérité une grande somme, car cinquante livres pesant d'or me suffiront largement. — Chrysaphius voulait les lui compter sans désemparer; mais Édécon l'arrêta. — Je ne puis, lui dit-il, me charger de cet argent. Attila, sitôt notre retour, nous fera raconter, suivant son habitude, et dans le plus petit détail, ce que chacun de nous aura reçu des Romains, tant en argent qu'en présens: or cinquante livres d'or font une somme trop forte pour que je puisse la dérober facilement à l'œil curieux de mes compagnons; le roi m'en saura porteur et me suspectera. Ce qui vaut mieux, c'est que Vigilas m'accompagne en Hunnie sous le prétexte de ramener les transfuges; nous nous concerterons là-bas, et, quand le moment d'agir sera venu, il vous indiquera le moyen de me faire passer la somme convenue. — Chrysaphius applaudit au bon sens du Barbare, et courut, après souper, tout raconter à l'empereur, qui approuva son ministre; le maître des offices Martial, appelé à leur conciliabule, ne trouva, pour sa part, aucune objection : il ne restait plus que les mesures d'exécution à prendre, puisque l'idée leur paraissait à tous trois si naturelle; ils passèrent la nuit à les combiner.

Ils convinrent d'abord que, pour mieux masquer le complot, on n'enverrait pas Vigilas avec une mission en titre, mais comme simple interprète en l'attachant à une ambassade sérieuse en apparence. Ce premier point posé, ils reconnurent que l'ambassade qui aurait pour prétexte la réponse de l'empereur aux prétentions du roi des Huns devait être confiée à un homme non-seulement placé très haut dans la hiérarchie des fonctions administratives, mais placé encore plus haut dans l'estime publique,—à un honnête homme en un mot. « Si le coup réussit, disaient fort sensément les ministres de Théodose, l'empereur ne manquera pas de renier les assassins, et la bonne réputation de son ambassadeur éloignera de lui jusqu'à l'ombre du soupçon; si le coup échoue, ce sera la même chose; la probité du représentant garantira l'innocence du prince aux yeux du monde et à ceux d'Attila lui-même.» Le calcul était habile, on en conviendra. La liste des honnêtes gens au service de la cour de Byzance ayant été consultée, le choix s'arrêta sur Maximin, personnage estimé pour sa droiture, et qui en avait donné plus d'une preuve dans des missions politiques. Il avait d'ailleurs parcouru toute l'échelle des hautes fonctions, moins le consulat. On ne se

demanda pas ce que deviendrait, en cas de révélation ou de non succès, cet homme dont l'honnêteté devait servir de couverture au crime : l'eunuque Chrysaphius avait bien d'autres soucis.

Au demeurant, l'occasion parut favorable pour se montrer fier et Romain vis-à-vis d'un ennemi que l'on ne craindrait bientôt plus. On écrivit, en réponse à la lettre d'Attila, qu'il eût à s'abstenir de tout envahissement du territoire romain au mépris des traités, et que l'empereur lui renvoyait dix-sept transfuges, les seuls qu'on eût pu découvrir dans toute l'étendue de l'empire d'Orient. C'était là la réponse écrite; mais l'ambassadeur devait y joindre des explications verbales concernant les autres chefs de la mission d'Édécon. Il devait dire que l'empereur ne reconnaissait point à Attila le droit d'exiger des ambassadeurs consulaires, attendu que ses ancêtres ou prédécesseurs, les rois de la Scythie, s'étaient toujours contentés d'un simple envoyé, souvent même d'un messager ou d'un soldat, que sa proposition d'aller recevoir les légats romains dans les murs de Sardique n'était qu'une raillerie intolérable; Sardique existait-elle encore? y restait-il pierre sur pierre? et n'était-ce pas Attila qui l'avait ruinée? Enfin l'empereur affectait une grande froideur pour Édécon, et avertissait le roi des Huns que, s'il avait vraiment à cœur de terminer leurs différends, il devait lui envoyer Onégèse, dont Théodose acceptait d'avance l'arbitrage. Or, Onégèse était le premier ministre d'Attila. Édécon eut connaissance de ces instructions, ou du moins d'une partie de leur contenu; Chrysaphius lui ménagea même une entrevue secrète avec l'empereur. Ainsi donc cette ambassade avait deux missions distinctes complétement étrangères l'une à l'autre, quant aux hommes et quant aux choses : l'une, patente, avouée, capable d'honorer le gouvernement romain par sa fermeté; l'autre secrète et infâme : l'ambassadeur, sans le savoir, partait flanqué d'un assassin. Maximin, craignant l'ennui d'une longue route ou sentant le besoin d'un bon conseiller, se fit adjoindre comme collègue l'historien grec Priscus, dont l'amitié lui était chère, et nous devons à cette circonstance une des relations de voyage les plus intéressantes en même temps qu'une des pages les plus instructives de l'histoire du ve siècle.

Édécon et Maximin quittèrent en même temps Constantinople; les deux ambassades, marchant de conserve, devaient se guider et s'assister mutuellement : les Romains sur les terres de l'empire, les Huns au-delà du Danube. Maximin faisait les honneurs du convoi en homme de cour consommé; il avait des présens pour ses hôtes barbares, et de temps en temps il les invitait à dîner avec leur suite. Les dîners se composaient de bœufs ou de moutons fournis par les habitans, abattus, dépecés, accommodés par les serviteurs de l'ambassade. A Sar-

dique, où les voyageurs séjournèrent, Maximin put se convaincre que la réponse de la chancellerie impériale au sujet de cette ville ne disait rien de trop, car il n'y put trouver un toit pour s'abriter; il planta ses tentes au milieu des ruines, comme s'il eût été au désert. Pendant le dîner, la conversation, animée par le vin, tomba sur le gouvernement des Huns comparé à celui des Romains; chacun vantait à qui mieux mieux l'excellence de son souverain, les Huns parlant avec exaltation d'Attila, les Romains soutenant Théodose, quand Vigilas fit aigrement remarquer qu'il n'y avait pas justice à comparer un homme avec un dieu : le dieu, dans sa pensée, c'était Théodose. Ce propos impertinent souleva une vraie tempête : les Huns criaient, se démenaient, paraissaient hors d'eux-mêmes, et Maximin eut besoin de toute son habileté, aidée de toute celle de Priscus, pour ramener le calme en détournant la conversation. Dans le désir de sceller une paix complète, l'ambassadeur, après dîner, emmena avec lui sous sa tente ses deux hôtes principaux, et fit don à chacun d'un beau vêtement de soie brochée, garni de perles de l'Inde. Oreste était ravi; tout en contemplant son lot, il semblait épier du regard la sortie d'Édécon, et, sitôt qu'il le vit parti, il dit à Maximin : « Je vous reconnais pour un homme juste et sage, plus sage que certains autres ministres de l'empereur qui ont méprisé Oreste en invitant Édécon seul à souper, et n'ayant de cadeaux que pour lui. » Ce que voulait dire le secrétaire d'Attila, Maximin l'ignorait, car il n'était au courant d'aucune des circonstances qui avaient précédé sa nomination, et, comme il s'enquérait où et comment l'un avait été honoré et l'autre dédaigné, Oreste n'ajouta pas un mot et sortit. Le lendemain, pendant la route, l'ambassadeur fit approcher Vigilas, et lui demanda l'explication des paroles qu'il avait entendues la veille : celui-ci, éludant la question, répondit qu'Oreste, qui après tout n'était qu'un scribe et un valet, montrait une susceptibilité ridicule vis-à-vis d'un guerrier illustre, d'un noble Hun tel qu'Édécon; puis, poussant son cheval vers ce dernier, il l'interpella en langue hunnique, et causa long-temps avec lui. Édécon paraissait troublé et parlait avec animation. Vigilas rapporta de ce colloque ce qu'il voulut; il dit à Maximin que les prétentions insolentes du secrétaire d'Attila avaient mis le noble Hun en un tel courroux, que lui, Vigilas, avait eu grand'peine à le contenir.

Il ne se passa rien de remarquable jusqu'à l'arrivée des voyageurs à Naïsse. Ce berceau du grand Constantin était, comme Sardique, un lamentable amas de décombres, où quelques malades qui n'avaient pu fuir, et qu'assistait la charité des paysans voisins, vivaient seuls dans une chapelle encore debout. Au-delà de Naïsse, vers le nord-ouest et entre cette ville et le Danube, la petite troupe eut à parcourir

une plaine toute parsemée d'ossemens humains blanchis au soleil et à la pluie, reste des massacres et des batailles qui avaient dépeuplé ce malheureux pays. A travers ces ruines et ce vaste cimetière, elle atteignit la rive droite du Danube, où elle trouva des bateliers huns en station avec leurs barques, faites d'un seul tronc d'arbre creusé. La rive barbare était encombrée de ces barques empilées les unes sur les autres, et qui semblaient être là pour le passage d'une armée; en effet, les Romains apprirent qu'Attila campait dans le voisinage, et se disposait à ouvrir une grande chasse sur les terres au midi du Danube, dans ces provinces de l'empire qu'il réclamait comme sa conquête.

Chez les Huns, comme plus tard chez les Mongols, la grande chasse était une institution politique qui avait pour but de tenir les troupes toujours en haleine : destinée à remplacer la guerre pendant les repos forcés, elle en était comme le portrait vivant. Tchinghiz-Khan, dans le livre de ses ordonnances, l'appelle l'*école du guerrier;* un bon chasseur, à ses yeux, valait un bon soldat : il en devait être ainsi chez les Huns. Suivant les usages orientaux, le jour de la chasse, annoncé longtemps à l'avance avec la solennité d'une entrée en campagne, était précédé d'ordres et d'instructions que chacun devait suivre exactement. Un corps d'armée tout entier, le roi au centre, les généraux aux ailes, exécutait ces immenses battues où l'on traquait tous les animaux d'une contrée. L'adresse de la main, la sûreté de la vue, la finesse de l'odorat et de l'ouïe, la présence d'esprit, la décision, en un mot toutes les qualités du guerrier s'y déployaient comme sur un champ de bataille véritable, et en effet la guerre à la manière des nomades de l'Asie n'était pas autre chose qu'une chasse aux hommes. Les Huns observaient soigneusement ces pratiques apportées de l'Oural, qui maintenaient leur vigueur tout en les rappelant aux traditions de leur vie primitive et au souvenir de leur berceau. Attila s'en servait au besoin pour masquer des campagnes plus sérieuses : en ce moment, il venait de proclamer une chasse; mais ce qu'il méditait réellement, c'était une expédition militaire dans les villes de la Pannonie.

De l'autre côté du Danube, on entrait sur les terres des Huns, et, à la grande contrariété de Maximin, presque aussitôt les ambassades se séparèrent. Édécon, sur qui les Romains comptaient pour leur servir de guide dans le pays et d'introducteur près d'Attila, les quitta brusquement, afin de rejoindre, disait-il, l'armée et le roi par un chemin de traverse beaucoup plus court que la route battue qu'ils suivaient. Réduits aux guides qu'il leur laissa, les Romains continuaient de marcher depuis plusieurs jours, lorsqu'un soir, à la tombée de la nuit, le galop de plusieurs chevaux frappa leurs oreilles, et des cavaliers huns, mettant pied à terre, leur annoncèrent qu'Attila les attendait à son camp, dont ils étaient très voisins. Le lendemain en effet, du sommet

d'une colline assez escarpée, ils aperçurent les tentes des Barbares qui se déployaient en nombre immense à leurs pieds, et parmi elles un pavillon qu'à sa position et à sa forme ils supposèrent être celui du roi. Le lieu paraissait bon pour camper; Maximin y fit déposer les bagages, et déjà l'on plantait les crampons et les pieux pour asseoir les tentes, quand une troupe de Barbares accourut d'en bas à bride abattue et la lance au poing. « Que faites-vous? criaient-ils d'un ton menaçant; oseriez-vous bien placer vos tentes sur la hauteur, quand celle d'Attila est dans la plaine? » Les Romains replièrent bien vite leurs pavillons, rebâtèrent leurs mulets et allèrent camper où ces hommes les menèrent. Ils achevaient leur installation quand survint une visite qui ne laissa pas de les étonner beaucoup : c'étaient Édécon, Oreste, Scotta et d'autres personnages notables qui leur demandèrent ce qu'ils voulaient et quel était l'objet de leur ambassade. L'indiscrétion ou le ridicule de cette question adressée à des ambassadeurs frappa tellement les Romains qu'ils en restèrent tout ébahis, et ils se regardaient l'un l'autre comme pour se consulter, quand les Huns la renouvelèrent avec insistance : « Répondez-nous, » dirent-ils à l'ambassadeur. La réponse de celui-ci fut qu'il ne devait d'explications qu'au roi, et qu'il en donnerait au roi seulement. Là-dessus Scotta parut blessé : « Il n'était point venu de son plein gré, répétait-il avec colère, et ne faisait que remplir les ordres de son maître. » Maximin protesta que, la demande vînt-elle d'Attila lui-même, il n'accepterait jamais la loi qu'on prétendait lui faire. « Un ambassadeur, dit-il avec fermeté, ne doit compte de sa mission qu'à celui près duquel son souverain l'envoie; tel est le droit des nations, et les Huns le savent bien, eux qui ont adressé tant d'ambassades aux Romains. »

Les visiteurs disparurent, mais pour revenir au bout de quelques momens, tous, sauf Édécon. Répétant alors mot pour mot à Maximin le contenu de ses instructions, ils ajoutèrent que, s'il n'apportait rien de plus, il n'avait qu'à repartir sur-le-champ. Ce fut, pour Maximin et Priscus, une énigme de plus en plus obscure; ils en croyaient à peine leurs oreilles, et, ne pouvant comprendre comment les intérêts confiés à la conscience d'un ambassadeur, les secrets inviolables de l'empire se trouvaient ainsi divulgués à ses ennemis, ils restaient muets comme des hommes qu'un coup violent vient d'étourdir. Sortant enfin de cet état de stupeur, Maximin s'écria : « Eh bien! que ce soient là nos instructions ou que nous en ayons d'autres, votre maître seul le connaîtra. — Partez donc, » répliquèrent-ils. Les Romains se préparèrent à partir. Vigilas, pendant qu'on faisait les bagages, avait peine à contenir sa mauvaise humeur; il maudissait les Huns et blâmait la conduite de l'ambassadeur. « N'eût-il pas mieux valu mentir, répétait-il, que de s'en retourner honteusement sans avoir rien fait? Je ré-

pondrais d'Attila, si je pouvais le voir un seul instant, car j'ai vécu en assez grande familiarité avec lui pendant l'ambassade d'Anatolius; d'ailleurs Édécon me veut du bien. » Et il revenait toujours à sa proposition d'annoncer encore d'autres instructions, afin d'obtenir audience du roi. Préoccupé de sa propre affaire et de sa fortune qu'un départ précipité faisait évanouir, il s'inquiétait aussi peu de compromettre le caractère d'un ambassadeur par des mensonges que sa vie par un attentat. L'interprète s'aveuglait lui-même; il ne s'apercevait pas qu'il était trahi. Soit que jamais Édécon n'eût conspiré sérieusement contre la vie de son maître, soit qu'il l'eût fait séduit par les promesses de Chrysaphius, mais que les paroles mystérieuses d'Oreste à la suite du repas de Sardique lui eussent donné à réfléchir, il avait compris qu'un œil vigilant avait épié toutes ses démarches, que tout était connu, et son souper chez l'eunuque, et ses conférences secrètes avec l'empereur, et les présens qu'il avait reçus. En homme habile, il s'était hâté de prendre les devans, et, précédant les envoyés romains auprès de son maître, il lui avait tout révélé : propositions, entrevues, somme promise, moyen imaginé pour la faire tenir en main sûre, complicité de Vigilas et innocence de Maximin, tout, en un mot, jusqu'aux divers points traités dans les instructions de l'ambassadeur. Ce fut une bonne fortune que le ciel envoyait au fils de Moundzoukh pour prendre Théodose en flagrant délit d'infamie, le couvrir d'opprobre et justifier à la face du monde tout ce qu'il lui plairait de lui infliger; mais cette occasion précieuse, il se garda bien de la risquer par un éclat prématuré. Il n'avait pour accuser que le témoignage d'Édécon, il en voulait d'autres que nul ne pût nier : il voulait des indices clairs, manifestes, et jusqu'à un commencement d'exécution, et, dans son calcul, c'étaient les Romains qui devaient lui fournir eux-mêmes ces preuves dont il se proposait de les accabler. Comprimant donc son ressentiment et décidé à attendre jusqu'au bout sans impatience, il se mit à jouer avec cette lâche cour de Constantinople, comme le tigre joue avec l'ennemi qu'il tient sous sa griffe, avant de lui donner le dernier coup.

Les mulets étaient déjà chargés, et les Romains se mettaient en route à la nuit tombante, quand un contre-ordre les retint : Attila n'exigeait pas, leur dit-on, que des étrangers s'exposassent pendant les ténèbres dans un pays inconnu. En même temps arrivèrent un bœuf que des Huns chassaient devant eux et des poissons qu'ils apportaient de la part du roi; c'était le souper de l'ambassade. « Nous y fîmes honneur, dit Priscus, et dormîmes profondément jusqu'au lendemain; » en effet, le bienheureux contre-ordre leur avait remis la joie au cœur. Dès que le jour parut, Priscus, en homme avisé, se munit d'un interprète autre que Vigilas (il se trouvait parmi les suivans volontaires de l'ambassade un certain Rusticius, qui parlait couram-

ment le hun et le goth), et il alla trouver Scotta, qui se fit fort de leur procurer une audience d'Attila moyennant quelques présens, car toutes ces tergiversations n'avaient pas d'autre but. Une heure à peine s'écoula, et Scotta, fier de prouver son crédit, revenait, de toute la vitesse de son cheval, annoncer à Priscus sa réussite; les Romains partirent avec lui. Les abords de la tente royale, lorsqu'ils s'y présentèrent, étaient obstrués par une multitude de gardes qui formaient alentour une haie circulaire; les ambassadeurs parvinrent à la percer, grace à la présence de Scotta, et trouvèrent, au milieu de la tente, Attila qui les attendait, assis sur un siége de bois.

Priscus, Vigilas et les esclaves porteurs de présens s'étant arrêtés par respect près du seuil de la porte, Maximin s'avança, salua le roi, et, lui remettant dans les mains la lettre de Théodose, il lui dit : « L'empereur souhaite à Attila et aux siens santé et longue vie. — Qu'il arrive aux Romains tout ce qu'ils me souhaitent! » répondit celui-ci brièvement, et, se tournant vers Vigilas avec les signes d'une colère concentrée : « Bête immonde! lui dit-il, qui t'a porté à venir vers moi, toi qui as connu mes conventions avec Anatolius au sujet de la paix? Tu savais bien que les Romains ne devaient point m'envoyer d'ambassadeur tant qu'il resterait chez eux un seul transfuge de ma nation. » Vigilas ayant répliqué que cette condition était fidèlement remplie, puisqu'on lui ramenait dix-sept déserteurs, les seuls qu'on eût pu trouver dans tout l'empire d'Orient, ce ton d'assurance parut mettre Attila hors de lui. « Ah! lui cria-t-il d'une voix emportée, je te ferais mettre en croix à l'instant même, et te donnerais en pâture aux vautours pour prix de tes paroles impudentes, si je ne respectais le droit des ambassadeurs; » puis, sur un signe qu'il fit, un secrétaire déploya une longue pancarte, qu'il se mit en devoir de lire. C'était la liste nominative des transfuges qui étaient censés résider encore sur le territoire romain. La lecture terminée, Attila déclara qu'il voulait que Vigilas partît sur-le-champ avec Esla, un de ses officiers, pour signifier de sa part à Théodose d'avoir à lui restituer sans exception tous les Huns, de quelque qualité et en quelque nombre qu'ils fussent, qui avaient passé chez les Romains depuis l'époque où Carpilion, fils d'Aëtius, avait été son otage. « Je ne souffrirai point, disait-il avec hauteur, que mes esclaves portent les armes contre moi, quoiqu'ils ne puissent rien, je le sais bien, pour le salut de ceux qui les emploient. Quelle est la ville, quel est le château qu'ils parviendraient à sauver de mes mains, si j'ai résolu de le prendre et de le détruire? Qu'on aille donc faire connaître là-bas ce que j'ai décidé, et qu'on revienne tout aussitôt me faire connaître à moi si les Romains veulent me rendre mes transfuges, ou s'ils préfèrent la guerre. » L'ordre de départ ne regardait que Vigilas; Attila pria l'ambassadeur de rester près de lui pour recevoir la

réponse qu'il se proposait de faire à la lettre de l'empereur. Il n'oublia pas non plus de réclamer les présens qu'on lui avait destinés. L'audience finit là.

Cette scène, qui laissa les Romains tout émus, fut l'unique sujet de leur conversation à leur retour au quartier. Vigilas ne concevait pas que le même homme dont il avait éprouvé la bienveillance, il y avait à peine une année, eût pu le traiter d'une façon si ignominieuse, et son esprit se torturait pour en deviner la cause. Priscus la trouvait dans l'aventure du dîner de Sardique, dans ce propos imprudent de Vigilas, dont les Barbares n'avaient pas manqué de faire rapport à leur roi; Maximin, qui n'entrevoyait aucune autre raison que celle-là, appuyait l'avis de son ami; mais Vigilas secouait la tête et ne paraissait pas convaincu. Survint Édécon, qui l'emmena en particulier et causa quelque temps avec lui. Cette démarche avait pour but de rassurer l'interprète sur ce qui venait de se passer, et de lui dire que tout se préparait à merveille pour le succès du complot : Édécon maintenant osait en répondre, et ce voyage procurait à Vigilas une occasion inespérée de tenir au courant Chrysaphius et de rapporter l'argent dont ils avaient besoin. L'interprète, remonté par ces explications, avait repris tout son calme quand il rejoignit ses collègues, et aux questions que ceux-ci s'empressèrent de lui adresser il se contenta de répondre que l'affaire des transfuges agitait seule Attila, qui ferait la guerre infailliblement, si on ne lui donnait satisfaction. Sur ces entrefaites, des messagers entrèrent dans le quartier de l'ambassade et proclamèrent une défense du roi à tout Romain, quel qu'il fût, de rien acheter chez les Huns, ni chevaux, ni bêtes de somme, ni esclaves barbares, ni captifs romains, rien, en un mot, hormis les choses indispensables à la vie, et ce jusqu'à la conclusion des difficultés pendantes entre les deux nations. La défense fut signifiée à l'ambassadeur, Vigilas présent. C'était, comme on le pense bien, une ruse d'Attila pour enlever d'avance à l'interprète tout prétexte plausible d'introduire une forte somme d'argent dans ses états.

Attila ne parlait plus de sa chasse aux bêtes fauves en Pannonie depuis qu'il en avait rencontré une autre plus à son goût. Désireux de suivre sans préoccupation la piste de Vigilas et d'observer à loisir les démarches de l'ambassadeur qu'il gardait provisoirement en otage, il leva son camp deux jours après cette scène, et partit pour regagner sa résidence ordinaire dans la capitale de la Hunnie. Il fit dire aux Romains de se tenir prêts à le suivre, et, au jour marqué, ceux-ci se mirent, avec leurs guides particuliers, à l'arrière-garde de l'armée des Huns. On n'avait pas fait encore beaucoup de chemin quand ces guides changèrent brusquement de direction, et s'engagèrent dans une route peu frayée, laissant l'armée continuer sa marche, et pour raison de

ce changement de front, ils apprirent aux voyageurs qu'une cérémonie, à laquelle il ne leur était pas permis d'assister, allait se célébrer dans un hameau voisin. Ce n'était pas moins qu'un nouveau mariage du roi : Attila ajoutait à ses innombrables épouses la fille d'un grand du pays, nommé Escam. La contrée que Maximin et sa troupe avaient à traverser était basse et de parcours facile, mais extrêmement marécageuse; ils durent franchir plusieurs rivières, parmi lesquelles Priscus mentionne la Tiphise, aujourd'hui la Theiss, qui coule au cœur de la Hongrie et se jette dans le Danube entre Semlin et Peterwaradin. Ils passaient les rivières ou les marais profonds au moyen de bateaux emmagasinés dans les villages riverains et que les habitans leur amenaient sur des chariots. Leur nourriture, durant la route, se composa principalement de millet fourni par la population sur la demande des guides, et de deux espèces de boissons fermentées, l'une appelée *médos*, qui n'était autre chose que de l'hydromel, l'autre fabriquée avec de l'orge et que les Huns nommaient *camos* (1). Le voyage ne manqua point d'aventures, les unes pénibles, les autres réjouissantes. En voici une que Priscus raconte avec une gaieté et une naïveté dont nous regretterions de priver nos lecteurs.

« Le jour baissait, dit-il, quand nous plantâmes nos tentes au bord d'un marais dont nous jugeâmes l'eau très potable, parce que les habitans d'un hameau voisin y venaient puiser pour leur usage; mais nous avions à peine fini notre installation, lorsqu'il s'éleva un vent violent, et une tempête subite, mêlée de foudre et de pluie, balaya pêle-mêle notre tente et nos ustensiles, qui roulèrent jusque dans le marais. Effrayés des tourbillons qui traversaient l'air et du malheur qui venait de nous arriver, nous désertâmes la place à qui mieux mieux, courant chacun au hasard sous des torrens de pluie et par l'obscurité la plus épaisse. Heureusement tous les chemins que nous prîmes conduisaient au village, et en quelques instans nous nous y trouvâmes réunis. Là, nous nous mîmes à pousser de grands cris pour avoir du secours. Notre tapage ne fut pas perdu, car nous vîmes les Huns sortir les uns après les autres de leurs maisons, tous munis de roseaux allumés qu'ils portaient en guise de flambeaux. En réponse à leurs questions, nos guides racontèrent l'événement qui nous avait dispersés, et aussitôt ceux-ci nous engagèrent à entrer dans leurs maisons, jetant d'abord à terre quelques brassées de roseaux dont la flamme servit à nous sécher. Ce village appartenait à une des veuves de Bléda, laquelle, instruite de notre arrivée, nous envoya dans le logement que nous occupions des provisions de bouche et de très belles femmes pour notre usage, ce qui est chez la nation hunnique une marque de grand honneur et de bonne hospitalité. Nous prîmes les vivres et remerciâmes les dames; puis, accablés de fatigues, nous ne fîmes qu'un somme jusqu'au lendemain. Notre première pensée, au point du jour, fut d'aller faire l'inventaire de notre mobilier; nous le trouvâmes dans un triste

(1) *Coumiss* est le nom sous lequel les Tartares désignent le lait de jument fermenté, leur boisson ordinaire. — *Meth* en allemand, *mead* en anglais : — hydromel.

état : une partie gisait éparse sur le lieu du campement, une partie le long du marais, une partie dans l'eau, où nous nous mîmes à la repêcher. La journée s'employa à ce travail et à faire sécher nos effets, que nous rapportions tout trempés. Déjà la tempête avait cessé; le plus beau soleil brillait au ciel. Nous sellâmes chevaux et mulets, et nous nous rendîmes chez la reine pour la saluer. Elle accueillit bien quelques présens que nous lui offrîmes, savoir : trois coupes d'argent, des toisons teintes en pourpre, du poivre d'Inde, des dattes et des fruits secs dont ces Barbares sont très curieux, parce qu'ils en voient rarement. Après lui avoir exprimé notre reconnaissance pour son hospitalité et nos souhaits, nous prîmes congé d'elle et continuâmes notre voyage. »

Ils marchaient depuis sept jours, quand ils se croisèrent avec une autre ambassade romaine arrivée par un autre chemin : c'était une députation de l'empereur d'Occident Valentinien III au roi des Huns, à propos de certains vases sauvés du pillage de Sirmium; l'histoire est curieuse et jettera quelques lumières de plus sur cette politique asiatique, où l'opiniâtreté des résolutions servait à en déguiser l'injustice. A l'époque où, contre tout droit, les Huns étaient venus assiéger Sirmium, l'évêque de cette ville, ne prévoyant que trop bien l'issue de la guerre, disposa des vases de son église. Il connaissait un certain Constancius, Gaulois de naissance, alors secrétaire d'Attila et employé aux opérations du siége. Ayant trouvé moyen d'avoir une entrevue avec lui, l'évêque lui remit les vases sacrés : « Si je deviens votre prisonnier, lui dit-il, vous les vendrez pour me racheter; si je meurs auparavant, vous les vendrez encore, et avec leur prix vous rachèterez d'autres captifs. » Il mourut pendant le siége, et le dépositaire s'appropria le dépôt. Il y avait près de là, par hasard, un prêteur sur gages nommé Sylvanus, lequel tenait une boutique d'*argentier* ou banquier sur une des places publiques de Rome; Constancius lui engagea les vases pour une certaine somme qu'il ne paya pas à l'échéance; le délai expiré, Sylvanus vendit les vases à un évêque d'Italie, ne voulant ni les briser ni les employer à un usage profane. Ces faits vinrent aux oreilles d'Attila au bout de quelque temps. Il commença par faire pendre ou crucifier, suivant sa coutume, le secrétaire infidèle; puis il réclama, près de l'empereur Valentinien, Sylvanus ou les vases. « Il me faut une chose ou l'autre, écrivait-il; ces vases m'appartiennent comme ayant été soustraits par l'évêque au butin de la ville; mon secrétaire les a volés, je l'ai puni; je demande maintenant le recéleur ou la restitution de mon bien. » Vainement l'empereur répondit que Sylvanus n'était point un recéleur, attendu qu'il avait acheté de bonne foi, et que, quant aux vases eux-mêmes, affectés à une destination religieuse, ils ne pourraient pas lui être remis sans profanation; vainement il offrit d'en payer la valeur en argent : Attila, sourd à toutes les raisons, ne sortait pas de son dilemme : « Mes vases ou le recé-

leur, sinon la guerre. » Le cabinet de Ravenne, à bout de correspondances sans résultats, lui députait trois nobles romains pour s'entendre enfin avec lui, s'il était possible, et prévenir de plus grands malheurs. On avait choisi pour cette mission un homme qui semblait devoir être bien venu du Barbare, le comte Romulus, beau-père d'Oreste; et on lui avait adjoint un officier-général, nommé Romanus, avec Promotus, commandant de la Pannonie. Un quatrième personnage, fort important dans la circonstance, Tatullus, père d'Oreste, avait voulu profiter de l'occasion pour visiter son fils. Priscus et Maximin furent heureux de retrouver des compatriotes au fond de ce désert sauvage, et les deux ambassades réunies attendirent dans un certain lieu le passage d'Attila, qu'on annonçait devoir être prochain. Au bout de quelques journées encore, le roi, l'armée et les deux ambassades romaines arrivaient en vue de la bourgade royale, capitale de toute la Hunnie (1).

II. — LA COUR D'ATTILA.

Le palais du prince barbare, placé sur une hauteur, dominait toute la bourgade, et attirait au loin les regards par ses hautes tours qui se dressaient vers le ciel. On désignait sous ce nom un vaste enclos circulaire renfermant plusieurs maisons, telles que celles du roi, de son épouse favorite Kerka, de quelques-uns de ses fils, et probablement aussi la demeure de ses gardes; une clôture en bois l'entourait; les édifices intérieurs étaient aussi en bois. Située probablement au centre et seule flanquée de tours, la maison d'Attila était encadrée dans de grands panneaux de planches d'un poli admirable, et si exactement joints ensemble qu'ils semblaient ne former qu'une seule pièce. Celle de la reine, d'une architecture plus légère et plus ornée, présentait sur toutes ses faces des dessins en relief et des sculptures qui ne manquaient point de grace. Sa toiture reposait sur des pilastres soigneusement équarris, entre lesquels régnait une suite de cintres en bois tourné, appuyés sur des colonnettes, et formant comme les arcades d'une galerie. La maison d'Onégèse se voyait à peu de distance du palais, close également d'une palissade et construite dans le même genre que celle du roi, avec plus de simplicité. Une curiosité y méritait l'attention des étrangers : dans ce pays dénué de pierres à bâtir et même

(1) On a beaucoup discuté sur le lieu exact où cette résidence était située : les uns ont cru reconnaître Tokai, les autres, avec plus de probabilité, la ville actuelle de Bude; mais tous s'accordent à décider que ce lieu se trouvait dans le pays qui est aujourd'hui la Hongrie. Le récit de Priscus ne laisse aucun doute sur ce point; il nomme la Theiss parmi les rivières que l'ambassade traversa, et le compte qu'il fait des journées de marche s'accorde assez bien avec la distance des lieux.

d'arbres, et où il fallait transporter du dehors les matériaux de construction, Onégèse avait fait élever un bain sur le modèle des thermes romains. Voici l'histoire de ce bain telle que les Romains l'entendirent conter. Au nombre des captifs provenant du sac de Sirmium, se trouvait un architecte qu'Onégèse réclama dans sa part de butin. Le ministre d'Attila, Grec de naissance, venu très jeune chez les Huns, y avait apporté le goût des bains à la façon romaine, et l'avait communiqué à sa femme et à ses enfans. S'il avait réclamé la personne de l'architecte, c'était afin d'obtenir d'un homme habile la construction d'un bâtiment où il pût satisfaire son goût, et le captif, en déployant toute son industrie, crut accélérer l'instant où il verrait tomber ses fers. Il se mit donc à l'œuvre avec zèle : des pierres furent tirées de Pannonie; des fourneaux, des piscines, des étuves s'organisèrent; mais, lorsque tout fut achevé, comme il fallait des mains expérimentées pour diriger un service si nouveau chez les Huns, Onégèse créa l'architecte baigneur en titre de sa maison, et le malheureux dit adieu pour jamais à la liberté.

Attila fit son entrée dans la capitale de son empire avec un cérémonial qui intéressa vivement les Romains, et surtout Priscus, observateur si curieux, peintre si naïf de tout ce qui frappait ses regards par un côté singulier. Ce furent les femmes de la bourgade qui vinrent le recevoir en procession. Rangées sur deux files, elles élevaient au-dessus de leurs têtes et tendaient d'une file à l'autre, dans leur longueur, des voiles blancs, sous lesquels les jeunes filles marchaient par groupes de sept, chantant des vers composés à la louange du roi. Le cortége prit la direction du palais en passant devant la maison d'Onégèse. La femme du ministre favori se tenait en dehors de l'enceinte, entourée d'une foule de servantes qui portaient des plats garnis de viande et une coupe pleine de vin. Lorsque le roi parut, elle s'approcha de lui, et le pria de goûter au repas qu'elle lui avait préparé; un signe bienveillant fit savoir qu'il y consentait : c'était la plus grande faveur qu'un roi des Huns pût accorder à ses sujets. Aussitôt quatre hommes vigoureux soulevèrent une table d'argent jusqu'à la hauteur du cheval, et, sans mettre pied à terre, Attila goûta de tous les plats et but une gorgée de vin, après quoi il entra dans son palais. En l'absence de son mari, qui arrivait d'un long voyage et que le roi manda près de lui, la femme d'Onégèse reçut les ambassadeurs à souper dans la compagnie des principaux du pays, presque tous ses parens. Maximin prit ensuite des dispositions pour son établissement; il dressa ses tentes dans un lieu voisin tout à la fois de la maison du ministre et du palais du roi.

Onégèse, dont le nom grec indiquait l'origine, mais qui avait été élevé chez les Huns, tenait le premier rang dans l'empire après Attila,

soit par la puissance, soit par la richesse : c'était presque le roi, si Attila était l'empereur. Ce comble de fortune, devant lequel les Huns de naissance s'inclinaient sans murmurer, Onégèse le devait aux moyens les plus honorables, à la bravoure sur le champ de bataille, à la sincérité dans les conseils, au courage même avec lequel il luttait contre les résolutions violentes ou les mauvais instincts de son maître. Il était près d'Attila le meilleur appui des Romains, non par intérêt personnel ou par souvenir lointain de son origine, mais par pur esprit d'équité, par un goût inné de ce qui tenait à la civilisation. La logique, si différente des faits, eût placé de droit un tel ministre près d'un prince civilisé et chrétien, tandis qu'elle eût relégué au contraire un Chrysaphius près d'Attila. Le roi hun, si absolu, si emporté, cédait à ce caractère ferme dans sa douceur; Onégèse était devenu son conseiller indispensable, et c'est à lui qu'il avait confié l'éducation militaire et la tutelle de son fils aîné, Ellac, dans le royaume des Acatzires, dont Onégèse venait de terminer la conquête. Ramené sur les bords du Danube, après une longue absence, par le désir de revoir son père, ce jeune homme avait fait en route une chute de cheval où il s'était démis le poignet. Onégèse avait donc bien des choses importantes à traiter avec le roi, qui le retint toute la soirée : ce fut le motif de son absence au souper; mais Maximin brûlait d'impatience de le voir pour lui communiquer les instructions de Théodose à son égard; il espérait d'ailleurs beaucoup dans l'intervention de cet homme tout-puissant pour aplanir les difficultés dont sa mission était entourée. Il dormit à peine, et, dès les premières lueurs de l'aube, il fit partir Priscus avec les présens destinés au ministre. L'enceinte était fermée; aucun domestique de la maison ne se montrait, et Priscus dut attendre; laissant donc les présens sous la garde des serviteurs de l'ambassade, il se mit à se promener jusqu'au moment où quelqu'un paraîtrait.

Il avait fait à peine quelques centaines de pas, quand un autre promeneur, l'abordant, lui dit en fort bon grec : *Khaïré,* — je vous salue. Entendre parler grec dans les états d'Attila, où les idiomes usuels étaient le hun, le goth et le latin, surtout pour les relations de commerce, c'était une nouveauté qui frappa Priscus. Les seuls Grecs qu'on pouvait s'attendre à rencontrer là étaient des captifs de la Thrace ou de l'Illyrie maritime, gens misérables, faciles à reconnaître à leur chevelure mal peignée et à leurs vêtemens en lambeaux, tandis que l'interlocuteur de Priscus portait la tête rasée tout à l'entour et le vêtement des Huns de la classe opulente. Ces réflexions traversèrent comme un éclair la pensée de Priscus, qui, pour s'assurer de ce qu'était cet homme, lui demanda, en lui rendant son salut, de quel pays du monde il était venu essayer la vie barbare chez les Huns?

— Pourquoi me faites-vous cette question? dit l'inconnu.

— Parce que vous parlez trop bien le grec, répondit Priscus. L'inconnu se mit à rire.

— En effet, dit-il, je suis Grec. Fondateur d'un établissement de commerce à Viminacium en Mésie, je m'y étais marié richement; j'y vivais heureux : la guerre a dissipé mon bonheur. Comme j'étais riche, j'ai été adjugé, personne et biens, dans le butin d'Onégèse, car vous saurez que c'est un privilége des princes et des chefs des Huns de se réserver les plus riches captifs. Mon nouveau maître me mena à la guerre, où je me battis bien et avec profit. Je me mesurai contre les Romains; je me mesurai contre les Acatzires; quand j'eus acquis suffisamment de butin, je le portai à mon maître barbare, et, en vertu de la loi des Scythes, je réclamai ma liberté. Depuis lors, je me suis fait Hun; j'ai épousé une femme barbare qui m'a donné des enfans; je suis commensal d'Onégèse, et, à tout prendre, ma condition actuelle me paraît préférable à ma condition passée.

— Oh! oui, continua cet homme après s'être recueilli un instant, le travail de la guerre une fois terminé, on mène parmi les Huns une vie exempte de soucis : ce que chacun a reçu de la fortune, il en jouit paisiblement; personne ne le moleste, rien ne le trouble. La guerre nous alimente; elle épuise et tue ceux qui vivent sous le gouvernement romain. Il faut bien que le sujet romain mette dans le bras d'autrui l'espérance de son salut, puisqu'une loi tyrannique ne lui permet pas de porter les armes dont il a besoin pour se défendre, et ceux que la loi commet à les porter, si braves qu'ils soient, font mal la guerre, entravés qu'ils sont tantôt par l'ignorance, tantôt par la lâcheté des chefs. Cependant les maux de la guerre ne sont rien chez les Romains en comparaison des calamités qui accompagnent la paix, car c'est alors que fleurissent dans tout leur luxe et la rigueur insupportable des tributs, et les exactions des agens du fisc, et l'oppression des hommes puissans. Comment en serait-il autrement? les lois ne sont pas les mêmes pour tout le monde. Si un riche ou un puissant les transgresse, il profitera impunément de son injustice; mais un pauvre, mais un homme qui ignore les formalités du droit, oh! celui-là, la peine ne manquera point de l'atteindre, à moins pourtant qu'il ne meure de désespoir avant son jugement, épuisé, ruiné par un procès sans fin. Ne pouvoir obtenir qu'à prix d'argent ce qui est du droit et des lois, c'est, à mon avis, le comble de l'iniquité. Quelque injure que vous ayez reçue, vous ne pouvez ni aborder un tribunal ni demander une sentence au juge avant d'avoir déposé préalablement une somme d'argent qui bénéficiera à ce juge et à sa sequelle.

L'apostat de la civilisation continua long-temps sur ce ton, déclamant avec une chaleur qui donnait parfois à ses paroles l'apparence d'un plaidoyer pour lui-même. Quand il parut avoir tout dit, Priscus

le pria de le laisser parler quelques instans à son tour et de l'écouter avec patience. — A mon sens, commença-t-il, les fondateurs de l'état romain ont été des hommes sages et prévoyans; pour que chacun sût bien son métier, ils ont fait de ceux-ci les gardiens de la loi, de ceux-là les gardiens de la sûreté publique, et, n'ayant pas d'autre occupation au monde que de s'exercer au maniement des armes, de s'aguerrir et de se battre, ces derniers ont composé une classe de gens excellens pour protéger les autres. Nos législateurs établirent en outre une troisième classe, celle des colons qui cultivent la terre : il était bien juste qu'au moyen de l'annone militaire cette classe nourrît ceux qui la protégent. Ce n'est pas tout : ils créèrent des conservateurs de l'équité et du droit au profit des faibles et des incapables, des défenseurs juridiques pour ceux qui ne sauraient pas se défendre. Cela posé, qu'y a-t-il de si injuste à ce que le juge et l'avocat soient payés par le plaideur, comme le soldat par le paysan? Celui qui reçoit le service doit tribut à celui qui le rend, et le bon office doit être mutuel. Le cavalier ne fait que gagner à soigner son cheval, le berger ses bœufs, le chasseur ses chiens. S'il y a de mauvais plaideurs qui se ruinent en procès, tant pis pour eux! et, quant à la longueur des affaires, elle tient la plupart du temps à la nécessité de les éclaircir, et mieux vaut, après tout, une bonne sentence qui s'est fait attendre qu'une mauvaise sentence improvisée. Risquer de commettre l'injustice, ce n'est pas seulement nuire aux hommes, c'est encore offenser Dieu, l'inventeur de la justice. Les lois sont publiques, tout le monde les connaît ou peut les connaître; l'empereur lui-même leur obéit. Votre accusation sur l'impunité des grands est vraie quelquefois, mais applicable à tous les peuples, et le pauvre lui-même peut échapper à la peine, si l'on ne trouve pas de preuves suffisantes de sa culpabilité. Vous vous félicitez du don de votre liberté; rendez-en grace à la fortune, et non point à votre maître. En vous menant à la guerre, vous homme civil, il pouvait vous faire tuer, et, si vous aviez fui, il pouvait vous tuer lui-même. Les Romains n'ont point cette dureté; leurs lois garantissent la vie de l'esclave contre les sévices du maître : elles lui assurent la jouissance de son pécule, et elles l'élèvent par l'affranchissement à la condition des hommes libres, tandis qu'ici, pour la moindre faute, c'est la mort qui le menace.

Cette vue élevée de la civilisation, ce tableau des protections diverses qui entourent l'individu sous les gouvernemens policés, sembla remuer vivement l'interlocuteur de Priscus, qui ne cherchait vraisemblablement, en accumulant sophismes sur sophismes, qu'à étouffer en lui-même quelques remords et à combattre quelques regrets. Ses yeux parurent mouillés de larmes, puis il s'écria : — Les lois des Romains sont bonnes, leur république est bien ordonnée, mais les mau-

vais magistrats la pervertissent et l'ébranlent! — Ils en étaient là quand un domestique d'Onégèse ouvrit l'enceinte de la maison : Priscus quitta l'inconnu, qu'il ne revit plus.

L'insistance que mettait Théodose à demander Onégèse pour négociateur dans ses différends avec les Huns tenait à un double calcul de la politique byzantine : d'abord on semblait repousser Édécon comme trop rude et trop dévoué aux intérêts de son maître, puis, à tout événement, on espérait attirer par les séductions et peut-être corrompre par l'argent le ministre tout-puissant qui montrait une bienveillance si pleinement gratuite à l'empire. De ces deux calculs, l'honnête Maximin ignorait le premier et soupçonnait à peine le second; mais cette partie de sa mission lui avait été recommandée comme une de celles auxquelles l'empereur tenait le plus, et il ne supposait pas qu'une telle avance de la part d'un tel souverain pût laisser le Barbare indifférent. Onégèse, après avoir donné un coup d'œil rapide aux présens que Priscus lui apportait, les fit déposer dans sa maison, et, apprenant que l'ambassadeur romain voulait se rendre chez lui, il tint à le prévenir lui-même; au bout de quelques instans, Maximin le vit entrer sous sa tente. Alors commença entre ces deux hommes d'état une conversation dans laquelle le caractère du ministre d'Attila se déploya tout entier. Maximin s'attacha à lui exposer avec quelque peu d'emphase que le moment d'une pacification solide entre les Romains et les Huns paraissait arrivé, pacification dont l'honneur était réservé à sa prudence, et que l'utilité très grande dont le ministre hun pouvait être pour les deux nations se reverserait sur lui-même et sur ses enfans en bienfaits perpétuels de la part de l'empereur et de toute la famille impériale. — Comment donc, demanda naïvement Onégèse, ce grand honneur peut-il m'advenir, et comment puis-je être entre vous et nous l'arbitre souverain de la paix?— En étudiant, reprit l'ambassadeur, chacun des points qui nous divisent et les conventions des traités, et pesant le tout dans la balance de votre équité. L'empereur acceptera votre décision. — Mais, rétorqua celui-ci, ce n'est point là le rôle d'un ambassadeur, et, si je l'étais, je n'aurais pas d'autre règle que les volontés de mon maître. Les Romains espéreraient-ils par hasard m'entraîner par leurs prières à le trahir, et à tenir pour néant ma vie passée parmi les Huns, mes femmes, mes enfans nés chez eux? Ils se tromperaient grandement. L'esclavage me serait plus doux près d'Attila que les honneurs et la fortune dans leur empire. — Ces paroles, prononcées d'un ton calme, mais net, ne souffraient point de réplique. Onégèse, comme pour en adoucir la rudesse, se hâta d'ajouter qu'il était plus utile aux Romains près d'Attila, dont il apaisait quelquefois les emportemens, qu'il ne le serait à Constantinople, où son bon vouloir pour eux ne

tarderait pas à le rendre suspect. — Évidemment le ministre de Théodose n'avait rien à faire de ce côté.

Cependant la reine Kerka attendait ses présens : Priscus fut encore chargé de les lui présenter. Elle les reçut dans une pièce de son élégant palais recouverte d'un tapis de laine; elle-même était assise sur des coussins et entourée de ses femmes et de ses serviteurs accroupis en cercle autour d'elle, les hommes d'un côté et les femmes de l'autre; celles-ci travaillaient à passer des fils d'or et de soie dans des pièces d'étoffes destinées à relever les vêtemens des hommes. En sortant du palais de la reine, Priscus entendit un grand bruit, et vit courir une grande foule à laquelle il se mêla. Il aperçut bientôt Attila, qui, flanqué d'Onégèse, vint se placer devant la porte de sa maison pour y rendre la justice. Sa contenance était grave, et il s'assit en silence. Ceux qui avaient des procès à faire juger s'approchèrent à tour de rôle; il les jugea tous, puis il rentra pour recevoir des députés qui lui arrivaient de plusieurs pays barbares.

L'enclos du palais d'Attila était une sorte de promenade où les ambassadeurs circulaient librement en attendant les audiences soit du roi, soit de son ministre; ils pouvaient aller, venir, tout observer, aucun garde ne les y gênant. Priscus s'y rencontra face à face avec le comte Romulus et ses collègues de l'ambassade d'Occident, lesquels se promenaient en compagnie de deux secrétaires d'Attila, Constancius et Constanciolus, tous deux Pannoniens, et de ce Rusticius qui avait accompagné volontairement l'ambassade d'Orient, et venait de se faire attacher comme scribe à la chancellerie du roi des Huns. « Comment vont vos affaires? » fut la question que Romulus et lui s'adressèrent d'abord. Elles ne marchaient pas plus vite d'un côté que de l'autre; rien ne pouvait fléchir la résolution d'Attila vis-à-vis de l'empire d'Occident : il lui fallait le banquier Sylvanus ou les vases de Sirmium. Comme plusieurs des assistans se récriaient sur l'opiniâtreté déraisonnable de l'esprit barbare, Romulus, que son expérience des hautes affaires faisait toujours écouter avec intérêt, dit, en poussant un soupir : « Oui, la fortune et la puissance ont tellement gâté cet homme, qu'il n'y a plus de place dans son oreille pour des raisons justes, à moins qu'elles ne lui plaisent. Avouons aussi que, soit en Scythie, soit ailleurs, personne n'a jamais accompli de plus grandes choses en moins de temps : maître de la Scythie entière, jusqu'aux îles de l'Océan, il nous a rendus ses tributaires, et voilà qu'il couve encore de plus grands desseins, et qu'il veut entreprendre la conquête des Perses. — Des Perses! interrompit un des assistans; mais quel chemin peut le conduire de Scythie en Perse? — Un chemin fort court, reprit Romulus. Les montagnes de la Médie ne sont pas éloignées des tribus

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Sa Vie et ses Ouvrages.

II.

LE DISCOURS SUR LES SCIENCES ET LES ARTS.[1]

I.

Rousseau prétend que si, dans ce discours, il prit parti contre les sciences et les arts, ce fut par une sorte d'inspiration quasi-surnaturelle. Il allait, dit-il, à Vincennes voir Diderot, qui était prisonnier au donjon. Il feuilletait, en marchant, le *Mercure de France,* et il tomba sur cette question proposée par l'académie de Dijon : « Si le progrès des sciences et des arts a contribué à corrompre ou à épurer les mœurs.» « Tout à coup, dit-il, je me sens l'esprit ébloui de mille lumières; des foules d'idées neuves s'y présentent à la fois avec une force et une confusion qui me jettent dans un trouble inexprimable; je sens ma tête prise par un étourdissement semblable à l'ivresse. Une violente palpitation m'oppresse, soulève ma poitrine. Ne pouvant plus respirer en marchant, je me laisse tomber sous un des arbres de l'avenue, et j'y passe une demi-heure dans une telle agitation, qu'en me relevant j'aperçus tout le devant de ma veste mouillé de mes larmes sans avoir senti que j'en répandais (2). » L'histoire est belle et ressemble à la conversion de saint Paul sur le chemin de Damas. La Harpe raconte la

(1) Voyez la livraison du 1er janvier.
(2) Deuxième lettre à M. de Malesherbes.

chose différemment. Rousseau allait voir Diderot à Vincennes, et il lui parla de la question proposée par l'académie de Dijon. « Quel parti allez-vous prendre? dit Diderot à Rousseau. — Je vais prouver, répond Rousseau, que le progrès des sciences et des arts épure les mœurs. — Eh! c'est le pont aux ânes! s'écria Diderot; prenez le parti contraire, et vous ferez un bruit du diable. » C'est ainsi, selon La Harpe, que Rousseau se jeta dans le paradoxe pour éviter le lieu commun.

Auquel croire des deux récits? Je crois aux deux. Rousseau, allant à Vincennes et lisant la question de Dijon, a pu être frappé du doute que contient cette question. Il en a parlé à Diderot, qui lui a conseillé de prendre parti contre les sciences et les arts, afin de faire plus de bruit. Puis, comme ce discours contre les sciences et les arts a été le commencement de la gloire de Rousseau, le jour où il a eu l'idée de le faire est devenu pour lui le grand événement de sa vie. Son imagination a embelli peu à peu l'événement, et l'idée est devenue une inspiration qu'il a décrite comme il croyait s'en souvenir. J'ose dire qu'il n'y a pas un homme de lettres, petit ou grand, si quelque succès l'a tiré de la foule, qui ne fasse, du jour où il a conçu son ouvrage d'élite, l'événement de sa vie, et qui n'en retrace les momens et les circonstances avec plus de complaisance que de vérité. Et ce ne sont pas seulement les hommes de lettres qui font des romans de leurs souvenirs, les hommes du monde font de même. S'ils ont réussi, ils ont tous dans leur vie ce jour marqué d'une pierre blanche, qui a été la cause et le commencement de leur fortune, et ils ne sont pas éloignés de croire, à voir la manière dont ils racontent ce jour décisif, que le bon Dieu s'en est mêlé.

En prenant parti contre les sciences et les arts, Rousseau étonna son siècle, et parut faire un paradoxe; il ne faisait que renouveler un lieu commun oublié. Le roi Salomon se plaignait déjà de son temps qu'on fît trop de livres, et que cette continuelle inquiétude de l'esprit affaiblît le corps (1). Non-seulement le roi Salomon croit que l'étude et la méditation excessives nuisent à la santé; l'étude et la méditation sont elles-mêmes une vanité. « J'ai été roi dans Israël, dit-il, et j'ai résolu dans mon ame de rechercher la cause et la nature de toutes les choses qui sont sous le ciel. Et j'ai donné toute mon ame à l'étude afin de savoir la sagesse et la science, et les erreurs et les sottises des hommes, et j'ai reconnu que dans tout cela il n'y avait que peine et chagrin pour l'esprit (2). »

Les plaintes contre la science sont donc anciennes dans le monde. En Grèce, mêmes reproches faits aux sciences et aux arts. Lisez les

(1) « Faciendi plures libros nullus est finis; frequensque meditatio carnis afflictio est. » *Ecclésiaste*, ch. XII, verset 12e.

(2) *Ecclésiaste*, ch. 1er.

dialogues de Platon contre les sophistes; ce sont autant de plaidoyers contre l'abus des lettres. Le triomphe de la sophistique ou de la rhétorique, comme l'entendait Gorgias, c'était de pouvoir prouver le pour et le contre, et de parler de tout sans savoir grand'chose au fond. Le sophiste ou le rhétoricien ne se souciait guère d'enseigner le juste et l'injuste, ce qui pouvait aider à la vertu des citoyens ou ce qui pouvait la corrompre, et par là ébranler les fondemens même de la république; il ne se souciait que de plaire et de réussir. « Ainsi, dit Socrate à Gorgias, il n'est pas nécessaire que la rhétorique s'instruise de la nature des choses, et il suffit qu'elle invente quelque moyen de persuasion, de manière à paraître, aux yeux des ignorans, plus savante que ceux qui savent?

« Gorgias. — Oui, et n'est-ce pas une chose bien commode, Socrate, de n'avoir pas besoin d'apprendre d'autre art que celui-là, pour ne le céder en rien à personne (1)? »

Je ne veux pas chercher comment s'appelle de nos jours cet art que Gorgias trouvait si commode; est-ce la tribune ou le barreau? est-ce la littérature, est-ce la presse? Je n'en sais rien; mais l'art de Gorgias est assurément un des griefs de Jean-Jacques Rousseau contre le progrès des arts et des sciences.

Ce n'est pas seulement dans le Gorgias que Socrate ou Platon attaque le progrès ou l'abus des sciences et des arts : voici l'histoire ou l'apologue qu'il raconte dans le *Phédon*, et qui, comme le discours de Jean-Jacques Rousseau, sape dans son fondement la littérature. « J'ai entendu raconter, dit Socrate, que près de Naucratis, en Égypte, il y eut un dieu, l'un des plus anciennement adorés dans le pays, qui s'appelle Theuth. On dit qu'il a inventé, le premier, les nombres, le calcul, la géométrie et l'astronomie, les jeux d'échecs, de dés et l'écriture. L'Égypte tout entière était alors sous la domination de Thamus, qui habitait dans la grande ville capitale de la Haute-Égypte; Theuth vint donc trouver le roi, lui montra les arts qu'il avait inventés, et lui dit qu'il fallait en faire part à tous les Égyptiens. Celui-ci lui demanda de quelle utilité serait chacun de ces arts et se mit à disserter sur tout ce que Theuth disait au sujet de ses inventions, blâmant ceci, approuvant cela. Ainsi Thamus allégua, dit-on, au dieu Theuth beaucoup de raisons pour et contre chaque art en particulier. Il serait trop long de les parcourir; mais quand ils en furent à l'écriture (2) : « Cette science, ô roi, lui dit Theuth, rendra les Égyptiens plus savans et soulagera leur mémoire; c'est un remède que j'ai trouvé contre la difficulté d'apprendre et de savoir. » Le roi répondit : « Industrieux Theuth, tel homme

(1) *Gorgias*, tr. de Plat. par Cousin, t. III, p. 207.

(2) Je suppose qu'au lieu de l'écriture il s'agisse de l'imprimerie et de la liberté de la presse : le sens de l'apologue de Platon sera plus clair.

est capable d'enfanter les arts, tel autre d'apprécier les avantages ou les désavantages qui peuvent résulter de leur emploi; et toi, père de l'écriture, par une bienveillance naturelle pour ton ouvrage, tu l'as vu tout autre qu'il n'est : il ne produira que l'oubli dans l'esprit de ceux qui apprennent, en leur faisant négliger le nécessaire. En effet, ils laisseront à ces caractères étrangers le soin de leur rappeler ce qu'ils auront confié à l'écriture, et ils n'en garderont eux-mêmes aucun souvenir. Tu n'as donc point trouvé un moyen pour la mémoire, mais pour la simple réminiscence, et tu n'offres à tes disciples que le nom de la science, sans la réalité; car, lorsqu'ils auront lu beaucoup de choses sans maîtres, ils se croiront beaucoup de connaissances, tout ignorans qu'ils seront pour la plupart, et la fausse opinion qu'ils auront de leur science les rendra insupportables dans le commerce de la vie (1). »

Le procès que Jean-Jacques Rousseau se mit à faire aux sciences, aux arts, à la littérature, n'est donc pas un procès nouveau, c'est un vieux procès souvent plaidé chez les Juifs, chez les Grecs, chez les Romains aussi. Depuis Auguste, comme si la civilisation romaine se repentait d'elle-même dans ses plus beaux jours, les poètes et les historiens sont pleins de lamentations sur la décadence des mœurs et l'abus des sciences et des arts, expliquant la perte des mœurs par le raffinement de l'intelligence, opposant sans cesse la barbarie à la civilisation, et prenant parti pour la barbarie naïve et ignorante contre la civilisation éclairée et élégante. Horace vante les Scythes et leurs vertus (2). Trogue Pompée ou Justin, son abréviateur, loue aussi les Scythes, qu'il oppose aux Grecs, les uns vertueux dans leur ignorance, les autres vicieux avec toute leur science. *Tanto plus profuit in illis,* dit-il, *vitiorum ignoratio quam in his cognitio virtutis.* Tacite fait des mœurs des Germains un éloge qui est la satire perpétuelle des mœurs des Romains. Saint Augustin, dans ses *Confessions,* se plaint que son père, suivant les habitudes de son temps, se souciât beaucoup plus de sa science que de ses mœurs (3). Montaigne, qui doutait un peu de tout, n'a pas manqué de douter aussi de l'utilité des sciences et des lettres. « Les exemples nous apprennent, dit Montaigne, que l'étude des sciences amollit et efféminé les courages plus qu'elle ne les fermit et aguerrit... Je trouve Rome plus vaillante avant qu'elle fût savante. Les plus belliqueuses nations en nos jours sont les plus grossières et les plus ignorantes. Les Scythes, les Parthes, Tamburlan, nous servent à cette preuve. Quand les Goths ravagèrent la Grèce, ce qui sauva toutes les librairies (4) d'être passées au feu, ce fut un d'entre eux qui sema cette

(1) Platon, *Phédon,* t. VI, p. 121 et 122, tr. Cousin.
(2) Livre III, ode 24e.
(3) *Confessions,* liv. II, chap. 3.
(4) Les bibliothèques.

opinion, qu'il fallait laisser ce meuble entier aux ennemis, propre à les détourner de l'exercice militaire et à amuser des occupations sédentaires et oisives. Quand notre roi Charles VIIIe, quasi sans tirer l'épée du fourreau, se vit maître du royaume de Naples et d'une bonne partie de la Toscane, les seigneurs de sa suite attribuèrent cette inespérée facilité de conquête à ce que les princes et la noblesse d'Italie s'amusaient plus à se rendre ingénieux et savans que vigoureux et guerriers (1). »

Que veut dire cette longue tradition de doute ou de colère contre la science? Cela veut-il dire que la science est mauvaise, que l'étude est dangereuse, et que le meilleur acheminement à la vertu est une douce et béate ignorance? Non; cela veut dire seulement que la science a ses inconvéniens, qu'une nation n'a pas besoin tout entière de faire sa rhétorique, et que, si elle la fait, elle n'en sera pas pour cela plus forte ou plus belliqueuse, ni même plus honnête ou plus sage. Cela veut dire encore qu'après avoir tenu long-temps les sciences et les lettres en haute estime, il y a des momens où les peuples se mettent volontiers à en médire, et qu'après avoir accordé peut-être trop d'ascendant aux lettrés, à l'orateur, à l'avocat, au philosophe, on se prend à détester leur influence. Hier on parlait trop, aujourd'hui on veut que tout le monde se taise. « Si j'aborde en France, disait Napoléon à Kléber en quittant l'Égypte, le règne du bavardage est fini. » Ces reproches faits de tout temps aux sciences et aux lettres sont la préface que je voulais mettre au discours de Jean-Jacques Rousseau, afin d'en juger impartialement.

A-t-il dit contre les lettres autre chose que ce que nous venons d'entendre dire? a-t-il même dit tout cela? dans quel temps enfin l'a-t-il dit? Voilà maintenant ce que nous devons examiner.

II.

Il y a dans le discours de Jean-Jacques Rousseau une intention générale et une intention particulière. L'intention générale est de montrer que le progrès des sciences et des arts ne contribue pas ordinairement à la pureté des mœurs; l'intention particulière est d'attaquer les philosophes du temps et de se faire un rôle à part. Recherchons d'abord les marques de cette intention particulière, qui a beaucoup influé sur l'intention générale.

Quand Rousseau fit son discours, il était disposé, sans le savoir, à rompre en visière avec les philosophes du temps, qui lui déplaisaient également à cause de leurs doctrines et à cause de leurs succès. Il était encore obscur, et ils étaient célèbres; il y avait en lui du campa-

(1) Livre Ier, ch. 24.

gnard et du pauvre, de l'homme gauche et gêné, tandis que les brillans littérateurs du jour, déjà façonnés aux beaux usages du monde, déjà accrédités et même un peu tyrans, avaient partout le ton haut et l'allure aisée. Il y avait enfin en lui un fonds naturel de spiritualisme qui lui rendait odieux le penchant chaque jour plus visible de la philosophie vers le matérialisme et vers l'incrédulité. C'est à ces causes diverses qu'il faut rapporter les traits de satire contemporaine qui sont répandus dans le discours de Jean-Jacques. Les vices des sociétés civilisées qu'il énumère avec le plus de complaisance sont les vices et les défauts du monde et des salons. « Les soupçons, les ombrages, les craintes, la froideur, la réserve, la haine, la trahison, dit-il, se cacheront sans cesse sous ce voile uniforme et perfide de politesse, sous cette urbanité si vantée que nous devons aux lumières de notre siècle (1). » Il est facile de voir ici dans chaque mot les souvenirs que Jean-Jacques, le soir, emportait des salons et les retours qu'il y faisait sur lui-même. Cette froideur et cette réserve qu'il s'étonne de trouver dans le monde à côté de la politesse, il en a souffert, parce que, dans son inexpérience, il a pris la politesse pour l'affection, et qu'il a voulu du premier coup donner son ame aux hommes qui lui donnaient la main, ou son cœur aux dames qui lui faisaient la révérence. Puis, ayant vu qu'il s'est trompé, il s'est jeté dans les soupçons et dans les craintes; il s'y jettera chaque jour davantage, et il finira par voir partout des ennemis et des traîtres. Ici nous n'en sommes encore qu'à ses premiers désappointemens, qu'il érige en griefs généraux contre la politesse et l'urbanité. « On ne profanera plus, dit-il, par des juremens le nom du maître de l'univers, mais on l'insultera par des blasphèmes, sans que nos oreilles scrupuleuses en soient offensées. » J'entrevois encore dans cette phrase le souvenir des conversations du monde philosophique. Cependant le reproche est adressé au siècle en général plutôt qu'aux gens de lettres en particulier; mais voici qui se rapporte entièrement à eux : « On ne vantera pas son propre mérite, mais on rabaissera celui d'autrui; on n'outragera point grossièrement son ennemi, mais on le calomniera avec adresse... Il y aura des vices proscrits, des vices déshonorés; mais d'autres seront décorés du nom de vertus; il faudra les aimer ou les affecter. Vantera qui voudra la sobriété des sages du temps; je n'y vois pour moi qu'un raffinement d'intempérance autant indigne de mon éloge que leur artificieuse simplicité. » Et, comme si Rousseau craignait qu'on ne reconnût pas ici les modèles qui ont servi à sa peinture, il ajoute en note une phrase de Montaigne sur les gens d'esprit qui se font les parasites des grands seigneurs, métier très messéant à un homme d'honneur, dit Mon-

(1) Page 28, t. XV, édition de 1791.

taigne; sur quoi Rousseau conclut par ces mots : C'est le métier de tous nos beaux-esprits, hors un (1).

En attaquant ainsi les littérateurs du temps, Rousseau ne cédait pas seulement à l'envie naturelle que, dans la littérature comme ailleurs, le second rang a contre le premier : il prenait une attitude particulière qui ne fut pas inutile à son succès. Les philosophes avaient beaucoup d'ascendant et de crédit dans le monde : les grands seigneurs et les financiers les courtisaient; cependant ils avaient aussi leurs ennemis, et ils s'en faisaient par leur pouvoir même ou par la façon dont ils l'exerçaient. Il y avait des salons qui se piquaient d'avoir de l'esprit et de ne pas obéir aux philosophes. Ce fut une bonne fortune pour ces oppositions ou ces rivalités de salons de trouver au sein même de la littérature un homme qui, avec une force et une audace singulières, jetait le gant aux littérateurs et à la littérature elle-même. Aussi Rousseau eut-il, dès son début, un grand parti dans le monde; il eut ses grands seigneurs comme Voltaire : il eut le prince de Conti, le duc et la duchesse de Luxembourg, Mme de Boufflers et bien d'autres. Ce ne fut pas son discours seulement qui les lui donna, ses autres ouvrages y furent pour beaucoup; mais son discours disposa en sa faveur la partie du monde qui n'aimait pas les philosophes. Remarquons seulement qu'à la différence de Voltaire, Rousseau n'avait rien de ce qu'il fallait pour garder les protecteurs qu'il s'était faits et pour s'en servir. Voltaire, avec ses grands seigneurs, savait être demi-client et demi-patron; il se prêtait, et ne se donnait pas. Rousseau se donnait aux grands avec une confiance étourdie qui se changeait bientôt en défiance atrabilaire.

Les traits de satire contemporaine répandus çà et là dans le discours de Jean-Jacques Rousseau ne doivent donc pas être pris seulement comme des boutades de mauvaise humeur ou de jalousie; ils ont plus de portée. Ils montrent que les philosophes et la philosophie du jour viennent de rencontrer un adversaire, et que cet adversaire a son parti, adversaire dangereux à ses amis comme à ses ennemis, contradicteur de l'irréligion sans oser être chrétien, essayant de ramener son siècle vers les idées pieuses, mais le laissant dans le vague, — en même temps prôneur effréné de l'insurrection et de la démocratie, et travaillant avec plus de hardiesse et d'effet que personne à la ruine de l'ancienne société ou même de tout ordre social, plus destructeur enfin que personne, parce qu'il a la prétention de tout rebâtir. Ces divers traits de la doctrine de Jean-Jacques Rousseau percent partout dans son discours contre les sciences et les arts, mais ils y sont mêlés et confondus. Le siècle ne comprit pas d'abord toute la doctrine de

(1) Page 29. — Quel est ce bel esprit qui était seul resté homme d'honneur selon Rousseau? A cette époque c'était Diderot; mais, avec les soupçons de Rousseau, l'exception ne dura pas long-temps.

Jean-Jacques Rousseau, puisque Rousseau n'en montrait encore qu'une partie, et il s'attacha surtout à ce qui piquait le plus sa malignité et sa curiosité : à la satire des littérateurs et à la censure des lettres.

Attaquer l'utilité des sciences et des arts, c'était attaquer dans ses fondemens l'éducation que, depuis trois cents ans, l'Europe donne à ses enfans, et qu'Athènes et Rome donnaient aussi à la jeunesse grecque et à la jeunesse romaine. Les exercices du corps avaient dans l'éducation antique plus de place que dans l'éducation moderne; mais l'étude des sciences et des lettres faisait le fonds de l'éducation antique comme de l'éducation moderne. Les anciens avaient-ils tort? Oui, selon Rousseau, et nous avons encore plus tort que les anciens. Nous ne songeons qu'à développer l'intelligence, et nous oublions trop les exercices du corps. De là des esprits raffinés et prétentieux, des corps chétifs et par suite des ames faibles et molles. De même qu'aux fortes épées il ne faut pas des fourreaux de soie, de même aux ames énergiques il faut des corps robustes. Si Jean-Jacques Rousseau veut proscrire les éducations efféminées qui énervent le corps sous prétexte de rendre l'esprit plus souple et plus délicat, s'il veut établir un juste équilibre entre le développement de la force physique et la force intellectuelle, je suis tout-à-fait de son avis. Je me souviens qu'en Allemagne le professeur Jahn, en 1811 et en 1812, disait aux jeunes étudians de l'université qui frémissaient sous le joug des Français : « Faites de la gymnastique, et ne faites pas seulement de la théologie et de la philosophie. Fortifiez vos corps pour la guerre, si vous voulez délivrer vos ames; sachez manier les lourdes épées, et ne maniez pas seulement les livres. » Jahn avait raison, et ce sont ces jeunes étudians endurcis et fortifiés par une gymnastique généreuse qui délivrèrent l'Allemagne. Mais Jahn, qui disait aux étudians d'apprendre à manier le fusil et le sabre, ne leur disait pas de brûler leurs livres et leurs cahiers. Il leur conseillait de fortifier leurs corps, mais il ne leur demandait pas d'abrutir leurs ames et d'étouffer leurs esprits. La force physique a grand tort de mépriser la force intellectuelle; elle en a grand besoin pour se soutenir et pour s'accroître. Si Jahn n'avait fait que des Hercules brutaux et sauvages, ces grossiers batailleurs n'auraient pas été capables de l'enthousiasme libéral et patriotique qui a fait la force des Allemands en 1813. Un homme qui a un nom éminent dans les annales des chambres législatives et qui est un observateur habile et pénétrant, M. Hippolyte Passy, me disait un jour qu'il avait remarqué que, dans la retraite de Moscou, les officiers résistaient plus long-temps et mieux que les soldats aux maux de toutes sortes qui accablaient l'armée. Ils se décourageaient moins vite, et la force morale venait chez eux en aide à la force physique. Ils avaient deux ressources au lieu d'une : ce sont ces deux ressources que l'éducation doit nous ménager. Rousseau a

raison de vouloir que dans l'éducation on songe au corps, il a tort de vouloir qu'on néglige l'esprit, et je reconnais bien là le génie révolutionnaire, c'est-à-dire hautain et intolérant, de Jean-Jacques Rousseau. Les révolutionnaires ne savent jamais que remplacer un excès par l'excès contraire. L'éducation était trop lettrée, ils la font toute matérielle et toute mécanique.

Rousseau blâme fort les colléges : c'est là que la jeunesse s'énerve et s'efféminе à apprendre « des langues qui ne sont en usage nulle part, à composer des vers qu'à peine les enfans pourront comprendre... » Et il cite le mot de Montaigne : « J'aimerois mieux, disait Montaigne, que mon écolier eût passé le temps dans un jeu de paume; au moins le corps en seroit plus dispos. » Que veulent dire Montaigne et Rousseau? Croient-ils par hasard que le collége ne soit pas un lieu où le corps s'habitue à devenir dispos? L'éducation lettrée est un bien ou un mal : grande question! Mais, une fois l'éducation lettrée adoptée, elle comporte, au collége mieux qu'ailleurs, ces exercices du corps qui doivent tempérer la fatigue des exercices de l'esprit. Nulle part la gymnastique, et je parle ici de la gymnastique naturelle, de celle qui se trouve dans les jeux des enfans, dans la course, le saut, la balle, etc., n'a plus de part qu'au collége. L'éducation lettrée qui se donne dans l'intérieur de la famille efféminе les enfans, je le reconnais; mais ce n'est pas parce qu'elle est lettrée, c'est parce qu'elle est molle. L'éducation lettrée au contraire, telle qu'elle se donne dans les colléges, peut avoir pour l'esprit les inconvéniens de la littérature; mais elle n'a pas pour le corps l'inconvénient de l'affaiblir par la mollesse : elle le rend dispos et fort, et du même coup elle donne à l'ame les qualités que l'ame prend volontiers dans la compagnie d'un corps robuste et ferme qui ne craint pas la fatigue et le danger.

Montaigne, avant Rousseau, avait blâmé le trop de science enseignée aux enfans, et le même homme qui a tant profité des Grecs et des Latins se moquait fort gaiement des *petits savanteaux* de collége. « Voyez-le, dit-il, revenir de là après quinze ou seize ans employés; il n'est rien si mal propre à mettre en besogne; tout ce que vous y reconnaissez davantage, c'est que son latin et son grec l'ont rendu plus sot et plus présomptueux qu'il n'était parti de la maison. Il en devait rapporter l'ame pleine; il ne l'en rapporte que bouffie, et l'a seulement enflée au lieu de la grossir. » Montaigne ici se moque des pédans et non des jeunes gens instruits. Il y a beaucoup de sots dans le monde qui le sont sans l'aide du grec et du latin, et il serait trop commode de croire que, pour éviter d'être ridicule, il suffit d'être ignorant. Montaigne a raison de critiquer les pédans : ils ne sont bons à rien; mais chaque métier a ses pédans : j'ai vu des pédans de boudoirs et de salons, car la pédanterie consiste à faire une science et un métier

de ce qui devrait rester un goût et un plaisir. Les lettres aussi doivent servir à former l'esprit et à l'élever, à le rendre capable de goûter des plaisirs nobles et délicats, et non à l'embarrasser et à l'engourdir. Les pédans de tout genre, ceux du monde comme ceux du collége, sont ceux qui prennent la forme pour le fond. Blâmer l'éducation pédantesque, ce n'est pas blâmer l'éducation lettrée, c'est en blâmer un des défauts ou des ridicules.

La gymnastique ou les exercices du corps relevés du discrédit où ils étaient tombés peu à peu, grace à la mollesse du siècle, dans l'éducation privée bien plus que dans l'éducation publique; la pédanterie raillée et critiquée, après Montaigne, comme étant l'inévitable effet de l'éducation lettrée, tandis qu'elle en est l'abus et la ruine; par conséquent une idée vraie, c'est-à-dire le danger de faire des sybarites ou des pédans, poussée avec une exagération déclamatoire jusqu'au paradoxe, jusqu'à la manie de ne priser que les athlètes et les ignorans et de prendre la force du corps pour un signe certain de la fermeté de l'ame, voilà le premier point que nous devons indiquer dans le discours de Jean-Jacques Rousseau. Venons au second, et essayons d'indiquer également dans ce second point ce qu'il y a de vrai et ce qu'il y a de faux.

La question de la liberté de la presse tient une grande place dans l'histoire politique de l'Europe depuis plus de soixante ans. Jean-Jacques a le mérite, dans son discours, d'avoir prévu la gravité de cette question; mais ne croyons pas qu'il soit favorable à la liberté de la presse. L'apôtre de la démocratie excessive est l'implacable adversaire de la liberté de la presse, et je n'en suis pas étonné. Le principe fondamental des gouvernemens démocratiques est l'idée qu'il y a un droit dans la foule, qu'elle soit instruite ou qu'elle soit ignorante. Chaque homme venant dans ce monde a le droit de donner son avis et son vote sur les affaires de l'état, non pas à titre d'homme sage et avisé, d'homme savant et éclairé, mais à titre d'individu. Avec cette idée, peu importe que les hommes soient instruits ou ignorans, puisqu'ils n'en sont pas moins souverains. Avec cette idée, l'instruction est une sorte de superflu et de luxe inutile dans un état, et souvent même dangereux. Or, si l'instruction est inutile, si la littérature est un mal plutôt qu'un remède, à quoi bon la liberté de la presse, qui est un moyen de propager la science? à quoi bon l'imprimerie, qui est un moyen de conserver la science? Écoutons Jean-Jacques Rousseau : « A considérer les désordres affreux que l'imprimerie a déjà causés en Europe, à juger de l'avenir par le progrès que le mal fait d'un jour à l'autre, on peut prévoir aisément *que les souverains ne tarderont pas à se donner autant de soin pour bannir cet art terrible de leurs états qu'ils en ont pris pour l'y introduire*. Le sultan Achmet, cédant aux importunités de

quelques prétendus gens de goût, avait consenti d'établir une imprimerie à Constantinople; mais à peine la presse fut-elle en train, qu'on fut contraint de la détruire et d'en jeter les instrumens dans un puits. On dit que le calife Omar, consulté sur ce qu'il fallait faire de la bibliothèque d'Alexandrie, répondit en ces termes : « Si les livres de cette « bibliothèque contiennent des choses opposées à l'Alcoran, ils sont « mauvais, et il faut les brûler; s'ils ne contiennent que la doctrine de « l'Alcoran, brûlez-les encore; ils sont superflus. » Nos savans ont cité ce raisonnement comme le comble de l'absurdité. Cependant supposez Grégoire-le-Grand à la place d'Omar, et l'Évangile à la place de l'Alcoran; la bibliothèque aurait été brûlée, et ce serait peut-être le plus beau trait de la vie de cet illustre pontife. » Quel bizarre mélange de sagacité et de paradoxe! De sagacité politique, quand il prévoit que la liberté de la presse va devenir bientôt le souci des hommes d'état: de paradoxe grossier, quand il a l'air de croire ou de dire que le seul moyen d'affranchir les états des soucis que peut leur causer la liberté de la presse est de supprimer l'imprimerie et de brûler les livres. L'*Émile* a été brûlé; cela a-t-il empêché les doctrines de Jean-Jacques Rousseau de se répandre? Eh! dira Jean-Jacques, le mal n'est pas d'avoir brûlé l'*Émile;* le mal est de n'avoir brûlé que l'*Émile.* Un seul livre suffit : l'Orient aura l'Alcoran, et l'Occident l'Évangile. C'est assez! — Vous vous trompez, Jean-Jacques! c'est trop, car il suffit d'un livre et de douze hommes qui le lisent et le commentent ensemble pour convertir de proche en proche le monde entier. Ce ne sont pas les livres qu'il faut supprimer, c'est l'esprit humain qu'il faut détruire, l'esprit qui réfléchit et qui raisonne, la bouche qui parle et l'oreille qui écoute. Nous touchons déjà presqu'à la grande maxime du discours sur l'inégalité des conditions : l'homme qui pense est un animal dépravé. Cette maxime perce partout dans le premier discours de Jean-Jacques. Prenez en effet la prosopopée de Fabricius et dépouillez-la de la pompe déclamatoire du langage. Quel est le fond de toute cette rhétorique? L'instruction est un fléau, l'intelligence est un danger, l'ignorance est la sauvegarde de la vertu. Fabricius met sur le compte de l'esprit humain tous les péchés de la civilisation romaine. Il a grand tort. L'esprit ne pèche pas seul en ce monde; le corps pèche aussi, et les péchés mortels se partagent fort également entre les deux portions de notre être. Être ignorant est le moyen assurément de ne pas aimer les arts; mais ce n'est pas le moyen de ne pas être gourmand ou libertin. Le corps a sa corruption qui ne vaut pas mieux que celle de l'esprit; elle est plus grossière, elle n'est pas moins dangereuse. O Fabricius, vous voulez chasser les philosophes et les rhéteurs grecs; mais vous n'aurez rien fait, si vous ne chassez pas du même coup les cuisiniers de Sicile et les danseuses de l'Ionie! Que dis-je les chasser de Rome? Ce

n'est rien faire encore, si Rome va avec ses légions les chercher en Grèce et en Asie. Si Rome veut garder sa pauvreté et son honnêteté, il faut que Rome garde son étroite enceinte et s'enferme entre ses sept collines. Il faut que le Capitole soit le couvent où elle emprisonne sa vertu, et non le palais d'où elle commande à l'univers.

Jean-Jacques Rousseau avait attaqué vivement les sciences et les lettres, qui étaient l'objet de la foi, et je dirais volontiers de la superstition du XVIIIe siècle. Il fut donc attaqué à son tour de tous les côtés. Les injures et les railleries commencèrent l'attaque comme toujours, puis vinrent les raisonnemens. La discussion que Jean-Jacques Rousseau soutint contre ses adversaires de toutes sortes est plus curieuse, selon moi, que son discours. Le discours appartient presque entièrement au paradoxe et à la rhétorique. Dans la discussion, il est plus sage, parce qu'il sent que c'est le moyen d'être plus fort, et ce qu'il y a de vrai dans ses réflexions sur la trop grande part que le XVIIIe siècle faisait aux sciences et aux lettres paraît d'autant mieux, que Jean-Jacques a soin de le séparer de tout paradoxe. Il restreint et corrige sa thèse, afin de la mieux défendre, et il change en une vérité de bon sens et d'expérience son paradoxe de rhéteur.

« Gardons-nous de conclure, dit-il à la fin de sa réponse au roi de Pologne Stanislas, qui, en véritable prince philosophe du XVIIIe siècle, avait cru devoir prendre fait et cause pour les sciences et les lettres, gardons-nous de conclure qu'il faille aujourd'hui brûler toutes les bibliothèques, et détruire les universités et les académies (1); nous ne ferions que replonger l'Europe dans la barbarie, et les mœurs n'y gagneraient rien. Les vices nous resteraient, et nous aurions l'ignorance de plus. C'est avec douleur que je vais prononcer une grande et fatale vérité : il n'y a qu'un pas du savoir à l'ignorance, et l'alternative de l'un à l'autre est fréquente chez les nations; mais on n'a jamais vu de peuple une fois corrompu revenir à la vertu. En vain vous prétendriez détruire les sources du mal; en vain vous ôteriez les élémens de la vanité, de l'oisiveté et du luxe; en vain même vous ramèneriez les hommes à cette première égalité, conservatrice de l'innocence et source de toute vertu : leurs cœurs une fois gâtés le seront toujours; il n'y a plus de remède, à moins de quelque grande révolution, presque aussi à craindre que le mal qu'elle pourrait guérir, et qu'il est blâmable de désirer et impossible de prévoir. *Laissons donc les sciences et les arts adoucir en quelque sorte la férocité des hommes qu'ils ont corrompus...* Les lumières du méchant sont encore moins à craindre que sa brutale stupidité (2). »

(1) Que disait donc aux Romains Fabricius? Hâtez-vous de renverser ces amphithéâtres, brisez ces marbres, brûlez ces tableaux!

(2) Réponse au roi de Pologne, t. XV, p. 181-182.

J'ai voulu citer tout entier ce curieux passage : je dois faire maintenant deux observations, l'une qui touche à la méthode et ce que j'appellerais volontiers la tactique de Jean-Jacques Rousseau, l'autre qui touche au fond même de ses idées.

Voici la première.

Rousseau a mis le paradoxe au frontispice de tous ses ouvrages, pour attirer les yeux du public; il a mis le bon sens au fond de l'édifice et comme dans le sanctuaire. Mais le plus grand nombre de ses lecteurs s'arrête dans le vestibule, sans passer plus avant. Cette manière de se servir du paradoxe comme d'un appât pour la curiosité publique est visible dans le discours sur les sciences et les lettres, quand on rapproche ce discours de la controverse qu'il produisit. Dans le discours, Jean-Jacques Rousseau excommunie sans hésiter les sciences et les lettres; dans la discussion, il leur fait grace. Dans le discours, les sciences et les lettres sont un fléau; dans la discussion, Rousseau avoue qu'à les détruire, les choses iraient encore un peu plus mal. Que conclure donc de cet aveu? Qu'il faut conserver les bibliothèques, les écoles, les académies, ne point brûler les tableaux, ne pas briser les statues, mais qu'il ne faut pas croire non plus que le soin des sciences puisse nous dispenser du soin des mœurs, qui est mille fois plus important. La science n'ôte pas la vertu, mais elle ne la donne pas non plus, et les peuples les plus savans et les plus spirituels ne sont nécessairement ni les plus vertueux ni les plus vicieux de tous les peuples. Voilà à quelle conclusion de bon sens aboutissait Jean-Jacques Rousseau dans la discussion. De ce côté, la leçon était bonne à donner au XVIIIe siècle, qui croyait sincèrement que la science était une bonne œuvre, et que la meilleure manière d'aller dans le paradis, c'était de passer par l'académie. Il était à propos de rendre à la morale la place que lui avait prise la littérature. C'est ce que veut Rousseau; seulement, pour arriver à ce but, qui est bon, il passe par le paradoxe, afin d'attirer la foule sur ses pas. Nous verrons comment, dans chacun des ouvrages de Rousseau, le paradoxe sert toujours ainsi de tambour à la vérité et comment l'auteur s'arrange pour faire du bruit avant et afin de faire du bien.

J'arrive à la seconde observation, qui touche au fond même des idées de Rousseau.

Rousseau aurait voulu que l'homme n'arrivât pas à la science; mais puisqu'il y est arrivé, ce qui est un malheur, il ne veut pas qu'il retourne maintenant à l'ignorance, ce qui serait un autre malheur, et un malheur hideux. Sur ce point, Rousseau est bien convaincu que la pire barbarie est celle qui suit la civilisation. Il a peut-être quelque tendresse pour la barbarie qui précède la civilisation : c'est l'âge d'or des poètes; mais il sait ce que vaut la barbarie qui naît du raffinement

même de la civilisation et de ses excès. La barbarie d'avant la civilisation et celle d'après sont également ignorantes; mais l'ignorance de l'une est l'innocence, celle de l'autre est la brutalité. Il y a deux créations poétiques qui me semblent personnifier admirablement ces deux états si différens de l'humanité : l'une est *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre, qui exprime l'innocence; l'autre est le *Caliban* de Shakspeare, qui exprime la brutalité. Paul et Virginie sont étrangers au monde, et ils ont la grace et la pureté que nous attribuons aux personnages de l'âge d'or. Caliban au contraire, qui est également étranger au monde et à la civilisation, n'y touche que pour se pervertir. Voyez avec quelle effrayante rapidité il prend les vices des matelots. Ne vous y trompez pas : voilà ce que la civilisation fait de la barbarie, quand elle y touche. La civilisation ne devient pas meilleure et plus honnête à l'aide du commerce de la barbarie; c'est la barbarie qui devient elle-même plus méchante et plus brutale par le commerce de la civilisation. Et qu'on ne croie pas non plus que la civilisation, pour trouver Caliban, ait besoin de l'aller chercher dans les îles désertes : Caliban est partout à côté de nous. Toutes les sociétés civilisées ont leurs sauvages, et le malheur, c'est que ceux qui sont civilisés et ceux qui sont sauvages se touchent et se rapprochent les uns des autres par leurs vices plutôt que par leurs vertus. Un de mes amis qui a vu l'Orient et qui y a vécu me disait fort gaiement, en me parlant des réformes que l'Orient tâchait de faire dans ses lois et dans ses mœurs, en prenant modèle sur la civilisation européenne : « Oui, ce sont toujours des anthropophages; seulement ils mangent avec des fourchettes. » Ce mot, ingénieux dans son exagération, explique fort bien ce que les sauvages, je dis ceux de notre société occidentale, prennent de la civilisation. Ils en prennent le dehors et la forme; ils en prennent aussi les vices qu'ils ajoutent aux leurs, et quand les péchés d'en haut arrivent à la portée des passions d'en bas, on dit que la civilisation se répand et s'accroît.

Nous connaissons maintenant la doctrine de Jean-Jacques Rousseau : ne point arriver à la science, mais ne pas non plus retourner à l'ignorance, doctrine qui se prête plus aux regrets qu'aux remèdes, et qui revient à cette grave question qui est un des mystères de la vie humaine : — Aurait-il mieux valu pour l'homme qu'il n'y eût ni sciences, ni arts dans le monde? ou, pour parler comme la Bible, pourquoi l'homme a-t-il goûté des fruits de l'arbre de la science? Ici, ne craignons pas d'indiquer une ressemblance tout extérieure entre la doctrine chrétienne et la doctrine de Jean-Jacques Rousseau, afin d'en mieux faire ressortir la différence fondamentale.

La doctrine de Jean-Jacques Rousseau n'a, je le répète, que des regrets et point de remèdes. Il regrette la simplicité et l'ignorance primitives; mais quoi? cette simplicité et cette ignorance primitives n'exis-

tant plus depuis le jour où l'homme, par sa faute, a quitté l'Éden, que faire maintenant? Rien, dit Rousseau, sinon maudire éloquemment la condition humaine. Et si vous pressez le philosophe de vous donner cependant quelque règle de conduite, il ajoutera en grondant qu'il faut tâcher d'être le moins méchant que l'on peut dans le plus mauvais des mondes possibles. Voilà toute la doctrine morale de Rousseau; avec son principe, il ne peut pas en avoir de plus consolante.

La Bible regrette aussi le jour où l'homme s'est dépouillé de son innocence et de sa félicité primitives, le jour où le mal et la mort sont entrés dans le monde; mais elle ne s'arrête pas à ce point fatal, et elle ne laisse pas l'homme sur cet écueil désespéré. La promesse de la rédemption accompagne l'arrêt de la condamnation. L'homme a maintenant la science du bien et du mal, c'est sa faute et son malheur; mais il aura aussi une loi qui lui enseignera à faire le bien et à fuir le mal; il aura surtout un rédempteur qui l'y aidera. C'est ainsi que dans la religion l'homme est à la fois puni et consolé, déchu par la liberté humaine et relevé par la grace divine.

Telle est la ressemblance extérieure et la différence fondamentale de la doctrine de Rousseau et de la loi chrétienne. Selon Rousseau, l'invention de la science est la cause de la déchéance de l'homme; mais il laisse l'homme dans cette déchéance et la déplore sans la réparer. La loi chrétienne montre à la fois le mal et le remède. Elle prend l'homme au péché originel, et elle le conduit à la rédemption.

Croyant que l'homme est mauvais depuis l'invention de la science, et mauvais d'une façon irréparable, Rousseau est forcé de croire que tous les progrès de l'homme dans les sciences et dans les lettres profitent au mal plutôt qu'au bien. « Si les hommes sont méchans par leur nature, dit-il dans sa réponse à M. Bordes, il peut arriver, si l'on veut, que les sciences produiront quelque bien entre leurs mains, mais il est très certain qu'elles y feront beaucoup plus de mal. Il ne faut point donner d'armes à des furieux. » Gardons-nous donc de développer l'esprit de l'homme, puisque ce serait développer la méchanceté humaine; point d'écoles, point d'imprimerie, point de livres, « car premièrement les savans ne feront jamais autant de bons livres qu'ils donnent de mauvais exemples, secondement il y aura toujours plus de mauvais livres que de bons. »

Chose curieuse à remarquer en passant : quand sont arrivés les temps prédits par Jean-Jacques Rousseau, quand la liberté de la presse est devenue un sujet de débat entre les rois et leurs sujets, il y a eu un jour en France, en 1827, où la question a été posée et discutée devant les chambres dans les mêmes termes que du temps de Rousseau. où quelques-uns ont soutenu, comme Rousseau, qu'il fallait supprimer la liberté de faire de bons livres pour détruire plus sûrement la

liberté d'en faire de mauvais. Que répondait alors M. Royer-Collard à ces disciples méconnus de Rousseau? « Dans la pensée intime de nos adversaires, il y a eu de l'imprévoyance, au grand jour de la création, à laisser l'homme s'échapper libre et intelligent au milieu de l'univers : de là sont sortis le mal et l'erreur. Une plus haute sagesse vient réparer la faute de la Providence, restreindre sa libéralité imprudente, et rendre à l'humanité sagement mutilée le service de l'élever à l'heureuse innocence des brutes. »

L'innocence des brutes! voilà, en effet, l'avenir que Rousseau semble souhaiter à l'homme. « Il ne faut point, dit-il, *nous faire tant de peur de la vie purement animale,* ni la considérer comme le pire état où nous puissions tomber, car il vaudrait encore mieux ressembler à une brebis qu'à un mauvais ange. »

S'il ne doit point y avoir de livres dans la république de Rousseau, parce que les livres font ordinairement plus de mal que de bien, il ne faut pas non plus que les sujets de Rousseau aillent chercher ailleurs les livres et l'instruction qu'ils ne trouvent pas dans leur pays. Aussi Rousseau défend à ses sujets de voyager. « Si j'étais chef de quelqu'un des peuples de la Nigritie, je déclare que je ferais élever sur la frontière du pays une potence où je ferais pendre sans rémission le premier Européen qui oserait y pénétrer et le premier citoyen qui tenterait d'en sortir. On me demandera peut-être quel mal peut faire à l'état un citoyen qui en sort pour n'y plus rentrer? Il fait du mal aux autres par le mauvais exemple qu'il donne; il en fait à lui-même par les vices qu'il va chercher. De toute manière, c'est à la loi de le prévenir, et il vaut encore mieux qu'il soit pendu que méchant. » Assurément, il vaut mieux être pendu que méchant, puisqu'il y a un autre monde. Je propose cependant un amendement à la loi de Rousseau : c'est que cette loi sera faite et appliquée par un Dieu, afin que je sois sûr de n'être pendu que si je suis vraiment méchant.

Est-ce tout? Est-ce assez de gênes et de contraintes, assez de privations et d'entraves? Non. Cette société qui ne lira pas, qui n'étudiera pas, qui ne voyagera pas, que fera-t-elle? — Eh bien! elle travaillera : le grand mal! — J'entends; mais à quoi travaillera-t-elle? Aux métiers qui ont besoin des sciences ou des arts? Assurément non. Que fera-t-elle donc? Elle travaillera de ses mains, sans se faire aider par aucun outil trop ingénieux, ou qui suppose trop de réflexion dans l'inventeur ou dans l'ouvrier. On aura soin surtout en travaillant de ne pas le faire pour devenir riche ou pour se distinguer, car s'il y a des riches dans la société de Rousseau, ou des hommes qui veuillent se faire un nom, tout est perdu. Point de loisirs qui se puissent donner à la réflexion ou à l'étude, point de supériorité qui fasse qu'un homme vaille mieux qu'un autre et s'en applaudisse. « Dans un état bien constitué, tous les

citoyens sont si bien égaux, que nul ne peut être préféré aux autres comme le plus savant ni même comme le plus habile. » Avez-vous jamais vu dans nos villes manufacturières un de ces grands établissemens où de la cave au grenier une machine à vapeur fait mouvoir tous les métiers? Les ouvriers sont près de ces métiers agissans, et rattachent les fils qui se cassent. Personne ne pense, personne ne réfléchit, ni l'homme ni la machine, et tout travaille avec une activité infatigable, les mains occupées, l'esprit en repos. Voilà l'image de la société de Rousseau, avec cette différence que la machine à vapeur vient de la science, et qu'à ce titre elle ne doit pas être admise dans l'atelier de Rousseau, et que de plus la machine travaille pour enrichir quelqu'un, ce qui est contraire aussi aux règles d'un état bien constitué. Travailler sans penser, travailler pour ne point s'enrichir et pour ne point se distinguer, travailler comme la fourmi et comme l'abeille, par instinct et non par goût et par émulation, voilà le but final de l'humanité. Quand Dieu a condamné l'homme au travail, il a donné au travail ses dédommagemens, la liberté, la science, la richesse, la gloire. Rousseau condamne l'homme au travail obligé, ignorant et infructueux.

J'ai indiqué quelle était la ressemblance extérieure et la différence fondamentale entre le principe de la doctrine chrétienne et le principe de la doctrine de Jean-Jacques Rousseau. La différence de régime n'est pas moins grande que la différence de principes entre les deux doctrines, en dépit de quelques ressemblances apparentes.

Rousseau en effet veut que l'homme renonce aux sciences, aux arts, aux lettres, à tout ce qui développe l'esprit et le cœur de l'homme. Le chrétien aime aussi à renoncer au monde et à tout ce qui excite les passions humaines. Rousseau veut que sa république s'isole et s'éloigne du commerce des hommes; il la met dans un désert ou dans une prison pour la maintenir honnête et pure. L'ascétisme chrétien a aussi ses thébaïdes; mais c'est ici que s'arrête la ressemblance et que commence une profonde et heureuse différence. La thébaïde exclut le monde, elle n'exclut pas la science. Saint Jérôme au désert traduit la Bible et correspond avec saint Augustin. La religion sait qu'elle est assez forte pour contenir et pour régler l'esprit; elle n'a pas besoin de l'engourdir et de l'étouffer. Rousseau désespère de la vertu dans la science; c'est au contraire la vertu dans la science qui fait la grandeur des pères de l'église. Avec la foi, l'ame humaine n'a pas à craindre de devenir plus mauvaise en devenant plus savante, et, si fougueux que soit le cheval, le frein suffit à le conduire. Il n'y a que les calomniateurs de la religion chrétienne qui prétendent qu'elle est favorable à l'ignorance. Quand Jésus-Christ dit ces paroles : « Je vous rends gloire, ô mon père, seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché

ces choses aux sages et aux prudens, et de ce que vous les avez révélées aux simples et aux petits (1), » entendez bien, dit saint Augustin, le langage du Sauveur; c'est aux simples et aux petits qu'il a révélé ses mystères, et non pas aux sots, *non stultis, sed parvulis,* aux humbles de cœur et d'esprit, et non pas aux ignorans orgueilleux qui veulent faire de leur bêtise triomphante le niveau de l'esprit humain. Jésus-Christ a condamné les sages et les prudens qui s'enorgueillissent et non ceux qui s'humilient; il a condamné l'orgueil et non pas l'intelligence : *tumorem se damnasse significavit, non animum.* Oui, Dieu réprouve l'orgueil de la science et de la sagesse, mais ce n'est point pour approuver l'orgueil de la sottise et de l'ignorance. C'est aux simples que Dieu se révèle et non aux sots. Un sot est une bête qui n'est pas simple. La bête est aimable quand elle est simple et douce, même la bête humaine, et quand elle ne force pas sa nature. Le peuple croit que les idiots sont bénis de Dieu, parce qu'ils sont doux et simples. Je suis volontiers de son avis; mais l'idiot orgueilleux ou l'idiot prémédité, l'idiot qui érige l'idiotisme en système et en théorie a beau me dire que Dieu ne se révèle pas aux savans et aux prudens, mais aux petits : je dis avec saint Augustin que Dieu se révèle encore moins à ceux qui se font une autorité de leur petitesse pour rapetisser les autres. Dieu est pour les humbles, et il est contre les niveleurs.

Le nivellement intellectuel et moral de l'esprit humain, voilà le fond de la doctrine de Jean-Jacques Rousseau : il n'y a rien là de chrétien, ni dans le principe ni dans le but. Quand l'ascétisme renonce au monde, c'est pour se donner à Dieu, et il ne se détache de la terre que pour obtenir le ciel. Quand Jean-Jacques Rousseau, au contraire, veut que son citoyen renonce au monde, à la science, à la liberté, qu'a-t-il à lui donner en retour? Le bonheur de la vie purement animale et la félicité des brebis qui ne rencontrent pas de loup! A ce compte, Dieu pouvait s'arrêter à la création des animaux et ne pas aller jusqu'à la création de l'homme. Et même pourquoi ne pas s'arrêter aux végétaux, dont la vie, moins remuante et moins passionnée que celle des animaux, me paraît plus heureuse? Pourquoi même des végétaux? pourquoi quelque chose?

SAINT-MARC GIRARDIN.

(1) Saint Matthieu, chap. XI, verset 25.

LE ROMAN SOCIAL

EN ANGLETERRE.

DE L'ESPRIT DES NOUVELLES GÉNÉRATIONS.

Yeast, a problem, by Charles Kingsley, rector of Eversley; London, John Parker, 1851.

Les romans de Bulwer nous semblent pouvoir compter au nombre des livres les plus terribles, et nous n'en connaissons pas du moins qui nous aient plus péniblement ému. Une sorte d'effroi indicible nous saisit à mesure que nous traversons ces salons somptueux et solitaires d'où la vie semble s'être retirée, ces galeries où les personnages semblent immobiles comme des peintures de tapisseries féodales, à mesure que nous regardons ces lèvres que le sourire glace au lieu de les égayer, ces yeux mornes et graves, sans tristesse comme sans sympathie, d'où jamais une larme n'a dû couler. Nous lisons sans affection et sans intérêt même les aventures de ces orgueilleux dandies et de ces ladies superbes, et pourtant nous nous sentons entraînés comme malgré nous à continuer cette lecture. Le grand art de Bulwer a été de savoir exprimer mieux que personne le refroidissement des sentimens humains et la moderne sécheresse des cœurs. Il semble que ses héros sont des fantômes, et que, si on prononçait par hasard devant eux quelques-uns de ces mots de sympathie et d'humanité qui appartiennent à la langue des vivans, ils se fondraient en vapeurs et s'évanoui-

raient comme les spectres, lorsqu'ils entendent quelque syllabe sacrée. Et c'est en effet ce qui arrive lorsque quelque sentiment vrai, quelque indiscrétion naïve, quelque abandon aimable viennent à se produire au milieu de ces acteurs : ils les jettent dans des troubles et des embarras imprévus. Il semble que la vie les mette en fuite, ou bien, quand elle les passionne, c'est pour les consumer; l'effroi, le désespoir, la mort, deviennent pour les héros de Bulwer la conclusion inévitable de ces révélations de l'ame et du sentiment, en sorte que les affections ou les idées qui auraient pu brûler en eux comme une flamme bienfaisante et lumineuse allument un incendie qui les dévore.

Combien pourtant ce spectacle douloureux est plus douloureux encore lorsqu'il se présente, non plus au sein de quelque famille, mais au sein de la société tout entière! Voici une société qui conserve toutes les apparences de la vie; si vous la considérez extérieurement, peut-être serez-vous frappé de sa grandeur et de sa beauté. Voilà bien tous les signes de la force, de la justice, de la religion; mais la force, la justice, la religion, existent-elles en réalité? Tout ira bien encore tant que la curiosité ne voudra point s'assurer de leur existence ou tant que la crédulité ne se sera pas lassée; mais si une fois la curiosité s'est éveillée ou si la crédulité se lasse, adieu institutions et société! Si, parmi les hommes qui appartiennent à cette société, le plus grand nombre ont laissé s'éteindre en leur ame tout ce qui faisait la vie de ces institutions, ils seront mis hors de combat par des catastrophes inattendues, et alors la société tout entière tombera. Ce ne sont pourtant pas les sinistres pronostics qui manquent à de pareilles époques; car, avant de surprendre la société tout entière, cette ruine subite des institutions a pu être observée dans plus d'un individu. — Ce jeune homme, par exemple, avait vécu, selon le monde et la coutume, comme on lui avait appris à le faire; il avait vécu, non selon la foi de ses pères, mais selon la coutume de ses pères, et il a suffi d'un phénomène inattendu, dont la foi lui aurait appris à se défier, mais que la coutume ignorait, pour faire sortir sa vie de la pente sur laquelle elle roulait, pour l'égarer et la détruire. Ce père, qui avait laissé refroidir en lui la flamme intérieure, voit un jour avec désespoir son enfant en dehors de la voie qu'il a suivie sans moyens de l'y faire rentrer et de le sauver des périls qui l'attendent. — Cette jeune fille avait été élevée au sein d'une famille protestante, selon les dogmes et les formules de son église, mais non selon l'esprit de sa religion; elle n'a jamais eu les consolations et les tendresses de cette croyance, elle n'a éprouvé que l'oppression des dogmes et la tyrannie des formules. Aussi, un jour, sa famille alarmée voit-elle avec stupeur cette enfant aller vers l'église romaine pour y chercher les consolations qui lui ont été refusées. — Cette société enfin avait tout oublié et ne vivait plus que sur l'habi-

tude; aussi le moindre incident, un mot réel et vrai, un vers d'un poète, un doute d'un théologien, un cri affectueux et humain vont-ils produire des ravages inattendus; l'incertitude, le désespoir, le scepticisme et la frénésie vont être le lot des hommes qui, arrachés à leurs habitudes somnolentes, n'y peuvent plus rentrer.

Tout devient péril dans des époques semblables, même la bonté et la charité; tout devient coupable, même l'accomplissement du devoir, parce que tout semble conspirer contre l'ordre de choses établi, une fois que l'esprit n'est plus là pour juger et discerner, et que toutes les actions sont appréciées selon la lettre étroite et stricte. S'il est vrai, comme l'a dit Montesquieu, qu'il n'y a pas d'état plus tyrannique que celui où les lois sont rigoureusement exécutées, il n'y en a pas sous lequel il soit plus dur de vivre que celui où des formules sans ame et sans pensée, où une opinion publique qui prend sa source dans l'habitude, contrôlent, approuvent ou condamnent les actes de la vie individuelle. Alors le caractère chrétien des sociétés modernes s'efface. La loi mosaïque reparaît avec sa dureté et son injuste équité; elle remplace la loi de grace et d'amour qui n'a de vie réelle que par l'esprit. La société devient pharisaïque; elle applique, sans s'en douter, à chaque instant la peine du talion. Cette oppression morale, qu'elle exerce sans en avoir conscience, comprimant indistinctement tout ce que l'habitude ne lui a pas enseigné, produit des maux innombrables, aigrit les affections qui se seraient épanchées avec une pleine douceur, brûle dans leur fleur tous les sentimens, éveille toutes les vivacités et toutes les susceptibilités du cœur, fait éclore le sentiment de l'injustice, donne à toutes les pensées d'humanité un levain révolutionnaire, et enfièvre tous les élans de générosité et de sympathie. Enfin, la société elle-même perd le discernement par l'habitude où elle est de confondre la vérité avec le costume qu'elle a pris à telle époque, dans tel pays; elle ne sait plus reconnaître les vieilles vérités, lorsqu'elles se présentent sous un costume nouveau, et arrive ainsi à méconnaître elle-même tout ce qu'elle se glorifie de croire.

Il est facile de comprendre comment un tel état de choses dissout promptement la société et la famille. Les hommes qui ne sont plus unis entre eux que par des liens d'intérêt ou d'habitude s'évitent et s'isolent de plus en plus. Lorsque deux d'entre eux ont reconnu que leur nature n'est pas absolument semblable, ils se regardent avec défiance et s'enfuient. Par cette frayeur mutuelle qu'ils s'inspirent, est perdu le plus grand bienfait de la société, c'est-à-dire l'expérience: ils ne se pénètrent plus, ne s'étudient plus, ne s'enseignent plus mutuellement, n'apprennent plus à corriger leurs pensées et leurs opinions par les pensées et les opinions d'autrui, et à adoucir l'âpreté de leur caractère par la fréquentation de leurs semblables. Alors, dans leur iso-

lement moral, ils deviennent chimériques; leurs opinions prennent des proportions monstrueuses; ils enfantent des prodiges d'étrangeté et de déraison. Au sein de ces sociétés si tranquilles en apparence et si amoureuses de leur tranquillité, on voit se produire des monstres et des crimes sans nom. Les facultés du discernement et du jugement, ne s'exerçant plus, sont remplacées par un instinct tout matériel, par une sorte de *flair* qui fait très vite distinguer à chacun quiconque est aussi sot, aussi méchant ou aussi vicieux que lui. Une sorte de *compagnonnage* remplace la société. Les hommes se cherchent, s'assemblent, s'unissent et s'aiment à la manière des animaux; mais c'est au sein de la famille que cet isolement moral produit des épisodes et des drames douloureux. Là le fils regarde le père avec étonnement, comme on regarde un objet d'une civilisation détruite; le père s'étonne, de son côté, d'avoir pu mettre au monde un être énigmatique auquel il ne comprend rien; les frères, poursuivant chacun sa chimère, se quittent sans affection; à chaque instant, la scène de Cham riant de son vieux père se reproduit, et la douleur de Job insulté sur son fumier par sa femme et sermonné par ses amis, l'histoire d'Étéocle et de Polynice, toutes les terribles histoires qui n'étaient que des exceptions dans l'humanité, deviennent, sous forme vulgaire, la loi commune et générale.

Tels sont quelques-uns des caractères que l'auteur d'*Alton Locke*, M. Charles Kingsley, attribue à la société contemporaine, et qu'il dessine en traits énergiques et fins à la fois. Après nous avoir révélé dans les curieux mémoires de son tailleur-poète les pensées et les mœurs des classes inférieures, il nous fait assister, dans son nouveau livre intitulé *Yeast*, aux incertitudes et aux craintes des classes supérieures de l'Angleterre. Le contraste entre les deux livres est saisissant et appelle la réflexion. Dans *Alton Locke*, au milieu des douleurs et des souffrances les plus horribles, au milieu des blasphèmes, du désespoir, des chants de l'ivresse, en dépit des haillons, de la misère et des vices, une idée reluit, implacable et fixe, comme un charbon ardent au fond d'une cave sombre : l'idée de destruction et de vengeance, la pensée que chacun aura son tour et que les représailles arriveront en leur temps. L'auteur a enveloppé à la fois ces souffrances et ces délires coupables dans des théories philanthropiques où règne un esprit de charité chrétienne, de confiance dans le bien et dans la miséricorde divine. Ici au contraire, dans le livre qu'il intitule *Yeast* (*Choses en fermentation*), il nous présente les classes éclairées de la société en proie à l'incertitude et à la crainte; nulle unité dans les caractères, nulle logique dans les actes de la vie, voilà ce qu'il remarque au sommet de la société anglaise. Dans les régions que la fortune, l'instruction, le bonheur, ont comblées de leurs biens, les individus sont en proie à la torture intérieure, au doute; leur esprit, livré à une fièvre continuelle, se remplit d'anxiétés

qui paralysent en eux l'action, empêchent la croyance d'éclore en même temps qu'elles les détournent des anciennes pratiques et des anciennes vertus, brisent toute confiance et empoisonnent la gaieté et l'amour. Ils passent leur existence à opposer le doute au doute, et à inventer une sorte de scepticisme semi-religieux qui puisse les préserver contre le scepticisme du monde. L'esprit entre en lutte contre les désirs charnels, la tyrannie des faits extérieurs contre l'orgueil du caractère, cependant que les relations, les mœurs, les préjugés les enveloppent de leur réseau, et les obligent, en dépit de leurs frémissemens intérieurs et de leurs colères muettes, à rester inactifs et à être livrés en sacrifice à l'idole de l'habitude, comme le gladiateur dans les cirques romains, enveloppé dans les filets du rétiaire, est livré sans défense au poignard de son antagoniste. Quelques-uns, résignés et repentans, retournent vers l'église romaine et se précipitent au pied des images des saints brisées par leurs ancêtres. D'autres, les ingénieux et les subtils, passent leur vie à entreprendre des combinaisons métaphysiques et à construire des systèmes pièce à pièce, comme un mécanicien oisif ou devenu fou par trop d'amour de son art se plaît à inventer des pendules-modèles et des machines surprenantes. Les plus audacieux et les plus remuans, n'ayant en eux aucun principe moral d'action, se jettent dans les entreprises de *rail-ways*, et prennent pour de l'action la construction de manufactures ou l'exploitation de la matière. D'autres encore, comme les dieux d'Épicure, restent dans leur repos, et, confians dans les destinées de l'espèce humaine, demeurent immobiles, dans la crainte sans doute qu'en remuant le doigt, ils ne la détournent de son droit chemin. Quelques-uns, plus rares de jour en jour, livrés à l'hypocrisie puritaine, au vice austère appelé *cant*, s'appuient par absence de charité sur la vieille maxime du protestantisme : « la foi suffit sans les œuvres. » Les plus malheureux à coup sûr, ce sont ceux chez qui la chimère s'unit à l'orgueil, qui rougissent de ne pouvoir agir, et qui, lorsqu'ils se disposent à l'action, se demandent quelle tâche leur a été départie, et reconnaissent avec honte que c'est pour la première fois qu'ils s'adressent cette question; — ce sont ceux qui cherchent un ennemi imaginaire à combattre, ceux qui cherchent une tâche chimérique à entreprendre, un rôle impossible à remplir, qui sentent qu'ils ont manqué, qu'ils vont manquer aux lois de l'existence et de la destinée. Le malheur de ceux-là ne peut avoir de consolation, et leur conscience ne peut avoir de calme. Ils vont et vont sans savoir où, à la dérive, tournant sur eux-mêmes comme une machine dont le ressort principal, destiné à régler et à arrêter le mouvement, vient à manquer ou à se rompre.

Le jeune Lancelot Smith est dans cette dernière catégorie. Riche, instruit, il est né au sein de ces classes moyennes où l'intelligence

abonde, mais chez qui l'ambition, l'activité affairée, empêchent la formation toujours lente du caractère moral; car le grand malheur des classes moyennes, c'est d'être obligées, par leur position même, à transformer en résultats immédiats et matériels, en profits nets et en bénéfices, tous les talens, toutes les ressources, tous les événemens. Pareilles aux locomotives qu'un rien fait dérailler, et qui s'arrêtent si la vapeur vient à manquer, elles semblent poussées par une force infinie et incapable d'être lassée; mais elles ignorent la beauté et la puissance vitales que donnent le repos, la sécurité, la lenteur. Obligées de sacrifier presque tout absolument au *paraître,* elles ont pu et elles peuvent faire douter beaucoup de sains et sages esprits, contraints de se demander si elles sont un astre véritable ou bien une comète qui traverse l'espace et qui ne doit briller qu'un moment. Élevé parmi ces classes éclairées et actives, le jeune Lancelot a reçu plus d'instruction que d'éducation; il a plus appris dans les livres qu'au sein de la famille, plus des auteurs anciens et des lettres mortes que d'un enseignement oral et d'exemples vivans. Il ne lui manque, à lui *gentleman* accompli, qu'une chose, mais elle est importante : c'est d'avoir, par l'éducation, pris racine quelque part, dans un lieu fixe, dans un milieu atmosphérique particulier, au sein d'un paysage qui ait fait passer en lui des impressions originales, une séve et une santé propres, et développé dans son ame une grace et une beauté qui ne fussent pas un pur reflet et une pure imitation des choses et des personnes étrangères. Tel qu'il est, hélas! ce n'est qu'un Bohémien élégant et un intellectuel vagabond. Sa vie est une suite d'apparences et de semblans; il paraît riche, et sa fortune est assise sur la base la plus fragile, sur le bonheur ou le malheur d'une autre personne, d'un spéculateur, d'un banquier. Il paraît instruit, et lorsqu'il s'interroge, il se trouve ignorant comme le dernier des paysans; lorsqu'on le questionne, il ne peut répondre que par des doutes et des à-peu-près. Lancelot est à la merci de tous les événemens, de toutes les personnes, de tous les livres. Un fait inconnu le bouleverse, un système nouveau renverse toutes ses croyances; il est la proie de toutes les choses et de tous les hommes; il n'est en garde contre rien, il n'est armé contre rien. Pour peu qu'il s'interroge et se sonde lui-même, il découvre que c'est à peine s'il a le droit de se défendre, et que, quant à attaquer, cela lui est interdit. Au milieu de cette société qui l'exaspère, s'il se permettait un acte d'agression, il commettrait un crime, car il ne trouve en lui aucun principe qui l'assure du mensonge et de la vérité, et par conséquent aucune loi qui l'autorise à déclarer la guerre ou la paix aux personnes et aux choses qui l'entourent. Il lui manque une foi, une foi réelle et unique. A quel titre pourrait-il donc engager une lutte contre ceux qu'il juge méchans, égoïstes ou dangereux? Il le sent bien, et, en sa qualité d'An-

glais, il reste toujours pratique, malgré toutes les chimères qui lui traversent l'esprit. Et, pour le dire en passant, quel droit avaient donc dans les autres pays, chez nous par exemple, tous ceux qui, se trouvant dans la même situation d'esprit que Lancelot Smith, avaient déclaré la guerre à la société?

Lancelot a pourtant été élevé dans la religion protestante, mais il eût autant valu qu'on l'eût élevé dans la religion musulmane ou mosaïque : il en eût retiré autant de profit. On lui a enseigné dogmatiquement dans son enfance, et une fois pour toutes, les formules de la religion, au lieu de lui en communiquer l'esprit par une éducation pratique, par des soins assidus, en sorte qu'au bout d'un certain laps de temps, il ne reste plus en lui que le souvenir et non la pratique actuelle de ces premières leçons. Aussitôt après sa sortie du collége, il s'est tracé un plan de conduite et un programme d'ambitions auxquels Locke et Franklin n'auraient rien trouvé à reprendre. Ce plan et ce programme se composent de cinq ou six axiomes ou règles méthodiques, tels que ceux-ci par exemple : « qu'il devait faire sa fortune, — qu'un homme devait être religieux, — qu'il devait mettre son ambition à être un homme supérieur, — à être un *gentleman,* — à se montrer généreux et courageux. « Sans doute ces projets sont louables; mais où est l'esprit qui lui donnera ce qu'il désire? Il aurait toutes les qualités qu'il souhaite sans avoir besoin de former des plans pour les acquérir, s'il eût été élevé selon l'esprit et non selon la lettre de sa religion, si, au lieu d'une instruction trop semblable aux livres qui portent pour titre *miscellanées,* il avait reçu une éducation qui, faisant circuler en lui les vertus vitales de la croyance, eût produit d'elle-même toutes ces qualités et tous ces charmes qui font son ambition aujourd'hui, comme l'arbre porte ses feuilles et ses fruits. Quel gracieux jeune homme et plus tard quel homme énergique et indomptable fût devenu Lancelot, si, avec l'ardente sympathie et le courage qui le distinguent, il fût sorti de l'enfance l'ame formée et le caractère sans inquiétude, au lieu d'apporter dans la vie un esprit chargé de connaissances superflues, capables tout au plus d'être le luxe et le charme des heures oisives! Car Lancelot a du courage, il cherche partout dans la science, dans les livres, dans les hommes, la réalisation de ses rêves; il s'accroche avec désespoir à tout ce qui a apparence de beauté, d'humanité, de vertu. Aujourd'hui, c'est à Shelley qu'il s'adresse; il s'enivre de ses vers, où les accens d'humanité vibrent avec tant de force; demain, ce sont les doctrines panthéistiques, puis les sciences physiques qu'il interroge. Fatigué de vers et de systèmes, désabusé de tout, il finit par faire de la matière son seul dieu. Partisan des réformes sociales et démocrate à outrance, il n'a pour les souffrances de ses semblables qu'une sympathie abstraite; jamais l'idée ne lui est venue de visiter les demeures du pauvre, et ce monde de douleurs qui s'étend autour de lui, au seuil

de sa porte, lui semble toujours là où il n'habite pas; il l'imaginerait volontiers relégué dans les pauvres quartiers de Londres lorsqu'il est aux champs, et caché au fond des districts agricoles lorsqu'il est à Londres. Aussi son étonnement est grand lorsqu'il découvre, comme par hasard, ce monde qui aurait dû frapper ses yeux mille fois, si ses instincts n'eussent pas été pervertis et ses sentimens alambiqués; et encore il faut que ce soit un pauvre garde-chasse, le bon Tregarva, qui le lui révèle et qui lui fasse toucher du doigt toutes ces misères avec lesquelles il avait la prétention de sympathiser.

Ce Tregarva est pour ainsi dire l'antithèse naturelle de Lancelot Smith. Originaire de Cornouailles, wesleyen de religion, il unit en lui quelques-unes des qualités des deux races dont le sang mélangé coule dans ses veines. Il a la solidité résistante des Saxons et la finesse d'esprit des Celtes. Il sait mieux que Lancelot Smith comment il faudrait s'y prendre pour régénérer les classes populaires. Il faudrait de la part des grands et des riches un peu de sympathie en action et moins de sympathie en parole, des visites plus fréquentes dans leurs humbles demeures, une familiarité respectueuse qui, sans rien enlever à la légitime considération des puissans, ménage la dignité du pauvre. Il faudrait que le clergé, au lieu de faire aux paysans tant d'homélies et de leçons de morale dogmatique qu'ils n'entendent pas, leur fît une morale plus pratique, qu'il leur parlât non du haut d'une chaire, mais au bord du champ qu'ils cultivent, dans leurs pauvres cabanes. Leur maître, le Christ, prêchait sous les palmiers, au milieu des chemins; il avait de bonnes paroles à dire au vanneur triant son grain, au pêcheur lançant ses filets, au laboureur et à l'artisan; il avait des paraboles qui toutes avaient rapport à leur état, et il savait ainsi mêler les bonnes nouvelles qu'il apportait du royaume de son père aux anciennes histoires qu'ils connaissaient; il savait envelopper les vérités de la révélation nouvelle dans les vieilles habitudes et les vieilles occupations de leur obscure existence. Pourquoi donc les prêtres ne prêcheraient-ils pas comme lui, et pourquoi, suivant l'exemple de celui qui ne dédaignait pas de converser avec les pêcheurs et de consoler la Cananéenne, n'iraient-ils pas chercher le pauvre jusqu'au sein des tavernes et des repaires, où il descend à la condition de la bête? Mais de tout cela Lancelot ne sait rien. C'est ce pauvre garde-chasse illettré qui lui fait toucher du doigt pour la première fois, à lui le *gentleman* nourri de systèmes et de philosophie, les réalités de l'existence; c'est un ignorant qui fait son éducation. En lisant les conversations de Lancelot et de Tregarva, nous nous sommes maintes fois rappelé les railleries du Charles Moor de Schiller à propos des professeurs « qui dissertent sur la force un flacon de vinaigre sous le nez et d'une voix de phthisique. » Qu'est-ce donc, après tout, que toute notre instruction? Un savant physicien peut admirablement exposer les lois de la statique et en écrire

très correctement les formules avec de la poussière blanche sur un tableau noirci; mais, s'il ne sait pas se tenir en équilibre, il ne se laissera pas moins choir. Le pauvre paysan, au contraire, qui ignore ces lois, ne les applique-t-il pas mieux en réalité, lorsqu'il se tient debout en équilibre au-dessus de sa charrette surchargée de gerbes chancelantes? Voilà bien la différence entre l'instruction et l'éducation : laquelle des deux vous paraît la meilleure?

Ces deux personnages, Lancelot Smith et Tregarva, sont comme le symbole, l'un de la stérilité de l'instruction scolastique et mondaine, l'autre de la fécondité et de la force de charité et d'amour que donnent l'éducation de la nature et la croyance religieuse. Nous avons insisté sur ces deux caractères, parce qu'ils résument la pensée de l'auteur et tout l'intérêt du livre. Composé de fragmens et de conversations sur les sujets politiques et religieux à l'ordre du jour, et par là plus semblable à l'esprit de la jeunesse contemporaine, « qui, dit M. Kingsley, pense d'une manière incomplète et fragmentaire, » ce livre échappe à une analyse régulière, et il suffit d'en marquer fortement le caractère principal. Cette opposition entre l'instruction et l'éducation, la préférence marquée que M. Kingsley accorde à l'éducation sur l'instruction dominent presque tout son livre. Il a attribué au défaut de l'éducation, tous les vices de la société anglaise actuelle, il y voit un signe caractéristique de décadence. « L'éducation n'existe plus, dit-il; c'est une preuve que les principes sont altérés et que le sens moral commence à s'affaisser. » Le niveau d'instruction rendu de plus en plus égal, la masse de connaissances mises en circulation par notre époque, ne l'éblouissent pas et même ne le rassurent pas beaucoup plus. Tout cela est très bien pensé. Il est bon de connaître la nature des terrains, la nomenclature des plantes et les vingt-quatre lettres de l'alphabet; mais il serait beaucoup mieux de savoir qu'il y a un Dieu, qui nous impose certaines obligations, lesquelles, à leur tour, nous astreignent à certaines vertus qui sont, à proprement parler, la véritable vie de l'homme. M. Kingsley se vante d'être socialiste; mais il faut convenir qu'il est l'unique de son espèce. Tous les vices modernes sont sortis, selon lui, de cette confusion que l'on a faite entre l'éducation et l'instruction dans la vie, et dans la religion entre le dogme et la morale. Volontiers il répéterait le mot de Carlyle : « Depuis les puritains et le gouvernement de Cromwell, l'Angleterre s'est de plus en plus retirée des voies religieuses qui lui avaient été tracées par nos pères, et maintenant nous arrivons rapidement à notre châtiment. » C'est à cet affaissement religieux que l'Angleterre doit les vices de son éducation, la décadence de la vie de famille, et c'est à cette absence d'éducation qu'elle doit ses récentes douleurs, l'accroissement du paupérisme, les souffrances industrielles. Pour que ces douleurs et ces souffrances n'eussent pas apparu, il eût fallu que l'esprit religieux continuât à entretenir la sympathie entre

toutes les classes de la société, et, au lieu de la justice stricte et légale dont l'égoïsme pharisaïque s'accommode très bien, qu'une justice selon la charité et l'Évangile n'eût pas cessé de régler les rapports des riches et des pauvres. Le seul moyen d'échapper à cette inévitable décadence qui attend l'Angleterre, c'est d'abandonner la lettre et d'en revenir à l'esprit du protestantisme, ou mieux du christianisme, qui nous rendra la santé morale, l'éducation, la vie de famille. Jusqu'à ce que cette régénération soit accomplie, vous pourrez faire toutes les lois des pauvres, toutes les lois relatives au travail des manufactures qu'il vous plaira : cela aboutira à un résultat négatif.

Voilà le langage et les sentimens de M. Charles Kingsley. Très vivement censuré par ses supérieurs l'an dernier même, si nous ne nous trompons, au sujet d'un sermon où il avait soutenu des doctrines peu conformes à l'orthodoxie et à la lettre des dogmes, il se contredit plus d'une fois, et de ses écrits on tirerait aisément des points de vue qui, développés outre mesure, pourraient être dangereux; mais l'ensemble de ses opinions est d'une parfaite sagesse. Il pourrait d'ailleurs répondre à ses censeurs qu'il n'est point le seul à soutenir les mêmes idées, que les tories protectionistes ou les *peelites* libéraux les soutiennent tout comme lui le démocrate, que s'il est en guerre avec quelqu'un, c'est à tout prendre avec les détracteurs les plus acharnés de l'état social de l'Angleterre, avec les radicaux et les ambitieux des classes moyennes, avec l'école de Bentham et l'école du *laissez-faire, laissez-passer;* car, en réalité, ce *socialiste chrétien,* comme il s'intitule, est infiniment plus conservateur de l'ordre social actuel de l'Angleterre que M. Cobden et ses amis; il est plus réellement partisan du patronage aristocratique que le whig le plus aristocratique, et il y a telle de ses paroles qui pourrait être extraite des livres de M. Disraeli et des discours de lord Stanley.

Tel a été, jusqu'à présent, le bonheur de l'Angleterre, que, toutes les fois que des intérêts sont devenus trop menaçans, d'autres intérêts ont surgi tout à coup pour leur barrer le passage et les empêcher de faire invasion et de renverser la constitution établie. L'antagonisme des intérêts s'est ainsi montré conservateur, contrairement à ce qu'il a été chez nous, où toutes les classes se sont successivement culbutées l'une après l'autre, et après avoir voulu régner et régné en effet séparément à l'exclusion des autres. Lorsqu'on parle du socialisme en Angleterre, il ne faut donc pas s'effrayer outre mesure, car ce socialisme est le préservatif de l'aristocratie, — un rempart contre les classes moyennes,—une opposition aux radicaux,—un frein pour les libéraux de toute nuance. — Lorsque M. Cobden vient vanter les charmes du *laissez-faire* absolu et la supériorité de l'industrie sur tous les autres élémens de la vie sociale, l'aristocratie lui répond avec l'enquête du *Morning Chronicle,* et lui montre à quel prix ces splendeurs manufacturières sont achetées. Lorsqu'il exalte l'activité mercantile comme le

plus noble but de la vie, elle lui demande par l'organe des statisticiens si la séparation et l'antipathie des classes sont le but de la société. Il n'est pas un membre de l'aristocratie tory qui n'exprime les mêmes opinions que M. Kingsley, qui ne constate les mêmes faits et ne les attribue aux mêmes causes. « L'antipathie et l'isolement des classes, — peut-on lire dans un livre intitulé *l'Angleterre telle qu'elle est*, par M. Jonhston, tory déclaré, — la séparation entre les riches et les pauvres, sont le grand mal de notre temps. Des institutions favorables au développement de l'instruction scientifique et littéraire ont été établies, des parcs ont été plantés pour les promenades et les récréations des classes inférieures, même des clubs sur un modèle tant soit peu aristocratique, où le luxe et le comfort sont fournis à de bas prix, ont été fondés; tout cela sans succès. Mais, — ce qui serait plus désirable, — le sentiment d'une reconnaissance mutuelle et sympathique de la différence des conditions, une tendre et cordiale condescendance d'un côté, un dévouement également cordial, mais respectueux de l'autre, — tous ces sentimens semblent faire peu de progrès. » Ce sont les explications que donne M. Kingsley du mal social.

Il y a donc comme une sorte d'alliance politique, dans l'Angleterre actuelle, entre la démocratie et l'aristocratie. La situation politique et les opinions des partis depuis quelques années peuvent se résumer en deux mots : l'aristocratie tory et la démocratie pensent que tout va mal et que les affaires ne peuvent marcher plus long-temps ainsi; l'aristocratie libérale et les classes moyennes pensent que tout va bien, et qu'il n'y a qu'à continuer. L'aristocratie est, comme on le voit, divisée en deux fractions, dont chacune donne la main à toute une classe de la société. Le pouvoir n'est pas près de lui échapper, quoi qu'il arrive; aussi n'est-ce point là le danger immédiat : le véritable danger de l'Angleterre, c'est le refroidissement sensible du sentiment religieux, c'est cette confusion de principes qui s'opère de plus en plus, et qui, remplissant de doutes les cerveaux, pousse vers l'athéisme, vers Rome ou vers les plus chimériques et les plus fantastiques doctrines, les deux catégories de personnes que De Maistre appelait les deux racines de la société, les jeunes gens et les femmes, Le danger est dans la stérilité de plus en plus prononcée des croyances officielles, qui ont été et qui sont encore l'ame de l'Angleterre. « J'ai voulu montrer, dit M. Kingsley dans la préface de *Yeast*, quelle était la manière de penser des jeunes gens d'aujourd'hui et les idées qui fermentent parmi eux. De nos jours, les jeunes gens et les femmes se détachent avec une effrayante facilité de leurs parens, et aussi facilement se détachent-ils les uns des autres. Je serai suffisamment récompensé de mes peines, si je puis espérer, ne fût-ce que chez une seule personne, de tourner les cœurs des parens vers leurs enfans, les cœurs des enfans vers leurs parens, avant que le grand et terrible jour du Seigneur n'arrive, comme assurément il ar-

rivera, si nous continuons à substituer l'instruction à l'éducation et le pharisaïsme aux bonnes nouvelles du royaume de Dieu... J'ai l'espérance que ce livre appellera l'attention d'hommes meilleurs et plus sages que moi sur les questions qui agitent les esprits des générations qui s'élèvent et sur l'absolue nécessité de les résoudre rapidement et ardemment, à moins que nous ne préférions voir la foi de nos pères crouler sous l'influence combinée de nouvelles vérités qu'on se figure inconciliables avec elle et de nouvelles erreurs touchant son essence véritable. Je crois que l'ancienne croyance, l'Évangile éternel, subsistera immuable, étendra ses conquêtes et prouvera sa puissance dans ce siècle comme elle l'a fait depuis dix-huit cents ans, en régularisant, subjuguant et organisant ces jeunes forces anarchiques qui, maintenant sans conscience de leur origine, se révoltent contre celui à qui elles doivent leur être. »

C'est en effet dans le scepticisme des nouvelles générations qu'est le mal véritable, non-seulement en Angleterre, mais sur tout le continent. Que les générations près de disparaître ou déjà vieilles s'obstinent dans leurs préjugés et leur impénitence, peu importe après tout, pourvu que l'avenir ait encore des promesses, et que toutes les espérances ne soient pas fanées dans leur fleur! M. Kingsley cite cette parole d'un Allemand : « Dans un pays, à quelque moment qu'on le prenne, ce sont toujours les opinions des hommes au-dessous de vingt-cinq ans qui sont destinées à un règne prochain. » On ne saurait donc trop s'inquiéter de ces opinions. A proprement parler, elles sont toujours invincibles et destinées à triompher; mais les générations antérieures n'en ont pas moins une grande tâche à remplir : c'est de les diriger, de les limiter et de les corriger, en les rendant conformes aux lois éternelles du monde. Elles ne doivent pas être effrayées, et doivent savoir discerner sous ce nouveau costume les anciennes vérités qu'elles-mêmes ont pratiquées. D'autre part, elles doivent corriger l'infatuation intellectuelle des nouvelles générations, en leur enseignant qu'elles n'apportent point de révélations, et que les astres qu'elles se vantent d'avoir découverts sont les mêmes qui éclairaient leurs pères. Mais qu'arrivera-t-il si les anciennes générations ont laissé s'éteindre en elles le sentiment de ces éternelles vérités, si, ayant trouvé une société et un monde tout formés, elles n'ont songé qu'à recueillir les fruits et à moissonner là où leurs pères avaient semé, si elles ont oublié qu'elles devaient préparer le sol pour les générations suivantes, comme leurs pères l'avaient fait pour elles-mêmes? Alors il y aura un brusque temps d'arrêt dans le travail des sociétés : les forces qui étaient faites pour les entretenir se disperseront et deviendront des forces anarchiques. Chacun travaillera pour soi; l'âpreté, la rapacité et une sorte de violence morale deviendront les caractères des esprits de ces temps. Cependant les nouvelles géné-

rations arrivent; mais, personne ne songeant à elles, elles ne recevront aucune parole sympathique, elles ne recevront aucune direction ni aucune éducation. — Passez votre chemin, leur disent leurs aînées, nous avons nos affaires. — La société marche encore, parce que la force des traditions n'est pas épuisée, et que la source de ces traditions est prochaine; mais, à mesure que le temps s'enfuit, l'esprit et la signification de toutes les choses politiques et morales s'obscurcissent, et comme on a oublié d'en entretenir le sentiment et d'en perpétuer la connaissance, il arrive un moment où des générations entières sont plongées dans l'ignorance. Alors on s'émeut, et l'on se demande avec anxiété, mais trop tard, comment on pourra porter remède au mal. Les hommes qui tiennent encore les affaires voient avec frayeur approcher le jour où le gouvernement devra passer aux mains des nouvelles générations. « On commence à s'alarmer sérieusement, disait dernièrement un journal anglais; il ne se révèle pas de jeunes gens de talent. » Le moyen en effet de gouverner avec des hommes dont les uns vous chuchotent à l'oreille qu'ils vont fonder une religion, dont les autres vous parlent sérieusement de rétablir les institutions du moyen-âge et l'indépendance de l'ordre des paysans! Réminiscences, pâles souvenirs, désirs fiévreux, velléités intellectuelles, fantaisies et archaïsme, voilà les idées, les dons, le caractère des nouvelles générations prises en masse. Remuantes et loquaces, en apparence ardentes, en réalité paresseuses et inactives, on croirait qu'elles vont bouleverser le monde; — dormez tranquilles, gens paisibles et établis de tous les pays : tout ce qu'elles peuvent faire, c'est exciter le bouillonnement des eaux à leur surface; quant à changer le monde, elles n'en sont point capables, car elles n'ont ni levier ni point d'appui, c'est-à-dire ni principes ni caractère. Si elles sont ainsi, sur qui doit en retomber la responsabilité? Si leurs pères avaient eu quelque chose à leur apprendre, peut-être n'en seraient-elles point là. Jamais les pères n'avaient à ce point abandonné leurs enfans et n'avaient eu moins de souci de leur avenir. Ce mal n'est point particulier à l'Angleterre, et nos voisins sont à cet égard encore mieux partagés et plus heureux que les autres nations. Les Anglais qui abandonnent leurs traditions, et qui s'en retournent au sein de l'église romaine, suivent une route qui peut leur sembler dangereuse; mais leur conduite est au-dessus de tout blâme et de toute colère, et, quant à ceux qui, comme le jeune Lancelot, suivent leurs rêves et s'engagent dans un chemin sans issue, il leur reste au moins l'orgueil pour préserver leur dignité. Nous sommes en vérité plus mal partagés.

Néanmoins cet égoïsme des générations précédentes trouve déjà sa punition. Rien n'est étrange dans le livre de M. Kingsley comme les conversations des hommes d'âge différent réunis autour du même foyer ou de la même table. On dirait une suite de quiproquo : chacun

parle pour lui seul et ne répond point aux interrogations de son interlocuteur. Les parens n'y comprennent point le langage de leurs enfans, les enfans les mœurs de leurs parens. Une anxiété pénible plane sur tous les fronts; une tension des muscles et une préoccupation semblables à celles qui contractent le visage d'un homme cherchant à déchiffrer une énigme rident et contractent disgracieusement tous les visages. Le vieux Lavington a bien, en vérité, le droit d'être de mauvaise humeur et de s'étonner des étranges idées de la jeunesse du jour, en voyant sa fille, la belle Argemone, perdre insensiblement les idées auxquelles il était habitué, et se livrer à des pratiques dévotieuses et papistes dans lesquelles elle a été engagée (ô confusion!) par le propre vicaire du comté, un protestant qui est une manière de demi-catholique. La chasse est maintenant sa distraction unique, car les plaisirs chers autrefois à tout *gentleman* campagnard, c'est-à-dire la causerie après le dîner, la visite des voisins, ne peuvent plus être des plaisirs pour lui; ils parlent tous un langage singulier, et qu'il n'entend pas. Quel plaisir y a-t-il, par exemple, à entendre les dissertations de Lancelot ou les opinions de lord Vieux-Bois, un partisan de la *Jeune Angleterre,* ou du maître nouveau du domaine de Minchampstead, bourgeois libéral et enrichi? Que lui fait à lui le moyen-âge, du moment qu'il peut chasser comme chassaient les barons féodaux, et l'école d'Overbeck, et le néo-catholicisme? Et que lui importeraient les conversions papistes, si sa fille Argemone n'avait pas des tendances à devenir papiste, elle aussi? Ce n'est pas qu'il soit un protestant très austère; mais cela l'écarterait de ses habitudes, de voir sa fille catholique. Quant au rétablissement du patronage aristocratique dont l'entretient lord Vieux-Bois, il aime tout autant l'état de choses actuel, qui ne le charge d'aucun soin et ne lui impose aucun devoir. Encore moins comprend-il lord Minchampstead, le libéral, avec ses idées de libre échange et son admiration pour le bien-être matériel des ouvriers américains. Ces divers personnages, qui le comblent d'étonnement, ne s'étonnent pas moins les uns les autres; ils se comprennent aussi peu qu'il les comprend. Aux yeux du tory de la jeune école, Lancelot est un démagogue; aux yeux de Lancelot, le tory est un modèle d'excentricité puérile, et le lord libéral un égoïste endurci. Le spectacle qui se présente dans la maison des Lavington se reproduit dans la famille même de Lancelot. Depuis que son fils s'est converti au catholicisme, l'oncle de Lancelot ne voit plus en lui qu'une sorte de parricide, et le fils, à son tour, ne voit dans son père qu'une ame damnée. Il n'est pas jusqu'aux pauvres eux-mêmes qui ne soient séparés par des abîmes. Le vieux garde-chasse Harry Verney, que la mort d'un braconnier n'effarouche pas, qui en un mot exerce sa profession à la manière d'un tory, ne comprendra jamais les scrupules du jeune garde Tregarva, qui remplit ses fonctions à la manière d'un whig ou même d'un radi-

extrêmes des Huns; ceux-ci le savent bien. Il est arrivé autrefois que, pendant une famine qui les décimait sans qu'ils pussent tirer des subsistances de l'empire romain, parce qu'ils étaient en guerre avec lui, deux de leurs princes tentèrent de s'en procurer du côté de l'Asie. Ils poussèrent, à travers une région déserte, jusqu'au bord d'un marais que je crois être le marais Méotide; puis, quinze journées de marche les amenèrent au pied de hautes montagnes qu'ils gravirent, et ils se trouvèrent en Médie. Le pays était fertile; les Huns y firent la moisson tout à leur aise, et ils avaient déjà réuni un butin immense quand un jour les Perses arrivèrent et obscurcirent le ciel de leurs flèches. Les Huns, pris à l'improviste et abandonnant tout, firent retraite par un autre chemin, et il advint que ce nouveau passage les conduisit également dans leur pays. Maintenant, supposez qu'il prenne fantaisie au roi Attila de renouveler cette campagne; Mèdes et Perses ne lui coûteront à conquérir ni beaucoup de fatigues, ni beaucoup de temps, car aucun peuple de la terre ne peut résister à ses armées. » Les Romains suivaient avec une curiosité mêlée d'appréhension le récit du comte Romulus, qui avait visité tant de pays et pris part à tant d'événemens. Un des interlocuteurs ayant exprimé le vœu qu'Attila se jetât dans cette guerre lointaine pour laisser respirer l'empire romain : « Prenons garde, au contraire, dit Constanciolus, qu'après avoir subjugué les Perses, et ce ne sera pas difficile pour lui, il ne revienne vers nous, non plus en ami, mais en maître. Aujourd'hui il se contente de recevoir l'or que nous lui donnons comme un salaire attaché à son titre de général romain; quand il aura mis la Perse sous ses pieds, et que l'empire romain restera seul debout en face de lui, pensez-vous qu'il le ménage? Déjà il souffre impatiemment ce titre de général que nous lui donnons pour lui dénier celui de roi, et on l'a entendu s'écrier avec indignation qu'il avait autour de lui des esclaves qui valaient les généraux romains, et des généraux huns qui valaient les empereurs. » Cette conversation, dans laquelle les représentans du monde civilisé se communiquaient leurs sombres pressentimens et grandissaient à qui mieux mieux l'homme qui suspendait la destruction sur leur patrie, fut interrompue brusquement. Onégèse vint signifier à Priscus qu'Attila ne recevrait plus désormais pour ambassadeurs que trois personnages consulaires qu'il lui nomma : Anatolius était l'un des trois. Priscus, sans songer qu'il mettait son propre gouvernement en contradiction avec lui-même, fit observer que désigner ainsi certains hommes, c'était les rendre suspects à leur souverain; Onégèse ne répondit que ces mots : « Il le faut, ou la guerre. » Priscus regagnait tristement son quartier, quand il rencontra le père d'Oreste, Tatullus, qui venait informer l'ambassadeur et lui qu'Attila les invi-

tait à sa table pour le jour même, à la neuvième heure, environ trois heures après midi. Les ambassadeurs d'Occident devaient également s'y trouver.

La salle du festin était une grande pièce oblongue, garnie à son pourtour de siéges et de petites tables mises bout à bout, pouvant recevoir chacune quatre ou cinq personnes. Au milieu s'élevait une estrade qui portait la table d'Attila et son lit, sur lequel il avait déjà pris place; à peu de distance derrière, se trouvait un second lit, orné comme le premier de linges blancs et de tapis bariolés et ressemblant aux *thalami* en usage en Grèce et à Rome dans les cérémonies nuptiales. Au moment où les ambassadeurs entraient, des échansons, apostés près du seuil de la porte, leur remirent des coupes pleines de vin, dans lesquelles ils durent boire en saluant le roi : c'était un cérémonial obligatoire que chaque convive observa avant d'aller prendre son siége. La place d'honneur, fixée à droite de l'estrade, fut occupée par Onégèse, en face duquel s'assirent deux des fils du roi. On donna aux ambassadeurs la table de gauche, qui était la seconde en dignité; encore s'y trouvèrent-ils primés par un noble hun, du nom de Bérikh, personnage considérable qui possédait plusieurs villages en Hunnie. Ellac, l'aîné des fils d'Attila, prit place sur le lit de son père, mais beaucoup plus bas; il s'y tenait les yeux baissés, et conserva pendant toute la durée du festin une attitude pleine de respect et de modestie. Quand tout le monde fut assis, l'échanson d'Attila présenta à son maître une coupe remplie de vin, et celui-ci but en saluant le convive d'honneur qui se leva aussitôt, prit une coupe des mains de l'échanson posté derrière lui, et rendit le salut au roi. Ce fut ensuite le tour des ambassadeurs, qui rendirent pareillement, la coupe en main, un salut que le roi leur porta; tous les convives furent salués l'un après l'autre, suivant leur rang, et répondirent de la même manière; un échanson muni d'une coupe pleine se tenait derrière chacun d'eux. Les saluts finis, on vit entrer des maîtres d'hôtel portant sur leurs bras des plats chargés de viandes qu'ils déposèrent sur les tables; on ne mit sur celle d'Attila que de la viande dans des plats de bois, et sa coupe aussi était de bois, tandis qu'on servait aux convives du pain et des mets de toute sorte dans des plats d'argent, et que leurs coupes étaient d'argent ou d'or. Les convives puisaient à leur fantaisie dans les plats déposés devant eux, sans pouvoir prendre plus loin. Lorsque le premier service fut achevé, les échansons revinrent, et les saluts recommencèrent; ils parcoururent encore, avec la même étiquette, toutes les places, depuis la première jusqu'à la dernière. Le second service, aussi copieux que le premier et composé de mets tout différens, fut suivi d'une troisième *compotation,* dans laquelle les convives, déjà échauffés, vidèrent leurs

coupes à qui mieux mieux. Vers le soir, les flambeaux ayant été allumés, on vit entrer deux poètes qui chantèrent, en langue hunnique, devant Attila, des vers de leur composition, destinés à célébrer ses vertus guerrières et ses victoires. Leurs chants excitèrent dans l'auditoire des transports qui allèrent jusqu'au délire : les yeux étincelaient, les visages prenaient un aspect terrible; beaucoup pleuraient, dit Priscus : larmes de désir chez les jeunes gens, larmes de regret chez les vieillards. Ces Tyrtées de la Hunnie furent remplacés par un bouffon dont les contorsions et les inepties firent passer les convives en un instant de l'enthousiasme à une joie bruyante. Pendant ces spectacles, Attila était resté constamment immobile et grave, sans qu'aucun mouvement de son visage, aucun geste, aucun mot trahît en lui la moindre émotion; seulement, quand le plus jeune de ses fils, nommé Ernakh, entra et s'approcha de lui, un éclair de tendresse brilla dans son regard; il amena l'enfant plus près de son lit, en le tirant doucement par la joue. Frappé de ce changement subit dans la physionomie d'Attila, Priscus se pencha vers un de ses voisins barbares, qui parlait un peu le latin, et lui demanda à l'oreille par quel motif cet homme, si froid pour ses autres enfans, se montrait si gracieux pour celui-là. « Je vous l'expliquerai volontiers, si vous me gardez le secret, répondit le Barbare. Les devins ont prédit au roi que sa race s'éteindrait dans ses autres fils, mais qu'Ernakh la perpétuerait : voilà la cause de sa tendresse; il aime dans ce jeune enfant l'unique source de sa postérité. »

A ce moment entra le Maure Zercon, et tout aussitôt la salle retentit d'éclats de rire et de trépignemens capables de l'ébranler : c'était un intermède dont les convives étaient redevables à l'imagination d'Édécon. Le Maure Zercon, nain bossu, bancal, camus, ou plutôt sans nez, bègue et idiot, circulait depuis près de vingt ans d'un bout à l'autre du monde, et d'un maître à l'autre, comme l'objet le plus étrange qu'on pût se procurer pour se divertir. Les Africains l'avaient donné au général romain Aspar, qui l'avait perdu en Thrace, dans une campagne malheureuse contre les Huns : conduit près d'Attila, qui refusa de le voir, Zercon avait trouvé meilleur accueil chez Bléda. Bientôt même le prince hun s'engoua tellement de son nain, qu'il ne pouvait plus s'en passer; il l'avait à sa table, il l'avait à la guerre, où il lui fit fabriquer une armure, et son bonheur était de le voir se pavaner une grande épée au poing, et prendre grotesquement des attitudes de héros. Un jour pourtant Zercon s'enfuit sur le territoire romain, et Bléda n'eut pas de repos qu'on ne l'eût repris ou racheté; la chasse fut heureuse, et on le lui ramena chargé de fers. A l'aspect de son maître irrité, le Maure se mit à fondre en larmes, et confessa qu'il avait commis une faute en le quittant; mais cette faute, disait-il, avait une bonne excuse. « Et laquelle donc? s'écria Bléda. — C'est, répondit le nain.

que tu ne m'as pas donné de femme. » L'idée de cet avorton réclamant une femme provoqua chez Bléda un rire inextinguible; non-seulement il lui pardonna, mais il lui fit épouser une des suivantes de la reine, disgraciée pour quelque grave méfait. Après la mort de Bléda, Attila envoya Zercon en cadeau au patrice Aëtius, qui s'en défit en faveur de son premier maître Aspar. Édécon, l'ayant rencontré à Constantinople, lui avait persuadé de venir en Hunnie redemander sa femme. Profitant donc de l'occasion de la fête, Zercon entra dans la salle et vint adresser sa requête à Attila, mêlant, dans son verbiage, la langue latine à celles des Huns et des Goths d'une façon si burlesque, que nul ne put s'empêcher de rire, et les joyeux éclats se faisaient encore entendre lorsque les Romains, pensant qu'ils avaient assez bu, s'esquivèrent au milieu de la nuit, tandis que la compagnie fit bonne contenance jusqu'au jour.

Le temps s'écoulait en pure perte pour les ambassadeurs, qui n'obtenaient ni audience du roi ni réponse satisfaisante sur aucun point. Ils demandèrent à partir; mais Attila, sans leur en refuser positivement l'autorisation, les retint sous différens prétextes; il les gardait. La reine Kerka voulut les traiter à son tour; elle les invita dans la maison de son intendant Adame à un repas « magnifique et fort gai, » nous dit Priscus, où les convives, en dépit de la gravité romaine, durent boire et s'embrasser à la ronde. Un second souper qui leur fut offert par Attila reproduisit, aux yeux de Maximin et de son compagnon, l'étiquette cérémonieuse du premier; seulement Attila s'y dérida quelque peu. Plusieurs fois, ce qui n'avait pas encore eu lieu, il adressa la parole à Maximin pour lui recommander, entre autres choses, le mariage du Pannonien Constancius, son secrétaire. Cet homme, envoyé à Constantinople, il y avait déjà quelques années, comme interprète ou adjoint d'une ambassade, s'y était vu l'objet des empressemens de la cour, qui espérait le gagner, et il avait en effet promis ses bons offices pour le maintien de la paix, à la condition que Théodose lui donnerait en mariage quelque riche héritière, sa sujette. Théodose, que de tels cadeaux ne gênaient guère, lui avait aussitôt proposé une orpheline, fille de Saturninus, ancien comte des domestiques, que l'impératrice Athénaïs avait accusé de complot et fait mourir. Encore prisonnière et gardée dans un château fort, la jeune fille n'apprit pas sans une mortelle horreur le sort qu'on lui destinait, et, résolue de s'en affranchir à tout prix, elle se fit enlever par Zénon, général des troupes d'Orient, qui la maria avec un de ses amis nommé Rufus. Attila, furieux à cette nouvelle, manda insolemment à Théodose que, s'il n'avait pas la puissance de se faire obéir chez lui, Attila viendrait l'y aider; mais une rupture n'était pas le fait de Constancius, qui se contenta de la promesse d'une autre femme. C'était ce qu'Attila rap-

pelait au souvenir de l'ambassadeur. « Il ne serait pas convenable, lui faisait-il dire par son interprète, que Théodose se fût joué de la crédulité de Constancius; un empereur perdrait de sa dignité à faire un mensonge. » Il ajouta, comme une raison déterminante et un argument sans réplique, « que si le mariage se faisait, il partagerait la dot avec son secrétaire. » Voilà comment les affaires se traitaient à la cour du roi des Huns.

Enfin Attila, ayant éclairci tout ce qu'il lui importait de savoir, l'innocence de l'ambassadeur, la persistance de la cour impériale dans le complot contre sa vie, et le retour prochain de Vigilas, qui avait déjà quitté Constantinople, laissa partir les ambassadeurs dont la présence lui devenait inutile. Une lettre délibérée dans un conseil de seigneurs huns et de secrétaires de la chancellerie hunnique, sous la présidence d'Onégèse, fut remise à Bérikh, qui dut accompagner l'ambassade jusqu'à Constantinople. Quoique les Romains s'en allassent comblés de politesses et de présens, attendu que chaque grand de la cour, sur l'invitation du roi, s'était empressé de leur offrir quelques objets précieux, tels que pelleteries, chevaux, tapis ou vêtemens brodés, les incidens de leur voyage furent peu récréatifs et leur montrèrent, au sortir des festins et des fêtes, un côté plus sérieux du gouvernement d'Attila. A quelques journées de marche, ils virent crucifier un transfuge, saisi près de la frontière, et qu'on accusait d'être venu espionner pour le compte des Romains. Un peu plus loin, ce furent deux captifs probablement romains qui s'étaient enfuis après avoir tué leur maître hun à la guerre : on les ramenait pieds et poings liés, et on profita du passage des ambassadeurs, comme d'une bonne occasion, pour clouer ces malheureux à un poteau et leur enfoncer dans la gorge un pieu aigu. Leur compagnon de route, Bérikh, était d'ailleurs un vieux Hun de race primitive, sauvage, grossier, vindicatif. A propos d'une querelle survenue entre ses domestiques et ceux de l'ambassade, il reprit à Maximin un beau cheval qu'il lui avait donné, et ne cessa pas de murmurer tout le long du chemin. Finalement, à peu de distance du Danube, sur les terres romaines, l'ambassade rencontra Vigilas, qui s'en allait tout joyeux vers le but de son voyage, en compagnie, comme il croyait, mais en réalité sous la garde d'Esla.

Tel fut le premier acte de ce drame compliqué dont Attila faisait mouvoir les fils avec une si profonde astuce et une patience si opiniâtre. Il avait eu pendant deux mois entiers sous sa main les représentans d'un gouvernement qui conspirait contre sa vie, une ambassade dont le seul but était de le faire assassiner par les siens; il pouvait invoquer, pour se venger ou se défendre, le droit des nations qu'on violait si outrageusement contre lui; l'existence de tous ces Romains dépendait d'un signe de ses yeux, et ce signe, il ne le fit pas. Avec l'impartialité

d'un juge prononçant dans une cause étrangère, il sépara l'innocent du coupable, sans vouloir remarquer qu'ils portaient tous deux la même tache originelle. S'il y avait dans cette conduite un sentiment d'équité naturelle incontestable, il s'y trouvait aussi un grand fonds d'orgueil, une haine superbe qui dédaignait les instrumens pour remonter plus implacable jusqu'aux auteurs du crime. C'était à Théodose, à Chrysaphius, à l'honneur romain qu'il en voulait. Il jouissait de pouvoir mettre en parallèle, devant ce monde civilisé qui lui refusait le titre de roi comme à un chef de sauvages et le méprisait tout en le redoutant, la justice et les procédés du Barbare avec ceux de l'empereur romain.

Vigilas s'était hâté de terminer à Constantinople les affaires qui servaient de prétexte à son voyage. Toujours aveugle, toujours infatué de sa propre importance, il avait fini par l'inspirer aux autres. Chrysaphius, qui crut, d'après lui, le succès du complot assuré, doubla la somme à tout événement; l'interprète revenait donc avec 100 livres d'or renfermées dans une bourse de cuir. Tout cela se passait sous l'œil attentif d'Esla, qui ne perdait aucun de ses mouvemens depuis leur départ. Les serviteurs de l'ambassade hunnique n'étaient pas autre chose non plus que des gardiens qui tenaient le Romain prisonnier sans qu'il s'en doutât. De l'autre côté du Danube, la surveillance se resserra encore davantage. Vigilas amenait de Constantinople son propre fils âgé de dix-huit à vingt ans, qui avait été curieux de visiter le pays, et que, suivant toute apparence, l'interprète s'était fait adjoindre en qualité de second. Comme ils mettaient le pied dans la bourgade royale d'Attila, ils furent saisis tous les deux et traînés devant le roi; leurs bagages saisis également furent fouillés sous ses yeux, et l'on y trouva la bourse avec les cent livres d'or bien pesées. A cette vue, Attila feignit la surprise et demanda à l'interprète ce qu'il voulait faire de tout cet or? Celui-ci répondit sans embarras qu'il le destinait à l'entretien de sa suite et au sien, à l'achat de chevaux et de bêtes de somme dont il voulait faire provision pour ses missions, car il en avait perdu beaucoup sur les routes, et enfin à la rançon d'un grand nombre de captifs romains dont les familles l'avaient pris pour mandataire. La patience d'Attila n'y tint plus. « Tu mens, méchante bête! s'écria-t-il d'une voix tonnante, mais tes mensonges ne tromperont personne; ils ne t'arracheront pas au châtiment que tu as mérité. Non, ce n'est pas pour ton entretien, ce n'est ni pour l'achat de chevaux et de mulets, ni pour la rançon de prisonniers romains que tu t'es muni d'une pareille somme; tu savais bien d'ailleurs que j'avais interdit absolument tout commerce, tout emploi d'argent dans mes états de la part des étrangers, lorsque tu étais ici avec Maximin. » A ces mots, il fit amener par ses gardes le fils de l'interprète et déclara qu'il allait lui faire passer une épée au

travers du corps, si le père ne confessait pas à l'heure même à quel usage et à quel but étaient destinées ces cent livres d'or. Vigilas, voyant son fils sous les épées nues, devint comme fou, et, tendant ses bras supplians tantôt du côté des bourreaux, tantôt du côté d'Attila, il criait d'une voix déchirante : « Ne tuez pas mon fils, mon fils ignore tout; il est innocent, et moi je suis le seul coupable. » Alors il déroula de point en point la trame ourdie entre Chrysaphius et lui, comment l'idée de l'assassinat était venue au grand eunuque et avait été approuvée d'Édécon, comment l'empereur en avait fait part à ses conseillers et comment lui, Vigilas, à l'insu du reste de l'ambassade, avait été chargé de préparer l'exécution du complot, — son entrevue avec Édécon le jour de son départ et tout ce qui s'était passé à Constantinople. Pendant qu'il parlait, Attila l'écoutait avec l'attention d'un juge et comparait dans ses souvenirs les détails qu'il entendait de la bouche de cet homme avec les révélations que lui avait faites Édécon, et il resta convaincu que l'interprète disait la vérité. S'adoucissant peu à peu, il commanda de lâcher le fils et de tenir le père en prison jusqu'à ce qu'il eût disposé de son sort, de quelque manière que ce fût. On chargea de chaînes Vigilas et on le traîna dans un cachot. Quant au fils, Attila trouva bon de le renvoyer à Constantinople chercher une seconde fois cent livres d'or. « Obtiens cette somme, lui dit-il, car c'est le prix des jours de ton père, » et il fit partir en même temps que lui Oreste et Esla chargés d'instructions particulières pour l'empereur.

Ils arrivèrent à l'audience de Théodose, qui connaissait déjà par le bruit public la déconvenue de ses projets, et n'attendait pas sans anxiété le nouveau message du roi des Huns. Les envoyés se présentèrent au pied de son trône dans l'accoutrement le plus singulier, mais auquel personne n'osa trouver à redire. Oreste portait pendue à son cou la même bourse de cuir dans laquelle les cent livres d'or avaient été renfermées, et Esla, placé près de lui, après avoir demandé à Chrysaphius s'il reconnaissait la bourse, adressa ces paroles à l'empereur : « Attila, fils de Moundzoukh, et Théodose sont tous deux fils de nobles pères; Attila est resté digne du sien, mais Théodose s'est dégradé, car, en payant tribut à Attila, il s'est déclaré son esclave. Or voici que cet esclave méchant et pervers dresse un piége secret à son maître; il ne fait donc pas une chose juste, et Attila ne cessera point de proclamer hautement son iniquité qu'il ne lui ait livré l'eunuque Chrysaphius pour être puni suivant ses mérites. »

On ne s'attendait pas à cette conclusion. Théodose avait pu se résigner à toutes les humiliations que son crime découvert pouvait faire pleuvoir sur lui; mais les eunuques n'étaient point décidés à se laisser enlever le pouvoir, ni Chrysaphius à livrer sa tête : tout fut donc en rumeur dans le palais. Ce qui préoccupa surtout l'empereur, ce fut de

sauver son chambellan; toutes les mesures adoptées tendirent à ce but. Les dernières entraves que la politique byzantine opposait encore à l'orgueil d'Attila furent levées sans hésitation : il voulait avoir des ambassadeurs consulaires, on lui en donna; il avait désigné les patrices Anatolius et Nomus, parce qu'il n'y avait pas de plus grands seigneurs dans l'empire : on lui envoya Anatolius et Nomus. On le traita comme on traitait le souverain de l'empire des Perses, le grand roi. On s'occupa même de Constancius, qui reçut de la main de l'empereur une veuve très riche en remplacement de sa fiancée, mariée à un autre. Aucune concession, aucune bassesse ne furent épargnées. La gloriole d'Attila était satisfaite, et il alla par honneur au-devant des hauts personnages qu'on lui députait; toutefois il leur parla un langage dur, le langage d'un homme irrité. Ils apportaient de riches présens qui parurent l'adoucir; ils apportaient aussi beaucoup d'argent : Attila prit tout. Il délivra Vigilas, qu'il regardait comme un coupable trop infime pour sa vengeance; il ne réclama plus la zone riveraine du Danube, qu'il possédait de fait, sinon de droit; il ne dit plus rien des transfuges, il élargit même sans rançon un grand nombre de prisonniers romains; mais il exigea la tête de Chrysaphius. Sur ce point, il fut inflexible.

L'année 450 commença sous ces auspices. Les contingens des tribus hunniques arrivaient en masse sur les bords du Danube; des armemens s'opéraient chez les nations vassales de ces hordes, les Ostrogoths, les Gépides, les Hérules, les Ruges, et l'on annonçait que les Acatzires étaient en marche. L'inquiétude gagna l'empire d'Occident non moins que celui d'Orient : non-seulement l'affaire de Sylvanus restait sans conclusion, mais il était survenu depuis d'autres embarras plus graves; les conjonctures étaient menaçantes. Enfin deux messagers goths, partis de la Hunnie, se présentèrent, le même jour et à la même heure, devant les empereurs Théodose et Valentinien; ils étaient chargés de dire à l'un et à l'autre : « Attila, mon maître et le tien, t'ordonne de lui préparer un palais, car il va venir! »

AMÉDÉE THIERRY.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

cal, avec humanité et libéralisme. C'est une confusion de langues universelle, un malentendu général.

Ainsi donc, pour M. Kingsley, le péril de la société anglaise consiste surtout dans l'état moral des générations qui s'élèvent. Cet état moral a deux causes : la tyrannie des formules sociales, politiques, religieuses, qui pèse sur les jeunes esprits, à qui on n'a point enseigné le sens de ces formules, et par suite une inquiétude fiévreuse qui paralyse leurs forces, pervertit leurs instincts, et frappe de stérilité les dons et les talens que la Providence leur a départis. A ce mal M. Kingsley ne voit qu'un remède : c'est une réforme dans l'éducation, opérée au moyen d'un redoublement de foi protestante. Nous ferons à ce propos deux observations, l'une touchant le protestantisme, l'autre touchant les destinées possibles de l'Angleterre.

Le protestantisme ne peut vivre, en vertu même de son origine et de son essence, que par une éducation sévère, assidue, libéralement donnée à tous. S'il oublie de donner et de répandre l'éducation, s'il laisse se refroidir son zèle, s'il laisse les générations livrées à elles-mêmes, il n'est que la plus coupable des doctrines. Lorsqu'il arriva, il accusait fièrement le catholicisme de retenir l'homme dans le paganisme et d'entretenir en lui le sentiment de la nature païenne et charnelle. « Vous retenez la vérité entre vos mains, disait-il aux chefs de l'église; la grace de Jésus-Christ, par laquelle les hommes ont été rachetés, vous l'accordez à volonté et la retirez de même, selon votre inspiration ou les caprices de votre tyrannie. Vous supposez que les hommes sont toujours des païens, et vous vous bornez à les prêcher, comme s'ils étaient encore des gentils non convertis. Nous, nous voulons que la loi du Christ ne soit pas seulement la bonne nouvelle; nous voulons qu'elle soit un fait, et qu'elle se traduise dans la vie de l'homme, dans ses actes comme dans ses prières. Que celui qui veut encore être païen coure à sa damnation éternelle, mais celui qui est chrétien sait comment il doit vivre et prier. » Il suit de là bien évidemment la nécessité d'une éducation et d'une surveillance assidue : le pouvoir une fois arraché aux mains de l'église, c'est la société elle-même qui a charge d'ames; c'est la famille, c'est l'individu. S'il se trouve au sein de la nation une seule ame qui ait été laissée à sa nature déchue, et à qui personne n'ait fait attention, la société est coupable. Il ne peut y avoir dans une telle nation que des païens et des libertins volontaires, et par conséquent malheur aux gouvernemens, aux familles, aux individus assez insoucians ou assez impies pour avoir laissé dans les ténèbres de l'erreur une seule ame! Le protestantisme ne peut donc, sans mentir à lui-même, s'empêcher de répandre sans cesse et indéfiniment l'éducation, et il ne peut mentir à lui-même sans entraîner l'Angleterre à sa perte.

J'entends souvent considérer comme un progrès l'esprit de tolérance qui brise de toutes parts les vieilles lois anglaises; mais si cette tolérance doit être le prix et n'est que le résultat du refroidissement religieux, elle arrivera à de tristes fins. Je conçois que M. Kingsley s'effraie des conversions catholiques. Ces conversions sont-elles un bien ou un mal pour l'Angleterre? Cela ne nous regarde pas. Que le catholicisme gagne, selon nous, c'est un bien qui ne crée pas de dangers pour l'Angleterre. Le danger, c'est que le protestantisme ne vienne à mentir; c'est qu'on ne vienne à découvrir qu'il était une erreur. Si ce jour arrivait jamais, l'Angleterre serait perdue; elle n'aurait plus qu'à payer son expiation avec ses trésors amassés depuis trois siècles, qu'à rendre ses colonies et toutes les conquêtes qu'elle doit à sa religion, car c'est à sa religion seule qu'elle les doit. Nous avons pu, en France, devenir sceptiques sans trop de périls; nous n'avions à perdre que nos ames, et Dieu sait pourtant les malheurs qui en sont résultés pour nous! Mais notre grandeur nationale ne résultait pas aussi entièrement d'un principe religieux que la grandeur de l'Angleterre. Dans le temps où nous vivons, les catastrophes sont rapides et imprévues, et nous approchons avec vitesse du jour où les principes religieux succéderont aux principes politiques et se combattront mutuellement. L'Angleterre a été et est encore le champion du protestantisme; du jour où elle le laisserait s'éteindre chez elle, quelle excuse aurait-elle aux yeux des nations? quelle explication pourrait-elle donner de son histoire passée et présente? J'entends d'ici ses ennemis s'écrier : Aucune, — si ce n'est un égoïsme colossal et un orgueil satanique!

Mais il n'en sera pas ainsi : les sombres nuages amoncelés s'évanouiront sans doute. L'Angleterre peut être fière de son état actuel, en dépit des signes sinistres qui depuis quelque temps s'accumulent. Nous voulons croire que ce ne sont que les ombres du tableau, et nous n'avons pour nous rassurer qu'à mettre en regard des éventualités possibles les faits réels et actuels, et à répéter avec un des personnages de M. Kingsley : « Regardez la somme énorme de bienveillance pratique qui lutte maintenant en vain contre le mal, il est vrai, mais seulement parce qu'elle est trop individuelle et trop divisée. Comment osez-vous, jeune homme, désespérer de votre nation, lorsque son aristocratie peut encore produire un Carlisle, un Ellesmere, un Ashley, un Robert Grosvenor, lorsque ses classes moyennes peuvent revendiquer un Faraday, un Stevenson, un Brooke, une Élisabeth Fry? Quelle destinée que celle de cette terre, si vous aviez assez de foi pour voir tout ce qui vous honore! Si je n'étais pas avant tout citoyen de mon pays, c'est Anglais que je voudrais être aujourd'hui. »

EMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 février 1852.

Les institutions publiques dont le germe est dans la constitution nouvelle se complètent chaque matin sous nos yeux, et commencent de se montrer telles qu'elles doivent être dans la pensée qui leur a donné naissance. C'est d'abord la création d'un ministère d'état pour simplifier l'action du pouvoir exécutif, en concentrant dans la main et sous l'œil du chef du gouvernement la direction des principales affaires du pays. La loi organique du conseil d'état assigne à ce corps son vrai caractère, qui est d'être le grand instrument législatif du gouvernement; c'est là, on le sait, que les projets se préparent, que les lois s'élaborent, pour être soutenus ensuite par les membres mêmes du nouveau conseil devant le corps législatif, qui les discute et les vote. Le sénat, qui va prendre la place de la pairie au Luxembourg, est lui-même déjà nommé; les nouveaux sénateurs sont connus. D'ici à peu de jours enfin, le corps législatif va sortir de l'urne électorale. Les conditions de cette élection sont fixées par une loi récente, dont le principe est le suffrage universel dans la plus large acception du mot, sauf les incapacités résultant de condamnations. Deux points sont également frappans dans la nouvelle législation électorale : c'est, en premier lieu, la transformation du droit de suffrage de l'armée, dont les membres ne peuvent voter qu'à leur domicile originaire, et en outre c'est la stipulation d'une incompatibilité absolue entre toute fonction salariée et les fonctions législatives. Depuis que cette question était débattue avec une si belliqueuse ardeur autrefois, sous la dernière monarchie, peut-être est-il permis d'observer que nous avons fait du chemin, et que nous avons pris des voies un peu inattendues pour arriver à la solution. L'élection du 29 février la trouvera résolue, comme on voit, et achèvera l'organisation des corps publics créés par la nouvelle constitution. Reste le souffle, l'impulsion, l'esprit qui doit animer cet ensemble de créations politiques et en faire un organisme vivant, harmonique et fécond.

Tandis que le pouvoir nouveau accomplit ainsi une œuvre toujours difficile,

et que la multitude d'intérêts divers créés par soixante ans de révolutions ne rend pas plus aisée aujourd'hui, tandis qu'il assume l'entreprise de formuler la onzième organisation politique de la société française depuis un demi-siècle, cette société continue à vivre de ce que nous nommerons la vie sociale, pour la distinguer de la vie politique. N'a-t-elle pas en effet l'intimité indépendante de son existence morale à l'abri des mêlées contemporaines? N'a-t-elle pas comme une part d'elle-même en dehors des soubresauts de l'histoire, — région mouvante, indécise et pourtant réelle, où s'agite tout un monde de distinction, d'élégance, de rapports choisis, et où il règne d'ordinaire d'assez longues traditions de familiarité mutuelle pour qu'il faille le temps de se reconnaître avec les hôtes nouveaux venus, — personnages ou événemens? Les péripéties de ce monde, ce sont les liens brisés, les groupes qui se dispersent ou se succèdent, les habitudes qui se renouent ou se transforment. Burke remarquait autrefois les ressources infinies de notre pays pour se relever de ses crises : n'est-ce point à ce travail intime, actif et permanent de tous les élémens de sociabilité que cela est dû? Il est surtout pour ce qu'on peut nommer la société française un goût prompt à se raviver, ou plutôt qui ne meurt pas, malgré bien des altérations contemporaines : c'est le goût des choses de l'esprit et de l'éloquence. Une séance de l'Académie n'a cessé d'être pour elle un événement, une fête où elle accourt au premier appel, — peut-être parfois pour y ressaisir comme un écho de ses préoccupations, à coup sûr pour y chercher le charme élevé et à demi perdu des plus nobles plaisirs intellectuels, et aussi pour se retrouver tout entière, vivante et unie dans le culte de certaines distinctions morales et littéraires. Qu'est-ce encore, lorsqu'elle se sent attirée par des paroles qui ont l'habitude de la guider ou de l'émouvoir, par des esprits faits pour l'éclairer ou la séduire, comme M. Guizot et M. de Montalembert? Entre de tels émules, si différens d'origine, de nature et de talent, jamais défunt académicien ne fut mieux fait pour disparaître que l'honnête homme dont la mémoire intervenait en quelque sorte en pacificatrice et comme pour servir de point de contact entre l'auteur de l'*Histoire de la Civilisation* et l'auteur de *Sainte Élisabeth de Hongrie*. M. Droz a eu cette étrange fortune. Parmi les ouvrages d'histoire, de littérature, de morale laissés par M. Droz, il en est un dont le titre seul est d'une naïveté charmante, tout en ressemblant à une ironie de notre temps : c'est *l'Art d'être heureux*. M. Droz avait eu la bizarre idée d'enseigner l'art d'être heureux par les douceurs de l'intimité domestique, par les mystérieuses satisfactions du devoir obscurément rempli, par le désintéressement des luttes bruyantes et un tranquille empire sur soi-même. Passe encore, s'il eût placé le bonheur dans l'effervescence des passions, dans la poursuite de la popularité et du pouvoir, dans les agitations factices de la vie, dans toutes les ardeurs et les fièvres de l'ame! Il eût tout-à-fait alors, nous le supposons, répondu à l'idéal le plus cher de notre époque; il eût fait souche et école sans doute, au lieu de faire du titre naïf d'un de ses ouvrages une sorte de sarcasme involontaire contre ses contemporains, qui ne tiennent guère, à ce qu'il semble, ni à la réalité ni à l'apparence du bonheur, tel que le goûtait l'honorable académicien. M. Droz méritait bien assurément d'être heureux dans la demi-obscurité qu'il s'était créée. Quel étrange caprice du destin académique a fait du nom de cet homme simple, qui a traversé son temps sans se mêler à rien, le thème

commun des discours de deux hommes que les circonstances, aussi bien que l'élévation de leur talent, ont faits pour les agitations de la vie publique!

M. Guizot avait raison de le dire : — s'il y eut jamais entre deux membres de l'Académie un contraste frappant par la vie, par les habitudes, par le caractère, n'est-ce point entre M. Droz et M. de Montalembert? Jeté tout jeune dans la mêlée politique, M. de Montalembert y a porté un rare mélange de qualités brillantes, d'entraînemens passionnés, de témérités d'esprit qui ne redoutent pas toujours le paradoxe, et d'ardeurs d'imagination, — tout ce qui, en un mot, risque le plus de mettre en défaut le sens pratique et de compromettre parfois les bonnes causes, sans nuire à la sincérité de la conscience. Nous nous souvenons d'un jour, peu avant février, où M. de Montalembert, dévoilant l'œuvre révolutionnaire de la Suisse et les mystères de destruction qui s'y cachaient, montrant la lave prête à déborder de ce foyer incandescent sur l'Europe, soulevait de son siége la vieille pairie peu accoutumée à ces entraînemens, et éveillait peut-être dans plus d'un esprit l'incrédulité en même temps que la sympathie. Si l'on croyait peu alors au fantôme révolutionnaire, on y a cru depuis. Ce discours a été pour M. de Montalembert comme le point de départ d'une situation nouvelle que la révolution de février est venue dessiner plus nettement. L'homme d'autrefois ne s'est point effacé en lui sans doute, mais il s'est plus rapproché de ce milieu favorable où l'orateur politique parle pour tous, où il se sent le défenseur naturel de tous les intérêts sociaux menacés, et non d'un intérêt unique, exclusif, quelque supérieur qu'il soit. On peut assurément différer d'opinion avec M. de Montalembert sur bien des points, il faut même se garder de partager l'excès de plus d'une de ses appréciations; ce qu'on ne saurait méconnaître pourtant, c'est ce qu'il y a de valeureux dans cette nature militante, chez qui l'instinct du bien est une véritable passion, et qui d'avance dit fièrement non! aux despotismes révolutionnaires, lesquels pourront l'avoir « pour victime, » mais non « pour complice. » Qu'importent ensuite les dissentimens légitimes? L'édit de Nantes, qui était rappelé l'autre jour à l'Académie, n'est pas, nous le supposons, sur le point d'être de nouveau révoqué. Et puis, ainsi que le disait M. Guizot, à travers les obscurités de la vie, ne peut-il pas y avoir plusieurs routes pour les gens de bien sans que le but soit différent?

Un des personnages de cette séance académique dont nous n'avons point parlé, et qui y joue pourtant le principal rôle, ce n'est rien moins que la révolution française elle-même, mise sur la sellette avec la plus inexorable éloquence; elle remplit le discours de M. de Montalembert. Cela ne saurait étonner beaucoup : la révolution est la fatalité de notre temps, elle pèse sur nous du poids de ses erreurs, de ses préjugés et de ses crimes. Qu'on réunisse trois hommes pour s'occuper de politique ou de morale historique, leur premier mot sera pour la révolution française. L'occasion était naturelle ici, puisque M. Droz a écrit lui-même une *Histoire de Louis XVI*, où il se propose de rechercher, avec une grande honnêteté de vues, par quels moyens on aurait pu empêcher la révolution. A vrai dire, nous n'avons point une foi absolue à l'utilité d'une semblable thèse. L'estimable académicien ne remarquait pas qu'il aurait pu, en remontant plus haut, se poser cette autre question : — par quels moyens aurait-on pu empêcher le XVIIIe siècle d'être ce qu'il a été dans son dé-

veloppement moral et philosophique, dont la catastrophe finale n'est que le sanglant dénoûment? Il aurait pu à bon droit y ajouter cet autre problème qui les résume tous : — par quels moyens empêcher que l'homme ne succombe sans cesse à l'erreur, ne livre parfois son ame à toutes les suggestions du mal, ne corrompe les plus nobles principes, et ne joue sans cesse dans les hasards les situations les plus merveilleuses? Imaginez donc un 1789 accompli sans mélange de théories folles, sans faiblesses et sans déviations, par la conciliation libérale de la tradition et du progrès, des droits du roi et des droits du peuple! Quelle merveille! Nous ne disons point ceci pour diminuer le mérite de l'œuvre de M. Droz, mais pour faire sentir ce qu'il peut se glisser parfois de chimérique dans des thèses de ce genre, et combien il est facile de se créer un idéal rétrospectif. Quand un édifice est à demi écroulé, et que ses fondemens eux-mêmes sont menacés, sans doute il est utile de rechercher comment on aurait pu l'empêcher de tomber; c'est l'œuvre et la moralité de l'histoire. A un point de vue actuel cependant, n'est-il pas d'une utilité plus directe de s'informer des moyens de relever l'édifice écroulé et de lui rendre une solidité durable? C'est le travail commun de tous les esprits fidèles à l'ordre social, dont le but, il nous semble, doit être de rechercher bien moins ce qui les divise que ce qui les unit. Quant à nous, un des côtés par où la révolution nous paraît avoir exercé la plus triste influence, c'est qu'elle a justement déchiré l'ame de la France en introduisant partout les semences de division, — et à force de divisions, de déchiremens, de morcellemens de toutes les croyances, de toutes les convictions, de toutes les puissances morales, elle n'a plus laissé que deux sentimens en présence : d'un côté l'amour de la destruction jusqu'à la folie, — de l'autre la crainte de la révolution elle-même jusqu'à la terreur, jusqu'à l'acceptation de tout ce qui peut paraître préserver de ses excès.

Nous admettrions volontiers comme démontrée la thèse de M. Droz, rajeunie avec éclat par M. de Montalembert. Soit : la révolution aurait pu, à l'origine, être arrêtée ou dirigée; elle s'est accomplie cependant, et elle a échappé à toutes les directions; elle a eu ses conséquences morales et matérielles inscrites de toutes parts dans notre histoire, et elle est même toujours vivante. De plus, dans cette sanglante carrière se trouvent partout mêlés, souvent odieusement travestis, mais toujours en substance, ces principes qu'on a l'habitude d'invoquer comme l'apanage de la société moderne, — et c'est ce qui rend si redoutable le problème de la révolution française. Seulement, ce qu'il faut ajouter, c'est que plus les événemens marchent, plus il devient possible de dégager ces principes, dans ce qu'ils ont de bienfaisant, de leur dangereux alliage; — plus il est apparent que la révolution proprement dite est incompatible avec l'élément nouveau aussi bien qu'avec l'élément traditionnel de notre société, — et plus il est visible en même temps que c'est dans l'alliance de ces deux élémens et de ces deux forces, devenues solidaires dans le péril, que réside le moyen de lutter victorieusement contre cette civilisation du mal dont M. de Montalembert retraçait les caractères avec une émouvante énergie. Au fond, le discours de M. de Montalembert ne nous paraît pas avoir un autre sens dans son ensemble. Il ne nous appartient pas sans doute de refaire l'histoire, de la recomposer hypothétiquement telle que nous voudrions qu'elle eût été; ce qui est en notre pouvoir, c'est d'y lire avec fruit des yeux de l'intelligence, de nous in-

struire à ce long spectacle de fautes et de malheurs, et d'en retirer surtout cet enseignement permanent si éloquemment ressaisi par les deux orateurs : c'est que cette succession de désastres n'est point l'effet d'une fatalité aveugle supérieure à nos volontés, mais bien la suite nécessaire et invincible de déviations morales accumulées et des corruptions volontaires de la liberté humaine elle-même. M. Guizot et M. de Montalembert se retrouvent aisément dans ce sentiment viril et élevé.

Il y a dans les discours des deux orateurs un point commun où l'intérêt littéraire se dégage sans effort des considérations politiques et morales les plus élevées et apparaît plus distinctement, et ce n'est point trop vraiment qu'il soit un peu question de littérature à l'Académie un jour de réception. Ni M. Guizot, ni M. de Montalembert ne séparent dans leur pensée les destinées littéraires des destinées de la société elle-même. Ils ne se résignent point à reconnaître cet oiseux sophisme qui fait de l'art une sorte de puissance à part, indépendante et capricieuse, jouant étourdiment avec tous les élémens de la civilisation et ayant son développement propre. Une vue plus claire des choses leur révèle l'intime solidarité qui existe toujours entre le mouvement social et le mouvement littéraire. Là où la société est saine et portée par son principe à la grandeur, la pensée se multiplie sans effort, par un élan naturel, et sous toutes les formes, comme la manifestation permanente d'une activité généreuse. Là où la société souffre, où la vérité morale s'obscurcit et où les passions elles-mêmes qui aveuglent les hommes sont artificielles et menteuses, comment pourrait-il fleurir un autre art qu'un art de décadence? La corruption littéraire, en un mot, marche du même pas que la corruption sociale; elle en découle, elle s'y mêle et contribue à l'aggraver, jusqu'à ce que le désordre se transforme en impuissance, que la pénurie intellectuelle s'étale dans sa nudité, que l'absence même du talent devienne le signe des œuvres qui continuent de porter le nom de littérature, et qu'il soit manifeste que l'esprit, comme la société, a besoin d'être relevé et sauvé. M. de Montalembert disait l'autre jour spirituellement que ce n'était plus le superflu qu'on avait disputé à la société française, mais bien le nécessaire pour vivre. Rien n'est plus vrai, et il en est de l'ordre intellectuel comme de l'ordre moral. N'est-ce point, en effet, le nécessaire, pour un pays comme la France, de conserver son ascendant intellectuel, de garder intacte cette langue qui a été l'instrument de ses conquêtes morales, et même, si l'on veut, de ne point perdre tout-à-fait cette fleur d'esprit et cette distinction facile, qui ont fait de notre société la plus recherchée, la plus élégante, la plus aristocratique des sociétés envahies par la démocratie? L'Académie française est parfois le refuge de quelques-unes de ces qualités, en même temps que d'autres qualités plus sévères. Elle est, à tout prendre, la plus naturelle gardienne des traditions intellectuelles, et cela suffit presque aujourd'hui pour en faire plus qu'une institution littéraire. Le meilleur moyen pour l'Académie de maintenir son caractère et d'exercer une utile action, c'est de multiplier les séances comme celle de l'autre jour, et aussi les nominations comme celles qui, hier encore, allaient chercher un des plus charmans esprits de notre temps dans M. Alfred de Musset, et une des plus éclatantes personnifications de l'empire de la parole sur les hommes dans M. Berryer.

Il y a bientôt quinze jours que le parlement anglais est ouvert, et le sort dé-

finitif réservé au ministère est plus obscur que jamais. Comme on devait s'y attendre, après les difficultés que lord John Russell avait éprouvées pour fortifier son cabinet, le ministère s'est présenté devant le parlement sans avoir subi de modification importante, — car le renvoi de sir James Cam Hobhouse (remplacé par M. Fox Maule), opéré dans les derniers jours de janvier et reçu avec une parfaite indifférence, ne peut passer pour une modification. Malgré toute notre sympathie pour le caractère de lord John Russell, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer qu'il est beaucoup trop l'homme des palliatifs, des demi-moyens et des demi-mesures; il accomplit de petites modifications, de petites réformes, quand il faudrait prendre résolument un parti énergique et décisif. Jamais son embarras et sa timidité d'esprit ne se sont mieux traduits que dans les circonstances critiques où il se trouve. Obligé, par exemple, de désapprouver la politique de lord Palmerston et de frapper ainsi sur les siens, il a vainement cherché les moyens de se rendre la force qu'il venait de s'arracher, et il a cru avoir assez fait en remplaçant lord Palmerston par lord Granville, et lord Broughton par M. Fox Maule. Lord John Russell a besoin d'alliés à tout prix; n'importe, il ira assez loin pour mécontenter les tories, sans aller assez loin pour contenter les radicaux.

On peut résumer d'un mot la situation actuelle de l'Angleterre : tous les partis espèrent, et lord John Russell, malgré la faiblesse de son ministère, ne paraît pas disposé à leur abandonner la place. Toutes ses paroles portent témoignage d'une confiance sans bornes. Quoique les radicaux se soient montrés plus froids depuis l'ouverture du parlement, ils soutiendront cependant ce cabinet, qui leur promet toujours sans leur rien donner jamais; ils le soutiendront, sinon pour ses actes, au moins en récompense de ses tendances. Faiblement défendu et froidement encouragé par les radicaux, lord John Russell doit s'attendre à être vivement attaqué par le parti tory tout entier, sans exception de nuance, par les protectionnistes aussi bien que par les *peelites*, dont la frêle sympathie pour le ministère a été entièrement éteinte par la mauvaise issue des négociations engagées entre lord John Russell et sir James Graham. Le parti tory se reforme en effet : M. Disraëli et sir James Graham sont prêts à s'embrasser. Tout récemment, devant les électeurs de Tamworth, le fils de l'illustre Robert Peel, dans un discours où les désirs de vengeance contre lord John Russell, coupable de tant de tricheries parlementaires commises envers son père, perçaient à chaque instant, annonçait la formation prochaine d'un ministère tory et la recomposition d'un grand parti conservateur ayant pour chef lord Stanley. Les tories sont donc pleins d'ardeur en ce moment, l'ambition s'est réveillée chez eux; elle grandit d'heure en heure. Le rapprochement des *peelites* et des protectionnistes raffermit la puissance de ce parti, en donnant aux classes moyennes et aux cités manufacturières des gages de sécurité. Les tories croient que l'heure est revenue pour eux de reprendre le pouvoir, et peut-être, en effet, n'est-elle pas très éloignée; la nation anglaise est en ce moment préoccupée de toute autre chose que de pensées de réforme. Pourvu que son gouvernement lui assure sécurité et ne touche pas aux conquêtes commerciales des dernières années, elle ne demandera rien de plus, et même elle donnera avec joie le pouvoir au parti qui, par ses idées et ses tendances, est le plus capable de lui donner cette sécurité conservatrice. Le sentiment de la na-

tion anglaise, sans se montrer extérieurement très enthousiaste en faveur du parti tory, lui est beaucoup moins hostile qu'il ne l'était naguère, et dans quelques mois peut-être lui sera-t-il tout-à-fait sympathique.

Tout annonce que la session de 1852 sera plus rude encore pour le ministère que la session de 1851, à moins que la chambre des communes ne soit dissoute. D'un côté, nous l'avons dit, il est faiblement défendu; de l'autre, il sera attaqué avec ardeur par les tories, impatiens de le renverser. Tout innocent qu'il soit, le bill de réforme peut prolonger l'existence du ministère de lord John Russell, car la valeur de ce bill n'est pas dans l'abaissement du cens qu'il proclame, ou dans la destruction de quelques colléges électoraux : elle consiste dans la dissolution du parlement qu'elle contient implicitement. Une fois que le parlement aura voté ce bill (comme cela est probable), il aura signé son abdication, à moins cependant que quelque esprit moqueur sur les bancs de la droite ou de la gauche, M. Disraëli ou M. Roëbuck, ne vienne déclarer qu'en votant ce bill, la chambre n'a pas déclaré vicieuse l'ancienne loi électorale, mais l'a votée et sanctionnée une seconde fois, et en a proclamé l'excellence sous une nouvelle forme. Le nouveau bill de réforme, en effet, n'est pas une innovation électorale : c'est un appendice au bill de 1831; il n'y faut voir que les corrections toujours inévitables d'un auteur qui chérit ses ouvrages. Lord John Russell revoit et corrige avec soin les titres politiques de sa gloire passée. Ces jours derniers, on le lui a redit gaiement et sans amertume, car la réforme électorale laisse tout le monde fort indifférent; la guerre des Cafres et la politique de l'Europe éveillent plus de passions aujourd'hui que les questions intérieures. Le bill de réforme aura l'avantage inappréciable de ne mécontenter personne et de contenter quelques individus; ce ne sont pas de nouveaux intérêts qu'il fait entrer sur la scène politique, il grossit seulement les armées respectives des anciens intérêts. Si l'école de Manchester n'y gagne pas grand' chose, en revanche les tories n'y perdront rien. Et en somme, à moins d'incidens imprévus dans la discussion, ce bill ne changera rien à la position du cabinet. Après comme avant le vote, ce ministère ne se trouvera ni plus fort ni plus faible. Il en sera de cette discussion comme de la discussion sur le renvoi de lord Palmerston; elle n'embrouillera pas la situation, et elle ne l'éclaircira point.

Nous n'avons que peu de chose à dire sur ce débat, où l'arrogant politique qui avait éveillé toutes les susceptibilités de l'Europe a paru si résigné et si humble. Les explications de lord Palmerston ont été assez peu satisfaisantes. Il reste acquis cependant que l'ambassadeur d'Angleterre à Paris avait été, par une indiscrétion très concevable d'ailleurs, l'innocent auteur de la chute de l'ancien ministre des affaires étrangères. Est-ce pour ce motif que le marquis de Normanby a été rappelé à Londres, et, pour le demander en passant, a-t-il été offert en victime expiatoire à lord Palmerston, ou est-ce la politique de lord Palmerston que l'on poursuit encore après sa retraite dans la personne de son ancien ambassadeur? Lord John Russell n'a exposé que les faits déjà connus : il a accusé lord Palmerston d'avoir péché trop souvent par insubordination. Lord Palmerston a reconnu que la soumission d'un ministre des affaires étrangères à un premier ministre devait bien être celle dont sir John Russell avait parlé, et s'est borné à se disculper d'avoir jamais manqué ou voulu man-

quer à cette subordination nécessaire; mais si cette discussion n'a pas éclairé la vraie cause du renvoi de lord Palmerston, elle a éclairé en revanche la situation présente de cet homme d'état. Depuis sa chute, tous les partis se demandaient quelle résolution prendrait lord Palmerston. Allait-il pencher de plus en plus vers les radicaux, ou bien, altéré de vengeance, allait-il passer avec armes et bagage dans le camp des protectionnistes? L'illusion n'est plus possible : par son discours modéré et humble, il a pour ainsi dire accepté son renvoi; s'il a de la rancune, il ne poursuit point de vengeance; il ne se sépare pas de ses anciens amis, et reste whig comme devant. Ce discours a coupé court à bien des espérances; aussi s'explique-t-on la fureur de tous les partis, qui, pensant que lord Palmerston allait leur apporter l'appoint de sa force et de son intelligence, n'ont pas eu assez d'injures, le lendemain de cette séance, contre le ministre déchu qu'ils exaltaient la veille.

Les alarmes nationales et les ardeurs belliqueuses de l'Angleterre se sont un peu calmées durant cette quinzaine, et le discours de la reine y a sans doute contribué. Ainsi nous avons la promesse solennelle que ces alarmes et ces ardeurs ne passeront pas à l'état de danger réel, que ces armemens et ces fortifications sont affaire de simple prudence. La note diplomatique de lord Granville aux cours du Nord est une confirmation du discours de la reine; la question des réfugiés est tranchée autant qu'elle peut l'être. Dans cette note, lord Granville a cherché à prendre un moyen terme entre les intérêts de conservation des états européens et l'honneur de l'Angleterre : le gouvernement peut veiller sur les réfugiés, il peut, par cette surveillance, mettre obstacle à leurs projets, s'ils sont nuisibles; mais la loi et la coutume d'Angleterre sont contraires à l'expulsion des émigrés. « Je pense, mylords, que c'est contre la loi. » Ce mot de Chatham, dirigé contre les impôts qui motivèrent la révolution d'Amérique, est l'excuse que lord Granville donne aux nations étrangères de la conduite du gouvernement anglais.

La situation de l'Espagne est dominée depuis quelques jours par le triste et odieux événement qui a douloureusement retenti en Europe : nous voulons parler de la tentative d'assassinat dirigée contre la reine Isabelle. Tout devait éloigner, en Espagne, la pensée d'un tel crime, et cependant il s'est trouvé un homme pour l'exécuter. C'était le premier jour de sortie de la jeune souveraine depuis ses couches récentes. Elle allait accomplir le pèlerinage traditionnel des reines d'Espagne à l'église de Notre-Dame d'Atocha, et, au moment de quitter le palais, au milieu de sa cour et d'une foule considérable, elle a été frappée d'un coup de poignard dans le côté. Heureusement l'assassin a été mal servi par son arme, et la blessure de la reine Isabelle est aujourd'hui sans danger. La première impression ressentie à Madrid a été de l'indignation mêlée de quelque surprise; on s'est étonné d'un tel attentat, et on n'a point tardé à savoir que l'assassin était lui-même un type étrange qui n'existe peut-être qu'en Espagne : moine *décloîtré* et démagogue, troublé par un froid fanatisme révolutionnaire, long-temps émigré en France, vagabond de l'église et prêteur à la petite semaine, tombé insensiblement enfin du vice dans le crime. Le régicide espagnol se nomme Manuel-Martin Merino, et il a péri par le supplice du *garrote*, après avoir été dégradé comme prêtre. Pendant tout le temps qui a précédé son exécution, cet homme n'a cessé de garder le sang-froid le

plus étrange, le plus cynique même. Au moment où il venait d'accomplir son crime, on ne comptait pas un battement de plus à son pouls, et tandis que les hallebardiers qui l'avaient saisi lui faisaient presser le pas : « Patience! répondait-il, un homme de soixante-trois ans peut bien tuer une reine, mais il ne peut pas aller plus vite. » Merino a conservé le même insolent cynisme pendant la solennité religieuse de sa dégradation. Les anathèmes de l'église ne l'ont point ému, pas plus que le pardon d'en haut appelé sur lui dans cette dramatique et imposante cérémonie. Il a marché à la mort, toujours impassible, indifférent, sans affectation théâtrale d'ailleurs et sans forfanterie. Quant à des complices, il s'est indigné qu'on pût lui en supposer, prétendant qu'un homme suffisait bien pour tuer une reine, et ajoutant que « douze hommes comme lui délivreraient l'Europe de ses tyrans. »

La justice a atteint ce triste coupable; mais la justice n'est-elle pas impuissante quelquefois à réparer le mal causé par un tel crime, à effacer le trouble qu'il jette peut-être dans les habitudes d'un peuple? Jusqu'ici, nulle barrière n'existait entre la reine d'Espagne et la population de Madrid au sein de laquelle elle vivait; au contraire, c'était comme une noble familiarité. Il reste à se demander quel changement peut jeter dans ces mœurs le soin d'une préservation nécessaire. Nous ne voulons point assurément attribuer un crime aussi odieux à un parti politique; il n'est pas d'ailleurs de parti en Espagne qui pousse à ce point la haine de la monarchie, et quant à la reine Isabelle, d'où pourrait venir la haine contre elle? Merino reste donc un de ces êtres pervers qui sortent parfois des bas-fonds révolutionnaires au milieu d'une population étonnée, et qui ne sont poussés que par un fanatisme isolé. Nous avons vu jouer ce jeu sanglant du régicide pendant dix-huit ans contre la plus noble vie. L'année dernière, c'était en Prusse; un peu avant, un attentat du même genre avait eu lieu en Angleterre, et aujourd'hui enfin c'est l'Espagne monarchique qui est atteinte du même fléau. Non, sans doute, ce ne sont point les partis qui engendrent ces crimes; mais c'est l'action corruptrice et prolongée des révolutions qui finit par altérer le sens moral chez certains êtres jusqu'au point de les armer contre les plus inoffensives souveraines elles-mêmes.

Les chambres hollandaises viennent de reprendre leurs travaux. Un projet d'amortissement de la dette a été à la seconde chambre l'objet d'une discussion importante. Naguère les divergences d'opinion portaient sur la meilleure manière de combler les déficits; aujourd'hui les avis ont été partagés sur l'usage à faire d'un boni résultant des revenus de services antérieurs et de la vente éventuelle de domaines. La somme à appliquer à l'amortissement en 1852 serait, suivant le projet ministériel, de 3 millions et demi de florins. La situation financière présente quelque analogie avec ce qui s'est produit l'année dernière au sein du parlement anglais. Plusieurs députés ont émis l'opinion que le temps était propice à une nouvelle conversion : telle était la pensée de M. van Hall, qui, en 1844, a présidé avec le plus grand succès à l'exécution d'une pareille mesure. D'autres orateurs, tels que M. Bachiene, ont désiré l'institution d'un établissement efficace d'amortissement de la dette, qui, selon eux, ne préjudicierait en rien à une conversion éventuelle. Au milieu de ces opinions contradictoires, une question est venue rendre assez probable une modification ministérielle. M. de Man et quelques autres députés ont présenté un amen-

dement tendant à obtenir l'emploi de 2 millions et demi à l'apurement partiel de la dette de 10 millions contractée envers la Société de commerce des Pays-Bas. Tout un nouvel ordre d'idées découlait de cet amendement. M. de Man voulait arriver à l'extinction totale de cette dette, pour rendre à l'état la libre disposition des produits des Indes orientales et l'affranchir dorénavant des conditions contractées envers la Société de commerce, que lui et d'autres orateurs jugent onéreuses pour le trésor public. Ils prétendaient d'ailleurs que, par l'adoption de cet amendement, on ne préjugeait rien sur l'agence de la société, et qu'on voulait simplement donner plus de liberté à la réalisation des produits. Cette somme de liberté plus grande mettrait le gouvernement à même d'organiser la vente d'une partie des produits à Java même; de là une économie considérable dans les prix de commission. En tout cas, on désirait qu'on se préparât enfin à examiner ces questions importantes soulevées depuis plusieurs années, et, si avant 1854 la dette n'était pas acquittée, la consignation obligatoire des produits à la Société de commerce continuerait à subsister sans modifications. Non-seulement des libéraux avancés, MM. van der Linden, de Frémery, mais M. van Goltstein, d'une nuance modérée, se sont rangés de ce côté. MM. Stolte, Lotsy, van Doorn, et les ministres des finances et des colonies ont combattu cette opinion. M. Stolte de son coup-d'œil pratique allait tout droit au vif de la question. L'intermédiaire d'un grand corps commercial pour la vente des produits coloniaux lui semblait essentiellement nécessaire au commerce national. Vendre les produits à Java, ce serait peut-être détourner ces produits du marché néerlandais, et par suite porter un coup mortel aux chantiers et à la navigation des Pays-Bas. Les ministres ont aussi combattu l'amendement de M. de Man au point de vue financier et à celui du droit; ils se sont appuyés sur la lettre du contrat, d'après laquelle, tant que le gouvernement veut faire transporter dans les Pays-Bas les produits des colonies, il doit recourir à l'intermédiaire de la Société de commerce, soit qu'on acquitte la dette avant ou après 1854. Quoi qu'il en soit, l'amendement a été adopté par 38 voix contre 27. Aussitôt cette résolution prise par la seconde chambre, les bruits se sont répandus que M. van Bosse, ministre des finances, avait manifesté l'intention de déposer son portefeuille. Il n'est point impossible que M. van Bosse ne revienne sur sa résolution après un vote contraire de la première chambre. Les amis du ministre seraient les premiers à déplorer sa retraite; son département embrasse bien des branches d'administration et demande des connaissances spéciales; le choix d'un successeur de M. van Bosse ne serait pas sans difficulté.

En Turquie, la dernière quinzaine de janvier a vu la solution de l'affaire des lieux saints et un changement ministériel qui n'est point sans signification. Les influences diplomatiques sont d'habitude si actives à Constantinople, qu'il n'est pas toujours possible au divan d'échapper à cette action trop souvent dissolvante des cabinets. Cependant les efforts que le dernier ministère a faits pour revendiquer la liberté de ses mouvemens au milieu de la grande crise européenne n'ont pas laissé d'être heureux, et si ce ministère vient de se modifier sous l'empire de ces nécessités extérieures, auxquelles il ne pouvait se soustraire entièrement, cette concession n'est pas une défaite.

On sait que cette crise ministérielle, d'ailleurs si promptement terminée, est une conséquence de l'affaire des lieux saints, question trop peu remarquée,

qui intéressait pourtant au plus haut degré la France et la Russie, l'église catholique et l'église grecque, en un mot les croyances religieuses et les ambitions politiques des grands cabinets. Il s'agissait de savoir si les religieux catholiques, qui ont été originairement en possession des principaux sanctuaires de la Terre-Sainte, en seraient à la fin dépossédés par les empiétemens successifs des schismatiques grecs. Le danger pouvait paraître d'autant plus menaçant, que l'église grecque compte en Turquie près de 14 millions de fidèles, tandis que le nombre des catholiques n'atteint pas à un million dans tout l'empire. D'autre part, la France, investie naguère par des traités solennels du protectorat des catholiques d'Orient, a depuis 1789 laissé dépérir entre ses mains cet héritage religieux de l'ancienne monarchie. Par indifférence ou par oubli, elle a négligé ces droits et ces devoirs de protection dont tous les souverains, depuis François Ier jusqu'à Louis XV, s'étaient montrés si jaloux. La Russie au contraire, dont l'influence en Orient n'a pas cependant la même antiquité, a peu à peu gagné du terrain parmi les chrétiens grecs depuis la fin du dernier siècle; elle a pris en main leurs intérêts avec l'habileté et la persévérance qui lui sont propres; elle s'est fait accepter par eux comme leur protectrice officielle.

Les Turcs étaient, de leur côté, dans une position des plus délicates vis-à-vis de leurs sujets des deux églises. Si le divan prenait parti dans cette querelle, s'il donnait raison aux Latins, il indisposait nécessairement les Grecs, et ceux-ci forment plus d'un tiers de la population de l'empire. Il blessait de même un voisin irritable et puissant que des considérations de prudence lui conseillaient de ménager. Le divan était pourtant forcé de reconnaître en dernière analyse que l'influence du catholicisme et de la France est bien moins à redouter pour l'empire ottoman que l'influence de l'église grecque et de la Russie. Il inclinait donc plutôt du côté du cabinet français que du côté de la Russie; mais il eût désiré que les deux grandes puissances débattissent entre elles les conditions de l'arrangement. « Nous sommes musulmans, disait le divan, nous n'avons rien à voir dans les rivalités de l'église grecque et de l'église latine; accordez-vous, ou faites-vous la guerre, si mieux vous l'aimez; c'est votre affaire. » Le vœu du gouvernement turc était donc avant tout de conserver dans les négociations une certaine neutralité.

Une telle attitude ne pouvait satisfaire, on le comprend, ni la France, ni la Russie. Peu désireuses de se voir en présence seule à seule, les deux puissances s'adressèrent toutes les deux au divan, et lui demandèrent, la Russie de maintenir le *statu quo* si favorable à l'église grecque, la France de revenir à l'exécution des anciens traités qui consacraient les priviléges présentement contestés de l'église catholique. La France toutefois, jusqu'au moment de l'envoi de son ministre actuel à Constantinople, ne parut guère disposée à se montrer exigeante, et la Russie se prévalut avec avantage de ces dispositions peu empressées pour conseiller aux Turcs l'ajournement indéfini du différend. Depuis que la question a été prise et poussée avec plus de vigueur par le cabinet français, la Russie a dû, à son tour, déployer plus de ressources. L'empereur est lui-même intervenu personnellement par une lettre autographe, adressée au sultan. La situation de la Russie à Constantinople était d'autant plus forte, que plusieurs des puissances catholiques, sur le concours desquelles la France était

en droit de compter, faisaient cause commune avec la légation russe. De ce nombre étaient l'Autriche et Naples, obéissant en cela aux nécessités politiques qui les attachent à l'alliance de la Russie. La Belgique restait à peu près indifférente. L'Espagne et le Portugal appuyaient seules franchement les efforts de la légation de France. En dépit des intérêts du catholicisme qui étaient en cause, Rome, dominée par les mêmes considérations que l'Autriche et Naples et piquée peut-être aussi de l'opposition que la France a faite naguère à l'établissement d'une nonciature apostolique à Constantinople, Rome elle-même n'employait qu'à regret en faveur du cabinet français les influences dont elle dispose dans l'empire ottoman.

Quoique réduite à peu près à ses seules forces, la France, redoublant d'activité, vient de triompher en partie des difficultés qui lui étaient suscitées. Le gouvernement turc a fini par lui donner raison sur les points principaux du débat en bravant le ressentiment du cabinet russe. Les droits consacrés en 1516, en 1690, et en dernier lieu en 1740, en faveur des Latins, sont reconnus. Par malheur, les conventions qui portent ces dates, tout en attribuant la possession des sanctuaires des lieux saints aux religieux catholiques, ne déterminent point quels sont ces sanctuaires. Se fondant sur des pièces trouvées dans un cloître et qui se rapportent à l'état des choses au XVIIIe siècle, le représentant de la France à Constantinople avait d'abord réclamé huit sanctuaires. La France n'a pas obtenu tout ce qu'elle avait demandé; mais les religieux latins pourront du moins célébrer les cérémonies du culte catholique dans les sanctuaires revendiqués, à l'exception d'un seul, celui de la Nativité; ils rentrent aussi en possession des clés de l'église de Bethléem; en un mot, ils retrouvent une partie du terrain qu'ils avaient perdu depuis 1740.

Cette solution, sans être absolument satisfaisante, n'est point de nature à plaire à la Russie, qui demandait par l'organe même de son souverain le maintien du *statu quo*. Aussi, en accordant cette satisfaction à la France, le sultan a-t-il senti le besoin de parer aux reproches qui ne peuvent manquer de venir de Saint-Pétersbourg. De là le mouvement qui a eu lieu dans le personnel du ministère. Depuis long-temps et principalement depuis l'affaire des réfugiés hongrois, la politique libérale du grand-vizir Reschid-Pacha était l'objet des plaintes du cabinet russe. Reschid-Pacha descend de cette haute situation au poste de président du conseil d'état et de justice, qui lui assure toutefois une entrée au conseil des ministres. Réouf-Pacha, qui le remplace dans la plus haute dignité de l'empire, est d'ailleurs un vieillard des plus honorés, dont les opinions, sans être aussi précises que celles de Reschid-Pacha, ne passent point pour être hostiles à la réforme. Le ministre des affaires étrangères, l'homme le plus distingué du dernier cabinet après le grand-vizir et l'auxiliaire le plus dévoué de sa pensée, Ali-Pacha, reste au pouvoir. Cette concession faite à la Russie n'entraîne donc point l'adoption d'une politique nouvelle. Peut-être cet avénement d'un vizir qui n'est point d'âge à s'occuper très vivement des affaires n'aura-t-il en définitive d'autre conséquence que de permettre au sultan de saisir ouvertement lui-même le gouvernail, suivant le désir qu'on lui attribue. Les sentimens bien connus du jeune souverain sont un gage assuré du maintien de ce système de réforme auquel l'avenir de l'empire ottoman est attaché.

H. DESPREZ.

Les théâtres lyriques et l'art musical tout entier semblent arrivés à une de ces époques d'épuisement dont il est aussi difficile d'indiquer la durée que de prévoir la solution. Le double mouvement d'initiation qui s'est fait, au commencement de ce siècle, en Allemagne par Beethoven, Weber, Schubert et Mendelssohn, en Italie par Rossini et ses imitateurs, a produit ses meilleurs effets, et ce fleuve magnifique, dont nous admirons depuis cinquante ans le cours impétueux, n'est plus aujourd'hui qu'un maigre ruisseau qui va se perdre dans les sables arides. Aucun homme important ne s'est produit en Allemagne depuis la grande génération dont nous venons de parler; l'Italie, de toutes parts envahie par la décadence, s'étourdit de son mieux au bruit des opéras de M. Verdi, qui n'ont pu s'acclimater encore hors du pays qui les a vus naître, et la France, ce carrefour du monde, en est réduite à écouter les vagissemens des infiniment petits. M. Auber se repose à l'abri de sa gloire charmante; M. Halévy va de nouveau tenter la fortune par un grand ouvrage, *le Juif errant*, dont les répétitions se poursuivent avec activité, en attendant que la santé ébranlée de Meyerbeer lui permette de livrer à la curiosité du public la partition de *l'Africaine*, qui est terminée depuis long-temps. Lorsqu'au milieu d'une nombreuse compagnie il se fait tout à coup un profond silence, il y a un dicton italien qui dit : *Nasce un papa* (un pape vient au monde). Si le silence qui se fait autour de la France depuis quelque temps pouvait produire un résultat semblable en favorisant la naissance d'un vrai génie musical, il serait le bienvenu; l'autorité du maître s'établirait sans efforts, et ne trouverait en Europe que des cœurs soumis. Quoi qu'il en soit de l'avenir, l'Opéra vient de reprendre le *Guillaume Tell* de Rossini, qui avait été à peu près délaissé depuis la retraite de M. Duprez.

Voyez un peu quel est le sort des meilleures choses ici-bas! Voici la plus belle partition qui ait été composée en France depuis les chefs-d'œuvre de Gluck. Cette musique grandiose, limpide et touchante, si bien écrite pour les voix, si bien écrite pour les instrumens, qu'il n'y a qu'à la lire pour en comprendre tout de suite les beautés magnifiques, a failli cependant passer presque inaperçue devant le public parisien de l'an de grace 1827, et il n'a fallu rien moins que le talent exceptionnel d'un virtuose éminent, pour remettre en lumière cette œuvre colossale, qui se recommande précisément par l'éclat et la couleur des mélodies. M. Duprez ayant consumé en peu d'années la voix sonore et un peu factice qu'il s'était créée, le chef-d'œuvre de Rossini retomba dans l'obscurité d'où l'avait tiré cet artiste distingué, qui devra à cette restauration la partie durable de sa renommée. Enfin la rencontre d'un jeune élève du Conservatoire qui possède une assez belle voix de ténor et quelques dispositions de chanteur, dont on a voulu exagérer la portée, a permis à la direction de l'Opéra de reprendre ce grand et bel ouvrage, qui n'aurait jamais dû quitter le répertoire. Le rôle d'Arnold, créé par Nourrit et repris par M. Duprez en 1837 avec un succès qui ne saurait être oublié, a été confié par l'administration de l'Opéra à M. Gueymard, élève du Conservatoire, dont elle encourage depuis deux ou trois ans les laborieux débuts. Rien n'est plus légitime assurément que cette vigilance de la direction d'un grand théâtre lyrique, dont le nombreux personnel a besoin d'être composé d'élémens divers et depuis long-temps éprouvés. Il serait même à désirer qu'au lieu de surexciter la curiosité du public par des virtuoses de passage, comme Mlle Alboni, dont la merveil-

leuse vocalisation et le talent plus gracieux que dramatique n'éblouissent un moment la foule étonnée qu'aux dépens de tout le reste, il serait à désirer, disons-nous, que l'Opéra n'eût jamais recours à de pareils expédiens, et qu'il se ménageât des succès par des moyens moins coûteux et plus durables. M. Gueymard est jeune, il ne semble pas dépourvu d'intelligence. Sa voix possède l'étendue et le caractère d'un véritable ténor. Il monte aisément jusqu'au *la* supérieur, et peut ajouter au besoin à cette échelle d'une octave et demie deux notes supplémentaires, *si* et *ut*, dont il fera bien cependant de ne pas trop abuser. Malheureusement cette voix, d'un timbre strident et d'une étendue remarquable, est entachée d'un défaut capital : les cordes qui composent la partie intermédiaire et vraiment importante de l'organe manquent de sonorité, elles ne peuvent s'épanouir qu'avec bruit et en déchirant, pour ainsi dire, une sorte d'enveloppe dont elles semblent revêtues. Il résulte de ce défaut, qui sera bien difficile à corriger, que M. Gueymard ne peut s'empêcher de chanter avec effort, et que l'émission de sa voix se fait toujours d'une manière bruyante et très pénible pour l'auditeur. Aussi est-il forcé d'attaquer les notes élevées avec une sorte d'élan fiévreux, qui inquiète en laissant craindre que le virtuose ne manque le but dont on le voit si évidemment préoccupé. Sa bouche, un peu lourde, s'ouvre avec fracas, et ses lèvres restent entrebâillées, comme si l'artiste éprouvait de la peine à les ramener à une position moins gênante. Si nous insistons sur ces détails matériels, c'est qu'ils ont une fâcheuse influence sur la manière de chanter de M. Gueymard, et qu'ils peuvent empêcher ce jeune artiste de tenir toutes les promesses dont la direction de l'Opéra semble attendre l'accomplissement. Aussi le jeune ténor, très faible dans les morceaux qui demandent un emploi modéré de la sonorité, abuse-t-il des points d'orgue ambitieux qui frappent l'attention du public vulgaire aux dépens de l'harmonie de l'ensemble et des plus nobles qualités du style. Voilà pourquoi il lui a été plus facile d'imiter le hurlement maladif que poussait M. Duprez dans son air du quatrième acte, hurlement qui est connu sous le nom fameux d'*ut* de poitrine, que de reproduire la belle déclamation, la phrase simple et calme qui caractérisaient la méthode de ce grand virtuose. Paganini n'a-t-il pas également suscité plus de serviles imitateurs par ses caprices et ses poses démoniaques qu'il n'a produit de véritables disciples par les grandes et sérieuses qualités de son incomparable talent? Il en sera toujours ainsi des hommes supérieurs, dont il est plus facile de reproduire les bizarreries extérieures que de comprendre la force intime et souveraine.

Malgré ces restrictions et d'autres encore plus importantes que nous pourrions ajouter, il est juste de convenir cependant que de tous les ténors qui ont abordé le rôle d'Arnold depuis la retraite de M. Duprez, M. Gueymard est celui qui s'acquitte le mieux de la tâche difficile qui lui est confiée. Il dit assez convenablement le duo du premier acte avec Guillaume; il trouve d'assez bonnes inflexions dans celui qu'il chante avec Mathilde au second acte, et si M. Gueymard est évidemment insuffisant à rendre tous les effets de l'admirable trio qui vient après, s'il manque surtout la phrase pathétique qui suit le cri suprême : *Mon père, tu m'as dû maudire!* et dont les notes frémissantes qui accompagnent ces mots désespérés : *Non, non, je ne te verrai plus!* sortaient de la poitrine de M. Duprez comme des sanglots long-temps comprimés au fond

du cœur, — la critique n'en doit pas moins tenir compte à M. Gueymard des efforts qu'il fait pour se rendre digne de l'œuvre immense dont il est l'interprète. Quant à l'air du quatrième acte et à ce cri monstrueux qu'on appelle l'*ut* de poitrine et qui était au talent de M. Duprez ce que les doigts de Paganini étaient au génie de ce virtuose, nous engageons M. Gueymard à s'abstenir de rendre un effet aussi impossible que dangereux. Si M. Gueymard mettait son amour-propre à arracher de son gosier rebelle cette note affreuse et stridente, il prouverait qu'il est aussi incapable de s'élever à la hauteur du talent de M. Duprez que de comprendre le chef-d'œuvre de Rossini.

M. Morelli, qui est chargé du rôle important de Guillaume Tell, possède une fort belle voix de baryton étendue, sonore et flexible; mais une articulation molle et confuse, une prononciation défectueuse, un goût équivoque pour les hors-d'œuvre et les points d'orgue désastreux qu'il ajoute parfois à la pensée du maître, affaiblissent considérablement le plaisir qu'on aurait à entendre cet artiste distingué. Quant à Mme Laborde, elle chante la partie de Mathilde comme elle chante tout ce qui lui est confié, avec plus de fracas que de charme, de justesse et de vérité. Elle n'a rien compris à la romance adorable de *Sombres forêts*, dont les accompagnemens, remplis de modulations exquises, semblent reproduire la fraîcheur, les clartés discrètes et les divines langueurs qui caractérisent la température des bois sous un ciel généreux. Remarquons en passant la différence qui existe entre un musicien du Nord, comme Weber, et un musicien du Midi, comme Rossini, peignant les mêmes objets, rendant les sensations que nous fait éprouver l'aspect d'un même paysage. La poésie de la nature, telle que l'exprime Weber dans son *Freyschütz*, est pleine de mystère, de profondeur et d'élans religieux, tandis que, dans le *Guillaume Tell* de Rossini, elle est sonore, lumineuse, remplie de perspectives qui vous laissent entrevoir au loin les joies et les bruits de la vie. Les chœurs sont chantés avec beaucoup de soin, surtout celui du troisième acte, qui, exécuté par cent cinquante voix, produit un effet formidable. En somme, si la reprise de *Guillaume Tell* n'a pas été couronnée par un succès complet, elle n'en mérite pas moins d'être notée comme un spectacle qui mérite vraiment d'être vu.

Quant au théâtre de l'Opéra-Comique, où les succès nombreux et faciles se succédaient depuis quelques années avec un bonheur incroyable, il semble que la fortune se soit lassée de lui prodiguer ses faveurs. Les représentations fatigantes du *Château de la Barbe-Bleue*, de M. Limnander, effraient les plus intrépides amateurs de mélodrames, et c'est à peine si le talent de Mme Ugalde, dont on a tant mésusé, réveille une ou deux fois par semaine l'indifférence du public. Pour varier un peu le fonds monotone de son répertoire connu, l'administration a eu l'idée de remettre en scène la *Nina* de Dalayrac, pour les débuts de Mlle Favel, élève du Conservatoire. Ce petit opéra, qui a été représenté pour la première fois en 1786, a dû son grand succès à quelques mélodies agréables, parmi lesquelles se trouve la romance si connue : *Mon bien-aimé,* — au sujet de la pièce, qui répondait parfaitement à l'extrême sensibilité de nos pères, et surtout au talent de la cantatrice qui était chargée du rôle principal. Mlle Favel ne possède aucune des qualités qui auraient été nécessaires pour donner à la faible musique de Dalayrac un intérêt passager. Aussi, après trois ou quatre représentations, qui n'ont eu d'autre résultat que d'exciter la

curiosité de quelques vieux amateurs, il a fallu abandonner cette opérette, dont le plus grand mérite est d'avoir inspiré à Paisiello son chef-d'œuvre. La *Nina* du maître italien a été composée à Naples en 1787, juste un an après celle de Dalayrac. C'est tout ce qu'il y a de commun entre ces deux ouvrages, qui semblent nés cinquante ans l'un après l'autre.

Malgré une assez grande activité et l'apparition successive de quelques artistes de mérite, le Théâtre-Italien a bien de la peine à ramener à lui ce public choisi qui remplissait autrefois la salle Ventadour. Les révolutions politiques qui ont brisé tant de fortunes et qui ont inquiété les plus belles existences, l'épuisement d'un répertoire connu depuis vingt ans, et la dispersion de ce groupe de virtuoses éminens qui ont émerveillé Paris de 1830 à 1840, telles sont les principales causes de la situation difficile où se trouve aujourd'hui le Théâtre-Italien. Ni le talent de M. Beletti, dont la voix de baryton un peu gutturale pourrait être plus agréable et dirigée par une méthode plus sûre, ni M. Ferlotti, autre baryton qui chante aussi avec goût, ni même M. Guasco, ténor remarquable, dont le style vigoureux et plein d'élévation produit encore de l'effet, malgré la fatigue extrême dont son bel organe accuse l'influence, ne sont des élémens suffisans pour attirer l'attention d'un public distrait et soucieux. Mlle Cruvelli et quelques opéras monotones et laborieux de M. Verdi, voilà tout ce qui reste à la direction du Théâtre-Italien pour conjurer les dieux ennemis de sa prospérité. Dans cet état de choses, on a eu la pensée de mettre à l'étude le *Fidelio* de Beethoven, qui a été chanté à Paris, en 1830, par une troupe de chanteurs allemands, où brillaient en première ligne Mme Schroeder-Devrient et le ténor Hatzinger.

Dans l'œuvre immense de Beethoven, l'opéra de *Fidelio* n'a jamais été qu'une curiosité. C'est en 1803 qu'il commença à écrire cet ouvrage à l'instigation de son ami Salieri, qui lui donna le conseil d'essayer les forces de son génie dans un genre où Haydn avait échoué, et qui n'avait réussi à Mozart que parce que rien n'était impossible au plus universel des musiciens. Du reste, il n'y a rien de plus ordinaire que de rencontrer dans le monde des gens comme Salieri, qui s'empressent de vous pousser hors de la voie où vous marchez en maître et sans rival. Beethoven fit donc traduire un mauvais mélodrame français intitulé *le Triomphe de l'Amour conjugal*, qui avait été déjà mis en musique par Gaveaux en 1779, et il l'appropria aux tendances de son génie. Représenté pour la première fois à Prague, en 1805, *Fidelio* n'y eut point de succès. Beethoven retoucha la partition, refit un acte tout entier, ajouta une ouverture, et, sous cette nouvelle forme, l'opéra fut donné à Vienne, où il reçut un meilleur accueil. Peu satisfait encore de l'ensemble de son ouvrage, Beethoven y porta de nouveau la main, développa certains morceaux, en supprima d'autres, et ce n'est qu'après des tâtonnemens infinis que l'opéra de *Fidelio* reparut devant le public en 1816. C'est alors seulement que l'Allemagne se prit d'un certain intérêt pour le seul ouvrage dramatique d'un génie prodigieux, qui avait agrandi toutes les formes de la musique instrumentale. Par une illusion qui est bien naturelle à l'esprit humain, on fit rejaillir sur *Fidelio* la gloire que Beethoven s'était acquise dans la symphonie, et l'on s'efforça de voir, dans cet enfant un peu chétif, un fils tout-à-fait digne de la grandeur de son père. Cette illusion a été plus ou moins partagée par l'Europe.

Le sujet de *Fidelio* est très simple. Un prisonnier d'état, Fernand, gémit dans un cachot, où il a été jeté par un ennemi politique qu'on appelle le gouverneur. La femme de Fernand, Léonore, pour sauver son mari qu'elle aime et qu'elle n'a pas vu depuis long-temps, prend un déguisement d'homme. Sous les traits et le nom emprunté de Fidelio, elle va offrir ses services au geôlier de la prison où est enfermé son mari. Fidelio gagne la confiance du geôlier en touchant le cœur de Marceline, sa fille, qu'il doit épouser. Grace à ce pieux stratagème, Léonore, sous le nom et le costume de Fidelio, pénètre dans le cachot de son époux, qu'elle arrache à la mort qu'il devait bientôt subir par l'ordre du gouverneur. Tel est le canevas sur lequel Beethoven a jeté quelques éclairs de son magnifique génie. Au premier acte, on remarque le duo pour ténor et soprano entre Marceline, la fille du geôlier, et son prétendant, — duo qui est une imitation flagrante de la manière de Mozart, et qu'on dirait avoir été arraché à la partition du *Mariage de Figaro;* l'air de Marceline, qui n'est pas plus original que le premier morceau; un charmant quatuor en *canon*, c'est-à-dire sous une forme qui oblige chaque partie à reproduire la même phrase mélodique avec des paroles différentes; les couplets du geôlier, qui ne manquent pas de rondeur, et puis un assez beau trio pour basse et deux soprani entre le geôlier, sa fille et Fidelio, où l'influence de Mozart se trahit encore d'une manière sensible, et dont le défaut capital est d'être trop long. Le second acte commence par une jolie marche militaire; vient ensuite un air de basse que chante le gouverneur, et dans lequel il exprime le plaisir de la vengeance qu'il se promet de goûter bientôt; l'air de Léonore, dont l'andante en *mi-majeur* n'est pas sans quelque analogie avec le bel air que chante Agathe dans le *Freyschütz;* puis enfin le finale qui débute par l'admirable chœur des prisonniers, célèbre dans toute l'Europe. Au troisième acte (car nous suivons dans cette analyse la distribution de la partition allemande), se trouve d'abord un air très passionné de ténor chanté par Fernand; puis vient le duo rempli de sombres pressentimens entre le geôlier et Fidelio, et qu'ils chantent pendant qu'ils fouillent la terre de la prison, pour y trouver la citerne fatale où doit être précipité le pauvre prisonnier. Ce duo, pour basse et soprano, est tout-à-fait digne de Beethoven, si l'on excepte quelques vocalises en *triolets* qu'il a mises dans la bouche de Léonore, et qui forment là un grossier contre-sens avec la situation de cette femme condamnée à creuser la fosse de l'époux qu'elle adore. Un trio entre le geôlier, le prisonnier et Fidelio respire une tendre émotion. Enfin, dans un quatuor énergique, sont exprimées les passions diverses et compliquées qui agitent le gouverneur, le geôlier tremblant, Léonore et son mari, dont elle se fait tout à coup le champion victorieux. La *stretta* de ce morceau vraiment dramatique est séparée du commencement par quelques sons de trompette qui annoncent l'arrivée d'un personnage important et l'approche de la péripétie dernière. Le bonheur des deux époux qui se retrouvent après une absence si longue et si cruelle est rendu par un duo chaleureux, et le tout se termine par un énergique finale.

Tout drame lyrique traduit dans une langue étrangère perd nécessairement quelque chose de son originalité native; mais, si ce drame lyrique a été conçu par un génie puissant et pour un peuple dont les mœurs, les goûts et l'imagination s'alimentent à des sources autochtones, il sera encore plus difficile de

lui conserver le caractère primitif en le traduisant dans une langue qui appartient à une civilisation tout-à-fait opposée. Ni le *Freyschütz* de Weber, ni le *Fidelio* de Beethoven ne sont des ouvrages qui puissent être arrangés, — pour la scène italienne surtout. Le génie de la langue allemande, celui des poètes et des grands musiciens qu'a produits ce pays de mystères et de pieuses légendes, sont impossibles à marier avec les passions bruyantes et l'imagination lumineuse d'un peuple de race latine. Il y a de bonnes gens qui croient connaître Shakspeare ou Weber parce qu'ils ont lu une traduction de *Roméo et Juliette* et qu'ils ont entendu chanter à l'Odéon l'opéra de *Robin des Bois*. Leur erreur ne serait pas moins grande, s'ils supposaient que le *Fidelio* qui se donne au théâtre Ventadour est réellement le *Fidelio* de Beethoven. D'abord le *Fidelio* de Beethoven est, comme le *Freyschütz*, un véritable mélodrame mêlé de dialogues qui servent de texte aux commentaires de la symphonie. Cette forme heureuse, où se trouve combinée la parole, véhicule des idées vulgaires et prosaïques de la vie, avec la musique, traduction poétique des sentimens plus élevés, est un moule plus dramatique et plus vrai que notre tragédie lyrique. Ce n'est pas ici le lieu de développer toutes les bonnes raisons qu'on pourrait faire valoir pour prouver que le système lyrique des Allemands est infiniment préférable à celui qui a prévalu en France depuis Lulli jusqu'à nos jours. Quoi qu'il en soit de ces idées, il a fallu ajouter, à la place du dialogue qui joue un rôle si important dans le *Fidelio* de Beethoven, un mauvais récitatif qui a été fabriqué par je ne sais quel *maestro* ignoré. Ce récitatif joint au fracas de la langue italienne, qui jette sur les notes profondes du compositeur allemand sa fastidieuse sonorité, altère profondément la couleur de ce drame, qu'il faut écouter avec une oreille attentive et pieuse, comme il convient d'écouter l'œuvre complexe et un peu étrange du plus sublime des symphonistes.

L'exécution, sans être parfaite, est au moins tolérable. M. Beletti se tire avec honneur du rôle difficile du gouverneur, M. Calzolari chante avec goût son air du troisième acte, et Mlle Cruvelli trouve de belles inspirations sous le costume de Fidelio. Elle chante son bel air du second acte d'une manière remarquable, et avec une simplicité de style dont il est à désirer qu'elle conserve les habitudes. Les chœurs et surtout l'orchestre vont très bien.

La saison des concerts a été inaugurée cette année, comme les années précédentes, par l'orchestre du Conservatoire avec l'éclat accoutumé. Au milieu de son répertoire séculaire, dont il est fâcheux qu'elle ne cherche point à varier les élémens, la société des concerts a fait entendre cette année une nouvelle symphonie de Mendelssohn, la quatrième, où l'on retrouve l'art prodigieux qui caractérise les œuvres de ce compositeur éminent. L'*andante* de cette symphonie est un vrai chef-d'œuvre de facture, et il est impossible de porter plus loin que ne l'a fait Mendelssohn dans ce morceau la science des développemens. Dans son deuxième concert, la société du Conservatoire a donné un charmant quatuor, *Dei Viaggiatori felici*, de Cherubini, morceau un peu long, mais rempli de grace et de gaieté bénigne, écrit dans un style tempéré, où se combinent à la fois la manière de Mozart et celle de Cimarosa. Il serait bien à désirer que la société du Conservatoire surtout fît entendre plus souvent la musique de ce chef illustre de l'école française, dont la génération actuelle connaît le nom plus que les œuvres.

A côté de la société des concerts marche d'un pas triomphant celle de Sainte-Cécile, fondée et dirigée par M. Seghers avec une habileté remarquable. M. Seghers possède quelques-unes des qualités essentielles à un bon chef d'orchestre; il possède l'initiative de l'esprit qui cherche et devine, la passion qui s'exagère parfois le mérite d'une œuvre, et la persévérance qui surmonte les plus grands obstacles. Dans le concert que la société de Sainte-Cécile a donné le 4 janvier, concert qui était entièrement consacré à l'interprétation d'œuvres inconnues de jeunes compositeurs qui cherchent à s'ouvrir une porte dans la carrière, on a entendu une ouverture d'*Hamlet* de M. Stadtfeld, morceau un peu confus et contenant plus d'effets de sonorité que de véritables idées musicales; un chœur pastoral, avec accompagnement de hautbois, de la composition de M. Vervotte, plein de grace et fort bien accompagné, et surtout un *Benedictus* de M. Gounod, d'un style sévère et très élevé. Dans une autre séance, la société de Sainte-Cécile a exécuté plusieurs fragmens d'un opéra de Schubert, *Rosemonde*, qui sont dignes de ce grand mélodiste, car il ne faut pas oublier que Schubert était un compositeur qui marchait à la suite de Beethoven, de Weber et de Mendelssohn. Dans ce groupe de musiciens novateurs qui forment la nouvelle école allemande, et qui se qualifiaient eux-mêmes d'*école romantique*, Schubert occupe un rang très distingué. Après les fragmens de *Rosemonde*, on a chanté la *berceuse* de *Blanche de Provence*, de Cherubini, morceau délicieux, d'un caractère suave et supérieurement accompagné. P. SCUDO.

LE CHAMBI[1] A PARIS.

Tandis que la poésie est chez nous le don d'un petit nombre, le privilége de quelques esprits, une fleur exquise et rare qui n'appartient qu'à une certaine espèce de sol, chez les Arabes elle est partout; elle anime à la fois, dans le pays par excellence de l'espace, du soleil et du danger, les spectacles de la nature et les scènes de la vie humaine. C'est un trésor auquel tous viennent puiser, depuis le pasteur dont les troupeaux disputent à un sol brûlant quelque touffe d'herbe flétrie jusqu'au maître de la grande tente qui galope, au milieu de goums bruyans, sur un cheval richement harnaché.

Tel est le fait dont se sont pénétrés tous ceux qui ont long-temps vécu, comme moi, de la vie arabe. Les officiers qui en sont encore à leur apprentissage des mœurs africaines croient souvent à une certaine exagération dans ce qu'ils ont tant de fois entendu répéter sur la poésie orientale. Ils craignent de subir aveuglément une opinion toute faite, de se laisser imposer ce qu'on appelle, je crois, le convenu dans le langage des artistes. J'avais remarqué ces dispositions chez un officier de spahis, qui me permettra de le mettre en scène dans un intérêt de vérité. M. de Molènes, dont le nom tout militaire aujourd'hui réveillera peut-être quelques souvenirs littéraires chez les lecteurs de ce recueil, contestait, dans mon cabinet, un matin, les dons poétiques du peuple arabe, quand notre entretien fut interrompu par une visite d'une nature insolite et inattendue. Le personnage qui s'offrait à notre vue portait le bernous et le haïch.

(1) Membre de la grande tribu des Chambas, dans le Sahara.

C'était un Chambi. Il appartenait à cette race d'audacieux trafiquans qui bravent la morsure des serpens, les tempêtes de sable et la lance des Touareghs, ces brigands voilés du désert, pour aller jusqu'aux états du Soudan chercher les dents d'éléphant, la poudre d'or et les essences parfumées. J'avais déjà rencontré dans le cours de ma vie africaine cet éternel et placide voyageur qui vous répond avec la mélancolie sereine du fatalisme, quand on l'interroge sur ses errantes destinées : « Je vais où me mène Dieu. » Cette fois, le Chambi était venu amener au Jardin des Plantes, par l'ordre du général Pélissier, deux de ces célèbres maharis que les guerriers montent dans le Sahara, et qui atteignent, dit-on, une vitesse à faire honte aux plus généreux coursiers.

Quand le prophète aurait voulu donner un irrécusable témoin à mes paroles sur l'indélébile poésie de son peuple, il n'aurait point pu m'envoyer hôte plus opportun que le Chambi. Celui qui allait servir de preuve vivante à mes argumens n'était pas, en effet, un de ces tolbas qui puisent, dans la docte retraite des Zaouyas, des inspirations inconnues du vulgaire aux sources mystérieuses des livres sacrés; ce n'était pas non plus un de ces guerriers suivis de cavaliers, précédés de drapeaux, entourés de musiciens, qui peuvent tirer d'une existence d'éclat et de bruit tout un ordre exceptionnel d'émotions. Non, c'était un homme de la plus basse condition, ce que serait ici un colporteur de nos campagnes. Eh bien! dis-je à mon interlocuteur, je parierais que si j'interrogeais au hasard cet obscur habitant du désert, je tirerais à l'instant de sa cervelle des chants qu'envieraient peut-être les meilleurs de nos poètes. Le défi fut accepté. L'interrogatoire commença. On va juger ce qui en sortit.

Ce fut d'abord un chant religieux. Il faut répéter chez les Arabes ce que disaient les poètes antiques : « Commençons par les dieux. » Là, cette source et cette fin de notre vie, c'est-à-dire la région divine, n'est jamais oubliée. Ce Dieu dont il semble que la vie du grand air rende le contact plus fréquent, la présence plus sensible et le pouvoir plus immédiat, est toujours invoqué par les chantres nomades. Le Chambi n'interrogea pas long-temps ses souvenirs. Après avoir fredonné, pour se mettre en haleine, un de ces airs monotones comme l'horizon du désert, dont les Arabes charment leur voyage sur le dos des chameaux, voici ce qu'il nous récita :

Invoquez celui que Dieu a comblé de ses graces,
O vous tous qui nous écoutez!
Croyez en ses dix compagnons,
Les premiers qui aient composé son cortége.
Si vous n'avez point foi dans leur parole,
Interrogez les montagnes;
Elles vous révèleront la vérité.
Savez-vous qui vous parlera aussi de Dieu?
C'est le *chelil* (1) du cheval Bourack.
Ce chelil qui est semé de boutons d'or
Et auquel pendent des franges resplendissantes,
Ce chelil aime les hommes qui jeûnent

(1) Couverture de soie que l'on étend sur la croupe des chevaux aux jours de fête.

Et ceux qui passent leurs nuits à lire les livres de Dieu.
Il aime aussi les braves,
Les braves qui frappent avec le sabre
Et qui jettent dans la poussière
Les infidèles et les mécréans.
Qui le possède devance tous les autres
Auprès de Dieu, le maître du monde.
Qui le possède devra avoir une parole
Qui ne revienne jamais,
Le sabre toujours tiré
Et la main toujours ouverte pour les pauvres.
Mais ce chelil, je ne l'ai jamais vu sur la terre,
Je ne sais pas même de quelle couleur il est.
On m'en a parlé, et j'y ai cru.

Je ne sais point si je m'abuse sur le mérite de ces vers, mais il me semble qu'il y a dans ce morceau un charme et une grandeur qu'offrent rarement les œuvres de l'esprit chez les nations les plus avancées. Le dernier trait : « On m'en a parlé, et j'ai cru, » ne déparerait point la composition la plus savante d'une littérature raffinée. Il exprime ce que la foi du croyant a de plus absolu et de plus enthousiaste avec une sorte de grace sceptique. L'officier que je voulus convaincre eut la même impression que moi. Ce début nous avait mis tous deux en goût de poésie, et je fis un nouvel appel à la mémoire du Chambi.

Les poètes, chez les Arabes, puisent tous leurs inspirations aux mêmes sources. La religion, la guerre, l'amour et les chevaux, voilà ce qu'ils célèbrent sans cesse. Souvent le même chant renferme ces élémens bornés et féconds de toute leur vie. On demande à Dieu de rendre vainqueurs ceux qui l'implorent; on demande aux chevaux de porter ceux qui les possèdent auprès des Fatma ou des Aïcha. Quelle différence entre cette primitive et vigoureuse poésie de l'Orient, si riche dans ses développemens, mais si sobre dans ses matières, et notre poésie inquiète, tourmentée, fantasque, qui bouleverse toutes les régions du ciel et de la terre pour y chercher les sujets qu'elle traite en sa langue fébrile et travaillée!

Les souvenirs du Chambi se rassemblaient souvent avec peine, et sans cesse nous obtenions seulement quelques bribes de chants que nous aurions voulu pouvoir écrire tout entiers; mais les vers sont comme des diamans qui brillent d'un éclat d'autant plus vif, qu'ils ne sont point réunis en diadèmes ou en bouquets.

Voici au hasard quelques-uns des fragmens que j'arrachai à la mémoire de mon singulier visiteur; je crois qu'on y verra comme moi de ces vastes éclairs où se découvrent des perspectives infinies.

Porte les yeux sur les douairs des Angades,
Puis lève-les au ciel et compte les étoiles;
Pense à l'ennemi où tu n'as point d'ami,
Pense à nos montagnes, à leurs étroits sentiers;
Viens seul, m'a-t-elle dit, et sois sans compagnon.

Ou je suis bien étrangement abusé par le charme qu'a laissé dans ma mémoire une vie qui me sera toujours chère, ou bien il y a dans ces vers ce que l'intelligence de la nature a de plus noble et ce que l'amour a de plus passionné.

Et qui rendra plus fièrement cette chevalerie à laquelle sont soumises encore les mœurs arabes que cette autre strophe sortie aussi toute vivante des souvenirs du Chambi :

Mon coursier devient rétif devant ma tente;
Il a vu la maîtresse des bagues prête à partir.
C'est aujourd'hui que nous devons mourir
Pour les femmes de la tribu.

Tous ceux qui ont assisté à quelques combats en Afrique savent le rôle que jouent les femmes dans toutes les scènes guerrières. C'est pour elles que parle la poudre. La réponse de tous les chefs aux ouvertures de paix qui leur sont faites, c'est : « Que diraient nos femmes, si nous ne nous battions pas? Elles ne voudraient plus nous préparer le couscoussou. » C'est une grande erreur de croire que l'islamisme maintient la femme dans un état d'abjection d'où pourraient seuls la tirer les miracles de la foi chrétienne. La femme musulmane, au contraire, a conservé chez des hommes que sa parole précipite dans les combats ce prestige qu'avaient les reines des tournois aux jours amoureux et guerriers du moyen-âge.

Le Chambi parvint à nous réciter un chant complet, où la femme est en même temps célébrée avec un sentiment profond de tendresse morale et ces emportemens de passion sensuelle, ce luxe d'ardentes images qui, depuis le *Cantique des Cantiques*, éclatent en Orient dans toutes les odes à l'amour :

Ma sœur (1) ne peut se comparer qu'à une jument entraînée
Qui marche toujours aux arrière-gardes,
Avec une selle étincelante d'or,
Montée par un gracieux cavalier
Qui sait s'incliner en courant,
Quand résonne le bruit de la poudre.
Ma sœur ressemble à une jeune chamelle
Qui revient du Tell au milieu de ses compagnes,
Chargée d'étoffes précieuses.
Ses cheveux tombent sur ses épaules,
Et ont la finesse de la soie;
Ce sont les plumes noires de l'autruche mâle,
Quand il surveille ses petits dans le Sahara.
Ses sourcils, ce sont le *noûn* (2)
Que l'on trouve aux pages du Koran;
Ses dents ressemblent à l'ivoire poli;
Ses lèvres sont teintes avec du kermesse.
Sa poitrine, c'est la neige

(1) Les Arabes, dans leur poésie, désignent sous ce nom leurs maîtresses.
(2) *Noûn*, lettre de l'alphabet arabe qui affecte la forme d'un arc.

Qui tombe dans le Djebel-Amour.
O temps! sois maudit si elle vient à m'oublier!
Ce serait la gazelle qui oublie son frère.

Les chevaux seuls peuvent disputer aux femmes le privilége d'une tendresse enthousiaste dans une ame de musulman. Le cheval est, chez les Arabes, élevé à la dignité d'une créature animée par la raison. Le cheval Bourack a sa place au paradis parmi les saints, les houris et les prophètes. Nous avons vu quelles vertus a son *chelil*, ce merveilleux talisman qui est le partage du vrai croyant. Aussi toute la complaisance que les Arabes mettent à décrire les beautés de leurs femmes, ils la mettent également à peindre la grace énergique et fière de leurs chevaux.

Sidi Hamra possède une jument gris pierre de la rivière,
Qui ne fait que caracoler.
Il possède une jument rouge
Comme le sang qui coule aux jours de fête (1),
Ou bien comme le fond d'une rose.
Il possède encore une jument noire
Comme le mâle de l'autruche
Qui se promène dans les pays déserts.
Il possède enfin une jument gris pommelé,
Qui ressemble à la panthère
Que l'on donne en présent à nos sultans.

Voilà ce que nous débita le Chambi d'une voix aussi caressante que s'il nous eût dépeint les charmes des plus merveilleuses beautés du désert. Il nous dit aussi :

Je veux un cheval docile
Qui aime à manger son mors,
Qui soit familier avec les voyages,
Qui sache supporter la faim,
Et qui fasse dans un jour
La marche de cinq jours;
Qu'il me porte auprès de Fatma,
Cette femme aussi puissante que le bey de Médéah,
Lorsqu'il sort avec des goums et des askars
Au bruit des flûtes et des tambours.

Les Arabes sont infatigables dans la parole comme dans le silence. Ce sont en tout les hommes des extrémités. Les voilà pour des journées entières à cheval, dévorant les plaines, se riant des montagnes, ou bien les voilà devant leurs tentes, couchés sur des nattes, les regards fixés sur leurs vastes horizons, pour une suite indéterminée d'heures! Mon Chambi, si je ne l'avais pas arrêté, me réciterait encore les poésies du désert. La poudre, les chevaux, les chameaux, les cris de jeunes filles, ce pauvre homme avait évoqué tous les bruits,

(1) Aux jours fériés, on saigne, chez les musulmans, un grand nombre d'animaux qui sont ensuite dépecés et distribués aux pauvres.

toutes les couleurs, toutes les figures de la patrie, et il était là comme un fumeur de hachich perdu dans ce monde enchanté. Mais notre vie à nous ne nous permet pas de nous laisser envahir par la poésie. Je mis fin à une visite qui m'avait pris déjà trop d'utiles momens. J'en avais tiré du reste des argumens victorieux pour ma cause.

— Je me rends, me dit mon interlocuteur; je conviens avec vous qu'aucune mémoire de paysan ne serait ornée en France, ni même je crois en aucune contrée de l'Europe, comme celle du Chambi. Reconnaissons au pays du soleil le privilége de colorer chez tous les hommes le langage et la pensée des mêmes teintes que le ciel.

— Louons Dieu, ajoutai-je d'avoir donné pour refuge le domaine de l'imagination à ceux qui mènent, sur une terre stérile, la vie de la misère et du danger.

Quant au Chambi, il ne s'inquiétait guère des réflexions qu'il venait de nous fournir. Il avait repris son visage résigné et son attitude placide. Comme je lui demandais, en le congédiant, sur quelles ressources il comptait dans ses pérégrinations continuelles, il ouvrit la bouche, et, me montrant entre ses lèvres brunes ces dents d'une éclatante blancheur qui distinguent les enfans du désert : « Celui qui a fait le moulin, dit-il, ne le laissera pas chômer faute de mouture. » Quand il fut parti, je pensai que ce pauvre hère emportait peut-être sous ses haillons les deux plus grands trésors de ce monde : la poésie et la sagesse.

Général Daumas.

PETITES SUPERCHERIES ET GRANDE ÉRUDITION DES CONTREFACTEURS,

LETTRE A UN JOURNAL DE LEIPZIG.

Quel que soit le dégoût que l'on éprouve à descendre dans certaines questions, à s'occuper de certains hommes, il est des faits d'une telle audace et d'une telle jonglerie, que l'on est bien forcé, malgré soi, de les dénoncer à la conscience des honnêtes gens de tous les pays. Que si, en semblable occurrence, le langage n'est pas toujours dans le ton, d'avance on prie de le pardonner; comment refouler tous les sentimens qu'inspirent et méritent si bien des adversaires qu'aucun scrupule, aucune pudeur ne saurait arrêter?

Que l'officine de contrefaçons, à Bruxelles, qui a pour raison sociale Meline et Cans (un représentant prêtant son nom à un commerce de piraterie, belle recommandation dans un parlement!), multiplie les brochures les plus naïves, pour défendre *in extremis* son industrie, condamnée par toutes les voix morales de l'Europe, — et hier encore par l'*Edinburgh Review*, — c'est un droit accordé aux plus mauvaises causes. Aussi négligeons-nous les brochures de ces messieurs, qui ont trouvé d'ailleurs de rudes contradicteurs à Bruxelles même, car il faut bien savoir que tous les hommes considérés de la Belgique supportent avec peine le voisinage de la contrefaçon littéraire. Tout récemment, un éditeur intelligent de Bruxelles, M. Charles Muquardt, a fait justice de ces factums; sans en avoir l'air, il a réduit à leur juste valeur leurs hâbleries et leur touchant appel au *droit civilisateur* dans un écrit qui juge la contrefaçon aussi

sévèrement que nous pourrions le faire, et cela en vue même des intérêts de son pays. M. Muquardt a vu depuis vingt ans la contrefaçon à l'œuvre, et il démontre parfaitement ses torts et ses ruines en Belgique (1).

Nous voulons seulement dire un mot des supercheries nouvelles qu'inspire à cette honteuse industrie le sentiment de sa chute prochaine. Les événemens de décembre, qui la menacent particulièrement, lui fournissent pourtant jusqu'ici, le croirait-on? le moyen d'abuser les lecteurs étrangers sur la valeur de sa marchandise. Ces honnêtes commerçans du bien d'autrui, à la tête desquels figure si plaisamment le député Cans, dont la position industrielle doit peser d'un certain poids à la dignité de la chambre des représentans, ne perdent aucune occasion de faire insérer dans les journaux des réclames qui n'ont d'autre but que de tromper le public européen. Ainsi nous avons lu dans les journaux belges et dans les journaux allemands, fourvoyés sans doute par les contrefacteurs, que la censure ne permet plus guère à Paris que des éditions mutilées, mais que la scrupuleuse contrefaçon belge va se charger du soin de restituer les parties supprimées dans des éditions authentiques et complètes dont la France seule ne jouira pas, si la contrebande des contrefacteurs ne réussit à les introduire par notre frontière du nord et de l'est. Les pays étrangers auront ainsi une édition *authentique et seule complète* (*sic*) des *Mémoires* de M. Alexandre Dumas, tronqués, dit-on, par la censure, lesquels volumes cependant n'ont pas été soumis à la censure! L'autre jour aussi, on imprimait dans la *Gazette de Cologne* une fabuleuse anecdote sur l'*Histoire de la Restauration* de M. de Lamartine, mutilée aussi par la censure, qui n'a pas eu non plus à les examiner; on annonçait en même temps que la contrefaçon allait restituer ces deux volumes dans leur intégrité. Si la contrefaçon belge veut devenir un instrument politique, cela ne nous regarde pas; c'est le nouveau gouvernement que cela touche. Nous laisserons également aux écrivains et aux éditeurs de Paris intéressés dans la question le soin de démasquer ces fourberies; nous nous contentons de répondre à des annonces non moins mensongères de la contrefaçon à propos de la *Revue des Deux Mondes*, et voici la note *non confidentielle* que nous adressons au journal de la librairie de Leipzig.

Paris, le 14 février 1852.

La direction de la *Revue des Deux Mondes* n'a eu que tardivement connaissance de l'incroyable annonce insérée dans votre journal du 30 janvier par les contrefacteurs Cans et Meline de Bruxelles.

Il faut que les contrefacteurs Cans et Meline aient une hardiesse plus qu'ordinaire pour oser dire publiquement que leur contrefaçon de la *Revue*, si grossièrement imprimée sur papier inférieur, est identique à l'édition originale de Paris, qu'elle en est la reproduction fidèle, et qu'elle contiendra nos cartes et nos portraits, nos portraits gravés sous la direction de M. Henriquel Dupont! C'est avoir une singulière confiance dans la crédulité ou la complaisance des lecteurs étrangers que d'espérer qu'on leur fera admettre un seul instant des assertions aussi peu conformes aux faits, et dont il est si facile de vérifier

(1) *De la Propriété littéraire internationale, de la Contrefaçon et de la Liberté de la Presse;* Bruxelles, 1852.

l'énormité. Dans tous les cas, c'est abuser plus qu'il n'est permis, même à des contrefacteurs, des moyens de publicité qu'on croit avoir loin des fondateurs d'une entreprise littéraire honorable, afin de surprendre la bonne foi du public. Pour le mettre en garde contre de pareilles supercheries, une réponse est donc nécessaire.

Nous prions d'abord les hommes éclairés de l'Allemagne de comparer les deux éditions originales que nous envoyons à Leipzig (1) avec la contrefaçon Cans et Meline, imprimée sur méchant papier, paraissant beaucoup plus tard, contenant souvent des suppressions ou des additions que nous désavouons et que nous dénonçons au jugement de l'Europe lettrée. Que l'on prenne pour point de comparaison même notre petite édition, destinée à remplacer la contrefaçon belge, et on verra la distance qui sépare l'édition originale de la contrefaçon, indigne de figurer dans une bibliothèque.

Les contrefacteurs Cans et Meline prétendent contrefaire nos cartes et nos portraits! Mais on ne peut contrefaire des œuvres d'art comme on contrefait, quoique fort grossièrement, une œuvre d'impression ordinaire. On ne contrefait pas surtout en dix ou quinze jours des cartes ou des portraits gravés par les premiers artistes de France, et qui leur demandent souvent trois ou quatre mois de travail. Cela est si vrai, que nous mettons les contrefacteurs au défi de donner les portraits que nous allons faire paraître, à partir du 15 mars prochain, dans nos livraisons, avec des articles biographiques et littéraires. Il est facile de voir, en effet, que le temps manquera aux contrefacteurs Cans et Meline pour faire la contrefaçon la plus grossière de ces cartes et de ces portraits. De deux choses l'une, ou les contrefacteurs reproduiront nos articles biographiques et littéraires sans les portraits, ou ils seront forcés de retarder la publication de leur contrefaçon pour donner une misérable lithographie de nos gravures. Les contrefacteurs Cans et Meline trompent donc sciemment le public allemand en faisant des promesses qu'ils sont dans l'impossibilité matérielle de tenir. En veut-on une preuve d'ailleurs? Nous prenons pour juges les lecteurs mêmes de la contrefaçon belge. La *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier dernier contenait une belle carte des *Côtes de Chine*, gravée par M. Jacobs, graveur du ministère de la marine, et accompagnant le curieux voyage de M. le capitaine de vaisseau Jurien de la Gravière. La contrefaçon de Bruxelles de notre n° du 15 janvier ne contenait pas la carte. Si les contrefacteurs donnent plus tard cette carte des *Côtes de Chine,* ce ne peut être qu'un décalquage, une lithographie, vaille que vaille, exécutée après coup et ne paraissant pas en même temps que le texte.

Que sera-ce donc quand il faudra contrefaire des portraits qui demandent tout le talent, tout le tact et toute la délicate patience du peintre et du graveur? La contrefaçon belge, qui n'est pas assez riche ou qui n'est pas assez honnête (nous lui laissons le choix) pour payer le travail et les œuvres des écrivains qu'elle reproduit, est encore moins en mesure ou moins en humeur de consacrer 1,500 ou 2,000 francs à l'exécution de chaque portrait, ainsi que le fait la direction de la *Revue* pour l'édition originale. Ce dont est capable en ce genre cette triste industrie, on peut déjà le voir en comparant nos portraits

(1) Chez MM. Michelsen et Twietmeyer.

de l'*Annuaire des Deux Mondes*, notamment ceux du *sultan Abdul-Medjid* et du *général Rosas*, avec les caricatures qu'elle met à la place dans la contrefaçon belge, qui n'a pas encore paru intégralement — depuis six mois que l'édition originale circule dans toute l'Europe.

Voilà les *perfectionnemens* que des contrefacteurs sans goût et sans littérature prétendent avoir ajoutés à une œuvre considérable, qui a coûté tant de travaux à la rédaction de la *Revue!* Quant aux modifications que les contrefacteurs Cans et Meline se sont permis de faire à cet *Annuaire*, elles consistent en véritables soustractions, en falsifications et en additions intéressées que les auteurs de l'*Annuaire des Deux Mondes* dénoncent encore au monde littéraire et aux défenseurs autorisés du droit international intellectuel, qui veut qu'on n'attribue pas à des écrivains ce qu'ils n'ont pas écrit ni voulu écrire. C'est là ce qu'il est bon d'apprendre à ces trafiquans sans droit des œuvres d'autrui, à ces violateurs insolens du nom et de la propriété de nos écrivains.

A la vérité, les *éditeurs belges* de l'*Annuaire*, — c'est ainsi vraiment qu'ils se nomment, — ont tenu à mettre dans leur contrefaçon quelque chose qui fût de leur crû. Comme pour justifier le reproche d'ignorance et de falsification que nous leur avions adressé dans ce livre même, ils y ont introduit des erreurs grossières avec quelques bribes pillées çà et là dans les journaux belges et français. Ils paraissent fiers surtout d'une transposition de chapitres dont le résultat est de rompre l'économie du plan : ils ont eu l'ingénieuse idée de détacher la Belgique des pays de race latine et de l'éloigner du voisinage de la France, pour la placer parmi les peuples germaniques, entre le Danemark et la Hollande, afin d'insulter du même coup la géographie, l'histoire et le bon sens. Ils nous enseignent que, si de Dunkerque à Maestricht, on tire ce que dans leur langage welche ils appellent *une ligne un peu flexueuse*, on partage la Belgique en deux zones; et comme les populations de l'une de ces zones parlent, disent-ils, *l'idiome thiois*, ils en concluent que la constitution belge n'est point écrite en français, que l'on ne discute point en français dans les chambres belges (cela est peut-être vrai pour le député Cans), que la Belgique en un mot, en dépit de ses traditions et de son génie, n'appartient point à la famille latine, et qu'elle tient justement le milieu entre la Scandinavie et l'Allemagne. Voilà ce que l'on démontre avec l'argument triomphant de la ligne *un peu flexueuse* et de *l'idiome thiois!* Entraîné par son enthousiasme, le Vadius welche oublie jusqu'à son industrie, qui est peut-être la meilleure preuve qu'il vit au milieu d'une race française. — Est-ce en effet notre littérature ou la littérature germanique que vous détroussez depuis vingt ans?

Les contrefacteurs sont peut-être encore moins heureux dans les rectifications de noms et de faits qu'ils ont tentées à plusieurs endroits, afin d'avoir l'air de comprendre ce qu'ils copiaient. Ils ont imaginé, par exemple, de suivre généralement l'orthographe allemande pour les dénominations d'hommes et de villes, au lieu d'adopter avec notre *Annuaire* l'orthographe particulière à chaque pays. C'est ainsi qu'ils substituent partout au mot danois *Slesvig* le mot allemand *Schleswig*. Ils pensent de même nous apprendre que l'héritier de la couronne de Russie porte un titre officiel qu'ils écrivent *césarewitch*. Puisqu'ils se piquent de raffiner, nous sommes obligés de leur dire que ce mot n'est pas plus russe que français. C'est *tsésarévitch* qu'ils devaient écrire. Ne nions point cependant leur génie inventif; ils ont fait une découverte : l'im-

pératrice de Russie n'est point, comme nous l'avons dit, la sœur du roi de Prusse actuel, mais de Frédéric-Guillaume III, son père (1)! On conçoit que des écrivains de cette force sur les généalogies princières possèdent aussi une statistique qui leur soit propre, et qu'après ces substitutions d'actes de naissance ils ne se fassent aucun scrupule de vous débaptiser les gens par centaines de mille. Tant pis pour les Croates, qui se vantent d'être des catholiques de la plus pure orthodoxie : ils sont grecs schismatiques sans le savoir, — et il y a quelqu'un en Belgique qui le sait pour eux, c'est le député-contrefacteur Cans et compagnie! Nous avouons qu'en apercevant les ridicules bévues de ces dignes compagnons, débitées avec ce ton de suffisance, nous n'avons pas pris la peine d'examiner de bien près les prétendues additions dont se vantent des industriels si adroits dans l'art des soustractions; mais il n'est pas besoin d'un grand effort d'entendement pour reconnaître que ces curieux *appendices* ne leur ont pas coûté plus cher que notre *Annuaire*. Ils ont dévalisé en partie quelques pauvres almanachs qui ne valaient pas sans doute la peine d'être pillés entièrement. Ils ont dérobé jusqu'aux haillons dont ils affublent notre *Annuaire*, pour lui ôter sa couleur nationale, tout en le débitant sous sa marque française. — Quoi! ces pauvretés elles-mêmes seraient au-dessus de leur génie! — Oui, nous en avons l'assurance : il n'y a dans leur édition falsifiée que les sottises qui leur appartiennent sans conteste, et qui portent l'empreinte évidente de leur personnalité.

Maintenant, pour les erreurs de dates et de noms propres qu'ils nous attribuent, on nous permettra bien de nier la compétence des *éditeurs* welches, et ce qu'il peut y avoir de tant soit peu fondé sous ce rapport avait été corrigé déjà par nous dans un *erratum* que depuis six mois nous avons mis à la disposition de nos lecteurs. Faut-il donc apprendre aussi à ces scrupuleux et savans contrefacteurs que nous apportions une telle surveillance dans la révision de cette œuvre, que nous avons presque toujours eu recours à l'obligeance des agens étrangers résidant à Paris, les priant de relire les épreuves des chapitres de l'*Annuaire* consacrés à leurs pays? M. le ministre de Belgique à Paris (nous lui demandons pardon de cet aveu, que nous arrache malgré nous la sotte jactance de ses compatriotes de la contrefaçon) nous a notamment rendu le service de revoir les épreuves du chapitre belge, que le copiste inintelligent prétend rectifier en y ajoutant des interpolations dont nous sommes obligés de désavouer l'esprit et le style. Eh! de bonne foi, à qui persuadera-t-on que des hommes de cet ordre, des gens de ce savoir, puissent en remontrer à qui que ce soit, et à plus forte raison à des hommes qui ont leur place dans les lettres françaises? Jusqu'ici, la contrefaçon s'était contentée d'exercer son industrie en silence et dans une prudente modestie à l'égard des gens qu'elle dépouillait; il était réservé au député-contrefacteur Cans d'introduire les habitudes de M. Trissotin dans son code de la piraterie.

Les contrefacteurs Cans et Meline assurent aussi avec leur aplomb ordinaire qu'ils fabriquent mieux et à meilleur marché que l'imprimerie française. Ceci n'est pas plus exact que le reste, c'est une forfanterie plus risible encore. Ils

(1) On nous le déclare par une note formelle de la page 724 de la contrefaçon, sans doute pour nous donner une leçon d'histoire contemporaine. Il est facile de voir que le député de Bruxelles n'a pas encore eu l'idée de contrefaire et de *perfectionner* l'*Almanach de Gotha*.

n'offrent pas, tant s'en faut, même cet avantage aux lecteurs étrangers, tout en s'emparant, sans bourse délier, du travail et des œuvres des autres. En publiant une contrefaçon de la *Revue des Deux Mondes*, ils n'ont pourtant à supporter aucuns premiers frais d'établissement, ni dépenses de rédaction et de corrections, ni souci de travaux à faire ou à inspirer, de notes et documens à récrire ou à écarter; ils en seraient certes, — ces mornes parasites des lettres, — bien incapables : chose qui met à nu mieux que tous les raisonnemens la moralité de leur industrie, car si les *réimprimeurs* Cans et Meline peuvent être des écrivains, s'ils sont capables de diriger une *revue*, pourquoi ne prennent-ils pas à Bruxelles ce rôle périlleux et difficile? Pourquoi ne viennent-ils même pas l'essayer à Paris? Il est plus facile de se poster à la frontière pour guetter sa proie au passage! — Malgré tous ces frais, malgré tous ces soins dispendieux de moins (1), la contrefaçon des *réimprimeurs* Cans et Meline, d'une exécution déplorable, coûte aussi cher que notre petite édition originale, qu'on trouve chez MM. Michelsen et Twietmeyer à Leipzig, et qui contient les cartes et les portraits originaux. Les contrefacteurs Cans et Meline ne l'ignorent pas, car un grand nombre de leurs souscripteurs ont eu le bon esprit de quitter la contrefaçon pour recevoir l'édition originale. Dans leur propre pays, en Belgique même, où cette édition est envoyée seulement depuis le 1er janvier 1852, la contrefaçon s'est vue aussi abandonnée par une grande partie de ses lecteurs. C'est qu'en Belgique on connait mieux encore qu'en Allemagne les retards et l'infériorité de la contrefaçon, et qu'on sait également que celle-ci touche à son heure suprême.

Les contrefacteurs Cans et Meline annoncent encore (que n'annoncent-ils pas!) que la contrefaçon fonctionne et fonctionnera en vertu d'un droit international, et qu'elle dédaigne de répondre aux attaques violentes des auteurs et des éditeurs français. — Voyez notre audace, voyez notre violence d'oser défendre notre bien! — Il paraît que l'arme favorite de la contrefaçon est toujours le contrepied de la vérité, le contraire de l'état réel des choses. Jamais ce prétendu droit international de la contrefaçon n'a été admis en principe dans le code d'aucun peuple; le droit opposé est même déjà écrit dans les lois de la plupart des pays civilisés, et le contrefacteur Cans, en sa qualité de législateur, ne peut ignorer que tous les gouvernemens, depuis deux années, ont négocié ou négocient pour faire reconnaître le droit de la propriété littéraire, que ce droit aujourd'hui est notamment admis par l'Angleterre, par la France, l'Espagne, le Portugal, le Hanovre et la Sardaigne, que maintenant même le gouvernement belge négocie avec le gouvernement français la reconnaissance des droits sacrés du travail intellectuel, pour effacer du sol de la Belgique une industrie qui lui pèse, qui lui suscite et peut lui susciter encore plus d'un embarras, qui ne l'honore guère d'ailleurs et l'enrichit encore moins. Les malheureux actionnaires des sociétés de contrefaçon, ceux de la société Cans et Meline entre autres, ne le savent que trop, eux qui ne sont guère moins à plaindre que l'écrivain que l'on prétend *réimprimer* à leur profit! Nos maîtres-pirates savent aussi parfaitement, de leur côté, que la contrefaçon est condamnée en Belgique même par le gouvernement et par les chambres, comme par tous les hommes bien placés dans l'opinion et respectés dans le pays, et qu'elle devra disparaître avant la fin

(1) Ces premiers frais seuls vont à plus de 100,000 fr. par an.

de 1852; mais les habiles gens se gardent bien d'aborder ce côté de la question. Loin de là, ils s'obstinent, en pécheurs endurcis, dans la mauvaise voie où ils sont engagés, promettant ce qu'ils ne pourront tenir, insultant maladroitement ceux qui les font vivre, et qu'ils devraient honorer. Il est vrai que leur rancune contre les écrivains et les éditeurs français, qui ne veulent plus être spoliés, a bien quelque fondement.

C'est sur les réclamations de ces écrivains et de ces éditeurs que succombe la contrefaçon. Leur voix a été entendue, elle le sera de plus en plus. Un de ces jours, la France reconnaîtra la propriété intellectuelle de la Prusse et de la Bavière, dont les lois nous offrent la réciprocité, et la contrefaçon belge sera chassée du territoire allemand, bien qu'elle menace (la pauvrette!) de porter ses officines à Leipzig. Quoi de plus simple, en effet, que le gouvernement français défende une gloire et une industrie de la France? Voilà ce qui émeut les contrefacteurs Cans et Meline, eux qui ont eu la noble pensée de monopoliser l'honorable commerce de la contrefaçon à Bruxelles, qui ont imaginé une société commerciale pour étouffer et absorber toutes les autres à leur profit, qui ont voulu se créer une propriété littéraire vraiment, sans la payer et en niant celle des autres encore, et qui voient, hélas! toutes leurs espérances englouties, une ruine imminente allant s'ajouter à toutes celles qu'ils ont faites. Leur trouble en est si grand, qu'ils invoquent en termes pathétiques le *droit civilisateur*, dont ils se proclament les ministres! Ces intrépides disciples de M. Proudhon, qui ont déjà imprimé en tête de leurs plaidoyers : « La propriété littéraire n'est pas une propriété, » en viennent presque à dire : « La civilisation, c'est le vol. » Mais leur consolation, c'est d'ajouter : « Vous êtes des juges intéressés, puisque nous vous dépouillons. » Eh bien! renvoyons-les au dernier numéro de l'*Edinburgh Review*, qui n'est cependant pas sous le coup de la contrefaçon de la société Cans et Meline, et qui n'hésite point néanmoins à les traiter fort durement et nominativement de pirates.

La vraie question, la voici en dehors de toute invective (l'invective répugne, on le sait assez, à nos habitudes, quand nous avons devant nous d'honnêtes adversaires) :

Les auteurs et les éditeurs français défendent les droits de leur travail et de leur propriété. Les contrefacteurs Cans et Meline voudraient continuer à les violer sous le silence de la loi belge; le sens moral est tellement oblitéré chez eux, qu'ils trouvent la chose toute simple, la plus simple du monde!

Telle est la situation réduite à ses véritables termes. Les honnêtes gens de tous les pays prononceront; ils prononceront d'autant mieux dans notre cause, quand ils sauront que la *Revue des Deux Mondes*, pour éteindre, en ce qui la touche, une industrie de rapine sans vergogne, sans utilité, funeste à la Belgique, dangereuse pour l'Europe, avait payé sa rançon comme un bâtiment arrêté sur mer en pleine piraterie, et que les libraires Meline et Cans sont encore sous le coup d'un jugement rendu contre eux contradictoirement, le 26 mai 1851, à Paris, pour avoir violé les conditions de la rançon.

Pour la direction de la *Revue* et la rédaction de l'*Annuaire des Deux Mondes*,
V. DE MARS.

V. DE MARS.

LORD GEORGE BENTINCK.

Lord George Bentinck, a political biography,
by B. Disraeli, member of parliament; 1 vol. London, 1852.

Il n'y eut jamais de situation parlementaire plus forte que celle de sir Robert Peel à la fin de la session de 1845. Les élections de 1841 avaient donné au chef des conservateurs une majorité de près de 100 voix dans la chambre des communes. Les whigs, conduits par lord John Russell, avaient été délaissés avec éclat par le pays, et voyaient décroître de jour en jour leur nombre, leurs forces, leurs espérances. Les questions économiques étaient la préoccupation générale de l'Angleterre; les grands groupes d'intérêts matériels, qui sont les agens de la richesse de ce peuple, faisaient alors mouvoir les principaux rouages de sa vie politique; l'intérêt agricole, l'intérêt manufacturier, l'intérêt commercial, l'intérêt colonial, l'intérêt de la marine marchande, s'appliquaient à étendre ou à maintenir leur situation, et prenaient pour champ de bataille les tarifs de douane. Or, sir Robert Peel était sans rival dans le gouvernement des intérêts matériels. Personne ne savait dresser un budget plus adroitement et plus heureusement que lui; personne ne débrouillait avec plus de souplesse la métaphysique des questions de banque; personne ne savait mieux établir dans un remaniement de tarifs une exacte balance entre les exigences contradictoires des intérêts hostiles. En un mot, la passion de l'Angleterre en ce temps-là était d'être gouvernée comme une gigantesque maison de commerce, et Peel était, de l'aveu de tous, le meilleur gérant qu'elle pût avoir à sa tête. Le ministre ne rencontrait pas

de difficultés dans la politique intérieure. Le système qu'il avait appliqué à l'Irlande avait réussi. Ce système avait été à la fois ferme et libéral : d'un côté, il avait réprimé l'agitation du rappel en faisant condamner O'Connell par le jury; de l'autre, il avait donné une satisfaction aux catholiques en dotant le séminaire de Maynooth. Sa position vis-à-vis de l'étranger augmentait sa puissance et son prestige. L'avénement de sir Robert Peel en 1841 avait été salué par les gouvernemens conservateurs du continent comme finissant l'ère des agitations révolutionnaires qui travaillaient l'Europe depuis 1830. Sir Robert Peel en Angleterre, le prince de Metternich en Autriche, le roi Louis-Philippe en France, se donnaient la main pour consolider l'ordre européen. Ces hommes illustres se rapprochaient par de frappantes analogies de lumières, d'expérience, de sagesse et de modération. Ils étaient les uns pour les autres une garantie mutuelle, et leur autorité, dans leurs pays respectifs, ne semblait devoir finir qu'avec leur vie. Telle était la situation de sir Robert Peel à la fin de la session de 1845. Tout à coup un accident fit broncher sa politique et crouler les combinaisons et les espérances qui s'y appuyaient.

La menace de mauvaise récolte qui éclata sur l'Angleterre à l'automne de 1845 commença en effet cette série d'accidens dont la politique de l'Europe a été le jouet jusqu'à ce jour. La crainte de ce fléau rompit l'équilibre que sir Robert Peel avait si heureusement établi entre les grands groupes d'intérêts qui se partagent l'Angleterre. Un tarif protecteur restreignait la libre importation des céréales dans le Royaume-Uni. C'était justement cette loi protectrice qui délimitait depuis quatre ans les partis dans le parlement et dans le pays. D'un côté, les whigs, unis aux économistes et aux grands manufacturiers, combattaient la loi des céréales. Dans les derniers temps, ils avaient été secondés par une association colossale qui avait à Manchester son ardent foyer, et dont le meneur, un fabricant devenu membre de la chambre des communes, M. Cobden, avait fait rayonner les principes dans ses prédications véhémentes. Cette ligue contre la loi des céréales allait pourtant se dissoudre, faute de fonds, au moment où la peur de la famine vint lui fournir le plus puissant des argumens et un moyen d'influence irrésistible sur l'imagination populaire. De l'autre côté étaient les propriétaires du sol, les fermiers et tout le parti conservateur. Les élections de 1841 s'étaient faites sur la question de la libre importation du blé. Les whigs y avaient arboré le drapeau de la liberté du commerce; les tories, par l'organe de sir Robert et de ses collègues du ministère, avaient pris la protection pour devise. Or, l'immense majorité du pays s'était prononcée en faveur de la protection et des tories, et à la victoire des tories sir Robert Peel devait le pouvoir qu'il occupait avec tant d'autorité et de bonheur depuis quatre ans.

L'opinion effrayée de la perspective de la disette concentrait son anxiété et ses inquiétudes sur cette question : — que fera le gouvernement? Que le ministère fût vivement ému de la crise alimentaire qui s'annonçait, on n'en pouvait douter; car, dans les premiers jours de novembre, quatre conseils de cabinet avaient eu lieu en une semaine. Que s'était-il passé dans ces longues délibérations? On l'ignorait. Les ministres s'étaient séparés sans rien laisser transpirer de leurs desseins. Lord John Russell saisit l'occasion de cette inaction apparente de sir Robert Peel pour frapper un coup décisif et tenter de relever la popularité et la fortune du parti whig. Il était alors à Édimbourg, et de là, sans consulter ses amis, usant avec une audacieuse promptitude des prérogatives extrêmes d'un chef de parti, il lança sous la forme d'une lettre à ses commettans, les électeurs de la cité de Londres, un manifeste où il réclamait impérieusement l'abolition immédiate et définitive de toute loi restrictive de l'importation des céréales. La lettre de lord John Russell était datée du 22 novembre. Sir Robert Peel se hâte de convoquer le cabinet. Le même mystère continuait à voiler les intentions du conseil, lorsque tout à coup, le 6 décembre, on apprend la démission du ministère. Le 8, la reine fait appeler lord John Russell, qui était encore à Édimbourg. Lord John arrive le 11, accepte avec sa hardiesse habituelle la mission qui lui est offerte de former un cabinet. Pendant huit jours, il négocie; mais, ne pouvant surmonter la répugnance de quelques-uns de ses amis à subir lord Palmerston pour collègue, il finit par renoncer à sa tentative. La reine rappelle alors sir Robert Peel, lequel reprend le pouvoir avec tous ses anciens collègues, — moins un seul, lord Stanley, ministre des colonies dans le précédent ministère, le même qui est aujourd'hui premier ministre sous le nom de lord Derby.

Parmi ces mouvemens extraordinaires qui tenaient en suspens l'Angleterre et l'Europe, voici ce qui s'était passé :

En convoquant le cabinet le 1er novembre 1845, sir Robert Peel appela son attention sur la nécessité de prendre des mesures immédiates pour faire face à la disette qui s'annonçait, et pourvoir particulièrement à la détresse de l'Irlande, où sévissait la maladie des pommes de terre. Suivant lui, deux voies s'ouvraient au gouvernement : ou décréter par un ordre en conseil la suspension de la loi restrictive de l'importation des céréales, ou convoquer le parlement dans quinze jours pour lui proposer cette suspension. Sir Robert Peel ajouta que la première solution lui paraissait préférable, et qu'il était prêt à en assumer sur lui la responsabilité; il avoua d'ailleurs à ses collègues que ses idées sur les principes de la politique commerciale de l'Angleterre étaient changées, qu'il renonçait au système protecteur, et se ralliait à la liberté du commerce; il conclut donc en exprimant l'opi-

nion que, quelle que fût la voie adoptée par le gouvernement, une fois la suspension de la loi des céréales accordée, il lui paraissait impossible de rétablir encore cette loi. Cette ouverture fut froidement reçue par les autres ministres, et vivement combattue par lord Stanley. Ces discussions remplirent les quatre conseils de cabinet tenus dans la première semaine de novembre. La grande majorité du ministère se rangea à l'opinion de lord Stanley; sir Robert Peel n'eut pour lui que trois de ses collègues : lord Aberdeen, sir James Graham et M. Gladstone. Seulement on convint, avant de se séparer, de prendre quelques mesures d'enquête et de précaution relativement à l'Irlande, et d'attendre des renseignemens plus précis sur le déficit de la récolte, peut-être exagéré alors par la panique, comme l'événement le prouva en effet plus tard. Mais, après la lettre de lord John Russell, sir Robert Peel fit entendre à ses collègues un langage plus pressant. Sa position politique était entamée, dit-il, par le manifeste de son rival; il ne pouvait plus garder le pouvoir qu'à la condition de convoquer le parlement le plus tôt possible, et de lui demander, avec le concours d'un cabinet uni dans la même pensée, l'abrogation des lois des céréales. Cette fois, la résistance de lord Stanley n'eut pas d'écho. Il croyait son honneur engagé à maintenir les principes de politique commerciale qui avaient présidé à la victoire du parti conservateur et à la formation du ministère; tout ce qu'il pouvait accorder au danger public, c'était la suspension temporaire des lois restrictives. Cette concession n'avait point suffi à sir Robert Peel; le ministère s'était retiré. Enfin, les efforts tentés par lord John Russell pour composer un cabinet whig ayant échoué, sir Robert Peel était rentré au pouvoir en dictateur.

En ce moment, — la résolution de sir Robert Peel étant connue de l'Angleterre et de l'Europe, — si le parti conservateur demeurait fidèle au principe de la protection, quelle destinée pouvait-on lui prédire? Si les membres de ce parti s'avisaient de résister à l'impulsion du ministre, quel coup étaient-ils capables de porter à la fortune de celui qu'ils suivaient si docilement depuis seize ans comme leur chef? Laissés à eux-mêmes, pourraient-ils seulement demeurer un parti? Entre le ministre et eux quel contraste! Sir Robert avait pour lui l'opinion récalcitrante de ses collègues déjà domptée, la faveur de la cour, la considération de l'Europe, la confiance des hommes d'affaires, les applaudissemens de la puissante ligue des libres échangistes, dont les clameurs semblaient être la voix du peuple anglais tout entier, l'impuissance constatée aux yeux du monde de ses rivaux politiques, qui venaient de remettre entre ses mains le pouvoir qu'une occasion unique leur avait en vain livré. Que lui importait maintenant le ressentiment de ses anciens amis? Sans lui, que seraient les conservateurs? Rien. Sans les conservateurs, qu'était-il? Tout. Il cessait d'être l'homme

d'un parti; il était devenu l'homme de l'Angleterre et de la nécessité. Au contraire, les conservateurs avaient tout contre eux. En abandonnant leur politique commerciale, sir Robert Peel et ses collègues, l'élite du parti, les dénonçaient au public comme les ridicules sectateurs de préjugés absurdes et de routines surannées. Ils n'avaient pas d'orateurs accrédités qui pussent les défendre, car tout ce qu'ils avaient produit d'hommes distingués, expérimentés, rompus aux affaires, éloquens, étaient arrivés au pouvoir avec sir Robert Peel et l'avaient suivi dans sa défection. Des anciens ministres, le seul qui leur fût resté fidèle était lord Stanley, le premier, il est vrai, des *debaters* anglais, celui que sir E. Bulwer Litton a si bien nommé le prince Rupert de la discussion; mais sir Robert Peel l'avait prudemment emballé dans la chambre des lords, écartant ainsi de la chambre des communes, la seule arène des luttes parlementaires, le seul adversaire qu'il eût pu y redouter. Les conservateurs n'étaient pas davantage organisés pour la résistance ou pour l'attaque, car une majorité représentée au pouvoir par ses chefs renonce aux habitudes militantes des oppositions, et abdique son initiative entre les mains du gouvernement auquel elle a confié toutes ses forces offensives et défensives. Aussi, la situation des tories qu'on supposait hostiles à la nouvelle politique du ministre n'était qu'un objet de raillerie pour les *free traders*. M. Cobden, dans les derniers *meetings* de la ligue, leur prêchait d'un ton moqueur la résignation. On riait d'avance de la figure qu'allaient faire ces pauvres *country-gentlemen*, battus, dans la propre chambre où ils étaient entrés en vainqueurs, par les propres ministres qu'ils avaient hissés au pouvoir. Les ministres étaient les premiers à se rire de leurs impuissantes colères. « Nous n'aurons affaire, disait dédaigneusement l'un d'eux à un spirituel diplomate, qu'à une opposition de bœufs gras; les protectionistes ne seront pas capables de soutenir le débat pendant deux séances. »

Deux hommes pourtant assistaient alors avec indignation au revirement politique de sir Robert Peel, et méditaient obscurément pour leur parti une vengeance éclatante; l'un était M. Disraeli, l'autre lord George Bentinck.

Mentionner d'abord M. Disraeli, c'est remplir une lacune qu'il a laissée dans le livre qu'il vient de publier, en s'effaçant avec un excès de réserve derrière la vive figure de lord George Bentinck. M. Disraeli était un des rares membres du parti tory que le changement de sir Robert Peel ne surprenait point. Il avait rompu depuis deux ans avec le premier ministre. *Coningsby*, le roman-pamphlet publié avec un immense succès en 1844, était une véhémente satire non-seulement de la politique, mais du tempérament de sir Robert. Personne n'avait fait une étude plus attentive du caractère et de l'esprit du grand homme d'état, personne n'en avait saisi avec une perception plus pénétrante les côtés faibles, personne n'avait encore touché ses défauts de traits

plus incisifs et plus justes. M. Disraeli reprochait à sir Robert Peel de ne donner pour base ni à sa politique ni à la vie de son parti aucun principe élevé et permanent, de mettre sa gloire dans l'habileté des compromis et dans le succès d'expédiens temporaires, au lieu de la placer en des idées largement conçues, franchement proclamées et fidèlement pratiquées; il lui faisait surtout un crime de passer sa vie à piller les opinions et les systèmes de ses adversaires et à renier les intérêts et les doctrines de son parti. M. Disraeli exprimait ces critiques par des mots qui restaient, par des coups de crayon qui traçaient la caricature ineffaçable de sir Robert Peel. Il avait dit, par exemple, que sir Robert avait trouvé les whigs au bain et s'était enfui avec leurs habits. A la fin de la session de 1845, il avait été prophète. Il prédit qu'entre les mains du premier ministre la cause de la protection était alors dans le même péril que celui où était en 1828 la cause du protestantisme à la veille de l'acte d'émancipation, et il appela la politique soi-disant conservatrice du gouvernement « une hypocrisie organisée. »

Pendant les mouvemens de cabinet de novembre et de décembre, M. Disraeli était à Paris, où avant la crise il se proposait de passer l'hiver. M. Disraeli avait l'honneur d'approcher le roi Louis-Philippe, pour lequel il n'a jamais caché son admiration et sa sympathie. Il put suivre de près sur l'esprit du roi le retentissement des événemens de Londres. Le roi Louis-Philippe avait d'abord été très ému de la retraite de sir Robert. Avec cette vivacité de coup d'œil qui semblait tenir en lui de l'instinct plus que de la réflexion, il vit, lord Palmerston rentrant au pouvoir, se dérouler dans l'avenir toute une perspective de guerres et de révolutions. Lord Palmerston fit parvenir à Paris des assurances qui calmèrent un peu ces craintes; mais le roi ne fut rassuré que quand il apprit l'échec des whigs et le retour de sir Robert Peel. Il ne regarda plus alors tous les incidens qui l'avaient si fort agité que comme une tactique adroite par laquelle sir Robert Peel s'était préparé un triomphe. Il crut que la reine, le parlement et la nation s'étaient réunis pour donner carte blanche au ministre. M. Disraeli éleva respectueusement des doutes sur la justesse de cette appréciation.

« Ne croyez-vous pas, lui demanda le roi, que sir Robert Peel fera passer ses mesures?

— Oui, sire.

— Eh bien! alors?

— Alors, sire, il sera renversé.

— Qui le renversera? Le pouvoir a été offert à lord John Russell, qui l'a refusé. Je puis vous dire que le duc de Wellington affirme que le ministère est bien établi. Je me souviens, ajouta le roi avec un sourire de confiance, du temps où l'on disait que M. Pitt ne durerait pas six semaines, et il est resté ministre vingt ans. »

Malheureusement pour nous, M. Disraeli fut encore cette fois bon

prophète. Il partit aussitôt pour Londres, afin d'aider de sa personne à l'accomplissement de sa prédiction.

Mais, tout seul, M. Disraeli eût été un adversaire peu redouté : sa verve vengeresse eût à peine effleuré sir Robert Peel. Pour rallier le parti tory, il fallait un homme qui, à la force du talent, à l'énergie du caractère et à l'ardeur du dévouement, joignît l'influence acceptée d'une grande position aristocratique. Cet homme se rencontra où le ministère s'attendait le moins à le voir paraître : ce fut lord George Bentinck.

Le futur athlète siégeait depuis dix-huit ans en silence dans la chambre des communes. Fils cadet du duc de Portland, lord George descendait du Hollandais Bentinck, le confident et le compagnon de Guillaume III, dont Saint-Simon nous a raconté l'ambassade auprès de Louis XIV, et qui fonda en Angleterre une de ces grandes maisons aristocratiques unies de fortune et de puissance à l'œuvre de la révolution de 1688. Lord George Bentinck fut, tout jeune, secrétaire particulier de Canning, lequel avait épousé une sœur de la duchesse de Portland. On ne pouvait commencer à meilleure école une carrière publique. Lord George avait aussi remplacé, à la chambre des communes, dans la représentation du bourg de King's-Lynn, son oncle, lord William Bentinck, ancien gouverneur-général de l'Inde. Ces débuts promettaient. Cependant, soit que la mort prématurée de Canning l'eût dégoûté de la politique, ou que ses inclinations le portassent ailleurs, il quitta cette voie. Il suivit quelque temps la profession des armes; puis, tout en conservant sa place au parlement, il absorba sa vie dans les passe-temps nationaux et les ardens hasards du *turf*. Il avait le plus beau haras de l'Angleterre; il était le plus hardi et le plus heureux parieur; il régnait sur le monde des courses. La chambre, où il était peu assidu, était pour lui comme un club dont un homme de la société ne peut se dispenser de faire partie. Il n'y venait guère que les jours où un vote devait décider du sort d'un cabinet. Dans ces occasions-là, on le voyait arriver le soir fort tard, quelques instans avant la division, couvert d'un paletot blanc, sous lequel débordait sa veste de chasse rouge. Il possédait néanmoins une influence personnelle considérable dans l'assemblée. Les *sporting men* y sont très nombreux; lord George avait parmi eux beaucoup de compagnons et d'amis qui reconnaissaient sa supériorité et lui témoignaient une déférence marquée. Tout annonçait en effet, dans Bentinck, l'homme d'action et de commandement : vivacité d'intelligence, netteté de jugement, promptitude de décision, franchise et droiture de cœur, ténacité d'opinion, audace d'esprit, ferveur dans l'amitié et dans la haine. Les traits et l'aspect de sa personne étaient la fidèle expression de cette énergique et fière nature. Il était grand et de haute mine; il avait le front élevé

et blanc, le nez aquilin, la lèvre supérieure courte; l'émotion colorait facilement son visage patricien, ses yeux noirs lançaient le feu de son esprit et de son ame dans des regards brillans, perçans, impérieux, incapables de tromper ou d'être trompés. Il était manifeste que partout où il voudrait dépenser ses mâles facultés, un pareil homme avait sa place au premier rang.

La carrière politique de lord George Bentinck s'était donc bornée à des votes presque toujours muets. Ces votes avaient été conformes aux principes libéraux et conservateurs qu'il tenait de Canning. Il avait adhéré à l'émancipation des catholiques et au *bill* de réforme. Il avait soutenu le ministère whig de lord Grey, où étaient entrés plusieurs anciens collègues de Canning, et dans lequel il refusa une place qui lui était offerte; mais il passa dans l'opposition et du côté de sir Robert Peel, lorsque lord Stanley, son ami, se sépara des whigs. Lord George ne faisait jamais à moitié les choses; il devint un des plus chauds partisans de sir Robert Peel. Sa confiance dans cet homme d'état était absolue. A la fin de la session de 1845, quand M. Disraeli osa prédire la prochaine défection du ministre, lord George Bentinck fut un des conservateurs qui protestèrent le plus vivement contre cette attaque qu'il regardait comme une calomnie, et qui s'exprimèrent le plus amèrement sur le compte du malencontreux prophète. La désertion de sir Robert Peel tomba donc comme un coup imprévu sur l'esprit et le cœur de lord George Bentinck. Qu'on juge de l'effet qu'une déception pareille produisit sur ce caractère sincère et véhément. Il apprit à la campagne cette péripétie. Il ne prit conseil que de lui-même, se prépara, par une vaste enquête sur la situation alimentaire du pays et sur tous les intérêts menacés, à combattre la nouvelle politique du ministre, et résolut de venger l'honneur de son parti, victime suivant lui, d'une trahison outrageante.

Avant de voir s'engager la lutte que rêvaient seuls en ce moment M. Disraeli à Paris et lord George Bentinck au fond d'un comté d'Angleterre, il n'est peut-être pas inutile de rappeler la nature des promesses faites par sir Robert Peel et ses amis, vers la fin de 1841, à la cause de la protection agricole. Si on les oubliait, on n'aurait pas la mesure des griefs des tories de 1846, et l'on s'exposerait à être injuste envers eux. Je ne sais qu'une façon de donner une idée exacte des anciennes professions de foi de sir Robert Peel : c'est de recourir à ses propres paroles. Qu'on lise, par exemple, ce morceau choisi dans vingt discours animés du même esprit; voici le refus que sir Robert opposait au *free trade,* patroné par les whigs : « Quand même, disait-il, vous pourriez me prouver que les vrais principes du commerce nous commandent d'acheter du blé sur le marché le moins cher, et de retirer de l'Angleterre les capitaux qui ont fertilisé nos terres de qualité infé-

rieure, pour en enrichir les plaines désertes de la Pologne, nous hésiterions encore. Nous conserverions avec douleur le souvenir des tableaux rians qu'on voudrait nous enlever. Nous verrions avec regret la culture descendre du sommet des collines qu'elle a couvertes sous l'influence de la protection, et d'où elle contemple avec joie les progrès d'un travail prospère. Si vous nous persuadiez que vos plus brillantes espérances dussent se réaliser, que ce pays dût devenir le grand bazar du monde, même alors, quand tous vos présages de félicité devraient s'accomplir, nous n'oublierions pas que nous devons à la protection donnée pendant deux cents ans à l'agriculture — nos marais desséchés, la santé du peuple améliorée, la vie commune prolongée, et tout cela, non aux dépens de la prospérité manufacturière, mais parallèlement à ses miraculeux progrès. Si vous nous aviez invités à abandonner le système protecteur avec toute l'autorité d'une administration unie, en déployant une sagacité supérieure et des raisons triomphantes, nous aurions été sourds à votre appel; mais vous ne nous présentez que des conseils divisés et des faits contradictoires. Nous refusons donc péremptoirement de remettre notre jugement à votre conduite et de livrer la protection de l'agriculture à la loterie d'une législation hasardeuse. » Sir James Graham, qui exerça, dit-on, une influence décisive sur la conversion de sir Robert Peel au *free trade,* prononçait en 1841 des discours non moins fleuris et plus pathétiques en faveur de la protection. Ce qu'il reprochait surtout au *free trade,* c'était d'amener un déclassement inévitable dans la main-d'œuvre et de jeter dans les villes les ouvriers des champs. Cette perspective lui arrachait des larmes. « Oh! disait-il, que la chambre y pense bien, avant de prendre une décision qui amènerait des déplacemens de travail. On ne sait ce qu'entraînent de souffrances et de douleurs ces eaux tranquilles dont on détourne le lit. On n'a pas l'idée des misères qu'engendrent les changemens d'habitudes, de demeures, de mœurs, de manière de vivre. Quel déplacement plus cruel le despotisme lui-même pourrait-il infliger? Le pauvre laboureur renonçant aux pures et fraîches matinées de la campagne pour aller s'éveiller au son lugubre de la cloche d'une manufacture, abandonnant le cottage, le jardin fleuri, le village verdoyant pour les cellules sombres d'une cité populeuse, les joies innocentes des rustiques promenades du dimanche pour la débauche soucieuse où se corrompent les multitudes agglomérées! Quels sont les moralistes qui n'élèveront pas la voix contre ces effroyables conséquences de la mesure que l'on propose? Ne me parlez plus des Polonais déportés en Sibérie; les auteurs du plan qu'on discute veulent accomplir sur leur terre natale une cruauté plus atroce. Tel est le premier pas qu'on veut faire pour transformer l'Angleterre en bazar du monde! J'espère que cette proposition sera

rejetée; si elle était adoptée, ce pays est le dernier au monde que je voudrais habiter. » Ces paroles et mille protestations semblables résonnaient encore dans la mémoire des représentans de l'agriculture. On avouera qu'après avoir porté au pouvoir les hommes qui tenaient en 1841 un tel langage, les tories durent croire qu'ils avaient mis dans une forteresse imprenable le principe pour lequel ils avaient combattu et vaincu aux *hustings*. Et maintenant, à la fin de 1845, après quatre ans écoulés, ces mêmes hommes allaient livrer la place à l'ennemi.

L'heure fatale sonna enfin où le parti conservateur devait connaître son sort. Le parlement se réunit le 22 janvier 1846. Il n'y avait eu aucun concert préalable entre les membres du parti tory. La plupart des protectionistes n'étaient venus à Londres qu'à la veille de l'ouverture de la session. Lord George Bentinck arriva le jour même. On eût dit qu'ils avaient voulu rester éloignés le plus long-temps possible d'une scène où ils n'entrevoyaient que des humiliations et des désastres pour leur cause. La nécessité de combattre des hommes qui avaient été jusque-là leurs amis dans la vie privée, et dont l'élévation au pouvoir avait été l'œuvre et l'orgueil de leur vie publique, remplissait le plus grand nombre de tristesse. Les plus irrités ne pouvaient prévoir au bout de cruels déchiremens que la débâcle de leur parti, et puis un long avenir de confusion, d'obscurité, d'impuissance. Quelques-uns espéraient encore que sir Robert Peel n'abandonnerait pas absolument les intérêts de l'agriculture et les opinions de sa vie; d'autres se résignaient par désespoir. Au début de cette première séance, l'attitude des protectionistes n'exprimait que l'abattement au fond, et à la surface une curiosité morne.

Après que l'adresse eut été proposée et soutenue par deux amis du ministère, sir Robert Peel se leva, et un silence avide préluda à ses premières paroles. Le discours du ministre fut fort long. Il traita une telle diversité de sujets avec une telle prodigalité de détails et une telle variété de tons, que, pendant deux heures, les impressions des protectionistes changèrent plusieurs fois. Les premiers mots réveillèrent quelque espérance; sir Robert repoussait comme téméraires et comme immérités les jugemens qu'on avait portés sur lui avant de l'entendre. Cette lueur dura peu : il avoua que la mauvaise récolte n'était que le prétexte accidentel des mesures qu'il allait proposer, et que ses opinions étaient complétement changées au sujet de la protection et du libre échange. Le ministre voulut alors justifier ce changement d'opinion par une discussion des généralités philosophiques du système libre échangiste, qui n'était guère dans sa manière oratoire, et qui faisait courir des frissons d'indignation dans les rangs des protectionistes. Sir Robert Peel amortit un peu ce sentiment en essayant de démon-

trer, par l'expérience des récentes réformes de tarifs, la supériorité de la politique libre échangiste. Ici, il endormit et noya dans les infiniment petits l'attention de ses auditeurs. Il disséqua les articles du tarif qui avaient été dégrévés; il analysa, par exemple, la statistique des importations et les prix courans comparés du lard et du porc salé, de telle sorte que la grandeur de la question qui tenait les partis en haleine et le pays en suspens disparaissait dans la petitesse des détails, comme un fleuve dans les sables. Après cela, sir Robert Peel vint à la disette actuelle; il en fit l'histoire, en supputa l'étendue, et lut la volumineuse correspondance qu'il avait reçue à ce sujet de ses agens; il passa ensuite au récit de la crise ministérielle; enfin il arriva à sa péroraison. A ce moment, il y eut dans son attitude et dans ses paroles un changement remarquable. Il avait débuté sur un ton caressant, modeste, humble presque; il eut en terminant des accens de colère et de menace contre ceux de ses anciens partisans qui l'accusaient : il leur porta avec hauteur le défi de le renverser du pouvoir; il se vanta d'avoir mis fin aux agitations politiques; il fit valoir l'autorité de sa vieille expérience d'homme d'état en rappelant qu'il avait servi quatre souverains; il déclara, et ce fut son dernier mot, que « c'était une tâche difficile de maintenir l'action combinée d'une monarchie ancienne, d'une aristocratie superbe et d'une chambre des communes réformée. » Ce qui revenait à dire que cette tâche, seul il pouvait l'accomplir, et que les tories devaient tout permettre au seul ministre qui fût capable de les préserver d'une révolution.

Lord John Russell se leva immédiatement après sir Robert Peel. L'émotion que les dernières paroles du ministre excitèrent sur les bancs des conservateurs eut le temps de se refroidir, pendant que lord John Russell racontait longuement l'histoire de son cabinet mort-né. Quand il eut fini, la discussion sembla close. Jusqu'à ce moment, le parti protectioniste n'avait donné aucun signe de vie. Si la séance se fût terminée là, si personne ne venait revendiquer ses principes et protester contre la conduite du ministre, si le parti restait sous le coup du langage dédaigneux et impérieux de sir Robert Peel, il eût semblé, aux yeux du pays, accepter sa défaite; c'en était fait de son existence dès le premier jour. M. Disraeli le comprit, et, se levant spontanément, il saisit l'occasion aux cheveux.

M. Disraeli n'avait jamais pris la parole plus à propos, dans une circonstance plus grande et dans des conditions plus favorables à la nature de ses opinions et aux facultés éminentes de son talent. Ce qui est hors ligne dans l'originalité littéraire de M. Disraeli, c'est sa verve de satiriste. Il a décrit lui-même dans *Contarini Fleming*, un de ses romans les plus curieux, les étranges accès de gaieté satirique auxquels il est sujet. « Il y a des momens, dit Contarini, où je suis sous l'influence d'une

sorte de sentiment que je pourrais appeler une audace heureuse; c'est un mélange d'insouciance et de confiance en moi qui a un effet prodigieux sur mon organisme. Dans ces momens-là, je ne calcule jamais les conséquences, tout me semble aller bien. Je me sens en bonne fortune. Les choses ne s'offrent à moi que par le côté plaisant; je ne vois qu'images bouffonnes; j'étonne les gens par des éclats de rire sans cause; je tourne en ridicule tout ce qui me tombe sous la main; je hausse les épaules, et je ne parle que par épigrammes. » M. Disraeli était évidemment dans une de ces ivresses de gaieté épigrammatique, quand il se leva pour répondre au premier ministre. Par ses opinions, ses prétentions et le ton de ses dernières paroles, sir Robert Peel avait prêté le flanc à son cruel adversaire. Il avait déprécié les liens de parti, il avait avancé qu'on lui devait la fin des agitations politiques, lorsqu'il était palpable qu'il allait sacrifier à l'agitation fomentée par M. Cobden et par la ligue de Manchester les intérêts et les principes de son parti. Puis il avait pris, en s'adressant à ses anciens amis, un air moitié irrité, moitié pompeux. Or, la pompe touche aisément au ridicule; il n'y a pas de pâture plus appétissante pour un railleur qu'un homme qui se fâche : double amorce à la verve comique de M. Disraeli. Cette fois enfin, M. Disraeli, qui avait jusqu'alors combattu sir Robert Peel en guerillero, était sûr d'avoir derrière lui un parti compacte, dans les ressentimens duquel chacun de ses mots vengeurs éveillerait un écho et ferait éclater un applaudissement. Il était décidément en bonne fortune.

Les griefs sérieux que la conduite de sir Robert Peel suscitait au point de vue des principes parlementaires et les petits ridicules auxquels prêtaient sa personne et son discours furent fondus de la façon la plus divertissante et la plus poignante dans l'audacieuse improvisation de M. Disraeli. Chaque phrase contenait un argument saisissant enveloppé d'une image comique ou aiguisé d'un trait acéré. Ce contraste, cette perpétuelle grimace de la gravité du fond avec la comédie de la forme sont, au point de vue de l'art, le côté le plus original de ce discours. Sir Robert Peel avait d'abord annoncé sa conversion au *free trade,* en traitant de calomnieuses les accusations dont elle était l'objet. « Je voudrais savoir, répondait en commençant M. Disraeli, pourquoi le très honorable *gentleman,* qui est certainement dans la pleine maturité de ses années, n'est pas arrivé à l'opinion qu'il vient d'exposer au moment où le ministère actuel s'est formé. Que devons-nous penser de l'éminent homme d'état qui, ayant servi sous quatre souverains, ayant été appelé au gouvernement en tant d'occasions et dans des circonstances si périlleuses, a jugé nécessaire de changer, dans l'espace de trois ans, ses convictions sur cet important sujet, qu'il avait eu le loisir d'étudier durant un quart de siècle? J'avouerai qu'un tel ministre

peut être consciencieux; mais j'ajoute qu'il a bien du malheur. Je dirai aussi qu'il est le dernier homme au monde qui ait le droit de se retourner vers son parti pour le tancer d'un air d'importance. Je trouve difficilement dans l'histoire un exemple qui se puisse appliquer à la situation du très honorable gentleman. Le seul que j'aperçoive est un incident de la dernière guerre du Levant, qui fut terminée par la politique du noble lord (lord Palmerston). Lorsque cette grande lutte s'engagea, l'existence tout entière de l'empire turc étant en jeu, le dernier sultan, homme très énergique, résolut d'armer une flotte immense. Les équipages furent composés d'hommes d'élite, les officiers étaient les plus habiles qu'on eût pu se procurer, et tous, officiers et matelots, furent récompensés avant de se battre. (Rires.) Jamais armement semblable n'avait quitté les Dardanelles depuis le temps de Soliman-le-Grand. Le sultan assista en personne au départ de la flotte; les muphtis prièrent pour l'expédition, comme tous les muphtis prièrent chez nous pour le succès des dernières élections générales. La flotte partit; mais quelle fut la consternation du sultan, lorsqu'il vit le grand-amiral entrer tout d'un coup dans le port de l'ennemi! (Éclats de rire et applaudissemens.) Le grand-amiral, dans cette circonstance, fut beaucoup calomnié! (Rires et applaudissemens.) Lui aussi fut appelé traître, et lui aussi se défendit. « Il est vrai, dit-il, que je me suis placé à la tête de cette grande *armada,* il est vrai que mon souverain m'a embrassé, et que tous les muphtis ont prié pour l'expédition; mais j'avais des objections à la guerre (rires), — je ne voyais pas d'utilité à prolonger la lutte, et ma seule raison pour accepter le commandement fut de me procurer le moyen de terminer le différend en trahissant mon maître.»

Il y eut après ces paroles une explosion d'applaudissemens. La douleur, l'humiliation, la colère des tories, trouvaient enfin une issue. Les mouvemens passionnés, le tumulte des encouragemens et des éclats de rire, débordèrent dans l'assemblée, naguère sombre et engourdie, et ne cessèrent d'accompagner l'orateur. Celui-ci continua son exécution. Il montra sir Robert Peel cédant, en 1846, à l'agitation provoquée par l'école de Manchester, comme il avait cédé, en 1829, à l'agitation catholique conduite par O'Connell. Il montra sir Robert Peel arrivant au pouvoir par l'appui de son parti, puis, faute de convictions personnelles, rompant les liens et les devoirs qui unissent les chefs aux soldats, se servant du pouvoir au détriment du parti dont il exploitait la docilité, et au profit de ses anciens adversaires, auxquels il empruntait toujours leurs doctrines. « Quant à moi, s'écriait-il, je me fais une idée différente d'un grand homme d'état. J'appelle grand homme d'état un homme qui représente une grande pensée, une pensée qu'il personnifie en lui, qu'il peut et doit faire pénétrer dans l'esprit d'un grand peuple, et par le triomphe de laquelle il peut monter au pouvoir; mais

je ne me soucie ni de la position ni de la destinée d'un homme qui n'a jamais une idée originale, — qui épie toutes les variations de l'atmosphère, et cherche uniquement à se mettre sous le vent. Un tel personnage peut être un ministre fort puissant, mais il n'est pas plus un grand homme d'état que le valet qui monte derrière la voiture n'est un grand cocher. (Acclamations et éclats de rire.) Tous deux sont disciples du progrès et ont peut-être de bonnes places; c'est tout ce qu'ils ont de commun. » M. Disraeli revint encore sur le dogme de la fidélité due par les hommes publics à leur parti : « Comme membres de la chambre des communes et sujets d'un gouvernement populaire, c'est notre droit et notre devoir de demander par quel mécanisme le très honorable gentleman est monté à la position qu'il occupe, et du haut de laquelle il gourmande si dédaigneusement ses anciens amis. Nous nous souvenons bien, — de ce côté de la chambre, et non peut-être sans rougir, — des efforts que nous avons faits pour le porter au banc où il siége. Qui ne se rappelle la politique que l'honorable gentleman soutenait alors, la cause sacrée de la protection? la cause pour laquelle on a fait violence à des souverains, dissous des parlemens et mis dedans tout un peuple! (Applaudissemens et rire.) Il est fort agréable sans doute d'entendre le très honorable gentleman parler, comme il vient de le faire, de ses relations avec les souverains. Il rend des visites à la reine! Mais quelle est la reine qui aurait appelé auprès d'elle le très honorable baronnet, si, en 1841, il n'avait été placé à la tête des *gentlemen* d'Angleterre (bruyans applaudissemens), position bien connue pour être préférable à la confiance des souverains et des cours? Je ne peux souffrir, quant à moi, qu'un homme vienne ici et dise : « Je gou-« vernerai sans égard pour les partis, quoique je me sois élevé au moyen « des partis, et je ne me soucie pas de votre jugement, parce que j'at-« tends la postérité ! » Fort peu de gens, monsieur, arrivent à la postérité; quels sont ceux d'entre nous qui y parviendront? Je n'ai pas la prétention de le prédire. La postérité est une assemblée très exclusive. Les hommes qu'elle admet ne sont guère plus nombreux que les planètes. Mais une chose est évidente, c'est que, tandis que nous admettons les principes du commerce émancipé, il y a un extrême danger que nous ne laissions passer le relâchement de la discipline politique. Je vous conjure donc tous, quelles que soient vos opinions sur le commerce libre, de vous opposer à l'inauguration de la politique libre. Juste ou erroné, que chacun se maintienne ou tombe avec le principe qui l'a élevé. Un ministre qui est dans la position de l'honorable gentleman n'est pas le ministre qui devait abroger les *corn-laws*. La renommée de la grande majorité de cette chambre dépend du maintien de nos institutions parlementaires et non de la durée du ministère. Lorsque vous voyez un grand personnage abandonner ses opinions, ne

l'applaudissez donc pas, ne donnez pas ce facile encouragement à la tergiversation politique. Maintenez par-dessus tout la ligne de démarcation entre les partis, car c'est seulement en conservant l'indépendance des partis que vous conserverez l'intégrité des hommes publics et l'influence du parlement lui-même. » — M. Disraeli s'assit, et les applaudissemens durèrent pendant plusieurs minutes. Les tories avaient repris leur élan. Leur cartel de combat était lancé. La chambre se sépara dans une bruyante agitation.

Pour raconter l'histoire quotidienne de la résistance des tories, il n'y aurait qu'à traduire le livre de M. Disraeli. Nous nous bornerons à dire comment cette résistance fut organisée, de quelles considérations et de quels intérêts permanens de politique conservatrice elle s'appuya, et quelles en furent les conséquences.

Dès que sir Robert Peel eut exposé le détail des mesures annoncées, les protectionistes les plus considérables et les plus éminens s'appliquèrent à organiser leur parti. Lord George Bentinck eut naturellement la plus grande part dans cette organisation. Il était convaincu qu'une vigoureuse résistance opposée aux mesures de sir Robert Peel par la masse du parti conservateur dans la chambre réveillerait les sentimens encore étouffés ou inertes de leurs partisans dans le pays. On se réunit au siége de la société pour la protection de l'agriculture; on se distribua les rôles dans le premier débat qui allait s'ouvrir; on convint d'une tactique; on calcula ses forces et ses chances; on se compta, et l'on trouva que l'on avait encore tous les élémens d'un parti puissant. Seulement, on voulait un chef, un *leader*, et tous les yeux se tournaient sur lord George Bentinck.

On ne s'est jamais figuré en France ce qu'est le rôle du *leader* d'un parti dans la chambre des communes. Cette fonction, indispensable dans le jeu du système représentatif, n'a jamais été remplie dans nos assemblées. Rien ne fait plus sentir que cette lacune combien la pratique des institutions parlementaires est demeurée incomplète chez nous. Le *leader* d'un parti est l'homme qui en est le centre, l'ame, le recruteur, le manœuvrier et l'orateur dans toutes les discussions. Il faut à un *leader* cette autorité native ou acquise qui attire ou s'impose, la connaissance des hommes et le talent de les manier, la force de volonté indomptable qui peut seule surmonter les fatigues et les dégoûts inséparables de la vie publique et du contact incessant des hommes, une instruction politique universelle, l'esprit de généralisation, l'esprit de détail, surtout la présence d'esprit, d'immenses facultés de travail pour centraliser les informations et les études sur toutes les questions, une assiduité quotidienne à la chambre des communes où il est obligé de prendre presque chaque jour la parole, un talent oratoire qui s'assouplisse au terre à terre des discussions ordinaires, et

qui puisse s'élever, dans les grandes occasions, aux accens de l'éloquence; car, en Angleterre, le *leader* d'un parti est comme le chef d'un contre-gouvernement : il a vis-à-vis du pays le même relief et presque la même responsabilité qu'un premier ministre; on veut qu'il soit toujours prêt à exprimer une opinion étudiée sur toute question; il doit chercher sans cesse à relever devant le public, par une initiative opportune et savante, le crédit moral, l'influence et la popularité de son parti; il faut qu'il justifie par ses propres créations les critiques qu'il exerce sur la politique de ses adversaires; enfin c'est le seul homme qui n'ait pas le droit de s'absenter, de se taire et de se reposer un seul jour. On voit bien que, sans *leader*, un parti ne saurait avoir, en Angleterre, de consistance ni de durée.

Lord George Bentinck recula long-temps devant ce rôle; il le croyait trop supérieur à ses forces. Les circonstances en augmentaient les colossales difficultés. Si la tâche est rude de conduire un parti ancien, combien ne le serait-elle pas davantage de conduire un parti nouveau ou plutôt un parti à créer! La question sur laquelle il s'agissait de combattre rendait cette perspective plus redoutable : c'était la plus vaste, la plus compliquée des questions économiques; il fallait pour la posséder des recherches de statistique immenses, pour l'exposer une mémoire infaillible, et cet art de combiner les chiffres et de faire des arbitrages commerciaux où sir Robert Peel excellait tant. Puis il faudrait affronter sous les yeux d'un public éprouvé, qui n'épargnerait ni une gaucherie ni une erreur, les hommes d'état les plus versés dans la pratique des affaires, les orateurs les plus exercés aux discussions économiques. Lord George Bentinck ne crut pas d'abord que ses antécédens, si étrangers à cette nouvelle scène, et que son inexpérience de parole lui permissent de prendre part aux débats. Il avait eu avant l'ouverture de la session une singulière idée : c'était de faire élire à la chambre des communes quelque avocat de talent qui du moins pourrait plaider d'une voix assurée la cause de la protection, et auquel lui, lord George, se chargerait de fournir son dossier. Il fut sur le point de conclure cet arrangement avec un avocat distingué; mais un accident empêcha l'avocat d'accepter. Lord George Bentinck se résigna à tenter lui-même l'entreprise; il suppléa à l'expérience et à l'habitude par une force de volonté extraordinaire et par d'incroyables efforts de travail; il réunit, au moyen d'une vaste correspondance et d'entretiens quotidiens avec les agriculteurs, les négocians, les économistes, tous les matériaux des questions de tarifs qu'il aurait à traiter; il digéra et s'assimila cette aride langue de la statistique, les chiffres, et parvint à étonner plus tard ses adversaires par la facilité, l'abondance, l'esprit avec lesquels il sut en tirer, au profit de sa cause, des rapprochemens lumineux et des conclusions imprévues. Il se rendit en quel-

ques semaines aussi complétement maître du *Customs' tariff* qu'il l'avait été du *Stud-Book*. Aussi, bien qu'il eût refusé d'abord le poste de *leader*, il l'occupa de fait tout de suite. Il travaillait dix-huit heures par jour; il était des premiers arrivés à la chambre des communes, prenait une part active et dirigeante aux travaux minutieux des comités, restait à son banc, excitant, encourageant ses amis, épiant ses adversaires, intervenant dans la lutte presque chaque soir pour l'attaque ou pour la riposte, et cela pendant ces longues séances de la chambre des communes qui se prolongeaient au-delà de minuit, et quelquefois jusqu'à quatre heures du matin. En sortant de la chambre, lord George Bentinck soupait; c'était le seul repas qu'il fît de la journée, car pour conserver l'agilité d'esprit qui lui était nécessaire, et pour lutter contre un penchant léthargique de son tempérament, il se condamnait au jeûne. Voilà l'existence dans laquelle cet homme, habitué pendant quinze ans aux sains et mâles exercices, à l'activité en plein air de la vie de *sport*, se cloîtra par dévoument à la mission qu'il s'était donnée. Lord George Bentinck *leader* d'un parti, ce fut un miracle d'énergie morale et de volonté.

Comme le mobile de lord George Bentinck n'était pas l'ambition, il faut bien reconnaitre qu'il y avait un fondement essentiellement juste dans le sentiment passionné qui le souleva et le soutint contre la nouvelle politique de sir Robert. Je ne veux pas entrer dans la question économique débattue entre sir Robert Peel et son parti. Le libre échange est-il plus conforme à la vérité économique que le principe de la protection ménagée avec discernement et à propos? Dans la situation particulière où se trouvait, en 1846, l'industrie manufacturière d'Angleterre, a-t-il été utile de sacrifier l'intérêt agricole à l'intérêt manufacturier? Ces controverses ne sont point encore terminées en Angleterre même, puisque, six ans après les réformes de sir Robert Peel, nous assistons à l'avénement d'un ministère protectioniste, et peut-être ne sont-elles point de la compétence d'un étranger. Mais il est au pouvoir d'un étranger d'apprécier les considérations politiques sur lesquelles était fondée l'opposition de lord George Bentinck et des tories. Les conservateurs prétendaient qu'en détruisant la protection agricole, sir Robert Peel faisait trois choses révolutionnaires : en premier lieu, il opérait un déplacement de richesse, de travail, et par suite d'influence politique dans la société anglaise; en second lieu, il donnait le mauvais exemple d'un gouvernement conservateur capitulant devant une agitation démocratique; en troisième lieu, il brisait les liens de parti, et affaiblissait le principe du gouvernement parlementaire. Que l'abolition des *corn-laws* ait entraîné un déplacement de richesse et de travail, cela est aujourd'hui établi par les faits; il ne faut pas connaître de propriétaires anglais pour ignorer la diminution

considérable subie par les revenus de la propriété, et l'Irlande, dont la population a décru de deux millions d'ames depuis 1846, prouve assez le déplacement de la main-d'œuvre. Que l'acte de sir Robert Peel, cédant devant une agitation révolutionnaire, fût un précédent pernicieux aux intérêts conservateurs, l'expérience l'a également démontré, sinon en Angleterre, du moins dans le reste de l'Europe, et surtout chez nous. L'histoire de notre temps ne pourra taire que l'exemple donné par sir Robert Peel a porté un coup funeste au parti conservateur européen. Les révolutionnaires de tous les pays n'eurent pas assez d'applaudissemens pour ce ministre qui immolait un parti soi-disant rétrograde à une réforme exigée par une agitation démagogique. On présenta comme une leçon donnée à tous les gouvernemens conservateurs la conduite de sir Robert Peel; puis on s'en fit une arme contre eux. Nous ne pourrons jamais oublier, nous Français, que le succès de M. Cobden, auquel sir Robert Peel décerna une apothéose étrange, fut l'aiguillon et l'appât de la campagne des banquets qui a produit la révolution de 1848. Enfin il n'est pas moins vrai que la violation des engagemens de parti compromettait les principes du gouvernement parlementaire anglais. Le régime représentatif est le gouvernement des majorités. Les majorités n'offrent d'appui fixe et solide au pouvoir, dans les assemblées, qu'autant qu'elles sont elles-mêmes fondées sur cette base permanente d'intérêts et de doctrines qui maintiennent l'identité des partis, et qu'autant que les hommes qui les représentent au pouvoir demeurent fidèles aux intérêts et aux doctrines dont ils sont les mandataires et les organes. Rompez ce contrat de fidélité entre les partis et leurs chefs; il n'y a plus de majorité durable, il n'y a que des majorités flottantes. Avec des majorités flottantes, pas de pouvoir fort. Et, lorsque les institutions représentatives ne peuvent plus donner à un pays de pouvoir fort, elles se discréditent rapidement et périssent. Voilà encore une expérience où nous sommes, malheureusement pour nous, plus savans que les Anglais. Cependant l'Angleterre y est entrée depuis 1846. La scission de sir Robert Peel et de son parti a rendu impossible jusqu'à présent la formation d'une majorité homogène et disciplinée; le malingre cabinet de lord John Russell a souffert pendant toute sa durée de cette impuissance fatale, et il vient d'en mourir.

Les trois tendances dont nous venons de parler, déplacement téméraire de richesse et d'influence aux dépens d'une classe et en faveur d'une autre, facilité à céder à la pression d'une agitation révolutionnaire dans ses moyens d'organisation et de développement, rupture des engagemens de partis, aboutissaient au même résultat: elles faisaient verser la constitution anglaise du côté de la démocratie. C'était la vue de ce péril, non la préoccupation d'un intérêt égoïste et ex-

clusif, qui remuait l'ame de lord George Bentinck et des hommes éminens du parti tory. C'est contre cette pente qu'ils essayèrent d'organiser une réaction. Ils croyaient que la constitution anglaise, avec les fières et nobles libertés qu'elle a procurées à l'Angleterre, serait perdue le jour où elle se laisserait envahir par la démocratie. Se trompaient-ils? Il n'y a que ceux qui n'ont rien compris aux révolutions contemporaines et qui ignorent que la démocratie est la forme qui enveloppe, aujourd'hui comme dans l'antiquité, la décadence des sociétés civilisées, il n'y a que ces aveugles qui oseront l'affirmer.

La tactique de lord George Bentinck et des tories pendant toute la discussion des mesures de sir Robert Peel fut singulièrement tenace, énergique, adroite. Lord George et ses amis comprirent que, sous le régime parlementaire, le premier devoir d'un parti menacé dans son existence est de parler, comme le devoir du soldat est de se battre. C'est encore un principe que nous avons trop méconnu. On dit couramment chez nous que le régime parlementaire s'est discrédité en France par l'abus des harangues : c'est le contraire qui est vrai; la finesse des sous-entendus, la sagesse des réticences et la diplomatie du silence lui ont fait certes plus de mal que les discours. Si les tories s'étaient tus en 1846, il n'existerait plus de parti tory. Ils parlèrent donc beaucoup; ils s'adressèrent à la raison, aux intérêts, aux passions. Ils parlèrent aussi par système, afin de retarder le plus possible le moment du vote définitif. On sait que les bills passent en Angleterre trois fois par l'épreuve du débat et du vote avant d'être acceptés. J'ai cité tout à l'heure le mot du ministre qui annonçait qu'il n'y aurait qu'un débat de bœufs gras qui ne durerait pas deux nuits. La discussion, sur la première lecture seulement, dura trois semaines. Lord George Bentinck la prolongea pour attendre l'issue des élections partielles, qui devaient grossir son parti. Son but était d'empêcher que le ministère n'eût une majorité de 100 voix. La majorité, à la première épreuve, fut de 97. Les tories eurent 242 voix; sir Robert Peel ne conserva qu'une centaine de ses anciens amis, parmi lesquels quarante faisaient partie du cabinet ou de l'administration. Le gros de sa majorité était formé des whigs et des radicaux.

Après ce résultat, lord George Bentinck s'efforça d'empêcher que le bill ne fût voté par la chambre des communes avant Pâques. Il saisit toutes les occasions; il disputa le terrain pied à pied. Dans la discussion des nombreux articles de la loi qui remaniait tout le tarif des douanes, il prononça à propos de chaque article des discours nourris de faits sur l'état des industries dont les intérêts étaient compromis. Son but était de gagner le plus d'intérêts à sa cause, de montrer la force du parti tory qu'on n'avait pas cru capable d'une résistance si opiniâtre, d'affaiblir le ministère en entravant sa marche, et de profiter,

en obtenant délai sur délai, du bénéfice des accidens. Son langage au milieu de ces manœuvres était agressif, belliqueux, passionné, confiant. Voici, par exemple, comment il finissait son discours sur la seconde lecture du bill : « Je me rappelle que le secrétaire d'état (sir James Graham), en 1841, reprocha au noble lord (lord John Russell) et à ses anciens collègues d'avoir exalté le peuple, et les compara à des pirates qui, plutôt que de rendre leur navire et leur commandement, avaient mis le feu aux poudres. Je demanderai à mes très honorables amis qui siégent sur le banc de la trésorerie ce qu'ils pensent d'eux-mêmes maintenant? Ne sont-ils pas des pirates aussi? N'ont-ils pas pillé les doctrines, les argumens et les discours de la ligue contre les lois-céréales? Mais je ne peux vous faire ce compliment, de dire que vous possédez le courage diabolique des pirates, — que, plutôt que de vous rendre, vous couleriez bas le navire. Je ne puis dire non plus que vous vous êtes maintenus sur votre embarcation aussi long-temps qu'il vous a été possible de la tenir à flot. Non; vous avez abandonné votre navire dans les ténèbres de la nuit, vous qui vous étiez engagés à le ramener sauf dans le port. Vous l'avez conduit sur une côte exposée au vent, et vous l'avez laissé au milieu des écueils. Vous l'avez placé sous le feu du canon des batteries ennemies, tandis que votre fidèle équipage dormait dans ses hamacs. Vous avez démantelé votre navire, — vous, le capitaine et le lieutenant, le maître d'équipage et le second, — vous avez démantelé le navire et volé le compas; vous vous êtes furtivement esquivés dans la chaloupe, et vous avez déserté à l'ennemi, espérant que votre brave équipage serait une proie facile pour ceux qui viendraient l'aborder; mais vous avez jugé du courage de l'équipage d'après la poltronnerie de votre propre cœur, et, bien que nous ayons eu un moment de confusion, nous ne nous sommes jamais découragés, — nous sommes revenus d'un ébranlement temporaire. Nous saurons tirer le bon navire de la côte battue du vent, et nous le conduirons sain et sauf au port et au pays! » Le projet du ministère n'eut cette fois que 88 voix de majorité.

Il y eut, dans ce second débat, un curieux intermède dont la portée ne fut pas bien saisie sur le moment. Nous le mentionnons parce que les conséquences politiques qu'il devait avoir ne commencent que maintenant à se produire. Lord Palmerston était alors dans le parti whig, qui demandait l'abolition absolue des droits sur l'importation du blé. Pourtant, à la fin d'un discours qui avait fait pâmer d'admiration les libres échangistes, il plaça cette déclaration imprévue en faveur d'un droit fixe sur l'importation du blé : « Je crois, dit-il, qu'il n'y a pas de raison pour que la liberté du commerce en matière de grains ne soit pas aussi avantageuse au pays que la liberté du commerce pour toute autre marchandise; mais, par liberté de commerce,

je n'entends pas nécessairement et dans tous les cas un commerce affranchi des droits de douane. Nous sommes obligés, comme je l'ai déjà dit, de lever un revenu annuel considérable, et nous devons en conséquence supporter de lourdes taxes. Le système d'impôt le plus doux et le plus raisonnable, pour obtenir une grande partie de ce revenu, est l'impôt indirect, ce qui implique la nécessité des droits de douane. Par conséquent, lorsque je parle de commerce libre, je n'entends pas un commerce libre des droits imposés dans l'intérêt du revenu, et qui, afin de répondre à leur but, doivent être assez modérés pour ne point paralyser ou empêcher les transactions commerciales. Donc mon avis a été et, je l'avoue, continue à être encore qu'il n'y a pas de raison pour que le commerce du blé fasse, sous ce rapport, une exception au commerce en général. Je suis pour un droit fixe modéré. Mes nobles et honorables amis, qui siégent près de moi, ont été aussi de la même opinion, et, permettez-moi de dire que cette opinion n'a pas été adoptée par nous, comme le disait la nuit dernière le noble lord (lord George Bentinck), lorsque le dernier gouvernement était, suivant son expression, *in articulo mortis;* elle remonte à 1839, époque où nous n'avions aucun motif de nous attendre à la fin prochaine de notre carrière officielle. Je dis donc que mon désir eût été d'obtenir un droit fixe peu élevé sur l'importation du blé. Je pense qu'un droit de 4 ou 5 shillings n'élèverait pas sensiblement le prix du blé dans ce pays, qu'il ne pèserait à personne, qu'il produirait un revenu dont la somme ne serait point à dédaigner, et que, chose plus importante, il nous mettrait à même d'accomplir une grande transition d'une façon moins blessante pour les sentimens et les préjugés d'une classe considérable. »

A l'instant où lord Palmerston achevait de prononcer ces paroles, le représentant d'un district de Londres, qui avait fort applaudi jusque-là, se tourna stupéfait vers son voisin et lui dit à haute voix : « Il vient de gâter un discours capital. Qu'est-ce qui l'a poussé à proposer un droit fixe? » Sagace représentant métropolitain! observe M. Disraeli dans son livre; comme si le *capital speech* avait été fait pour autre chose qu'amener précisément la déclaration qui vous parut si malencontreuse! — Les discours aussi ont leur diplomatie. Déjà lord Palmerston, plongeant un regard exercé à travers les élémens troublés de la chambre des communes, avait pressenti l'importance que les tories reprendraient dans un prochain avenir, et il jetait prudemment dans leur jardin une pierre d'attente. Depuis, il est arrivé deux choses. D'abord les tories se sont emparés de la suggestion de lord Palmerston, et si jamais ils rétablissent un droit sur le blé, lord Stanley a déclaré que ce serait ce droit fiscal modéré de 4 ou 5 shillings par quarter. Ensuite, il y a huit jours de cela, lord Palmerston a culbuté le ministère whig, qui l'avait congédié; la reine a chargé le même lord

Stanley, devenu comte de Derby, de former un ministère, et, après avoir reçu ce mandat, la première démarche du comte de Derby a été pour M. Disraeli, la seconde pour lord Palmerston : ce qui annonce que lord Palmerston n'est peut-être pas éloigné d'entrer dans un ministère tory, ou, en tout cas, qu'il se ressouvient d'avoir été le collègue et l'ami de Canning, et que le nouveau ministère tory ne doit point le compter parmi ses adversaires. Voilà ce que n'avait pas prévu l'ingénu député de Londres et les fruits que porte le *capital speech* d'un diplomate.

La troisième lecture du bill de sir Robert Peel n'eut lieu, comme lord George Bentinck l'avait voulu, qu'après les vacances de Pâques. C'était un succès. Ces longs tiraillemens révélèrent la vitalité du nouveau parti conservateur et la faiblesse du cabinet. Sir Robert Peel éprouvait lui-même les inconvéniens de la confusion où il avait jeté les partis; il n'avait plus de majorité homogène et fixe; il ne disposait que de cent voix, pressé entre ses anciens adversaires, les whigs et les radicaux, devenus ses amis de passade, et ses anciens amis, les protectionistes, devenus ses adversaires invétérés. Cet homme illustre opposa des prodiges de talent à ces tristes tracasseries; mais il était blessé au cœur : il sentait que la direction de la chambre des communes, de cette chambre dont il avait si long-temps été le *leader* le plus habile et le mieux obéi, et dont il jouait naguère, suivant le mot de M. Disraeli, comme d'un vieux violon, lui échappait. Plus d'une fois son juste orgueil ne suffit point à cacher son découragement. L'état de son ame se trahit un jour par une distraction étrange. Plongé dans d'absorbantes réflexions, à la suite d'une séance orageuse, il resta pensif sur son banc, sans s'apercevoir que la séance était finie. La nuit était avancée; les bancs se dégarnirent promptement. Plusieurs de ses collègues errèrent autour de lui; mais, connaissant l'irritabilité d'humeur que ses récentes contrariétés lui avaient donnée, et craignant quelque brusquerie, ils n'osèrent l'avertir et s'éloignèrent à leur tour. Sir Robert Peel était seul dans la chambre : on allait éteindre les lumières. Le grand homme d'état ne fut tiré de sa rêverie que par l'huissier qui vient ordinairement inspecter la salle avant d'en fermer les portes.

Le drame passa par l'imbroglio du quatrième acte avant d'arriver à la péripétie du cinquième.

Le ministère avait présenté au commencement de la session un bill réclamé par l'état violent où se trouvait alors l'Irlande. C'était une sorte de loi martiale; lord George Bentinck l'appela la *loi du couvre-feu*. Ce bill, rapidement voté par la chambre des lords, était arrivé de bonne heure à la chambre des communes. Il y eut une délibération dans le conseil des protectionistes sur la conduite à tenir vis-à-vis de cette loi. M. Disraeli pensa qu'il fallait la rejeter, sous prétexte qu'étant

une loi d'exception, le vote demandé à la chambre était un vote de confiance. Il fut à peu près seul de son avis. La loi était réclamée pour mettre fin à des désordres révolutionnaires; les conservateurs répugnaient à la repousser. Lord George Bentinck proposa ce biais : si le gouvernement pressait la discussion de la loi, s'il la faisait discuter et voter sans désemparer et lui donnait l'antériorité sur la loi des céréales, les protectionistes la voteraient; si au contraire sir Robert Peel ajournait le vote du bill irlandais après l'expédition de ses mesures commerciales, le parti protectioniste regarderait cette conduite comme la preuve que, dans la pensée du gouvernement, la loi n'était pas urgente et par conséquent nécessaire : il voterait contre elle. De leur côté, les whigs, les radicaux, les membres de l'école de Manchester et les représentans irlandais, c'est-à-dire l'appoint le plus fort de la majorité qui soutenait la politique libre-échangiste de sir Robert Peel, étaient opposés au principe même du bill du couvre-feu. Sir Robert Peel suivit une marche qui ne satisfit ni les protectionistes, ni les libéraux. Il voulut que le bill irlandais fût lu une première fois après la seconde lecture du bill des céréales, ce qui mécontenta les libéraux, et en renvoya ensuite la seconde épreuve après le vote définitif des mesures commerciales. Il était donc aisé de prévoir que la loi irlandaise finirait par avoir contre elle et les libéraux et les protectionistes.

L'abrogation des lois-céréales venait d'être prononcée par la chambre des lords, quand commença la seconde discussion du bill irlandais dans la chambre des communes. La situation était critique pour tous les partis, principalement pour les tories. Si la seconde lecture était votée avec leur concours, le ministère ne rencontrait plus aucun obstacle; la session allait finir, et sir Robert Peel garderait le pouvoir. Que deviendrait alors le parti tory, dont la nouvelle organisation avait coûté de si rudes efforts, qui avait manifesté sa vigueur par des actes si nombreux, et dont l'existence était une garantie indispensable pour tant d'intérêts conservateurs menacés et pour l'équilibre troublé des partis? C'était le fond des réflexions de lord George Bentinck et de ses plus ardens amis; mais ils ne pouvaient se dissimuler que l'opposition au bill irlandais avait peu de faveur au sein du parti tory. Les dispositions étaient si douteuses, que lord George Bentinck et M. Disraeli allèrent à la chambre, le jour où devait commencer la discussion, sans avoir rien résolu.

Pour se déclarer contre le ministère ou pour garder le silence, lord George Bentinck attendait des renseignemens qui devaient lui être apportés à la séance par un de ses amis très versé dans la connaissance du personnel des tories. Le débat était déjà engagé, lord George avait été interpellé par les libéraux et provoqué presque par un ministre, lorsque l'homme aux renseignemens arriva et conseilla l'audace au

chef protectioniste. Lord George Bentinck se précipita aussitôt dans la mêlée avec son impétuosité ordinaire, et assena sur la tête du ministère cette violente déclaration de guerre : « Plus tôt nous aurons renversé les ministres, et mieux ce sera pour tous les partis. J'espère bien que lorsque les ministres se seront vus battus sur cette question, ils penseront qu'il est temps enfin de se retirer. Le très honorable baronnet qui est à la tête du gouvernement avait autrefois l'habitude de nous dire qu'il ne consentirait jamais à être ministre par tolérance. Il faut qu'il soit sourd à tout ce qui se passe autour de lui, s'il ne convient pas qu'il n'est plus lui-même que ce qu'il appelait autrefois un ministre de tolérance. (Bruyans applaudissemens.) Il mendie tour à tour l'appui de chacun des deux côtés de la chambre, un jour appelant l'aide des membres de l'opposition, l'autre jour implorant le secours de mes amis. (Applaudissemens.) Il n'a la confiance de personne, et n'a d'appui assuré que celui que lui prêtent le corps de ses vaillans janissaires (les membres de l'administration) et quelque soixante-dix renégats, dont la moitié rougissent des votes qu'ils lui accordent. (Applaudissemens et rires.) Puisque telle est la position du gouvernement, position si bien méritée, c'est le moment d'en finir. »

Cette franche et gaillarde brutalité fit hurler les blessés et passionna d'une façon extraordinaire les dernières scènes de la lutte. Lord George Bentinck rappela avec une poignante amertume le souvenir de Canning, son parent et son maître. Les derniers momens de Canning avaient été empoisonnés, dit-on, par l'opposition injuste et sourde que lui fit sir Robert Peel. Lord George Bentinck semblait accomplir une *vendetta*. Ces récriminations inspirèrent à M. Disraeli la péroraison du discours qu'il prononça en venant à la rescousse de lord George Bentinck. « Je ne suis point surpris, dit-il, que mon noble ami, étroitement lié avec M. Canning, se soit exprimé comme il l'a fait. Les sentimens auxquels il a donné cours sont partagés par tous ceux qui ont été en rapport avec M. Canning. Je n'ai vu M. Canning qu'une fois, lorsque je n'avais encore aucune espérance d'être membre de cette chambre; mais je me souviens comme d'hier du jour où j'entendis les derniers accens, je pourrais dire la voix mourante de cet homme illustre; je me rappelle l'éclair, l'éblouissant éclair de ce regard et la puissance de ce front impérial. Mais quand verrons-nous encore un autre Canning, un homme qui menait cette chambre comme un coursier de noble sang, comme Alexandre conduisait Bucéphale (on rit), dont on disait qu'on ne savait lequel était le plus fier du cheval ou du cavalier? Je remercie l'honorable membre qui a souri. Les pulsations du cœur national ne sont plus aussi hautes qu'autrefois. Je sais que le tempérament de cette chambre a perdu son feu et sa bravoure, et je n'en suis point surpris, « puisque le vautour domine où l'aigle régna autrefois. » Le

très honorable baronnet disait jadis que l'Irlande était sa grande difficulté. Je lui demande pourquoi l'Irlande a été sa grande difficulté, et s'il en eût été de même si en 1825 il avait été loyal envers M. Canning? Mais en ce moment, où nous sommes à la veille de donner, sur une question irlandaise, un vote qui peut être fatal à la durée de sa puissance, — il doit sentir que c'est une Némésis qui dictera ce vote, qui prononcera l'arrêt, et qui va marquer d'un sceau irrévocable la catastrophe de sa carrière. »

Ces violentes personnalités eurent un moment l'air de servir la cause du ministre. De prétendus sages, d'habiles modérés, comme on en trouve dans tous les partis, étaient disposés, puisqu'enfin l'abrogation des *corn-laws* était un fait accompli, à entrer en accommodement avec le cabinet. Ces prudes blâmèrent hautement les emportemens passionnés des chefs protectionistes. On les voyait, à la fin de ces brûlantes séances, allumer leurs cigares et sortir de la chambre, bras dessus bras dessous, avec les janissaires et les renégats flagellés par lord George Bentinck. Le ministère exploita ces dispositions qui lui rendirent la confiance. De concert avec quelques meneurs occultes de l'ancien parti tory, on noua une intrigue, et l'on prépara un coup de théâtre dont on attendait un grand effet pour le dernier jour de la discussion. Le fils du duc de Buckingham, un des influens protectionistes de l'aristocratie, le marquis de Chandos, jeune homme de vingt et un ans à peine, venait d'entrer à la chambre des communes. On obtint du duc que son fils ferait un discours en faveur du ministère; on se croyait sûr que cette manifestation détacherait de lord George Bentinck un grand nombre de tories. La scène fut exécutée comme elle avait été convenue. La discussion allait finir; M. Shiel, le grand orateur irlandais, venait de prononcer le dernier discours qu'il ait fait entendre dans la chambre des communes. Il était plus de minuit. A l'heure où les hommes d'état ne prennent pas la parole sans hésitation, dans un moment où allait se décider, au milieu d'une impatience fiévreuse, la destinée du premier politique de l'Angleterre, sur le banc le plus élevé de la section où siégeaient les protectionistes, on vit se lever un pâle jeune homme : c'était le marquis de Chandos. Le patricien adolescent prononça, d'un ton simple et ferme, son premier discours, son discours-vierge, comme disent les Anglais, qui était en même temps le manifeste d'une portion de l'aristocratie et le dernier espoir d'un ministère autrefois si fort. Les ministres et leurs amis applaudirent vivement le marquis de Chandos. La division eut lieu. Le bruit se répandit vite que le cabinet était battu par 73 voix de majorité; un murmure d'incrédulité courut, à cette nouvelle, sur le banc des ministres. « On dit que nous sommes battus par 73 voix! » chuchota sir James Graham à sir Robert Peel. Sir Robert Peel ne pro-

nonça pas un mot et avança le menton; c'était son geste quand il était contrarié et ne voulait pas répondre. Le lendemain, le ministère donna sa démission.

Que ces scènes ardentes et grandioses sont loin de nous! Six années ont passé depuis, et les deux principaux champions dans ce mémorable duel d'un ministère contre son parti ont disparu. Sir Robert Peel et lord George Bentinck sont morts; mais le parti tory est resté, et le second de lord George Bentinck, M. Disraeli, a aujourd'hui la fortune et l'honneur de participer au succès du parti politique qu'on méprisait tant à la fin de 1845.

Je me suis proposé, dans les pages qui précèdent, de rendre compte des intérêts, des idées et des passions qui ont réorganisé le parti tory dans une crise où il a failli périr. Je n'ai pas eu la prétention de juger le grand homme qui provoqua cette crise. Sir Robert Peel a confié en mourant à deux de ses amis, sir James Graham et M. Goulburn, ses papiers politiques et le soin de donner au public ses mémoires et l'histoire de sa vie. Lorsque ses exécuteurs politiques auront acquitté son legs à l'histoire, j'espère pouvoir apprécier avec le scrupule, le respect et l'admiration qu'on lui doit, cette grande figure contemporaine. Si l'on m'accusait d'avoir pris parti contre lui dans l'acte qui mit fin à sa carrière politique, s'il m'était arrivé de heurter trop brusquement le jugement favorable qui a été porté, surtout à l'étranger, sur les derniers actes politiques de sir Robert Peel, je répondrais que ceux qui ne le jugent que par son dernier revirement sont précisément ceux qui méconnaissent la vraie gloire de cet éminent homme d'état. La carrière de sir Robert Peel embrasse les trente années qui se sont écoulées de 1815 à 1846; ne compter dans une vie publique si remplie que la dernière année, celle qui dément les autres, est-ce équitable et raisonnable? Savez-vous où est la gloire de sir Robert Peel? Sa carrière a coïncidé avec une époque qui aura un caractère original et grand dans l'histoire d'Angleterre. Depuis 1815, l'Angleterre a pratiqué avec une application et une intelligence admirables la politique de la paix. D'un côté, elle a travaillé à rajuster ses vieilles institutions, sans les briser, aux mœurs et aux idées du temps par des réformes politiques telles que l'émancipation des catholiques et la réforme parlementaire; d'un autre côté, et ce fut surtout le trait saillant de cette époque, elle a approprié son système financier à la nature, aux besoins, à l'élan des grands groupes d'intérêts qui concourent à sa prospérité matérielle et à sa puissance. Sir Robert Peel a trouvé dans ce double travail l'heureux et puissant usage de ses facultés; mais peut-être, et ce n'est pas sa faute, est-il allé trop loin et ne s'est-il pas arrêté à temps. Sir Robert Peel, en sacrifiant un intérêt politique aussi élevé que l'unité et la perpétuité de son parti à ce qu'il croyait être

une amélioration matérielle, agit comme s'il pensait que les temps ne changeraient pas. En effet, le système du libre échange n'est philosophiquement vrai que dans l'hypothèse de la paix perpétuelle; M. Cobden, qui a continué par les congrès de la paix la ligue du *free trade,* a été logique. Cette situation des développemens réguliers et de la paix européenne allait finir au moment où Peel agissait comme s'il l'eût crue éternelle. 48, auquel Peel préludait, et dont un pape après lui fut le précurseur, allait ouvrir une ère de réactions révolutionnaires et de déchiremens imprévus. L'Europe allait être comme cet homme ivre à cheval auquel Montaigne compare l'ame humaine, qui verse à droite si on le pousse de gauche, à gauche si on le pousse de droite, et qu'on ne peut rétablir sur son séant. L'Angleterre elle-même n'est-elle pas aujourd'hui un peu comme cet homme? Ce n'est déjà plus sur les lois de douane si aimées de sir Robert Peel que les ministères tombent, c'est sur les lois de milice. On dit que les négocians s'apprêtent à devenir *rifflemen.* Et qui assurerait que le *free trade* de M. Cobden n'aura pas un jour à Londres le succès que les congrès de la paix ont eu à Francfort et à Paris?

Lord George Bentinck avait le vague pressentiment de ces volte-faces si fréquentes dans l'histoire : il plaçait au-dessus des théories économiques l'intérêt de la perpétuité d'un grand parti national et parlementaire, c'est-à-dire la conservation des forces politiques de son pays. Dans les heures les plus difficiles, lorsque la résurrection du parti tory paraissait le plus incertaine, ce vaillant homme avait coutume de dire : Je mourrai à la tâche, ou je réussirai. Lord George est mort, et son œuvre a réussi après lui. Il continua jusqu'en 1848 la vie laborieuse, remplie et dévouée que nous avons décrite. Il connut, lui aussi, les dégoûts de la défaite et l'exaltation du succès. Pour empêcher l'application du *free trade* aux sucres des colonies anglaises, lord George Bentinck obtint de la chambre des communes la nomination d'un comité d'enquête. Il dirigea, comme président, avec une perspicacité, une activité, une application extrêmes, les travaux immenses de ce comité; cependant il ne put faire adopter ses conclusions par ses collègues. Le surlendemain du jour où il avait éprouvé cet ennui, M. Disraeli le trouva dans la bibliothèque de la chambre des communes, à la recherche d'un livre dans les rayons. Il avait l'air soucieux. La veille était le grand jour des courses d'Epsom. Or le Derby avait été gagné par *Surplice,* un des chevaux du haras que lord George Bentinck venait de vendre pour se livrer tout entier aux ingrats devoirs de la vie politique. Il ne dissimula pas sa défaillance à M. Disraeli.

— J'avais travaillé pour ce but toute ma vie, lui dit-il, et à quoi l'ai-je sacrifié?

M. Disraeli essayait de le consoler.

— Vous ne savez pas ce que c'est que le Derby? reprit lord George avec un soupir.

— Oui, je le sais; c'est le *ruban bleu* (1) du *turf*.

— C'est le ruban bleu du *turf*, murmura lord George, et il alla s'ensevelir dans un in-folio de statistique.

Mais, quatre jours après, la même question de protection coloniale était posée devant la chambre; les voix se partagèrent; lord George, qui présidait la chambre comme président du comité, fit, par son vote, pencher la balance en faveur de la conclusion de son rapport. En ce moment, il oublia « le ruban bleu du *turf*. » Il n'aurait pas donné pour cet instant d'exaltation tous les succès et toutes les gloires des courses de printemps ou d'automne. Il vint à M. Disraeli l'œil étincelant, la narine dilatée. « Nous avons sauvé les colonies, lui dit-il; elles sont sauvées. C'est le glas du *free trade*. » Quelques mois après, cette franche, robuste et véhémente nature n'existait plus. Lord George Bentinck mourut d'un coup de sang dans la vigueur de l'âge (il n'avait pas cinquante ans); il allait à pied faire une visite à un de ses voisins. Cet homme, qui avait régné sur les champs de course et remué tumultueusement les assemblées parlementaires, tomba et expira sans assistance, dans un chemin de campagne, à une demi-lieue du château héréditaire de sa famille.

Après un court interrègne, M. Disraeli succéda à lord George Bentinck comme *leader* du parti tory dans la chambre des communes; j'eus, à la fin de la session de 1849, la satisfaction de le voir assis au premier banc à la gauche du *speaker*, à la place habituelle du chef de l'opposition. La vie parlementaire n'a plus été agitée, durant les trois dernières années, des émotions que nous avons racontées. Les époques calmes sont les plus favorables à l'apprentissage, sinon aux éclatans succès, des fonctions de *leader*. Ces dernières années ont été très utiles, sous ce rapport, à M. Disraeli. Elles lui ont donné le temps de se rompre à toutes les discussions pratiques, et il y est devenu expert au maniement des détails financiers et économiques, particulièrement goûté dans les chambres anglaises. Comme tacticien, il a déployé de remarquables qualités. Il a agrandi progressivement la situation de son parti, si bien que déjà l'année dernière il réduisit, sur la question agricole, la majorité de lord John Russell à quatorze voix seulement, et ébranla le ministère dont ses amis et lui viennent de prendre la place. D'ailleurs plusieurs circonstances favorisèrent les progrès du parti tory. Les classes agricoles n'avaient pas apporté une grande ferveur aux élections de 1847, parce qu'à cette époque, grace à la disette qui maintenait les prix du blé à un taux élevé, elles n'avaient point encore senti

(1) L'ordre de la Jarretière.

l'effet des dernières mesures de sir Robert Peel. Elles ont beaucoup souffert depuis et se sont ralliées avec ardeur aux tories. En outre, les événemens de 1848 ont produit en Angleterre, comme dans tout le reste de l'Europe, une réaction vers les idées et les intérêts conservateurs. Cette réaction a également profité au parti aristocratique réorganisé. La décadence du parti whig a enfin secondé la marche ascendante du nouveau torysme.

Rien de maladif et de triste en effet comme les dernières années du ministère de lord John Russell. L'Angleterre a eu rarement à sa tête un gouvernement plus faible et plus tiraillé, et à la fin plus abandonné de l'opinion. Cette débilité chronique et ce discrédit final tiennent à plusieurs causes générales. La première est l'état de division et de confusion où les derniers actes de sir Robert Peel ont jeté les partis dans la chambre des communes et la pénible nécessité dans laquelle lord John Russell s'est trouvé de ne vivre qu'avec des majorités de coalition et de hasard, majorités changeantes, par conséquent incapables de fournir la base parlementaire, fixe, solide et permanente, qui seule peut soutenir un gouvernement fort. Le second vice du cabinet de lord John Russell a été l'esprit d'exclusivisme qui en a marqué la composition. Les whigs sont, comme on le sait, une confédération aristocratique à la tête d'une clientelle libérale; ils ont toujours été célèbres en Angleterre par leur jaloux esprit de caste; cette coterie patricienne s'est fermée en tout temps, bien plus que le parti rival, à l'avénement d'hommes nouveaux et de plébéiens illustres. Un mémorable exemple de cette jalousie aristocratique est celui de Burke, dont les whigs confinèrent le génie dans un emploi secondaire, et qu'ils n'admirent jamais dans un cabinet. Lord John Russell a outré la tradition de son parti. Trois familles alliées, les Greys, les Elliot, les Russell, remplissaient à elles seules les grands emplois du ministère. Il semblait, comme on le disait plaisamment, qu'il fallût, pour être ministre, descendre de l'arrière-grand'-mère de lord John Russell. Ce n'était plus de l'aristocratie, c'était de l'oligarchie. A force d'exclure, le ministère whig s'est isolé; il s'est lui-même exclu du courant des forces vives et des sympathies du pays. La troisième et profonde raison de la décadence des whigs est la sénilité de leurs chefs. Depuis vingt ans, ce parti ne s'est jamais rajeuni : il a perdu un grand nombre d'hommes de talent, il ne les a pas renouvelés. La séve de la jeunesse n'est montée que dans les rangs du parti tory. Le ministère whig était un gouvernement sans verve, sans souffle, sans verdeur. Or, le rôle de chef de parti demande une richesse de volonté et d'action qui n'appartient qu'à la jeunesse. C'est encore une des leçons que nous avons payées cher : les vieux donnent leur âge aux partis qu'ils veulent conduire, et ils en retirent la force, l'espérance et l'élan vers l'avenir, qui leur manquent à eux-mêmes.

Mais la principale cause du succès des tories, ce sont les héroïques efforts qui les ont fait renaître en 1846 de la crise où ils semblaient devoir périr. La résurrection du torysme a été la victoire du principe parlementaire de la fidélité des partis, chefs et soldats, à leurs doctrines et à leurs intérêts traditionnels. Seuls alors les tories ont été les défenseurs de ce principe; ils en recueillent aujourd'hui le fruit. Depuis 1846, il n'y a plus eu en effet de majorité dans la chambre des communes; mais les tories ont eu sur les tronçons de partis qu'ils avaient en face d'eux l'avantage d'être la fraction la plus nombreuse, et de former un tout homogène et discipliné, marchant du même pas au même but. Les fanfarons du parti libéral n'en sont pas là. C'est une chose curieuse d'énumérer les élémens contradictoires qui ont formé en général la majorité flottante de lord John Russell. Il y a les whigs purs, la coterie des anciens amis de sir Robert Peel, l'école de Manchester, les radicaux et les libéraux irlandais. Ces cinq fractions ne sont en général d'accord que sur le *free trade;* l'énumération seule en fait sentir la faiblesse. C'est une coalition ingouvernable comme toutes les coalitions. Ce ne sont que des appoints de majorité. La seule cohésion, la seule unité, la seule base de majorité est dans le parti tory. L'instinct du pays ne s'y trompe pas. Les élections partielles sont, depuis plusieurs années, favorables aux tories. C'est un infaillible symptôme du mouvement des esprits, c'est un signe précurseur des avantages que les tories doivent attendre de la dissolution de la chambre actuelle et des élections qui auront lieu cette année.

Voilà les leçons et les lumières qui se dégagent du volume plein d'intérêt que M. Disraeli vient de publier sur les premières campagnes du nouveau parti tory et sur l'homme qui fut le héros et le martyr de cette grande cause.

Pour M. Disraeli aussi bien que pour son parti, aujourd'hui la scène change, une autre ère s'ouvre : M. Disraeli est ministre de la reine d'Angleterre, chancelier de l'échiquier, *leader* du nouveau parti du gouvernement dans la chambre des communes. Le rôle est différent; l'acteur y recueillera-t-il les mêmes succès? Question pleine d'intérêt, lorsqu'il s'agit de l'avenir d'un homme, d'un écrivain, d'un orateur, d'un chef de parti tel que M. Disraeli!

Les difficultés de sa nouvelle tâche seront assurément considérables. Lord Derby, comme chef du ministère, aura sans doute la principale part dans la responsabilité, dans l'initiative des mesures du gouvernement; mais lord Derby est membre de la chambre des lords : il n'a pas accès dans la chambre des communes, théâtre des grandes discussions et de la véritable guerre des partis. M. Disraeli portera donc tout le poids de la défense des mesures du gouvernement dans la chambre populaire. Questions financières, commerciales, coloniales, questions in-

térieures et extérieures, lui seul devra exposer, sur tout l'ensemble et tous les détails de la politique anglaise, les plans et les vues du ministère. S'il n'est pas l'inspirateur suprême, il sera l'orateur le plus apparent du cabinet. L'éclat de cette haute situation en fait mesurer les difficultés vertigineuses : se trouver seul en face des hommes les plus expérimentés et les plus éloquens de tous les partis, avoir pour cliente une vieille et fière aristocratie avec ses traditions et ses intérêts permanens étroitement serrés à la vie d'un grand peuple; — à un moment où les révolutions projettent sur l'avenir de l'Europe et peut-être de l'Angleterre des périls inconnus, entrer au pouvoir à la même place tour à tour occupée, en ce siècle, par Pitt, par Fox, par Canning et par Peel! c'est enivrant, mais n'est-ce pas formidable?

Déjà les ennemis intimes essaient de fasciner du mauvais œil de l'envie le nouveau chancelier de l'échiquier. Ils disent qu'il n'a aucune expérience administrative, qu'il n'aura pas la parole assez rapide pour répondre à tous les coups; que sais-je? ils exploitent surtout contre lui le préjugé que l'on a si long-temps retourné contre Burke, Canning et lord John Russell lui-même, le grossier préjugé qui faisait déjà dire à ce brutal de Tallemant des Réaux : « Un *jeandelettre* est un animal mal idoine à toute autre chose. » Mais quand on jette un coup d'œil rétrospectif sur la carrière de M. Disraeli, on a lieu de se rassurer : son passé répond de son avenir. M. Disraeli a eu depuis sa jeunesse deux facultés qui sont comme les ailes puissantes du talent, et qui font les personnalités fortes : il a eu deux rares courages, le courage de l'esprit, qui est l'originalité, et le courage de la volonté, qui est la persévérance. Il doit à l'originalité, trait distinctif de son talent, et à la persévérance, nerf de son caractère, le pouvoir qu'il a eu jusqu'à présent de s'assouplir aux choses qu'on eût crues antipathiques à sa vocation. M. Disraeli est une des natures les plus perfectibles de ce temps; il est de ces hommes privilégiés qui s'étendent et s'élèvent avec la situation qu'ils occupent, et qui ont le don de se transformer et de rajeunir quand il faut. Pour montrer de quelle trempe est sa volonté et les miracles dont elle est capable, il n'y a qu'à rappeler l'anecdote de son début oratoire.

M. Disraeli entra à la chambre des communes en 1837. Il avait alors un peu plus de trente ans. A peine débarqué, le nouveau sénateur voulut, avec une témérité juvénile, faire son *maiden speech*. On raconte que ce fut une bizarre scène . tout autre que M. Disraeli ne se serait pas relevé de pareille chute. Le lyrisme nuageux et prétentieux de sa harangue amusa tellement l'auditoire, que des éclats de rire universels accompagnèrent chaque phrase d'une ritournelle moqueuse, et forcèrent l'orateur à renoncer à la parole au beau milieu de son discours; mais, en se rasseyant, M. Disraeli jeta aux rieurs une phrase

qui valait certes le plus beau discours. C'était le cri prophétique de l'orgueil blessé. Se redressant au-dessus de sa défaite et de son humiliation : « J'ai entrepris bien des choses, s'écria M. Disraeli avec une colère contenue, et j'ai souvent fini par réussir. Je m'asseois maintenant, mais le jour viendra où vous m'écouterez. » L'Angleterre et l'Europe voient aujourd'hui si M. Disraeli a tenu sa parole; mais alors, en 1837, qui eût dit que l'orateur ridicule deviendrait, dans les communes, le roi de la raillerie? Qui eût dit que de la pointe de sa parole sarcastique, il aurait le pouvoir de décontenancer un jour l'autorité parlementaire la plus accréditée, celle de sir Robert Peel? Qui eût dit enfin que la force de sa volonté conduirait M. Disraeli à la place de ce même sir Robert Peel, et que quinze ans plus tard le débutant sifflé de 1837 serait le *leader* du parti tory et l'orateur du gouvernement dans un ministère présidé par lord Stanley?

Seul, M. Disraeli avait le droit d'espérer sa haute fortune, car il a l'imagination au niveau de la volonté, et, depuis l'âge de vingt ans, son imagination, comme sa volonté, est tournée vers la politique. C'est une particularité intéressante à observer pour l'homme qui réfléchit, et piquante à relever pour le curieux qui s'amuse devant la lanterne magique de l'histoire contemporaine : M. Disraeli a toujours prévu et prédit qu'il serait ministre; ses romans, *Vivian Grey, Contarini Fleming, Coningsby,* étaient ses châteaux en Espagne. Après avoir écrit des romans politiques, il fit pendant plusieurs années, par choix ou suivant la pente des circonstances, de la politique fantasque, et aujourd'hui, en le voyant parvenu au pouvoir, on peut dire qu'il vient de couronner d'un dénoûment vainqueur son meilleur roman, le roman de sa vie publique. Mais, à dater d'à présent, M. Disraeli quitte le roman et passe sur la scène où l'on fait l'histoire. Je souhaite avec espoir que l'histoire ait pour lui le succès qu'a eu le roman. Quels que soient d'ailleurs le mérite et la fortune de M. Disraeli comme ministre, son talent d'orateur restera à l'abri de tous les mécomptes et de toutes les vicissitudes. L'élégance littéraire, la grace et parfois la véhémence éloquente de sa parole arracheront toujours des applaudissemens, même à ses adversaires; car, dans les hasards de l'improvisation, à onze heures du soir, dans une chambre des communes encombrée, lasse et tumultueuse, l'art demeure toujours auprès de M. Disraeli, comme ce joueur de flûte qui, à la tribune aux harangues, se tenait derrière le jeune Gracchus, et donnait à l'ardent tribun la modulation des phrases qu'il jetait en se promenant à la multitude ravie.

EUGÈNE FORCADE.

ELEANOR RAYMOND

HISTOIRE DE NOTRE TEMPS.

Il n'est pas de genre plus national peut-être en Angleterre que le roman de mœurs; il n'en est pas aussi qui se prête mieux au libre déploiement des qualités qui font l'honneur du génie anglais, — l'instinct du vrai, le sentiment vif et délicat des conditions de la vie réelle, observée dans ses plus légers incidens, dans ses plus fugitives nuances. Beaucoup de romans anglais contemporains ont tout l'intérêt d'une enquête où la part des souvenirs et de l'observation égale, si elle ne dépasse pas souvent, celle de la fiction et de la fantaisie. Appeler sur ces touchantes histoires l'attention des lecteurs français, les conquérir en quelque sorte à notre littérature par des reproductions tantôt complètes, tantôt plus libres, et resserrant dans un cadre fidèle les traits essentiels d'un long récit, — ce serait mettre en lumière quelques-uns des plus curieux côtés de la vie anglaise; ce serait aussi faire connaître, par leurs œuvres mêmes, quelques talens dont la critique, si elle n'appelle la citation à son aide, ne suffit pas toujours à révéler toute la valeur. Tel est le but que nous voudrions atteindre en appliquant aujourd'hui à un roman nouveau de l'honorable mistress Norton, *Stuart de Dunleath*, le système d'interprétation qui nous paraît le plus propre à en faire ressortir le charme et le caractère, — à lui assurer en-deçà de la Manche un peu du succès qui l'a déjà accueilli cette année même dans les salons de Londres.

Cette peinture de mœurs aristocratiques est d'une fidélité qu'attestent doublement la vogue qu'elle a obtenue et le nom même du peintre. Petite-fille de Sheridan et mariée au frère de lord Grantley, Caroline-Élisabeth-Sarah Norton a débuté, tout enfant, dans les lettres par une satire contre le *dandysme*. Depuis lors, — et *le Rout des dandies* n'est pas d'hier, — elle n'a cessé de vivre au milieu de la société la plus recherchée, la plus exclusive, — reine enviée des bals d'Almack, lorsque ces fêtes aristocratiques brillaient de tout leur prestige, — victime et victime hautement justifiée des intrigues de ce monde

éblouissant, mais pervers, et enfin, au sein de l'air énervant qu'on y respire, ayant su garder un rang éminent parmi les poètes de son temps. *Les Douleurs de Rosalie, l'Immortel* (1), et — beaucoup plus tard — *le Rêve*, dédié à la belle duchesse de Sutherland, l'ont placée fort près de Felicia Hemans et fort au-dessus de presque toutes leurs émules.

Dans ce dernier poème, mistress Norton a, pour ainsi dire, préludé au roman que nous allons essayer de reproduire. Une jeune fille s'éveille au milieu d'un rêve d'amour et le raconte à sa mère, qui prend texte de cette confidence naïve pour dérouler sous les yeux de son enfant le tableau sévère de la vie réelle et dissiper les illusions dont elle entrevoit le péril. L'amer ressentiment d'une épouse outragée perce, d'un bout à l'autre, dans cette audacieuse peinture, où l'on remarque les vers suivans que nous plaçons volontiers comme épigraphe en tête du récit qu'on va lire :

« Demande au ciel de t'envoyer pauvreté, maladie et mort, tous les maux qu'aspire l'être humain avec le souffle dont il vit, plutôt que de te condamner à user ton existence en ces misérables luttes, — à errer au hasard, sans pardon, courbée sous le poids de ton cœur, — à rêver, comme l'idéal du bonheur, la mort de celle qui succombe indulgente et réconciliée, — ou bien encore, lasse de colère, de mépris, de haine, à venir implorer le pardon du coupable qui t'aura infligé tant de souffrances...

« Cherche, au fond de ton ame déchirée, parmi tes pensées en désordre, celles qui t'ont fait si long-temps délirer; qu'elles prennent sur tes lèvres le langage de la passion suppliante; essaie d'apprendre à cet homme ce que peuvent être les tourmens du cœur. Pleure, prie, épuise tes forces en sanglots insensés; à genoux! et roule-toi sur la terre dure, et que ton corps se replie ainsi que le serpent mortellement atteint.

« Invoque le ciel, qui sait combien ta douleur est vraie. — Appelles-en aux plus doux souvenirs de ta jeunesse, aux joyeuses espérances qui bercèrent tes premiers jours, aux larmes qui ont éteint ta colère, au bonheur qu'il t'a dû et dont il n'a pas gardé la mémoire, à ces angoisses qui te font désirer la mort, — et tu sauras alors comment un homme peut frapper au cœur, d'une main assurée, la pauvre femme qui se débat à ses genoux, la frapper et ne pas avoir pitié! »

I.

Vous avez sans doute rencontré, au bal ou ailleurs, David Stuart, de Dunleath et d'Ardlockie. Sa femme du moins, — une des étoiles de notre beau monde, — lady Margaret Stuart, a, comme dans nos salons, sa place dans votre mémoire. Rarement, en effet, beauté plus sereine, plus radieuse, vivacité plus souriante, naturel plus riche et plus heureux, exprimèrent au même degré la paix d'une conscience que rien n'a jamais troublée, la sécurité d'une ame parfaitement pure.

David Stuart, lui, porte sur sa figure, belle encore et remarquable à plus d'un titre, l'empreinte de quelques soucis et de quelques fatigues. Pour quiconque sait par quelles épreuves et quelles expiations sa jeunesse a passé, — vous les connaîtrez tout à l'heure, — ces rides et cette

(1) *The Undying one.* — C'est le Juif-Errant qui est ainsi désigné.

pâleur précoces n'ont rien qui surprenne, et nul ne s'aviserait d'y chercher la trace d'un remords. Au fait, pourquoi cet homme l'éprouverait-il? Arrivé à la considération et à la fortune, après avoir long-temps désespéré de recouvrer son honneur perdu et les domaines de sa famille passés en des mains étrangères, il jouit pleinement du lot inespéré que le sort lui a fait échoir en lui donnant une femme excellente, des enfans charmans, — leurs portraits en miniature, par Thornburn, furent une des merveilles de la dernière exhibition, — et une existence de tout point enviable, celle d'un riche propriétaire anglais.

Cependant, à bien prendre les choses, ces deux êtres d'élite, lady Margaret Stuart et son époux bien-aimé, auraient à se demander compte d'une sorte d'homicide, plus commun qu'on ne pense. Ils ont tué, — bel et bien tué, — à leur insu, cela va sans dire, — une de ces créatures de Dieu, qu'il met ici-bas pour donner l'idée la plus complète, la conception la plus exacte de ce que doivent être les anges du ciel. Peut-être est-il fort contraire aux lois du récit de révéler par avance le dénoûment qu'il faut faire espérer, et de renoncer ainsi au bénéfice de ces péripéties que nos romanciers modernes savent ménager et varier avec tant de talent; mais peu importe qu'on sache d'ores et déjà quelle mort et quel mariage se trouvent au bout de ce récit. Les ames auxquelles on le destine ne lui en trouveront pas un moindre intérêt pour si peu. On espère du moins que chez les plus blasés en matière d'intrigues et d'imbroglios, il est resté un inépuisable fonds de sympathie pour les douleurs cachées, les crises de la vie intérieure, les drames qui se nouent et se dénouent à petit bruit, dans le secret du foyer domestique, devant le muet auditoire des portraits de famille, et dont quelque vieux serviteur a peut-être seul entrevu l'exposition, le nœud, la scène finale, — témoin craintif, discret, inintelligent d'ailleurs, qui n'a compris qu'à moitié, qui ne dira rien, qui pourrait à peine ajouter un mot de vérité aux mensonges d'une fastueuse épitaphe. Il s'en gardera bien; d'ailleurs son courage n'ira qu'à renouveler de temps en temps les bouquets fanés, les couronnes flétries; son imagination ne se haussera certainement pas jusqu'à leur comparer la pauvre morte qui dort sous la pierre, et à laquelle il rend ce lointain, ce discret hommage.

Eleanor Raymond, — c'est d'elle qu'il va être surtout question, — était la fille du général sir John Raymond, qui a long-temps commandé dans l'Inde, où il mourut, loin de sa femme et de son unique enfant. Il laissait à celle-ci une fortune considérable, et sur cette fortune il avait noblement prélevé 10,000 livres sterling (250,000 francs) pour doter un fils que lady Raymond avait eu d'un premier mariage. Ce fils, Godfrey Marsden, était déjà lieutenant de vaisseau, lorsque cette libéralité inespérée lui permit d'épouser une sienne cousine, insigni-

fiante et docile personne, façonnée de bonne heure à respecter le caractère altier, la rectitude rigoureuse, l'inflexible et grondeuse équité du maître qu'elle se donnait.

La nouvelle de la mort de sir John Raymond et le testament où il avait consigné ses volontés dernières furent apportés en Angleterre par David Stuart, que le général avait eu pour secrétaire pendant les dernières années de sa vie, et qu'il avait institué le tuteur de sa fille.

Au témoignage de tous ceux qui l'ont alors connu, David était un jeune homme comme on en voit fort peu : — plein d'abandon et de graces dans la causerie familière, et réservant pour sa conduite cette précaution extrême qui fait le fonds du caractère écossais. Fils d'un père sottement et follement prodigue, il avait vu fondre sous ses yeux l'héritage qu'il était en droit d'espérer, la gêne remplacer l'aisance, la ruine succéder à la gêne; puis enfin, un beau jour, il avait dû, accompagnant son excellente et digne mère, quitter la terre qu'elle avait apportée en dot, Dunleath, le paradis où s'était écoulée l'enfance de David. Ce coin de terre adoré fut acheté par l'agent d'affaires qui depuis vingt ans était chargé d'en administrer la gestion et d'en percevoir les revenus. Avec le penchant naturel à sa race, le jeune Stuart emporta sous d'autres cieux l'image richement colorée de ce domaine alpestre que ceux de la Suisse devaient lui rappeler plus tard, de son lac bleu bordé de noirs épicéas, de ses grandes roches grises revêtues de mousses aux mille couleurs, de ses *glens* profonds, de ses ravines ombreuses hérissées de larixs argentés, de ses marais enchâssés dans l'or des bruyères, de ses collines aux longs profils empourprés par l'automne et dont les cimes aiguës, dont les flancs bosselés arrêtaient au passage les flocons déchirés de la nue errante. L'Écossais, rêveur comme le Suisse du reste et le montagnard pyrénéen, laisse, en la quittant, la moitié de son ame à sa terre natale, et l'influence nostalgique du *Ranz des Vaches* n'a rien de mieux constaté que celle des *Adieux à Lochaber,* sévèrement interdits, en Amérique, aux musiques militaires des régimens recrutés dans les *Highlands.*

Peu de gens, au surplus, furent appelés par David à recevoir la confidence de ses regrets. Sa mère, femme énergique et patiente, lui avait transmis, en lui donnant sur le monde et la vie les idées les plus rigoureusement exactes, le sentiment de cette réserve austère qui est, chez les hommes, l'équivalent de la pudeur féminine, et qui constitue la dignité du caractère. Après la mort de mistress Stuart, qui le laissait orphelin, — car son père n'avait pas survécu long-temps à la ruine dont il était l'auteur, — l'intrépide jeune homme emporta peut-être dans l'Inde, où il allait chercher fortune, la pensée que, comme lord Clive, il pourrait quelque jour racheter, de l'or conquis par ses rudes travaux, le domaine patrimonial; mais son bienfaiteur lui-même ignora

le vrai mobile de l'activité sans relâche avec laquelle il espérait dompter la fortune rebelle. C'était une passion contenue, un amour caché, plus précieux par cela même, et d'autant plus exalté qu'il s'épanchait moins au dehors, passion redoutable d'ailleurs et féconde en périls dont n'a pas conscience celui-là même qu'ils devraient le plus effrayer.

Tel était l'homme à qui sir John Raymond abandonna sans réserve l'éducation et la fortune d'Eleanor. Rien ne parut plus justifié que cette confiance, et, sous l'œil jaloux de sa mère, la jeune fille, dirigée par une main tout à la fois ferme et douce, atteignit l'âge où se décide le sort des femmes. Une piété solide, des notions morales soigneusement adaptées au rôle qu'elle devait remplir, la désignaient pour le moins autant que sa richesse et sa beauté délicate à l'empressement des jeunes gens à marier. Aussi, lorsqu'elle se produisit dans le monde, chaperonnée, non par sa mère déjà malade, mais par lady Margaret Fordyce, une des femmes les plus à la mode, les prétendans s'offrirent en foule. Aucun ne fut agréé; aucun, il est vrai, n'avait été présenté par David Stuart, dont l'influence souveraine sur l'esprit de sa pupille inquiétait singulièrement Godfrey Marsden, le vertueux, le rigide Godfrey, volontiers hostile au tuteur choisi pour sa demi-sœur par le second mari de sa mère.

Jamais ces deux jeunes gens, que tant de circonstances semblaient rapprocher, n'avaient pu vivre en parfaite intelligence. La sévérité soupçonneuse de l'un ne convenait pas à la fierté de l'autre et à son ferme dessein de remplir, comme il la comprenait, la mission qu'il avait acceptée. Avec un peu d'adresse et quelques procédés obligeans, peut-être le frère d'Eleanor eût-il obtenu plus d'influence et un contrôle plus fréquent sur les actes de la tutelle confiée à David; mais, par des brusqueries déplacées, par d'irritantes méfiances, il avait pour ainsi dire contraint l'orgueilleux Écossais à se retrancher dans la position légale que lui faisaient les termes du testament de sir John Raymond. Il ne faudrait pas croire qu'il obéît en ceci à d'ignominieux calculs : le choc des caractères avait tout fait.

Sans autorité sur David Stuart, Godfrey n'avait pas la confiance d'Eleanor. Ses âpres conseils, ses réprimandes à contre-sens, effarouchaient cette jeune ame, expansive et douce, pénétrée déjà, et depuis qu'elle avait cessé de s'ignorer, par une de ces affections immenses dont nous vivons, nous autres femmes, et qui, détruites ou refoulées, peuvent nous tuer.

Instruite par David aux saints devoirs de la charité, initiée par lui à l'intelligence du beau moral, de la grandeur intellectuelle, habituée à lui soumettre ses jugemens, à n'avoir que lui pour guide dans le dédale de ses premières pensées, de ses impressions premières, Eleanor aimait son tuteur. Elle aimait en lui non pas seulement cette beauté

virile et cet esprit cultivé qui lui assuraient facilement des succès de salon, mais surtout et avant tout ce qu'il avait de plus réellement aimable, la grace d'une infortune noblement portée, l'éclat d'une intelligence à la fois poétique et positive, la séduction irrésistible de quelques rares momens d'abandon dont elle avait en quelque sorte le monopole, et auxquels la réserve habituelle de son jeune tuteur donnait toute la valeur d'un hommage exclusif. Elle l'aimait du reste comme on aime souvent à seize ans, sans trop prendre souci de cette passion naissante et sans interroger l'avenir, sans demander même au présent des réponses précises, s'abandonnant au charme, obéissant au destin, ne doutant guère qu'il n'intervienne à propos, l'heure venue, et n'achève ce qu'on croit décrété par lui.

Vers cette époque, c'est-à-dire avant que rien fût encore survenu qui pût fixer ces vagues entraînemens et les révéler à Eleanor elle-même, son tuteur la quitta pour un voyage de quelques semaines. Bientôt après, elle reçut de lui une lettre qui, l'encourageant à reprendre seule le cours des études qu'ils faisaient en commun, lui annonçait que leur séparation durerait quelque temps encore. La banalité affectueuse de cette lettre, la première qu'elle eût reçue de David Stuart, étonna et froissa le cœur d'Eleanor. Sans bien se rendre compte de ce qu'elle éprouvait, il lui sembla que d'autres mots, plus sentis, auraient dû exprimer un regret plus vrai de cette absence prolongée. Elle pleura sur le chiffon de vélin qui venait, comme porté par un souffle glacial, heurter les tiges frêles de ses illusions en fleur, et pourtant ce chiffon mouillé de larmes alla prendre place dans une petite cassette de bois de sandal, à côté de vingt autres insignifians écrits tracés par la même main, lus, relus chaque jour par les mêmes beaux yeux, souvent humides.

Quelques mois s'écoulèrent; David revint. Eleanor, se jetant sur son cœur, le sentit tressaillir, et crut discerner dans sa voix, toujours affectueuse, un tremblement inaccoutumé. Il semblait harassé; sa pâleur était extrême. Il se remit pourtant, car Godfrey Marsden avait les yeux sur lui, Godfrey, devenu presque odieux à sa jeune sœur par la façon âpre et sèche dont il parlait, en toute occasion, de cet étranger introduit au sein de la famille avec une autorité si grande, une si effrayante responsabilité.

Peu de jours après, le tuteur et la pupille, à la fin d'une longue promenade, étaient assis sur le bord d'une jolie rivière, la Linn aux flots écumeux. La pureté de l'air et du ciel rayonnant et bleu sur leurs têtes ombragées, la durée de leur vagabonde causerie, tout, jusqu'à leur commune lassitude, jusqu'au bien-être du repos qu'ils goûtaient ensemble, provoquait les épanchemens et la confiance. Eleanor, poussée par un irrésistible élan, se prit à penser tout haut.

— Quand j'aurai la pleine possession de ma fortune, demanda-t-elle à David stupéfait, n'en toucherai-je que les revenus annuels? serai-je libre d'employer à mon gré telle ou telle somme, si considérable qu'elle puisse être?

Un sourire forcé contracta les traits de son tuteur, obligé de répondre à cette question si peu prévue.

— Eh! de quoi s'agit-il, mon enfant? lui demanda-t-il à son tour. Voulez-vous donc bâtir un palais italien ou quelque église gothique d'après les dessins que je vous vois crayonner chaque jour?

Puis il broda sur ce thème des plaisanteries qu'Eleanor écoutait rêveuse, et tout à coup :

— Voyons, lui dit-elle, dites-moi ce que coûterait Dunleath?

A ces mots, David Stuart se tourna brusquement vers elle, répétant avec un accent presque irrité les paroles qui venaient de frapper ses oreilles.

— Dunleath, qui était à vendre il y a quelques mois, ne l'est plus, que je sache..., ajouta-t-il ensuite. Mais pourquoi donc, Eleanor, vous complaire à me torturer ainsi?...

C'était la première fois qu'il parlait de la sorte, sur un ton de reproche acerbe, à sa douce pupille. Elle leva sur lui des yeux étonnés.

— J'étais bien loin de vouloir vous offenser, lui dit-elle avec une tristesse indicible.

David, comprimant les pensées qu'il venait de trahir dans un premier moment d'angoisse, prit et baisa la main de son élève.

— Pardonnez-moi, lui dit-il; ma santé n'est pas bonne, et mon caractère s'en ressent. En supposant même que je ne mérite pas votre indulgence,... eh bien! alors même pardonnez-moi.

Eleanor eût excusé chez son tuteur de bien autres torts. Un seul lui semblait presque impardonnable : c'était le charme qu'il paraissait trouver à la conversation brillante de lady Margaret Fordyce, l'attention émue qu'il prêtait à ses chants, lorsque, sollicitée par lui, elle se mettait au piano, l'extrême déférence qu'il accordait à ses moindres fantaisies. Elle étudiait avec une surprise qui ressemblait à de la jalousie ces symptômes d'une affection que ne justifiaient pas complétement à ses yeux les relations établies, dès leur enfance, entre son tuteur et lady Margaret, autrefois voisins de campagne; elle s'inquiétait de trouver tant de différence entre l'affectueux dévouement que David Stuart lui témoignait, à elle, en toute occasion, et l'empressement, le désir de plaire empreints dans ses moindres paroles, dans ses gestes les plus insignifians, lorsqu'il était en présence de l'aimable veuve. Celle-ci d'ailleurs semblait accepter avec reconnaissance ces hommages flatteurs, et lorsque Godfrey Marsden, en l'absence du jeune tuteur, l'attaquait avec sa sévérité accoutumée, Eleanor n'était

plus seule à le défendre, à justifier sa conduite, à reconnaître hautement les obligations que son zèle et son désintéressement avaient imposées à lady Raymond.

Après tout, quand la jeune héritière, dans le secret de son naissant amour, se comparait à sa brillante rivale, elle trouvait de quoi se rassurer. Pour se consacrer à elle, David Stuart avait refusé les offres brillantes du gouverneur des Indes, qui voulait se l'attacher comme secrétaire. Plus récemment encore, le duc de Lanark, le frère de lady Margaret, lui avait proposé la régie de ses immenses domaines avec des appointemens élevés, et, plutôt que de la quitter, il avait écarté cette chance de fortune. La supériorité même de celle qui semblait appelée à lui disputer le cœur de David n'était-elle pas compensée par la différence d'âge, qui, au dire de Stuart lui-même, expliquait cette supériorité? Une femme de vingt-quatre ans, encore dans tout l'éclat de sa beauté, forte de l'usage qu'elle en sait faire, éclipse aisément une enfant que seize printemps n'ont pas encore développée; mais celle-ci a l'avenir pour gage de victoire, l'avenir que celle-là doit commencer à craindre. Eleanor d'ailleurs était belle. Vainement, dans les salons de Londres, où elle venait de se produire, les femmes lui reprochaient-elles de manquer de teint,— vainement quelques connaisseurs en beauté la trouvaient-ils trop grande, et quelques danseurs de profession tant soit peu gauche; — sa pâleur, sa taille élancée, le doux incarnat de ses lèvres, les reflets de sa chevelure luxuriante, l'expression passionnée de ses magnifiques yeux bruns, ne la classaient pas moins, pour les appréciateurs délicats, parmi les types ravissans de cette élégance classique dont le mot de *nymphe* réveille naturellement l'idée, en rappelant à la mémoire charmée les chefs-d'œuvre de l'art grec ou romain, les bas-reliefs de l'Attique, les fresques de Pompéi. Dans une soirée à la mode, on eût dit une statue placée, immobile et blanche, parmi les massifs brillans et bariolés d'un opulent parterre.

Comment sir Stephen Penrhyn put être touché de cette grace virginale, de cette beauté frêle et décolorée, c'est ce qu'il n'est pas facile de comprendre. Riche parmi les riches, on aurait pu croire qu'il voulait, comme tant d'autres prétendans à la main de miss Raymond, unir deux dots d'égale importance, accorder deux chiffres imposans, se donner le mérite et la gloire d'une formidable addition. Rien de tout cela n'était vrai. Dans cette organisation violente, à peine domptée par une éducation d'ailleurs incomplète, la nature avait glissé, probablement par hasard, un penchant inexplicable pour ce qu'elle sait créer de plus doux, de plus élevé, de plus angélique. Ainsi se joue-t-elle quelquefois en ses caprices, soumettant l'athlète le plus brutal au mol ascendant de la faiblesse la plus désarmée. Sir Stephen, ce coureur de renards, ce cavalier indomptable, aux muscles de fer, au cœur de lion, se sentit

pâlir certain jour où il apprit que miss Raymond, après sa seconde saison de bal, allait retourner à la campagne. Sans même prendre le temps d'ôter ses bottes et sa redingote de chasse, il accourut à une heure indue chez le duc de Lanark, le frère de lady Margaret Fordyce, et lui confia ses intérêts, le suppliant de parler pour lui à miss Raymond. Il ne reçut de celle-ci qu'un ajournement assez froidement poli. M. David Stuart était à ce moment à Marseille, où quelques affaires l'avaient appelé. On devait attendre son retour, et prendre ses conseils avant de rien résoudre. Ainsi fut éconduit l'amoureux baronnet.

David revint peu après, plus triste et plus découragé qu'à son premier voyage. Godfrey, chargé de ce soin par lady Raymond, lui transmit la demande de sir Stephen. Le frère d'Eleanor, toujours soupçonneux, espérait surprendre à cette occasion les secrets sentimens du jeune tuteur pour sa riche pupille. Il avait cru deviner que David n'apprendrait pas sans un vif souci le désir, exprimé par tous les parens d'Eleanor, de la voir accepter un parti si convenable, si brillant. Son attente fut déçue. David admit sans peine qu'il était temps de marier miss Raymond, et qu'aucune objection sérieuse ne pouvait être élevée contre le prétendant qui s'offrait. Toutefois il n'entendait contraindre en rien le choix de sa pupille, et voulait savoir d'elle-même si les offres de sir Stephen lui paraissaient acceptables.

Ce fut avec un tremblement mal contenu, avec une angoisse secrète, mal dissimulée sous un menteur enjouement, qu'Eleanor écouta son tuteur lui vanter les avantages solides de l'alliance proposée. Trop intimidée pour lui répondre longuement et peu disposée à lui faire connaître les vrais motifs de son refus, elle prit Shakspeare pour interprète, Shakspeare que David lui lisait souvent. Ouvrant le livre à cette scène où la riche comtesse Olivia rejette les vœux du duc d'Illyrie, elle lui montra du doigt ces vers tant de fois cités :

Your lord does know my mind, etc. (1)

— Ainsi, lui dit-il... cet homme, vous ne l'aimez point; vous ne voulez point l'épouser?

— Non, je ne l'aime point.... Il me serait impossible de l'aimer alors même....

(1) Ton maître me connaît; il ne saurait me plaire.
Je le crois vertueux : sa race qu'on révère,
Ses talens, sa bravoure, enfant, je les connais.
Je sais bien mieux encor; je sais que la nature
Le combla de ses dons... Pourtant, je te le jure,
Je ne pourrais l'aimer. Voici déjà long-temps
Qu'il devrait s'en douter...
(*Twelfth Night or What you will*, act. Ier, sc. v.)

— Achevez!

— Alors même que je ne lui préférerais personne.

David, à ces mots, frissonna des pieds à la tête.

— Vous aimez!... vous préférez quelqu'un!... s'écria-t-il, cherchant à dissimuler une vive agitation.

Eleanor, plus tremblante que jamais, attendait la question qui devait suivre, et qui pouvait décider de son sort.

— Est-il riche? lui demanda, les yeux à demi clos et respirant à peine, le malheureux David. Certes, ces paroles étaient inattendues. Elles ouvraient cependant une issue à l'aveu qui brûlait les lèvres de la pâle jeune fille.

— Non, répondit-elle,... il n'a guère plus que mon père ne vous a laissé...

— Votre père? s'écria David.... Au nom de Dieu! Eleanor, ne me parlez jamais, jamais, de votre père.... Et, quant à épouser un homme pauvre, cela ne saurait être... Votre mère ne saurait y consentir.... Je dois, moi, m'y opposer de tout mon pouvoir.... Et puis, Eleanor... dites-moi quel est cet homme?... dites-le-moi, car en vérité ma tête se perd.... Dites-le-moi, lorsqu'il en est temps encore.... Je puis aujourd'hui quelque chose pour votre bonheur, ajouta-t-il d'une voix étrange.... Demain, ma Nelly, demain peut-être je ne serai plus là....

En ce moment David se montrait à Eleanor sous un aspect tout nouveau pour elle. Il l'avait attirée vers lui comme aux jours de son enfance; comme alors, par un geste affectueux, il passait sur ses longs cheveux une main caressante; sa voix avait des intonations d'une douceur infinie, et cependant quelque chose en lui attestait une sorte de désespoir; ses yeux, qu'il voulait rendre supplians, brillaient d'une flamme concentrée; ses paroles, malgré lui brèves et convulsives, se démentaient elles-mêmes, et, voulant rassurer, inspiraient la terreur.

Cette terreur et la contagion du trouble poignant où elle voyait son tuteur étaient au-dessus des forces d'Eleanor. Les larges battemens de ce cœur, auquel le sien tenait déjà par tant de liens, la frappaient comme autant de commotions voltaïques. Elle sentit ses genoux se dérober sous elle, et, sans pouvoir prononcer le nom qui eût tout fait comprendre, elle tomba évanouie auprès de son tuteur épouvanté. Godfrey et lady Raymond, accourus au bruit de sa chute, accablèrent David Stuart, l'un de ses reproches, l'autre de ses questions; mais il ne leur répondit point, abîmé dans une anxiété profonde. Ce fut Eleanor, bientôt revenue à elle, qui se chargea de tout expliquer. Resté seul, David appela son domestique, et donna les ordres nécessaires à un prompt départ.

Le soir même, Eleanor, assise auprès de sa fenêtre, regardait vaguement les jardins endormis, les parterres mouillés de rosée; elle vit

avec une profonde surprise son tuteur arrêté sur la terrasse, en face d'elle, les bras croisés sur sa poitrine. Malgré les obstacles qui la dérobaient à sa vue, elle crut un moment qu'il l'avait devinée où elle était, car il leva vers elle des mains suppliantes; mais, tandis qu'elle délibérait avec elle-même si elle pouvait ou non répondre à ce pressant appel, David s'éloigna d'un pas rapide, et disparut à l'angle du pavillon.

Le lendemain, à l'heure de son réveil, on vint annoncer à miss Raymond que David Stuart avait quitté le château. On lui remit en même temps une lettre où le malheureux, écrasé de remords, et sans essayer une justification impossible, lui révélait le secret honteux de sa vie, l'odieux abus qu'il avait fait d'une confiance trop complète et trop loyale.

En deux mots, David Stuart avait ruiné sa pupille. Par un concours fatal de circonstances, placé un moment entre la possibilité de racheter Dunleath et le besoin de se procurer la somme nécessaire à ce rachat, il avait cru résoudre le problème en avançant, sur les fonds dont la gestion était en ses mains comme gardien de la fortune d'Eleanor, une somme énorme à des banquiers écossais, trafiquant avec l'Inde et sur le point de faillir. Cette somme devait les sauver. Une prime considérable était offerte. Les chances de l'affaire semblaient excellentes. Oubliant tous ses devoirs, cédant à la tentation de toute sa vie, David s'était laissé séduire. Un double châtiment l'attendait. Dunleath, mis en vente, avait été racheté par les héritiers du propriétaire, et, quelques mois plus tard, les deux maisons d'Édimbourg et de Calcutta, où se trouvait la fortune d'Eleanor, avaient à la fois suspendu leurs paiemens. L'un des associés s'était brûlé la cervelle; l'autre s'était enfui en Amérique. Ces tristes nouvelles étaient arrivées à David en même temps qu'on lui soumettait les propositions de sir Stephen.

« ... Dans ce naufrage universel de toutes mes idées d'avenir, dans le profond découragement où il m'avait jeté, j'espérai un moment, — ajoutait la lettre en question, — que ce mariage serait possible, et qu'il vous rendrait, en partie, la situation de fortune que ma misérable folie avait compromise; j'espérai que seul je porterais la peine de mon crime, et que mon déshonneur serait votre unique souffrance; mais vous n'aimiez pas cet homme... Vous en aimiez un autre... Tout est donc perdu!...

« ... Quand on vous parlera de moi, quand on maudira, comme elle mérite qu'on la maudisse, ma mémoire méprisée, on vous dira sans doute, Eleanor, que cette affection dont je vous ai donné tant de preuves depuis votre enfance n'était qu'hypocrisie et mensonge. Que vos souvenirs me défendent! Dites-vous bien que je vous ai toujours tendrement aimée; que chaque jour je priais Dieu de m'aider à remplir mes

devoirs envers vous. C'est la vérité, la vérité devant lui, chère Eleanor! »

Bien évidemment, David Stuart n'avait pas soupçonné qu'il pût faire appel, dans cette suprême invocation, à un sentiment plus tendre que celui d'une longue et familière amitié, car au nombre de ses plus vifs remords il comptait celui d'avoir enlevé à sa pupille le droit d'obéir à son cœur en épousant l'*inconnu* sans fortune préféré par elle à sir Stephen. En toute humilité, sans invoquer une autorité qu'il sentait avoir perdue, il lui conseillait d'oublier ce rêve de jeunesse, il l'engageait à ne pas rejeter les vœux du riche baronnet... Ce testament de mort annonçait que l'infortuné ne comptait pas survivre à sa honte. Effectivement, on l'avait vu au point du jour traverser le parc, et marcher seul dans la direction du bureau de poste le plus voisin; mais le long de sa route coulait la Linn impétueuse, et sur les bords de cette rivière, accroché à un arbre dont les rameaux noircis surplombaient les eaux bouillonnantes, on trouva un mouchoir de soie en lambeaux qui fut reconnu par le vieux domestique de David pour avoir appartenu à son maître.

De celui-ci, d'ailleurs, aucunes nouvelles. Son corps ne fut pas découvert; — néanmoins sa mort parut certaine. Eleanor ne versa point d'abondantes larmes; mais elle se relevait chaque nuit, et priait pour l'homme qui l'avait ruinée. Au surplus, le secret qu'il avait ignoré, nul n'en reçut la confidence. Il resta entre elle et Dieu, seul témoin, seul consolateur de ses angoisses. Godfrey Marsden, toujours le même, toujours fidèle à ses principes de rigoureuse droiture, crut devoir restituer à la fille de sir John Raymond les dix mille livres que celui-ci lui avait léguées alors qu'il supposait son unique héritière en possession d'une brillante fortune. — Ce sacrifice, dit-il à Eleanor, je le fais autant à notre mère qu'à vous, et je compte que mon exemple ne sera point perdu... Vous pouvez assurer à lady Raymond une situation que ne lui rendrait pas la modique fortune dont je me dessaisis à votre profit...

Eleanor écoutait sans comprendre.

— ... Sir Stephen Penrhyn consent à vous épouser, malgré votre ruine...

Eleanor tressaillit et allait parler.

— Non!.. ne répondez pas encore, ajouta brusquement son frère. Songez à la santé détruite de notre mère; songez à sa pauvreté, qui est en partie votre ouvrage, puisque votre entêtement pour votre misérable tuteur n'a pas peu contribué à faire négliger mes conseils, justifiés aujourd'hui par l'événement. Prenez le temps de délibérer avec vous-même, et je suis certain que vous consentirez.

Marsden n'avait pas trop compté sur le dévouement de sa sœur. Il

ne sut pas jusqu'à quel degré son consentement fut déterminé par les conseils tracés dans la dernière lettre de David Stuart, et par les caressantes insinuations de lady Margaret Fordyce, accourue auprès d'Eleanor dès qu'elle l'avait sue aux prises avec la mauvaise fortune.

Quand elle revit Godfrey, Eleanor était décidée.

— J'accepte les offres de sir Stephen, lui dit-elle, mais à une condition qui lui sera strictement imposée par vous.

— Et laquelle?

— Il ne me parlera jamais de l'homme qui fut mon tuteur.

Cette condition surprit sir Stephen; mais, après tout et en supposant que ses pensées s'égarassent jusque-là, que lui importait David Stuart mort ou déshonoré à jamais? Pauvre rival à craindre dans un cœur loyal et droit comme l'était celui de sa pâle fiancée!

Le mariage s'accomplit donc.

II.

Incident vulgaire, n'est-il pas vrai, qu'un mariage à contre-cœur? Tant de jeunes filles, qui se croyaient sacrifiées, ont accepté paisiblement leur malheur et se sont faites à leur destinée! Que de compensations d'ailleurs dans celle d'Eleanor! Un mari jeune, riche, brave, amoureux jusqu'à l'oubli de tout calcul, une position sociale enviée par les plus riches héritières des trois royaumes, des alliances, des *connexions* magnifiques, et cela dans un pays où rien n'est plus compté que les priviléges du rang! La splendeur des armoiries, l'importance hiérarchique, les attenances de caste, ne saurait-on aimer à la longue l'homme qui vous donne tout cela, — et qui, pour vous le donner, a bravé l'opinion, la censure de ses proches, l'étonnement d'un monde habitué à tout chiffrer et à mépriser de bon cœur toute folie romanesque?

Fort bien; mais cet homme vous inspire une sorte d'antipathie mêlée de crainte. Sa force dont il est fier, sa volonté absolue, son mépris de la souffrance physique, autant de motifs d'éloignement. Un jour entre autres, Eleanor s'était trouvée à cheval, seule avec son prétendu, sur les bords de la Linn, à l'endroit même où, pour la première fois, elle avait cru que le secret de son amour allait se révéler à David Stuart, et pas bien loin de celui où elle s'était dit que son corps reposait peut-être, arrêté sous quelque rocher de la rive. Mille sombres présages, mille pensers déchirans, mille poignans remords l'assaillirent à la fois... Elle cessa de répondre à sir Stephen, qui continua de lui parler sans s'apercevoir de rien, jusqu'au moment où Eleanor sentit le vertige la saisir et où elle arrêta brusquement son cheval.

— Je ne puis... je ne puis... murmura-t-elle, triste écho de sa conscience révoltée.

Puis elle s'affaissa lentement vers sir Stephen, qui, cette fois, la voyant défaillir, était venu à son aide. Il la reçut et l'étreignit dans ses bras, sa fiancée éperdue, et même en ce moment, où elle avait à peine conscience d'elle-même, elle se sentit frémir. Il lui semblait qu'elle allait mourir étouffée dans ces mains d'Hercule, ces mains tremblantes cependant, et qui voulaient l'arracher à la mort.

Contre ces répugnances instinctives, Eleanor se raidissait bravement; mais encore eût-il fallu trouver quelque point d'appui, et l'amour de sir Stephen, cet amour où l'égoïsme entrait à haute dose, ne se prêtait guère à ces efforts de la jeune fiancée. A tous les dons qu'il lui prodiguait manquaient la bonne grace et le tendre abandon qui seuls pouvaient leur donner quelque prix. Vainement lui fournissait-elle de plein gré les occasions de gagner son cœur; il les perdait par sa réserve à contre-temps, et faute d'oser à propos les saisir, les mettre à profit.

Eleanor avait gardé auprès d'elle, souvenir vivant d'un temps regretté, un vieux domestique, long-temps attaché au service de David Stuart. Elle désirait que sir Stephen, tout vieux, tout inutile que pût être cet homme, voulût bien, pour l'amour d'elle, lui laisser finir ses jours à Penrhyn-Castle.

— Il connaît ce domaine, il pourrait y rester comme concierge, disait-elle, insistant avec douceur après un premier refus. — Sandy était là, dont les regards supplians appuyaient les paroles de sa protectrice.

— Concierge!... il veut être concierge!... Non... la place est prise... Qui diable lui a donné cette idée? ajouta sir Stephen en toisant le vieillard d'un air soupçonneux qui surprit Eleanor...

— Voyons, reprit-elle, essayant de sourire,... concierge ou non, jardinier, sous-jardinier, homme à tout faire,... ce qu'il vous plaira, pourvu qu'il reste avec nous.

Il n'était pas malaisé de satisfaire gracieusement à ce vœu modeste, et, sans être bien adroit, sir Stephen pouvait tourner en plaisanterie familière, en joli marché d'amour, une complaisance impossible à refuser; mais entre Eleanor et lui aucune intimité vraie n'avait encore pu s'établir. Il concéda maladroitement, comme contraint, la faveur si simple qu'on réclamait de lui. Et lorsque Eleanor lui tendit la main pour le remercier, s'il baisa, non sans ardeur, cette main glacée, ce fut en silence, ne trouvant pas un mot pour traduire à ce cœur délicat et fier les désirs dont il était dévoré.

De même après le mariage, et quand ils quittèrent Londres, Eleanor témoigna-t-elle vainement le désir d'aller passer à Penrhyn-Castle ces premières semaines, où il était si naturel de chercher un peu de soli-

tude : c'était la saison des chasses, et sir Stephen avait l'habitude de passer deux mois d'automne à Glencarrick, chez sa sœur, lady Macfarren. Il prétexta la convenance d'une présentation immédiate, et il fallut partir pour Glencarrick. Eleanor obéit à regret. Elle eût peut-être résisté davantage, si elle eût connu les dispositions de lady Macfarren à son égard. En bonne Écossaise, cette noble dame avait trouvé tout simple que son frère épousât la plébéienne Eleanor, quand celle-ci comptait encore parmi les riches héritières des trois royaumes; mais, en apprenant qu'il persistait dans ses prétentions après qu'il la savait ruinée, elle éprouva un vif dépit, fort augmenté lorsqu'elle vit ses remontrances inutiles, ses conseils négligés, son autorité d'aînée parfaitement méconnue. Dans ses idées, un pareil entêtement chez son frère ne pouvait tenir qu'aux intrigues dont il était entouré, à l'ascendant pris sur lui par lady Raymond et par Eleanor, conspirant à l'envi pour capturer un si beau parti. Aussi avait-elle refusé de venir au mariage, et cela dans des termes qui n'avaient point permis à sir Stephen de montrer sa lettre, sous peine de voir Eleanor rompre à l'heure même cette union qu'elle accomplissait comme un pieux sacrifice, sans se douter que personne y pût voir un calcul intéressé.

Quand elle entra dans la salle basse lambrissée de sapins où se tenait volontiers la châtelaine de Glencarrick, elle ne put dissimuler quelque peu de surprise à la vue de cette dame, dont la taille et les proportions masculines, la raideur osseuse, les façons viriles, l'eussent moins déconcertée, si son accueil eût été plus cordial; mais à peine lady Macfarren, qui avait rudement serré la main de son frère, daigna-t-elle accorder une demi-révérence à la belle-sœur qu'il lui présentait. D'avance elle l'avait, comme on dit, prise à guignon, et s'était promis de lui faire payer cher les bénéfices de son alliance avec une famille où elle n'entrait que par surprise et par fraude, sans y apporter ni le contingent de noblesse ni l'accroissement de fortune que l'on avait droit d'attendre d'elle.

— Vous paraissez fatiguée, lui dit-elle enfin, lui faisant signe d'approcher du feu... Vous êtes bien pâle.

— Je ne suis pas très fatiguée, reprit doucement Eleanor; mais je n'ai jamais beaucoup de couleurs.

— Ah! c'est différent. On nous disait que vous passiez à Londres pour une beauté!... Vous autres belles dames de Londres....

— J'ai fort peu habité Londres, interrompit lady Penrhyn.

— Bah!... Et quel âge avez-vous?

— Dix-sept ans.

— C'est singulier... Vous *paraissez* davantage... A présent que vous êtes mariée, vous pourriez dire tout au juste ce qui en est.

— J'ai eu dix-sept ans en août dernier, répliqua Eleanor, que cet

étrange dialogue commençait à déconcerter, et qui sentait les larmes lui venir aux yeux. Elle s'approcha du feu, ne comprenant rien à une hospitalité si peu gracieuse, et, pour se faire une contenance, se prit à lisser la tête d'un grand chien de race écossaise, présent de David Stuart, qui la quittait rarement, et qu'elle affectionnait plus que de raison.

— Voilà un chien un peu gros pour le salon, remarqua l'aimable maîtresse du château.

— Il est tout simple de le renvoyer s'il gêne, dit Eleanor... Ceci est donc le salon?

— Mais... Pensiez-vous que ce fût la cuisine? demanda aigrement lady Macfarren.

Sir Stephen, au fond, n'était pas content de sa sœur; toutefois ses habitudes de soumission le gênaient pour la rappeler à l'ordre. Il lui fit remarquer pourtant que l'étrange décoration de la pièce où ils étaient, — les bois de cerf appendus de tous côtés aux murailles, — l'odeur de résine qu'exhalaient les boiseries, — expliquaient la question d'une jeune femme arrivant pour la première fois dans une maison de chasse.

Eleanor se hâta d'ajouter qu'elle trouvait la pièce fort bien décorée, et que l'odeur du sapin lui était particulièrement agréable.

— C'est bon, c'est bon, reprit lady Macfarren, qui parut se laisser fléchir... On fera de vous une montagnarde.

— C'est cela..., une montagnarde, répéta derrière Eleanor une petite voix aiguë; et, se retournant, elle aperçut, au fond d'un grand fauteuil de malade, un petit être souffreteux qui s'épuisait pour elle, depuis son entrée, en sourires avenans.

Ce n'était rien moins que le comte de Peebles, un cousin germain de lady Macfarren et de sir Stephen Penrhyn, — chétif et malingre rejeton d'une tige robuste, — que la châtelaine de Glencarrick entourait de soins et d'égards fort inusités chez elle. Ce dévouement s'expliquait de reste vis-à-vis d'un proche parent resté célibataire, — devant mourir tel, selon toute apparence, — et dont le titre avec la fortune pouvait un jour grossir le lot d'un cadet.

Lady Raymond, dont la voiture suivait à peu de distance celle des nouveaux mariés, arriva sur ces entrefaites. Plus délicate encore que sa fille et les nerfs ébranlés par la fatigue d'une longue route, elle eut à subir l'émotion d'un accueil encore moins obligeant. Aussi tout à coup la vit-on éclater en sanglots à je ne sais quelle question saugrenue de sa rude hôtesse.

— Eh bien! qu'avez-vous?... lui demanda celle-ci, encore plus irritée que stupéfaite.

— Chère mère! s'était en même temps écriée Eleanor.

— Excusez-moi, répondit lady Raymond.... Je ne savais pas.... La surprise... Tout ceci me semble si nouveau...

— En tout cas, reprit lady Macfarren, si vous êtes étonnée, je le suis au moins autant que vous... Et voilà de quoi vous consoler... Maintenant il est tard... montons chacun chez nous.

Quand sir Stephen et sa femme furent seuls :

— Je voudrais, lui dit-il, que votre mère évitât avec soin tout ce qui peut blesser ma sœur.

Le regard étonné par lequel fut accueillie cette étrange recommandation rendit sir Stephen un peu honteux de lui-même, et, selon l'usage, il n'en fut pas pour cela de meilleure humeur.

— Oui, reprit-il avec impatience, il faudra tâcher que ces dames s'accommodent l'une de l'autre. Ma sœur est une femme très supérieure; elle a l'orgueil de son sang et l'habitude de compter pour beaucoup dans nos décisions de famille. Mon mariage n'a pas eu, — la faute en est à certaines circonstances inutiles à rappeler, — son entière approbation. Par toutes ces raisons, sur lesquelles je glisse, mais que vous devez comprendre, il serait bien à vous et à votre mère de faire quelques concessions.

Des concessions! Ce mot bizarre ne présentait à Eleanor aucun sens précis, et elle semblait en attendre le commentaire. Sir Stephen s'irritait de plus en plus, ne pouvant réussir à se faire entendre.

— Ma sœur est bonne quand elle veut, reprit-il; mais il ne faut pas l'affronter.

— L'affronter?

— Oui, l'affronter... C'est assez clair, ce me semble... Elle n'aime pas à rencontrer trop d'indépendance... surtout quand... quand cette indépendance n'est pas de saison... Comprenez bien ceci,... faites-le comprendre à votre mère, et tout ira sur quatre roues.

— Dois-je penser que lady Macfarren peut se trouver offensée sans raisons? demanda Eleanor après un silence de quelques instans.

— Sans raisons, je ne dis pas... Elle a toujours *ses* raisons... mais elle est fière. Vous l'avez irritée en lui répondant sur un ton que votre âge, à ses yeux, ne vous permettait pas de prendre.

— Mon âge! se dit Eleanor; mon âge! et sans doute aussi ces autres motifs qui font que toute indépendance est chez moi hors de saison. — Car elle avait compris les paroles et surtout l'hésitation de son mari. Pour la première fois, elle venait de se dire qu'en effet elle lui devait, ainsi que sa mère, d'échapper à ce que le monde appelle la pauvreté. — Mais enfin, pensait-elle aussi, lui ai-je demandé sa main comme une aumône? l'aurais-je acceptée à ce titre? Cet amour qu'il me témoignait, l'ai-je souhaité? Puisqu'il m'a choisie et voulue pour sa femme, que sa sœur approuve ou non ce mariage, ne me doit-il pas tendresse

et protection? Et lorsque je pensais à lui demander de me venir en aide, est-il juste, est-il naturel que ce soit moi qu'il blâme, moi qu'il avertisse de courber la tête?

Ces doutes, ces anxiétés jetaient sur l'avenir de la jeune femme un voile épais que son esprit se fatiguait à vouloir percer.

— Lady Penrhyn, permettez-moi de vous présenter mistress Christison de Dunleath et miss Christison.

Ces seuls mots, prononcés par lady Macfarren au moment où on se mettait à table pour dîner, firent tressaillir Eleanor. Elle avait devant elle la veuve et la fille de cet homme d'affaires auquel David attribuait la ruine de son père, et qui, du produit de ses rapines, avait acheté ce Dunleath, l'objet de tant de désirs auxquels la pupille de David s'était si ardemment associée. Mistress Christison n'avait rien de remarquable qu'une sorte de bienveillance banale et bavarde. La fille était, des pieds à la tête, une vieille fille. Depuis l'âge de seize ans, elle songeait au mariage, et il y avait vingt-neuf ans qu'elle y songeait en vain : non qu'elle n'eût trouvé maint et maint parti dont elle eût pu s'accommoder avec des prétentions un peu moins hautes et un moins vif désir de gagner sur le marché; mais il s'était toujours trouvé que, lorsqu'un prétendant s'offrait à Tabitha Christison, il était de ceux qu'elle jugeait indignes d'aspirer à sa main, — et que cette main si précieuse n'avait jamais été sollicitée par ceux que Tabitha Christison, dans le secret de son ame, appelait à l'honneur de la posséder.

Or, s'il est des vieilles filles à qui rien ne manque, pour figurer au calendrier, que la canonisation, — tendres et nobles ames qui, par des liens volontaires et sacrés, remplacent le joug conjugal, sœurs de charité près des malades, mères d'adoption pour l'orphelin, auxiliaires bénis d'une veuve chargée de famille, — il est une autre race de vierges surannées, toujours complotant, toujours médisant, toujours mêlées à toutes sortes d'intrigues, confites en flatteries, gonflées de fiel et de jalouses fureurs, impatronisées chez les autres en dépit de toute résistance, de tout mauvais procédé, de toute insinuation fâcheuse, et, comme le ver au cœur du fruit, insectes immondes au cœur des familles, rongeant et gâtant à plaisir les plus belles.

A cette classe appartenait Tabitha, plus familièrement appelée *Tib*. Assez généralement connue pour n'être plus admise que dans un fort petit nombre de maisons respectables, elle s'était maintenue à Glencarrick à force de souplesse et de complaisance pour l'altière humeur de lady Macfarren. En outre, elle se rendait utile, indispensable même, par les menus soins auxquels elle avait habitué le pauvre malade dont on y cultivait l'héritage. Tib était si bonne! Tib faisait tout ce qu'on voulait; elle jouait au piano vingt *reels* de suite, s'ils étaient nécessaires; manquait-il un vis-à-vis? elle figurait à la contredanse; elle avait des

recettes admirables contre le rhumatisme, et de non moins admirables pour la conservation du gibier. Voulait-on des tricots de Shetland? c'était elle qu'il fallait charger de les acheter; on les avait au plus bas prix imaginable. Jamais, lorsqu'elle partait pour Édimbourg, on ne lui ménageait les commissions les plus multipliées, les plus fatigantes; jamais elle ne se refusait à servir de plastron, lorsque quelque convive ennuyé se débarrassait, à ses dépens, d'un surcroît de moqueries. Et si par hasard toutes les chambres du château se trouvaient encombrées, qui donc, si ce n'est Tib, se réfugiait modestement dans quelque recoin du grenier?

Qu'eût dit lady Macfarren, si quelque génie bienfaisant lui eût tout à coup montré le revers de ce dévouement si absolu, si commode? qu'eût-elle dit si elle se fût avisée de soupçonner que l'humble Tib, sans tambour ni trompette, à petit bruit, par des chemins tortueux et couverts, resserrant peu à peu ses lignes de circonvallation, tendait à devenir... comtesse de Peebles! Oui, ce grand projet, éclos dans un accès de fiévreuse ambition, Tib, depuis des années, le nourrissait et le voyait prendre consistance. Cette servilité universelle, cette patience inaltérable, c'était l'encens qu'elle brûlait au pied de sa grotesque petite idole enfouie entre quatre coussins, dans ce grand fauteuil auquel le coin du feu demeurait réservé de droit. C'était pour rester dans le voisinage de Glencarrick (et du comte), que, faisant violence à ses goûts naturels, Tabitha Christison avait forcé sa mère à conserver Dunleath. Étrange amour que celui de Tib pour son malade! ses filets, à elle, c'étaient des flanelles chauffées à point; ses charmes, des embrocations rhumatismales. Peu à peu, par des progrès lents, imperceptibles, mais réels, elle s'assurait de sa proie. L'hameçon pénétrait déjà; déjà elle pouvait, sans trop d'efforts, diriger où bon lui semblait, malgré des résistances de plus en plus faibles, cette volonté débile; mais elle ne se pressait pas de la tirer sur le rivage : la ligne risquait encore de casser.

Et cependant lady Macfarren, ne pouvant se méfier d'une ambition si folle en apparence, ne pouvant croire que la fille d'un agent d'affaires eût élevé ses prétentions jusqu'au chef (nominal) d'une aussi grande maison que l'était celle des Peebles, lady Macfarren en était encore à dire vingt fois le jour : — Tib! je vais au jardin; tenez compagnie à lord Peebles... Lord Peebles, je vous laisse Tib... Ou bien encore : — Lord Peebles boîte un peu ce matin; Tib, promenez-le, donnez-lui le bras! — Ordres bienvenus, auxquels Tib déférait avec l'empressement de l'araignée qui s'élance vers le moucheron enveloppé dans ses toiles.

A la vue d'Eleanor, Tib éprouva ce sentiment si naturel aux êtres de son espèce : une atroce malveillance pour tout ce qui est noble,

beau, pur, brillant, élevé. Elle put d'ailleurs trembler, car le comte de Peebles, qui n'avait aucune raison de partager cette aversion, s'était au contraire pris d'un goût subit pour sa belle cousine, et l'un de ses premiers complimens, — témoignage innocent de sa gaieté valétudinaire, — alla droit au cœur de l'ambitieuse vieille fille.

— Vous avez peur, n'est-ce pas, me voyant si ingambe, de n'être jamais comtesse de Peebles?... Soyez tranquille, mon enfant, dit-il à Eleanor en baisant sa main qu'il avait prise et qu'il caressait depuis un moment... je ne compte pas me marier... je resterai garçon, quoi qu'il m'en coûte.

Ces simples paroles étaient assez inquiétantes pour que Tib, s'associant au mauvais vouloir de lady Macfarren, se prît à détester la belle jeune mariée. Il eût suffi pour cela, d'ailleurs, de sa sérénité un peu fière, du calme confiant qu'elle manifestait, et de cette élévation d'ame qui la leur désignait comme un être supérieur, difficile à blesser, inaccessible à leurs hostilités sourdes, et les méritant par cela même. Cependant, et sans tomber expressément d'accord pour cela, elles trouvèrent le défaut de cette brillante cuirasse qu'Eleanor opposait à leurs attaques. Insensible pour ce qui la touchait personnellement, lady Penrhyn se sentait aisément blessée de tout ce qui pouvait offenser ou contrarier sa mère. Lorsque ceci devint bien avéré, les petites mortifications, les négligences calculées se multiplièrent autour de lady Raymond. Il faut connaître la vie à fond pour savoir ce qu'on peut infliger de souffrances à certains êtres nerveux et susceptibles, sans que raisonnablement ils puissent et osent se plaindre. Il faut la connaître aussi pour inventer chaque jour un supplice différent, et, sans laisser prise aux réclamations, raviver la petite blessure de la veille au moyen d'une blessure nouvelle.

Ce grand art fut pratiqué de concert par Tabitha et lady Macfarren pour *humilier* la nouvelle venue, coupable de n'avoir pas ressenti assez vivement leurs premières atteintes. La première avait dit un jour à la châtelaine de Glencarrick : « Lady Penrhyn a *l'épiderme bien sensible,* quand il est question de sa chère mère. » Lady Macfarren, à ces mots, s'était trouvée plus forte, et en avait, *in petto,* remercié Tib.

A quelque temps de là, voici de quelle aimable ouverture Tib fut chargée par lady Macfarren, sans qu'un seul mot eût été, sur ce point, échangé entre elles.

— Je gagerais bien, dit-elle tout à coup à Eleanor, je gagerais bien que vous n'êtes pas encore assez forte ménagère pour calculer au juste ce qu'ajoute une tête de plus à la dépense d'une maison comme celle-ci?

— Comment l'entendez-vous?

— Voilà une question!... Je vous demande si vous savez de com-

bien les dépenses quotidiennes du ménage sont augmentées par tête de maître?

— Je ne supposais pas qu'à la campagne une *tête* de plus ou de moins pût faire une différence notable; mais, j'en dois convenir, je n'ai jamais fait ce calcul.

— Vous êtes charmante, savez-vous, dans votre naïveté; pourtant demandez à lady Macfarren..... Justement, ce matin, nous examinions ses comptes... C'est étonnant ce qui se dépense ici de plus pendant la saison des chasses.... en bois, en bougies, en gaspillages de toute sorte....

Eleanor jeta les yeux du côté de lady Macfarren, qui rougit quelque peu, mais n'ajouta pas un mot.

— Oui, reprit Tabitha du même ton de voix, nous calculions tout cela, et je m'étonnais que lady Raymond n'eût pas songé à quelques petits arrangemens,... vous savez...

— Mais, allait répondre Eleanor, prise à court et stupéfaite, ma mère se croyait ici en visite?... Cependant elle se tut et regarda derechef lady Macfarren... Cette fois, la glace était rompue, et l'intrépide Écossaise n'hésita plus.

— Sans doute, sans doute.... Même entre parens, cela se fait. Après la mort de mon père, nous avions arrangé avec mon frère qu'il passerait ici trois mois chaque année, et que je passerais trois mois à Penrhyn-Castle..... J'y perdais certainement,.... car une femme et un homme, c'est bien différent, avec le vin, les liqueurs, tout ce qui s'ensuit.... Plus tard, nous avons changé nos arrangemens.... Nous avons établi qu'on paierait tant par tête et par mois : tant pour un garçon, tant pour un ménage, tant par domestique... Mais je ne m'attendais pas au mariage qu'il ferait, et nous ne sommes convenus de rien pour....

— Pour une *tierce personne,* acheva Tib, voyant que lady Macfarren avait quelque peine à finir sa phrase.

Ce jour-là, Eleanor s'était promis de savoir de son mari quand il comptait quitter Glencarrick. Elle fit plus; elle lui demanda formellement de l'emmener chez lui, elle et sa mère.

Quelques ménagemens qu'elle eût mis à lui témoigner ce désir, elle le vit fort mal accueilli. Sir Stephen lui déclara nettement qu'il entendait finir à Glencarrick la saison des chasses, et trouvait singulier que des querelles de femmes vinssent à la traverse de ses plaisirs. — Il avait prévenu Eleanor qu'elle et sa mère avaient à ménager le caractère un peu rude de lady Macfarren; comment ne se l'étaient-elles pas tenu pour dit? A présent, si lady Macfarren était fâchée, il fallait lui faire des excuses. Quant à payer les dépenses de sa belle-mère, il y était tout prêt, si Eleanor le souhaitait, et il regrettait de n'y avoir pas

songé plus tôt; mais il avait cru que, moyennant la restitution des dix mille livres léguées par sir John Raymond à Godfrey Marsden, lady Raymond se trouvait au-dessus du besoin... Au surplus, il ne voulait plus entendre parler de ces tracasseries. A tort ou à raison, lady Macfarren trouvait de la hauteur chez Eleanor; il fallait se corriger de cette hauteur. La paix de la famille exigeait impérieusement ces concessions des plus jeunes aux plus âgés, cette déférence aux opinions, aux préjugés d'un chacun. Quant à lui, jamais il n'encouragerait ce qui pouvait perpétuer des discordes intérieures, et il pensait qu'à cet égard Godfrey Marsden ne dirait pas autre chose à sa sœur. — Puis, avec un jurement à moitié contenu, et jetant assez rudement la porte derrière lui, sir Stephen quitta la chambre.

Eleanor se leva et alla ouvrir la croisée. Un frisson intérieur lui faisait sentir le besoin de respirer l'air du dehors. La matinée était calme et tiède; une forte odeur s'exhalait des bois de sapins et flottait dans l'atmosphère au-dessus du lac bleuâtre, au-dessus des rouges collines. Par-delà ces limites de l'horizon, par-delà celles du monde, le regard d'Eleanor, ardent et vague, semblait chercher les régions où la liberté se cache; puis, tandis que ses yeux restaient attachés sur les tableaux présens, son ame s'élança dans le passé. Ce pays qu'elle voyait, c'était le pays de David Stuart, cette terre qu'il préférait à toutes les autres. Elle reconnaissait ces paysages qu'il avait si souvent esquissés pour elle, et qu'il lui avait rendus familiers. Elle en avait eu soif, de ce beau pays qu'il aimait tant, qu'il décrivait avec tant de feu... Mais n'eût-il pas mieux valu ne le voir jamais que de le voir sans lui, de le voir à de pareilles conditions? N'eût-il pas mieux valu expirer sur son cœur, le jour où ce cœur battait si fort contre celui de sa pupille bien-aimée, que de se retrouver la femme d'un autre.... la femme de sir Stephen?

III.

La vie s'offrait désormais à Eleanor sous un nouvel aspect, vie splendide au dehors, pleine au dedans d'aspérités et de misères cachées. Haïe sans l'avoir mérité, — poursuivie, au sein d'un luxe qu'elle devait à autrui, par la conscience de sa pauvreté que tout lui rappelait et qui lui avait été reprochée, — entourée de nombreux serviteurs et plus dépendante qu'aucun d'eux, — elle fut contrainte, pour ne pas succomber à ses ennuis, de se replier en elle-même, de s'absorber dans les soins qu'exigeaient et la faible santé de lady Raymond et l'éducation des deux enfans jumeaux qu'elle donna, dès la première année de leur mariage, au maître orgueilleux, impatient, irascible, dont elle avait accepté le joug.

Ces deux enfans, nés à la même heure, grandirent dans des condi-

tions différentes. Frédérick, le dernier venu, avait pour lui la fraîcheur, la force, la vivacité; Clephane, au contraire, était doux, maladif, mélancolique. On devine lequel des deux était le favori de leur mère, attentive à réparer l'injustice apparente de la nature. Sir Stephen, en revanche, préférait Frédérick, sa malice, sa gaieté, jusqu'à ses révoltes précoces.

A côté du berceau où dormaient côte à côte ces deux anges gardiens, Eleanor plus d'une fois se rappela le singulier tableau d'un artiste portugais, Siquiera, qui, sur la même toile, voulant représenter l'enfer et le paradis, a étendu sous les pieds des élus, comme un doux tapis de fleurs fraîchement écloses, un lit de figures enfantines. Elle trouvait, dans la contemplation de ces deux sourians chérubins, la force nécessaire à tous ses chagrins, une compensation à toutes les souffrances qu'elle étouffait secrètement. Par eux, elle vivait dans l'avenir, non dans le présent stérile, non dans le passé rempli de souvenirs accablans. Ce fantôme dont sa mémoire était hantée, l'image de David Stuart expiant par une mort terrible des torts qu'elle lui eût si aisément pardonnés, s'effaçait peu à peu, et le regret cédait la place aux espérances.

A Londres cependant plutôt qu'à Penrhyn-Castle, plutôt que dans cette orgueilleuse demeure féodale enfouie parmi les sapins. Eleanor se sentait vivre : non qu'elle aimât le monde, ou prît grand intérêt aux préoccupations politiques de ceux qui l'entouraient; mais, s'il lui était indifférent d'apprendre que le duc de Lanark était arrivé au ministère, ou même que, par son crédit, Godfrey Marsden, toujours irréprochable, toujours grondeur et mécontent, venait d'obtenir une commission, elle se retrouvait avec une véritable joie auprès de lady Margaret, sa plus véritable amie. Puis, à Londres, s'il faut tout dire, elle n'était pas aux prises avec un odieux soupçon que jamais elle n'avait voulu éclaircir, et qu'elle repoussait au contraire de sa pensée comme une inspiration de l'esprit du mal.

En arrivant pour la première fois à Penrhyn-Castle, elle y avait trouvé, déjà installée dans la *lodge* qui fermait la principale avenue, une jeune et belle femme avec un enfant en bas âge. Bridget Owen (c'était le nom de cette personne) était, selon sir Stephen, la femme d'un de ses tenanciers, condamné à la transportation pour vol de bestiaux, et qu'il avait fait venir du pays de Galles, où il possédait aussi d'assez vastes domaines, pour la soustraire aux humiliations injustes dont elle y aurait été abreuvée. Cette histoire fort plausible avait tout d'abord intéressé lady Penrhyn. Plus d'une fois, elle était allée à la *lodge* porter des paroles de consolation ou d'espérance; mais elle y était reçue avec une déférence contrainte, une indicible froideur, et n'obtenait jamais que des réponses empreintes d'une farouche ironie. L'en-

fant de Bridget Owen semblait d'ailleurs dressé par sa mère à repousser l'intérêt qu'Eleanor lui aurait si volontiers témoigné. Vif, alerte, assuré, jamais il n'avait pour elle un sourire, jamais une réponse. Bref, sa mère et lui décourageaient la pitié de leur excellente maîtresse, pitié ressentie comme un outrage.

Or, à mesure que l'enfant grandissait, à mesure que ses traits prenaient plus de caractère, et ses yeux noirs une expression plus marquée, une ressemblance fatale accusait plus nettement son origine équivoque. Il eût fallu sur les yeux d'Eleanor un bandeau bien épais pour qu'elle ne retrouvât pas quelque chose de la physionomie de ses propres enfans dans celle du fils de Bridget. La première fois où elle constata cette étrange similitude, un froid mortel l'atteignit au cœur, et il lui sembla qu'une insulte nouvelle venait de la frapper. Elle la subit sans une plainte, et ne voulut ni rien croire ni songer à rien qui pût ébranler en elle l'idée du devoir.

Plus tard, un changement notable était survenu dans les manières de la jeune concierge galloise. Les regards qu'elle jetait à Eleanor quand celle-ci venait à passer devant la *lodge* n'étaient plus, à beaucoup près, aussi hostiles, aussi abattus. Il s'y peignait une sorte d'insolence gaie, de méprisante compassion. Oisive tout le long du jour et fière de ses beaux cheveux noirs qu'elle nouait sous un mouchoir aux couleurs éclatantes, on la voyait suivre d'un œil distrait les travaux du jardinier qui, par ordre de sir Stephen, soignait les plates-bandes d'un parterre dessiné autour de l'élégant pavillon où elle était établie. Une vieille femme du village voisin venait chaque jour la suppléer dans tous les détails intérieurs du ménage. C'était ou cette vieille femme ou le jardinier qui ouvraient, devant Eleanor, la grille de l'avenue,—soin servile auquel ni Bridget ni son fils ne voulaient plus bien évidemment s'abaisser. Et cependant Eleanor, luttant contre ses propres convictions, écartait encore tout soupçon injurieux pour elle et pour son mari.

Un jour enfin, Eleanor, arrivée de Londres la veille au soir, surprit Bridget assise sous le porche de son joli cottage et tenant dans ses bras un enfant nouveau-né. Ce pouvait être celui de quelque femme du village, confié par sa mère malade aux soins de Bridget. Cependant Eleanor, à mesure qu'elle approchait de la *lodge,* sentait son cœur se serrer de plus en plus. Bridget s'était levée et la regardait venir.

— A qui cet enfant? lui demanda lady Penrhyn.

Un instant de silence suivit cette embarrassante question; mais la réponse, pour s'être fait attendre, n'en fut pas moins audacieuse.

— Il est *à moi,* répliqua froidement Bridget Owen, la prétendue femme du transporté.

Et son regard assuré ajoutait clairement : — Demandez-moi maintenant, si vous l'osez : *Qui est son père?*

Puis elle rentra chez elle sans refermer la porte, sûre d'avoir placé entre elle et sa maîtresse une barrière désormais infranchissable.

Cette scène bizarre avait eu trois témoins : le fils aîné de Bridget, appuyé contre une barrière, et qui dans ce moment, l'œil animé d'une joie malicieuse, ressemblait plus que jamais à Frédérick; le jardinier du château, dissimulant sous un air affairé sa gaieté narquoise; enfin ce domestique, le vieux Sandy, qui du service de sir John Raymond était passé à celui de David Stuart, puis à celui de sir Stephen sur les instantes prières d'Eleanor. Ce dernier seul eut pitié d'elle. Se baissant à demi pour détacher sa robe de mousseline qu'un buisson épineux allait déchirer :

— Que voulez-vous, milady, lui dit-il à demi-voix, nous avons tous notre croix à porter....

Huit années s'étaient écoulées depuis le mariage d'Eleanor. Ses enfans grandissaient. On parlait déjà de les séparer d'elle. Ne leur donnait-elle pas, au gré de lady Macfarren, chez laquelle la famille était alors établie, une éducation trop délicate, trop efféminée? Sir Stephen partageait l'opinion de sa sœur. Vainement Eleanor remontrait-elle à ce maître despotique qu'élevée comme elle l'avait été, on pouvait, tout au moins pour quelques années de plus, lui confier l'instruction de Clephane, l'héritier du nom, cet enfant si pâle, d'une santé si frêle, vraie fleur de serre chaude qu'un souffle de l'hiver pouvait tuer. Depuis long-temps, sir Stephen, dépourvu d'autorité morale sur une femme dont il comprenait vaguement la supériorité, s'en dédommageait par une tyrannie de fait, inflexible dans ses caprices, mesquine dans ses tracasseries. Il était évident que cette fois, plus que jamais, il allait tenir à la faire prévaloir; mais le ciel, dans ses décrets mystérieux, en avait décidé autrement.

Un matin, sir Stephen, en dépit d'Eleanor, partant pour une des fermes qu'il avait dans la montagne, voulut emmener ses deux enfans avec lui. La mère, inquiète, demandait qu'on lui laissât au moins Clephane. Il y avait si loin de Glencarrick à la ferme de Donald Macpherson! En vain supplia-t-elle. Le maître avait parlé. Les enfans partirent joyeux, Clephane sur son poney des Highlands, comme le plus faible et le plus vite fatigué des deux; son père et son frère étaient à pied. La journée parut bien longue à Eleanor. Le soir arriva; les ténèbres se firent; les promeneurs ne revenaient pas. Ce qui s'était passé, le voici.

Attardé par quelques incidens inattendus, sir Stephen dut prendre, pour rentrer à Glencarrick, la route la plus directe, qui l'obligeait à traverser un lac peu fréquenté des voyageurs. Ce jour-là, le vieux passeur, qui ne s'était pas servi depuis long-temps de son embarcation, vieille comme lui, aurait bien voulu l'essayer en la mouillant avant de

s'éloigner du bord; mais sir Stephen était pressé : il n'entendit pas au moindre retard. On démarra donc, avec peu de vent dans la petite voile, et ce vent n'était pas favorable. A mi-chemin, la marche du bateau se ralentit. Il n'obéissait plus à la rame maniée cependant par deux bras vigoureux. Sir Stephen, déjà un peu inquiet, veut constater la voie d'eau. Il soulève une planche; cette planche, à moitié pourrie, se brise entre ses mains crispées. Il regarde : l'eau se fait jour par mille fissures imperceptibles qu'on voudrait vainement fermer. Le vieux passeur, à cette vue, devient pâle, et ses dents claquent déjà de frayeur. Un mille et demi sépare la barque du rivage; avant cinq minutes, elle aura sombré...

Excellent nageur, sir Stephen dépouille en hâte ses vêtemens. Seul, il rirait du danger; mais comment sauver ses enfans, qui tous deux tiennent sur lui leurs yeux hagards? Tous deux attendent. Lequel choisira-t-il?

Clephane, le doux et dévoué Clephane, a compris l'anxiété paternelle. L'esprit de sa mère vit en lui.

— Sauvez Frédérick, dit-il à son père... le batelier se chargera de moi.

Sir Stephen hésite,... mais un cri déchirant lui fait tourner la tête, et Frédérick, obéissant à l'irrésistible élan de la peur, se jette à son cou... Frédérick, l'enfant bien-aimé. En un tour de main, son père le déchausse et le jette tout habillé sur ses épaules nues.

Tandis qu'ils s'éloignent, une voix arrive à leurs oreilles. Ce n'est plus le cri d'angoisse que Frédérick poussait tout à l'heure, mais une prière plaintive et résignée.

— *Notre Père, qui êtes aux cieux,* disait Clephane au moment où la barque sombra (1). Ni le vieux batelier ni lui n'abordèrent vivans au rivage.

Vingt fois sir Stephen désespéra de lui-même et de Frédérick, dont les étreintes convulsives lui coupaient la respiration, et dont le poids l'accablait de plus en plus. Cependant de minute en minute il distingue plus nettement la rive du lac, ses arbres, ses chaumières. Leurs habitans l'ont vu; ils sont accourus au bord de l'eau, ils l'attendent... Mais ses forces vont-elles le trahir? Qui sera vainqueur? La mort ou lui? Les petites mains de Frédérick ont heureusement cessé de presser son cou haletant; il ne sent plus les baisers du pauvre enfant sur sa

(1) « Quand je vis pour la dernière fois votre majesté, elle pleurait un enfant remarquable par sa beauté, par les promesses de sa précoce intelligence. Vous apprendrez peut-être avec quelque intérêt que, dans la description que j'ai donnée de la mort d'un enfant, la pieuse résignation qui lui fait articuler une prière au lieu d'un vain cri d'alarme est un trait emprunté à la vie réelle. » (*Préface* adressée à la reine des Pays-Bas par l'auteur d'*Eleanor Raymond.*)

chevelure mouillée. Un dernier effort, et le frère de Clephane peut être sauvé... Cet effort suprême, sir Stephen l'aura vainement demandé à ses muscles athlétiques. Il arrive, épuisé, à demi mort, sur la grève où il demeure gisant et sans connaissance. On le relève, on lui rend peu à peu la vie. Il ouvre les yeux : Frédérick est là, couché près de lui; mais Frédérick n'a pas rouvert ses beaux yeux noirs. Frédérick est allé rejoindre Clephane. Eléanor n'a plus d'enfans!...

Morts tous deux, morts comme David Stuart! Comment ne les suivit-elle pas? et quels étranges trésors de facultés vitales Dieu ne met-il pas au fond des ames qu'il veut éprouver par la douleur?

Eleanor survécut à ce coup terrible, mais comme une mère peut y survivre : débris d'elle-même, être désormais passif, portant avec indifférence le poids d'une existence sans intérêt et sans but. Après les premières étreintes d'un désespoir violent comme lui, sir Stephen avait mieux repris à la vie. Aussi bien lui restait-il, à défaut de cette femme qu'on pouvait dire morte, à défaut de ces deux enfans victimes de son imprudence, des objets à chérir, des êtres dont il était l'espérance et l'appui.

Un soir d'automne, en revenant de sa promenade quotidienne à travers les bois, Eleanor s'arrêta, fatiguée, auprès de la *lodge*. Ses pas légers n'avaient point trahi son approche. Un bruit de voix attira son attention. Un regard oblique qu'elle jeta sur l'intérieur du pavillon habité par Bridget Owen lui montra cette jeune femme assise auprès de sir Stephen, qui lui avait pris la main et qui pleurait en lui parlant. Tout à coup il s'interrompit, repoussa la main de Bridget, et, saisi d'une espèce de désespoir, s'abandonna sans contrainte aux douloureux souvenirs qui l'oppressaient. Muette jusqu'alors, Bridget se prit à pleurer aussi, et, se précipitant vers son amant dont elle baisait avec énergie la tête frémissante :

— Croyez-vous donc, lui dit-elle à voix haute, croyez-vous que je ne partage pas votre chagrin? Croyez-vous que je ne plaigne point leur mère, la mère de ce Frédérick qui vous tient si fort au cœur? Pensez-vous que, pour rappeler à la vie ce pauvre innocent agneau, je ne donnerais pas une coupe pleine de mon sang?... Oui, trompée comme je l'ai été par vous, je donnerais pour vous le rendre... jusqu'à mon anneau de mariage... si j'en avais un.

Cédant alors à la contagion passionnée de ces paroles, sir Stephen attira Bridget sur son cœur, et là, tandis qu'il la tenait étroitement pressée contre lui :

— Je voudrais, lui disait-il, n'avoir jamais eu cet enfant que tu m'as vu tant pleurer... je voudrais, chère fille, n'avoir jamais possédé que toi et les gages de ton amour!...

Eleanor entendit ces paroles; elle entendit sir Stephen regretter de

ne pouvoir donner son nom à cette femme qu'il tenait alors dans ses bras; elle entendit tout cela sans éprouver d'autre sentiment qu'une crainte misérable d'être surprise écoutant ces adultères aveux, — quelque chose comme la pénible impression d'un mauvais rêve, — et plus tard l'amertume de ne plus compter ici-bas que comme un obstacle, une entrave, un remords.

L'isolement d'ailleurs se faisait autour d'elle. Lady Raymond était morte; une jeune Indienne, — esclave volontaire dont le dévouement pour Eleanor tenait du fanatisme propre à cette race si étrangement douée, — venait de mourir aussi, minée par le regret des deux enfans confiés à ses soins; lady Margaret était depuis quelque temps en Italie, auprès de la duchesse douairière de Lanark; jusqu'à Godfrey Marsden, dont la rude affection faisait faute en ce moment à sa triste sœur, et qui naviguait au loin sur le vaisseau dont elle lui avait fait obtenir le commandement.

En face de cette solitude, de cet abandon, s'étalait, dans sa pompe égoïste et ridicule, Tabitha Christison, — *Tib*, comme on appelait naguère la vieille fille, mais elle ne voulait plus que son mari lui-même l'appelât ainsi, — l'orgueilleuse créature aux longs projets ambitieux, sourdement couvés, savamment menés à terme. A force de soins, de patiente abnégation, d'habile tactique, Tib avait conquis sa proie. Au grand désespoir de lady Macfarren, elle était comtesse de Peebles; elle avait pris son essor dans ce monde patricien où jusqu'alors on l'avait traitée en véritable comparse, en garde-malade d'un vieux célibataire goutteux. Tib maintenant appliquait sa politique, son machiavélisme à écarter d'elle les humbles amies de sa première fortune, à s'égaler aux plus superbes, à rivaliser avec les plus riches, et le monde, dompté par cette persévérance, par cette égoïste sagacité, par ces efforts de chaque heure et de chaque minute, apportait aux pieds de Tib, — de cette vieille pédante aux traits disgracieux, à l'accent vulgaire, — les hommages et les soins qui manquaient à la silencieuse douleur d'une femme jeune et charmante, aux angoisses d'un cœur noble entre tous.

Ces angoisses, à la longue, s'étaient transformées en une espèce de paralysie morale, d'irremédiable apathie qui peu à peu retranchait Eleanor du nombre des vrais vivans. « Son œuvre était finie, » comme celle d'Othello après la fatale vengeance. Les sources où l'ame se retrempe étaient taries pour elle, et des mois, des années pouvaient s'écouler ainsi, sans amener plus de changement à cette morne et muette désespérance qu'à l'état du cadavre conservé sous les neiges de l'avalanche alpestre.

Ce fut alors, par une mélancolique soirée d'octobre, au fond d'un petit appartement de Penrhyn-Castle, où elle vivait confinée, que ce vieux domestique dont nous avons parlé, — Sandy, l'ancien serviteur

de David Stuart, — vint tout ému, pâle, les yeux brillans d'un feu singulier, lui apporter une lettre arrivant d'Amérique, et qu'un étranger, disait-il, lui avait remise, un moment auparavant, pour lady Penrhyn.

Au premier coup d'œil jeté sur l'adresse, Eleanor pâlit et se sentit sur le point de se trouver mal.

Cette adresse était de la main même de David Stuart.

IV.

La lettre expliquait en peu de mots comment, arrêté sur le bord même de l'abîme, où il allait achever une vie déshonorée, par les paroles d'un ami, d'un prêtre vénéré, David était parti pour l'Amérique, recommandé à un négociant du pays, mais sous un nom supposé. Là, pendant huit années consécutives, il s'était voué au commerce lucratif, mais rude et périlleux, des trafiquans en pelleteries, résolu, — dût-il périr à la tâche, — à réparer, en partie du moins, le tort qu'il avait fait à sa pupille bien-aimée. Bien que ses gains, considérables en eux-mêmes, fussent accrus par les efforts de l'épargne la plus sévère, sa vie entière n'eût pas suffi à éteindre la dixième partie de son énorme dette; mais un hasard merveilleux lui avait fait rencontrer, dans une des stations les plus reculées du Canada, un des associés de la maison de banque à la faillite de laquelle se rattachaient sa ruine et son déshonneur. Cet homme, qui traînait les derniers jours d'une existence maladive au fond d'une hutte de troncs d'arbres, n'en travaillait pas moins avec ardeur, aidé par deux de ses fils qu'il avait laissés exprès dans l'Inde, à recueillir tous les débris de sa fortune écroulée. Selon lui, le brusque suicide du principal associé avait seul entraîné la déconfiture de leur maison; selon lui, l'ordre remis à grand'peine dans le chaos de comptabilité où la raison de ce malheureux s'était perdue devait rétablir une balance au moins égale entre les dettes et l'avoir de leur établissement commercial.

Et il disait vrai. Ses espérances, que David traita d'abord de chimères, s'étaient de point en point réalisées. Après des années de travail et d'attente, le jour de la réhabilitation avait lui pour le pauvre banqueroutier moribond. Cette réhabilitation, complète pour lui, ne l'était pas pour David Stuart, qu'une restitution après coup ne pouvait absoudre d'avoir exposé la fortune de sa pupille, ce dépôt sacré. Néanmoins, en état de lui rendre intacte cette opulence dont il l'avait dépouillée, il espérait pouvoir se représenter devant elle, — toujours sous le faux nom qui cachait sa honte, — quitte à repartir pour l'Amérique dès qu'il l'aurait revue une fois encore.

Une heure après avoir lu ces détails, — et, dans le cours de cette

heure, combien de fois ne les relut-elle pas! — Eleanor, avertie qu'un *gentleman étranger* demandait à lui parler, descendait, plus calme qu'elle ne l'aurait cru, dans la *breakfast room*, où il l'attendait.

Quand elle entra, il lui tournait le dos, accoudé à la cheminée et la tête appuyée sur sa main. Absorbé dans une émotion puissante, il n'entendit ni la porte s'ouvrir, ni le pas léger qui pressait à peine les épais tapis. Eleanor put le contempler à son aise, et reconnaître de lui cette main fine, allongée, aristocratique, qui avait si souvent passé, caressante, sur son front d'enfant, — cette main qui, le jour des adieux, s'était posée sur son cœur, dure et froide comme un cachet d'acier. Elle le reconnut mieux encore à une sorte de sanglot contenu qui révélait son angoisse, celle du coupable prêt à paraître devant son juge.

— Est-ce vous?... est-ce bien vous? s'écria-t-elle aussitôt.

Il se retourna soudain. Elle revit alors sa figure, belle encore, malgré les ravages du malheur et du temps; elle revit ce regard vivant, ce regard long-temps perdu, jadis la lumière de son cœur. Pourtant il ne la prit pas dans ses bras; — aucun signe de joie ne fut échangé, pas même un serrement de mains. Frémissante comme un oiseau qu'on vient de saisir, Eleanor restait debout, immobile, à deux pas de David Stuart, dont les lèvres souriaient, mais souriaient seules. Il fut le premier à se remettre, s'avança, prit la main de sa pupille, et la baisa au front comme autrefois.

— Je savais que vous m'aviez pardonné, lui dit-il ensuite; je l'avais deviné. Je comptais sur votre noble cœur, et je n'ai pas espéré vainement. L'heure est venue; me voici : mes vœux sont exaucés.

Eleanor, à ces mots, par un de ces mouvemens instinctifs sur lesquels la volonté n'a aucun empire, se laissant aller dans ces bras qui l'attiraient, se serra, pleurant, contre David; et, tandis qu'elle pleurait, la lueur inespérée qui venait de rayonner à ses yeux disparut sous le flot de ses amers souvenirs.

— Ah! murmura-t-elle à l'oreille de son ami, si vous aviez vu les deux beaux enfans que j'avais!... Je les ai perdus tous deux... tous deux ont péri le même jour!

Ses yeux rencontrèrent à ce moment ceux de David, qui exprimaient une immense pitié. Elle crut voir son ange gardien, venu pour alléger le fardeau de son désespoir. Vainement avait-il encouru le mépris des hommes, vainement les hontes de l'exil, vainement la disgrace qui s'attache au malheur bien mérité; ce cœur de femme avait gardé son image adorée comme une idole digne de tout respect, et ce cœur, tandis qu'elle pleurait ainsi, semblait sortir d'un froid cercueil pour ressusciter à toutes les joies d'une existence complète. Pas un mot qui vînt l'effaroucher, pas une caresse qu'elle pût craindre, rien de terrestre qui vînt détruire le charme éthéré. Cette tendre et chaste étreinte était

celle d'un père; et quand la première agitation d'Eleanor fut calmée, l'entretien qui suivit fut celui de deux amis. Aussi, le lendemain, quand Eleanor s'éveilla, et lorsque, poussant les volets de sa chambre, elle jeta un long coup d'œil sur l'horizon montagneux baigné des clartés matinales, ce fut pour elle un bonheur sans mélange que de songer à David, et de se dire : — Il a dormi sous ce toit.

Inutile de dire qu'après cette cordiale entrevue, David avait abandonné l'idée qu'il avait eue d'abord de repartir aussitôt après avoir vu Eleanor; mais il n'en tenait pas moins à garder l'*incognito* le plus strict, et nul raisonnement ne put ébranler en lui cette résolution bien arrêtée. Il ne voulait risquer aucun affront; il ne voulait s'exposer ni à la froide curiosité des uns, ni au dédain que d'autres seraient tentés de lui montrer ouvertement. Il continuerait à s'appeler Lindsay, nom familier à son oreille, puisqu'il le portait depuis tant d'années. Nul autre que le vieux Sandy ne pourrait le trahir, et Sandy serait mort plutôt que d'enfreindre un ordre donné par David Stuart. Lady Raymond, la jeune Indienne Ayah, mortes toutes deux; Godfrey Marsden et lady Margaret Fordyce, tous deux momentanément éloignés de l'Angleterre, rendaient ce déguisement facile.

— Écrivez à sir Stephen, ajouta David, que M. Lindsay est arrivé à Penrhyn-Castle. Il lui sera probablement plus agréable de traiter ici les arrangemens pécuniaires que j'ai à lui proposer. Quant à moi, je serai bien plus à mon aise, stipulant au nom de David Stuart et des deux banquiers de Calcutta, l'un vivant, l'autre représenté par ses ayans-cause, que si j'étais ici sous mon nom. S'il me connaissait, il me serait pénible, il me serait peut-être impossible de me trouver en face de lui... Mais, Eleanor, parlez-moi sans contrainte.... Sir Stephen est-il bon, généreux?... est-il tel que me le représentait lady Margaret, quand elle me demandait pour lui la main de ma chère pupille?... Enfin, vous rend-il heureuse?...

Eleanor hésita. — Lorsque je l'épousai, dit-elle enfin avec quelque embarras, je leur ai fait promettre à tous de ne pas me parler de vous... Je me vois forcée de vous demander pareille promesse... Ne parlons jamais,... jamais, entendez-vous bien,... de mes rapports avec mon mari.

David Stuart la regarda cette fois avec une douloureuse surprise, avec un intérêt plus vif que jamais. Elle fit effort pour tourner en plaisanterie ce qu'elle venait de dire. — N'allez pas, lui dit-elle, vous figurer que j'appartiens à quelque Barbe-Bleue. Toutes les clés du château, sachez-le bien, sont à ma discrétion absolue...

Mais David Stuart ne put se tromper à l'accent de ces vaines paroles. Son élève, sa chère et charmante pupille n'était donc pas heureuse? Et comment? et pourquoi? Sir Stephen méritait-il, sans l'avoir ob-

tenu, l'amour de cette ravissante créature? ou bien l'aimait-elle et ne l'aimait-il point? De façon ou d'autre, quelle misère! quelle pitié pour lui, si, la possédant, il n'avait pas su se l'attacher! pour elle, si, dévouée à lui, elle n'en obtenait aucun retour!...

— Voyons, reprit Eleanor, ne me regardez pas avec ces yeux *questionneurs*... Je ne suis pas, j'en conviens, très parfaitement heureuse; mais de bien meilleures femmes, j'en conviens, ont eu de pires destins que celui dont j'ai semblé me plaindre. Si j'en dis autant aujourd'hui sur ce sujet, c'est pour n'avoir plus à y revenir avec vous,... promettez-le-moi.

— Je vous promets, répliqua gravement David Stuart, que vous ne m'entendrez jamais vous parler de sir Stephen... D'ailleurs, ajouta-t-il avec amertume, les droits que j'avais, je les ai perdus... Me faire illusion là-dessus serait échapper en partie au châtiment que j'ai mérité...

Le même jour, Eleanor écrivit à son mari dans les termes mêmes où le voulait David Stuart, et la réponse de sir Stephen ne se fit pas attendre. Elle était telle que David l'avait prévue, telle que la souhaitait Eleanor. Le maître de Penrhyn-Castle demandait instamment que « M. Lindsay, » s'il pouvait disposer de quelques semaines, voulût bien les passer au château. Il épargnerait ainsi à sir Stephen l'ennui de repartir pour Londres aussitôt après son retour chez lui. Dans l'intervalle, il écrirait à son homme d'affaires, à Édimbourg, de venir, de son côté, prendre part aux conférences nécessitées par la restitution inespérée qui enrichissait Eleanor. Sir Stephen ajoutait que sa femme était libre désormais de rétablir entre les mains de Godfrey Marsden la somme à lui léguée par sir John Raymond, et dont l'honorable capitaine s'était dessaisi quand il avait vu sa mère dans le besoin. A la mort de lady Raymond, Eleanor avait timidement demandé que tout ce qu'elle laissait passât à son frère, et elle n'avait pu l'obtenir. C'était là un de ses griefs cachés; la tardive générosité de sir Stephen ne l'effaça pas de son cœur. Elle le trouva mesquin dans cette circonstance, presque autant qu'il l'avait été lors de son refus. La gaieté triomphante, l'enivrement joyeux avec lequel il parlait de l'accroissement de richesses qui lui survenait ainsi tout à coup déplut aussi à Eleanor. — En vérité, se disait-elle, comment comprendre que cet homme, chez qui la richesse n'a pas éteint l'amour de l'or, ait songé à m'épouser, moi, pauvre déshéritée! — Cet étonnement, avons-nous besoin de le dire? n'était qu'un regret indirect et n'osant s'avouer.

L'absence de sir Stephen laissait à ces deux êtres, si long-temps séparés, réunis maintenant après tant de traverses, le péril de longues heures consumées en doux souvenirs. D'ailleurs, chaque jour de retard aggravait la situation. Lady Macfarren, Tabitha, comtesse de

Peebles, la jolie et coquette duchesse de Lanark, vinrent, au bout de quelques jours, peupler Penrhyn-Castle. Autant de témoins, autant de regards et d'oreilles à tromper. Et comment échapper aux soupçons de Tabitha, si long-temps vieille fille; à ceux de lady Macfarren, brutale virago dont la jeunesse n'avait pas été sans aventures, heureusement vouées à l'oubli? Ni l'une ni l'autre, à coup sûr, ne soupçonnait l'identité du prétendu négociant de Québec; mais toutes deux s'évertuaient à comprendre l'espèce d'intimité dont elles surprenaient çà et là des symptômes entre lui et lady Penrhyn, et leur haine infatigable, tout à coup réveillée, — cherchant le mot d'une énigme encore insoluble, — anticipait sur les occasions qu'elle allait avoir de se satisfaire amplement.

En effet, si nulle arrière-pensée coupable n'avait troublé la première douceur de leur réunion, la fausse position où Eleanor et David se trouvaient placés n'en devait pas moins compliquer leurs destinées. Les premiers mots échappés à la jeune femme, qui avaient laissé entrevoir, bien atténuées, les misères de sa vie intérieure, avaient alarmé les paternelles sollicitudes de l'homme qui naguère, par cela même qu'il le compromettait, s'était rendu responsable de son bonheur, et croyait encore en devoir compte à Dieu et aux hommes. Cette pensée était un piége, un de ces appâts auxquels l'ame à demi trompée, à demi complice de son erreur, se laisse prendre, une de ces excuses dont se paie une conscience à demi coupable et scrupuleuse à demi. David s'abusait alors comme Eleanor s'était abusée le jour où elle avait cru pouvoir, sans enfreindre aucunement ses devoirs de femme, dissimuler à son mari le véritable nom de l'hôte qui venait s'asseoir à leur foyer. Bien des fois depuis, elle s'en était repentie. Elle s'était surprise rougissant, à propos du moindre incident, sous le regard inquisitif de lady Peebles ou de lady Macfarren. Un soir surtout, elle faillit tout perdre, entraînée par un irrésistible élan de cœur. Le nom des anciens propriétaires de Dunleath s'était trouvé amené dans le cours de la conversation.

— Pauvre M. Stuart! s'écria lord Peebles, je n'ai jamais su comment il dépensait tant d'argent.

— Moi non plus, ajouta Tib avec un rire hautain,... surtout ne payant rien de ce qu'il devait.

— C'était un homme sans ordre, curieux de tableaux, très hospitalier, ami des plaisirs....

— Que de mots pour exprimer une chose toute simple! interrompit l'acrimonieuse comtesse... c'était un vieil ivrogne et un vieux fripon.

— On peut, ce me semble, se servir d'expressions moins sévères, lorsqu'on parle d'un homme qui n'est plus, remarqua paisiblement le duc de Lanark.

— Mistress Stuart était si bonne.... Ne fût-ce que par égard pour sa mémoire, ajouta lord Peebles, timidement révolté.

— Allons donc! reprit Tib avec un rire qui tenait du sifflement de la vipère, un ivrogne est un ivrogne, un fripon est un fripon, si bonne que sa femme puisse être.... D'ailleurs, quant à elle, je n'ai rien connu de plus orgueilleux. Rappelez-vous comme elle portait haut la tête.... Il a fallu en rabattre, et c'était justice.

David Stuart, le dos tourné et feignant de parcourir un livre de musique, s'était jusqu'alors imposé silence; avec quelle contrainte, on peut le deviner. A ces derniers mots, il tourna sur lui-même comme mu par quelque force irrésistible; mais, au moment où ses lèvres s'ouvraient déjà, une main légère se posa sur son bras, une douce voix à son oreille murmura ces mots : *Prenez garde!*

Si rapide qu'eût été le geste d'Eleanor, Tib l'avait parfaitement vu. Elle ne put pas entendre les mots prononcés, mais elle se rendit compte de leur mystérieux caractère. Le duc de Lanark, lui aussi, avait vu la main d'Eleanor se poser sur le bras de M. Lindsay, et sa franche physionomie exprimait une profonde surprise, lorsqu'il dit regardant David avec attention : — Il faut juger avec indulgence des fautes que nous ne comprenons pas toujours.

Eleanor, près de laquelle il s'était assis, put croire que ces paroles s'adressaient à elle.

Le lendemain, après le déjeuner, Eleanor et David se trouvèrent un moment seuls au salon. Le reste des habitans du château s'apprêtait pour une longue promenade. Ces occasions étaient rares, et on eût pu les croire empressés d'en profiter. Cependant pas une parole ne fut échangée entre eux.

Eleanor sentait de mieux en mieux combien sa position était fausse. Encore vingt-quatre heures, et son mari allait être de retour. Comment l'aborderait-elle? Comment lui présenterait-elle cet inconnu dont le nom, après tout, pouvait être révélé d'un moment à l'autre? Elle ne comprenait pas l'obstination de David à se taire encore. N'avait-il pas le droit de se montrer le front haut devant tous, maintenant que sa faute était réparée? Et de quel fardeau ne la déchargerait-il pas, s'il prenait ce parti! David, lui, ne songeait en aucune manière à cette difficulté de sa situation présente. Ses pensées peu à peu s'étaient concentrées sur un seul point : il allait enfin voir sir Stephen Penrhyn, l'arbitre des destinées d'Eleanor; il allait connaître cet homme aux mains duquel il avait laissé une si douce, une si charmante créature, et qui avait si mal compris la mission sacrée dont il était ainsi investi. Il y avait quelque chose de fiévreux dans cette attente de David Stuart.

Chacun ainsi préoccupé, tous deux gardaient le plus profond silence,

lorsque lady Macfarren, armée de pied en cap, — ainsi peut-on parler de ses toilettes raides et viriles, — le chapeau en tête, l'ombrelle au poing, ombrelle-épée ou ombrelle-bouclier, suivant l'occurrence, parut à la porte du salon. Derrière elle, et passant la tête par-dessus son épaule, se montra l'implacable Tib, les yeux animés d'une curiosité féroce.

— Eh bien! notre promenade? s'écria la châtelaine de Glencarrick.

— Pardon, dit Eleanor, subitement arrachée à sa rêverie.... Est-il donc si tard?...

— Pas très tard, répliqua Tib;... mais c'est aujourd'hui dimanche, et vous oubliez peut-être qu'il faut paraître à l'église....

— Notre chère duchesse prétend qu'elle a mal à la tête, reprit lady Macfarren.... Elle choisit volontiers le dimanche matin pour ses migraines..... Mais n'importe, lady Penrhyn, nous partirons en avant, lady Peebles et moi...

— Avec un peu de bonne volonté, vous nous rattraperez sans peine, ajouta Tib, soulignant ses mots qui avaient évidemment un double sens ironique.

— Allons, Eleanor, mettez votre chapeau, dit en souriant David Stuart, lorsque les deux dames eurent disparu. Suivons au sabbat ces deux édifiantes pèlerines.

— Vous en voulez à lady Peebles, soupira doucement Eleanor. En vérité, je le regrette, mais je ne saurais m'en étonner. C'est la plus agressive personne que j'aie jamais rencontrée sur mon chemin.

Ils sortirent ensuite, et marchèrent en silence le long d'un ruisseau babillard, sous l'ombre mobile de jeunes bouleaux agités par une assez forte brise, et qui laissaient filtrer une espèce de pluie lumineuse sur les gazons du sentier.

Ils avançaient rapidement, toujours absorbés dans leurs pensées si diverses. Eleanor s'arrêta tout à coup hors d'haleine.

— Voici, dit-elle, un sentier par où le ministre prend toujours. Les roues de son cabriolet ne sont pas marquées sur le sable; nous pouvons attendre qu'il passe. Il ne nous reste pas plus de dix minutes de marche, et si nous gravissons cette hauteur, nous allons nous retrouver avec tout le monde.

— Soit, dit David; mais alors ne restez pas ici, en plein soleil. Retournons sous ces bouleaux que nous venons de quitter. De là, d'ailleurs, si vous avez de bons yeux, vous verrez Dunleath... là-bas... ce point blanc.

Eleanor n'avait pas attendu pour voir Dunleath que David le lui montrât; mais elle ne répondit rien, occupée en apparence à cueillir quelques brins de bruyère blanche qui se trouvaient à portée de sa main.

— Voyons! s'écria-t-elle tout à coup, ne pourriez-vous nous tirer de

peine en me laissant vous présenter, sous votre vrai nom, à sir Stephen?

— Je le voudrais, puisque vous le désirez; mais je ne le pourrais vraiment pas. Ma situation serait intolérable. Et à quoi bon d'ailleurs? Quand je l'aurai vu, quand tout sera réglé, ne faut-il pas que je parte?

— Qui vous y force?

— J'ai traversé l'Atlantique avec une seule pensée : celle de vous revoir, de vous revoir, libre enfin de ce fardeau d'infamie qui, tant d'années, a fatigué ma poitrine. Je vous l'ai dit, Eleanor, je vous l'ai dit le jour même de mon arrivée, mon départ ne peut être ajourné long-temps. Mon pays, mon *chez moi* ne sont plus ici. Dieu sait où ils sont!...

Eleanor, attendrie, posa sa main sur celle de David.

— Ne voyez-vous pas, lui dit-elle, combien vous ajouteriez de bonheur à votre vie, si vous pouviez passer sur cette fausse honte que vous attachez, je ne sais pourquoi, au nom qui est le vôtre? Cette honte, qu'a-t-elle de fondé? Comptez-vous pour rien mes biens restitués? Huit années de souffrances et de pénurie, les comptez-vous pour rien? Fiez-vous-en aux autres comme à moi pour peser équitablement ces choses, et ne pas vous voir autrement que vous ne méritez d'être vu. Tout le monde, croyez-moi, n'est pas fait comme lady Macfarren ou comme Tib Christison. Si vous restiez, qui nous empêcherait de nous voir, de nous rencontrer à Lanark's Lodge, à Londres, partout, et souvent, et presque chaque jour? Vous redeviendriez mon meilleur ami, mon tuteur, comme autrefois. Pensez-y, pensez à tout cela!... Ne voulez-vous plus être dans ma vie qu'un rêve pénible, comme pendant ces huit mortelles années? Et puis, — songez encore à ceci, — j'ai peur, vraiment peur du retour de mon mari. De ma vie je n'ai eu de secret à garder... Celui-ci me remplit d'effroi... il m'accable, il m'énerve...

— Ah! ne parlez pas ainsi, chère Eleanor. Ce secret ne saurait être, en comptant bien, que le second tout au plus. Il en est un autre que vous avez bien caché, même à moi.

— A vous?... oh! jamais!... Et elle leva les yeux vers les siens comme pour lui montrer leur transparence innocente, et combien peu le mystère pouvait s'abriter dans leurs limpides profondeurs; mais David Stuart lui prit les deux mains par un geste familier.

— Vous allez donc me dire, et sur-le-champ, reprit-il avec un sourire attristé, le nom qui faillit vous échapper, il y a bien long-temps, le jour qui précéda mon départ. Qui avait su gagner ce jeune cœur? Sur qui se sont perdus tant de chers sentimens, tant de vœux maintenant oubliés? L'avez-vous beaucoup regretté? A-t-il compris tout ce qu'il perdait?... Qui donc aimiez-vous?... Qui pensiez-vous aimer?...

Sous le regard qui la poursuivait, Eleanor semblait se replier comme la sensitive... Ces questions pressées, ces tremblantes étreintes, elle

eût voulu s'y dérober comme au contact d'un fer brûlant. David la contemplait avec un étonnement mêlé d'une curiosité, d'une perplexité que chaque seconde augmentait, et ses yeux ardens fouillaient au plus profond de cette ame candide. Tout à coup ses mains laissèrent échapper celles d'Eleanor. Une exclamation sourde et contenue vint mourir sur ses lèvres. Une joie sauvage, effrayante, passa dans ses yeux, — si effrayante qu'Eleanor sentit au dedans d'elle-même le cœur lui manquer. Il s'était dressé en pieds, et la tenait sous cet avide regard, tapie comme la biche blessée sous le couteau du chasseur. Elle voulut parler; pas un mot ne put sortir de sa bouche.

— Eh! que craignez-vous donc, Eleanor? lui dit-il avec passion. Pour l'amour du ciel, qui vous compte déjà parmi ses anges, ne me regardez point comme si vous aviez peur de moi.

— Cette joie?... Pourquoi cette joie? répondait-elle avec angoisse.

— Faut-il donc la cacher, et n'ai-je pas sujet d'être joyeux?... Mais ne redoutez pas mon bonheur. C'est moi... moi... Vous m'aimiez... moi... Aveugle idiot que j'étais!... Et cette vie qui pouvait être si belle!... en débris autour de moi... comme après un naufrage!... Je n'étais donc pas assez puni!...

En articulant péniblement ces derniers mots, il se prit la tête à deux mains et versa des larmes amères.

Eleanor le regardait, dominée par une pitié profonde, mais sans oser ni se rapprocher de lui, ni lui adresser un seul mot.

Quand ils entrèrent ensemble dans le temple, Eleanor se croyait parfaitement remise de ces émotions violentes accumulées en si peu de minutes; mais, tandis qu'au fond de sa conscience déjà troublée, elle cherchait, sans les retrouver, comme la Marguerite de Goethe, les formules de la prière, sa pâleur, l'ébranlement de ses nerfs, sa démarche indécise et tremblante étaient l'objet d'une sorte d'enquête silencieuse, dont les regards de Tib et de lady Macfarren se transmettaient les questions... et les réponses.

V.

Si quelque chose eût pu réconcilier Eleanor avec la dissimulation que David lui avait imposée, c'eût été, à coup sûr, la joie un peu brutale, le triomphe presque insolent de sir Stephen, lorsqu'il rentra chez lui. Peut-être l'excellent accueil qu'il fit au prétendu Lindsay eût-il éveillé un vif remords dans ces deux ames déjà coupables; mais cet accueil s'adressait à la fortune inopinément revenue bien plutôt qu'à l'inconnu sous les auspices duquel elle rentrait au bercail. Sir Stephen ne parlait de David Stuart qu'avec un mépris irritant, et montrait pour la probité du banquier failli une sorte de railleuse admiration qui ressemblait parfaitement à la plus cynique indifférence.

David, habitué à juger promptement les hommes, sut bientôt à quoi s'en tenir sur le compte de son hôte, et s'il admira chez ce bel athlète un chef-d'œuvre de nature dans l'ordre purement matériel, il aurait pu deviner ce qui lui avait aliéné le cœur délicat et les sentimens élevés de la femme à laquelle le hasard de ses caprices l'avait uni fort mal à propos; mais une étrange confusion d'idées, de vœux incomplets, de projets avortés, tourmentait maintenant l'esprit agité, fiévreux de cet homme ordinairement si calme, si résolu, si certain de ses volontés : il voyait clairement qu'Eleanor n'était pas heureuse, et cependant il était jaloux, oui, jaloux de sir Stephen. L'amour qu'Eleanor avait eu pour son tuteur, et qu'elle lui avait si naïvement laissé deviner, n'était, après tout, qu'un amour d'enfant. Savait-il si depuis elle n'avait pas aimé son mari? Les malheurs dont elle se plaignait vaguement pouvaient venir de là, non d'ailleurs. Si elle l'aimait, si elle l'avait aimé, cet homme si beau, si brave, le père de ces deux enfans moissonnés si tôt par la mort, elle avait donc arraché de son cœur le souvenir de David, elle avait laissé périr cette affection de jeunesse, dont, mieux avisé, mieux averti par ses propres sentimens, il eût pu si bien profiter.

C'étaient là des pensées déchirantes qu'il emportait le soir sur sa couche désertée par le sommeil, et le jour dans les longues promenades solitaires devenues tout à coup pour lui un besoin impérieux. Elles étaient suspectes à lady Macfarren, qui n'hésita pas un instant à prévenir son frère de ce que, disait-elle, le négociant de Québec tramait contre l'honneur de la famille; mais sir Stephen n'était pas disposé à recevoir facilement des impressions défavorables à un homme qui venait de faire un millier de lieues pour lui rapporter une dot perdue. D'ailleurs il ne doutait point d'Eleanor.

— Vous ne la connaissez pas comme moi, dit-il à sa sœur étonnée... vous ne savez pas quelle sentimentalité de pensionnaire elle attache à certains souvenirs de son enfance. Je l'ai vue, moi, traiter comme s'il eût été son frère un vieux marin stupide, uniquement parce qu'il avait commandé le navire sur lequel son père et sa mère, alors récemment mariés, passèrent aux Indes; je l'ai vue inviter à sa table et combler de soins une vieille Écossaise, au nez rouge, qui avait assisté à son lit de mort mistress Stuart de Dunleath. Et ses fantaisies à l'endroit de son tuteur, qui ne les connaît? — Allez, allez, il ne faut pas attacher grande importance à toutes ces innocentes manies...

N'importe, le trait avait porté. Sir Stephen, certain au fond que les soupçons de Tib et de lady Macfarren n'avaient rien de sérieusement motivé, n'en était pas moins irrité, sans en vouloir rien montrer, qu'ils eussent pu naître, même dans leur esprit. Quant à elles, voyant, depuis l'arrivée de sir Stephen, — c'est-à-dire depuis la scène du bosquet de bouleaux, — Eleanor moins cordiale et moins confiante avec son hôte,

celui-ci plus discret et plus réservé vis-à-vis d'elle, tant de duplicité, tant d'hypocrisie révoltait leur vertu.

Il arriva sur ces entrefaites que mistress Christison étant venue à mourir, et Tabitha, comtesse de Peebles, n'ayant plus aucun intérêt à conserver Dunleath, ce beau domaine fut derechef mis en vente.

Un matin, Eleanor entra, quelque peu intimidée, dans le cabinet de son mari, qu'elle trouva préparant des hameçons pour une pêche qu'il projetait. Surpris et charmé de sa visite, il honora d'un regard bienveillant la jeune femme qui venait à lui, le teint légèrement animé, les yeux brillans d'un secret désir, et la voix adoucie par un besoin de persuasion qui éclatait jusque dans ses moindres gestes. Quelles idées traversèrent le cerveau de sir Stephen? nous ne nous chargeons pas de le dire; mais son accueil fut amical, familier, presque tendre. Il félicita sa femme sur le bon goût de sa toilette, lui conseilla d'adopter, pour ses robes, la couleur de celle qu'il lui voyait en ce moment, et qui lui allait à ravir. Bref, il était clair qu'Assuérus ne demandait pas mieux que de mériter les bonnes graces d'Esther; mais il eût fallu qu'Esther, — c'est-à-dire Eleanor, — mît plus d'adresse à présenter sa requête.

Or, — elle le déclara tout uniment, — elle désirait acheter Dunleath.

Rien ne pouvait désenchanter plus soudainement et d'une façon plus désagréable son mari, qui demeura stupéfait.

— Vous voulez que j'achète Dunleath!... Et pourquoi donc, je vous prie? s'écria-t-il, remis de son premier étonnement.

— Non, lui dit-elle à son tour d'une voix déjà fort émue; je souhaiterais acheter Dunleath pour mon propre compte,... mais je ne sais comment cela se pourrait faire, et je venais vous consulter.

— C'est fort obligeant à vous;... mais, sur mon ame, je ne comprends pas ce que vous voulez dire.

— N'est-ce pas bien simple?... Je voudrais acheter Dunleath de mon argent,... avec une partie de ce que mon père m'a laissé.

— Çà, dit sir Stephen, tournant brusquement son fauteuil pour regarder sa femme entre deux yeux, vous me direz peut-être qui vous a mis cette fantaisie dans la tête?

— Personne : c'est un désir que j'ai toujours eu.... que j'avais tout enfant,... que j'avais encore à l'époque de mon mariage,... sur lequel même j'avais pressenti mon tuteur.

— En vérité? Vous auriez bien pu tout d'abord, — bien qu'il n'eût pas des idées fort nettes sur le droit de propriété, — lui demander comment une femme mariée pourrait, de ses deniers, acheter quelque chose, — vu que la femme mariée n'a rien en propre, et que le mari seul dispose des biens communs. Il me reste donc à savoir comment vous achèteriez Dunleath, n'ayant pas ici-bas un *farthing* vaillant.

—Eh quoi! reprit Eleanor très étonnée, maintenant que ma fortune..

— *Votre* fortune est la *mienne*... vous ne comprenez donc pas?... Du reste, c'est toujours ainsi : les femmes n'entendent rien aux affaires.

— Je ne conçois pas en effet... Les biens que mon père m'a laissés...

— Seraient à vous, s'il y avait eu un contrat qui vous les attribuât spécialement. Ce contrat n'existant pas, l'argent qui vous est revenu dans ces derniers temps échoit à la communauté. J'étais tenu à le placer de manière à le garantir, et c'est ce que j'ai fait. De ce moment, comme votre mari, j'en dispose;... voilà qui est clair.

— Est-il bien possible?...

— Possible et certain. Je ne puis passer toute la matinée à vous expliquer cela; mais tenez pour bien établi que vous n'avez rien à vous, non pas même cette jolie robe lilas qui vous va si bien, pas même cette chaîne à votre cou, pas même ces bagues à vos doigts... Vous seriez volée demain, et le voleur traduit en justice, que si la plainte n'était pas en mon nom, il pourrait très bien sortir de là sain et sauf. Les juges diraient : Il n'a pu voler une femme mariée, car on ne prend à autrui que ce qui lui appartient, et une femme mariée ne possède rien au monde... J'ai vu juger quelque chose d'approchant.

— Eh bien! reprit Eleanor découragée, mais persistant, si la loi stricte ne m'accorde pas la libre disposition de ce qui est à moi, ne pourrais-je vous demander de m'autoriser à cette dépense?

Un grossier juron échappa aux lèvres de sir Stephen quand il se vit ainsi pressé. Puis il ajouta d'un ton fort peu rassurant : — Prenez garde!... prenez garde, madame!... Ma sœur m'a dit des choses assez surprenantes... Si j'en croyais seulement le quart... je demanderais à M. Lindsay de quel droit il vient s'immiscer dans nos affaires de famille... Et s'il l'ose, par le Dieu vivant!... Tenez, reprit-il ensuite, passant de la colère à l'ironie, je vois fort bien de quoi il s'agit. Vous voulez un château de douairière, vous voulez être, de votre chef, dame de Dunleath?... Mais comprenez bien que vos affectations de sentiment à propos de ce tuteur à vous, Stuart de Dunleath ou Stuart de Botany-Bay, l'accueil extraordinaire que vous faites à son ami, vos soupirs, vos promenades à pied et à cheval, tout cela n'a vraiment pas bonne grace. Cela fait jaser. Il serait temps d'y mettre ordre. Et si je me prêtais à cette singulière fantaisie qui vous prend d'acheter Dunleath, on ne jaserait plus, on se moquerait de moi. Est-ce là ce que vous voulez?

C'était la première fois, depuis huit ans de mariage, qu'Eleanor entendait mettre en doute son irréprochable conduite. Aussi l'effet des paroles de sir Stephen fut-il foudroyant. Elles humilièrent profondément cette ame élevée, dont le mensonge n'avait jamais approché jusque-là, mais qui maintenant ne se sentait plus en état de repousser, comme une injure imméritée, ces allusions blessantes. Elle comprenait qu'elle n'avait pas le droit d'y demeurer insensible, et qu'à cet

homme, si injuste et si dur pour elle, le droit de pardonner appartenait encore, puisqu'en définitive elle l'avait trompé en quelque chose.

— M. Lindsay, lui dit-elle fort bas, va partir dans quelques jours; il compte retourner en Amérique, et de ma vie je ne le reverrai. Cette familiarité, ce cordial accueil, qui me sont reprochés, tiennent... à de bien chers souvenirs. Ne permettez pas à votre sœur de les calomnier... Je n'ai rien mérité de semblable... Ne souffrez pas qu'on vous parle en ces termes de votre femme.

Ces paroles si simples avaient en elles-mêmes un tel caractère de sincérité, que la colère de sir Stephen tomba tout à coup. La soumission digne et fière qu'elles respiraient n'entrait cependant que pour moitié dans le prompt adoucissement de ce maître impérieux. Le trouble intérieur d'Eleanor avait appelé sur ses joues, ordinairement si pâles, un éclat merveilleux, et jeté des ombres charmantes sous les tresses de sa magnifique chevelure.

— Allons, allons, laissons là ce Lindsay, et bon voyage à lui, puisqu'il nous quitte si tôt. Laissons là les propos de vieille femme dont on m'a rebattu les oreilles... Un baiser, ma chère, et n'en parlons plus... Croyez-moi, les affaires d'argent ne sont pas de votre ressort... Vous le comprenez, et j'en suis bien aise... Savez-vous, Eleanor, que je n'ai jamais vu de plus jolie femme que vous?... Il est bien dommage que le feu sacré manque à une si belle statue...

Un frisson glacial passa dans le cœur qu'il essayait de rapprocher du sien; Eleanor se rappelait le tableau qu'elle avait eu sous les yeux, derrière une croisée de la *lodge;* elle se rappelait cette belle et fougueuse Galloise, sa hardiesse passionnée, sir Stephen regrettant d'avoir été le père de Frédérick et de Clephane, regrettant d'être encore son mari; elle se rappelait ces deux têtes penchées l'une vers l'autre et cette chaude étreinte mêlée de larmes... C'est ainsi que son mari voulait être aimé. Dans le secret de sa pensée, il la comparait à cette rivale subalterne. Or, un amour pareil, Eleanor ne le pouvait donner, — un amour dont le contraire est une répugnance qui conduit à la révolte.

Sous les lèvres de sir Stephen, ses joues reprirent leur teinte pâle et leur froid de marbre. Il le sentit, et comprit à quelle résignation s'adressait son ardeur inopportune. Avec un soupir, il cessa de retenir Eleanor dans l'espèce de prison que ses bras lui avaient faite.

Elle hésita un moment avant de se retirer. La pensée lui était venue que peut-être David, même avant de partir, la délivrerait du secret qu'il lui avait imposé, quand il verrait à quels dangers imprévus ce secret les exposait tous deux.

— J'espère, quelque jour et peut-être avant peu, pouvoir vous prouver que mes relations avec M. Lindsay n'ont mérité aucun blâme, et que rien de ce que vous avez pensé...

— Cela suffit... A merveille!... J'ai assez de cet homme et de ces explications... Allez à vos affaires, Eleanor... Je vais aux miennes.

Saisissant à ces mots ses engins de pêche, le maître de Penrhyn-Castle quitta la chambre à grands pas. Eleanor, accoudée à une fenêtre, le suivit des yeux; elle le vit traverser l'enclos et arriver à l'entrée d'un petit bosquet qui terminait l'avenue. Le fils aîné de Bridget, un bel enfant de dix à douze ans, semblait y attendre quelqu'un. Sir Stephen lui remit en passant sa ligne et le panier dont il était embarrassé. En même temps il lui passait amicalement la main sur la tête, et tous deux disparurent ensemble sous les arbres.

Dunleath ne resta pas long-temps à vendre. La jolie duchesse de Lanark, entrant un matin dans la chambre d'Eleanor, lui montra une lettre de lady Margaret Fordyce, sa belle-sœur, qui lui annonçait l'achat de cette propriété. C'était un cadeau de la duchesse douairière, auprès de laquelle lady Margaret, profitant des libertés du veuvage, s'était établie à Naples, et dont elle soignait assidûment la vieillesse. Il fut convenu que, dans la quinzaine, on essaierait une partie de ce côté. Lady Peebles, l'ex-propriétaire, servirait de guide, et on examinerait à fond l'acquisition de lady Margaret. M. Lindsay, dont la duchesse de Lanark appréciait la causerie spirituelle, et aux dépens de qui elle exerçait volontiers l'innocente coquetterie dont le ciel l'avait pourvue, essaya vainement d'échapper à cette excursion qu'il prévoyait lui devoir être pénible sous plus d'un rapport. Il fallut céder, et, une fois dans la calèche de la duchesse, faire aussi bonne contenance que possible. Sir Stephen, retenu par quelques soins agricoles, n'était pas de la partie.

Pour décrire longuement la vieille demeure des Stuarts et leurs classiques jardins, il faudrait s'assurer qu'on éveillerait chez le lecteur au moins une faible portion des sentimens qui agitèrent David lorsqu'il se retrouva dans ces allées familières, sous ces bocages connus, le long de ces murs dont chaque pierre lui gardait un souvenir d'autrefois.

Les fleurs surtout parlaient haut à sa mémoire. En entrant dans la serre chaude, il reconnut une *corette du Japon* traînant le long des lambris ses longues branches chargées de jaunes efflorescences. Il y reconnut les « filles » de ces roses que sa pauvre mère mariait et greffait avec tant de soins, et qui, d'été en été, livrées à des mains moins habiles, n'avaient plus varié d'aspect et de couleur. Les myrtes étaient restés debout. Au dehors couraient les longs festons de cette fleur espagnole, la *granadilla,* qu'on appelle aussi *fleur de la passion*. Autour des degrés qu'on avait descendus en entrant au jardin, les mêmes petites pervenches, les mêmes humbles violettes fleurissaient, aussi ser-

rées que jamais; et enfin, en plein soleil, au milieu de la grande allée, un épais buisson d'églantier sauvage.

Quand Eleanor et David passèrent ensemble auprès de cet églantier, il cueillit une petite branche dont l'extrémité s'offrait à sa main, et ce simple mouvement le rappela si vite et si bien au temps dont les souvenirs l'assiégeaient déjà de tous côtés, qu'il n'y put tenir davantage. La main qu'il avait étendue vers l'arbuste retomba inerte à son côté. Il détourna la tête, s'appuya un moment contre un grillage, et laissa échapper une espèce de gémissement.

Fort heureusement, à ce moment-là même, chacun des promeneurs était occupé à sa manière. La duchesse assortissait un bouquet; lady Macfarren prenait des notes sur ce que pouvait valoir, à Dunleath, le droit de chasse; Tib, par habitude, inspectait et grondait; Eleanor seule vit ce geste douloureux, et tout disparut aussitôt pour elle en ce bas monde, tout ce qui n'était pas *cet homme* et son chagrin. Elle prit sa main, la posa sur son cœur, et doucement inclinée sur cette main qu'elle tenait ainsi :

— David Stuart! dit-elle, David, mon ami! cher, bien cher David!

Mais ce fut un éclair. Lady Macfarren et Tib accouraient par deux allées différentes.

— Quelqu'un, disaient-elles, quelqu'un dans le jardin... du côté de l'autel antique.

C'était un débris classique, rapporté de Grèce lorsque les marbres d'Elgin étaient à la mode. Oubliant qu'il ne devait pas savoir où il s'élevait, David emmena machinalement Eleanor de ce côté. En effet, au pied de cet autel, transformé en cadran solaire, une jeune dame se tenait debout, une jeune mère sans doute, et sa fille encore enfant.

A la vue d'Eleanor, cette enfant pousse un cri de joie. La jeune femme se retourne et vient se jeter au cou de lady Penrhyn :

— Mon frère! s'écrie-t-elle, saluant de ce cri le duc de Lanark, qui hâte le pas pour venir l'embrasser. Tib, la duchesse, lady Macfarren, l'ont reconnue à la fois : c'est lady Margaret, arrivée à l'improviste.

Tandis qu'elle explique, en mots entrecoupés, sa résolution subite, son voyage improvisé, sa traversée, son débarquement, et comment elle a traversé l'Angleterre sans faire halte, sans prévenir qui que ce soit, elle s'arrête tout à coup, la respiration semble lui manquer, ses lèvres de corail s'entr'ouvrent, ses yeux s'arrêtent sur le prétendu négociant de Québec; puis elle s'avance vers lui, saisit ses deux mains avec un joyeux empressement, et à la stupéfaction de tous :

— Je ne vous savais pas vivant, je ne vous savais pas en Angleterre, lui dit-elle. Sans doute quelque lettre perdue... Ah! David, vous ne sauriez croire combien cette résurrection, combien ce retour me rendent heureuse.

Ce seul mot : David! avait tout expliqué. La pâleur d'Eleanor, les

yeux grands ouverts de lady Macfarren, le sourire triomphant de Tib le disaient de reste. Le duc aussi venait de tout comprendre, et sa présence d'esprit allait dissiper l'embarras de tous.

— Margaret, calmez-vous, dit-il à sa sœur; je vous dirai plus tard comment il s'est fait que, par une délicatesse à mon avis superflue, M. Stuart s'est imposé de vivre en étranger parmi des gens tout disposés à l'accueillir sous son véritable nom. Puisque vous voilà, vous aurez sa place dans ma voiture, et il voudra bien revenir à cheval avec moi jusqu'à Lanark-Lodge. Nous nous retrouverons plus tard, les uns et les autres, pour dîner.

Les explications étaient faciles entre le duc et David. Elles devaient l'être beaucoup moins entre David et sir Stephen; mais le duc, indulgent et spirituel comme toujours, se chargea de cette mission délicate. Malheureusement il avait été prévenu. Lady Macfarren, montant elle-même sur le siége du briska qu'elle devait partager avec Tib, avait poussé si vigoureusement son attelage déjà fort vif, qu'elle était arrivée à Penrhyn-Castle un bon quart d'heure avant la calèche de la duchesse. Et ce quart d'heure n'avait pas été perdu : « Pour le coup, se disait-elle, je tiens mon divorce. »

Elle ne le tenait cependant pas encore.

Au lieu de lui savoir gré de l'empressement avec lequel elle venait lui apprendre que sa femme avait trahi sa confiance, ce frère mal-avisé s'en trouva très offensé. Il ne convenait pas à son orgueil d'accepter facilement une insinuation pareille. Avec une imprécation des plus énergiques, il lui demanda si elle croyait bien probable qu'une femme mariée à un homme comme lui s'allât amouracher du premier venu; mais, quand il l'eut ainsi rebutée et malmenée, sir Stephen n'en demeura pas moins fort ébranlé dans ses convictions. Il repassa dans sa mémoire toutes les circonstances qui accusaient Eleanor. Il reprit la lettre qu'elle lui avait écrite pour lui annoncer l'arrivée du prétendu Lindsay. Dans cette lettre, fort courte d'ailleurs, il constata une rature significative. Eleanor avait d'abord écrit : *M. Lindsay, envoyé par M. Stuart*... Puis, surchargeant cette première phrase, elle l'avait ainsi remplacée : *Un M. Lindsay, de Quebec, est ici chargé des affaires*... Puis enfin, s'arrêtant à une troisième formule : *M. Stuart est représenté par M. Lindsay*, avait-elle mis, dans son désir d'altérer la vérité aussi peu que possible.

Devant cette preuve matérielle d'une fausseté que les venimeuses conjectures de lady Macfarren aggravaient encore à ses yeux, la colère de sir Stephen grandissait de seconde en seconde. Au moment où Eleanor entra chez lui, il venait de froisser dans ses mains le papier menteur, souhaitant au fond de son ame tenir ainsi celle qui avait tracé ces caractères maudits.

Quand il la vit entrer, un sourire aux lèvres, son chapeau dénoué,

joyeuse au fond, mais embarrassée du secret qu'elle avait à lui dévoiler, si belle qu'elle eût semblé à tout autre, cette fois il demeura insensible à tant de graces. Sa vue fit sur lui l'effet des banderoles éclatantes agitées devant le taureau des lices espagnoles. Il s'élança vers elle, qui hésitait au seuil de la porte; il la saisit par le bras en l'attirant dans la chambre comme s'il se fût agi d'un enfant rebelle. Durant cette espèce de lutte, le chapeau d'Eleanor tomba derrière sa tête, ses beaux cheveux se déroulèrent sur ses épaules. Elle poussa un cri, un seul, vibrant, aigu, aussitôt arrêté. Ce cri fit lâcher prise à sir Stephen. Sa femme alors tomba plutôt qu'elle ne s'assit dans un fauteuil qui se trouvait près d'elle. Elle regardait avec une sorte d'horreur la face empourprée de son mari.

— Ah! vous avez peur, lui dit-il enfin... Cela se comprend... Vous conduire ainsi, c'est jouer votre vie.

Mais cette fois, devant cette force prête à l'anéantir, devant ces menaces écrasantes, Eleanor ne faiblit point. Avec une amertume que le désespoir seul pouvait donner à ses paroles :

— Oh! répondit-elle, je n'ai peur de rien... Vous ne pouvez que me tuer.

Puis elle ferma les yeux, et sir Stephen pensa qu'elle allait perdre connaissance; mais non. Bien qu'une pâleur livide fût répandue sur ses traits, bien que ses lèvres mêmes eussent pris la teinte et la froideur du marbre, elle parla. Sir Stephen crut entendre un fantôme irrité :

« Écoutez-moi, lui dit-elle d'un ton sévère, — et il écouta immobile. — Je devine parfaitement ce qui s'est passé. Votre sœur vous a répété à sa manière, avec ses idées, ce que vous auriez mieux appris d'une bouche amie. Je sais que j'ai mal agi en vous cachant le vrai nom de M. David Stuart... Je l'ai fait par compassion, par sympathie pour une timidité que je comprenais tout en la déplorant;... je l'ai fait par affection pour un homme qui m'a servi de père;... je l'ai fait parce que je n'y voyais aucun préjudice pour qui que ce fût;... je l'ai fait dans l'entraînement de la joie que me causait son retour inespéré..... Je n'ai bien compris ma faute qu'après vous avoir écrit.. Alors il était trop tard... Je ne pouvais plus reculer... »

Elle ajouta, mais en précipitant ses phrases jusque-là fort lentes et fort nettement accentuées :

« Je n'ai pas autre chose à me reprocher... Vous ne m'empêcherez pas de me réjouir de ce qu'il vit encore, de ce qu'il a réparé en partie les malheurs de sa jeunesse... Aucune violence n'obtiendra cela de moi... Du reste, le duc voulait être le premier à vous parler de tout ceci... J'ai eu tort de le devancer près de vous... »

Il l'avait écoutée en silence... Il n'avait pas pu ne pas croire ce qu'elle lui disait ainsi, avec un accent que le mensonge n'imita jamais.

Aussi n'avait-il déjà plus de colère que contre David Stuart, et, lorsqu'il la vit faire effort pour se soulever, il voulut l'aider, et la prit par la main; mais un autre cri perçant, rapide comme le premier, le fit tressaillir.

— Ah! laissez... laissez-moi! dit Eleanor avec un soubresaut douloureux.

— Qu'avez-vous donc?... Vous aurais-je meurtri le bras?

— Meurtri?... Non... mais je crois que vous l'avez cassé.

— Malédiction!... Eleanor, ne dites pas une absurdité pareille... Voyons... permettez!...

Il passa légèrement le bout du doigt sur ce bras frêle qui pendait hors du fauteuil où Eleanor s'était affaissée. Ce simple examen lui suffit pour le convaincre qu'elle avait raison. Sonner et faire partir un domestique à la recherche du chirurgien le plus voisin ne fut pour sir Stephen que l'affaire d'une minute. Il revint ensuite, confus et repentant, auprès de sa femme.

— Vous ne croyez pas, n'est-il pas vrai? que j'aie voulu vous faire mal?... Vous ne m'accusez pas, même en ce moment?...

— Et qui vous parle de cela? interrompit Eleanor avec une impatience un peu sauvage... Qu'importe un peu plus, un peu moins de souffrance dans une agonie?... Un bras cassé, qu'est-ce donc de si terrible?... J'ai vu des enfans supporter patiemment bien autre chose... Ce serait la mort, pensez-vous pas qu'elle m'effraierait?...

Sir Stephen crut un moment que le délire commençait, et il regardait Eleanor avec une sorte d'effroi.

— Appellerai-je quelqu'un? lui dit-il... Préférez-vous que je vous aide à monter?

— Je monterai seule... Je ne me sens plus si faible... Envoyez-moi lady Margaret, que nous venons de vous ramener... — Et dites-leur, ajouta-t-elle après un instant de réflexion... dites-leur que j'ai glissé sur l'escalier de la bibliothèque... Il faut bien expliquer cet accident.

VI.

On sera peut-être étonné d'apprendre que six mois après son secret divulgué, David Stuart était encore en Écosse, — qu'il était le voisin de campagne de sir Stephen Penrhyn, — qu'il venait fréquemment à Penrhyn-Castle, — et que certains jours, quand sir Stephen s'ennuyait particulièrement, lorsque la soirée était pluvieuse, quand les routes devenaient peu praticables, quand le salon était à peu près désert, le maître de la maison faisait très bon accueil à l'ancien tuteur d'Eleanor. En revanche, il était d'autres occasions où il ne le voyait pas sans quelque ombrage assidu chez lui. Alors il était un peu moins poli;

mais il eût regardé comme assez malséant de laisser percer une méfiance quelconque. Et d'ailleurs, à vrai dire, dégoûté des scènes de jalousie par celle que nous avons racontée plus haut, il aimait à se reposer sur cette consolante idée, que sa femme, de glace pour lui, n'était accessible à aucun sentiment exalté, bien que susceptible de caprices romanesques, dépensés sur son album ou dans le secret de ses rêveries.

Maintenant, pourquoi David Stuart n'était-il point retourné en Amérique?... Ses réflexions d'abord l'en avaient détourné. Il n'est pas aussi facile qu'on pourrait bien le penser, — quand on n'a d'autre grand intérêt dans ce monde que l'attachement d'un être d'élite, — de s'en séparer, et d'aller vivre à mille ou quinze cents lieues de ce cœur vivant pour vous et de vous. Il n'est pas aisé non plus de laisser sous une protection douteuse et malhabile, — pour ne rien dire de plus, — une femme jeune et belle dont on a développé l'esprit, formé les idées, et qui vous regarde comme son meilleur appui, étayant sa faiblesse à votre force, ne voyant guère, dans telle ou telle circonstance critique, d'autre secours efficace que celui de votre dévouement. Enfin le hasard était venu en aide aux résolutions indécises de David Stuart en faisant mourir assez inopinément un sien cousin à peine âgé de vingt-deux ans, qui se rompit le cou en revenant d'une course de chevaux, son léger véhicule (*dog-cart*) ayant versé sur un tas de pierres. Il se tua sur place, et laissa sans le savoir à son cousin David, qu'il n'avait jamais vu, un joli domaine situé non loin de Dunleath. On l'appelle Ardlockie.

David Stuart avait assez vécu pour savoir que cet incident, — heureux ou malheureux, selon qu'on voudra l'envisager, — changeait complétement sa position vis-à-vis du monde. Autre chose était le banqueroutier réhabilité, revenu d'Amérique, prêt à repartir, sans assiette sociale, sans relations, sans propriétés bien assises et bien évaluées; autre chose le *gentleman* de comté, d'une famille bien connue, ayant glorieusement réparé quelques torts de jeunesse, pourvu d'un revenu comfortable, avec *du beau bien au soleil,* admis sur le pied d'égalité à Lanark-Lodge et à Penrhyn-Castle.—Sévère pour l'un jusqu'à l'injustice, l'opinion serait pour l'autre indulgente jusqu'à l'oubli le plus complet. Rassuré là-dessus, David Stuart avait perdu la meilleure raison qu'il eût pour s'expatrier de nouveau. Il s'était donc établi dans son petit manoir d'Ardlockie, et il est inutile de dire qu'il y séjournait rarement. Presque toujours à cheval, se partageant entre ses voisins, il avait adopté le genre de vie qui lui permettait le mieux de venir fréquemment réclamer l'hospitalité de Penrhyn-Castle.

Mieux eût valu sans doute, pour Eleanor et lui, s'interdire de si fréquentes entrevues; mais que cet effort de raison eût coûté à leur mu-

tuelle tendresse! Eleanor, ramenée sous le joug d'un amour que le temps n'avait pu détruire, ne vivait plus qu'aux heures où David venait partager sa solitude. David Stuart, mal à l'aise dans sa froide habitation d'Ardlockie, ne se sentait heureux qu'auprès de ce cœur dévoué, chaque jour plus entièrement à lui. Par-delà ce bonheur presque innocent, à demi légitime, l'un ou l'autre rêvait-il une existence plus complétement assimilée, une possession plus entière? Pourquoi le supposer, puisque nous l'ignorons? Eleanor, résignée à ne plus connaître ce qu'on appelle ici-bas le bonheur, n'aspirait qu'à sentir s'alléger le poids de ses cruels souvenirs, et David Stuart, si ses pensées l'égaraient parfois à vouloir être heureux, fût-ce au prix du crime, ne savait-il pas, de science certaine, qu'une ame bien douée n'a jamais goûté long-temps une félicité coupable? Ils vivaient donc au jour le jour, satisfaits de cette trêve que leur laissaient les destins jusque-là si contraires, et ne soupçonnant pas une crise prochaine, un orage près de troubler le ciel serein de leurs patientes amours. Il éclata brusquement, et, comme il arrive souvent, par suite d'un concours de circonstances futiles.

C'était à la fin de l'hiver; David Stuart, — ceci lui arrivait rarement, — avait passé la nuit à Penrhyn-Castle. Quand il partit le matin, Eleanor voulut l'accompagner à cheval jusqu'à mi-chemin d'Ardlockie. Le soleil s'était levé brillant sur les montagnes chargées de neiges, sur le miroir terni des étangs glacés, sur les bocages dénudés dont chaque rameau, décoré de givre, étincelait comme une aigrette de diamans. Quelques grands hêtres du parc, dont la pluie et les ouragans n'avaient pu abattre le feuillage rougi par l'automne, portaient encore, à demi fondus, des bouquets blancs qui s'en allaient en poussière sous le pied furtif et léger des oiseaux voletant çà et là. Un profond silence régnait de toutes parts, et le piétinement des chevaux sur la terre dure, amorti par un épais tapis de neige, avait quelque chose de voilé, d'étrange, qui faisait songer, malgré qu'on en eût, aux ballades allemandes, aux spectres-cavaliers, aux galops fantastiques dans la froide nuit.

Cependant Eleanor et David longeaient au pas la grande avenue, et leur causerie matinale, animée par le froid, semblait se teindre des roses lueurs qui se jouaient dans l'atmosphère. Par momens peut-être quelque triste retour, quelque sombre pressentiment traversait à tire d'aile, comme un noir corbeau, le ciel lumineux de leurs pensées; mais en somme ils se sentaient heureux et ravis. L'heure était bonne; ils la savouraient lentement.

Ils arrivèrent ainsi devant la *lodge*, et durent s'arrêter en face de la grille, qu'on ne s'était point empressé d'ouvrir à leur approche: c'était une de ces petites irrévérences auxquelles Bridget Owen semblait se complaire. Eleanor, caressant le cou de son cheval, détourna les yeux

vers le jardin, où même alors, tous les travaux étant ailleurs suspendus, le maître du château envoyait chaque jour quelque ouvrier. Sandy, le vieux domestique, était là, occupé à réparer une fontaine de pierre que la gelée avait fait éclater. Le petit Owen le regardait travailler avec une sollicitude nonchalante.

— Allons donc, petit paresseux!... ne voyez-vous pas qu'on attend, et ne pourriez-vous ouvrir la porte? lui cria David impatienté.

L'enfant se retourna vivement :

— Je ne suis pas portier, répliqua-t-il d'un ton assez brusque.

— Vous ou un autre, il y a sans doute quelqu'un pour faire ce service.

Une fenêtre de la *lodge* s'ouvrit alors, et Bridget Owen, s'y montrant, jeta la clé de l'avenue aux pieds du vieux Sandy, qui justement venait de soulever un pan de maçonnerie, et, les mains occupées, ne put la ramasser aussitôt. L'enfant, d'ailleurs, ne lui en laissa pas le temps; il sauta sur la clé, et, la lançant sur le chemin :

— Tenez, beau lord d'Ardlockie, ouvrez la porte vous-même! cria-t-il à David avec une grimace significative.

Le projectile improvisé vint frapper un des pieds du cheval d'Eleanor, qui, déjà impatient, battait et pétrissait la neige. Cet animal, effarouché, fit un écart, puis lança coup sur coup deux violentes ruades et allait, à coup sûr, s'emporter, sans l'adresse que mit David à se saisir de la bride, qu'Eleanor avait laissée aller. Le groom qui les suivait accourut alors, et David put aider Eleanor à mettre pied à terre.

Un peu remis de son émotion, mais indigné que l'insolence d'un gamin eût fait courir de tels dangers à lady Penrhyn : — Vous mériteriez, cria-t-il au jeune drôle, qu'on vous cravachât vertement.

L'enfant se mit à rire. — Vous en chargeriez-vous? demanda-t-il ensuite.

— Moi tout comme un autre.... Et David, franchissant la haie, s'élança sans entendre Eleanor, qui, d'une voix étouffée par la crainte, le suppliait de s'arrêter. Elle comprenait, et il était difficile qu'il comprît, à quelles extrémités tout cela pouvait conduire.

Le jeune Owen ne recula pas d'une semelle devant David, qui arrivait sur lui la cravache levée; ses beaux yeux noirs n'exprimaient que la colère.

— Demandez pardon à votre maîtresse, lui dit Stuart quand il l'eut rejoint et saisi par le collet de sa veste... Il faut vous apprendre, petit malheureux, ce que valent de pareils tours.... Demandez pardon, ou vous serez fouetté d'importance.

— Fouetté! reprit l'enfant avec l'accent du défi, et tremblant de fureur, non de crainte.... fouetté!... Maman!... maman!... courez dire à sir Stephen que le laird d'Ardlockie veut me frapper.

Bridget Owen sortit alors de la *lodge*, souple, agile et gracieuse comme la panthère qui va se jeter sur les chasseurs, et presque aussi terrible à voir, avec ses grands yeux lançant des éclairs, ses narines dilatées, ses lèvres pâles frémissant sur ses dents de nacre. Tandis qu'elle entourait de ses bras son enfant menacé, tandis que David étonné contemplait en elle un type curieux où la beauté humaine s'alliait avec les sauvages aspects de l'animal en fureur, Sandy s'était approché de son ancien maître.

— Prenez garde, lui disait-il à demi-voix... prenez garde!... Vous ne savez donc pas?...

Mais Bridget lui coupa la parole en s'adressant audacieusement à Eleanor.

— Comment laissez-vous battre mon fils? lui disait-elle avec un singulier dédain.... Moi, j'ai bien pleuré les vôtres.

Eleanor avait caché sa figure dans ses mains; elle venait d'apercevoir le tilbury de son mari. Sir Stephen arrêta court son cheval écumant, et sauta sur la route au milieu de ce groupe tumultueux. A la première plainte de Bridget, et dès qu'il eut compris de quoi il s'agissait :

— Voici vraiment du nouveau, dit-il à David..... Comment vous permettez-vous de toucher cet enfant?

David voulut parler; mais, déjà livide de colère, sir Stephen ne lui en laissa pas le temps.

— Au diable toutes vos raisons! reprit-il... Je vous défends de mettre la main sur qui que ce soit chez moi... Vous m'entendez?

David sentit venir à ses lèvres des paroles qu'il réprima, non sans peine, en voyant Eleanor s'affaisser contre un des piliers de la porte.

— Le fils de votre concierge, reprit-il....

— Le fils de sa concierge est mieux né que vous, s'écria Bridget, qui, serrant de ses deux mains les veines gonflées de son front, semblait avoir perdu tout contrôle sur elle-même.... Allons, Stephen, montrez-vous enfin!... Ne reniez pas ce qui est à vous!... Si je vous croyais capable de laisser battre votre enfant par un étranger, dès demain je serais loin d'ici... et pour jamais.... Voilà ce que c'est, ajouta-t-elle avec des sanglots convulsifs, que d'avoir consenti à venir ici... la risée de vos domestiques et le mépris des passans....

Ses larmes tombaient comme de l'huile sur le feu qui couvait dans le cœur de son amant. Posant sa main sur la tête de l'enfant qu'il protégeait.

— Monsieur, s'écria-t-il, cet enfant est à moi... oui, à moi! répéta-t-il en jetant un coup d'œil du côté d'Eleanor pour lui montrer que la présence de sa femme ne l'intimidait et ne le gênait en rien... Que personne ne s'avise de le maltraiter... pas plus milady que vous ou tout

autre.... Elle le souffre avec peine à la *lodge*.... soit : — il viendra au château.... Elle n'aime pas le voir aux talons de son cheval;... soit encore : — je le mettrai à table, à côté d'elle... Par le sang de Dieu! qui est maître ici?... Vous ou moi?... Il se passe dans ma maison d'étranges choses depuis que vous y êtes tombé de je ne sais où.... Mais cette maison est à moi; ma femme est à moi; cet enfant est à moi.... Nous n'avons nul besoin de vous pour nous gouverner, et je n'ai nul souci de vous voir franchir encore le seuil de cette porte.... Croyez-le bien.

Puis, écartant l'enfant et regardant autour de lui :

— Retournez près de votre mère, et venez ce soir dîner au château... Vous apporterez vos affaires... vous y coucherez désormais... vous m'entendez?... Rentrez, Bridget!... Eleanor, souhaitez le bonjour à M. Stuart!...

Lui-même porta la main à son chapeau, après avoir fait monter sa femme dans le tilbury; puis il partit avec elle.

Le vieux Sandy, accompagnant David à travers les bois et marchant à côté de son cheval, lui expliqua longuement ce qu'il y avait d'inintelligible pour lui dans cette scène violente, dans ces révélations soudaines...

Sandy revint le soir, porteur d'une lettre qu'il remit à Eleanor, lorsqu'il la vit seule dans son appartement. Elle y était rentrée en larmes, car sir Stephen avait tenu sa promesse : le fils de Bridget avait pris, à table, la place de Frédérick et de Clephane. Voici ce que lurent ses yeux encore humides :

« Après ce que j'ai vu et entendu, Eleanor, je me sens inévitablement appelé à vous offrir des conseils où vous auriez tort de chercher une égoïste inspiration, bien que ma destinée future dépende entièrement du parti que vous allez prendre.

« Les torts qu'on a eus envers vous sont de telle nature que, lors même qu'ils seraient irréparables, vous seriez en droit de vous soustraire aux chagrins dont on vous abreuve.... Mais — vous l'auriez su plus tôt, si vous n'aviez pas craint de m'initier dans toutes vos douleurs, — il vous reste un recours certain contre une autorité dont on abuse. Les lois anglaises, il est vrai, vous condamneraient à la subir sans rémission; elles ne vous permettraient pas le divorce; elles rendent obligatoire pour la femme le lien dont se joue impunément le mari.

« En Écosse, les choses vont autrement. Les fautes de l'époux comme celles de l'épouse sont punies par la rupture du nœud qui les unit. La loi écossaise peut vous affranchir; elle peut vous rendre la pleine et entière liberté de votre choix, vous replacer dans les mêmes conditions où vous étiez jadis, lorsque par ma faute, par ma trahison, vous fûtes condamnée à ce destin dont je voudrais, au prix de mon sang, vous affranchir aujourd'hui.

« Il faudra seulement prouver que votre mariage est régi par cette loi : pure question légale, et bien des circonstances militent en votre faveur. Votre mari est Écossais. Vous avez été mariée en Écosse; vous y résidez, sauf l'intervalle des sessions parlementaires où les devoirs de sir Stephen le rappellent à Londres. Malgré tout cela, il faut recourir aux jurisconsultes les plus éclairés avant d'engager un pareil débat, et les consulter sur le mode le plus prompt d'en venir à le faire juger.

« Allez en Angleterre, allez à Londres. L'avocat dont vous trouverez l'adresse au bas de cette lettre, homme éminent dans sa profession, prendra les avis de ses confrères d'Édimbourg, et vous donnera les indications les plus certaines. Il ne s'agit ici que de faits notoires dont il est aisé de fournir les preuves. Je ne puis voir qu'une issue à ce procès — en supposant qu'on s'obstine à le soutenir contre vous : — c'est une décision légale qui vous rendra la liberté, qui vous rendra un avenir.

« Cet avenir, je ne veux pas même vous en parler. Je vous promets ici solennellement, pour le cas où mes conseils seraient suivis et ma protection acceptée, de ne pas respirer le même air que vous, pas un jour, pas une heure, avant que vous ayez cessé d'appartenir à un autre. Vous m'écrirez seulement, et l'ami auquel je vous recommande vous donnera toute l'assistance requise par les difficultés de votre position.

« Si vous acceptez, renvoyez-moi Sandy, et je prendrai tous les arrangemens nécessaires pour votre départ. Si vous dites *non*... Mais, Eleanor, je ne puis attendre qu'une réponse.... J'y compte.... Je ne vivrai qu'après l'avoir reçue. « D. S. »

— Sandy, dit Eleanor d'une voix basse et tremblante, vous allez repartir pour Ardlockie. Vous direz à M. Stuart que je consens. Soyez ici demain matin, car vous partirez avec moi. Je serai prête à midi précis.

. . . . . .

Elle quitta le lendemain, pour n'y plus rentrer, la maison de son mari, le toit sous lequel elle avait tant souffert... et quand elle le vit s'effacer dans les froides brumes d'une journée pluvieuse, alors, alors seulement elle comprit, au serrement de son cœur, quel sacrifice elle venait d'accomplir.

Fidèle à sa promesse, David Stuart ne la suivit point à Londres, où il lui avait conseillé de se rendre; mais n'était-ce pas trop présumer de l'énergie d'Eleanor que de la laisser ainsi toute seule aux prises avec sa destinée, sans autre secours que l'appui de quelques savans jurisconsultes? Avait-il bien réfléchi au compte terrible que cette jeune femme, jusque-là sans reproche, allait avoir à se demander, une fois délivrée des quotidiennes obsessions de l'amour? Et s'il ne comprit pas tout cela, s'il ne fit pas toutes ces réflexions, si, dévoré de mille inquié-

tudes, il put cependant ne pas enfreindre la loi qu'il s'était tracée à lui-même, faut-il croire que David Stuart aimait Eleanor comme Eleanor aimait David Stuart?

Vainement voulait-elle rassurer sa conscience en invoquant le souvenir de ses griefs. Les plus réels, les plus graves, elle les avait pardonnés, elle les tolérait avant l'arrivée de David. Comment, depuis lors, les avait-elle jugés insupportables? Étaient-ce bien les fautes de son mari qui l'avaient chassée de chez elle? N'y serait-elle pas demeurée, même aux conditions les plus dures, si un secret espoir ne l'avait engagée dans cette nouvelle voie? Et cet espoir, était-il légitime, — non pas dans le sens étroit de ce mot, — mais légitime devant Dieu, dépositaire des sermens sacrés qui lient l'épouse à l'époux « jusqu'à ce que la mort les sépare? »

Le divorce pouvait être prononcé, il devait l'être, à coup sûr, selon la loi écossaise; mais si son mariage n'était pas régi par cette loi, si, après avoir affronté le scandale d'un débat public, elle restait après tout la femme déshonorée de sir Stephen Penrhyn!

Si, au contraire, son droit était reconnu... eh bien! qu'aurait-elle gagné à faire prévaloir ainsi sur les influences de la religion, sur les restrictions du devoir, cet amour à l'entraînement duquel, dans un moment de transport, elle s'était abandonnée? Que penserait d'elle celui-là même auquel elle aurait tant sacrifié? n'aurait-elle pas perdu dans son estime? Et si son amour venait à s'éteindre, comme elle avait vu s'amortir la fervente passion qu'elle inspirait naguère à son époux, quelle place garderait-elle dans son cœur, la femme divorcée, l'esclave fugitive, traînant après elle l'inséparable débris de ses chaînes une fois rompues? Que deviendrait-elle le jour où David Stuart, son mari, n'aurait plus pour elle que de généreux égards, une délicate pitié?... Effrayantes pensées, nées dans un isolement dont elle s'effrayait aussi, peu accoutumée à marcher sans guide dans les âpres sentiers de la vie, à résider sous un toit étranger, à rentrer seule dans un appartement désert, à s'y trouver, durant les longues heures de la nuit, face à face avec des textes de lois, vainement soumis à ses impuissantes méditations.

Peu à peu, devant ces réflexions, confirmées par les lettres pressantes de sa meilleure amie, de lady Margaret Fordyce, qui, sans avoir pénétré le secret mobile de sa conduite, sans croire qu'elle aimât David ou qu'elle aspirât à un second mariage, la dissuadait éloquemment de toute mesure extrême, de toute publicité malséante, de toute détermination téméraire; — devant ces réflexions, disons-nous, le beau rêve d'Eleanor, — rêve de liberté reconquise, de long amour récompensé, de liens rompus et renoués sous de meilleurs auspices, — ce beau rêve pâlissait et s'effaçait par degrés. Il eût fallu, pour y croire

encore, pour en conserver les illusions et l'enivrement, il eût fallu l'incessante présence de l'être chéri qui l'avait fait naître. Et David Stuart n'était pas là. Loin de lui, elle ne voyait plus, dans la sincérité de son ame, comment, après avoir violé le serment qui la liait à sir Stephen « jusqu'à ce qu'ils fussent séparés par la mort, » le même serment, répété au pied du même autel, lui donnerait pour la vie un autre époux. Et jusque dans cette promesse si fidèlement tenue, que son tuteur lui avait faite, de ne plus vivre auprès d'elle avant qu'elle eût cessé d'appartenir à un autre, elle voyait clairement qu'une idée de honte et de dégradation était attachée, même pour lui, à l'amour que lady Penrhyn pouvait ressentir pour tout autre homme que son mari.

Quand ces scrupules, tenant pour la plupart à son éducation religieuse, se dressaient entre elle et son amant, l'image de Clephane mourant, sa sublime et naïve prière s'y mêlaient presque toujours. *Notre Père, qui êtes aux cieux,* répétait-elle machinalement, et elle songeait à ses pauvres enfans, assis là-haut parmi les saints anges, à la droite de ce Père tout-puissant. — Priez, mère, lui disaient leurs voix argentines, résonnant au fond de son cœur malade.

Elle priait un soir, agenouillée et la tête dans ses mains. On frappa deux fois à la porte de sa maison. A ce bruit, tout son sang reflua vers son cœur. Fallait-il croire?... Était-ce?... Aurait-il oublié sa parole?... Allait-elle le revoir, *lui*?... Et, soudain relevée, n'osant avancer d'un seul pas, elle écoutait sur les degrés retentir les pas d'un homme... David Stuart, sans nul doute!... lui seul pouvait venir à cette heure!... La porte alors s'ouvrit, brusquement poussée...

Ce n'était pas David Stuart : c'était Godfrey Marsden, le rude marin.

VII.

Tout à l'heure encore Eleanor demandait au ciel d'être ramenée à Dieu, « même par la voie semée d'épines. » Elle comprit, dès les premiers mots prononcés par son frère, que son vœu allait être exaucé.

Il ne venait pas consoler, mais censurer. Du droit que s'arroge la vertu sur le vice, armé d'inflexibles principes, fort de sa conscience irréprochable, cet impeccable et rigoureux conseiller s'était promis de ne pas tolérer que la fille de sa mère donnât au monde le scandaleux exemple d'un divorce légal.

Seul il avait deviné, — dès long-temps deviné, — qu'Eleanor aimait David Stuart. Ceci lui donnait sur la conscience déjà ébranlée de la pauvre jeune femme une autorité dont il eût abusé volontiers, et contre laquelle Eleanor se fût certainement révoltée, si son parti n'eût été pris avant cette pénible entrevue. Elle ne s'en laissa détourner ni par

les injustes accusations de Godfrey, ni par ses dures paroles, ni même par le mépris dont il accablait David Stuart, — peu soucieux de froisser chez sa sœur les plus intimes, les plus profondes susceptibilités! Noblement résignée, elle fit mieux encore : elle accepta l'hospitalité que Godfrey lui offrait auprès de sa femme, bien que cette offre n'eût rien de très séduisant en elle-même, et qu'elle n'empruntât aucun attrait à la brusque franchise avec laquelle Godfrey déclarait agir en ceci bien plus pour la mémoire de leur mère que par affection ou dévouement pour Eleanor.

La raison l'emportait donc, ou, — plutôt encore que la raison, — l'empire des idées acquises, l'influence de l'éducation, le sentiment du devoir, le respect de la foi jurée, le poids du serment consacré par les dépositaires de l'autorité divine. Tout cela eût-il suffi, si David Stuart, n'écoutant que son amour, fût accouru près d'Eleanor alors qu'elle quittait, pour lui obéir, un époux infidèle, une maison où elle avait été abreuvée d'outrages? Hélas! Eleanor elle-même, dans la sincérité de son ame, n'osait pas s'en flatter.

Une première lettre de son tuteur, lettre de reproches amers, violens, injustes, qui arracha des larmes à ses paupières taries, obtint une réponse où cet aveu lui échappait :

« Vous me dites que je ne vous aimais point... Ah! ne m'enseignez pas la triste science des récriminations poignantes. Vous m'avez aimée, vous, depuis que vous avez eu le temps de songer à moi; mais moi, c'est depuis mon enfance que je vous aime. Votre amour pour moi fut une pensée entre mille autres; mon amour pour vous a été le lien de toutes mes pensées depuis que je me connais. Vous supposez peut-être que l'amour est impossible à des êtres séparés pour jamais; vous supposez alors que je n'ai pas chéri votre mémoire pendant ces longues années où je vous croyais mort, et que vous avez passées en Amérique? Ah! sachez-le donc, par-dessus toute réalité présente, actuelle, j'ai adoré le cher rêve de ce passé perdu qui avait mêlé pour un temps nos existences. Pendant les années que nous avons vécu ensemble, lectures, études, méditations, tout se rapportait à vous, à celui que je regardais comme ne devant jamais me quitter. Dans les années qui suivirent votre perte, ce fut en souvenir de vous que je continuai à lire, à étudier, à réfléchir. Une page marquée par vous, un trait de votre crayon à la marge d'un de mes livres, rien sous le ciel ne réjouissait autant mes yeux.....

« Et je vous aime encore, cher David Stuart. Le bonheur, non l'amour, s'en est allé; le bonheur, qui jamais ne me fut destiné, je le crains bien. Vous dites que j'avais bien compris la lettre où vous m'engagiez à quitter Penrhyn-Castle : vous avez raison; j'y attachais le même sens que vous. Une fois libre, être votre femme, c'est bien

là ce que vous entendiez m'offrir... Vous dites que j'ai accepté; vous avez encore raison. Vous pourriez ajouter, sans vous tromper davantage, que si, dans cette journée fatale, à l'heure où la tentation se trouva la plus forte, vous fussiez venu à moi, j'étais perdue sans retour... Mais ne regrettez point que ceci n'ait pas été. Sachez m'aimer assez pour ne pas le regretter. Remerciez au contraire le ciel d'être venu en aide à ma faiblesse..... »

Avant que ces lignes eussent passé sous les yeux de David Stuart, il avait compris lui-même qu'il devait une réparation à la pauvre femme dont il avait, dans un premier dépit, méconnu la tendresse et la généreuse abnégation. Une seconde lettre de lui, tracée peu d'heures après la première, était venue atténuer l'effet de celle-ci : il acceptait la séparation éternelle à laquelle son amie les condamnait tous deux; il déplorait, sans en accuser personne que lui-même, cette fatalité qui, deux fois, l'éloignait d'Eleanor, deux fois lui enlevait l'idéal de l'amour, l'idéal de la perfection. Vivre en paix, prier pour lui, David Stuart ne demandait rien de plus à sa chère et charmante pupille...

Eleanor avait renoncé à l'idée du divorce; elle était inébranlable dans celle d'une séparation définitive, et ne voulait plus, à aucun prix, sous aucune condition, retourner auprès de sir Stephen. Il fallut donc essayer un arrangement sur ces bases, et Godfrey Marsden s'en chargea; mais les lois anglaises lui laissaient peu de ressources, et sir Stephen n'accordait presque rien au-delà : sa femme l'avait quitté, disait-il, sans y être autorisée; il n'était nullement disposé à se séparer d'elle. Ayant égard aux circonstances dans lesquelles elle s'était éloignée, et à l'état de santé fort précaire où Godfrey l'assurait qu'elle était réduite, il consentait à lui faire, pour le présent, une pension suffisante à ses besoins; mais si, sa santé une fois rétablie, elle ne retournait pas auprès de lui, il menaçait de faire intervenir la justice pour obtenir qu'Eleanor revînt à Penrhyn-Castle. Et enfin, si elle méconnaissait les ordres de son mari, ses droits reconnus par les tribunaux du pays, sir Stephen, dégagé de toute obligation envers elle, cesserait de pourvoir, en aucune manière, aux nécessités de sa vie.

Rendons à Marsden cette justice, qu'il s'indigna de tant de rigueur; mais son indignation, dont s'émurent assez peu les *attorneys* et gens de loi chargés par sir Stephen de débattre cette affaire, n'aboutit qu'à obtenir une légère augmentation de la pension offerte par ce mari impérieux; il fut aussi convenu que cette pension serait servie pendant un terme fixe de deux années. Eleanor accepta ce répit comme elle acceptait, depuis son arrivée chez son frère, tout ce qui pouvait survenir, — comme elle acceptait ses âpres censures, — l'autorité qu'il s'attribuait sur elle, — les soupçons blessans qu'il lui témoignait parfois, — et les brusques allusions qu'il faisait, soit à la « dégradation »

dont il l'avait retirée, soit aux projets de divorce dont il semblait appréhender le retour.

Mistress Marsden, — insignifiante et douce créature, — nonobstant qu'elle fût, en tout point, le fidèle écho de son mari, — n'avait pu se défendre d'une vive affection pour Eleanor. Leurs enfans l'adoraient. Il est vrai qu'en mémoire de Frédérick et de Clephane, elle leur était une seconde mère, tout aussi dévouée, mais bien autrement intelligente que mistress Marsden elle-même. Par malheur pour eux, ses forces n'étaient plus au niveau des soins qu'elle voulait prodiguer à leur éducation, à leur santé. On fut quelque temps à s'en apercevoir : aucun mal apparent n'appelait sur Eleanor l'attention distraite de ses proches. Elle changeait cependant; elle s'affaiblissait peu à peu, et parfois elle se prenait à méditer cette locution particulière à l'idiome anglais : — Mourir de *cœur-brisé!* — mourir comme la fleur dont la tige est atteinte, mourir après quelque délai d'une sorte de vie sans séve, se flétrir, s'effeuiller, sécher sur pied.

Les médecins, consultés, ne trouvèrent rien à ordonner de mieux que des distractions et le changement d'air. Ils disaient que rarement ils avaient eu à constater une prostration aussi complète, sans aucun autre symptôme de maladie. Ils ajoutaient que les Anglais nés dans l'Inde sont plus spécialement sujets à ces langueurs énervantes, à ces atonies d'une constitution faible et délicate. Cette maladie, qui n'était pas une maladie, impatientait Godfrey, bien plus encore qu'elle ne l'apitoyait. Pourquoi Eleanor ne voulait-elle pas être heureuse? qui l'en empêchait? et quel lot que le sien, pour une personne plus sensée? Cependant il se souvint des soins assidus qu'elle donnait à ses enfans malades, des longues nuits qu'elle veillait à leur chevet, et il décida que la famille irait passer deux mois en Suisse.

Eleanor partit sans regrets; il lui sembla même, en quittant l'île de Wight, où les Marsden résidaient, que ce serait un soulagement pour elle de ne plus voir éternellement cette mer sans repos, si monotone dans ses régulières alternatives d'ombre et d'éclat, de tempête et de sérénité; mais, au sein des Alpes, sa santé ne s'améliora point. Dès les premiers jours, elle se sentit plus fatiguée que jamais. Dans une promenade sur le lac Léman, elle prit froid, faute des précautions nécessaires, et une légère inflammation de poitrine la força de rester à Genève, sous la garde de son affectueuse belle-sœur, tandis que Godfrey, toujours actif, allait et venait de tous côtés.

Elle était un soir étendue sur un sofa, tout auprès d'une croisée sous laquelle le Rhône roulait ses flots d'un bleu vif, lorsqu'un voyageur se fit annoncer à elle. C'était un honnête Écossais, vivant ordinairement à Penrhyn-Castle, dans les termes d'une intimité un peu subalterne. On eût pu le croire chargé par sir Stephen de quelque mission néces-

sairement peu agréable; mais, dès les premiers mots, il prit soin d'éloigner cette hypothèse. Il allait, disait-il, à Naples porter à la duchesse douairière de Lanark quelques nouvelles relatives à « l'heureux événement » qui venait de s'accomplir, et qui devait assurer le bonheur de lady Margaret.

— Et qu'est-il donc survenu de si heureux à Margaret? demanda Eleanor avec un doux sourire. Vient-elle d'acheter un autre Dunleath?

— Je vois, madame, que vous n'avez pas fait réclamer vos lettres à la poste, repartit le placide messager avec un sourire non moins doux. L'heureux événement dont je parlais est le mariage de lady Margaret avec M. David Stuart.

A ces mots, Eleanor frissonna légèrement et devint fort pâle. Elle put cependant demander ses lettres, qui justement venaient d'arriver; mais, quand elle eut reconnu sur l'adresse de l'une d'elles l'écriture de lady Margaret, elle voulut vainement l'ouvrir, et, après quelques efforts convulsifs, la laissa échapper de ses mains affaiblies.

Cette lettre, — vraie sentence de mort, — était la plus gaie du monde. Ignorant absolument le secret que lady Penrhyn avait soigneusement enfoui au plus profond de son ame, lady Margaret lui racontait comment une ancienne « amitié d'enfance » qui la liait jadis à David Stuart, — et qu'elle avait dû oublier en épousant M. Fordyce, — s'était naturellement réveillée lorsque de fréquens rapports de voisinage les avaient réunis, tantôt chez le duc de Lanark, tantôt à Dunleath; si bien qu'un jour, parlant de ce dernier domaine et de l'établissement qu'on y pourrait former, une même idée, accueillie par tous avec bonheur, s'était présentée à leur esprit. Cette idée si simple, si facilement admise, c'était d'unir Ardlockie et Dunleath, — de rendre à ce dernier manoir la splendeur qu'il avait perdue, et, — ajoutait en propres termes lady Margaret, — « d'y préparer un nid de duvet pour notre colombe blessée. »

La colombe blessée tressaillit quand ses yeux s'arrêtèrent sur ces mots. La triste réalité cependant ne lui apparut bien distincte que lorsqu'elle vit au bas de la lettre la signature nouvelle de son amie : Margaret Stuart. Ces deux mots résumaient pour elle trois pensées terribles : — Il ne m'aimait pas! — Je l'aime et je meurs! — Il a Dunleath, il a Marguerite, il est heureux, et je ne suis pour rien dans son bonheur!

Eleanor ne survécut que peu de jours. Tantôt un accès de fièvre, tantôt un redoublement de faiblesse; la fièvre toujours plus forte, l'abattement toujours plus complet. Les médecins fronçaient le sourcil en se parlant d'elle, puis immédiatement après ils causaient politique, voyageurs anglais, clientelle, etc. — Godfrey était allé aux glaciers de Chamouni pour employer le temps qu'Eleanor mettrait à se rétablir.

Un soir, Emma Marsden était seule avec sa belle-sœur. Celle-ci s'était assoupie : elle ouvrit tout à coup les yeux.

— Priez donc Margaret de chanter encore, dit-elle...

— A quoi songez-vous? repartit Emma... Personne ici n'a chanté.

— Oui... vous avez raison!... Je croyais cependant bien entendre ma chère Margaret et sa chanson favorite, *le Pays de loyauté*... Et tenez, il me semble encore.... Mais n'est-ce pas le bruit des eaux de la Linn... se heurtant aux rochers d'Aspendale?

— C'est le Rhône, chère amie... Vous savez qu'il passe sous nos fenêtres...

— Sans doute, sans doute.... Vous avez encore raison, ma bonne Emma;... c'est moi qui divague... Mais qu'ai-je donc ce soir?... Bonne sœur, sans vous effrayer, appelez quelqu'un!... Je me sens bien mal, bien plus mal!...

Emma n'eut qu'à jeter les yeux sur Eleanor pour se convaincre qu'elle disait vrai; aussi revint-elle de la chambre voisine, après avoir demandé du secours, son livre de prières à la main. Comme elle s'agenouillait au chevet de sa belle-sœur :

— Dites à Godfrey... quand il reviendra... murmura Eleanor...

Et il devait revenir le soir même!...

— .... Dites-lui, reprit-elle avec un effort, que je le remercie... Nous ne nous sommes pas toujours bien compris... mais je le remercie néanmoins.... Qu'il le sache... à son retour!...

La femme de chambre appelée par Emma venait d'entrer; Eleanor se souleva dès qu'elle la vit.

— Soutenez-moi, lui dit-elle... et, levant les yeux vers le ciel étoilé : — Emma, continua-t-elle d'une voix plus assurée et avec une expression d'extase épandue sur tous ses traits... Emma!... je vois mes enfans!... je les vois comme je vous vois.... là, là.... mon doux Clephane, mon gentil Frédérick.... Ils m'attendent.... Comment se peut-il?... Si près... si près et si loin!

Le sourire extatique flotta un moment encore sur les lèvres de la mourante; — il s'effaça en partie, — puis il y resta fixé comme par un pouvoir mystérieux. Le corps s'appesantit dans les bras qui le soutenaient... Eleanor commençait à ne plus souffrir.

Quand Godfrey rentra chez lui, deux heures après, il trouva sa femme en pleurs auprès du lit funèbre. A peine le vit-elle qu'elle se se hâta de comprimer ses sanglots. Lui-même ne pleura point; mais son regard s'arrêta, triste et morne, sur cette beauté qui n'était plus.

Après quelques minutes de réflexion, il se retourna vers sa femme.

— Tout est pour le mieux, dit-il. La volonté de Dieu sera faite. Faible comme nous avons vu cette femme contre les inspirations du mal, nous devons penser qu'elle échappe à de bien grands périls.

Même en ce moment, il se faisait juge de la pauvre morte. Rigide, implacable vertu, quels priviléges t'arroges-tu donc?

VIII.

Tabitha, comtesse de Peebles, donne tous les hivers de fort belles soirées, et très courues. On y voit des *lions*, des *étoiles* de toute sorte, surtout des lions et des étoiles littéraires. Un de ses habitués, poète d'un certain renom, remis sur quelque trace perdue par l'odeur d'un beau géranium, — et peut-être aussi par l'ennui de ne voir autour de lui que d'assez tristes visages, — ne s'avisa-t-il pas de lui demander, l'autre soir, ce qu'était devenue lady Penrhyn!...

Tib, à cette question indiscrète, se crut tenue de rougir et de baisser les yeux. Comment pouvait-on supposer qu'elle eût conservé le moindre rapport avec une femme séparée de son mari? Mais ne rougit pas qui veut, et Tib ne put qu'affecter un air distrait.

— Je la crois morte depuis long-temps, répondit-elle... mais je ne l'ai pas revue une seule fois après son départ de Penrhyn-Castle.

Puis, devinant que sa pruderie s'adressait mal, et jugeant, à l'air mécontent de son interlocuteur, qu'il gardait un bon souvenir à Eleanor, elle craignit d'effaroucher mal à propos cet ornement obligé de ses réunions.

— Venez lundi, reprit-elle; je vous ferai dîner avec quelqu'un qui vous en dira plus long sur ce sujet.

Le poète s'inclina, et revint très ponctuellement au jour indiqué. Dans l'intervalle, il avait envoyé à Tib une sorte d'élégie didactique intitulée : *Printemps*. Par une allusion délicate à cet envoi, Tib lui fit servir des pois verts de première primeur, et le poète ne songeait plus le moins du monde à Eleanor, quand, à l'issue du dîner, la maîtresse de la maison lui présenta un *gentleman* écossais du nom de Malcolm : c'était le même que nous avons vu porter le dernier coup à lady Penrhyn en lui annonçant si tranquillement « une bonne nouvelle ». Il était volontiers bavard, et, sauf quelques lacunes faciles à combler pour un poète, il mit son interlocuteur au courant de tous les détails qu'on a lus. Une fois sur la voie, notre faiseur de vers voulut en savoir plus long. Voici, en résumé, ce qu'il apprit :

Sir Stephen, devenu veuf, a épousé Bridget Owen. La loi écossaise, indulgente à ses heures, leur donnait ce moyen de légitimer leurs enfans adultérins, dont l'aîné se trouve maintenant héritier présomptif des domaines paternels, — y compris le petit cimetière où dorment côte à côte Clephane et Frédérick.

Lady Macfarren, furieuse de cette mésalliance, est à couteaux tirés

avec Bridget. Tabitha, comtesse de Peebles, prévoyant que son cher comte peut, d'un jour à l'autre, lui faire faux bond, s'est hâtée, tout au contraire, de se lier avec la nouvelle lady Penrhyn, et ces deux dames vont ensemble à Hyde-Park, l'été, se faire admirer à titres divers : l'une pour son bel équipage armorié, l'autre pour sa beauté singulière, originale, que lui envient les femmes les plus décidées à lui témoigner par leur mépris qu'elles connaissent « ses antécédens. »

David Stuart élève la fille de lady Margaret, — Euphemia Fordyce, — comme jadis il élevait Eleanor Raymond, avec le même zèle et le même succès. Sa femme lui a donné plusieurs enfans. L'aînée porte le nom d'Eleanor, en mémoire de l'amie qui n'est plus, qu'on regrette, et pour laquelle on prie.

Lady Margaret ne sait pas, — personne ne sait, — excepté Godfrey Marsden, réduit d'ailleurs à de simples conjectures, — qu'Eleanor a aimé David Stuart, et que David Stuart a voulu épouser Eleanor. Elle se croit la passion unique, le bonheur suprême de son mari; elle croit et mérite de croire qu'elle le possède tout entier; — mais cela n'est pas. Quelque chose de froid gît au fond du cœur de David Stuart, que nul sourire de Margaret, si radieux et si chaud qu'il puisse être, ne fondra jamais : — un souvenir triste, que toute sa brillante gaieté n'effacera point, le souvenir d'Eleanor, — de cette Eleanor si complétement à lui, — qu'il a aimée... qu'il a tuée.

Ce souvenir hante à ses côtés le beau domaine de Dunleath, — ce domaine, cause de tout le mal, — qu'elle voulait racheter pour le lui rendre, — qu'il tenta de ravoir, au risque de la ruiner, — et, par le fait, en ruinant l'avenir de cette douce et charmante créature.

Il ne regarde jamais sans quelque effroi cette enfant, préférée à ses frères et sœurs, qu'il a voulu nommer Eleanor, en mémoire de la chère morte; car il a peur que le ciel ne le punisse en elle, qu'il n'envoie la misère à la fille du tuteur infidèle, un mauvais mariage à l'homonyme de lady Penrhyn.

Cette enfant, sur les genoux de son père, le soir, au soleil couchant, ne sait pas s'expliquer pourquoi il se tait tout à coup, et pourquoi des ombres passent sur son front comme sur les murailles grises du château; mais elle comprend qu'il a du chagrin, et, sans le consoler autrement, elle appuie contre sa joue humide sa joue pâle et fraîche.

E.-D. Forgues.

HISTORIENS MODERNES

DE LA FRANCE.

LE COMTE ALEXIS DE SAINT-PRIEST.

Il n'y a pas tout-à-fait deux ans que M. Alexis de Saint-Priest, dans la force de l'âge et du talent, faisait une entrée brillante à l'Académie française. Les dons éminens qui, depuis sa jeunesse, avaient fait le charme de toute la société polie, apparaissaient ce jour-là dans tout leur éclat au public plus étendu qui se presse dans ces solennités littéraires. Son discours, d'une familiarité élégante, ressemblait à sa conversation : c'était la même variété d'aperçus, le même tour d'ironie fine, la même surabondance de traits heureux. Ceux qui n'avaient fait que lire M. de Saint-Priest l'entendaient causer, et, malgré le mérite de ses écrits, c'était là encore la seule manière de faire vraiment connaissance avec lui.

La mort, quoi qu'on en dise, ne frappe point également, parce que la vie ne semble pas donnée à tous les hommes à doses égales. Il en est qui, par l'activité de leur pensée comme par le mouvement de leur sang, veulent vivre deux fois plus vite et deux fois plus. Il en est aussi qui répandent si libéralement les dons de leur intelligence, que le jour où la source tarit, la perte se fait sentir assez loin autour d'eux. M. de Saint-Priest était de ceux-là. Actif, studieux, capable (il l'a bien montré) de mener à fin des recherches approfondies et des travaux de longue haleine, il vivait pourtant de la conversation. Son esprit s'animait au contact des idées d'autrui. C'était pour ses rares facultés un exercice salutaire à peu près indispensable. La parole lui

était nécessaire pour stimuler, pour aiguiser la pensée. Ses entretiens animés du soir fécondaient ses sérieuses études du matin. Jamais homme, jamais auteur ne dut et ne rendit davantage à la société et à ses amis. Aussi cette société tout entière a-t-elle ressenti sa perte prématurée. Ses ouvrages, qui assurent sa réputation, ne la consolent qu'imparfaitement, parce que dans leur forme vive et piquante ils rappellent trop les graces d'une conversation qu'on n'entendra plus. On y suit à regret la trace d'un mouvement d'esprit qui s'est trop tôt arrêté.

On n'aurait jamais cru que ce fût à mille lieues de Paris et de la France, sur les bords de la mer Noire, au milieu d'une colonie demi-sauvage et demi-militaire, que s'était formé l'esprit le plus français et même le plus parisien qui fût au monde. M. de Saint-Priest avait vu le jour à Saint-Pétersbourg, en 1805, d'un père que sa naissance avait condamné à l'émigration, et d'une mère issue des plus anciennes familles de Russie. Son enfance s'écoula en présence d'un des plus singuliers spectacles qu'ait offerts ce temps fécond en aventures. Deux gentilshommes français, après avoir lutté jusqu'au dernier jour pour la défense de leur roi contre les factions, n'ayant quitté leur pays qu'après les derniers soupirs de la justice et de la liberté, employaient les loisirs de l'exil, non point à se repaître d'illusions ou à ourdir des complots stériles, mais à initier des populations encore barbares aux premiers rudimens de cette civilisation moderne, dont ils avaient dû eux-mêmes combattre et fuir les excès. M. Armand de Saint-Priest, père du jeune Alexis et fils d'un des plus intelligens ministres de Louis XVI, M. le duc de Richelieu, portant un nom plus illustre encore, petit-neveu du prélat superbe, petit-fils du guerrier frivole, avaient reçu de l'empereur Alexandre la mission de gouverner et presque de conquérir une seconde fois les provinces mal soumises de la Nouvelle-Russie et de la Podolie. Deux courtisans de Versailles avaient charge de dompter et de polir les fils des Scythes; ils portaient dans cette tâche, entre les guet-apens des montagnes, les pestes et les famines, cette audace pleine de sérénité et d'élégance qui avait aidé les émigrés à supporter leurs malheurs, en leur faisant pardonner leurs folies. Ils y formaient en eux-mêmes de plus solides qualités d'administrateurs et de politiques. Ce fut ainsi à l'école la plus raffinée du XVIIIe siècle, mais en présence d'une nature rude et mal domptée, entre les souvenirs des salons de Paris et la vue des chariots roulans qui servaient de demeure aux tribus tartares, que se passa la jeunesse d'Alexis de Saint-Priest. Il apprit au lycée français d'Odessa à parler la langue de Louis XIV en l'entrecoupant de sons échappés à celle d'Attila. Il eut par là sous les yeux les deux conditions extrêmes de la société humaine : source féconde d'enseignemens qui n'étaient pas perdus pour sa jeunesse sérieuse, de rapprochemens inattendus, de contrastes piquans qui exerçaient sa sagacité précoce, et qu'il mettait en réserve pour l'avenir.

La race eut sur lui plus d'influence que le climat et le sol. Né de la civilisation, mais élevé au milieu de la barbarie, M. de Saint-Priest appartint dès le premier jour au monde civilisé. Les premières qualités qui se développèrent en lui furent les qualités sociales par excellence. Il regardait, il observait, à l'âge où tant d'autres ne font que voir et sentir. Il formait des jugemens fins à cette époque de la vie où, chez la plupart, l'imagination se trouble par la vivacité même des impressions dont elle s'anime. Lisez le récit qu'il écrivait vingt ans après de cette administration sage et curieuse du duc de Richelieu à Odessa. Dans le tableau des lieux et des hommes qu'il avait connus tout enfant, vous ne trouverez aucune trace des confuses impressions de la jeunesse. Ce sont les jugemens d'un esprit mûr et les remarques d'un spectateur intelligent. La nature matérielle (qu'il sait pourtant décrire d'un trait précis et courant), toute riche qu'elle soit sur ces côtes fertiles de la mer Noire, ne touche que médiocrement l'écrivain. Il avoue qu'il avait besoin, pour s'arrêter avec complaisance sur l'amphithéâtre imposant qui enferme l'ancienne Tauride, d'évoquer à l'instant les souvenirs classiques d'Iphigénie et de Mithridate, et de peupler le désert au moins des fantômes de la fable et de l'histoire. Mais que, sur cette plage et dans cette ville qui ressemble à un camp plus qu'à une cité, apparaisse tout d'un coup une véritable princesse d'Occident, une fille d'Autriche, une sœur de Marie-Antoinette, la reine Caroline de Naples, se rendant de Palerme à Vienne par Constantinople, pour éviter les longs bras du maître de l'Europe, à l'instant la scène s'anime; on dirait que le jeune observateur de dix ans a ouvert ce jour-là ses yeux plus que de coutume, pour ne rien perdre de cette procession d'un autre monde. Rien n'est mieux peint que les vives conversations de la reine pendant les longues heures de voyage que le père de M. de Saint-Priest passa dans sa compagnie. Le laisser-aller d'une vie d'aventures et des habitudes italiennes qui n'ôtaient rien à la dignité royale, les souvenirs abondans, les récits pleins de feu, les sarcasmes pleins de verve, interrompus par l'adhésion cérémonieuse et burlesque d'une vieille dame d'honneur, tout, jusqu'aux misères de ce cortége royal et fugitif, s'était gravé dans cette jeune tête avec le relief du drame de l'histoire.

De tels instincts appelaient rapidement Alexis de Saint-Priest vers le théâtre où se jouent depuis tant d'années les grandes scènes tragiques ou comiques de l'histoire européenne. La restauration rendit à son père une patrie et l'appela à la chambre des pairs. Alexis le rejoignit, à peine âgé de dix-sept ans, en 1822. Il arriva à Paris dans un de ces momens de calme qui faisaient concevoir à la France l'espoir que la monarchie donnerait quelque durée aux bienfaits de la liberté. Par sa naissance, par le mariage brillant qu'il contracta de très bonne heure, il se trouvait placé naturellement dans la société formée des

débris de l'ancienne aristocratie, dispersée par l'émigration, rassemblée de nouveau autour du trône, et qui essayait de se façonner à la politique pour reprendre son rang dans la France renouvelée.

Des hommes comme Alexis de Saint-Priest étaient rares et eussent été bien nécessaires dans cette société pour renouer ses traditions interrompues. M. de Saint-Priest possédait à un éminent degré quelques-unes des qualités qui auraient fait le renom d'un grand seigneur d'autrefois. La culture assidue des lettres, la pureté du goût, le sentiment et l'amour du beau dans toutes les œuvres de l'intelligence ont figuré en effet au premier rang parmi les titres d'honneur de l'ancienne aristocratie française. Ce ne fut pas là seulement pour elle un délassement, encore moins une prétention. A y bien regarder, peut-être est-ce par son action sur les lettres que l'aristocratie a véritablement contribué au développement historique de la France. Si l'on voulait définir le rôle de la noblesse de France dans notre histoire, on ne saurait, pour être équitable, dire qu'il ait été politique, mais il fut avant tout belliqueux et littéraire. Les armes et les lettres furent de très bonne heure l'apanage de cette classe brillante et irréfléchie qui ne sut jamais prendre les allures graves d'une magistrature politique et se laissa facilement évincer par une royauté ambitieuse et par une bourgeoisie patiente du gouvernement de son pays. La noblesse n'a jamais gouverné en France, mais elle a défendu le sol par son courage et formé l'esprit français, quelquefois par d'excellens modèles, toujours par une critique pleine de goût et de bon sens. Il n'est pas de nation peut-être qui compte autant d'hommes de qualité parmi ses grands écrivains. Montaigne, La Rochefoucauld, Vauvenargues, Buffon, ne sont pas même les plus éclatans. Il faut nommer avant tout ces simples gentilshommes ou ces femmes incomparables qui ont su donner au récit de leur vie ou aux élans de leur cœur les traits éloquens du génie. Il faudrait énumérer ces correspondances et ces mémoires, genres nouveaux de littérature presque inconnus hors de France et éternellement liés désormais aux noms immortels de Grammont, de Sévigné et de Saint-Simon. Là se développa la supériorité véritablement originale de l'aristocratie française. Elle n'avait pas su donner des lois aux peuples dans les séances orageuses de la fronde, mais elle en dicta au style dans les savantes assises de l'hôtel de Rambouillet, et, gauchement placés sur les bancs fleurdelysés du parlement, les ducs et pairs étaient à leur aise à l'Académie.

Associée ainsi par la littérature à tous les progrès de l'esprit français, ce fut par elle aussi que la noblesse prit part à ce mouvement du XVIIIe siècle dont on parle depuis cinquante ans, dont on pourra parler un siècle encore, sans en dire jamais ni assez de bien ni assez de mal. Les gens de lettres et les gens du monde descendirent ensemble et dans

un entraînement égal cette pente rapide et fleurie qui précipitait la France vers un abîme. On eut des discussions philosophiques dans des boudoirs, on tailla des ouvrages graves en madrigaux de salon. L'alliance se prolongea jusqu'aux portes de l'assemblée constituante; mais, il faut le dire, elle fut brisée là. Dans cette assemblée fameuse, qui eut tous les vices de l'ancienne France, dont elle secouait toutes les traditions, la littérature, mère de la déclamation, fit des écarts et prit des libertés que la noblesse ne put ni imiter ni approuver.

La rupture durait encore au moment où M. de Saint-Priest fut admis dans le monde de Paris. La restauration, sur ce point comme sur tant d'autres, n'avait malheureusement réussi à rien réconcilier. Trop mêlée à la philosophie et par conséquent à la politique du dernier siècle, la littérature en gardait l'empreinte aux yeux de l'émigration mal rassurée. Plus d'un grand seigneur qui, dans sa jeunesse, avait hanté librement les beaux esprits, regardait maintenant tout le travail littéraire, les idées ingénieuses, les phrases élégantes, l'éclat de l'imagination comme autant d'armes à feu périlleuses qui avaient fait explosion dans sa main. Il y avait de la philosophie et par conséquent de la révolution dans tout. Les noms eux-mêmes étaient mal famés, parce qu'on en avait trop abusé. On avait allumé tant d'incendies au nom des lumières, qu'un peu d'obscurité paraissait souvent préférable. Ces impressions étaient naturelles, mais leur conséquence était fâcheuse, et ce fut peut-être là, il est bon de s'en souvenir, une des grandes faiblesses du gouvernement de la restauration. Mal vue chez les partisans officiels du gouvernement monarchique, la littérature n'avait point perdu l'influence qu'elle ne cessera d'exercer en France sur l'esprit public. En renonçant à prendre sa part de cette puissance mystérieuse, mais irrésistible, l'ancienne aristocratie, déjà dépouillée, abdiquait un privilége de plus. Tout s'en ressentait autour d'elle, jusqu'à l'agrément de la conversation. Ce n'était plus ce badinage élégant qui avait plus d'une fois fait arriver la vérité jusqu'au pied du trône sous la forme d'un bon mot. Effrayée d'avoir trouvé autrefois tant d'écho, cette conversation s'enfermait elle-même dans un cercle d'idées convenues auxquelles on tenait d'autant plus qu'elles étaient au dehors plus contestées. La contrainte s'y glissait sous la forme d'une frivolité officielle, et c'en était fait de ce charme piquant que les étrangers admiraient autrefois dans nos salons, le contraste de la légèreté du ton et du fond hardi et sérieux des idées.

A ce point de vue, on l'a remarqué avec autant d'esprit que de raison, M. de Saint-Priest était un homme d'avant 89. Il aimait passionnément les lettres et ne les craignait pas. Élevé plus loin des orages de la révolution que ses contemporains, son esprit avait moins profité en prudence, mais aussi moins perdu de liberté. Il était encore du temps

et il arrivait du pays où Catherine avait correspondu plaisamment avec Voltaire. Il pensait peut-être que les plus grandes supériorités sociales cessent de dominer du jour où elles s'enferment. Sa conversation, comme son style, voulait avoir les coudées franches. Il se sentait écrivain lui-même et ne redoutait pas ses semblables, parmi lesquels un instinct secret lui disait qu'il ne trouverait que peu d'égaux. Ce fut là, sans doute, une des raisons qui distinguèrent d'assez bonne heure la manière de voir d'Alexis de Saint-Priest, de celle qui lui semblait tracée par sa situation sociale. Des succès de salon dans la sphère un peu étroite où ils étaient désormais restreints, de petits vers qu'il faisait avec grace, des comédies de société qu'il débitait avec art, ne lui suffirent pas long-temps. Il a livré lui-même au feu ces premières productions, jugeant sa petite gloire de coterie du haut de la réputation véritable où il était enfin parvenu. Il aspirait à un champ plus vaste, et voulait se retremper à des sources plus vives. C'était le temps où diverses écoles se disputaient le monde littéraire. Ici un groupe d'écrivains réfléchis portait dans l'histoire, dans la critique, dans la philosophie, une réforme qu'ils essayaient de rendre prudente; là, un essaim impétueux de poètes tentait dans l'art une révolution qu'ils ne craignaient pas de pousser à l'extrême. Les uns et les autres préparaient à la France, dirons-nous, de nouveaux progrès ou de nouvelles illusions? En tout cas, ils lui imprimaient un essor irrésistible. M. de Saint-Priest, sans s'asservir à aucune école, ne craignit pas de s'associer au mouvement général : il écrivit dans des recueils périodiques où l'esprit d'innovation littéraire côtoyait d'assez près l'esprit de libéralisme politique. On remarqua ses articles dans la *Revue Française*, avec satisfaction dans le public, avec quelque déplaisir peut-être dans les régions élevées du pouvoir. En les relisant aujourd'hui, comme tant d'autres dans ce recueil si riche d'idées, on n'a qu'un regret, c'est que le parti monarchique d'alors ait cru devoir témoigner tant de méfiance à toutes ces forces vives de l'intelligence, qu'il aurait pu tempérer en les absorbant, et qu'il ait plus d'une fois suscité lui-même l'hostilité en la supposant.

La révolution de 1830 surprit ainsi le jeune de Saint-Priest dans une disposition d'esprit un peu différente de celle du gouvernement et du parti qui s'écroulaient. Il était en relation d'amitié, en collaboration littéraire avec plusieurs des hommes que cette révolution amenait au pouvoir. La royauté nouvelle parlait de liberté et d'institutions qui assuraient à l'intelligence une part prépondérante dans les affaires. C'étaient autant de séductions pour M. de Saint-Priest, dont l'esprit avait la liberté de la force, et qui sentait que sa place était marquée partout où la pensée était en honneur. Une affection véritable le liait d'ailleurs au nouvel héritier du trône, à ce jeune prince que l'amitié seule a pu bien connaître, et qui semblait né pour rendre une séve plus

vigoureuse à la vieille institution monarchique. M. de Saint-Priest entra dans la carrière diplomatique par un poste élevé : il fut ministre successivement au Brésil, à Lisbonne, à Copenhague. La politique réclama pendent dix ans toute son attention. Mais quand le démon des lettres a pris possession d'un homme, il ne le lâche pas si facilement : on fait de la littérature malgré soi, en toutes choses, en lisant, en vivant, en écrivant. On porte en soi comme un spectateur intérieur qui observe tout d'un œil d'artiste, et fait provision d'idées et de couleurs à mesure que les événemens passent devant lui : l'écrivain se forme pendant que l'homme agit. Et si on a reçu du ciel (comme c'était le cas de M. de Saint-Priest) les germes d'un talent historique, alors rien n'est plus fait pour le développer que le spectacle des grandes affaires et surtout des affaires diplomatiques. Se trouver seul au milieu d'une nation dont on ne partage ni les intérêts, ni les idées, ni les habitudes, placé cependant au centre d'une machine dont on peut voir jouer tous les ressorts, connaissant tout le monde et ne s'attachant guère à personne, au fait de tout et ne prenant trop vivement souci de rien, quelle situation pour un observateur! C'est le tableau des passions humaines qui se déroule d'assez près pour qu'on puisse en quelque sorte le calquer sans que la main tremble; c'est une sphère politique dont on voit passer le mouvement sans en subir l'attraction. M. de Saint-Priest fit son profit, peut-être sans s'en douter lui-même, de cette situation sans pareille; tout entier aux affaires qu'il conduisait, il ne s'apercevait peut-être pas que ses dépêches préparaient un écrivain éminent. Il se montrait partout agent habile : il revint dans son pays historien accompli.

A dire vrai, il avait hâte d'y revenir. L'exil brillant d'un ambassadeur avait pourtant ses ennuis aussi bien que sa dignité. Il éprouvait de ces peines secrètes que les Parisiens seuls peuvent comprendre : l'impatience de ne pouvoir communiquer autour de soi, dans leur nuance précise, l'abondance des idées nouvelles qui se pressaient dans son cerveau. Nous avons eu sous les yeux, grace à une confidence pleine de bienveillance, des notes marginales mises de la main de M. de Saint-Priest à la *Correspondance* de Voltaire pendant son séjour à Berlin. A le voir entrer dans toutes les peines qu'éprouve un homme d'esprit captif loin de Paris, sentir toutes les pointes, faire saigner toutes les blessures, on reconnaît une expérience personnelle. Si Voltaire s'écrie par exemple : « Je mourrai heureux à Berlin! » M. de Saint-Priest ajoute à la marge : « Il n'aurait pas dit : J'y vivrai! » Si Voltaire dit avec regret : « Ce Paris que je ne vois plus, » le commentateur ajoute : « Voilà le poignard! » Enfin, quelque part, nous trouvons cette remarque pleine d'une finesse délicate : « Voltaire n'est sensible qu'à Berlin, comme Mme de Sévigné aux Rochers. Rien n'attendrit le cœur comme l'exil, volontaire ou non. » Et, pour qu'on ne

s'y méprenne pas, suit une invective contre le climat du Nord. On reconnaît là quelque rancune contre le ciel brumeux de Copenhague. Il y était arrivé sous de fâcheux auspices, à la suite d'une disgrace passagère, produit d'un de ces malentendus trop fréquens entre les ministres et leurs agens. Ni l'hospitalité bienveillante qu'il avait reçue dans cette capitale polie du Nord auprès d'un souverain éclairé, ni les richesses d'études et de sciences qu'il trouva dans les bibliothèques abondantes du Danemark, ne purent dissiper tout-à-fait cette nostalgie de la conversation parisienne que dix ans d'éloignement avaient mise à trop forte épreuve. Dès que M. de Saint-Priest eut pu achever dans ses loisirs sa première composition de longue haleine, ses deux savans volumes sur *la Royauté,* il se hâta de venir chercher dans son pays des lecteurs, des contradicteurs et des juges.

C'est au lendemain de l'échec reçu par la plus vieille royauté de l'Europe moderne, c'était à la veille de la proclamation de la république, que M. de Saint-Priest s'était proposé, comme sujet de travail, la recherche de la formation et du développement de l'institution monarchique dans le monde. Il avait été frappé du problème que présente à la pensée l'établissement naturel dans tous les pays, la persistance obstinée à travers les âges d'une forme de gouvernement qui semblerait, à première vue, conventionnelle et factice : la transmission héréditaire de l'unité de pouvoir dans une famille. Dès les temps les plus anciens dont l'histoire garde le souvenir, au berceau même de l'humanité, la royauté apparaît : elle se développe et se transforme avec les âges divers de la société. Patriarcale, théocratique, militaire, absolue, féodale, constitutionnelle, elle prend le caractère et pour ainsi dire le vêtement de chaque siècle et de chaque peuple; elle conserve ses traits constitutifs, elle est toujours une et héréditaire. Elle absorbe lentement, mais sûrement, en elle-même toutes les sociétés rebelles, qui, pour un temps plus ou moins long, prétendent s'en affranchir. La royauté hérite partout à peu près certainement des républiques. Quelle institution que celle qui commence avec Pharaon pour descendre jusqu'à la reine constitutionnelle de la Grande-Bretagne en passant par Charlemagne et Louis XIV, — qui fondait les pyramides il y a quatre mille ans et ouvrait hier la grande exposition de l'industrie! Assise sur ses vieilles et profondes racines, montrant son vaste tronc souvent creusé par l'orage, mais que chaque siècle en passant a enfermé d'un anneau plus fort, cette antique institution a l'air de dire aux lois passagères qu'un jour voit naître et mourir :

> Je puis encor compter l'aurore
> Plus d'une fois sur vos tombeaux...

C'était une idée nouvelle et féconde de prendre la royauté à son origine, de la suivre à travers ses phases, d'étudier ses transformations,

et de compter ses pas par ses bienfaits. C'était l'histoire générale du monde vue de son point culminant; mais, pour remplir complétement ce plan gigantesque, une vie entière de bénédictin n'eût pas suffi. M. de Saint-Priest n'y prétendit pas. D'infatigables recherches qu'il eut le bon goût et l'art de cacher par un récit entraînant, ne lui permirent pourtant de raconter que la période déjà assez longue qui s'étend de la fondation de l'empire romain jusqu'à l'ouverture des temps modernes. Dans cette forme incomplète, l'ouvrage demeure comme les assises majestueuses d'un grand pont que son ouvrier n'a pu achever. D'immenses matériaux ont été jetés dans l'abîme sans réussir à le combler.

Tel qu'il est, avec les défauts nécessaires d'un premier ouvrage, l'exubérance du style, la disproportion du plan et des détails, la hardiesse parfois un peu légère des assertions, le livre *De la Royauté* est peut-être l'œuvre de M. de Saint-Priest où son esprit a pris le vol le plus étendu. Nous connaissons peu d'analyses historiques plus remarquables que celle qui, dès le début du livre, nous fait pénétrer dans le véritable caractère de la monarchie impériale établie à Rome. Nous disons la monarchie, en distinguant, avec M. de Saint-Priest, cette expression antique de l'idée moderne et chrétienne que la royauté représente. M. de Saint-Priest le fait très bien voir : il y eut à Rome un pouvoir unique, une concentration excessive de l'autorité dans une seule main, mais il n'y eut jamais de royauté proprement dite. Cette distinction est autre chose qu'une puérile synonymie; elle cache une profonde différence matérielle et surtout morale. Qui reconnaîtrait la royauté à ce tableau éloquent que M. de Saint-Priest présente d'un césar romain à la fois consul, tribun, prêtre, général, et enserrant toute une société par ce réseau d'autorités et de despotismes divers?

« Étrange gouvernement! s'écrie-t-il; jamais conditions plus bizarres ne furent imposées par le pouvoir d'un seul à la docilité d'un grand nombre; jamais régime politique ne fut moins simple, moins naturel, plus enveloppé des ambages et des artifices d'une civilisation vieillie. C'est mystérieux comme un oracle, sombre et sourd comme un antre, captieux comme une énigme. Où trouver un asile et un recours? Le tribun perpétuel venge le père de la patrie, le préfet des mœurs protége le prince du sénat, le consul s'abrite derrière le bouclier de l'*imperator*, et le souverain pontife les couvre tous de sa robe de prêtre. Quelle est donc la nature de ce pouvoir? Quelle est cette hydre à six têtes? Est-ce une monarchie? est-ce une république? Autant de questions sans réponse, autant de piéges sans issue. Rome est toujours un état libre; elle n'a point de chef avoué; aucun titre ne le désigne à l'amour ou à la terreur publique. Toutes les magistratures sont conservées, et pourtant ce chef sans nom existe pour les absorber toutes; elles sont à la fois distribuées et réunies; c'est en vertu de ces magistratures,

c'est en leur nom qu'un homme surveille, gouverne, récompense et châtie. Épée froide et nue, sans aucun signe à sa poignée, suspendue sur toutes les têtes, et reconnaissable seulement à son tranchant (1)! »

Cette dernière image est saisissante; elle fait passer dans l'ame le froid du glaive. Mais qui jamais a éprouvé une pareille impression en suivant dans l'histoire de France le rôle bienfaisant de nos rois, source de toute justice, inventeurs et fondateurs des grands corps de magistrature, défenseurs vigilans de la séparation des pouvoirs spirituel et temporel, tour à tour contenant et soutenant l'église, protecteurs parfois intéressés, mais toujours efficaces, de la liberté civile de leurs sujets contre les despotismes enchevêtrés du moyen-âge? D'où provint cette différence? C'était là le grand problème qui se posait devant M. de Saint-Priest, et qu'il résolut avec sa perspicacité accoutumée, quoique dans des termes qui n'ont peut-être pas toute la clarté désirable. Pourquoi la monarchie impériale, qui a eu trois cents ans de durée, n'a-t-elle jamais pu prendre les allures calmes, la tranquillité majestueuse et protectrice de la royauté moderne? Pourquoi, malgré l'éclat des Jules et la vertu des Antonins, le pouvoir n'a-t-il jamais pu s'arrêter héréditairement dans une famille, de manière à prévenir, par une loi fixe, les troubles ensanglantés de l'élection, à tempérer, par l'éducation et l'habitude, l'étrange enivrement de l'autorité absolue? Pourquoi, malgré de longues années de paix, ce progrès sensible de décadence, cet abaissement constant des ames, ce désespoir d'une nation qui se sent mourir, et dont les Césars eux-mêmes ne peuvent pas se défendre? Que signifient cette tristesse pesante qui assombrit le front de Marc-Aurèle, ce dégoût de Sévère mourant? Pourquoi la plus grande monarchie du monde n'a-t-elle été pendant trois siècles qu'une suite d'aventures exploitées par une série d'aventuriers? « Tacite, disait Napoléon, n'a pas assez expliqué ses tyrans. » M. de Saint-Priest cite ce mot profond, et il essaie d'éviter le même reproche.

Il nous met en effet, nous le pensons, sur la voie de l'explication véritable en nous faisant toucher au doigt que toute l'histoire de ces trois siècles consiste dans une lutte sourde entre le sénat, qui conservait le prestige de l'autorité, et l'empereur, qui avait la force matérielle. Le sénat avait l'ombre et l'empereur la réalité du pouvoir; mais la réalité était sombre et triste, l'ombre était illuminée et glorieuse. Bien que le sénat fût rempli de toutes les créatures faméliques de César et d'Auguste, bien que plus d'un sénateur nouveau, gauchement drapé dans sa toge, fît entendre l'accent barbare de la Gaule ou de l'Ibérie, bien que les héritiers des plus grands noms ne pussent les porter sans fléchir, au sénat pourtant était le siége de Crassus et de Cicéron. Les murailles du temple de Vesta renvoyaient encore l'écho de

(1) Saint-Priest, *De la Royauté*, chap. Ier.

leurs voix. Le nom du sénat rappelait un état de société dangereux, mais brillant, dont l'intérêt avait pu souffrir, mais qui conservait l'attachement et le regret de toutes les nobles ames. Le sénat avait renfermé dans son sein tout ce qui s'élevait dans la société romaine au-dessus du niveau commun par la naissance, le talent ou les armes. Ce n'était pas comme le couronnement de ces grandeurs diverses, c'était sur leurs débris que la monarchie romaine s'était fondée. Quelque nécessaire que pût être d'ailleurs l'établissement de cette monarchie dans l'état général du monde, ce fut là (il faut en convenir avec M. de Saint-Priest) son vice originel. Elle n'était pas le produit, elle était l'ennemie du sénat. Ce n'était pas comme les chefs naturels des classes élevées et polies, c'était comme les complices habiles d'une faction populaire que les empereurs avaient fondé leur établissement monarchique. Ils n'étaient au fond que des Catilinas plus heureux, servis par le génie et les circonstances, qui avaient substitué une force régulière à une force brutale pour accomplir le but de tous les factieux, celui de couper toutes les têtes pour égaler toutes les tiges. Quelque haut qu'il fût parvenu, le despotisme des césars partait cependant toujours d'en bas. De là sa défiance constante, de là ses inimitiés sanguinaires contre les débris d'une aristocratie abattue, de là ce soin jaloux d'entasser tous les pouvoirs sur sa tête, de crainte qu'abandonnée à son libre cours, quelque parcelle n'en retournât à ses dépositaires naturels. Ainsi se traîna l'empire romain, entre un sénat régulièrement décimé, et des empereurs aussi régulièrement assassinés, entre des citoyens chaque jour plus avilis par des souverains chaque jour plus méprisables, jusqu'à ce qu'il ait mérité de la justice de la postérité le nom éloquent de Bas-Empire : expression d'une justesse incomparable, car cette combinaison d'un souverain qui exerçait une autorité sans prestige comme sans limites, et d'une nation qui prêtait une obéissance sans condition, mais sans respect, formait certainement le système de gouvernement le plus bas que le châtiment céleste eût réservé à une société coupable.

Toute différente fut, dans son développement et son origine, la royauté héréditaire des temps modernes. Elle s'élève au-dessus de la tête, mais non sur les ruines des diverses aristocraties qu'elle subjugue sans les détruire. Vainement rappellerait-on ici les longues luttes soutenues par nos rois pour la destruction de la féodalité et les progrès de l'égalité civile. Outre qu'il n'y a point de ressemblance entre la brutale et anarchique noblesse des temps féodaux et l'aristocratie romaine, élégante, civilisée, politique, mère de tant d'orateurs et de généraux, toute autre analogie manquerait également de fondement. Les rois d'Europe furent long-temps les premiers gentilshommes et les premiers seigneurs de leur royaume. C'est même ainsi, M. de Saint-Priest le fait très bien voir dans son second volume, que toutes les fa-

milles royales acquirent leur droit de régner. C'est après avoir été à la tête de la féodalité qu'ils entreprirent de la restreindre et de la dompter, et quand ils s'engagèrent dans cette lutte, c'était pour tendre la main à d'autres grandeurs nouvelles qui se débattaient pour s'élever et qu'ils aperçurent les premiers. Ils aidèrent l'aristocratie de l'intelligence, celle du travail et des richesses honnêtement acquises, à prendre place à côté de celle de la naissance et des armes. Merveilleuse propriété de l'institution royale! Elle s'associe successivement à tout ce qui est grand; elle couronne tout ce qui s'élève; elle se pare de tout ce qui illustre un pays. Sa grandeur n'est jalouse d'aucune autre. L'étendue de son pouvoir n'est même pas nécessaire à sa majesté, et peut-être ne paraît-elle jamais plus grande que dans ces formes savantes et compliquées que les temps modernes lui ont fait prendre, et où l'on voit sous son égide la liberté défendue par la parole, et le pouvoir disputé par le mérite.

Ces considérations, auxquelles l'entraînement du sujet nous conduit, font apprécier la grandeur de vues qui règne dans l'ouvrage de M. de Saint-Priest. C'est un de ces livres qui excitent la pensée plus qu'ils ne la satisfont; les points de vue, les idées naissent à la lecture, et l'on sait gré à l'auteur de nous mettre ainsi sur la voie de découvertes nouvelles. Dans le cours de ses études historiques, M. de Saint-Priest a dû plus d'une fois profiter de ce coup d'œil étendu qu'il avait jeté sur l'histoire universelle. Un succès plus populaire attendait son second ouvrage, celui qui restera comme le véritable titre de sa réputation, l'*Histoire de la Conquête de Naples*, par Charles d'Anjou.

En écrivant cette histoire, M. de Saint-Priest remplissait presque un devoir patriotique; il réparait une ingratitude insigne de la France envers elle-même.

Nous savons mal notre histoire en France. Nous aimons peu notre passé. C'est un vice qui date de loin. Chaque génération insulte volontiers sa devancière, et se prépare ainsi un traitement pareil de la part de la génération qui la suit. Nous avons, dans les siècles écoulés, des richesses de gloire dont nous faisons peu de cas. Dans l'opinion courante, à peine avons-nous valu quelque chose avant le siècle de Louis XIV. François Ier seul semble avoir trouvé grace devant l'oubli, en faveur de quelques mots douteux, ou de quelques refrains de ballades. Mais conçoit-on qu'une nation chrétienne, et qui a eu quelques prétentions à la poésie, n'ait jamais consacré un souvenir d'art ou d'éloquence à la mémoire de saint Louis? Conçoit-on que les scènes un peu niaises du chêne de Vincennes soient tout ce qui reste dans la mémoire populaire du roi qui fut à la fois un saint, un législateur et un chevalier, qui joignit l'éclat des aventures à la sagesse des institutions, exerça sur le monde chrétien le double ascendant de la vertu et de la

puissance? Si nous avions un juste sentiment de nous-mêmes, nous revendiquerions le siècle de saint Louis aussi bien que le siècle de Louis XIV. Le règne de saint Louis marque en effet le point culminant, le temps de halte et de repos de la monarchie féodale en Europe, comme le siècle de Louis XIV celui de la monarchie absolue. Ce fut le moment où le régime complexe, connu sous le nom de féodalité, atteignit le point extrême de régularité et de justice qu'il comportait. Saint Louis fut le roi féodal par excellence, et, à ce titre, il a exercé sur l'Europe de son temps la même influence prépondérante que quatre siècles après son plus superbe héritier. Consulté par tous les souverains, arbitre des querelles du sacerdoce et de l'empire, saint Louis avait fait dès-lors de la France la première des puissances chrétiennes. Un scrupule de conscience lui interdisait la conquête : un de ses frères s'en chargea, et la moitié de l'Italie fut soumise, sous ses yeux, par des Français.

Tel est le fait mémorable que M. de Saint-Priest nous a raconté pour la première fois sous son véritable jour. Avant la lecture de l'*Histoire de la Conquête de Naples,* nous n'avions jamais bien compris ni la grandeur de saint Louis, ni celle de la France du XIIIe siècle. M. de Saint-Priest nous a fait connaître qu'il y eut alors pour notre pays un véritable âge de gloire, pour lequel la postérité, surtout en France, était ingrate. Saint Louis est la grande figure de son livre: il tient, pour ainsi dire, le milieu du tableau; mais que de personnages curieux à ses côtés, tracés de main de maître! Charles d'Anjou, le vrai type de son siècle, par sa foi simple et sa main rude, Frédéric II et Mainfroi qui devançaient les âges suivans par les raffinemens de l'esprit et de la débauche, la pâle et tendre image de Conradin, tous ces portraits sont vivans, et d'un style à la fois sobre et vif. A peine çà et là remarque-t-on peut-être quelques traits d'esprit qu'il eût mieux valu dire qu'écrire. Parfois le naturel lui-même n'est pas dépourvu d'un peu d'art, ni la facilité de quelque recherche. En général, la marche du récit est grave sans cesser d'être animée, et conduit le lecteur au bout de quatre volumes, sans le fatiguer, ni par des lenteurs, ni par ces emportemens lyriques auxquels le goût des historiens modernes nous a trop accoutumés.

L'*Histoire de la Conquête de Naples* a une qualité qu'on mettait autrefois au premier rang parmi celles de l'historien, dans un temps où, du reste, il faut le dire, on la vantait sans la pratiquer. C'est une histoire impartiale, et qui n'est pourtant pas indifférente. L'auteur n'est pas sans préférence pour le bien ni sans indignation pour le mal, mais il est sans parti pris. Son histoire n'est ni un pamphlet ni un plaidoyer; il n'est ni l'avocat des papes ni celui des empereurs. On a l'air de plaisanter quand on dit que ce fut un mérite de ne point porter de passion

exclusive ni d'esprit de parti dans une histoire de 1250; mais il faut se rappeler que M. de Saint-Priest écrivait au lendemain du XVIIIe siècle et dans la pleine réaction du XIXe, qu'il avait lu l'*Essai sur les Mœurs* dans sa jeunesse, et qu'il assistait à une réhabilitation enthousiaste du moyen-âge, faite de compte à demi par une ferveur religieuse sincère et par un caprice de mode un peu frivole. Après avoir traité long-temps d'oppresseurs ignorans les pontifes éclairés qui furent les défenseurs de la liberté spirituelle du monde, saint Thomas de petit esprit et Dante de poète burlesque, on s'était avisé tout d'un coup de nous enseigner avec gravité à considérer le XIIIe siècle comme le point de perfection de la civilisation chrétienne et presque l'avénement du règne de Dieu en ce monde. La prépondérance temporelle de l'église catholique à cette époque donnait une apparence pieuse à cette opinion, que relevait aussi, sans qu'on s'en doutât, l'attrait piquant du paradoxe. M. de Saint-Priest savait être piquant sans être paradoxal. C'était peut-être un de ses traits les plus remarquables, que de savoir trouver l'originalité sans s'éloigner du bon sens, de ne point chercher l'intérêt dans la surprise et d'innover sans étonner. Sans crainte de paraître fade ou d'être accusé d'être tiède, il se pose dès la première page pour un appréciateur modéré de ces temps si vivement controversés du moyen-âge.

« A la tête des personnages de ce grand drame, disait-il, il en est un plus grand que tous les autres, la papauté. Entre les deux écoles historiques dont l'une n'a voulu voir dans les papes du moyen-âge que les tyrans de la volonté et de la pensée, tandis que l'autre applaudit toujours en eux les défenseurs de la liberté humaine, dont l'une a trop facilement trouvé du sang sur le manteau pontifical quand l'autre n'y a jamais aperçu un grain de poussière, je me suis frayé une route à la fois respectueuse et libre. J'ai rendu hommage à l'élévation presque constante du but, j'ai déploré le choix moins irréprochable des moyens; surtout je n'ai jamais perdu de vue les temps dont je racontais les passions et les violences. Ainsi que la monarchie, l'aristocratie et le peuple, la papauté participait de la rudesse d'une telle époque. Nul ne peut échapper à son siècle; même en le combattant, on reçoit et on garde son empreinte. La défense était alors inexorable comme l'attaque... Ceints du diadème ou de la tiare, couverts de l'étole ou de l'armure, les hommes du XIIIe siècle étaient ceux qu'a peints Dante et après lui Michel-Ange. Dans les ténèbres de la chapelle Sixtine, on découvre au-dessus de l'autel toute une population aux regards féroces, aux attitudes convulsives, et on se demande : Où sont les justes? où sont les damnés? »

En écrivant ce morceau brillant (où nous remarquons à regret quelques taches), nous ne savons si M. de Saint-Priest se faisait pour

son propre compte une idée assez haute du rôle de l'autorité spirituelle dans l'ordre immuable des dogmes catholiques; mais le rôle temporel de la papauté sur la scène mobile de l'histoire nous paraît sainement apprécié. Chrétien, il pouvait manquer quelque chose encore à ses convictions; historien, son jugement avait su trouver le point exact entre le paradoxe et le préjugé. Le dirons-nous même? admirateurs sincères comme nous le sommes de l'action de l'église catholique dans la civilisation moderne, nous aimons mieux cette appréciation mesurée que certains enthousiasmes maladroits qui compromettent le Dieu qu'ils adorent. Nous aimons mieux faire deux parts dans le moyen-âge, dont l'une revienne au compte de la barbarie encore mal domptée, et l'autre de l'église encore mal obéie, que de confondre dans une admiration, et par conséquent dans une responsabilité pareille, le mal comme le bien, les crimes comme les vertus, les servitudes comme les libertés dont ces temps tour à tour sublimes et grossiers offrent à chaque pas le singulier mélange. Le moyen-âge est placé comme au confluent de deux fleuves. Dans le torrent de la barbarie germaine se sont confondus les flots abondans et purs de la religion chrétienne. De là cette saveur étrange, tantôt amère et tantôt douce, que présentent leurs ondes mêlées. Le moyen-âge a toujours gardé la trace de sa double origine. Dans chaque institution, dans chaque peuple, presque dans l'intérieur de chaque homme, le barbare et le chrétien étaient toujours en présence, le vieil et le nouvel homme étaient aux prises. Aucun temps n'a jamais reproduit au dehors d'une façon plus évidente le spectacle de cette lutte intime que décrivait et que prédisait l'Évangile. Que le nouvel homme ait enfin dominé, grace aux efforts infatigables de l'église catholique et de la papauté, Dieu garde de le contester, et le livre de M. de Saint-Priest le prouve à chaque pas; mais son triomphe a précisément consisté dans l'anéantissement de la plupart des institutions violentes et serviles dont le moyen-âge donnait encore le spectacle. Nous voulons bien admirer le moyen-âge, mais à la condition que ce soit en le plaçant entre la barbarie en arrière et la civilisation moderne en avant, se dégageant de l'une et marchant vers l'autre. L'église catholique a guidé cette marche le flambeau de la vérité à la main, et le meilleur prix qu'elle ait obtenu de ses services, c'est le droit de se retirer de l'arène poudreuse des sociétés politiques, de ne plus se mêler activement des affaires humaines, où les mains les plus pures se souillent, de prier en paix au fond des sanctuaires pour les souverains détrônés et pour les peuples en révolution, au lieu de couronner un Charles d'Anjou tout couvert de sang ou de dévouer la tête charmante de Conradin par l'anathème à l'échafaud.

Nous croyons donc qu'en cette occasion M. de Saint-Priest fut bien

servi par l'impartialité naturelle de son esprit. Cette impartialité, que bien des gens prenaient pour de l'incertitude, était sa qualité dominante. Il la possédait naturellement à un rare degré, et, comme il arrive souvent aux dons qu'on possède, il y mettait aussi quelque prétention. Il avait le goût, presque la manie de l'impartialité. Tout ce qui sentait le préjugé, le parti pris, l'opinion étroite, répugnait à sa conscience, et lui semblait peu digne d'un homme d'esprit. Fermer les yeux à une vérité, de quelque ordre qu'elle pût être, lui paraissait un acte de mauvaise foi; écarter une idée fine, de quelque point de vue qu'elle fût aperçue, lui aurait paru un trait de mauvais goût. Cette extrême largeur d'esprit lui donnait souvent les apparences du doute, surtout quand elle semblait se porter sur cet ordre élevé de convictions à qui appartiennent le don d'enflammer les cœurs et le droit de dominer les consciences. M. de Saint-Priest passait pour avoir des convictions flottantes, parce que sa haine peut-être excessive pour l'intolérance lui rendait souvent difficile d'admettre l'autorité exclusive d'une vérité impérieuse et salutaire. Ceux qui suivaient de près le travail de son esprit ne s'alarmaient point de cette difficulté. C'est de nos jours surtout qu'il est vrai que qui cherche trouve. L'esprit curieux de M. de Saint-Priest cherchait sans relâche. Il a fini par trouver, et il restera comme un exemple que, dans un temps où la vérité n'a plus les préjugés d'enfance en sa faveur, l'examen impartial est encore ce qui la sert le mieux.

Ce progrès de ses opinions est surtout sensible dans les écrits nombreux qu'il a consacrés à éclairer divers points de l'histoire du dix-huitième siècle. Tel que nous avons dépeint M. de Saint-Priest, ce siècle de l'esprit et de la conversation par excellence devait avoir pour lui un attrait sans pareil. Il y trouvait, sinon le résumé de ses opinions, au moins l'idéal de ses goûts. Un salon du XVIIIe siècle eût été le théâtre naturel des succès de M. de Saint-Priest. La conduite des grandes affaires combinée avec le culte des lettres et les habitudes du grand monde, le duc de Choiseul signant le pacte de famille le matin, causant le soir avec l'abbé Barthélemy sur quelque point de grammaire ou d'histoire, ou s'asseyant au cercle de Mme du Deffand pour traiter d'une pièce nouvelle, tel avait dû être le rêve brillant, tel devait être le regret habituel de l'imagination de M. de Saint-Priest. Cette société toujours de loisir, molle et pourtant ardente, animée, mais sans esprit de parti, lui aurait fait une place où il aurait mieux aimé vivre que dans notre grand atelier parlementaire et industriel, au milieu de gens toujours pressés, entre une politique âpre, l'activité fébrile des intérêts et la vivacité des animosités personnelles. M. de Saint-Priest regrettait vivement ce parfum des graces que le XVIIIe siècle en fuyant avait laissé partout sur sa trace. Aussi conçoit-on que de bonne heure

l'histoire du XVIIIe siècle était l'objet de ses prédilections, et il avait résolu d'en tracer, sous une forme quelconque, un tableau fidèle. Il avait tenté cette entreprise, non sans quelque hésitation, à plusieurs reprises et de plusieurs côtés. Tantôt il avait voulu faire entrer l'histoire des lettres dans un cadre politique, tantôt projeter seulement les ombres sérieuses de la politique sur une œuvre toute littéraire. Il avait recueilli de nombreux matériaux sur le ministère du duc de Choiseul; puis enfin, à mesure que sa pensée prenait plus de largeur et son talent plus de hardiesse, il avait moins redouté d'aborder de front ce Protée à mille formes et de le saisir dans sa moelle et dans son essence. Quand la mort l'a surpris, il travaillait à une vie de Voltaire.

Ce travail devait sembler périlleux : il lui fut utile. Il aimait le XVIIIe siècle par un dangereux attrait. Une plus mûre réflexion lui apprit à le juger. Sous les graces apparentes, il découvrit bientôt les plaies cachées de la grande école du XVIIIe siècle : la légèreté sous l'élégance, la sensualité égoïste sous la sensibilité déclamatoire, l'ambition de dominer sous l'amour de l'indépendance. Il avait redouté longtemps l'intolérance religieuse; en pénétrant dans les débats intérieurs de la secte philosophique, il put se convaincre que l'intolérance est l'écueil de toutes les opinions ardentes, mais que la religion seule a le tempérament de la charité.

Ce jugement équitable se fit voir, dès son premier essai sur l'expulsion des jésuites, qui parut pourtant dans un moment de controverse passionnée, en 1844 (1). Il avait plu à la société politique du moment, comme si elle n'avait pas assez à faire avec les problèmes sociaux qui grondaient sous le sol, de se faire une grande difficulté arbitraire au sujet de la présence ignorée et paisible de l'ordre des jésuites en France. Les uns exhumaient d'anciennes lois qu'ils n'avaient pas l'intention d'appliquer; les autres protestaient ardemment contre des violences qui, au fond, ne leur faisaient que médiocrement peur : tous deux s'adressaient à grands cris au gouvernement, responsable de tout, comme c'est l'ordinaire, et qui ne savait auquel entendre. Au milieu de ce conflit de colères factices, mais bruyantes, quand M. de Saint-Priest se présenta pour donner des détails curieux sur l'expulsion des jésuites au siècle dernier, chacun se précipita avec avidité pour lire un pamphlet. On trouva un récit grave et piquant, plein de révélations curieuses, mais exempt de toutes récriminations amères. On apprit que l'accusation des jésuites devant le parlement avait été dictée par des motifs puérils, que la sentence avait été inique, l'exécution brutale, mais la défense et l'attitude de l'ordre assez médiocres, et fort dégénérées de ses glorieux fondateurs. Il n'y eut rien de décidé sur la

(1) Dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er avril 1844.

vieille querelle de Pascal et de la société de Jésus; mais on put conclure que, si Escobar avait eu le tort d'absoudre par des subtilités de conscience des fautes réelles, les ennemis des jésuites, suivant un procédé contraire, surent faire frapper ce jour-là par le bras séculier des crimes imaginaires.

Si la vie de Voltaire avait paru, elle eût été conçue dans le même esprit d'équité. Ce n'eût été ni un libelle ni un panégyrique; c'eût été un portrait vivant. A peine peut-on trouver quelque ébauche informe de ce grand travail dans des notes rapidement écrites à la marge de la longue correspondance où Voltaire a mis lui-même toute son ame. M. de Saint-Priest interrompait chaque matin une lecture attentive pour jeter sur le papier les premières improvisations de sa pensée, ou même l'exubérance de ses propres sentimens. Il ne nous a été permis de jeter qu'un coup d'œil sur ses confidences tout-à-fait intimes; mais il nous a suffi pour apercevoir quelques traits empreints de cette verve du premier jet qui manque souvent aux secondes touches. Jamais Voltaire sans doute ne s'était vu observé d'aussi près ni par des yeux aussi perçans. Le grand homme a été pénétré de part en part, nous dirions déjoué, si cette expression ne répondait mal au sentiment qui animait M. de Saint-Priest. Le biographe est sans illusion, mais il n'est pas sans sympathie pour son modèle. On n'approche pas de ces riches natures, dans lesquelles la main de Dieu a déposé le génie, sans se sentir pris pour elles d'une involontaire affection. M. de Saint-Priest est plein d'une pitié intelligente pour les misères enfantines de l'imagination et de l'amour-propre qui tiennent de si près à la sensibilité exquise du talent. Il pardonne en souriant à Voltaire ses vives et presque tragiques émotions sur le succès de ses drames, sa susceptibilité prompte à s'irriter à la moindre atteinte du sarcasme (dont lui-même il était si prodigue pour autrui), sa tendresse prolongée sans dignité auprès des nouveaux amours de sa maîtresse, puis la douleur de la mort d'Émilie si vivement ressentie et si promptement effacée, enfin le mélange d'une complaisance extrême et d'une familiarité de mauvais goût auprès des souverains. Ainsi sont faites, M. de Saint-Priest le comprend, ces choses légères qu'on appelle des ames de poète. Rien n'est délicat comme les remarques qui accompagnent la fin moitié pathétique et moitié ridicule de cette pédante et pourtant touchante Émilie. — *Contraste fréquent de la plaisanterie et de la mort!* s'écrie-t-il; *tout ceci doit être raconté avec gravité et sans sarcasme.*

Mais quand éclatent enfin ces longues haines qui firent oublier à Voltaire et le bon goût dont il avait donné tant de modèles, et l'humanité dont il se portait pour défenseur, quand on le voit invoquer la censure contre Palissot et déshonorer Fréron sur les planches, solliciter les rigueurs des pasteurs de Genève contre Rousseau sans asile, et disputer

ainsi à l'auteur du *Vicaire savoyard* un toit et un morceau de pain, quand enfin son impiété croissante dégénère en rage sénile et empreint sur son visage l'expression d'un rire presque diabolique, M. de Saint-Priest détourne ses regards avec un sentiment que le respect de l'âge et du génie parvient à contenir, mais non pas à cacher.

Cette étude, qui occupa les dernières années de M. de Saint-Priest, devait être au fond profondément mélancolique. Rien n'est triste à suivre comme le cours et le déclin d'une vie humaine, quelque longue qu'elle puisse être, lorsque surtout, derrière les rives pâlissantes de la terre, d'autres perspectives ne se découvrent pas. Une biographie intime et détaillée est une œuvre douloureuse. On voit s'ourdir la trame insensible de la destinée; on voit les plus vives joies se dissiper, les douleurs elles-mêmes s'amortir, et tant d'impressions diverses, en passant, ne laisser d'autres traces qu'une ride de plus sur le front. Pendant que M. de Saint-Priest étudiait de près la plus remarquable vie peut-être des temps modernes, la sienne se précipitait rapidement vers son terme. Ses derniers jours furent remplis d'événemens et d'émotions. Il vit combler ses rêves d'ambition personnelle par des succès qui lui valurent une réputation incontestée; mais il vit tromper toutes ses espérances patriotiques par la chute d'un gouvernement qu'il avait aimé et servi. Il fut témoin de cette chute soudaine, non sans regret, mais sans remords, car, membre pendant dix ans d'une des chambres et souvent amené à faire opposition au pouvoir, il avait toujours usé avec mesure d'un droit alors sans péril. Il a tracé lui-même, du jour suprême de la monarchie, un récit pathétique qui fut en même temps un dernier hommage de justice, de dévouement (1). Père d'une tendresse extrême, M. de Saint-Priest avait pris lui-même plaisir à former l'esprit de ses deux filles à cette école de graces et de goût dont il était un modèle. Il les maria selon son cœur; mais il eut tour à tour à partager leur juste douleur et leur bonheur pur. Le sentiment paternel touche de près au sentiment religieux; aussi, quelque rapidement que la mort soit venue fondre sur M. de Saint-Priest, la religion l'avait devancée. Frappé d'un mal inattendu, pendant un voyage qu'il faisait à Moscou, au lieu même de sa naissance, dès qu'il connut son danger, il tourna sa pensée vers le ciel. Dans la paix de ce moment suprême, il eut encore un soupir, non point pour la vie ou pour la renommée, mais pour ses enfans et pour la France. Il est mort le 29 septembre 1851, à l'âge de quarante-six ans.

ALBERT DE BROGLIE.

(1) *Un Mot sur le 24 février*, dans la *Revue* du 1er juin 1849.

LE

CRÉDIT FONCIER.

I. *Des Institutions de Crédit foncier en Allemagne et en Belgique*, par M. Royer, 1846. — II. *Des Institutions de Crédit foncier et agricole*, par M. Josseau, commissaire du gouvernement; 1851. — III. *Exposé des Motifs soumis aux chambres de Belgique pour l'établissement du Crédit foncier*, 1851. — IV. *Enquête du Conseil d'état sur le projet de loi présenté à l'assemblée législative*, 1851. — V. *Rapport au nom de la commission parlementaire*, par M. Chegaray; 1851. — VI. Documens divers, etc.

Envoyé en 1844 dans plusieurs états de l'Allemagne, avec mission d'y étudier les institutions de crédit foncier, un laborieux et savant agronome dont la perte est des plus regrettables, M. Royer, se mit en quête de renseignemens avec cette ardeur d'investigation qui était son principal mérite. A son grand étonnement, la plupart de ceux à qui il s'adressa, loin de connaître le mécanisme des banques foncières, en soupçonnaient à peine l'existence. En Prusse, dit-il, où les associations de ce genre fonctionnent depuis trois quarts de siècle, et entretiennent une circulation de 400 millions de francs, des fonctionnaires, de riches habitans, des hommes de finance et de négoce, ne pouvaient fournir aucun renseignement sur des institutions qu'ils connaissaient à peine de nom, tandis qu'ils auraient donné toutes les informations possibles sur des banques industrielles de médiocre importance. Après mûr examen, la cause de cette ignorance cessa d'être un mystère pour M. Royer. C'est que les sociétés prussiennes de crédit immobilier, ne faisant pas des appels de capitaux avec promesse de gros dividendes, ne demandant ni intervention ni responsabilité du gouvernement, ne

suscitant ni difficultés ni procès, ne nécessitant ni un personnel nombreux, ni frais de gestion considérables, n'offrent aucun attrait aux agioteurs et aux coureurs d'emplois, les deux classes de gens qui, intéressés d'ordinaire au succès des entreprises nouvelles, les lancent avec fanfares, et parviennent ainsi à les vulgariser.

En France, les hommes qui se font une idée exacte du crédit foncier sont probablement moins nombreux encore qu'en Allemagne. Les éclaircissemens n'ont cependant pas manqué depuis environ quinze ans que cette affaire est à l'étude. Un mémoire sur les associations territoriales de la Prusse, lu à l'Académie des Sciences morales par M. Wolowski, donna le premier éveil à l'opinion : de ce travail, ainsi que de la lumineuse analyse qu'en fit M. Rossi, il résultait que la législation française en matière d'hypothèques faisait obstacle à l'application du mécanisme éprouvé en Allemagne. Le gouvernement s'empressa de consulter les cours de justice et les facultés de droit sur l'opportunité des changemens qu'on proposait d'introduire dans notre système hypothécaire. Les réponses contradictoires des magistrats et des professeurs, recueillies en trois énormes volumes, ont composé une glose fort érudite sans doute, mais sans conclusion. D'un autre côté, M. Royer publiait le recueil des statuts et des renseignemens relatifs aux établissemens qu'il avait observés en Allemagne. Les conseils généraux de l'agriculture et du commerce, invités à se prononcer sur la question du crédit agricole, procédaient à une enquête, publiée en 1846 et souvent consultée.

Après la révolution de février, les vagues notions répandues sur le crédit foncier se confondirent avec les théories à la mode sur le papier-monnaie. La tendance générale était de mobiliser le sol et de précipiter le courant des affaires, en émettant des papiers à cours forcé. Au mois de mai 1848, le ministre des finances déclara à la tribune qu'il avait déjà reçu cent cinquante ou deux cents plans de cette nature : il en existe certainement le double aujourd'hui. Ce système, formulé en projet de loi par quelques membres de l'assemblée constituante, ne résista pas à l'épreuve de la discussion publique.

On en revint modestement à la théorie allemande. Des propriétaires et des hommes de loi, réunis sous la présidence de deux anciens maires de Paris, se constituèrent en *association centrale*, dans la pensée d'éclairer l'opinion publique par des publications, et de solliciter l'initiative du gouvernement. Un comité de six personnes, choisies au sein de cette réunion, eut mission de rédiger des statuts, et de préparer les bases d'une société-modèle qui entrerait en exercice dès qu'elle y serait autorisée par une loi. Une légitime influence fut bientôt acquise à un des membres de ce comité, M. Josseau, avocat, qui, joignant l'intelligence des intérêts agricoles à la science des lois et à la pratique ju-

diciaire, est devenu le plus actif et le plus zélé promoteur de la réforme qui vient d'être décrétée (1). Envoyé en Allemagne pour constater les résultats les plus récens, M. Josseau a publié un livre qui complète et éclaire les travaux un peu confus de M. Royer. Il y a dix-huit mois enfin qu'un projet de loi, inspiré par l'*association centrale*, mit sérieusement la question à l'ordre du jour. Renvoyé au conseil d'état selon l'usage, ce projet y donna lieu à une enquête habilement dirigée par M. Vivien, et dont il restera un livre des plus instructifs à consulter sur cette matière. En même temps, une commission extraordinaire de trente membres avait été nommée pour aviser à la réforme hypothécaire et au soulagement de la propriété par le moyen du crédit. Après avoir refondu le plan ministériel, cette commission consigna ses propres idées dans un volumineux rapport, rédigé par M. Chegaray.

La révolution du 2 décembre ayant coupé court aux travaux parlementaires, un comité de six personnes reçut ordre de reprendre et de poursuivre plus activement que jamais les études relatives au crédit foncier. Enfin un décret en date du 28 février a posé les bases de l'institution, et avant peu de jours la grande affaire sollicitée depuis si long-temps, et si souvent promise, sera en voie d'expérience.

A notre tour, nous prenons à tâche de résumer cette controverse de quinze années, en disant comment les institutions de crédit foncier se sont développées, en quoi elles consistent, et de quelle utilité elles peuvent être chez nous, dans l'état actuel de la propriété et du crédit public. Comme il s'agit d'une innovation à laquelle toutes les familles peuvent se trouver intéressées, nous ne craindrons pas, malgré l'aridité de la matière, d'entrer dans quelques détails techniques et d'insister sur certaines explications.

I. — ORIGINE ET DÉVELOPPEMENT DU CRÉDIT FONCIER.

Deux conditions sont essentielles pour constituer le crédit : il faut que celui qui emprunte offre un gage d'une solidité incontestable; il faut que celui qui prête ait facilité de rentrer dans son capital aussitôt qu'il en éprouve le besoin.

Dans le crédit commercial, une banque prend à l'escompte un billet portant, entre autres signatures, celle d'un négociant qui lui confie en dépôt d'importantes valeurs, et dont elle est ordinairement la débitrice. Elle classe dans son portefeuille le billet escompté, et le remplace dans la circulation par son propre billet, que le public accepte comme argent comptant. Or, de cette double opération il résulte que la banque n'a aucune perte à redouter, puisqu'elle est préalablement

(1) M. Josseau a eu pour collaborateur, dans plusieurs de ses travaux, M. A. Delaroy, avocat, que l'*association centrale* avait choisi pour son secrétaire.

nantie, et qu'elle recouvre promptement ses avances, puisqu'elle a pour règle de n'escompter que du papier à court terme. Il y a plus, elle rentre en réalité dans ses déboursés bien avant l'échéance du billet, puisqu'elle se couvre au jour le jour par l'émission de son propre papier.

Dans le crédit public, la garantie collective de toute une nation, représentée par son gouvernement, inspire une sécurité légitime, et la facilité de négocier son titre à la Bourse permet au prêteur de dégager son capital du jour au lendemain.

Le crédit foncier repose sur une combinaison du crédit commercial et du crédit public. Comme dans le premier, le prêt est garanti par un nantissement matériel d'une solidité incontestable, et, comme dans le second, la réalisation doit s'opérer à volonté par la négociation du titre de créance.

L'idée du crédit foncier s'est manifestée pour la première fois vers l'année 1770. On en fait les honneurs à un négociant de Berlin nommé Wolfgang Büring. En fait, il en est de cette innovation comme de presque tous les progrès en matière administrative; elle ne résulte pas d'une conception théorique; elle s'est produite spontanément dans beaucoup d'esprits, quand les circonstances l'ont rendue nécessaire : elle a été fécondée à la longue par les leçons de l'expérience.

La Silésie avait beaucoup souffert pendant la guerre de sept ans, dont elle avait été le principal théâtre. Après la paix, elle se trouva plus à plaindre encore. La noblesse silésienne avait contracté de nombreux emprunts, à la condition de laisser prendre hypothèque sur ses domaines et d'accepter au pair une monnaie dépréciée. Tant que durèrent les hostilités, elle se dédommagea par le prix excessif des récoltes dans un pays menacé de famine; mais, à la paix, la monnaie ainsi que les denrées étant retombées à leurs prix naturels, la propriété resta sous le poids d'une dette énorme avec des revenus considérablement réduits. Dans l'impossibilité de faire honneur à leurs engagemens, les emprunteurs se virent avec effroi menacés de poursuites qui devaient aboutir à l'expropriation de la noblesse. La crise financière pouvait dégénérer en révolution politique. Le grand Frédéric se crut alors autorisé à intervenir. Il imagina de rendre un *édit d'indulgence,* c'est-à-dire un décret aux termes duquel un délai de trois années était accordé pour le paiement des dettes hypothécaires. Ce triste expédient préserva de l'expropriation les anciens détenteurs du sol, mais il acheva la ruine de l'agriculture en la privant de tout crédit. La crainte qu'un nouveau délai fût accordé arbitrairement pour le paiement des dettes exigibles écarta les capitalistes honorables : on ne trouva plus à emprunter qu'auprès des usuriers, qui proportionnèrent leurs profits aux risques dont les menaçait le despotisme.

Ce fut en ces tristes circonstances que les seigneurs silésiens choisirent pour leur agent Wolfgang Büring. En homme habile, celui-ci avisa aux moyens de rendre la confiance aux capitalistes. Sa première idée ayant été de s'adresser aux grands spéculateurs de la Hollande et de la Suisse, il fut conduit, en remaniant successivement les conditions du contrat qu'il voulait faire accepter, à offrir une hypothèque collective sur tous les biens nobles, à rendre les titres hypothécaires négociables et transmissibles par endossement, à assurer le paiement des intérêts en plaçant les débiteurs retardataires sous le coup d'une expropriation immédiate et sans frais, à prendre l'engagement de solder au pair, dans un délai de six mois, tous les titres dont le remboursement serait demandé à la société. Soit que la combinaison n'eût pas été comprise, soit que les craintes ne fussent pas dissipées, il y eut peu d'empressement de la part des capitalistes étrangers. Frédéric II trouva enfin le moyen de lancer victorieusement l'affaire en divisant les titres par petites coupures et en versant dans les caisses de la société 300,000 écus de Prusse (1,125,000 fr.) comme garantie complémentaire du paiement des premières annuités. Par une heureuse coïncidence, une succession de bonnes récoltes répandit l'aisance dans le pays. A défaut d'un placement facile pour les petites économies, on rechercha un papier donnant 5 ou 6 pour 100 d'intérêt. Les *lettres de gage* entrèrent ainsi dans la circulation, et s'y soutinrent avantageusement.

Dans les hautes régions du monde financier, on n'observait pas l'innovation sans quelque crainte, et, à vrai dire, les attaques semblaient justifiées par les vices du mécanisme primitif. La solidarité forcée de tous les propriétaires compromettait l'emprunteur solvable au profit de l'homme obéré; la facilité de battre monnaie avec du papier invitait au luxe une noblesse imprévoyante, et augmentait la dette hypothécaire, au lieu de la réduire. Rien n'avait été réglé pour l'amortissement. En offrant aux créanciers le remboursement dans les six mois, on laissait aux emprunteurs la faculté de se libérer à volonté : de là d'incessantes difficultés pour mettre en équilibre les recouvremens et les déboursés; mais le public ne s'arrêtait pas à des critiques de détail. Les résultats immédiats et décisifs pour lui, c'étaient l'intérêt de l'argent abaissé de moitié, les améliorations agricoles devenues possibles, les affaires de tous genres vivifiées par le nouvel élément introduit dans la circulation.

Aussi a-t-on vu depuis cette époque les établissemens de crédit foncier se multiplier, surtout dans les contrées germaniques (1). En 1788,

(1) La France ne resta pas complétement étrangère à ce mouvement. En refondant l'ancienne législation hypothécaire dans sa loi du 9 messidor an III, la convention inaugura un système de crédit foncier d'une grande hardiesse. Le propriétaire, autorisé à

il y en avait déjà cinq en activité dans la monarchie prussienne : on en compte treize aujourd'hui. Avant la fin du dernier siècle, le principe avait été mis à l'épreuve en Hanovre, en Danemark, dans les villes anséatiques. Après les guerres de la révolution, l'Autriche, la Russie, la Pologne, la Bavière, le Wurtemberg, cherchèrent dans diverses combinaisons de cet ordre un remède aux souffrances extrêmes de la propriété. Les documens consignés dans les livres de M. Royer et de M. Josseau donnent à penser qu'une quarantaine d'établissemens fonctionnent aujourd'hui en Europe.

Chaque société, en se constituant, s'efforçait de corriger les vices signalés par l'expérience. Le germe de l'amélioration la plus décisive se trouve dans les statuts de l'association fondée à Zelle, en 1790, pour le duché de Lunebourg, sous le patronage du roi de Hanovre George III. Ce prince avait sans doute étudié en Angleterre les systèmes d'amortissement à intérêt composé, dont on se préoccupait beaucoup à cette époque : il eut l'heureuse idée d'en faire l'application au profit de la propriété. Suivant ses conseils, on fit deux parts de la somme versée annuellement par le débiteur, l'une pour l'intérêt de la dette, l'autre pour l'amortissement, et cette dernière, capitalisée à intérêt composé, procura la libération de l'emprunteur d'une manière insensible. Cette combinaison est le ressort essentiel dans le crédit foncier. Il n'en est pas du propriétaire comme du négociant, qui, renouvelant son capital à chaque spéculation, peut se libérer d'un seul coup et à court terme : celui qui emprunte pour acheter un immeuble, ou pour améliorer une terre, ne perçoit qu'un faible revenu du capital qu'il engage; il ne peut donc éteindre sa dette qu'à la longue et par de faibles annuités. Tout autre mode d'emprunt l'expose à la ruine.

L'exemple donné par l'association hanovrienne ne fut pourtant pas compris immédiatement. Ce mode étant inconciliable avec la faculté d'exiger le remboursement à six mois de date, on craignait de discréditer l'institution en supprimant la clause à laquelle les porteurs de lettres de gage paraissaient attacher la plus grande importance. Cependant, à travers les bouleversemens que subit l'Allemagne pendant les trente années qui suivirent, il dut arriver bien des fois que les demandes de remboursement dépassassent les ressources disponibles. A

prendre hypothèque sur lui-même jusqu'aux trois quarts de la valeur de son immeuble, et pour une durée de dix ans au maximum, pouvait émettre des *cédules hypothécaires* payables à ordre et transmissibles par endossement. Ces titres devaient fonctionner dans la circulation comme les billets de commerce, à la différence qu'ils eussent été à plusieurs années de terme, et qu'en attendant le paiement, ils eussent produit un intérêt annuel payable au domicile du souscripteur. Ce système nous paraît très hasardeux; toutefois il est juste de reconnaître qu'il n'a pas été mis sérieusement à l'épreuve, plusieurs lois subséquentes en ayant presque aussitôt entravé l'exécution.

plusieurs reprises, le gouvernement prussien fut obligé de suspendre, par des édits d'indulgence, les poursuites dont plusieurs banques foncières étaient menacées.

En 1821 seulement, les propriétaires obérés de la Prusse polonaise résolurent de s'associer, en développant le principe déposé en germe dans les statuts de la banque de Zelle. L'association provinciale du grand-duché de Posen admit, comme base fondamentale, l'amortissement forcé, mais à longue date, au moyen d'une contribution annuelle ajoutée par l'emprunteur au montant de l'intérêt convenu. Au lieu de laisser à ses créanciers la faculté de demander le remboursement, elle se réserva le droit de l'offrir proportionnellement à ses ressources. Aux termes de ses statuts, elle doit désigner chaque année, par voie de tirage au sort, les numéros des lettres de gage qu'elle est en mesure d'éteindre, et offrir de les racheter au cours de la place, lorsqu'elles sont au-dessous du pair, mais avec une prime qui peut s'élever à 3 pour 100, lorsqu'elles dépassent le pair.

L'expérience démontra bientôt que la combinaison de Posen était la plus ingénieuse et la plus prudente. Le gouvernement prussien se mit donc en devoir de l'introduire dans ses autres possessions. La réforme des sociétés primitives fut entreprise et exécutée par une série de décrets rendus à partir de 1830. Les créanciers de chaque association, notamment ceux de l'ancienne société silésienne, ne perdirent pas sans inquiétude le droit de se faire rembourser en s'adressant directement aux administrations. Les cours allaient être écrasés, supposait-on, par l'abondance des titres jetés sur la place, et on ne pourrait plus réaliser qu'en subissant une perte considérable. Prévenu par une polémique généralement défavorable à cette réforme, le public n'y voulut voir qu'une banqueroute déguisée. Contre toute attente, les cours, soutenus par un amortissement régulier, se maintinrent avec une telle fermeté, que les vendeurs purent réaliser leur capital à volonté, et souvent avec une plus-value. Le gouvernement se crut dès-lors autorisé à entreprendre l'abaissement de l'intérêt, afin d'activer la libération des propriétaires débiteurs. En 1839, sommation fut faite aux détenteurs des anciennes lettres de gage d'en accepter le remboursement au pair, ou de se contenter d'un intérêt de 3 et demi pour 100. Les bourses régulatrices de Berlin et de Breslau ne s'étant pas émues de cette offre, la conversion fut acceptée par la presque unanimité des rentiers. En Silésie, les remboursemens demandés ne s'élevèrent pas même à 100,000 francs sur une dette de 150 millions. Il paraît même qu'on aurait pu sans inconvénient abaisser l'intérêt à 3 pour 100, puisque l'association du Wurtemberg, qui, au lieu de remettre à ses cliens des lettres de gage, leur compte des écus qu'elle emprunte, peut se procurer à 3 pour 100 tout l'argent dont elle a besoin.

Il va sans dire que les établissemens créés depuis vingt ans ont profité de l'expérience si heureusement accomplie en Prusse. On s'accorde à reconnaître que l'association de Gallicie, fondée en 1841, a porté ses statuts au plus haut point de perfection.

Les institutions dont nous venons de parler s'étant multipliées, surtout en Allemagne, on pourrait croire que leur succès tient à des conditions particulières à cette contrée. Il n'en est rien. Le crédit foncier peut être naturalisé dans tous les pays où les immeubles sont susceptibles d'hypothèques, et facilement transmissibles à défaut de paiement. Si l'Angleterre n'en a pas essayé l'application, c'est que son territoire y est encore régi par la loi féodale, et que d'ailleurs le crédit n'y manque pas aux agriculteurs. Un pays qui est, pour ainsi dire, une copie réduite du nôtre, la Belgique, est à la veille d'installer une caisse nationale de crédit foncier, destinée, comme les banques allemandes, à servir d'intermédiaire entre les propriétaires qui cherchent des emprunts et les capitalistes disposés à prêter. Ici le mécanisme, dont la portée s'étendra au pays entier, fonctionnera par l'initiative et sous la responsabilité de l'état.

Il faut donc reconnaître que, si les banques immobilières n'ont cessé de se multiplier depuis quatre-vingts ans, lors même que leurs ressorts étaient fort imparfaits, c'est qu'elles répondent à des besoins de notre temps, c'est qu'elles rendent d'incontestables services. Il résulte d'un tableau publié par M. Josseau (1) que les associations les plus importantes, groupant autour d'elles une population de vingt-huit millions d'ames, ont procuré à la propriété foncière plus de 540 millions de francs, montant des lettres de gage qu'elles ont actuellement en circulation. Dans la plupart de ces pays, où l'intérêt courant (nous ne parlons pas des transactions usuraires) s'élevait, au dernier siècle, à 10 et 12 pour 100, l'argent est tombé, pour les propriétaires, à 3 et demi, somme qui, avec l'amortissement et les frais, ne porte qu'à 4 et demi ou 5 pour 100 le déboursé annuel. Beaucoup de terres encore écrasées de dîmes et de redevances féodales s'affranchissant, une révolution ter-

(1) Nous résumons ici le tableau de M. Josseau :

Ressort des banques.	Population.	Circulation des lettres de gage.
Prusse (les sept associations principales). .	10,162,000	388,536,000 fr.
Hanovre (quatre associations).	1,759,000	34,000,000
Mecklembourg.	624,000	15,044,000
Saxe (deux banques).	1,836,000	3,750,000
Bavière, Wurtemberg et Bade.	7,565,000	43,271,000
Hesse-Cassel.	755,000	37,988,000
Nassau.	425,000	6,420,000
Gallicie.	4,702,000	11,414,000
	27,828,000	540,423,000 fr.

ritoriale et politique s'accomplit sans secousse. L'agriculteur, ayant le temps nécessaire pour recouvrer les avances que le sol exige et qu'il ne rend jamais qu'à longs termes, a essayé des améliorations. Les revenus publics ont augmenté en raison de la surabondance des produits et du mouvement accéléré des affaires.

En résumé, la possibilité d'adapter un système de crédit aux besoins et aux ressources de la propriété foncière est un fait acquis. Agences intervenant comme une sorte d'assurance réciproque entre les propriétaires et les capitalistes, engagement solidaire des emprunteurs, extinction de la dette par un amortissement obligatoire, mais à longs termes, garanties surabondantes offertes aux capitalistes, tant pour la conservation du capital que pour la ponctualité dans le service de la rente, négociation facile des titres à la Bourse au moyen d'un amortissement régulier qui en soutienne les cours, tels sont les principes que l'expérience a consacrés. Quant aux détails d'exécution, le mécanisme du crédit foncier admet des ressorts très variés. La plupart des associations sont des entreprises particulières, parfaitement indépendantes, quoique fonctionnant partout sous la surveillance de l'autorité; mais il y a aussi des institutions subventionnées et même dirigées par l'état (1), à titre d'établissemens d'utilité publique. Le plus souvent, l'établissement ne prête que son propre crédit, en délivrant aux propriétaires isolés des lettres de gage que ceux-ci négocient à leurs risques et périls; on voit aussi des caisses escompter directement leurs obligations et verser des écus à leurs cliens (2). Ordinairement, l'institution appartient aux emprunteurs, qui se réunissent pour offrir une garantie collective. Quelquefois ce sont des capitalistes qui vont au-devant des demandes (3) et spéculent sur les besoins de la propriété. Le rêve de beaucoup d'esprits, surtout en France, a été d'appliquer aux titres hypothécaires les procédés de l'escompte commercial, afin de procurer à la propriété immobilière des bénéfices pareils à ceux que réalisent les banques industrielles.

(1) *Établissemens fondés par l'état :* banque de Hesse-Cassel; différentes caisses, en Prusse, en Danemark, en Russie. La caisse nationale de Belgique sera une administration publique. En France, le gouvernement viendra en aide à des administrations particulières, non pas par des subventions, mais par de simples avances.

(2) Wurtemberg, Bavière.

(3) C'est sur cette dernière distinction que repose la classification de M. Josseau, savoir :

Associations de propriétaires emprunteurs : six sociétés qui existent dans les principales provinces de la Prusse, quatre banques territoriales dans le Hanovre, les banques de Gallicie, Saxe, Wurtemberg, Mecklembourg, Hambourg, Brême, Danemark, Russie, etc.

Associations de capitalistes spéculateurs : Banque hypothécaire de Bavière, Hesse-Darmstadt, Nassau, Wurtemberg, Suisse, la caisse hypothécaire et la caisse des propriétaires belges, etc. On pourrait ranger dans cette catégorie les anciennes caisses hypothécaires de Paris et de Marseille.

Ces formes diverses du crédit foncier sont déterminées par l'état économique de la propriété et par les lois qui la régissent, par les fluctuations de capitaux, par les tendances de la spéculation. Quelle combinaison est préférable pour la France? Il faudra résumer bien des faits et soulever bien des problèmes pour répondre à cette question.

II. — LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE EN FRANCE.

Que n'a-t-on pas dit sur les souffrances de la propriété dans notre pays? Le chiffre énorme de la dette hypothécaire, l'impossibilité de l'amortir, la faiblesse et l'incertitude des revenus, comparés au capital des immeubles qu'ils représentent, le défaut d'un crédit normal, l'usure dévorant ceux qui n'ont pas d'hypothèque à fournir, la rapide transmission des patrimoines glissant de mains en mains, au lieu de rester dans les familles, ce sont là des faits passés à l'état de lieux-communs et malheureusement vérifiés par l'expérience de chaque jour.

La France est assurément, entre tous les peuples civilisés, celui dont la dette immobilière est la plus forte. Le chiffre total des seules créances pour lesquelles inscription a été prise sur des immeubles était :

En 1820, de.	8,864 millions.
En 1832, il était de. . . .	11,233 millions.
En 1840, il atteignit. . .	12,544 millions.

La progression étant de 100 à 120 millions par année, le montant actuel des hypothèques doit flotter entre 13 et demi et 14 milliards; mais toutes les inscriptions ne représentent pas des créances effectives : il y en a beaucoup qui se rapportent à des dettes éteintes dont la radiation n'a pas été opérée; il y en a d'autres qui font double emploi, ayant été prises en même temps par les vendeurs d'immeubles et par ceux qui font des avances d'argent à l'acquéreur pour se libérer. On peut défalquer encore un certain nombre d'hypothèques judiciaires prises à tout hasard sur des biens déjà grevés, certaines hypothèques éventuelles prises par l'état à titre de cautionnemens, etc. Quelque importance qu'on attache à ces inscriptions nulles, nous ne croyons pas qu'on puisse en porter le montant à plus de 3 à 4 milliards, de sorte que, toutes radiations faites, on peut accepter le chiffre de 10 milliards sans crainte d'exagération (1). C'est presque le double de la dette de l'état en capital. On estime que, dans cette somme, les emprunts directs font nombre pour un tiers, et que les deux autres tiers représentent

(1) M. Chegaray se livre, dans son rapport, à une série de conjectures pour abaisser à 8 milliards le chiffre de la dette hypothécaire. Il faudrait entrer dans de longs détails pour réfuter ses calculs. Les nôtres sont conformes aux évaluations officielles émises à diverses époques, et nous ne les avons pas adoptées sans examen.

les inscriptions prises par les vendeurs d'immeubles pour le solde des prix de vente.

Dans l'exposé ministériel du 8 août 1850, on a évalué à 9 ou 10 pour 100 en moyenne le taux des emprunts sur hypothèques. M. Chegaray, après avoir analysé de nombreux documens, a abaissé cette moyenne à 7 pour 100. Il y a une distinction à faire, selon nous, entre les hypothèques provenant des emprunts et celles qui ont pour but d'assurer le paiement intégral des biens vendus. Il est peut-être permis d'évaluer l'intérêt des premiers à 9 pour 100, y compris les courtages et les frais à la charge des emprunteurs : quant aux autres obligations, qui sont les plus nombreuses, elles n'entraînent presque jamais un intérêt supérieur à 5 pour 100. A ce compte, la moyenne de l'intérêt à servir sur les 10 milliards de la dette hypothécaire serait de 620 millions (1), soit 6 1/5 pour 100.

Il était curieux d'établir par approximation le rapport qui existe entre les redevances qui surchargent la propriété territoriale, prise dans son ensemble, et la valeur qu'elle représente tant en capital qu'en revenu. Les administrateurs et les statisticiens qui ont entrepris ce calcul de probabilités ont commis, ce nous semble, une double erreur. Ils ont pris pour base les chiffres conventionnels du revenu cadastral, qui sont bien inférieurs aux chiffres des revenus effectifs; puis ils ont capitalisé ces revenus, à raison de 3 ou 4 pour 100, en bloc, sans distinguer les fonds ruraux des propriétés bâties. Par exemple, sans sortir du rayon des études provoquées par cette grande affaire du crédit foncier, M. Thiers, estimant à 2.200 millions la rente des immeubles de toute nature, capitalise cette rente à raison de 3 pour 100, ce qui lui permet d'attribuer à la totalité des biens-fonds une valeur vénale de plus de 73 milliards. M. Chegaray au contraire, après avoir réduit le revenu foncier à 1,920 millions, capitalise à 4 pour 100 et ne trouve plus qu'une valeur totale de 48 milliards.

Nous nous sommes appliqué depuis long-temps, et par des recherches de toutes sortes, à diriger quelques jets de lumière sur ce point, qui domine toute notre économie sociale. En consacrant dans ce recueil même (2) une analyse spéciale à l'industrie agricole, nous avons constaté que le revenu net de la propriété rurale (et, par revenu net, nous entendons seulement la part afférente au capital immobilisé par le possesseur du fonds, indépendamment du produit qu'il peut réaliser comme entrepreneur de culture), nous avons constaté, disons-nous, que le revenu net de la terre cultivable s'élève à 2 milliards 50 mil-

(1) M. Chegaray, portant l'intérêt à 7 pour 100, mais réduisant le capital de la dette à 8 milliards, n'estime l'annuité à servir par la propriété qu'à 560 millions.

(2) Voir, dans la *Revue des Deux Mondes*, livraison du 15 septembre 1848, un article sur l'*Industrie agricole en France*.

lions, somme qui peut être capitalisée raisonnablement à 3 et demi pour 100. Quant au revenu net de la propriété bâtie, dans laquelle l'argent est placé généralement à 5 pour 100, il n'est certainement pas inférieur à 750 millions. On aurait donc une idée exacte des choses en résumant les données qui précèdent en ces termes :

	Revenu annuel.	Taux du placement.	Valeur en capital.
	fr.		fr.
Propriété rurale.	2,050,000,000.	3 1/2 pour 100.	58,574,000,000.
Propriété bâtie.	750,000,000.	5 id.	15,000,000,000.
	2,800,000,000.		73,574,000,000.

Ainsi, selon nous, le revenu total de tous les immeubles serait de 2 milliards 800 millions, somme qui porterait à 73 milliards 574 millions la richesse immobilière de la France.

Voyons maintenant les charges qui pèsent directement sur la propriété. Ce sont :

1° L'intérêt des 10 milliards de la dette hypothécaire évalué par nous à.	620 millions.
2° L'impôt. (Contributions foncières et portes et fenêtres)	298 »
	918 »

A ce compte, la propriété foncière devrait plus de la septième partie de son capital, et elle aurait à solder annuellement, tant pour l'intérêt des sommes dues à ses créanciers privilégiés que pour les impôts directs, près du tiers de son revenu net. N'avions-nous pas raison de dire qu'en aucun autre pays de l'Europe la propriété immobilière n'est dans une situation aussi déplorable qu'en France (1)?

Ce tableau est triste, et cependant il ne laisse voir qu'une partie de la vérité. Il s'en faut de beaucoup que les dettes hypothécaires soient les seules qui écrasent les possesseurs d'immeubles. Tous les hommes d'affaires savent que les propriétaires de la classe aisée ne se décident à laisser prendre inscription sur leurs biens que lorsqu'ils ont épuisé leurs ressources personnelles. Quant à la petite agriculture, ce n'est

(1) La Belgique, en raison de sa similitude avec la France, paraît être un des pays où la propriété foncière souffre le plus. Eh bien! il ressort des documens officiels, faits avec une remarquable précision, que la dette hypothécaire n'atteint pas en capital plus de la douzième partie de la valeur des biens-fonds, et que les prélèvemens annuels pour l'intérêt des créances et l'impôt foncier n'absorbent pas même la cinquième partie du revenu, savoir :

Valeur de la propriété en capital. . .	9,480,000,000 fr.,	en revenu, 284,000,000 fr.
Capital de la dette hypothécaire. . .	800,000,000	
Annuités à payer (pour l'impôt foncier 18 millions, pour la dette 37 millions).		55,000,000

pas non plus au crédit hypothécaire qu'elle a recours : les frais de justice, en cas d'expropriation, dévoreraient le gage et laisseraient le créancier à découvert. Le paysan pauvre livre des nantissemens qu'on estime à moitié prix et qu'il ne peut dégager; il achète à crédit, mais au tiers en sus de leur valeur, les semences, l'outil, la bête, sans lesquels il ne pourrait plus cultiver; il vend un coin de terre à réméré, sans s'apercevoir que ces expédiens sont des emprunts à 20 ou 30 pour 100, et qu'il n'évitera la ruine qu'en s'épuisant à force de travail.

Si du moins le fardeau de la dette foncière était également réparti! mais il n'en est pas ainsi. Les propriétaires qui ne doivent rien forment évidemment la majorité; ceux qui sont grevés doivent d'ordinaire la plus forte partie de ce qu'ils possèdent. Combien de malheureux cramponnés aux titres de leurs immeubles, comme le naufragé au débris qui le soutient à fleur d'eau, vivent de privations et d'expédiens jusqu'au jour où ils succombent!

On a remarqué bien souvent que le propriétaire, une fois obéré, entre dans une sorte d'agonie, et que sa perte inévitable n'est plus qu'une affaire de temps. En effet, les ressorts de nos institutions fiscales, faciles et doux pour ceux qui sont dans l'aisance, deviennent rigides pour ceux que la détresse paralyse. On sait, par exemple, que l'impôt foncier a pour base invariable une évaluation des revenus du sol qui remonte à une époque déjà lointaine. Or, dans son remarquable mémoire sur les systèmes de culture, M. Passy constate que la classification des terres établie par le cadastre ne répond plus aux faits actuels, que certains terrains, improductifs autrefois, ont été transformés par des amendemens, et sont devenus des fonds de première qualité. Supposons donc deux familles, l'une riche et l'autre nécessiteuse, possédant des terrains de la dernière classe, taxés autrefois à raison d'un revenu cadastral de 10 francs par hectare. L'une et l'autre imposées au dixième ont 1 franc à payer; mais tandis que la famille pauvre, condamnée à l'impuissance par sa pénurie, a laissé sa terre dans l'état primitif, l'autre, à qui les capitaux n'ont pas manqué pour effectuer des améliorations, a porté le revenu de l'hectare à 50 francs. Il résulte de là que l'un des deux contribuables continue à payer 10 pour 100 de son revenu, et l'autre 2 pour 100 seulement. Le procédé habituel pour augmenter l'impôt, qui consiste à ajouter des centimes additionnels à un principal invariable, accroît encore cette disproportion. Il est évident que chaque centime additionnel pèse d'un poids cinq fois plus lourd sur le contribuable dont le revenu est resté stationnaire que sur celui dont la force contributive est quintuplée.

Arrive tôt ou tard le jour de désolation où le propriétaire endetté est dépossédé de son bien, soit par une cession consentie, soit par autorité de justice. Les ventes d'immeubles, auxquelles on peut ajouter les ventes de récoltes sur pied, s'élèvent annuellement à plus

de 1,500 millions. Il semblerait, d'après cela, que le sol français tout entier, bâtimens et cultures, est acheté et revendu dans une période de quarante-huit ans; mais comme il est évident que les patrimoines se transmettent héréditairement dans un grand nombre de familles, et que les ventes sont infiniment plus fréquentes parmi ceux qui sont au-dessous de leurs affaires, il faut croire qu'il y a une classe de propriétaires nécessiteux entre les mains desquels les biens glissent avec une effrayante rapidité. Pour comble de malheur, chaque transmission entraîne des impôts et des dépenses qui retombent spécialement sur ceux qui auraient besoin de secours. Dans les droits d'enregistrement et de timbre, dans les frais de justice et les honoraires des gens de loi, le contingent des propriétaires à bout de ressources et qui vont succomber dépasse certainement 200 millions par an : c'est le coup de grace qui les achève.

Beaucoup de publicistes expliquent les souffrances de la propriété par le manque de crédit. Le crédit n'apporte pas avec lui le remède à tous les maux; mais il est la condition première du progrès, l'instrument de toutes les autres améliorations. Ainsi qu'on l'a vu plus haut, ce n'est pas la faculté d'emprunter qui fait défaut aux détenteurs de maisons ou de terres, puisqu'ils sont endettés de plus de 10 milliards; mais ces emprunts sont presque toujours contractés dans des conditions telles qu'ils préparent la ruine de ceux qui sont obligés d'y avoir recours. Le négociant et le manufacturier qui obtiennent des avances d'argent en tirent un bénéfice supérieur à l'intérêt qu'ils s'engagent à payer; celui qui loue des maisons, comme celui qui exploite la terre, empruntent ordinairement à un taux supérieur au gain qu'ils réalisent. Loin de pouvoir se libérer avec leurs recouvremens, ils ne parviennent à acquitter la redevance annuelle qu'en écornant de plus en plus le capital. D'où vient donc que l'emprunteur dont le gage est le plus solide est précisément celui qui rencontre les conditions les plus onéreuses?

L'analyse complète des causes qui entravent le jeu normal du crédit immobilier serait un travail de longue haleine; nous signalerons seulement les obstacles les plus saillans.

Les emprunts hypothécaires occasionnent des frais qui s'élèvent à mesure que leur importance décroît. Un billet de commerce ne supporte que le droit de timbre à raison de 5 centimes pour 100 francs, et il n'entraîne aucune formalité dispendieuse. Les emprunts hypothécaires ont à payer pour l'enregistrement un droit de 55 centimes pour 100 francs, plus le timbre de la minute et de l'expédition, le certificat du conservateur des hypothèques constatant l'état de l'immeuble, le bordereau de l'inscription que le prêteur fait prendre, les honoraires du notaire pour la rédaction et la copie de la minute, etc. Quand vient le remboursement, commence une autre série de déboursés pour les

droits du trésor et les émolumens des officiers ministériels. Dans les états de frais, il y a des droits proportionnels seulement à l'importance de la somme, mais non pas à la durée du prêt : il y a des droits fixes qui pèsent d'un poids égal sur tous les emprunts, de sorte que le sacrifice à subir est d'autant plus considérable que la somme est plus faible, et que la durée du contrat est plus courte. Par exemple, il est démontré qu'une somme de 500 francs empruntée pour trois ans subirait une surcharge d'au moins 4 pour 100 pour l'impôt et les frais d'acte, indépendamment des 5 ou 6 pour 100 à payer pour l'intérêt : total, 10 pour 100.

Si le sort du propriétaire endetté est triste, celui de son créancier n'est pas non plus attrayant. D'abord il se dessaisit de son argent pour une période assez longue, et s'interdit les chances de bénéfices que pourrait lui procurer dans l'intervalle un placement plus avantageux. Il ne lui serait pas impossible, à la rigueur, de réaliser son capital en transférant sa créance, mais ce serait à la condition de faire renouveler les actes authentiques, et de subir à son tour des frais qui le mettraient en perte.

Ce n'est pas tout. « En France, a dit M. Dupin, dont M. Chegaray cite les énergiques paroles, celui qui achète n'est pas sûr d'être propriétaire, celui qui prête sur hypothèque n'est pas sûr d'être payé. » Cela tient d'abord à ce que les inscriptions ne sont pas centralisées (1). Indépendamment des hypothèques résultant des transactions, enregistrées et valables par ordre de date, le code français admet des créances privilégiées et occultes, des *hypothèques légales*, dispensées de l'inscription et primant toutes les autres. Les auteurs du code civil n'ont pas voulu que les droits des femmes, des mineurs et du fisc dépendissent d'une formalité d'enregistrement que leurs agens pourraient négliger. Cette décision a été fort applaudie, parce qu'elle répond à un vague sentiment de générosité naturelle; mais elle est fort ébranlée aujourd'hui, ainsi que le prouve ce concert de voix qui s'est élevé en ces derniers temps pour demander la réforme hypothécaire.

Comment conserver des doutes sur les vices du système français, quand on voit que le principe opposé est appliqué sans inconvéniens dans le reste de l'Europe, et que la plupart des pays qui ont adopté notre code civil l'ont modifié sur ce point? Dans les divers états italiens, on est parvenu à concilier, d'une manière plus ou moins complète, la sûreté des transactions avec les garanties destinées à protéger

(1) « Celui qui traite avec une personne qui se présente comme propriétaire d'un immeuble n'a nul moyen de s'assurer que cette personne ne s'est pas, par un acte enregistré dans l'un des trois mille bureaux de France, déjà dépouillée de la propriété qu'elle prétend vendre ou hypothéquer. » *Déposition de M. Glandaz, avoué, devant le conseil d'état.*

les femmes et les mineurs. Le système germanique, auquel se rattachent l'Allemagne presque tout entière, la Suisse allemande, la Hollande et la Grèce, a pour principe absolu que l'inscription sur les registres publics est l'unique preuve des droits qu'on peut avoir sur les propriétés. Ce système n'admet aucune exception à la règle de la publicité, règle qui détermine le classement des créances par ordre de dates. L'hypothèque proprement dite ne s'est pas introduite dans la loi anglaise : elle eût été incompatible avec le principe féodal qui régit encore la plus grande partie du sol. On emprunte seulement sur les propriétés transmissibles par le moyen du *mort-gage,* qui est une sorte de vente à réméré. Cette dernière coutume est passée dans les colonies d'origine anglaise, et surtout dans les États-Unis d'Amérique. A défaut d'hypothèque légale, les droits des incapables sont sauvegardés par la vigilance des parens et amis, qui, au moindre soupçon, appellent devant les tribunaux les tuteurs suspects de déloyauté ou d'imprudence. En dépit de ces exemples, on ne sait quelle force d'inertie a paralysé toutes les tentatives faites depuis dix ans pour modifier la loi hypothécaire dans un sens favorable à l'extension du crédit immobilier. Serait-ce que l'hypothèque légale et les droits occultes sont d'excellentes machines à procès?

Une autre cause d'anxiété détourne beaucoup de personnes des placemens sur hypothèques. A tort ou à raison, les législateurs français ont cru devoir opposer des entraves à la dépossession des propriétaires d'immeubles. Vous comptiez sur un remboursement, il vous écheoit un procès. Une procédure en expropriation dure trois mois au minimum, quand il n'y a pas d'incidens. Le moins qu'elle puisse coûter, c'est trois ou quatre cents francs, lors même qu'il s'agit de vendre une cabane de trois cents francs : il est vrai qu'il n'en coûterait pas beaucoup plus pour arriver à la vente d'un domaine de 100,000 fr. Le directeur de l'ancienne caisse hypothécaire, M. Silvy, appelé récemment devant le conseil d'état, a cité un exemple qui nous paraît être l'idéal du genre : « Une expropriation forcée, commencée à Carcassonne en 1827, a-t-il dit, s'est terminée le 9 mai 1844. Il y a eu dans cette saisie-monstre 172 incidens, 172 jugemens, 172 appels, plusieurs pourvois en cassation. La somme des frais s'est élevée à 300,000 fr.; la somme en litige n'eût été que de 200,000 francs, que les frais eussent été les mêmes. Il y a plus : nous n'avons obtenu du tribunal le droit de poursuivre l'expropriation de notre débiteur qu'à la condition de lui servir une pension alimentaire de 18,000 francs pendant le procès, à cause du séquestre, de sorte que la partie saisie faisait durer la guerre à nos dépens au moyen de ces 18,000 fr. ! » C'est partout une nécessité pénible que celle d'exécuter un débiteur : dans les campagnes, cela devient souvent un péril. Le paysan qu'on poursuit tient plus à son

champ qu'à sa vie; il se croit volé quand on le force à restituer: de là des inimitiés féroces et vivaces auxquelles les capitalistes timides ne s'exposent pas.

Que de choses il y aurait à dire encore sur les souffrances de la propriété, et sur les abus qui les occasionnent! Mais il s'agit seulement de démontrer que nulle part les établissemens de crédit foncier ne sont aussi nécessaires que chez nous, et les faits que nous venons de rappeler ne permettent, ce nous semble, aucun doute à cet égard.

III. — MÉCANISME DU CRÉDIT FONCIER.

Toutes les combinaisons imaginables du crédit foncier peuvent être rapportées à trois types :

1° Les sociétés qui prêtent, non pas de l'argent, mais du crédit, c'est-à-dire les compagnies d'emprunteurs, qui livrent à leurs adhérens un papier garanti et facilement négociable : ce système est celui qui a été éprouvé en Allemagne avec le plus de succès;

2° Les sociétés de capitalistes actionnaires qui font des avances d'argent sur les immeubles;

3° Les établissemens tendant à introduire dans la circulation des espèces d'assignats, en remplaçant les titres hypothécaires par des billets à cours forcé.

A ce dernier système se rapportent assurément plus des neuf dixièmes des cinq cents projets ou brochures suscités depuis quatre ans par le crédit foncier. La mobilisation du sol au moyen d'un papier-monnaie comptait, en 1848, de nombreux partisans dans l'assemblée constituante, où une longue délibération s'est engagée à ce sujet. Récemment encore, un des membres influens de la dernière assemblée, M. de Laboulie, soutenait devant le conseil d'état un projet de banque foncière autorisé à émettre des billets à cours forcé. Cependant ce système mérite à peine une réfutation. Les propriétaires obérés, avons-nous dit, paient actuellement de 6 à 9 pour 100 d'intérêt, sans amortir leurs dettes. Supposons qu'on mette à leur disposition des billets qui ne leur coûteront plus que 6 pour 100 avec l'amortissement, billets que les créanciers n'auront pas le droit de refuser; n'est-il pas évident que tout débiteur va s'empresser de se libérer? D'un autre côté, beaucoup de propriétaires qui ne doivent rien profiteront de la circonstance pour réparer leurs maisons, pour améliorer leurs cultures, dans l'espoir d'en augmenter les revenus. Voilà donc les deux ou trois milliards de numéraire en circulation augmentés tout à coup de plusieurs autres milliards par la profusion des billets dont l'acceptation est obligatoire. Or, si ce papier se soutenait au pair, les prix de toutes les marchandises et de tous les services ne tarde-

raient pas à s'élever en proportion de l'accroissement des signes monétaires, et cet enchérissement de toutes choses appauvrirait ceux qui vivent d'une rente ou d'un appointement invariable. Si, au contraire, ces assignats d'une nouvelle espèce subissaient une dépréciation, ce qui est plus probable, les créanciers hypothécaires, remboursés avec un papier discrédité, seraient dépouillés : la prétendue liquidation de la propriété ne serait en réalité qu'une banqueroute.

Le second type de banque foncière repose sur une spéculation fort légitime en elle-même, mais dont l'insuffisance est frappante à première vue. Si les exploiteurs parvenaient à réaliser de gros bénéfices, ce ne pourrait être qu'au détriment des emprunteurs; la réforme projetée aboutirait à une déception. Si, au contraire, les actionnaires n'étaient pas attirés par de beaux dividendes, l'affaire ne prendrait pas d'extension, et resterait sans influence sur le sort de la propriété.

Les seules combinaisons qu'on puisse admettre sans illusions et sans dangers sont celles qui procèdent du système allemand. C'est sur ce terrain que le gouvernement vient de se placer. Le décret du 28 février est destiné à tracer les limites dans lesquelles pourront s'organiser les diverses sociétés de crédit foncier. Or, sans exclure les compagnies de capitalistes spéculateurs qui auraient à proposer des combinaisons ingénieuses, l'autorité a évidemment pour but principal de provoquer et de favoriser les sociétés de propriétaires emprunteurs.

Rendons-nous donc un compte bien exact du rôle et de la portée d'une société de ce genre. Constituée sur le type des institutions qui fonctionnent avec tant de succès en Prusse et en Gallicie, ce serait une agence interposée entre les possesseurs de biens-fonds et les capitalistes qui cherchent des placemens. Aux premiers, elle prêterait sur première hypothèque, et jusqu'à moitié de la valeur de leurs immeubles, en leur délivrant non pas de l'argent, mais des *lettres de gage :* tel est le nom déjà consacré pour certains coupons de rentes hypothécaires avec lesquels on pourrait battre monnaie en les négociant à la Bourse; ou, mieux encore, ces coupons passeraient de main en main, comme des effets de commerce, par simple endossement, mais sans qu'il y ait obligation de les accepter. Quant aux personnes qui recherchent les placemens hypothécaires, malgré leurs inconvéniens dans l'état actuel, l'agence intermédiaire leur offrirait une surabondance de garanties, en leur assurant, pour le paiement des intérêts, une ponctualité dont on ne se pique pas toujours dans les études de notaire; en appuyant l'hypothèque non pas sur une seule propriété susceptible de dépréciation, mais sur une masse d'immeubles engagés solidairement pour une somme bien inférieure à leur valeur réelle. N'ayant plus affaire qu'à une administration publique contrôlée par le gouvernement, le rentier hypothécaire serait dispensé de surveiller son débiteur; il

n'aurait plus à craindre les frais, les retards, les chances de perte qu'entraîne une procédure en expropriation, en cas de non-paiement. En retour de ces avantages, il aurait peut-être à subir une légère diminution sur le taux de l'intérêt; mais, par compensation, il aurait chance de réaliser un bénéfice sur le capital, si les titres négociés à la Bourse s'élevaient au-dessus du pair, ainsi qu'il arrive communément au-delà du Rhin.

Le rôle de l'agence intermédiaire étant défini en ces termes, la première question à résoudre est celle-ci : Y aura-t-il une seule association pour toute la France, ou bien y en aura-t-il plusieurs? Quelques personnes préfèrent qu'à l'exemple de ce qui se passe en Allemagne, les sociétés françaises soient multiples et locales. Il serait impossible, à les entendre, d'appliquer à la France entière des statuts uniformes; la nature, les besoins et les ressources de la propriété y sont trop dissemblables. On conçoit, disent-elles, qu'un petit pays comme la Belgique centralise les opérations entre les mains de l'état; mais comment une seule administration, une agence particulière, pourrait-elle surveiller tous les biens engagés sur l'immense surface de notre territoire? En supposant qu'elle y parvînt, et que la conversion des titres hypothécaires s'opérât sur une large échelle, une société de particuliers, ayant plusieurs centaines de millions de rentes à servir, primerait en importance financière le trésor public. Certes, ces objections ne sont pas sans gravité; mais, d'un autre côté, si de nombreuses associations se partageaient le territoire, la circulation des titres se restreindrait à la sphère de chacune d'elles : le défaut de concurrence, dans les régions où le capital est rare, y avilirait peut-être le cours des lettres de gage. Au lieu d'un cours unique, comme pour les rentes sur l'état, il y aurait, pour les rentes foncières, autant de cotes que de sociétés. On compromettrait ainsi le principal avantage de la réforme hypothécaire, qui est d'abaisser uniformément et progressivement le taux des emprunts contractés par la propriété.

Entre les partisans d'un établissement unique et ceux qui préfèrent la pluralité des compagnies, l'*association centrale* a cherché à faire prévaloir un système mixte tendant à conserver les avantages de la centralisation, tout en laissant aux propriétaires une part suffisante d'indépendance. Elle demandait que l'on constituât d'abord une société-mère, ayant son siége à Paris, et opérant dans toute l'étendue du ressort de la cour d'appel. Autour de cet établissement modèle, les sociétés régionales se seraient fondées avec liberté de choisir leurs administrateurs et d'approprier leurs statuts aux besoins de la localité. Toutefois elles ne devaient agir que sous le contrôle et la responsabilité de la société-mère quant à l'émission de leurs papiers et à l'importance de leur remboursemens. Il y aurait eu ainsi unité de type et garanties égales pour les lettres de gage, quelle que fût leur origine.

Les articles 2, 3 et 4 du récent décret tranchent la question en ces termes : « L'autorisation est accordée, soit à des sociétés d'emprunteurs, soit à des sociétés de prêteurs. » — « Les sociétés sont restreintes à des circonscriptions territoriales que le décret d'autorisation déterminera. » — « Les sociétés de crédit foncier ont le droit d'émettre des obligations ou lettres de gage. » Cette rédaction laisse désirer quelques éclaircissemens. L'exposé des motifs, qui n'a pas encore été publié, ou des instructions subséquentes nous apprendront sans doute si plusieurs sociétés, soit d'emprunteurs, soit de prêteurs, pourront exercer concurremment dans une même localité, ou si chacune d'elles aura un privilége exclusif.

Le facile escompte des lettres de gage est la condition suprême du succès. Quand il suffira d'envoyer à la Bourse les coupons de rentes hypothécaires pour les convertir en espèces, la conquête du crédit foncier sera faite. Tout serait perdu, si les nouveaux titres, n'étant pas soutenus dès leur première émission, subissaient une défaveur marquée. En vue de cette alternative, tous les gouvernemens ont pris des mesures, dès le début, soit pour neutraliser l'hostilité des spéculateurs à une réforme qui exclut l'usure et l'agiotage, soit pour laisser aux petits capitalistes le temps de s'accoutumer à un nouveau genre de placemens. Nous avons vu qu'en Prusse l'état a doté les banques foncières à leur origine. En Bavière, on leur a donné le privilége d'émettre pour une somme limitée des billets que les caisses publiques reçoivent au pair. En France, « l'état et les départemens faciliteront les premières opérations des sociétés, en achetant une certaine quantité de lettres de gage (article 5 du décret). »

Il n'est pas inutile de signaler ici en quoi consistaient les amendemens introduits dans le projet de 1850 par la commission qui avait M. Chegaray pour organe. Bien que l'espèce de garantie offerte alors par l'état ne fût pas compromettante pour le trésor, la commission de l'assemblée législative aurait voulu, pour l'honneur du principe, éviter jusqu'à l'apparence d'une intervention de l'autorité dans une entreprise particulière. C'était donc pour dégager entièrement la responsabilité du trésor que la commission, d'accord en cela avec le conseil d'état, avait proposé de combiner avec le projet du gouvernement deux autres projets émanant de l'initiative parlementaire, ceux de MM. Loyer et Martin (du Loiret). A côté des caisses établies sur le type prussien, simples *agences de garantie*, ne donnant aux emprunteurs que du papier négociable, on aurait autorisé des espèces de banques aptes à prêter de l'argent en faisant l'escompte des obligations hypothécaires. Les unes, celles de M. Loyer, munies d'un capital fourni par des actionnaires, étaient destinées à prêter d'abord des espèces sur hypothèques; puis elles auraient émis et négocié elles-mêmes à la Bourse des lettres de gage pour une somme égale à la to-

talité des prêts effectués. L'argent rentré dans les caisses au moyen de ces négociations devait être employé de nouveau en prêts hypothécaires qui auraient donné lieu à une seconde émission de lettres de gage. Au moyen d'un pareil roulement poursuivi indéfiniment, on espérait rendre de grands services à la propriété avec un faible capital, tout en procurant de beaux dividendes aux actionnaires. L'autre projet, dû à M. Martin (du Loiret), consistait à fonder, sous le nom de *Banques de crédit immobilier*, des caisses pourvues d'un capital fourni aussi par des actionnaires moitié en argent, moitié en titres de rentes sur l'état; elles auraient fait spécialement l'escompte des lettres de gage en émettant des billets au porteur remboursables à présentation, comme ceux de la Banque de France, opération très hasardeuse à notre avis. Nous n'avons qu'une médiocre confiance dans les combinaisons de ce genre. En supposant même qu'elles fonctionnassent suivant les prévisions de leurs auteurs, leur action, bornée par la faiblesse de leurs ressources, serait à peu près imperceptible dans cette immense carrière qui s'ouvre pour le crédit foncier. Au surplus, le décret du 28 février admettant, sauf autorisation, les sociétés de capitalistes spéculateurs, les systèmes de MM. Loyer et Martin ont chance, comme d'autres, d'être mis à l'épreuve.

Revenons à l'hypothèse d'une ou plusieurs sociétés d'emprunteurs se bornant à donner à leurs adhérens du papier mutuellement garanti. Dans les limites tracées par l'expérience, les sociétés de ce genre ne peuvent faire que des prêts sur première hypothèque et jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur de la propriété. Quand l'immeuble est déjà hypothéqué, la société, après avoir négocié elle-même, si elle peut le faire avantageusement, ses propres lettres de gage, rembourse les premiers créanciers inscrits et se substitue à eux.

Le minimum des prêts, est-il dit dans le décret, sera fixé par les statuts de chaque société. Il est probable que ce minimum descendra rarement au-dessous de 500 fr., ce qui suppose une valeur de 1,500 fr. au moins à l'immeuble engagé. Il serait imprudent de prêter sur un fonds de moindre importance, parce qu'en cas d'expropriation forcée, les frais de justice, dévorant la valeur du gage, laisseraient l'administration à découvert. On pourrait d'ailleurs autoriser plusieurs possesseurs de petits immeubles à se réunir pour emprunter solidairement. Ce serait le moyen de faire participer la très petite propriété aux avantages du crédit foncier. Le projet de loi soumis actuellement au sénat belge permet ces réunions. Il y aurait opportunité plus grande encore pour la France que pour la Belgique. Chez nous, sur près de 400,000 emprunts dépassant la somme de 600 millions, il y en a environ 200,000 au-dessous de 400 francs; cela donne une proportion de la moitié en nombre et de la treizième partie quant à la somme. En Belgique, les emprunts au-dessous de 444 francs forment seulement

les deux cinquièmes en nombre et environ un vingtième en somme. La comparaison est toujours défavorable à la France.

L'annuité à payer par l'emprunteur doit comprendre l'intérêt de la dette, l'amortissement pour le rachat de la créance qui est obligatoire, les frais ordinaires d'administration, la cotisation pour le fonds de réserve, et enfin l'impôt représentatif des droits d'enregistrement à percevoir par l'état (1). Dans ces conditions, si la part de l'amortissement était de 1 pour 100, l'intérêt à payer au créancier étant à 4 1/2, le propriétaire emprunteur aurait à payer 6 pour 100 pendant trente-neuf ans pour être complétement libéré. Si, suivant les espérances qu'il est permis de concevoir, l'intérêt hypothécaire s'abaissait, en France comme en Allemagne, à 3 1/2, la puissance de l'amortissement se trouverait doublée. L'emprunteur pourrait racheter sa dette en vingt-sept ans, s'il continuait à payer 6 pour 100, ou bien il pourrait abaisser le total de son annuité à 5 pour 100, et même à moins, en diminuant les frais d'administration et les retenues pour la réserve. Il est inutile de dire que le débiteur conserve le droit de se libérer par anticipation, soit en totalité, soit en partie.

La charte d'institution des compagnies de crédit foncier leur conférera le privilége d'opérer sommairement et à peu de frais la purge des hypothèques légales et autres charges occultes, afin que les immeubles sur lesquels on doit prêter soient dégagés de toutes redevances éventuelles au profit des créanciers *légaux*, c'est-à-dire de ceux que la loi dispense de constater leurs droits par la formalité de l'inscription. Il s'agit ici, non pas d'une dérogation formelle au code civil, mais d'une simplification de procédure et d'une remise sur les taxes. Sans cette faveur, la société de crédit foncier ne présenterait pas toutes les garanties désirables : le prestige de l'institution serait amoindri.

Les créances de la société sur les individus qu'elle a secourus sont essentiellement privilégiées. Il n'est admis aucune saisie-arrêt sur les revenus destinés à payer les annuités; aucun délai ne peut être accordé par les tribunaux aux débiteurs. En cas de retard dans le

(1) Suivant l'article 11 du décret, l'intérêt stipulé ne doit pas excéder 5 pour 100, et la somme affectée à l'amortissement ne peut être supérieure à 2 pour 100 ni inférieure à 1 pour 100 du montant du prêt. En supposant que l'annuité fût de 6 pour 100 au début, elle se décomposerait ainsi :

Intérêt annuel à servir aux porteurs de lettres de gage.	4 fr.	50 cent.
Amortissement.	1	»»
Frais d'administration..	»	10
Fonds de réserve et de garantie contre les sinistres. . .	»	30
Impôt.	»	10
	6 fr.	»»

Nous ferons remarquer que l'annuité peut être considérablement abaissée : elle est tombée à 4 et demi pour 100 dans certains pays.

paiement des redevances annuelles, la société créancière entre de plein droit en possession des immeubles hypothéqués, en touche les revenus, réalise les récoltes, et même, dans le cas où ces mesures paraîtraient insuffisantes pour la mettre à couvert de tous risques, elle est autorisée à poursuivre la vente des biens engagés, sans être astreinte aux interminables et dispendieuses formalités prescrites pour les saisies immobilières. On fait revivre en sa faveur une procédure sommaire, semblable à celle qui a été effacée de nos codes en 1841, et qui était désignée autrefois dans la pratique sous le nom de *voie-parée*. En cas d'inexécution des engagemens contractés avec la société, celle-ci aurait le droit, après un simple commandement, de faire vendre les immeubles hypothéqués, sans être tenue d'observer les formes et les délais prescrits par le code civil en matière d'expropriation forcée. Dangereuse peut-être (1) entre particuliers, la clause de voie-parée ne présente plus les mêmes inconvéniens lorsqu'elle est appliquée au profit d'une administration publique, à qui on ne peut supposer l'arrière-pensée de tendre un piége à son débiteur pour le dépouiller.

Le fait d'une banque industrielle, quand elle lance ses billets dans la circulation à la place du papier de commerce, qu'elle classe dans son portefeuille après l'avoir escompté, est de substituer son immense crédit à la place du crédit douteux d'un individu obscur. De même une société de crédit foncier reçoit les obligations hypothécaires qu'un particulier obscur contracte à son profit, et les remplace par une somme égale de ses propres obligations, garanties, aux yeux du public, par de minutieuses précautions et une imposante solidarité. Ces obligations collectives ou *lettres de gage* sont nominatives et transmissibles par voie d'endossement, ou simplement payables au porteur : elles produisent, au profit du détenteur, un intérêt qu'on propose de fixer provisoirement à 4 et demi pour 100. Les coupures de ces lettres de gage peuvent être variées à volonté; mais il n'est pas permis d'en créer au-dessous de 100 francs. Elles circulent de main en main comme les billets de banque. Celui qui en est détenteur à l'échéance va toucher le dividende au siége de l'administration. Enfin, chaque année, la somme produite par le mécanisme de l'amortissement est employée

(1) M. Gautier, sous-gouverneur de la Banque de France, s'est exprimé ainsi devant le conseil d'état au sujet de la *voie-parée* : « Il a été un temps, dans le pays que j'habitais (la Gironde), où cela était devenu la règle universelle. Il en était résulté de très grands avantages. Les propriétaires de bonne foi, qui savaient qu'en se soumettant à la voie-parée ils devaient être expropriés en cas de retard de leur part, n'empruntaient qu'avec la certitude de pouvoir rembourser. Ils trouvaient facilement du crédit à des conditions modérées. » — Dans une autre enquête sur le crédit agricole, faite en 1845 par les conseils d'agriculture, dix départemens demandent le rétablissement de la voie-parée. Tel n'est pourtant pas l'avis des gens de loi, qui ont leurs raisons pour préférer les saisies après procédures.

au rachat d'un certain nombre de lettres de gage. Un tirage au sort, comprenant toutes les lettres d'une même série, désigne celles qui doivent être amorties. L'administration fait connaître au public les numéros sortis, et, à mesure qu'ils lui sont représentés, les rembourse au pair et quelquefois même en attribuant une prime aux premiers numéros. Toutes les émissions de chaque série annuelle se trouvent ainsi éteintes au bout d'une période plus ou moins longue, selon que l'amortissement est plus ou moins énergique.

Chaque société, formée par la réunion des propriétaires emprunteurs engagés solidairement, est gérée, sous la surveillance de l'état, par un directeur et par un conseil d'administration choisis en assemblée générale, suivant l'usage des grandes sociétés financières.

En théorie, tout, dans cette organisation, est simple, judicieux, fécond, équitable; mais la pratique sera-t-elle aussi heureuse chez nous qu'en Allemagne? La situation économique, les tendances de la spéculation sont-elles les mêmes dans les deux contrées? et, pour tout dire en un mot, les lettres de gage auront-elles, en France comme en Prusse, la vertu de se métamorphoser en argent comptant? Cette dernière question pose, pour le crédit foncier, cette alternative suprême : être ou n'être pas.

IV. — RÉSULTATS PROBABLES.

L'essence du crédit foncier est d'emprunter en déléguant une partie des revenus de la terre, de même que, dans le crédit public, l'état emprunte en déléguant une partie des impôts.

L'état, en France, a trouvé moyen d'emprunter ainsi une somme de 6 à 7 milliards, dont les titres circulent de mains en mains. Cette somme énorme est le produit des économies de plusieurs siècles. Les nouvelles économies réalisées chaque année dans les familles aisées par les bénéfices de spéculation ou par l'excédant des recettes sur les dépenses (1) ne doivent pas s'élever à plus de 2 ou 300 millions; ce capital, à peine formé, est sollicité de cent côtés à la fois, et s'éparpille dans les rentes françaises et étrangères, la dette flottante du trésor, les caisses d'épargne et de retraite, les emprunts des villes et des communes, les banques, les chemins de fer, les actions industrielles, les commandites et obligations particulières. Toutes ces valeurs sont tenues en oscillation par les hommes de finance, de manière à fasciner la foule par l'attraction des bénéfices aléatoires. Or, voici venir un nouvel emprunteur, le plus gros, le plus besoigneux de tous, dénué

(1) Les prêts sur hypothèques, dit M. Chegaray dans son rapport, atteignent chaque année la somme de 5 ou 600 millions, il est vrai; mais ces prêts ne sont en réalité que des transferts de créances. Ils proviennent d'un roulement de capitaux consacrés depuis long-temps à des placemens hypothécaires.

d'ailleurs de toute espèce de charlatanisme, et demandant d'un seul coup plusieurs milliards à 4 et demi pour 100 d'intérêt. Y aura-t-il à la Bourse de l'argent pour lui?

Utile et désirable, l'établissement du crédit foncier peut réussir en France, nous en sommes convaincu; mais l'opération présente chez nous des difficultés bien plus grandes qu'en Allemagne. Limitée, dans l'origine, aux biens de la noblesse allemande, l'institution s'est trouvée appuyée sur une clientelle capable de comprendre une combinaison financière, intéressée à la soutenir, et résolue à vaincre les résistances. Il est probable aussi qu'au dernier siècle, le régime prussien offrait peu de garanties aux capitalistes, et que les personnes en possession de quelques économies devaient saisir avec empressement l'occasion d'un placement certain. Le crédit foncier s'introduisit ainsi peu à peu dans les mœurs économiques du pays. Aujourd'hui même, dans les états allemands dont les finances ne sont pas bouleversées, la concurrence que font les rentes de l'état aux rentes constituées par les propriétaires est beaucoup moins forte que chez nous. En France, la dette publique, dont le capital est de 6,573,000,000 fr., correspond à 182 fr. par tête. En Prusse, la dette publique (701 millions de fr. pour 16 millions d'ames) n'est que de 44 fr. par tête. En Saxe, elle est de 40 fr. Dans le Wurtemberg, elle s'élève à 64 fr., etc. Il y a d'autres pays, tels que l'Autriche, où un effet contraire a lieu; c'est l'exagération des charges et des embarras de l'état qui fait refluer les capitaux timides vers les placemens sur immeubles. Il n'est donc pas étonnant qu'en Allemagne, le cours des lettres de gage ait en général tendance à dépasser celui des effets publics, et pourtant, si favorables qu'y soient les circonstances, nous avons vu qu'après quatre-vingts ans d'expérience, la circulation de ces lettres ne dépasse pas actuellement 540 millions pour un groupe de 27 millions d'individus. Si le placement des lettres françaises devait avoir lieu dans la même mesure, ce qui est encore douteux, leur circulation chez nous correspondrait seulement à la quatorzième partie de la dette hypothécaire.

Ne nous faisons donc pas illusion. La faveur qu'obtiennent en France les fonds publics et les actions industrielles est telle qu'il n'y a pas à compter, pour le crédit foncier, sur les capitaux de spéculation. Le secret de la réussite, c'est de manœuvrer de manière à provoquer la conversion de la dette hypothécaire existante : opération difficile, nous le répétons, mais non impossible, pourvu que l'on opère avec dextérité et persévérance.

Si les bons esprits sont d'accord pour condamner l'intervention du gouvernement dans les entreprises particulières, c'est qu'il en résulte d'ordinaire un privilége au profit de ceux à qui les ressources de l'état sont attribuées : il n'en est pas ainsi dans le projet que nous discutons.

La conversion de la dette immobilière, et, avec le temps, l'affranchissement du sol, peuvent être considérés comme des mesures de salut public : ne serait-il pas facile de démontrer que toutes les relations sociales sont influencées par l'état économique de la propriété? Il est donc parfaitement légitime que le gouvernement favorise une opération qui d'ailleurs resterait impossible sans son concours.

Entre les divers modes de patronage qui ont été pratiqués en divers pays, le meilleur assurément est celui que l'on va mettre à exécution chez nous : il consiste à soutenir le cours des lettres de gage à la Bourse, jusqu'au jour où l'achat de ces titres sera entré dans les habitudes de ceux qui doivent former la clientelle habituelle de l'institution. Toujours détenteur de fonds dont il ne doit compte qu'à longs termes, l'état pourra mettre une banque immobilière en mesure de relever son crédit, s'il éprouvait de trop fortes oscillations, en lui offrant des avances d'argent sur dépôt de lettres de gage. En se chargeant de ces titres, le trésor ne fera pas autre chose qu'un placement hypothécaire, aussi avantageux pour lui que pour les simples particuliers. Il touchera l'intérêt de ce placement à 4 et demi pour cent; il participera aux chances de remboursement, si des numéros désignés chaque année par le sort se trouvent entre ses mains : il fera même au besoin revendre ses titres sur la place, lorsqu'il y aura opportunité. L'état agira, en un mot, comme le font les grands banquiers quand ils veulent sérieusement le succès d'une affaire : ils affichent hautement leur intervention, ouvrent de larges crédits, et cela suffit le plus souvent pour que l'opération marche sans leur concours effectif.

L'état dispose de beaucoup d'autres moyens pour accréditer une valeur nouvelle, sans imposer des sacrifices aux contribuables. Il peut prescrire que les lettres de gage, comme les titres de rente, seront admises en consignation par les tribunaux; il peut obtenir de la Banque de France qu'elle les reçoive en dépôt, comme garantie remplaçant la *troisième signature* dans l'escompte des billets : il peut détourner vers ce nouveau genre de rente hypothécaire des fonds dont il est le dépositaire habituel, et qu'il déclare être un embarras pour lui, tels que ceux des caisses d'épargne, de retraite, de secours mutuels, et de diverses institutions d'utilité publique.

Imaginons donc comment doivent se comporter sur la place des titres émis dans les conditions que nous venons de décrire. Ils ont contre eux la sourde hostilité des hommes de procédure et de finance, il faut s'y attendre; mais en revanche ils sont d'une solidité incontestable. Garantis, comme les rentes sur l'état, par toutes les lois morales et civiles, ils ont de plus un gage palpable, réalisable en tout temps. Émis avec sobriété, ils sont soutenus par un amortissement réel; coupés par petites sommes, ils glissent, comme la monnaie, de

main en main et sans droits de transfert. Ce sont en effet des billets de banque qui portent intérêt. Chaque année, on a chance d'être remboursé au pair; il serait même possible d'offrir dans les premiers temps l'appât d'une petite prime aux premiers numéros sortans. Beaucoup de capitaux placés sous la main de l'état ont un écoulement forcé vers cette valeur. On sait en outre que la caisse de crédit foncier, au moyen du crédit facultatif qui lui est ouvert par le trésor, a des moyens puissans pour prévenir le discrédit de son papier. N'est-il pas probable, nous le demandons, que des valeurs ainsi recommandées doivent se classer dans la circulation et s'y soutenir avec avantage?

Il y a d'ailleurs, dans l'essence même des lettres de gage, une force qui tend à les maintenir en équilibre aux environs du pair. Il est difficile qu'elles s'en écartent, soit au-dessus, soit au-dessous, parce qu'on se décide difficilement à donner soit plus, soit moins de 100 francs d'un titre qui d'un jour à l'autre peut être désigné par le sort et remboursé à 100 francs. Quoi qu'il arrive d'ailleurs, les chances sont pour l'emprunteur. En cas de hausse, il en résulte pour la propriété une plus-value dont il profite, et, s'il reste détenteur de quelques lettres de gage, le bénéfice qu'il réalise vient en déduction de l'annuité dont il est redevable. En cas de baisse, il peut racheter au-dessous du cours des lettres que la société lui reprend au pair. Supposons qu'une panique précipite les cours à 80 francs; mille débiteurs vont faire des efforts pour réaliser un bénéfice certain de 20 francs, et la concurrence des demandes rehausse bientôt les titres à leur niveau naturel. Ces ressorts combinés ont tant de puissance, qu'en Allemagne ils élèvent les cours à un niveau bien supérieur à celui de la rente française. Ainsi, en 1850, les lettres de gage du Mecklembourg et du duché de Posen en 4 pour 100 coté à 103, et celle de la Silésie en 3 et demi coté à 92, correspondaient aux cours de 129 et 131 en 5 pour 100.

Que les cours soient bien tenus dans les premiers temps, et le succès est assuré. On n'exercera qu'une imperceptible attraction, nous le savons bien, sur les capitaux voués à l'agiotage; mais les capitaux prudens, ceux qui sont immobilisés depuis des siècles dans des placemens hypothécaires et qu'il s'agit de déloger, où se réfugieraient-ils, si ce n'est dans le nouveau domaine qu'on leur ouvre? Par exemple, dix millions de placemens sur les immeubles viennent à échéance; les débiteurs, au lieu de solliciter un renouvellement comme de coutume, s'entendent avec la banque foncière pour rembourser. Que vont faire les créanciers détenteurs de ces 10 millions? Chercheront-ils de nouveaux emplois dans les études de notaires? Mais l'argent offert sur première hypothèque y surabonde déjà. Iront-ils à la Bourse? Mais les cours des effets publics, exhaussés subitement par des achats exceptionnels, ne tarderont pas à se niveler avec le prix des lettres de gage.

A produit égal, il n'y a plus de raisons pour ne pas adopter ce dernier genre de placement. Supposons donc les créanciers dans la nécessité d'employer leurs 10 millions en achats des nouveaux titres à 4 et demi; avec le produit de cette première vente, la société pourra agir de même façon à l'égard d'une seconde série de créanciers. Bref, en épiant les instans où les titres jetés sur la place commencent à s'épuiser pour risquer successivement de nouvelles émissions, on établira le roulement tendant à convertir la dette hypothécaire.

On le voit par ces explications : la réforme effectuée n'est point de celles qui saisissent les esprits par la soudaineté et la splendeur des résultats. Il s'agit simplement d'une opération à long terme, et dont les effets, avouons-le, seront à peine sensibles au début, en raison de l'immensité des besoins. Tous les propriétaires obérés sont disposés à alléger leurs dettes. Si on avait l'imprudence d'accorder des lettres de gage au dixième d'entre eux seulement, ce serait 1 milliard de valeurs nouvelles jetées sur la place, et l'affaire, écrasée sous un tel poids dès le premier jour, ne se relèverait jamais. Il faudra donc limiter les émissions dans la mesure des ressources, qui, pendant long-temps encore, seront restreintes. Bien peu de personnes, à l'origine, profiteront directement de l'innovation; mais peu à peu la classe entière des propriétaires en ressentira les effets indirects. Si, d'une part, les premières lettres de gage, habilement soutenues, se classent parmi les bonnes valeurs de bourse, et si, d'autre part, une publicité variée et incessante vulgarise dans les campagnes le mécanisme du crédit foncier, les prêteurs, menacés d'une concurrence, seront moins exigeans, les emprunteurs courberont moins la tête : l'intérêt de l'argent tendra à prendre, dans toutes les transactions, le niveau du crédit foncier. Le nouveau mode d'amortissement par petites annuités rendra possibles les améliorations agricoles, qui sont des placemens à longs termes, tels que les amendemens de terre, les irrigations, le drainage, les plantations. Un autre effet des banques foncières, dont les statuts sont inflexibles, sera de propager parmi les propriétaires campagnards la sévérité des mœurs industrielles. En s'accoutumant au respect de l'échéance, ils gagneront les sommes énormes que leur enlèvent aujourd'hui les bordereaux de notaires et le papier timbré.

Deux mots suffisent donc pour résumer ce travail. Le crédit foncier a été expérimenté en Allemagne avec avantage. Notre pays est celui qui a le plus grand besoin d'une pareille institution. Dans les termes où l'opération va s'engager, elle peut être très utile, si elle réussit, comme nous l'espérons; elle sera sans danger, si elle échoue. Par le temps qui court, y a-t-il beaucoup d'innovations dont on puisse faire un pareil éloge?

André Cochut.

ATTILA.

ATTILA DANS LES GAULES.[1]

I. — INVASION DE LA GAULE. — SAINTE GENEVIÈVE.

On dirait qu'il existe dans les masses populaires un instinct politique qui leur fait pressentir les catastrophes des sociétés, comme un instinct naturel annonce d'avance à tous les êtres l'approche des bouleversemens physiques. L'année 451 fut pour l'empire romain d'Occident une de ces époques fatales que tout le monde attend en frémissant, et qui apportent leurs calamités pour ainsi dire à jour fixe. Les prédictions, les prodiges, les signes extraordinaires, cortége en quelque sorte obligé des préoccupations générales, ne manquèrent point à cette année de malheur. L'histoire nous parle de commotions souterraines qui ébranlèrent en 450 la Gaule et une partie de l'Espagne : la lune s'éclipsa à son lever, ce qui était regardé comme un présage sinistre; une comète d'une grandeur et d'une forme effrayantes parut à l'horizon du côté du soleil couchant, — et du côté du pôle, le ciel se revêtit pendant plusieurs jours de nuages de sang au milieu desquels des fantômes armés de lances de feu se livraient des combats imaginaires. C'étaient là des prophéties pour le vulgaire superstitieux; les ames pieuses en cherchaient d'autres dans la religion. L'évêque de Tongres, Servatius, alla consulter à Rome les apôtres Pierre et Paul sur leurs tombeaux, afin de savoir de quels maux la colère divine menaçait son pays et quel moyen il y avait de les conjurer; il lui fut répondu que la Gaule serait livrée aux Huns et que toutes ses villes

(1) Voyez les livraisons du 1er et du 15 février.

seraient détruites, mais que lui, pour prix de la foi qui l'avait amené, il mourrait sans avoir vu ces affreux spectacles. Quant aux esprits politiques, ils découvraient des signes de ruine plus infaillibles encore dans l'état d'ébranlement du monde occidental, tout près de se dissoudre, et qui semblait ne plus se soutenir que par l'épée d'Aëtius.

Si l'action directe des Huns s'était fait sentir moins violemment à l'empire d'Occident qu'à celui d'Orient, en revanche le premier avait plus souffert du contre-coup de leurs batailles. La seule présence de ces Barbares dans la vallée du Danube avait fait pleuvoir jusqu'au fond de l'Europe et jusqu'en Afrique les dévastations de la guerre. Les populations qu'ils déplaçaient et chassaient devant eux avaient presque toutes pris le chemin de la Gaule. Les Alains, les Vandales et les Suèves, entrés dans cette province en 406, la ravagèrent pendant quatre ans pour se reverser de là sur l'Espagne et sur les villes de l'Afrique. Trouvant la brèche faite sur le Rhin, les Burgondes envahirent l'Helvétie, puis la Savoie, et plusieurs des tribus frankes qui habitaient au nord de ce fleuve se transportèrent au midi, le long de la Meuse, dans une portion de la zone qu'on appelait la *Rive, Ripa,* et qui leur fit donner le nom de Franks-Ripuaires. Rome était contrainte d'accepter comme *hôtes* les envahisseurs qu'elle n'avait pas la force de repousser, et le nord des Gaules vit s'ajouter deux nouveaux peuples fédérés aux Franks-Saliens, cantonnés dans la Toxanderie depuis cent ans. L'établissement du peuple visigoth en Aquitaine et l'existence d'un royaume barbare qui minait la Gaule intérieurement étaient encore un fruit de l'arrivée des Huns en Europe. Fugitifs devant Balamir, reçus par pitié en Pannonie, où ils s'étaient faits bientôt maîtres, les Visigoths avaient parcouru en dévastateurs la Grèce et l'Italie sous la conduite d'Alaric, puis, traversant les Alpes occidentales sous celle d'Ataülf, ils avaient arraché à la faiblesse du gouvernement romain un riche et fertile pays, où ils espéraient bien être pour jamais délivrés des fils des sorcières. Deux hordes de fédérés alains, restes de l'invasion de 406, en occupaient quelques cantons déserts : l'une aux environs de Valence, l'autre sur la rive gauche de la Loire, dont elle gardait les passages. Ces fils du Caucase y promenaient, la lance en main, leurs maisons roulantes et leurs troupeaux, continuant la vie des steppes de l'Asie dans les plaines de la Touraine et de l'Orléanais.

Ainsi donc le morcellement de la Gaule entre cinq peuples fédérés, l'Espagne à moitié conquise, l'Afrique perdue, l'île de Bretagne séparée du gouvernement de l'Italie, voilà le tableau que présentait, en 451, l'empire romain occidental. Il faut joindre à ces morcellemens celui de la Bretagne armoricaine, qui, à l'exemple de la grande île du même nom, et par l'impulsion de Bretons fugitifs, s'était constituée en état indépendant sous des chefs nationaux. La guerre étran-

gère avait produit dans toutes ces contrées une misère inexprimable, et la misère à son tour avait produit la guerre civile. Des insurrections de paysans, auxquelles on donnait le nom de *bagaudes*, ne cessèrent pas de troubler la Gaule et l'Espagne depuis 435 jusqu'en 443, et, toute comprimée qu'elle était par la main vigoureuse d'Aëtius, la bagaudie ne semblait point éteinte. Ses chefs, dans les rangs desquels on comptait des mécontens de toutes les conditions et beaucoup de jeunes gens perdus de dettes, poursuivaient leurs projets dans l'ombre. On eût dit qu'ils attendaient aussi, pour combler la somme des malheurs publics, cette terrible année 451, objet de tant de frayeurs, et, pour ne se pas fier au seul hasard des événemens, un des principaux d'entre eux, le médecin Eudoxe, « homme d'une grande science, mais d'un esprit pervers, » nous disent les chroniques contemporaines, s'enfuit, en 448, chez les Huns. Là sans doute il ne manqua pas d'exciter Attila à porter la guerre en Gaule, lui promettant pour sa part l'appui des brigands, des esclaves et des paysans révoltés.

Deux événemens, l'un heureux, l'autre malheureux, augmentèrent le malaise des esprits, en ajoutant au trouble des maux prévus les chances imprévues d'une révolution de palais. Théodose mourut, le 28 juillet 450, d'une chute de cheval, et trois mois après ce fut le tour de Placidie, qui continuait à gouverner l'empire d'Occident pour son fils Valentinien III, alors âgé de trente et un ans. La mort de Théodose, suivie de l'exécution de Chrysaphius, fut un grand bien pour l'Orient; mais celle de Placidie, en émancipant Valentinien, attira sur l'Occident des désastres sans remède. Suivant son habitude de faire marcher la politique avant les armes, Attila voulut sonder les nouveaux princes, et il commença par celui d'Orient. Comme il n'avait plus à demander la tête de Chrysaphius, que se disputait la populace de Constantinople, il réclama simplement le tribut consenti par Théodose; mais le nouvel empereur, nommé Marcien, vieux soldat illyrien de la race énergique des Probus et des Claude, répondit qu'il avait de l'or pour ses amis, et du fer pour ses ennemis. Cette réponse, appuyée par des levées de troupes et par de bonnes mesures de défense, arrêta court Attila, qui tourna ses regards du côté de l'Occident.

De ce côté, il pouvait employer une arme terrible qu'il tenait en réserve depuis quinze années, attendant patiemment que l'occasion vînt de s'en servir, et après le décès de Placidie il crut cette occasion venue. Il y avait en effet quinze ou seize ans que la propre sœur de Valentinien III, Honoria, fille de Placidie et petite-fille du grand Théodose, dans un accès de folie romanesque ou de vengeance contre sa famille, qui la condamnait au célibat, avait envoyé un anneau de fiançailles au fils de Moundzoukh, monté récemment sur le trône des Huns. Attila, comme tous les Orientaux, n'aimait que les femmes retenues et modestes : il laissa la proposition d'Honoria sans réponse, mais il

garda son anneau. Celle-ci, irritée de ce dédain ou peu constante dans ses goûts, ourdit avec son intendant Eugénius une intrigue plus sérieuse dont le scandale la perdit. Sa mère la fit enfermer d'abord à Constantinople, puis à Ravenne. Les années s'écoulèrent, et jamais le roi hun, dans ses relations fréquentes avec l'empire d'Occident, n'avait paru se souvenir qu'il y possédait une fiancée; jamais il n'avait fait la moindre allusion à des droits sur Honoria ou sur sa dot, lorsque tout à coup Valentinien reçut de lui un message par lequel il réclamait l'une et l'autre. Il venait d'apprendre avec grande surprise, disait-il, que sa fiancée Honoria subissait à cause de lui des traitemens ignominieux, et qu'on la détenait même en prison. Ne voyant pas que le choix qu'elle avait fait eût rien de déshonorant pour l'empereur, il exigeait d'abord sa mise en liberté, puis la restitution de la part qui lui revenait dans l'héritage de son père. Cette part, suivant lui, c'était la moitié des biens personnels du dernier auguste Constancius et la moitié de l'empire d'Occident.

L'histoire gardant le silence sur les aventures de la princesse Honoria postérieurement à sa captivité, nous ignorons si on l'avait mariée alors pour couvrir son déshonneur, ou si on le fit seulement à la réception du message, afin d'opposer aux prétentions du roi hun une raison péremptoire : en tout cas, Honoria se trouva mariée, et Valentinien put répondre que « sa sœur ayant déjà un mari, il ne pouvait être question de l'épouser, attendu que la loi romaine n'admettait pas la polygamie, comme faisait la loi des Huns; que d'ailleurs sa sœur, fût-elle libre, n'aurait rien à prétendre dans la succession de l'empire, attendu encore que, chez les Romains, les femmes ne régnaient pas, et que l'empire ne constituait point un patrimoine de famille. » Attila, qui ne discutait jamais les raisons par lesquelles on combattait sa volonté, persista purement et simplement dans sa double réclamation, et, afin de prouver à tous les yeux la sincérité de ses paroles, il envoya à Ravenne l'anneau qu'il tenait d'Honoria. On était dans la plus grande vivacité de ces débats, lorsque tout à coup Attila les rompit et parut les avoir totalement oubliés. Loin de montrer vis-à-vis de Valentinien ni aigreur ni souvenir pénible, il ne le traitait plus qu'avec une affection tout expansive. « L'empereur, à l'en croire, ne possédait pas d'ami plus sûr que lui, ni l'empire de serviteur plus dévoué; son bras, ses armées, toute sa puissance, étaient au service des Romains, et il ne désirait rien plus qu'une occasion d'en fournir la preuve. » Cette subite chaleur d'amitié de la part d'Attila n'effraya guère moins la cour de Ravenne que ses derniers éclats de colère; on sentit bien en effet que cette nouvelle politique révélait un nouveau danger.

Carthage et l'Afrique étaient alors sous la domination d'un homme comparable au roi des Huns par sa laideur et son génie, — Genséric, roi des Vandales. Ce qu'Attila avait accompli avec tant de promptitude

et de bonheur sur les Barbares de l'Europe non romaine, Genséric le tentait pour les Barbares cantonnés dans l'empire; il avait entrepris de les réunir tous en un seul corps soumis à une même discipline politique, à une même communion religieuse, l'arianisme, et toujours prêt à soutenir, pour toute chose et en tout lieu, le drapeau barbare contre le drapeau romain. Pour la réussite de ce projet, il avait marié son fils Huneric à la fille de Théodoric, roi des Visigoths; mais, ne rencontrant point dans cette alliance les avantages qu'il en avait espérés, il prit sa belle-fille en haine : un jour, sur le simple soupçon qu'elle avait voulu l'empoisonner, il lui fit couper les narines, et la renvoya, en Gaule, à son père, ainsi horriblement défigurée. Réfléchissant alors aux conséquences d'un pareil outrage et ne doutant point que, pour se venger, Théodoric ne formât contre lui quelque ligue avec les Romains, il rechercha l'alliance d'Attila. De riches présens le firent bien venir du roi des Huns. Comme deux éperviers qui accommodent leur vol pour fondre ensemble sur la même proie, ils se concertèrent pour assaillir l'empire romain à la fois par le nord et par le midi. Genséric projetait déjà sans doute cette descente en Italie qu'il exécuta quatre ans plus tard; Attila se chargea des Visigoths et de la Gaule.

D'autres raisons engageaient encore le roi hun à porter la guerre au midi du Rhin. Le chef d'une des principales tribus frankes établies sur la rive droite de ce fleuve, dans la contrée arrosée par le Necker, était mort en 446 ou 447, laissant deux fils qui se disputèrent son héritage, et divisèrent entre eux la nation. L'aîné ayant demandé l'assistance d'Attila, le second se mit sous la protection des Romains. Aëtius l'adopta comme son fils, suivant une pratique militaire alors en usage, et qui nous montre déjà au ve siècle les premières lueurs de la chevalerie naissante; puis il l'envoya, comblé de cadeaux, à Rome, vers l'empereur, pour y conclure un traité d'alliance. C'est là que Priscus le vit. « Aucun duvet, dit-il, n'ombrageait encore ses joues; mais sa chevelure blonde flottait en masses épaisses sur ses épaules. » Aëtius, on peut le croire, parvint sans peine à installer son protégé sur le trône des Franks du Necker; mais le frère banni ne cessa point d'aiguillonner l'ambition d'Attila, au succès de laquelle il attachait lui-même son triomphe. Ainsi tout concourait à pousser le roi des Huns vers la Gaule, et les exhortations de Genséric, et les instances du prince chevelu qui devait lui livrer le passage du Rhin, et jusqu'à celles du médecin Eudoxe, cet odieux chef de bagaudes qui lui promettait d'autres fureurs pour servir d'auxiliaires aux siennes. Sous l'empire de ces nouvelles préoccupations, il oublia pour la seconde fois sa fiancée, et prit vis-à-vis de l'empereur Valentinien ce langage doux et humble dont celui-ci craignait de savoir la cause.

Il ne tarda pas à la connaître. Attila l'informa par un nouveau mes-

sage qu'il avait avec les Visigoths une querelle dont il l'invitait à ne se point mêler. « Les Visigoths, disait-il, étaient des sujets échappés à la domination des Huns, mais sur lesquels ceux-ci n'avaient point abandonné leurs droits. D'ailleurs n'étaient-ils pas aussi pour l'empire des ennemis dangereux? Après avoir rempli l'Orient et l'Occident de leurs pillages, observaient-ils fidèlement leurs obligations dans les cantonnemens qu'ils tenaient de la munificence des Romains? Loin de là, ils vivaient à leur égard dans un état de guerre perpétuelle. Attila se chargeait de les châtier au nom des Romains comme au sien. » Valentinien eut beau lui faire observer qu'il n'était point en guerre avec les Visigoths, et que, s'il y était, il ne chargerait personne de sa vengeance; que les Visigoths vivant en Gaule sous l'abri de l'hospitalité romaine, vouloir les attaquer, c'était attaquer l'empire, et qu'enfin Attila n'arriverait point jusqu'à eux sans bouleverser de fond en comble les états d'un prince dont il se disait le serviteur. Le roi hun n'en fit pas moins à sa guise, et déclara qu'il allait partir; mais, en même temps qu'il tâchait d'endormir Valentinien par des flatteries, il mandait à Théodoric de ne se point inquiéter, qu'il n'entrait en Gaule que pour briser le joug des Romains et partager le pays avec lui. Ces feintes assurances d'amitié parvinrent au roi goth en même temps qu'une lettre de la chancellerie impériale ainsi conçue : « Il est digne de votre prudence, ô le plus courageux des Barbares, de conspirer contre le tyran de l'univers, qui veut forcer le monde entier à plier sous lui, qui ne s'inquiète pas des motifs d'une guerre, mais regarde comme légitime tout ce qui lui plaît. C'est à la longueur de son bras qu'il mesure ses entreprises; c'est par la licence qu'il assouvit son orgueil. Sans respect du droit ni de l'équité, il se conduit en ennemi de tout ce qui existe... Fort par les armes, écoutez vos propres ressentimens; unissons en commun nos mains; venez au secours d'une république dont vous possédez un des membres. » On dit qu'à la lecture de ces dépêches contradictoires Théodoric, vivement troublé, s'écria : « Romains, vos vœux sont donc accomplis; vous avez donc fait d'Attila, pour nous aussi, un ennemi! » Il donna aux messagers de Valentinien de vagues paroles d'assistance; mais il se promit bien de laisser les Romains vider seuls cette querelle, et d'attendre dans son cantonnement qu'il plût aux Huns de l'y venir attaquer. Cependant Attila disposait en toute hâte ses troupes pour leur entrée en campagne. Il ne parlait toujours que des Visigoths, et les apparences semblaient démontrer qu'une invasion de la Gaule était son véritable but; mais telles étaient l'idée qu'on se faisait de son astuce et la défiance qu'on avait de ses paroles, qu'Aëtius, incertain lui-même si cette démonstration ne cachait pas un piége, n'osa pas quitter l'Italie.

L'histoire nous a laissé le funèbre dénombrement de cette armée

dont les masses encombraient non-seulement les abords du Danube, mais les campagnes environnantes. Jamais, depuis Xercès, l'Europe n'avait vu un tel rassemblement de nations connues ou inconnues; on n'y comptait pas moins de cinq cent mille guerriers. L'Asie y figurait par ses plus hideux et plus féroces représentans : le Hun noir et l'Acatzire, munis de leurs longs carquois, l'Alain avec son énorme lance et sa cuirasse en lames de corne, le Neure, le Bellonote, le Gélon, peint et tatoué, qui avait pour arme une faux, et pour parure une casaque de peau humaine. Des plaines sarmatiques étaient venues sur leurs chariots les tribus basternes, moitié slaves, moitié asiatiques, semblables aux Germains par l'armement, aux Scythes par les mœurs, et polygames comme les Huns. La Germanie avait fourni ses nations les plus reculées vers l'ouest et le nord : le Ruge des bords de l'Oder et de la Vistule, le Scyre et le Turcilinge, voisins du Niémen et de la Düna, noms alors obscurs, mais qui devaient bientôt cesser de l'être; ils marchaient armés du bouclier rond et de la courte épée des Scandinaves. On voyait aussi l'Hérule, rapide à la course, invincible au combat, mais cruel et la terreur des autres Germains, qui finirent par l'exterminer. Ni l'Ostrogoth ni le Gépide ne manquaient à l'appel; ils étaient là avec leur infanterie pesante, si redoutée des Romains. Le roi Ardaric commandait les Gépides; trois frères du sang des Amales, Valamir, Théodemir et Vidémir, se montraient en tête des Ostrogoths. Quoique la royauté fût par élection dans les mains de Valamir l'aîné, il avait voulu la partager avec ses frères, qu'il aimait tendrement. Les chefs de cette fourmilière de tribus, tremblans devant Attila, se tenaient à distance, comme ses appariteurs ou ses gardes, le regard fixé sur lui, attentifs au moindre signe de sa tête, au moindre clignement de ses yeux : ils accouraient alors prendre ses ordres, qu'ils exécutaient sans hésitation et sans murmure. Il en était deux qu'Attila distinguait particulièrement au milieu de cette tourbe, et qu'il appelait à tous ses conseils : c'étaient les deux rois des Gépides et des Ostrogoths. Valamir apportait dans ses avis une franchise, une discrétion et une douceur de langage qui plaisaient au roi des Huns; Ardaric, une rare prudence et une fidélité à toute épreuve. Telle était cette armée, qui semblait avoir épuisé le monde barbare, et qui cependant n'était pas encore complète. Le déplacement de tant de peuples fit comme une révolution dans la grande plaine du nord de l'Europe; la race slave descendit vers la mer Noire pour y reprendre les campagnes abandonnées par les Ostrogoths, et qu'elle avait jadis possédées; l'arrière-ban des Huns noirs et l'avant-garde des Huns blancs, Avares, Bulgares, Hungares, Turks, firent un pas de plus vers l'Europe. Les dévastateurs de tout rang, les futurs maîtres de l'Italie, les remplaçans des césars d'Occident, se trouvaient là pêle-mêle, chefs et peuples, amis et ennemis.

Oreste put y rencontrer Odoacre, simple soldat turcilinge, et le père du grand Théodoric, l'Ostrogoth Théodemir, était un des capitaines d'Attila : toutes les ruines du monde civilisé, toutes les grandeurs prédestinées du monde barbare semblaient faire cortége au génie de la destruction.

Pour arriver sur les bords du Rhin, comme il le fit, dans les premiers jours de mars, Attila dut se mettre en marche dès le mois de janvier. Il divisa son armée en deux corps, dont l'un suivit, sur la rive droite du Danube, la route militaire qui desservait les forts et châteaux romains, et les rasa tous à son passage, tandis que l'autre, remontant la rive gauche, s'incorporait, chemin faisant, ce qu'il restait de Quades et de Marcomans dans les Carpathes occidentales, et de Suèves dans la Montagne Noire. Réunies près des sources du Danube, les deux colonnes s'arrêtèrent à proximité de vastes forêts qui pouvaient leur fournir tous les matériaux nécessaires à leur transport en Gaule. Les Franks des bords du Necker, à l'approche d'Attila, chassèrent probablement ou tuèrent le jeune roi qu'ils tenaient des Romains, pour prendre l'autre prince chevelu qui leur arrivait sous un patronage si respectable; mais ce ne fut pas tout, ils se rangèrent avec lui sous les étendards des Huns. Les tribus de la Thuringe en firent autant; les Burgondes trans-rhénans eux-mêmes, oubliant leurs anciens griefs contre le roi Octar, devinrent soldats d'Attila. Tout en se recrutant ainsi de nouveaux auxiliaires, l'armée hunnique faisait ses préparatifs pour franchir le Rhin. La vieille forêt hercynienne, qui avait vu César et Julien, devint le chantier d'Attila; ses chênes séculaires et ses aulnes tombés par milliers sous la hache, fabriqués en barques grossières, allèrent relier les deux rives du fleuve par des ponts mobiles. Tout indique qu'Attila fit jeter plusieurs de ces ponts et opérer le passage sur plusieurs points en même temps, soit afin d'éviter l'encombrement, soit pour que le pays pût nourrir les hommes et les chevaux, une fois passé. La division la plus orientale traversa le Rhin près d'*Augusta*, Augst, métropole des Rauraques, et prit ensuite la route d'étape des légions entre le fleuve et le pied des montagnes des Vosges. Attila, autant qu'on peut l'induire des circonstances de sa marche, choisit, un peu au-dessous du confluent de la Moselle, le lieu de passage ordinaire des armées romaines; puis, suivant avec ses troupes la chaussée qui conduisait du port de débarquement à Trèves, il s'installa dans l'ancienne métropole des Gaules, au milieu des horreurs d'un sac.

Malgré le caractère très significatif de ce début, Attila, fidèle au plan qu'il s'était tracé, fit proclamer dans toute la Gaule qu'il venait en ami des Romains, et seulement pour châtier les Visigoths, ses sujets fugitifs et les ennemis de Rome; que les Gaulois eussent donc à bien

recevoir leur libérateur et un des généraux de leur empire. Ses paroles, toutes de bienveillance, concordaient avec ses proclamations. C'était un spectacle à la fois risible et effrayant que ce Calmouk, général romain, recevant les curiales des cités, assis sur son escabeau, et les haranguant en mauvais latin pour leur persuader de lui ouvrir leurs portes. Quelques villes le firent; d'autres essayèrent de résister : toutes furent traitées de la même façon. Incapables de soutenir un choc pareil, les faibles garnisons romaines se réfugiaient dans les places garnies de bonnes murailles, ou faisaient retraite de proche en proche jusqu'à la Loire, qui devint le lieu général de ralliement. De tous les Barbares fédérés, les Burgondes seuls osèrent livrer bataille. Quand la division orientale des Huns traversa la frontière de l'Helvétie pour gagner la route de Strasbourg, ils l'attaquèrent sous la conduite de Gondicaire, leur roi; mais ils furent battus et mis en déroute : les autres fédérés, ne voyant arriver ni chef ni instructions, suivirent le mouvement rétrograde des garnisons romaines. Les Franks-Ripuaires partirent les premiers. Les Franks-Saliens furent plus lents à se décider, mais enfin ils partirent aussi devant ces masses, contre lesquelles toute résistance isolée était impossible. Leur retraite, gênée par les escarmouches des Huns, présenta tout le désordre d'une fuite. Le jeune Childéric, fils du roi Merwig ou Mérovée, qui gouvernait alors cette nation, fut enlevé avec sa mère par un gros de cavaliers qui les emmenaient déjà en captivité, lorsqu'un noble frank, nommé Viomade, les délivra au péril de sa vie. Il se mêlait dans cette guerre, où tous les Barbares purs s'étaient rangés du côté d'Attila, et les demi-Barbares du côté de l'empire romain, quelque chose de l'acharnement des guerres sociales. Les Thuringiens, qui vinrent sur le territoire des Franks-Saliens après le départ du roi et de l'armée, exercèrent contre les femmes, les enfans, les vieillards qui restaient, des cruautés inouies, dont le seul récit exaltait encore au bout de quatre-vingts ans le ressentiment des fils de Clovis.

Ce fut comme une nuée d'insectes dévorans qui s'appesantit sur les deux Germanies et la seconde Belgique. Tout fut pillé, ruiné, affamé. La division orientale, après avoir battu les Burgondes de Gondicaire, avait détruit de fond en comble les villes d'Augst, de Vindonissa et d'Argentuaria, des débris desquelles naquirent plus tard Bâle, Windisch et Colmar; ses éclaireurs poussèrent même jusqu'à Besançon. Strasbourg, Spire, Worms, Mayence, tombèrent l'une après l'autre aux mains des Huns. A l'aile droite d'Attila, Tongres et Arras eurent le même sort. Un moment le front de l'armée hunnique occupa la Gaule dans toute sa largeur depuis le Jura jusqu'à l'Océan. Quoique Attila vît à regret la prolongation de ces pillages, qui disséminaient ses troupes et lui enlevaient un temps précieux pour l'exécution de son plan de

campagne, il les tolérait par nécessité, afin de faire vivre son armée, ou par calcul, afin de l'animer. Lui-même, à son départ de Trèves, vint assiéger Metz, ne voulant pas laisser derrière lui une place si forte, qui dominait les principales routes des Gaules, celles qui mettaient le nord en communication avec le midi, et Trèves et Strasbourg avec la ville métropolitaine d'Arles, résidence actuelle des préfets du prétoire. Cependant, dépourvu de machines suffisantes et inexpert d'ailleurs à de telles opérations, il leva le siége tout découragé, après avoir battu long-temps du bélier les murailles de la ville. Il se trouvait déjà à vingt et un milles plus loin, occupé à détruire le château de Scarpone, lorsqu'il fut informé qu'un pan des murs de Metz s'était écroulé subitement. Sauter à cheval, franchir cette distance et accourir sur la brèche, ce fut pour les Huns l'affaire de quelques heures. Ils arrivèrent en pleine nuit, la veille de Pâques, qui tombait cette année-là au 8 avril. L'évêque s'était retiré dans l'église avec son clergé; il fut épargné et emmené captif, mais ses prêtres furent tous égorgés au pied de l'autel. Les habitans périrent soit par l'épée, soit dans les flammes de leurs maisons, qui furent réduites en cendre; on rapporte qu'il ne resta debout qu'un oratoire consacré à saint Étienne, premier martyr et diacre. De Metz, Attila se dirigea sur Reims.

La grande et illustre capitale des Rèmes ne lui coûta pas tant de peine à enlever : elle était presque déserte, ses habitans s'étant retirés dans les bois; mais l'évêque, nommé Nicasius, restait avec une poignée d'hommes courageux et fidèles pour attendre ce qu'il plairait à Dieu. Quand il vit, après la rupture des portes, les Barbares se précipiter dans la ville, il s'avança vers eux sur le seuil de son église, entouré de prêtres, de diacres, et suivi d'une troupe de peuple qui cherchait protection près de lui. Revêtu des ornemens épiscopaux, l'évêque chantait d'une voix forte ce verset d'un psaume de David : « Mon ame a été comme attachée à la terre; Seigneur, vivifie-moi selon ta parole. » Un violent coup d'épée trancha dans son gosier la sainte psalmodie, et sa tête roula à terre près de son cadavre. Nicasius avait une sœur d'une grande beauté, nommée Eutropie, qui, craignant d'être en butte aux brutalités de ces Barbares, frappa le meurtrier au visage, et se fit percer de coups à côté de son frère. Ce ne fut là que le prélude des massacres; mais, la basilique sur le seuil de laquelle ils se passaient ayant retenti d'un bruit soudain et inconnu, les Huns effrayés s'enfuirent, laissant là leur butin, et quittèrent bientôt la ville. Le lendemain, les habitans reprirent possession de leurs maisons désolées, et, recueillant les restes de ceux qu'ils considéraient comme des martyrs, ils élevèrent un monument à leur pasteur, que l'église honore encore aujourd'hui sous le nom de saint Nicaise.

Ce sont les légendes qui nous donnent ces indications et nous ap-

prennent également la ruine de Laon et celle de la ville des Veromandues, Augusta, aujourd'hui Saint-Quentin. Ces actes, comme de raison, nous entretiennent plus longuement des malheurs des évêques et de leur clergé que de ceux des habitans laïques des villes saccagées, préférence qui ne tient pas seulement à la nature des documens dont nous parlons, mais qui a sa cause profonde dans les faits mêmes de l'histoire. Au milieu de la désorganisation politique produite par tant de calamités, les magistrats civils et militaires faisaient souvent défaut : les curiales désertaient pour ne point subir les avanies du fisc ou les réquisitions de l'ennemi; mais l'évêque demeurait, enchaîné à son troupeau par un lien spirituel. C'était donc lui que les Barbares trouvaient toujours en face d'eux, comme le seul fonctionnaire qui représentât la hiérarchie romaine; c'était lui seulement que les citoyens pouvaient invoquer comme leur conseil et leur guide. Des lois nées des besoins du temps conféraient à l'évêque des attributions civiles qui en firent peu à peu un véritable magistrat et le premier de la cité; mais la force des choses lui en conférait bien d'autres : elle faisait de lui, suivant les cas, un *duumvir*, un préfet, un intendant des finances, un général d'armée. Cet état de choses, mal compris par les siècles suivans, donna lieu à cette multitude de martyrs que mentionnent les légendaires dans les guerres barbares du ve siècle, tout évêque mis à mort étant naturellement à leurs yeux mis à mort pour sa foi. En ce qui concerne la guerre des Huns, nous admettrons comme certain que les profanations s'y mêlèrent souvent aux massacres, et la dérision du nom de Dieu au mépris de l'humanité : nous pouvons supposer même que certains peuples germains vassaux des Huns, tels que les Ruges, les Scyres, les Turcilinges, qui arrivaient avec les passions féroces de l'odinisme, déployaient dans l'occasion contre les prêtres chrétiens une haine fanatique; mais Attila n'avait point des instincts persécuteurs, et sa guerre à la société romaine ne fut pas marquée au coin d'une guerre au christianisme. Tchinghiz-Khan et Timour en agissaient ainsi, et le premier recommandait expressément à ses enfans de ne se point mêler de la croyance religieuse des peuples vaincus. On aperçoit déjà cette politique des conquérans mongols dans la conduite d'Attila.

Cependant la Gaule entière, mais surtout les provinces belgiques, étaient dans l'épouvante. Tout fuyait ou se disposait à fuir devant cette tempête de nations que précédait l'incendie et que suivait la famine. Chacun se hâtait de mettre ses provisions, son or, ses meubles à l'abri; les habitans des petites villes couraient se renfermer dans les grandes sans y trouver plus de sécurité; les habitans de la plaine émigraient vers la montagne; les bois se peuplaient de paysans qui s'y disputaient les tanières des bêtes fauves; les riverains de la mer et des fleuves,

mettant à l'eau leurs navires, se tenaient prêts à transporter leurs familles et leurs biens sur le point qui leur paraîtrait le moins menacé. C'est ce que firent les citoyens de la petite ville de Lutèce. Lutèce ou *Parisii*, Paris, suivant l'usage qui avait alors prévalu de donner aux villes le nom de la peuplade dont elles étaient le chef-lieu, bourg obscur du temps de Jules César, était devenue une cité assez importante depuis Constance Chlore. Cet empereur et ses successeurs, trouvant le séjour de Trèves trop exposé aux coups de main des Barbares, avaient cherché plus au midi un lieu de repos pour eux, et d'exercice pour leurs troupes pendant la saison d'hiver; ils l'avaient fixé tantôt à Reims, tantôt à Sens, et tantôt à Paris. Un camp fortifié, des arsenaux, un palais, un amphithéâtre, des temples, en un mot tout ce qui constituait un grand établissement militaire et une résidence impériale avait été construit successivement par ces empereurs sur la rive gauche de la Seine, et hors de la cité, qui était renfermée tout entière dans une île du fleuve. Julien avait pris ce lieu en affection, et y passa plusieurs hivers. C'est là qu'une émeute de soldats l'éleva en 360 du rang de césar à celui d'auguste, et qu'en 383 une autre émeute en renversa Gratien. Cependant l'importance commerciale de la petite ville avait marché de pair avec son importance politique : elle était devenue l'entrepôt de tout le commerce entre la haute et la basse Seine. En d'autres circonstances, sa population de mariniers, célèbre dès le temps de Tibère, aurait songé à faire respecter son île, que protégeaient doublement les bras profonds du fleuve et une haute muraille flanquée de tours; mais la terreur panique qui précédait Attila énervait les plus braves, et ne montrait aux peuples qu'un seul moyen de salut, la fuite. Les Parisiens avaient donc tenu conseil et résolu de ne point attendre l'ennemi. Déjà se faisaient les apprêts d'une émigration générale : toutes les barques étaient à flot. On ne voyait que meubles entassés sur les places, que maisons désertes et nues, que troupes d'enfans et de femmes qui allaient dire à leurs foyers un dernier adieu trempé de larmes. Une femme entreprit de les arrêter. Le caractère de cette femme extraordinaire, le genre d'autorité qu'elle exerçait autour d'elle, enfin la juste vénération dont la ville de Paris entoure sa mémoire depuis quatorze siècles, exigent que nous exposions d'abord ici ce qu'elle était, et comment s'étaient écoulés les premiers temps de sa vie.

Elle se nommait Genovefa, mot que nous avons altéré en celui de Geneviève, et, malgré la physionomie toute germanique de son nom, elle était Gallo-Romaine. Son père Severus et sa mère Gerontia habitaient, au moment de sa naissance, le bourg de Nemetodurum, aujourd'hui Nanterre, à trois lieues de Paris; ils y vivaient sans travailler de leurs mains, et même dans une condition d'aisance assez grande.

L'enfance de Geneviève ne se passa point, quoi qu'en dise la tradition populaire, à garder les moutons : douce, maladive, cherchant avant tout le repos, la fille de Severus n'avait pas de plus grand plaisir que de s'enfermer dans une chambre de sa mère pour y prier et y rêver, et, dès qu'elle le pouvait, elle s'échappait à l'église. Son humeur taciturne et solitaire l'isolait des autres enfans, aux jeux desquels on ne la voyait jamais se mêler. A sept ans, elle se dit qu'elle prendrait le voile des vierges chrétiennes sitôt que l'âge en serait venu, et, nonobstant les représentations de ses parens, à qui ce parti déplaisait, ce fut dès-lors chose inébranlable dans son esprit. Il arriva que vers ce temps, c'est-à-dire en 429, Nanterre fut honoré par la visite de deux personnages illustres, Germain, évêque d'Auxerre, et Loup, évêque de Troyes, que le clergé des Gaules envoyait dans l'île de Bretagne comme ses plus éminens docteurs, afin d'y combattre l'hérésie de Pélage, dont la population bretonne et les prêtres même s'étaient laissé infecter. Les deux missionnaires, sur l'invitation des habitans du village, avaient promis d'y prendre gîte pour une nuit. Nanterre était donc dans la joie, et, au jour marqué, hommes, femmes, enfans, revêtus de leurs habits de fête, allèrent attendre leurs hôtes sur la route pour les recevoir et les accompagner à l'église. Au milieu de la foule qui le pressait et l'admirait, Germain remarqua une jeune fille parée des graces modestes de l'enfance, et dont l'œil vif et brillant semblait jeter une flamme surnaturelle; il lui fit signe d'approcher, la souleva dans ses bras, et, lui déposant un baiser paternel sur le front, il lui demanda qui elle était. Aux réponses brèves et précises de Geneviève (car c'était elle), à la fermeté de son regard, le vieillard resta pensif; puis, s'adressant aux parens : « Ne la contrariez pas, leur dit-il, car ou je me trompe bien, ou cette enfant sera grande devant Dieu. » Le lendemain matin, il voulut lui imposer les mains. A partir de ce moment, la vocation de Geneviève fut plus opiniâtre que jamais, son caractère plus réfléchi, ses habitudes plus retirées; elle ne quittait l'église que pour les pauvres; à un âge où l'on connaît à peine les occupations sérieuses, sa vie se partageait entre la prière et le soin des malades. L'opposition de ses parens ne fit que s'en accroître, et sa mère un jour s'emporta contre elle jusqu'à lui donner un soufflet; mais ni mauvais traitemens ni menaces ne firent dévier d'un pas cette résolution inflexible. Quand elle eut atteint l'âge de quinze ans, elle se présenta devant l'évêque de Chartres, Julianus, qui lui attacha sur le front le voile des vierges, et, ses parens étant morts peu de temps après, elle se réfugia près de sa marraine, qui habitait Paris.

Ce fut alors que Geneviève donna carrière à sa passion de retraite et d'austérités. On rapporte qu'elle avait fait disposer dans la ruelle de son lit une couche de terre glaise sur laquelle elle s'étendait la nuit; sa seule nourriture fut long-temps du pain d'orge et de l'eau, et il

fallut un ordre de son évêque pour qu'elle y joignît du poisson et du lait; elle tombait fréquemment dans des extases mêlées de visions. Trois jours durant, on la crut morte, et on allait l'ensevelir, lorsqu'elle rouvrit les yeux et raconta avec des circonstances merveilleuses « comment elle avait été ravie en esprit dans le repos des justes. » Les miracles suivirent les extases, et bientôt on ne parla plus que de la vierge de Nanterre et des prodiges que Dieu opérait par ses mains : paralytiques guéris, aveugles rendus à la lumière, démons mis en fuite; elle connaissait l'avenir, lisait dans les plus secrètes pensées des hommes et commandait aux élémens; l'orage, assurait-on, grondait ou se taisait à sa voix. Sa réputation de sainte fut dès-lors bien établie. Cet état de sainteté, manifesté au dehors par le don de prophétie uni au don des miracles, valait à celui qui le possédait une renommée dont le bruit parcourait bientôt toute la chrétienté. Son nom circulait de bouche en bouche; on colportait le récit de ses actions et de ses discours, de province à province, d'Occident en Orient, des églises romaines aux églises barbares, et ses biographies, écrites avec enthousiasme, étaient lues partout avec avidité. C'est ce qui arrivait à Geneviève. La simple fille dont l'ardente charité s'exerçait dans une petite île de la Seine ne se doutait guère qu'elle était un sujet inépuisable de curiosité jusqu'au fond de la Syrie. Le stylite Siméon, qui passa quarante ans sur une colonne auprès d'Antioche, ne manquait jamais de demander aux visiteurs qui lui venaient d'Occident ce que faisait la prophétesse des Gaules, Genovefa. Mais le mot si vrai de l'Évangile s'accomplissait sur cette prophétesse, à laquelle on croyait au dehors, et qui ne trouvait dans son pays qu'incrédulité et persécution. Beaucoup niaient sa sainteté, et des calomnies habilement répandues firent de Geneviève un objet d'aversion aux yeux du vulgaire. Saint Germain, qui vint la visiter lors de son second voyage chez les Bretons en 447, eut à combattre ces préventions malveillantes, qui finirent par se dissiper. D'Auxerre à Paris, il communiquait avec elle en lui envoyant les *eulogies,* c'est-à-dire quelques fragmens du pain qu'il avait béni : naïve correspondance entre ce grand évêque, devant lequel les impératrices s'inclinaient, et l'orpheline dont il avait fait sa fille spirituelle.

Depuis qu'on parlait de l'arrivée prochaine d'Attila, surtout depuis que les ravages de la guerre avaient commencé, Geneviève semblait avoir mis de côté toute autre pensée. Profondément convaincue avec toutes les ames religieuses de son siècle que les événemens de ce monde ne sont qu'un résultat des desseins de Dieu sur les hommes, et qu'ainsi le repentir et la prière, en désarmant la colère divine, peuvent conjurer les calamités qui nous menacent, elle priait nuit et jour sur la cendre, appelant avec larmes le pardon de Dieu sur son pays. De même qu'en d'autres malheurs publics une autre fille des Gaules, — Jeanne d'Arc, Geneviève eut des visions; elle apprit que la ville de Paris serait épar-

gnée, si elle se repentait, et qu'Attila n'approcherait pas de ses murs. Elle alla donc exhorter ses compatriotes à la pénitence, leur ordonnant de laisser là tous leurs préparatifs de départ; mais elle ne reçut des hommes pour toute réponse que des paroles grossières et des marques de dérision. Rebutée de ce côté, elle prit le parti de s'adresser aux femmes.

Les rassemblant donc autour d'elle, elle leur disait en leur montrant de la main leurs maisons déjà vides et leurs rues désertes : « Femmes sans cœur, vous abandonnez donc vos foyers, ces toits sous lesquels vous fûtes conçues et nourries et où sont nés vos enfans, comme si vous n'aviez pas, pour garantir du glaive vous et vos maris, d'autres moyens que la fuite! Que ne vous adressez-vous au Seigneur, puisant des armes dans la prière et le jeûne, ainsi que firent Esther et Judith? Je vous prédis, au nom du Très Haut, que votre ville sera épargnée, si vous agissez ainsi, tandis que les lieux où vous croyez trouver votre sûreté tomberont aux mains de l'ennemi, et qu'il n'y restera pas pierre sur pierre. » Ses paroles, ses gestes, son regard d'inspirée, émurent toutes ces femmes, qui la suivirent silencieusement où elle voulut. Il y avait à la pointe orientale de l'île de Lutèce, dans le même emplacement où s'élève aujourd'hui la basilique de Notre-Dame, une église consacrée au proto-martyr saint Étienne. C'est là que Geneviève conduisit son cortége de femmes, à l'aide duquel elle se barricada dans le baptistère, et toutes se mirent à prier. Surpris de l'absence prolongée de leurs femmes, les hommes vinrent à leur tour à l'église, et, trouvant les portes du baptistère fermées, ils demandèrent ce que cela signifiait; mais les femmes répondirent de l'intérieur qu'elles ne voulaient plus partir. Cette réponse mit les hommes hors d'eux-mêmes. Avant de briser la clôture d'un lieu saint, ils tinrent conseil et discutèrent d'abord sur le genre de supplice qu'il convenait d'infliger à la fausse prophétesse, comme ils l'appelaient, à l'esprit de mensonge qui venait les tenter dans leurs mauvais jours. Les uns opinaient pour qu'elle fût lapidée à la porte de l'église, les autres pour qu'on la jetât la tête la première dans la Seine. Ils discutaient tumultueusement, quand le hasard leur envoya un membre du clergé d'Auxerre, qui fuyait l'approche de l'invasion et gagnait probablement la basse Seine, espérant y être plus à l'abri. C'était un diacre qui avait apporté plusieurs fois à Geneviève les *eulogies* de la part de saint Germain. Au nom de l'évêque mort depuis trois ans, il les réprimanda, les fit rougir de leur barbarie, et, les exhortant à suivre un conseil où il reconnaissait le doigt de Dieu : « Cette fille est sainte, leur dit-il, obéissez-lui. » Les Parisiens se laissèrent persuader et restèrent. Geneviève avait bien vu. Les bandes d'Attila, ralliées entre la Somme et la Marne, n'approchèrent point de Paris, et cette ville dut sa conservation à l'obstination courageuse d'une pauvre et simple fille. Si ses

habitans se fussent alors dispersés, bien des causes auraient pu empêcher leur retour, et, selon toute apparence, la petite ville de Lutèce, réservée à de si hautes destinées, serait devenue, comme tant de cités gauloises plus importantes qu'elle, un désert dont l'herbe et les eaux recouvriraient aujourd'hui les ruines, et où l'antiquaire chercherait peut-être une trace de l'invasion d'Attila.

L'intention du roi des Huns n'était point de livrer la Gaule à un pillage général, au moins pour le moment. Attila, qui hasardait toujours le moins possible, aimait à surprendre son ennemi : il avait coutume de dire que « l'attaque appartient au plus brave; » d'ailleurs les expéditions soudaines, rapides, étaient dans la nature des troupes qu'il commandait. Son plan, arrêté dès le premier jour, consistait à marcher directement sur le midi des Gaules pour attirer les Visigoths hors de leurs cantonnemens ou les y écraser avant l'arrivée des troupes romaines, qu'il savait encore en Italie. Les Visigoths détruits, il devait se porter au-devant d'Aëtius, et l'attaquer au débouché des Alpes; quant aux Burgondes et aux Franks, il n'en tenait pas grand compte, lui qui avait déjà battu les premiers et vu fuir les seconds. Sa marche depuis Metz dévoilait ce plan à des yeux clairvoyans. Deux routes conduisaient de cette ville dans le midi des Gaules : l'une, principale voie de communication entre la province narbonnaise et les bords du Rhin, passait par Langres, Châlon-sur-Saône et Lyon, pour descendre ensuite la vallée du Rhône; l'autre passait par Reims, Troyes et Orléans. La première, toute montagneuse, parcourait un pays où une nombreuse cavalerie ne pouvait ni se déployer ni trouver à vivre; la seconde traversait une région plane et ouverte, qui se prolongeait encore au-delà de la Loire, dans les plaines de la Sologne et du Berry. Toujours bien renseigné sur les contrées où il voulait porter la guerre, Attila choisit la seconde de ces routes; il comptait même s'emparer d'Orléans sans coup férir, grace à certaines intelligences qu'il avait déjà nouées avec le chef ou roi des Alains, campés en Sologne et chargés de garder les passages du fleuve. Sangiban (c'était le nom de ce roi), homme faible et méticuleux, s'était laissé intimider par les menaces d'Attila ou gagner par ses promesses, car Attila avait partout des gens qui travaillaient pour lui soit comme émissaires, soit comme espions. D'ailleurs les Alains de la Gaule, anciens vassaux des Huns, n'étaient pas tranquilles sur les suites de leur désertion, quand ils voyaient les puissans Visigoths eux-mêmes réclamés comme des esclaves fugitifs. Ces réflexions agirent sur l'esprit du roi alain, qui consentit à livrer Orléans aux troupes d'Attila. Peut-être aussi le médecin Eudoxe promettait-il à son protecteur une insurrection de paysans dans les provinces cisligériennes qui avaient été le principal foyer de la bagaudie. Le roi des Huns avait donc bien des motifs de hâter sa marche sur Orléans. Ramenant à lui les ailes de son armée, il la con-

centra tout entière dans cette direction, et à partir de Reims tous les pillages cessèrent. C'est ainsi que Châlons-sur-Marne, Troyes et Sens furent traversés sans éprouver le sort de Metz, de Toul et de Reims. Quelque diligence que fît Attila, une armée embarrassée de chariots ne devait pas mettre moins de vingt jours à parcourir les 336 milles romains (112 lieues de France) qui séparaient Metz d'Orléans, d'après les itinéraires officiels. Ainsi donc, parti de la première de ces villes le 9 ou le 10 avril, il put arriver devant la seconde dans les premiers jours du mois de mai (1).

II. — SIÉGE D'ORLÉANS. — DÉFAITE D'ATTILA A CHALONS.

La Loire, dans son cours de cent quatre-vingts lieues, forme entre le nord et le midi des Gaules un large fossé demi-circulaire, tracé par la nature entre des climats différens, et qui séparait alors, comme il le fait encore aujourd'hui, des populations non moins différentes d'origine et d'intérêts. La ville d'Orléans, située au sommet de la courbure et boulevard de ce grand fossé, a joué un rôle important à toutes les époques de notre histoire, soit comme point stratégique, soit comme centre commercial. Au temps de l'indépendance de la Gaule et sous son vieux nom de Genabum, elle avait déjà cette double importance, et ce fut de ses murs que partit le signal de la grande insurrection qui mit un instant en péril la gloire et la vie de Jules César. Sous le régime gallo-romain, il y eut peu de guerres civiles ou étrangères dont elle n'eût à souffrir, et sa muraille, trop souvent battue du bélier, dut être reconstruite vers l'année 272, sous le principat de l'empereur Aurélien, dont Genabum adopta le nom par reconnaissance. De même que la ville actuelle, la cité aurélienne était assise sur une pente qui borde la rive droite de la Loire, et son enceinte, formée par un parallélogramme de murs flanqués de tours, plongeait du côté du midi dans les eaux du fleuve. Une grosse tour, placée à l'angle sud-ouest, servait de tête à un pont qui conduisait sur la rive gauche dans la direction de Bourges, et d'autres ouvrages de grande dimension, dont quelques restes sont

(1) Voici, étape par étape, d'après les itinéraires romains, le chemin que parcourut Attila entre Metz et Orléans. Il est curieux de pouvoir suivre, au bout de quatorze siècles, tous les pas de ce terrible conquérant sur le sol de notre patrie. — 1° De Metz à Reims. — *Divodurum*, Metz; *Scarpona*, Scarponne, 21 milles; *Tullum*, Toul, 15 milles; *Ad Fines*, Foug, 6 milles; *Nasium*, Naix, 21 milles; *Caturiges*, Bar-le-Duc, 14 milles et demi; *Ariola*, Montgarni, 13 milles et demi; *Fanum Minervæ*, La Cheppe sur la Vesle, où la tradition place le camp d'Attila, 24 milles; *Durocortorum*, Reims, 28 milles et demi. — 2° De Reims à Troyes. — *Durocortorum*, Reims; *Durocatalaunum*, Châlons, 27 milles; *Artiaca*, Arcis-sur-Aube, 33 milles; *Tricasses*, Troyes, 18 milles. — 3° De Troyes à Sens. — *Augustobona*, Troyes; *Clanum*, Villemaur, 18 milles et demi; *Agedincum*, Sens, 25 milles. — 4° De Sens à Orléans. — *Agedincum*, Sens; *Aquæ Segestæ*, ruines au nord de Sceaux, 34 milles romains; *Fines*, forêt d'Orléans entre Cour-Dieu et Philissanet, 22 milles; *Genabum*, Orléans, 15 milles.

encore debout, défendaient la porte orientale, où convergeaient les routes de Nevers et de Sens.

Gardiens d'un point si important, les habitans d'Orléans étaient en émoi au moindre bruit de guerre, et, dans cette décadence du gouvernement romain, où chefs et soldats leur manquaient souvent, ils s'étaient habitués à ne prendre conseil que d'eux-mêmes. Quand ils connurent la marche d'Attila et ses proclamations, dans lesquelles il disait n'en vouloir qu'aux Visigoths, les Orléanais sentirent bien que cet orage allait d'abord fondre sur eux. Remettre leurs murs en état, élever quelques ouvrages nouveaux, réunir tout ce qu'ils pourraient de vivres et de munitions de siége, fut leur premier soin; le second fut d'épier la conduite des Barbares chargés de les garder; ils découvrirent ou du moins ils soupçonnèrent les sourdes menées de Sangiban, et, quand le roi des Alains se présenta pour tenir garnison dans leur ville, ils lui en fermèrent les portes. En même temps, ils firent partir leur évêque Anianus pour le midi, afin d'informer de l'état des choses, soit le préfet du prétoire Tonantius Ferréolus, soit Aëtius lui-même, s'il était arrivé d'Italie. La mission d'Anianus consistait à vérifier par ses propres yeux sur quels secours Orléans pouvait compter, et de faire connaître aux généraux romains combien de temps la ville pouvait raisonnablement tenir sans secours étrangers, puisqu'elle avait dû repousser les Alains comme suspects, sinon comme traîtres déclarés.

Anianus, autrement dit Agnan, appartenait à cette race héroïque d'évêques que produisait le ve siècle, et qui, hommes de savoir et de piété, hommes de conseil, hommes de main, devenaient, dans les périls publics, les magistrats naturels de leurs cités. L'élection populaire, qui était alors le mode de recrutement de l'église, savait démêler en eux les qualités qui devaient les rendre utiles en toute circonstance, soit qu'elle s'adressât à un commandant militaire comme dans Germain, à un avocat comme dans Loup de Troyes, à un poète homme du monde comme dans Sidoine Apollinaire. Les peuples suivaient avec une confiance que ne leur inspiraient pas toujours les généraux de profession ces capitaines improvisés, qui avaient le bâton pastoral pour arme, qui rangeaient leurs troupes au chant des psaumes, et commandaient la charge au cri d'*Alleluia*. De leur côté, les Barbares ne voyaient qu'avec une certaine appréhension des généraux sans cuirasse et sans épée, dont ils ne calculaient pas bien toute la puissance; ils tremblèrent plus d'une fois devant eux, et plus d'une fois des négociations vainement poursuivies par les maîtres des milices ou les préfets se terminèrent par l'intervention d'un évêque. Anianus, en arrivant dans la ville d'Arles, domicile des hauts fonctionnaires romains, aperçut autour du palais impérial un appareil de licteurs et de gardes qui lui révéla la présence du patrice généralissime : Aëtius en effet était de retour depuis quelques jours. Au nom de l'évêque d'Or-

léans, qui demandait à lui parler sans délai, il traversa son vestibule, déjà encombré d'officiers, de magistrats et d'évêques qui attendaient leur tour d'audience, s'avança au-devant du vieillard jusqu'à la porte, et l'entretint long-temps en particulier; ils s'expliquèrent sur la situation de la ville et sur celle de l'armée romaine. L'évêque insistait pour obtenir une prompte assistance. Il avait calculé qu'avec la quantité d'approvisionnemens et le nombre d'hommes valides que la ville renfermait, elle pourrait tenir par ses seules ressources jusqu'au milieu de juin, mais que, passé ce terme, elle serait forcée de se rendre. « O mon fils, lui dit-il de ce ton solennel et mystique que la lecture habituelle des livres saints imprimait au langage des prêtres de ce temps, je t'annonce que si, le huitième jour avant les calendes de juillet (c'était le 14 du mois de juin), tu n'es pas venu à notre secours, la bête féroce aura dévoré mon troupeau. » Aëtius promit qu'il y serait au jour marqué, et l'évêque reprit sa route en toute hâte. Il était à peine rentré dans Orléans, qu'Attila y vint mettre le siége.

Le retard prolongé d'Aëtius, si préjudiciable à la Gaule, était encore un fruit de la politique d'Attila. Tant qu'on avait pu craindre que sa marche vers l'ouest et sa déclaration de guerre aux Visigoths, faite avec tant d'apparat, ne fussent qu'une feinte pour surprendre l'Italie, Valentinien avait retenu prudemment au midi des Alpes et les légions romaines et le général qui valait à lui seul une armée; même, quand fut arrivée la nouvelle certaine que les Huns avaient franchi le Rhin, l'empereur voulut conserver près de lui la majeure partie de ses troupes. Aëtius partit donc avec une poignée d'hommes, comptant sur les forces que pourrait fournir la Transalpine, principalement en Barbares fédérés; mais son découragement fut grand quand il vit de près la situation des choses : les Burgondes battus et humiliés, les Alains en état de trahison flagrante, et les Visigoths décidés plus que jamais à rester dans leurs cantonnemens. Aucune raison, aucune remontrance, aucune prière, ne purent fléchir l'esprit obstiné de Théodoric. En vain Aëtius lui expliquait que sa conduite, quel que fût l'événement de la campagne, retomberait sur lui et sur son peuple. « Si les Romains sont vaincus, lui disait-il, Attila viendra sur vous plus fort d'une première victoire, et, abandonnés à votre tour par le reste de la Gaule, vous serez hors d'état de résister; si au contraire les Romains sont vainqueurs avec l'aide des autres fédérés, l'honneur en appartiendra à ceux-ci, et la désertion des Visigoths ne passera plus pour calcul de prudence, mais pour lâcheté. » A cet argument si pressant, Théodoric n'avait qu'une réponse, celle qu'il avait déjà faite aux messagers de Valentinien : « Les Romains ont attiré comme à plaisir sur eux et sur nous le malheur qui nous menace; qu'ils s'en tirent comme ils pourront! »

Cependant la seule présence d'Aëtius, comme par un effet magique,

avait ramené dans le midi des Gaules la confiance et le courage. Les nobles gaulois armaient leurs cliens, les paysans demandaient des armes, et, au milieu de cet entraînement patriotique, aucune tentative de bagaudie n'osa se manifester, les esclaves eux-mêmes restèrent en paix. Bien que séparée du gouvernement de l'empire, la petite république armoricaine prouva qu'elle avait toujours le cœur romain en envoyant ses guerriers au camp d'Aëtius sous leur drapeau national et sous la conduite de leur roi breton. Les Franks-Ripuaires ne furent pas les derniers au rendez-vous; Mérovée y accourut plein d'ardeur avec ses Franks-Saliens, et Gondicaire avec ses Burgondes, impatiens de racheter leur défaite. On remarquait près d'eux un petit peuple des Alpes, les Bréons ou Brennes, qu'Aëtius avait ralliés pendant son voyage et amenés en Gaule. Lorsque Sangiban vint se présenter avec sa horde, Aëtius feignit d'ignorer sa trahison, soit pour ne pas pousser à bout par un éclat cet homme toujours incertain, soit de peur d'ébranler par un pareil exemple la fidélité des autres Barbares; mais il fit observer soigneusement toutes ses démarches. C'étaient là les grands corps de troupes; ils se grossirent encore des compagnies de colons barbares ou *Lètes*, qui arrivaient de tous les points de la province, où les communications étaient encore libres avec le midi de la Loire. Ainsi il y avait des Lètes-Teutons à Chartres, des Lètes-Bataves et Suèves à Bayeux et à Coutances, des Suèves au Mans, des Franks à Rennes, d'autres Suèves à Clermont, des Sarmates et des Taïfales à Poitiers, d'autres Sarmates à Autun, et çà et là des détachemens de colons saxons entre l'embouchure de la Seine et celle de la Loire; tous purent se rallier à l'armée d'Aëtius, soit au camp, soit pendant la route. Aëtius, en voyant l'ardeur qui se manifestait de toutes parts, sentit pénétrer en lui-même quelque chose de la confiance qu'il inspirait; mais l'absence des Visigoths lui causait toujours un regret cuisant. Mettant donc à les attirer autant d'obstination qu'ils en mettaient à s'isoler, il roulait dans sa tête toutes les combinaisons qui pouvaient le conduire à son but, lorsqu'à force d'y songer, il en trouva une dont le succès lui parut infaillible.

Dans la cité d'Arvernie, aujourd'hui la province d'Auvergne, vivait un sénateur, de noblesse à la fois celtique et romaine, dont la famille avait occupé les plus hautes fonctions administratives et militaires dans l'empire d'Occident, — des préfectures du prétoire, des maîtrises des milices, des patriciats, — et à qui ses ancêtres avaient légué de si grands biens, que son fils Ecdicius, dans une circonstance où il s'agissait de la liberté de l'Arvernie, put lever une armée avec ses seuls cliens, et nourrir du blé de ses terres la ville de Clermont affamée. Ce sénateur se nommait Mecilius Avitus. Avitus présentait un étrange composé de mollesse et d'élans énergiques : homme de plaisir et homme d'étude, épicurien patriote, il avait d'abord fait la guerre et servi le gouvernement romain, sous les drapeaux d'Aëtius, avec une bravoure incom-

parable; entré plus tard dans les carrières civiles, il le servit également bien, et se fit la réputation d'un politique habile et heureux. On vantait surtout l'adresse avec laquelle, en 439, étant préfet du prétoire des Gaules, il avait arraché au roi des Visigoths une trêve ou un traité de paix que ce dernier refusait obstinément aux généraux romains. A l'expiration de chacune de ses charges, Avitus venait s'ensevelir dans sa délicieuse villa d'Avitacum, qu'il avait fait construire à l'endroit le plus agreste de ses montagnes, sous un rocher couvert de sapins, au milieu d'eaux jaillissantes et sur la lisière d'un petit lac. Il y menait une vie tout à la fois voluptueuse et occupée, en compagnie de ses livres, des gens de lettres qui affluaient chez lui de toutes parts, et des femmes élégantes de la province. Des fenêtres de sa bibliothèque, où les beaux esprits venaient réciter leurs vers et leur prose, on apercevait les bains thermaux qu'il avait fait bâtir à grands frais pour l'agrément de ses hôtes et pour le sien. Sa famille se composait de deux fils, dont l'aîné, Ecdicius, succéda plus tard à son importance, et d'une fille nommée Papianilla, qui avait épousé Sidonius, de la famille lyonnaise des Apollinaires, homme honorable et distingué, et déjà le poète le plus en vogue de tout l'Occident.

Si l'exquise urbanité d'Avitus et les rares mérites de son esprit le faisaient rechercher en tous lieux, même à Rome, nulle part il ne recevait un accueil plus empressé, il n'était l'objet d'une admiration plus expansive qu'à la cour des Visigoths. Théodoric ne se lassait point de voir et d'entendre ce type de toutes les élégances, qui contrastait si fort avec la tenue grossière, la voix rauque et le mauvais latin des seigneurs en casaque de peau qui composaient le fond de la cour de Toulouse. Une visite du noble arverne était pour le fils d'Alaric une bonne fortune ardemment souhaitée : il le consultait sur toutes choses, principalement sur l'éducation de ses enfans. Il semble même qu'Avitus consentit à diriger les études du jeune Théodoric, fils puîné du roi. Grace aux leçons du digne conseiller, la demeure des ravageurs de Rome se transforma en une académie latine où l'on étudiait le droit romain et où l'on commentait l'Énéide. Le jeune Théodoric se rappela toujours avec reconnaissance qu'il lui devait le bonheur d'avoir lu, comme il disait, « les pages du docte Maron. » C'est à cette autorité toute personnelle d'Avitus sur l'esprit du roi barbare qu'Aëtius eut l'idée de s'adresser, et, comme le temps pressait, il partit immédiatement pour Avitacum en compagnie de quelques nobles arvernes.

« Avitus, salut du monde, dit-il en abordant le maître du lieu, ce n'est pas pour toi une gloire nouvelle de voir Aëtius te supplier. Ce peuple barbare qui demeure à nos portes n'a d'yeux que les tiens, n'entend que par tes oreilles; tu lui dis de rentrer dans ses cantonnemens, et il y rentre; tu lui dis d'en sortir, et il en sort; fais donc

qu'il en sorte aujourd'hui. Naguère tu lui imposas la paix, maintenant impose-lui la guerre. » Ce compliment quintessencié à la mode du temps, mais très flatteur, fut fort du goût d'Avitus. D'ailleurs la démarche d'un si grand personnage l'honorait tellement aux yeux du monde, qu'il se fit en quelque sorte un devoir de réussir dans la mission qu'on lui donnait. Il y réussit, et Théodoric, déjà ébranlé, fit aux sages représentations d'un ami le sacrifice de ses dernières répugnances. Avitus fut aidé en cela par le désir secret des chefs visigoths, qui commençaient à rougir du reproche de lâcheté que Romains et Barbares leur adressaient à l'envi. Aussi, quand un ordre du roi annonça le départ, la joie fut générale dans les cantonnemens des Goths : c'était à qui se présenterait avec ses armes, à qui se ferait admettre parmi les combattans. Théodoric prit en personne le commandement de ses troupes, et se fit accompagner par ses deux fils aînés, Thorismond et Théodoric, laissant l'administration du royaume aux mains des quatre puînés, Frédéric, Euric, Rothemer et Himeric. Ce fut pour Aëtius et pour toute l'armée confédérée un beau jour que celui où, suivant l'expression du poète, gendre d'Avitus, à qui nous devons ces détails, « les bataillons couverts de peaux vinrent se placer à la suite des clairons romains; » de ce jour, le patrice ne douta plus de la victoire.

Tous ces tiraillemens, toutes ces tergiversations de Théodoric avaient fait perdre aux Romains un temps précieux : des cinq semaines pendant lesquelles la ville d'Orléans avait promis de tenir, la plus grande partie était déjà écoulée, et il restait encore une longue route à parcourir; néanmoins Aëtius se flattait d'arriver avant le terme fatal. Attila, dont les hordes cernaient la place jusqu'à la Loire, poussait le siége aussi activement que le permettait la maladresse des Huns à manier les machines de guerre, tandis qu'au contraire les assiégés, bien munis de claies, de boucliers, de balistes, de matières inflammables, dirigeaient habilement les travaux de la défense. Plusieurs fois il fit approcher le bélier des murs, mais sans résultat. Les Huns recoururent alors à l'emploi des arcs, dont ils se servaient avec une vigueur et une sûreté de coup d'œil incomparables; ils firent pleuvoir incessamment une grêle de flèches qui portaient la désolation dans la ville : nul ne se montrait plus à découvert sur les créneaux sans être atteint, et les assiégés éprouvèrent de grandes pertes. Dans ces circonstances, et pour relever les courages qui commençaient à s'abattre, l'évêque fit promener processionnellement sur le rempart les reliques de son église; mais l'ardeur des assiégés déclinait rapidement avec leurs forces, soit qu'ils eussent trop présumé d'eux en s'engageant à tenir jusqu'au 14 de juin, soit que, ne recevant aucunes nouvelles du dehors, ils pussent supposer que le reste de la Gaule s'était rendu. Ils accusèrent leur

évêque de les avoir trompés en leur promettant un secours imaginaire. Agnan, ferme dans la croyance qu'une révélation de Dieu même lui avait annoncé leur délivrance et qu'il ne serait point trompé, baignait de ses larmes les marches de l'autel, et, se relevant par intervalle, il s'écriait : « Montez sur la plus haute tour, et regardez si la miséricorde de Dieu ne nous vient pas! » Quand on lui rapportait qu'aucune troupe, aucun nuage de poussière ne se montrait dans la plaine, il recommençait à prier avec plus d'ardeur. Il fit partir un soldat chargé de ce message pour Aëtius : « Si tu n'arrives pas aujourd'hui même, ô mon fils! il sera trop tard. » Le soldat ne revint pas. A bout de ses forces et de son courage, Agnan se mit à douter de lui-même. Un orage, qui sembla ouvrir toutes les cataractes du ciel sur la ville et sur le camp ennemi, ayant suspendu les travaux du siége pendant trois jours, les habitans tinrent conseil, et décidèrent qu'il fallait se rendre. L'évêque fut chargé de porter leurs conditions au camp d'Attila; mais le roi hun, irrité qu'on osât lui parler de conditions, repoussa brutalement le négociateur, qui rentra tout tremblant dans la ville. Il n'y avait plus qu'à se rendre à discrétion : c'est ce que firent les assiégés.

Le lendemain donc, dès le point du jour, les serrures brisées et les portes ouvertes à double battant annoncèrent que l'armée des Huns pouvait entrer. Les chefs pénétrèrent les premiers pour avoir le choix des dépouilles, et le pillage commença. Il s'opéra dans tous les quartiers avec une sorte de régularité et d'ordre : des chariots en station recevaient le butin enlevé des maisons, et les captifs, rangés par groupes, étaient tirés au sort entre les soldats. Cette opération fut interrompue par un cri soudain, qui ramena l'espérance dans le cœur des vaincus et jeta l'effroi dans celui des vainqueurs. C'étaient Aëtius et Thorismond qu'on apercevait à la tête de la cavalerie romaine, accourant à toute bride, et derrière eux on voyait briller les aigles des légions et les étendards des Goths. Ils furent bientôt devant la ville. Un premier combat eut lieu au débouché du pont, sur la rive et jusque dans les eaux de la Loire; d'autres lui succédèrent dans l'intérieur des murs, où les captifs, brisant leurs chaînes, secondèrent les Romains de leur mieux. Traqués de rue en rue, écrasés sous les pierres que les habitans lançaient du haut des maisons, les Huns ne savaient plus que devenir, lorsque Attila fit sonner la retraite. Le patrice n'avait point manqué à sa parole : on était au 14 juin. Telle fut cette fameuse journée qui sauva la civilisation d'une destruction totale en Occident. L'église d'Orléans la célébra long-temps par une solennité où les noms d'Agnan, d'Aëtius et de Thorismond se confondaient dans ses prières; mais Orléans était destiné à décider une autre fois encore du sort de nos aïeux, et la gloire plus récente et plus poétique de la vierge de Domremy fit pâlir celle du vieux prêtre gaulois. Cette gloire pourtant était

grande au XIIIe siècle, puisque saint Louis vint à Orléans avec ses fils pour avoir l'honneur de porter les ossemens de saint Agnan lors d'une translation de reliques. Les guerres religieuses n'épargnèrent pas les restes d'un héros coupable d'avoir été évêque et canonisé : les calvinistes en 1500 brisèrent sa châsse et dispersèrent ses os. Par une triste coïncidence, le saint roi qui était venu l'honorer eut, lui aussi, sa tombe violée à Saint-Denis, sous l'empire d'autres passions et d'autres fureurs, et la ville de Paris vit brûler en place de Grève les restes de la fille vénérable dont les patriotiques pressentimens et la courageuse volonté avaient empêché sa ruine. Ainsi la France dispense tour à tour à ses enfans les plus glorieux l'apothéose et les gémonies. Puisse du moins l'histoire offrir à ceux qui ont servi la patrie en des temps et sous des costumes différens, prêtres, rois, guerriers, bergères ou reines, un asile sûr où leurs reliques ne seront point profanées!

Les nomades ne se font pas, comme nous, un déshonneur de la fuite; attachant plus d'importance au butin qu'à la gloire, ils tâchent de ne combattre qu'à coup sûr, et, lorsqu'ils trouvent leur ennemi en force, ils s'esquivent, sauf à revenir en temps plus opportun. C'est ce que faisait Attila : trompé dans ses prévisions sur Sangiban et maudissant Aëtius, il ne songeait plus qu'à mettre pour le moment ses troupes et son butin en sûreté. Il décampa donc silencieusement pendant la nuit, reprenant la même route qu'il avait suivie à son arrivée, et au lever du jour il était déjà loin de la ville. Il lui tardait de gagner au-delà de Sens un pays moins ravagé que les environs d'Orléans, et des plaines découvertes où la cavalerie hunnique retrouverait tous ses avantages, dans la prévision d'une bataille. Au nord de la ville de Sens, entre la vallée de l'Yonne et celle de l'Aisne, se développe, sur une longueur d'environ cinquante lieues et une largeur de trente-cinq à quarante, une succession de plaines coupées de rivières profondes, dont l'ensemble portait, dès le VIe siècle, le nom de *Campania,* Champagne, qu'il conserve encore aujourd'hui. A son extrémité septentrionale s'élèvent les montagnes de l'Ardenne, qui, séparant ces plaines sèches et ondulées des plaines fertiles et basses de la Belgique, présentent à l'horizon comme un mur boisé d'une hauteur presque uniforme. Il n'y a d'issue, pour en sortir et gagner le cours inférieur du Rhin, que les défilés dangereux de l'Ardenne du côté du nord-est, ou, du côté du sud-est, le long trajet des Vosges et du Jura; deux routes romaines conduisant dans ces deux directions se croisaient alors à *Durocatalaunum,* aujourd'hui Châlons-sur-Marne. Attila, qui avait traversé ce pays en venant de Reims, avait hâte d'occuper la ville et la plaine environnante, qu'on appelait *Champs catalauniques,* afin d'assurer ses moyens de retraite dans le cas où, serré de trop près par l'armée romaine, il se verrait contraint de livrer bataille. Ce n'était pas la pre-

mière fois dans l'histoire des Gaules que les champs catalauniques se trouvaient choisis pour être le théâtre d'une lutte formidable entre les nations, et ce ne fut pas non plus la dernière.

On pense bien qu'Attila, dans sa marche précipitée, ne laissa piller qu'autant qu'il le fallut pour se procurer des vivres. Au passage de la Seine à Troyes, il n'entra point dans la ville; l'évêque Lupus ou Loup (c'était le même dont nous avons parlé plus haut et qui accompagnait saint Germain dans son voyage de Bretagne) vint au-devant de lui, le priant d'épargner, non pas seulement les habitans d'une cité sans défense, comme était alors celle de Troyes qui n'avait plus ni portes ni murailles, mais encore la population des campagnes. « Soit, répondit le roi hun de ce ton froidement railleur qui succédait chez lui aux emportemens de la colère; mais tu viendras avec moi jusqu'au fleuve du Rhin. Un si saint personnage ne peut manquer de porter bonheur à moi et à mon armée. » Attila voulait garder en otage, à tout événement, un prêtre vénéré dans la contrée et considérable aux yeux de tous les Romains. Pendant qu'il passait l'Aube à *Arciaca,* aujourd'hui Arcis, il laissa son arrière-garde, composée des Gépides, dans la plaine triangulaire que la Seine et l'Aube baignent à droite et à gauche avant de confondre leurs eaux, non loin de *Mauriacum,* ou Méry-sur-Seine, petite bourgade qui avait fait donner à ce delta le nom de *Champs de Mauriac.* L'armée d'Aëtius avait gagné de vitesse celle des Huns, que la famine, les maladies, les embuscades de paysans décimaient tout le long de la route, et son avant-garde, formée des Franks de Mérovée, vint donner contre les Gépides, qui protégeaient le passage de l'Aube. Le choc eut lieu pendant la nuit; on se battit à tâtons jusqu'au jour dans une mêlée effroyable, et d'un côté la hache des Franks, de l'autre l'épée et la lance des Gépides firent si bien leur office, qu'au lever du jour quinze mille blessés ou morts couvraient le champ de bataille. Ardaric, ayant ramené ses Gépides au-delà de la rivière, rejoignit le gros de l'armée hunnique, qui le jour même entra dans la ville de Châlons.

Il n'y avait plus moyen d'éviter un combat général. A quelques milles au-delà de Châlons, près de la station appelée dans les itinéraires *Fanum Minervæ,* temple de Minerve, se voient encore aujourd'hui les restes d'un camp fortifié à la manière romaine, lequel commandait la route de Strasbourg, et semble avoir eu pour destination de couvrir les deux villes de Reims et de Châlons, entre lesquelles il était situé. Non loin de ces ruines, dans une plaine à perte de vue, coule la rivière de Vesle, qui, voisine de sa source, n'est encore là qu'un faible ruisseau, et cette circonstance, jointe à d'autres détails topographiques indiqués par l'histoire, paraît confirmer l'opinion qui fait de ce lieu le champ de bataille des Romains et des Huns. En effet, la tradition désigne sous le nom de *Camp d'Attila* ces restes d'un établissement dont le carac-

tère est incontestablement romain, et dont le bon état de conservation, après quatorze siècles, exclut toute idée d'un bivouac barbare disposé à la hâte. Attila, trouvant des fortifications à sa portée, en aurait-il profité comme d'une bonne fortune? Se serait-il servi de l'enceinte romaine pour affermir l'assiette de son camp? On peut le supposer avec vraisemblance, et cette supposition met d'accord, sans grands frais d'hypothèse, la tradition locale et le bon sens. Une fois décidé à combattre, Attila fit ranger ses chariots en cercle et dressa ses tentes à l'intérieur. Le jour même, l'armée d'Aëtius campait en face de lui, — les légions suivant les règles de la castramétation romaine, les fédérés barbares sans retranchement ni palissades, et chaque nation séparément.

Attila passa toute cette nuit dans une agitation inexprimable. Le mauvais état de son armée découragée, affaiblie par les privations et considérablement réduite en hommes et en chevaux, ne lui faisait que trop pressentir la probabilité d'une défaite, et cette probabilité n'échappait guère non plus à des yeux moins clairvoyans que les siens. Ses soldats avaient pris dans les bois voisins un ermite qui faisait parmi les paysans le métier de prophète. Attila eut la fantaisie de l'interroger. « Tu es le *fléau de Dieu,* lui dit le solitaire, et le maillet avec lequel la Providence céleste frappe sur le monde; mais Dieu brise, quand il lui plaît, les instrumens de sa vengeance, et il fait passer le glaive d'une main à l'autre, suivant ses desseins. Sache donc que tu seras vaincu dans ta bataille contre les Romains, afin que tu reconnaisses bien que ta force ne vient pas de la terre. » Cette réponse courageuse n'irrita point le roi des Huns. Après avoir entendu le prophète chrétien, il voulut entendre à leur tour les devins de son armée, car chez les Huns, comme plus tard chez les Mongols, les consultations sur l'avenir, dans les circonstances décisives, semblent avoir été d'institution publique. Il fit donc venir les magiciens et, comme dit l'historien de cette guerre, les *aruspices* qui suivaient ses troupes, et alors commença une scène étrange, effroyable, dont l'histoire, en esquissant les principaux traits, laisse à l'imagination le soin de les compléter.

Qu'on se figure, sous une tente tartare plantée au milieu des plaines de la Champagne, à la lueur lugubre des torches, un concile de toutes les superstitions du nord de l'Europe et de l'Asie : le sacrificateur ostrogoth ou ruge les mains plongées dans les entrailles d'une victime dont il observe les palpitations, le prêtre alain secouant dans un drap blanc ses baguettes divinatoires à l'entrelacement desquelles il voit des signes prophétiques, le sorcier des Huns blancs évoquant les esprits des morts au son du tambour magique et tournant sur lui-même avec la rapidité d'une roue jusqu'à ce qu'il tombe épuisé, la bouche écumante, dans l'immobilité de la catalepsie, et au fond de la tente Attila, assis sur son escabeau, épiant les convulsions, recueillant les moindres

cris de ces interprètes de l'enfer. Mais les Huns avaient une superstition particulière plus solennelle, et que les voyageurs européens trouvèrent encore en vigueur aux XIIIe et XIVe siècles à la cour des descendans de Tchinghiz-Khan : je veux parler de la divination au moyen des os d'animaux, principalement des omoplates de mouton. Le procédé consistait à dépouiller de chair les os sur lesquels on voulait opérer : on les exposait ensuite au feu, et d'après la direction des veines ou les fissures de la substance osseuse, fendillée par l'action de la chaleur, on établissait ses pronostics. Les règles de cet art étaient fixes et déterminées par une sorte de rituel comme celles de l'aruspicine romaine. Attila observa lui-même les os, et n'y lut que sa prochaine défaite. Les prêtres, après s'être consultés, déclarèrent aussi que les Huns seraient vaincus, mais que le *général des ennemis* périrait dans le combat. Par ce mot de général des ennemis, Attila comprit qu'il s'agissait d'Aëtius, et son visage s'illumina d'un éclair de joie. Aëtius était le grand obstacle à ses desseins; c'était lui qui avait rompu par son habileté la trame si bien ourdie pour isoler les Visigoths des Romains, lui qui avait arrêté les Huns dans leur marche victorieuse, lui enfin qui était l'ame de ce ramas de peuples, jaloux les uns des autres, dont Attila aurait eu bon marché sans lui. Acheter sa mort par une défaite, dans l'opinion du roi des Huns, ce n'était pas l'acheter trop cher.

Cette bataille, qui ne lui promettait que la défaite, Attila eut soin de l'engager le plus tard possible dans la journée, afin que la défaite même ne fût pas irrévocable, et que la nuit survenant laissât place à de nouveaux conseils et à de nouvelles chances. A la neuvième heure du jour, environ trois heures après midi, il fit sortir son armée du camp. Lui-même se mit au centre avec les Huns proprement dits; il plaça à sa gauche Valamir et les Ostrogoths, à sa droite Ardaric avec les Gépides et les autres nations sujettes des Huns. Aëtius, de son côté, prit le commandement de son aile gauche, formée des troupes romaines, opposa dans son aile droite les Visigoths aux Ostrogoths, et plaça dans le centre les Burgondes, les Franks, les Armorikes et les Alains de Sangiban, que les troupes fidèles avaient pour mission de surveiller. Les dispositions prises par Attila indiquaient assez son plan. En concentrant sa meilleure cavalerie au centre de l'ordre de bataille et à proximité de son retranchement de chariots, il voulait évidemment tenter une charge rapide sur le camp ennemi en même temps qu'il assurait sa retraite vers le sien. Aëtius, au contraire, en portant sa principale force sur ses flancs, eut pour but de profiter de ce mouvement, d'envelopper Attila s'il était possible, et de lui couper la retraite qu'il voulait se ménager. Entre les deux armées se trouvait une éminence en pente douce, dont l'occupation pouvait être avantageuse comme poste d'observation : les Huns y envoyèrent quelques

escadrons détachés de leur front, tandis qu'Aëtius, qui en était plus rapproché, faisait partir Thorismond avec un corps de cavalerie visigothe; celui-ci, arrivant le premier sur le plateau, chargea les Huns à la descente et les culbuta sans peine. Cette première déconvenue parut de mauvais augure à l'armée hunnique, déjà en proie à de tristes pressentimens. Pour rendre l'élan aux courages, Attila, réunissant les chefs autour de lui, leur adressa des paroles que Jornandès a reproduites dans son récit d'après la tradition gothique. Quoique l'idée de posséder une harangue d'Attila puisse surprendre de prime abord, l'étonnement diminue lorsqu'on réfléchit aux moyens mnémoniques des peuples qui, ne connaissant pas l'écriture, n'ont d'autre histoire que la tradition orale. Les événemens de leur vie publique étant, avec leurs fables religieuses, les seuls objets de leur littérature, ils les fixent dans leur mémoire avec une précision dont les récits de l'Edda nous fournissent plus d'une preuve; et lors même qu'ils ajoutent à la réalité des faits, ils le font si bien dans la couleur des temps et des hommes, que leurs inventions mêmes constituent pour la postérité une sorte d'authenticité relative. Nous admettrons, si l'on veut, que ce soit là le caractère du discours que Jornandès met dans la bouche du roi des Huns: au moins conviendra-t-on qu'il n'est pas l'ouvrage d'un rhéteur grec ou latin, et que de plus il contraste, par son âpre énergie, avec le style et les idées que pouvait tirer de lui-même l'abréviateur de l'histoire des Goths.

« Après tant de victoires remportées sur tant de nations, et au point où nous en sommes de la conquête du monde, je ferais, à mes propres yeux, un acte inepte et ridicule en venant vous aiguillonner par des paroles, comme si vous ne saviez pas ce que c'est que de se battre. Laissons ces précautions à un général tout neuf ou à des soldats sans expérience : elles ne sont dignes ni de vous ni de moi. En effet, quelles sont vos habitudes, sinon celles de la guerre? Et qu'y a-t-il de plus doux pour les braves que de chercher la vengeance les armes à la main? Oh! oui, c'est un grand bienfait de la nature que de se rassasier le cœur de vengeance!... Attaquons donc vivement l'ennemi : c'est toujours le plus résolu qui attaque. Méprisez ce ramas de nations différentes qui ne s'accordent point : on montre sa peur au grand jour, quand on compte, pour sa défense, sur un appui étranger. Aussi voyez, même avant l'attaque, la frayeur les emporte déjà : ils veulent gagner les hauteurs; ils se hâtent d'occuper des lieux élevés, qui ne les garantiront point, et bientôt ils reviendront demander, sans plus de succès, leur sûreté à la plaine. Nous savons tous avec quelle faiblesse les Romains supportent le poids de leurs armes; je ne dis pas la première blessure, mais la poussière seule les accable. Tandis qu'ils se réunissent en masses immobiles pour former leurs tortues de boucliers, méprisez-les et passez outre; courez sus aux Alains, abattez-

vous sur les Visigoths : c'est sur le point où se concentrent les forces du combat que nous devons chercher une prompte victoire. Si les nerfs sont coupés, les membres tombent, et un corps ne peut se tenir debout quand les os lui sont arrachés. Élevez donc vos courages et déployez votre furie habituelle. Comme Huns, prouvez votre résolution, prouvez la bonté de vos armes; que le blessé cherche la mort de son adversaire; que l'homme sain se rassasie du carnage de l'ennemi : celui qui est destiné à vivre n'est atteint par aucun trait; celui qui doit mourir rencontre son destin, même dans le repos. Enfin pourquoi la fortune aurait-elle rendu les Huns vainqueurs de tant de nations, sinon pour les préparer aux joies de cette bataille? Pourquoi aurait-elle ouvert à nos ancêtres le chemin du marais Méotide, inconnu et fermé pendant tant de siècles? L'événement ne me trompe point : c'est ici le champ de bataille que tant de prospérités nous avaient promis, et cette multitude rassemblée au hasard ne soutiendra pas un moment l'aspect des Huns. Je lancerai le premier javelot sur l'ennemi; si quelqu'un peut rester tranquille quand Attila combat, il est déjà mort! »

« Alors, dit Jornandès, qui devient dans ce récit presque aussi sauvage que ses héros, alors commença une bataille atroce, multiple, épouvantable, acharnée. L'antiquité n'a raconté ni de tels exploits ni de tels massacres, et celui qui n'a pas été témoin de ce spectacle merveilleux ne le rencontrera plus dans le cours de sa vie. » Le ruisseau presque desséché qui traversait la plaine se gonfla tout à coup, grossi par le sang qui se mêlait à ses eaux, de sorte que les blessés ne trouvaient pour s'y désaltérer qu'une boisson horrible et empoisonnée qui les faisait mourir aussitôt.

L'engagement commença par l'aile droite romaine contre la gauche d'Attila, Goths occidentaux contre Goths orientaux, frères contre frères. Le vieux roi Théodoric parcourait les rangs de ses soldats, les exhortant du geste et de la voix, lorsqu'il tomba de cheval et disparut sous le flux et reflux des escadrons dont les masses se choquaient. Quelques-uns disent que ce fut un Ostrogoth de la race des Amales, nommé Andagis, qui le frappa de son javelot et le perça de part en part. La mêlée continua sans qu'on sût ce qu'il était devenu, et, après un combat sanglant, les Visigoths dispersèrent leurs ennemis. Pendant ce temps, les Huns d'Attila avaient chargé le centre de l'armée romaine, l'avaient enfoncé, et restaient maîtres du terrain, lorsque les Visigoths victorieux à l'aile droite les attaquèrent en flanc. L'aile gauche romaine fit un mouvement semblable, et Attila, voyant le danger, se replia sur son camp. Dans cette nouvelle lutte, poursuivi avec fureur par les Visigoths, il fut sur le point d'être tué, et n'échappa que par la fuite. Ses troupes, à la débandade, le suivirent dans leur enceinte de chariots; mais, quelque faible que fût ce rempart, une grêle

de flèches, décochées sans interruption de toutes les parties de l'enceinte, en écarta les assaillans. La nuit arriva sur ces entrefaites, et l'obscurité devint tellement épaisse, qu'on ne distinguait plus amis ni ennemis, et que des divisions entières s'égarèrent dans leur marche. Thorismond, descendu de la colline pour rejoindre son corps d'armée, alla donner, sans le savoir, contre les chariots des Huns, où il fut reçu à coups de flèches, blessé à la tête et jeté en bas de son cheval. Ses soldats l'emportèrent tout couvert de sang. Aëtius lui-même, séparé des siens, et à la recherche des Visigoths, qu'il croyait perdus, erra quelque temps au milieu des ennemis. Lui et ses confédérés passèrent le reste de la nuit à veiller dans leur camp, le bouclier au bras.

Le soleil se leva sur une plaine jonchée de cadavres. Cent soixante mille morts ou blessés restaient, dit-on, sur la place. Tout ce que les Romains et leurs alliés savaient encore du résultat de la bataille, c'est qu'Attila avait dû essuyer un grand désastre : sa retraite faite avec tant de précipitation et de désordre en paraissait l'indice certain, et, quand on le vit obstinément renfermé dans son camp, on conclut qu'il s'avouait vaincu. Au reste, bien que retranché derrière ses chariots, le roi hun ne faisait rien qui fût indigne d'un grand courage : du milieu de son camp retentissait un bruit incessant d'armes et de trompettes, et il semblait menacer de quelque coup inattendu. « Tel qu'un lion pressé par les chasseurs parcourt à grands pas l'entrée de sa caverne sans oser s'élancer au dehors, et épouvante le voisinage de ses rugissemens, tel, dit l'historien Jornandès, le fier roi des Huns, du milieu de ses chariots, frappait d'effroi ses vainqueurs. » Les Romains et les Goths délibérèrent sur ce qu'ils feraient d'Attila vaincu; ils convinrent de le mettre en état de blocus et de le laisser se consumer lui-même, sans lui offrir par une attaque de vive force l'occasion d'une revanche. On raconte que, dans cette situation désespérée, il fit dresser en guise de bûcher un énorme monceau de selles, tout prêt à y mettre le feu et à s'y précipiter ensuite, si l'ennemi forçait l'enceinte de son camp.

Cependant Théodoric ne reparaissait point; il ne revenait point jouir de la victoire des siens; divers bruits couraient sur sa disparition; on le crut captif ou mort. On le chercha d'abord sur le champ de bataille comme un brave, et on trouva, non sans peine, son cadavre enfoui sous un amas d'autres cadavres. A cette vue, les Goths entonnèrent un hymne funèbre et enlevèrent le corps sous les yeux des Huns, qui n'essayèrent point de les troubler. Leurs devins sans doute firent sonner bien haut l'infaillibilité de leurs pronostics, que l'événement semblait vérifier, car enfin ils avaient annoncé la mort du chef des ennemis; toutefois ce n'était pas sur celle-ci qu'Attila avait compté. Thorismond, guéri de sa blessure, présida aux funérailles de son père, que

l'armée visigothe célébra en grande pompe, avec force chants, cliquetis d'armes et cris discordans : il y présida en qualité de roi, car les Goths l'élevèrent sur le pavois en remplacement du roi défunt.

Cette mort de Théodoric, à deux cents lieues de son pays, était un grand événement pour les Goths, dont les rois étaient électifs, quoique pris au sein de la même famille. Le jeune Théodoric, il est vrai, avait consenti sans difficulté à la proclamation de son frère Thorismond; mais les quatre frères restés à Toulouse reconnaîtraient-ils aussi aisément un choix qui n'émanait que de l'armée? Maîtres du gouvernement, maîtres du trésor de leur père, ne chercheraient-ils pas à se créer un parti, à soulever la multitude, à s'emparer de la royauté : chose assez facile, conforme d'ailleurs aux habitudes des Visigoths et au caractère particulier de jeunes princes que l'on savait ambitieux et hardis? Il y avait plus d'une révolte au fond de ce trésor du roi défunt, qui n'était pas autre que celui d'Alaric, et renfermait les plus riches dépouilles de Rome et de la Grèce. Thorismond, rongé d'inquiétudes, eût voulu déjà être à Toulouse, afin de prévenir ou de contenir ses frères; mais la honte le retenait près d'Aëtius. Il alla donc trouver le patrice, dont l'âge et la mûre prudence sauraient le conseiller, disait-il, et, au nom de son père Théodoric, dont il voulait venger la mort, il proposa de livrer l'assaut au camp des Huns.

Aëtius, qui connaissait bien les ruses et la mobilité de l'esprit barbare, comprit que les regrets tardifs de Thorismond cachaient une menace de départ : il ne se montra pas d'humeur à changer un plan mûrement délibéré et à tourner peut-être la fortune contre lui pour des alliés qui faisaient si bon marché de l'intérêt romain. Feignant d'entrer dans toutes les craintes de Thorismond au sujet de ses frères, il n'objecta rien à son projet d'emmener l'armée visigothe, si l'on n'attaquait pas Attila. C'était une véritable désertion; mais, après la conduite de ce peuple au commencement de la guerre, il n'y avait pas de quoi s'étonner; puis, les Romains étaient habitués à ces retours capricieux, à cette perpétuelle fluctuation de la part d'alliés imprévoyans, égoïstes, toujours plus empressés d'affaiblir que de fortifier l'empire qui les avait admis dans son sein. L'histoire ajoute qu'au fond Aëtius ne fut pas fâché de se débarrasser des Visigoths, qui avaient joué un rôle brillant dans la bataille, et, selon toute apparence, décidé la victoire. Leur jactance et leurs prétentions offusquaient sans doute l'armée romaine, et Aëtius craignit qu'après la destruction des Huns, ces défenseurs de la Gaule ne pesassent d'un poids insupportable sur elle. Telle est du moins la politique que lui prête Jornandès, toujours favorable à ses compatriotes les Goths. Cette version plut tellement aux Barbares, dont elle flattait l'importance, que les historiens des Franks prétendirent aussi (sans la moindre vraisemblance assurément) qu'un stra-

tagème pareil fut employé dans la même intention par le général romain pour éloigner du champ de bataille le petit peuple de Mérovée. En fait, Aëtius parut ouvertement consentir au départ de Thorismond, ce qui équivalait à la levée du blocus d'Attila.

Ignorant de tous ces débats et toujours enfermé dans son camp, où il voyait avec douleur son armée se fondre d'elle-même par les privations et la maladie, le roi des Huns semblait attendre, pour prendre un parti, quelque aventure du genre de celle qui démembrait l'armée d'Aëtius. Il avait bien remarqué que les bivouacs de Thorismond étaient déserts; toutefois, comme cette solitude pouvait cacher un piége, il se tint soigneusement sur ses gardes. Plus tard le silence, joint à la solitude prolongée, lui ayant donné la certitude du départ des Goths, il laissa éclater une grande joie; « son ame revint à la victoire, suivant l'énergique expression de l'historien que nous citions tout à l'heure, et ce génie puissant ressaisit sa première fortune. » Faisant à l'instant même atteler ses chariots, il partit dans un appareil encore formidable. Attila ne demandait qu'à s'éloigner : Aëtius, avec des troupes réduites de plus de moitié, jugea prudent de respecter la retraite du lion. Seulement il le suivit à peu de distance et en bon ordre pour l'empêcher de piller, et tomber sur lui s'il s'écartait de sa route. Les Huns semèrent encore tout ce trajet de leurs malades et de leurs morts. On ne sait si les Burgondes accompagnèrent fidèlement Aëtius dans cette dernière partie de sa campagne, ou s'ils s'esquivèrent à l'instar des Visigoths; mais l'histoire témoigne que les fédérés franks ne le quittèrent qu'après que les Huns eurent repassé le Rhin. Ils poursuivirent même pour leur propre compte jusqu'en Thuringe les tribus de ce pays, contre lesquelles ils avaient de terribles représailles à exercer. L'expédition d'Attila avait donc échoué; l'épouvantail gigantesque de son armée de cinq cent mille hommes venait de s'évanouir; la Gaule était sauvée, sinon d'une dévastation passagère, au moins de la destruction, et ce résultat, l'empire le devait à la prudence tout autant qu'au génie militaire d'Aëtius, à qui il avait fallu vaincre sans rien hasarder, car sa défaite eût marqué la fin du monde occidental. Pourtant il ne trouva pas que des admirateurs parmi ceux qu'il avait sauvés. Les Visigoths, qui n'avaient été dans sa main que des instrumens rétifs et dangereux, osèrent lui disputer l'honneur de la victoire, et la cour de Ravenne, plus jalouse et plus inique cent fois, lui fit un crime d'avoir laissé échapper son ennemi. Celui-ci du moins avait su lui rendre justice en proclamant sur le champ de bataille de Châlons que la mort d'Aëtius valait bien une défaite d'Attila.

AMÉDÉE THIERRY.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

LES DEUX MUSES.

IDYLLE.

ADMÈTE, ERWYNN, L'AVEUGLE.

L'AVEUGLE.

L'aveugle a deviné que la Muse, ô pasteurs,
Conserve encore ici deux jeunes serviteurs;
Démêlant de vos voix l'harmonieuse trame,
Déjà dans votre accent j'ai lu toute votre ame.
Vous êtes doux et fiers, et, puisque vous chantez,
Enfans, vous honorez les dieux et respectez
Les vieillards qu'on méprise en ces jours de délire,
Car toutes les vertus sont filles de la lyre.
Vous m'exaucerez donc : je fus poète aussi;
Peut-être on sait encor mes chansons loin d'ici;
Mais, trop vieux aujourd'hui, des saintes mélodies
L'urne d'or reste close à mes mains engourdies,
Et, par mes yeux éteints, mais non taris de pleurs,
La Muse ne fait plus sa moisson de couleurs.
Ce matin, l'air plus tiède, arrivant sous mon chaume,
Me guida vers ces prés où le zéphyr s'embaume;
L'aveugle y vient encore une dernière fois
Respirer le printemps et l'haleine des bois.
Chantez pour moi, bergers, ces beaux lieux qui vous plaisent;
Ce n'est pas le printemps, si les oiseaux se taisent.
Pour l'aveugle chantez! pour lui qui ne peut voir
Les cieux de rose ou d'or fleurir matin et soir.

Redonnez-moi l'aspect de la nature absente;
Qu'aux clartés de vos vers, mon ame encor la sente.
Ces bois si chers, ces prés de soleil éclatans,
Faites-les-moi revoir par vos yeux de vingt ans.
Dites-moi la nature, et la saison nouvelle,
Et le charme secret qui vous attire en elle!
Rendez-moi, tous les deux à ce hêtre adossés,
Ces combats si charmans, hélas! et délaissés,
Où les bergers rivaux d'amour et de génie
D'une double chanson mariaient l'harmonie.
La Muse aime les chants alternés; les beaux vers
Sonnent mieux balancés sur deux modes divers.
Ouvrez la lutte, enfans! pour prix de la victoire,
Je réserve au vainqueur une lyre d'ivoire,
Présent d'un dieu pasteur qui vécut parmi nous.
L'heureux vaincu prendra cette coupe de houx
Ciselée avec art, de vin vieux imprégnée;
En un pareil combat, jadis, je l'ai gagnée.

ADMÈTE.

Salut, printemps, salut! c'est toi qui fais aimer.
Salut aux champs, aux bois que tu viens ranimer,
Où, sous chaque rameau, la volupté palpite!
Je cherche les forêts, car l'amour les habite.
L'odeur des prés m'attire et leurs vives couleurs,
Car j'y trouve une enfant plus douce que les fleurs.

ERWYNN.

O nature, salut! c'est toi seule, ô ma mère,
C'est toi que je visite en ton palais charmant!
Je n'y viens pas, épris d'une idole éphémère,
Chercher d'un autre amour l'asile et l'ornement.

ADMÈTE.

Dans un sentier discret de ces taillis d'yeuse,
Rose comme une nymphe et comme elle joyeuse,
Moi j'aperçus Myrto pour la première fois :
J'aime depuis ce temps la campagne et les bois.

ERWYNN.

Ton vrai charme, ô nature, est dans ta solitude;
Tout fantôme d'amour devant toi disparaît;

Dans tes bois, où je vais exempt de lassitude,
L'absence des humains fait ton plus doux attrait.

ADMÈTE.

Je respire en ces prés l'oubli des soins moroses;
Mon cœur plus libre y flotte avec l'odeur des roses,
Et, n'y songeant à rien qu'à jouir des beaux jours,
Comme une abeille aux fleurs, vole tout aux amours.

ERWYNN.

Oui, mon ame en ces lieux brise toutes les chaînes
Dont l'homme et les destins avaient su me lier;
Oui, l'oubli se respire avec l'ombre des chênes
Au bord des lacs déserts.... J'y viens pour oublier.

ADMÈTE.

Ah! le désert est doux pour être deux ensemble.
J'y chéris, ô Myrto, tout ce qui te ressemble;
La nature m'y plaît, mais d'un charme emprunté
Aux graces de ce front dont j'aime la beauté.

ERWYNN.

Quels yeux ont des regards profonds comme ces ondes
Sur qui le noir sapin s'incline échevelé?
Quel front si pur de vierge a, sous ses tresses blondes,
De ces neigeux sommets l'éclat immaculé?

ADMÈTE.

Au bord du lac un jour, sous l'aulne et sous le frêne,
Belle et sans voile ainsi qu'une jeune syrène,
J'ai vu Myrto, tordant l'or de ses longs cheveux;
Des perles en tombaient et ridaient les flots bleus.
La blancheur de son corps par les rameaux couverte
Rend l'eau plus sombre autour et la feuille plus verte,
Et sur ses pieds de rose arrive en surnageant
Parmi l'or d'un fin sable une écume d'argent.
Moi, je bénis tout bas l'invitante naïade,
Et Pan qui me cacha sous cette ombreuse arcade,
Et les ardeurs de l'air, et la fraîcheur de l'eau,
Les saules sur le bain étendus en berceau;
Tous les dieux de l'été, ces conseillers propices,
Des larcins de l'amour joyeux d'être complices,

Et par qui, sans combats, des voiles trop discrets
La beauté se désarme à l'abri des forêts.

ERWYNN.

Un jour, des passions brisant la coupe amère,
Las des bonheurs humains avec ennui goûtés,
Des promesses du cœur étouffant la chimère,
J'ai fui cet air épais qu'on respire aux cités.

Et quand les bois sacrés m'ouvrirent leurs arcades,
Quand sous les noirs sapins j'eus gravi les hauts lieux,
Sur les glaciers, au bruit des vents et des cascades,
L'invisible apparut et dessilla mes yeux.

Dès-lors, à ce soleil sans nuage et sans tache,
Mon ame voit des champs plus touffus et plus verts;
Sous les flots et les fleurs sentant ce qui se cache,
Pour son hôte inconnu j'aime cet univers.

ADMÈTE.

L'homme n'est jamais seul dans les lieux solitaires;
J'y sais mille témoins des amoureux mystères.
Chaque arbre et chaque flot a son hôte divin.
J'ai surpris dans les bois la nymphe et le sylvain.
Sous l'écorce j'ai vu le faune en embuscade
De ses longs bras tortus enlacer la dryade.
Les tritons argentés, les nymphes aux yeux verts,
Souriant au pêcheur, s'ébattent sur les mers.
J'ai vu mes gais chevreaux et mes brebis paisibles
Souvent bondir au son de pipeaux invisibles;
Puis un satyre, au loin, apparaissait dansant.
J'ai vu parfois glisser sur l'herbe, au jour naissant,
La napée y semant le safran et la rose.
Pareils à nous, ces dieux nous donnent toute chose;
Nous leur devons la flûte avec l'art des chansons,
Et surtout de l'amour les fécondes leçons,

ERWYNN.

L'ineffable habitant qu'enveloppe le monde
Sous mille aspects divers est le même en tous lieux;
Il chante avec la feuille et voit à travers l'onde;
Partout présent, cet hôte échappe à tous les yeux.

Les bois, les vents, les flots sont pleins d'esprits sonores;
De vivantes odeurs voltigent sur les prés.
L'ame luit à travers les yeux des météores :
Je sens, je vois, j'entends ces messagers sacrés.

A ces pouvoirs de l'air sitôt que je me livre,
Sans rien faire pourtant que respirer et voir,
Je sens mes bras plus forts, mon cœur prêt à revivre,
Comme un arbre arrosé des pleurs secrets du soir.

De quelques noms divers que la langue les nomme,
Ces esprits d'une autre ame émanent chaque jour;
Venus de l'invisible et se montrant à l'homme,
Tous me parlent aussi d'un mystère d'amour.

Tous semblent me pousser sur une même route
D'où le vulgaire impur s'est lui-même banni,
Sur ces échelons d'or renversés par le doute
Qui vont du globe à Dieu, du cœur à l'infini.

ADMÈTE.

Par des liens plus doux la campagne m'attache;
J'aime en toi ce qu'on voit et non ce qui se cache,
O nature, et ces dons prêts pour chaque désir
Que dispense ta main et que je puis saisir.
J'aime ce que la fleur parfumée et vermeille
Dit aux yeux, et le chant des oiseaux à l'oreille;
J'aime, pour tous les fruits dont tu les as chargés,
Ces coteaux généreux et gaîment vendangés.

ERWYNN.

La terre a d'autres fruits que les fruits que tu cueilles,
Plus doux que les raisins dont tu bois la liqueur;
Un breuvage émané des rayons et des feuilles,
Sans passer par ma lèvre, enivre aussi mon cœur.

L'oiseau n'a pas de chants, dans sa voix printanière,
Divins comme les bruits du silence écouté;
Les clartés que je vois en fermant la paupière
De l'aube orientale effacent la clarté.

ADMÈTE.

Surtout j'aime, ô campagne, en tes vertes retraites,
L'asile et l'ornement qu'à nos amours tu prêtes.
De mille fleurs en vain le vallon est semé;
Nulle terre n'est belle où l'on n'a pas aimé.
Mais l'amour s'est sevré de voluptés sans nombre,
S'il n'a connu jamais les bois, la mousse et l'ombre.
Oui, malgré les baisers, les pleurs, les noms touchans,
Nul ne sent bien l'amour s'il ne le goûte aux champs.

ERWYNN.

Tu sers l'amour aux champs, et les champs m'en délivrent.
Si je chéris ces bois et ce désert lointain,
C'est que les voluptés dont les forêts m'enivrent
M'ouvrent contre l'amour un refuge certain.

Oui, j'ai subi l'amour, j'ai vécu de ses flammes;
Oui, je sais qu'au désert il a mille ornemens,
Qu'il agrandit parfois les ailes de nos ames;
J'ai connu son délire et ses ravissemens.

Mais quel tumulte, hélas! la passion déchaîne!
N'es-tu donc rien, amour, qu'un orage éternel?
Amour, on te dirait toujours mêlé de haine;
Tu t'aigris parmi nous comme un levain mortel.

Oui, le fiel est au fond de ta coupe épuisée,
Même quand deux grands cœurs se la versent entre eux.
Tu n'es que la douleur, un instant déguisée,
Qui reprend tôt ou tard ses droits sur les heureux.

Mais toi, culte paisible, amour de la nature,
Tu n'as pas de soupçons, pas de haine à souffler;
L'ame, en te respirant, se console et s'épure;
Tes pleurs sur notre front tombent sans le brûler.

D'un lien éternel, quoique tu nous enchaînes,
Jamais l'injuste ennui n'en alourdit le poids,
Amour doux à porter comme l'ombre des chênes
Dans ces chères prisons que je demande aux bois!

ADMÈTE.

Charme invitant des bois, douce odeur, douce brise,
Va près d'elle, ô printemps! souffle et me favorise.
Amenez-moi Myrto, sentiers qu'elle connaît,
Champs où, comme les fleurs, l'amour germe et renaît!
Par votre charme il faut qu'en mes bras elle vienne,
Brûlante d'une ardeur vive comme la mienne.
O vents, semez près d'elle, en allant y gémir,
Ces parfums qu'on ne peut respirer sans frémir;
Qu'au plus secret du bois elle coure, éperdue,
M'implorant et craignant parfois d'être entendue,
Et qu'au premier abord, sentant ma main brûler,
Pâle, elle me sourie et ne puisse parler!

ERWYNN.

Désert, nature, asile où l'être se transforme,
Dans tes chastes séjours reçois mon cœur lassé,
Éloigne de mon ame, afin qu'elle s'endorme,
Et les bruits de la vie et l'écho du passé.

La plus sainte vertu que possède ton onde,
Ce que je vais chercher dans ton sein, c'est l'oubli,
Ce doux sommeil par qui s'éveille un autre monde,
Lorsqu'en ta longue paix on reste enseveli.

Parlez donc, ô désert! ô voix de l'invisible!
Bois où tout autre amour a pour moi son tombeau!
Chantez de l'infini le cantique paisible,
O nature, et bercez en moi l'homme nouveau!

L'AVEUGLE.

Sur un mode inconnu ta chanson se déploie,
O pasteur, et pourtant je l'écoute avec joie;
Avant d'être fermés au splendide univers,
Mes yeux ne l'ont pas vu tel que le font tes vers;
Mais mon ame aperçoit des régions plus belles
Surgir à la clarté de ces hymnes nouvelles.
Je vois qu'un dieu, manquant au ciel ionien,
Enrichit d'un accord ton luth aérien.

A mon cœur de vieillard cette nature est douce;
Je connais cet ennui qui vers elle te pousse.
Il semble que ton luth au son triste et charmant,
Je l'entendis en moi murmurer vaguement.
Sois salué vainqueur ! C'est à toi que j'accorde,
— Puisque toi seul tu peux l'enrichir d'une corde, —
Ma lyre d'Ionie, antique et saint trésor,
Qu'Athènes cisela dans l'ivoire et dans l'or !
Jeune homme, elle est aussi d'origine céleste;
Moi, je meurs ! oh ! prends-la : le don sacré lui reste
D'imprimer aux accords d'harmonieux contours;
De tes vagues chansons plie à ses lois le cours,
Et qu'un doigt plus soigneux, sur ta toile agrandie,
Brode en vives couleurs la chaste mélodie.
Toi, prends la coupe, Admète, et le don plus joyeux
Qui verse une autre ivresse et vient aussi des dieux;
Partage-lui tes fleurs ainsi que tes caresses;
Son bois gardera mieux les roses que tu tresses
Que le front de Myrto, prête, hélas ! dès demain,
A s'orner d'un bouquet reçu d'une autre main.
Dans cette coupe alors, près de quelqu'autre belle,
Va boire un vin plus vieux à ton amour nouvelle.
J'aime aussi ta chanson; j'entendais autrefois
Les flûtes des bergers la dire autour des bois :
C'est d'un tel souvenir que coule cette larme;
Mais, — d'un dieu je subis sans doute ici le charme, —
Pour un autre est le prix, puisqu'autres sont les temps.
Je te l'aurais donné, si j'avais eu vingt ans !

VICTOR DE LAPRADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

29 février 1852.

Au milieu des transformations qui s'accomplissent dans la législation politique de la France, il en est une, — celle qui concerne la presse, — qui doit avoir pour nous naturellement un intérêt particulier. Ce n'est point un intérêt vulgaire. Par quel signe se caractérisent le plus essentiellement les régimes politiques modernes, si ce n'est par la place qu'ils font dans la société à la tribune et à la presse, ou, en d'autres termes, sous une double forme, à la puissance de la parole humaine et de la discussion? Ce que la tribune est appelée à devenir aujourd'hui, la constitution l'a dit; elle a tracé sa limite à la discussion législative, et la plus grande transformation qu'elle pût lui imposer à coup sûr, c'était de l'enfermer dans l'enceinte même où elle se produit, non à huis-clos il est vrai, mais sans retentissement au dehors. Ce que la presse doit être sous l'empire des institutions nouvelles, le décret du 17 février vient de le révéler. A vrai dire, il n'est guère possible d'innover beaucoup en matière semblable. Depuis les premiers règlemens de la révolution française jusqu'à la loi du 16 juillet 1850, n'avons-nous pas à notre usage la plus étrange variété de dispositions législatives, administratives, sans compter les autres moyens? Le sens des événemens politiques détermine la nature des régimes sous lesquels la presse a successivement à vivre. Quels sont les points les plus essentiels de la législation nouvelle au milieu de l'ensemble de ses dispositions? Le premier consiste à transférer aux tribunaux ordinaires le jugement de tous les délits de la presse; le second, — de beaucoup le plus grave, celui qui caractérise véritablement la loi, — c'est le droit d'autorisation préalable que conserve le gouvernement à l'égard de toute publication périodique, et la faculté de suppression administrative. Il n'est point difficile de lire dans cette législation l'intention bien arrêtée de ramener la presse au sentiment rigoureux de sa responsabilité. Quant à nous, ce n'est point la sévérité des lois en elle-même qui nous pèse. L'illimité n'est ni dans notre foi ni dans notre goût. Il n'y a d'illimité que la sottise humaine, qui, aussitôt lâchée, imagine de-

si belles choses pour nous valoir ensuite de plus étroites contraintes. Si quelque chose peut nous surprendre, ce n'est donc point qu'une loi sur la presse pose des restrictions et des limites : c'est là justement ce que nous demanderions volontiers aux lois dans leur sévérité même, — de poser des limites et des règles, de préciser les cas de responsabilité. Toute autre sévérité, dans ce qu'elle aurait d'inconnu, ne risquerait-elle point d'être périlleuse aussi bien pour ceux qui auraient à l'exercer que pour ceux qui auraient à en subir les incertitudes? C'est à la pratique d'atténuer ce côté périlleux de la législation nouvelle, en se pliant d'elle-même aux latitudes nécessaires de toute manifestation légitime de la pensée.

Aussi bien, à travers la multitude de reviremens politiques de notre temps, quelle étrange fortune que celle de la presse! Voici quelque vingt années qu'une révolution s'accomplissait en France en grande partie pour elle et par elle. Le vent soufflait dans ses voiles, la popularité l'environnait; c'était l'instrument souverain de la civilisation, le quatrième pouvoir, le plus redouté peut-être et parfois le plus envié. Une révolution soudaine éclate, à laquelle elle n'est point sans avoir contribué, et il se trouve que cette explosion nouvelle est pour la presse le commencement d'épreuves inattendues. Chaque événement lui apporte une entrave de plus. La presse expie ses excès sans doute; est-elle cependant la seule coupable? Que d'hommes fort libéraux il y a quinze ans, qui eussent signé des comptes-rendus, et qui ne demandent pas mieux que de se venger sur elle de leur libéralisme passé! Que d'honnêtes gens qui souscrivaient béatement aux journaux fouriéristes, et pour qui la presse est un vivant reproche de leur naïve sottise! Et ceux dont elle a fait la réputation et qui n'ont plus besoin d'elle! Et les cliens oisifs des romans humanitaires, qui ne peuvent lui pardonner leur effroi des personnages qu'ils ont aidé à mettre au monde! Et ceux qui, par amour du repos, ont peur de penser! La popularité dont jouissait la presse autrefois, on ne saurait en disconvenir, n'est égalée que par son impopularité depuis quelques années, tant chacun se hâte de se décharger sur elle de ses propres corruptions et d'y voir l'unique source de tout mal. Il faudrait pourtant s'arrêter à un point plus vrai : c'est que la presse en elle-même n'est ni essentiellement bonne ni essentiellement mauvaise; elle est en réalité ce que les hommes la font, — écrivains ou public, — ce que la société la fait. Elle participe du caractère général du temps et du pays, et au fond elle ne mérite d'être placée ni si haut ni si bas que nous la plaçons tour à tour dans nos entraînemens ou nos déceptions. La vérité est que, ramenée à son essence et à son but, elle est un instrument naturel, nécessaire de recherche et d'information, qu'il est sans doute dans le droit des pouvoirs publics de contenir, mais qui a sa force aujourd'hui dans les usages, dans les mœurs et dans ce besoin universel d'une culture ordinaire qui semble le trait dominant de notre temps. C'est dans ces conditions qu'il faut envisager la presse, et c'est dans ces conditions qu'elle peut être l'auxiliaire efficace des investigations et des solutions que les gouvernemens eux-mêmes poursuivent dans les divers ordres d'intérêts publics.

Parmi ces solutions à étudier et à poursuivre, et qui touchent aussi peu que possible aux polémiques politiques ordinaires, il en est assurément d'une importance sérieuse. L'une d'elles vient d'être abordée par le gouvernement; ce n'est

rien moins que la transformation du régime pénitentiaire. On sait à quel point cette grave question a préoccupé les esprits les plus réfléchis, et combien d'études ont été faites pendant long-temps pour arriver à un résultat qui réunît tout à la fois des conditions de travail, de moralisation pour les condamnés, sans rien enlever à l'efficacité de la justice humaine. C'est à vrai dire le fruit de ces études approfondies qui vient d'être traduit en un décret, lequel a pour but de créer à Cayenne une colonie pénitentiaire, formée avec les hôtes de Rochefort et de Brest. Déjà même les condamnés de Rochefort paraissent avoir été extraits de leur bagne et embarqués. Nous ne savons si la nouvelle colonie est matériellement en mesure de recevoir si promptement cette dangereuse bande. Nous ignorons, d'un autre côté, si le travail sera assez puissant pour faire luire quelque éclair moral dans ces ames dégradées. C'est l'expérience que nous allons tenter après l'Angleterre. Toujours est-il qu'il reste un double intérêt dans la réalisation de cette pensée : c'est la suppression de cette lèpre des bagnes, où les natures déjà perverties atteignent à des prodiges d'ignominie, et où les natures à demi flétries par le crime achèvent de se pervertir; en outre, c'est une tentative de colonisation sur le territoire infructueux d'une de nos possessions américaines. — Nous pourrions ajouter à cette mesure quelques autres actes d'un genre différent, tels que diverses concessions de chemins de fer. La compagnie du Nord est autorisée à ouvrir quatre lignes nouvelles, s'embranchant par divers points au réseau qui couvre déjà ces départemens, et dirigées, — l'une de La Fère à Reims, l'autre de Saint-Quentin vers la frontière belge par Maubeuge, une troisième sur le port de Saint-Valery, la quatrième enfin du Cateau à Somain, destinée à relier les ports de la Manche avec le nord-est de la France. Il serait aussi question, assure-t-on, de concessions prochaines de lignes de fer dans le midi, notamment entre Toulouse et Bordeaux, ce qui, joint aux œuvres déjà commencées, ne laisse point que de faire un total considérable. Dans ce grand nombre de travaux, si utiles d'ailleurs à l'industrie et au commerce, et qui viennent solliciter l'activité matérielle du pays, n'est-il pas seulement à souhaiter qu'on ne s'écarte point d'une double pensée : celle de l'achèvement de nos grandes voies de communication, et aussi la prévoyance des difficultés financières qui peuvent naître de cette multitude d'entreprises simultanément poursuivies? On sait de quel poids pèsent souvent ces difficultés dans les situations politiques.

Si la France a subi de profonds changemens dans son régime intérieur, il y a des contre-coups qui peuvent paraître inévitables dans son action extérieure, dans ses rapports internationaux. Des événemens comme ceux qui ont signalé ces derniers temps ne se produisent pas sans avoir leur retentissement et leurs conséquences au dehors. Il y a long-temps qu'on a dit que, quand la France se remuait, le monde était en mouvement. Que ce soit pour suivre l'impulsion ou pour y résister, peu importe : il y a toujours une multitude de questions qui se déplacent et changent soudainement d'aspect. Le contre-coup de ces mouvemens se fait surtout sentir naturellement dans des pays qui, comme la Belgique, tiennent à la France par des liens indissolubles, par mille intérêts politiques, industriels, commerciaux. Nous ne nous dissimulons en rien ce qu'il y a de grave, de difficile, de délicat dans la situation politique de la Belgique vis-à-vis de la France. C'est pour nous un motif de plus de croire à l'efficacité

de la sagesse, de la prudence, du tact, de l'habileté de conduite, comme aussi à l'utilité de ne point obscurcir de surexcitations factices, de subites paniques, de rumeurs de toute sorte, les rapports naturels et justes des deux pays. Il y a une page honorable dans l'histoire contemporaine du peuple belge : c'est son rôle simple et droit de neutralité et de préservation au lendemain de février 1848; s'il a pu traverser ainsi cette désastreuse année, nous nous permettrons seulement d'ajouter que la masse de l'opinion publique de France, par ses réprobations de ridicules échauffourées comme celle de Risquons-Tout, ne laisse point de lui avoir été un efficace auxiliaire dans son œuvre de défense personnelle. Ce qui est un danger, c'est que le souvenir de cet honorable instant de leur vie politique ne monte à la tête de nos voisins. D'une action simplement neutre et distincte de celle de la France, dans un moment de confusion révolutionnaire, à l'idée d'une indépendance complète, absolue, de toute légitime influence française, on croit qu'il n'y a qu'un pas. De cette indépendance à la recherche affectée d'alliances fort différentes et d'autant plus onéreuses qu'elles seraient poursuivies sous l'empire d'un sentiment un peu trop de circonstance, il y a moins loin encore. Tout ceci pour nous dire : Nous pouvons vivre auprès de vous, sans vous et au besoin contre vous. On peut aller loin dans cette voie, sans y songer. Nous ne pensons pas en effet nous éloigner beaucoup de la vérité en disant qu'il règne en ce moment en Belgique un certain échauffement d'idées à l'endroit de la France. Qu'il fût facile, sans sortir du pays même, de trouver d'autres tendances infiniment moins défavorables à l'influence française, cela n'est point douteux. Il n'est pas moins vrai pourtant qu'il paraît être assez de mise en certaines régions d'ériger en sentiment national une certaine répulsion toujours facile à exciter contre la France, de marquer son indépendance par des jugemens peu sympathiques pour notre pays même et de se guinder assez dans la jouissance de ce régime libéral et modéré que 1848 nous a ravi dans un jour d'orage. Peut-être serait-il plus sage pour un pays comme la Belgique de jouir tranquillement de ses institutions, d'en goûter les douceurs et les fruits le moins bruyamment possible, et de laisser une nation comme la France à ses souvenirs, au sentiment de sa situation et au soin de traverser des difficultés qui ne sont point, à tout prendre, les premières d'où elle se soit tirée à son honneur. Il ne faudrait pas surtout intervertir les rôles, car enfin, quelles que soient nos vicissitudes, si la Belgique se sent libre et en possession d'une nationalité dont nous souhaitons, quant à nous, le maintien et le développement, la France y est apparemment pour quelque chose; et si elle a une langue pour écrire ce qu'elle ressent, à qui la doit-elle? La Belgique, jusqu'ici, en a assez usé à son avantage, il nous semble, pour le savoir.

Ces jours derniers encore, il paraissait à Bruxelles un petit livre assez curieux vraiment où, sous la simple apparence d'un récit de voyage, revivent quelques-uns de ces sentimens d'antipathie contre la France dont nous parlons : c'est *Londres au point de vue belge*. Ces pages ne manquent point de verve, d'esprit et d'originalité. Si ce n'était qu'une spirituelle mauvaise humeur contre les importations journalières de tout ce qui se fait ou se dit en France, si ce n'était que le légitime orgueil d'une nationalité cherchant à se faire jour, ou un mouvement naturel de fierté en voyant au palais de cristal le nom de *Belgium* à côté d'*Austria* et d'*America*, selon le langage de l'auteur, il n'y aurait

rien à dire. Si ce récit avait simplement pour but de nous montrer le peuple anglais comme un grand peuple, qui s'en étonnerait? Mais c'est bien autre chose, en vérité. C'est l'indication de toute une politique nouvelle, sous la forme d'un plaidoyer en règle contre la France, en faveur de l'Angleterre, au *point de vue belge*. Que peut faire la Belgique de ses accointances avec la France, ce foyer d'anarchie et de despotisme, cette comète errante dans le ciel politique de l'Europe, ce pays de la centralisation et du feuilleton, des passeports et des gendarmes, des parades militaires et des citadelles gardées par de triples rangs de sentinelles? Il y en a ainsi fort long sur notre pauvre pays et dans notre propre langue. Quant à l'Angleterre, c'est bien différent; c'est le sol libre par excellence, c'est la terre où la presse dit toujours vrai, où M. Kossuth peut aller exercer ses prodiges, où on peut aller et venir sans passeport, où c'est à peine si on peut trouver un soldat dans Londres en cherchant bien, et où Wolwich n'est gardé que par un mur de jardin. Nous réservons, bien entendu, les grands côtés de cet éminent pays. Conclusion : la Belgique doit se faire la petite Angleterre du continent, et doit se hâter de se placer sous la généreuse tutelle anglaise; elle doit se modeler sur sa puissante protectrice, lui emprunter ses idées, ses mœurs, sa politique, sa langue même, et jusqu'à cette magnanimité qui fait de son sol libre un inviolable asile. C'est probablement pour rentrer dans ce rôle qu'on vient en ce moment d'exclure de l'armée belge un certain nombre d'officiers polonais, qui y servaient honorablement depuis vingt ans, à cette fin unique de ne point désobliger sa majesté l'empereur de Russie, très haut et très sincère protecteur des institutions libres, comme on sait, — à moins que d'autre part on n'ait pensé qu'abondance de bien et de protection ne nuit pas. On pourrait comprendre à la rigueur que l'auteur de *Londres au point de vue belge* nous parlât encore de la bataille de Waterloo, gagnée par l'armée anglaise de compagnie avec les Belges : c'est de tradition, quoiqu'un peu usé. On peut concevoir qu'il célèbre le désintéressement du protectorat anglais; cela dénote une ténacité de conviction peu commune après les procédés éclatans et sommaires de protection exercés par lord Palmerston envers la Grèce. Il ne faudrait point cependant outrepasser la mesure. Après tout, si la nationalité belge rencontre dans son développement des difficultés naturelles qu'elle ne peut vaincre qu'avec beaucoup de modération et d'habileté; si la Belgique, en un mot, n'est qu'un composé d'un morceau de France et d'un morceau des Pays-Bas, qu'y pouvons-nous? Et quand l'auteur parviendrait, comme il le propose, à inoculer à bon nombre de ses compatriotes, en guise d'antidote contre la France, la langue et les mœurs anglaises, en quoi cela aplanirait-il ces difficultés? On serait Anglais, Français et Flamand en Belgique, voilà tout. Où serait le signe plus caractéristique de cette nationalité que nous désirons, pour notre part, voir s'affermir dans des conditions plus en rapport avec la nature des choses, c'est-à-dire moins puérilement hostiles pour notre pays? Que si le publiciste bruxellois tient absolument à nous convaincre que la France a été ce qu'il appelle une *mauvaise connaissance* pour la Belgique, on ne saurait guère objecter qu'une chose : c'est qu'en effet sans cette mauvaise connaissance une sérieuse difficulté, la mère de toutes, eût été épargnée à la Belgique, — celle de vivre, — comme aussi très probablement, sans cette mauvaise connaissance, l'auteur de *Londres au point de vue belge* n'aurait

point aujourd'hui l'avantage de proposer à son pays l'heureuse et très nationale destinée d'un second Portugal.

Nous n'avons point l'intention, on le comprend, d'envelopper la masse du peuple belge et moins encore son gouvernement dans la solidarité de telles antipathies contre la France. Nous savons plus de sagesse à la Belgique et surtout à son roi, qui en a donné d'éclatans exemples dans sa longue carrière. Ce sont seulement des tendances et des symptômes que nous notons dans une situation où le mieux serait de ne se point écarter du côté vrai et pratique des choses. Les situations difficiles ne se dénouent point avec des chimères pas plus qu'avec les conseils précipités de trop faciles et trop vives alarmes; elles se dénouent avec du sang-froid, de la prudence, et par une juste appréciation des intérêts d'un pays. Il y a un axiome qui ne nous a pas toujours paru d'une parfaite exactitude : *Si vis pacem, para bellum.* Peut-être serait-il plus simplement vrai de dire que, quand on veut la paix, c'est la paix qu'on doit préparer, de même qu'il ne faudrait point affecter de placer la France dans un camp, la Belgique dans l'autre. Le meilleur moyen souvent d'éveiller l'idée d'entreprises qui n'auraient point eu de chances raisonnables, c'est de trop paraître avoir à se défendre, de se trop hâter de s'appuyer à plus fort que soi. Par cette voie sans doute, quand on est en pays neutre, les grands conflits peuvent naître. Les luttes sanglantes s'engagent au détriment de toutes les œuvres de la civilisation; mais, après tout, qui court le plus de risques? Et la Belgique ne sait-elle pas comment finissent par s'apaiser parfois entre grands états les querelles engagées sur les petits champs de bataille?

Le gouvernement belge, nous n'en doutons pas, a assez de prévoyance pour peser toutes les considérations qui se rattachent à sa situation politique. S'il lui fallait un exemple, il en est un qui s'offre presque naturellement : c'est celui d'un petit pays qui touche une autre de nos frontières, et qui avait bien, lui aussi, à conjurer quelques-unes des difficultés contemporaines, — le Piémont. On ne saurait trop reconnaître le calme et le bon esprit de ce pays, le dernier venu parmi les états constitutionnels. Le mérite du cabinet de Turin, c'est d'avoir saisi la conduite à tenir dans les circonstances critiques où il se trouvait placé, et cette conduite, il a prétendu justement l'imposer à tous, à la presse en première ligne. La question de la presse, en effet, vient d'y être vidée par une majorité considérable dans le sens des propositions ministérielles. Les modifications dont la commission parlementaire avait pris l'initiative ont été écartées, et le projet du gouvernement est seul resté debout. Comme on le sait, ce projet transfère aux tribunaux ordinaires le jugement des délits d'injure commis par la presse contre les chefs des gouvernemens étrangers. La discussion d'une question de ce genre devait avoir nécessairement pour effet de mettre en présence les divers partis, les diverses opinions et les principaux représentans de ces opinions, depuis le président du conseil, M. d'Azeglio, jusqu'à M. Brofferio, depuis M. le comte Balbo jusqu'à M. Ratazzi, depuis M. Boncompagni jusqu'à M. Tecchio. Ce qu'il faut remarquer dans cette discussion, c'est un sentiment universel de modération, un besoin unanimement senti de rechercher le moins possible l'éclat inutile, l'éclat qui n'est qu'un danger pour le pays sans rien ajouter à sa grandeur, et moins encore à sa sécurité. M. d'Azeglio, qui, quoique malade, avait voulu figurer dans le débat et faire sentir l'au-

torité de sa parole comme de sa situation, le disait spirituellement : « Supposez que nous traversions un désert, et qu'un lion soit là endormi près de nous; notre guide, familier des lieux, nous dit de rester calmes et silencieux; si quelqu'un de nous prétend avoir le droit de faire du bruit, je crois que nous serons tous d'accord pour lui fermer la bouche et lui dire : Si vous voulez être dévoré, nous ne voulons pas l'être, nous. — Autre cas : supposez que, malgré la prudence et toutes les précautions possibles, le lion se réveille et s'élance sur nous; alors, si nous sommes des hommes, il faut combattre. » On ne saurait envelopper de plus d'esprit un conseil de sagesse qui sait faire la juste et naturelle part du patriotisme. Le discours de M. d'Azeglio a exercé un effet décisif sur la discussion et sur le vote. Le projet ministériel a fini par obtenir même les suffrages de cette fraction plus avancée du parlement dont M. Ratazzi est l'un des orateurs, ce qui est dû sans doute au vœu exprimé d'un autre côté par MM. Menabrea et Balbo de voir le gouvernement aller plus loin dans ses mesures sur la presse. L'orage parlementaire, qui n'a point éclaté dans la discussion de la loi de la presse, a failli se produire à la suite, au sujet de quelques mots prononcés sur la bataille de Novare, dont le souvenir douloureux pèse sur l'opposition piémontaise. Une enquête a été demandée sur les faits qui ont caractérisé cette triste époque. Mais dans quel but une enquête! Quel autre résultat en peut-on retirer que de remettre aux prises des passions et des susceptibilités dangereuses? C'est ce qui a décidé sans doute l'auteur même de la proposition, M. de Revel, à la retirer. Ces divers incidens, comme on le voit, laissent dans une sécurité complète en ce moment le cabinet de Turin. Une modification, il est vrai, dans sa composition, paraît être sur le point de s'accomplir. Le ministre de la justice, M. Deforesta, se retirerait, et serait remplacé par le ministre de l'intérieur, M. Galvagno, auquel succéderait d'un autre côté l'intendant de Turin, M. de Pernati. Rien de politique cependant ne semble déterminer ces changemens, et rien ne fait présager surtout qu'ils doivent être suivis prochainement de modifications plus graves.

En Angleterre, le cabinet de lord John Russell a succombé de la manière la plus inattendue. Quelques jours avant sa chute, tout le monde s'inquiétait de sa mort prochaine; le jour et l'heure étaient fixés; d'après un arrangement conclu à l'amiable entre le comte de Derby et lord John Russell, le ministère whig devait succomber dans la séance où seraient discutées les affaires des colonies. Il devait succomber loyalement, se laisser tuer généreusement, et il était convenu qu'il se tiendrait pour bien mort cette fois, qu'il n'userait pas de ces stratagèmes qui lui étaient si familiers, et dont il avait tant usé et abusé dans la précédente session. Enfin ce cabinet, qui était habitué à la résurrection, avait annoncé lui-même le jour de son décès définitif. Lord Palmerston ne s'y est pas fié, à ce qu'il paraît, et lui qui connaît le tempérament vivace de l'administration dont il avait fait partie, a tenu à honneur d'être lui-même son exécuteur.

On ne peut nier la supériorité de la tactique employée à cette occasion par l'ancien ministre des affaires étrangères; il s'est bien gardé de faire de son renvoi une cause d'opposition. Il s'est effacé personnellement, et il a fait succomber ses anciens collègues sous une question qui intéressait, non plus les personnes gouvernantes, mais l'esprit national lui-même et les intérêts les plus

chers de la patrie. Avait-il assez humilié son orgueil? s'était-il fait assez soumis dans cette séance qu'il aurait pu rendre fameuse, s'il eût voulu défendre sa politique comme il l'avait défendue l'année précédente, alors qu'il prononçait son célèbre *civis Romanus sum?* Mais non, lord Palmerston avait refoulé en lui tous ses ressentimens, son langage avait été plein de résignation, sa tenue pleine de réserve; il ne se séparait point de son parti, et ne passait ni aux radicaux, ni aux tories. Dans les séances suivantes, non-seulement il avait gardé la même attitude, mais il s'était montré plein de bonne volonté pour le ministère, il l'appuyait de ses votes et de sa parole. Il avait soutenu à la première lecture le bill de lord John Russell sur la milice contre ses anciens amis les radicaux, contre M. Cobden et M. Hume; il avait, au sujet de la motion présentée par lord Naas, relativement à l'affaire du publiciste irlandais Birch Somerville, couvert de sa protection le gouverneur de l'Irlande, lord Clarendon. C'est en défendant son parti, et non en l'attaquant, que lord Palmerston l'a fait succomber. Qu'est-il venu dire dans cette célèbre séance où le cabinet a péri? Il a dit qu'il appuyait les mesures proposées par le gouvernement, qu'il voterait pour elles, mais qu'elles ne lui semblaient pas assez larges; en un mot, que les mesures étaient excellentes, mais que, dans son opinion, elles n'étaient pas assez franches; que le ministère se défiait d'une partie de la nation, l'Irlande, et qu'il avait peur du patriotisme de l'autre partie, l'Angleterre. Voilà le résumé et, mieux que le résumé, le sens et la portée profonde du discours de lord Palmerston. Il a montré ses anciens collègues en défiance du sentiment national, tremblans devant ses exigences patriotiques; et lorsqu'à la fin de son discours il s'écriait : « Si vous vous méfiez des citoyens anglais, et si vous ne comptez pas sur eux pour défendre le territoire, alors appelez la Russie, faites venir l'Autriche, » il y avait dans ces paroles comme un secret reproche de mystères diplomatiques inconnus au public, comme une justification de sa conduite passée et presque une accusation de trahison portée contre les ministres qui l'avaient expulsé du conseil. Le coup était mortel, quoiqu'indirect, et le ministère n'y a pas survécu. C'est en vain que le ministère est venu exposer toutes les bonnes raisons qu'il avait à donner, c'est en vain que M. Fox Maule a remarqué que, si on étendait le bill à un trop grand nombre de personnes, on armerait des gens qui sont l'écume de l'Angleterre; c'est en vain que lord John Russell a observé que le caractère local du bill n'était pas une injure pour l'Irlande, puisque le bill n'était pas applicable à l'Écosse, dont il était impossible de suspecter le patriotisme : une majorité de onze voix s'est prononcée pour l'adoption de l'amendement de lord Palmerston, qui effaçait du bill le mot *local*, et qui en étendait l'application à l'Irlande comme à l'Angleterre. Alors lord John Russell est monté à la tribune pour déclarer qu'il laisserait à tout autre honorable membre du parlement qui voudrait s'en charger le soin de présenter le bill; mais là encore il a rencontré lord Palmerston, qui est venu lui reprocher sa retraite comme un acte de désertion. « Quoi! lui a-t-il dit avec la plus amère ironie, lord John Russell voit un prétexte de se retirer des affaires dans l'adoption de mesures que la chambre juge utiles à la sécurité de la nation! Est-ce bien là le rôle d'un premier ministre? » Et lord Palmerston a parlé encore et longuement; il s'est donné le plaisir d'humilier son ennemi déjà vaincu. Cependant autour de lui les ambi-

tions éveillées et inquiètes n'avaient pas le temps, comme lui, de savourer longuement leur vengeance; on craignait que la déclaration de lord John Russell ne fût encore une de ces feintes retraites auxquelles il avait habitué le parlement. La froide main de sir Benjamin Hall est venue tâter le pouls de ce ministère à l'agonie pour savoir s'il était bien réellement mort : « Au moins, a-t-il dit à lord John Russell, nous avons la promesse solennelle que nous ne vous reverrons plus! »

Telle a été l'oraison funèbre prononcée à la chambre des communes sur l'administration qui a dirigé l'Angleterre durant les six dernières années. Les humiliations ne lui ont certes pas été épargnées; les reproches, les échecs, lui ont été prodigués. Cependant le cabinet de lord John Russell avait cet avantage, de ne s'attirer que des railleries et des querelles; tous les partis s'en moquaient, aucun au fond ne le haïssait. Puissent les cabinets qui vont fonctionner ne pas s'attirer des haines en place d'inoffensives railleries, et puissent les commotions politiques ne pas remplacer avec lord Stanley les simples crises ministérielles qui ont caractérisé l'administration de lord John Russell!

L'attitude prise par lord Palmerston et le rôle qu'il se prépare se manifestent parfaitement dans cette séance, et ne sont pas moins importans que la chute du cabinet. Ainsi, c'est en traînant ses anciens collègues devant la nation, en les forçant à faire pour ainsi dire amende honorable devant elle, qu'il les a renversés. C'est aussi en face de la nation qu'il s'est placé lui-même; sans déserter son parti, il efface en lui le caractère du whig officiel pour se poser plus que jamais comme le représentant de l'Angleterre et le type le plus accompli du patriote anglais. Une popularité de plus en plus grande l'entoure et fait de lui le personnage le plus important de l'Angleterre contemporaine; il n'y a aucun inconvénient à le déclarer. Maintenant lord Palmerston est identifié dans l'esprit national anglais avec l'idée même des dangers de la patrie; il est le ministre désigné d'avance pour les jours de détresse ou de péril, et il a été très bien observé, selon nous, tout récemment, que dans le cas où une guerre éclaterait, l'Angleterre n'aurait pas d'autre premier ministre que lord Palmerston.

Le cabinet tory est maintenant complétement formé, et lord Derby a déjà exposé devant la chambre des lords le programme politique de son ministère. On s'est beaucoup moqué, dans les derniers temps, du cabinet de lord John Russell, de son népotisme, de son incapacité; nous ne savons si l'Angleterre se trouvera plus satisfaite de la composition du cabinet de lord Stanley. « C'est un cabinet composé d'hommes inconnus, d'enfans et d'aventuriers, » s'écriait durement l'organe des peelites, le *Morning Chronicle*, irrité sans doute que le comte de Derby n'eût point mêlé quelques parvenus conservateurs à sa *bande d'aventuriers*, pour parler le langage qui se parle de l'autre côté du détroit. Les amis de Robert Peel brillent en effet dans ce cabinet par leur absence; ainsi les vieilles inimitiés règnent toujours; la réconciliation n'était qu'apparente entre les deux fractions du parti tory. Il manque au cabinet de lord Derby cet élément qui lui aurait donné plus de modération, et eût été une garantie contre l'esprit entreprenant de ses membres les plus distingués. Lord Derby en effet s'est entouré de collègues avec lesquels il pourra tout oser dans le sens de son parti, mais avec lesquels il ne pourra rien empêcher, ni rien se faire pardonner des autres partis. A cela près, nous reconnaissons volontiers les qua-

lités qui distinguent ce ministère; il est composé d'hommes distingués, bien que relativement obscurs, et l'élément aristocratique n'y est pas trop prédominant pour un ministère de pure opinion aristocratique.

Lord Derby, avons-nous dit, a exposé son programme à la chambre des lords. Il a donné l'assurance qu'il continuerait, comme ses prédécesseurs, la politique extérieure la plus favorable au maintien de la paix, et qu'il s'engageait à surveiller plus activement les réfugiés politiques et à faire ainsi droit aux réclamations des puissances continentales. C'est là pour ainsi dire la *partie européenne* de son programme. Nous avons besoin de cette assurance à ce moment plus que jamais. Le maintien de la paix, la solution pacifique des difficultés politiques qui se sont élevées depuis 1848, voilà quels doivent être dans tout état faible ou puissant le vœu de tous les amis sincères de la liberté, le souhait et la tâche ambitionnés de tous, et c'est pourquoi nous applaudissons aux paroles de paix qui partent de la tribune anglaise, comme aux paroles pleines de prévoyance et de sagesse qui nous sont récemment venues du Piémont. Quant à la partie du programme qui regarde la politique intérieure, elle porte, comme on devait s'y attendre, sur la question du libre échange et de la protection. Le comte de Derby y annonce formellement que l'intention du ministère est de frapper d'un droit fixe tous les objets d'importation; mais, avant de prendre une telle mesure, il reconnaît la nécessité de consulter le pays et de se soumettre à son jugement. Si, comme le prétendent les tories, l'Angleterre est lasse du libre échange, elle aura, dans les élections prochaines, l'occasion de se prononcer contre les réformes de Robert Peel et de frapper à mort l'école de Manchester. Jusque-là, nous suspendrons notre jugement en nous bornant à faire remarquer que la résurrection de la fameuse ligue s'est opérée le lendemain du jour où le ministère a été formé.

Depuis le rétablissement officiel et légal de l'ancienne diète germanique, les questions de prépondérance ont pris en Allemagne un caractère entièrement pacifique, sans cesser pourtant d'agiter sourdement les esprits. L'antagonisme traditionnel de la Prusse et de l'Autriche est inhérent à la constitution fédérale, et s'il ne se présente plus aujourd'hui sous l'aspect d'une grande hostilité politique, on le reconnaît encore dans le débat soulevé par le système commercial que l'Autriche essaie d'opposer au *Zollverein* prussien. L'union prussienne expire avec l'année 1853. Dans l'état de division où les tentatives infructueuses de réorganisation fédérale ont jeté l'Allemagne, en présence de l'animosité et des défiances créées par la politique prussienne, il n'est point impossible que le renouvellement du *Zollverein* rencontre quelques difficultés. Dans tous les cas, l'Autriche a pensé que le moment était propice pour proposer à la confédération austro-allemande un plan d'union douanière dont les perspectives sont incontestablement grandioses. On saisit facilement la pensée politique cachée sous ces propositions : c'est la même pensée qui a inspiré au prince Schwarzenberg son projet d'incorporation des provinces non allemandes de l'Autriche dans l'Allemagne. Plus cette intention se révèle d'elle-même, plus le cabinet de Vienne s'étudie à la voiler dans le congrès douanier dont il a pris l'initiative. Là, au milieu des représentans des petits états qui l'ont si bien servi dans sa querelle avec la Prusse en 1850, il professe qu'il ne veut point la dissolution du *Zollverein* prussien, qu'il ne désire présentement que la conclu-

sion d'un traité destiné à relier le marché autrichien au marché allemand, et qu'il ne demandera la fusion définitive que le jour où tous les états germaniques auront pu en apprécier l'utilité et l'importance à la faveur de ce premier rapprochement.

Quant au congrès qui siége à Vienne depuis le commencement de janvier, ainsi que le prince Schwarzenberg l'a déclaré en l'ouvrant au nom de l'empereur, sa mission est uniquement de faire des propositions, d'échanger des idées, d'écarter les divergences d'opinion, de préparer un projet de traité qui puisse ensuite être soumis à l'approbation des membres du corps fédéral. Envisagée du seul point de vue des intérêts commerciaux, l'union austro-allemande offrirait assurément aux états germaniques des avantages du plus haut prix, puisqu'elle leur ouvrirait des débouchés certains sur l'Italie et sur l'Orient par l'Adriatique et par le Danube. Que si l'on calcule les conséquences politiques de cette union, elle présente au contraire des inconvéniens manifestes : en reliant plus étroitement l'Allemagne à ce vaste empire d'Autriche, plus puissant à lui seul que le reste de la confédération, l'union austro-allemande placerait les petits gouvernemens dans la dépendance du cabinet de Vienne, et la Prusse n'échapperait elle-même à cette suprématie qu'en s'isolant. Aussi les difficultés qui gênent la marche du congrès de Vienne sont-elles moins commerciales que politiques. Quelque souci que l'Autriche se donne pour convaincre les membres de la confédération que derrière son but ostensible il n'y a point de but caché, elle ne dissipe point toutes les inquiétudes.

Il est donc encore aujourd'hui difficile de déterminer quels seront les résultats positifs du congrès de Vienne. En attendant que le moment soit venu de les apprécier, la Prusse prépare de son côté un congrès à Berlin pour le renouvellement du *Zollverein*. Les préoccupations commerciales n'absorbent point d'ailleurs toute l'activité de l'Allemagne. Des questions politiques du plus haut intérêt s'agitent au sein des chambres prussiennes; le principe même des nouvelles institutions du pays se trouve en lutte ouverte avec celui des institutions qu'elles ont remplacées. L'organisation de la première chambre et l'administration provinciale, tel est le terrain sur lequel les partisans de l'état moderne et ceux de l'état féodal sont aujourd'hui directement aux prises. On sait que la première chambre, telle qu'elle est en ce moment formée, est un produit électif de la crise révolutionnaire. La constitution du 31 janvier 1850 promet une pairie qui doit reposer sur le triple fondement de l'hérédité, de l'élection et de la nomination directe par le roi. Les chambres qui ont élaboré cette charte, ayant accepté à regret le principe de l'hérédité, ont stipulé, pour prix de cette concession faite aux vœux du roi, que la nouvelle pairie ne serait installée qu'en août 1852. Il s'agit aujourd'hui d'en fixer définitivement les bases. Cette question n'est point sans quelque rapport avec celle que suscite l'administration provinciale. En 1850, une loi a été votée par les chambres, approuvée par le roi, proclamée, appliquée même dans un certain nombre de communes. Cette loi, sans établir une centralisation rigoureuse, détruisait les priviléges des anciens états provinciaux; elle portait un dernier coup à la position exceptionnelle de la haute noblesse terrienne. Or, en 1851, le gouvernement a pris sur lui de déclarer que l'application de cette loi serait indéfiniment ajournée : il a fait plus, il a convoqué les états provinciaux tels qu'ils existaient en 1848;

enfin il prétend reprendre, pour principe d'une réorganisation définitive des provinces, le système des ordres et des castes, qui est le fondement des anciens états. Il n'en coûterait pas plus d'appliquer ce système à tout l'édifice social, et de revenir pas à pas à la célèbre constitution gothique de 1847. Tel est le vœu hautement exprimé de tout un parti qui gêne quelquefois le pouvoir sans pourtant lui déplaire. M. de Gerlach et M. Stahl, qui sont les écrivains et les orateurs de ce parti, n'ont rien négligé dans les récens débats parlementaires pour pousser en ce sens les esprits. Ils n'ont épargné aucun des argumens à l'usage de l'école historique pour démontrer que les institutions actuelles de la Prusse sont une inspiration révolutionnaire, et que ce pays qui a pris si promptement et si sagement l'habitude des libertés modernes est perdu sans retour, s'il ne se hâte de se replacer sous l'empire des traditions féodales. « Quand tous les *avocats du diable* plaideraient cette cause, leur a répliqué le respectable M. de Brünneck, ils ne réussiraient point à me convaincre. » M. de Camphausen a parlé de son côté avec une logique nette et précise en faveur de l'état moderne, de l'unité des droits, de la centralisation administrative, de la bourgeoisie, qui est, suivant lui, la base la plus forte et la plus sûre, non-seulement pour la société, mais pour la royauté et la dynastie. L'ancien envoyé de Prusse aux États-Unis, M. de Rœnne, a soutenu avec élévation la même doctrine. « L'opinion contraire, a-t-il ajouté, pourra obtenir la majorité; mais avec nous sera l'autorité, l'autorité du droit, de la raison et de la vérité. »

C'est ainsi que la lutte s'est engagée entre les deux grands partis qui se partagent aujourd'hui l'opinion en Prusse. Le gouvernement s'est étudié dans cette discussion à encourager les représentans de l'école historique. A en croire le ministre de l'intérieur, M. de Westphalen, l'histoire de la France depuis deux générations proteste contre la vitalité du système constitutionnel. « En l'absence d'états provinciaux indépendans, il n'y a de possible que la révolution et le socialisme, à la suite de quoi surgit le régime du sabre. » Le président du conseil, M. de Manteuffel, ne s'est point montré plus rassurant que son collègue. Esprit positif et précis, il ne doit pas avoir une confiance aussi entière que M. de Westphalen dans les théories des savans orateurs de l'extrême droite. En revanche, il n'a peut-être point la même horreur pour le régime du sabre. Aussi M. de Manteuffel s'est-il plu à signifier au parlement qu'il n'est point au pouvoir en vertu d'une décision ou d'un vote de la majorité, mais en vertu d'un ordre du roi, et qu'il est disposé à y rester aussi long-temps que le roi le commandera. L'on conçoit, par cette attitude du ministère prussien, combien la tâche du parti parlementaire est laborieuse et délicate. Le principe des ordres, qui tend ainsi à rentrer par toutes les issues dans les institutions du pays, est la négation implicite de la constitution de 1850.

La profonde émotion suscitée par l'attentat dont Isabelle II a failli être victime est mal apaisée encore à Madrid et dans le reste de l'Espagne, bien que la reine soit entièrement rétablie, et ait même pu déjà sortir. Cette émotion, nous le disions l'autre jour, a été ressentie en Europe, et ce n'est point un des moindres symptômes de notre temps que cette solidarité dans certains sentimens, qui se manifeste parfois, sous le coup de semblables tentatives, comme elle s'est manifestée récemment ici même, à Paris, dans une solennité religieuse d'actions de graces due à une heureuse inspiration du ministre d'Espagne.

Oui, dans ce Paris sceptique et révolutionnaire, tout au moins républicain de par la loi, au milieu des pompes de l'église, on a pu chanter : Dieu sauve la reine! Et il y avait là des membres du gouvernement actuel, des membres de tous les gouvernemens antérieurs, des notabilités de toute sorte, des écrivains de toutes les opinions, ce qui est apparemment quelque chose pour témoigner des vraies dispositions de la société française. A Madrid même, il est resté de cet événement nous ne savons quelle vague et mystérieuse impression, née peut-être surtout du bizarre caractère qui s'est révélé dans le meurtrier autant que des circonstances exceptionnelles qui ont accompagné sa mort. Entre tous les régicides, Merino est certainement un être à part, un phénomène moral des plus monstrueux et des plus curieux. Il y avait en lui un mélange de flegme et d'audace, d'indifférence et de cynisme, de triviale bonhomie et d'insolence, et, au milieu de tout cela, comme un fanatisme froid et contenu, comme la pensée secrète d'un rôle, se trahissant quelquefois en paroles ambitieuses, quand il souhaitait un échafaud assez élevé pour pouvoir être vu du monde, ou bien lorsqu'échangeant son costume pour la robe des condamnés, il disait de celle-ci : « Elle est bien laide; c'est égal, je ne la changerais pas contre le manteau des césars. » Ce singulier personnage était quelque peu frotté de pédantisme; il savait son Horace et s'en vantait; il admirait Tacite, il goûtait la Bible *au point de vue littéraire*. Le pire serait aujourd'hui de faire du nom de cet homme le thème de polémiques irritantes, et de troubler de considérations de parti le sentiment monarchique, si prompt à se redresser en Espagne en présence d'un tel attentat. La reine Isabelle nous semble mieux inspirée en faisant tourner les manifestations de ce sentiment au profit de pieuses institutions, et en prenant l'initiative d'une souscription destinée à fonder quatre hôpitaux, sauf à parfaire elle-même cette souscription, si elle ne suffisait pas. La reine Isabelle, au reste, a pu accomplir son pèlerinage d'Atocha. Son rétablissement a été accueilli par d'universelles acclamations et par une pluie de vers des plus éminens esprits vraiment, du duc de Rivas, de MM. Martinez de la Rosa, Breton de los Herreros, Hartzenbusch, Vega. L'Espagne n'est point encore à la hauteur démocratique où, dans ces tragiques coups de main, on ne porte intérêt qu'aux régicides.

CH. DE MAZADE.

REVUE LITTÉRAIRE. — LES THÉATRES.

On l'a remarqué, le théâtre tend de plus en plus à se partager entre deux courans contraires : d'un côté, les plus austères enseignemens, les plus orthodoxes vertus, prêchées par de jeunes puritains de comédie et de drame, dont nous ne nous permettrons assurément pas de suspecter la compétence; de l'autre, cet éternel royaume de Bohême, qui commence à empiéter un peu sur les régions voisines, et dont les aventureux habitans ne reconnaissent d'autre muse que la fantaisie. Qu'on y prenne garde! ceux-là même qui semblent le plus résolus à se maintenir en dehors de ces fantasques horizons y touchent encore par quelque endroit. On en retrouve le reflet et la trace, sinon dans le sujet même et l'inspiration primitive de leur œuvre, au moins dans la manière dont ils l'ont écrite, dans la précipitation fâcheuse qui les a empêchés de mener à bien leur entreprise, dans certaines dissonances qui viennent tout à coup gâter l'effet et l'ensemble. Oui, ce qui nous frappe sur-

tout chez les écrivains qui ont suivi et qui aspirent à remplacer la brillante génération littéraire d'il y a vingt-cinq ans, c'est qu'ils sont à la fois sérieux d'intention, et de fait irréfléchis et juvéniles; c'est qu'ils affichent l'ambition louable de ramener l'art dans des voies plus sages, et qu'ils apportent à cette tâche une étourderie qui la rend stérile. Ils semblent toujours prêts à donner une leçon à leurs prédécesseurs, qui n'ont, hélas! que trop mérité d'en recevoir, et en définitive il se trouve que la leçon avorte, ou qu'elle se retourne contre eux-mêmes: ils exécutent en enfans ce qu'ils avaient conçu en pédagogues.

A quoi attribuer le mécompte que vient de subir M. Émile Augier et le succès douteux de ce drame de *Diane*, entouré prématurément de louanges hyperboliques? A l'irréflexion. M. Augier a rencontré un sujet heureux; il a ébauché un caractère intéressant, il a même entrevu çà et là et indiqué certaines intentions à l'aide desquelles son sujet et son personnage auraient pu prendre corps et s'emparer vivement du spectateur. Par malheur, il ne s'est pas donné le temps de mûrir et de combiner les élémens divers dont il avait à se servir; il a négligé ou dédaigné une fois encore ce travail d'assimilation dont l'absence s'est trop souvent fait sentir dans la composition et le style de ses ouvrages dramatiques.

Faut-il commencer, comme on l'a fait, par reprocher à l'auteur de *Diane* le choix d'une époque et d'une donnée qui devaient nécessairement le mettre en présence de M. Hugo? faut-il rappeler à tous le souvenir de *Marion Delorme?* Nous ne le croyons pas. Sans vouloir réveiller ici des querelles d'école, discuter le mérite du drame de 1831, et recommencer contre M. Hugo une guerre qui manquerait aujourd'hui de générosité et d'à-propos, il suffit de constater dans *Marion* trois points principaux, qui sont, à proprement parler, toute la pièce : la courtisane réhabilitée, le roi avili, le cardinal de Richelieu peint du côté odieux et sanguinaire. Ces trois points une fois écartés par M. Augier, il est incontestable qu'en nous présentant dans le même cadre une jeune fille chaste et pure, un Louis XIII relevé et ennobli par une idée d'abnégation et de sacrifice, un Richelieu homme de génie et voué au salut de la France, le nouveau poète avait le droit de se croire à l'abri de tout reproche de plagiat et de pastiche. Qu'importaient dès-lors les conversations entre raffinés, le duel, les édits du cardinal, la cachette dans les murs, toute cette portion extérieure, presque matérielle, du drame, qu'on retrouverait au besoin chez le machiniste ou le costumier? Nous conviendrons très volontiers que, dans ces détails accessoires, la supériorité de M. Hugo est immense, que ses scènes de couleur locale ont mille fois plus de mouvement et d'ampleur; là n'est pas la question : si M. Augier eût réussi à dégager bien nettement sa pensée, il n'en fallait pas davantage; la victoire était gagnée, le poète était absous. Ce qu'il faut donc blâmer en lui, ce n'est pas d'avoir imité M. Hugo, c'est de n'avoir pas su faire assez bien ressortir ce qui l'eût distingué de lui.

Diane, l'héroïne de M. Augier, est une jeune fille d'une trempe peu commune; elle est née, elle a grandi au milieu de ces troubles qui signalèrent les commencemens du grand siècle, et qui renfermaient déjà les pressentimens de sa grandeur, comme ces orages qui fécondent la terre en la déchirant. Diane est calviniste; elle a eu sa part des persécutions et des misères de son temps, et cependant l'image sacrée de la patrie domine pour elle les rancunes de secte et de parti : qu'une main habile guérisse les plaies de la France, et elle bé-

nira cette main, dût-elle y apercevoir la trace lointaine du sang de ses coreligionnaires. Elle a lu Plutarque, et elle devine Corneille. La réminiscence cornélienne est évidente dans ce personnage. On sent que M. Augier s'est ressouvenu des tragi-comédies héroïques de l'auteur de *Don Sanche;* il a en même temps songé aux pièces de cape et d'épée du vieux théâtre, et ces préoccupations différentes expliquent les hésitations, les incohérences, le manque absolu d'homogénéité qui se révèle dans toute sa pièce.

Le père de Diane lui a légué en mourant une mission austère et sainte : il l'a chargée de veiller sur son jeune frère, qui n'a plus au monde d'autre appui que sa tendresse. Elle s'est consacrée tout entière à cette tâche, et elle y a puisé une force nouvelle. Virile par l'intelligence et le courage, mais restée femme par le cœur, Diane, dans ce rôle de sœur-mère, ne sera peut-être pas toujours invulnérable. Peut-être ressentira-t-elle les tressaillemens et les souffrances d'une autre passion que l'amour fraternel. Ce que l'on peut prévoir du moins, c'est qu'entre son amour et son devoir elle n'hésitera jamais; c'est que, prête à tous les sacrifices, fidèle à cet idéal de patriotisme et d'honneur qu'elle s'est formé, elle fera constamment passer son frère avant elle-même, son pays avant son frère. Nous le répétons, ce caractère a de la grandeur; il y a loin de là à *cette femme de corps belle et de cœur difforme* de M. Hugo. Il semble qu'on va sortir enfin des Marion et des Tisbé, des Lesbie et des Laïs, pour rentrer dans des régions honnêtes et pures, pour retrouver cette saine atmosphère où respirent à l'aise les Pauline et les Chimène. Imaginez maintenant cette noble et simple figure placée dans un cadre digne d'elle, au milieu de personnages vrais ou possibles, en face de situations logiquement amenées qui nous fassent assister aux luttes de sa conscience et de son cœur : il y aurait eu assurément dans ce seul spectacle de quoi satisfaire toutes les exigences et affronter tous les parallèles. Si tel n'a pas été l'effet général de *Diane*, c'est que les faiblesses, nous allions dire les puérilités de l'exécution, ont fait disparaître ce qu'il y avait de vraiment louable dans l'idée première.

Et, d'abord, comment l'auteur n'a-t-il pas compris qu'en sacrifiant à ce point tous les autres rôles, il nuisait non-seulement à l'ensemble de son œuvre, mais à ce personnage même qu'il voulait mettre en relief? Est-ce ainsi qu'ont procédé les maîtres? Croit-il qu'Hamlet aurait toute sa valeur sans Ophélia? Malcolm et Macduff ne font-ils pas valoir Macbeth? Néron ne ressort-il pas mieux entre Agrippine et Burrhus? On pardonne à un compositeur d'écrire un opéra pour une voix exceptionnelle, telle que celle de la Malibran ou de l'Alboni : la musique, quoi qu'on en puisse dire, a surtout pour objet de charmer l'oreille, et une cavatine, un air de bravoure, quelques traits éblouissans, peuvent suffire au plaisir d'une soirée. Dans le drame au contraire, toute solution de continuité déconcerte ou mécontente, et, lorsqu'arrivent les situations ou les paroles destinées à émouvoir, elles nous trouvent rebelles à l'émotion, parce que nous avons, dans l'intervalle, perdu de vue tout ce qui les amène ou les explique. Cet inconvénient a été visible pendant toute la représentation de *Diane*. Dès que Mlle Rachel n'était plus en scène, une indifférence si profonde s'emparait des spectateurs, que, quand elle reparaissait, ils n'étaient plus au courant; ils ne se rendaient pas suffisamment compte des sentimens qui l'agitaient, et une partie de ses effets était amoindrie ou perdue. L'amour de Paul et de Marguerite, celui de Diane et de M. de Pienne, pourraient jeter sur le drame

cet intérêt d'ensemble qui fait plus patiemment attendre les passages saillans; mais, pour nous y intéresser, il faudrait que l'auteur nous y fît croire. Or M. Augier a une manière de traiter la passion qui simplifie singulièrement la tâche du poète : au lieu de nous peindre ses développemens, ses gradations et ses phases, et de trouver dans cette étude une des plus précieuses ressources de son art, il nous l'impose *à priori*. Paul et Marguerite se rencontrent, Diane et de Pienne se regardent, il n'en faut pas davantage : nous devons les tenir pour amoureux, avant même de savoir comment et pourquoi ils peuvent s'aimer.

Presque tous les détails de l'ouvrage prouvent que l'auteur a cru qu'il suffisait d'écrire à chaque acte ce qu'on pourrait appeler un *ut de poitrine* pour Mlle Rachel. Dès les premiers vers, que de traces de précipitation et d'étourderie! Voilà une jeune fille qu'on nous donne pour une pieuse calviniste; et elle travaille le jour de Noël, et elle nous parle du *crucifix* de son père! Pourquoi faire de Diane une protestante? Est-ce pour se conformer à cette opinion, quelque peu superficielle, qui attribue aux femmes de la religion réformée des mœurs plus austères et des qualités plus viriles? Il faut au moins reconnaître que la religion de Diane la prépare bien mal à devenir plus tard admiratrice passionnée du cardinal de Richelieu. Si nous insistons sur ces remarques, minutieuses en apparence, c'est pour montrer combien peu M. Augier s'est préoccupé de mettre dans son œuvre cette logique, cette harmonie sans laquelle la pièce la mieux versifiée touche de près au mélodrame.

La petite conspiration qui ouvre le second acte a l'inconvénient de n'éveiller aucune inquiétude ni pour les conspirateurs, ni pour leur ennemi. Ces trois ou quatre jeunes gens conspirant à grands cris dans un salon bien ouvert, devant une femme et un poltron qui va marier sa fille à un partisan du cardinal, ont l'air de jouer au complot pour se distraire, entre une partie de bassette et une visite à Marion. Il est vrai qu'ils ont à faire à un Richelieu si peu clairvoyant, à un Laffemas si peu terrible, que leur imprudence ne saurait avoir des suites bien graves! Tout cela ressemble à un manteau d'enfant taillé dans un large pan de velours, à une amplification de collége découpée dans un volume du cardinal de Retz. Le rôle de la duchesse de Rohan peut donner lieu à des observations plus sévères. Puisque M. Augier était en train de réhabiliter les rois, les grands ministres et les honnêtes femmes, il eût bien dû ne pas nous présenter une duchesse digne des plus ignobles tréteaux du boulevard. Nous savons bien que cette duchesse de Rohan a été quelque peu galante : aussi ne blâmerons-nous pas l'auteur de lui avoir donné un amant; mais nous lui reprocherons d'avoir constamment oublié qu'une Rohan, fille d'un Sully, ne doit pas, même dans ses faiblesses, se conduire comme une héroïne de bal public. Ceci tient à une autre face du talent de M. Augier, à un manque de distinction naturelle ou acquise, défaut qui, se combinant avec ses prédilections pour le vieux sel gaulois, a fini par introduire dans sa manière une veine de grossièreté. On se souvient du *luxe d'un garçon* et du *machin au fromage* dans *Gabrielle*. La duchesse de Rohan a des plaisanteries du même genre. Elle se moque d'un imitateur de Scévola, étendant sa main *sur son potage*. Elle dit de M. de Pienne : *C'est mon amant!* de Diane : *C'est sa maîtresse!* et cela devant dix personnes. Ajoutons que, pour ne pas être en reste, de Pienne, le rôle chevaleresque de la pièce, traite cette duchesse comme une servante, et qu'au dénouement il demande à Diane sa main en présence de cette femme qui l'aime, qu'il a aimée et qui s'appelle Rohan :

chose monstrueuse, également outrageante pour la femme que l'on préfère et pour celle que l'on sacrifie! Ajoutons aussi que Diane, pour se mettre au niveau de toutes ces étrangetés, oublie que la duchesse l'a dénoncée et insultée au troisième acte, et lui livre, au cinquième, le testament de M. de Pienne. Un charmant esprit, un homme à jamais regrettable, M. Alexis de Saint-Priest, nous disait un jour, à propos de nos auteurs modernes : « Le malheur, c'est qu'en les lisant, on est sans cesse forcé de se dire : Cela n'a pas pu se passer ainsi. » Que de fois ces paroles nous sont revenues en mémoire pendant la représentation de *Diane!*

L'acte sur lequel reposaient les plus bruyantes espérances des amis de M. Augier, l'acte historique ou politique, ne résiste pas davantage à un examen sérieux. Diane arrive chez le roi pour le supplier d'accorder un sursis à son frère. Passons condamnation sur ce cabinet de Louis XIII ouvert à tous venans, et où l'on ne rencontre ni un garde, ni un page. Amnistions ce monologue de Diane, qui ne doit être occupée que du salut de son frère, et qui s'amuse à déclamer une espèce d'hymne à la royauté et à la patrie. Le roi entre, il est avec Richelieu; Diane se cache, et elle écoute leur entretien. Pour qu'on pût admettre le brusque changement qui va s'accomplir en elle et l'amener à dénoncer au cardinal le complot tramé contre lui, il faudrait au moins que les services rendus par Richelieu lui fussent révélés en action, et non pas par des phrases. Il ne suffit pas que le cardinal dise vingt fois à Louis XIII qu'il a sauvé le pays, qu'il lui est nécessaire, qu'il le conjure de le laisser terminer son œuvre : les spectateurs les plus accommodans exigeraient en cet endroit qu'il se passât devant Diane un événement, un fait assez concluant pour lui prouver que Richelieu dit vrai, et que les destinées de la France sont attachées à sa vie. M. de Vigny, dans la belle scène de *Cinq-Mars*, s'est bien gardé de tomber dans cette faute : Louis XIII est décidé à secouer le joug, à congédier le cardinal; que fait celui-ci? Il se tait; il place le roi devant sa table de travail, en face d'un monceau de papiers, d'un chaos d'affaires commencées qu'il faut finir, de questions pendantes qu'il faut résoudre, de négociations entamées qu'il faut conclure. Au bout d'un instant, le roi, découragé, sent qu'il ne peut suffire à la tâche, et d'une voix défaillante il rappelle son ministre. Voilà comment une péripétie devient vraisemblable et dramatique. Chez M. Augier, tout se passe en discours : Richelieu parle, Diane est obligée de le croire sur parole, et la voilà oubliant sa haine, oubliant son frère, dénonçant un complot où trempe l'homme qu'elle aime, transformée, en un mot, de conspiratrice en enthousiaste, elle qui, dans la scène précédente, n'avait pas trouvé une objection contre l'assassinat de Richelieu, elle qui faisait frémir toute la salle en demandant *à quelle heure* il devait être poignardé! Deux ou trois tirades font ce miracle. L'auteur nous dit que Diane est passionnée pour la France; il se trompe : elle n'est passionnée que pour les alexandrins.

De ce drame trop vanté d'avance, que reste-t-il donc? De bonnes intentions et quelques beaux vers. En conscience, ce n'est pas assez, et M. Augier ne peut ni s'étonner, ni se plaindre que les admirateurs de M. Hugo aient profité de tout ce qu'il y avait d'amoindri et de décousu dans *Diane*, pour y trouver le sujet d'une apothéose rétrospective en l'honneur de *Marion Delorme*. Au reste, ce n'est point la seule bonne fortune qu'ait eue *Marion* dans ces der-

niers temps. Elle a reparu en prose, *sermone pedestri*, dans une pièce dont on fait bruit depuis quelques semaines. Qu'est-ce que cette *Dame aux Camélias* si fêtée et si applaudie? C'est encore et toujours la vieille légende de la courtisane amoureuse, paraphrasant le trop célèbre vers de l'amante de Didier. Sans doute il n'est pas impossible qu'une fille perdue ressente un amour sincère, et qu'il y ait là un intéressant sujet d'étude : faut-il pourtant prendre au sérieux tout ce qui s'est écrit à ce propos, et reconnaîtrons-nous, avec les admirateurs de cette *dame*, qu'interdire ce type à la poésie, ce serait déchirer les plus belles pages de l'art antique et de l'art contemporain? Il nous semble qu'il y aurait là-dessus quelques distinctions à faire. Dans l'antiquité, on le sait, les courtisanes étaient seules mêlées à la vie active et mondaine; seules elles représentaient le côté extérieur et brillant de l'existence, le goût des arts, la culture des lettres, les talens aimables, la causerie au grand soleil avec les philosophes, les guerriers et les poètes. L'épouse, la femme honnête et respectée, vivait dans le silence et dans l'ombre, protégée et annulée par les dieux lares et le foyer domestique. Quoi de surprenant dès-lors que, dans les œuvres où se reflètent l'art et la poésie des anciens, la courtisane joue le premier rôle, elle qui jouissait seule du libre emploi de son temps, de sa beauté et de son esprit? On a donc tort de citer l'exemple des littératures antiques chaque fois que cette paradoxale figure reparaît sur notre scène. On ferait mieux de rappeler que le théâtre est le reflet des mœurs, et qu'il s'est accompli dans notre société, depuis quelques années, un changement qui explique ce singulier partage de notre littérature dramatique entre la mère de famille et la courtisane, entre les félicités bourgeoises du foyer et les joies aventureuses de la Bohême. Le monde tel qu'on l'entendait autrefois n'existe plus : les femmes, qui y tenaient une si grande place, et dont le culte s'est appelé tour à tour enthousiasme chevaleresque et galanterie française, ont vu décroître leur empire. La société, qu'elles remuaient de leurs passions ou animaient de leurs graces, s'est peu à peu dérobée à cette souveraineté charmante, qui ne représentait précisément ni la vertu, ni le vice, mais se tenait dans ces régions moyennes où s'acclimate de préférence la faiblesse humaine. Ainsi a disparu graduellement toute cette portion de la vie sociale où se nouaient autrefois la comédie et le drame, où se jouaient les variations innombrables de la vanité et de l'amour, où florissaient les Célimène et les Araminte. Qu'est-il resté? D'une part, la famille, dont les droits se sont raffermis, dont les liens se sont resserrés; de l'autre, le monde bizarre où règnent les *dames aux camélias*, les Marguerite Gautier. Encore un pas, et nous revenons à la Grèce et à Rome; ici le *lanam fecit*, là le sourire des Glycères et des Lydies. Doit-on s'en féliciter ou s'en plaindre? Sans doute il y a dans ces tendances profit pour la morale privée : la vie de famille devient plus intime et plus douce; le cœur s'y abrite et s'y repose avec plus de sérénité. Les chastes affections de la maternité et du mariage, au lieu de s'éparpiller et de se compromettre au dehors, se concentrent dans leur paisible domaine, et y gardent toute leur saveur et tout leur parfum. Cependant il est permis de regretter les délicates influences qu'exerçait la société polie : il est permis de se demander si le monde des honnêtes femmes, dépouillé aujourd'hui de tout ce qui faisait son agrément et son charme, n'était pas préférable à ces zones torrides où tout est fièvre et désordre, et s'il

n'y avait pas, dans les modèles qu'il offrait à la littérature et au théâtre, quelque chose de supérieur au monde des Marguerite Gautier, aux pièces qu'elles inspirent et au public qui les applaudit.

Si l'on passe de ces succès équivoques et de ces réhabilitations téméraires à certaines ovations musicales, il semble que l'on entre dans un domaine exceptionnel où la critique perd ses droits. Les premières représentations de l'Opéra-Comique deviennent décidément de vraies fêtes de famille; on n'y aperçoit partout que figures épanouies et regards sourians. Les habitués de l'endroit vous avertissent naïvement qu'ils sont sûrs d'avance d'un grand succès : en effet, le succès a lieu, et tout se passe si bien à point nommé, bravos, rappels, ovations et fleurs, que l'on dirait un programme réglé d'avance, comme pour un anniversaire ou une cérémonie.

Il est bien convenu à l'Opéra-Comique que M. de Saint-Georges est un habile homme, que nul ne l'égale dans l'art difficile d'enchevêtrer le tissu d'un drame lyrique et de préparer des situations musicales. Ne chicanons pas là-dessus, et avouons bien vite, avec les connaisseurs, que *le Carillonneur de Bruges* est de la force de *Raymond* et du *Château de la Barbe-Bleue*. Seulement, ce qui est regrettable, c'est que l'ingénieux auteur de ces poèmes s'égaie si rarement, qu'il s'obstine au pathétique, et qu'il condamne des musiciens d'un talent gracieux et fin, comme MM. Ambroise Thomas et Grisar, à écrire des opéras dont les dimensions et les allures dépasseront bientôt, si l'on n'y prend garde, *Semiramide* et *Guillaume Tell*. Ce *Carillonneur* dure plus de quatre heures. En vérité, quels que soient les mérites du poème, la verve étincelante du dialogue, l'originalité des caractères, on est tenté de dire comme Bélise :

Ah! tout doux, laissez-nous, de grace, respirer.

M. Grisar, nous le croyons, ne pouvait que perdre quelques-unes de ses qualités charmantes en se déployant dans ce cadre gigantesque. Son vrai genre, quoi qu'il fasse, c'est cette gaieté mélodieuse, si délicatement mise en relief dans *Gilles Ravisseur*. Toutefois, il serait injuste de ne pas reconnaître les beautés de sa nouvelle partition. L'ouverture, qui commence d'une façon un peu confuse, se dessine et se dégage dans la seconde partie. Une phrase de violoncelle, d'une expression tendre et mélancolique, arrive à temps pour reposer l'oreille, déjà inquiétée de tous ces cuivres. Le rideau se lève sur une marche d'un effet entraînant, suivi de jolis couplets chantés par Mésangère. La romance de Béatrix a du caractère et de l'ampleur. L'air du carillonneur, quoique nuancé avec beaucoup d'art, est long et froid. Au second acte, le duo des deux femmes : *Dans mes bras, ma sœur!...* est rempli d'élan et de tendresse. Puis vient le morceau le plus applaudi de l'opéra, le boléro de Mésangère. Cela est vif et charmant : les notes aiguës de Mlle Miolan, ses délicates vocalises se détachent à merveille sur le tissu de la mélodie. Là M. Grisar retrouve ses vraies cordes : il a dû s'apercevoir au succès unanime de ce morceau qu'il faisait fausse route, lorsqu'il écrivait des finales comme celui de ce second acte, où il y a certainement autant de musique que dans une partition tout entière de Grétry ou de Dalayrac. Pourquoi ces velléités italiennes? Pourquoi ces réminiscences d'*Otello*, de *la Sonnambula*, de *Lucia?* A quoi bon imiter ou rappeler Rossini et Bellini,

quand on est certain de ne pas mieux faire et qu'on n'est pas même très sûr de faire aussi bien? Le trio de Claës lisant la Bible avec Wilhelm et Béatrix est d'une grace touchante; le motif principal est très heureusement ramené sur chaque verset du livre sacré, et les voix s'en emparent avec des modulations d'un excellent effet. Nous devons aussi des éloges à la grande scène du carillonneur : *Mon Dieu! quel prodige!* à un très joli chœur de ténors qui ouvre le dernier acte, et à l'air de Béatrix : *Mes malheurs semblaient finis.* En tout, ce qui manque à cette musique, ce n'est pas le talent, la distinction et la grace; c'est cette unité de ton qui est le caractère des œuvres vraiment supérieures. On sent que le compositeur a voulu s'élever au sublime, qu'il a rencontré à mi-côte ses inspirations habituelles, et qu'entre ses prétentions et ses préférences, il n'a pas su prendre un parti décisif. Son opéra est bien chanté, surtout par Mlle Miolan, gracieuse virtuose qui ressemble à la muse de l'Opéra-Comique, un peu dépaysée au milieu de tout ce bruit.

L'Opéra-National, dont il sied d'encourager la persévérance et les efforts, a représenté, ces jours-ci, une opérette de M. Ad. Adam; le même soir, il nous donnait le premier essai d'un jeune compositeur, M. de Villeblanche. Ces deux ouvrages ont réussi. M. de Villeblanche a eu le malheur de rencontrer, pour son début, le *libretto* le plus insipide qui se puisse imaginer. *Les Fiançailles des Roses* sont empruntées, nous a dit l'affiche, à une légende hongroise : il faut croire que la légende originale est plus poétique ou plus piquante, sans quoi on aurait bien fait de la laisser en Hongrie. Le musicien a brodé là-dessus quelques morceaux faciles et sans prétention. *La Poupée de Nuremberg*, de M. Adolphe Adam, a le tort de gâter une des idées les plus fantastiques d'Hoffmann; mais la partition révèle une main exercée. Là encore, il faut le dire, c'est l'*ancien* qui l'a emporté sur le *jeune*. Au risque de ressembler au vieillard d'Horace, *laudator temporis acti*, il est impossible de ne pas remarquer cette supériorité constante des hommes dont les débuts remontent à vingt ou trente années, et qui restent encore, en définitive, les maîtres de ce temps-ci. Dans le roman, au théâtre, toute nouvelle tentative ramène immédiatement les regards sur une œuvre déjà vieille, et force est bien de constater que la vieillerie est supérieure à la nouveauté. Il en est de même des compositeurs : presque tous ceux qu'on applaudit touchent au déclin de l'âge, sans compter le plus ancien et le plus jeune de tous, qui, des cimes de *Guillaume Tell*, domine encore tout l'horizon. Y a-t-il donc pour l'art comme pour la politique des phases de lassitude? Y a-t-il des époques où l'imagination se sent tout à coup tarir, comme une nourrice épuisée? Nous nous refusons à le croire, et nous appelons de tous nos vœux les œuvres originales qui nous permettraient d'affirmer le contraire. Viennent ces œuvres désirées : nul ne sera plus ardent que nous à saluer leur venue, à proclamer leur triomphe.

A. DE PONTMARTIN.

V. DE MARS.

HISTOIRE

DES MARIONNETTES.

LES MARIONNETTES EN ALLEMAGNE ET DANS LES CONTRÉES DU NORD. [1]

Il ne nous reste plus qu'une dernière traite à parcourir. Nous allons, sans désemparer, traverser l'Allemagne et le Nord, et achever ainsi le tour d'Europe que nous avons entrepris, non pas, on le sait, pour constater, comme ont fait de plus habiles, quelque grande loi cosmogonique, mais seulement pour éclaircir une simple question d'esthétique, et étudier, sous diverses latitudes, un penchant bizarre et frivole, digne pourtant d'être observé, parce qu'il est universel et qu'il tient sa place parmi les instincts profonds de l'humanité. Le champ de cette dernière exploration est bien vaste; l'Allemagne et les états du Nord renferment, outre deux races distinctes, un grand nombre de centres intellectuels, dont chacun mériterait, à bon droit, une visite à part. Cela est vrai; mais nous tâcherons de résister aux séductions de la route. Nous ferons comme le voyageur qui aperçoit à l'horizon le terme de sa course : nous presserons un peu la marche, et ne grossirons pas imprudemment notre bagage. Vous avez vu quelquefois, sans doute, se répandre au printemps, à travers les bois et les prairies, des essaims de jeunes botanistes. Quand l'herborisation commence, la troupe alerte et curieuse fait main basse sur les moindres plantes; elle

(1) Voyez les nos du 15 juin, 1er août, 15 septembre 1850 et 1er juin 1851.

butine, elle recueille tout ce qui s'offre à elle. Pas un buisson, pas un arbuste, pas un brin d'herbe qui ne l'attire; mais, quand la journée s'avance, quand la boîte de fer-blanc portée en sautoir est presque remplie, on devient plus difficile; on choisit, on rejette; on ne conserve de tant de brillantes dépouilles que des échantillons nouveaux ou des variétés indispensables. Ainsi allons-nous faire : nous n'admettrons dans notre corbeille, déjà suffisamment garnie, que ceux des produits de la flore boréale dont l'absence ferait un vide regrettable dans notre herbier.

I. — GOUT NATUREL DES ALLEMANDS POUR LA SCULPTURE MOBILE.

Les forêts séculaires de la Germanie sont célèbres, et, en raison de la sympathique influence que la nature des lieux exerce sur l'homme, les habitans de cette contrée ont toujours excellé dans l'art de sculpter et de travailler le bois. Non-seulement les artistes proprement dits, mais les simples artisans des bords du Rhin ont réussi constamment à imprimer une perfection magistrale à toutes les œuvres de *boiserie*, en prenant ce mot dans son acception la plus étendue. Parmi les types de la vieille Allemagne que s'est complu à faire revivre la fantaisie des romanciers modernes, un des plus franchement germaniques est la rude et hautaine figure de maître Martin, le riche syndic de l'honorable corporation des tonneliers de Nuremberg, aussi fier dans son atelier, à la tête de ses robustes et joyeux apprentis, qu'un électeur entouré de ses chambellans et de ses conseillers auliques (1). Outre cette habileté à travailler le bois, la race teutonne possède, à un degré non moins éminent, le génie de la mécanique, comme le prouve la construction de tant d'horloges savantes, qui égaient de leurs sonneries, de leurs évolutions astronomiques et de leurs jacquemarts, les façades et les tours de la plupart des cathédrales et des hôtels-de-ville de la Hollande, de la Suisse et des bords du Rhin. Aussi cette double aptitude a-t-elle produit en Allemagne un développement plus précoce et plus complet que nulle autre part de la statuaire automatique, avec ses diverses applications, religieuses ou civiles, sérieuses ou récréatives, depuis les statuettes mobiles de saints et les grands mannequins des fêtes municipales jusqu'aux marionnettes proprement dites. Il y a plus : la passion que les peuples de race germanique et slave ont montrée de tout temps pour cette sorte de jeu dérive si évidemment d'une disposition propre au caractère national, qu'outre les témoignages historiques que j'ai recueillis et que j'exposerai tout à l'heure, j'aurais pu aisément deviner ce goût indigène et le conclure *à priori* de la nature de certaines créations poétiques dont l'extrême popularité au-

(1) Voyez le conte de *Maître Martin* dans *les Frères de Sérapion* d'Hoffmann.

delà du Rhin suppose dans l'écrivain qui les invente, et dans les lecteurs qui s'y complaisent, une surprenante sympathie pour les prestiges de la sculpture mobile. Ouvrons les *Tableaux de nuit* d'Hoffmann par exemple; que voyons-nous dans *l'Homme au sable?* Un jeune étudiant, auditeur assidu des cours de philosophie et de physique, appartenant à une honnête famille d'une ville de province, fiancé à une douce et aimable compagne de son enfance, qui devient tout à coup amoureux fou d'une froide et élégante automate. En France ou en Angleterre, sous la plume de l'auteur de *Zadig*, de *Gulliver* ou d'*Acajou*, une donnée aussi fantasque n'aurait pu que servir de texte à une série d'épigrammes plus ou moins piquantes. En Allemagne au contraire, il est sorti de cette conception bizarre une histoire sérieuse, attachante, presque vraisemblable. Ce n'est pas qu'en y regardant de près, on ne puisse apercevoir un grain d'ironie au fond de la nouvelle allemande; mais cette nuance de léger persiflage disparaît presque entièrement sous la parfaite ingénuité du récit. L'auteur parvient sans peine, par le seul effet d'une analyse scrupuleuse et sagace, à nous faire comprendre et presque partager l'impression vertigineuse que jette dans les sens troublés de Nathanaël chaque tressaillement de cette poupée presque vivante, créature équivoque, produit de combinaisons occultes, mélange de bois et de cire, de poulies cachées, et peut-être..... oui, peut-être aussi de quelques gouttes de vrai sang. Il nous est presque aussi difficile qu'au jeune étudiant de nous détacher de l'inquiète contemplation de cette dangereuse beauté, dont la parole monosyllabique, la marche saccadée, le chant pareil aux sons de l'*harmonica*, l'œil tantôt fixe et comme éteint, tantôt lançant un éclair électrique, la taille cambrée et un peu raide, mais, au signal de l'orchestre, mollement docile au rhythme pressé d'une valse enivrante, entraînent peu à peu le pauvre visionnaire dans l'abîme du vertige, de l'hallucination et de la tombe. Et qu'on ne compare pas l'attraction magnétique qui saisit et fourvoie Nathanaël à l'amour, comparativement naturel et sensé, de Pygmalion pour l'œuvre de son ciseau. Non, Olympia ne tient pas, comme Galatée, au cœur de son amant par les fibres si profondément sensibles de la parenté de l'art. Au contraire, l'œuvre séduisante et presque accomplie du physicien Spallanzani et de l'opticien Coppola fascine précisément Nathanaël par ce qu'elle a de mystérieux, de singulier, d'inexplicable. Ce n'est, je crois, qu'en Allemagne, ce pays des rêves, que pouvait naître l'étrange dessein de mêler d'une manière aussi intime la vie plastique à la vie réelle. Je sais combien il est périlleux pour la critique de chercher à interpréter les conceptions d'une muse étrangère, et surtout celles de la muse allemande. Cependant je ne puis m'empêcher de reconnaître et de signaler dans la préoccupation qui égare et finit par perdre Nathanaël le penchant personnifié des races septentrionales pour la sculpture mécanique, et,

dans la prestigieuse Olympia, la vie presque communiquée à la matière par l'union de l'art et de la science; en un mot, ce qu'on chercherait vainement ailleurs, sous une forme aussi saisissante et aussi poétique, l'idéal de la marionnette.

II. — PREMIÈRES MARIONNETTES ALLEMANDES, DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DU CHRISTIANISME JUSQU'A LUTHER.

Parmi les superstitions que la tardive introduction du christianisme n'a pu soudainement extirper du Nord, les mythologues allemands citent le culte de certains génies familiers, lutins espiègles et mystérieux dont toute pauvre ménagère et même tout serviteur de bonne maison recherchaient soigneusement l'assistance et redoutaient les mauvais offices. Un des plus sûrs moyens de rendre ces petits démons doux et serviables était d'entretenir pieusement au logis des figurines peintes ou sculptées à leur image. Ces idoles, que l'influence du christianisme convertit peu à peu en bons ou en mauvais anges, continuèrent d'être taillées dans le bois, et, sous leur nom païen de *Kobolde* (farfadets, marmousets), présidèrent long-temps encore aux petites prospérités comme aux petits accidens du foyer domestique (1). Un poète didactique de l'école de Souabe, Hugo de Trimberg, dans une sorte de poème cyclique, intitulé *der Renner* (le coursier), nous apprend que les jongleurs du XIIIe siècle portaient souvent avec eux de ces figures de follets malicieux. « Ils les tiraient, dit-il, de dessous leur manteau et leur faisaient échanger des railleries, pour faire rire toute l'assemblée avec eux (2). » En effet, ces petits démons étaient naturellement badins et rieurs; on disait, en forme de proverbe : « Rire comme un *Kobold* (3), » et, avec une variante, qui n'est pas pour nous sans intérêt : « rire comme un *Hampelmann,* » c'est-à-dire comme un pantin (4). Un autre mot théotisque servait encore à désigner les anciennes marionnettes de l'Allemagne, mais seulement, je crois, les marionnettes populaires et auxquelles ne se rattachait aucun souvenir superstitieux. Dans plusieurs manuscrits du XIIe siècle, et même dans un du Xe, on rencontre le mot *Tocha* ou *Docha,* employé dans le sens de poupée, *puppa* (5) et même avec celui de *mima, mimula* (6). Un siècle plus tard, les mots *Tokke-Spil* ou *Dokke-Spil,* encore usités dans quelques parties de l'Allemagne pour dire un jeu de marionnettes, se montrent dans les chants

(1) Jac. Grimm, *Deutsche Mythologie,* t. Ier, p. 468.

(2) *Der Renner* (Francfort, 1549), v. 5064.

(3) Voy. *Deutschenfranzos,* p. 274.

(4) Voy. Abraham à Santa Clara, *Reim Dict.,* p. 149.

(5) *Glossar. Latino-Theodiscum;* ap. Eccardi *Commentar. de rebus Galliæ orientalis,* t. II, p. 999, et *Glossæ Florentinæ, ibid.,* p. 989.

(6) Voyez le mot *Tocha* dans les *Glossæ super vitas patrum,* ap. B. Pezii *Thesaur. anecdot. noviss.,* t. I, p. 413. Cf. Graff, *Althochdeutscher Sprachschatz,* t. V, p. 364.

des *Minnesinger* avec cette signification claire et manifeste. Ulrich von Thürheim, dans son poème sur Guillaume d'Orange, a écrit ce vers remarquable, qui rappelle une jolie pièce de Swift (*the Puppet-Show*), que nous avons traduite (1) :

Der warlde wroude ist tokken spil (2),
« La joie du monde est un jeu de marionnettes. »

Un autre minnesinger, dont Manesse a réuni les fragmens, s'est servi, dans un passage qui se rapporte à l'année 1253, du mot déjà populaire de *Tokken-Spil*, pour stigmatiser l'influence abusive exercée par la papauté sur les électeurs de l'empire :

« Tout se passait bien, dit le poète, dans l'élection de l'empereur, quand les princes la faisaient librement; mais elle n'est plus que l'ouvrage des prêtres italiens, qui vendent la bénédiction et le baptême. La couronne écherra au Stouphen. Conrad réglera à Rome le sort du comte de Hollande. Dans cette négociation, Jérusalem, son héritage, sera le prix du marché (3). Le pape a soif de territoires; l'Italien joue avec les souverains de l'Allemagne, comme un jongleur avec des marionnettes.

Als der Tokken spilt der Welche mit Tutschen Vürsten;

il les impose et les dépose, suivant les dons qu'il attend d'eux; il les pousse dans tous les sens, comme une balle dans un jeu de paume (4). »

Cette raillerie piquante, adressée par un poète du XIIIe siècle à Innocent IV, a été renouvelée, quatre siècles plus tard, dans un facétieux emblème dirigé contre Louis XIV. Entre autres gravures satiriques auxquelles donna lieu la guerre de la succession, il en existe une qui représente une main sortant d'un nuage et tenant une marionnette à chaque doigt. Ces petites figures portent le costume et les attributs des princes de l'empire, alliés dociles du roi de France. On lit au bas cette devise : *In te vivimus, movemur et sumus* (5).

Quant à la nature des pièces que les anciens jongleurs allemands faisaient représenter par leurs marionnettes, nous ne pouvons émettre à cet égard que des conjectures. A en juger par la vignette du manuscrit de Herrade de Lansberg, que nos lecteurs connaissent (6) et qui offre

(1) *Revue des Deux Mondes* (*les Marionnettes en Angleterre*), 1er juin 1851, p. 817.

(2) *Wilhelm der Heilige, von Oranse*, Erster Theil, edente Casparson, p. 16. La seconde partie de ce poème a été composée par Wolfram d'Eschenbach.

(3) Conrad était héritier titulaire de Jérusalem du chef de sa mère.

(4) Voyez Von der Hagen, *Minnesinger*, etc., t. II, p. 351, et la notice sur l'auteur, t. IV, p. 661-664. Cf. *Manessesche Sammlung*, t. II, p. 220.

(5) Cet emblème a été reproduit dans un livre assez curieux, *Abhandlung von der Fingeren...* (*Traité des doigts, de leurs fonctions et de leur signification symbolique*), Leipzig, 1756, in-8°, p. 85. La devise est tirée des *Actes des Apôtres*, XVII, 28.

(6) *Revue des Deux Mondes* (*les Marionnettes au moyen-âge*), n° du 1er août 1850, p. 443 et 444.

la plus ancienne représentation graphique d'un jeu de marionnettes chez les modernes; à voir la cotte de mailles et la pose guerroyante des deux figurines peintes par le rubriqueur, il est permis de penser que, du temps de la docte abbesse (c'est-à-dire au XIIe siècle), les récits mis en action par les *Tokken-Spieler* étaient plus particulièrement empruntés à la vie militaire. Cette supposition très vraisemblable une fois admise, il ne sera pas bien téméraire d'ajouter que les principaux personnages de ces petits drames devaient être les acteurs de la grande épopée nationale, les héros de l'Edda ou des *Niebelungen*. Lorsque, aux XIVe et XVe siècles, l'adoucissement progressif des mœurs introduisit plus de politesse dans les plaisirs, les *Tokken-Spieler* puisèrent de préférence la matière de leurs représentations dans les légendes romanesques et populaires qui ont été si souvent imprimées plus tard sur papier gris, à Francfort, dans les *Volksbücher*, et, chez nous, à Troyes et à Rouen, dans la bibliothèque bleue. Ces récits fabuleux, qui n'ont pas cessé de défrayer jusqu'à nos jours le répertoire des marionnettes de France et d'Allemagne (1), sont principalement Geneviève de Brabant, les quatre fils Aymon, Blanche comme neige, la belle Magdelonne, les sept Souabes, la dame de Roussillon, à qui l'on donne à manger le cœur de son amant et qui se tue de désespoir. Il subsiste un précieux témoignage d'une de ces représentations de marionnettes. Dans un fragment du poème de Malagis, écrit en allemand au XVe siècle, sur une traduction flamande de notre vieux roman de Maugis (2), on voit la fée Oriande de Rosefleur, séparée depuis quinze ans de son élève chéri, Malagis, se présenter, sous un habit de jongleur, au château d'Aigremont, où l'on célébrait une noce. Ayant offert à l'assemblée un jeu de marionnettes, qui est agréé, elle demande une table pour servir de théâtre, et fait paraître deux élégantes poupées représentant un magicien et une magicienne. Oriande met dans la bouche de celle-ci des stances qui retracent son histoire et la font reconnaître de Malagis (3). Avec le XVIe siècle commence pour les marionnettes populaires un nouvel ordre de sujets; la foule, dans les foires, n'a plus d'yeux ni d'oreilles que pour *la Prodigieuse et lamentable histoire du docteur Faust*, écho des légendes du magicien Virgilius et du

(1) Voyez sur ce sujet M. le docteur J. Leutbecher, *Der Ælteste dramatische...* (*Le plus ancien drame composé sur la légende de Faust*), extrait de l'ouvrage intitulé : *Ueber den Faust...* (*Sur le Faust de Goethe, pour l'intelligence des deux parties de ce poème*), reproduit dans le *Closter*, t. V, p. 719.

(2) Ce roman en vers n'existe plus chez nous qu'à l'état de livre populaire en prose; il est intitulé : *Histoire de Maugis d'Aygremont, dans laquelle est contenu comme le dict Maugis, à l'ayde d'Oriande la fée s'amye, alla en l'isle de Boucaut....*

(3) M. Von der Hagen a publié ce fragment d'après le manuscrit de Heidelberg, n° 340. Voyez *Germania; neues Jahrbuch der Berlinischen Gesellschaft für deutsche Sprache und Alterthumskunde*, t. VIII, p. 280. Cette scène ne se trouve point dans notre roman en prose.

clerc Théophile, empreinte, à sa naissance, de l'esprit de la réforme, mais retournée bientôt contre l'atrabilaire théologien de Wittenberg.

C'était la coutume de tous les *Tokken-Spieler* des XIVe, XVe et XVIe siècles, comme de tous les auteurs de mystères du même temps (coutume qui s'est perpétuée dans le *clown* et dans le *gracioso* des drames anglais et espagnols, et dans le niais de nos mélodrames), d'égayer constamment les pièces les plus graves et les situations les plus tragiques par les plaisanteries d'un bouffon attitré. On conçoit que cet usage n'eût rien de choquant alors, accoutumé que l'on était à voir un fou à titre d'office auprès de tous les grands personnages, empereurs, abbés, rois et prélats. Il nous serait difficile de dire quel fut, au XIVe siècle, le nom de l'acteur chargé, en Allemagne, de ce rôle comique dans les parades et les théâtres de marionnettes, à moins que ce ne fût le fameux Eulenspiegel, sous le nom vrai ou supposé duquel on a compilé un recueil de joyeux propos, ou plutôt peut-être maître Hemmerlein, dont la causticité sarcastique tenait à la fois du diable et du bourreau (1). A la fin du XVe siècle, le bouffon des marionnettes allemandes nous est parfaitement connu : c'est une espèce de *Francatripe*, farceur de haute graisse, nommé, à bon escient, *Hanswurst*, c'est-à-dire *Jean Boudin*. Cet acteur est, sous un autre masque, le véritable Polichinelle allemand. Je dis sous un autre masque, car, si d'habiles critiques ont pu le comparer, pour le caractère et le tour d'esprit, à Polichinelle et à Arlequin, il diffère entièrement de ces deux types par le costume et par l'allure. Il paraîtra peut-être assez piquant que, pour trouver la plus ancienne et la plus exacte définition de ce grotesque personnage, nous devions recourir aux écrits de Martin Luther. Non-seulement ce docteur assez peu grave a fait souvent intervenir Hanswurst dans ses conversations familières, mais il n'a pas craint de donner ce nom pour titre à un libelle dirigé contre le duc Henri de Brunswick-Wolfenbüttel : « Misérable esprit colérique (c'est au diable que Luther lance cette apostrophe) (2), toi et ton pauvre possédé Henri, vous savez, aussi bien que tous vos poètes et vos écrivains, que le nom de *Hanswurst* n'est pas de mon invention; d'autres l'ont employé avant moi, pour désigner ces gens malencontreux et grossiers qui, voulant montrer de la finesse, ne commettent que balourdises et inconvenances : c'est dans ce sens qu'il m'est arrivé souvent d'en faire usage, principalement dans mes sermons. » Et, pour

(1) Maître Hemmerlein, suivant Frisch, avait un affreux visage de masque; il appartenait aux marionnettes de la dernière classe, sous les vêtemens desquelles le joueur passe la main pour les faire mouvoir. Cet auteur ajoute qu'on donnait quelquefois le nom de Hemmerlein au bourreau et qu'on appelle ainsi le diable dans le *Breviarium historicum* de Sebald. Voyez *Deutsch-Lateinisches Wörterbuch*.

(2) Luther avait de très fréquens pourparlers avec le diable. C'est un des motifs qui ont fait que les catholiques l'ont si souvent identifié avec Faust.

qu'on ne se méprît pas sur l'application insultante qu'il prétendait faire de ce mot, il ajoute : « Bien des personnes comparent mon très gracieux seigneur, le duc Henri de Brunswick, à Hanswurst, parce que ledit seigneur est replet et corpulent (1). » Depuis deux siècles, le type physique et moral de Hanswurst a peu varié. Ce bouffon, suivant Lessing, possède deux qualités caractéristiques : il est balourd et vorace, mais d'une voracité qui lui profite, bien différent en cela d'Arlequin, à qui sa gloutonnerie ne profite pas, et qui reste toujours léger, svelte et alerte (2). En Hollande, Hanswurth ne fait plus depuis long-temps que l'office de Paillasse : il bat la caisse à la porte, et invite la foule à entrer. Comme acteur et comme marionnette, il a été supplanté par *Hans Pickelhäring*, *Jean-Hareng-Salé* (nous dirions plutôt *dessalé*), et plus récemment par *Jan Klaassen, Jean-Nicolas* (3). Celui-ci, devenu le héros des marionnettes hollandaises, s'est approprié, non sans succès, les mœurs turbulentes et gaiement scélérates du Punch anglais et du Polichinelle parisien. Son nom est aujourd'hui si populaire en Hollande, que l'on dit communément *Jan Klaassen-Kast* pour *Poppe-Kast* (le théâtre des marionnettes). En Allemagne, Hanswurst a eu plusieurs rivaux : il a dû céder plusieurs fois le pas à Arlequin, à Polichinelle et à Pickelhäring. Banni, au milieu du dernier siècle, du théâtre de Vienne par l'autorité classique de Gottsched, il a été remplacé par le joyeux paysan autrichien Casperle (4), qui s'empara tellement de la faveur publique, que le principal théâtre de marionnettes des faubourgs de Vienne reçut le nom de *Casperle-Theater*, et qu'on appela *Casperle* une pièce de monnaie dont la valeur était celle d'une place de parterre à ce théâtre (5). Mais ne devançons pas l'ordre des faits.

III. — SCULPTURE MOBILE SUPPRIMÉE DANS LES ÉGLISES RÉFORMÉES, MAINTENUE DANS QUELQUES CONTRÉES CATHOLIQUES.

Avant que de courir les foires et de porter la joie dans les manoirs féodaux, la sculpture mobile avait servi en Allemagne, comme dans tout le reste de l'Europe, à augmenter sur l'imagination des fidèles l'effet des cérémonies sacrées. On a long-temps conservé, dans plu-

(1) *Hanswurst*, Wittenberg, 1541, in-4°, cité par Flœgel, *Geschichte des groteskecomischen*, p. 118.

(2) Lessing, *Theatralischer Nachlass* (*Œuvres dramatiques posthumes*), t. I, p. 47.

(3) Ce personnage a paru sur le théâtre d'Amsterdam dès la fin du XVIIe siècle, notamment dans une comédie où il joue le rôle d'un amoureux ridicule. Voyez un recueil de J. Jonker, intitulé *De Vrolijke Bruiloftsgast* (le joyeux convive des noces), Amsterdam, 1697, p. 162.

(4) Flœgel, ouvrage cité, p. 154; Prutz, *Vorlesungen* (*Leçons sur l'histoire du théâtre allemand*), p. 174.

(5) Voyez *Das Puppenspiel vom Doctor Faust* (Leipzig, 1850, in-8°), introd., p. XII.

sieurs villes des Pays-Bas, de l'Alsace et des bords du Rhin, de curieux débris qui attestent l'emploi prolongé dans les églises de la statuaire à ressorts. C'est ainsi qu'à la fin du dernier siècle on voyait dans la cathédrale de Strasbourg, au bas d'un escalier qui conduisait de la nef aux orgues, un groupe de bois sculpté, représentant Samson monté sur un lion dont il ouvrait la gueule. De chaque côté se tenait une figure de grandeur naturelle : l'une embouchait une trompette, l'autre avait à la main un rouleau pour battre la mesure. « Ces figures, ajoute l'historien qui nous a transmis ces détails, se mouvaient autrefois par des ressorts qui sont aujourd'hui usés (1). » M. Prutz, dans son histoire du théâtre allemand (2), énonce, comme un fait qui n'a pas besoin de preuves, que dans les anciennes représentations ecclésiastiques, notamment dans celles qui accompagnaient les processions patronales, le personnage du saint ou de la sainte dont on célébrait la fête était rempli d'ordinaire par une simple figure de bois probablement mue par des ressorts (*nur eine Puppe*). En Pologne, on faisait le plus fréquent usage de ces moyens d'illusion. Au temps de Noël, dans beaucoup d'églises, surtout dans celles des monastères, on offrait au peuple, entre la messe et les vêpres, le spectacle de la *Szopka*, c'est-à-dire *de l'étable* (3). Dans ces espèces de drames, des *lalki* (petites poupées de bois ou de carton) représentaient Marie, Jésus, Joseph, les anges, les bergers et les trois mages à genoux, avec leurs offrandes d'or et d'encens, sans oublier le bœuf, l'âne et le mouton de saint Jean-Baptiste. Venait ensuite le massacre des innocens, au milieu duquel le fils d'Hérode périssait par méprise. Le méchant prince, dans son désespoir, appelait la mort, qui arrivait aussitôt sous la forme d'un squelette, et lui tranchait la tête avec sa faux. Puis surgissait un diable noir, à la langue rouge, ayant des cornes pointues et une longue queue, qui ramassait le corps du roi et l'emportait en enfer, au bout de sa fourche. Des représentations du même genre, exécutées par des personnes vivantes ou par des marionnettes, étaient aussi fréquentes dans les églises du rit grec. Tous les ans, le dimanche d'avant Noël, on jouait, à Moscou et à Nowgorode, le mystère des trois jeunes hommes dans la fournaise. La représentation avait lieu devant le maître-autel (4).

Un des premiers résultats des prédications de Luther, surtout quand elles eurent été exagérées et dépassées par ses fougueux émules, les Car-

(1) Grandidier, *Essai sur l'histoire de la cathédrale de Strasbourg*, p. 281.

(2) Prutz, *Vorlesungen...* (*Leçons sur l'histoire du théâtre allemand*), p. 16.

(3) Du mot *szopa*, qui signifie une *cabane de terre* couverte de paille, on a formé le diminutif *szopka*, une *étable*.

(4) Ph. Strahl, *Geschichte der Russischen Kirche* (*Histoire de l'église russe*), Halle, 1830, t. 1er, p. 695. Une analyse détaillée du mystère des trois jeunes hommes se trouve dans le recueil intitulé : *Altrussische Bibliothek*, t. V, p. 1-36.

lostadt et les Münzer, fut d'exciter un soulèvement général et comme une sorte de croisade contre ce que les religionnaires fanatiques appelaient l'idolâtrie des images. On ne saurait énumérer combien de statues et de tableaux de dévotion furent brisés ou brûlés en Thuringe, en Franconie, en Bavière, en Suisse, en Hollande, par ces nouveaux iconoclastes de toutes sectes, anabaptistes, lollards, zwingliens, beghards, et par les paysans ou bûcherons des environs de la Forêt-Noire. Non-seulement les cérémonies dramatiques furent retranchées de la nouvelle liturgie, mais, dans beaucoup de contrées demeurées fidèles au catholicisme, on crut devoir se conformer plus strictement qu'on n'avait fait jusque-là aux prescriptions des conciles et renoncer à tout ce qui s'était glissé de quelque peu théâtral dans les processions et dans les offices, afin de ne laisser aucun prétexte aux déclamations ou aux railleries des novateurs. Il est vrai que dans diverses contrées, comme en Pologne, en Autriche et dans les Pays-Bas catholiques, on maintint au contraire avec une obstination calculée tous ces anciens spectacles, y compris les jeux les moins graves de la sculpture mécanique, comme une éclatante protestation contre l'hérésie. Un voyageur, homme d'esprit et d'une piété sage, M. Guillot de Marcilly, raconte avoir vu, en 1718 (et on a dû voir long-temps encore après cette époque), dans une des principales églises de Louvain, une grande figure de bois, représentant Notre-Seigneur monté sur un âne, faisant son entrée triomphante dans Jérusalem. « Cette machine, placée près du chœur, sert, dit-il, tous les ans, pour la cérémonie qui a lieu le matin du dimanche des Rameaux (1). » Vers le même temps, M. l'abbé d'Artigny, voyageant en Autriche, assista dans une église de Vienne à un spectacle tout pareil (2). Enfin à Anvers, outre la grande procession annuelle, où l'on promenait la figure du géant Goliath, M. Guillot de Marcilly vit dans le petit cimetière, attenant à une des portes latérales de l'église des dominicains, une crypte où ces religieux donnaient, avec des figures expressives et des illusions d'optique, une effrayante et grotesque représentation des peines du purgatoire. « Dans ce souterrain, écrit-il, tout est peint en couleur de feu; la lumière ne sort que par quelques petites lucarnes dont les vitres sont aussi peintes en rouge, ce qui donne une assez juste idée d'une fournaise ardente. On aperçoit enchaînées au milieu des flammes une infinité de figures au naturel qui font des grimaces épouvantables et semblent pousser des hurlemens. Un ange descend du ciel pour les consoler; mais ces désespérés ne paraissent seulement pas l'apercevoir. Vient un autre ange avec un grand rosaire à la main; aussitôt ces pauvres ames se jettent dessus et grimpent,

(1) *Relation historique et théologique d'un voyage en Hollande*, Paris, 1719, p. 429.

(2) D'Artigny, *Nouveaux Mémoires*, etc., t. IV, p. 315, note; et Fr. Ern. Brükmann, *Centuriæ tertiæ epistola itineraria* XXVIIIa, *ex ibens memorabilia Viennensia.*

comme à une échelle, le long des grains du rosaire. Quand elles sont parvenues au haut, leurs chaînes se détachent et tombent. Alors la sainte Vierge, accompagnée de saint Dominique, les prend par la main et les présente à Notre-Seigneur, qui donne à chacune la place qu'elle a méritée dans le ciel. — C'est ce que j'ai vu aussi, ajoute le narrateur, à Gand, à Bruges, etc. (1).... »

En Pologne, la *Szopka,* dont nous venons de parler, a été jouée dans les églises jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. Une lettre pastorale du prince Czartorisky, évêque de Posen, ordonna seulement, en 1739, aux bernardins, aux capucins et aux franciscains de cette ville de cesser ces représentations dans lesquelles s'étaient introduites des scènes tout-à-fait déplacées dans le lieu saint (2). C'étaient des danses très vives entre des soldats et des paysannes, des quolibets et des chansons mis dans la bouche d'un charlatan hongrois, des cabrioles exécutées par un hardi cosaque de l'Ukraine polonaise, plus le babil et le joli costume d'un *Drociarz,* c'est-à-dire d'un de ces jeunes habitans des monts Karpathes qui viennent dans la plaine vendre des chaînes et de petits ouvrages de fils de laiton; enfin les fourberies d'un Juif, joaillier, antiquaire, cabaretier ou maquignon, qu'en dépit de ses ruses le diable, qui ne perd jamais pour attendre, finit par emporter en enfer. Le tout se terminait par une quête que faisait une marionnette à barbe blanche, en agitant une sonnette suspendue à une bourse. Expulsée des églises, la *Szopka* se répandit dans toutes les provinces de l'ancien royaume de Pologne, où elle s'est conservée sans altération. On lui donne dans l'Ukraine le nom de *wertep,* en Lithuanie celui de *jaselka,* c'est-à-dire *jeu de la crèche.* Partout elle est la même, sauf quelques variétés de costumes, qui naturellement diffèrent de province à province. Depuis Noël jusqu'au mardi gras, des joueurs ambulans promènent la *Szopka* dans les villes et dans les hameaux, désirée par le peuple, fêtée par les enfans, bien accueillie chez les bourgeois et même dans les demeures de la noblesse. Sous le règne d'Auguste III, quelques entrepreneurs fondèrent dans les grandes villes de la Pologne des établissemens fixes où des comédiens de bois représentaient, outre la *Szopka* et ses accessoires, des pièces empruntées aux grands théâtres. On cite, entre autres, un nommé Zamojsky, propriétaire d'une grande maison dans le faubourg de Praga à Varsovie, dans laquelle il établit un spectacle de ce genre, qui ne comptait pas moins de mille figures. Revenons au XVIe siècle.

(1) M. Guillot de Marcilly, *Relation historique,* etc., p. 433-435.

(2) J. Dan. Janosky, *Polonia litterata,* pars 1a, p. 16, et M. Golembiowsky, *Mœurs et coutumes des Polonais,* t. II, p. 280.

IV. — DRAMES RELIGIEUX REPRÉSENTÉS HORS DES ÉGLISES, SOIT PAR DES CORPORATIONS D'ARTISANS, SOIT PAR DES MARIONNETTES.

Malgré le maintien de quelques jeux dramatiques dans les églises, on peut dire que les faits de ce genre ne constituaient que des exceptions rares et purement locales, et qu'à partir du concile de Trente, la règle fut la suppression de ces abus. Une des conséquences tout-à-fait imprévues qu'amena ce changement dans la discipline ecclésiastique, fut de répandre au dehors et de multiplier, sur une échelle immense, les représentations que donnaient, depuis quelque temps, des associations mi-parties de clercs et de laïques. Le peuple, privé des enseignemens récréatifs qu'il aimait à recevoir du clergé, les demanda avec instance, dans les grandes villes, aux échafauds des confréries, et, dans les villages, aux boutiques de marionnettes. Le grand promoteur de la réforme lui-même, Luther, en mettant, par sa version allemande de la Bible, l'Écriture sainte entre les mains de toutes les classes, surexcita involontairement la passion du peuple et des corporations d'artisans pour les grandes représentations religieuses. D'ailleurs, il est juste de reconnaître que Luther ne prohibait pas d'une manière absolue le jeu des mystères. Ce grand esprit, que n'avait pas desséché la controverse, conservait, par un heureux désaccord entre ses inclinations et ses doctrines, un vif sentiment de la poésie et des arts. Après avoir écrit et prêché contre les images, il s'opposa, avec une louable inconséquence, à leur destruction violente. Il déclare quelque part la musique un des plus magnifiques présens de Dieu (1). Il a composé des cantiques qui l'ont fait surnommer par Hans Sachs *le Rossignol de Wittenberg* (2). Consulté un jour sur ce qu'il fallait penser des représentations par personnages tirées de l'Écriture sainte, dont plusieurs ministres condamnaient l'usage, il fit, le 5 avril 1543, cette belle réponse (3) : « Il a été commandé aux hommes de propager le verbe de Dieu par tous les moyens, non-seulement par la parole, mais par écriture, peinture, sculpture, psaumes, chansons, instrumens de musique. Moïse, ajoute-t-il excellemment, veut que la parole se meuve devant les yeux (4)... »

(1) Mart. Luther, *Werke* (Wittenberg, 1539), t. II, p. 13 et 58; *Briefe*, ed. Leberecht de Wette, Berlin, 1825; décembre, 1521; m. 3 vol. in-8°. Il admit les images même dans le temple de Wittenberg. *Briefe*, 14 mai et 16 juillet 1528; 11 janvier 1731; Voyez M. Michelet, *Mémoires de Luther*, t. II, p. 130, 155, 286 et t. III, p. 115.

(2) C'est le titre d'une des meilleures pièces lyriques de Hans Sachs.

(3) Luther, *Briefe*, t. V, p. 553.

(4) *Deuter.*, cap. VI, v. 8 et 9. L'application que Luther fait de ce passage aux représentations par personnages est belle et poétique assurément; mais elle va, je crois, bien au-delà de la pensée du texte hébreu que lui-même il a rendue fort exactement dans sa traduction de la Bible.

Aussi ces représentations prirent-elles, même dans les états protestans d'Allemagne, un énorme développement. *Le Mystère de Saül*, en dix actes, composé par Mathias Holzwart, fut représenté près de Prague par six cents personnes, dont cent parlantes et cinq cents muettes (1). Jean Brummer, recteur de l'école latine à Kaufbeuern en Souabe, fit jouer dans cette ville l'histoire des saints apôtres le lundi de la Pentecôte 1592, et ce mystère, imprimé à Lauengen, sous le titre de *Tragicomœdia apostolica*, n'employait pas moins de deux cent quarante-six acteurs. Des spectacles aussi dispendieux ne pouvaient se déployer que dans des centres de populations considérables. Les joueurs de marionnettes se chargèrent, dans les lieux moins favorisés, de satisfaire le goût public, en joignant à leurs légendes romanesques et aux facéties de leur Hanswurst des pièces tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament, telles que la chute d'Adam et d'Ève, le combat de David et de Goliath, Judith et Holopherne, la parabole de l'enfant prodigue, surtout les scènes de la crèche et de la persécution d'Hérode (2), toutes pièces demeurées en possession des théâtres de marionnettes et qui faisaient, il y a peu d'années encore, l'ornement des foires de Francfort et de Leipzig (3).

Ajoutons que, malgré la fureur des modernes iconoclastes, plusieurs figures mécaniques, jetées par eux hors des églises, étaient si généralement aimées et vénérées des habitans, que, dans plusieurs cités, même protestantes, l'affection populaire fit ouvrir à ces débris des espèces d'asiles permanens où la foule put aller les visiter, comme dans un musée. Telle fut l'origine du *Doolhof* ou *labyrinthe* d'Amsterdam, vaste galerie élevée, en 1539, au milieu d'une sorte de parc, où l'on a réuni une collection d'anciennes figures de bois dont plusieurs sont automatiques. Un peu plus tard, on établit un second labyrinthe et on agrandit le premier, auquel on ajouta successivement des figures nouvelles. Cet établissement fut, en Hollande, à la suite des ravages de la réforme, ce que fut en France, après 1793, le musée des Petits-Augustins. Les deux *Doolhof* jouissaient d'une telle célébrité dès 1666, que Pierre Le Jolle, auteur de *la Semaine burlesque à Amsterdam*, crut devoir consacrer près de deux cents vers à les décrire (4). Presque

(1) Koch, *Grundriss...* (*Esquisse d'une histoire de la langue et de la littérature allemandes*); t. Ier, p. 266 et 269.

(2) Voyez une pièce de marionnettes intitulée *le Roi Hérode*, publiée d'après le manuscrit d'un joueur ambulant, Jean Walck de Neustadt, qui la représentait encore en 1834. M. Scheible, a conservé, dit-il, autant que possible, le style de l'original. Voyez *Das Schaltjahr* (*l'Année bissextile*); Stuttgard, 1846, t. IV, p. 702-709.

(3) M. le docteur J. Leutbecher (*Der älteste dramatische Bearbeitung...*) regrette que les *Puppen-Spieler* aient totalement cessé de représenter des sujets bibliques dans ces deux villes depuis 1838. Voyez *Das Closter*, t. V, p. 719.

(4) *Description d'Amsterdam*, en vers burlesques, selon la visite de six jours d'une semaine; Amsterdam, 1666, in-12, p. 240-246.

tout ce qu'il y vit alors s'y trouve encore aujourd'hui, comme l'atteste une récente description, insérée dans une revue néerlandaise (1). Le Jolle signale, entre autres curiosités du nouveau labyrinthe, deux groupes automatiques représentant le roi David. Dans l'un, le prince joue de la harpe, et un ange, quand l'air est fini, vient lui présenter une couronne; dans l'autre, le roi danse devant l'arche d'alliance que portent les lévites. L'ancien *Doolhof,* beaucoup plus vaste que le nouveau, offre une suite de statues historiques dont plusieurs sont à ressort. A côté de Cromwell, du roi de France Henri IV, de Guillaume de Nassau, de Gustave-Adolphe, de la reine Christine, de Guillaume-le-Taciturne, on voit Guillaume III qui se lève et se rassied, un musicien qui joue un air sur l'orgue, tandis que le géant Goliath remue la tête et roule des yeux effrayans. Près du colosse est assise sa femme Walburge, robuste *gigantesse,* dit Le Jolle, qui berce sur ses genoux

Son fanfan
Tout aussi gros qu'un éléphant.

Un peu plus loin, Sémiramis fait son entrée dans Babylone, et la reine de Saba défile avec un nombreux cortége devant le trône de Salomon. La plus récente et, en même temps, la plus intéressante de ces figures automatiques est celle du jeune et héroïque lieutenant de marine Van Speyk, qui, pendant le dernier siége d'Anvers, commandait une chaloupe canonnière de la flottille chargée de défendre l'entrée de l'Escaut. Ce bâtiment, entraîné par un gros temps au milieu des nôtres, fut sommé de se rendre; mais Van Speyk, plutôt que d'amener son pavillon, tira un coup de pistolet dans les poudres et se fit sauter le 5 février 1831. Le brave commandant redresse sa tête avec fierté; d'une main il agite un drapeau, de l'autre il tient son pistolet. Nous soupçonnons le rédacteur du *Leeskabinet,* à qui nous avons emprunté ces détails, d'avoir un peu exagéré les curiosités du *Doolhof;* mais, devant cette dernière figure, nous concevons que l'écrivain patriote s'abandonne à un élan d'orgueil national, et qu'il exhorte les habitans d'Amsterdam à conduire leur jeune famille à une aussi bonne école.

V. — MARIONNETTES DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DES THÉATRES RÉGULIERS JUSQU'A LA QUERELLE DES COMÉDIENS ET DES CONSISTOIRES (1680-1690).

L'établissement du théâtre, sous la forme qu'on lui voit aujourd'hui, date, en Allemagne, des premières années du XVIIe siècle. Jusque-là on n'avait connu, au-delà du Rhin, que les grands échafauds où les confréries représentaient des mystères, et les tréteaux plus modestes où les *Meistersinger* exécutaient des jeux de carnaval composés par des

(1) *Het Leeskabinet,* n° 5.

poètes-artisans, tels que le barbier de Nuremberg Hans Folz, et le peintre d'armoiries Rosenblüt. Ce fut à peu près avec les mêmes moyens de mise en scène que furent jouées dans cette ville, au XVIe siècle, les deux cent huit comédies, tragédies et farces du fameux cordonnier Hans Sachs et les soixante-six comédies, farces et tragédies (1) du tabellion Jacques Ayrer. Enfin, au commencement du XVIIe siècle, quelques acteurs de profession s'établirent dans des salles couvertes, dont quelques-unes devinrent permanentes. Alors Jean Klai et Martin Opitz tentèrent en Allemagne, comme chez nous Garnier et Hardi, de fonder un théâtre national; mais ils ne furent suivis ni d'un Mairet ni d'un Rotrou. Les agitations de la guerre de trente ans firent misérablement avorter ces premiers essais dramatiques. Durant cette période calamiteuse (de 1619 à 1648), les cantiques religieux furent la seule poésie du peuple et les marionnettes le seul divertissement scénique (2).

Après la paix de Munster, le théâtre allemand essaya de reprendre son essor; mais, en retard sur tous ses voisins, il ne put échapper à l'influence étrangère. Déjà l'Angleterre avait eu son Shakspeare, l'Espagne son Lope de Vega, la Hollande son Vondel, la France son Corneille. André Gryph, dans ses efforts pour régénérer la scène allemande, ne put que flotter entre l'imitation de ces divers modèles. Il faut lui savoir gré toutefois d'avoir jeté quelques traits de véritable originalité au milieu de ses imitations, même les plus flagrantes. C'est ainsi qu'il a su rajeunir, par quelques touches du plus heureux à-propos, un type depuis long-temps trivial en France, en Italie et en Espagne. Le bravache *Horribilicriblifax*, copie du Pyrgopolinice de Plaute, du Matamore castillan, du Spavanto milanais, du capitaine Fracasse, a pris sous sa plume une physionomie tout-à-fait allemande, en nous montrant les ridicules prétentions de cette foule d'officiers retraités après la guerre de trente ans, qui rentraient avec beaucoup de répugnance dans la monotonie de la vie civile. Et non-seulement Gryph et ses confrères imitaient les théâtres voisins, mais l'Allemagne pacifiée eut en quelque sorte à subir une invasion des comédiens plus exercés et plus habiles des autres contrées de l'Europe. Des troupes anglaises, françaises, hollandaises, italiennes, espagnoles, affluèrent dans toutes les villes, et surtout dans toutes les cours. Il n'y eut pas jusqu'aux marionnettes qui ne passassent le Rhin. La chronique de Francfort mentionne pendant l'année 1657 d'excellentes représentations de marion-

(1) Ce n'est là que le chiffre de ses pièces imprimées; il en avait composé beaucoup d'autres restées inédites.

(2) Phil. von Leitner, *Ueber den Faust von Marlow...* (sur le Faust de Marlow; Faust joué par des marionnettes...); extrait des *Annales dramatiques*, Leipzig, 1837, p. 145-152, reproduit par M. Scheible, *Das Closter*, t. V, p. 706.

nettes italiennes (1). Il en fut de même à Leipzig et à Hambourg (2). M. Schlager, dans ses *Esquisses de Vienne au moyen-âge*, a dressé une liste fort étendue, et pourtant encore incomplète, de tous les saltimbanques allemands et étrangers qui, de 1667 à 1736, furent autorisés à s'établir dans les faubourgs de cette ville. En tête de la liste figure Pierre Resonier, qui montra, pendant le carnaval de 1667, ses marionnettes italiennes sur la place du Marché des Juifs, et continua ainsi pendant plus de quarante ans. Chaque année (sauf les temps de guerre, d'épidémies ou de deuils princiers), des *Pulzinella-Spieler* ou des *Marionnetten-Spieler* (car c'étaient là les noms qu'ils se donnaient) s'installaient dans le faubourg de Léopold, sur le Marché-Neuf et sur la *Frayung*, où ils donnaient leurs représentations le soir, avant l'*Angelus*, les vendredi et samedi exceptés (3).

Cette influence des marionnettes italiennes s'est fait sentir, le croirait-on? jusqu'au fond des steppes de la Russie. Un voyageur anglais, Daniel Clarke, traversant la Tartarie en 1812, a trouvé les marionnettes que les Calabrois font danser avec le pied ou le genou, et qu'ils transportent dans toutes les contrées de l'Europe, très en vogue chez les Cosaques du Don (4).

Cependant la scène allemande semblait près de sortir de sa longue léthargie et de regagner le temps perdu, grace aux efforts habiles de Daniel-Gaspar Lohenstein, lorsque le rigorisme du clergé protestant, passant d'une sourde animosité à une violence ouverte, suscita à la renaissance du théâtre de nouveaux retards. Ce fut à Hambourg, en 1680, qu'éclata cette guerre théologique, qui se répandit de là dans toute l'Allemagne. L'occasion des hostilités fut le refus qu'un ministre fit à deux comédiens de les admettre à la sainte cène. Une ardente polémique, prolongée jusqu'en 1690, envenima tellement la querelle, que cet acte d'intolérance isolé devint la cause commune de tout le clergé protestant. En vain les acteurs firent-ils publier des apologies très judicieuses de leur profession, en vain les universités consultées établirent-elles, par les autorités les plus respectables, l'innocence de la condition de comédien, en vain plusieurs princes prirent-ils à cœur de contrebalancer, par des marques éclatantes de bienveillance et d'estime, l'excessive sévérité des théologiens; le gros du public accorda plus de créance à la voix de ses pasteurs qu'aux argumens des apologistes mondains. On n'alla pas jusqu'à s'interdire la fréquentation des

(1) Voyez Lersner, cité par M. Scheible, *Das Closter*, t. VI, p. 552.

(2) M. Schütze, dans son histoire du théâtre de Hambourg, a réuni de nombreux documens sur les marionnettes de cette ville. Voy. *Hamburgische Theatergeschichte*, p. 93-126.

(3) Schlager, *Wiener Skizzen...* (Esquisses de Vienne au moyen-âge), p. 268 et 359.

(4) Dan. Clarke, *Travels in various countries*, part 1; *Russia*, etc., cap. 12; t. Ier; 3e édit., in-4°, p. 233.

théâtres, mais on fuyait la compagnie des acteurs, qu'on regardait comme des libertins et des vagabonds, de sorte que la plupart de ces artistes humiliés cédèrent la place aux comédiens du dehors et abandonnèrent leurs salles et leur répertoire aux marionnettes. Celles-ci, chose singulière, ne laissèrent pas que d'avoir d'assez vifs démêlés avec les consistoires. A Dordrecht, en 1688, la régence, cédant aux remontrances des ministres, ordonna de cesser, pendant la kermesse, les jeux de hasard, les parades et les représentations de marionnettes, et cette défense fut presque constamment renouvelée d'année en année, jusqu'en 1754 (1). Il est vrai que la plupart des autres cités néerlandaises se refusèrent à ces violences. On sait que, pendant le laborieux séjour que le célèbre Bayle fit à Rotterdam, lorsque, épuisé par la lecture, il entendait la joyeuse trompette annoncer la représentation prochaine des marionnettes, il quittait sa bibliothèque et courait jouir au grand air de sa récréation favorite (2). Dans une description en vers que J. van Hoven a tracée, en 1709, de la kermesse d'Amsterdam (*Rariteit van de Amsterdamsche kermis*), cet auteur décrit un *Poppespel* que montre un Brabançon, et qui n'est autre que le jeu des quatre couronnes (*vier-kroonen-spul*), qui s'est conservé jusqu'à ce jour pour le plaisir des enfans, et aussi, comme du temps de van Hoven, pour celui de leurs parens et de leurs maîtres (3). Un autre poète burlesque de la même époque, L. Rotgans, a introduit dans sa *Kermesse de village* un joueur de marionnettes qui fait danser de grandes demoiselles richement parées et de jeunes seigneurs vêtus à la dernière mode. La supériorité des marionnettes hollandaises était même alors si bien établie, que le sarcastique biographe de l'habile M. Powell reconnaissait, en 1715, que les Hollandais étaient le premier peuple du monde pour les *puppet-shows* (4).

A Berlin, les marionnettes subirent aussi de vives attaques. Sébastien di Scio, qui avait à Vienne, en 1705, des marionnettes renommées par la perfection de leur mécanisme, étant allé représenter dans le nord de l'Allemagne, et notamment à Berlin, *la Vie, les Actes et la Descente aux enfers du docteur Jean Faust,* ce spectacle produisit une impression si vive sur la population de cette ville, que le clergé s'en alarma, et que le ministre Ph.-Jacq. Spener présenta une véhémente

(1) Voyez d'intéressans détails sur ce sujet dans l'ouvrage de M. le docteur Schotel, *Tilburgsche avondstonden...* (*Soirées de Tilbourg...*), Amsterdam, 1850, p. 208 et suiv.

(2) Ce goût bien connu de Bayle a fourni au spirituel auteur du *Roi de Bohême et ses sept châteaux* un demi-verset pour ses litanies de Polichinelle. Voy. p. 205.

(3) Je dois ces détails et plusieurs autres aux obligeantes communications de M. J.-J. Belinfante de La Haye.

(4) *The second Tale of a tub*, cité par l'auteur de *Punch and Judy*, p. 45.

requête au roi pour en obtenir la suppression (1). Au reste, ces actes d'hostilité contre les marionnettes ne furent, en somme, que des ca assez rares, et la guerre déclarée aux comédiens par les consistoires, loin d'avoir nui aux marionnettes, fut pour elles au contraire l'occasion d'une excessive prospérité.

VI. — MARIONNETTES ALLEMANDES DEPUIS 1690 JUSQU'AU MILIEU DU XVIIIe SIÈCLE

A mesure que décrut le nombre des théâtres réguliers, on vit augmenter celui des théâtres de marionnettes. Les troupes de ce genre furent particulièrement nombreuses à Hambourg et à Vienne, et de ces deux villes elles se répandaient dans le reste de l'Allemagne. Je dis *troupes de marionnettes*, et c'est aussi la dénomination singulière, mais juste, qu'emploient les critiques allemands quand ils parlent des marionnettes de cette époque. En effet, contrairement à l'ancien usage, où une seule voix habilement ménagée parlait pour tous les personnages, chaque poupée mécanique eut un interprète à part, choisi d'ordinaire parmi les comédiens découragés qui n'osaient plus exercer ouvertement leur profession (2). Ces acteurs, lorsque le temps, les lieux et la disposition du public le leur permettaient, replaçaient au magasin leurs Sosies de bois et se remettaient à jouer leurs rôles en personne. Cette organisation bizarre et complexe des théâtres allemands explique comment nous allons rencontrer, pendant un demi-siècle, les mêmes pièces, et notamment celles que l'on appelait *Haupt-und Staatsactionen*, jouées tantôt par des acteurs, tantôt par des marionnettes, sans que l'on puisse en faire bien nettement la distinction.

C'est ici le moment d'expliquer la signification assez obscure, même en Allemagne, du nom de *Haupt-und Staatsactionen*, donné à de certains drames très en vogue depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'à la moitié du XVIIIe. Un historien du théâtre allemand, cherchant à déterminer exactement le cercle dans lequel pouvaient se mouvoir les auteurs des pièces de ce genre, a dressé la liste des diverses sources où il leur était permis de prendre leurs sujets. Les *Haupt-Actionen* pouvaient, suivant M. Prutz, mettre à contribution la mythologie, la Bible, la chevalerie, l'histoire, la féerie, tout en un mot, comme on voit, ou peu s'en faut (3). Trois seules conditions leur étaient imposées : elles

(1) Voyez l'article *Faust* de M. Em. Sommer dans l'*Encyclopédie* d'Ersch et Gruber, et *Das Puppen-Spiel vom Doctor Faust*, Leipzig, 1850; préface, p. XIII.

(2) Suivant l'éditeur du *Puppen-Spiel vom Doctor Faust* (Leipzig, 1850), le nombre des interprètes dans cette pièce a été réduit récemment à quatre au théâtre de marionnettes de Leipzig, p. 83.

(3) Prutz, ouvrage cité, p. 207 et suiv.

devaient contenir beaucoup d'incidens et de spectacle, être soutenues de temps en temps par de la musique instrumentale, et égayer le spectateur par les bons mots d'un personnage bouffon. On voit que ces pièces ressemblaient beaucoup à nos mélodrames d'il y a quarante ans. Ajoutons que, pendant la période de leur succès, leur nom fut souvent synonyme de pièces de marionnettes, par suite de l'association singulière que je viens d'exposer. Goethe, dans la fameuse scène entre Faust et Wagner, a fait une allusion sarcastique à ces drames de bas aloi, que lui-même, avec Schiller et après Lessing, a tant contribué à faire oublier.

WAGNER.

Maître, n'est-ce pas une bien grande jouissance que de pénétrer dans l'esprit des temps passés, de savoir exactement ce qu'un sage a pensé avant nous, et de mesurer de quel bond vigoureux nous l'avons dépassé?

FAUST.

Oh! oui, de toute la hauteur des étoiles! — Franchement, mon cher, les siècles passés sont pour nous le livre aux sept cachets. Ce qu'on appelle l'*esprit des temps* n'est que l'esprit de ces messieurs qui a déteint sur les siècles. En conscience, c'est la plupart du temps une misère, et le premier coup d'œil que l'on y jette suffit pour vous faire fuir. C'est un sac à ordures, un vieux garde-meuble, ou tout au plus une pièce à grand spectacle (*eine Haupt-und Staatsaction*), avec de belles maximes de morale comme on en met dans la bouche des marionnettes.

« A la fin du XVIIe siècle, dit Flœgel, les *Haupt-und Staatsactionen* usurpèrent la place des véritables drames. On a conservé quelques-unes de leurs affiches, rédigées dans un style de charlatan qui répond parfaitement à leur valeur réelle. Ces pièces étaient jouées tantôt par des poupées mécaniques, tantôt par des acteurs. L'emploi exclusif des aventures romanesques et des ressorts surnaturels, les ignobles plaisanteries du bouffon, le mélange de la trivialité et de l'enflure, placent ces ouvrages au dernier degré de l'échelle dramatique (1). »

Mais si la vogue des *Haupt-Actionen* a été pour l'art dramatique une cause momentanée de retard et même de décadence, elle a eu pour les marionnettes un effet tout contraire : elle a associé pendant cinquante ans leurs destinées à celles des théâtres réguliers, de sorte que nous ne pouvons séparer leur histoire de celle des troupes ambulantes que gouvernaient alors les actifs directeurs Weltheim, Beck, Reibehand et Kuniger.

Weltheim, né vers 1650 à Leipzig, avait formé, dès 1679, une troupe de comédiens et de marionnettes. Nous le voyons, à cette époque, bien

(1) Flœgel, ouvrage cité, p. 115.

accueilli par les autorités municipales de Nuremberg, de Hambourg et de Breslau. C'est lui qui, le premier, fit jouer en Allemagne la traduction des comédies de Molière (1). Il recrutait ordinairement ses acteurs et les interprètes de ses pantins parmi les étudians de Leipzig et d'Iéna (2). Lui-même était habile à improviser à la manière italienne. En 1688, il fit jouer à Hambourg une *Haupt-und Staatsaction* sur la chute d'Adam et d'Ève suivie d'une pièce bouffonne : *Pickelhäring im Kasten.* Après l'avoir perdu quelque temps de vue, nous le retrouvons en 1702 directeur de la troupe royale et ducale de Pologne et de Saxe, et faisant jouer à Hambourg, le 15 juin, *Élie montant au ciel ou la Lapidation de Naboth,* excellente *Haupt-Action* (c'est l'affiche qui le dit), avec une agréable pièce finale intitulée : *le Maître d'école assassiné par Pickelhäring ou les Voleurs de lard joliment attrapés* (3). Remarquons que Weltheim avait une prédilection marquée pour Pickelhäring, qu'il substitue presque toujours à Hanswurst. Après une nouvelle éclipse, Weltheim reparaît à Hambourg en 1719, où il fait jouer un drame à grand spectacle : *le Tyran amoureux ou Asphalides, roi d'Arabie,* avec *Arlequin, jurisconsulte sans cervelle,* et *les Précieuses ridicules* de Molière (4). En 1721, ses marionnettes donnent dans la même ville deux *Haupt-Actionen* sur des sujets religieux : 1° l'*Histoire édifiante et digne d'être vue de la chute du roi David et de son adultère avec Bethsabée, suivie de son profond repentir excité par le sermon du prophète Nathan,* avec une pièce finale : *le Souper coûteux de Pickelhäring;* 2° *la Destruction de Jérusalem,* dédiée au sénat de Hambourg et suivie de la divertissante comédie *le Malade imaginaire.* Ce titre, comme celui des *Précieuses ridicules,* que nous avons vu plus haut, était écrit en français sur l'affiche, à cause de l'extrême célébrité des deux pièces; mais elles étaient jouées en allemand.

Ferdinand Beck, directeur de la troupe privilégiée des cours de Saxe et de Waldeck, donna à Hambourg, en 1736, trois pièces de marionnettes remarquables : 1° une *Haupt-Action,* sur un sujet traité depuis par Schiller : *le plus grand Monstre de l'univers ou la Vie et la mort de l'ancien général impérialiste Wallenstein,* avec Hanswurst; 2° un prologue musical, dédié au sénat de Hambourg, intitulé *le Séjour de la paix confirmée par le ciel lui-même,* avec *Cinna ou la Clémence d'Auguste,* probablement d'après Corneille (5); 3° un petit drame en musique sur la chute d'Adam et d'Ève, qui est, je crois, la pièce assez singulière que M. Schütze (l'historien du théâtre de Hambourg) dit avoir vu jouer

(1) Voyez Scheible, *Das Closter,* t. VI, p. 359.
(2) Flœgel, *Geschichte der Komischen litteratur,* t. IV, p. 319.
(3) C'est-à-dire *Pickelhäring dans une boutique de Polichinelle.* Prutz, ouvrage cité.
(4) Schütze, ouvrage cité, p. 34-40. — Prutz, ouvrage cité, p. 211.
(5) Schütze, ouvrage cité, 45-60. — Prutz, *ibid.,* p. 207-211.

dans sa jeunesse (1) : « Les rôles, y compris celui du serpent, étaient, dit-il, remplis par des marionnettes. On voyait celui-ci, roulé autour de l'arbre de science, darder sa langue pernicieuse. Hanswurst, après la chute de nos premiers parens, leur adressait des railleries grossières qui divertissaient beaucoup l'auditoire. Deux ours dansaient un ballet, et, au dénoûment, un ange apparaissant, comme dans la Genèse, tirait du fourreau une épée de papier doré, et tranchait d'un coup le nœud de la pièce. »

Reibehand, d'abord tailleur, s'associa à un certain Lorenz pour élever un théâtre de marionnettes. En 1734, il joignit à ses poupées des comédiens vivans. Son association était probablement rompue dès 1728, car nous voyons à cette date Lorenz, directeur des comédiens de la cour princière de Weimar, donner seul à Hambourg une *Haupt- und Staatsaction*, intitulée *Bajazet précipité du faîte du bonheur dans l'abîme du désespoir*. Reibehand, après bien des vicissitudes, vint en 1752, muni d'un privilége prussien, donner des représentations à Hambourg. Voici une de ses affiches : « Avec permission, etc., on représentera *l'Amour maçon* (ces mots sont en français) ou *le Secret des francs-maçons*, que voudrait bien découvrir Isabelle, franc-maçon femelle, poussée par l'humeur curieuse de son sexe; suivi du *Châtiment de la folle ambition d'un cordonnier*, qui reçoit le sobriquet de *Baron de Windsak*, s'enfuit de chez son maître, et finit par passer pour fou. Le spectacle se terminera par un ballet imité de la plaisante comédie de Molière, *le Mari confondu* (2). »

Reibehand trouva le moyen de rendre ridicule la touchante parabole de *l'Enfant prodigue*. L'affiche de la *Haupt-Action* qu'il fit jouer sur ce sujet était ainsi conçue : « *L'Archi-Prodigue*, châtié par les quatre élémens, avec Arlequin, joyeux compagnon d'un maître criminel. » L'objet principal de cette pièce était d'offrir beaucoup de spectacle et de changemens à vue. Ainsi les fruits que le jeune prodigue voulait manger se transformaient en têtes de mort, l'eau qu'il s'apprêtait à boire se changeait en flammes; des rochers se fendaient et laissaient voir une potence avec un pendu. Les membres de ce malheureux, agités par le vent, se détachaient et tombaient un à un sur le sol, puis se rapprochaient et se recomposaient, de façon que le mort se levait et poursuivait le jeune débauché. Ensuite on voyait ce voluptueux déchu réduit à manger des immondices dans la compagnie des pourceaux. Alors le désespoir personnifié se présentait devant lui, et lui offrait le choix entre une corde et un poignard; mais la miséricorde divine l'arrêtait, et, comme dans la parabole évangélique, le

(1) Schütze, cité par M. Prutz, *ibid.*, p. 207. L'âge de M. Schütze, qui a publié son livre en 1794, s'accorde avec ma supposition.

(2) C'est, comme on le sait, le second titre de *George Dandin*. Voy. Prutz, p. 220.

père, touché du repentir de l'enfant égaré, lui accordait son pardon (1).

Reibehand eut pour émule un certain Kuniger, né à Leipzig, qui, après avoir commencé par être équilibriste et joueur de gobelets, ouvrit un spectacle de marionnettes, et prit, en 1752, la direction d'un vrai théâtre, muni de grandes machines mobiles et d'acteurs vivans. Cette troupe portait le nom de comédiens privilégiés des cours de Brandebourg et Brandebourg-Bayreuth. Entre autres drames à grand spectacle que Kuniger fit représenter à Hambourg, on cite *la Vie et la mort de sainte Dorothée, martyre pleine de constance.* L'annonce avait bien soin d'avertir « qu'il y aurait dans la pièce assez de décorations et de machines pour satisfaire les yeux les plus exigeans, et qu'on ne pourrait rien voir de plus terrible. » Il est vrai que les scènes de martyre, dont l'exécution est si difficile pour des acteurs vivans, offrent de grandes facilités aux joueurs de marionnettes. Cette circonstance toute technique explique la prédilection des *Puppen-Spieler* pour les sujets de ce genre, et en particulier pour la légende de sainte Dorothée, dont la décapitation faisait ressortir leur adresse. M. Schütze raconte un incident qui signala d'une manière assez plaisante la représentation d'une des nombreuses pièces de marionnettes composées sur ce sujet. On jouait un soir à Hambourg, dans l'auberge des cordonniers, près le marché aux oies, en face du grand théâtre, le drame intitulé *les Joies et les souffrances de Dorothée.* La pièce fut accueillie par les applaudissemens unanimes de l'auditoire plébéien, et obtint même des marques de satisfaction de plusieurs spectateurs d'une classe plus relevée. La scène de la décapitation surtout fut si bien rendue, que l'assemblée tout entière cria *bis*, et aussitôt le complaisant directeur replaça la tête sur les épaules de la sainte, et la décollation eut lieu une seconde fois, au milieu des bravos frénétiques de toute la salle (2).

Nous avons vu que les *Haupt- und Staatsactionen* ne puisaient pas seulement leurs sujets dans toutes les sources anciennes, sacrées ou profanes; elles exploitaient encore les événemens modernes, et se jetaient sur tous les grands noms, témoin celui de Wallenstein. Elles n'épargnèrent pas davantage ceux de Marie Stuart, du comte d'Essex et de Cromwell. Enfin à peine l'Alexandre du Nord, Charles XII, fut-il tombé dans la tranchée de Frederichshall, sous le coup d'une balle ennemie, ou, pour parler la langue de la superstition populaire, sous le coup d'une balle enchantée (*eine Freikugel*), que les faiseurs de *Haupt-Actionen* s'emparèrent de ce héros, sûrs d'attirer la foule au spectacle de sa fin tragique. Nous avons pu lire une de ces pièces,

(1) Schütze, ouvrage cité, p. 83. — Prutz, *ibid.*

(2) Schütze, cité par M. Prutz. Ce récit de M. Schütze paraît se rapporter à 1705.

mêlée de prose et de vers, intitulée *la Mort malheureuse de Charles XII*, jouée sur le théâtre de Hambourg, en 1746, par la troupe allemande des princes de Brandebourg-Bayreuth et Onolzbach. M. H. Lindner l'a publiée à Dessau en 1845, et M. Prutz l'a réimprimée en partie dans son histoire du théâtre allemand. Les personnages sont Charles XII, Frédéric, prince de Hesse-Cassel, le duc de Holstein-Gottorp, l'adjudant-général Sicker, le major-général Budde, le commandant de Frederichshall, un lieutenant, un tambour, Arlequin, dame Plapperlieschen (c'est le type populaire de la femme bavarde), des soldats, une cantinière, le Destin, Bellone, et (dans l'épilogue) la Renommée, Mercure et Mars. Le drame s'ouvre par un long monologue, où le roi de Suède se raconte à lui-même, en style de gazette, les principaux faits de sa vie militaire. Cette *Haupt-Action* ne pouvait offrir d'intérêt que celui du spectacle. Frederichshall avait à supporter deux bombardemens, et les projectiles étaient, au dire de M. Schütze, lancés de part et d'autre avec une rare précision. On admirait aussi, comme un prodige, un soldat qui allumait sa pipe et faisait sortir de sa bouche de légers nuages de fumée, tour d'adresse qu'on ne tarda pas à voir à Paris, et que l'on exécute aujourd'hui avec une grande perfection au théâtre de Séraphin.

Il n'y a pas jusqu'aux infortunes des vivans illustres sur lesquelles les faiseurs de *Haupt-und Staatsactionen* ne missent la main. C'est ainsi que l'éclatante disgrace du prince de Menzicoff fournit de son vivant le sujet d'une *Haupt-Action*, représentée en 1731, dans plusieurs villes d'Allemagne, par les grandes marionnettes anglaises de Titus Maas, comédien privilégié de la cour de Baden-Durlach (1). L'affiche de cette pièce est assez curieuse : « Avec permission, etc., on jouera sur un théâtre entièrement nouveau et avec une bonne musique instrumentale, une *Haupt-und Staatsaction*, récemment composée et digne d'être vue, qui a pour titre : Les vicissitudes extraordinaires de bonheur et de malheur d'Alexis Danielowitz, prince de Menzicoff, grand favori, ministre du cabinet et généralissime du czar de Moscou Pierre Ier de glorieuse mémoire, aujourd'hui véritable Bélisaire, précipité du haut de sa grandeur dans le plus profond abîme de l'infortune, le tout avec Hanswurst, un crieur de petits pâtés, un garçon rôtisseur, et d'amusans braconniers de Sibérie (2). » Titus Maas avait obtenu l'autorisation de représenter ce merveilleux drame à Berlin; mais le gouvernement de Frédéric-Guillaume Ier, craignant de désobliger son puissant

(1) Flœgel, *Geschichte des groteskekomischen*, p. 116.

(2) Voy. Plümische, *Entwurf...* (*Esquisse d'une histoire du théâtre de Berlin*), p. 109., cité par Prutz, p. 180.

voisin du Nord, défendit, le 28 août, sous les peines les plus sévères, de représenter *Menzicoff* (1).

VII. — MARIONNETTES DEPUIS LES PREMIERS ÉCRITS DE GOTTSCHED JUSQU'A L'APPARITION DU FAUST DE GOETHE.

L'excès d'absurdité auquel était descendu le répertoire de Reibehand et de ses émules provoqua une réaction classique en faveur de la poésie, de la langue et du sens commun. Gottsched fut le promoteur et l'avocat de ce mouvement, qui prit un caractère national. Bientôt une autre école, douée d'un sentiment plus délicat et plus profond de la beauté dans l'art et dans la poésie, se forma sous la haute inspiration de Lessing, qui, comme Gottsched et mieux que Gottsched, donna le précepte et l'exemple. L'Allemagne lettrée était enfin arrivée à se préoccuper des questions les plus fines et les plus fécondes de la philosophie de l'art. Déjà la voix de Klopstock se faisait entendre. Goethe et Schiller enfans croissaient au milieu de ces espérances confuses et de ces élans contradictoires qu'ils devaient bientôt régler et satisfaire. Cependant la réforme entreprise par Gottsched eut, entre autres résultats salutaires, celui de rendre au théâtre son importance et aux acteurs leur dignité. Poètes et comédiens commencèrent à marcher ensemble vers un même idéal. Cette réhabilitation des artistes dramatiques amena naturellement leur divorce d'avec les marionnettes. La rupture se fit de bon accord et sans secousse, sauf en quelques lieux, comme à Vienne, où il y eut un peu de mauvaise humeur et de rivalité entre les grands théâtres, notamment celui de la porte de Carinthie (2) et les marionnettes de la *Frayung*, de la place du marché des Juifs et du faubourg de Léopold. Les marionnettes rentrèrent à petit bruit dans leur sphère modeste; elles revinrent de bonne grace à leur ancien répertoire, composé de drames bibliques et de légendes populaires. Le docteur Faust surtout et son humble élève, son *famulus* Wagner, continuèrent d'attirer la foule qui se passionnait de plus en plus pour les subtilités métaphysiques et était tout près d'être atteinte par les rêves de l'illuminisme. Les *Puppen-Spieler*, de leur côté, ne négligèrent rien

(1) Les théâtres de marionnettes sont très sévèrement surveillés par la police de Prusse. En 1794, on supprima beaucoup de ces théâtres, dont les représentations blessaient, dit-on, les mœurs. (*Edickten-Sammlung*, 1794, nº 55.)

(2) C'est à la porte de Carinthie que Jos. Stranisky établit en 1708, selon M. Schlager, ou en 1713, selon M. Flœgel, le premier théâtre de comédiens allemands qu'on ait vu à Vienne. Stranisky avait aussi des marionnettes; il les sépara de ses acteurs en 1721 et les relégua sur la *Frayung* (voyez Schlager, p. 268, 269 et 363). Sa veuve s'opposa en 1728 à la demande formée par la veuve Theodora Danesin d'établir un jeu de marionnettes italiennes dans un des faubourgs de Vienne. Voyez Schlager, p. 271 et 371.

pour varier leurs spectacles. Un roman fameux de Lewis, *Abellino le grand Bandit*, fournit aux marionnettes d'Augsbourg le sujet d'un drame à grand spectacle (1). Le prodigieux succès de l'opéra de *Don Juan* fit espérer aux joueurs de marionnettes qu'ils pourraient tirer du libertin de Séville un aussi bon parti que du métaphysicien de Wittenberg. Don Juan Tenorio, en effet, n'est-il pas un Faust de cape et d'épée, un frère méridional et sanguin du bilieux émule de Nostradamus et de Théophile? Cependant, malgré tout ce qu'il semblait promettre et quoique très germanisé par Mozart, don Juan se trouva encore trop Espagnol pour atteindre, sur les théâtres de marionnettes, à toute la popularité de Faust. Il eut pourtant un long succès. M. le docteur Kahlert a trouvé dans le vieux répertoire des *Puppen-Spieler* d'Augsbourg, d'Ulm et de Strasbourg, trois pièces dont le *convive de pierre* est le sujet. On les peut lire dans le *Closter*, avec une dissertation préliminaire sur la légende espagnole rapprochée de la légende allemande (2).

Durant toute la seconde moitié du XVIIIe siècle, les marionnettes furent reçues avec une extrême bienveillance dans l'intérieur des riches familles bourgeoises et même dans plusieurs cours ducales et princières. Je pourrais me borner à cette énonciation; mais j'ai à produire sur ce point le témoignage de deux des plus grands génies de l'Allemagne. Il y a plaisir à entendre déposer en faveur des marionnettes des hommes tels que Goethe et Haydn.

Dans les premières pages de ses mémoires, Goethe nous apprend que la plus grande joie de son enfance fut le présent que son excellente et presque prophétique aïeule lui fit, un soir de Noël, d'un théâtre de marionnettes. Il faut l'entendre raconter l'impression profonde que fit sur sa fraîche imagination la vue de ce monde nouveau qui venait peupler tout à coup la monotone solitude de la maison paternelle. Quelques années plus tard, pendant les jours de tristesse et de malaise que jetèrent sur Francfort quelques épisodes de la guerre de sept ans, notamment l'occupation de la ville par un corps de l'armée française, nous voyons le jeune Wolfgang, retenu au logis par ses parens, se faire de son cher théâtre, autour duquel il convoquait la jeunesse du voisinage, non pas seulement un plaisir, mais comme un champ de manœuvre et une école de stratégie scénique, où il apprenait déjà le grand art de faire mouvoir sans confusion, devant une rampe, les créations de sa pensée (3). Dans un autre ouvrage, où les vives impres-

(1) M. Scheible a publié cette pièce d'après le manuscrit du théâtre de marionnettes d'Augsbourg. Voyez *Das Schaltjahr*, Stuttgard, 1846, t. IV, p. 555-591.

(2) Scheible, *Das Closter*, t. VIII, p. 667-765.

(3) Goethe, *Aus meinem Leben. Dichtung und Wahrheit* (*Mémoires de ma vie. Poésie et Vérité*), 1re partie, livre Ier. *Werke*, t. XXIV, p. 18 et 74.

sions de sa jeunesse ont pris une forme plus idéale sans rien perdre de leur réalité, dans les *Années d'apprentissage de Wilhelm Meister*, avec quel charme et quelle effusion de souvenir ne revient-il pas sur ses bienheureuses marionnettes, l'aiguillon de son naissant instinct dramatique! Il ne nous laisse rien ignorer de la construction du théâtre, du mécanisme des petits acteurs, de la manière de les faire mouvoir, du soin qu'il prenait de les faire parler avec convenance et clarté. Excellent exercice pour l'enfance et le meilleur apprentissage de diction soutenue et même d'improvisation! Caché derrière la toile de fond, l'interprète novice lisait d'ordinaire ou récitait les pièces les plus applaudies dans les foires, particulièrement *David et Goliath*. Le jeune Goethe alla plus loin; il imagina de faire jouer à ses poupées quelques grands ouvrages dramatiques qui ne se trouvèrent (il en fait l'aveu) ni dans les proportions de cette petite scène, ni à la portée de son auditoire (1). Les théâtres de marionnettes privés étaient assez nombreux dans les grandes villes, notamment à Hambourg, à Vienne et à Berlin, pour que quelques écrivains de profession n'aient pas dédaigné de composer de petits drames à leur usage. Je citerai, entre autres, Jean-Frédéric Schinck, auteur distingué de romans et de drames, qui, en 1777, a écrit plusieurs petites pièces de ce genre et les a réunies en un volume (2). Goethe lui-même, à peine âgé de vingt ans, mais déjà préoccupé de la conception de *Goetz de Berlichingen* et de *Werther*, écrivit à Francfort, dans une société d'amis, une bagatelle de ce genre intitulée *Fêtes de la foire à Plundersweilern* (3). « Cette petite pièce, dit-il, n'est qu'une épigramme ou plutôt un recueil d'épigrammes en action. Sous l'apparence d'une parade figuraient en réalité des membres de notre société. Le mot de l'énigme était un secret pour la plupart, et tel rieur ne se doutait guère que l'on s'amusait à ses dépens (4). » Cette œuvre sans conséquence me paraît pourtant remarquable, en ce que la marche et un peu la pensée des premières scènes a une remarquable analogie avec la disposition du commencement de *Faust*. Elle s'ouvre par un prologue où s'étalent quelques aphorismes moraux dans le goût des *Haupt-Actionen*, au travers desquels Hanswurst jette, à sa manière, une de ses plaisanteries banales. Vient ensuite un *prologue sur le théâtre*, comme dans *Faust;* c'est un dialogue entre un charlatan directeur de marionnettes et un docteur (peut-être le bourgmestre de *Plundersweilern*). Ce directeur, homme de goût classique et quelque peu disciple de Gottsched, soutient que, pour plaire aux spectateurs, il faut peindre les hommes en beau. Puis se déroule sous nos yeux,

(1) *Wilhelm Meisters Lehrjahre*, liv. Ier, chap. 4 et suiv. *Werke*, t. XVIII, p. 12.
(2) J.-Fr. Schinck, *Marionettentheater*, Berlin, 1777, in-8o.
(3) Il y a dans ce nom forgé par Goethe une allusion au mot *Plunder*, chiffon, guenilles.
(4) *Aus meinem Leben*... (*Mémoires*), 3e partie, livre XIII. — *Werke*, t. XXVI, p. 235.

en guise d'introduction, tout le tohu-bohu d'une foire de village. D'un côté, des marchands de jouets de Nuremberg, des vendeuses de petits balais, des boutiques de comestibles, un joueur d'orgue et un petit paysan qui fait danser sa marmotte; de l'autre, les visiteurs et les chalands, un petit bohémien sans sou ni maille et en guenilles, qui méprise cette foire, un pasteur et sa gouvernante qui ne regardent pas du même œil une jeune marchande de pain d'épice, tel est le tableau, à la manière d'Hogarth ou de Callot, qui précède la tragédie que va faire jouer le directeur de marionnettes. Cette tragédie a pour sujet l'histoire d'Esther et de Mardochée. Quand le rideau tombe, on a de nouveau devant les yeux le champ de foire et tous les personnages que l'on y a vus déjà, plus un bateleur qui, pour terminer les *Fêtes de la foire,* montre ses ombres chinoises.

Peut-être Goethe a-t-il eu tort de se souvenir de cette bluette et d'en faire jouer quelques parties en 1780, à la cour de Weimar, dont il était le commensal favori depuis le succès immense de *Goetz de Berlichingen* et de *Werther*. Il y ajouta, pour la fête de la princesse Amélie, un épilogue, rempli, comme *la Nuit de Walpurgis,* d'allusions et de critiques littéraires, absolument insaisissables pour nous, qu'il intitula : *Ce qu'il y a de plus nouveau à la foire de Plundersweilern.* Je m'étonne encore plus que ce grand homme ait donné place dans ses œuvres à ces deux badinages, qu'il a réunis sous le titre collectif de : *Un Spectacle de marionnettes moral et politique nouvellement ouvert* (1).

Mais la cour toute poétique de Weimar n'était pas la seule en Allemagne où l'on demandât des distractions aux ombres chinoises et aux marionnettes. Au fond de la Hongrie, à Eisenstadt, dans l'antique et magnifique château des princes d'Esterhazy, la muse aimable qui préside aux marionnettes a remporté peut-être ses plus merveilleux triomphes. Nous tenons ce que nous allons rapporter d'une confidence faite à Vienne en 1805 par l'illustre compositeur Haydn à M. Charles Bertuch, un de ses fervens admirateurs.

On savait bien que le prince Nicolas-Joseph d'Esterhazy, protecteur éclairé des artistes et surtout des musiciens, entretenait à grands frais une chapelle composée des chanteurs et des instrumentistes les plus habiles, et qu'il en confia, en 1762, la direction à Joseph Haydn, dont le nom était encore peu connu, mais dont le vieux prince Antoine Esterhazy avait deviné l'avenir et assuré le sort en l'attachant à sa maison. On savait qu'il y avait dans le château d'Eisenstadt un grand théâtre où ces princes faisaient exécuter les meilleurs opéras allemands et italiens; mais ce qu'on savait moins, c'est qu'il y avait encore un petit théâtre de marionnettes, le plus admirable peut-être

(1) Goethe, *Werke* (Stuttgart, 1829), t. XIII, p. 1-53.

qui ait jamais existé pour la perfection des petits acteurs de bois, les décorations et les machines; et ce que nous avons appris enfin par le témoignage même de Haydn, c'est que ce sublime compositeur, qui savait si bien d'ailleurs porter la gaieté dans la musique instrumentale, témoin sa symphonie comique (1), se plut à écrire de 1773 à 1780, c'est-à-dire dans toute la vigueur et la plénitude de son génie, cinq *operette* pour les marionnettes d'Eisenstadt. Dans la liste de toutes ses œuvres musicales que l'illustre vieillard remit, signée de sa main, à M. Charles Bertuch pendant son séjour à Vienne (2), on lit la mention que je transcris : — *Operette* composées pour les marionnettes : *Philémon et Baucis*, 1773. — *Genièvre*, 1777. — *Didon*, parodie, 1778. — *La Vengeance accomplie* (3) *ou la Maison brûlée* (sans date). — Dans la même liste est indiqué le *Diable boiteux*, probablement parce qu'il fut joué par les marionnettes du prince d'Esterhazy; mais cet ouvrage avait été composé à Vienne, dans la première jeunesse de l'auteur, pour Bernardone, directeur d'un théâtre populaire à la porte de Carinthie, et avait été payé 24 sequins (4). On avait cru que ces curieuses partitions, toutes inédites, avaient péri dans un incendie qui consuma une partie du château d'Eisenstadt, et notamment le corps de logis qu'y occupait Haydn. Il n'en est rien; elles ont été vues en 1827 dans la bibliothèque musicale des princes d'Esterhazy, avec une vingtaine d'autres dont on aimerait à connaître les titres (5).

Ce fut peut-être pour servir d'ouverture à une de ces divertissantes représentations, plus particulièrement destinées aux plaisirs des jeunes membres de la famille d'Esterhazy, que Haydn imagina de composer la singulière symphonie qu'il a intitulée *Fiera dei fanciulli*. Carpani nous en a raconté l'histoire. Un jour, Haydn se rendit seul à la foire d'un village des environs. Là, il fit provision, et rapporta un plein panier de mirlitons, de sifflets, de coucous, de tambourins, de petites trompettes, bref tout un assortiment de ces instrumens plus bruyans qu'harmonieux qui font le bonheur de l'enfance. Il prit la peine d'étu-

(1) Dans ce morceau, tous les instrumens et les instrumentistes disparaissent successivement, de façon que le premier violon se trouve jouer tout seul. Voyez dans Carpani l'histoire ou plutôt les histoires relatives à cette symphonie. Pleyel a fait la contrepartie de cette bouffonnerie musicale. Le premier violon est seul à son poste et les exécutans en retard arrivent, l'un après l'autre, prendre part à la symphonie. *Lettere su la vita del celebre maestro Gius. Haydn*, p. 119.

(2) C. Bertuch, *Bemerkungen...* (*Observations faites dans un voyage de Tubingue à Vienne*), t. Ier, p. 179.

(3) Carpani, en reproduisant cette liste, a substitué à *la Maison brûlée* une pièce qu'il intitule *Sabbato delle Streghe*, qui ne semble pas pouvoir être le même ouvrage. Voyez Carpani, ouvrage cité, p. 296.

(4) Gius. Carpani, ouvrage cité, p. 81.

(5) Voy. *Gazette musicale de Leipzig*, 1827; t. XXIX, nº 49, p. 820.

dier leur timbre et leur portée, et composa, avec ces périlleux élémens harmoniques, une symphonie de l'originalité la plus bouffonne et la plus savante.

Il faut avouer que ce n'est pas une médiocre gloire pour nos marionnettes que de voir Goethe préluder à ses chefs-d'œuvre dramatiques en se faisant leur organe, et Haydn, dans toute la splendeur de son génie, se plaisant à écrire pour elles une série de petits chefs-d'œuvre.

VIII. — MARIONNETTES EN ALLEMAGNE DEPUIS LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS.

Pendant les vingt dernières années du XVIIIe siècle, les marionnettes aimées, recherchées, fêtées, comme on vient de le voir, dans quelques résidences aristocratiques, toujours chéries du peuple et bienvenues dans les villages et dans les faubourgs des villes, n'avaient cependant, il faut le dire, d'existence et de point d'appui qu'aux deux extrémités de l'échelle sociale. Dans toute l'immense population intermédiaire, parmi les lettrés, les poètes, les critiques, dans toute cette foule éclairée qui aimait ou cultivait la littérature et les arts, personne ne songeait à elles, et l'on conçoit assez, en effet, qu'au milieu de l'admirable développement épique, lyrique et dramatique, qui se préparait et qui commençait déjà à poindre sous l'influence des glorieux successeurs de Lessing, il ne restât plus dans aucun esprit sérieux d'intérêt disponible pour les marionnettes. Cependant il se passait alors quelque chose dans la tête d'un jeune homme obscur qui allait ramener l'attention du grand public allemand sur la vieille légende de Faust, et par suite sur les marionnettes qui étaient en possession de l'interpréter. Goethe enfant avait vu certainement jouer *Faust* par les marionnettes de la foire de Francfort, sa patrie. Il l'avait revu probablement encore aux foires de Leipzig pendant les trois années qu'il passa dans cette ville à suivre, je devrais dire à observer en critique les cours de l'université; mais ce qui est certain, c'est qu'arrivant à Strasbourg à la fin de 1769, il y portait le dessein arrêté d'élever cette légende si profondément humaine et si profondément germanique aux proportions du drame et de l'épopée. Loin de dissimuler l'origine de son incomparable chef-d'œuvre, Goethe nous l'a fait connaître lui-même de la manière la plus intéressante dans ses mémoires. Pendant les trente mois qu'il passa à Strasbourg, sous prétexte d'achever ses études de droit, mais en réalité pour y méditer et préparer ses trois premières grandes compositions, Goethe vécut dans l'intimité d'un homme d'un esprit éminent, de Herder, dont il fit son confident littéraire et son mentor. Cependant le jeune homme faisait un mystère à son sage ami

de quelques-uns de ses projets les plus hasardeux : « J'avais bien soin de lui cacher, dit-il, combien j'étais préoccupé de certaines pensées qui avaient pris racine en moi, et qui allaient grandir peu à peu jusqu'à la hauteur de créations poétiques. » Ces favoris de son imagination, c'étaient *Goetz de Berlichingen* et *Faust*. La pensée de Faust surtout l'obsédait. « L'idée de cette pièce de marionnettes, ajoute-t-il, retentissait et bourdonnait en moi sur tous les tons; je portais en tous lieux ce sujet avec bien d'autres, et j'en faisais mes délices dans mes heures solitaires, sans toutefois en rien écrire (1). » Grande fut la surprise du monde littéraire quand, dix ans plus tard, Goethe publia les premiers fragmens de cette œuvre originale. L'Allemagne épiait avec espérance tous les mouvemens de ce beau génie, qui avait fait, à vingt-cinq ans, une révolution dans l'art dramatique par *Goetz de Berlichingen*, et une révolution dans le roman, et presque dans les mœurs publiques, par *Werther :* elle s'émut de lui voir choisir cette légende de marionnettes pour en faire le sujet d'une épopée dramatique; mais quand, au commencement du siècle, deux publications successives eurent enfin montré dans son ensemble la première partie de *Faust*, l'admiration fut générale, le succès immense. Tous les théâtres, allemands et étrangers, voulurent avoir leur *Faust;* on mit ce sujet en romans, en opéras, en ballets, en pantomimes; on l'arrangea pour les ombres chinoises (2). Chose singulière, l'émotion causée par l'apparition de cette œuvre transcendante, souvenir poétisé et agrandi des marionnettes, ramena presque aussitôt l'attention publique sur la vieille légende et sur l'humble scène qui en avait fourni l'occasion et la pensée. Des joueurs de marionnettes intelligens, Schütz et Dreher, Geisselbrecht, Thiémé et Éberlé (3), exploitèrent habilement cette nouvelle disposition des esprits. En 1804, les deux associés, Schütz et Dreher, vinrent de la Haute-Allemagne, apportant une vieille rédaction de *Faust*, purgée des interpolations ridicules qu'y avaient insérées Reibehand et Kuniger au temps des *Haupt-Actionen* (4). Toute la haute compagnie de Berlin y accourut. Les femmes, les poètes, les philosophes, les critiques s'y pressaient en foule, curieux de comparer le vieux drame populaire avec le nouveau chef-d'œuvre qui en était émané (5). Dreher et Schütz se concilièrent tous

(1) Goethe, *Aus meinem Leben* (*Mémoires*), 2e partie, livre Xe. *Werke*, t. XXV, p. 318.

(2) Faust fut joué aux ombres chinoises des frères Lobe. A Dantzig, en 1797, on imprima le *Doctor Faust, ein Schattenriss*, et à Leipzig, en 1831, M. Harro Harring publia dans le *Litterarische museum Faust accommodé à la mode de ce temps, ein Schattenspiel*.

(3) Voyez Chr. Ludw. Striglitz aîné, *Faust als Schauspiel...* article du *Taschenbuch* de Raumer, 1834, p. 193-202 reproduit, dans le *Closter*, t. V, p. 692.

(4) Voyez notamment ce que rapporte M. Schütze (ouvr. cité, p. 62) d'une représentation du *Doctor Faust*, remplie d'extravagances, qui fut donnée à Hambourg en 1733.

(5) Franz Horn, *Ueber Volksschauspiele...* (*Sur le théâtre populaire en général et sur*

les suffrages, et attirèrent long-temps la foule par la bonne composition de leur répertoire, à la fois décent et varié. Ils jouèrent successivement, pendant les années 1804 et 1805, *le Chevalier brigand, la Jeune Antonia, Geneviève de Brabant, Mariana ou le Brigand féminin, Trajan et Domitien, la Nuit du meurtre en Éthiopie, Fanny et Durmon, don Juan, Médée, Alceste, Aman et Esther, Judith et Holopherne, l'Enfant prodigue* (1). Les marionnettes redevinrent si bien à la mode, que quelques poètes distingués se remirent à écrire pour elles. Auguste Mahlmann, auteur de plusieurs ouvrages estimés, publia à Leipzig, en 1806, sous le titre de *Marionettentheater,* un volume qui contenait quatre petites pièces de ce genre : *le roi Violon et la princesse Clarinette, l'Enterrement et la résurrection du docteur Pandolfo, la Nouvelle Zurli ou la Prophétie,* et *Arlequin raccommodeur de mariage.*

Dreher et Schütz, après quelques courses, notamment à Breslau, se séparèrent. Schütz s'établit à Potsdam, et revint, en 1807, à Berlin, donner de nouvelles représentations qui furent encore très suivies. Une de ses affiches, du 12 novembre 1807, commence ainsi : « A la demande de beaucoup de personnes, on donnera *le Docteur Faust.* » Il avait rouvert son théâtre à Berlin par une pièce intitulée *Bourgeois et Propriétaire à Potsdam,* qui contenait probablement des allusions à son nouvel établissement dans cette ville. Outre *Faust,* il jouait un vieux drame dont Wagner, le *famulus,* l'élève attardé de Faust, était le personnage principal. Elle était intitulée : *le Docteur Wagner ou la Descente de Faust en enfer,* et avait porté autrefois pour second titre : *Infelix sapientia.* Ce second *Faust* était loin de valoir le premier. Schütz, assez lettré et auteur lui-même, se réservait d'ordinaire les premiers rôles, c'est-à-dire don Juan, Faust, Casperle ; il affectionnait ce dernier, où il était fort goûté, surtout dans une petite comédie de sa composition : *Casperle et sa famille.* Deux opéras-comiques figuraient encore, à cette époque, dans son répertoire, *Adolphe et Clara* et *la Bague enchantée* (2). Après un assez long intervalle, Schütz revint à Berlin en 1820. M. François Horn le vit alors faire jouer trois pièces par sa troupe, *Don Juan, Faust,* et un drame romanesque et probablement féerique, *la Belle-Mère ou l'Esprit de la montagne* (3).

la pièce de Faust en particulier), extrait de *Die Poesie...* (*La Poésie et l'Éloquence en Allemagne avant Luther*), Berlin, 1823, t. II, p. 256-284, et dans le *Closter*, t. V, p. 672.

(1) Von der Hagen, *Das alte und neue Spiel von doctor Faust* (*l'ancienne et la nouvelle pièce de Faust*). Voyez *Germania*, 1841, t. IV, p. 211-224, et *Das Closter*, t. V, p. 730. M. von der Hagen dit que Dreher et Schütz vinrent à Berlin quarante ans avant l'époque où il écrivait, ce qui, en prenant ces mots à la lettre, fixerait les représentations de *Faust* données par ces artistes à 1801.

(2) Von der Hagen, *ibid.*, et *Das Closter*, t. V, p. 730 et 731.

(3) Franz. Horn, *Faust, ein Gemälde...* (*Faust, tableau d'après l'ancien allemand*),

A l'autre extrémité de l'Allemagne, Geisselbrecht, mécanicien de Vienne, exploita avec non moins d'habileté la vogue que le *Faust* de Goethe avait rendue aux marionnettes. Il représenta à Vienne, à Francfort, à Weimar, où résidait Goethe, un drame de Faust d'une rédaction un peu plus moderne que celle de Schütz et Dreher, intitulé : *le Docteur Faust ou le grand Nécromancien,* en cinq actes, mêlé de chants. Il avait à Francfort sa résidence principale. Un habitant de cette ville, le docteur Kloss, lui a vu représenter *Faust* en 1800, et, pour la dernière fois, en 1817 (1).

On a conservé le souvenir d'une pièce de son répertoire, probablement féerique, et qui obtint un succès de vogue. Elle portait le titre bizarre de *la Princesse à la hure de porc.* Il s'efforçait de surpasser Dreher et Schütz par la perfection mécanique de ses petits acteurs, auxquels il faisait lever ou baisser les yeux ; il était même parvenu à les faire tousser et cracher très naturellement, exercice que Casperle, comme on pense bien, devait répéter le plus souvent possible (2). M. von der Hagen, pour se moquer de cette puérile merveille, applique au mécanicien viennois les deux vers suivans du *Camp de Wallenstein,* que Schiller a imités des *Femmes savantes* de Molière :

Cette étude vous a mal réussi. Vous avez peut-être appris comment le général tousse et comment il crache; mais son génie....

Wie er ræuspert und wie er spuckt,
Das habt ihr ihm glücklich abgeguckt;
Aber sein Schenie (3)....

IX. — FAUST SUR LES THÉATRES DE MARIONNETTES. — TEXTES IMPRIMÉS.

Quelques critiques ont avancé que la légende de Faust est née sur les théâtres de marionnettes. Il est plus vraisemblable qu'elle a commencé, comme toutes les légendes, dans les veillées et dans les foires par des récits et par des chansons. On a dit encore que l'ancienne comédie de Faust (*Historia Fausti, Tractätten von Faust, eine Comödie*), attribuée à deux étudians de Tubingue et imprimée en 1587, avant l'histoire de Widmann, était une pièce de marionnettes (4). Le fait seul de l'impression rend cette supposition tout-à-fait improbable.

extrait de *Freundlicher Schriften...* (*Joyeux écrits pour de joyeux lecteurs*), t. II, p. 51-80, et *Das Closter*, t. V, p. 652 et suiv.

(1) Carl Simrock, *Doctor Johannes Faust, Puppen-Spiel;* Francf., 1846, notes, p. 107.

(2) Von der Hagen, *Das Alte...*, etc. Voyez *Das Closter*, t. V, p. 738.

(3) Schiller, *Wallenstein Lager* (*Le Camp de Wallenstein*), scène VI.

(4) Le sens qu'avait le mot *comédie* au moyen-âge, et qu'il a conservé long-temps, permet de douter que cette pièce fût autre chose qu'un récit.

Dans l'origine, les pièces de cette nature, loin d'être imprimées, n'étaient même pas toujours écrites et ne l'étaient jamais en entier. Dans la plupart des copies qui nous sont parvenues, on remarque des scènes laissées en blanc ou dont le motif seul est indiqué. Ces passages appartiennent ordinairement aux rôles de Hanswurst et de Casperle. Les joueurs les remplissaient à leur fantaisie, ou *à la gusto* (*sic*), comme il est dit à la marge (1). Les directeurs qui possédaient de ces rares copies, les gardaient précieusement et les transmettaient à leurs successeurs. C'est à l'aide d'un de ces vieux manuscrits que Geisselbrecht représentait son *Faust*. Après sa mort ou sa retraite, arrivée en 1817, sa copie devint la propriété du roi de Prusse, et M. le colonel de Below obtint, en 1832 l'autorisation de la faire imprimer à vingt-quatre exemplaires qui furent distribués en présens (2).

Avant cette époque, et dès 1808, M. von der Hagen avait formé, de concert avec quelques amis, le projet de donner au public le texte du fameux *Faust* de Schütz. On fit au directeur la demande de son manuscrit; mais celui-ci, ne voulant s'en dessaisir à aucun prix, feignit de croire que le désir qu'on lui témoignait n'était pas sérieux et cachait une mystification. Bref, il refusa obstinément, quoi qu'on pût faire. Il prétendit même qu'il n'avait point de copie et qu'il jouait partie de mémoire, partie à l'impromptu. Alors plusieurs personnes se concertèrent pour écrire la pièce pendant les représentations; mais la confrontation des copies fit remarquer un grand nombre de variantes qui prouvèrent qu'en effet Schütz recourait dans beaucoup de passages à l'improvisation. Toutefois M. von der Hagen rassembla ces matériaux et les combina de manière à en former un texte. Malheureusement il n'a publié que le premier acte, et s'est borné pour les trois autres à une analyse. Ce travail n'a paru que long-temps après, en 1841, dans le recueil intitulé *Germania*, puis dans le *Closter*.

En 1846, M. Charles Simrock, honorablement connu par ses poésies et par son livre sur les légendes du Rhin, profitant de la publication de M. von der Hagen, de quelques études analogues de MM. François Horn et Émile Sommer, et surtout aidé de ses propres et récens souvenirs, publia à Francfort, le texte complet de la pièce populaire sous le titre de « *Doctor Johannes Faust*, pièce de marionnettes, en quatre

(1) On trouve notamment plusieurs exemples de scènes en blanc dans le *Faust* des marionnettes d'Augsbourg. Voyez *Das Closter*, t. V, p. 829 et 844.

(2) Von der Hagen, *Das Alte...*, etc. Voyez *Das Closter*, t. V, p. 733. Vers la fin de sa vie, Geisselbrecht paraît avoir éprouvé des scrupules sur quelques passages de la pièce de *Faust*, où la religion et les bonnes mœurs lui semblaient offensées. Il avait souligné ces passages dans son manuscrit, pour les passer à la représentation. Une note de sa main nous apprend que, par délicatesse de conscience, il renonça tout-à-fait à donner cette pièce avant de quitter sa profession.

actes. » M. Simrock avoue de bonne foi que sa rédaction est tirée de plusieurs sources, que le dialogue, auquel il n'a pourtant rien ajouté d'essentiel, lui appartient en partie, et qu'il est seul responsable des vers (1). Dans cette pièce, l'action se passe à Mayence, et non à Wittenberg, séjour de Faust dans tous les livres populaires, d'où quelques critiques ont été induits à dire que cette substitution de lieu avait été généralement admise par les joueurs de marionnettes, qui avaient confondu le Faust de la légende et le célèbre imprimeur associé de Guttemberg. Ce changement de lieu ne se trouve que dans le texte de Ch. Simrock; la scène, dans la pièce de Geisselbrecht, est à Wittenberg, ainsi que dans plusieurs des rédactions dont nous allons parler.

On ne possédait que les deux textes peu satisfaisans de MM. Simrock et von der Hagen, lorsqu'en 1847 M. Scheible, à force de recherches et de dépenses, parvint à retrouver et publia dans le *Closter* en 1847 cinq autres rédactions de *Faust-marionnette,* à savoir : 1° *le Docteur Jean Faust,* en deux parties de sept actes chacune, appartenant au théâtre des marionnettes d'Ulm (la scène est à Wittenberg); 2° *Jean Faust,* tragédie en trois parties et en neuf actes, du répertoire des marionnettes d'Augsbourg, rédaction très ample et une des plus anciennes, dont la scène est également à Wittenberg; 3° *Jean Faust ou le Docteur mystifié,* comédie mêlée d'ariettes, plus récente, appartenant au même théâtre; 4° *le Docteur Faust,* célèbre dans le monde entier, pièce en cinq actes, du théâtre des marionnettes de Strasbourg, entremêlé d'un assez bon nombre de phrases françaises; 5° *Faust, histoire du temps passé,* arrangé pour les marionnettes de Cologne par M. Chr. Winters (2). M. Scheible a publié ces pièces comme elles lui sont parvenues, avec leurs lacunes, leurs altérations, leurs incorrections grossières, surtout dans les passages latins, curieux vestiges du XVIe siècle, que les dynasties successives de joueurs de marionnettes ont maintenus, sinon respectés. On peut dire qu'aucune nation en Europe n'a pris autant de soin que l'Allemagne pour reconstituer l'histoire de son théâtre populaire.

Ce n'est pas tout : il a paru encore, en 1850, à Leipzig, un nouveau texte de Faust (*das Puppen-Spiel vom Faust*) qui affecte de plus hautes prétentions. Le titre déclare que dans cette nouvelle édition l'ancien et véritable *Faust* des marionnettes est publié pour la première fois sous sa forme originale. L'éditeur ne s'est pas nommé, mais sa préface et ses notes sont d'un homme de goût et de savoir. Son texte, s'il faut l'en croire, est d'un siècle au moins antérieur à celui des éditions

(1) Voy. Carl Simrock, *Doctor Johannes Faust; Puppen-Spiel in wier Aufzügen;* préface.

(2) Ces cinq pièces, outre le travail de M. von der Hagen et le texte de Geisselbrecht, sont réunies dans le *Closter,* t. V, p. 747-922.

précédentes; mais, par un étrange oubli, il ne parle pas des textes publiés par M. Scheible. Il doit le sien ou plutôt il l'a enlevé (Bacchus aidant) à un joueur, nommé Bonnescky, qui, à une époque qui n'est indiquée que vaguement, donnait des représentations à Leipzig. Je dirai franchement que, malgré ces assurances accumulées dans la préface, le texte de 1850 est celui dont l'authenticité m'est le moins prouvée. Je crois y voir plutôt un résumé fait avec adresse de tous les matériaux recueillis antérieurement que la transcription pure et simple d'un manuscrit réel. Je ne fais ici qu'énoncer un doute; je pourrais, au besoin, l'appuyer de plusieurs indices. On voit, en tête de la pièce, deux gravures représentant Faust et Casperle, tels qu'ils figurent d'ordinaire dans les jeux de marionnettes.

Aujourd'hui enfin, grace à tant de curieux documens, la critique peut se faire une idée juste de ce qu'ont été les représentations du *Docteur Faust* sur les théâtres populaires. Elle peut confronter les rédactions, les rapprocher de la légende, et, si ce n'est pas un trop grand sacrilége, comparer ces *Puppen-Spiele* avec le *Faust* de Goethe. Je ne me propose pas de traiter tous ces points; mais je crois ne pouvoir mieux terminer mon travail qu'en me posant cette question finale, qui aurait sans doute paru bien impertinente au début : Le *Faust* de Goethe doit-il quelque chose aux marionnettes? Examinons.

X. — DES EMPRUNTS QUE LESSING ET GOETHE ONT FAITS AUX THÉATRES DE MARIONNETTES.

Lessing avait, avant Goethe, conçu la pensée de tirer de la légende de Faust et des pièces jouées sur ce sujet dans les foires un grand drame surnaturel et philosophique. Non-seulement il avait vu souvent représenter cette histoire par les marionnettes, mais il avait eu en sa possession la copie d'une de ces anciennes pièces. Lié d'une étroite amitié avec Mme Neuberin, qui avait été long-temps directrice d'un théâtre secondaire et qui possédait une collection précieuse de livres et de manuscrits relatifs à sa profession, il hérita de la bibliothèque de cette dame, dans laquelle se trouvait un ancien manuscrit de *Faust* à l'usage des joueurs de marionnettes ambulans. On a avancé que Lessing avait composé deux *Faust*. Il est plus probable qu'il a seulement tracé deux plans, sans en achever aucun. Ayant emporté avec lui en Italie tout ce qu'il avait écrit sur ce sujet, dont il était vivement préoccupé, il eut le malheur de perdre la malle qui contenait ces papiers (1). Il ne subsiste plus que deux fragmens de tout ce travail : le premier est une scène complète qu'il a publiée dans une de ses *lettres*

(1) Une lettre de M. Blankenburg, intitulée *de la perte du Faust de Lessing*, contient des détails sur cet accident. Voy. *Literatur und Völkerkunde*, juillet 1784, t. V.

sur la littérature contemporaine (1); le second est un brouillon trouvé après sa mort, et contenant l'esquisse des cinq premières scènes. En outre, un de ses amis, M. J.-J. Engel, qui avait reçu, pendant plusieurs années, ses confidences poétiques, a fait connaître au public ce qu'il avait retenu du plan de cette pièce (2). En rapprochant les souvenirs de M. Engel des indications contenues dans le fragment posthume, on peut entrevoir, non pas tous les incidens du drame, mais au moins le cadre et l'idée principale.

La première scène se passe dans une église gothique. Il est minuit: Béelzébut et sa cour tiennent conseil dans la nef, assis sur les autels, mais invisibles. Le spectateur devait seulement entendre résonner sous les voûtes leurs voix rudes et discordantes. Le résultat de la délibération est qu'il faut s'efforcer de faire tomber dans l'enfer le fameux docteur Faust. Pâle et exténué, il est, en ce moment même, courbé devant sa lampe nocturne, agitant les problèmes les plus ardus de la philosophie scolastique. Trop d'amour pour la science peut conduire à bien des fautes. Un démon dresse, sur cet espoir, un redoutable plan d'attaque. Il ne demande que vingt-quatre heures pour l'accomplir; mais l'ange de la Providence, qui planait, invisible, comme les esprits malfaisans, au-dessus de l'assemblée, s'écrie : Non, maudit, tu ne vaincras pas! Ce bon ange devance l'envoyé de l'enfer, plonge Faust dans un profond sommeil et lui substitue un fantôme que le démon a la sottise de prendre pour l'objet de ses attaques. Quant aux ruses que Lessing faisait employer à l'esprit malin pour séduire le docteur, on les ignore; on sait seulement que Faust assiste en rêve à la vaine lutte du démon et de son fantôme; il se réveille pour être témoin de la honte et de la fuite de l'agent infernal. Il remercie avec effusion la Providence de l'avis salutaire qu'elle lui a envoyé au moyen d'un songe si instructif. Tel était le canevas de cette pièce, ingénieux peut-être, mais bien éloigné de la simplicité et de la gravité de l'histoire populaire. Le rêve qui rend Faust simple spectateur de sa propre tentation est une fiction froide et malheureuse, qui détruit tout le tragique intérêt et toute la portée chrétienne de la légende, pour ne lui laisser que les proportions mesquines d'un puéril apologue.

Le fragment publié du vivant de Lessing est d'un tout autre caractère et ne paraît pas avoir pu appartenir à la pièce dont nous venons d'exposer la marche. C'est la scène de l'évocation des esprits infernaux (*Geister Scene*). La première fois que je lus ce morceau (3), je fus frappé

(1) Lettre 17e.

(2) Ces trois morceaux ont été rassemblés dans les œuvres complètes de Lessing. Voy. *Theatralischer Nachlass*, § 6, t. XXII, p. 213.

(3) Voir les notes du roman intitulé *les Aventures de Faust*, par MM. Saur et de Saint-Geniès, t. Ier, p. 226.

des traits de poésie originale qu'il renferme. Ma surprise fut extrême en retrouvant depuis, dans les pièces de marionnettes, presque toutes les beautés dont j'avais fait honneur à Lessing. Que l'on songe, en lisant cette scène, que les traits les plus énergiques appartiennent aux marionnettes.

FAUST ET LES SEPT ESPRITS.

Faust, qui a signé un pacte avec Satan, veut, en retour, avoir pour serviteur le plus actif des habitans de l'enfer. Il prononce la formule d'évocation. Les démons l'entendent et obéissent : au lieu d'un, il en vient sept (1).

FAUST.

Êtes-vous les esprits les plus agiles de l'enfer?

TOUS LES ESPRITS.

Oui.

FAUST.

L'êtes-vous tous également?

TOUS.

Non.

FAUST.

Qui de vous l'est davantage?

TOUS.

Moi.

FAUST.

O prodige! sur sept diables, il n'y a que sept menteurs! Mais je veux vous connaître de plus près.

LE PREMIER ESPRIT.

Cela t'arrivera un jour.

FAUST.

Comment l'entends-tu? Les démons prêchent-ils aussi la pénitence?

L'ESPRIT.

Oui, aux pécheurs désespérés; mais ne nous arrête pas plus long-temps.

FAUST.

Comment t'appelles-tu? Quelle est ta promptitude?

L'ESPRIT.

Il me faudrait moins de temps pour t'en donner la preuve que pour te répondre.

FAUST.

Eh bien! regarde. Que fais-je?

L'ESPRIT.

Tu passes ton doigt à travers la flamme de la bougie.

FAUST.

Et je ne me brûle pas. Va passer sept fois de même dans les flammes de l'enfer sans te brûler... Eh bien! tu demeures; je m'aperçois qu'il y a aussi des

(1) Dans les pièces de marionnettes, le nombre des démons varie. Quelques pièces n'en ont que trois, d'autres en ont huit.

fanfarons parmi vous : il n'y a si petits péchés dont vous voulussiez vous faire faute. — Et toi, comment t'appelles-tu?

LE SECOND ESPRIT.

Chil, ce qui, dans notre langue prolixe et traînante, signifie *les traits de la peste.*

FAUST.

Quelle est ta vitesse?

L'ESPRIT.

Penses-tu que je porte en vain mon nom? J'ai la rapidité des traits de la peste.

FAUST.

Sers donc un médecin; tu es beaucoup trop lent pour moi. — Et toi, quel est ton nom?

LE TROISIÈME ESPRIT.

Dilla, car les ailes du vent me portent.

FAUST.

Et toi?

LE QUATRIÈME ESPRIT.

On me nomme Jutta. Je vole sur les rayons de la lumière.

FAUST.

Vous tous, dont la promptitude peut être exprimée par des nombres finis, vous êtes de pauvres diables.

LE CINQUIÈME ESPRIT.

Ils ne sont pas dignes de ta colère; ils ne sont les messagers de Satan que pour le monde physique. Nous autres, nous sommes ses agens pour le monde immatériel, et tu nous trouveras beaucoup plus prompts.

FAUST.

Et quelle est ta vitesse?

L'ESPRIT.

Celle de la pensée de l'homme (1).

FAUST.

C'est quelque chose!... Mais les pensées de l'homme ne sont pas également promptes dans tous les temps : elles ne le sont guère quand la vérité et la vertu les appellent. Combien elles sont lentes alors! Tu es prompt, il est vrai, quand tu le veux; mais qui m'est garant que tu le voudras toujours? Je ne saurais avoir plus de confiance en toi que je ne puis m'en accorder à moi-même, hélas! — Et toi, quelle est ta promptitude?

LE SIXIÈME ESPRIT.

Celle de la colère du vengeur (2).

(1) Cette réponse se trouve, mot pour mot, dans presque toutes les rédactions du *Faust* des marionnettes, notamment dans celles de Schütz, de Geisselbrecht et de Bonneschky. M. Ph. de Leitner, citant ce passage, ajoute : « C'est là une belle pensée pour un théâtre de marionnettes. » *Ueber den Faust von Marlow...* (*Sur le Faust de Marlow et le Faust des théâtres de marionnettes*); *Jahrbücher...* (*Annales dramatiques*, Leipzig, 1837, p. 144-152); — *Das Closter*, t. V, p. 706.

(2) Je ne trouve cette réponse que dans le *Faust* des marionnettes de Strasbourg.

FAUST.

De quel vengeur?

L'ESPRIT.

Du puissant, du terrible, de celui qui s'est réservé la vengeance, parce qu'elle est son plaisir.

FAUST.

Tu blasphèmes, malheureux! tu trembles... Prompt, dis-tu, comme la vengeance de... j'ai failli le nommer... Que son nom ne soit pas prononcé entre nous! Sa vengeance est prompte, sans doute; cependant je suis vivant, et je pèche encore.

L'ESPRIT.

Te laisser pécher, c'est déjà se venger de toi.

FAUST.

Et c'est un démon qui me l'apprend!.. aujourd'hui, il est vrai, pour la première fois... Non, sa vengeance n'est pas rapide, et, si tu ne l'es pas plus qu'elle, va-t'en! — Et toi, quelle est ta vitesse?

LE SEPTIÈME ESPRIT.

Tu seras l'homme du monde le plus difficile à contenter, si la mienne ne te satisfait pas.

FAUST.

Réponds, quelle est-elle?

L'ESPRIT.

Comme le passage du bien au mal.

FAUST.

Ah! tu es mon diable (1)! Aussi prompte, dis-tu, que le passage du bien au mal. Oh! rien n'est aussi rapide... Retirez-vous, colimaçons de l'enfer! Rapide comme le passage du bien au mal! Oh! oui, je sais combien il est prompt. J'en ai fait l'épreuve, hélas!

Passons à Goethe. On a vu qu'il a pris, comme Lessing, l'idée de sa tragédie de *Faust* aux marionnettes. Plus encore que son prédécesseur, il s'est éloigné de la pensée si naïvement chrétienne de la légende; mais avec quelle intelligente fidélité, quelle harmonieuse exactitude de couleur, de forme et de proportions n'a-t-il pas su rendre toute la partie extérieure et plastique de son sujet! Les fragmens de Lessing ne donnent aucune idée de cette vivante résurrection du passé. Aussi les deux écrivains ont-ils suivi des procédés de composition tout opposés. Lessing, en critique expert, note avec soin tous les traits vifs, tous les mots frappans qu'il rencontre dans ses modèles populaires, et il les transporte sur sa toile. Goethe, chez qui la poésie de détail coule à pleins bords, dédaigne cette industrie mesquine; il n'emprunte pas une phrase, pas un mot isolé, soit à la légende, soit aux pièces de marionnettes. De simples germes, des motifs en apparence insignifians et

(1) Textuel dans la pièce de Strasbourg. Méphistophélès, dans celle d'Augsbourg, répond à Faust : « Aussi prompt que le premier pas du vice au second. » Dans plusieurs pièces, il y a des réponses bouffonnes. « Je suis, dit un démon dans la pièce de Strasbourg, aussi rapide que la langue d'une femme qui ne se repose jamais. »

sans valeur, c'est là ce dont il devine la portée d'un coup d'œil, c'est là ce qu'il développe et ce qu'il féconde. Son travail, comme celui de la nature, est tout intérieur et organique. Il est de ceux qui, à l'aspect du gland, devinent le chêne. Nous allons choisir dans le *Faust* de Goethe quatre ou cinq scènes, surtout celles où brille la plus poétique et la plus incontestable originalité, et nous serons surpris de trouver dans nos petites pièces de marionnettes les racines et, si je puis ainsi parler, les molécules élémentaires dont ces vigoureuses productions se sont formées.

Le prologue dans le ciel. — Goethe, en faisant précéder sa tragédie de *Faust* d'un prologue surnaturel, a obéi à une délicate convenance du sujet que la plupart des joueurs de marionnettes avaient également pressentie. Seulement, à la différence du *Prologue dans le ciel,* l'avant-jeu des marionnettes se passe ordinairement en enfer devant le trône de Satan ou de Pluton (1).

Le monologue. — L'idée d'ouvrir par un monologue ce drame où les angoisses de la pensée solitaire tiennent une si grande place, remonte aux anciennes pièces de marionnettes. Sans doute, le monologue de Goethe est d'une profondeur et d'une richesse d'aperçus incomparables. Cependant il n'est pas moins intéressant de voir dans les théâtres de marionnettes Faust, au lever du rideau, seul, entouré de livres, de compas, de sphères et d'instrumens cabalistiques, sonder le redoutable problème de la certitude, et flotter entre la théologie, qui est la science divine, la philosophie ou la science humaine, et la magie, la science infernale.

Scène de l'écolier. — Cette scène, si justement admirée, où Méphistophélès, sous la robe de Faust, mystifie et persifle si diaboliquement son candide interlocuteur, se trouve en germe, si je ne me trompe, dans la pièce des marionnettes d'Augsbourg. Entre autres conditions que Méphistophélès a insérées dans le pacte qu'il engage Faust à signer, il y a celle de ne pas remonter dans sa chaire de théologie. « Mais, s'écrie Faust, que dira-t-on de moi dans le public? — Oh! que cela ne t'inquiète pas, répond Méphistophélès; je prendrai ta place, et, crois-moi, j'augmenterai beaucoup la gloire que tu t'es acquise dans les discussions bibliques (2). »

Scène de la taverne. — Vous vous rappelez la taverne d'Auerbach à Leipzig, où Méphistophélès conduit Faust, et où il joue plus d'un tour de son métier. Il y a aussi dans la pièce des marionnettes de Cologne une scène de cabaret qui me semble avoir pu faire naître dans l'esprit de Goethe la première idée de la sienne. Qu'on en juge. Quelques étudians sont attablés auprès de Faust et de son compagnon. Ils

(1) Voyez le *Faust* des marionnettes d'Ulm. Dans le grand *Faust* des marionnettes d'Augsbourg, pendant tout le premier acte, la scène est en enfer.

(2) Voyez la pièce du théâtre des marionnettes d'Augsbourg.

content des histoires plus merveilleuses les unes que les autres. Faust lui-même, dont la réputation de magicien commençait à se répandre, est mis par eux sur le tapis. « Quel homme! dit un étudiant. Il passait dernièrement près d'un marché; un charretier s'avisa de lui barrer la route. Vous croyez peut-être que Faust lui donna un soufflet? Pas du tout. Que fit-il donc? Il avala le paysan, les chevaux, la charrette et le foin (1). » Chacun de se récrier, et l'imprudent conteur d'ajouter : « Que le diable m'emporte, si je mens! » Puis, sans défiance, il trinque avec Méphistophélès, qui lui tend son verre en faisant remarquer que ce vin *a du feu*. L'étudiant prend le verre et le porte à ses lèvres; aussitôt une flamme sort du vase avec fracas. Le jeune homme tombe évanoui, et ses compagnons s'enfuient épouvantés. « Ce chien de menteur! dit froidement Méphistophélès; il n'a que ce qu'il a mérité (2). »

Scène du sabbat. — L'idée de la réunion au Blocksberg et de la chevauchée du sabbat se trouve dans plusieurs pièces de marionnettes : Méphistophélès, dans celle du théâtre de Cologne, promet à Hanswurst une monture avec laquelle il galopera dans les airs; mais, au lieu d'un cheval ailé que le sot attendait, il lui envoie un bouc, avec une lumière sous la queue (3). Dans une autre pièce, Hanswurst, pour rejoindre son maître chez le comte de Parme, monte sur la nuque du diable qui s'offre à lui comme la sœur de Méphistophélès (4). Cette idée d'un Méphistophélès femelle est remarquable.

Faust a la cour de l'empereur. — Les états de Parme, trop étroits pour le plan de Goethe, deviennent, dans la seconde partie de *Faust*, la cour impériale. Oreste, le conseiller du comte de Parme, ne laisse pas que de ressembler au maréchal et au chambellan de l'empereur. Faust, sur le théâtre des marionnettes comme dans la pièce de Goethe, fournit au digne souverain, mieux intentionné qu'inventif, toutes sortes de panacées pour la prospérité du peuple et la santé du royaume. Dans les deux cours, Faust, à la demande de ses hôtes, évoque, à l'aide de la nécromancie, un grand nombre de fantômes, rois, généraux, femmes renommées pour leur beauté, et la plus belle entre les belles, Hélène, la Troyenne, qu'il montre bien à la compagnie, mais dont il se réserve la possession. C'est, en effet, par la sensualité que, dans toutes les pièces de marionnettes, Faust se damne. Une des maximes de Méphistophélès est que : *Quod diabolus non potest, mulier evincit* (5).

(1) Luther raconte très sérieusement une histoire toute semblable, attribuée à un magicien du temps nommé Wildefer. Voyez *Propos de table*, traduits par M. G. Brunet, p. 33.

(2) Pièce du théâtre des marionnettes de Cologne.

(3) Pièce du théâtre des marionnettes d'Augsbourg.

(4) Voy. *das Closter*, t. V, p. 832.

(5) *Das Closter*, t. V, p. 844. Le texte porte : *Qui l diabolus non potest, mulier evidit.* Cela peut servir comme échantillon du latin de toutes ces pièces.

Marguerite. — La tendre et simple Marguerite appartient tout entière à Goethe, et le germe même n'en apparaît dans aucune pièce de marionnettes. C'est à peine si, dans une seule, celle des marionnettes de Cologne, dont quelques parties sont assez récentes, la jeune Bärbel, maîtresse du valet de Faust, présente quelques lointaines ressemblances avec l'angélique création de Goethe. Bärbel, comme Marguerite, ressent pour Méphistophélès une répulsion instinctive. — « Quels sont ces deux vilains hommes noirs? A leur vue j'ai failli mourir de terreur. — Ces hommes ne doivent pas reparaître devant mes yeux... » Je m'arrête; ces courts rapprochemens suffisent pour démontrer à quel point le génie de Goethe possédait la faculté de féconder, en se les assimilant, les pensées, les incidens, les images qui entraient dans le cercle de son activité et de ses conceptions.

Je regrettais tout à l'heure que ce grand génie n'eût pas appliqué à la partie intérieure et spirituelle, à l'ame en quelque sorte si naïvement chrétienne de la légende de Faust, la puissance de développement sympathique qu'il a appliquée avec tant d'éclat à la forme extérieure. Comment n'a-t-il tiré aucun parti de ces deux anges, bon et mauvais conseillers, qui, dans toutes les pièces de marionnettes, se tiennent aux côtés de Faust, soit sous leur forme naturelle, soit sous la forme symbolique de colombe et de corbeau? Comment surtout n'a-t-il pas conservé ces *voix* formidables, qui, à chaque pas qui le rapproche de l'abîme, lui apportent un salutaire et terrible avertissement : *Fauste, Fauste! præpara te ad mortem! — Fauste! accusatus es! — Fauste, Fauste! in æternum damnatus es?* Encore s'il s'était tenu dans une opinion unique, et grande au moins par cette unité; mais non : il flotte entre des systèmes qui ne sont même pas à lui. Sceptique dans son *premier Faust* comme le XVIIIe siècle, il semble chercher dans le *second Faust* à poétiser la formule du panthéisme hégélien. Sans doute, ce beau génie a usé de ses droits de poète en imprimant souverainement à son œuvre le cachet de sa personnalité et celui de son temps, et il l'a fait avec un art et une grandeur infinis. Toutefois il reste encore après lui un *Faust* possible à créer, un *Faust* où l'artiste devrait faire énergiquement valoir les belles parties de la légende et des *Puppen-Spiele* que Goethe a volontairement sacrifiées... Au moment où j'exprimais ces pensées, il m'est arrivé à l'improviste un vaillant auxiliaire, je veux parler de l'intéressante communication de M. Henri Heine, qui n'a échappé à aucun des lecteurs de cette *Revue*. Non-seulement, dans ce beau travail, le grand poète nous fait presque assister au merveilleux ballet de *Méphistophéla* qu'il avait préparé, à la demande de M. Lumley, pour l'Opéra de Londres; mais l'habile critique interprète le mythe de *Faust* avec une sagacité toute magistrale. Lui aussi est convaincu que Goethe n'a pas épuisé toutes les

beautés du sujet, et qu'on peut encore demander un *Faust* à la vieille légende. Je n'examine pas, en ce moment, si le cadre chorégraphique où il a dû s'enfermer permettait au poète de réaliser complétement cette sévère et heureuse idée; mais toujours est-il que M. Heine n'hésite pas à déclarer que, pour réussir dans cette difficile tâche, l'inspiration doit se retremper aux sources populaires de la légende et des marionnettes. Je suis heureux de pouvoir, en terminant, prendre acte d'une telle opinion, sortie d'une plume si fine, si judicieuse et si compétente.

Et à présent, messieurs, que ma tâche est achevée, et que la pièce est finie; à présent que vous avez vu passer et repasser sous vos yeux tous nos petits personnages; à présent que vous savez toute leur histoire et tous les efforts dont ils sont capables pour vous plaire, permettez que le directeur sollicite en leur faveur votre indulgence. Oui, jetez, mesdames, jetez vos bouquets à la gracieuse FANTASIA, la jolie fée, l'espiègle muse des marionnettes! Et vous, messieurs, applaudissez! Voyez quel cortége de beaux génies se presse autour d'elle! Remarquez dans ce groupe (c'est celui des célébrités qu'elle a délassées et charmées) Leone Allacci, Bayle, Charles Perrault, la duchesse du Maine, Addison, Mme de Graffigny, le docteur Johnson, Charles Nodier et votre ami Henri Heine. Dans cet autre groupe (celui des grands écrivains qui ont taillé leur plume exprès pour elle ou qui lui ont prêté leur voix), voyez Lesage, Piron, Favart, Fielding, Voltaire, John Curran, Byron, Goethe, et, leur égal dans un autre art, Haydn. Ne me reprochez pas de ne parler presque que du passé! Aujourd'hui même, les journaux et les revues anglaises annoncent à grand bruit l'ouverture d'un nouveau, que dis-je? d'un *royal* théâtre de marionnettes (*Royal Marionette Theatre*). Punch a retrouvé à Londres sa langue affilée, sa *pratique* et son bâton. Il a déjà, dans un piquant prologue, bravement croisé bois contre bois sur le dos de M. Wood. Bravo! Punch! — Et chez nous, ne serait-il pas à propos de réveiller un peu Polichinelle? N'aurait-il plus rien à nous apprendre, ce petit Ésope en belle humeur? Surtout ne dites point qu'il est mort. Polichinelle ne meurt pas. Vous en doutez? Vous ne savez donc point ce que c'est que Polichinelle? C'est le bon sens populaire, c'est la saillie alerte, c'est le rire incompressible. Oui, Polichinelle rira, chantera, sifflera, tant qu'il y aura par le monde des vices, de la folie, des ridicules. — Vous le voyez bien : Polichinelle est immortel!

CHARLES MAGNIN.

HISTORIENS MODERNES

DE LA FRANCE.

M. GUIZOT.

I. *Études sur les Beaux-Arts en général*, 1 vol. in-8o. — II. *Shakespeare et son Temps*, 1 vol. in-8o. — III. *Méditations et Études morales*, 1 vol. in-8o. — IV. *Histoire de la Révolution d'Angleterre*, 2 vol. in-8o. — V. *Histoire de la Civilisation*, 5 vol. in-8o, etc.

I.

L'éducation de M. Guizot nous donne la clé de tous ses travaux. A proprement parler, il n'a pas eu de jeunesse. Né deux ans avant la convocation des états-généraux, élevé dans la religion protestante, qui se voyait exclue de toutes les fonctions publiques, il fut mené à Genève par sa mère pour étudier librement, sans renoncer à la foi de sa famille. Son père était mort sur l'échafaud. Il montra de bonne heure une avidité remarquable pour toutes les parties de la science humaine. Dans l'espace de quatre ans, il apprit non-seulement les langues grecque et latine, mais les quatre langues vivantes qui se parlent autour de nous, je veux dire les langues allemande, anglaise, italienne et espagnole. Il ne se contentait pas de les lire, il les parlait familièrement, si bien que dès son adolescence il ne séparait pas l'Europe de la France, et, lorsqu'il eut achevé le cours de ses études, envoyé à Paris pour suivre les leçons de l'école de droit, il recommença seul et sans conseil toutes les études de ses premières années. Les succès qu'il avait obtenus, les couronnes qu'il avait recueillies, loin de l'enorgueillir et

de l'aveugler, lui montraient plus clairement toutes les lacunes de son éducation. Il voulait savoir plus nettement, plus complétement, ce qu'il était censé savoir, et, pour résoudre les doutes qu'il avait amassés dans sa mémoire, il n'hésita pas à reprendre successivement tous les élémens des connaissances humaines. Je ne veux pas m'arrêter à discuter le témoignage des biographes sur les années passées à Genève par M. Guizot. Il m'importe peu de savoir si le jeune écolier, épris d'un amour précoce pour l'autorité, prenait parti pour sa mère contre lui-même toutes les fois que son grand-père et sa grand'mère inclinaient à l'indulgence et voulaient lui épargner un châtiment mérité. Il y a en effet dans ces renseignemens, vrais ou faux, quelque chose de puéril et d'invraisemblable qui excite plutôt le sourire que l'attention. Il me suffit de rappeler que M. Guizot, livré à lui-même, mécontent de son savoir, entreprit courageusement de le compléter, de l'asseoir sur des bases plus solides, et voulut éprouver une à une toutes les idées qu'il avait acquises. Certes, une pareille résolution révèle chez le jeune homme qui la conçoit une trempe d'ame singulièrement énergique, et ce n'est pas merveille si, après cette rude initiation, il s'est trouvé préparé aux travaux les plus difficiles. Lié d'amitié avec M. Stapfer, qui connaissait à fond tous les mystères de la philosophie allemande, il contracta de bonne heure le goût ou plutôt la passion des idées générales, et cette passion a dominé toute sa vie. Le commerce de Kant a imprimé à tous ses travaux un caractère d'élévation que l'enseignement des colléges de Paris ne connaît guère. C'est dans les œuvres de Kant qu'il a puisé l'habitude de placer les idées au-dessus des faits, et, si parfois il lui est arrivé de pousser trop loin cette prédilection, je reconnais pourtant qu'elle l'a mis à l'abri des habitudes mesquines préconisées de nos jours comme le dernier mot de la science historique.

C'est à M. Stapfer, c'est à Kant que M. Guizot doit son respect pour les résultats généraux des événemens et son dédain pour les faits particuliers. Sans M. Stapfer et sans le philosophe de Kœnigsberg, il eût peut-être confondu l'histoire et la chronique. Ses relations avec Suard, avec Fontanes, ne lui ont pas porté un moindre profit. Suard en effet, en lui ouvrant les colonnes du *Publiciste*, lui enseigna de bonne heure l'art d'exprimer clairement sa pensée dans un bref délai, et certes ce n'est pas un médiocre service. Quant à Fontanes, il lui rendit un service encore plus important : il lui ouvrit les portes de la Sorbonne et le nomma professeur d'histoire moderne. Or, quelles que fussent les connaissances de M. Guizot, il faut bien avouer que, sans l'assistance de M. de Fontanes, il n'eût jamais pu prétendre si tôt à ces fonctions éminentes, car, lorsqu'il fut chargé de cet enseignement difficile, il n'avait que vingt-cinq ans. La suite de ses travaux a prouvé

surabondamment que la confiance de Fontanes était bien placée. Toutefois, si le choix fait honneur à la clairvoyance du protecteur, il faut toujours le compter parmi les chances heureuses qui ont marqué la jeunesse de M. Guizot. Une fois résolu à l'accomplissement de cette mission périlleuse, il devait naturellement, pour ne pas tromper l'espérance de ses amis, aborder l'étude des sources historiques, et c'est ce qu'il a fait. Il n'y avait en effet qu'une seule manière d'assurer l'autorité de son enseignement : c'était de l'appuyer sur des preuves authentiques, et ces preuves ne se trouvent que dans le témoignage des écrivains contemporains des événemens qu'ils racontent. M. Guizot ne l'ignorait pas, et toutes ses études ont été conduites d'après cette donnée. Il ne lui est jamais arrivé de s'adresser à des témoignages de seconde main; il a toujours senti la nécessité de recourir aux documens originaux, et c'est ce qui donne tant de valeur à son enseignement. C'est pourquoi la clairvoyance de Fontanes mérite notre gratitude. S'il n'eût pas en effet confié à M. Guizot l'enseignement de l'histoire moderne, peut-être le jeune ami de M. Stapfer s'en fût-il tenu pendant long-temps au témoignage des historiens qui préfèrent l'arrangement des périodes à la précision des faits. La nécessité d'expliquer devant un auditoire nombreux et composé d'hommes déjà mûrs la série des événemens accomplis depuis la chute de l'empire romain jusqu'à la révolution française lui a montré toute l'importance des sources, tout le dédain que méritent les récits de seconde main, et, quand j'élargis la tâche proposée au jeune professeur, ce n'est pas que je confonde le moyen-âge avec les temps modernes; mais je me souviens que toutes les leçons de M. Guizot désignent sous le nom d'histoire moderne l'espace compris entre l'invasion des Barbares et la convocation des états-généraux.

Cependant le professeur si justement applaudi, dont les leçons, recueillies par deux mille auditeurs, ont nourri notre jeunesse de méditations sérieuses, n'a pas trouvé sans effort, sans tâtonnement, la voie qui lui convenait, la voie qui pouvait seule lui convenir. Ainsi, vers 1810, ne comprenant pas encore que l'histoire était sa véritable vocation, il s'évertuait à disserter sur la peinture et la sculpture. Assurément, ce long discours sur le salon de 1810 n'est pas l'œuvre d'un esprit vulgaire : il est permis pourtant d'affirmer que c'est l'œuvre d'un esprit très peu familiarisé avec les secrets de l'art. Je ne parle pas des bévues dont le goût seul peut s'affliger. Je pardonne de grand cœur au critique novice sa préférence pour Gérard, dont l'esprit ingénieux et persévérant devait conquérir le succès dans toutes les carrières, mais ne s'appliquait pas plus directement à la peinture qu'à la diplomatie. Je lui pardonne ce qu'il dit de Gros et de Prudhon et l'ignorance qu'il révèle dans l'analyse de ces deux maîtres; mais je ne sau-

rais lui pardonner les idées générales qu'il exprime sur la peinture et la statuaire. Sur la foi d'une pierre gravée qui représente Prométhée construisant l'homme nouveau pour l'animer du feu dérobé à Jupiter, il affirme que les sculpteurs construisent le squelette avant de poser les muscles, et, pour donner à sa méprise un caractère complet de naïveté, il distingue les muscles de la chair. Or ce trait d'ignorance, à peine excusable en 1810, réimprimé quarante ans plus tard, amènera le sourire sur toutes les lèvres. S'il est permis en effet d'ignorer, il n'est jamais permis de parler des choses qu'on ignore, et cette vérité est tellement vulgaire que je n'ai pas besoin d'insister. Que M. Guizot, à l'âge de vingt-trois ans, ait préféré Gérard à Gros, qu'il ait préféré non pas les compositions, mais la peinture de Gros, à la peinture de Prudhon, c'est un enfantillage sans importance; mais qu'il prenne l'œuvre de Prométhée pour le type de la statuaire, et qu'il s'aventure à parler des choses dont il ne sait pas le premier mot, c'est une faute que rien ne peut justifier. Distinguer la chair des muscles équivaut à séparer la fleur du calice, des pétales, des étamines et des pistils. La chair et les muscles sont une seule et même chose, personne ne l'ignore, ou du moins ceux qui ne le savent pas s'abstiennent d'en parler.

Ce n'est pas là pourtant le seul sujet d'étonnement que me présente le salon de 1810, analysé par M. Guizot. L'auteur, qui parle avec tant d'assurance des secrets techniques auxquels il n'a jamais pris la peine de s'initier, qui voit dans Prométhée le type du statuaire, qui ne sait pas même de quels élémens se compose le corps humain, n'émet pas une idée générale sans la placer sous la protection de Vasari ou de Lanzi, de Lessing ou de Mengs. Or, parmi ces quatre écrivains, Lessing seul jouit de quelque autorité en matière esthétique, et cependant il ne faut accepter ses décisions qu'avec réserve, car il a vécu dans la région des idées pures plus souvent que dans le domaine des arts; il a plus souvent contemplé sa propre pensée que les tableaux et les statues dont il voulait parler. Vasari n'a de valeur que pour les renseignemens biographiques : ses jugemens sont empreints d'une emphase uniforme. Lanzi compte et pèse les témoignages dans son cabinet, et n'a pas, à proprement parler, de signification personnelle, et d'ailleurs il lui arrive trop souvent de parler des œuvres qu'il n'a pas vues. Quant à Mengs, c'est un rhéteur qui trouve pour tous les sujets des paroles abondantes, et je ne comprends pas que M. Guizot le cite à tout propos comme une autorité sans appel. Les préceptes dont l'application donne le plafond de la villa Albani ne méritent aucun crédit.

Et, comme si ce n'était pas assez de prodiguer les citations de Vasari, de Lanzi, de Lessing et de Mengs, M. Guizot prodigue avec la même complaisance les citations de Milton. Heureux et fier de lire sans effort *le Paradis perdu,* il en détache des lambeaux et les propose aux

peintres français comme des programmes complets que le pinceau peut suivre fidèlement. Or aucun de ces lambeaux si riches, si éclatans, ne se prête aux conditions de la peinture. Toutes ces citations si éloquentes, qui éblouissent l'imagination, sont condamnées par leur nature même à demeurer sans retour dans le domaine exclusif de la poésie : le pinceau le plus habile ne réussirait pas à les traduire sous une forme vivante, et M. Guizot ne paraît pas s'en douter. Il écrase le lecteur sous une avalanche de vers anglais, et ne paraît pas prévoir l'inutilité absolue de son érudition, du moins pour la peinture. Sans doute il y a dans *le Paradis perdu,* comme dans *la Divine Comédie,* de nombreux sujets de tableaux. Sans parler des dessins de Michel-Ange empruntés au poète florentin et que le temps nous a enviés, qu'il me suffise de rappeler l'exemplaire sur vélin conservé à la bibliothèque du Vatican, et dont plusieurs pages sont ornées par la main de Giotto. Milton ne serait pas une source moins féconde qu'Alighieri; mais il ne faut pas croire que toutes les pensées qui nous ravissent sous la forme poétique nous raviraient sous la forme pittoresque : c'est une erreur trop accréditée, qui ne peut enfanter que des tableaux sans valeur. M. Guizot, dans les citations nombreuses qu'il a empruntées à Milton, me semble partager l'ignorance commune, et je m'explique pourquoi il dédaigne le talent de Prudhon.

Six ans plus tard, M. Guizot essayait de traiter une question d'esthétique générale et de marquer « les limites qui séparent et les liens qui unissent la peinture et la sculpture. » Malheureusement dans l'espace de six années le fonds de son érudition ne s'était pas accru. Je retrouve en effet, dans le morceau dont je viens d'indiquer le titre, toutes les idées développées à propos du salon de 1810. La pierre gravée qui représente Prométhée reparaît comme une démonstration décisive, et l'auteur semble heureux de reproduire cet argument. Or, pour l'accepter, il faut n'avoir jamais mis les pieds dans un atelier de sculpture. Tous ceux qui ont vu à l'œuvre David et Pradier savent très bien que le statuaire, en copiant le modèle, ne se croit pas obligé de construire le squelette avant d'attacher les muscles. Ce renseignement est si vulgaire, que je m'étonne d'avoir à le rappeler.

Toute l'argumentation de l'auteur sur les affinités et les différences de la peinture et de la sculpture se réduit à cette double formule : la sculpture ne doit exprimer que des attitudes calmes; la peinture peut exprimer tous les genres d'action. J'avouerai que cette double formule est très loin de me satisfaire. La première partie n'est pas exacte; quant à la seconde, elle est tellement vague, qu'elle échappe à toute discussion. M. Guizot a beau citer Lessing, Mengs, Émeric David : il n'arrive pas à démontrer que le groupe de Laocoon rentre dans sa définition. Que les trois auteurs de ce groupe si vanté, car chaque figure porte

une signature particulière, aient soumis l'expression de la douleur aux lois de l'harmonie linéaire, c'est une vérité hors de doute; mais il n'est pas moins évident que le grand prêtre et ses deux fils étreints par les anneaux du serpent contredisent la définition de M. Guizot. Lors même que nous ne saurions pas, par le témoignage des historiens, que Pythagore de Rhèges s'était illustré par la représentation de la douleur, l'œuvre d'Agésandre suffirait pour établir que l'antiquité ne s'est pas interdit, dans la statuaire, l'expression des mouvemens violens. Malgré le sacrifice fait à l'harmonie linéaire, la figure de Laocoon se débat sous l'étreinte du reptile. Si, au lieu de consulter les livres, M. Guizot avait consulté les galeries, il n'eût pas commis cette méprise. Personne assurément ne contestera la valeur du groupe placé dans la Tribune de Florence; or ce groupe représente deux lutteurs. Harmonieux sous quelque aspect qu'on l'envisage, il ne viole aucune des lois de la sculpture, et je défie le plus habile de mettre ce groupe d'accord avec la définition de M. Guizot.

Il serait trop facile de prodiguer les argumens qui renversent cette théorie : qu'il me suffise de citer les métopes du Parthénon et les bas-reliefs de Phigalée; qui oserait, dans une telle question, récuser l'autorité de Phidias? Eh bien! comment l'auteur s'y prendra-t-il pour démontrer que le *Combat des Lapithes et des Centaures* se compose exclusivement d'attitudes calmes? Les tympans et la frise du Parthénon lui donneraient raison; les métopes réfutent victorieusement son assertion. Le *Combat des Amazones* rapporté de Phigalée, sans appartenir, comme les *Lapithes* et les *Centaures*, à l'âge d'or de la sculpture, n'est pourtant pas à dédaigner. Si l'exécution laisse beaucoup à désirer, il faut bien reconnaître que les mouvemens sont généralement vrais, et que l'énergie n'enlève rien à la beauté des lignes. Ainsi la théorie de M. Guizot est battue en brèche par l'histoire.

Quant à la définition de la peinture, elle défie avec le même succès le blâme et l'approbation. Dire en effet que la peinture peut aborder tous les sujets, c'est une vérité trop vraie. Sans doute le champ offert au pinceau est infiniment plus vaste que le champ offert au ciseau; mais, si l'on néglige d'énumérer les conditions auxquelles la peinture est soumise, on n'enseigne au lecteur rien qu'il ne sache depuis longtemps. Il ne s'agit pas de comparer entre eux les moyens matériels employés par la peinture et la statuaire, de rappeler que le spectateur peut tourner autour d'une statue, tandis qu'un tableau n'offre aux yeux qu'une surface plane. Autant vaut affirmer que l'air et l'eau ne se ressemblent pas. Ce qui importe, c'est de déterminer quels sont les sujets permis, quels sont les sujets interdits à la peinture, car le pinceau, plus libre sans doute que le ciseau, ne peut cependant pas aborder tous les sujets. S'il lui est donné d'exprimer tous les genres de mouvemens,

depuis les plus gracieux jusqu'aux plus violens, il y a dans l'intelligence humaine bien des pensées qu'il ne rendra jamais. Or M. Guizot n'a pas songé à marquer la limite où finit le domaine de la peinture. Tout entier au plaisir de suivre dans ses dernières conséquences sa double définition, il paraît croire que la peinture peut aborder tous les sujets, que la couleur peut lutter avec la parole. C'est à l'histoire qu'il appartient d'éprouver cette théorie, et l'histoire nous répond que la peinture doit parler aux yeux avant de parler à l'esprit. Vainement rappellerait-on qu'Albert Dürer, Poussin et Rubens ont trouvé le moyen de personnifier des idées purement philosophiques; l'exemple de ces trois grands maîtres ne change rien à la nature des choses. Quand ils ont personnifié des idées purement philosophiques, ils ont toujours pris soin de les transformer avant de nous les offrir. Une fois incarnées dans une figure, dans une action, ces idées appartiennent à la peinture aussi bien qu'à la philosophie; et, comme toutes les idées ne se prêtent pas à cette incarnation, j'en conclus que le domaine de la peinture n'est pas indéfini. La seconde formule de M. Guizot n'est donc pas plus vraie que la première, car, soumise à l'épreuve de l'histoire, elle s'écroule et se réduit en poussière.

Aussi je ne m'étonne pas qu'ayant à parler de Raphaël, M. Guizot ait gardé les habitudes purement littéraires de son esprit. N'ayant pas vécu dans les ateliers, il n'en connaît ni la langue ni le travail. Il parle de Raphaël comme un homme qui a plus d'une fois feuilleté Vasari et Lanzi, mais qui n'a jamais songé à vérifier par ses yeux les affirmations du biographe et de l'historien. Sans doute Vasari offre une lecture pleine d'intérêt et de profit, sans doute Lanzi a réuni dans un petit nombre de pages une foule de documens précieux : il est donc utile de consulter Vasari et Lanzi; toutefois les renseignemens qu'ils nous fournissent ne sauraient nous dispenser de l'étude des galeries et des ateliers. Il ne suffit pas en effet, pour développer le goût dont le germe peut se trouver dans notre intelligence, de voir, de contempler, d'analyser les œuvres accomplies : il faut encore assister à l'enfantement de la pensée qui veut se traduire par la forme ou la couleur. C'est à cette condition seulement qu'il est permis de comprendre les maîtres de l'art et d'estimer avec impartialité ce qu'ils ont voulu, ce qu'ils ont fait. M. Guizot n'a pas tenu compte de cette nécessité; aussi, quand il nous parle de Raphaël, nous devinons sans peine que toutes ses paroles sont puisées dans les livres. Il ne dit rien qui révèle la connaissance des galeries et des procédés de l'art. Lors même qu'il ne prendrait pas plaisir à citer les sources où il a puisé, le lecteur le moins pénétrant saurait à quoi s'en tenir sur l'origine de ses pensées. Si M. Guizot n'eût jamais écrit que sur la peinture et sur la statuaire, son nom serait sans doute parfaitement ignoré, car, malgré la sagacité

de son esprit, il ne pouvait deviner par la réflexion ce que nos yeux peuvent seuls nous enseigner. Il marchait sur un terrain qui ne lui était pas connu, et la souplesse de sa parole ne pouvait masquer son ignorance. Sa passion pour les idées générales ne réussit pas à dissimuler son dédain pour les faits particuliers, sans lesquels il n'y a pas d'idée générale vraiment légitime.

Le portrait de *Léon X*, la *Vierge de Foligno*, la *Sainte Famille* achetée par François Ier ne suggèrent pas à M. Guizot une seule pensée qui lui appartienne. Quand Vasari et Lanzi ne conduisent pas sa plume, c'est l'histoire seule qui la conduit. Ainsi, au lieu de prendre le portrait de *Léon X* comme une œuvre d'art, il s'évertue à retrouver dans le masque du pape toutes les qualités, bonnes ou mauvaises, que l'histoire lui attribue. Je reconnais volontiers que son érudition est de bon aloi; je regrette seulement qu'il la prodigue en pure perte. Quel que soit en effet le rôle joué par Léon X, il ne s'agit pas d'apprécier son caractère moral, mais d'estimer l'œuvre de Raphaël; or c'est ce que M. Guizot n'a pas essayé. Il se contente de rappeler les traits principaux dont se compose la physionomie de Léon X, et ne songe pas un seul instant à se demander en quoi consistent les mérites de cette peinture. Il est bon sans doute de savoir que le modèle qui a posé devant Raphaël unissait au goût des arts le goût des plaisirs; mais cette notion, très utile en elle-même, ne signifie pas grand'chose lorsqu'il s'agit d'estimer le portrait de *Léon X*, et pourtant M. Guizot n'a pas quitté le terrain de l'histoire. En parlant de la *Vierge de Foligno* et de la grande *Sainte Famille*, il n'avait pas la même ressource. L'érudition historique n'avait rien à démêler avec ces deux tableaux. Les renseignemens fournis par les biographes sont trop peu nombreux pour défrayer la discussion. *Saint George* et *Jeanne d'Aragon* sont pour lui des sujets plus fertiles, car il peut appeler à son secours la légende et l'histoire; mais, il faut bien le dire, le jugement qu'il prononce sur ces deux ouvrages ne relève ni du goût ni de l'analyse.

Je n'ignore pas combien il est difficile de parler dignement de Raphaël. Après les pages sans nombre écrites depuis trois siècles sur un tel sujet, le désir de trouver des paroles nouvelles mène au paradoxe par une pente rapide. M. Guizot ne s'est pas exposé à ce danger : il n'a rien dit qui n'ait été dit plusieurs fois, et je ne le blâmerais pas, s'il eût trouvé moyen de rajeunir par la forme les pensées qui n'étaient pas nées dans son esprit. Malheureusement il s'est contenté de répéter ce qu'il avait lu sans essayer de donner à ses souvenirs un caractère personnel. Signés d'un autre nom que le sien, ses travaux sur la peinture ne mériteraient pas une heure d'attention; signés de son nom, ils excitent l'étonnement. Je me demande comment il s'est décidé à réimprimer des pages écrites en 1810, en 1816, en 1818, qui ne ren-

ferment pas une idée neuve, et qui nous offrent trop souvent des idées fausses. En parcourant ce volume, où les redites coudoient les erreurs, il est impossible de ne pas se rappeler le conseil donné aux poètes par Boileau : il est trop évident que M. Guizot n'a pas d'amis prompts à le censurer. Il croit volontiers que ses moindres idées sont bonnes à recueillir, et ses amis l'encouragent dans cette croyance. Il a foi en lui-même dans le passé comme dans le présent, et ne pense pas qu'il y ait lieu de réviser aujourd'hui, ou même d'annoter les jugemens qu'il a prononcés à l'âge de vingt-trois ans. Satisfait de sa pensée à tous les momens de sa vie, il reproduit avec bonheur ce qu'il a dit dans sa jeunesse, et ne paraît pas se défier de l'opinion publique. S'il eût suivi le conseil de Boileau, il n'aurait pas ressuscité les pages dont je viens de parler, et qui certes ne méritaient pas de revivre. Tâtonnemens d'un esprit élevé qui n'avait pas encore trouvé sa voie, elles pourront à peine intéresser quelques érudits : à coup sûr, elles n'intéresseront pas la foule. Il ne fallait pas les tirer de l'oubli, car elles ne servent qu'à montrer l'inaptitude de M. Guizot pour la discussion esthétique. Une telle preuve était au moins inutile.

II.

Dans le domaine purement littéraire, M. Guizot se trouve plus à l'aise. Il est certain que son travail sur Shakespeare est très supérieur à son travail sur Raphaël, et surtout aux considérations générales qu'il a cru pouvoir présenter sur la peinture et la statuaire. Pourtant, dans les pages mêmes qu'il a écrites sur Shakespeare, il abuse parfois de ses connaissances historiques; je dis qu'il en abuse, et la chose n'est pas difficile à comprendre, car l'usage légitime de ces connaissances consisterait à éclairer la biographie du poète par le tableau rapide des événemens au milieu desquels s'est produit son génie. Or M. Guizot, au lieu d'accepter pour l'histoire ce rôle modeste et sensé, s'attribue le droit d'exposer, à propos de Shakespeare, tout ce qu'il sait du règne d'Elisabeth; et, comme il a compulsé tous les documens originaux qui nous révèlent cette époque mémorable, cinquante pages ne lui suffisent pas pour nous donner un échantillon de son savoir. Le règne même d'Élisabeth ne saurait contenter son ambition. Avant d'aborder l'Angleterre du XVIe siècle, M. Guizot nous répète avec complaisance tout ce que nous avons lu mainte et mainte fois sur les premiers temps du théâtre grec, sur les origines du théâtre en Europe, sur les mystères du moyen-âge, si bien que, parvenu à la moitié de sa course, il n'a pas encore dit un mot de Shakespeare. Eschyle, Sophocle, Euripide, ont tellement absorbé sa pensée, qu'il semble avoir perdu de vue le poète de Stratford. Il y aurait de l'injustice à ne pas reconnaître

que l'auteur, en résumant ses lectures, a trouvé moyen de semer çà et là plusieurs pensées très justes, et qui, pour être estimées selon leur valeur, ne demanderaient qu'à se montrer sous une forme plus précise. Toutefois ces pensées, quelle qu'en soit d'ailleurs la justesse, ont le défaut très grave de pouvoir figurer avec un égal à-propos en tête de tous les travaux qui se rapportent à l'art dramatique. Qu'il s'agisse de Calderon ou de Shakespeare, de Schiller ou de Goethe, de Corneille ou de Racine, ces prolégomènes offriront toujours le même intérêt, c'est-à-dire qu'ils pourront servir de préface à toutes les dissertations de même nature. C'est affirmer assez clairement que ces prolégomènes, en raison du développement qu'ils ont reçu, ne sont qu'un hors-d'œuvre. Concentrées en quelques pages, les vérités que M. Guizot a exposées dans ces prolégomènes nous prépareraient à l'intelligence de Shakespeare; présentées dans une langue souvent confuse, elles ne réussissent qu'à nous distraire du sujet principal. En lisant tout ce que l'auteur nous raconte sur les origines du théâtre en Europe, nous oublions volontiers qu'il veut nous parler du théâtre anglais, et qu'il a choisi pour thème un des plus grands génies dont s'honore l'humanité. Il est sage sans doute, il est nécessaire d'étudier avec ardeur, de connaître complétement les causes d'un fait éclatant : cependant il faut savoir se contenir dans de justes limites, et présenter le fruit de ses études sans ostentation. Je ne veux pas rappeler la parole de Montesquieu : « Le génie abrége tout parce qu'il embrasse tout. » Cet argument, en effet, n'aura jamais aucune valeur dans la discussion. Le génie est un privilége que personne ne peut invoquer comme un devoir. Je me contenterai de rappeler les lois les plus vulgaires qui président à toute composition. Or personne n'ignore qu'il faut établir une certaine proportion entre les diverses parties d'un raisonnement ou d'un récit : une telle vérité n'a pas besoin d'être démontrée. Cependant M. Guizot paraît à peine l'avoir entrevue. Il parle avec tant de complaisance, je pourrais dire avec tant de bonheur et d'orgueil, des faits qu'il a recueillis sur le théâtre grec, sur le théâtre européen, que le théâtre anglais n'est plus qu'un point dans la discussion. Et lorsqu'il se décide enfin à nous parler de Shakespeare, nous ne lui prêtons plus qu'une attention assez indolente. Ce n'est pas qu'il n'explique, ne loue et ne juge dignement l'auteur d'*Hamlet* et d'*Othello*. Non-seulement il le comprend et le commente comme un homme qui depuis long-temps s'est nourri de sa pensée, mais il indique ses mérites et ses défauts avec une rare sagacité. Malheureusement, avant d'aborder le sujet principal de son œuvre, il a promené notre intelligence sur un si grand nombre de sujets, que nous voyons tout au plus dans Shakespeare un corollaire des théorèmes dont nous avons suivi la démonstration. Les prolégomènes généraux qui devaient éclairer

une question spéciale ont acquis une telle importance, qu'ils forment par eux-mêmes une œuvre complète, et le lecteur n'attend plus rien lorsqu'il achève la dernière page de cet exorde démesuré.

C'est là sans doute un grave défaut, personne n'oserait le nier; ce n'est pourtant pas le défaut unique de cette biographie. Je dis biographie, parce qu'il a plu à M. Guizot de baptiser ainsi son travail, bien que rien ne mérite moins une telle dénomination. Non-seulement il n'a établi aucune proportion entre les diverses parties de son œuvre, mais il ne les a soumises à aucun ordre. Une fois en effet qu'il abandonne le terrain de la discussion générale pour étudier l'histoire du théâtre anglais au XVIe siècle, il prend pour méthode le caprice et le hasard. Il entasse pêle-mêle tous ses souvenirs et va de l'anecdote au raisonnement, du raisonnement à l'anecdote, sans prendre aucun souci de l'intelligence et de la patience du lecteur. La logique joue un rôle si modeste dans l'enchaînement de ses pensées, que la plupart des pages n'ont pas de place nécessaire, c'est-à-dire que la seconde ne procède pas de la première ni la troisième de la seconde : en d'autres termes, l'argumentation manque de rigueur. Or une telle méthode, appliquée avec persévérance ou plutôt avec insouciance, ne peut captiver l'attention du lecteur. Et en effet, malgré la nouveauté des documens réunis par M. Guizot, la *Vie de Shakespeare* fatigue bientôt l'esprit le plus fermement résolu à s'instruire. Les révélations les plus inattendues, qui nous offriraient un vif intérêt, si le rang qui leur est assigné était réglé par la logique, perdent la moitié de leur puissance, grace au caprice de l'auteur. Nous avons beau reconnaître qu'après avoir étudié Rowe, Steevens, Johnson, Malone et Drake, il n'a regretté ni temps ni veilles pour ajouter quelques vérités nouvelles aux vérités laborieusement recueillies par ces esprits ingénieux : la patience ne tarde pas à se lasser, parce que l'auteur se promène au hasard dans le champ de l'érudition, au lieu de marcher d'un pas résolu vers un but déterminé.

Cependant il y a dans ce travail plusieurs parties très recommandables. Ainsi l'auteur explique très bien en quoi consiste le mérite des comédies de Shakespeare. Il montre clairement que ces comédies ne doivent pas être jugées d'après le type consacré en France par le génie de Molière. Ce serait en effet une souveraine injustice de vouloir estimer *le Songe d'une nuit d'été* et *Comme il vous plaira* en les comparant aux œuvres de Plaute et de Térence. Les comédies de Shakespeare ne relèvent que de la fantaisie; il ne faut donc pas leur demander la peinture des mœurs; ce serait se condamner à méconnaître les qualités précieuses qui les distinguent. La fantaisie peut-elle et doit-elle régir absolument la comédie? Je ne le pense pas, et mon avis sera sans doute partagé par la majorité des lecteurs. Aristophane, lors

même qu'il paraît s'abandonner tout entier à la fantaisie, n'oublie pourtant pas les vices et les ridicules de son temps. Shakespeare, en écrivant ses comédies, ne s'est pas préoccupé un seul instant de la société anglaise du XVIe siècle. Vouloir le juger d'après les principes de notre poétique serait donc tout simplement faire preuve de cécité. Deux hommes ingénieux en Italie et en Allemagne ont marché sur ses traces tout en gardant l'originalité de leur pensée : Carlo Gozzi et Ludwig Tieck, et c'est à eux peut-être que nous devons la pleine intelligence des comédies de Shakespeare. M. Guizot, sans rappeler les travaux de ces deux poètes, a très bien caractérisé le génie comique du poète anglais. Les pages où il traite ce sujet difficile, quoique un peu verbeuses, laissent pourtant dans la mémoire une trace durable et précise. Il est impossible, après les avoir lues, de ne pas se sentir disposé à l'impartialité, et certes ce n'est pas un médiocre service rendu à l'esprit français que de le préparer à l'intelligence du génie comique de Shakespeare, car chez nous, comme chez toutes les nations, la foule condamne volontiers comme extravagant, comme absurde ce qu'elle n'est pas habituée à voir. M. Guizot, sans se prononcer sur le but légitime de la comédie, a défendu les priviléges de la fantaisie avec une grande richesse d'argumens, et lorsqu'il soutenait cette thèse, la foule n'était pas de son côté. Il y a trente ans, la France voyait encore dans la lecture de Shakespeare un danger pour le goût; elle ne feuilletait ses œuvres qu'avec défiance. M. Guizot, au lieu de s'arrêter à discuter les plaisanteries de Voltaire, a traité franchement la question qui s'offrait à lui : il a montré comment et pourquoi il est possible de plaire et d'amuser sans prendre la réalité pour point de départ. Il est vrai que cette démonstration ne lui appartient pas tout entière; il est vrai que Wilhelm Schlegel avait déjà indiqué les principaux argumens dont s'est servi M. Guizot. Toutefois nous aurions mauvaise grace à ne pas louer la clarté que l'écrivain français a su mettre dans l'exposition de ces argumens. Il faut bien le reconnaître, la France, malgré le bon sens et la finesse qu'elle a montrés en mainte occasion, n'a pas compris, aussi vite que l'Allemagne, les nations mêmes qui bornent son territoire. L'Espagne, l'Italie, l'Angleterre, ont été pénétrées, expliquées, commentées au-delà du Rhin long-temps avant qu'on ne s'avisât chez nous de les étudier. M. Guizot, qui, grace à son éducation, savait ce qu'on pensait en Europe, a voulu dessiller les yeux du public français, et, pour accomplir son dessein, n'a rien trouvé de mieux que de nous présenter sous une forme nouvelle les idées exprimées sur le même sujet par Wilhelm Schlegel; on ne saurait le blâmer, car ces idées, populaires en Allemagne dans toutes les universités, avaient pour nous le mérite de la nouveauté. Quoique Letourneur eût traduit les œuvres de Shakespeare deux ans avant la mort de Voltaire, le public fran-

çais ne connaissait guère Ariel et Titania, lorsque M. Guizot entreprit de nous les révéler pleinement. Ainsi, quoi que nous puissions penser de l'ostentation avec laquelle il a prodigué son savoir historique, nous sommes forcés de louer la sagacité de son esprit. Les opinions accréditées aujourd'hui sur le théâtre anglais sont presque toutes puisées dans son travail. Les idées que la foule se passe de main en main comme une monnaie courante, c'est lui qui les a mises en circulation. Peu importe qu'elles appartiennent à Schlegel; malgré la version française des leçons du professeur allemand, il est probable que Shakespeare serait encore chez nous ignoré ou méconnu du plus grand nombre, si M. Guizot n'eût pris la peine de nous l'expliquer.

Je regrette pourtant que l'auteur de ce travail ingénieux n'ait pas compris la nécessité d'opposer à la fantaisie vagabonde de Shakespeare le génie contemplatif de Molière. Cette comparaison était d'autant plus opportune qu'elle pouvait servir à combattre les paradoxes que Schlegel a mêlés aux plus incontestables vérités. Ni Shakespeare, ni Gozzi, ni Tieck n'ont pu changer la nature de la comédie. Malgré les applaudissemens très légitimes qu'ils ont recueillis, Molière, dans le domaine comique, leur est très supérieur, car il a trouvé moyen de concilier la gaieté avec la peinture de la vie réelle. Or, Wilhelm Schlegel n'avait pas craint de mettre *le Roi de Cocagne* au-dessus des *Femmes savantes*, et ce paradoxe méritait une réfutation : discuter la valeur littéraire de Legrand eût été peine perdue, mais il convenait d'opposer au *Songe d'une nuit d'été l'École des Femmes* ou *le Misanthrope*. Il n'était pas inutile de montrer que le génie de Shakespeare, malgré sa pénétration et sa fécondité, n'a pourtant pas entrevu la nature de la comédie. Les œuvres qu'il a baptisées de ce nom forment un genre à part, dont la poétique française ne s'est jamais occupée. M. Guizot s'est contenté d'indiquer cette distinction; il eût agi sagement en la développant.

M. Guizot parle des tragédies de Shakespeare avec un discernement que je me plais à reconnaître. Il ne confond pas dans une commune admiration toutes les œuvres qui portent ce nom. Il préfère, et à bon droit, *Othello, Hamlet, Roméo, le Roi Lear, Macbeth*. C'est une manière victorieuse de prouver qu'il a souvent lu et analysé les tragédies dont il nous entretient. Nous sommes trop souvent condamnés à voir l'admiration prodiguée sans réserve à toutes les pensées, à toutes les intentions de Shakespeare. M. Guizot, qui a long-temps vécu dans le commerce familier de ce poète privilégié, n'oublie jamais pourtant que, dans les œuvres mêmes du génie, il faut faire un choix. Il n'est permis qu'aux ignorans de mettre sur la même ligne les idées ébauchées et les idées complétement exprimées. Or Shakespeare, bien qu'il occupe dans l'histoire de la poésie dramatique un des rangs les plus glorieux, n'a pas toujours pris la peine de nous révéler ce qu'il voulait sous une

forme précise. C'est pourquoi je sais bon gré à M. Guizot d'avoir fait dans cette riche galerie un triage intelligent et sévère. Tout en reconnaissant les emprunts nombreux du poète de Stratford aux nouvellistes italiens, il a très nettement établi la part qui lui revient. Ouvrez en effet le recueil de Giraldi Cintio, lisez le récit qui a fourni les élémens d'*Othello*, il est incontestable que le conteur italien nous offre tous les incidens dont Shakespeare a fait usage; mais quelle prodigieuse différence entre le récit et la tragédie! Le récit de Giraldi contient sans doute le germe de la tragédie; mais, pour féconder ce germe enfoui sous un tas de détails vulgaires, il fallait un génie puissant, et c'est ce que M. Guizot a très bien démontré. Entre Shakespeare et Giraldi, il y a toute la différence qui sépare le penseur du conteur. Giraldi indique à peine les caractères et ne prend jamais la peine de les approfondir : Shakespeare nous explique l'ame d'Othello, de Desdemona et d'Iago avec une précision qui ne laisse rien à désirer. Le récit de Giraldi, lu et relu par une intelligence secondaire, ne serait devenu qu'un drame de boulevard : élargi, métamorphosé par le génie de Shakespeare, c'est une des œuvres les plus belles, les plus émouvantes dont la mémoire humaine ait gardé le souvenir. C'est par l'analyse surtout que le poète anglais domine le plus grand nombre des poètes européens. Calderon, malgré l'abondance de ses pensées, demeure bien au-dessous de lui. M. Guizot, sans parler du poète espagnol, a très nettement caractérisé le mérite d'*Othello*. Toutes ses paroles révèlent la connaissance profonde du sujet qu'il traite. Il est si rare aujourd'hui de rencontrer un écrivain familiarisé avec les matières dont il parle, que nous saluons avec bonheur ceux qui marchent d'un pas ferme sur un terrain connu depuis long-temps. M. Guizot nous inspire pleine confiance; nous sentons, en l'écoutant, qu'il ne dit rien au hasard. Chacune de ses paroles repose sur un fait contrôlé avec soin, et la confiance qu'il nous inspire ajoute une valeur nouvelle à toutes ses pensées.

Ce que j'ai dit d'*Othello*, je pourrais le dire avec une égale justesse de *Roméo et Juliette*. Tous ceux, en effet, qui ont lu le récit de Luigi da Porta savent très bien que la nouvelle italienne, malgré le charme ingénu de plusieurs détails, ne peut se comparer à la tragédie de Shakespeare. Le poète anglais a transformé Luigi da Porta comme il avait transformé Giraldi Cintio. Il a pris dans le conteur le thème de ses paroles, mais ses paroles lui appartiennent tout entières, et personne n'a le droit de les réclamer. Luigi da Porta esquisse à peine les deux figures de Roméo et de Juliette, que Shakespeare a su revêtir d'une grace enchanteresse. M. Guizot ne l'ignore pas et n'a pas eu de peine à le démontrer. Ce qu'il dit d'*Hamlet* mérite une attention particulière. *Hamlet* en effet, pour tous les esprits studieux, est à coup sûr l'œuvre la plus savante, la plus profonde qui soit sortie du génie de

Shakespeare. Or, ici encore les élémens fournis par l'histoire ont été métamorphosés par l'imagination du poète. Le récit de Saxo Grammaticus nous émeut sans doute; mais quel abîme entre le récit et la tragédie de Shakespeare! Saxo Grammaticus raconte les faits, Shakespeare a créé les caractères, et cette création marque sa place parmi les plus grands esprits.

Je regrette que M. Guizot, en parlant du *Roi Lear*, ait négligé de comparer l'œuvre du poète anglais à l'*Œdipe* de Sophocle. Il aurait trouvé dans cette comparaison l'occasion toute naturelle de montrer en quoi le génie antique diffère du génie moderne; il aurait pu insister sur la simplicité qui caractérise le génie grec, et cependant signaler de nombreuses analogies entre le poète d'Athènes et le poète de Stratford. Une telle comparaison n'eût pas été un pur jeu de rhéteur. Muni d'une solide érudition, M. Guizot n'eût pas manqué de la rendre intéressante. Les amis les plus sincères de l'antiquité ne peuvent méconnaître ce qu'il y a de vrai dans la douleur du roi Lear, et je suis sûr que les lecteurs sérieux voient dans Cordelia la digne sœur d'Antigone.

Les drames historiques de Shakespeare, publiés sept ans après sa mort par ses camarades Heminge et Condell sous le nom d'*histoires*, ont suggéré à M. Guizot des réflexions pleines de justesse. Le critique français ne partage pas l'enthousiasme des critiques anglais pour ces ouvrages si populaires au-delà de la Manche, et je m'associe pleinement à ses réserves. Quelle que soit en effet la puissance déployée par le poète, il est hors de doute que, parmi ces *histoires*, *Richard III* peut seul se comparer à ses tragédies. *La Vie et la Mort du roi Jean*, *Henri IV*, *Henri V*, *Henri VI*, *Henri VIII*, sont des chroniques dialoguées. Le génie qui éclate dans plusieurs scènes ne suffit pas à racheter l'absence d'unité. C'est le cas de rappeler ce que disait le précepteur d'Alexandre en comparant l'Héracléide à l'Iliade : une biographie n'est pas une action. La colère d'Achille offre tous les élémens d'une épopée, tandis que la vie d'Hercule renferme le sujet de plusieurs épopées. Les histoires de Shakespeare ressemblent trop à l'Héracléide, et M. Guizot a très bien fait d'insister sur ce point.

Ce qu'il dit de *Richard III*, en le comparant à *Henri VIII*, mérite d'autant plus d'être signalé à l'attention que ces réflexions, bien que présentées en termes généraux et sous forme théorique, renferment la critique anticipée de tout ce qui s'est fait en France depuis vingt ans. Qu'avons-nous vu en effet sur la scène? Les poètes qui se donnaient pour les disciples et les fils de Shakespeare n'ont guère consulté que ses histoires. Ils ont entassé comme lui incidens sur incidens sans se donner la peine de les relier, de les étreindre dans un nœud vigoureux. Ils ont mis l'unité d'action sur la même ligne que l'unité de temps et l'unité de lieu. Leurs œuvres peuvent se comparer à la lan-

terne magique; ils n'ont qu'un but : exciter la curiosité. M. Guizot montre clairement que Shakespeare, en écrivant ses histoires, suivait le goût de la foule plutôt que son goût personnel, et n'a donné la mesure complète de son génie que dans ses œuvres tragiques. Les poètes qui ont écrit pour la scène française depuis vingt ans paraissent ignorer cette vérité. Ils substituent avec une obstination acharnée la succession des événemens au développement des caractères, c'est-à-dire qu'ils ne comprennent pas l'intervalle immense qui sépare *Richard III* de *Henri VIII*. Si je ne craignais pas de leur donner un conseil inutile, je leur dirais de lire et de méditer les paroles de M. Guizot. Ils trouveraient dans les pages consacrées à *Richard III* le secret de leur impuissance et de l'oubli qui proteste aujourd'hui contre les fanfares prodiguées à leurs ébauches. Le talent ne leur a pas manqué : ils ont revêtu de formes éclatantes des sentimens qui ne sont pas dépourvus de vérité, ils ont assoupli le langage et dégagé l'alexandrin des entraves inventées par le XVIIe siècle; mais ils n'ont pas compris que le théâtre vit d'action et non d'événemens. L'action se prête au développement des caractères, tandis que les événemens les dévorent et les engloutissent. La comparaison de *Richard III* et de *Henri VIII* établit sans réplique la légitimité de cette affirmation. C'est pourquoi je ne saurais recommander trop vivement les pages où M. Guizot discute cette question. Il n'y a pas une de ses paroles qui ne s'applique avec une précision mathématique aux œuvres écrites pour la scène française dans les dernières années de la restauration et dans les premières années de la royauté nouvelle. Si *Richard III* est la seule histoire de Shakespeare qui puisse se comparer à ses tragédies, c'est que *Richard III* est le pivot de l'action, tandis que *Henri IV, Henri V, Henri VI,* baptisent l'action sans la conduire. Henri VIII, malgré l'énergie de son caractère, ne régit pas l'action tout entière; les événemens, dans la pièce qui porte son nom, tiennent trop de place pour que sa pensée se développe librement. M. Guizot a si nettement marqué la limite qui sépare les événemens de l'action, que je renvoie à la lecture de son travail les poètes de notre temps. En étudiant ces pages nourries de faits et d'argumens vigoureux, ils comprendront pourquoi leurs œuvres applaudies d'abord avec tant d'empressement sont aujourd'hui oubliées et ne reparaissent que pour exciter l'indifférence.

Lors même que les pages de M. Guizot ne posséderaient pas d'autre mérite, il faudrait encore les recommander, car il n'est pas sans intérêt de voir les aberrations de l'imagination française condamnées par l'analyse des œuvres de Shakespeare. Les poètes qui se donnent chez nous pour les régénérateurs de la scène prétendent suivre les leçons du poète de Stratford. Or M. Guizot, qui a long-temps vécu dans la familiarité de ce puissant génie, démontre avec la dernière évidence

que ses tragédies sont très supérieures à ses histoires. Et comment le démontre-t-il? En rappelant que, dans tout poème dramatique, le personnage principal doit servir de pivot à l'action. *Hamlet, Othello, Macbeth, Roméo, le Roi Lear,* satisfont pleinement à cette condition, tandis que les drames empruntés à l'histoire d'Angleterre n'en tiennent aucun compte; *Richard III* fait seul exception. Les pages de M. Guizot sont donc une lecture pleine de profit. Tout ce qui s'est dit depuis vingt ans sur la poétique dramatique se trouve confirmé, ou plutôt se trouve prévu dans l'analyse des œuvres de Shakespeare. Jamais, je crois, l'unité d'action n'a été mieux défendue, jamais la curiosité excitée par l'entassement des événemens n'a été condamnée plus sévèrement. Toutes les extravagances, toutes les puérilités qui ont excité tour à tour le rire et la colère des hommes de goût sont désignées d'avance à la réprobation par le biographe de Shakespeare. Malheureusement ces vérités si évidentes, si utiles, sont exprimées dans un langage qui fatigue trop souvent l'attention : il semble que l'auteur prenne à tâche d'amoindrir l'intérêt que méritent ses pensées. Au lieu de chercher pour elles des images vivantes qui nous charment et nous captivent, il s'obstine à prodiguer les termes les plus prosaïques. En nous parlant de poésie, il ne trouve pas une parole poétique; il oublie constamment que la critique, pour ne pas lasser l'attention, doit emprunter ses pensées à la philosophie, son langage à la poésie. Content d'avoir raison, il ne prend pas la peine de persuader. Il traite le lecteur avec un dédain superbe, et s'adresse à l'intelligence sans jamais essayer de séduire l'imagination. C'est une méthode que je ne saurais approuver. Le travail de M. Guizot sur Shakespeare vaudrait deux fois ce qu'il vaut, si l'auteur savait revêtir sa pensée d'une forme poétique. Quant aux détails qu'il a prodigués sans mesure, il est évident qu'ils nuisent à la vérité même. Il eût mieux fait de restreindre le champ de ses investigations. La richesse de son savoir l'entraîne trop souvent au-delà des limites naturelles de son sujet; il oublie volontiers la biographie pour l'histoire, et, quel que soit le plaisir avec lequel nous le suivons dans ce voyage à travers le passé, il nous arrive de souhaiter un guide moins savant, qui nous conduise plus vite au but marqué. Excellent sous le rapport historique, écrit dans un langage inanimé, ce travail n'a pas porté les fruits qu'il devait porter. Je ne m'en étonne pas, et ce que j'ai dit me dispense de toute explication : il faut en effet un certain courage pour suivre le développement des principes les plus vrais, lorsqu'ils sont exprimés en termes glacés.

III.

M. Guizot s'est essayé dans le champ de la philosophie. Les pages

qu'il a écrites sur l'immortalité de l'ame semblent tracées par la plume d'un solitaire qui n'aurait jamais feuilleté un seul des livres écrits sur cette matière. L'auteur dogmatise avec emphase et ne réussit à prouver qu'une seule chose, c'est qu'il ignore la pensée des hommes qui l'ont précédé et n'a pas lui-même d'opinion parfaitement arrêtée sur le sujet qu'il a entrepris de traiter. Ces pages nous offrent à coup sûr une des lectures les plus stériles qui se puissent imaginer. Qu'enseigne-t-il en effet? Il ne connaît pas et ne peut rappeler l'opinion des philosophes sur cette question délicate, et pourtant il prétend opposer les idées scientifiques aux idées populaires; mais il est trop visible qu'il marche à tâtons dans une route mystérieuse et imprévue. Plein de confiance dans sa pénétration, il s'est donné pour mission de deviner à la fois les idées populaires et les idées scientifiques. Aussi je ne m'étonne pas de son double échec : il n'a pas étudié les instincts de la foule et ne saurait les analyser; quant à la philosophie proprement dite, il ne la connaît guère que par les conversations de M. Stapfer, et, comme M. Stapfer n'a jamais porté son attention d'une manière spéciale que sur la philosophie allemande, il est tout simple que M. Guizot ne soit versé ni dans la philosophie orientale, ni dans la philosophie grecque, ni dans la philosophie du moyen-âge. Arrivé à l'analyse des idées qu'il lui plaît d'appeler scientifiques, il se montre encore plus incertain, il hésite plus souvent encore que dans l'analyse des idées populaires : il prétend tirer tout de lui-même et ne prend pas la peine de feuilleter les livres où se trouvent exposés les systèmes qu'il veut juger. C'est une présomption singulière dans l'esprit d'un homme qui a franchi la jeunesse. M. Guizot a voulu voir s'il savait la philosophie, et nous a très bien prouvé qu'il l'ignore. Les pensées qu'il a réunies sur l'immortalité de l'ame ne relèvent, à proprement parler, ni des sentimens instinctifs de la foule, ni des théories conçues par la philosophie : c'est une collection de lieux-communs qui n'apprennent rien aux hommes habitués à la réflexion et qui ne suscitent aucune pensée inattendue dans l'ame des lecteurs étrangers à la science, — c'est-à-dire que ces pages sont parfaitement inutiles. Il faut croire pourtant qu'il ne s'est rencontré personne d'assez franc pour dire à M. Guizot qu'il jouait sa renommée en parlant de philosophie, car dix ans plus tard, lorsqu'il entrait à l'Académie française, ayant à louer son prédécesseur selon l'usage traditionnel, il a prouvé qu'il avait à peine feuilleté les œuvres de M. de Tracy et qu'il ne connaissait pas l'histoire de la philosophie française au XVIIIe siècle. Il a mis sur le compte d'Helvétius et de Condillac les opinions de Hume et de Berkley, comme s'il eût parlé devant des auditeurs incapables de redresser ses bévues. Or, si la foule a écouté avec indifférence ses affirmations téméraires, les esprits studieux qui, avant de traiter un sujet

quelconque, prennent la peine d'en sonder les difficultés n'ont pu voir sans étonnement confondre dans un même anathème les doctrines sensualistes qui nient l'existence de l'ame, et le scepticisme qui va jusqu'à nier l'existence du monde extérieur. L'éloge de M. de Tracy dans la bouche de M. Guizot présentait quelque chose d'étrange. Le panégyriste ne connaissait pas le héros qu'il voulait louer. Ses pages sur l'*immortalité de l'ame* peuvent servir de préface au discours prononcé à l'Académie. J'y retrouve, en effet, le même dédain pour les enseignemens de l'histoire, et j'ajouterai le même dédain pour l'intelligence de la foule. M. Guizot oublie que la foule ne se compose pas exclusivement d'esprits ignorans, et que parmi ceux qui écoutent et qui lisent sa parole il se trouve plus d'un juge familiarisé avec les questions qu'il traite si lestement. Pour ma part, je ne comprends pas qu'un homme qui a passé la meilleure partie de sa vie au milieu des livres s'abuse à ce point sur la crédulité de son auditoire ou de ses lecteurs. Je ne comprends pas que M. Guizot parle de l'immortalité de l'ame et de la philosophie française au XVIIIe siècle comme si personne n'avait encore étudié ces questions. Il est bon sans doute d'avoir foi en soi-même, car, sans la foi en soi-même, il serait impossible d'affronter l'indifférence ou le rire de la foule; mais il ne faut jamais oublier que le savoir n'est le patrimoine et le privilége de personne.

Qu'il nous entretienne des doctrines de la philosophie sur l'immortalité de l'ame ou des théories françaises sur l'origine et le développement des idées, il étale avec ostentation le même dédain pour ses lecteurs et pour son auditoire. Qu'arrive-t-il? Son incapacité, qui échappe à la foule, frappe les yeux des hommes qui ont vécu dans le commerce des philosophes, et la forme dogmatique de toutes ses pensées ajoute encore à leur surprise. Ils se demandent comment un esprit droit, qui a fait de la méditation sa plus constante, sa plus chère habitude, peut s'aveugler au point d'ignorer qu'il ignore la solution et jusqu'aux termes des questions philosophiques. Ils se demandent comment il n'a pas compris que la seule manière aujourd'hui, je ne dis pas de rajeunir, mais de traiter ces questions éternelles, inévitables, est de montrer l'impuissance de la physiologie à les résoudre. Si la physiologie, en effet, nous enseigne les fonctions de presque tous nos organes, elle ne sait rien nous dire touchant la formation de nos idées. Or, si les organes n'expliquent pas la pensée, pourquoi la pensée ne survivrait-elle pas à la division de la matière qui forme les organes? Le rôle de la philosophie commence où finit le rôle de la physiologie. Nos organes, étudiés dans leurs formes et dans leurs fonctions, ne nous apprennent rien sur l'origine de nos connaissances; pourquoi donc la faculté de savoir, d'imaginer, de conclure, serait-elle liée à la durée de nos organes? Pourquoi n'existerait-elle pas par elle-même après la disgré-

gation de la matière? Puisque la combinaison des élémens dont nos organes se composent n'explique pas la faculté de penser, pourquoi la dispersion de ces élémens s'opposerait-elle à la permanence de cette faculté? Placées sur ce terrain, la physiologie et la philosophie peuvent se comprendre et se compléter mutuellement; M. Guizot, en nous parlant de l'immortalité de l'ame, ne s'est inquiété ni de la physiologie, ni de la philosophie.

IV.

Toutefois il serait injuste d'estimer la valeur intellectuelle de M. Guizot d'après les œuvres que je viens d'analyser. Ni les beaux-arts, ni la littérature, ni la philosophie n'étaient sa véritable vocation. C'est d'après ses travaux historiques, d'après l'*Histoire de la Révolution anglaise,* de la *Civilisation européenne* et de la *Civilisation française,* que nous devons le juger. Bien conseillé, il eût sans doute laissé dans l'ombre et dans l'oubli les pensées qu'il avait ébauchées sur les arts du dessin, sur la littérature, sur la philosophie, et qui n'appelleraient l'attention de personne, si elles n'étaient pas signées de son nom. Quand il s'agit de savoir ce qu'il représente dans le mouvement de l'esprit français, de mesurer ce qu'il a fait pour le développement de la vérité, ses travaux historiques doivent seuls nous servir de guides. Or ces travaux se divisent en quatre parties bien distinctes : l'*Histoire des Origines du Gouvernement représentatif en Europe,* l'*Histoire de la Révolution d'Angleterre,* l'*Histoire de la Civilisation européenne,* et enfin l'*Histoire de la Civilisation française.* Le premier de ces livres, malgré le nombre et le choix des documens qu'il offre à notre attention, ne suffirait pas pour fonder la renommée de l'auteur, car ces documens, triés d'ailleurs avec un soin scrupuleux, sont présentés sous une forme trop sèche pour prendre rang parmi les travaux historiques vraiment dignes de ce nom. Aussi ne prendrai-je pas la peine de les analyser. Je reconnais volontiers qu'il a fallu, pour réunir ces documens, une érudition rare; cependant je croirais me rendre coupable d'injustice en estimant la valeur scientifique de M. Guizot d'après son *Histoire des Origines du Gouvernement représentatif,* car ce livre, à proprement parler, n'est guère qu'un *memorandum,* un ensemble de matériaux pour un livre qui n'est pas fait. Pour savoir vraiment la place que M. Guizot occupera dans le développement intellectuel de la France, il faut absolument l'étudier dans les trois ouvrages que j'ai nommés : la *Révolution anglaise,* la *Civilisation européenne* et la *Civilisation française.*

L'*Histoire de la Révolution anglaise* est un travail vraiment original. M. Guizot s'y était préparé de longue main par la publication des mémoires relatifs à la révolution; il avait traduit et analysé tous les do-

cumens qui se rapportent à ce sujet important : aussi ne faut-il pas s'étonner qu'il ait abordé ce thème difficile avec une complète sécurité, car il possédait magistralement tous les élémens qu'il devait mettre en œuvre. La préface seule qui précède son *Histoire de la Révolution anglaise* suffirait à montrer qu'il n'ignore aucune des parties de son sujet. Il a très nettement défini le caractère général de cette révolution : répondant aux détracteurs et aux admirateurs, il a marqué très clairement la place qu'elle tient dans l'histoire de l'humanité. Il a prouvé sans réplique, il a démontré avec une évidence victorieuse qu'elle ne saurait se confondre avec la révolution française. Familiarisé depuis long-temps avec tous les momens de la biographie humaine, il n'a pas eu de peine à prouver que la révolution anglaise et la révolution française, accomplie cent quarante ans plus tard, sont deux événemens profondément distincts. La révolution anglaise est venue cent vingt-neuf ans après la citation de Luther devant la diète de Worms, et je prends ici la décapitation de Charles Ier comme terme suprême de la révolution, — c'est-à-dire que la révolution anglaise s'est accomplie au nom de la réforme religieuse. Cette révolution voulait introduire dans l'ordre politique la liberté que Luther avait proclamée dans l'ordre religieux. Il n'est permis qu'aux ignorans, et malheureusement le nombre en est encore bien grand malgré l'invention de l'imprimerie, de considérer la révolution anglaise comme un accident inattendu, comme un désastre imprévu qui a bouleversé l'ordre entier de la société. Tous ceux qui ont suivi d'un œil attentif le développement de la race bretonne depuis la conquête romaine jusqu'à la conquête normande, depuis la royauté normande jusqu'à l'avénement des Stuarts, tous ceux qui connaissent les événemens accomplis depuis le débarquement de Guillaume-le-Bâtard jusqu'à la grande charte jurée par le roi Jean, c'est-à-dire de 1066 jusqu'à 1215, tous ceux qui ont étudié l'histoire des Tudors, savent très bien que la révolution anglaise n'est pas un fait inattendu. Non-seulement elle était facile à prévoir, mais il était impossible de la prévenir. La révolution qui s'était opérée dans l'ordre religieux ne pouvait pas manquer de s'opérer dans l'ordre politique. C'est ce que M. Guizot a parfaitement montré. Bien que Henri VIII fût à coup sûr un interprète très infidèle de Luther, il était impossible que la liberté de conscience, proclamée même par un roi, ne se traduisît pas tôt ou tard en liberté politique. Reste à savoir pourquoi cette transformation, cette traduction s'est accomplie en Angleterre plus tôt qu'en France. M. Guizot pose et résout franchement cette question. Il montre aux plus incrédules que la France ne possédait au XVIIe siècle rien de pareil à la charte jurée en 1215, et les preuves qu'il fournit sont tellement abondantes, tellement multipliées, tellement victorieuses, que les théoriciens les plus entêtés sont forcés

de courber la tête. Au point de vue de la nécessité, la démonstration ne laisse rien à désirer. Ce qui s'est accompli en Angleterre de 1625 à 1649, était préparé de longue main, et pour s'étonner de la défaite de Charles Ier il faut ignorer complétement l'histoire de la nation anglaise. M. Guizot a porté dans l'exposition du sujet qu'il voulait traiter une lucidité qui réunira tous les suffrages. Il ne laisse en effet aucune objection sans réplique. Il marche résolûment au-devant de toutes les difficultés. Maître de son sujet, il en connaît tous les écueils et tous les dangers; il les signale et les évite avec une sécurité, une habileté qui montrent en lui un pilote consommé. Son dessein est de prouver que la révolution française, fille de la révolution anglaise, ne s'est pas accomplie sous l'empire des mêmes causes, et la thèse qu'il soutient est tellement excellente, qu'il n'a pas grand'peine à prodiguer l'évidence.

En effet, si la liberté religieuse a joué un rôle considérable dans la révolution anglaise, il est permis d'affirmer qu'elle a joué un rôle très modeste dans la révolution française, ou que du moins elle avait changé de nom, quand elle a décidé la convocation des états-généraux, car en 1789 c'est-à-dire cent quarante ans après la mort de Charles Ier, il ne s'agissait plus en France de savoir si Luther avait raison contre saint Jérôme, mais bien de savoir si la philosophie avait le droit de se poser en face de l'église. La question, comme on le voit, s'était singulièrement élargie. Aussi M. Guizot n'hésite pas à déclarer que la révolution anglaise n'a été qu'une révolution politique, complément nécessaire, complément inévitable d'une révolution religieuse, tandis que la révolution française, conséquence logique d'une révolution philosophique, a dû nécessairement revêtir un caractère social. Il y a dans les argumens employés par M. Guizot une telle évidence, je dirai même une telle splendeur, que je recommande la préface de son histoire comme une des manifestations les plus éclatantes de la raison humaine. Tout ce que le bon sens, tout ce que l'érudition pouvait suggérer, il l'a développé avec une rare intelligence, et je crois impossible de conserver l'ombre d'un doute après avoir lu l'exposition de sa pensée. Ses argumens sont empreints d'une telle sincérité, les faits qu'il allègue sont triés avec tant de discernement, qu'il est bien difficile de ne pas accepter son opinion comme souverainement vraie. Étant donné le développement politique de l'Angleterre, il était nécessaire que la révolution anglaise précédât de cent quarante ans la révolution française. Il n'y a là rien de fortuit, rien de capricieux; c'est la marche naturelle des choses. En même temps, en effet, que la royauté achevait sur le continent la défaite de l'aristocratie, elle proclamait dans la Grande-Bretagne l'abaissement de la papauté. Il fallait donc bon gré, malgré, que l'abaissement de la papauté portât ses fruits dans l'ordre politique. La France, au XVIIe siècle, n'était pas mûre pour une telle insurrection, je veux

dire pour une telle émancipation. L'autorité de Louis XIV ne pouvait être contestée à l'époque où la domination de la cour romaine rencontrait de si tièdes résistances, car il ne faut pas oublier que, si la mort de Charles Ier a précédé de trente-trois ans la déclaration des libertés de l'église gallicane, trois ans après cette déclaration le roi prononçait la révocation de l'édit de Nantes. Il y a dans le simple rapprochement de ces trois dates une éloquence que les plus habiles argumens ne sauraient réfuter. Cette vérité si facile à saisir, M. Guizot a su l'entourer d'une évidence lumineuse, et personne, je crois, après avoir suivi le développement de sa pensée, ne pourra persister à voir dans la révolution anglaise une catastrophe infligée à l'humanité par la colère divine comme une juste expiation de ses fautes. Il faut y chercher tout simplement le développement logique des idées qui s'étaient produites depuis la charte jurée par le roi Jean.

J'insiste à dessein sur l'argumentation de M. Guizot, parce qu'il se rencontre aujourd'hui dans la foule illettrée deux classes de lecteurs dont l'autorité scientifique est nulle, et qui pourtant jouent un rôle désastreux dans la formation de l'opinion publique. Les uns condamnent sans pitié la révolution anglaise, comme ils condamnent l'invasion d'Attila, avec la même ignorance et la même sécurité, et la flétrissent comme un crime sans excuse; les autres la glorifient comme un effort surhumain, comme une action héroïque, comme une action que le passé ne permettait pas de prévoir. M. Guizot, avec une sagacité rare, remet l'enthousiasme et l'anathème à la place qui leur appartient. A l'anathème il répond : Que signifie cette colère? Ignorez-vous donc que, depuis le roi Jean jusqu'à Henri VIII, l'élément démocratique s'est développé en Angleterre sans halte, sans relâche? Ignorez-vous donc que, sous les Tudors, les communes ont acquis un ascendant qui, sous les Stuarts, ne pouvait manquer de maîtriser l'autorité royale? ignorez-vous donc que la charte de 1215, confirmée, remaniée, élargie du XIIIe au XVIIe siècle, devait tôt ou tard mettre en échec l'autorité royale? Aux admirateurs de la révolution anglaise, à ceux qui voient dans cet événement mémorable un fait inattendu, une manifestation imprévue de l'énergie humaine, il répond : Croyez-vous donc que ce fait si légitime soit sans raison dans le passé? croyez-vous donc que la défaite de la royauté soit un échec sans cause? Remontez le cours des siècles; comptez les remontrances des barons à la royauté, comptez les transactions de l'autorité royale et de l'aristocratie, et vous comprendrez que la défaite de Charles Ier était préparée depuis long-temps quand les prédications de Luther sont venues offrir une chance nouvelle au triomphe de la démocratie. Sans l'assistance de la liberté religieuse proclamée à Wittenberg en 1517 et citée à la barre de la diète de Worms en 1520 par la puissance impériale, la

liberté politique ne pouvait manquer d'amoindrir, d'énerver et de terrasser l'autorité royale en Angleterre. Luther, en fournissant à Henri VIII l'occasion de secouer l'autorité papale, n'a fait que hâter le triomphe de la cause démocratique. — Tous ceux qui ont feuilleté les documens historiques ne conservent aucun doute à cet égard. M. Guizot, qui sait à quoi s'en tenir sur l'érudition de la foule, a réuni dans un cadre facile à embrasser toutes les preuves que la foule ignore. C'est un service qu'il a rendu au bon sens, à la vérité, et dont nous devons le remercier. Il ne faut jamais négliger d'exprimer sa reconnaissance aux hommes qui nous présentent, sous une forme claire et lumineuse, le fruit de leurs études persévérantes. M. Guizot a restitué à la révolution anglaise la place qui lui appartient dans l'histoire, ou, pour parler plus nettement, dans le développement de la raison humaine. C'est un titre assez glorieux pour que je me plaise à le constater. L'auteur n'eût-il pas rendu d'autre service à la science, sa place serait encore marquée au premier rang.

Ainsi la révolution anglaise ne peut se confondre avec la révolution française. Non-seulement elle s'est accomplie cent quarante ans plus tôt, mais elle ne se proposait pas le même but et ne s'est pas accomplie dans les mêmes conditions. M. Guizot, avec une sagacité qui révèle chez lui la connaissance approfondie de toute la vie intérieure de la Grande-Bretagne, nous a montré que ce fait si grave n'avait rien d'inattendu et nous a prouvé que la religion n'avait pas dans cette tragédie un rôle moins important que la politique. Et quand je parle de religion et de politique, je n'entends pas désigner seulement les théories qui embrassent la nature divine, les relations de l'homme et de Dieu, la destination et le gouvernement des sociétés : je veux désigner surtout les passions des partis qui traduisent dans le monde extérieur les théories religieuses et politiques. C'est la seule manière, en effet, de comprendre l'histoire, car les révolutions les plus légitimes ne se font pas en vertu des idées pures. Il faut que les passions viennent au secours de la vérité. M. Guizot ne s'est pas contenté de le comprendre; il nous l'a expliqué avec une lucidité qui ne laisse rien à désirer. Je regrette seulement qu'il n'ait pas mis plus de vivacité dans le dessin des caractères. Ayant en main tous les élémens de la vérité, il s'en est servi avec trop de réserve et d'avarice. Puisqu'il connaît si bien le pédantisme de Jacques Ier, la frivolité fastueuse de Buckingham, pourquoi s'est-il abstenu de nous révéler tout entiers ces deux personnages? Sa pensée, très vraie en elle-même, justifiée par des documens authentiques, serait encore plus vraie pour la foule, s'il eût pris la peine d'ajouter à l'évidence de la démonstration le charme du récit et des anecdotes : non pas que je conseille à l'historien de sacrifier la raison à l'imagination; mais il est toujours utile de revêtir la vérité des

formes de la vie, et je ne comprends pas que M. Guizot ait négligé cette condition si importante de l'histoire.

Le duc de Buckingham, si étourdi, si présomptueux, si hautain, plus encore que Jacques Ier demandait un portrait tracé d'une main sûre, car si la tête de Charles Ier est tombé sous la hache, c'est sur le duc de Buckingham que doit retomber le sang du roi. Jamais courtisan n'a joué plus follement le sort de son maître et de son pays; jamais favori n'a traité avec un dédain plus superbe, une insouciance plus insultante, les intérêts publics. Je ne réussis pas à deviner pourquoi l'auteur, qui possède à merveille et connaît de longue main tous les faits qui ont rendu la révolution anglaise inévitable, qui a vécu dans la familiarité de tous les personnages de ce drame mémorable, s'est abstenu de les peindre et d'offrir à notre attention tous les traits caractéristiques recueillis par l'histoire. S'abstenir en pareil cas n'est pas faire preuve de sobriété, mais d'inhabileté. Le duc de Buckingham ne devait pas être esquissé en quelques lignes, mais dessiné avec un soin particulier. Ce personnage singulier nous explique en effet toute la conduite de Charles Ier. Le roi, qui a payé de sa tête son aveugle obstination, n'était dans les mains de son favori qu'une marionnette impuissante : M. Guizot le sait aussi bien et mieux que nous; pourquoi donc s'est-il contenté de l'indiquer, au lieu de prodiguer les preuves sur lesquelles repose sa conviction? Un homme qui a brouillé l'Angleterre avec l'Espagne parce qu'il n'avait pas réussi à la cour de Madrid, qui voulait mettre la France aux prises avec l'Angleterre pour punir Richelieu de sa clairvoyance, et verser le sang de deux nations pour triompher d'Anne d'Autriche, méritait bien un portrait. Je suis d'autant plus étonné de la réserve avec laquelle M. Guizot a traité cette partie si importante de son sujet, qu'avant d'aborder l'histoire de la révolution anglaise, il avait traduit et annoté tous les documens qui se rapportent aux années comprises entre 1625 et 1688. Il pouvait puiser à pleines mains dans cette moisson si abondante et si laborieusement amassée. En ménageant si résolûment le trésor qu'il possédait, il n'a fait preuve ni de goût ni de hardiesse. Maître de son sujet, connaissant depuis long-temps tous les écueils qu'il devait rencontrer sur sa route, il n'avait pas à craindre la tentation des lieux-communs si généreusement prodigués par les esprits vulgaires, si follement applaudis par la foule ignorante. La profondeur de son savoir, la netteté de ses souvenirs, la multitude des preuves qu'il avait réunies, le mettaient à l'abri d'un tel danger. Les lieux-communs ne peuvent séduire que les rhéteurs, et les esprits sérieux, nourris d'études fortes et persévérantes, trouvent en eux-mêmes de quoi résister à ces puérils allèchemens. Quand on a respiré l'air du passé, quand on a conversé avec les générations évanouies, on ne doit redouter ni le paradoxe, ni la ba-

nalité. Le spectacle toujours présent des événemens accomplis ne permet pas au pinceau de s'égarer. Je crois donc que M. Guizot s'est trompé en négligeant de tracer le portrait complet de Buckingham; cette tâche, fidèlement achevée, eût rendu plus facile la tâche qu'il avait entreprise : le favori nous eût expliqué le roi. La méthode qu'il a suivie, plus austère et plus séduisante peut-être pour un esprit habitué à dogmatiser, ne pouvait manquer de rebuter le plus grand nombre des lecteurs, et c'est en effet ce qui est arrivé. Dès les premières pages, chacun devine qu'il s'agit plutôt de l'exposition que du récit de la révolution anglaise. Comme la part faite à l'imagination est mesurée d'une main avare, comme l'auteur s'adresse à la seule raison, bien peu de lecteurs se résolvent à le suivre sans broncher, sans détourner la tête. Pour entraîner la foule sur ses pas, il n'avait qu'à nous montrer des hommes au lieu de nous montrer des idées. Il ne l'a pas voulu et porte la peine de sa faute.

Cependant j'aurais mauvaise grace à ne pas reconnaître que M. Guizot, malgré les lacunes que je signale, a su renouveler l'histoire de la révolution anglaise, sinon par la vivacité des portraits, par la rapidité du récit, du moins par la profondeur et la lucidité de l'analyse. Aucun des livres publiés en Angleterre sur le même sujet n'explique aussi clairement les desseins et les espérances des partis. Sous ce rapport, l'ouvrage de l'historien français mérite les plus grands éloges. M. Guizot a très bien montré que derrière chaque parti politique se trouvait un parti religieux, et que la réforme de l'état était liée très étroitement à la réforme de l'église. Ainsi le parti légal, qui croyait trouver dans l'application loyale et complète des lois promulguées par les prédécesseurs de Charles Ier la ruine des abus, qui ne songeait pas à fonder une société nouvelle sur l'anéantissement du passé, avait derrière lui le parti épiscopal, c'est-à-dire un parti qui, tout en blâmant l'autorité, la puissance exagérée des évêques, ne voulait pas cependant abolir l'œuvre de Henri VIII. Il est facile, en effet, de saisir la concordance parfaite du parti légal et du parti épiscopal. Le parti révolutionnaire, qui ne voyait pas dans les lois sanctionnées par la monarchie un remède aux maux qu'il voulait guérir et demandait aux communes des lois nouvelles, avait derrière lui le parti presbytérien, qui voulait substituer au gouvernement épiscopal de l'église un système hiérarchique d'assemblées coordonnées entre elles comme les rouages d'une vaste machine. Et en effet le parti révolutionnaire, tout en voulant réformer l'état, ne songeait pourtant pas à renverser la royauté. Sans doute il se proposait de modifier profondément la monarchie et les relations du pouvoir exécutif et du pouvoir parlementaire; mais il ne rêvait pas la destruction de la monarchie. Le parti presbytérien professait en matière religieuse des principes analogues. Tout en substi-

tuant le gouvernement des assemblées au gouvernement épiscopal, il ne voulait cependant pas toucher aux dogmes de la foi anglicane. Ainsi les presbytériens et les révolutionnaires nourrissaient les mêmes espérances, caressaient les mêmes illusions. Enfin le parti républicain dans l'ordre politique avait derrière lui le parti républicain dans l'ordre religieux. Les hommes qui n'avaient pas foi dans les promesses de la monarchie devaient naturellement choisir pour alliés les hommes qui, n'ayant foi ni dans l'autorité épiscopale, ni dans l'autorité des synodes, ne voyaient de salut pour l'église que dans le pouvoir des élus suscités par Dieu. Le parti républicain politique et le parti républicain religieux marchaient du même pas vers un but commun; ils se défiaient du passé et voulaient fonder l'avenir sur la ruine du présent. Ainsi rien n'est plus facile à comprendre que l'union de ces deux partis.

M. Guizot, dans la division et la décomposition des idées et des passions qui se sont partagé la conduite de la révolution anglaise, a montré une sûreté de jugement, une pénétration, une finesse, qui feraient honneur aux historiens les plus éminens. Malheureusement, sa pénétration a quelque chose d'impersonnel : il devine avec une sagacité rare les causes lointaines, les conséquences nécessaires et les conséquences probables de chaque événement; mais il ne paraît pas prendre part aux choses qu'il raconte, il ne s'associe ni aux espérances, ni à la colère des hommes qu'il met en scène. On dirait qu'il n'appartient pas à la race des acteurs qui ont figuré dans ce drame sanglant. Il signale avec une froide impartialité les fautes du parti légal épiscopal, du parti révolutionnaire presbytérien, du parti républicain politique et religieux, et ne témoigne ni joie ni tristesse en présence des événemens accomplis. C'est une noble faculté sans doute que l'impartialité; mais il ne faut pourtant pas qu'elle réduise en cendres toute sympathie. Or M. Guizot, en exposant les diverses péripéties de la révolution anglaise, ne laisse pas deviner la moindre émotion. Quoique le sentiment moral soit chez lui très développé, il ne se trahit jamais qu'en maximes inanimées. Le triomphe ou la défaite du droit, la victoire ou la répression de l'injustice, ne lui arrachent jamais une parole d'enthousiasme ou d'affliction. Pour les esprits sérieux qui prennent en pitié toutes les émotions, c'est peut-être un mérite. Quant à moi, je ne saurais partager leur admiration pour cette sagacité austère qui ne voit dans les événemens humains qu'une partie d'échecs, et condamne ou absout la conduite des personnages comme la marche des cavaliers ou des tours. Quelles sont en effet les conséquences naturelles, les conséquences inévitables d'une telle méthode? Le sentiment moral, bien que réel et sincère, finit par se confondre avec le sentiment de l'habileté. Le juste et l'injuste deviennent, aux yeux du lecteur, adresse et

maladresse. L'auteur a beau protester en quelques paroles sévères contre la défaite du droit, le lecteur oublie trop facilement cette protestation formulée avec tant de sobriété; réussir ou échouer deviennent pour lui synonymes de justice et d'injustice. L'historien qui veut populariser la vérité ne doit pas, ne peut pas se contenter d'approuver ou d'improuver les événemens qu'il raconte; il faut absolument qu'il donne à ses idées la forme d'un sentiment, à l'improbation la forme de la colère, à l'approbation la forme d'une vive sympathie. S'il persiste à parler comme parlerait un esprit pur, sans témoigner ni joie ni colère, il ne tarde pas à lasser l'attention, et le lecteur méconnaît bientôt les mérites réels qui le recommandent.

La figure de Cromwell est peut-être la seule qui ait tenté l'historien et lui ait suggéré la pensée de dessiner un portrait. Je ne dis pas qu'il ait accompli avec un succès complet cette tâche difficile; je me plais du moins à reconnaître qu'il n'a pas craint de l'aborder. Il a très bien saisi et mis très habilement en lumière le mélange de fourberie et de sincérité, d'enthousiasme et de bouffonnerie dont se compose le caractère de Cromwell. Il avait sous la main, il tenait au bout de son pinceau tous les traits de ce modèle étrange; s'il ne l'a pas offert à nos regards tel que l'histoire nous le montre, ce n'est pas faute de savoir, mais faute d'ardeur. Il connaissait parfaitement tous les vices et tous les mérites du protecteur, mais sa passion pour l'analyse lui inspire un dédain profond pour tout ce qui ressemble de près ou de loin à la vie politique ou religieuse. Sachant Cromwell sur le bout du doigt, il s'est contenté de l'indiquer, de l'esquisser à peine. J'en peux dire autant d'Henriette de France, immortalisée par son malheur et par l'éloquence de Bossuet. Nous aurions aimé à voir cette femme frivole intervenir par ses conseils étourdis dans le gouvernement du royaume; nous aurions voulu assister, autant du moins que le permettent les témoignages authentiques, aux luttes soutenues par le bon sens du roi contre l'aveugle fierté de la reine. M. Guizot, qui avait feuilleté tous les documens, s'en est servi avec une sobriété obstinée : à peine pouvons-nous entrevoir le profil d'Henriette.

Enfin, quand il aborde le procès de Charles Ier, l'auteur éprouve une si grande répugnance pour la mise en scène, la nature de son esprit se prête si peu au récit des événemens tragiques, et persiste si fièrement à demeurer dans la région des idées pures, qu'il se borne à transcrire les procès-verbaux de l'interrogatoire subi par le roi. Se défiant de ses forces, ne trouvant pas en lui-même la faculté de mettre en œuvre les documens qu'il a réunis, il les copie comme ferait un greffier, de telle sorte que le procès et la mort de Charles Ier deviennent, sous sa plume, une chose de pure érudition. Il sait et ne sent pas. Familiarisé avec les sources auxquelles il faut puiser, il trie avec

discernement, sans émotion, sans joie comme sans tristesse, toutes les pages qui se rapportent à son sujet, et n'essaie pas de les transformer par la réflexion, par l'imagination; la réalité lui suffit. Son esprit n'éprouve pas le besoin de s'élever jusqu'aux proportions d'une composition historique. Aussi ne faut-il pas s'étonner que les derniers momens de Charles Ier, tels que nous les trouvons dans le récit de M. Guizot, n'excitent en nous qu'une douleur passagère. Le narrateur est si peu ému, que le lecteur ne peut guère s'émouvoir. Il assiste au dénoûment de cette tragédie comme il écouterait le troisième terme d'un syllogisme. Les prémisses étant posées, la conclusion est facile à prévoir, et la raison n'a pas à se troubler. Voilà le fruit de l'impartialité poussée aux dernières limites.

Cependant il ne faudrait pas juger la valeur intellectuelle de M. Guizot d'après l'histoire seule de la révolution anglaise, car c'est dans son enseignement de la Sorbonne qu'il a donné la mesure complète de ses facultés. C'est là seulement qu'il a montré librement toute la sagacité de son esprit, toute l'étendue, toute la variété de son érudition. Pour estimer sûrement ce qu'il vaut, pour déterminer avec sincérité la place qu'il doit occuper dans l'histoire littéraire de son temps, il faut consulter ses leçons de 1828, 1829 et 1830. Ces leçons nous offrent l'intelligence de M. Guizot dans son développement le plus complet. Pendant ces trois années qui ont fondé sa renommée, il s'est proposé de raconter l'histoire de la civilisation européenne et de la civilisation française. Toutefois il convient d'assigner des limites précises au premier de ces deux récits. L'*Histoire de la Civilisation européenne* commence à la chute de l'empire romain, et finit au début de la révolution française. Dans cet enseignement de trois années, dont la génération à laquelle j'appartiens garde un souvenir reconnaissant, l'auteur a décomposé, expliqué, commenté tous les faits accomplis depuis la grande invasion de 406 jusqu'à la convocation des états-généraux avec une pénétration, une lucidité que personne n'a jamais dépassées. Une objection se présente naturellement : pourquoi M. Guizot n'a-t-il pas raconté les faits avant de les commenter? Cette objection, quelque grave qu'elle soit, n'a de valeur qu'aux yeux de ceux qui ne connaissent pas par eux-mêmes les leçons de M. Guizot, car il a pris soin de dire à ses auditeurs : si vous ne connaissez pas l'histoire, étudiez-la. Je ne la raconterai pas, je me contenterai de l'expliquer. Il demeure donc bien entendu que l'*Histoire de la Civilisation européenne* et l'*Histoire de la Civilisation française* ne sont pas des récits dans le sens vulgaire du mot. Les faits proprement dits tiennent peu de place dans cette double exposition. M. Guizot a voulu nous montrer les idées qui ont présidé à l'accomplissement des faits; en d'autres termes, il a voulu nous montrer le développement individuel et le développement social de l'hu-

manité. Dans l'*Histoire de la Civilisation européenne,* qui n'embrasse pas plus de quatorze leçons, il s'en est tenu au développement purement social, et n'a pas abordé le développement individuel. Personne sans doute ne s'en étonnera. Renfermer dans le court espace d'un volume la civilisation européenne n'est pas un problème facile à résoudre, et je conçois très bien que l'auteur, pressé par le temps, n'ait envisagé qu'une seule face de son sujet. Ce qui donne à ses leçons sur l'*Histoire de la Civilisation européenne* une valeur inestimable, c'est qu'il a marqué avec une précision parfaite l'origine, le sens et la portée de tous les événemens accomplis. Parmi les livres publiés dans les principales langues de l'Europe, je n'en connais pas un qui marque plus nettement la différence qui sépare le moyen-âge des temps modernes. Il y a dans les leçons de M. Guizot une passion pour les documens originaux qui marche résolûment au-devant de toutes les objections, et qui ferme la bouche à l'incrédulité. Il règne dans cet enseignement austère et paisible une sérénité qui défie toute colère et se concilie toutes les sympathies. Les faits sont analysés avec une telle clarté, les principes exposés avec une telle évidence, que l'intelligence la plus rétive est obligée de se soumettre. Quelles que soient les doctrines personnelles de l'auteur, la décomposition et l'appréciation des faits ne nous permettent pas de les deviner. Il a vécu dans le commerce familier du passé, il nous offre les faits accomplis, tels qu'il les a vus, et nous ne pouvons pas songer un seul instant à contester sa véracité, car ses mains sont pleines de preuves, et tous les documens recueillis depuis le ve jusqu'au XVIIIe siècle sont feuilletés par lui avec une sécurité magistrale. Son *Histoire de la Civilisation européenne* est, à mon avis, un des livres les plus instructifs qui puissent être offerts à la méditation. Il rappelle à ceux qui savent, et donne à ceux qui ne savent pas le vif désir de savoir.

Quant aux esprits frivoles qui se plaignent de ne pouvoir lire sans ennui l'*Histoire de la Civilisation européenne,* je ne perdrai pas mon temps à les consoler. Ils s'ennuient parce qu'ils ne comprennent pas; ils ne comprennent pas parce qu'ils ne savent pas. C'est l'éternelle histoire de tous les esprits paresseux. Dans tous les ordres d'études, ces esprits indolens sont voués à la même destinée : en croyant faire acte de modestie, ils font acte de vanité. Ceux qui ne connaissent pas les quatre premiers livres d'Euclide, c'est-à-dire la théorie géométrique des figures, sont inhabiles à comprendre la théorie géométrique des corps; c'est une conséquence logique de leur ignorance. Faut-il s'en étonner? Assurément non. La théorie de la sphère ne se conçoit pas sans la théorie du cercle, de même que la théorie du cône ne se conçoit pas sans la théorie du triangle rectangle. Il faut que le travail porte en lui-même sa récompense, comme la paresse son châtiment. L'*His-*

toire de la Civilisation européenne ne peut être comprise que par les hommes familiarisés avec l'histoire des faits accomplis. Pour s'en étonner, il faut être doué d'une singulière présomption. — Comment! un homme d'une rare sagacité aura consacré vingt années de sa vie au dépouillement des documens originaux, et le premier venu, lettré ou illettré, s'attribuera le droit de comprendre les idées déduites de ces documens. Autant vaudrait vouloir comprendre la physiologie sans l'anatomie, c'est-à-dire les fonctions des organes sans l'étude préalable de leurs formes, — l'astronomie, c'est-à-dire les lois qui régissent les corps célestes en raison de leur forme, de leur masse et de leur poids, sans la connaissance préliminaire de la mécanique rationnelle. L'évidence me dispense de toute discussion. Je me contente d'affirmer que M. Guizot a très bien jugé, très bien caractérisé tous les événemens compris entre le ve et le XIXe siècle. Il a traité avec un soin particulier les croisades et la réforme, et je dois avouer que je n'ai jamais vu ces deux grands faits aussi clairement expliqués. Lors même que l'*Histoire de la Civilisation européenne* n'aurait pas d'autre mérite, nous devrions encore la recommander à l'attention, car ces deux grands faits ont été trop souvent défigurés par l'ignorance et par la passion. M. Guizot leur a restitué le caractère qui leur appartient : il a jugé le moyen-âge et les temps modernes, dont les croisades et la réforme sont la plus haute expression, avec une impartialité qui ferait honneur aux plus grands esprits.

Arrivé à l'*Histoire de la Civilisation française,* comme il sent devant lui un plus large espace, il donne à l'analyse des faits un plus hardi développement. Je ne crains pas de le dire, la vie et la décadence de la race mérovingienne, la grandeur et la ruine de la race carlovingiennne, l'avénement et le rôle de la race capétienne proprement dite, n'ont jamais trouvé un historien plus fidèle, plus zélé, plus pénétrant. La loi salique si souvent citée, si peu connue, est analysée par M. Guizot avec une clarté qui ferait envie aux juristes les plus consommés. Après avoir lu les citations qu'il prodigue, il est impossible de conserver l'ombre d'un doute sur la valeur politique de cette loi. Il est évident que le droit public des nations régies par la maison de Bourbon repose sur une entorse donnée à la loi salique. Le testament de Ferdinand VII, attaqué comme une violation flagrante de la loi salique, n'a rien à démêler avec elle, car cette loi n'a statué que sur l'hérédité civile appliquée au territoire, et garde le silence le plus profond sur l'hérédité du trône. M. Guizot a très bien montré que l'avénement de la race carlovingienne était une seconde invasion, une seconde conquête; et quoique M. Augustin Thierry eût déjà mis en lumière les principaux faits sur lesquels repose cette démonstration, je dois dire que les argumens présentés par l'historien de la civilisa-

tion française sont empreints d'une certaine nouveauté, car il a trouvé moyen de glaner quelques épis dans le champ que son prédécesseur avait moissonné d'une main empressée. Les capitulaires de Charlemagne n'ont pas été analysés par lui avec un soin moins scrupuleux; il les a décomposés et rangés sous différens chefs, de manière à prouver que tous ces documens n'ont pas un caractère purement législatif. En feuilletant les in-folio de Baluze, il a vu que les capitulaires se rapportent à des sujets très divers, et j'ai lieu de croire que la plupart de ses auditeurs ont accueilli avec étonnement la classification qu'il établit. Il y a en effet parmi les capitulaires de Charlemagne des actes d'une origine et d'une destination très diverses. Les uns s'occupent de matières religieuses ou politiques, les autres de matières administratives ou purement domestiques. Sans les preuves apportées par M. Guizot, le plus grand nombre des lecteurs ne sauraient à quoi s'en tenir sur la vraie nature des capitulaires. Les questions adressées aux *missi dominici* et les réponses qu'ils envoyaient à l'empereur ont été classées parmi les documens législatifs du règne de Charlemagne : nous devons remercier M. Guizot d'avoir réfuté une erreur si généralement répandue. Je ne dois pas oublier non plus le rôle du clergé catholique dans l'avénement de la seconde race, ou, pour parler plus clairement, dans la seconde invasion, rôle que M. Guizot nous explique plus clairement que tous les historiens précédens. Il est hors de doute que Winfried, plus connu sous le nom de Boniface, prêtre d'origine anglo-saxonne, a préparé par ses prédications, par ses négociations, l'avénement de la race carlovingienne. Or, jusqu'à présent la puissance de Winfried n'avait pas encore été mise en pleine lumière. M. Guizot a compris la nécessité de restituer à la seconde invasion son véritable caractère, et nous lui devons de connaître complétement le rôle joué par Winfried. Le clergé, qui avait agi si puissamment dans la première invasion de la race franke, comme l'a clairement démontré M. Fauriel dans son *Histoire de la Gaule méridionale sous les conquérans germains*, n'est pas intervenu d'une manière moins énergique dans l'avénement de la seconde race. D'autres historiens avaient pressenti, avaient indiqué cette intervention : M. Guizot a le mérite de l'avoir démontrée avec une surabondance de preuves qui ne laisse rien à désirer. Enfin, et c'est à mon avis un des mérites les plus précieux de son enseignement, il nous a montré comment le dépérissement du gouvernement fondé par Charlemagne menait fatalement, inévitablement au système féodal. M. Augustin Thierry avait cherché, et croyait avoir trouvé les origines de la féodalité dans la diversité des races, un instant comprimées par la main de Charlemagne et se relevant après la chute du colosse impérial. M. Guizot, tout en acceptant la part de vérité contenue dans l'explication fournie par M. Thierry, la complète par les monumens

législatifs de Charles-le-Chauve. Il prouve très clairement que la diversité des races ne suffit pas à expliquer le démembrement de l'empire carlovingien, et que les capitulaires signés par les successeurs de Charlemagne révèlent l'affaiblissement de l'autorité centrale et la division du territoire plutôt que la lutte des races.

J'en ai dit assez pour montrer tout ce qu'il y a d'excellent et de fructueux dans l'enseignement de M. Guizot. La plupart des idées qui ont cours aujourd'hui dans le domaine historique n'ont pas d'autre origine. Envisagée sous le rapport scientifique, l'*Histoire de la Civilisation européenne* et *de la Civilisation française* peut prétendre au premier rang, et c'est un droit que personne ne voudra lui contester. L'auteur a interrogé les documens originaux avec la patience d'un bénédictin et nous présente sous une forme précise ce qu'un esprit vulgaire démêlerait à grand'peine dans ce chaos de pièces très authentiques, mais d'une lecture très laborieuse. Ainsi, comme savant, il a obtenu et devait obtenir des louanges unanimes; mais l'histoire ne se réduit pas à la science. Il y a dans la tâche de l'historien deux parts bien distinctes : la connaissance des faits et l'art de les raconter. Or, si M. Guizot, dans le domaine purement scientifique, ne laisse rien à désirer, il faut bien avouer qu'il n'en est pas de même dans la narration. Autant il est à son aise dans l'*Histoire de la Civilisation,* autant il est gêné dans l'*Histoire de la Révolution anglaise :* toutes les idées sont les bienvenues dans son intelligence; tous les faits trouvent en lui un narrateur inhabile.

Quant au style de ses ouvrages, je suis forcé de le condamner. Bien que j'aie entendu classer M. Guizot parmi les plus grands écrivains de notre temps, je crois pouvoir affirmer qu'il ne s'est jamais occupé de style et qu'il regarde en pitié tous ceux qui descendent à ce vulgaire souci. A l'appui de mon opinion, j'apporte deux phrases qui peuvent servir de type et se trouvent répétées maintes fois dans l'*Histoire de la Civilisation.* Parlant de la réforme religieuse de l'Allemagne et de la révolution politique de l'Angleterre, l'auteur dit que *ces deux progrès étaient liés à des situations diverses.* Ailleurs, parlant de la ruine des institutions carlovingiennes, il dit que ces institutions, par la nature même des choses, ne pouvaient manquer de *tomber dans une prompte décadence.* Je ne prends pas la peine de rappeler le nom que les rhéteurs donnent à cette singulière locution. La citation du texte me suffit. Il est évident qu'un écrivain capable de telles méprises n'a jamais pris le style au sérieux. Quel sera donc le rang littéraire de M. Guizot? Il comprend, il explique admirablement l'histoire et ne sait pas la raconter. C'est un historien savant à qui l'art a manqué pour populariser son savoir. Si ce jugement paraît sévère aux esprits inattentifs, j'ai la ferme confiance qu'il paraîtra juste aux esprits sérieux. Personne n'admire plus sincèrement que moi l'érudition et la

sagacité de M. Guizot; mais mon admiration ne ferme pas mes yeux à l'évidence. Connaître les faits et savoir les raconter exigent des facultés très distinctes. La connaissance des faits s'acquiert par un travail persévérant, l'art de les raconter est un don que le travail ne pourra jamais suppléer. Ce don précieux, M. Augustin Thierry le possède, M. Guizot ne l'a jamais possédé. Toutes les formes de la pensée humaine ont besoin d'une langue précise. Depuis Homère jusqu'à Euclide, depuis Thucydide jusqu'à Platon, il n'y a pas un ordre d'idées qui puisse se passer de l'analogie des images. Poésie, géométrie, histoire, philosophie, toutes les manifestations de l'intelligence ont quelque chose à démêler avec le style. Or M. Guizot ne connaît pas les lois du style; c'est pourquoi son rang est marqué parmi les savans et les penseurs, et non parmi les écrivains habiles de notre temps.

Cette étude serait incomplète, si je ne parlais pas du talent oratoire de M. Guizot. S'il a exercé en effet une action puissante sur l'opinion publique par son enseignement de la Sorbonne, il n'a pas été moins grand à la tribune que dans la chaire. Il y a pourtant dans ses discours les plus applaudis un mélange singulier de hauteur et d'indécision. Il continue à la tribune l'œuvre qu'il a commencée dans la chaire : l'enseignement. Il ne semble pas parler à ses égaux, mais à ses disciples; toutes ses périodes témoignent de la supériorité qu'il s'attribue sur son auditoire, et l'on devrait s'attendre à voir cet orgueil justifié par des principes immuables. Malheureusement les principes de l'orateur sont aussi mobiles que l'onde. A l'appui de toutes les thèses, quelles qu'elles soient, il se rappelle ou il invente une théorie complaisante. Ceux qui ont suivi ses luttes parlementaires savent combien je dis vrai. Il lui est arrivé plus d'une fois, dans la discussion d'une question importante, d'exposer avec la même clarté, la même vigueur, les argumens pour et contre. Fallait-il intervenir dans les affaires d'un peuple voisin? il trouvait d'excellentes raisons pour l'affirmative; — fallait-il demeurer témoin impassible des événemens qui s'accomplissaient aux portes de la France? il ne plaidait pas avec moins de vivacité en faveur de l'immobilité : — si bien qu'après cette double argumentation, l'auditoire ne savait quel parti prendre. Et pourtant la chambre l'écoutait sans impatience. Pourquoi? C'est que M. Guizot possède un talent oratoire de premier ordre. Malgré l'indécision qui se trouve au fond de presque toutes ses pensées, il sait prendre au besoin un air convaincu. Bien qu'il régente ses adversaires, il y a dans son accent tant de sincérité, que personne ne songe à se révolter contre le droit qu'il s'arroge. Il disserte parfois au lieu de discuter, et sa parole est recueillie avidement comme si elle contenait toute vérité. Pour obtenir et pour garder un empire si incontesté, il faut certes connaître tous les secrets de l'éloquence.

Pendant dix-huit ans, M. Guizot, malgré le ton hautain de sa parole, a remporté à la tribune des victoires nombreuses. Qu'on accepte ou qu'on répudie les théories qu'il a défendues, il n'est permis à personne de nier ou de révoquer en doute le talent singulier qu'il a déployé. Professeur de droit politique à la tribune comme il était professeur d'histoire dans sa chaire de la Sorbonne, il n'a jamais lassé, jamais épuisé l'attention. Pour juger ses discours, il ne faut pas les lire, car le style en est trop souvent pâteux ou diffus : il faut les avoir entendus. M. Guizot semble avoir eu toujours présente à la mémoire la réponse de Démosthène au jeune Athénien qui l'interrogeait sur les devoirs de l'orateur : il a cultivé l'action avec un soin particulier. Son œil s'allume et flamboie, sa lèvre frémit, son geste impérieux prescrit le silence; il possède tous les dons de l'orateur et du tragédien. Ses adversaires mêmes, tout en niant la valeur des idées sur lesquelles il s'appuie, sont obligés de proclamer sa puissance. Ses panégyristes ont loué sans réserve ce qu'ils appellent l'art d'élever le débat. Pour moi, je crois que M. Guizot a souvent abusé de cette faculté. En élevant le débat, il lui arrive d'oublier son point de départ, de noyer une question spéciale et précise dans un déluge de maximes générales applicables à toutes les questions. Cependant, malgré son penchant pour la déclamation, il occupe un des premiers rangs parmi les orateurs politiques de notre pays. On peut lui souhaiter plus de sobriété dans l'argumentation, plus d'éclat dans la parole; les auditeurs familiarisés avec les luttes du parlement anglais lui reprocheront d'agiter des questions au lieu de discuter les affaires : toutes ces objections, bien que très sérieuses, n'ôtent rien à mon admiration pour le talent oratoire de M. Guizot.

Nous pouvons maintenant résumer en quelques traits sa physionomie intellectuelle et le rôle qu'il a joué, je ne dis pas dans les affaires de notre pays, mais dans le développement des idées politiques. Son esprit, bien qu'habitué aux méditations les plus ardues, substitue parfois l'apparence de la grandeur à la grandeur même, et ceux qui se résignent à jurer sur sa parole prennent volontiers l'ombre de la vérité pour la vérité vivante. Il y a dans l'austérité de son langage, dans le ton dogmatique de son argumentation, quelque chose de théâtral qui séduit, qui subjugue les hommes assemblés, et ne saurait obtenir l'assentiment du penseur solitaire. Il est donc permis de croire que M. Guizot ne sera pas, pour la génération qui nous suivra, ce qu'il est pour la génération présente : les lecteurs seront plus sévères que les auditeurs. Toutefois, malgré ces restrictions, que le bon sens prévoit, il comptera toujours parmi les esprits les plus élevés de la France.

GUSTAVE PLANCHE.

LE MEZZO-MATTO

SOUVENIRS DE LA VIE SICILIENNE.

I.

Le nom de *mezzo-matto,* qu'on prodigue beaucoup en Sicile et qui veut dire littéralement à *moitié fou,* ne se prend pas en mauvaise part. On le donne d'abord à tout individu travaillé par une manie ou une idée fixe quelconque : le collectionneur, l'amateur de tableaux, le distrait, l'amoureux, l'humoriste, le jaloux, etc., sont des *mezzi-matti.* C'est, comme on voit, une famille considérable dont les membres divers ont des noms dans tous les pays du monde; mais on appelle aussi *mezzi-matti* les gens singuliers par les mœurs ou le caractère, et dans cette seconde catégorie on trouve des personnages qui n'existent qu'en Sicile. Sous le 38e degré, la tête s'exalte facilement; les passions, les ridicules et l'originalité prennent de fortes proportions. Le jaloux sicilien l'est à la rage, l'amoureux à la folie, le distrait et l'humoriste donnent des signes énormes de leur préoccupation ou de leur chagrin. De là vient peut-être que l'instinct comique, soutenu par tant de sujets d'observation, est plus éveillé en Italie et en Sicile que dans le reste de l'Europe. Il fallait un terme exagéré pour répondre à l'exagération de la chose, et ce terme une fois imaginé, si, parmi ceux à qui on l'applique, il se trouve des gens qui ne le méritent pas tout-à-fait, tant d'autres sont fous plus qu'à moitié que la compensation est amplement rétablie. Certaines personnes usurpent d'ailleurs le titre de *mezzi-matti,* afin de se donner leur franc-parler et de satisfaire leur penchant pour l'indépendance, la satire ou le mépris des usages du monde.

Lorsque je voulus tenter une ascension au sommet de l'Etna, on me conduisit chez le savant et obligeant M. Gemellaro, dont les lumières et l'expérience sont d'un grand secours aux touristes dans cette entreprise difficile. M. Gemellaro, que les gens du pays appellent le *docteur de l'Etna*, demeure à Nicolosi, dernier village qu'on rencontre en gravissant la montagne, et au-delà duquel commence le chaos formidable dont le feu et la neige se disputent l'empire. Le docteur a consacré sa vie entière à l'étude de ce volcan, qu'il aime avec la tendresse d'un propriétaire. Il connaît les défilés dangereux, les abîmes, les beaux points de vue, les passages qu'il convient de choisir selon le temps et la saison, et, quand il arrive malheur à un voyageur imprudent, M. Gemellaro en est inconsolable à cause de l'échec que reçoit la réputation de son cher Etna. Sur la table du docteur est un modèle en relief de la montagne, fait par lui-même, et où il n'a oublié aucun détail. Tandis que nous admirions, mes compagnons de voyage et moi, ce chef-d'œuvre d'exactitude et de patience, M. Gemellaro nous dit en souriant avec une bonhomie charmante : « Je suis un *mezzo-matto.* »

Avant cela, dans un café de Catane, j'avais entendu, au milieu d'une conversation entre plusieurs personnes, un homme échauffé par la discussion s'écrier : « Ne me poussez pas ainsi, car je suis *mezzo-matto,* et je pourrais vous dire des choses qui ne vous feraient pas plaisir. » — En effet, cet homme finit par railler outrageusement ses interlocuteurs, qui n'osèrent point se fâcher, grace à la précaution oratoire et aux licences qu'elle autorisait. Une autre fois, à Syracuse, j'aperçus une jeune fille assise sur un toit et qui pleurait de tout son cœur. — « En voilà une, me dit mon guide, que l'amour a rendue *mezza-matta.* » On voit par ces trois exemples si différens que cette expression s'emploie volontiers en Sicile avec plus ou moins de justesse et de mesure. La définition du mot étant faite, il s'agit maintenant de chercher, parmi toutes ces variétés, un type qu'on ne puisse ni rencontrer dans un autre pays, ni appeler d'un autre nom.

Sur une place de Messine, j'eus l'avantage de découvrir le modèle du *mezzo-matto* sicilien : c'était un homme de quarante ans, maigre, osseux, un peu voûté, avec de gros sourcils noirs, arqués et mobiles, des yeux étincelans et des traits aquilins. Sa physionomie changeait souvent, et on aurait cru que les pensées tournaient incessamment dans sa tête comme la lanterne d'un phare. Tantôt un sourire fin relevait ses lèvres, tantôt il faisait une lippe comique et pleureuse; sur son visage, l'inquiétude succédait au calme, la gaieté à la mélancolie, la bienveillance à la mauvaise humeur, par des transitions si soudaines, qu'en le regardant on imitait malgré soi ses grimaces. La première fois que je le vis, il portait un pantalon noir, une veste de toile, un grand chapeau de paille, point de cravate ni de gilet, ce qui lui

donnait un air de philosophe moissonneur passablement hétéroclite; mais, malgré le désordre de ses vêtemens et son linge chiffonné, je reconnus en lui un homme d'excellente compagnie. Je ne sais quoi d'intéressant et de noble perçait à travers son masque de Pasquino. Il parlait seul dans la rue, comme s'il eût préparé quelque discours pathétique, en secouant les épaules d'un air si malheureux, que je fus tenté de lui dire : « Ne vous tourmentez pas ainsi; vous verrez que cela s'arrangera. » Au bout d'un moment, il trouva sans doute une phrase dont l'éloquence le satisfaisait absolument, car il s'arrêta court, en croisant les bras d'un air de triomphe.

On parlait diversement de cet original dans toute la province de l'Etna, où il était fort connu. Les négocians de Messine lui reprochaient d'avoir dissipé follement sa fortune par des goûts dispendieux et des libéralités; les gros propriétaires de Catane regrettaient qu'un de leurs pareils eût assez mal administré ses biens pour être obligé d'en vendre une partie. Les uns disaient que c'était un esprit vaste, les autres un faux bonhomme; mais les pauvres gens, les faibles et les affligés de toutes sortes, dont le nombre est grand depuis Messine jusqu'à Noto, avaient en lui un ami, un soutien et un consolateur, et, lorsqu'il venait frapper à la porte d'une masure, on s'écriait en le voyant : « C'est le ciel qui vous envoie ! » Tout cela composait une figure mystérieuse qui excita ma curiosité, et, comme il n'y avait presque personne qui n'eût quelque anecdote à raconter sur ce personnage fantastique, je recueillis bientôt assez de documens pour en faire une sorte de biographie, dont je ne cacherai pas que les bruits publics et les préjugés populaires sont les seules pièces justificatives.

Le marquis Germano *** avait été un des meilleurs élèves du collége des jésuites à Naples. A dix-sept ans, il rentra chez son père avec l'habitude et le goût du travail, en sorte qu'il ajouta aux bons fruits de ses classes cette seconde éducation, non moins utile que la première, qu'on n'acquiert que par beaucoup de méditation et de lecture. Il s'introduisit dans la compagnie des savans et des littérateurs du royaume des Deux-Siciles; le marquis Gargallo, le professeur Melloni, le célèbre Galuppi, l'aimaient et le considéraient comme celui de leurs successeurs à venir qui donnait les plus belles espérances. La géologie et les recherches sur les antiquités grecques et romaines étaient ses études favorites. A vingt-cinq ans, il perdit son père, et se vit à la tête d'une grande fortune. Après un petit voyage qu'il fit en Italie pour se distraire, le jeune marquis revint à Naples, où on l'avertit que, s'il voulait aller à la cour, il y trouverait des protections et de l'emploi; mais il répondit qu'il n'avait point d'ambition, et prétexta des travaux de cabinet pour se retirer dans sa villa Germana, située entre Messine et Gallidoro. On pensa que l'unique rejeton d'une famille

riche devait se marier de bonne heure, et on lui proposa de brillans partis : notre homme ne voulut pas en entendre parler, et pria les officieux de le laisser vivre à sa guise.

Des invitations furent envoyées de la villa Germana aux savans, aux artistes et aux poètes de la Sicile. On y vint de tous les coins de cette île, qui a toujours produit beaucoup de vers et de chansons. Les commensaux les plus sérieux de la maison ne manquèrent pas de s'enquérir des travaux d'un jeune homme si sage; ils s'attendaient à voir sortir de son cabinet quelque ouvrage d'une érudition solide. Leur surprise fut grande quand le marquis leur apprit que son intention n'était point d'entrer en communication avec le public, qu'il ne prétendait cultiver les sciences que pour son amusement, et que le véritable bonheur d'un philosophe était précisément de ne chercher ni la gloire, ni le bruit, de ne faire aucun usage de son instruction, et de s'endormir plus content d'une bonne action que du succès d'un gros livre. Au rebours des savans ordinaires qui se passionnent chaque jour davantage pour leurs occupations, le seigneur Germano négligea peu à peu la géologie et les ruines antiques. L'encre se figea dans son écritoire. Ses amis lui reprochèrent d'abandonner l'étude; il leur répondit qu'en prenant de l'âge, il fallait devenir raisonnable, connaître le prix du temps, et retrancher sur les heures de récréation. Les amis eurent bien de la peine à s'empêcher de rire en songeant que le marquis passait des matinées entières dans son jardin, vêtu de sa robe de chambre, à s'entretenir gravement avec son jardinier, et qu'il maniait lui-même la serpe et l'arrosoir pour tailler des arbustes et arroser les fleurs les plus simples.

Un jour, le seigneur Germano demanda sa berline de voyage, et se fit conduire dans ses diverses propriétés. Il avait des fermes à Taormine, des vignes d'un grand rapport sur le penchant de l'Etna, des maisons à Catane. Il employa huit jours à examiner toutes choses, à interroger les gens et à prendre des notes. En revenant à Messine, il appela son intendant : « Je savais depuis long-temps que tu me volais, lui dit-il avec douceur; mais, avant de te congédier, j'ai voulu m'assurer que tu aurais de quoi vivre en sortant de chez moi, car je vais donner en ta personne une leçon aux serviteurs infidèles. Comme tu seras repoussé de tout le monde, j'ai attendu que tu fusses pourvu. Aujourd'hui, tes larcins se montent à six mille ducats; avec cela, tu ne manqueras de rien dans tes vieux jours, si tu as de l'ordre; en conséquence, je puis te chasser et te dire que tu es un coquin. » L'intendant, confondu de voir son patron si bien instruit, fut en même temps ravi de le trouver si indulgent : il confessa ingénument ses friponneries, et partit avec le butin qu'on lui laissait. Depuis ce moment, le seigneur Germano administra sa fortune lui-même. On le félicita d'a-

voir fait un exemple sur un malhonnête homme, et il répondit : « La philosophie deviendrait une chose stérile et même nuisible, si elle nous empêchait de veiller à nos affaires et de nous occuper de notre prochain. »

Pour mettre en pratique sa nouvelle règle de conduite, le marquis prit l'habitude de se lever matin et de consacrer trois ou quatre heures avant le déjeuner à parcourir les environs de sa villa. On lui sellait un mulet exercé à franchir les torrens, et, sur cette monture paisible, il s'enfonçait dans les montagnes de Gallidoro, pays sauvage et pittoresque, où l'incroyable fécondité de la nature ne produit, faute de bras, que désordre et encombrement. Le seigneur Germano ne rencontrait pas une métairie ou une cabane sans y entrer et s'informer comment on vivait là-dedans; quand il y trouvait le découragement et la misère, il donnait aux pauvres montagnards des secours et des conseils, et ne s'en allait point sans avoir obtenu d'eux la promesse de secouer leur inertie. Dans une de ces promenades matinales, le marquis aperçut, au bord d'un torrent enflé par les pluies du printemps, une grande et belle fille de dix-huit ans qui cherchait l'endroit favorable pour passer le gué; elle n'avait pour tout vêtement qu'une chemise longue, et déjà elle mettait un pied dans l'eau lorsqu'elle s'arrêta en voyant arriver quelqu'un. — J'espère, mon enfant, lui dit le cavalier, que vous n'allez pas vous plonger dans cette eau glaciale.

— Si fait, seigneur marquis, répondit la jeune fille. Que votre excellence passe la première, et je serai sur l'autre rive presque aussitôt qu'elle.

— Voilà comme on gagne des maladies, ma belle. Puisque tu me connais, monte en croupe à côté de moi. Nous passerons ensemble.

Sans plus de façons, la jeune fille posa son pied nu sur celui du cavalier, saisit le pommeau de derrière de la selle et sauta d'un bond sur la croupe du mulet. Lorsqu'elle eut arrangé décemment sa chemise sur ses jambes en manière de jupon, elle s'appuya d'une main sur l'épaule du seigneur Germano, et le mulet se mit en marche. De l'autre côté du torrent, le marquis dit à sa compagne : — Tu es mieux là que parmi les pierres et les ronces, ma mie. Restes-y; je te mènerai chez toi; cela te reposera, et, chemin faisant, tu me raconteras ce que fait ton père, comment il se nomme, s'il a beaucoup de famille et si on est heureux à la maison.

— Mon père, répondit la jeune fille, est le pauvre Matteo, fermier de votre excellence. Plus d'une fois il m'a dit : « Zita, va porter du lait et des œufs à la villa Germana. » Et j'ai eu l'honneur de voir votre seigneurie dans son jardin par la fenêtre de la cuisine. Notre famille n'est pas nombreuse. Mon père n'a d'autre enfant que moi, et il a tant grondé ma mère de ne lui avoir point donné un garçon pour l'aider

au travail, qu'à la fin je l'ai apaisé en lui promettant d'être aussi forte, aussi active qu'un homme, de faire autant de besogne et de ne point me marier. Le soir, quand j'appelle mes chèvres, elles entendent ma voix à un mille de distance; je porterais quatre gerbes de blé sur ma tête d'ici à Gallidoro sans me reposer. Mon bras n'est pas gros; mais je ne suis pas embarrassée pour jeter une botte de paille sur une charrette, et mon père n'ose plus gronder.

En parlant ainsi, la Zita étendait son bras délicat, dont le soleil n'avait pas encore altéré la blancheur.

— Tu sais jeter en l'air une botte de paille, dit le marquis, et tu ne sais pas que ton bras est d'une forme admirable. La Vénus de Syracuse n'en avait pas de si beaux.

— Il ne faut point me dire cela, excellence. Tant mieux pour cette dame de Syracuse, si elle n'a pas besoin de travailler! Moi, j'ai promis de rester fille. Que je sois belle ou laide, peu importe; mais je sens que si ma tête partait, mon serment ne m'arrêterait plus, et c'est pourquoi j'ai peur des galanteries.

— Ton serment ne vaut rien, reprit le marquis. Les belles filles comme toi sont faites pour être mariées et pour donner beaucoup d'enfans à notre mourante Sicile. Est-ce que dans ces montagnes tu ne connais pas quelque part un garçon bien bâti qui te parle d'amour?

— Quant à du bonheur dans notre maison, répondit la Zita, comme votre seigneurie me le demandait tout à l'heure, il y en aurait assez si le pain ne manquait jamais. Lorsque les poules ne pondent point et que les chèvres ne donnent pas de lait, mon père a de l'humeur et ma mère s'inquiète. Cependant, avec la protection de la sainte Vierge, on joint toujours les deux bouts de l'an.

— A force de joindre les deux bouts, reprit le seigneur Germano, on devient vieux, et avec l'âge arrivent les infirmités. Quand ton père et ta mère ne pourront plus travailler, il ne sera plus temps de leur donner un gendre.

— Un gendre voudrait emmener sa femme chez lui.

— C'est selon le métier qu'il ferait. Ce pays est-il si désert que tu n'y puisses trouver celui dont tu serais volontiers la femme? Réponds-moi comme à un ami.

— Des gens de notre condition, répondit la Zita, doivent s'estimer bien heureux d'avoir un patron humain et bon comme votre excellence. Tout ce que nous souhaitons, c'est qu'elle ne vende pas ses biens à quelque seigneur de la terre ferme qui nous traiterait sans pitié.

Un groupe de cactus sur lequel séchait du linge annonça le voisinage d'une habitation.

— Voici notre maison, poursuivit la Zita; je vais avertir mon père de votre visite et cueillir des citrons pour préparer la limonade.

La jeune fille sauta lestement à terre et courut en avant comme une biche. Sur le seuil de la métairie, le marquis fut reçu par son fermier avec de grandes démonstrations de respect. Tout respirait la pauvreté dans cette humble maisonnette, composée d'une grande pièce qui servait de chambre à coucher, de grange et de magasin. L'étable aux chèvres n'était séparée de cet appartement que par une barrière. Deux grabats, couverts de paille de maïs, représentaient les lits; la porte et une lucarne sans vitre étaient les seuls passages ouverts à la lumière. Point d'autre objet de luxe qu'une image de la Madone sans cadre et un bouquet d'iris et de genêt d'Espagne; mais la beauté de la Zita, sa jeunesse, sa vivacité, sa voix fraîche, entretenaient dans ce sombre réduit le mouvement et la joie. Sur une table bancale, on servit du miel, des oranges, des limons et de l'eau de source pour le *rinfresco*. Tandis que le marquis faisait honneur à cette modeste collation, le fermier, le bonnet à la main, et la bonne femme, appuyée sur l'épaule de sa fille, admiraient les belles manières que déployait leur patron à éplucher des fruits. Après avoir bien raisonné de la prochaine récolte, du prix de l'avoine et de la culture du blé de Turquie, le seigneur Germano se tourna vers la jeune fille, dont les grands yeux observaient tous ses gestes.

— Maintenant, dit-il, à nous deux, Zita : je veux que tu te maries.

— Votre excellence a raison, dit la mère. N'est-il pas vrai que ce serait *péché* de laisser notre famille s'éteindre?

— Elle ne s'éteindra pas, reprit le marquis. Écoute-moi, Zita : tu as évité de répondre à mes questions tout à l'heure; mais devant père et mère je te forcerai bien à t'expliquer. As-tu un amoureux, oui ou non?

La Zita leva les yeux au ciel, ce qui veut dire *non* en pantomime sicilienne.

— Eh bien! poursuivit le seigneur Germano, je te donne quinze jours pour trouver un mari qui te plaise. Ne t'inquiète que de sa figure et de son caractère. J'entends qu'il soit jeune, de bonne mine et d'un heureux naturel. Le reste me regarde.

— Je n'étais point d'avis, dit le père, qu'elle prît un mari; mais, puisque votre excellence se charge de tout, c'est fort différent.

— Je me charge de tout en effet. Passé ce délai de quinze jours, si la Zita n'a pas encore trouvé de prétendant, je lui en choisirai un moi-même, et je lui promets dès aujourd'hui cinquante ducats par an de pension à chaque enfant qu'elle aura, pour l'encourager à en faire beaucoup.

Le marquis vida son verre de limonade, prit son chapeau et sa cravache, et demanda son mulet. Suivant l'usage du pays, le métayer et sa femme baisèrent la main de leur patron; la Zita s'approchait à son

tour, lorsque le seigneur Germano lui toucha le menton et lui déposa un baiser sur le front en lui disant : — Voilà pour t'apprendre que tu es bonne à marier. Quoiqu'il n'y ait rien de plus aimable que d'être belle sans le savoir, il faut pourtant que cela finisse. Adieu, ma mie. Dans quinze jours, nous commanderons ta robe de noce.

II.

Pendant quinze jours, le marquis vint tous les matins à la ferme savourer la limonade au miel préparée par la belle Zita, et disserter sur l'élève des chèvres et la fécondité des poules avec autant de plaisir que s'il se fût agi des révolutions du globe. Cette simplicité de mœurs, qui pourrait sembler étrange en France, est fort ordinaire en Sicile. La compagnie de la villa Germana ne s'en étonna point, et l'on n'aurait jamais donné au marquis le nom de *mezzo-matto,* s'il ne l'eût mérité par d'autres singularités. Le quinzième jour arrivé, le seigneur Germano demanda au bonhomme Matteo où était son gendre.

— J'attends, répondit le père, que votre seigneurie me le présente; je l'accepterai les yeux fermés, et il sera bien reçu de tout le monde ici.

— Mon choix est fait, reprit le marquis. Demain je vous amènerai l'homme sur qui j'ai jeté les yeux, et si la Zita le trouve à son goût, nous conclurons tout de suite.

En retournant chez lui, le seigneur Germano descendait au pas un sentier tortueux, lorsqu'il entendit une voix de contralto d'une force prodigieuse qui l'appelait de bien loin. Il arrêta son mulet pour chercher d'où venaient ces cris. Au bout de cinq minutes, il aperçut une femme qui courait au faîte de la montagne. Bientôt une paire de talons nus fit résonner la terre du sentier, et la Zita parut, à peine essoufflée par une traite d'un mille à toutes jambes.

— Excellence, dit-elle, je pensais que cette fantaisie de me marier vous sortirait de la tête, et que ce délai de quinze jours était une plaisanterie. Puisque tout cela est sérieux, il faut que je vous parle : j'ai un amoureux; je n'ai point osé l'avouer à mon père. Vous seriez bien bon, si vous vouliez faire semblant de choisir précisément celui dont je deviendrais la femme plus volontiers que de tout autre.

— Fille sournoise, répondit le marquis, pourquoi me dire cela au dernier moment, quand j'ai déjà formé d'autres projets? Ton amoureux est-il au moins jeune, ardent, beau de visage et d'une haute stature? car, pour rien au monde, je ne consentirais à te marier avec un homme contrefait ou rachitique.

— Excellence, c'est un garçon de vingt et un ans qui nous battrait tous deux d'une seule main; il a de l'esprit et il compose des chansons si jolies que je l'écouterais chanter du matin au soir; mais ce n'est

point un fainéant. Il fait le service de messager entre Taormine et Randazzo, et deux fois par semaine il passe dans ces montagnes pour prendre les commissions des métayers. Je l'ai rencontré souvent en gardant mes chèvres, et, je ne sais comment cela est venu, je me suis aperçue qu'il me plaisait un peu, et puis davantage, et enfin tout-à-fait. Il n'en sait rien encore, car je n'en conviens pas avec lui, de peur qu'il n'ait plus autant de zèle à me parler de son amour.

— Sicilienne que tu es! Comment se nomme ton amoureux?

— Carlo, excellence; Carlo, pour la servir.

— Es-tu bien sûre de l'aimer?

— Très sûre, excellence. Je me suis attachée à lui parce que je le connaissais. N'est-il pas juste d'aimer ceux qu'on voit souvent? A l'idée d'en épouser un autre, j'éprouve un serrement de cœur, et quand je pense à Carlo, je le trouve beau comme un dieu.

— Le drôle! murmura le marquis; il est aimé! Il aura là une femme parfaite, un vrai chef-d'œuvre. Quels yeux! quelle taille! droite comme un cierge! et quelle voix!... une poitrine d'acier! O Sicile, tes fruits sont beaux, mais trop rares, hélas! — Sois tranquille, Zita; tu épouseras ton Carlo. Je l'enverrai chercher à Taormine, et je le présenterai demain à ton père. Va, retourne à la maison, et dors paisiblement, *figghia mia.* Je veux que tu sois contente.

Le muletier Carlo avait son écurie au village des *Jardins,* situé sur la grand'route de Messine à Catane, au pied du roc escarpé que domine l'antique *Tauromenium.* Un domestique en livrée lui vint dire que le marquis avait à l'entretenir d'affaires importantes. On lui donna une place à côté du cocher sur le siége d'un fourgon de campagne; un couple de chevaux fringans le conduisit en deux heures à douze milles de son village. Il ouvrit de grands yeux en voyant, au bout d'une avenue de platanes, la façade mauresque de la villa Germana, la pièce d'eau où se baignaient des nymphes de bronze, et l'escalier en fer à cheval surmonté du péristyle orné de colonnettes et de trèfles percés à jour. Le luxe des appartemens l'étonna bien plus encore : ce n'était partout que soie et velours. Carlo voulait ôter ses souliers de peur d'user les mosaïques, et si le marquis n'eût pas joui dans la contrée d'une réputation de bon chrétien, le muletier l'aurait pris pour un sorcier, tant il y avait de livres dans son cabinet et de ramages sur sa robe de chambre. De son côté, le seigneur Germano parut examiner Carlo avec curiosité.

— Par Bacchus! dit-il, voilà un solide gaillard. Quelles épaules! quelles jambes! Viens un peu devant cette glace, mon garçon, que je voie lequel de nous deux est le plus grand. Tu as un pouce de plus que moi. C'est à merveille. La Zita t'appartient de droit.

— Monseigneur, répondit le muletier, il ne faut point se fier aux

apparences. Un homme a l'air solide, mais souvent ce n'est qu'un pauvre diable. Les épaules, les jambes, cela ne prouve rien, si l'estomac est faible. Quant à cette Zita dont vous parlez, je ne sais ce que c'est.

— Je devine, reprit le marquis : tu vas commencer par de la défiance et des mensonges; mais je suis de ce pays, et toutes les ruses me sont connues. Tâchons d'abréger : tu aimes la fille de mon fermier Matteo; je m'intéresse à ces bonnes gens. Si tu veux épouser la Zita, je t'avertis que je lui donne mille ducats de dot et une pension de cinquante ducats à chaque enfant qu'elle aura. Tu es libre de la refuser; je lui trouverai sans peine un mari qui ne se plaindra point de maux d'estomac.

— Ce serait trop d'audace à moi, répondit Carlo, que de contredire votre excellence. Supposons donc, pour lui plaire, que j'aime la Zita et que j'accepte la proposition.

— Tant de complaisance me touche. Puisque tu consens à feindre, pour un instant, d'aimer ta maîtresse et de recevoir une dot sur laquelle tu ne comptais pas, nous irons ensemble chez la Zita, et je te présenterai à la famille de ta future.

Le bonhomme Matteo, qui ne savait pas un mot de ces pourparlers, agréa le gendre qu'on lui proposait, et fut édifié de la docilité de sa fille.

— Je ne vois, dit-il, qu'une objection à faire : Carlo voudra sans doute emmener sa femme à Taormine.

— Assurément, interrompit le marquis. Mon dessein n'est pas de marier ces enfans pour qu'ils vivent sous des toits différens. Je vous fournirai un garçon de ferme qui prendra la place de votre fille et fera son ouvrage.

Cette promesse ayant levé la dernière difficulté, les amoureux échangèrent le baiser des fiançailles. On décida que la cérémonie aurait lieu à Gallidoro, et on fixa le jour du mariage au lundi de Pâques. Maître Carlo eut la permission de faire sa cour. Hormis le temps que lui prenait son service de messager, il consacrait le reste à sa future. Quand la Zita avait de l'ouvrage, il l'aidait, ou bien il lui chantait, en s'accompagnant de la guitare, des chansons dont il composait les paroles et la musique. Un domestique du marquis vint à la ferme chercher l'unique robe que possédait la jeune fille; pour la première fois, cette robe sortit de l'armoire un autre jour que le dimanche, et avec ce modèle, une couturière de Messine fit la parure complète de l'épousée. Il fallut essayer cette parure, et la Zita, vêtue de soie, coiffée d'un voile et chaussée de souliers blancs, eut une syncope en se voyant si belle. Des larmes roulèrent dans ses yeux, et il lui sembla qu'elle aimait trois fois davantage le protecteur et le fiancé à qui elle devait ces atours.

Un incident imprévu vint cependant traverser tous ces projets. Maître Carlo attendait un soir le courrier de Messine à Catane, qui devait lui remettre les dépêches pour Randazzo et les villages des montagnes. Averti par le bruit des grelots et le fouet du postillon, il descendit dans la rue. A sa grande surprise, le char-à-bancs passa rapidement devant lui sans s'arrêter, et le courrier ne daigna pas tourner la tête. Carlo crut reconnaître le mépris dont on s'empresse d'accabler les gens frappés d'une disgrace; il suivit la voiture en courant, et il la vit s'arrêter devant une petite *locanda*. — N'avez-vous pas de dépêches à me remettre? dit-il au courrier.

Sans répondre un mot et sans paraître s'apercevoir qu'il y avait là quelqu'un, le courrier ouvrit son coffre et en tira plusieurs paquets. Un homme vêtu d'habits neufs, le galon d'argent au chapeau, sortit du cabaret, s'empara des bagages d'un air important, et se mit à causer en napolitain avec le courrier.

— Ces paquets, dit Carlo, doivent être déposés chez moi. Si vous venez ici pour prendre ma place, ayez la bonté de me montrer votre brevet de messager, car je n'ai point reçu l'avis de ma destitution.

Le Napolitain en Sicile, pour peu qu'il soit investi d'une ombre d'autorité, se considère comme en pays conquis. Plus ses fonctions sont infimes, plus il les relève par la hauteur des manières et par la sévérité du langage. Carlo, comprenant que ces deux pachas se donnaient le plaisir de l'humilier, attendit paisiblement qu'il leur plût de s'expliquer; mais aucune explication n'était nécessaire. Les recommandations du courrier au nouveau messager sur le service qu'il devait faire éclaircirent tous les doutes. Les deux Napolitains entrèrent dans la maison pour prendre des rafraîchissemens. On remit pendant ce temps-là les chevaux au char-à-bancs; les voyageurs remontèrent à leurs places, le courrier désaltéré sauta sur le siége, et le postillon fouetta ses chevaux. Carlo, seul dans la rue, se promena de long en large devant la maison. La servante de la *locanda*, qu'il connaissait, sortit pour aller à la fontaine. Il interrogea cette fille, et il apprit qu'un certain don Francesco, arrivé le jour même, et qui faisait parade de son crédit à la direction des postes de Messine, se disait titulaire de l'emploi de messager entre Taormine et Randazzo. Maître Carlo demanda conseil à sa pipe de jonc. L'amitié du marquis étant son unique bien sur la terre avec l'amour de la Zita, il prit sa meilleure mule et se rendit à la villa Germana, où il parvint avant la nuit.

— Mon ami, lui dit le marquis après l'avoir écouté, je conviens avec toi que cette façon de procéder ne se voit que trop souvent dans notre pays; mais nous devons supposer qu'un retard ou un accident imprévu a empêché l'avis de ta destitution d'arriver aux *Jardins* avant ton remplaçant. Je te félicite de ta patience et de ta modération. Tu aurais pu

seulement, sans amertume ni colère, forcer ce titulaire nouveau à te montrer son brevet, et, s'il eût persisté dans son superbe silence, exiger la remise des dépêches.

— Oh! que je suis fâché de n'avoir point pensé à cela! s'écria Carlo. Le chagrin de perdre mon emploi, la crainte de manquer mon mariage, et puis le dédain, l'assurance de ces deux hommes, tout cela m'a rendu stupide. Hélas! excellence, que devenir à présent, sans état, sans ouvrage, avec deux mules sur les bras et le loyer d'une écurie?

— N'es-tu pas honteux, reprit le marquis, de gémir ainsi à ton âge et pour si peu de chose? Ces doléances sont ridicules; il faut gagner ta vie. Mets-toi sur les places publiques, offre tes mules aux Anglais qui voyagent. Tous les fonctionnaires de ce pays, jusqu'aux facteurs et aux postillons, étant des Napolitains, tu faisais une exception à la règle. Si tu veux conserver ma protection, voici le moment de montrer du courage : je n'aime pas les gens faibles et pleureurs.

Carlo se retira confus de la triste figure qu'il venait de faire, et au désespoir d'avoir manqué de vigueur et de présence d'esprit. Il se coucha sur le sable et y demeura une heure sans mouvement à ruminer sa faute. L'idée lui vint alors que, ce Francesco ne partant de Taormine qu'au point du jour, on pouvait, en marchant toute la nuit, arriver à temps pour le rencontrer sur le chemin de Francavilla, lui enlever les dépêches de gré ou de force, et faire une dernière fois le service de messager. Sans communiquer son projet à personne, Carlo donna une portion d'avoine à sa mule et partit pour les montagnes. Il connaissait les sentiers de traverse, et fit si grande diligence, qu'il arriva bien avant le lever du soleil au point où le messager devait infailliblement passer pour se rendre à Francavilla.

Don Francesco, tenant par la bride son mulet chargé de dépêches, aperçut dans un mauvais chemin maître Carlo équipé en messager comme lui. Il devina le danger de cette rencontre et voulut sonder le terrain en habile diplomate. — Bonjour, don Carlo, dit-il avec bonhomie. Vous vous êtes levé matin, et je dois être le premier à vous souhaiter une heureuse journée.

— Vous n'étiez pas si poli que cela hier, répondit Carlo. Votre langue s'est dégourdie dans la nuit, à ce qu'il me semble. Puisque je vous trouve en humeur de donner audience, faites-moi la grace de me montrer le brevet qui vous autorise à prendre ma place.

— Croyez-vous par hasard, reprit le Napolitain, que j'usurpe des fonctions qui ne m'appartiennent pas?

— Je n'en sais rien. Voyons votre brevet.

— Apprenez que le garçon de bureau de la direction des postes à Messine est le parrain de l'enfant d'un de mes cousins. Il m'a dit un jour : « Francesco, tu devrais entrer dans notre administration. » Je

n'en avais pas grande envie; mais on se lasse de vivre dans les cafés, et j'ai pris cette bagatelle en attendant mieux.

— Vous êtes un homme de qualité, riche, puissant, bien apparenté, admirable et supérieur au reste des mortels, comme tous les Napolitains; mais voyons votre brevet.

— Je l'ai laissé à Taormine.

— Cela est fâcheux pour vous. Tant que je n'aurai point reçu l'avis de ma destitution, je puis et je dois me considérer comme titulaire. Vous allez, s'il vous plaît, me livrer les bagages et dépêches.

— Rien ne presse, reprit le Napolitain. Causons encore un moment; nous nous entendrons comme une paire d'amis et de compatriotes. J'aime les Siciliens...

— Oui, interrompit Carlo, le matin et dans les chemins creux; à la ville, c'est autre chose. Je ne suis pas votre ami. Quant à votre compatriote, cela vous plaît à dire. Je ne sais guère de géographie, mais je pensais que nous étions sur un de ces morceaux de terre environnés d'eau qu'on appelle des îles, si j'ai bonne mémoire.

— Votre mémoire, répondit le Napolitain, est égale à votre esprit. J'ai ouï dire aussi que les hommes avaient inventé des machines de bois qui voguaient sur la mer et qui servaient à passer du continent sur ces morceaux de terre entourés d'eau. Cela s'appelle, je crois, des bateaux.

— Tu as bien retenu le nom de ces machines maudites. Maintenant que tu as déployé autant d'intruction que de finesse, rends-moi mes dépêches.

— Les hommes, reprit Francesco, ont encore imaginé un ustensile de fer aiguisé qu'on appelle couteau, et qui sert à se défendre contre les voleurs de grands chemins.

Le Napolitain tira en effet de sa poche un couteau; mais, avant qu'il se fût mis en posture de combattant, Carlo lui saisit le bras et le prit à la gorge.

— *Mo! mo!* cria Francesco. Reste tranquille. Voici tes dépêches; emporte-les et fais-en tout ce que tu voudras.

Carlo jeta le couteau dans les broussailles, transporta brusquement les bagages d'un mulet sur l'autre, et partit en poussant un hurrah victorieux. Son triomphe ne fut pas de longue durée. Francesco ne manqua pas d'aller raconter à Taormine comment le brigand Carlo, assisté d'autres bandits armés jusqu'aux dents, l'avait couché en joue avec une espingole chargée à mitraille. Après une résistance héroïque, il avait dû céder, bien malgré lui, au nombre et à la violence. Lorsque maître Carlo revint aux *Jardins,* il y trouva un sergent et un gendarme qui lui commandèrent de les accompagner à Taormine. Sans

témoigner aucune émotion, il appela un muletier de ses amis qui passait sur la route. — Nicolo, lui dit-il, les deux seigneurs gendarmes me conduisent chez le seigneur commissaire pour m'expliquer avec mon successeur. Charge-toi de porter ces dépêches au bureau de poste. Je te prie d'avoir soin de mes mules pendant mon absence.

Déjà Carlo avait averti son camarade par un clignement d'yeux qu'il s'agissait de se tirer des griffes des Carthaginois.

— Suffit! répondit Nicolo en baissant un peu la paupière de l'œil gauche. Ne va pas te tromper de chemin. Il y a tant de ruines et de sentiers à chèvres là-haut, qu'on peut s'égarer. Regarde la tête blanche de l'Etna qui s'élève au-dessus des autres montagnes : on dirait un vieillard entouré de ses enfans. Reçois sa bénédiction et la mienne. Tes mules ne manqueront de rien.

En montant à Taormine, Carlo pria dévotement en son ame sainte Agathe de Catane et sainte Rosalie de Palerme de lui inspirer la dissimulation et la fourberie que réclamait sa position critique, et il attendit avec confiance qu'une personne de l'escorte voulût bien commencer la conversation. — Ton affaire, lui dit le vieux sergent, n'est pas aussi bonne que tu as l'air de le penser.

— C'est selon, répondit Carlo. Si on me juge sans m'entendre, elle peut être mauvaise.

— Veux-tu que je te donne un moyen de sortir d'embarras?

— Deux moyens valent mieux qu'un. Je vous écoute.

— Tu es jeune, adroit et bien bâti. Tu ferais un beau soldat. Demande à contracter un engagement volontaire. Vous autres Siciliens, vous considérez comme un privilége de n'être pas sujets à la conscription : c'est au contraire une exclusion et un malheur; vous y perdez des chances infinies de fortune au *lotto* de l'existence. Tel que tu me vois, si ma passion pour la guerre ne m'eût retenu sous les drapeaux, j'aurais eu dix fois l'occasion d'épouser des veuves puissamment riches éprises de mon uniforme. Et puis, tu courrais le pays, les aventures; tu verrais Naples!

— Naples! s'écria le gendarme. Quelle ville! quelle foule dans les rues! *Che pompa! che lusso!* A la nuit, vingt mille lumières sans mèche jaillissent des murailles par des petits trous et inondent la capitale d'une clarté aussi vive que celle du soleil. Les carrosses se croisent, et les boutiques illuminées étalent leurs trésors aux yeux éblouis des passans. *Che pompa! che lusso!*

— Quelle pompe! quel luxe! répéta Carlo en ouvrant une large bouche.

— Et, reprit le vieux sergent, sais-tu que tout est pour le militaire à Naples? L'uniforme de fin drap bleu, les galons d'argent, les torsades

au shako sont d'un effet tel qu'on peut le dire tout bas : le bourgeois en habit de ville s'efface à côté du soldat et ne brille ni plus ni moins qu'une chandelle en plein midi. Engage-toi, jeune homme.

— J'en meurs d'envie, répondit Carlo; mais, hélas! ma qualité de Sicilien est un obstacle.

— Pas insurmontable. Tu as de bonnes notes. On t'a laissé exercer les fonctions de messager; on te recevra parmi les enrôlés volontaires, si tu montres du zèle.

Deux sentiers se présentèrent à l'entrée de la ville délabrée de Taormine.

— Seigneurs militaires, dit Carlo, il me vient un scrupule. La gloire a des dangers. On peut recevoir une balle dans quelque bataille. Décidément je reste en Sicile. Quant au seigneur commissaire, il est malheureusement prévenu contre moi par mon ennemi. Je ne le verrai pas. Voici votre chemin pour aller chez lui; je prends l'autre et vous souhaite un bon voyage.

Carlo poussa du coude ses deux voisins si rudement, qu'il les fit chanceler, et il partit comme un lièvre. Le vieux sergent lui cria d'arrêter s'il ne voulait périr d'un coup de *terzetta;* mais, avant que le pistolet de poche fût armé, Carlo avait tourné dans une ruelle. Le gendarme, le sabre à la main, poursuivit son homme aussi vite qu'il put. Au bout de cent pas, il arriva sur un terrain encombré de ruines et coupé de plusieurs sentiers. Une petite fille de quatre ans vint à passer; le gendarme lui demanda quel chemin avait pris un homme portant la veste et la ceinture rouge des muletiers? L'enfant, qui reconnut l'accent de la terre ferme, ne répondit pas et s'enfuit en montrant la langue à cet étranger. Sur un bloc de marbre, un moine dominicain, paisiblement assis, contemplait les reflets dorés du crépuscule sur les neiges de l'Etna.

— Mon père, lui dit le gendarme, un criminel échappé n'a-t-il pas traversé ce terrain!

Le saint moine, sans détourner les yeux, remua les grains de son chapelet et murmura tout bas sa patenôtre. Au bout du terrain couvert de ruines, le gendarme trouva son sergent toujours courant comme lui. Après avoir fait quelques pas ensemble, ils furent arrêtés par une haie d'aloës dont les grandes feuilles présentaient leurs pointes affilées comme des lames de poignard. Tandis qu'ils cherchaient un moyen de franchir ce rempart, ils virent à deux portées de fusil, sur un pic fort élevé, Carlo grimpant comme un chat parmi des rochers et des vignes sauvages. Le sergent remit sa *terzetta* dans sa poche, le gendarme son sabre au fourreau, et ils reprirent ensemble le chemin de Taormine en maugréant contre les dominicains, les feuilles d'aloës et la Sicile entière.

III.

Le marquis, informé de l'équipée de Carlo, voulut tenter une démarche en faveur de ce pauvre garçon. Il demanda son carrosse et se fit mener au cabaret où le messager Francesco avait élu domicile. Aussitôt que le seigneur Germano eut décliné ses noms et qualités, le Napolitain se confondit en salutations et en complimens. Il offrit un siége et se tint debout.

— Votre déclaration, lui dit le marquis, me paraît un peu exagérée. Carlo est incapable de détrousser les passans à main armée. Depuis long-temps on ne voit plus de brigands dans le pays. Je viens vous prier amicalement de rétablir la vérité des faits.

— Excellence, répondit Francesco, il est certain que Carlo m'a enlevé par la violence des dépêches que j'avais le droit de porter. De plus il m'a injurié, offensé. Il n'y a qu'un moment, rien n'aurait pu le soustraire à ma vengeance : vainement il serait venu se prosterner à mes pieds, je serais resté inébranlable; mais, sur un simple mot de votre excellence, je sens déjà que ma rigueur m'échappe, et je vais être tout disposé à m'entendre avec votre seigneurie.

— Nous nous entendrons d'autant plus facilement que je n'ai point de grace à vous demander.

— Excellence, reprit Francesco, je suis séduit par la politesse flatteuse dont votre seigneurie m'honore. Pour lui plaire, je dirai tout ce qu'elle voudra. Je retirerai ma plainte; je déclarerai que ce n'est point Carlo qui m'a enlevé mes dépêches.

— Gardez-vous-en bien, s'écria le marquis, n'allez pas faire de nouveaux mensonges. Il ne s'agit que de dire la vérité, rien de plus ni de moins, selon le devoir d'un honnête homme.

— Le hasard a servi votre excellence en l'amenant ici. Je suis un honnête homme, et j'ai une horreur particulière du mensonge.

Francesco fit le tour de la chambre et passa devant le marquis en tenant sa main droite ouverte derrière son dos. — Votre seigneurie, reprit-il, est très noble, très riche, très illustre. Un petit signe d'amitié va sceller notre heureux accord.

La main ouverte passa et repassa devant le visage du marquis comme pour solliciter ce signe d'amitié qui devait sceller l'heureux accord. Cependant Francesco prit des inflexions de voix moins flûtées et moins caressantes en ajoutant : — Un procès est toujours une affaire désagréable. Quel chagrin, quel dépit pour moi s'il m'était impossible d'épargner à ce pauvre Carlo un démêlé avec la justice!

Rien ne tombant encore dans la main ouverte, Francesco poursuivit : — Dévaliser un messager est grave!

— Un faux témoignage est plus grave encore, interrompit le marquis. Refuser avec orgueil et insolence d'exhiber ses titres quand on vient s'emparer de la place d'un homme destitué, c'est mal agir. Si Carlo est poursuivi et condamné, un procès en peut suivre un autre. La vérité finira par se faire jour à travers les mensonges; je la respecte trop pour donner seulement un *grano* à ceux qui ne remuent pas les lèvres sans l'offenser. Puisque vous êtes un honnête homme, vous retirerez votre fausse déclaration. Au revoir, maître Francesco.

Le marquis laissa ses chevaux au bourg des *Jardins* et gravit à pied le chemin escarpé de Taormine pour se rendre chez le commissaire qui avait dressé procès-verbal. Le commissaire reçut le seigneur Germano avec beaucoup d'égards et prêta une oreille attentive à sa requête. — Votre excellence, dit-il ensuite, me fait envisager la question sous un jour entièrement nouveau. L'insolence de Francesco excuse la vivacité du messager destitué. Les dépêches d'ailleurs ont été fidèlement portées à leur destination, et je pense, comme votre seigneurie, que les brigands et l'espingole sont des fictions. Nous ne donnerons point suite à cette affaire.

— Cette assurance, dit le marquis en se levant, dissipe toutes mes craintes. Agréez mes remerciemens et civilités...

— Votre seigneurie, reprit le commissaire, n'oublie-t-elle pas quelque chose sur ma table?

— Non, répondit le marquis, j'ai mes gants et ma canne. Il ne me manque rien.

— La position de contumace est désastreuse, poursuivit le commissaire en changeant de ton; quand on a commencé à *ordinare* un procès, il est toujours difficile d'en arrêter le cours.

— Celui-ci est désormais impossible, répondit le marquis. Si on s'avisait de le pousser plus avant, je me présenterais comme témoin, et je révélerais des particularités funestes pour les *ordinateurs*. Seigneur commissaire, je suis votre serviteur.

Après le départ du marquis, le commissaire donna au diable ce gentilhomme sauvage qui ne voulait rien entendre aux progrès de la civilisation en matière de procédure. Il aurait volontiers continué les poursuites, si la perspective d'une méchante affaire pour lui-même ne l'eût effrayé; mais il se promit de prendre sa revanche en tracasseries. De son côté, le marquis était résolu à se porter aux dernières extrémités plutôt que de recourir aux petits expédiens qui auraient aplani toutes les difficultés. Un exprès envoyé à la recherche de Carlo avait fini par le découvrir dans le *bosco* de l'Etna, d'où il ne voulait plus sortir. Le marquis ne put obtenir des autorités que des réponses vagues sur la position de son protégé, en sorte que le pauvre Carlo, toujours menacé d'une arrestation, ne rentra chez lui qu'en tremblant.

Matteo et sa femme, nourris dans la crainte de Dieu et des Carthaginois, déclarèrent qu'ils n'osaient donner leur fille à un homme qui ne savait pas même s'il était ou non contumace. Le jour fixé pour le mariage était passé. La Zita regardait en soupirant sa parure de noce; Carlo frissonnait à la vue d'un gendarme, et le seigneur Germano enrageait de ces empêchemens qui retardaient l'union de deux jeunes gens de belle stature, et par conséquent l'accroissement de la population sicilienne.

Sur ces entrefaites, un ingénieur en tournée d'inspection observa que la barrière de bois qui fermait l'avenue de la villa Germana empiétait sur le tracé de la route postale de Messine à Catane. On fit un procès-verbal, et le marquis reçut sommation de reculer la barrière de trois *bras*. Cette rigueur était d'autant plus étrange, que la route, mal entretenue et coupée par les torrens qui descendent des montagnes, est tantôt large et tantôt étroite, selon les voies que tracent les voitures sur le bord de la mer. Le marquis se rendit à pied au bout de son avenue pour examiner l'état des choses. Après avoir mesuré les distances, il s'assura que la barrière avançait d'un *bras*, mais non de trois. Il marqua lui-même la place où devaient être plantés les poteaux, et il envoya immédiatement des ouvriers qui reculèrent la barrière d'un *bras*. Le marquis reçut de nouvelles sommations. Il n'en tint compte. On lui fit un procès. Le meilleur avocat du pays fut chargé de cette affaire. Tandis qu'on plaidait, le seigneur Germano, assis devant un café de Messine, buvait une limonade au milieu d'un cercle de curieux. Un père capucin, qui avait souvent trouvé un gîte à la villa Germana, vint s'asseoir près de son hôte, et lui dit à l'oreille :

— Mon fils, vous qui passez pour l'homme le plus sage et le plus savant de ce pays, est-il vrai que vous plaidiez pour une barrière de bois?

— Mon père, répondit le marquis, je suis fort au-dessous de ma réputation. Il est temps qu'on me retire une estime que je ne mérite point. Vous ne savez pas combien d'idées folles le sirocco fait éclore dans ma cervelle. Quelles preuves de sagesse le monde se croit-il donc en droit d'exiger d'un pauvre homme qui a été amoureux de la fille de son fermier, et qui fait cependant tout ce qu'il peut pour la marier avec un simple muletier, non parce qu'elle a cessé de lui plaire, mais parce qu'il aime encore plus que cette fille une autre personne dont il se considère comme le fils bien plutôt que l'amant? Est-ce là se conduire en sage?

— Peut-être, reprit le capucin. Vous avez eu vos motifs, et je ne puis les juger sans connaître le fond de votre pensée. Mais que vous importent deux *bras* de terrain et une barrière de bois? Est-ce la peine pour si peu de batailler et de faire parler toute la ville?

— Si vous connaissiez le fond de ma pensée, répondit le marquis,

vous verriez précisément que cette barrière de bois est pour moi d'une importance incomparable. De l'issue de ce procès dépendent ma fortune, ma conduite à venir dans le commerce des hommes, ma liberté peut-être. Voici justement mon avocat qui sort de l'audience. Nous allons apprendre l'arrêt de mon destin.

L'avocat vint annoncer que son client était condamné à payer les frais et une amende de seize *tari* (un peu moins de huit francs).

— Seize *tari!* s'écria le marquis, cela est exorbitant. Où veut-on que je prenne seize *tari?* O ciel! que devenir? je suis désormais un homme insolvable, sans asile, en un mot un vrai Sicilien. Il faut que j'aie recours à mon ami le prince ***; lui seul est assez riche et assez généreux pour m'aider à sortir du plus mauvais pas où je sois tombé de ma vie.

Les assistans rirent de cette plaisanterie. Le marquis, après une longue visite chez le prince ***, revint s'asseoir dans un coin du café. Il parlait seul et gesticulait avec véhémence. On lui demanda en badinant s'il avait pu se procurer la somme de seize *tari*.

— J'ai beaucoup cherché, beaucoup réfléchi, répondit-il; j'ai consulté le prince, et ce que j'avais prévu n'est que trop certain : il me sera impossible de payer l'amende et les frais du procès. Je sais bien que cela peut sembler incroyable; mais je m'en rapporte au père capucin, et quand il m'aura entendu, c'est à lui que je renverrai les curieux et les interrogateurs désœuvrés, car je vais avoir de la tablature.

Cinq minutes de conversation avec le père capucin suffirent au marquis pour expliquer le mystère de son langage et de sa conduite. Le moine prit un air grave et dit aux assistans : — Le seigneur Germano ne plaisante point; ses raisons sont bonnes. Il ne peut pas payer les seize *tari*. Suspendez votre jugement jusqu'à la fin de cette affaire.

— Par Dieu! s'écria un jeune homme, je ne vois rien là de mystérieux. Le marquis est tout simplement un *mezzo-matto*.

Et en moins d'une heure la ville entière répéta que le seigneur Germano était un *mezzo-matto*.

IV.

Le lendemain de sa condamnation, notre marquis congédia poliment tous ses commensaux, en leur donnant un dîner d'adieu, où il fit servir de la vaisselle de faïence et des fourchettes de bois. Le désastre survenu dans sa fortune l'obligeait, disait-il, à cette réforme dans l'état de sa maison. Après le repas, qui n'en fut pas moins excellent, une voiture emporta la batterie de cuisine et les assiettes de faïence. Pendant la semaine qui suivit ce dernier festin, des charrettes et des fourgons passèrent souvent au milieu de la nuit sur le chemin

de Gallidoro. Lorsqu'on signifia au marquis l'ordre de payer l'amende et les frais, et de reculer la barrière de bois, il répondit qu'il n'en ferait rien, et cette réponse aggrava fort la situation. Les huissiers se présentèrent un matin pour saisir le mobilier; le valet de chambre leur ouvrit les portes, et aussitôt leurs mines s'allongèrent : ils ne trouvèrent partout que les quatre murs, pas un meuble ni un ustensile, pas un habit ni une pièce de linge, point de carrosse sous la remise ni de chevaux à l'écurie. Les rayons et les planches de la bibliothèque avaient disparu avec les livres; un hamac suspendu à deux clous servait de lit au patron du logis. — C'est une chose rare à Messine qu'un sujet de conversation publique. Les habitans de cette ville endormie s'animèrent à la nouvelle du voyage infructueux des huissiers; les détails de l'expédition fournirent un second chapitre à l'histoire du procès. Des gens clairvoyans avaient déjà reconnu dans le palais du prince *** des tableaux et objets d'arts de la villa Germana, aux mains dudit prince et sur sa cravate les bagues et l'épingle ornée de diamans du marquis. On attendit avec impatience les épisodes de cette petite guerre, et quand le *mezzo-matto,* avec sa veste de toile, son chapeau de moissonneur et ses souliers garnis de clous, vint rôder à Messine, on recueillit ses paroles, comme autrefois à Athènes celles de Timon le misanthrope. Il mangeait à la *trattoria* la plus simple, au prix le plus modique, et couchait à l'auberge. Pour un *grano,* il marchandait pendant une heure. On remarqua que ses anciens domestiques ne cherchaient point de places et qu'il les employait à des messages. Un jour, devant le café qui servait de quartier-général au seigneur Germano, s'arrêtèrent deux mulets conduits par maître Carlo. On apprit ainsi que le marquis allait partir, et l'alarme se répandit parmi les observateurs. Un groupe nombreux se forma autour du *mezzo-matto.* Dans les paniers du mulet aux bagages, on le vit mettre son hamac et une chemise qu'il venait d'acheter; il enfourcha l'autre mulet, et salua la compagnie.

— *Signor marchese,* lui dit un plaisant, nous allons nous ennuyer tant que vous serez absent. Avec l'homme aux seize *tari* s'éloigne la joie de Messine.

— J'en suis fâché, répondit le marquis. Je vous ai donné le spectacle assez long-temps; il est juste que la cité de Catane ait son tour.

— Comment! vous vous rendez à Catane en cet équipage, quand le courrier vous y mènerait en neuf heures dans un excellent char-à-bancs!

— Le courrier! s'écria le marquis, y pensez-vous? Cela était bon avant la perte de mon procès. Un homme ruiné comme moi doit se contenter du mulet ou de la *lettiga* qui sont des moyens de transport siciliens, un peu lents, il est vrai, mais sûrs et point coûteux. J'aurai

d'ailleurs, pour me distraire, la compagnie de mon ami Carlo, excellent garçon et artiste parmi les muletiers. Nous ferons ensemble le meilleur ménage du monde.

— Fort bien, reprit le plaisant, vous serez à Catane avant un mois. Je ne vous donne point de commissions. Ne craignez-vous pas qu'on mette votre tête à prix? Seize *tari*, c'est une jolie somme.

— Quand je serai marié comme vous, répondit le marquis, ma tête aura plus de valeur. Au prix où est le bois, la vôtre serait une belle acquisition. Mais vous me faites perdre mon temps. Je veux coucher ce soir à Taormine.

Notre homme fouetta son mulet et se mit en route à l'ombre d'un vieux parapluie qui lui servait d'ombrelle. Lorsqu'il passa devant l'avenue de sa villa, il vit le concierge assis sur les débris de la barrière qui avait été détruite. — Bonjour, Pippo, dit le marquis, as-tu exécuté mes ordres?

— De point en point, excellence. J'ai renvoyé les ouvriers qui travaillaient sur la terrasse. Le mastic manque en plusieurs endroits, et la pluie ne tardera pas à tomber dans les appartemens. J'ai laissé les portes et les fenêtres ouvertes. Le vent a déjà cassé beaucoup de vitres. Le jardinier n'arrose plus les fleurs. Des mauvaises herbes commencent à pousser dans les plates-bandes. Les vaches du voisin Giacomo sont venues paître sur la pelouse. Des chèvres sont occupées à tondre vos arbustes. Si votre seigneurie voulait entrer chez elle un moment, elle serait peut-être d'avis d'arrêter ces dégâts.

— Fais ce que je te dis, Pippo. Une des statues de la pièce d'eau chancelle sur ses pieds; n'y touche pas : je désire qu'elle tombe dans le bassin. Lorsque l'aqueduc sera endommagé, tu laisseras l'eau former des ruisseaux dans la cour.

— Comme votre seigneurie le commande; mais cela brise le cœur.

— Eh bien! ton cœur sera semblable à ma barrière, honnête Pippo. Une barrière brisée suffit à garder une propriété en ruines.

— J'ai entendu, répondit le concierge.

— Excellence, dit Carlo en secouant la tête, tout cela est d'un triste présage pour mes amours.

— Mon ami, reprit le marquis, tu connaîtras un jour comment ton mariage et ma barrière, tes amours et mon procès ne sont qu'une même affaire. Ce voyage que j'entreprends, c'est précisément à la recherche de l'incident qui doit réparer du même coup ton désastre et le mien.

— Votre seigneurie en sait plus long que moi; je m'en rapporte à elle.

— Et tu fais bien mon garçon. — Adieu, Pippo; aie toujours le même soin de la maison jusqu'à mon retour.

Le seigneur Germano prit un plaisir infini à regarder de près et dans tous ses détails ce littoral de Messine à Catane dont on ne saurait goûter le charme pittoresque par la portière d'un carrosse. La route située entre la chaîne de l'Etna et le rivage de la mer Ionienne offre à chaque pas des points de vue admirables. Cependant, aux environs de Forza, le marquis découvrit devant lui un vaste espace de terrain où serpentait la route poudreuse au bout de laquelle paraissait Taormine sur son rocher comme un nid de colombe. — C'est à présent, dit le voyageur, que maître Carlo peut déployer ses talens pour occuper nos loisirs pendant ce dernier trajet. Un peu de musique viendrait à propos.

Carlo prit sa guitare, joua un prélude fort long et se mit à chanter à tue-tête, d'une voix haute et sur un mode lent et cadencé dont le pas de son mulet marquait la mesure, une romance de sa composition qui obtenait alors un brillant succès sur tous les chemins de la Sicile. Pour donner un échantillon d'un morceau de ce mérite, il faut que la traduction en soit d'une fidélité scrupuleuse. Le premier couplet contenait ce qui suit :

Ce mulet que tu m'as vendu,
Il avait les yeux louches
Et mangés par les mouches.
Tu me dois un écu.

Afin de laisser à son auditeur le temps de méditer cette belle entrée en matière, le musicien répéta sur sa guitare sa ritournelle mélancolique, et il reprit :

A terre il est tombé deux fois.
O la maudite bête!
Il m'a fendu la tête.
Deux écus tu me dois.

— A combien d'écus, demanda le marquis, l'indemnité s'élèvera-t-elle?

— A cent, répondit Carlo en sonnant de sa guitare.

— Oh! reprit le seigneur Germano, voici un poème de longue haleine.

Le chanteur poursuivit :

J'avais rendez-vous dans un bois
Avec la grande Lise,
Qui n'a qu'une chemise.
Trois écus tu me dois.

— Mon garçon, dit le marquis, si tu supprimais la ritournelle, je connaîtrais une heure plus tôt le dénoûment de ta *popolana*.

Carlo, voyant que la curiosité du patron était éveillée, ne répondit pas et joua sa ritournelle avant de continuer :

Trajan accourut à la voix
De ma gentille amie.
J'ai de la jalousie.
Quatre écus tu me dois.

Le seigneur Germano convint par son silence que les interruptions de la guitare ne nuisaient pas au charme de la poésie de grands chemins, et que maître Carlo, par un juste sentiment de l'art, savait faire une part égale aux sens et à l'imagination, en ajoutant à l'intérêt du récit la jouissance de l'oreille. La série des aventures causées par le mauvais état du mulet aux yeux louches se déroula comme une chaîne de cent anneaux. Le marquis prêta une attention soutenue à cette épopée, et lorsqu'il se vit arrivé à Taormine sans avoir dépassé le cinquantième écu, il fut au regret d'avoir marché si vite. Dans une petite *locanda,* on servit au *mezzo-matto* une portion de macaroni mêlé de viande, dont Carlo mangea sa part.

— En vérité, dit le marquis, je ne dînais pas mieux du temps que j'avais un cuisinier assisté de six marmitons. Songeons maintenant au coucher. La nuit sera tiède. J'ai avisé sous le hangar des poteaux où l'on suspendra mon hamac; je dormirai là comme un béat.

L'aubergiste eut beau crier et vanter la propreté de ses lits et de sa *biancheria,* le marquis tint ferme pour le hamac et le hangar. Il y dormit en effet de si bon cœur, que le lendemain Carlo eut bien de la peine à l'éveiller. Le soleil, à moitié sorti de la mer, promettait un ciel d'airain pour midi. Les deux voyageurs se remirent en route, après avoir bu le coup de l'étrier. La seconde partie de la romance des cent écus remplit agréablement la matinée. On dormit deux heures à Aci-Reale, et la cloche de Sainte-Agathe n'avait pas encore sonné l'*Angelus,* lorsque le marquis entra dans le Corso de Catane, la plus grande ville et la plus riche de la Sicile après Palerme. Il y avait foule dans le Corso; des calèches découvertes menaient les dames au bord de la mer. Les bourgeoises enveloppées de leurs dominos noirs marchaient solennellement comme des nonnes en procession, et paraient les œillades des étudians avec leurs capuchons. Notre marquis était connu de la plupart des passans; il rendait à droite et à gauche des saluts à tout le monde. Quelques personnes s'étonnèrent de voir un si grand seigneur voyager sur un mulet; mais on n'aime dans ce pays-là ni la critique ni la médisance : les fantaisies de chacun sont respectées, et l'on pensa que le marquis allait à petites journées pour mieux jouir du paysage.

Le seigneur Germano loua une chambre fort modeste à l'auberge de la *Couronne.* A sa première sortie dans les rues de Catane, on le

retrouva en costume de moissonneur. Au lieu d'un carrosse de louage, il prit un âne, selon l'habitude des gens peu aisés, pour faire un petit nombre de visites seulement à des savans et à des bénédictins. On ne le vit point dans les palais où il avait beaucoup d'amis. Cette façon de vivre ressemblait peu aux mœurs ordinaires. On pensa qu'il avait des raisons de garder une sorte d'incognito, ou qu'une amourette l'amenait à Catane, et on ne voulut point le gêner. Des gens de Messine apportèrent enfin le mot de l'énigme. L'histoire de la barrière de bois et des seize *tari* se répandit de proche en proche. Les gens bienveillans et discrets, qui n'auraient pas voulu déranger une personne amoureuse ou affairée, ne craignirent point d'interroger un *mezzo-matto*. En peu d'instans, notre homme eut la position nouvelle qu'apparemment il souhaitait.

Un jour, à la sortie du sermon, le marquis regardait, avec d'autres curieux, les jolis minois des toppatelles, — c'est le nom qu'on donne aux femmes en domino noir. — Sous le portail du dôme, un groupe de jeunes filles parlait en riant du *mezzo-matto*. Une personne remarquablement belle se détacha du groupe où l'on jasait sous le capuchon, et jeta, en passant, un regard si doux et si compatissant au seigneur Germano, qu'il en fut remué : — Signorina, dit-il en s'approchant, vous n'avez donc pas envie de vous divertir aux dépens de l'homme aux seize *tari*?

— Hélas! répondit la toppatelle, je n'ai l'envie de me divertir aux dépens de personne. Je suis aussi *mezza-matta*, mais c'est de chagrin.

— La fortune n'a guère de cœur, si elle s'acharne après une personne comme vous. Vos beaux yeux me paraissent fatigués par les larmes ou le travail de nuit.

— Votre seigneurie ne se trompe pas : je travaille et je pleure.

— Eh bien! la rencontre d'un fou de mon espèce porte bonheur; confiez-moi vos chagrins.

— Il y a cela de bon dans mes chagrins, dit la toppatelle, que je puis les raconter en peu de mots et sans rougir. A seize ans, je perdis père et mère. Une vieille parente, fort pauvre, me recueillit chez elle; les infirmités avaient aigri son humeur; elle me reprochait le pain que je mangeais. Un soir que je la menais à l'église, elle me gronda si durement, que j'en pleurai de dépit au milieu de la rue. Un jeune homme, qui nous avait suivies, s'assit à côté de moi au *salut* et me dit à l'oreille : « Carmina, je sais qu'on vous maltraite et que vous souffrez. Mariez-vous; on ne vous grondera plus. Je vous offre, avec mon cœur, l'indépendance et la tranquillité. Nous ne possédons rien ni l'un ni l'autre; mais nous sommes jeunes, et, quand on aime, la peine et le travail se changent en plaisirs. » Je regardai avec attendrissement celui qui s'exprimait ainsi. C'était un beau garçon; je lus dans ses yeux

l'honnêteté de son ame. Pour toute réponse, je lui tendis la main. Il vint à la maison et me demanda en mariage. Ma vieille parente, heureuse de se débarrasser de moi, ne fit point d'opposition. J'épousai Antonio Alessi. La joie et l'amour habitèrent dans notre ménage tant qu'il fut là, le pauvre Antonio. Il travaillait à la fabrique des cartes à jouer. Au bout d'un an, je lui donnai un bel enfant, qui fait à cette heure toute ma consolation. Je ne sais quelle fatale idée vint à mon mari d'aller voir un cousin qu'il avait à Syracuse. Il partit malgré mes pressentimens. Trois jours après, il m'écrivit une lettre désespérée dans laquelle il m'annonçait son engagement comme matelot à bord d'un vaisseau. Le cousin de Syracuse m'apprit ensuite que, mon Antonio ayant quelquefois navigué dans une *speronare*, ses connaissances en marine et son air déterminé avaient attiré l'attention d'un enrôleur de matelots. On chercha d'abord à le séduire; comme il résistait, on lui tendit un piége, et on l'aida un peu à s'engager volontairement par des menaces et des coups de bâton.

— Corps du Christ! s'écria le marquis, la presse des marins n'est pas permise ici.

— Tout ce qui se fait n'est pas toujours permis.

— Il fallait réclamer, crier, jeter feu et flamme.

— Chaque jour amène ses fatigues, reprit Carmina. Mon enfant a six mois. Pour le nourrir, il faut que je me nourrisse moi-même. Ne savez-vous pas qu'à solliciter on perd son temps et sa peine en ce pays-ci? Quand je travaille trop, mon lait s'échauffe. Je voudrais dormir, et le chagrin m'en empêche. Je pleure, et je me reproche mes larmes. Tandis qu'une voisine gardait mon enfant, je viens d'offrir un petit cierge à sainte Agathe, et je vous demande si, en sortant de là, je pouvais être disposée à rire aux dépens de mon prochain.

Devant la maison de Carmina, le marquis demanda la permission d'entrer pour voir le nourrisson, ce qui lui fut accordé avec empressement. Il tourna autour du berceau, découvrit un peu l'enfant dont il admira la mine fraîche et les bras potelés : — Le beau marmot! dit-il en se frottant les mains. On n'en fait point assez comme celui-là. Ce serait grand dommage de perdre ce fruit de la Sicile. Pour le conserver, nous veillerons sur la mère.

A la voix du seigneur Germano, l'enfant ouvrit les yeux et poussa des cris aigus; la force de ses poumons fut un nouveau sujet d'enthousiasme pour le marquis. Quand Carmina eut rendormi le marmot, elle prit son ouvrage; mais à peine eut-elle fait trois points, qu'il lui fallut quitter l'aiguille pour retourner au berceau et chanter une chanson.

— Ne vous agitez pas ainsi, dit le marquis. Chantez en travaillant, tandis que je bercerai le bambin.

Carmina chanta une complainte de nourrice, dont le refrain était :

Dormi puviriddu! La douceur de l'accent sicilien prêtait à ces mots un charme particulier. Depuis un quart d'heure, le marmot ne bougeait plus, et le marquis voulait toujours bercer. La mère tourna la tête sur son épaule et chanta en souriant : « Si l'on voyait une excellence transformée en bonne d'enfant, on l'appellerait *mezzo-matto*. Dors, pauvre petit; un grand seigneur te berce. *Dormi puviriddu!* »

V.

Soit que la rencontre d'un *mezzo-matto* porte bonheur, soit que notre marquis eût des talens particuliers dans son métier de bonne d'enfant, il est certain que le marmot et sa mère se trouvèrent bien des soins qu'il leur rendait assiduement. Les yeux de Carmina reprirent bientôt leur premier éclat, l'embonpoint de la santé reparut sur ses joues, et les voisins, remarquant plus d'aisance dans la maison, admirèrent l'efficacité du petit cierge offert à Sainte-Agathe-la-Vieille. Un soir, le seigneur Germano vint annoncer à sa nouvelle amie que ses vastes projets et sa mystérieuse entreprise l'appelaient à Syracuse. Il semblait, à l'entendre, que le salut de la Sicile dépendît de ce voyage fantasque; il ajouta que, de loin comme de près, il saurait secourir le marmot et la mère. Carmina laissa tomber son aiguille.

— Vilain fou que vous êtes, dit-elle avec vivacité, m'enverrez-vous aussi de loin les consolations, les paroles affectueuses, les soins de tous les instans qui m'inspiraient le courage, l'espérance et la gaieté? Gardez vos secours, et ne m'enlevez pas mon ami.

— Le moyen de ne point quitter ceux qu'on aime, c'est de les suivre où ils vont, répondit le marquis.

— Eh! puis-je vous suivre avec un enfant de six mois, sans nouvelles de mon mari, sans savoir si le pauvre Antonio est mort ou vivant?

— Ce sont là, reprit le marquis, autant de raisons de partir avec moi. Apprenez qu'un invisible lien rattache l'enlèvement d'Antonio à la perte de mon fatal procès. Le jour où je trouverai ce que je cherche, nous remporterons une triple victoire. Carlo, le muletier aux bras de fer, épousera la Zita à la poitrine d'acier, votre mari vous sera rendu, je secouerai le fardeau qui m'accable en payant enfin cette terrible dette de seize *tari* qui fait de moi un vagabond et un rebelle aux lois, ma barrière de bois se relèvera de sa chute, et si le malheur voulait que le pauvre Antonio Alessi eût rencontré la mort en pleine mer, je vous pourvoirai immédiatement d'un autre époux, aussi tendre et aussi dévoué que lui, car il faut à votre bambin une légion de frères et de sœurs, à moins que vous ne préfériez vous brouiller avec moi et

ne me revoir jamais. Voilà qui est convenu : vous m'accompagnez à Syracuse.

— Je n'entends rien à votre langage de *mezzo-matto,* répondit Carmina, mais j'ai confiance en vous et je vous accompagnerai, fût-ce au bout du monde.

Pour installer commodément la mère et l'enfant, notre homme augmenta son convoi d'un mulet. On déposa le marmot dans un des paniers. Carmina, les pieds dans l'autre panier, pouvait surveiller son poupon et lui donner le sein tout en voyageant. Carlo se réjouit beaucoup d'emmener si bonne compagnie. Afin d'éviter les attroupements de curieux et d'importuns, la caravane se mit en marche au point du jour; elle sortit de la ville par la porte Ferdinanda, et elle était déjà loin lorsqu'on apprit à Catane que le *mezzo-matto* portait ailleurs ses bizarreries. La guitare et la littérature de grands chemins de maître Carlo remplirent agréablement les loisirs des voyageurs. Vers quatre heures de France, le second jour, les fers des mulets commencèrent à résonner sur l'antique voie de pierres construite par Hiéron, l'ami des Romains. La tombe d'Archimède apparut au milieu du désert de marbre où s'éleva jadis Syracuse, qui fut, dans le moment de sa splendeur, la plus grande ville du monde et la plus peuplée. — Mes amis, dit le seigneur Germano, nous avons de l'avance; on ne ferme les portes de la place de guerre qu'une heure après le coucher du soleil. Reposons-nous ici.

Sur les débris de la grande porte d'Exapilon, le marquis, debout et les bras croisés, contempla l'espace immense que couvrait autrefois le quartier d'Epipolis. — Trois milles à parcourir, dit-il avec emphase, trois milles avant de rencontrer une habitation, une muraille debout, et pourtant nous sommes à Syracuse! Un million et demi d'hommes ont été réunis dans cette enceinte. Salut à la rivale d'Athènes et de Rome! Quelle foule sur ces plages publiques! quel mouvement dans ce port! Admirez ces temples, ces palais, ces chefs-d'œuvre des arts, ces voiles innombrables qui sillonnent la mer, ce commerce florissant, ces vaillantes armées qui ont battu Alcibiade, Nicias et Démosthène! O Syracuse! en aucun lieu de la terre il ne fait meilleur vivre que sous ton ciel clément. Je ne m'étonne point de cette population qui s'agite dans ton sein comme une fourmilière. A qui donc fera-t-on jamais croire que la civilisation voudrait s'en aller là-bas, dans le stupide et barbare septentrion, dans ces contrées ingrates et glacées où César envoyait ceux qu'il n'aimait plus mourir de consomption? Quelle idée burlesque! Demandez au savant Archimède si cela est possible! Que deviendrait Syracuse?.... Des décombres, d'informes décombres!

Le marquis, voyant que ses compagnons le regardaient avec des yeux inquiets, se tut et cacha son visage dans ses mains. Peu à peu il

s'affaissa, comme écrasé par quelque pensée désolante. Il s'assit et finalement se coucha les bras en croix, la face contre terre. Des sanglots sortaient de sa poitrine, et il couvrait de baisers la pierre de l'antique porte d'Épipolis. Maître Carlo crut devoir avertir le patron que l'heure de l'*Angelus* approchait. Le marquis se releva, et la gaieté lui revint en passant le pont-levis de la Syracuse moderne, qui n'est autre que l'ancien quartier d'Ortigia. A l'auberge *del Sole*, le seigneur Germano choisit de bonnes chambres, et il sortit à pied pour voir la ville. Au bout d'une *demi-heurette*, Carlo le retrouva, les coudes appuyés sur le parapet de la fontaine Aréthuse, engagé dans une escarmouche de quolibets avec une douzaine de laveuses plongées dans l'eau jusqu'au genou.

Le *mezzo-matto*, étant peu connu à Syracuse, ne fut point gêné par ses antécédens de savant, d'homme sage et de grand seigneur pour s'y faire une belle réputation de fou. On le prit tout de suite pour ce qu'il voulut paraître. On s'amusa de ses allures d'écolier en vacances, de son langage incohérent et du cortége bohémien qu'il traînait après lui. Le limonadier de la rue Maestranza, chez qui on venait recueillir les propos du *mezzo-matto* afin de les colporter, gagna beaucoup d'argent. Un matin, le plus habile médecin du pays, qui n'en savait pas long, raconta chez le limonadier qu'un ouvrier du port était mort d'une maladie qui ressemblait au choléra. Ce fait inquiétant amena la conversation sur les souvenirs funèbres de la première invasion du fléau. On se rappela qu'en 1837 Palerme avait perdu le tiers de sa population, et que, sous le prétexte absurde d'empoisonnemens, on avait massacré vingt personnes à Syracuse même. Cela dit, la compagnie se dispersa, et chacun s'en alla de son côté répandre l'alarme dans la ville.

Depuis peu de jours, on voyait dans les rues de Syracuse un pauvre Napolitain qui parcourait la Sicile en jouant de la cornemuse. Cet homme était maître en son art et donnait des leçons à 2 sous le cachet aux chevriers siciliens. Le *zampognaro* jouait aussi devant les hôtels et les *trattorie* pour le divertissement des étrangers. Le soir même du jour où des bruits de choléra s'étaient répandus dans la ville, il soufflait ses morceaux de choix devant l'auberge *del Sole*. Notre marquis, étonné du goût que montrait cet homme et du parti qu'il savait tirer de son instrument, se mit à la fenêtre pour voir quelle mine avait ce virtuose ambulant. Il reconnut une de ces mâles figures napolitaines dont la misère, les privations, les brûlures du soleil et la malpropreté ne détruisent jamais le caractère de beauté classique. Le Napolitain, appuyé du coude contre le mur, les jambes croisées, son manteau en loques drapé comme celui d'un empereur, enflait les sons de sa *zampogna* en artiste consommé. Son air doux, intelligent, patient

et résigné, sa bonne envie de plaire et d'amuser, inspirèrent au marquis une compassion profonde. Tout à coup le musicien s'arrêta au plus bel endroit du morceau; il jeta des regards effarés sur un groupe de gens du peuple qui débouchait au coin de la rue, et il s'élança dans l'auberge, dont il ferma la porte. La foule, armée de bâtons et de fourches, arriva bientôt en poussant des hurlemens sauvages; le chef de la bande demanda qu'on lui livrât l'empoisonneur pour en faire justice.

— Il n'y a point d'empoisonneur, répondit le marquis du haut de son balcon; il n'y a que des peureux et des ignorans. Vous ne toucherez pas à ce pauvre Napolitain.

— Nous voulons le *zampognaro*, et nous l'aurons, cria une vieille femme en brandissant un balai; on l'a envoyé de Naples pour jeter du poison dans les fontaines.

— Eh bien! dit le marquis, apportez-moi de l'eau d'Aréthuse, et, si je tombe malade pour en avoir bu, je vous livrerai le *zampognaro*.

Maître Carlo, qui se promenait sur les remparts, entendit le tumulte et s'empressa d'accourir. Il fendit la foule, et monta sur le perron de l'auberge : — Respectez, dit-il, l'autorité de celui qui vous parle; c'est un bon Sicilien, et de plus un homme de qualité. Retirez-vous, puisqu'il vous le recommande.

Ce discours n'aurait produit aucun effet sur des gens exaspérés, si Carlo n'eût ajouté, en retroussant les manches de sa chemise, qu'il assommerait les récalcitrans. La vigueur et les poings fermés de l'orateur prêtèrent assez de force à son éloquence pour causer un moment d'hésitation. Le marquis en profita pour prononcer une harangue qui apaisa l'émeute au grand regret de la femme au balai. Le Napolitain, qui balbutiait ses prières à genoux dans un coin, se croyait déjà *ammazzato*.

— Remets-toi de ta frayeur, lui dit le marquis, le rassemblement est dissipé. Je t'attache à ma personne, et je te protégerai tant qu'il te plaira de rester en Sicile.

Le *zampognaro* n'acheva point son *pater;* il se releva d'un bond sur ses pieds, et demanda combien sa seigneurie lui donnerait de gages par mois. Le marquis lui offrit deux piastres, le logement et la nourriture. — Excellence, répondit-il, la *zampogna* est un bel instrument, mais qui fatigue la poitrine. Pour en jouer soir et matin, sans marchander, ce n'est pas trop de trois piastres.

— Je t'en donnerai cinq en arrivant à Messine, dit le marquis, mais ce sera pour payer ton passage sur le bateau de Naples, car je vois bien que, si nous vivions long-temps avec toi, nous deviendrions tous des bouffons.

Les bouffonneries du pauvre *zampognaro* introduisirent pourtant dans la maison du seigneur Germano un élément qui ajouta des agrémens nouveaux aux plaisirs de la vie bohémienne. Carlo, tout en fai-

sant la guerre au Napolitain *maledetto,* le prit en amitié. Carmina, qui avait de la voix, apprenait ses chansons populaires, et le patron riait de ses lazzis. Un soir, au retour d'une promenade dans les sites magnifiques du mont Rosso, le marquis rentrait à Syracuse entouré de tout son monde. Carmina chantait avec accompagnement de guitare et de *zampogna,* et le poupon, bercé par le pas de la mule, dormait dans son panier, lorsqu'on entendit un grand bruit de grelots et de clochettes. Le patron interrompit la musique et commanda de faire silence. Du haut de sa monture, Carmina vit une *lettiga* escortée par des cavaliers, et qui suivait le bord de la mer. Ce convoi venait de Noto, chef-lieu de la province. Carlo, qui se connaissait en voyageurs, assura que la *lettiga* devait porter une belle dame ou un grand personnage.

— Attention! s'écria le marquis. Voici ce que je cherche.

La *lettiga,* ornée de papier peint et soutenue par deux mulets de haute taille, avançait rapidement. La bande des promeneurs se rangea pour laisser le passage libre. Un vieillard, en uniforme de général et d'une figure belle et vénérable, mit la tête à la portière. Il sourit dans ses moustaches grises, et adressa un salut plein de grace et de courtoisie au seigneur Germano de l'air d'un homme qui voudrait lier conversation. Le marquis rendit le salut, et fit marcher son mulet de manière à se tenir à portée de la voix.

— N'est-ce pas au seigneur marquis Germano que j'ai l'honneur de parler? demanda le vieux militaire.

— A lui-même, mon général.

— Je suis charmé de rencontrer une personne de votre mérite, seigneur marquis. Je sais que le vulgaire vous prend pour un *mezzo-matto;* mais on m'a raconté de vous un trait qui ferait envie à l'homme le plus sage. Nous en reparlerons à Syracuse; je prétends vous témoigner mon estime ailleurs que dans ce désert. Des bruits de choléra et de troubles m'amènent dans cette province; mais on m'a déjà dit à Noto que je n'aurais pas besoin d'user de mes pouvoirs, grace à votre courage et à votre humanité.

— Ah! s'écria le marquis, si vous aviez le temps de m'écouter, que d'autres occasions je pourrais vous offrir de déployer votre autorité! que de blessures à fermer, que de malheureux à protéger je pourrais mettre sous vos yeux!

— Parlez, au nom du ciel! dit le général. Cette rencontre est une bonne fortune pour moi. J'ai beau interroger, fureter, menacer : soit par haine, par peur ou par flatterie, on me dissimule tout. Dieu soit loué! je trouve enfin un homme de cœur et un ami.

— Et moi, Dieu soit loué! je trouve enfin une ame noble, honnête et généreuse. Depuis assez long-temps je la cherche de ville en ville; pour l'attirer sur mon chemin, j'aurais voulu emplir ce pays du bruit

de mes extravagances. Nous n'irons pas loin, mon général, pour découvrir ce qu'on vous cache. J'en ai fait à dessein mon bagage de voyageur. Cette charmante femme que vous voyez là-bas et qui allaite son enfant, c'est une pauvre affligée dont le mari a été raccolé par des recruteurs de la marine. Depuis six mois, elle ignore ce que devient ce mari, s'il est encore vivant, et cependant elle a grand besoin de lui. Si la Providence ne m'eût rendu fou tout exprès pour la circonstance, cette femme allait mourir de misère et d'épuisement avec son nourrisson. Ce jeune muletier aux larges épaules, qui tient une guitare, avait un petit emploi de messager : on l'a destitué pour donner sa place à un Napolitain, et on en avait le droit; mais le successeur désigné vint s'emparer de la place avec insolence et ne daigna pas même exhiber son brevet. Maître Carlo, qui a le cœur bien placé, justement piqué de ce mépris, a ressaisi ses dépêches et fait son service un jour de plus qu'il ne devait. On l'a arrêté; il s'est échappé des mains des gendarmes, et depuis lors je ne puis obtenir qu'on dise nettement s'il est contumace ou s'il peut circuler en liberté. Comme on n'oserait s'emparer de lui en ma présence pour des raisons que je vous confierai plus tard, il me suit comme mon ombre, de peur d'accident. Au moment où lui arriva ce malheur, Carlo allait épouser un superbe brin de fille qu'il aime, et son mariage est ajourné indéfiniment. Comment donc voulez-vous, mon général, que la Sicile retrouve jamais les six millions d'habitans qu'elle eut du temps de Strabon? comment voulez-vous que son sein fécond ne se dessèche pas, si les jeunes maris voguent en pleine mer et si les amoureux s'enfuient comme des malfaiteurs?

— Marquis, dit le général, je vous vois des larmes dans les yeux, essuyez-les; nous ferons en sorte que vos jeunes gens embrassent leurs femmes pour vous contenter. Il y a encore une personne dont je veux connaître particulièrement les sujets de plainte : c'est ce seigneur Germano, c'est cet homme rare et bon, qui s'oublie en pensant aux autres et qui a sauvé le *zampognaro*.

Le marquis approcha son mulet de la portière et parla fort longtemps au général, mais si bas que personne n'a su ce qu'il disait. Il fallait que ce fût quelque chose d'énorme et de saisissant, car le vieux militaire mordait ses moustaches et fronçait les sourcils d'un air d'indignation et de fureur. — Voilà donc, s'écria-t-il, comment on se conduit quand on se croit hors de toute surveillance! voilà comme on se fait aimer dans un pays où il faudrait au moins de la modération et de l'honnêteté à défaut d'intelligence et d'habileté! Ah! j'ai bien fait de passer dans cette province; j'emporterai des documens précieux, et nous allons rédiger ensemble un rapport d'un intérêt extrême.

— Attendez un peu, reprit le marquis; les plaintes et les déclama-

tions d'un *mezzo-matto* ne suffisent pas. Prenez le temps de constater l'exactitude des faits. Une enquête vaut mieux que ma parole.

— Point d'enquête! répondit le général; on me déguiserait encore la vérité. Vous dicterez vous-même, et je tiendrai la plume. C'est vous seul que je consulterai. A mon âge, on ne se trompe plus sur la droiture et la sincérité des gens. Le *mezzo-matto* seul a ma confiance. Donnez-moi la main. Je vous estimais avant de vous connaître; à présent, je vous aime. Quand tous les maux que vous m'avez signalés seront guéris, quand vos jeunes gens auront femme et enfans, promettez-moi de rentrer dans votre château, de rappeler auprès de vous les artistes et les savans, et de vivre en homme réconcilié avec son siècle et ses concitoyens.

— Général, dit le marquis, vous touchez du doigt ma folie. Je n'ai qu'une passion, qu'un amour, la pauvre Sicile. Pour en faire une figure allégorique, il faudrait représenter une femme parfaitement belle et couverte de haillons. Plus elle est misérable, et plus je l'aime. Si vous cherchiez, une lanterne à la main, comme Diogène, un fou disposé à mourir obscurément, dans un coin, sans gloire et sans consolation, pour elle, pour la ranimer un instant, pour lui rendre une parcelle de cette vie, de ce commerce, de ce mouvement qu'elle avait dans les siècles évanouis, je serais votre homme.

— Vous ne mourrez point, répondit le général, et la Sicile ne s'en portera que mieux. Je prends les devans et je vous attends à Syracuse. Retournez près de vos amis; apprenez-leur qui je suis, et faites qu'ils ne haïssent pas un vieux soldat bien endurci au mal et que vous voyez cependant ému de leurs souffrances jusqu'au fond de ses entrailles. Au revoir, mon cher Germano; ce moment ne s'effacera jamais de mon souvenir.

Durant trois jours, le général et le marquis demeurèrent enfermés dans les bureaux de la sous-intendance. Ils se séparèrent ensuite en s'embrassant; l'un partit pour Palerme, d'où il devait se rendre à Naples, avec un rapport secret et volumineux; l'autre, parvenu au but qu'il avait tant souhaité, reconduisit chez elle donna Carmina et revint à Taormine avec maître Carlo, en lui disant qu'il pouvait passer la tête haute devant tous les gendarmes du monde. Le beau muletier, vêtu de neuf, conduisit à l'église de Gallidoro sa fiancée parée des atours qu'elle ne croyait plus faits pour elle. La Zita eut des frissons de bonheur sous son corsage de soie. Il lui sembla que le petit bracelet d'or, présent de noce du cher seigneur Germano, était la main de la fortune elle-même qui lui pressait le bras pour la mener vers son fidèle Carlo. Sa toilette fit l'admiration des paysans, et le marquis la trouva si belle sous son voile d'épousée, qu'il lui échappa des murmures d'envie que maître Carlo prit pour un badinage, d'autant que

le patron se frotta les mains en ajoutant qu'il espérait porter bientôt sur les fonts baptismaux un marmot plus joufflu encore que celui de Carmina. La noce fut célébrée au cabaret; on dansa sur le rivage de la mer, aux sons des cornemuses et des guitares; l'orchestre était dirigé par le *zampognaro*. A la nuit, un ancien ouvrier d'artillerie tira deux petites fusées volantes qui excitèrent des éclats de joie mêlée de frayeur. On servit un dîner homérique en plein vent, et une charrette ornée de feuillage, autour de laquelle dansaient les jeunes gens, conduisit les deux époux à leur domicile.

Au bout d'un mois, le marquis reçut une lettre du général dont il ne lut que cette phrase à ses amis : « Vous ne soupçonnez pas, cher Germano, quelle peine il faut se donner pour faire un peu de bien; que de gens ont intérêt à s'y opposer! combien il est plus facile et moins dangereux de se taire et de laisser au mal la bride sur le cou! Espérez et attendez cependant. » Connaissant le noble caractère, la réputation brillante et récemment acquise de son illustre ami, notre marquis attendit avec confiance le moment de relever triomphalement sa barrière de bois et les nymphes de sa pièce d'eau. — Il attendit. — Le bateau postal n'apporta plus rien pour lui.

Sur le littoral de la Sicile, on vit errer le *mezzo-matto* avec son mulet et son hamac, parlant tantôt comme Socrate, tantôt comme Pasquino. Malgré cette vie vagabonde, au premier enfant qu'eut la femme de Carlo, les quartiers de la pension de cinquante ducats arrivèrent aux termes convenus. Le mari de Carmina rentra dans son ménage lorsqu'il eut achevé le temps de son engagement. A force de jouer en conscience le personnage d'homme à moitié fou, le marquis Germano l'est devenu tout-à-fait, comme le prince Hamlet, et la lettre du général qui lui annoncera le gain de sa cause le trouvera probablement assis sous une douche d'eau froide.

PAUL DE MUSSET.

SOUVENIRS D'UNE STATION

DANS LES MERS DE L'INDO-CHINE.

LE PORT DE SHANG-HAI ET LES CHINOIS DU NORD.

I.

Partie de Macao le 1er janvier 1849 pour visiter les ports que les derniers traités conclus avec le Céleste Empire avaient ouverts au commerce européen, la corvette *la Bayonnaise,* après une traversée de vingt et un jours dont nous avons raconté les épreuves (1), avait jeté l'ancre, dans le Yang-tse-kiang, à l'entrée du Wampou, qui baigne, à cinq lieues de son embouchure, les murs de la ville de Shang-hai. Le Yang-tse-kiang, qui prend sa source dans les montagnes de la Tartarie thibétaine, ne porte pas le même nom sur tous les points de son immense parcours. Tant qu'il erre au fond des gorges du Thibet, c'est le fleuve aux sables d'or, *Kin-cha-kiang;* — le grand fleuve, *Ta-kiang,* quand il traverse majestueusement trois provinces chinoises; — le fils de l'Océan, *Yang-tse-kiang,* lorsqu'il arrive enfin à la mer. L'île de Tsung-ming, à la hauteur de laquelle s'était arrêtée la corvette, partage la vaste embouchure du fleuve en deux bras distincts. Cette île, la plaine marécageuse dont nous avions suivi les bords, les bancs sur lesquels nous avions failli nous échouer, tous ces terrains de transport

(1) Voyez, pour cette traversée, la livraison du 15 janvier 1852, et, pour les autres épisodes du voyage de *la Bayonnaise,* celles des 1er septembre, 15 octobre et 1er décembre 1851.

dont chaque année recule les limites, ne composent que les alluvions les plus récentes du Yang-tse-kiang et n'ont été pour ses eaux fangeuses que l'ouvrage de quelques siècles. Le fleuve des Amazones et le Mississipi ont un cours plus étendu que le Yang-tse-kiang, mais, par la profondeur de son lit et le volume de ses eaux, le fleuve chinois l'emporte peut-être sur tous les fleuves du monde. Des vaisseaux de ligne anglais ont pu le remonter jusqu'au-dessus de Nan-king, et vingt-quatre heures d'un vent favorable auraient suffi pour conduire *la Bayonnaise* sous les murs de cette antique cité que respecta, en 1842, la modération des vainqueurs. Malheureusement nous n'étions point autorisés à entreprendre un pareil voyage. Les ordres du ministre n'avaient point placé au-delà de Shang-hai nos colonnes d'Hercule.

Le 22 janvier, dès la pointe du jour, nous nous disposâmes à profiter de la marée montante pour franchir l'embouchure du Wampou, rivière profonde et rapide qui vient, non loin du village de Wossung, se jeter dans le Yang-tse-kiang. La nature a traité les marins chinois en enfans gâtés. Que d'efforts son ingénieuse complaisance leur épargne! Sur les côtes du Céleste Empire, c'est la brise qui, deux fois l'an, tourne avec les besoins du commerce; c'est le flot qui se gonfle et entraîne les lourdes jonques à l'encontre du courant des rivières. On ne peut voir sans intérêt l'industrie et l'activité que déploient ces informes machines pour profiter de la marée favorable. Dès que le flot se fait sentir, on entend crier leurs guindeaux, on voit s'élever lentement leurs lourdes voiles de nattes. Elles s'ébranlent alors en escadrons serrés. Défiant les abordages, grace à leur épaisse ceinture de sapin et aux ballots de foin qu'elles ont pris soin de suspendre le long du bord, elles se livrent pêle-mêle au courant et se laissent aller insouciantes sur cette pente qui donne le vertige aux *sampans* des *barbares* (1). Une haute balise plantée sur le bord de la plage entre deux mâts rouges, insignes du mandarin auquel est confiée la police du fleuve, indique la direction qu'il faut suivre pour entrer dans le Wampou. Dès que nous fûmes sous voiles, nous vînmes nous placer dans cet alignement, et bientôt, emportés par la marée, aspirés pour ainsi dire en dedans de la rivière par ce courant rapide, nous donnâmes à pleines voiles dans la passe et vînmes jeter l'ancre au milieu des *receiving-ships* et des *clippers* anglais et américains qui ont établi leur station en face du village de Wossung.

(1) Sur certains points de la côte de Chine, les marées ont une violence peu commune. Un *steamer* anglais faillit, en 1841, malgré l'effort de toute sa vapeur, malgré le secours de ses voiles qu'enflait une forte brise, malgré la résistance d'une ancre de bossoir, être emporté par le courant au fond du golfe sur les bords duquel s'élève la capitale du Che-kiang, l'opulente ville de Hang-tchou-fou. Le capitaine Collinson estime qu'en cette occasion la vitesse de la marée devait dépasser onze milles à l'heure.

Il fallut nous arrêter tout un jour à ce premier mouillage. Le vent était directement contraire, et le jusant allait succéder à la marée montante. Une pluie froide, souvent mêlée de givre, n'avait point cessé de tomber depuis notre arrivée dans le Yang-tse-kiang. Un voile de deuil semblait envelopper la campagne et le fleuve. Jamais tableau plus sombre n'avait attristé nos regards. Les capitaines des *receiving-ships* entre lesquels était mouillée *la Bayonnaise* bravèrent heureusement le vent et la pluie pour venir nous offrir leurs services, et leur entretien sut abréger les heures de cette maussade journée. Ces officiers ont sous leur garde des coffres pleins de lingots d'argent et des cales bondées de caisses d'opium; prêts à défendre leurs trésors contre les attaques des pirates indigènes, ils ont de nombreux équipages de Lascars, des caronades et des canons de bronze rangés sur le pont de leurs navires : ils n'en seraient pas moins hors d'état de résister au moindre bâtiment de guerre européen. La protection des eaux chinoises, bien que les *receiving-ships* soient employés à un trafic illicite et mouillés en dehors des limites assignées au commerce étranger, devrait peut-être, en cas de guerre, garantir leurs riches cargaisons des entreprises de l'ennemi; mais les Anglais ont depuis long-temps renversé toutes les notions du droit maritime, et sur les côtes de Chine en particulier ils se sont montrés si peu préoccupés de respecter l'inviolabilité du territoire neutre, qu'ils osèrent, en 1813, s'emparer d'un navire américain dans la rivière même de Canton. — Nos croiseurs ou ceux des États-Unis seraient-ils plus scrupuleux que les croiseurs britanniques? Il est permis d'en douter, quand on songe à toutes les séductions qui viendraient assiéger leur conscience et à l'irrésistible attrait du mauvais exemple. La station d'opium de Wossung est la plus importante après celle de Cum-sing-moun, établie pour subvenir aux demandes de la province de Canton, à quelques milles du port de Macao. Les postes de Lou-kong près de la grande île de Chou-san, de Namoa sur les frontières du Qouang-tong, de Chimmo sur les côtes du Fo-kien, de Fou-tchou-fou et d'Amoy, ne sont que des stations secondaires. A eux seuls, les *receiving-ships* de Wossung et de Cum-sing-moun livrent chaque mois au commerce interlope près de deux mille caisses d'opium, dont on ne peut estimer la valeur au-dessous de 7 millions de francs. Il faudrait être bien pénétré des leçons de Vatel ou de Martins et plus versé que ne le sont d'ordinaire les officiers de marine dans les délicates questions du droit des gens pour résister à la tentation de jeter ses filets dans un pareil Pactole.

Notre arrivée cependant était déjà connue à Shang-hai. Le soir même, insensible aux doléances de ses porteurs, dédaigneux de la pluie qui lui fouettait au visage et du chemin qui s'effondrait sous ses pas, le consul de France, M. de Montigny, était parvenu à gagner, avec son

jeune et habile interprète, M. Kleiskowsky, le village de Wossung. Enfermés depuis le matin dans leurs chaises de bambou, ces intrépides voyageurs furent assez heureux pour rencontrer près du débarcadère le canot d'un *receiving-ship* qui les conduisit à bord de la corvette. Ce fut une grande joie pour notre excellent consul de se retrouver au milieu de ses compatriotes. Bien peu de personnes ont conservé au même degré que M. de Montigny ce culte passionné, cette admiration enthousiaste que tout Français, il y a cinquante ans, se faisait honneur de professer pour son pays. Un tel homme pouvait débarquer sans danger sur la terre des Lotophages : ce n'était donc point l'affreux exil de Shang-hai, ni les bords boueux du Wampou, qui eussent pu effacer de sa mémoire cette belle France, qu'il n'avait consenti à quitter que dans l'espoir de la mieux servir. Contraint par les caprices de la fortune de renoncer au métier des armes après avoir bravement combattu pour l'indépendance de la Grèce, M. de Montigny porta dans sa nouvelle carrière la vigueur et la décision qui lui avaient valu dans les rangs des Philhellènes l'estime et l'affection du général Fabvier. Arrivé à Shang-hai au mois de novembre 1847, sur un navire de commerce anglais, il trouva dans ce port qui n'avait jamais été visité que par une corvette française, *l'Alcmène,* le consul de sa majesté britannique entouré de toute la considération que devaient lui assurer des intérêts sérieux, l'éclat récent d'importantes victoires, et ce fastueux établissement consulaire à l'entretien duquel la Grande-Bretagne consacre chaque année une somme de 100,000 francs (1). Tout autre que M. de Montigny se fût senti écrasé par l'ascendant de cette position supérieure; mais le nouveau consul de France avait fait partie de la mission de M. de Lagrené; il avait suivi avec un vif intérêt les négociations qui arrachèrent à la cour de Pe-king ses premières promesses de tolérance religieuse : il se croyait donc envoyé à Shang-hai, non-seulement pour y protéger nos nationaux, — si jamais nos nationaux se montraient dans ce port, — mais aussi pour y déposer les germes des transactions futures, pour y développer surtout les conséquences d'une conquête morale dans laquelle il voyait le seul avenir ouvert à notre influence. Tout rempli de la grandeur de sa mission, exalté par ces espérances qui n'appartiennent qu'aux natures vigoureuses, M. de Montigny entreprit de marcher de pair en toute occasion avec le consul

(1)

Traitement du consul anglais.	37,500 francs.
— du vice-consul.	18,750
— de l'interprète.	22,500
— du médecin.	10,000
— d'un employé.	5,000
Loyer de l'hôtel consulaire.	6,000
Total.	99,750 francs.

anglais. Il n'avait à sa disposition ni la force qui eût pu intimider, ni la pompe qui eût pu éblouir. Il n'avait que la trempe de son caractère, son activité et le nom de la France, presque ignoré dans le nord de la Chine. Il fit de ce nom, de celui de M. Forth-Rouen, qu'il balançait sans cesse comme la foudre sur la tête du malheureux *taou-tai* (1), un si bon et si judicieux usage, qu'au bout de quelques mois ce consul débarqué sur les quais de Shang-hai par un canot étranger faisait trembler les autorités chinoises, exigeait pour la France la concession d'un terrain aussi vaste que celui qui avait été accordé à la communauté anglaise, et couvrait de son patronage redouté les missions catholiques dans les deux provinces du Kiang-nan et du Che-kiang. L'apparition de *la Bayonnaise* dans le Wampou, la présence du ministre de France à bord de cette corvette, ne pouvaient que confirmer les résultats déjà obtenus par M. de Montigny, et cette légitime confiance ajoutait encore à la joie déjà si vive et si sincère de notre consul.

Nous voulûmes nous montrer à la hauteur de tant d'activité, et le lendemain, quoique le vent n'eût point cessé d'être contraire, nous mîmes à profit la marée montante pour nous porter plus avant dans le fleuve. Cette fois, nous appareillâmes sans déployer aucune voile. Nous avions soulevé notre ancre qui traînait lentement sur le fond; nous dérivions ainsi au milieu des jonques ébahies, dont nous frôlions parfois les fragiles pavois de bambou, ne laissant retomber notre ancre dans la vase que pour donner à quelque *sampan* obstiné le temps de filer un de ses câbles et de nous livrer passage. Il nous fallut pourtant attendre l'heure de la pleine mer pour franchir une barre intérieure qui traverse le fleuve un peu au-dessus de Wossung. Pendant ce délai inévitable, le vent avait changé, et à deux heures de l'après-midi nous pûmes appareiller de nouveau et remonter le Wampou sous un nuage de voiles, cacatois et bonnettes dehors. On ne saurait rien imaginer de plus plat et de plus monotone que les immenses alluvions entre lesquelles s'égare le cours sinueux de cette rivière. La Camargue, les bords de la Charente inférieure sont pittoresques à côté de ces terrains à demi noyés qui n'offrent aux regards qu'une étendue indéfinie : la butte Montmartre prendrait au milieu de cette large plaine les proportions de l'Himalaya. C'est la démocratie avec son niveau : de riches moissons et point d'arbres, des campagnes fertiles et pas le moindre accident de terrain, de magnifiques promesses pour l'œil du cultivateur, le néant le plus complet pour l'ame du poète.

Le soleil était déjà couché quand, après avoir parcouru les longs replis du Wampou, nous vînmes mouiller à quelques mètres des quais de Shang-hai. Le long de ces quais exhaussés et affermis se grou-

(1) On désigne ainsi la première autorité de Shang-hai.

paient déjà les premiers édifices de la ville européenne, la chancellerie britannique, le consulat des États-Unis, les somptueuses demeures des négocians anglais et américains. Derrière nous apparaissaient les humbles toits du faubourg indigène dominés par le pavillon du consulat de France et masqués en partie par les hautes carènes des navires de Sidney, de New-York ou de Liverpool. Plus loin, les jonques du Fo-kien et du Shan-tong, rangées côte à côte, occupaient la rive gauche du fleuve. Leurs mâts se dessinaient sur le sombre azur du ciel; la brise agitait doucement leurs mille bannières. On eût dit un escadron de lanciers attendant le signal de la charge. Déjà cependant les reflets dorés du soleil couchant commençaient à pâlir. Bientôt tous les objets semblèrent se confondre, et l'innombrable flottille ne présenta plus à l'horizon qu'une masse indistincte et confuse qui disparut complétement à nos regards avec les dernières lueurs du crépuscule.

Nous eussions voulu, dès le lendemain, parcourir cette ville chinoise, où nulle enceinte réservée ne devait nous dérober, comme à Canton, l'existence intime des enfans du Céleste Empire, où nul sanctuaire n'était interdit aux Européens; mais les rigoureuses lois de l'étiquette enchaînaient encore notre liberté. Si importuné qu'il pût être de sa propre grandeur, M. Forth-Rouen ne fut pas libre d'en déposer le fardeau avant d'avoir accompli dans leur intégrité les *rites* de la vie officielle. Appelés à entourer de nos uniformes, comme d'une panoplie vivante, le représentant du peuple français en ce lointain pays, nous dûmes pendant vingt-quatre heures maîtriser notre impatience, et payer par ce léger sacrifice l'honneur d'avoir conduit à Shang-hai le successeur de M. de Lagrené.

Le consul d'Angleterre, M. Rutherford Alcock, voulut être le premier à saluer le nouveau ministre de France. La cloche qui venait de sonner midi à bord de *la Bayonnaise* vibrait encore quand il mit le pied sur le pont de la corvette. Comme M. de Montigny, M. Alcock n'était entré dans la carrière consulaire qu'après avoir connu les périls et les émotions d'une existence plus aventureuse. Habile chirurgien, il avait servi en Espagne dans le corps du général Evans. Les péripéties de la guerre civile avaient fortifié l'énergie naturelle de son caractère : ce fut la mission pacifique qu'il remplissait à Shang-hai qui mit cette énergie à l'épreuve. Dans quelques complications qui avaient précédé de peu de mois notre arrivée dans le Yang-tse-kiang, M. Alcock avait déployé un sang-froid et une fermeté qu'aurait pu envier plus d'un homme de guerre.

Depuis le traité de Nan-king, les étrangers jouissaient d'une grande liberté dans les ports du nord. Il leur arrivait souvent, montés sur des chevaux de Sidney et du golfe Persique, ou mollement couchés au fond de leurs barques chinoises, de s'avancer à huit ou dix lieues dans

la campagne. La seule restriction imposée à leurs promenades était l'obligation de rentrer dans la ville avant le coucher du soleil, et encore les autorités chinoises fermaient-elles volontiers les yeux sur les infractions journalières que subissait cette clause secondaire du traité. Les missionnaires protestans, qui s'étaient montrés pour la première fois en Chine vers la fin de l'année 1807, et dont les progrès étaient loin de répondre aux importans secours que n'avaient cessé de leur envoyer les sociétés religieuses de l'Angleterre et des États-Unis, furent encouragés par cette tolérance à poursuivre avec plus d'ardeur leur œuvre de propagande. On sait que les pasteurs de l'église réformée attachent le plus grand prix à faire pénétrer, indépendamment de toute prédication et de tout commentaire, la connaissance des saintes Écritures au milieu des nations infidèles. Ce n'est point sur leurs humbles efforts qu'ils veulent compter pour la conversion des idolâtres, c'est sur la lumière éclatante que le Seigneur doit faire jaillir du livre même qui contient sa parole. Aussi, grace à leur zèle infatigable, la Bible a-t-elle été traduite dans toutes les langues du monde, et la distribution de ces pieux exemplaires semble-t-elle constituer un des soins les plus importans des délégués des associations bibliques. Le village de Tsing-pou, situé à dix lieues de Shang-hai, avait souvent vu les missionnaires anglais s'acquitter impunément des devoirs de leur muet apostolat. Le 8 mars 1848, trois de ces missionnaires firent, sur ce paisible territoire, une nouvelle incursion évangélique. Malheureusement une mesure récente, adoptée par les autorités chinoises, venait de jeter dans les campagnes du Kiang-nan un dangereux élément de désordre. Au lieu de confier, comme d'habitude, aux jonques du grand canal le transport du riz que les trois préfectures de Sou-tcheou-fou, Song-kiang-fou et Thaï-tsang-fou devaient envoyer cette année à Pe-king, le gouvernement de l'empereur avait prescrit de charger sur des jonques propres à la grande navigation et d'expédier par mer à Tien-tsin la majeure partie du tribut de la province. Ce nouvel arrangement laissait sans emploi quinze ou vingt mille mariniers du Shan-tong, hommes grossiers, turbulens, dont l'oisiveté était un sujet perpétuel d'inquiétudes pour les riverains du Wampou.

Débarqués le 8 mars non loin de Tsing-pou, les missionnaires anglais avaient pénétré dans ce village et s'en allaient, suivant leur coutume, de maison en maison, offrant leurs Bibles aux Chinois qu'ils jugeaient en état de les lire. Les Chinois souriaient et tendaient la main; l'œuvre apostolique s'accomplissait sans encombre. Bientôt cependant les Anglais se virent entourés par de nombreux mariniers que l'apparition des barbares aux cheveux rouges (*hom-mao*), des hommes de l'Occident (*si-iam*), avait fait sortir de leurs jonques, alors mouillées en grand nombre devant le village de Tsing-pou. Une curiosité malveil-

lante semblait animer les nouveaux arrivans. Les missionnaires jugèrent prudent de se retirer. En voulant se frayer un passage à travers la foule, ils eurent le malheur de frapper un des hommes qui s'opposaient à leur retraite. Ce premier coup fut le signal de l'attaque. Armés de longues perches de bambou, de pioches, de socs de charrue, les Chinois obtinrent une facile victoire sur ces trois étrangers. Non contens d'avoir maltraité les missionnaires anglais, ils les dépouillèrent et les auraient emmenés à bord de leurs jonques, dans l'espoir de tirer de leurs prisonniers une forte rançon, si la milice de Tsing-pou n'eût jugé à propos d'intervenir. Conduits devant le maire du village, les Anglais furent immédiatement relâchés et ramenés, avec tous les égards possibles, à leur embarcation. Dès le lendemain, ils rentraient dans Shang-hai, où les détails de cet événement et l'état déplorable dans lequel se trouvait un des blessés excitèrent une vive émotion et une indignation générale.

Le consul anglais n'avait pas besoin d'être animé par l'élan de l'opinion publique pour ressentir cette offense plus vivement que personne. Prompt à réprimer les écarts et les violences de ses compatriotes, nul agent ne mettait plus d'ardeur à maintenir leurs droits dans les causes légitimes. M. Alcock se rend donc sur-le-champ chez le *taou-tai* et réclame avec vivacité la punition des coupables. Le mandarin promet de les faire arrêter, et, comme on pouvait le prévoir à l'avance, cette promesse demeure sans effet. Le consul insiste : le *taou-tai* renouvelle ses protestations; mais le temps se passe, et les coupables n'arrivent pas. Trois cents jonques déjà chargées de grains pour le nord étaient en ce moment réunies devant Shang-hai. M. Alcock profite habilement de cette circonstance. Le 13 mars, il déclare le blocus du port et formule son ultimatum. Dix des principaux assaillans subiront un châtiment exemplaire, et une somme considérable, juste dédommagement des mauvais traitemens infligés aux missionnaires, sera versée à la chancellerie anglaise, ou les jonques attendues à Pe-king ne sortiront pas de la rivière. Un brick de guerre anglais, le *Childers,* s'embosse en travers du fleuve, et c'est avec l'appui de ses seize canons que M. Alcock parle en maître à ce mandarin chinois qui commande à plusieurs millions d'hommes. Le *taou-tai* indigné ordonne à ses jonques de forcer le blocus; mais, au premier mouvement de la flottille, un coup de canon part du *Childers;* les jonques laissent retomber leur ancre, et, pendant plusieurs jours, cet immense convoi se tient immobile.

L'agitation cependant était extrême à Shang-hai. Qui eût jamais pu croire que les barbares oseraient arrêter *le riz de l'empereur?* Cette audace sacrilége confondait tous les esprits, et l'infortuné *taou-tai,* en proie à mille terreurs, ne savait plus quel parti prendre. Il offrait de faire bâtonner deux des témoins de l'attentat; mais, quant aux princi-

paux coupables, ils étaient, disait-il, parvenus à se soustraire à toutes les recherches. M. Alcock, que n'avaient point ému les rumeurs sinistres dont on avait cherché à l'entourer, comprit cependant qu'il devait, pour en finir, porter cette délicate question à un tribunal plus élevé que celui du préfet de Shang-hai. Un second brick anglais, *l'Espiègle*, venait d'arriver à Wossung. Le capitaine de ce brick consentit à remonter le Yang-tse-kiang jusqu'à Nan-king. A l'annonce de cette nouvelle mesure, les derniers scrupules des autorités chinoises s'évanouirent. Le juge de la province, le *ni-taï*, quitta brusquement Sou-tcheou-fou et se rendit de sa personne à Tsing-pou. Le 27 mars, il entrait à Shang-hai amenant avec lui dix Chinois dont la moitié au moins fut reconnue par les missionnaires comme ayant figuré au nombre des mariniers qui les avaient assaillis. Ces dix coupables furent condamnés à porter la cangue pendant un mois, et chaque jour on les conduisit devant la douane, le cou fléchissant sous le lourd collier de bois qui portait inscrit en gros caractères le jugement qui les avait condamnés. Dès que cette sentence eut été prononcée, dès que la somme exigée comme réparation pécuniaire eut été déposée par le *taou-tai* entre les mains du consul, le *Childers* ferma ses sabords, éteignit ses boute-feux, et les jonques retenues dans la rivière purent cingler librement vers Tien-tsin. Le 10 avril, *l'Espiègle* arrivait de Nan-king et apportait à M. Alcock un nouveau témoignage de l'effroi et de la soumission des autorités chinoises. Li, précepteur de l'*héritier apparent de la grande et pure dynastie*, président du conseil de la guerre et gouverneur général des deux Kiang, annonçait au consul anglais la destitution du *taou-tai* Hien-ling, commandant des trois départemens de Sou-tcheou-fou, Song-kiang-fou et Thaï-tsang-fou, « qui s'était, écrivait le vice-roi, complétement mépris dans l'accomplissement de ses devoirs. »

Pendant que ces événemens se passaient dans le nord de la Chine, le nouveau gouverneur de Hong-kong, M. Bonham, se montrait peu rassuré sur les conséquences que pouvaient entraîner les mesures vigoureuses adoptées par M. Alcock. Étonné qu'un agent subalterne eût osé pousser les choses aussi loin sans son agrément, il avait expédié en toute hâte le *Fury* à Shang-hai. Le capitaine du *steamer* devait remettre à M. Alcock l'invitation de se renfermer désormais dans ses attributions consulaires et de ne plus se croire autorisé à porter la paix ou la guerre dans les plis de son manteau; mais, au moment où le *Fury* arrivait à Shang-hai, la tranquillité était déjà rétablie, la satisfaction accordée était complète, et le blâme infligé à M. Alcock ne pouvait que rehausser aux yeux de ses compatriotes l'éclat du service que sa fermeté leur avait rendu. Comme on pouvait d'ailleurs s'y attendre, l'affaire de Tsing-pou servit long-temps de texte à la polémique des journaux de Hong-kong. On se plut à opposer le succès de la conduite tenue

en cette circonstance par M. Alcock aux tristes résultats qu'avaient amenés à Canton les tergiversations de M. Davis. Ce parallèle avait au moins un côté injuste. Le plénipotentiaire et le consul n'avaient point eu à se mouvoir sur le même théâtre. Il fallait tenir compte de l'inégalité des conditions que leur avaient faites les positions si différentes des ports de Shang-hai et de Canton, les instincts pacifiques des habitans du Kiang-nan et l'humeur turbulente des Cantonnais. Une étude impartiale de ce contraste si remarquable entre la Chine du nord et celle du midi eût fait ressortir l'opportunité des mesures vigoureuses dès qu'on pouvait atteindre, même indirectement, le gouvernement mantchou, — la nécessité d'une politique conciliante quand on devait, au contraire, se heurter aux résistances provinciales.

Si les diplomates européens se trouvent mal à l'aise sur le terrain scabreux où les transporte l'étrangeté des coutumes chinoises, l'embarras des mandarins n'est pas moins grand quand ils doivent exercer leur mission dans les cinq ports dont l'accès a été ouvert aux barbares. Le *taou-tai* de Shang-hai occupe, comme le vice-roi de Canton, un des postes les plus lucratifs, mais aussi une des situations les plus précaires du Céleste Empire. Il lui faut garantir la sécurité des résidens étrangers en dépit de leurs continuelles imprudences, et complaire aux désirs souvent irréfléchis des consuls sans exciter les ombrages de la cour impériale. D'autres devoirs engagent encore la responsabilité du *taou-tai* : c'est à lui qu'il appartient d'assurer le transport des impôts de la province; c'est lui qui doit protéger le commerce maritime contre les pirates, auxquels l'archipel de Chou-san offre des retraites assurées. Le mandarin qui, à l'époque du passage de *la Bayonnaise* à Shang-hai, remplissait dans ce port les importantes fonctions de *taou-tai* était d'origine tartare. Ce nouveau dépositaire des volontés de la cour de Pe-king avait promis d'honorer *la Bayonnaise* de sa présence. Sa visite suivit de près celle de M. Alcock. Vers une heure de l'après-midi, le fracas du gong et les hurlemens des licteurs vinrent nous annoncer que, fidèle à ses engagemens, son excellence Lin-kouei ne tarderait point à paraître. Dès que la chaise de ce haut fonctionnaire déboucha sur le quai de la douane, une salve de neuf coups de canon paya au mandataire du céleste empereur le premier tribut de notre courtoisie. Un de nos canots venait de transporter à terre M. Alcock : ce fut dans ce canot que s'embarqua, pour se rendre à bord de la corvette française, le *taou-tai* Lin-kouei, mandarin de troisième classe, au bouton bleu transparent, commandant de la milice dans les trois départemens de Sou-tcheou-fou, Song-kiang-fou et Thaï-tsang-fou, par ordre suprême surintendant des droits maritimes dans la province du Kiang-sou (1), inspecteur des droits sur le sel et sur le

(1) L'ancienne province du Kiang-nan a été subdivisée, à cause de son importance, en deux provinces distinctes, le Kiang-sou et le Ngan-houei.

cuivre. Une garde d'honneur composée de vingt canonniers, l'élite de notre équipage, était rangée sur le gaillard d'arrière de la corvette. Après avoir gravi lestement l'échelle de *la Bayonnaise*, le *taou-tai* passa la tête haute et le regard animé devant ces soldats immobiles, dont la tenue sévère et la figure martiale semblèrent avoir pour un instant réveillé les instincts belliqueux de son cœur tartare.

Lin-kouei n'était point cependant un grossier soldat des huit bannières, un de ces mandarins illettrés qui ne savent que tirer de l'arc et monter à cheval. Bien qu'il portât au pouce de la main droite l'anneau de jade, insigne des hommes de guerre; bien qu'il pût, comme un vrai Mantchou, faire ployer un bois flexible sous la corde de soie et lancer à travers l'espace la flèche acérée qui va toucher le but, c'était dans des concours plus relevés, dans la noble arène des *sieou-tsai* (1) et des *ku-jin* (2), qu'il avait conquis le bouton qui décorait son bonnet de feutre. Les passages les plus obscurs de Confucius et de Mencius n'étaient qu'un jeu pour lui. Il n'y avait point un précepte des anciens sages qu'il n'eût médité et qu'il ne fût en état de citer à propos. Plus de la moitié des *quatre Livres* était gravée dans sa mémoire; les perles des *cinq Classiques* apparaissaient sans cesse enchâssées dans ses discours, comme les versets de l'Écriture dans les sermons de nos prédicateurs; mais, en dépit de sa science incontestée, Lin-kouei, avec sa taille gigantesque et ses formes athlétiques, semblait plutôt fait pour combattre sur les frontières du Kan-sou, pour défendre Yarkand ou Kashgar contre les incursions des Usbecks et des Kirghis (3), que pour exercer les fonctions de collecteur d'impôts et d'administrateur des douanes à Shang-hai. Il y avait dans sa démarche, dans ses gestes, dans toute sa contenance, dans l'expression même de sa physionomie, je ne sais quoi de hardi et d'impétueux qui semblait le marquer encore de ce cachet de force brutale que la civilisation n'efface point tout d'un coup sur le front des races conquérantes. Une large pelisse de martre zibeline enveloppait ce fils des Huns d'une chaude et soyeuse fourrure; un double chapelet, distinction honorifique accordée par le

(1) Licenciés.

(2) Docteurs.

(3) Les frontières du Kan-sou et le Turkestan sont le grand champ de bataille des armées chinoises, ce qu'on pourrait appeler leur Caucase ou leur Algérie. C'est là que se sont fondées les réputations militaires qu'en 1840 on essaya d'opposer aux *barbares*. L'ancien généralissime Yishan (le pacificateur des rebelles) commandait en 1848 les troupes opposées aux Usbecks de Ko-kand et aux hordes affamées des Kirghis, dont le chef de Bokhara fomente sans cesse les mécontentemens. Le fanatisme religieux a souvent réuni ces tribus musulmanes, et leur soulèvement causa de vives inquiétudes à l'empereur Tao-kouang dans la sixième année de son règne. Livré par trahison au général chinois Chang-ling, leur chef Jehangir fut conduit en 1827 à Pe-king, où l'on s'empressa de le mettre à mort. Depuis cette époque, la garnison chinoise de Kashgar a été portée à six mille hommes, choisis dans les huit bannières et toujours commandés par un officier mantchou.

souverain au mérite civil, retombait mollement sur sa poitrine. Sur sa tête rasée, un bonnet de feutre aux bords relevés affectait la forme du morion que portaient pendant le combat les fantassins du moyen-âge; d'épaisses semelles de carton et de cuir, ajustées à des tiges de satin, ajoutaient à la majesté de sa haute stature. Ce costume n'avait rien de trop efféminé, et pouvait à la rigueur convenir à un guerrier tartare; mais la main nerveuse qui eût dû serrer la poignée d'un sabre de Tolon-noor se voyait réduite à rouler entre des doigts ornés de longs ongles translucides la fiole de jade remplie d'un tabac parfumé, ou à faire glisser sans bruit l'un sur l'autre les grains de corail, de bois de fer et d'ambre.

Il n'y eut que deux des mandarins subalternes, Heou-Lieun, commandant en second de la milice du district, et Wan-wei, magistrat de la ville de Shang-hai, qui osèrent pénétrer, à la suite du *taou-tai*, dans la chambre du commandant de *la Bayonnaise*. Le reste du cortége se tint respectueusement à la porte. De notre côté, nous étions assez familiarisés à cette époque avec le cérémonial chinois pour pouvoir nous montrer aussi rigoureux observateurs des rites que le courtisan le mieux appris du Céleste Empire. Aucun de nous ne commit donc l'inconvenance de se découvrir devant nos hôtes, ou n'eut la maladresse de les faire asseoir à sa droite. Quand le *taou-tai* eut pris place avec M. Forth-Rouen sur un des divans de la galerie, les officiers de *la Bayonnaise* lui offrirent l'un après l'autre la main gauche, et vinrent occuper les siéges qui les attendaient, silencieux, le sabre au côté et le chapeau *poliment* enfoncé sur la tête. La glace cependant fut bientôt rompue, et il suffit d'ajouter à l'hospitalière infusion du pekoe à pointes blanches quelques verres de champagne mousseux et de cherry-brandy, la liqueur favorite des Chinois, pour que la froide étiquette fît place à un gracieux échange de pantomimes qui réussit à suppléer en partie à la rareté des interprètes.

Le *taou-tai* sentait bien qu'il n'avait plus affaire aux ennemis naturels de la Chine, et, tout barbares que nous étions, il pouvait nous traiter avec un degré inusité de confiance. En passant sur le pont et en traversant la batterie, son œil intelligent avait mesuré la mâture et sondé les vastes flancs de *la Bayonnaise*, le plus grand, le plus beau navire européen qui eût jamais mouillé sous les quais de Shang-hai : habilement provoqué par M. de Montigny, dont nous eussions eu mauvaise grace à contrarier le zèle patriotique, Lin-kouei témoigna le désir de visiter le *sampan* français. Nous promîmes de le lui montrer dans tous ses détails, et je dois avouer que nous ne remplîmes pas à demi cet engagement. La cale, le faux-pont, la batterie, l'installation des soutes à poudre, l'appareil distillatoire adapté à notre cuisine, tout servit de textes à de longs commentaires pour lesquels le vocabulaire de M. Kleiskowsky, interprète du consulat de Shang-hai et long-

temps notre compagnon de voyage, ne se trouva pas une seule fois en défaut. Ce jeune sinologue avait quitté la France, muni des premiers élémens de la langue chinoise. Une année de travail opiniâtre, secondé par une rare aptitude, l'avait si bien placé à la hauteur de sa tâche que, mis en présence de sujets si imprévus, il avait pu soutenir, avec une remarquable aisance, une conversation devant laquelle eût reculé sans honte la science d'un encyclopédiste (1).

Lin-kouei semblait prendre un vif intérêt aux explications que lui traduisait M. Kleiskowsky; mais, quand le tambour appela les canonniers à leurs pièces, quand le mandarin vit ces escouades de marins aux bras nus, au torse musculeux, manœuvrer une batterie de douze obusiers avec l'ensemble d'un peloton qui eût exécuté la charge en douze temps, son enthousiasme ne connut plus de bornes. Bientôt cependant on suspendit ce simulacre de combat pour ménager de nouvelles émotions au *taou-tai*. On fit charger et amorcer devant lui une de ces monstrueuses pièces de 80 qui rappellent par leur masse et leur calibre les canons que Mahomet II employait au siége de Constantinople. Plaçant alors le géant tartare en face de l'énorme obusier béant au sabord, on lui proposa de mettre lui-même le feu à la pièce qui excitait son admiration. A cette offre inattendue, tous les Chinois qui entouraient le *taou-tai* détournèrent la tête et se bouchèrent les oreilles. Lin-kouei, lui seul, ne parut point étonné. Imitant ce qu'il avait vu faire à nos canonniers, il fléchit, sans mot dire, le genou, saisit le cordon de la platine de la main droite, le raidit doucement et avec précaution, puis d'un coup de poignet sec alluma l'étincelle qui devait aller jusqu'au fond de l'ame percer la gargousse et enflammer la poudre. A l'effrayante détonation qui suivit cet acte d'héroïsme, mandarins et satellites faillirent prendre la fuite; mais Lin-kouei rassura son

(1) On sait que la langue écrite des Chinois renferme de quatre-vingts à cent mille caractères, dont chacun, comme un chiffre arabe, représente une idée. Pour exprimer ces quatre-vingt mille pensées, la langue parlée n'a guère à sa disposition que trois ou quatre cents monosyllabes, dont l'accent modifié par les inflexions de la voix permet à une oreille chinoise de percevoir d'une façon assez distincte près de douze cents sons différens. Un très grand nombre de caractères se prononcent à peu près de la même manière sans que les idées qu'ils représentent aient le moindre rapport. Le mot *po*, cité comme exemple par les sinologues, veut dire, selon la diversité de l'accentuation, « verre, — bouillir, — vanner, — prudent, — libéral, — préparer, — vieille femme, — casser ou fendre, — incliné, — fort peu, — arroser, — esclave. » De cette pauvreté de la langue parlée comparée à la langue écrite sont venus l'usage et la nécessité de joindre presque constamment deux synonymes dans la conversation pour exprimer une seule et même chose. Ainsi l'on dira *fou-tsin* (père, parent) pour éviter que l'on confonde le mot *père* et le mot *hache*, dont les caractères très distincts se traduisent cependant dans la langue parlée par la même syllabe. On conçoit néanmoins, malgré cette précaution, à combien de méprises et d'équivoques peut se trouver exposé l'étranger qui n'a pas la voix et l'oreille justes. Le développement du sens musical paraît fort utile pour acquérir rapidement la pratique de la langue chinoise.

timide cortége du geste et du regard. Alexandre-le-Grand, après avoir tranché le nœud gordien, ne dut pas tourner un visage plus radieux vers les habitans de la Phrygie.

Pour nous, loin de railler ce naïf orgueil, nous y applaudîmes à l'envi. Nous déclarâmes à son excellence Lin-kouei que dorénavant la pièce à laquelle il avait mis le feu porterait son nom et ne s'appellerait plus que l'obusier de Lin. Un sabre turc, dernière épave sauvée du naufrage de *la Gloire* et léguée au commandant de *la Bayonnaise* par M. Lapierre, avait été destiné par nous au premier chef malais dont nous aurions à reconnaître l'hospitalité. Nous n'eussions jamais songé qu'un pareil hommage pût convenir à un mandarin chinois; mais, après sa prouesse, le *taou-tai* de Shang-hai nous parut digne de ceindre ce riche yataghan. Lin-kouei le reçut des mains du commandant français avec une joie qu'il n'essaya point de dissimuler. Passant autour de son cou le cordon de soie tordue qui soutenait ce long sabre courbe, il le plaça, suivant la coutume chinoise, la poignée en arrière, la lame reposant sur sa cuisse droite. Par un mouvement rapide, ses deux mains disparurent alors derrière son dos; la lame luisante jaillit comme un serpent du fourreau de chagrin, et le *taou-tai* l'agita fièrement au-dessus de sa tête. Puis, comme s'il eût été ramené par une réflexion soudaine à des pensées plus conformes à sa qualité de mandarin civil, Lin-kouei s'empressa de remettre au fourreau l'instrument homicide et de déposer ce gage compromettant de la sympathie des barbares entre les mains d'un de ses serviteurs.

Les heures, on le comprendra, s'étaient rapidement écoulées pendant cette curieuse initiation du fonctionnaire mantchou à la science militaire de l'Europe. Le soleil allait bientôt disparaître derrière la forêt de mâts qui bornait derrière nous l'horizon comme une longue palissade : Lin-kouei s'inclina une dernière fois devant le ministre de France, et, escorté jusque sur le passe-avant de la corvette par les officiers de *la Bayonnaise,* il descendit avec les mandarins Heou-lieun et Wan-wei dans le canot qui l'attendait au bas de l'échelle, mêlant aux *tchin-tchin* (saluts) les plus affectueux le seul mot français que son cœur reconnaissant eût retenu : Merci!

II.

Le consul d'Angleterre ne fut point le seul résident européen qui voulut se rendre à bord de *la Bayonnaise* le jour même qui suivit l'arrivée de cette corvette dans le port de Shang-hai. Le consul des États-Unis, le préfet apostolique du Kiang-nan, Mgr Maresca, un grand nombre de négocians anglais ou américains, le ministre anglican lui-même, n'apportèrent pas à remplir ce devoir de politesse un moins gracieux empressement. Ce n'était point seulement au représentant de

la France que s'adressaient ces hommages : la sympathie publique voulait aussi honorer par ces flatteuses avances la grande pensée qui, au milieu de la lutte acharnée des intérêts commerciaux, avait donné dans l'extrême Orient un défenseur officiel à la cause de la civilisation et de la liberté religieuse. Sur un théâtre où le peu d'importance de nos opérations commerciales eût créé à nos agens et à notre marine un rôle ridicule, ce protectorat dont la tradition remonte aux plus beaux jours de la monarchie française était le seul terrain sur lequel nous pussions planter avec honneur notre pavillon. Aussi bien que les Anglais et les Américains, nous avons maintenant en Chine notre raison d'être. Les navires de guerre, les consuls, les envoyés diplomatiques que nous entretenons dans ces mers lointaines, n'y sont point pour témoigner de la sollicitude affairée d'une administration impuissante, ils ne sont point là non plus pour nous faire assister en rivaux envieux et malveillans aux progrès des nations industrieuses qui se disputent le marché de la Chine : ils sont là pour défendre une noble cause qui est devenue la nôtre, pour garder de toute atteinte les traités librement consentis avec notre plénipotentiaire par la cour de Pe-king. Si maintenant, par suite d'éventualités qu'il est permis de prévoir, ces vaisseaux, ces agens étaient appelés à préserver l'intégrité du Céleste Empire, à offrir aux puissances belligérantes une médiation opportune, s'ils savaient inspirer aux Chinois la sagesse, aux Anglais la modération, l'Europe ne pourrait qu'applaudir encore à ce bienfaisant usage de notre influence, et la France n'aurait pas à regretter des sacrifices au prix desquels elle aurait garanti contre de redoutables perturbations l'équilibre politique du monde.

Telle est l'honorable situation que nous ont faite en Chine les traités négociés par M. de Lagrené. A Shang-hai, où notre pavillon commercial n'avait point encore paru depuis l'ouverture des cinq ports, la présence d'un navire de guerre français ne surprit cependant personne. Anglais, Américains, Chinois, tous savaient ce qui amenait dans ces parages le ministre de France. Quand ils avaient entendu gronder le canon de la corvette, les cultivateurs du Kiang-nan s'étaient écriés : *Voilà les amis de l'évêque!* Les Européens s'étaient empressés de tendre la main aux protecteurs des chrétiens chinois. Les autorités chinoises elles-mêmes s'étaient montrées disposées à oublier leur réserve habituelle en faveur de ces étrangers dont la conduite ouverte n'avait jamais caché d'embûches. C'était maintenant à nous de reconnaître par un prompt retour ces prévenances et ce bienveillant accueil; aussi décidâmes-nous sans regret que nous consacrerions une nouvelle journée, une journée tout entière, à rendre les visites que nous avions reçues. Le 25 janvier, vers onze heures du matin, les canots de *la Bayonnaise* transportèrent au débarcadère le plus rapproché du consulat de France M. Forth-Rouen et le brillant cortége que lui compo-

sait l'état-major de la corvette. Ce jour-là, le brouillard qui pèse si souvent sur les bords humides du Wampou s'était dissipé devant les premiers rayons du soleil, la gelée avait raffermi le sol, et nous pûmes, sans nous embourber jusqu'à la cheville, traverser les ruelles fangeuses qui conduisent du rivage à la demeure de M. de Montigny.

Un goût délicat s'était chargé d'embellir cette humble retraite et de transformer un *cottage* chinois en maison européenne. Chaque été malheureusement les grandes crues du Wampou venaient inonder le jardin, baigner le rez-de-chaussée et souiller de leur limon les parquets posés à fleur de terre. Si l'on voulait échapper aux miasmes pestilentiels qu'engendrent ces inondations, il fallait évacuer le consulat de France pendant un ou deux mois de l'année, et s'enfuir avec la majeure partie des résidens européens jusqu'aux lointaines collines qu'on voit du haut des pagodes de Shang-hai s'élever comme des îlots perdus au milieu d'un océan de rizières. On éprouvait un sentiment d'intérêt pénible en pénétrant sous ce toit hospitalier. Toute une jeune famille s'y trouvait réunie. Pieusement associée à l'exil paternel, grandissant dans la joie et dans l'innocence, elle semblait sourire aux dangers de ce sol perfide; mais les hôtes qu'elle charmait par sa gaieté naïve ne pouvaient s'empêcher de sonder pour elle l'avenir, et de songer à quelle soie fragile, à quelle santé précaire, à quelle existence toujours prompte à se prodiguer était suspendu tout ce bonheur (1).

L'orgueil patriotique de M. de Montigny s'était promis de rehausser aux yeux des Chinois, par un appareil imposant, le caractère officiel du ministre de France. Vingt chaises, les plus splendides qu'on eût pu trouver, étaient réunies au consulat : le dernier des élèves avait quatre porteurs pour lui seul. La chaise du ministre de France reposait sur les épaules de huit caryatides; celle du commandant de *la Bayonnaise* était supportée par un triple brancard. Sur le bonnet des *coulis* s'étalait fièrement la houppe de soie aux couleurs nationales. Les domestiques du consul, transformés en écuyers, ouvraient la marche. Le page de M. Kleiskowsky, malicieux vaurien aux yeux de singe, véritable Flibbertigibbet chinois, fustigeait de sa queue les curieux qui ne se rangeaient point assez vite pour nous livrer passage. Aussi la foule s'ouvrait-elle respectueusement devant nous; les lettrés au bouton d'or se collaient contre la muraille, le menu peuple se pressait dans les carrefours pour nous voir. On eût dit la marche triomphale d'un Bouddha vivant dans quelque cité sainte de la Mongolie; mais les rues de

(1) En se rendant par terre de Ning-po à Shang-hai, M. de Montigny a souvent couru de grands dangers; mais la plus périlleuse aventure où l'ait entraîné son dévouement, c'est cette campagne de quinze jours sur les côtes de Corée dont les journaux anglais nous ont transmis le récit, campagne qu'il n'hésita point à entreprendre dans une *lorcha* portugaise pour recueillir l'équipage du baleinier français *le Narval*, naufragé sur une des îles qui bordent la péninsule coréenne.

Shang-hai n'étaient pas toujours assez larges pour les évolutions de ce brillant cortége. Parfois les brancards s'embarrassaient dans les piliers ou dans la devanture de quelque échoppe chinoise, le mandarin français était obligé de descendre de sa chaise pour aider ses porteurs à sortir de ce mauvais pas, et la dignité de l'idole se trouvait compromise.

Le consul d'Angleterre avait droit à notre première visite, et c'était la maison qu'il habitait alors au sein de la ville intérieure (1) que nous nous efforcions d'atteindre à travers le labyrinthe le plus compliqué qu'ait jamais renfermé l'enceinte d'une cité orientale. Après mille détours, nous vîmes enfin apparaître les murs du consulat britannique; les disques d'airain suspendus dans la loge du concierge frémirent sous les coups répétés des serviteurs chinois; la porte massive tourna lentement sur ses gonds, et les officiers qu'annonçait ou saluait cet affreux vacarme furent reçus par l'interprète et le vice-consul anglais au bas du perron de la cour d'honneur. Les Chinois ont poussé l'horreur de la symétrie jusqu'à la puérilité. Si vous étudiez leurs monumens, si vous pénétrez dans leurs demeures, vous y remarquerez à chaque pas la simplicité des lignes sacrifiée à dessein, l'unité de l'ensemble brisée comme à plaisir, pour faire place aux surprises ménagées par un goût bizarre. La maison qu'habitait M. Alcock, fermée aux rayons du soleil, mais ouverte à la brise, pouvait flatter le caprice d'un artiste : l'admirable patience que la race anglo-saxonne apporte en tous lieux à la poursuite de son bien-être avait pu seule y ménager un logement convenable pour une famille anglaise. Deux consuls y avaient consacré leurs efforts. Telle qu'elle s'offrait à nous, transformée par de longs et coûteux sacrifices, cette étrange habitation semblait avoir acquis tous les avantages d'une maison européenne, sans avoir perdu le cachet pittoresque que lui avait imprimé l'imagination de l'architecte chinois. Des poêles et des cheminées portatives en avaient chassé le froid et l'humidité. Dès qu'on y entrait, on se sentait enveloppé d'une douce température, comme si des mains invisibles vous eussent jeté une robe de chambre japonaise ou une chaude pelisse sur les épaules. Un vestibule imposant vous introduisait dans la salle à manger, vaste pièce attristée par un jour avare, où veillait à l'un des angles un calorifère constamment allumé. A l'étage supérieur, sous les combles, se trouvait le salon, auquel on ar-

(1) La chancellerie du consulat d'Angleterre avait été élevée sur le terrain cédé à la communauté britannique; mais, pour établir plus sûrement leur droit de circulation dans la ville de Shang-hai, les Anglais avaient voulu, après le traité de Nan-king, que leur consul résidât, non pas dans les faubourgs, mais en dedans de l'enceinte fortifiée, au milieu de la ville chinoise. Aujourd'hui que leur droit ne peut plus, après une longue jouissance, être contesté, ils s'occupent de construire sur le terrain qui leur appartient un véritable palais pour leur consul. Chaque officier du consulat aura une maison séparée. Un vaste jardin et une promenade publique entoureront ces habitations.

rivait par un obscur corridor. Les solives du toit formaient en s'inclinant le plafond de cette nouvelle pièce; un double pilier qui, suivant la coutume chinoise, soutenait le faîte, sujet à fléchir, occupait avec un poêle de fonte le centre de l'appartement. Le vernis de Ning-po avait donné l'éclat d'une laque brune à ces charpentes grossières. Ce cadre indigène était en harmonie parfaite avec les meubles incrustés du Che-kiang, les bronzes de Nan-king, les porcelaines de Soutcheou-fou, rassemblés dans cet étroit espace. Le salon de M. Alcock, dans sa pittoresque étrangeté, eût mérité de figurer à l'exposition de Londres. Pour nous, c'était tout un musée à étudier, non pas un musée composé de cette banale pacotille de Canton faite pour séduire le touriste inexpérimenté, mais un musée tout rempli de coffrets précieux, de morceaux vénérables, de curieuses reliques contemporaines des beaux temps de la céramique chinoise. Ce fut une heureuse fortune pour notre curiosité de rencontrer cet intérieur chinois embelli par des mains anglaises, une plus heureuse fortune encore de trouver sur la terre étrangère l'accueil que nous y réservait la gracieuse et bienveillante famille de M. Alcock.

Bien des Anglais n'ont point complétement abjuré les vieux préjugés qui obligeaient jadis tout bon insulaire à détester le pape et à maudire la France. Ceux d'entre eux qui ont gardé le fiel héréditaire, qui prêtent encore le serment du *test* en leur cœur, nourrissent contre nous une de ces antipathies sombres et opiniâtres qui étonnent notre générosité. Avec de pareils Anglais, que votre réserve ne désarme point devant de premières avances! Sous les formes les plus polies, sous l'enveloppe la plus courtoise, vous ne tarderiez pas à sentir la pointe du trait caché que la haine semble avoir trempé comme une flèche malaise dans le suc de l'upas. M. Alcock n'appartenait point heureusement à cette classe d'ennemis invétérés : il éprouvait un penchant réel pour la France; il souhaitait sincèrement pour son pays l'amitié d'un peuple éclairé, l'alliance d'un gouvernement libéral. Ce sentiment, il l'eût proclamé sans crainte à la face du Royaume-Uni : il aimait à le confesser par ses actes sans se laisser arrêter par les vains scrupules auxquels sacrifie trop souvent un faux patriotisme. Aussi le consulat d'Angleterre nous fut-il ouvert à Shang-hai, pendant notre court séjour dans ce port, avec autant d'abandon et de confiance que l'avait été le consulat de France.

Notre première séance dans cette aimable demeure était trop officielle pour qu'elle pût se prolonger au-delà de quelques minutes. D'ailleurs nos momens étaient comptés. Nous étions attendus à deux heures précises chez le *taou-tai*, et notre politesse devait être celle des souverains. Nous nous empressâmes donc de regagner nos chaises et de nous diriger vers le palais du mandarin Lin-kouei. Cette fois ce ne

furent pas les éclats du gong, mais les détonations de la poudre qui nous accueillirent. Un artilleur chinois, se bouchant d'une main l'oreille droite, tenant de l'autre un bâtonnet allumé, mettait successivement le feu à neuf petits mortiers de fonte qui faisaient une culbute complète à chaque coup et allaient rouler dans le sable. Les salves des Chinois ne dépassent jamais trois coups de canon; mais en cette circonstance il fallut que les usages du Céleste Empire cédassent à la nécessité de reconnaître par un égal hommage les honneurs que *la Bayonnaise* avait rendus la veille au *taou-tai* Lin-kouei. M. de Montigny eût été intraitable sur ce chapitre; le *taou-tai* le savait. Aussi jugea-t-il prudent de s'exécuter de bonne grace. Sorti de son palais à la première explosion qui lui annonçait notre arrivée, Lin-Kouei vint recevoir le ministre de France à l'entrée même du prétoire. Dans cette salle ouverte à tous les vents, en présence de la chimère gigantesque peinte à grands traits sur le mur de la cour extérieure, à quelques pas de la geôle où gémissaient les prévenus, le *taou-tai* rendait d'ordinaire la justice. Une table rectangulaire, des chaises de bois massif recouvertes d'un coussin de drap rouge et rangées le long des murs, tel était l'ameublement de ce tribunal qui voyait à la fois prononcer les sentences et s'exécuter la majeure partie des arrêts. Sur la table nue et froide figurait, sinistre ornement, l'urne fatale où la main des Minos chinois saisit les baguettes de bambou qui, jetées au bourreau, lui indiquent le nombre de coups qu'il doit infliger au patient. Nous ne fîmes que traverser cette salle officielle. Introduits dans une seconde cour, nous trouvâmes sous un nouveau péristyle une collation préparée à l'avance : des fruits confits, de blanches pyramides d'amandes, des pâtisseries chinoises, des fromages mantchoux qu'on eût pris pour d'innocentes sucreries, et le plus délicat des thés verts, le *you-tsien* (1), étalant ses feuilles épanouies au fond des tasses recouvertes dans lesquelles la sensualité des gourmets enferme jusqu'au dernier moment le précieux arome. Cette infusion chinoise nous sembla cependant inférieure au mélange de pekoe et de sou-chong que plus d'une fois nous avions offert nous-mêmes aux mandarins de Canton. Ce parfum printanier des premiers bourgeons enlevés à l'arbuste avant le complet développement des feuilles avait quelque chose de trop vague, de trop insaisissable pour nos sens émoussés. Il nous fallait les gros crus du Fo-kien, les thés de Tchin-tcheou et d'Amoy, les feuilles grossières que nourrit le sol granitique du district de Bohea, et que l'action du feu a complétement noircies et desséchées : voilà le rude arome qui plaisait

(1) Littéralement : *avant les pluies*. C'est le même thé qui se vend à Canton sous le nom de *jeune hyson*, qui fut autrefois très recherché par les Américains, et que des marchands chinois ont eu le tort de contrefaire.

à nos palais barbares, comme à celui de nos matelots l'âpre bouquet des vins de Portugal ou de Catalogne.

Le *taou-tai* nous fit avec une grace parfaite les honneurs de son palais. Il fut gai, bienveillant, naturel, et parut répondre à nos questions avec une sincérité bien rare chez un fonctionnaire chinois. Quand nous lui parlâmes des armées du Céleste Empire vaincues par une poignée d'étrangers, il n'hésita point à convenir de l'impuissance des milices provinciales : il avoua que toutes ces troupes rassemblées sous l'étendard vert, divisées en *ma-ping* (cavalerie), *pou-ping* (infanterie), *shéou-ping* (garnisons sédentaires), n'étaient point en état de tenir tête à quelques régimens européens; mais il s'étendit avec orgueil sur les mérites des bataillons tartares concentrés autour de Pe-king ou dispersés sur les frontières du nord, dont il portait l'effectif à plus de cent mille hommes, et dont l'entretien coûtait, suivant lui, près de 120 millions de francs à la cour impériale. Il vanta la valeur et la discipline de ces troupes d'élite, qui avaient dompté les Éleuthes et les Usbeks, qui eussent repoussé en 1842 les barbares, si l'empereur eût consenti à se séparer des plus fidèles gardiens de son trône. Ce fut encore Lin-kouei qui nous apprit que le code militaire prononçait la peine de mort contre le soldat chinois ou tartare qui, à l'heure du combat, ne marchait point en avant dès qu'il entendait le tambour, ou ne s'arrêtait point dès que résonnait le gong, contre celui qui décourageait ses compagnons par des histoires de démons ou de fantômes, qui rôdait autour des tentes du général pour surprendre le secret de ses conférences, qui assassinait un homme paisible et venait se vanter d'avoir tué un ennemi, qui, chargé d'une reconnaissance, n'osait point l'exécuter et n'en faisait pas moins son rapport, qui se targuait effrontément de services imaginaires ou s'attribuait, comme Falstaff, les hauts faits des autres.

Malgré son long commerce avec « le plus saint instituteur des temps anciens (1), » malgré le discrédit dans lequel les habitudes d'une longue paix ont laissé tomber parmi les sujets du Céleste Empire le métier des armes, Lin-kouei avait gardé de la nature sauvage au milieu de laquelle s'étaient écoulées ses premières années je ne sais quel levain batailleur qu'aurait condamné la doctrine des *sages*. Comme ce berger qui, devenu ministre, avait secrètement emporté sa houlette à la cour, Lin-kouei, devenu mandarin civil, avait caché dans un coin de son palais son cheval de bataille. Ce fonctionnaire mantchou, sur la poitrine duquel brillait cependant le pacifique emblème de la cigogne, voulut nous montrer quelle figure il aurait pu faire à la tête d'un escadron d'archers ou de mousquetaires. Il fit amener devant le péristyle sous lequel nous étions assis son coursier tartare, horrible petite bête à

(1) Tel est le titre qui fut accordé par la dynastie des Ming au philosophe Confucius.

la tête énorme, au poil hérissé, à la robe d'un blanc sale, assez semblable à ce cheval baskir, triste souvenir de l'invasion de 1815, qu'on peut voir empaillé dans une des galeries du Jardin des Plantes. Lin-kouei ne fit que poser le pied sur l'étrier de bois; enlevant d'un seul effort de ses robustes poignets son corps gigantesque, il enfourcha le poney, dont les reins semblèrent fléchir sous ce poids disproportionné, et lui fit faire deux ou trois courbettes, qui obtinrent nos plus chaleureux applaudissemens.

Après son cheval de bataille, Lin-kouei voulut nous présenter ce qu'il avait de plus cher au monde, sa fille, jeune Mantchoue âgée de dix ans à peine, qu'une pelisse d'hermine et l'horreur des ablutions défendaient doublement contre la froidure de l'hiver. La propreté n'est pas la vertu des Chinois du nord; mais il y avait tant de gentillesse dans les grands yeux de cette jeune fille tartare, que, sans songer à ses mains gercées ou aux veines grisâtres qui marbraient le carmin de ses joues, chacun de nous s'empressa de complimenter le *taou-tai* sur les promesses de beauté que renfermait ce calice à demi entr'ouvert. Lin-kouei nous fit remarquer avec un certain orgueil que sa fille n'avait point le pied mutilé. Les Tartares ont imposé leur costume aux Chinois, le front rasé, la longue tresse de cheveux pendante : aucun signe extérieur ne distingue aujourd'hui les conquérans du peuple vaincu; mais les femmes mantchoues ont refusé d'asservir leurs enfans à la mutilation que subissent, dès le jour de leur naissance, la plupart des jeunes filles chinoises.

La présentation de la jeune Lin-kouei à des barbares était la démarche la plus contraire aux rites que pût se permettre le *taou-tai;* nous laissâmes à Lin-kouei le soin de régler cette affaire avec le *Li-pou* (bureau des rites) ou le *Tou-cha-youen* (bureau des censeurs), et nous saisîmes avidement une aussi heureuse occasion d'obtenir enfin l'explication de cette étrange coutume qui, sous prétexte d'un raffinement de beauté, impose depuis des siècles aux jeunes Chinoises de si cruelles tortures. Hélas! notre espoir fut encore déçu. Cette coutume se perdait dans la nuit des temps. Lin-kouei savait que, célébrés par les poètes, toujours cités comme le cachet de la distinction, les *lys dorés* (les petits pieds) étaient devenus la perfection la plus recherchée des dames chinoises; mais il ignorait comme nous l'origine de cette mode bizarre. Fallait-il en attribuer l'adoption au dévouement servile qui avait voulu imiter le pied-bot d'une princesse, ou devait-on reconnaître dans cette mutilation précoce la prévoyance de la jalousie conjugale? Les Chinois avaient-ils pensé, comme Sancho, que « la vertu des femmes ne s'en trouverait pas plus mal pour une jambe cassée? » avaient-ils choisi ce cruel moyen d'enchaîner au foyer domestique les aimables filles de l'air et de la fantaisie? C'est vers cette dernière supposition qu'inclinait Lin-kouei. Il pensait qu'en brisant les pieds de

leurs femmes, les Chinois avaient moins voulu donner à leur démarche « le balancement du saule agité par la brise » que leur créer des habitudes sédentaires. — Combien nous eussions aimé à prolonger de pareils entretiens, si une impatience, justifiée par les événemens qui se préparaient à Canton (1), ne nous eût emportés à travers ce voyage comme une trombe que chasse devant elle la tempête, qui tourbillonne sans cesse et ne s'arrête nulle part!

Avant que le coucher du soleil vînt borner le cours de nos visites et nous ramener à bord de *la Bayonnaise,* il nous fallait encore saluer le préfet apostolique du Kiang-nan, Mgr Maresca, et, s'il était possible, nous rendre en dernier lieu chez le consul des États-Unis. Trois heures venaient de sonner, et nous n'avions plus un instant à perdre. Nous prîmes donc congé du *taou-tai,* qui, les mains jointes, nous accompagna jusqu'à nos chaises de ses remerciemens et de ses vœux. Lin-kouei devait partir le lendemain pour Sou-tcheou-fou; mais il avait promis de hâter son retour dans l'espoir de retrouver à Shang-hai les mandarins français et de les voir « illuminer une seconde fois son palais de leur présence. » Nous entendions encore les fervens *tchin-tchin* de l'aimable Mantchou, que, depuis long-temps déjà, nos chaises avaient disparu à ses regards.

Nos coulis se dirigeaient d'un pas rapide vers le haut de la rivière, où, sur une pointe avancée, à l'extrémité du dernier faubourg, s'élève le palais épiscopal, ancienne concession de l'empereur Kang-hi, qui fut restituée à nos missionnaires par les soins de M. de Lagrené. C'est avec la croix de bois que nos missionnaires ont entrepris de sauver la Chine. Aussi attendez-vous, quand vous visiterez les côtes du Céleste Empire, à trouver plus d'un évêque vêtu comme un pauvre marchand chinois et dormant sous un toit de chaume. A Shang-hai toutefois, sans être somptueuse, la demeure épiscopale, aux murs de briques, à la couverture de tuiles, réjouit l'œil par son exquise propreté et sa modeste élégance. Appelé à protéger du prestige qui s'attache à son rang et à sa personne les missions dispersées dans la riche province du Kiang-nan, souvent mis par sa position que reconnaissent et protégent les traités en relations directes avec les autorités chinoises, Mgr Maresca a dû s'entourer d'une certaine pompe inconnue aux évêques proscrits du Su-tchuen ou du Hou-kouang. Cet ancien compagnon des martyrs, ce courageux confesseur de la foi qui fut à la veille de suivre M. Perboyre au supplice, a vu des mandarins s'asseoir à sa table et un peuple immense assister silencieux au saint sacrifice, pendant que, dans la chapelle ouverte à tous les regards, les chrétiens à genoux psalmo-

(1) L'ouverture des portes de Canton avait été fixée, par la dernière convention conclue avec sir John Davis, au 6 avril 1849; mais le nouveau vice-roi se montrait peu disposé à remplir cet engagement, et l'on prévoyait pour le 6 avril une nouvelle et sérieuse rupture.

diaient les prières de l'église traduites en chinois par les premiers missionnaires. Mgr Maresca, évêque de Solen et préfet apostolique du Kiang-nan, est un prélat italien; mais en Chine tous les prêtres catholiques ont le cœur français, tous les missionnaires apprennent à leurs néophytes à bénir le nom de la France. Le préfet apostolique du Kiang-nan était au nombre des personnes que nous devions souvent revoir. Aussi profitâmes-nous de son indulgence pour brusquer un peu cette première visite et nous acheminer en toute hâte vers le consulat des États-Unis, dont le pavillon flottait à deux milles de là, sur le terrain de la communauté anglaise, presqu'en face du mouillage occupé par *la Bayonnaise*.

Le consul américain, M. Griswold, était à Shang-hai le représentant de la maison Russell. La cordiale franchise de cet associé de M. Forbes acheva ce qu'avait préparé une si heureuse coïncidence et assura l'intimité de nos rapports avec le consulat des États-Unis. La maison qu'habitait M. Griswold portait, comme celle des négocians anglais associés, les Dent ou les Matheson, ce cachet grandiose qu'imprime encore, sur les côtes de Chine, à toutes les constructions européennes le souvenir des beaux temps de la compagnie des Indes. Dans ce palais qu'il habitait seul, M. Griswold eût voulu retenir, pour tout le temps de leur séjour à Shang-hai, une partie des officiers de la corvette française. Nous n'eussions point eu de motifs pour décliner une offre aussi aimable que sincère, si *la Bayonnaise* eût été mouillée, comme à Macao ou à Manille, à trois milles de la terre; mais à Shang-hai, où la corvette se trouvait à portée de voix du quai, à quelques mètres du rivage, nous préférâmes, malgré les gracieuses instances de M. Griswold, rester fidèles à nos habitudes. Le soir même, au moment où les ténèbres de la nuit commençaient à s'étendre sur le fleuve, brisés de fatigue, enchantés cependant de notre journée, nous regagnâmes, comme l'oiseau qui retourne à son nid, le noble et beau navire sur lequel nous devions achever le tour du monde.

III.

Après quarante-huit heures consacrées, avec une conscience qui eût édifié le tribunal des rites, aux plus minutieuses exigences de l'étiquette, nous avions enfin reconquis notre indépendance. Chacun de nous pouvait désormais suivre librement le chemin où l'entraînerait sa fantaisie. Cette fois nous avions bien réellement devant nous la *Chine ouverte :* plus de *tigres* veillant comme à Canton aux portes de la ville pour en écarter les barbares, plus de populace insolente pour entourer de périls la moindre reconnaissance poussée au-delà de *China-street*. A Shang-hai, l'Européen parle et agit en maître. Ce sont

les Chinois qui ne sont plus chez eux. Plus humbles que les Juifs de l'Orient, on ne les voit jamais se redresser sous l'insulte; ils fuient comme un troupeau de daims devant le moindre couli revêtu de la livrée consulaire. On n'est obligé à quelques égards qu'envers les colons du Fo-kien, que l'on reconnaît encore mieux à la fierté de leur physionomie qu'à la tresse de cheveux et à la ceinture qu'ils tournent en guise de turban autour de leur tête. Ces Fo-kinois, bateliers pour la plupart, ne baiseraient point, comme les Chinois dégénérés de Shang-hai, la main qui oserait les frapper; ils rendraient hardiment coup pour coup : on le sait et on les respecte. Pourvu que l'on ait soin de ne point se faire de querelle avec ces colons d'humeur peu accommodante, on pourra s'égarer impunément de nuit et de jour dans les rues de Shang-hai sans courir d'autre risque que celui d'être obligé parfois *de battre un homme à jeu sûr*, ce qui, suivant la remarque judicieuse de Sosie, ne convient guère à *une belle ame*.

Shang-hai renferme plus de trois cent mille habitans. Cette ville populeuse n'est cependant qu'une sous-préfecture, un *hien*. La Chine compte douze cent soixante-dix-neuf de ces villes de troisième ordre, deux cent trente-sept *tcheous*, chefs-lieux de préfecture, et cent quatre-vingt-dix-huit *fous*, cités plus importantes encore, dans lesquelles réside souvent, comme à Canton ou à Sou-tcheou, l'administration centrale de la province. Toutes ces villes, les *hiens* aussi bien que les *tcheous* et les *fous*, sont entourées d'une enceinte fortifiée. L'enceinte de Shang-hai, sans y comprendre les vastes faubourgs qui s'étendent sur les bords du fleuve, a cinq ou six milles de circuit. Crénelés et flanqués de bastions, ces remparts, dont la hauteur ne dépasse pas huit ou neuf mètres, ne sont protégés par un fossé que du côté de la campagne. Ils n'ont jamais été destinés à recevoir de l'artillerie, car sur plusieurs points les maisons touchent presque la muraille. De pareils boulevards, écroulés en partie ou sillonnés par de profondes crevasses, ne pouvaient arrêter une armée anglaise. Aussi, en 1842, les mandarins n'essayèrent-ils pas de les défendre. Ils évacuèrent la ville, où les Anglais pénétrèrent sans coup férir. Au dire de nos missionnaires, qui a vu une ville chinoise les a vues toutes. Il est certain que l'aspect de Shang-hai diffère peu de celui de Canton. N'y cherchez point de beaux quais, des édifices imposans, des rues alignées au cordeau. Dès que vous aurez dépassé les limites du terrain accordé à la communauté anglaise, vous ne trouverez sur les bords du Wampou qu'un talus fangeux supportant d'horribles masures minées par les eaux et tombant de vétusté. Dans l'intérieur de la ville, des rues sales, étroites et tortueuses se croisent et s'enchevêtrent de telle façon qu'il faut de longues études pour apprendre à se reconnaître au milieu de ce labyrinthe. Du reste, nulle régularité dans l'alignement des maisons, point

de trottoirs, aucun moyen de se mettre à l'abri de la foule qui se presse et se coudoie sur la chaussée, ou qui s'ouvre brusquement devant la chaise d'un mandarin.

L'importance de Shang-hai tient surtout à sa position. Située à quatorze milles de l'embouchure du Yang-tse-kiang, peu distante des bouches du Pei-ho et du Hoang-ho, cette ville communique, par le fleuve qui la traverse, avec Sou-tcheou-fou, dont elle n'est éloignée que de cent cinquante milles. C'est à Sou-tcheou-fou que se rendent les jeunes gens qui viennent d'hériter et les marchands qui ont fait une fortune rapide. Les restaurateurs les plus habiles, les bateaux de fleurs les plus somptueux, les femmes les plus élégantes et les plus belles y appellent les épicuriens chinois. Cette riche cité, la plus policée et la plus dissolue de l'extrême Orient, la Corinthe du Céleste Empire, est aussi une place de commerce importante; elle attire à elle la majeure partie des importations étrangères, et les reverse, par de nombreux canaux, jusqu'au fond de dix provinces. Chaque année amène à Shang-hai, qui n'est en réalité que le port de Sou-tcheou-fou, près de dix-huit cents jonques jaugeant au moins trois cent mille tonneaux. C'est sur ce marché, dans cet entrepôt des produits du nord et de ceux du midi, que s'échangent les bois de construction, les salaisons, les eaux-de-vie, le blé, les légumes, les fruits du Pe-tche-li, du Shan-tong et du Leau-tong, contre le sucre, l'indigo, le thé noir, le poisson salé du Fo-kien, la cannelle, les cristaux et les parfums du Quouang-tong. Les riches provinces du Kiang-nan et du Che-kiang prennent, comme on peut le présumer, une part importante à ce mouvement commercial. Plus de cinq mille barques de diverses grandeurs y apportent, par le Yang-tse-kiang et les nombreux affluens de ce grand fleuve, les soieries et les cotonnades, les poteries et la porcelaine que les jonques destinées à la grande navigation vont distribuer avec la mousson favorable sur tout le littoral de l'empire.

L'activité industrielle de Shang-hai répond d'ailleurs à cette activité maritime. On n'y rencontre guère de maison qui ne soit un atelier ou une boutique. Le bambou et l'argile s'y montrent façonnés par la plus ingénieuse industrie, émaillés ou ciselés par des ouvriers qui ne dépensent pas 25 centimes par jour, et qui travaillent au moins quatorze heures sur vingt-quatre. Les marchands de Shang-hai n'ont point encore appris, comme ceux de *China-street*, à exploiter la simplicité européenne, et la plupart des objets de curiosité s'y vendent beaucoup moins cher qu'à Canton. Aussi est-il probable que le premier usage que nous eussions fait de notre liberté eût été de courir, nos piastres de Charles IV à la main (1), chez ces dangereux tentateurs, si les ré-

(1) Les marchands de Shang-hai n'acceptent avec confiance que les piastres frappées

jouissances qu'entraîne à sa suite le nouvel an chinois n'eussent encore, pour quelques jours, fermé toutes les boutiques et interrompu toutes les affaires. Depuis que le soleil avait atteint le 15e degré du verseau, et que la lune naissante avait signalé le commencement de la vingt-neuvième année du règne de Tao-kouang, les marchands de Shang-hai, retirés au fond des plus secrets asiles de la vie privée, ne songeaient plus qu'à recevoir gaiement leurs amis et à écarter les esprits malfaisans du foyer domestique. On sait que les Chinois attribuent la plupart des maladies qui les affligent à quelque influence diabolique. Ils ont les cinq démons impurs, — les *laom-zen*, — que je soupçonnerais d'une secrète parenté avec les succubes du moyen-âge. Ces démons s'attaquent de préférence aux nouvelles mariées, ou tourmentent sans pitié les maris fidèles. D'autres esprits subalternes frappent le corps de paralysie et la langue de mutisme, s'amusent à briser la vaisselle, ou viennent, pendant la nuit, ouvrir et fermer les portes et les fenêtres avec fracas. Ces lutins si importuns sont heureusement d'une poltronnerie extrême. Le bruit des pétards les effraie, le son belliqueux du gong les fait fuir. Aussi, quand au premier jour de l'année nouvelle il a nettoyé et orné son habitation, quand il a décoré l'autel des dieux lares des vases de porcelaine où fleurit sur un lit de cailloux humides la fleur du narcisse, le marchand chinois n'a-t-il pas de soin plus pressant que de s'armer du gong ou des cymbales, pour mettre en fuite les démons qui rôdent autour de sa demeure. Les étrangers qui s'aventurent à cette époque dans les rues tortueuses de Shang-hai seraient tentés de se croire au milieu d'un vaste hospice d'aliénés. Au sein de chaque boutique bien close rugit le plus épouvantable tapage : on dirait des damnés ou des fous qui secouent leurs chaînes. On ne soupçonnerait jamais que ce sont des citoyens paisibles qui accomplissent pieusement un devoir religieux et se délassent de cette façon des pénibles travaux de l'année.

Puisque l'accès des magasins où se trouvaient rassemblés les futiles trésors — objet de notre convoitise — nous était pendant quelques jours interdit, il fallait remettre à un autre moment le plaisir de fouiller les plus secrètes étagères du marchand de porcelaines ou du marchand de curiosités, et chercher un autre emploi à nos loisirs. Sur un terrain où tout était nouveau pour nous, il suffisait d'errer à l'aventure pour faire une ample moisson de détails instructifs et de curieuses impressions de voyage; mais, chose singulière, nous nous étions fait, avant d'arriver sur les côtes du Céleste Empire, l'idée d'une Chine si bizarre, d'une planète si différente de la nôtre, qu'à Shang-hai comme à Can-

à l'effigie de Charles IV. Une de ces piastres vaut 1,500 à 1,600 sapecs, tandis que les pièces mexicaines ou frappées à l'effigie de Ferdinand VII en valent à peine 11 ou 1,200. Les dollars poinçonnés de Canton subissent une dépréciation encore plus considérable.

ton rien ne nous frappait plus vivement que de trouver tant de coutumes et d'institutions presque européennes. Quand on nous expliquait le mécanisme des banques chinoises, quand on nous parlait de lettres de change circulant d'un bout de l'empire à l'autre, quand on nous citait le papier-monnaie avec lequel le fondateur de la dynastie mongole, Koubilaï-khan, payait jadis ses armées, quand on nous faisait parcourir enfin les longues galeries des monts-de-piété où l'usure exploite jusqu'aux plus misérables haillons, jusqu'à la casaque trouée du pauvre (1), nous ne pouvions assez nous étonner de ces analogies entre deux civilisations qui ont grandi à part, complétement étrangères l'une à l'autre, et sont arrivées cependant à rencontrer les mêmes inspirations pour répondre aux mêmes besoins.

En quittant dès le matin la corvette, nous partions sans but déterminé, laissant au hasard le soin de nous conduire. Quelquefois un spectacle en plein vent nous arrêtait au coin d'une rue; d'autres fois, les aigres accens d'un hautbois nous attiraient dans l'intérieur d'un temple : tout un orchestre y occupait une estrade élevée en face de l'autel. Les cordes métalliques du *yon-kam* mêlaient leurs grincemens à la voix grave du *ta-tong* et aux ronflemens du *sam-siou* (2), pendant qu'un malheureux enfant aux veines gonflées, à la face cramoisie, exhalait d'une voix perçante des strophes qui semblaient devoir épuiser son dernier souffle. Un honnête marchand payait tout ce tapage; il était là, calme et placide, offrant d'un air béat aux mânes de ses ancêtres cette mystique harmonie et le fumet d'un repas splendide qu'il avait fait dresser devant l'image vénérée de Bouddha. Notre présence ne parut causer aucun déplaisir à ce lugubre amphitryon. Il nous sourit d'un air de bonne humeur et nous fit signe d'avancer jusque sur les marches de l'autel : nous n'avions point à craindre de troubler ses prières ou sa douleur, car il n'était venu dans ce temple que pour accomplir un rite. On n'eût pu découvrir sur ses traits la moindre émotion, le plus léger indice d'un pieux souvenir ou d'une religieuse espérance.

Les Chinois sont le peuple le moins spiritualiste de la terre. Ils ont à peine le pressentiment d'une autre vie, et acceptent cependant avec une singulière apathie la pensée de la mort. « Naître et mourir, disent-ils, sont également dans les lois de la nature. C'est le jour qui fait place à la nuit; c'est l'hiver qui succède à l'automne. » En Europe, nous tenons à éloigner de nos yeux tout ce qui pourrait nous rappeler ce cruel

(1) Ces monts-de-piété sont des établissemens particuliers, autorisés par les mandarins, où les prêteurs sur gages prélèvent des intérêts énormes. Le mont-de-piété que nous avons visité à Shang-hai était un immense édifice rempli de vieux vêtemens. Cet édifice avait servi en 1842 de logement aux troupes anglaises, qui y trouvèrent un pillage facile.

(2) Instrumens de musique chinois.

arrêt du destin. Les Chinois conservent quelquefois pendant des années, à l'entrée même de leur maison, le cercueil d'un père, sans que personne s'émeuve de la présence de cet objet sinistre ou paraisse songer au funèbre dépôt qu'il renferme. Les lois ont proscrit, il est vrai, ce pernicieux usage; mais, dans une province aussi populeuse que le Kiang-nan, les vivans disputent trop âprement le terrain aux morts pour que chacun puisse se flatter d'y avoir sa dernière demeure. Les enfans qui meurent avant d'avoir atteint un certain âge sont entassés dans des puits, affreux charniers souvent remplis jusqu'au bord, près desquels nous ne pouvions passer sans frémir. Pour les hommes faits, il faut les six pieds de terre que respecte la houe et sur lesquels jamais la charrue ne pourra tracer de sillon. La piété filiale qui n'a pu amasser la somme nécessaire à l'acquisition d'un pareil terrain doit donc se résigner à braver les lois, toujours indulgentes pour de pareils crimes. Le cercueil paternel devient alors un meuble de famille, à moins que, déposé au milieu du vaste champ des morts qui s'étend entre le consulat de France et l'enceinte extérieure de la ville, il ne soit chaque nuit frauduleusement recouvert de la terre enlevée aux tombes voisines.

Le matérialisme des prêtres de Bouddha paraît égaler celui des laïques qui fréquentent leurs temples. « Je n'admets que quatre vérités, disait un bonze à un de nos missionnaires : la faim et la douleur, le besoin de se vêtir et la nécessité de manger. » La moindre pièce de monnaie a un attrait invincible pour ces misérables. Il nous est arrivé maintes fois de nous donner pour quelques sapecs le spectacle de leur dévotion. Pieusement agenouillés, ils exécutaient les neuf prostrations devant la trinité bouddhique, ou chantaient, en battant doucement la mesure sur une sphère entr'ouverte de bois sonore, des prières qu'ils ne comprenaient pas. Quelle qu'ait pu être l'heureuse influence exercée par le bouddhisme sur les tribus tartares, il est certain que ce culte superstitieux, dans l'état de dégradation où sont tombés ses ministres, ne peut être aujourd'hui que funeste à la Chine. Il n'est pas une vertu sociale dont ces hommages sceptiques rendus à la divinité puissent devenir la source. Mieux vaudrait cent fois pour le Céleste Empire retourner à la philosophie de Confucius que persévérer dans ces pratiques religieuses dont une foi douteuse voudrait substituer les mérites à ceux de la vertu et de la charité. C'est à Shang-hai surtout que l'on prend en pitié ce vaste empire menacé d'un double péril par le relâchement de ses mœurs et par l'excès croissant de sa population. Dans cette ville, entrepôt d'un commerce immense, on trouve à chaque pas couchés sur le bord des chemins des mendians demi-nus, des infirmes étalant aux yeux du public les plus hideux ulcères, des moribonds expirant dans la fange, des femmes au teint hâve montrant

leur face lymphatique à la porte des maisons obscures et humides dans lesquelles elles vivent agglomérées. Au milieu de ce peuple abject et scrofuleux, tout dévoué au plus sordide sensualisme, on sent la dignité humaine si ravalée, qu'on ne peut souvent se défendre d'un mélancolique dégoût de la vie. C'est alors qu'il faut abandonner pour quelques jours l'enceinte de Shang-hai, quitter ce cloaque entrecoupé de ruisseaux et d'immondices, pour aller demander à la campagne le bienfait d'un air plus pur et le spectacle d'êtres moins dégradés.

Une riche pagode, peuplée de tous les demi-dieux de l'olympe chinois, a été élevée par la dévotion des prêtres de Bouddha sur la rive droite du Wampou, à cinq ou six milles de Shang-hai. Ce temple a le privilége d'attirer les étrangers et de servir de but à toutes les promenades. M. Alcock voulut nous y conduire lui-même et gravir avec nous la tour octogonale dont les mille clochettes agitées par la brise mêlaient au murmure des bambous et des saules la joyeuse harmonie de leurs voix argentines. Quand nous eûmes atteint la dernière des galeries couvertes, posées comme autant d'étages l'une au-dessus de l'autre, nos regards embrassèrent une plaine indéfinie coupée dans tous les sens par des canaux et des rivières que sillonnaient d'innombrables flottilles. A part quelques groupes de maisons, la plupart des habitations se montraient isolées au milieu des champs divisés par des digues transversales. Bâties presqu'à fleur de terre pour mieux résister à la fureur des typhons, humbles comme un nid de fauvette, ces rustiques demeures étaient souvent égayées par quelque bouquet d'arbres : des pêchers, des mûriers ou des saules. Dans ce vaste panorama déployé sous nos yeux, on eût en vain cherché un coin de terre en friche. Les champs, que l'inondation submerge chaque année vers le mois de juillet, étaient consacrés à la culture du riz. Le coton herbacé, que l'on sème au commencement du printemps pour le récolter dès les premiers jours de l'automne, devait croître sur les terrains plus secs et plus élevés. Tout indiquait autour de nous l'intelligente activité de la population et la fécondité de ce sol inépuisable du Kiang-nan, qui, sur une superficie inférieure de plus de moitié à celle de la France, nourrit aujourd'hui soixante-douze millions d'habitans.

Nous avions déjà visité tant de temples bouddhiques, qu'en descendant de la tour désignée par M. Alcock à notre curiosité, nous dédaignâmes d'aller saluer, dans la célèbre pagode qui avait été cependant le but de notre promenade, la vierge Kouan-yn, le dieu Fo (1), ou les dix-huit *lohan* (2). Un autre temple méritait mieux nos hommages : c'était celui que venaient d'élever au Dieu des chrétiens, près du vil-

(1) Le dieu Fo est le même que Bouddha.

(2) Les dix-huit *lohan* sont des génies qui prennent soin de l'ame de ceux qui meurent.

lage de Su-ka-wé, les pères de la compagnie de Jésus. Ces héritiers d'une illustre mission, appelés à seconder un prélat italien, avaient voulu s'établir sur le lieu même où le père Ricci, dans les premières années du XVIIe siècle, conquit à l'Évangile le fameux Paul Su, un des ministres qui ont servi le plus fidèlement la dernière dynastie chinoise. Après avoir lutté courageusement contre les dénonciations calomnieuses qui vinrent l'assaillir, après avoir, dans un livre qui est demeuré un modèle de clarté et d'élégance, vengé la religion catholique des injures de ses ennemis, ce philosophe chrétien s'éloigna volontairement de la cour, et vint se retirer au village de Su-ka-wé, propriété de la famille Su, à quelques milles de Shang-hai. Un canal gonflé par la marée montante, mais dont les longues rames de notre canot touchaient les deux bords, nous conduisit au pied même du nouveau monastère, simple et frais édifice, d'où notre arrivée fit sortir un essaim de Chinois gigantesques. La figure martiale et les longues moustaches de pareils Chinois auraient suffi pour mettre en fuite toute la milice de Shang-hai. Ces prétendus enfans du Céleste Empire n'étaient autres que le père Gotland, le père Poissemeux, supérieur de la mission, le père Clavelin, le père Lemaître, le père Bruillion que *la Bayonnaise* avait porté de France à Macao, le père Massa, fléchissant déjà sous la maladie qui devait l'enlever. Nous avions sous les yeux l'élite des missionnaires de la compagnie de Jésus. Si l'on veut songer avec quelle force les préjugés contractés dès l'enfance s'incrustent dans l'esprit, si l'on veut se rappeler avec quelle animosité les jésuites furent jadis signalés à notre juvénile indignation, on comprendra quelle surprise agréable ce fut pour nous de voir apparaître les *ténébreux enfans de Loyola* sous des traits qui ne rappelaient en aucune façon le type consacré par les préventions populaires. Nous étions habitués à l'aimable franchise, à l'exquise urbanité des enfans de saint Vincent de Paul et des pères des Missions-Étrangères : nous avions donc le droit de nous montrer difficiles en fait de missionnaires; mais je dois confesser que nos nouvelles connaissances soutinrent sans désavantage la comparaison. Les pères de Su-ka-wé semblaient se multiplier pour répondre à nos questions et faire aux officiers français les honneurs de leur monastère. Les religieux du mont Saint-Bernard ne reçurent pas avec plus d'empressement le héros qui venait de gravir les Alpes. Il y avait sur ces loyales physionomies une empreinte de droiture et de bonté qui inspirait le respect et commandait la sympathie. L'habitude du danger et des privations, la foi exaltée de l'apôtre, impriment à la figure du missionnaire un cachet à part. La Chine, la Cochinchine, le Tong-king, sont le champ de bataille de l'église militante, et les prêtres qui ont campé sur les sommets du *Tant-la*, voyagé dans les brouettes du Kiang-nan, ou traversé le lac Po-yang dans leurs

frêles barques, ne peuvent ressembler aux paisibles desservans de nos paroisses. Ils ont je ne sais quoi de hardi et de résolu dans les manières qui les distingue du soldat évangélique condamné à végéter toujours dans la même garnison.

Quand nous eûmes visité le monastère dans tous ses détails, le père Poissemeux voulut nous montrer le tombeau de l'illustre néophyte converti par le père Ricci. Ce tombeau s'élève à douze pieds environ au-dessus du sol. Autour du sépulcre, deux lions de pierre, des lions chinois, qui ne ressemblent guère à ceux de Barye, rappelaient la puissance du mandarin; deux chevaux près de là figuraient sa majesté, et, placées en regard, touchant presque le mausolée, deux brebis représentaient le peuple. Des chrétiens qui comptaient parmi leurs ancêtres les oncles du dernier ministre de la dynastie des Ming nous furent présentés par le père Lemaître. On eût voulu nous conduire dans la chaumière où cette famille déchue conserve encore les portraits de Paul Su et de ses parens, mais la nuit allait bientôt arriver; la marée descendait déjà depuis deux heures, et nous dûmes prendre congé de nos aimables hôtes pendant qu'il nous restait encore assez d'eau et de jour pour regagner le Wampou. On ne nous laissa point partir cependant sans nous obliger à emporter un souvenir de notre passage à Su-ka-wé. Pour ma part, j'eus deux idoles, le dieu des nuées à la face flamboyante et le patron des familles dont la protubérance frontale accusait la bienveillance extrême, idoles mutilées, jadis l'objet de la vénération d'un bonze, mais dont ce prêtre converti se fût servi pour faire chauffer son thé, si un missionnaire bien inspiré ne se fût opposé à ce vandalisme inutile.

De toutes les journées que nous passâmes à Shang-hai, celle-ci fut pour nous la plus intéressante : elle avait été employée tout entière dans la société des hommes qui ont le plus d'occasions d'observer non pas les mœurs toujours altérées, toujours un peu factices des villes, mais les mœurs de la campagne. En Chine plus que partout ailleurs, si l'on veut retrouver quelques restes des vertus antiques, c'est loin des villes qu'il faut les chercher. Les cultivateurs du Kiang-nan, comme les habitans des Lou-tchou, se distinguent surtout par les qualités passives qui échappent le mieux à l'action délétère du matérialisme : la simplicité et la douceur. Dans cette riche province, nos missionnaires n'ont point à craindre la persécution; ils ne se plaignent que de l'humeur insouciante et joviale des païens qu'ils veulent convertir. Semblables à ce peuple de l'antiquité qui n'avait pu sans rire sacrifier un bœuf à Neptune, c'est par un mot plaisant que ces joyeux sceptiques s'efforcent d'échapper aux efforts du prédicateur. Ce sont les Andalous de la Chine comme les Fo-kinois en sont les Catalans. Ces paysans pacifiques ne possèdent point en général le champ qu'ils cultivent; ils le reçoivent à titre de fermage des mains du

propriétaire. Dans les temps primitifs dont les chroniques chinoises ont gardé la mémoire, la possession du sol était le privilége de quelques familles princières; le peuple vivait dans un état voisin du servage (1) : il livrait à l'empereur ou aux princes feudataires le dixième des grains récoltés; mais, depuis deux mille ans, les souverains du Céleste Empire,—sans abdiquer les droits nominaux de leur couronne, sans sacrifier les droits plus réels de leur trésor,— n'en ont pas moins constitué dans leurs états la propriété foncière sur une base qui diffère peu de celle qu'ont en Europe consacrée les progrès de la civilisation.

Il est probable que les premiers titres de propriété eurent pour origine, dans cette partie de l'extrême Orient, la libéralité du souverain ou le défrichement d'un terrain inoccupé. Aujourd'hui même, il suffit de mettre en valeur une portion de terre inculte ou de soustraire à l'action de la mer quelque alluvion récente pour obtenir la pleine et entière possession du sol qu'on a rendu fertile. Le magistrat du district, dont il faut obtenir l'agrément avant de s'engager dans de semblables entreprises, délivre au cultivateur, — après une enquête préalable et un délai de cinq mois accordé aux réclamations qui pourraient se produire, — un acte de concession timbré d'avance par le surintendant de la province. Cet acte est un titre de propriété qui peut servir de base aux transactions futures, et dont la transmission substitue aux droits du premier possesseur les droits d'un nouveau maître. Toutefois, quand l'origine de la propriété se perd dans la nuit des temps, les contrats de vente antérieurs, soigneusement conservés et toujours revêtus du sceau des mandarins, suffisent pour valider une aliénation nouvelle. Il est d'usage, surtout dans les provinces méridionales, que le propriétaire se dessaisisse entièrement de ses droits en faveur du fermier, moyennant le paiement d'un droit de mutation et l'acquittement d'une rente annuelle. C'est ainsi que le morcellement des biens-fonds est, en réalité, poussé dans le Céleste Empire jusqu'à ses extrêmes limites. Heureusement l'énergique intervention du pouvoir central a prévenu les inconvéniens que devait entraîner un pareil état de choses. Les mêmes lois qui ont constitué, depuis vingt siècles, la propriété foncière dans l'empire chinois se sont occupées d'organiser, en vue de l'intérêt public, un service d'irrigation générale. Le *Tcheou-li* assignait, six cents ans avant Jésus-Christ, aux cours d'eau artificiels qui sillonnaient déjà dans tous les sens les provinces du nord leur largeur, leur profondeur et leur direction. La solution des plus importantes questions so-

(1) Voyez le *Tcheou-li*, ou rite des Tcheou, code administratif rédigé par un des princes qui régnaient sur la Chine il y a trois mille ans, près de six cents ans avant la naissance de Confucius. Ce curieux ouvrage, qui ne comprend pas moins de deux gros volumes in-8°, a été traduit pour la première fois par M. Édouard Biot, jeune savant plein d'avenir qui a usé sa vie à ce rude labeur.

ciales remonte donc, on le voit, en Chine à la plus haute antiquité, et tout fait présumer que ce vaste empire a connu, avant l'invasion des superstitions indiennes, des temps plus prospères, — on pourrait presque dire un état de civilisation plus avancé.

Ces curieux détails, recueillis à la hâte, souvent entrecoupés par d'autres dissertations, furent le butin d'une journée que nous n'eussions point manqué de prolonger, si nous avions eu, comme Josué, le don d'arrêter le soleil, ou, comme Moïse, le pouvoir de suspendre l'action de la marée. Nos regrets nous retinrent même trop long-temps à Su-ka-wé, car plus d'un passage difficile ne fut point franchi sans peine par notre lourde embarcation, et il était près de neuf heures quand nous rejoignîmes *la Bayonnaise*.

IV.

En arrivant à bord de la corvette, nous trouvâmes des lettres d'invitation qui nous avaient été adressées par le chef d'une famille respectable, chrétienne depuis deux cents ans. La lettre destinée au commandant de *la Bayonnaise* portait sur sa longue enveloppe rouge une bande de même couleur constellée d'hiéroglyphes, chef-d'œuvre de calligraphie chinoise, dont la traduction eût embarrassé la modestie d'un homme moins habitué aux formules pompeuses du Céleste Empire. Le peuple chinois est le peuple le plus poli du monde, s'il n'est le plus honnête. La lettre en question était donc adressée au « *grand* commandant militaire des forces navales françaises... *grand* personnage. » Le caractère *ta* s'y trouvait reproduit deux fois. Nos missionnaires, que les chrétiens chinois révèrent presque à l'égal de la Divinité, ne sont presque jamais désignés par eux que sous le nom de *ta-ta* (*magnus-magnus*). Quand le *grand commandant militaire* eut brisé le sceau qui fermait cette enveloppe, il trouva un petit volume composé de dix feuillets. Sur la première page était inscrit un seul caractère assez semblable à un E majuscule, touchante et modeste inscription qu'un des missionnaires transportés par *la Bayonnaise* de Macao à Shang-hai, le père Huc, avait traduite par ces quatre mots : « Avec un cœur droit. » Sur le second feuillet, l'invitation se trouvait précisée et remplissait deux colonnes d'inégale hauteur : « On vous attend pour une modeste collation le douzième jour de la première lune (4 février), au dixième coup de l'horloge... Vous illuminerez par votre présence Lo-tsuen, qui vous invite humblement. »

Personne ne doutera de l'empressement avec lequel tous les officiers de *la Bayonnaise* se crurent tenus de répondre à cette gracieuse invitation. Dix heures sonnaient quand nous entrions chez le vénérable Lo, vieillard septuagénaire, qui revivait dans deux fils et dans je ne

sais combien de petits-enfans. Lo ne nous avait point trompés : notre présence avait eu en effet le don d'illuminer sa face amaigrie et ses yeux presque éteints. Il était radieux et montrait, pour nous accueillir, toute l'activité d'un jeune homme. Le Plutus chinois, devant lequel les païens brûlent tant de lingots de papier argenté et allument tant de bâtonnets, n'eût pu se montrer plus libéral pour Lo-tsuen que le Dieu des chrétiens, au nom duquel on ne demandait au vieux négociant qu'*un cœur droit* et une foi simple. Les affaires de l'honnête Lo avaient constamment prospéré depuis que le traité de Wam-poa avait mis un terme aux persécutions si long-temps dirigées contre les chrétiens du Céleste Empire. Ses jonques n'étaient point tombées entre les mains des pirates, ses soieries s'étaient bien vendues à Tien-tsin, ses débiteurs l'avaient régu lièrement payé, ses fils n'allaient point dans les jardins de thé ou sur les bateaux de fleurs jeter les dés et fumer l'opium; l'abondance et la paix régnaient dans sa maison. Cette calme félicité était faite pour gagner à la cause de l'Évangile de nombreux prosélytes, car les Chinois, il faut bien l'avouer, ne comprennent guère le Dieu qui éprouve ses fidèles et ne se sentent aucun goût pour les *châtimens miséricordieux* qui dépassent leur intelligence.

Dans la demeure de Lo-tsuen, la plus belle pièce de la maison avait été érigée en chapelle. Le père Maistre, des missions étrangères, la tête coiffée du *zi-kin,* barette de soie noire brodée d'or, y célébra la messe, qui fut servie par le fils aîné de la maison et à laquelle nous voulûmes tous assister. Après la messe, on nous introduisit dans le salon. Une première collation nous y attendait. C'est dans cet appartement que nous trouvâmes les brus chéries de Lo-tsuen, vêtues de leurs plus belles pelisses et coiffées de leurs plus belles fleurs. On m'a souvent demandé, depuis mon retour en France, si les femmes chinoises étaient jolies. Je ne me flatte point d'avoir vu ce que le type mongol peut offrir de plus séduisant, mais je dois déclarer ici que toutes les femmes chinoises que j'ai pu voir en Chine ne répondaient nullement à l'idée que je me suis toujours faite de la beauté. Si les peintres chinois ont défiguré leurs mandarins par un embonpoint ridicule, je crains bien que leur pinceau n'ait, au contraire, prêté des charmes fabuleux au sexe le plus faible et le plus dangereux du Céleste Empire. Les peintres cependant ne sont pas en Chine les seuls flatteurs de cette puissance occulte : les poètes brûlent aussi sur ses autels un encens non moins menteur peut-être. Il n'est point de beautés dont le teint ne rappelle dans leurs vers la *fleur du pêcher,* dont les lèvres n'aient l'*incarnat du whampi.* Je ne sais trop quelles métaphores les deux belles-filles du vieux Lo-tsuen eussent pu inspirer à un poète chinois; mais je les aurais volontiers comparées pour ma part à la pâle Phébé, telle qu'elle se montre à nous quand elle fait briller son premier croissant

au fond d'un ciel pur. Ces faces concaves et impassibles étaient bien loin assurément de rappeler la grace majestueuse du profil grec ou la piquante mobilité d'une physionomie française. Le véritable charme de ces deux jeunes femmes consistait dans la modestie de leur contenance et la douceur bienveillante de leur regard. Restées chinoises même en devenant chrétiennes, elles se gardèrent bien de se mettre à table avec nous, et assistèrent debout à ce premier repas, qui n'était d'ailleurs qu'un essai, un prélude au véritable dîner.

Ce fut au rez-de-chaussée que nous trouvâmes cette modeste collation que nous avait annoncée l'humilité de Lo-tsuen. Un mandarin de première classe, un *tsong-tou,* n'eût pas mieux fait. A la vue de cette table chargée de mets étranges et fumante de vapeurs inconnues, nous craignîmes de retrouver sous ce toit ami les trahisons qui nous avaient accueillis à Canton, et, malgré tout le chagrin qu'en pouvait concevoir Lo-tsuen, malgré toutes ses instances, les plus sages d'entre nous s'abstinrent. Il fallait une résolution bien ferme pour ne pas céder à ce bon vieillard, si fier de ses illustres hôtes, si heureux de ce grand jour; mais du sam-chou, des œufs fermentés et de l'huile de ricin! de bonne foi, était-ce possible? Nos démonstrations affectueuses réussirent, je l'espère, à consoler notre hôte; du moins, quand nous le quittâmes, le nuage qui avait un instant assombri son front avait complétement disparu, et j'aime à penser que sa mémoire ne garda, comme la nôtre, qu'un souvenir agréable du 4 février 1849. Pour nous, un intérêt plus sérieux que celui d'une vaine curiosité nous avait rendu cette visite précieuse. Ce n'était point seulement au sein d'une maison chinoise qu'une circonstance inattendue nous avait fait pénétrer, c'était la porte d'une maison chrétienne que l'invitation de Lo-tsuen nous avait ouverte. Nous étions maintenant suffisamment éclairés sur une question long-temps débattue entre nous, et le zèle des missionnaires catholiques était légitimé à nos yeux. Aux personnes qui pourraient douter de l'heureuse influence exercée par leurs prédications, qui demanderaient encore si, en convertissant les Chinois à l'Évangile, ils les rendent meilleurs, ces nouveaux apôtres feront bien de montrer le vieux Lo et sa jeune famille. Il n'est point d'homme sincère qui ne sorte de cette maison à jamais guéri de ses doutes et prêt à rendre hommage aux bienfaits d'un généreux prosélytisme.

Le *taou-tai* cependant était revenu de Sou-tcheou-fou. Le préfet apostolique du Kiang-nan, Mgr Maresca, voulut faire asseoir à sa table un homme devant lequel, peu de mois avant le traité de Wampoa, il n'eût pu paraître qu'agenouillé et chargé de chaînes. Lin-kouei accepta l'invitation de l'évêque, et la cour de la résidence épiscopale reçut dans sa modeste enceinte le nombreux cortége du *taou-tai.* Arrivés les premiers à l'évêché, nous vîmes défiler devant nous les bourreaux

au chapeau conique surmonté d'une plume grise, armés de fouets et agitant des fers, les hérauts écartant la foule par leurs cris barbares, les licteurs, le bambou sur l'épaule, prêts à bâtonner les récalcitrans, les satellites rangés de chaque côté de la litière de son excellence, les serviteurs portant les uns des parasols d'honneur, d'autres les tablettes rouges, sur lesquelles se lisaient en caractères d'or tous les titres du mandarin civil. Le *taou-tai* parut enchanté de nous retrouver dans le salon de Mgr Maresca; mais, quand il eut serré la main des officiers de *la Bayonnaise,* il remarqua avec étonnement un visage inconnu dans les rangs de ses anciens amis. Un homme vêtu d'une longue robe noire, aux cheveux flottans sur les épaules, à la barbe soyeuse, était assis à côté du ministre de France. Avant que Lin-kouei eût pu demander les titres de ce nouveau personnage, le père Huc, — car l'inconnu n'était autre que ce célèbre missionnaire, qui, ayant pris passage à Macao sur *la Bayonnaise* pour se rendre à Shang-hai, n'avait pas quitté l'évêché depuis le jour de notre arrivée, — le père Huc se leva, et, s'avançant vers le *taou-tai,* lui adressa la parole en mantchou.

Il faut renoncer à peindre la surprise du surintendant. Depuis le règne de Kang-hi, la nationalité mantchoue s'est trouvée comme étouffée sous les émigrations qui, en dépit de tous les édits du souverain, n'ont cessé de se précipiter en dehors de la grande muraille. L'usure chinoise a conquis la Mantchourie sur les conquérans du Céleste Empire. Asservis par la civilisation efféminée des vaincus, dépossédés du sol natal par l'astuce d'une race avide et patiente, les Mantchoux en moins de deux siècles ont tout perdu : leurs mœurs, leur pays, leur langage même. La langue mantchoue, autrefois honorée à la cour de Pé-king, n'est plus aujourd'hui qu'une langue morte, cultivée par de rares adeptes, conservée comme un dernier souvenir de la patrie par les sujets de Tao-kouang ou de Y-shing qui portent encore sous l'uniforme chinois un cœur vraiment tartare. Un Européen lui adressant la parole dans cette langue sacrée dont les accens n'avaient pas depuis bien des années frappé ses oreilles devait donc paraître une merveille à Lin-kouei. Le père Huc avait long-temps vécu sur les confins de la Chine et de la Mongolie; il avait accompli, avec M. Gabet, ce remarquable voyage qui, à travers les grandes solitudes de la terre des Herbes, les monts sablonneux des Ortous et les plateaux de la Haute-Asie, avait conduit les deux apôtres jusqu'au sein de la capitale du Thibet (1). Le père Huc avait étudié dans les lamaseries mongoles les dernières transformations des doctrines bouddhiques; il parlait avec la même facilité le chinois, le mongol, le mantchou et le thibétain. Lin-kouei demeurait suspendu aux lèvres du *savant lama du ciel d'Oc-*

(1) Ce voyage a été l'objet d'un travail publié par la *Revue*, livraison du 15 juin 1850.

cident. — Quels sont les trois trésors de la Mantchourie? lui demanda le père Huc. — Le *jin-seng,* les peaux de zibeline et l'herbe de *houla,* répondit le *taou-tai.* On connaît depuis long-temps le jin-seng en Europe; on sait que cette racine a des propriétés toniques auxquelles les Chinois attribuent le don de ranimer la vie, de réchauffer le sang dans les veines du vieillard. Nous ne saurions pas encore ce qu'est l'herbe de houla, si la curieuse relation du père Huc ne nous l'eût fait connaître. Le jin-seng, qui se vend au poids de l'or, ne peut servir qu'au riche; l'herbe de houla est le trésor du pauvre. Il n'est point de bottes fourrées qui communiquent aux pieds une chaleur plus douce que les chaussures de cuir garnies intérieurement de cette herbe bienfaisante. Lin-kouei nous promit de nous en envoyer à Macao; mais cette promesse, faite au milieu d'un dîner, ne tarda point probablement à sortir de sa mémoire, et deux ans après notre passage à Shang-hai, doublant le cap Horn à la fin de l'hiver, nous nous demandions, pendant que nous marchions à grands pas sur le pont pour nous réchauffer, ce qu'était devenue l'herbe de Lin-kouei. Il faut être juste cependant envers le *taou-tai :* s'il oublia un engagement pris à la légère, il se souvint du père Huc. Rentré chez lui, après un dîner qui s'était prolongé jusqu'à dix heures du soir, il saisit le plus délicat de ses pinceaux, et, sans vouloir attendre jusqu'au lendemain, remercia par écrit le missionnnaire catholique du plaisir qu'il avait éprouvé à l'entendre.

C'était le guerrier mantchou qui nous avait promis l'herbe de houla; ce fut le mandarin chinois, Lin-kouei, *notre plus humble frère cadet,* qui, avec *un cœur droit,* nous prévint que le seizième jour de la première lune (8 février), à trois heures du soir, un repas attendrait *la lumière de notre présence.* Dans une salle ouverte à tous les vents, où les plus heureux d'entre nous étaient ceux qui avaient pu gagner le voisinage du *brasero* au fond duquel des cylindres de charbon de terre pilé se consumaient lentement, se trouvait servi un splendide banquet chinois que M. de Montigny avait eu l'heureuse idée d'enrichir de deux énormes pâtés européens offerts au *taou-tai.* En face de la table se dressait la scène d'un théâtre improvisé. On connaît la passion des Chinois pour le théâtre. Il n'est guère de fête qui ne soit suivie chez eux de quelque représentation dramatique, et cependant la profession de comédien est souverainement méprisée dans le Céleste Empire. Des troupes d'acteurs ambulans parcourent les provinces, montent sur les tréteaux des places publiques, ou vont de maison en maison égayer les loisirs des riches particuliers, qui les appellent. Les rôles de femmes sont ordinairement joués par de jeunes garçons, et, comme ce n'est qu'après les premières années de la jeunesse qu'on voit apparaître sur le menton des Chinois le tardif duvet d'une barbe en général peu fournie, l'illusion à cet égard est complète. Du reste, on le sait, peu ou

point de décorations : la simplicité des tréteaux de Thespis ou de la scène qui vit représenter les chefs-d'œuvre de Shakspeare.

Ce fut vers la fin du dîner que Lin-kouei donna le signal, non pas de lever le rideau, mais de faire avancer les acteurs et de commencer ce que, dans leur jargon anglo-chinois, les Cantonnais ont appelé le *sing-song*. Tout dans cette fête était empreint au plus haut degré de couleur locale. Assis sous un vaste péristyle, nous étions adossés à une cloison capricieusement découpée, sur laquelle on avait étendu les feuilles d'un papier diaphane fabriqué à Séoul par les Coréens. Des lanternes suspendues derrière cette cloison transparente en éclairaient tous les détails d'une lumière fantastique. Lin-kouei avait fait apporter devant lui une petite table sur laquelle étaient posés des pinceaux, un godet de marbre et quelques feuilles de papier. Groupés autour du *taou-tai*, nous vîmes son pinceau, légèrement imbu d'encre de Chine ou de carmin, tracer sans esquisse, à main levée, un canard barbotant dans la fange, un crabe dont l'ongle de son excellence retouchait les contours, un chrysanthème aux fleurons épanouis, ou une touffe de bambou au milieu de laquelle soupirait une mésange. Pendant ce temps, nous savourions les délices d'un cigare de Manille, et la troupe ambulante déroulait devant nous les richesses de son répertoire : tragédie historique, drame, opéra, opéra-comique, vaudeville, ballet-pantomime, féerie, tours de force et de souplesse, tout passa en un seul jour sous nos yeux, et, grace à l'obligeance de deux habiles interprètes, Mgr Maresca et M. Kleiskowsky, nous pûmes emporter de cette séance une idée assez complète de la scène chinoise. Ici encore la Chine nous parut moins étrangère à nos idées que nous nous y étions attendus.

Voyez plutôt : quel est ce gueux en haillons qui sort de la coulisse? N'est-ce pas un de ces personnages bien connus du public des boulevards? N'est-il pas un peu parent de Robert Macaire, ce malfaiteur qui nous raconte d'un air si dégagé comment il vient de tuer un homme? Et en se rappelant cet horrible exploit, le scélérat se frotte les mains, rit à se tenir les côtes, et fait entendre de petits cris de jubilation. Survient un passant qui l'aborde, lui offre le thé et le *sam-chou*, excite adroitement son amour-propre et finit par lui dérober son secret. Quand le meurtrier a confessé son crime, il soupçonne tout à coup qu'il est en présence d'un juge. Alors il cherche à rétracter ses aveux, revêt subitement l'air le plus candide du monde, affecte de railler la crédulité avec laquelle a été accueillie son invraisemblable histoire et met tant de finesse dans son jeu, varie avec tant de naturel l'expression de sa physionomie, les inflexions de sa voix, que, sans comprendre un mot de la langue chinoise, il est impossible de ne pas deviner ce qui se passe entre lui et le mandarin. La clairvoyance et l'habileté du juge finissent par triompher de l'astuce de ce misérable, et il est livré aux satel-

lites qui l'entraînent. Mais voici une nouvelle action, voici un nouveau mandarin! Celui-ci a une affaire bien autrement difficile à éclaircir, une trame bien autrement subtile à démêler. Une jeune femme a reçu son amant sous le toit conjugal. Assis devant une table chargée de mille friandises, les deux coupables semblent aussi tranquilles qu'Adam et Ève au milieu des bosquets du paradis terrestre. Ils ont complétement oublié qu'il existe un mari de par le monde. Cet importun arrive à l'improviste. Le don Juan n'a que le temps de se cacher sous le lit, un grand lit de Ning-po, recouvert d'un ciel quadrangulaire, moins semblable à un lit qu'à un cabinet. Au bout de quelques instans, le mari se couche et s'endort. La jeune femme s'est assise à l'autre extrémité de la chambre et paraît plongée dans de profondes réflexions; mais soudain un voleur se montre à la fenêtre laissée entr'ouverte. D'un coup d'œil, il a jugé la position : la femme ne l'a point aperçu; elle ne tardera point à se coucher ou à sortir. Il suffit donc de se cacher n'importe où pendant quelques minutes. Le voleur grimpe lestement sur le lit et se blottit entre les planches. Le mari cependant paraît reposer du sommeil du juste : sa femme s'approche de lui, interroge ses paupières, sa respiration; il dort. Elle appelle alors son amant, qui sort assez maussade de l'asile où il s'est réfugié. A cette apparition inattendue, le voleur, du haut de son estrade, témoigne son étonnement.— Qui se serait douté de cela? semble-t-il dire. Quel est son effroi quand il voit la jeune femme aller chercher une hache bien affilée, la mettre aux mains de son amant et l'engager par ses gestes et par ses discours à la débarrasser de son mari! L'amant proteste, laisse échapper l'arme homicide et veut fuir : sa complice l'arrête. Qu'il frappe à l'instant! ou elle éveille son mari et livre à sa vengeance le séducteur dont l'amour hésite devant le crime. — Il le faut. — Eh bien donc qu'il meure! L'amant frappe, le mari expire, et les deux coupables s'en vont tout joyeux, après s'être prodigué mille caresses, doucement enlacés l'un à l'autre. Le voleur épouvanté est resté maître du logis; il descend de sa cachette. Si l'on songe aux habitudes peu sanguinaires des voleurs chinois, à l'impitoyable sévérité des juges envers les meurtriers, à l'indulgence des tribunaux quand il ne s'agit que d'un simple vol, on comprendra combien le filou ainsi compromis doit avoir hâte de quitter cette maison infernale. Malheureusement pour le voleur, les assassins ont fermé la porte; il lui reste la fenêtre. Il a déjà le pied sur le rebord de la croisée, il va sauter dans la rue : hélas! voici la justice de Tao-kouang qui passe. Un homme sortant par la fenêtre, qu'est-ce à dire? Est-ce ainsi que les rites ont réglé la chose? On entre; on saisit le drôle. Eh quoi! dans ce lit un homme assassiné! — Ton procès sera court, sois tranquille. — Mais je suis innocent; cet homme a été assassiné à l'instigation de sa femme. — La belle inven-

tion! et qu'un pareil récit a de vraisemblance! Comment! cette jeune femme qui arrive sur la scène en se déchirant les joues, qui se jette à corps perdu sur le cadavre de son mari, qui veut mourir parce qu'il a cessé de vivre, cette jeune femme aurait armé le bras d'un meurtrier! Arrière, imposteur! Prépare-toi à subir le châtiment de ton crime. — Les satellites et les mandarins subalternes ne sont pas obligés de savoir lire au fond du cœur des femmes. Il faut être au moins membre du collége des *han-lin* pour cela. Le pauvre voleur périrait donc victime d'une funeste méprise, si un mandarin d'un ordre supérieur n'intervenait et ne finissait par découvrir les vrais coupables, dont le juge, après de longs débats, prononce la sentence.

Justice est faite; — respect aux morts. Ce n'est plus un couple scélérat, mais un groupe charmant qui occupe la scène. En présence d'un vieillard enveloppé d'une grande robe brune et coiffé d'un chapeau de paille, — un grand-père ou un bon ermite, — un jeune garçon et une jeune fille se livrent à leurs joyeux ébats et déploient leurs graces adolescentes. Le vieillard sourit à ces jeux, et, pendant que les enfans se plaisent à lui décrire tous les plaisirs de leur âge, il suit d'un œil indulgent leur aimable pantomime. Le programme de ce ballet est ce qu'on peut imaginer de plus simple au monde; mais les mouvemens des danseurs sont si harmonieux, si mollement cadencés, qu'on ne se lasse point de les voir. Tout cela est doux et frais comme une idylle.

Deux sentimens se disputent le cœur des Chinois : l'amour du sol natal et l'amour de la famille. — Après ces innocentes joies d'un grand-père, contemplez la douleur de ce lettré vêtu d'une casaque jaune, qui a quitté le Céleste Empire pour venir étudier la nature dans la Mantchourie; il regrette maintenant cette belle Chine qu'il a follement abandonnée; il chante ses chagrins sur un mode plaintif, et la musette marie ses accords à ses chants. Laisse couler tes pleurs, infortuné Chinois, mais renonce à l'espoir de revoir ta patrie. Comment le roi des Mantchoux consentirait-il au départ d'un homme dont il veut faire son premier ministre? Il envoie vers l'illustre étranger deux mandarins qui cherchent à le séduire par les plus riches présens. Le lettré détourne doucement la tête. Les caresses sont impuissantes; la terreur triomphera peut-être de sa résistance. Deux bêtes féroces s'avancent en rugissant sur le théâtre. Des pantalons rouges apparaissent sous la couverture qui les enveloppe. Il faut remonter jusqu'à Nick Bottom, jusqu'au lion qui, dans *le Songe d'une Nuit d'été*, se prépare à paraître devant le duc d'Athènes, pour retrouver cette insolente parodie des bêtes à quatre pattes. Quoi qu'il en puisse être de ces animaux féroces, que ce soient des courtisans déguisés ou de véritables quadrupèdes, le lettré, après avoir versé quelques larmes que lui arrache un premier moment d'effroi, dégaîne son sabre, pousse aux monstres, et

ceux-ci deviennent ses très humbles serviteurs. L'insuccès de cette dernière épreuve décourage la persécution, et l'Orphée chinois obtient de franchir de nouveau la grande muraille, menant en laisse les tigres de la Mantchourie.

Depuis deux cent cinquante ans, les Tartares sont assis sur le trône qu'occupait glorieusement la dynastie des Ming, leur volonté est respectée dans tout l'empire; mais sur la scène ils ont toujours le dessous. Un dernier ballet nous montra des Chinois et des Tartares aux prises. Les Tartares étaient représentés par de grands diables noirs auxquels un Chinois, après des discours aussi longs que ceux de Diomède ou d'Hector, ne manquait jamais d'appliquer quelque bon coup de sabre ou de lance. Le Tartare sortait en boitant et rentrait par une autre porte pour recevoir une nouvelle blessure. Un dernier coup d'estoc le jetait à terre. Les guerriers le chargeaient sur leurs épaules et l'emportaient dans la coulisse. Les Chinois, faisant retentir l'air de leurs cris de triomphe, s'empressaient alors d'élever le vainqueur sur le pavois.

Au milieu des mille sensations qu'éveillait dans l'auditoire un spectacle si varié, les heures s'écoulaient sans qu'aucun de nous songeât à se retirer. Ce ne fut que bien avant dans la nuit que nous pûmes nous arracher à l'hospitalité du *taou-tai*. Deux fois encore, chez M. de Montigny et à bord de la corvette, nous revîmes l'aimable Mantchou; mais le palais de Lin-kouei ne s'ouvrit plus pour les officiers français. Depuis quelques jours déjà, nous avions annoncé l'intention de quitter Shang-hai, et ce fut au consulat de France qu'assis à la même table Lin-kouei et M. Forth-Rouen se firent leurs derniers adieux. Soit que cette prochaine séparation eût attristé son ame, soit qu'un sombre pressentiment, — *the shadow of coming events*, — lui présageât la disgrace à laquelle devaient aboutir ses tendances libérales (1), Lin-kouei pendant tout le repas se montra distrait et mélancolique. Vers neuf heures du soir, il demanda la permission de se retirer, et nous n'essayâmes pas de le retenir. Avant de nous séparer, nous échangeâmes une dernière fois les vœux les plus fervens pour une amitié *de dix mille ans* entre la France et la Chine, et, le lendemain, l'œil de Lin-kouei eût en vain cherché *la Bayonnaise* sous les quais de Shang-hai. Secondés par une brise favorable, nous descendîmes rapidement le Wampou, et vînmes jeter l'ancre le 11 février, devant le village de Wossung, où nous attendîmes vingt-quatre heures une marée propice pour donner dans le Yang-tse-kiang.

Notre passage à Shang-hai fut trop rapide pour avoir sur la santé de

(1) Disgracié quelques mois après notre départ, Lin-kouei est venu, en 1851, reprendre son poste à Shang-hai; mais, instruit par une sévère leçon, il s'est bien gardé de montrer de nouveau vis-à-vis des Européens les sympathies qui avaient failli l'entraîner à sa perte.

nos jeunes marins l'heureux effet qu'on eût pu se promettre d'un plus long séjour dans ce port. Nous pûmes juger cependant combien cette relâche pendant la majeure partie de l'année était préférable aux mouillages de Macao et de Canton. Le poisson, le gibier, les bestiaux y abondent et s'y vendent à vil prix (1). Le froid qui règne à Shang-hai, l'air vif qu'on y respire du mois de novembre au mois de mai, réparent les forces énervées par le climat des tropiques. Tout semble donc attirer le commerce européen dans ce port, au détriment du port de Canton. Ces deux marchés ont conservé cependant jusqu'ici leur importance spéciale. Situés à deux cent soixante lieues l'un de l'autre, ils se partagent les produits de l'empire chinois. Les thés et surtout les thés noirs du Fo-kien continuent de se diriger sur Canton. Le commerce de la soie se concentre à Shang-hai. En 1849, ce dernier port expédiait en Europe ou aux États-Unis six fois moins de thé et deux fois plus de soie que le marché méridional. Si l'on n'envisageait pourtant que l'intérêt des manufactures britanniques et l'importation des produits européens, Shang-hai occuperait déjà le premier rang parmi les ports du Céleste Empire; mais Canton est le marché de l'Inde. C'est dans ce dernier port que la présidence de Bombay expédie chaque année des cotons bruts pour une valeur de 25 millions de francs, tandis que les provinces du nord, qui cultivent le coton et le produisent à bas prix et en grande abondance, n'ont nul besoin de cotons importés.

Les ménagemens qu'exige l'intérêt agricole de l'Inde anglaise suffiront probablement pour empêcher le gouvernement de la Grande-Bretagne de tourner ses vues avec une ardeur exclusive vers le nord de la Chine. Les Américains ne sont point retenus par des considérations semblables, et c'est à Shang-hai bien plus qu'à Canton que leur commerce tend à se développer. La conquête de la Californie est à plus d'un titre un fait d'une portée immense. La possession de ce nouvel état n'a point seulement doté l'Union américaine de richesses métalliques qui semblent inépuisables : elle lui a aussi ouvert le chemin du Céleste Empire. Depuis quelques années, l'horizon de cette démocratie puissante s'est considérablement agrandi. Le regard se fatigue à en chercher les limites. Par la Californie, les états américains sont plus rapprochés de la Chine que ne l'est l'Égypte. Le port de Suez est à deux mille cent trente-deux lieues marines de Hong-kong; celui de San-Francisco n'est qu'à mille neuf cent quarante-six lieues de Shang-hai. Un navire à vapeur, gagnant le nord de l'île de Vancouver et la plus occidentale

(1) La viande de boucherie coûtait 45 centimes le kilogramme. On achetait quatre faisans pour une piastre, et l'on pouvait voir chaque jour, suspendus dans la batterie, des chevreuils, des lièvres, des oies sauvages, des canards, des tourterelles, et surtout des faisans, si communs à Shang-hai, qu'on leur préfère les poulets et les dindons.

des îles Aleutiennes, pourrait traverser l'Océan Pacifique en trente-huit jours. Il suffit, pour admettre la justesse de ce calcul, d'accorder aux paquebots américains la vitesse moyenne de cinquante-huit lieues par jour qu'atteignent les *steamers* anglais dans leur voyage de Suez à Hong-kong. Il n'est donc point douteux que, dans un avenir peu éloigné, l'Union américaine ne soit appelée à partager avec l'Angleterre la clientelle de l'empire chinois.

A côté de ces grands intérêts rivaux, les intérêts secondaires s'effacent. La Russie échange à Kiachta ses pelleteries contre les thés chinois; les îles espagnoles, dans les années de disette, expédient quelques cargaisons de riz à Canton ou à Shang-hai. La Hollande y apporte les produits de ses colonies. D'autres pavillons n'apparaissent qu'accidentellement sur les côtes du Céleste Empire : ce sont les pavillons de la Prusse, du Portugal, du Danemark et des villes anséatiques.

Quant à la France, dont le commerce tient une place si considérable dans les échanges du monde, elle n'a point un rang supérieur à celui du moindre de ces états dans les relations commerciales de l'Europe avec la Chine. Ce n'est pas une situation que le gouvernement français ait acceptée sans avoir fait de louables efforts pour en sortir; mais il est des obstacles contre lesquels tout le zèle de ses agens ne parviendra point à prévaloir. Les produits qui trouvent en Chine le placement le plus facile sont les produits bruts : nous n'en avons point à offrir. Le peu d'objets manufacturés que veuille accepter un peuple économe doivent se recommander avant tout par la modicité des prix, et c'est plutôt par la perfection, par la qualité supérieure de ses produits, que notre industrie se distingue. Le bon marché n'est point le but où nous tendons. Complétement effacée sous le rapport commercial, la France est donc réduite, dans le nord de la Chine aussi bien que dans les provinces méridionales, à un rôle d'observation; mais on peut, — si quelque catastrophe ne vient déjouer tous les calculs de la prudence humaine, — prévoir le jour où la Chine, entrant dans le cercle de la politique générale, verra son existence placée, comme celle de l'empire ottoman, sous la protection des grandes lois d'équilibre qui régissent aujourd'hui le monde civilisé. La France, ce jour-là, se félicitera de n'être point restée étrangère aux affaires de l'extrême Orient, et d'y avoir développé avec d'autant plus de soin son influence morale, qu'elle avait dû renoncer à y asseoir sa politique sur le terrain des intérêts matériels.

E. Jurien de Lagravière.

LES CHEMINS DE FER

ET

LES DOUANES EN SUISSE.

I. *Rapport sur l'Établissement de chemins de fer en Suisse*, par MM. R. Stephenson et Swinburne. — II. *Rapport au département des travaux publics touchant l'influence probable des chemins de fer sur l'agriculture, l'industrie et les petits métiers*, par M. John Coindet.

Il y a plus de deux ans déjà, — en décembre 1849, — l'assemblée fédérale de la Suisse, à Berne, ordonna une enquête sur « la possibilité d'établir un réseau de chemins de fer dans les cantons, et sur la meilleure direction à donner aux principales lignes au point de vue des besoins de la circulation, de l'industrie et de la défense du pays. » Bien avant 1849, des études intéressantes avaient été faites sur cette question par des ingénieurs suisses. Dès 1838, M. Fraisse, ingénieur du canton de Vaud, avait publié un excellent mémoire où il proposait et motivait un chemin de fer entre le lac de Genève et le lac d'Yverdun. Après la détermination prise en décembre 1849, le gouvernement suisse appela le célèbre ingénieur anglais Robert Stephenson et M. Swinburne pour les charger de l'enquête ordonnée par l'assemblée fédérale. Il n'était pas possible de mieux choisir : le rapport qu'ils adressèrent au gouvernement, en octobre 1850, montre avec quel soin ils ont étudié la question, et comment, oubliant avec une parfaite abnégation les colossales entreprises qui ont fait la réputation de M. Stephenson, ils sont entrés dans l'esprit qui doit présider aux travaux d'utilité publique chez une nation dont le revenu et le crédit sont, pour ainsi dire, encore à créer.

On pouvait craindre que l'homme qui a conçu et exécuté le merveilleux

pont le *Britannia* ne se laissât séduire par l'idée, assurément fort poétique, de faire franchir les Alpes à la locomotive, ou d'en traverser la crête par des souterrains s'ouvrant, d'un côté, sur les plaines de la Lombardie, de l'autre, sur la vallée du Jura. De pareilles rêveries n'ont été que trop complaisamment accueillies par des ingénieurs dont le mérite cependant est incontestable, et l'étrange projet d'établir un chemin de fer sur le Grimsel, l'une des sommités les plus élevées et les plus ardues des Alpes, avait fini par être pris au sérieux ailleurs encore qu'en Suisse. L'an dernier même, des gouvernemens allemands et italiens avaient envoyé des agens fort habiles étudier sur les lieux les difficultés de cette extravagante et gigantesque opération, auprès de laquelle le fameux tunnel du Mont-Cenis, de 12,000 mètres de long, n'eût été qu'un jeu d'enfans. M. Stephenson est heureusement doué, comme ingénieur, d'un esprit essentiellement pratique. Assurer à la Suisse, avec le moins de frais possible, tous les avantages d'un réseau de chemins de fer, telle a été l'idée dominante qui l'a dirigé dans son enquête. La nature a prodigué à la Suisse de précieuses ressources, comme pour l'indemniser des difficultés qu'un sol montagneux oppose, sur une vaste portion de son territoire, au transport des voyageurs et des marchandises : c'est à tirer parti de ces ressources naturelles que M. Stephenson s'est surtout appliqué. En se servant des cours d'eau et des lacs, il réduit, par exemple, à 46 kilomètres et demi la communication par voie ferrée de Soleure à Genève. La distance totale entre les deux villes est de 137 kilomètres : les 90 autres kilomètres seraient laissés à la navigation à vapeur, qui serait établie sur le lac Léman entre Genève et Morges; d'Yverdun à Neuchâtel, et de ce dernier point à Soleure, le lac de Neuchâtel, la Thiele et l'Aar seraient aussi utilisés comme voies navigables par le bateau à vapeur. L'ensemble du réseau représenterait une grande croix dont la tige, partant de Genève, atteindrait Romanshorn et Rorschach, sur les bords du lac de Constance; les bras s'étendraient de Bâle à Lucerne : Olten serait le point de réunion. Quelques lignes moins considérables compléteraient ce système. Ainsi un court embranchement sur Ouchy mettrait Lausanne en rapport avec le tronc principal à Morges; Berne et même Thoune communiqueraient avec Lyss, Winterthour avec Schaffouse, Coire avec Rorschach, Lugano et Bellinzona avec Locarno.

Si l'on envisage ce projet, non plus au point de vue des intérêts particuliers de la Suisse, mais comme se rattachant au système général des *rail-ways* dans les pays voisins, on remarquera que le réseau de MM. Stephenson et Swinburne offre à Gênes (et aussi à Marseille, si jamais la France revient à l'idée de relier Lyon à la Suisse) l'avantage d'une communication non interrompue avec Bâle, où aboutissent les chemins de fer du Rhin, et avec les rives du lac de Constance, où se terminent ceux du Wurtemberg et de la Bavière. La ligne transversale de Bâle à Lucerne, et de là, par bateau à vapeur, jusqu'à Fluelen, conduit la circulation au pied du Saint-Gothard. Enfin la ligne de Coire à Rorschach, avec embranchement sur Zurich, par Wallenstadt, offre les mêmes avantages pour le Luckmanier et le Splugen. La France, le Piémont, la Lombardie et l'Allemagne ne verront plus dans la Suisse une contrée sans issue, une barrière qu'il faut éviter à tout prix, parce qu'elle rompt et intercepte les relations commerciales. Il y a toutefois un inconvénient dans le système des ingénieurs anglais : c'est que le réseau projeté s'arrêtera des deux côtés au

pied des montagnes; le passage des Alpes devra donc se faire par les voitures ordinaires. Il est regrettable assurément qu'on n'ait pu trouver un autre moyen de franchir cette double barrière; mais, si même la locomotive pouvait jamais se lancer avec sécurité sur des pentes qu'elle doit éviter aujourd'hui comme trop rapides, il faut reconnaître qu'elle rencontrerait dans le climat des Alpes, pendant cinq ou six mois d'hiver, des obstacles plus redoutables encore que les aspérités du terrain. Personne n'ignore que l'un des dangers les plus grands et les plus fréquens dans les Alpes durant la mauvaise saison, c'est l'accumulation subite des neiges, que la tourmente rassemble sur des points qui paraissaient libres quelques instans auparavant. Le télégraphe électrique ne serait lui-même qu'une imparfaite garantie de sécurité sur un chemin de fer pratiqué à travers ces montagnes. On a parlé de couvrir la voie ferrée; en théorie, la chose est possible, mais quelle dépense ce blindage ne nécessiterait-il pas, si on voulait faire cette couverture à l'épreuve des avalanches de neige, de glaces et de rochers! Le Grimsel lui-même peut être vaincu à force de millions : il n'y a pas d'obstacles dont l'argent ne vienne à bout; mais, dans les entreprises de l'industrie ou du commerce, la condition vitale est que la dépense soit en rapport avec le revenu.

Le réseau tracé par MM. Stephenson et Swinburne n'offre de grandes difficultés que sur la ligne de Bâle à Olten : là seulement l'art des ingénieurs rencontre ces obstacles que l'imagination évoque lorsqu'on parle de chemins de fer en Suisse; mais partout ailleurs, du lac Léman au lac de Constance, la pente n'excède pas 1 pour 100, sauf entre Zurich et Frauenfeld, où, en quelques endroits, elle est de 1 trois dixièmes pour 100. Le sol est même si peu défavorable, comparé à d'autres contrées, que, d'après les études préliminaires de MM. Stephenson et Swinburne, le kilomètre paraît ne devoir coûter en moyenne, y compris le matériel et les expropriations, que 157,000 fr. pour une voie simple, 176,000 fr. pour une double voie. En voici le détail :

	Moyenne pour une seule voie.	Soit pour cent.	Moyenne pour une voie double.	Soit pour cent.
Acquisitions de terrains.	13,500 fr.	8,6	16,000 fr.	9,1
Terrassemens et ouvrages d'art. . .	56,500	36,0	73,000	41,5
Voie proprement dite.	47,000	29,9	47,000	26,7
Stations, maisons de garde, clôtures.	12,000	7,7	12,000	6,8
Matériel mouvant et fixe.	20,500	13,0	20,500	11,6
Frais d'administration.	7,500	4,8	7,500	4,3
Totaux.	157,000 fr.	100	176,000 fr.	100

Contrairement à ce qui s'est fait en France, où l'on a dépensé des sommes énormes pour réduire les pentes plus qu'il n'était vraisemblablement nécessaire, et où les travaux d'art ont le caractère monumental qui convient à une grande nation, M. Stephenson recommande à la Suisse de ne pas trop éviter les pentes fortes partout où elles diminueront les ouvrages d'art, d'adopter pour ceux-ci le style le plus simple et de se contenter d'une seule voie, parce qu'avec l'emploi des télégraphes électriques sur des lignes où la circulation sera toujours facile à régler et très inférieure à ce qu'elle est aux approches des

grands centres de population, tels que Paris et Londres, il est inutile de faire la dépense d'une voie double.

Plusieurs tracés ont été proposés pour la ligne de Bâle à Olten, la seule, nous l'avons dit, qui présente de sérieuses difficultés. Celui que M. Stephenson recommande traverse le Hauenstein, l'une des plus hautes sommités du Jura. De Liestall jusqu'aux bords de l'Aar, sur une longueur de 22 kilomètres et demi, le tracé n'offre de surface horizontale qu'en deux endroits de 250 mètres de longueur chacun, plates-formes factices où doivent être établies les gares pour le service d'un plan incliné. La pente varie de 8 à 35 pour 1,000; il y a un tunnel d'une longueur de 2,400 mètres, avec inclinaison de 25 pour 1,000, et la descente, depuis la sortie immédiate du tunnel jusque dans la plaine de l'Aar, atteint, dans toute son étendue de 2,200 mètres, le maximum de la pente, soit 35 pour 1,000. Cette difficulté, insurmontable par les moyens ordinaires, disparaît dans le projet de M. Stephenson par l'application d'un mécanisme fixe qui reposerait sur l'emploi de l'eau. De cette manière, suivant lui, on peut obtenir sans danger une grande économie.

« Dans l'esprit, dit-il, des personnes qui ont pu juger en Angleterre et en Amérique (1) de l'emploi considérable qu'on y fait des appareils fixes, il ne saurait s'élever aucun doute sur la convenance d'utiliser pour les chemins de fer de la Suisse les forces naturelles et peu dispendieuses qu'offrent les chutes d'eau. L'économie, la facilité de l'usage, l'efficacité et la sûreté des moyens, quand l'emploi en est judicieux, tout tend à démontrer l'utilité et le prix de cette puissance pour établir des chemins de fer dans des contrées montagneuses.

« Dans la plus grande partie du système proposé à la Suisse, la direction des lignes coïncide avec celle des principales vallées; mais il y a quelques exceptions, et, à l'approche de la région des Alpes, il n'y a plus de probabilité que les locomotives puissent servir; seuls, les appareils fixes peuvent être employés pour franchir ces croupes élevées. Le passage du Jura offre aussi une occasion favorable de tirer parti de la puissance des cours d'eau qu'on a sous la main.

« Les préjugés soulèveront sans doute bien des objections contre cette opinion, objections basées principalement sur la crainte vague de l'inconnu : on dira que le moyen est nouveau, dangereux, sujet à des retards, et qu'il n'a pas été mis à l'épreuve. Ces objections sont sans fondement. S'il est vrai que les cours d'eau n'ont pas été très généralement employés pour un pareil service, il existe cependant des exemples de cet emploi. Quant au danger supposé, les preuves ne manquent pas pour établir que l'usage des plans inclinés et des

(1) C'est en Amérique surtout qu'on peut voir des plans inclinés desservis par des machines fixes, au lieu de rampes desservies par des locomotives, sur des lignes de fer dont quelques-unes sont très importantes et figurent parmi les artères commerciales du pays. M. Michel Chevalier, dans son *Histoire et description des voies de communication aux États-Unis*, a particulièrement décrit les appareils fixes et les accessoires des plans inclinés du chemin de fer *du Portage*, qui fait partie de la grande ligne de Philadelphie à l'Ohio, et du chemin de fer de Sunbury à Pottsville. Sur le premier, les plans inclinés, au nombre de dix, ont une pente de 8 à 10 pour 100; sur le second, un fort habile ingénieur, M. Moncure Robinson, n'a pas craint d'aller jusqu'à 30 pour 100. On conçoit quelle facilité il en résulte pour franchir à peu de frais une région montagneuse.

câbles n'a pas amené une plus grande proportion d'accidens qu'aucun autre système. Ce qui est certain, c'est que, dans tous les cas où l'eau peut être employée convenablement, ce moyen de transport laisse tous les autres derrière lui, au point de vue de l'économie. »

Les avantages de cette application des forces de l'eau, soit comme agent indépendant, soit comme auxiliaire de la locomotive, ne se bornent donc pas à une diminution dans les frais d'exploitation; ils réduisent aussi d'une manière très sensible les dépenses de construction. Ce raisonnement est appuyé d'un exemple, celui du plan incliné appelé le *Lickey*, sur le chemin de fer de Birmingham à Glocester. La longueur du Lickey est de 3,250 mètres, et la pente de 27 pour 1,000. De puissantes locomotives font le service de chevaux de renfort pour franchir la montée, et opèrent avec un succès incontestable; mais, d'après des calculs approximatifs, il résulte que, tandis que sur tout le reste de la ligne la dépense est de 91 centimes (par kilomètre), elle est sur le plan incliné de 3 fr. 12 c. au moins, dépense trop considérable pour que ce moyen soit employé sur une certaine étendue.

L'expérience a prouvé que les locomotives les plus puissantes ne produisent aucun résultat au-delà de la traction de leur propre poids sur une pente de 45 pour 1,000, qu'elles entraînent environ 21 tonnes (de 1,000 kilog.), si la pente est seulement de 25 pour 1,000, tandis qu'elles remorquent 300 tonnes avec la même dépense de force, si le plan est horizontal. Aucun résultat fructueux ne peut donc être obtenu de la locomotive sur une inclinaison approchant 25 pour 1,000. En pareil cas, la lutte entre la locomotive et l'appareil fixe est tout simplement une question de dépense; il ne s'agit que de choisir la force auxiliaire qui offre le plus de succès et d'économie.

« Pour les trains légers qui servent au transport des voyageurs, dit le rapport de MM. Stephenson et Swinburne, la locomotive sera préférée; mais, pour des convois lourds et considérables, l'appareil fixe offre de plus grands avantages. Il est impossible de préciser ici le point où ces deux systèmes deviennent l'équivalent l'un de l'autre, parce que l'équilibre dépend ici de la nature des transports, de l'inclinaison des pentes, de la longueur de la section sur laquelle la force auxiliaire doit être employée, du prix du combustible, du taux des salaires. » Tous ces élémens, qui compliquent la question, disparaissent cependant lorsqu'il ne s'agit que de l'emploi d'une force hydraulique, surtout là où l'on peut se la procurer facilement et à bon marché. En Suisse, ce cas est fréquent; il se présente particulièrement au passage du Hauenstein, où l'on a de l'eau sous la main en grande abondance. L'eau en pareil cas remplacera cette force auxiliaire à laquelle on a recours, sous la forme de locomotive ou d'appareil fixe à vapeur, pour surmonter, sur d'autres chemins de fer, des rampes trop raides. La seule différence apparente est qu'en se servant de l'eau, l'emploi d'un câble est d'une nécessité inévitable; pour quelques personnes, c'est une grande objection au point de vue de la sûreté. L'objection cependant est plus spécieuse que réelle, car rien de plus simple que les moyens en usage pour parer d'une manière efficace aux chances d'un accident. Voici comment M. Stephenson propose d'établir le service d'un plan incliné.

« Le mode le plus économique adopté pour la construction des plans inclinés

est celui-ci : trois rails à la partie supérieure et deux rails à l'inférieure, laissant au milieu une portion à double voie qui permet aux trains de se croiser. Les aiguilles inférieures sont dépassées d'abord par le train ascendant, qui, les trouvant dans la position où il les a laissées à sa précédente descente, rentre dans la même voie qu'il a déjà parcourue. Le convoi descendant déplace les aiguilles, et au trajet suivant devient à son tour convoi ascendant; il est donc inutile d'entretenir sur ce point un aiguilleur. La partie inférieure du plan incliné peut aussi être pourvue de trois rails, comme la moitié supérieure; de cette manière on n'a pas besoin d'aiguilles, et le câble n'en fonctionne que mieux.

« Pour desservir ce système au moyen de l'eau, il suffit de petits convois supplémentaires de wagons à réservoir qu'on annexe à chaque convoi montant ou descendant, chaque wagon à réservoir pouvant contenir huit mètres cubes d'eau environ; ces trains supplémentaires restent constamment attachés à l'extrémité du câble. Le train supérieur des wagons à réservoir chargés d'eau reste sur la principale ligne (que nous supposons être à voie simple), au sommet du plan incliné. Le train inférieur des wagons à réservoir reste dans une gare au pied du plan. A l'arrivée du convoi qui doit gravir le plan incliné, ce convoi passe à l'extrémité de la gare, par-dessus le câble, qui est placé dans une encoche pratiquée à cet effet dans le rail. On met en mouvement les wagons remplis d'eau qui sont au sommet du plan par une légère impulsion, et en retirant les coins qui retiennent les roues. Les wagons à réservoir vide, qui sont au bas du plan, tirés par le câble, sortent de la gare derrière le convoi nouvellement arrivé, qui se trouve ainsi poussé par eux au sommet du plan, sans qu'il soit nécessaire de l'attacher en aucune manière. Une fois au sommet, la locomotive qui fonctionne pendant tout le trajet continue immédiatement sa route en entraînant le convoi, laissant sur la ligne les wagons vides, qu'il faut de nouveau remplir d'eau, si le prochain convoi qu'on attend est aussi un convoi ascendant. S'il ne l'est pas, les réservoirs supérieurs restent vides. Une partie de l'eau peut être laissée dans les wagons inférieurs, pour modérer la vitesse de la descente du convoi, et économiser l'eau, si elle est rare.

« Lorsque le convoi descendant est près du pied du plan incliné, sa marche est légèrement ralentie au moyen des freins; les wagons à réservoir entrent par leur vitesse acquise dans la gare; les aiguilles sont changées, le câble est placé dans l'encoche, et le train continue sa course.

« Pour desservir ainsi un convoi de voyageurs, les wagons à réservoir doivent être pourvus de bons freins et avoir une roue à rochet avec chien fixé à l'essieu, agissant exactement comme un cric ordinaire. Le but de cet appareil est d'empêcher le train ascendant de rouler en arrière, si le câble venait à casser. Pour le train descendant, il va sans dire que le chien est renversé, et ce sont les hommes accompagnant les wagons à réservoir qui règlent la vitesse au moyen des freins.

« Ce service sera mieux compris par un exemple. Supposons un convoi arrivé au pied d'une série de plans inclinés : il dépasse les wagons à réservoir qui sont dans la gare; ceux-ci le suivent en le poussant au sommet du plan et sont accompagnés de deux hommes; ils croisent au milieu le train descendant

des wagons à eau, accompagné aussi de deux hommes. Arrivé au sommet du plan incliné, le convoi laisse derrière lui les wagons à réservoir, dépasse ceux du second plan incliné comme il l'a fait au précédent, emmenant les deux hommes des wagons vides qui vont monter.

« Ainsi tous les hommes ont changé de place; le devoir de chaque couple est de vider les derniers wagons-réservoirs descendus et de remplir les autres. En s'y prenant convenablement, la même eau peut servir à plusieurs plans. De fait, le même convoi supplémentaire de wagons à réservoir pourrait passer d'un plan à un autre, ce qui serait une économie de capital; mais, pour les convois de passagers, il vaut mieux que chaque train de wagons à réservoir reste constamment attaché à son câble, afin d'éviter les risques et les retards qu'il y a à attacher et à détacher un pareil convoi chaque fois qu'un plan incliné doit être franchi.

« Le personnel nécessaire pour desservir une série de plans inclinés est donc de deux hommes au pied du plan inférieur. Entre les passages des convois, ces hommes sont employés à l'entretien du chemin de fer et à réparer et graisser les machines.

« Il est bon de rappeler que l'on doit toujours connaître le poids du convoi qui va monter, pour savoir quelle est la quantité d'eau qu'il faut verser dans les wagons à réservoir. »

Si jamais on entreprend de passer les Alpes au moyen des chemins de fer, ce ne pourra être que par une succession de plans inclinés; autrement il faudrait revenir à l'idée de tunnels de plusieurs lieues de longueur, dont on ne saurait calculer à l'avance toutes les conditions ni prévoir tous les résultats.

On voit que le système proposé par M. Stephenson pour la manœuvre des plans inclinés consiste à faire descendre les convois par le moyen de la pesanteur, et à les faire remonter par le secours de wagons-réservoirs qu'on remplit d'eau, au sommet de chaque plan incliné, pour leur donner plus de poids, et qui, étant ainsi devenus fort lourds, déterminent par leur descente le mouvement ascendant du convoi de marchandises ou de voyageurs qui est au bas. Une fois au bas du plan, les wagons-réservoirs sont vidés de l'eau qu'ils contiennent, et alors on a peu de peine à les faire remorquer eux-mêmes en même temps que le premier convoi ascendant qui se présente. C'est une application ingénieuse du principe de ce qu'on nomme les plans inclinés *automoteurs* qui sont en usage sur des chemins de fer destinés à l'exploitation des mines de houille, et sur lesquels les convois descendans chargés de houille remorquent les convois ascendans qui se composent de wagons vides; il existe un exemple admirable de ces plans automoteurs sur le territoire des mines de la Grand'-Combe, où M. Bourdaloue les a adaptés aux besoins du service avec un succès rare et une grande économie. L'application même que projette M. Stephenson pour la Suisse a déjà la sanction de l'expérience. Il y a près de vingt ans que M. Moncure Robinson l'a mise en usage aux États-Unis sur les plans inclinés du chemin de fer de Pottsville à Sunbury en Pensylvanie, dont les pentes, avons-nous dit, vont jusqu'à 30 pour 100. On peut voir la description minutieuse des mécanismes établis par cet ingénieur éminent, ainsi que celle de la manœuvre, dans le texte et l'atlas de l'*Histoire des voies de communication aux*

États-Unis, par M. Michel Chevalier. On y trouvera de plus le plan d'un appareil très simple, très économique et très efficace, dont M. Moncure Robinson a muni chacun des plans inclinés afin de modérer la vitesse de tout convoi descendant pesamment chargé. C'est un régulateur qui a exactement le même principe que celui qui est placé, dans toutes les cuisines, sur les tourne-broches; seulement, au chemin de fer de Pottsville à Sunbury, il est sur de vastes dimensions, et les bras sont entièrement en planches de sapin au lieu de fer.

Ce n'est pas seulement par l'emploi judicieux des plans inclinés, c'est aussi par le concours heureusement organisé de la navigation à vapeur et du chemin de fer, que le projet de M. Stephenson révèle un esprit sagement préoccupé de l'économie et de la simplicité des moyens d'exécution. De Genève à Morges, d'Yverdun à Soleure, de Zurich à Wallenstadt, c'est le bateau à vapeur qui remplace la locomotive. La vitesse ne sera pas tout-à-fait aussi grande; de Genève à Morges, distance de 37 kilomètres, le bateau à vapeur mettra dix-huit ou vingt minutes de plus que ne le ferait la locomotive sur le chemin de fer, infériorité dont on pourrait tenir compte, s'il s'agissait d'une circulation aussi active que celle qui existe entre Liverpool et Manchester, mais sans importance pour quelque point que ce soit de la Suisse. Lorsqu'on connaît l'immense valeur des propriétés de luxe qui embellissent les bords du lac Léman de Genève à Morges, et qu'on la compare aux faibles ressources financières de la Suisse, on ne peut qu'applaudir à un projet qui épargne à l'état des expropriations ruineuses, s'il les paie à leur juste valeur, ou spoliatrices, s'il ne peut suffisamment indemniser les propriétaires.

La plus sérieuse objection qu'ait soulevée cette combinaison de M. Stephenson, ce sont les retards et les frais de transbordement occasionnés par ces changemens de voie. Pour y remédier, cet ingénieur propose l'emploi de longs bateaux à vapeur construits de manière à recevoir quinze ou vingt wagons, qui, au débarquement, passent directement sur les rails du chemin de fer avec leur chargement, *et vice versa*, ainsi que cela se pratique avec la plus grande facilité sur l'un des chemins les plus fréquentés de l'Écosse, celui d'Édimbourg à Perth. Ce chemin traverse ainsi un bras de mer, large de plus de 7 milles, ouvert aux grandes marées et aux énormes vagues de la mer du Nord. La vitesse moyenne du bateau est de 10 milles à l'heure; le chargement et le débarquement ne prennent pas plus de dix ou douze minutes. Ce mode a réussi au-delà des espérances de l'ingénieur, et, malgré la situation de ce passage exposé aux mouvemens de la mer, malgré les rudes coups du vent d'est qui y règne au printemps, le service n'a été interrompu qu'un seul jour dans le cours d'une année.

Tout le réseau des chemins de fer prêts à être livrés à la circulation avec leur matériel roulant et fixe, construits à simple voie sur une étendue d'environ 650 kilomètres, ne coûtera que 102 millions, selon l'évaluation du département des travaux publics de la confédération suisse. A supposer que la dépense s'élevât à 130 millions, ainsi que le pensent quelques personnes compétentes en ces matières, la somme serait encore faible, comparée aux avantages qu'elle procurerait à la Suisse. Un exemple nous suffira entre mille pour montrer ce que la Suisse peut gagner à l'établissement du nouveau mode de

circulation : nous l'empruntons à un rapport présenté par M. Coindet, de Genève, au département des travaux publics de la confédération. — Le canton de Vaud produit des vins que les consommateurs de la Suisse allemande préfèrent à ceux de l'Alsace, non-seulement pour le goût, mais parce qu'ils se conservent mieux. Au prix actuel des transports en Suisse, le vin vaudois paie, pour être rendu à Zurich, 32 francs 50 cent. par char (1) *de plus* que le vin d'Alsace, et en général la valeur du char ne dépasse guère 100 francs de France. L'exportation annuelle des vins vaudois est en moyenne de 23,000 chars, qui valent environ 2 millions et demi de francs, et les frais de voiture s'élèvent à un peu plus de *onze cent mille francs!* Il n'y a pas de pays où le prix des transports soit aussi exorbitant qu'en Suisse, pas même l'Angleterre. Or la même quantité de vin parcourant les mêmes distances, mais par chemin de fer, coûterait moins de 400,000 francs, et on aurait, outre cette économie de 700,000 francs sur une valeur de 2 millions et demi (presque un tiers), les avantages de la promptitude du transport et de la bonne conservation des vins, qui ne seraient exposés ni aux fraudes ni aux inconvéniens d'une longue route par le froid ou la chaleur.

Nous choisissons à dessein cet exemple parmi les moindres intérêts de la Suisse. Pour elle, la production du vin dans le canton de Vaud est d'une importance secondaire; mais si, pour un seul des vingt-deux états confédérés et sur une seule branche de son commerce, l'économie réalisée par les chemins de fer égale déjà le sixième de l'intérêt du capital absorbé par le réseau tout entier, il est facile de concevoir que les profits indirects résultant pour toute la nation de l'établissement du réseau dépasseront de beaucoup le revenu direct de l'entreprise elle-même.

Chargé par le gouvernement de faire une enquête sur l'influence que les chemins de fer pourront exercer sur l'agriculture en Suisse, M. Coindet a reconnu que l'établissement des principales lignes qui aboutissent aux frontières de la confédération a eu déjà pour effet l'abaissement du prix des céréales en Suisse. C'est un fait considérable et qui est d'un intérêt si marqué pour la France, que nous croyons devoir noter ici quelques-uns des résultats de l'enquête de M. Coindet. Cette enquête a établi que, depuis quelques années, les agriculteurs suisses se plaignent du bas prix des céréales. Tout récemment encore plusieurs districts ont donné à leurs députés le mandat de solliciter de l'assemblée fédérale une augmentation des droits d'entrée sur ces denrées. « C'est chercher le remède, dit M. Coindet, là où il ne saurait exister. » La confédération ne peut pas imposer à toute la Suisse une élévation dans le prix du pain pour assurer une *mieux-value* à quelques cantons agricoles. Cette mesure serait trop contraire aux intérêts de l'industrie. Et même, à supposer que les cantons se trouvassent encore, comme sous l'ancien régime, libres de mettre à leur gré des droits sur l'importation des produits étrangers, il est certain que, si les gouvernemens cantonaux apportaient à l'examen de ces questions une parfaite indépendance et des lumières que ne possède pas la masse des agriculteurs, ils n'adopteraient pas une mesure que repousse une saine économie politique, et que condamne l'exemple de l'Angleterre, si intéressée dans cette même question et si expérimentée dans cet ordre de faits.

(1) Le char est de 6 hectolitres et 69 litres.

Si le bas prix des céréales est un désavantage pour l'agriculteur, d'un autre côté c'est un bénéfice pour la masse de la population; l'agriculteur lui-même en retire une foule de compensations qui, pour être indirectes, n'en sont pas moins réelles. Tout se règle sur le prix du pain : le salaire de la journée, les gages à l'année, la main-d'œuvre, et cette multitude de petites dépenses journalières qui sont les principales au bout de l'an. Personne ne nie que, si le produit de la récolte non-seulement ne rembourse pas l'agriculteur de ses avances, mais aussi ne le paie pas de ses peines, c'est un état de choses auquel il faut remédier; alors la question est celle-ci : le mal est-il accidentel ou permanent? Si deux ou trois années d'une abondance inusitée déprécient les prix à ce point que le producteur soit en perte réelle, on conçoit que l'état prenne des mesures pour empêcher la concurrence des produits étrangers d'accroître une souffrance temporaire; mais, si le bas prix est l'état habituel et par conséquent normal, des mesures prohibitives ou seulement une augmentation des droits d'entrée ne feraient qu'empirer le mal : elles créeraient pour le pays une existence factice en assurant aux agriculteurs le privilége exclusif et abusif de nourrir la population à un prix plus élevé que ne l'établirait la liberté du commerce; ce serait lui préparer de grands désastres, car cette existence factice ne peut se maintenir éternellement, et le jour où elle cesse, les intérêts qui se sont développés sous l'abri de droits protecteurs périssent comme des plantes élevées en serre chaude tout à coup exposées au rude contact de l'air.

Depuis long-temps les cultivateurs suisses se plaignent de ne pas retirer de la culture du blé un bénéfice suffisant, et leurs plaintes sont plus vives que jamais, parce que deux récoltes abondantes ont encombré les greniers et les granges. Tout en admettant qu'il y a de l'exagération dans ces craintes, cependant il faut reconnaître que cet état de choses n'est plus accidentel, et qu'il tend à devenir permanent; je crois même pouvoir dire que, pour quiconque en a recherché les causes avec soin, il est évident que le malaise doit empirer. En aucun autre pays de l'Europe, l'agriculteur, c'est-à-dire le paysan qui cultive lui-même ses terres, n'a une vie matérielle comparable pour le bien-être à celle des populations rurales dans la plus grande partie de la Suisse. C'est une dépense qu'il faut porter en ligne de compte. En second lieu, les propriétés y sont extrêmement morcelées; sauf un petit nombre d'exceptions, nulle part l'agriculture n'est pratiquée en grand; elle n'a à sa disposition ni les moyens économiques, ni les procédés de la science, ni les instrumens perfectionnés des grandes exploitations; le prix de revient en est d'autant plus élevé. Enfin le paysan porte lui-même au marché le surplus de sa récolte et ne réussit pas toujours à la vendre dès la première fois; c'est encore une dépense de temps et même d'argent. Et, par exemple, d'où vient que les farines de France abondent actuellement sur le marché de Genève, tandis qu'un canton limitrophe, celui de Vaud, est encombré de ses propres produits? Comment se fait-il que l'agriculture française puisse envoyer sur un marché suisse vendre avec bénéfice les mêmes produits que le cultivateur suisse ne peut céder au même prix sans y perdre? Dans les pays voisins de la Suisse, la Bourgogne, la Franche-Comté, la Souabe, l'agriculture se fait très en grand; elle est plus savante, plus perfectionnée, et par cela même plus économique et plus productive. L'impor-

tance de la récolte fait de l'agriculteur un négociant qui étudie les marchés, qui expédie au loin, en un mot qui est placé dans une position très supérieure à celle de la plupart des paysans de la Suisse pour tirer le meilleur parti possible des circonstances comme producteur et comme vendeur.

Les chemins de fer qui sillonnent l'Allemagne, et qui commencent aussi à former en France un assez vaste réseau, offrent, pour le transport des céréales et des farines, des facilités qui s'accroîtront encore. Dans un temps très court et avec des frais considérablement réduits et dont le chiffre est connu d'avance jusqu'au dernier centime, on peut dès à présent envoyer d'une extrémité de l'Allemagne à l'autre une masse de blé qui arrive sur le marché à jour fixe. Déjà l'importation annuelle du blé en Suisse par le port de Rorschach, sur le lac de Constance, s'élève à plus de cinq cent mille quintaux, et cette quantité s'accroîtra, en raison des facilités offertes par les chemins de fer tout récemment terminés ou près de l'être, jusqu'à ce que les prix se soient nivelés dans toute l'étendue des pays soumis à la même influence. En 1846, il fallut en France se servir du canal de Bourgogne pour faire arriver en Suisse les farines américaines achetées au Havre; le trajet nécessita de cinquante à soixante jours. Le transport des blés venant de Marseille entraîna des frais très considérables, le manque d'eau dans le Rhône ayant entravé la navigation. Aujourd'hui il ne faut plus que vingt ou vingt-cinq jours pour que les envois, non pas du Havre, mais de New-York arrivent en Suisse, grace aux *steamers* transatlantiques et aux chemins de fer qui unissent le Havre à Dijon. Dans trois ans, les communications de Marseille à Lyon, peut-être jusqu'à Genève, n'exigeront pas plus de un à deux jours.

Il y a un autre fait dont la Suisse doit tenir grand compte pour apprécier l'influence que peuvent exercer les chemins de fer sur son agriculture. Depuis quelques années, les États-Unis d'Amérique entrent pour une part notable dans l'approvisionnement des principaux marchés en Europe, où ils envoient, non pas leurs blés, mais leurs farines, aussitôt que les prix s'élèvent au-dessus de la moyenne. Dans l'année de disette 1846, les États-Unis ont fourni des ressources considérables pour l'alimentation de l'Europe; d'énormes quantités de farine furent importées en Suisse; une seule maison en répartit dans le canton de Vaud 6,000 barils, et, quoique achetées dans un moment de disette, ces farines donnèrent encore de gros profits. Ce commerce semble, au premier moment, devoir être tout-à-fait accidentel; en y réfléchissant mieux, on est porté à croire qu'il s'établira sur des bases de plus en plus solides, parce que l'accroissement de la production et le développement des moyens de transport mettent les États-Unis dans la nécessité d'exporter leurs produits, et leur permettent de les céder à des prix comparativement bas.

Tout semble d'ailleurs favoriser ces progrès incessans du commerce des céréales américaines. L'émigration en Amérique, si nombreuse dans ces dix dernières années, s'est surtout portée vers l'ouest, — le climat et le sol ont encouragé la culture des céréales; mais les communications, lentes et dispendieuses, ne permettaient guère d'expédier au loin les produits : or un immense réseau de chemins de fer, déjà en partie livrés à la circulation, sera entièrement terminé l'an prochain sur une étendue de 1,100 milles, et mettra en rapport di-

rect Saint-Louis du Mississipi et New-York, de sorte que, pour une faible dépense, les farines venant de plus de 400 lieues de l'intérieur des terres seront amenées sur la côte au navire qui les emportera en Europe. L'homme est un ouvrier intelligent, mais son esprit ne suffit pas toujours à embrasser la portée de l'œuvre qu'il accomplit. En défrichant les solitudes de l'Amérique ou les steppes des bords de la mer Noire, en multipliant les voies de communication et décuplant leur rapidité, il n'a pas prévu toutes les conséquences de ces changemens, ni la grandeur de leurs résultats. Le pauvre émigrant suisse qui a abandonné ses montagnes pour les plaines du Mississipi, en se reposant le soir de son pénible labeur, ne se doute guère que le produit de son travail va troubler l'économie industrielle de ces vallées dont le souvenir le poursuit. Il en est ainsi cependant. Les perfectionnemens de l'agriculture, l'accroissement des défrichemens dans des contrées jusqu'alors désertes et la création des chemins de fer opèrent dans l'économie sociale une révolution dont l'Europe commence seulement à ressentir les premiers effets.

Il n'est pas au pouvoir de la confédération helvétique d'arrêter ou de prévenir les conséquences d'un changement dont les causes sont en dehors d'elle-même. D'ailleurs l'industrie suisse voit avec plaisir un ordre de choses qui doit maintenir la vie à bon marché, elle en a besoin pour soutenir la concurrence au dedans et au dehors. L'agriculture subit, comme l'industrie, comme toutes choses en ce monde, les révolutions qu'amène le déplacement des intérêts. Il y a cinquante ans, la Suisse occidentale possédait des manufactures de toiles peintes dont le commerce s'étendait jusqu'en Asie; qu'en reste-t-il aujourd'hui? Rien. Faute d'avoir su reconnaître le signe des temps, que de fortunes se sont perdues ou ont été compromises dans une lutte de plus en plus désastreuse! La sagesse veut qu'on s'y prenne à temps pour parer à ces changemens qui s'opèrent par la force des choses, lentement, mais irrésistiblement; on évite ainsi les misères d'un long dépérissement contre lequel on lutterait en vain. Et qu'on ne s'y méprenne pas, jamais il n'y aura eu de changemens aussi complets, aussi prompts, aussi universels que ceux qui doivent résulter de l'introduction de la vapeur dans l'économie sociale, surtout de la création des chemins de fer. Les frais de transport sont si considérablement réduits, les moyens si immenses et la rapidité si grande, qu'on peut dire que, d'une extrémité de l'Europe à l'autre, il n'y a aucun marché qui ne soit désormais accessible à toutes les productions. Sauf les obstacles qu'opposent les douanes ou que ferait naître la guerre, le prix des denrées de première nécessité doit donc prendre, en Europe, le niveau qu'il ne prenait autrefois que dans une seule et même province.

Sans doute ces changemens ne s'accompliront pas sans oscillations, et il serait ridicule d'affirmer dès aujourd'hui que la culture des céréales n'est plus possible dans aucune partie de la Suisse. Nous signalons seulement une tendance très visible, et dont les effets se feront de plus en plus sentir. En ce moment, les importations des États-Unis sont nulles : au Havre, il n'est entré en deux ans, 1849 et 1850, que trente-six barils de farine; mais, dans les quatre années précédentes, l'importation dans ce port a été de :

3,036	barils en	1845.
55,750	—	1846.
555,546	—	1847.
2,030	—	1848 (1).

A Marseille, les blés d'Odessa ont suivi à peu près la même progression. Du rapprochement de ces chiffres, on peut conclure qu'aussitôt qu'une hausse un peu forte se déclarera sur les céréales, on verra les États-Unis multiplier leurs envois comme en 1846 et 1847.

Les questions que soulève l'établissement des chemins de fer dans ses rapports avec l'industrie agricole commencent, il faut le reconnaître, à préoccuper les agriculteurs suisses; l'importation des blés de la Souabe produit dans les cantons de l'est, et jusqu'au centre de la confédération, des résultats analogues à ceux que le transport des blés américains, facilité par les chemins de fer français, tend à développer dans la Suisse romande. Dans les cantons de l'est comme dans ceux qui touchent à la France, on parle des modifications ou plutôt des transformations qu'il faudra faire subir à l'agriculture d'ici à une époque très prochaine, et pourtant, qu'on ne l'oublie pas, les deux dernières récoltes ont été abondantes.

Le canton de Vaud produit des céréales en plus grande quantité que ne l'exige sa propre consommation, car, bien que son exportation ne soit pas considérable, cependant il fournit ordinairement une certaine quantité de blé aux pays qui l'avoisinent, notamment au Valais et à Neuchâtel, sans parler des approvisionnemens de pain et de farine qu'emportent avec eux les paysans savoisiens qui fréquentent ses marchés. Nous avons entendu plus d'un propriétaire vaudois, fort en état de porter un jugement sur l'ensemble des besoins et des productions de son pays, exprimer l'opinion que le canton de Vaud sera très prochainement contraint de modifier son agriculture : au lieu d'être en première ligne avec l'industrie viticole, la culture des céréales ne fournira plus que l'appoint des besoins du canton, et les champs se transformeront en prairies.

Que les chemins de fer dont M. Stephenson a tracé le réseau se fassent ou ne se fassent pas, la transformation que l'agriculture suisse pressent elle-même peut être regardée comme inévitable. Les plaintes de l'agriculteur ne proviennent point de ce que, les besoins de la population ayant diminué, la quantité de la consommation est tombée au-dessous de celle de la production. C'est tout le contraire qui arrive. Pour peu qu'on pénètre dans les détails de la vie domestique des agriculteurs de la Suisse romande, on ne peut méconnaître que l'aisance ne soit en progrès dans la plupart des ménages; les besoins

(1) L'auteur du *Rapport* s'exagère peut-être la quantité de céréales ou de farines que les États-Unis peuvent fournir à l'Europe en temps ordinaire. C'est surtout dans le cas de mauvaises récoltes en Europe que l'Amérique peut avec avantage y envoyer des blés ou des farines. L'agriculture américaine prend une part plus régulière à l'alimentation de l'Europe par l'envoi de viandes salées ou conservées, de beurre salé et de fromage. Ce sont des articles que l'on expédie en notable quantité maintenant en Angleterre, au grand avantage de la population anglaise, qui est ainsi mieux nourrie.

et la consommation n'ont donc pas diminué, tant s'en faut, et, si les produits ne rapportent pas suffisamment à l'agriculteur, c'est que le prix de revient est trop élevé, qu'il ne peut plus soutenir la libre concurrence avec les produits étrangers. Que le cultivateur vaudois, par exemple, compare ce que produisaient ses terres au commencement de ce siècle à ce qu'elles produisent de nos jours, ce qu'était alors son économie domestique, et ce que sont aujourd'hui ses besoins et ses dépenses : — il reconnaîtra sans aucun doute que les causes du malaise dont il se plaint sont celles qui viennent d'être indiquées.

Si l'on cherche maintenant à déterminer quelle sera la nature de cette transformation à laquelle l'agriculture suisse doit se préparer, on est conduit à croire que ses produits prendront un caractère plus industriel. L'agriculture consultera les besoins des manufactures plutôt que ceux des marchés de denrées, désormais alimentés par l'étranger. Déjà, à la recommandation du président de la classe d'agriculture de Genève, on a commencé dans plusieurs cantons des essais en grand de la culture de la garance. La chaleur n'est point nécessaire au succès de cette culture. La Silésie produit annuellement vingt mille quintaux métriques de garance, la Hollande quarante mille, l'Alsace vingt mille, le royaume de Naples quinze mille, etc. On le voit, le climat est, bien moins que la nature du sol, la condition essentielle à la réussite de la garance. Si le *palud* d'Avignon en fournit de si riches récoltes, c'est que la culture de cette plante y est favorisée par un sol d'alluvion, profond, marécageux, et que dominent des collines de sulfate de chaux. Les mêmes qualités de terrain se retrouvent également dans les cantons du Valais, de Vaud et de Berne.

L'industrie de la production de la soie prendra aussi probablement une extension nouvelle en Suisse. Ce n'est pas le mûrier qui lui a fait défaut jusqu'à présent : ce sont les mœurs des pays séricicoles; on a élevé des vers à soie par curiosité, par mode, par manière de passe-temps, mais nulle part on n'en a fait une affaire sérieuse, quoique les produits suisses obtiennent à Lyon les meilleurs prix. Il faut de longues années pour introduire de nouvelles habitudes dans les campagnes; la nécessité abrégera peut-être cet apprentissage, favorisé par l'impulsion très grande que les malheurs de la France en 1848 ont donnée à la fabrication des rubans et des étoffes de soie en Suisse : tout ce que Lyon et Saint-Étienne perdirent à cette époque, Zurich et Bâle l'ont gagné.

Les conséquences de cette transformation de son industrie agricole imposeront à la Suisse un changement notable dans les rapports commerciaux de la confédération avec les états qui l'avoisinent, surtout avec la France. La position actuelle de la république helvétique autorise plus qu'on ne le croit peut-être en Europe cette direction nouvelle donnée à sa politique commerciale. Au milieu des troubles de 1845, il s'est accompli en Suisse un fait qui n'a guère été remarqué que par les populations des cantons. La Suisse était une confédération d'états, elle est devenue une république unitaire : armée, commerce, postes, monnaies, chemins de fer, rapports diplomatiques, douanes, tout est devenu fédéral, c'est-à-dire que sur ces points la souveraineté cantonale a été abolie; elle a passé tout entière à l'assemblée fédérale. Jusqu'en 1848, la Suisse a prospéré sous le régime de la plus entière liberté du com-

merce; un seul exemple suffit pour le prouver : ses filatures de coton ont atteint à une perfection égale en tous points aux plus beaux résultats de l'industrie anglaise, et leur nombre s'accroît toujours. Sous l'ancien pacte, la souveraineté cantonale était le principe dominant; ce principe assurait non-seulement la neutralité politique de la Suisse, mais aussi (et pour le moins autant) sa neutralité commerciale, toute alliance en dehors du pacte étant quasi-impossible entre vingt-deux petits états différant entre eux par les intérêts, les lois et la langue. Aussi, lorsque la France, entrant de plus en plus dans les voies du système protecteur, eut fermé ses marchés aux importations de la Suisse, l'idée de répondre par des prohibitions aux mesures commerciales de la France se fit jour à la diète. Autrefois les fromages suisses entraient en France sans payer aucun droit; sous l'empire, ils payèrent 6 francs par quintal métrique; en 1820, ce fut 15 francs; actuellement, c'est 20 francs (1). En 1806, le bétail payait par tête 3 francs pour les bœufs gras, 1 franc pour les vaches; en 1822, les droits furent élevés à 50 francs pour les bœufs, et 25 fr. pour les vaches. Les pailles fines tressées paient 5 fr. 50 cent. par kilogramme, c'est-à-dire cent fois plus que les pailles grossières. Toutes les remontrances de la Suisse auprès du gouvernement français étant restées sans succès, treize cantons conclurent entre eux, en 1822, un concordat qui frappa de droits d'entrée plus ou moins élevés les importations de la France; mais neuf cantons s'étaient refusés à cette alliance, et parmi eux se trouvaient quelques-uns des cantons qui forment la frontière du côté de la France : le concordat ne fut plus qu'une lettre morte. Bon gré, mal gré, la liberté du commerce continua à exister en Suisse. La France et toutes les autres puissances purent prendre, sans craindre de représailles, les mesures les plus contraires à l'industrie et au commerce de la république helvétique.

Le pacte de 1848 a totalement changé cet état de choses. Si les faits de 1822 se reproduisaient de nos jours, non-seulement une majorité d'un seul canton, mais une majorité d'une seule voix dans l'assemblée fédérale contraindrait tout le reste de la Suisse à entrer dans un seul et même système. Une des premières mesures qui ont suivi l'abolition de l'ancien pacte a été l'établissement des douanes, déguisées sous le nom de *péages transportés à la frontière;* mais le système des péages est si véritablement un système de douanes, qu'il suffit maintenant d'un simple trait de plume, d'un simple changement de chiffre dans les tarifs pour jeter du jour au lendemain toute la confédération dans l'alliance commerciale de la France ou de l'Allemagne, de l'Autriche ou de l'Italie. Cette nouvelle organisation excite un profond mécontentement dans les populations des cantons-frontières. Cependant, comme elle est la base du nouvel ordre de choses politique qui ne pourrait se maintenir si le produit des douanes venait à lui manquer, comme cette organisation répond d'ailleurs aux vœux des cantons industriels qui tentèrent, en 1822, de faire adopter des mesures de prohibition contre la France, — il n'est pas à présumer que la confédération y renonce; au contraire, il faut s'attendre à ce qu'elle cherche une compen-

(1) Depuis 1822, le droit est de 16 fr. 50 cent. sur le poids brut, ce qui équivaut à 20 francs.

sation aux inconvéniens du nouveau système dans les avantages que pourront lui procurer des traités de commerce.

Quand l'établissement des chemins de fer aura opéré en Suisse la transformation des intérêts agricoles, c'est en France que plusieurs des principaux cantons devront chercher de nouveaux débouchés. Quelques chiffres tirés du rapport de M. Coindet prouvent que ces cantons ont droit à une réciprocité que la Suisse n'a pas encore obtenue. Au point de vue de la consommation, la Suisse est, à l'égard de la France, le troisième état dans le monde commercial. Elle reçoit pour 35 à 36 millions de produits français et ne vend à la France que pour 16 à 17 millions des siens.

En 1840, les importations génerales de la France en Suisse ont été de :

Fr.	40,597,297	produits naturels,
»	50,255,142	objets manufacturés.
»	90,852,439	

Les importations générales de la Suisse en France ont été de :

Fr.	23,399,836	matières premières nécessaires à l'industrie,
»	2,554,717	objets de consommation naturels,
»	44,104,509	objets manufacturés.
»	70,059,062	

Mais dans ces deux tableaux, si l'on prend seulement les objets provenant du pays qui exporte, les sommes s'établissent ainsi :

La France a importé de ses produits en Suisse pour . . .	fr.	35,658,733
La Suisse a importé de ses produits en France pour . . .	»	16,924,051
Différence en faveur de la France.	»	18,734,682

La France fournit à la Suisse près du double de ce qu'elle en reçoit. Il y a plus : dans les importations de la France, les marchandises fabriquées sont dans la proportion de 86 pour cent de la somme totale; dans les exportations de la Suisse, ces marchandises n'entrent que dans la mesure de 40 pour cent. Or, est-il besoin de le dire? sur les objets manufacturés, les bénéfices sont beaucoup plus considérables que sur les produits naturels. Cette différence si défavorable à la Suisse est encore aggravée par l'effet des douanes françaises : c'est ainsi que dans une même année on voit la Suisse exporter en France pour 1,300,000 francs de peaux brutes et recevoir de la France pour 800,000 francs de cuir ouvré. La Suisse n'aurait-elle pas eu plus de profit, si ces peaux avaient été travaillées chez elle? Mais la douane française admet à bas prix les peaux brutes comme matière dont elle a besoin, et frappe de droits équivalens à une prohibition le cuir ouvré, parce qu'elle ne veut pas de concurrence chez elle pour une marchandise dont elle prétend cependant fournir les marchés de la Suisse.

Et qu'on ne croie pas, jugeant des intérêts commerciaux par le chiffre comparé des populations, que la Suisse soit pour la France un débouché de mi-

nime valeur. La Suisse, qui n'a que deux millions et demi d'habitans, est de beaucoup l'état le plus important dans le commerce que la France fait par terre. En 1840, le commerce de la France, importation et exportation, s'est résumé ainsi :

avec la Suisse.	161	millions.
la Belgique.	125	
les États Sardes. . . .	105	
l'Allemagne.	98	
l'Espagne.	72	
la Prusse.	18	
la Hollande.	3	

Si nous prenons le tableau général du commerce français par terre et par mer, la position de la Suisse vis-à-vis de la France n'est guère moins importante : trois états maritimes seulement prennent rang avant elle, l'Union de l'Amérique du Nord, la Grande-Bretagne et la Sardaigne,

Les États-Unis,	pour	312 millions.
L'Angleterre,	—	270
La Sardaigne,	—	174
La Suisse,	—	161
L'Espagne,	—	147

Puis viennent la Belgique, l'Allemagne, la Russie, les Pays-Bas, la Toscane, les villes anséatiques, le Brésil, la Turquie, etc.

En résumé, le projet de MM. Stephenson et Swinburne pour l'établissement d'un réseau de chemins de fer dans les cantons démontre, contrairement à l'opinion généralement reçue, qu'il est possible et même facile de construire ces nouvelles voies avec économie et utilité dans les directions principales que suit la circulation en Suisse jusqu'au pied des Alpes. Le rapport présenté par M. Coindet au département des travaux publics de la confédération reprend, au point de vue des intérêts commerciaux de la Suisse, la question traitée par les ingénieurs anglais au point de vue de l'exécution matérielle. Il est évident désormais que, par suite de l'établissement des chemins de fer, les rapports entre la confédération helvétique et les états qui l'avoisinent devront subir des modifications importantes; il est évident aussi que, pour introduire ces modifications dans sa politique commerciale, la Suisse dispose, grace à ses institutions unitaires, de moyens qu'elle ne possédait pas avant 1848. Il y a là en germe toute une situation nouvelle à laquelle le commerce européen, le commerce français surtout, doit se préparer.

G. Bonnet
de Genève.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mars 1852.

Si l'absence de toute passion, de toute agitation extérieure dans l'accomplissement de l'acte fondamental de la vie politique d'un pays est un bienfait, nous venons, à coup sûr, de jouir de ce bienfait durant cette période d'élections qui vient de se clore. Cela reporte assez loin, il nous semble, des mouvemens électoraux de 1848 et 1849, et même des années antérieures. On ne saurait imaginer un corps législatif sorti plus paisiblement et avec moins de complications préparatoires du scrutin. C'est le gouvernement lui-même, on le sait, qui avait assumé le soin d'épargner aux populations la recherche de leurs candidats; les populations se sont rangées de l'avis du gouvernement, non peut-être sans quelque étonnement de se voir tout à coup si bien disciplinées dans la pratique du suffrage universel. Quelques exceptions à peine viennent démentir cet unanime et merveilleux accord, qui a été jusqu'ici la pierre philosophale de tous les régimes, parce que probablement ils n'en savaient pas le secret. Ceci suffirait presque pour exposer le caractère des élections dernières. Nous n'irons point, on le pense, nous livrer à de profonds calculs, supputer le chiffre du vote et le chiffre de l'abstention, dénombrer les opinions et les partis, remarquer ce qui eût pu paraître étrange autrefois et ce qui ne l'est plus, peser les qualités et les mérites des membres de la nouvelle assemblée. Parmi ceux-ci, il y en a de peu connus, cela est certain, et il y en a de trop connus, qui, comme d'habitude, ne sont point les derniers à faire montre d'importance, à peu près comme ces parvenus qui n'auraient point eu à compter sur de telles fortunes. Il se peut bien aussi qu'il y en ait dont le gouvernement ait habilement accepté le choix plus encore qu'il ne l'a dicté. Le résultat définitif dans l'ensemble, c'est une législature dont la composition rentre évidemment dans la ligne des événemens actuels. Elle n'a point précisément pour destination de contredire le vote du 20 décembre. Au fond, dans quelques conditions qu'il se produise, à travers toutes les transformations et les substitutions de régimes qui se succèdent, un corps de ce genre, émané directement

du pays, est fait, par son essence même, pour occuper une grande place dans notre vie publique. Le législateur écrit les institutions sur le papier; c'est l'opinion qui en détermine le sens réel, qui leur imprime le sceau des mœurs et des tendances générales. La perfection des institutions, c'est de s'y plier; leur péril, c'est de s'en écarter. Sans qu'il y ait à se méprendre en rien sur les différences d'origine, d'attributions, d'initiative politique, qui existent entre le corps législatif actuel et les assemblées anciennes, il reste toujours, au sein d'une réunion d'hommes dont la plupart étaient la veille encore en contact avec la masse de la population française, cette inspiration naturelle et effective de ce qui vit réellement dans l'ame du pays; et ce qui vit dans l'ame de notre patrie, n'est-ce point avant tout et par-dessus tout un sentiment modéré? La modération n'est point pour la France un caprice ou une fantaisie; elle est un des élémens de sa nature. Au milieu des expériences orageuses où elle s'aventure et des extrémités qu'elle traverse, après toutes les tempêtes qu'elle essuie, le premier sentiment qui renaît en elle, c'est le besoin, la soif de la modération, de la mesure dans la pratique politique, et d'une certaine latitude pour retrouver ce vieux fonds d'équité naturelle, de justes instincts, de libérales aptitudes, que les révolutions altèrent sans le détruire. Ce qui n'est point modéré jure véritablement avec le génie de notre pays, et les heures où il a le plus le goût de la modération ne sont pas celles où il jouit de conditions publiques conformes à ses instincts; c'est quand il les a perdues, et alors le sentiment est d'autant plus vif : sentiment bienfaisant et juste, fait pour dicter leur conduite aux pouvoirs bien inspirés.

C'est dans quelques jours que vont se réunir définitivement les corps publics créés par la constitution nouvelle, et la date de cette réunion est elle-même l'époque fixée pour l'application entière et régulière du régime nouveau; c'est le terme assigné à l'état exceptionnel où nous avons vécu quelques mois. Jusque-là, on ne l'ignore pas, le gouvernement s'est réservé le plein usage de la faculté législative. Cette faculté, il l'a exercée avec une activité dont il reste assez de témoignages dans toutes les matières, dans toutes les questions : législation pénale, institutions judiciaires ou économiques, organisation administrative, presse, enseignement, colonisation, finances. Aujourd'hui encore, c'est un décret nouveau, accomplissant hardiment cette conversion de la rente qui a été depuis si long-temps un objet d'études et de discussions toujours sans résultat. Tout, dans cet ensemble législatif, porte une empreinte unique, et se combine naturellement pour étendre l'action de l'autorité exécutive. C'est ainsi qu'un récent décret vient de supprimer l'inamovibilité des professeurs des facultés, du Collége de France, du Museum. On a parlé, dans ces derniers temps, de modifications profondes, de réformes radicales sur le point d'atteindre l'organisation de l'instruction publique. La réforme s'est arrêtée à mi-route, à ce qu'il semble, et reste pour le moment circonscrite dans la sphère du haut enseignement. Le principal caractère de la législation nouvelle, c'est cette suppression de l'inamovibilité dont nous parlions. La section permanente du conseil supérieur est également supprimée, et le conseil lui-même est agrandi et composé d'élémens nouveaux. Le malheur de ces transformations, c'est d'avoir toujours pour résultat de toucher à de grandes et justes renommées. La mise à l'épreuve d'hommes nouveaux est sans doute l'attrait, peut-être aussi la nécessité des politiques nouvelles. La meilleure condition pour la rendre féconde, c'est qu'elle

n'exclue point les hommes faits par leurs rares lumières, la supériorité de leur intelligence et la modération même de leur caractère, pour laisser un vide difficile à remplir. M. Cousin laisse assurément un de ces vides. Il est de ceux auxquels on succède, comme on dit à l'Académie, mais qu'on ne remplace pas. M. Saint-Marc Girardin, qui a été l'objet d'honorables instances pour rester avec un caractère plus actif dans l'instruction publique, fait partie du nouveau conseil. Les esprits de cette nature ne sont point de trop, pas plus dans l'enseignement qu'ailleurs, — d'autant plus qu'ils ne sont point, nous le croyons, dominés par l'excès des illusions. En réalité, en dehors de toute considération de partis ou d'écoles, et moins encore de personnes, la pensée universelle, c'est qu'il y a à pourvoir à un grand intérêt moral, qui est l'éducation des générations nouvelles. Le mal qui se glisse périodiquement depuis longues années au sein de ces générations, les vices qui s'y développent hâtivement, les précoces corruptions d'esprit et de cœur qui s'y propagent, il est toujours facile de les attribuer uniquement et exclusivement à telle ou telle institution, et alors c'est l'institution même qu'on frappe. A peine cette victoire gagnée cependant, il se peut encore, en vérité, que le mal ne soit guère moindre, parce que le coupable, à tout considérer, c'est un peu tout le monde. Vous aurez beau prêcher l'ascétisme aux jeunes gens, si en franchissant le seuil de leurs colléges ils se retrouvent dans une atmosphère qui n'est rien moins qu'ascétique. Vous aurez beau leur enseigner dogmatiquement le respect, quand de toutes parts autour d'eux éclatera justement en signes manifestes l'absence de tout respect. Qu'importe que vous trempiez leur esprit dans les fortes et généreuses disciplines, si le soir, dans le foyer, la lecture de famille est quelqu'un de ces romans qui amollissent et énervent quand ils ne flétrissent pas? Vous ne leur apprendrez pas l'histoire des Gracques de Rome; soit : ils verront les Gracques modernes courir les rues. Qu'en faut-il conclure? C'est que l'éducation publique, de quelque manière qu'elle soit distribuée, se ressent naturellement de l'atmosphère universelle, et qu'au-dessus de ces questions de monopole ou de liberté il y a toujours cette autre question souveraine et dominante des tendances générales de l'époque. C'est à la décision du corps législatif que paraissent maintenant réservées ces questions. Nous tenons le corps législatif pour fort empêché. Les meilleures lois ne valent pas les actes pratiques. C'est à la société elle-même de n'estimer que qui l'honore, d'offrir à ceux qui viennent ce sévère et salutaire enseignement de ses prérogatives, — ses honneurs et ses emplois achetés par le travail et non par l'ignorance vaniteuse ou la demi-science infatuée, par l'honnêteté et non par les corruptions spirituelles, par la fidélité à l'honneur et au bien et non par la poursuite outrée du succès. Malheureusement ce ne sont ni les décrets d'hier, ni les décrets de demain qui nous semblent destinés à mettre fin à de tels problèmes.

Tandis que cette question des réformes introduites ou projetées dans l'enseignement public préoccupait justement et vivement l'attention, une question d'un autre genre se trouvait presque simultanément résolue par le gouvernement, — celle du crédit foncier. Ce qui nous frappe dans la création de cette institution nouvelle de crédit, ce n'est point le côté politique, économique, déjà suffisamment exposé : c'est bien plutôt le côté par où elle touche à l'ensemble des idées et des habitudes pratiques, et par où elle peut servir en quelque sorte de mesure aux transformations morales qui s'opèrent dans notre

société. Voyez en effet notre temps : il y a évidemment aujourd'hui un penchant universel à rechercher le secours de ces moyens extérieurs, de ces combinaisons collectives, à suppléer à nos propres forces par ce genre d'institutions qui nous créent des ressources factices et servent souvent d'appui aux défaillances de l'esprit de conduite, quand autrefois les mêmes questions se résolvaient par un mot, sur lequel un auteur nouveau vient de faire un opuscule piquant et juste, — *l'économie,* — non point l'économie politique, mais la vieille et simple économie, la primitive économie. Est-il bien sûr que ce simple et primitif moyen ne soit point encore un des plus efficaces remèdes contre les plaies que les institutions de crédit foncier sont destinées à soulager aussi bien que contre tant d'autres gênes inconnues ou réelles misères pour lesquelles la science s'ingénie à trouver des palliatifs dans d'artificielles créations? Il y a ceci à considérer, pourrions-nous dire : c'est que, dans ces difficultés de vivre qui sont un des signes visibles de notre temps, dans ces décadences subites des fortunes, dans ces secrets dénuemens, dans ce paupérisme, en un mot, qui n'est point autant qu'on le pourrait croire particulier à une classe, mais qui se retrouve, à un certain point de vue, dans toutes les classes, il y a autre chose qu'un malaise matériel, il y a une maladie morale, contre laquelle les mécanismes de la science sont impuissans et qu'ils ne parviennent qu'à dissimuler : c'est la disproportion entre les désirs, les entraînemens du luxe et les ressources, entre le rôle qu'on veut jouer et les conditions naturelles où on est. Ce qui caractérise l'économie dans le vieux sens du mot, c'est qu'à une maladie morale elle oppose une vertu morale, — la puissance de contenir les désirs dans les limites de ses facultés, de dominer ses besoins factices, d'assujétir ses passions à l'esprit de conduite. Avec cette simple vertu de plus, que de consciences resteraient souvent entières! que d'intelligences s'épargneraient les défections et les vénalités! que de caractères conserveraient leur ressort! Et Samuel Johnson avait-il donc tellement tort de dire que l'économie était, elle aussi, la mère de la liberté? — Elle est la mère de la liberté, parce qu'elle est le bon sens et la règle appliqués aux affaires de la vie.

Aussi bien nous touchons ici un des points les plus caractéristiques de notre histoire morale : c'est la tendance à tout transformer, à mettre à la place d'une qualité simple et pratique, qui serait notre sauvegarde, quelque formule merveilleuse et accréditée, à substituer aux élémens réels les complications laborieuses. Il s'est formé avec le temps une école d'esprits pour qui c'est une science véritable que cette confusion dans l'étude des phénomènes intérieurs aussi bien que des phénomènes extérieurs. Ils mettent un art particulier à dénaturer toutes les questions, sans oublier même, dans leurs transfigurations, les relations des peuples et cet échange permanent d'influences qui s'opère entre eux. C'est bien à cette école que nous semble appartenir à son insu l'auteur d'un livre bizarre, — bizarre par le titre plus que par le fond des choses, — *un Missionnaire républicain en Russie.* On peut s'attendre à quelqu'une de ces mystérieuses propagandes fertiles en incidens dramatiques et en observations. Il faut se détromper pourtant : c'est une propagande infiniment plus débonnaire, attribuée à un Français qui n'aurait trouvé d'autre moyen de faire pénétrer la vérité démocratique dans l'empire des tsars qu'en se transformant en précepteur d'un jeune gentilhomme russe. Honnête et naïf missionnaire, peu fait pour inquiéter sa majesté l'empereur de toutes les Russies, et qui na-

turellement ne convertit personne! Mais, voyez la merveille, au contraire, c'est lui qui se convertit! Ce livre repose-t-il sur une donnée réelle? Est-ce une fiction que ce missionnaire républicain qui va se faire battre sur les questions de liberté par un prince russe et un moujick? Dans tous les cas, il a un côté curieux qui n'est point peut-être celui que l'auteur pense, et ce côté curieux, c'est le fait même d'un honnête démocrate que ne peuvent ni persuader, ni satisfaire les conditions libérales et douces d'un régime comme celui sous lequel s'abritait la France avant février, et qui ne laisse point que de revenir à des sentimens meilleurs au spectacle de l'autocratie tsarienne. C'est le propre d'un certain genre de radicalisme politique de préparer souvent à ces conversions et à ces transitions les natures sur lesquelles il a exercé son active influence; il les façonne à ne point redouter du tout les extrêmes et à ne point être trop difficiles sur la mesure du pouvoir après ne l'avoir point été sur la mesure de la liberté. On s'endort conventionnel et on se réveille comte de l'empire; on disparaît un moment adepte du droit au travail, et on revient au jour candidat aux grandeurs nouvelles sous les constitutions autocratiques.

Au fond du livre de ce singulier *missionnaire en Russie*, il y a une erreur assez commune, et qui consiste à faire disparaître toutes les questions d'influences mutuelles entre les peuples sous les analogies des formes politiques. Sans doute, les analogies des formes politiques sont une considération puissante; là où elles existent, elles sont un lien de plus entre les nations, un motif de sécurité de plus, si l'on veut, pour elles. Il se forme une solidarité naturelle qui aide singulièrement à la solution des questions internationales, qui les empêche même quelquefois de naître. Il ne faut pas s'y méprendre cependant : les analogies politiques sont beaucoup, mais elles ne sont pas tout. A côté d'elles et au-dessus d'elles, il y a les traditions, les solidarités nationales, les intérêts permanens, les influences morales et intellectuelles, les besoins du commerce, qui ne peuvent suivre évidemment toutes les variations politiques, et qui subsistent comme la règle des relations des peuples. L'ascendant de la France en particulier a pu tenir assurément à son rôle politique, à l'initiative qu'elle a long-temps partagée avec l'Angleterre dans la pratique des institutions libres, et aux solidarités constitutionnelles qui s'étaient formées entre elle et d'autres pays. Cette solidarité a cessé : soit, nous ne sommes pas payés pour l'ignorer apparemment; mais en résulte-t-il que tant d'autres raisons de légitime influence aient disparu? Le pire ne serait-il pas encore de transformer les différences actuelles de formes politiques en cause permanente d'aigreur, d'antagonisme, de scissions, de conflits peut-être? Serait-il sage de risquer les intérêts permanens qui peuvent unir les peuples pour la facile satisfaction de se montrer dissidens?

C'est là, à vrai dire, ce qui dictait notre jugement de l'autre jour sur la Belgique, au sujet duquel on paraît se méprendre étrangement, et qui n'avait dans notre pensée rien d'hostile, rien surtout de mystérieux, comme on affecte de le croire à Bruxelles. Avons-nous contesté à la Belgique son droit de nation? Avons-nous jeté de la défaveur sur ces institutions libres dont elle garde l'honneur? Nous avons constaté une situation difficile, — difficile en elle-même et par les complications qu'on y joignait en imaginant la rendre meilleure. Ces complications, ce n'est pas nous qui les créons sans doute; c'est assez de les remarquer et de les signaler quand elles sont là, en continuant à croire, bien

que paraisse en penser le cabinet belge, que le plus sûr moyen de dénouer ou de pallier des situations épineuses, ce ne serait pas de commencer par des choses qui ne seraient point de la prudence, pour finir par d'autres qui ne porteraient nullement l'empreinte de la fierté. Ce sont pourtant deux inconvéniens qui se touchent, qui naissent l'un de l'autre souvent, et l'observation très sincère de ces inconvéniens, c'est là toute la vapeur maligne qui a pu ternir notre miroir, puisque miroir on veut nommer ces revues ordinaires que nous consacrons à la politique étrangère. Il nous est toujours infiniment plus agréable, on peut le croire, d'avoir à signaler ce qui peut favoriser la paix que ce qui peut la desservir, et c'est le sentiment que nous éprouvons en pouvant constater d'un autre côté la solution des difficultés qui s'étaient élevées entre le gouvernement français et la Suisse. Ces difficultés, on le sait, tenaient à la question des réfugiés, et avaient pris depuis quelque temps un caractère assez grave. Elles viennent de se terminer heureusement, et le gouvernement fédéral paraît décidé à agir contre le dictateur de Genève, M. James Fazy, qui est un des auteurs de ces difficultés. Un commissaire fédéral, M. Trogg, a été envoyé sur les lieux pour faire exécuter les ordres du gouvernement suisse. La chute de M. Fazy, contre lequel se prononce l'opinion publique, peut en résulter, et ce sera assurément un bonheur pour Genève. Le radicalisme a fait assez de ravages en Suisse pour que son règne soit peu regretté de tous les cœurs honnêtes de ce pays, et on nous permettra, quant à nous, de nous souvenir qu'il a sonné le tocsin de la révolution de février; c'est assez pour savoir ce que nous en devons penser.

Les débats dont le parlement prussien continue d'être le théâtre prouvent de plus en plus que la vie politique est loin d'être éteinte en Allemagne. Grace à l'heureux accord de la royauté avec le parti libéral, les délibérations de la première chambre sur l'organisation de la pairie viennent d'aboutir à une solution plus favorable qu'on n'osait l'espérer pour les idées constitutionnelles. Qu'on ne l'oublie point, la lutte des partis en Allemagne est bien moins entre la démocratie et la royauté qu'entre la bourgeoisie et les derniers représentans du système féodal. C'est du moins dans ces limites qu'elle se renferme aujourd'hui. A la faveur des craintes que la démagogie a inspirées à la royauté, la grande et la petite noblesse ont en partie ressaisi les priviléges sociaux et l'autorité politique qu'elles possédaient avant 1848 sous la double garantie du pacte fédéral et des constitutions particulières. On sait tout le terrain que les intérêts nobiliaires ont ainsi regagné en Prusse, notamment dans l'administration provinciale, qui, en dépit des lois organiques de 1850, leur a été livrée tout entière. En présence de ces envahissemens, le parti constitutionnel s'est tracé pour ligne de conduite d'être surtout respectueux envers l'autorité suprême. Dans les deux chambres, c'est l'intérêt de la royauté qu'il invoque quand il combat les influences aristocratiques, et défend contre leur orgueilleux ascendant les conquêtes légitimes faites par la bourgeoisie et consacrées par la constitution de 1850. A ce point de vue, l'échec essuyé par les défenseurs des intérêts de la noblesse dans la récente discussion sur les principes fondamentaux de la pairie est très significatif. Les deux partis s'étaient donné un rendez-vous solennel dans ce débat, sur lequel l'école historique avait fondé de grandes espérances. Les divers projets d'organisation présentés contenaient plusieurs dispositions sur les-

quelles il ne s'élevait point de dissentiment sérieux. Que le droit de siéger dans la première chambre appartînt aux princes majeurs de la famille royale, aux chefs de la maison princière de Hohenzollern, aux chefs des maisons qui étaient autrefois souveraines immédiates de l'empire, enfin aux chefs des maisons qui tiendraient ce droit de la volonté royale à titre héréditaire par ordre de primogéniture,—les deux partis qui se disputaient le terrain s'accordaient à cet égard. Le désaccord roulait principalement sur la place que le parti féodal réclamait, dans une cinquième catégorie, à côté des représentans des universités et des villes, en faveur des représentans de la petite noblesse, de la *Ritterschaft*, ou, si l'on veut, des hobereaux. Les libéraux opposaient à ce vœu le système de la nomination directe par la royauté. L'un des orateurs les plus habiles de l'extrême droite, M. Stahl, a déployé toutes les ressources de sa dialectique pour combattre ce système, entaché, suivant lui, d'esprit révolutionnaire. Une pairie nommée par le roi pourrait-elle être autre chose qu'un conseil d'état? En Angleterre, la seconde chambre n'est-elle pas vraiment la première? « Donnez-nous, ajoutait M. Stahl, une seconde chambre de cette nature, et nous voterons la première chambre que vous nous proposez. » L'honorable défenseur de la chevalerie s'est étendu d'ailleurs avec complaisance sur les vertus de la petite noblesse, vertus beaucoup plus touchantes, à son avis, que celles de la grande noblesse elle-même et tout-à-fait dignes de devenir la base non-seulement de la première chambre, mais de la constitution et de l'état. L'assemblée ne s'est point laissé attendrir par les tableaux de l'âge d'or que lui traçait ainsi M. Stahl. Le ministère, qui, dans un débat récent sur l'administration intérieure, avait montré des dispositions si menaçantes pour les amis de la constitution, a accepté, au nom de la royauté, le concours qu'ils lui offraient au moment même où les prôneurs de la féodalité, s'abandonnant aux instincts de leur nature, s'évertuaient à limiter la prérogative royale. En vertu d'un amendement présenté par M. Koppe et adopté par la chambre à une grande majorité, la couronne conserve toute latitude dans le choix des membres de la cinquième catégorie. L'amendement se borne à déterminer qu'ils seront pris parmi les grands propriétaires ainsi que dans les grandes villes et les universités. La royauté, on le voit, n'a point à se plaindre de ce vote, qui relève, momentanément du moins, la situation du parti constitutionnel en Prusse. Les esprits distingués qui forment ce parti dans la première chambre n'ignorent point combien le maintien d'un tel accord entre eux et la couronne serait désirable. Selon toute apparence, ils ne négligeront rien pour lui faire porter d'autres fruits dans les grandes questions d'organisation administrative qui restent encore à résoudre.

Au milieu des épreuves par lesquelles les législations issues du mouvement de 1848 en Allemagne sont en train de passer, il est rassurant de voir que les droits civils sont généralement épargnés. Il est d'autant plus étrange que des constitutions libérales et républicaines, comme celle que la Suisse s'est donnée très légalement d'ailleurs à la même époque, n'en tiennent pas un compte suffisant : il est bizarre que, dans un pays où l'égalité des races et celle des cultes semblent être des principes plus importans que partout, le libre établissement des Juifs ne soit pas consacré par la loi fondamentale. L'article 44 de la constitution du 12 septembre 1848 déclare que l'exercice du culte des *confessions*

chrétiennes est garanti dans toute la confédération; mais elle ne fait nulle mention des Juifs. En effet, telle est encore en Suisse la puissance des antiques préjugés contre cette intéressante et malheureuse population, qu'un Juif ne peut point acquérir de propriété dans la confédération, et qu'il ne peut légalement y résider plus de quelques jours sans une permission spéciale. Des Juifs français ont eu, il y a quelque temps, à souffrir de cette législation digne d'un autre pays et d'un autre âge. Des représentations très fermes ont dû être adressées à ce sujet par le gouvernement français au canton de Bâle. Des faits analogues avaient déjà été l'occasion de conflits diplomatiques entre la confédération helvétique et la France.

En 1835, des Israélites français avaient voulu s'établir à Bâle-Campagne, et les autorités cantonales s'y étaient opposées avec une persistance qui n'était certainement ni démocratique, ni humaine. Le cabinet des Tuileries, pour obtenir justice en faveur de ses sujets, fut obligé d'ordonner, en ce qui concernait le canton de Bâle-Campagne, que l'exécution des traités réciproquement protecteurs des intérêts et des personnes, conclus entre la France et la Suisse en 1827 et 1828, serait provisoirement suspendue. En 1850, le gouvernement des États-Unis de l'Amérique du Nord avait préparé avec la république helvétique un traité important destiné à régler les conditions de l'établissement des citoyens suisses et américains dans chacun des deux pays, la situation des consuls, l'extradition des criminels, etc. Les négociateurs suisses avaient eu soin d'y introduire une clause portant que les priviléges du traité ne seraient applicables, conformément à la constitution helvétique, qu'aux citoyens chrétiens des deux pays; mais les États-Unis ont refusé de ratifier le traité, en considération même de cette clause restrictive, qui, en effet, devait paraître choquante à ce grand pays classique de toutes les libertés. Il est probable que les avertissemens sérieux donnés, en 1835, au canton de Bâle et récemment renouvelés, joints à cette leçon adressée par le gouvernement des États-Unis à la confédération tout entière, ne seront pas perdus pour la Suisse. Si elle a pu quelquefois hésiter à accorder aux gouvernemens conservateurs les garanties qu'ils lui demandaient contre la démagogie, comment repousserait-elle logiquement leurs conseils, lorsqu'ils la sollicitent d'inscrire dans son code une liberté de plus?

En Portugal, qui est décidément le maître? Est-ce le duc de Saldanha? est-ce le septembrisme? Le doute est plus que jamais permis. Au premier aspect, Saldanha triomphe sur toute la ligne; dix mois de dictature semblent l'avoir plutôt fortifié qu'usé. C'est ainsi qu'après les élections, alors qu'il venait d'abdiquer son autorité discrétionnaire en appelant les chambres à la partager, il a osé et il a pu décréter impunément, sans le concours de celles-ci, l'annulation partielle des dettes de l'état, c'est-à-dire une de ces mesures qu'eût à peine suffi à couvrir la responsabilité collective des trois pouvoirs. Après tout, pourquoi se gêner? La chambre haute est entièrement à sa merci : au moindre symptôme d'indiscipline, une fournée de pairs y déplacerait la majorité au profit du gouvernement. Quant à la chambre élective, les deux tiers au moins de ses membres doivent leur nomination au patronage ministériel. Les radicaux eux-mêmes, qui, peu de jours avant les élections, sommaient arrogamment Saldanha de leur céder la place, — les radicaux ont dû se résigner tous les premiers à mendier ce patronage, et ils ne l'ont obtenu que par la plus humiliante

des palinodies, en reniant leur programme tour à tour secret ou avoué de trente ans, en adhérant, par l'organe de leur journal officiel, la *Revoluçao*, au principe monarchique. Cette brusque abdication est plus fortement accusée encore dans l'adresse en réponse au discours de la reine. Non contentes de parler de dom Pedro et de dona Maria en des termes que les chartistes purs n'auraient pas désavoués, les notabilités septembristes qui ont rédigé ce document y donnent une cordiale adhésion au projet d'acte additionnel à la charte. Or, veut-on savoir ce qu'est cet acte additionnel si bruyamment promis depuis dix mois aux impatiences ultra-libérales? Un pas franchement rétrograde. Le préambule substitue au principe de l'irresponsabilité constitutionnelle, dont la couronne se contentait parfaitement, je ne sais quelle réminiscence de l'ancienne infaillibilité de droit divin, — le tout au profit des ministres, qui s'arrogent plus loin, notamment en ce qui concerne les impôts indirects, un véritable pouvoir discrétionnaire. Cette légalisation des dictatures présentes et à venir a, il est vrai, pour pendant une apparente concession, l'établissement du suffrage direct; mais ce mode d'élection, dont l'efficacité libérale commence un peu partout à être révoquée en doute, est particulièrement défavorable aux radicaux portugais. L'élément qui domine au premier degré de l'électorat est, en effet, ici l'élément rural, celui des petits propriétaires et des fermiers, que se partagent les influences aristocratique et cléricale, et chez qui le septembrisme a toujours rencontré d'inexorables répulsions. Qu'elle soit sincère, ou qu'elle émane d'un sentiment d'impuissance, cette abnégation si inattendue des septembristes ne porte-t-elle pas un solennel témoignage de l'ascendant matériel et moral du dictateur?

Voilà les apparences; mais, si l'on regarde au fond des choses, tout change de face. Jamais, en réalité, l'autorité de Saldanha ne fut plus illusoire et plus précaire, jamais le radicalisme ne fut plus près du but.

Si, à la veille des élections, les septembristes ont fait si bon marché de leur drapeau, c'est que la fin leur a paru assez séduisante pour justifier les moyens. Saldanha, dont le parti n'existe que de nom, n'avait que peu ou point de candidatures à leur imposer en retour de l'appui électoral qu'il leur donnait, de sorte que, tout en paraissant battre en retraite, la révolution entrait de fait dans la place. Elle l'a prouvé dès les premiers jours de la session, notamment dans le scrutin pour la formation de la liste des cinq membres entre lesquels la couronne avait à choisir le président de la chambre des députés. Trois noms de l'extrême gauche sont sortis les premiers, et, des deux candidats entre lesquels se partageaient les sympathies du ministère, l'un n'a pas même eu l'honneur de figurer sur cette liste, tandis que l'autre n'y figurait qu'au dernier rang. Et qu'on ne croie pas que la minorité chartiste ait servi ici d'appoint aux septembristes. Dans une autre question, — celle des élections de Villaréal, — où la minorité avait accidentellement intérêt à voter pour le ministère, et où les septembristes étaient seuls contre lui, ceux-ci ont obtenu une majorité relative de 25 voix (55 contre 30).

Si ces essais d'indiscipline n'ont pas encore dégénéré en rupture, si, après avoir prouvé à Saldanha qu'ils étaient les maîtres, les septembristes lui continuent leur appui et affectent même de persister dans leur apparente conversion, cela tient, d'une part, à l'extrême docilité du dictateur, qui pousse l'ab-

négation jusqu'à se féliciter, après coup, de ses propres défaites, et, d'autre part, à un calcul de la nouvelle majorité, qui ne croit pas encore opportun de lever le masque. Le principal organe de ce ministérialisme d'occasion en a déjà laissé échapper l'aveu. « Notre abnégation, disait dernièrement la *Revoluçao*, notre abnégation actuelle n'est ni défiance de nos forces, ni manque de patriotisme, ni sentiment d'une nécessité; c'est intelligence de la situation, c'est tact politique, c'est confiance dans nos destinées, c'est souplesse gouvernementale (*flexibilitade estadistica*). » — Voilà qui est clair et même un peu naïf. Non contens d'avoir montré, par le dénombrement de leurs forces, ce qu'ils peuvent, les septembristes avouent ce qu'ils veulent. Saldanha ne reste aux affaires que par leur bon plaisir, et leur adhésion aux remords monarchiques du majordome révolté de dona Maria n'est qu'une tactique, un acheminement vers l'accomplissement de leurs « destinées, » un moyen de le supplanter au profit de la révolution.

Et de fait, cette même palinodie qui a mis à leur service l'action électorale du pouvoir, et à laquelle ils doivent le rôle de la majorité, lève aussi le seul obstacle diplomatique qui pût désormais leur interdire le rôle de gouvernement. Nous voulons parler de la menace d'intervention qu'avait faite l'Angleterre pour le cas où Saldanha serait renversé par le radicalisme. Les radicaux déguisés en royalistes, voire en rétrogrades, et poussés à la chambre par le protégé même du *Foreign-Office*, n'échappent-ils pas à ce *veto?* Ils l'espèrent du moins, et nous croyons savoir de bonne source que, dans les conciliabules électoraux des révolutionnaires, cette perspective fut le motif le plus déterminant de leur feinte abjuration. La chute de lord Palmerston, l'avénement d'hommes beaucoup plus difficiles que lui en fait d'alliances politiques, ont dû quelque peu dérouter ce calcul; mais les septembristes en seront quittes pour jouer un peu plus long-temps leur comédie réactionnaire, et de là vient sans doute l'impudente approbation qu'ils donnent aux dispositions les plus illibérales de l'acte additionnel. Les septembristes ont d'ailleurs un puissant auxiliaire auprès du *Foreign-Office* : c'est la Cité de Londres, qu'a fort indisposée le décret financier de Saldanha. Ils se mettent déjà en mesure de recueillir, à un moment donné, le bénéfice de cette diversion. Oubliant ou feignant d'oublier que le décret dont il s'agit n'est que l'application et l'application fort timide de leurs théories sur le capital, la plupart des journaux révolutionnaires ne mettent pas moins d'ardeur que la presse chartiste à défendre les droits des créanciers spoliés.

Une seule chose peut sauver Saldanha de la trahison qui le menace et identifier l'intérêt des septembristes avec le sien : c'est la présence de l'ennemi commun, c'est la rentrée du comte de Thomar dans l'arène parlementaire. Le parti chartiste, qui a déjà pour auxiliaires d'innombrables mécontentemens, va nécessairement reprendre, sous l'habile impulsion de son chef, la direction morale de l'opinion, et les meneurs septembristes, éclairés par l'expérience de deux situations analogues, seront peut-être assez prudens cette fois pour éviter une crise qui mettrait ce dangereux adversaire en évidence. Saldanha renversé, la reine n'aurait, en effet, à choisir qu'entre une combinaison Passos et une combinaison Costa-Cabral, entre le septembrisme pur et le chartisme pur, entre les ennemis nés de la couronne et ses alliés naturels, entre une ma-

jorité parlementaire purement factice et l'incontestable majorité du pays; on comprend que l'alternative ne serait guère favorable aux révolutionnaires. Nous ne serions donc pas surpris que les deux ou trois grosses questions sous lesquelles ces derniers comptaient enterrer Saldanha fussent indéfiniment ajournées par un tacite accord entre eux et le dictateur. Cette tactique de temporisation leur serait facile : au bout de trois mois de session et grace au déluge de motions qui envahit la tribune à chaque séance, la chambre des députés en est encore à la vérification des pouvoirs, sans que la presse et le pays semblent s'en étonner. Nous n'avons pas besoin de dire que le groupe chartiste n'est nullement responsable de ces pertes de temps. L'intolérance de ses adversaires le condamne à un silence à peu près absolu, et qui du reste doit lui coûter peu. La plus complète, la plus inexorable apologie des vaincus est ici la conduite du vainqueur. Saldanha venait fonder la vérité représentative, et l'arbitraire dictatorial survit à la convocation même des cortès. Il venait apporter économie et probité dans les finances, et un énorme accroissement de charges a eu la banqueroute pour pendant. Il venait enfin moraliser l'administration, et la presse portugaise retentit des mêmes accusations qu'autrefois, à cette seule différence près que les dénonciateurs sont aujourd'hui des chartistes et que les accusés ne se justifient plus. Quels discours, quelles récriminations pourraient égaler l'éloquence vengeresse de ces contrastes?

Tandis que le Portugal se consume en agitations toujours renaissantes, la Hollande a de plus en plus à se féliciter des rapides progrès de ses établissemens d'outre-mer. Les états-généraux ont eu récemment à s'occuper de la situation des colonies néerlandaises. Un rapport très détaillé leur a été présenté sur ce sujet par le chef même de l'administration coloniale. La population de Java y est portée à 9,584,130 habitans, parmi lesquels l'on compte 16,409 Européens ou personnes qui y sont assimilées, 119,481 Chinois, 27,687 autres étrangers orientaux, et 9,420,553 indigènes. — A Sumatra, l'on compte 3 millions 430,000 ames; à Bornéo (possessions hollandaises), 4,750,000; à Célèbes, 3 millions; à Bali et Lombock, 1,205,000; à Timor et dans les îles adjacentes, 800,000 ames; total (Java non compris) : 10,473,500.

Ce ne sont pas toutefois les colonies des Indes Orientales seules qui fixent aujourd'hui l'attention publique en Hollande; on s'attache aussi à tirer un meilleur parti de celles de l'Amérique, malheureusement frappées cette année encore par la fièvre jaune, qui en a disséminé les habitans. Un sinistre causé par cette épidémie se lie singulièrement à un petit événement diplomatique, et en définitive à la démission du gouverneur de Surinam, M. le baron de Raders : il s'agit de l'affaire de *la Venezia*, navire autrichien affrété à Amsterdam, en destination pour Paramaribo, où il cherchait une cargaison de sucre. C'était le premier voyage entrepris par un navire autrichien vers les colonies occidentales de la Hollande, sous l'empire des nouvelles lois de navigation du 8 août 1850, et en vertu de l'arrêté royal par lequel le pavillon autrichien est assimilé au pavillon néerlandais. Après avoir opéré le déchargement de sa cargaison, ce navire avait eu le malheur de perdre par la maladie régnante la plus grande partie de son équipage et son capitaine, M. Czor, dans les premiers jours du mois de septembre 1851. Le peu de gens qui y restaient, saisis d'une panique, quittèrent le bord. Informé de cet événement, le gouverneur de la colonie, agissant

d'après un règlement de 1836 qui ne cadre plus avec la nouvelle législation maritime, ordonna que *la Venezia* fût remise comme une succession abandonnée entre les mains et sous l'administration de la chambre des orphelins à Paramaribo, et il chargea celle-ci d'en effectuer la vente. La chambre des orphelins, inspirée par des vues plus saines de droit des gens et de droit maritime, adressa des remontrances au gouverneur; le consignataire protesta formellement contre l'aliénation du navire; le commerce de Surinam se ligua pour ainsi dire contre la mesure. Tous étaient pénétrés qu'il s'agissait ici d'un cas tout-à-fait exceptionnel, extraordinaire, qui n'était pas prévu explicitement ni par des règlemens ni par des lois. Nonobstant les sages conseils des hommes pratiques, la vente s'effectua par ordre du gouverneur; l'adjudication fut annoncée pour le 24 septembre. Un marchand anglais acheta le navire à vil prix, et s'empressa de le faire partir; bien mieux, le nouvel acquéreur avait fait dénationaliser *la Venezia* : il avait enlevé le pavillon autrichien et lui avait substitué le pavillon hollandais; il avait même baptisé le navire d'un autre nom. — Les plaintes des parties lésées ne se firent pas attendre, et le gouvernement autrichien se crut obligé de demander satisfaction au gouvernement hollandais de cette insulte faite à son pavillon; il réclamait en même temps des indemnités en faveur de ses nationaux spoliés, se fondant sur les principes reconnus par le droit des gens dans de pareils sinistres, où les autorités étrangères peuvent tenir lieu de consuls. On sait qu'il est un droit maritime et de navigation incontestable : c'est « qu'aucune nation et aucun individu n'a la faculté de s'approprier, de quelque manière que ce soit, un navire d'une nation étrangère que l'équipage a abandonné, à moins que le propriétaire en ait fait l'abandon formel, ou bien qu'il ait perdu son droit par une prescription. » Ce n'était pas le cas; aussi le gouvernement autrichien espérait-il que le gouvernement hollandais se rendrait à sa juste demande. Son espoir n'a pas été trompé, et le gouvernement hollandais, guidé en cette affaire par un grand esprit de justice, n'a pas hésité à révoquer M. le baron de Raders, en tempérant l'exécution de cette mesure rigoureuse par la déférence que commandaient les longs services du gouverneur de Surinam.

Aux États-Unis, il n'y avait naguère encore qu'une question qui possédât le privilége d'exciter les passions nationales et l'intérêt des peuples étrangers : la question de l'esclavage; maintenant il y en a deux : l'esclavage et l'intervention. Le voyage de M. Kossuth a porté ses fruits, et les séances du congrès sont alternativement remplies par ces deux questions. Les mesures du compromis sont encore de loin en loin attaquées ou défendues, mais c'est incontestablement la question d'intervention qui domine toutes les autres préoccupations. Ce que le congrès discute sous la forme de propositions relatives aux condamnés politiques de l'Angleterre ou aux exilés hongrois n'est rien moins qu'un nouveau plan de politique extérieure, que la déclaration de la supériorité du principe démocratique sur tous les autres. C'est là ce qui ressort de toutes les discussions, et notamment du discours du général Cass, prononcé au sénat le 10 février dernier. Toutes les autres nations peuvent être embarrassées pour prononcer sur la question du juste et de l'injuste : les États-Unis seuls, en pareil cas, peuvent prendre parti sans hésitation; toutes les autres nations peuvent servir d'arbitres dans les débats des peuples avec leurs gouvernemens : les

États-Unis seuls peuvent être juges. Les autres états ont des institutions plus ou moins équivoques; l'Union seule a des institutions fondées sur le droit et la justice. Son congrès est le seul tribunal qui puisse rendre un verdict qui ne soit pas entaché de superstition politique. Les États-Unis ont condamné l'intervention de la Russie en Hongrie; cette intervention était donc injuste : que valent les protestations des gouvernemens européens? elles n'aboutissent à aucun résultat, parce que ces protestations ne sont jamais des *manifestes!* — Tel est le résumé des discours du général Cass : c'est l'infaillibilité politique de l'Union américaine venant remplacer l'infaillibilité spirituelle de l'église catholique. Jamais d'ailleurs, il faut le reconnaître, les tendances logiques de la démocratie américaine n'avaient été exposées aussi hardiment, avec autant de netteté. Nous préférons, quant à nous, les paroles de paix qu'on prête à M. Clay dans son entrevue avec M. Kossuth. M. Clay se serait montré aussi opposé, dit-on, à la politique d'intervention que M. Cass à la politique de neutralité; mais, hélas! M. Clay est vieux et retiré des affaires, tandis que M. Cass est encore dans toute la force de l'âge et candidat à la future présidence. La démocratie suit aux États-Unis son cours irrésistible, sans grand souci des dangers d'autrui. C'est à nous, qui avons vu de si près tant de dangers, de chercher à modérer, si c'est possible, les vœux que font pour leurs frères européens les citoyens de l'Union, et en tout cas de nous mettre en garde contre leurs sympathies.

S'il y a bien des luttes politiques ou nationales actuellement engagées dans le monde, aucune n'est plus étrange et plus curieuse à suivre peut-être que celle qui existe depuis long-temps déjà entre les États-Unis et le Mexique. On se souvient sans doute de la guerre faite, en 1846, par l'Union américaine à la république mexicaine. De prétexte sérieux et légitime, il n'y en avait point; il n'y avait que cette tentation perpétuelle offerte par un pays dévoré de divisions et d'impuissance à un pays audacieux et avide de conquêtes. On sait aussi comment se termina la guerre : par un traité qui livrait à l'Union la Haute-Californie et le Nouveau-Mexique moyennant 15 millions de piastres. Les États-Unis avaient fait une affaire de commerce par le fer et le feu. Depuis ce moment, de quelle nature sont les relations des deux pays? Les bataillons de l'Union n'occupent pas, il est vrai, la Vera-Cruz et Mexico; ce n'est pas le gouvernement de Washington qui agit. C'est cette entreprenante race elle-même qui met la main à l'œuvre, comme d'habitude, sous sa propre sauvegarde. Partout se fait sentir au Mexique la menaçante action américaine, partout éclatent les résultats de ce dangereux voisinage. Cette perpétuelle immixtion des citoyens libres des États-Unis affecte le plus souvent une forme particulière propre à la nature commerciale de cet étrange peuple : c'est la contrebande, mais la contrebande à main armée, par l'insurrection. Les marchands américains trouvent facilement quelque chef ambitieux et cupide qui lève le drapeau sous un prétexte politique quelconque. L'insurrection s'empare des postes douaniers; les marchandises américaines pénètrent alors, inondent le pays, et le but est atteint. C'est là l'histoire de ce qui se passe chaque jour sur l'immense frontière qui sépare les États-Unis du Mexique. Une des dernières insurrections de ce genre avait à sa tête un chef de *guerillas* du nom de Carvajal. L'armée de Carvajal se composait d'un ramassis de bandits mexicains et d'un certain nombre d'aventuriers américains. C'est avec cette force que le *guerillero* mexi-

cain a proclamé la séparation et l'indépendance de la république de Rio-Grande. Le véritable but était de s'emparer de Matamoros, siége du poste de douane; mais l'attaque de Carvajal a été repoussée par les forces légales du Mexique, et il a été même contraint de repasser le Rio-Bravo, qui sert de point de division entre les deux pays. Les insurgés, on le comprend, n'ont point trouvé un mauvais accueil sur le territoire américain, d'autant plus qu'un grand nombre étaient citoyens de l'Union. Le général mexicain Uraga a même vainement réclamé quelques soldats blessés, transportés de force sur la rive américaine du fleuve. Aujourd'hui encore, les fauteurs de cette insurrection sont bien loin d'être découragés. De prétendus officiers lèvent ouvertement de nouvelles bandes aux États-Unis. La Nouvelle-Orléans fournit l'argent et les armes. Tout se prépare donc pour une irruption plus violente au Mexique. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les autorités fédérales se taisent, désarmées ou complices. C'est sur l'ensemble de ces faits que le gouvernement du Mexique a cru devoir fonder une expression nouvelle de ses griefs. Une note du ministre des affaires étrangères de Mexico, en date du 20 décembre 1851, les résume avec modération et en même temps avec un sentiment profond du péril. Que peut-il résulter de ces complications permanentes dans les relations de l'Union américaine et du Mexique? Assurément les États-Unis ne reculeront pas; cette race énergique poursuivra son œuvre sous la tolérance de son gouvernement ou malgré lui. Quant au Mexique, il est doublement atteint. D'un côté, ces continuelles insurrections accélèrent chaque jour la décomposition politique de ce pays, et de l'autre, leur but même porte un irrémédiable coup à ses finances. Les douanes sont la principale ressource du Mexique; que peut-il faire, s'il perd une moitié de ses revenus par la fraude, et s'il dépense l'autre moitié à se défendre contre les fraudeurs, ainsi que le dit le ministre mexicain? C'est là une situation intolérable à tous les points de vue, et ce qui la rend plus cruelle encore, c'est que le Mexique n'a pas même la ressource d'en appeler à quelque lutte nationale nouvelle, qui ne ferait qu'achever sa décadence et servir l'ambition de ses redoutables voisins.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Il se passe depuis quelque temps, dans le monde musical, un phénomène qui mérite d'être signalé. Pendant que les théâtres sont envahis par des œuvres et des virtuoses médiocres, qui sont un témoignage trop évident de la décadence où languissent de nos jours la musique dramatique et l'art de chanter, — dans les concerts publics et privés, dans toutes les réunions choisies où la musique fait partie des plaisirs qu'on y cultive, on n'entend que des choses excellentes, des compositions sérieuses interprétées par des artistes distingués. Lorsqu'on assiste aux séances de la société du Conservatoire, à celles de la société de Sainte-Cécile, dirigée par M. Seghers, aux soirées musicales, aussi nombreuses que variées, qui se donnent à Paris pendant l'hiver, on a de la peine à croire que l'Opéra, l'Opéra-Comique, le Théâtre-Italien et l'Opéra-National se trouvent dans la même ville et sont fréquentés par ce même public intelligent et délicat qui comprend si bien les chefs-d'œuvre des vrais maîtres. Mais nous disons à tort que c'est le même public qui fréquente les con-

certs et qui remplit les théâtres de Paris : ce sont au contraire deux générations parfaitement distinctes, et représentant les deux élémens qui composent la société française. Chez aucun peuple de l'Europe, il n'existe entre la classe éclairée et le reste de la nation l'intervalle immense qu'on observe dans la capitale de la France, et qui frappe tous les étrangers.

Quoi qu'il en soit, l'Opéra fait toujours de belles recettes avec la musique de *Guillaume Tell* et la bonne volonté de M. Gueymard. Ce jeune ténor, don nous avons apprécié le mérite et signalé les défauts, s'est enfin décidé à se priver de l'*ut* de poitrine qu'il poursuivait vainement. Il chante maintenant le bel air du quatrième acte : *Asile héréditaire*, avec la voix que la nature lui a donnée. Le chanteur a gagné à cette réforme une liberté d'allures qui profite aux plaisirs du public, et si Mme Laborde pouvait être remplacée dans le rôle de Mathilde par une cantatrice plus jeune, plus agréable et moins froide, le chef-d'œuvre de Rossini serait interprété aussi bien qu'il peut l'être par des artistes de second ordre. Pour varier un peu son répertoire, qui roule sur trois ou quatre ouvrages modernes, l'Opéra vient de reprendre le charmant ballet de *la Sylphide*, qui a été le triomphe de Mlle Taglioni, la plus admirable danseuse qui se soit produite de notre temps. Mlle Priora, une autre Italienne qui remplace Mlle Taglioni, a de la grace, de la force, et promet de devenir, si ce n'est une étoile éclatante, au moins une très agréable *ballerine*.

Le théâtre de l'Opéra-Comique, qui s'était doucement habitué aux faveurs presque gratuites de la fortune, vient de recevoir une nouvelle leçon, qui lui profitera peut-être. Un gros mélodrame sans intérêt, *le Carillonneur de Bruges*, sur lequel on fondait, comme toujours, les plus belles espérances, a été arrêté tout court dans sa marche laborieuse par un incident que nous avions prévu dès la première représentation. Mlle Wertheimber, jeune élève du Conservatoire qui faisait ses débuts par le rôle assez important de Béatrix, et dont on s'était plu à vanter la beauté, les dispositions et la voix magnifique, a été forcée de se retirer après une expérience malheureuse de cinq ou six représentations. Le directeur et les auteurs aux abois se sont adressés à Mme Darcier, qui depuis trois ans avait quitté le théâtre de ses succès. Mme Darcier a cédé à la tentation toujours dangereuse de reparaître sur le champ de bataille où elle a remporté, pendant une quinzaine d'années, de si nombreuses et de si charmantes victoires. La présence de Mme Darcier, qui a fait son apparition dans *le Carillonneur de Bruges* jeudi dernier, donnera-t-elle à l'opéra de M. Grisar une valeur plus grande, et qui aurait été méconnue jusqu'ici?

Parmi les reproches que la critique serait en droit d'adresser à M. le directeur de l'Opéra-Comique, il y en a deux que nous mettrons en première ligne : celui d'avoir gaspillé en quelques années le talent si original de Mme Ugalde, en lui laissant aborder des rôles incompatibles avec la verve et la spontanéité de sa nature; en second lieu, nous le blâmerons de ne pas avoir détourné M. Grisar de l'idée funeste où il s'est engagé en mettant en musique un sujet compliqué, tout-à-fait contraire aux qualités connues de cet agréable compositeur. L'auteur de *l'Eau merveilleuse*, de *Gilles le ravisseur* et des *Porcherons* s'attaquer à un gros mélodrame pour lequel il aurait fallu la plume savante et énergique de Meyerbeer! Nous ne reviendrons pas sur le libretto du *Carillonneur de Bruges* après ce qui en a été dit ici même, il y a quinze jours. Quant à la musique de

M. Grisar, nous ne ferons que confirmer l'opinion générale en disant qu'elle est d'une faiblesse extrême, et que, sauf deux ou trois morceaux agréables qui ont été signalés et qui rentrent dans la manière facile de M. Grisar, tout le reste de la partition accuse plus d'ambition que de force, et un talent qui a méconnu sa voie. Bien que Mme Darcier ait été fort bien accueillie d'un public qui regrettait la finesse de son jeu, la vérité et la mesure qu'elle savait mettre dans tous les rôles qui lui étaient confiés, elle ne donnera pas à la musique du *Carillonneur de Bruges* une plus grande longévité que celle que la parque lui avait déjà départie.

On a repris au Théâtre-Italien *l'Italiana in Algieri,* délicieuse partition qui, pour avoir été composée à Venise en 1813, n'en est pas moins toujours jeune et brillante. Aussi il fallait entendre les pauvres chanteurs qui étaient chargés l'autre soir d'interpréter cette musique si fine et si naturelle, combien ils étaient embarrassés de ce style vif, élégant et vraiment comique dont ils ont perdu, hélas! la tradition! Mlle d'Angri, qui s'est produite dans le rôle d'Isabella, est une cantatrice qui manque de charme et de jeunesse, et s'il fallait mentionner avec indulgence quelqu'un des virtuoses du Théâtre-Italien qui ne soit pas indigne de la musique de Rossini, nous citerions M. Belletti, dont la voix de baryton pourrait être moins gutturale et la vocalisation dirigée par une méthode plus sûre. M. Lablache a fait aussi sa réapparition dans le *Barbiere di Siviglia,* où il a joué le rôle de Bartolo avec son talent incomparable, et le nombreux public qui remplissait l'autre soir la salle Ventadour a pu reconnaître quelle distance il y a entre un virtuose de la vieille école italienne et les pauvres chanteurs qu'on élève de nos jours.

Le théâtre de l'Opéra-National, dont l'existence est rendue si pénible, et peut-être même impossible par la position qu'il occupe dans un quartier si éloigné du centre de la vie parisienne, vient d'obtenir un succès qui sera plus qu'un succès de curiosité. M. Duprez, après avoir si bien chanté la musique des autres, a éprouvé le désir bien naturel d'en composer pour son propre compte, et de terminer sa carrière comme beaucoup d'autres l'ont commencée. Il se sera dit sans doute : « J'ai interprété trop d'admirables chefs-d'œuvre dans ma vie d'artiste, pour qu'il ne m'en soit pas resté quelques bribes dans la mémoire, et avec l'éducation musicale que j'ai reçue dans une école fameuse, qu'on a supprimée parce qu'on y élevait des hommes et non pas des *instrumentistes*, il me sera facile de faire un opéra, d'en faire deux, d'en faire dix, qui vaudront bien ceux qu'on nous fabrique depuis quelques années. » Ce raisonnement, que M. Duprez a dû se faire, ainsi qu'un grand nombre de virtuoses célèbres qui l'ont précédé dans cette double carrière, et qui ont essayé aussi de résoudre le même problème, mériterait une réfutation catégorique, et nous n'aurions pas de peine à en puiser les argumens dans la nature des facultés que chaque partie de l'art exige spécialement. Il serait curieux peut-être de prouver qu'un chanteur, qu'un comédien, qu'un artiste enfin, voué dès l'enfance à l'interprétation de la pensée d'autrui, ne peut pas, par un beau jour d'été et au beau milieu de sa carrière, s'arrêter dans la voie parcourue et puiser tout à coup dans son cœur une inspiration qui n'aurait donné jusqu'alors que des signes fort rares de son existence. Si Shakspeare, si Molière ont été des comédiens, ils n'ont guère joué que les drames et les comé-

dies conçus par leur génie. Si Mozart, Beethoven, Weber, Mendelssohn, Cimarosa et Rossini ont été d'incomparables virtuoses sur le piano et des chanteurs exquis, ils n'ont guère interprété que leur propre musique, et, dès les premiers jours de leur enfance, ils ont été possédés du vrai démon qui ne leur a pas permis de s'atteler tranquillement aux œuvres de leurs voisins. Garcia, qui a été, il y a vingt-cinq ans, le plus admirable chanteur qu'ait produit l'école de Rossini, Garcia, qui savait la musique comme la savait son illustre fille, Mme Malibran, n'a-t-il pas voulu également composer des opéras, dont les érudits seuls connaissent aujourd'hui le nom?

A l'appui de cette argumentation contre les virtuoses et les comédiens qui aspirent à la palme immortelle, on pourrait invoquer encore cette raison, selon nous, fondamentale : tout homme qui fait un appel direct et fréquent à la faculté spontanée de l'esprit, et qui s'habitue de très bonne heure à surexciter devant le public les fibres délicates de la sensibilité, ne sera jamais un génie créateur. Il a suffisamment prouvé par sa docilité à la pensée des autres que la nature ne l'a point destiné à remplir une mission plus haute. Il a dû consumer, dans les études pénibles qu'il faut entreprendre pour s'assimiler avec succès les idées des autres, la part d'invention dont il était pourvu. En un mot, il est encore plus rare de voir un virtuose, et surtout un chanteur, réussir dans la composition, que de voir un orateur devenir un grand écrivain. La même cause produit partout les mêmes résultats.

Il me serait assez difficile de dire au juste quel est le sujet du libretto sur lequel M. Duprez a exercé les loisirs de son talent. Tout ce que nous y avons compris, c'est qu'il s'agit de la jeune fille d'un chasseur qui habite les gorges des Pyrénées, laquelle s'est éprise d'un beau seigneur qui la paie tendrement de retour. Joanita, c'est son nom, n'a plus de mère, et pendant les longues absences de son père, qui court le chamois dans la montagne, Joanita a rempli le vide de la solitude en s'attachant au marquis de Monclat qu'elle ne connaît que sous le nom de Léonce, et dont elle ignore la naissance. Or, il résulte d'un aveu échappé de la bouche de Léonce, pendant qu'il vide avec le père de Joanita une bouteille de jurançon, que le marquis de Monclat, son père, avait eu dans sa jeunesse des relations avec une simple paysanne qu'il abandonna après l'avoir rendue mère. Cette pauvre délaissée qui, de désespoir, s'est jetée dans le gouffre de la *Maladetta*, était la propre mère de Joanita. Tel est le nœud de ce mélodrame obscur qui, après une suite d'épisodes aussi peu intéressans que le fond même de l'histoire, se dénoue par le mariage des deux amans. C'est sur ce canevas assez vulgaire tant par le style que par le tissu des événemens que M. Duprez a jeté les couleurs de sa palette. L'ouverture ne manque pas de certaines qualités. Après un léger prélude des violons armés de sourdines, on entend chanter derrière le rideau un chœur en vocalises, effet connu dont on ne s'explique pas l'intention; puis l'orchestre reprend sa marche et achève assez brillamment ce morceau de symphonie, qui n'est pas plus à dédaigner qu'un grand nombre d'ouvertures qu'on entend à l'Opéra-Comique.

Au premier acte, nous avons remarqué une fort jolie romance de ténor, un duo pour ténor et soprano écrit avec beaucoup de distinction, une jolie vocalise pour deux voix de femmes, et puis le trio qui termine ce premier acte, et dans lequel se trouve encadrée une belle phrase de déclamation que Mlle Caroline

Duprez rend avec un talent remarquable. Le second acte s'ouvre par un chœur charmant dont la mélodie est aussi distinguée que bien conduite; viennent ensuite de très jolis couplets d'une couleur espagnole, avec l'accompagnement obligé de castagnettes, et que Mlle Duprez vocalise dans la perfection; puis le finale, morceau d'ensemble assez vigoureux qui, pour la coupe et la distribution des voix, rappelle d'une manière sensible l'admirable finale du premier acte d'*Otello* de Rossini. Au troisième acte, on peut encore signaler une jolie romance de ténor que M. Poultier n'a pu chanter à la première représentation, ayant été pris d'un enrouement subit.

On ne peut pas dire assurément que l'opéra de M. Duprez renferme des idées assez neuves pour infirmer le principe que nous avons posé plus haut sur l'impossibilité de rencontrer dans le même individu la double faculté d'interprète éminent et de compositeur distingué; mais après ces réserves, que nous sommes forcé de maintenir jusqu'à ce que l'histoire nous prouve le contraire, il est juste de convenir que l'ouvrage que nous venons d'apprécier ne peut être le fruit que d'une heureuse organisation servie par une excellente éducation. On voit que M. Duprez a l'habitude d'écrire, et que son instrumentation, sans s'élever très haut et sans offrir rien de piquant dans l'ordonnance des couleurs et l'accouplement des timbres, est traitée avec soin et parfois avec une certaine distinction. Son harmonie est souvent choisie, et l'artiste semble se complaire dans la recherche des modulations dont il abuse quelquefois, ce qui est un défaut très commun de nos jours. Un autre défaut que nous reprocherons à M. Duprez, et qu'il partage également avec la plupart des compositeurs modernes, c'est d'avoir prodigué dans sa partition les points d'orgue, les exclamations dramatiques, les notes ambitieuses enfin, qui sont à l'art musical ce que sont les points d'admiration dont on remplit les pages de certains livres. Ce moyen grossier d'éveiller la curiosité du public est aujourd'hui tellement à la mode, qu'il dispense d'avoir des idées mélodiques et de savoir les préparer. Voilà pourquoi les trois quarts des opéras qui se publient ne survivent guère aux quelques représentations qu'ils ont obtenues, grace au prestige de la mise en scène et au gosier d'une cantatrice aimée. Si M. Duprez module un peu trop souvent dans les airs, les duos et les morceaux d'ensemble, il ne module pas assez, au contraire, dans les récitatifs, qui sont quelquefois d'une grande platitude. C'est surtout dans ces détails du dialogue, qui ont pour objet d'éclaircir la situation des personnages et de préparer l'épanouissement de la passion, que se révèle la main d'un musicien habile. Lorsqu'on tient une idée plus ou moins distinguée, il n'est pas très difficile de la conduire jusqu'au bout de la carrière; mais, pour tourner avec adresse la borne qui limite l'espace parcouru, il faut plus que du bonheur, il faut la science, qui ne supplée pas à l'inspiration, mais qui en double l'effet et en économise le produit. Voyez M. Verdi, qui certes n'est pas un musicien ordinaire : il a souvent des mélodies vigoureuses, pleines d'éclat et de passion, dont le premier élan est irrésistible. Malheureusement, lorsqu'il faut revenir sur ses pas et développer le thème choisi, l'auteur de *Nabuco* et d'*Ernani* reste court et ne sait plus que dire.

Quoi qu'il en soit de ces remarques, dont on ne contestera pas la justesse, l'opéra que M. Duprez vient de faire entendre, et qui déjà avait été représenté sur le grand théâtre de Bruxelles, est l'ouvrage d'un artiste éminemment dis-

tingué, qui a fait de bonnes études musicales, et dont plus d'un membre de l'Institut, sans se compromettre, pourrait revendiquer la paternité. L'exécution de *Joanita* a été mêlée de bien et de mal. Un élève que M. Duprez ne pourra pas répudier, M. Duprat, a déployé dans le rôle de Stephano une telle exagération de formes pompeuses et de cris héroïques, qu'on a pu craindre un moment qu'il n'allât pas jusqu'à la fin de la pièce. Il a tenu bon cependant, et a su même rester à la hauteur de ses notes de *poitrine*, qu'il poussait au dehors de toute la force de ses poumons. M. Roger, qui assistait à cette représentation, a pu contempler de ses oreilles la troisième génération de la belle école de chant dans laquelle il a eu la folie de s'engager et dont il est la victime; mais que M. Roger se console, son émule M. Gueymard ne tardera pas à le suivre dans sa retraite désastreuse.

Ce qui a ravi tout le monde à cette représentation curieuse, ce qui a excité l'enthousiasme des connaisseurs aussi bien que des ignorans, c'est Mlle Caroline Duprez, qui, dans le rôle de Joanita, s'est élevée au premier rang des virtuoses de ce temps-ci. Je le dis sans crainte de me compromettre, il n'y a personne à Paris qui chante comme cette jeune fille de dix-huit ans. Quel style, quelle élégance, et cela sans efforts, avec une voix grêle, où l'on sent encore vibrer la délicatesse de l'adolescence! Mlle Caroline Duprez attirera tout Paris au théâtre de l'Opéra-National; son exemple sera une preuve de plus que le Conservatoire est une mauvaise école qui a besoin d'être réorganisée de fond en comble, et M. Duprez trouvera dans le succès de sa fille la récompense légitime de ses efforts et de son activité. Ils ne sont pas communs, les artistes qui, comme Garcia et M. Duprez, peuvent, au déclin d'une brillante carrière dramatique, se survivre dans une créature charmante qui porte votre nom, reflète votre image et reproduit vos intentions dans le plus expressif de tous les arts.

Les concerts sont toujours de plus en plus nombreux, c'est une véritable course au clocher où il se dépense autant de courage que de désintéressement, car il est bien rare que le public qui se rend à ces fêtes de l'art musical y apporte plus que de la bonne volonté et un goût éclairé. Au nombre de ces fêtes paisibles consacrées à la musique instrumentale, nous devons citer celles que préside M. Morin pour l'exécution des derniers quatuors de Beethoven. On sait que Beethoven a composé en tout dix-sept quatuors pour des instrumens à cordes, dont les cinq derniers sont restés jusqu'ici, pour la plupart des amateurs, un problème insoluble. Pour les uns, ces quatuors sont la révélation la plus grandiose du génie de leur auteur, c'est un monde nouveau qu'il aurait entrevu et dont il n'aurait pas eu le temps de sonder l'immensité. Pour les autres, ce sont des compositions étranges, où Beethoven a jeté quelques éclairs de son imagination fantastique, mais qui, dans leur ensemble, présentent des parties obscures et bizarres dont on chercherait vainement la signification. La question ainsi posée, ce qu'il y avait de mieux à faire pour la résoudre, c'était de s'attaquer directement à ces compositions d'un accès difficile, d'en saisir l'esprit et de s'adresser ensuite à l'opinion de tous pour obtenir un jugement qui ne fût point entaché d'idolâtrie. Voilà ce que viennent de faire quatre artistes distingués sous la direction de M. Morin. Ils ont passé des années à se familiariser avec les cinq quatuors de Beethoven, qu'ils exécutent d'une manière admirable. A la séance qu'ils ont donnée le 2 février, nous

avons entendu le treizième et le seizième de ces quatuors mystérieux, et nous pouvons assurer qu'il serait difficile de pousser plus loin la précision, la justesse et l'énergie dans l'exécution de la musique de chambre. L'impression qui nous est restée, et dont nous ne voulons pas exagérer l'importance, c'est que les derniers quatuors de Beethoven sont des compositions singulières, qui renferment des parties excellentes à côté des plus étranges bizarreries. Le début du seizième quatuor, par exemple, est pénible, obscur; l'idée flotte incertaine, sans contours saisissables. On dirait un de ces madrigaux du XVIe siècle écrits en contrepoint fleuri, suite d'imitations sans repos qui poursuivent leur cours jusqu'à la cadence finale, qui seule apporte à l'oreille haletante la sécurité désirée. Mais, après ce début laborieux, qui semble le prélude d'un génie qui se cherche, Beethoven éclate avec une fougue incroyable, et alors il ouvre vraiment la porte d'un monde nouveau. Les parties excellentes de ces quatuors ne ressemblent à rien de ce qu'on connaît : c'est un caprice, une fantaisie, une indépendance sans limites. Chacun des quatre instrumens travaille autant que le premier violon; il s'établit entre eux des dialogues remplis d'humour et de choses imprévues. Chacun parle, rit, pleure et fait des lazzi de basse comédie. Il y a de tout dans ces étranges compositions, qu'on ne saurait mieux comparer qu'à un drame de Shakspeare.

Un violoniste de beaucoup de mérite, M. Léonard, professeur au conservatoire de Bruxelles, a donné un concert où il a fait entendre plusieurs morceaux de sa composition. M. Léonard possède une bonne qualité de son, un style élégant, de la bravoure dans l'archet, une justesse parfaite et des idées ingénieuses, qu'il sait disposer avec goût. Un autre artiste belge, M. Lemmens, professeur d'orgue au conservatoire de Bruxelles, a voulu aussi que la critique parisienne portât un jugement et sur l'ensemble de ses compositions et sur la manière dont il les interprète à l'aide du plus magnifique instrument qui soit sorti de la main des hommes. M. Lemmens a donc convié les juges compétens dans la charmante église de Saint-Vincent-de-Paul, où, pendant deux heures, il a fait résonner sous ses mains savantes l'orgue admirable qui a été construit par M. Cavaillé. M. Lemmens est un artiste de grand mérite, harmoniste consommé, contre-pointiste habile. Il connaît toutes les ressources de l'orgue dont il manie et combine les différens jeux avec une sûreté de goût et une élévation de style qui rappelle les grands maîtres. La manière surtout dont M. Lemmens fait mouvoir le clavier des pédales et les effets grandioses qu'il en tire ont frappé les connaisseurs, qui n'ont pas hésité à reconnaître dans M. Lemmens l'un des meilleurs organistes qu'il y ait aujourd'hui en Europe, et les organistes n'y sont pas nombreux.

Un pianiste distingué qui brillait, il y a une trentaine d'années, de tout l'éclat de la jeunesse, M. H. Herz, a fait sa rentrée dans le monde parisien par un concert où il a exécuté plusieurs morceaux connus de sa composition. Après une absence de plusieurs années qu'il a employée à parcourir le Nouveau-Monde, M. Henri Herz est revenu en Europe sans qu'on se soit aperçu que les émotions du voyage aient donné à son talent une physionomie nouvelle. C'est toujours le pianiste facile et un peu froid qu'on admirait pendant les dernières années de la restauration. M. Ernst, l'un des deux ou trois violonistes célèbres qui se disputent depuis une quinzaine d'années l'héritage de Paganini, a fait

aussi son apparition à Paris, où il ne s'était pas fait entendre depuis long-temps. Dans un concert qu'il a donné à la salle Herz, M. Ernst a exécuté un fragment d'un concerto à grand orchestre de sa composition, qui est écrit avec soin, et dans lequel le virtuose a déployé plusieurs qualités remarquables. M. Ernst, qui est un artiste bien doué et dont l'organisation fine et impressionnable se rapproche beaucoup plus du tempérament méridional que de celui des Allemands, ses compatriotes, nous a toujours paru s'attaquer à des difficultés de mécanisme plus grandes qu'il ne lui est donné de les vaincre avec bonheur. Il résulte de cette disproportion entre l'ambition et le talent réel du virtuose un malaise et un embarras dans l'exécution qui se communiquent à l'auditeur, et qui l'empêchent de jouir tranquillement des bonnes choses qu'on lui fait entendre. Voilà comment on peut s'expliquer qu'un musicien aussi distingué que M. Ernst n'atteigne pas toujours à une justesse parfaite, que le son qu'il tire de son violon manque de rondeur, et que son style, gêné qu'il est par les difficultés inutiles où il s'engage, n'ait point l'ampleur qu'on pourrait désirer. M. Ernst vise trop à l'effet, et surtout à l'effet dramatique, et, au lieu de l'émotion qu'il cherche à produire, il ne trouve souvent que la manière. M. Ernst, qui s'est produit dans le monde musical sous les auspices d'une mauvaise école, qui n'a jamais eu de consistance, et dont les prétendus chefs sont abandonnés aujourd'hui de leurs partisans les plus aveugles; M. Ernst, disons-nous, n'a point appris à vieillir. Son style juvénile conserve les chatoiemens et les *vezzi* qui conviennent à la fleur du bel âge, mais dont il faut savoir se dépouiller à propos, à moins de vouloir rester toute sa vie un grand enfant gâté comme M. Listz.

L'apparition la plus intéressante qui ait eu lieu cet hiver à Paris est celle d'une jeune pianiste de Prague, Mlle Clauss. A peine âgée de vingt ans, nourrie de la moelle des lions, sachant par cœur la musique de tous les maîtres, Mlle Clauss possède un des plus beaux talens qu'il soit possible d'entendre sur le piano. Dans un concert qu'elle a donné dernièrement, Mlle Clauss a exécuté successivement une fantaisie de M. Thalberg sur la *Sonnambula* de Bellini, un nocturne délicieux de Chopin, une fugue de Bach, une charmante sonate d'Alexandre Scarlati, et cela avec un éclat, avec une propriété de style, une puissance et une netteté d'exécution qui ont émerveillé les connaisseurs. Mlle Clauss est une virtuose de premier ordre, dont le talent magnifique doit rester l'interprète de la bonne musique, et non pas s'abaisser, comme au concert dont nous parlons, jusqu'à jouer le morceau extravagant que M. Listz a improvisé sur le *Don Juan* de Mozart. Un concert donné par une autre pianiste, Mlle Mattmann, nous a offert aussi une récente occasion d'apprécier son beau talent, connu depuis long-temps. Enfin nous devons citer encore la séance donnée par M. Bessems, accompagnateur habile sur le violon et interprète intelligent des chefs-d'œuvre des maîtres. Peu de saisons musicales, on le voit, auront été aussi favorables que celle-ci à la musique de chambre. P. SCUDO.

REVUE LITTÉRAIRE.

Il y a, dans la vie de l'artiste, des momens d'hésitation et de lassitude où, après avoir épuisé une veine heureuse, il se voit forcé d'en chercher une autre pour ranimer autour de son nom l'empressement et le bruit. Entre son succès

de la veille et celui qu'il voudrait s'assurer pour le lendemain, il se consulte, il s'interroge, il se met en quête de sources nouvelles où sa verve fatiguée puisse se raviver et se rajeunir. Mme Sand serait-elle arrivée à un de ces instans critiques? L'archaïsme agreste de ses chanvreurs et de ses faneuses, les *traînes* et le foin coupé, les beautés du patois berrichon, toute cette poésie rustique à laquelle nous nous sommes prêtés si complaisamment commençait à s'user un peu. On voyait même poindre çà et là des corrompus et des sceptiques qui se demandaient si nous n'avions pas été dupes, et s'il n'y avait pas, sous cette sainte simplicité, *sancta simplicitas*, comme dit humblement Mme Sand, je ne sais quoi d'arrangé et de convenu qui n'est après tout ni très saint, ni très simple. Il ne faut donc pas s'étonner que l'auteur du *Champi* et de *Claudie*, pris au dépourvu, coure à droite et à gauche, au risque de s'égarer, essayant de rattraper, sous une autre forme, ses bonnes fortunes villageoises, et s'inspirant tantôt de Sedaine, tantôt de Florian, tantôt de Scaramouche. Peut-être, dans les circonstances où nous sommes, un essai de pantalonnade n'a-t-il pas précisément le mérite de l'à-propos; peut-être est-on, malgré soi, amené à penser que Mme Sand, avec les antécédens et les sympathies qu'on lui connaît, a eu besoin de s'abstraire bien violemment de ses préoccupations graves ou tristes pour ressusciter ainsi la bouffonnerie italienne dans ses plus folles fantaisies : cet essai lui donne-t-il du moins le droit de se représenter comme s'immolant à l'art, comme se dévouant, à ses risques et périls, pour lui frayer de nouvelles voies ou lui rouvrir de nouvelles routes? Et s'agit-il de crier à l'*incompris*, à la persécution, presque au martyre, parce que le public n'a pris qu'un médiocre plaisir aux coups de pied de Pascariel et aux coups de rapière de Léandre? Il est permis d'en douter.

Mme Sand paraît croire que tout le mal est venu de ce que l'on a ignoré ou dédaigné le point d'histoire littéraire auquel se rattachent *les Vacances de Pandolphe*. Hélas! ce n'est point là la question. Si la pièce était amusante, si les rôles étaient dessinés avec précision ou finesse, si l'on pouvait démêler quelque chose de neuf ou de clair dans le tissu de l'intrigue, si l'auteur, en un mot, avait réussi à tenir le public attentif ou charmé pendant trois heures, il serait fort superflu de fouiller dans le vieux théâtre pour y trouver la généalogie de Léandre, de Colombine et d'Isabelle. Les érudits pourraient arriver après coup, discuter en quoi l'œuvre diffère ou se rapproche du répertoire primitif de la comédie italienne : l'auteur n'aurait pas besoin de s'inquiéter de cette origine, et il est probable que le succès la lui aurait fait oublier. Par malheur, les recherches historiques les plus consciencieuses, les études les plus approfondies, ne peuvent pas faire que les deux derniers actes de ces *Vacances de Pandolphe* ne soient pas une série de scènes décousues, jetées au hasard, où l'attention la plus patiente se lasse et se déconcerte à chaque instant, et où quelques traits heureux ne sauraient racheter le vide absolu de l'action, l'incohérence des caractères, et cette impression d'ennui et de tristesse, résultat inévitable de bouffonneries qui ne sont pas plaisantes et de folies qui ne sont pas gaies. Vouloir prouver le contraire à l'aide d'un examen rétrospectif du genre italien, c'est exactement comme si l'on essayait de démontrer qu'un homme ne peut être ni un poltron, ni un sot, parce qu'il a eu des ancêtres spirituels et intrépides.

Toutefois, même en acceptant le point de vue que Mme Sand a cherché à rétablir, il est encore très facile de s'expliquer son échec. Si nous ne nous

trompons, cette comédie primitive, ce *grenier à sel* où a puisé Molière et qu'il pourrait bien avoir vidé, offrait les élémens naïfs, et, pour ainsi parler, synthétiques de tout ce qui commence. Ce répertoire se composait de types classiques, traditionnels, tout d'une pièce, en qui se résumait un monde à part, un monde de passions, de ridicules et de vices, personnifié dans Cassandre et dans Scaramouche, dans Pierrot et dans Colombine. Ces types étaient si franchement accusés et si généralement acceptés, qu'ils s'incarnaient dans l'acteur chargé de les représenter, et souvent se confondaient avec lui. Chez Molière, le type subsiste, mais il se modifie et devient caractère : l'avare, le faux dévot, le misanthrope, la précieuse. Nous le voyons alors se dégager de ces limbes du vieux théâtre, où il conservait sans mélange ses traits, son nom et son costume, pour se rapprocher de la vie réelle, des hommes de son temps, de la société dont il reflète les mœurs et les travers. Alceste, Clitandre, Trissotin, Arnolphe, M. Jourdain, sont encore des personnages de comédie, mais ils sont déjà des gens du monde, et l'on démêle aisément les innombrables analogies que l'immortel comique a su indiquer entre les créations de son génie et les modèles placés sous ses yeux. Plus tard, à mesure que l'analyse pénètre la société et la littérature, un nouveau travail s'accomplit, et efface encore les saillies et les arêtes. Il ne reste plus que des surfaces polies, brillantes, mobiles, où se joue, comme un rayon d'automne, la grace maniérée de Marivaux. Enfin, dans notre siècle où l'analyse est restée souveraine, où les types ont disparu, où la société, gagnée peu à peu par mille transformations successives qui décomposent et morcellent tout, n'offre que des superficies et des nuances, nous ne trouvons plus au théâtre ces personnifications, ces physionomies particulières de la vieille lignée comique, mais des gens qui s'appellent comme nous, vivent de notre vie, et conservent à peine quelques traits distinctifs au milieu de cet effacement général des figures et des caractères. — Un public accoutumé à ces aspects du théâtre moderne pouvait-il tout à coup reculer de deux cents ans, et s'intéresser à ces portraits de famille de la comédie? — Pour réussir à l'y ramener, il eût fallu du moins un auteur propre à ressusciter ce genre, à y apporter un fonds de gaieté naïve et primesautière qui eût rendu ces types acceptables et possibles. Or, sans déprécier une seule des facultés éminentes de Mme Sand, on doit avouer qu'elle n'est pas gaie. Qu'elle s'en console! elle a cela de commun avec tous les écrivains célèbres de notre siècle. On chercherait vainement une plaisanterie dans M. de Lamartine; on sait de quelle lugubre façon M. Hugo a installé dans ses drames le bouffon et le grotesque; nous ne connaissons rien de plus funèbre que le rire de M. de Chateaubriand, et la gaieté de M. Béranger nous a toujours paru fort problématique. Fille de Jean-Jacques, traductrice élégante de cette sensibilité nerveuse et factice qui fuit la société, au lieu de s'en accommoder et de la peindre, et qui va chercher dans la solitude et la campagne l'aliment de ses secrètes révoltes contre les lois sociales, Mme Sand se trouve placée dans les conditions les plus contraires à ce vieux genre où elle a essayé de retremper sa renommée et son talent. L'analyse appliquée tantôt aux phénomènes psychologiques, tantôt aux spectacles extérieurs, tantôt aux œuvres d'art, — voilà ce qui se révèle constamment dans ses livres. Qu'elle étudie la passion dans ses phases les plus subtiles, et l'amène, par décompositions graduelles, jusqu'au découragement et à l'impuissance, qu'elle décrive la nature avec cette admiration pénétrante

qui ressemble parfois à de la rancune contre la civilisation et les hommes, ou bien qu'elle entreprenne le commentaire d'une de ces immortelles pages léguées par les maîtres de l'art à l'examen enthousiaste et fécond des esprits supérieurs, c'est toujours le même procédé d'interprétation savante, raffinée, diamétralement opposée à cette naïveté primitive qui nous eût fait croire à Colombine et à Pierrot. Si Mme Sand nous eût donné une étude sur la comédie italienne, comme elle nous a donné, dans *le Château des Désertes*, une étude sur *Don Juan*, si elle avait encadré ce travail dans un récit où elle eût pu rester elle-même et déployer ses qualités descriptives, nous sommes sûr qu'elle aurait réussi. Au lieu de cela, elle nous a présenté le pastiche pur et simple, sans aucune préparation qui nous initiât à sa pensée et à ses recherches. Le succès n'était pas possible, et le succès lui a fait défaut.

Et pourtant çà et là, dans cette œuvre manquée, on retrouve encore la trace d'un talent supérieur : il y a la scène du premier acte, Pedrolino et Violette agenouillés et se parlant de leur amour aux pieds de Pandolphe endormi; il y a la jolie chanson berrichonne qui eût mérité un autre cadre; il y a un petit rôle de notaire facétieux et égrillard parfaitement réussi. Peut-être, en songeant à ces charmans détails, est-on tenté de penser qu'en effet Mme Sand a été jugée cette fois avec rigueur; mais ce qui est positif, c'est qu'elle se trompe sur la vraie cause de cet excès de sévérité, et qu'elle ferait mieux de l'attribuer à une de ces réactions fréquentes qui suivent les engouemens irréfléchis. La chute des *Vacances de Pandolphe* pourrait bien n'être que l'expiation du succès exagéré de ces scènes rustiques dont on s'était, nous le croyons, trop pressé d'admirer la vérité et le naturel. Pedrolino et Violette ont payé pour le Champi et pour la Fadette, pour Claudie et pour Sylvain. Il est donc temps que Mme Sand abandonne ce filon d'où elle a tiré tout ce qu'il pouvait lui rendre, qu'elle sorte de cette longue idylle où elle nous a toujours fait l'effet du loup devenu berger, qu'elle renonce aux pastiches de Florian et de Sedaine, et qu'elle revienne à son vrai genre : la passion encadrée dans le paysage.

Toute cette pièce des *Vacances de Pandolphe* n'est qu'un perpétuel contraste, une lutte fatigante entre la manière de Mme Sand et la tâche qu'elle avait entreprise. A tout moment, son sujet et ses personnages sortent, malgré elle, des régions fantasques où elle s'efforce de les maintenir, pour reprendre pied dans la vie réelle. On se demande alors si l'on a réellement à faire à Pierrot, à Violette, à Colombine, à Pascariel, à Léandre, ou bien à un amoureux et à une ingénue de village, proches parens de Sylvain et de Claudie, à des fripons et à des courtisanes fort peu différens des héros de nos vaudevilles. Pourquoi le premier acte est-il le meilleur? C'est que le personnel du vieux théâtre s'y montre à peine, et que ces deux amans naïfs, aux pieds de ce docteur bourru et bonhomme, forment un gracieux tableau, auquel on peut s'intéresser sans aucune préoccupation archéologique ou érudite. Nous n'affirmerons pas, comme les amis de l'auteur, que, dans cette nouvelle édition de Pierrot, Mme Sand a voulu réhabiliter l'idée spiritualiste et chrétienne, c'est-à-dire l'amour vrai triomphant des instincts matériels et grossiers qui dominent chez l'ancien Pierrot : ce sont là de bien grands mots et des prétentions bien hautes pour cette figure enfarinée; mais enfin ce Pedrolino gauche et crédule, gardant, sous son air de niaiserie et de bêtise, sa finesse villageoise, et sauvé des périls dont on l'entoure par la sincérité de son amour pour Violette, ne déplaisait à

personne et pouvait suffire au succès. Par malheur, dès que nous entrons dans le sujet même, dès que nous retrouvons, sous ces ombrages vert-pomme, les vrais personnages du répertoire italien, nous voilà désorientés. Où sommes-nous? Dans le Berry ou aux portes de Bergame? Quel est ce langage? Du berrichon retrouvé par Mme Sand, ou du vénitien de Casanova? Où finit la réalité? où commence le caprice? Ce Pandolphe est-il un docteur de comédie ou un avocat de cour d'assises? Ce Pascariel, un aïeul des premiers Crispins ou un descendant des derniers Robert-Macaires? Cette Colombine, une soubrette matoise, fille de Lisette, ou une *suivante* primitive, mère de Frosine et de Nérine? Tout cela n'est ni assez fantastique, ni assez réel, ni assez fou, ni assez raisonnable, ni assez vieux, ni assez moderne. Si complaisant que soit le spectateur, il lui est impossible de s'abandonner un seul instant à cette gaieté factice et forcée, qui s'agite et se démène dans le vide. Léandre a beau se cambrer et prendre des poses de matamore; Pascariel a beau faire parade de ses friponneries et de ses prouesses : on ne rit pas, et l'on éprouve au contraire ce genre de souffrance qui consiste à se sentir invinciblement triste devant un effet d'hilarité. Maintenant, à ces hésitations, à ces anxiétés permanentes, à ce manque absolu de parti-pris, à ce lamentable débat entre un auteur qui veut faire rire et un public qui s'obstine à rester sérieux, ajoutez une succession d'entrées et de sorties que rien n'explique, et vous comprendrez aisément cet échec que rien ne pouvait conjurer, ni le zèle maladroit des amis, ni même une de ces préfaces posthumes où, de temps immémorial, les auteurs maltraités exhalent leur mauvaise humeur en récriminations tardives contre l'ignorance de la critique ou du public.

Si nous sommes disposé à trouver presque rigoureux cet arrêt unanime porté contre *les Vacances de Pandolphe*, que dirons-nous en revanche du nouveau drame de M. Gozlan? Il serait assurément injuste de nier les qualités de cet esprit bizarre, ami de l'éblouissement et de l'imprévu. Toutefois, en s'obstinant à écrire pour le théâtre, M. Gozlan méconnaît les intérêts de sa renommée et les aptitudes de son talent. Il peut exceller dans le détail et la ciselure, couvrir de paillettes un paradoxe plus ou moins brillant qu'accepte ensuite tant bien que mal le lecteur blasé ou bénévole; mais le théâtre! le théâtre qui ne vit que de vérité, de bon sens, de communication prompte et directe avec la foule, et où la première condition de réussite pour un écrivain est de faire si bien vibrer ses sentimens et ses pensées dans l'ame des spectateurs, qu'ils s'imaginent penser et sentir avec lui! Passé à l'état de système, le paradoxe supprime, pour ceux qui s'y complaisent, toutes ces régions intermédiaires, tous ces points de contact par lesquels l'auteur dramatique a prise sur son auditoire : il les maintient dans une sorte d'isolement cellulaire, c'est-à-dire dans l'état le plus défavorable à cette entente rapide, à ces échanges magnétiques, à cette assimilation soudaine de mille esprits dans un seul, élémens nécessaires de tout succès de théâtre. Et puis, qu'arrive-t-il? Lorsque ces habitués du paradoxe, cédant aux exigences de leur tâche, essaient de se rapprocher du public pour lequel ils écrivent, ils ne connaissent plus ni proportions, ni distance, ni mesure; ils passent du sophisme à la banalité. D'impossibles et de faux qu'ils étaient, ils voudraient devenir vrais : ils ne deviennent que vulgaires.

Ce serait, en effet, faire trop d'honneur aux *Cinq minutes du Commandeur* que d'y voir une œuvre paradoxale : c'est tout simplement un gros mélodrame

fort inférieur, comme contexture, aux pièces du boulevard, et où l'on chercherait en vain ces éclairs, ces saillies originales, à l'aide desquels les auteurs à grandes prétentions d'art et de style prétendent racheter les défauts de leurs conceptions dramatiques. Nous l'avouons, ce titre, *les Cinq minutes du Commandeur*, nous avait alléché. Nous espérions trouver là un souvenir de Molière, d'Hoffmann et de Mozart, une sorte de *second don Juan*, continué et repris après la scène terrible du souper, et nous nous expliquions d'avance l'attrait de ce sujet poétique,

> Dont chacun veut parler et que nul ne comprend,
> Si vaste et si puissant qu'il n'est pas de poète
> Qui ne l'ait soulevé dans son cœur et sa tête,
> Et pour l'avoir tenté ne soit resté plus grand.

Nous aurions dû nous souvenir que M. Gozlan met d'ordinaire tout son esprit dans ses titres, et que *Notre Fille est Princesse*, *la Queue du chien d'Alcibiade*, *la Main droite et la Main gauche*, éveillent une foule d'idées auxquelles ces pièces répondent fort rarement. Il en est de même de ce *commandeur* et de ces *cinq minutes*. Il s'agit d'un commandeur de Malte, et nous demanderons dès le premier mot à l'auteur comment il a eu l'idée de faire reposer l'intérêt de son drame sur l'amour de ce commandeur, à qui ses vœux interdisent de se marier? Rendre compte de cette œuvre informe serait, du reste, tout-à-fait impossible. Tirée d'un roman-feuilleton, *le Dragon rouge*, elle trahit à chaque instant son origine, et l'on dirait que M. Gozlan ne s'est pas même donné la peine d'en déguiser la forme primitive, car la moitié de sa pièce se passe en récits moins vraisemblables à coup sûr et moins naturels que celui de Théramène. Accumulation d'événemens et d'aventures, contradictions perpétuelles dans les caractères, série de tableaux qui n'ont entre eux aucun rapport et que l'on pourrait multiplier à l'infini, suivant le caprice de l'auteur ou la patience du public, exclamations emphatiques, héroïsme de tréteaux, duels impossibles, résurrection soudaine de gens percés de part en part, en un mot tout l'attirail du mélodrame sans aucun de ses effets pathétiques ou émouvans, tel est cet ouvrage, dont nous n'aurions pas parlé, s'il ne nous offrait l'occasion d'indiquer une fois de plus le contraste toujours croissant des succès réels avec les succès factices, de ceux que ratifient les applaudissemens de la foule avec les éloges complaisans de cette oligarchie littéraire qui formule ses jugemens comme Vertot faisait ses siéges. Cette séparation de plus en plus tranchée entre le vrai public qui ne vient au théâtre que pour se distraire ou s'émouvoir — et celui qui y apporte d'avance ses admirations et ses épigrammes — contribue pour beaucoup à cet affaissement littéraire que nous sommes, hélas! forcé de signaler à chaque nouvelle épreuve. On se plaint que la littérature languisse : eh! comment en serait-il autrement? Comment espérerait-on ramener l'intérêt, la passion, le mouvement et la vie vers ces luttes de l'intelligence et de l'art, lorsque le dénoûment en est prévu et réglé par les juges du camp, lorsqu'ils s'amusent, par insouciance ou par jeu d'esprit, à fixer, avant le combat, les termes de la défaite ou de la victoire? Autrefois, à l'époque où la nouvelle école avait ses dieux, ses néophytes et son cénacle, on échangeait sans doute avec trop de complaisance les panégyriques et les apothéoses; mais du moins il y avait alors de l'entraînement et de la chaleur, un air de conviction ardente dans l'enthousiasme comme

dans la haine : aujourd'hui, on dirait des gens vieillis et fatigués qui ne veulent pas qu'on les dérange, et ne prétendent qu'à assurer, par des concessions réciproques, leur quiétude et leur repos. Ils rendent leurs arrêts sans y croire, et ne prennent au sérieux ni ces renommées qu'ils consacrent, ni ces œuvres qu'ils encensent, ni ces triomphes qu'ils proclament. Un mot d'ordre est donné, le nom de l'auteur court de bouche en bouche : il signifie éloge ou blâme, succès ou chute, et tout est dit; il n'y a plus qu'à se conformer au programme. Quoi de surprenant si, au milieu de ces accommodemens souscrits par l'indifférence au profit de la vanité, l'art en définitive s'amoindrit, et perd peu à peu son autorité et son charme? On le sait : quand les augures commencent à ne plus pouvoir se regarder sans rire, c'est que les religions sont bien près de s'éteindre et les temples de s'écrouler. A. DE PONTMARTIN.

Recueil de l'Académie des Jeux floraux. Toulouse, 1851. — Les travaux de la province ont été plus d'une fois dans cette *Revue* l'objet d'une attention vigilante. Il est utile parfois de se rendre compte du mouvement intellectuel des départemens. Nous ne sommes point de ceux, en effet, qui croient qu'on ne peut parler et cultiver les lettres qu'à Paris. D'estimables études sorties de quelques académies départementales montreraient suffisamment ce qu'il y a d'excessif dans cette prétention. Parmi ces institutions modestes de la province, l'académie des Jeux floraux, on le sait, occupe un des premiers rangs. Elle peut se faire justement honneur de son antiquité, quand elle y puise le sentiment qui a dicté l'intéressante publication des *Monumens de la langue romane*. Dans cet ordre de travaux, l'académie toulousaine peut poursuivre avec fruit, avec succès, des explorations qui ont du prix non-seulement pour l'histoire littéraire des provinces méridionales, mais pour l'histoire littéraire universelle. C'est par là qu'elle peut se faire honneur de son caractère traditionnel. Si, par ce genre d'études, l'académie des Jeux floraux peut se rattacher, à quelques égards, au mouvement de l'érudition contemporaine, elle a aussi son côté vivant et actuel par ses concours annuels d'éloquence et de poésie. Nous ne voulons point dire que dans cette éloquence et cette poésie il ne se trouve parfois un certain accent provincial assez distinct, et qu'il n'y ait surabondance de ces lieux-communs qui ont passé de nos jours pour de la poésie. Ces morceaux néanmoins en valent bien d'autres qu'on publie à Paris. La prose a également sa part dans le recueil des Jeux floraux. On y peut remarquer un discours de M. Rodière, professeur de droit à la faculté de Toulouse, sur les lettres et la profession littéraire. Le rapport sur le concours, œuvre du secrétaire perpétuel M. de la Jugie, est d'une critique simple, juste et nette. M. de la Jugie d'ailleurs est lui-même un poète des Jeux floraux, auteur de quelques fragmens distingués. Si ces sociétés littéraires de province, dont l'existence modeste ne laisse point d'être utile, sans sortir de leur sphère, avaient une idée suffisante de leur rôle, peut-être plus que jamais seraient-elles appelées à exercer une heureuse influence de direction et d'action autour d'elles, dans ce mouvement intellectuel dont le foyer principal reste à Paris sans doute, mais qui ne se compose que d'une série de rayons convergeant de tous les points de la France. CH. DE MAZADE.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES DU QUATORZIÈME VOLUME.

NOUVELLE PÉRIODE. — AVRIL. — MAI. — JUIN.

POÈTES CONTEMPORAINS DE L'ALLEMAGNE. — Henri Heine, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER. 5

PORTRAIT DE HENRI HEINE, dessiné par M. CH. GLEYRE, gravé par M. J. FRANÇOIS. . . . . *Ibid.*

TYPES DE LA LITTÉRATURE AMÉRICAINE.— Marguerite Fuller, par M. ÉMILE MONTÉGUT. 37

LA FLOTTE FRANÇAISE EN 1852, par M. le capitaine de vaisseau BOUET-WILLAUMEZ. 74

CARACTÈRES ET RÉCITS DE CE TEMPS. — Cornélia Tulipani, par M. PAUL DE MOLÈNES. 92

LE PAYSAGE ET LES PAYSAGISTES EN FRANCE DEPUIS LE XVIIIe SIÈCLE. — Joseph Vernet, par M. HENRI DELABORDE. 109

LE BUDGET DE LA FRANCE POUR 1852, par M. ANDRÉ COCHUT. 141

ÉPISODES DE L'HISTOIRE DU CINQUIÈME SIÈCLE. — ATTILA. — IV. La dernière Guerre et la Mort d'Attila, par M. AMÉDÉE THIERRY, de l'Institut. 161

HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 180

LE VILLAGE, SCÈNES PROVINCIALES, par M. OCTAVE FEUILLET. 193

LITTÉRATURE ARMÉNIENNE. — Les Chants populaires de l'Arménie, par M. E. DULAURIER. 224

TENDANCES DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE EN ANGLETERRE ET EN FRANCE, par M. CHARLES GOURAUD. 256

LES ÉTOILES FILANTES, par M. E. LITTRÉ, de l'Institut. 287

LE PROCÈS DE M. LIBRI, par M. PROSPER MÉRIMÉE. 302

ROMANCIERS AMÉRICAINS. — Nathaniel Hawthorne, par M. E.-D. FORGUES. 337

UNE VISITE A L'ÉCOLE NORMALE EN 1812, par M. VILLEMAIN, de l'Institut. 366

HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 380

REVUE MUSICALE, par M. P. SCUDO. 392

LA GRAVURE EN MÉDAILLES EN FRANCE, par M. F. MERCEY. 401

LA FRASCATANA, SCÈNES DE LA VIE ROMAINE, par M. P. DE MUSSET. . . 434

SOUVENIRS D'UNE STATION DANS LES MERS DE L'INDO-CHINE. — Les Ports de la Chine, par M. le capitaine de vaisseau E. JURIEN DE LA GRAVIÈRE. . 456

JEAN-JACQUES ROUSSEAU, SA VIE ET SES OUVRAGES. — III. — La Vie et les Écrits de Rousseau de 1750 à 1754, par M. SAINT-MARC GIRARDIN. . . 502

LA MUSIQUE DANS LE NORD. — Niels Gade, Jenny Lind, Chopin, Haberbier, par M. Henri Blaze. 522
LA REFONTE DES MONNAIES DE CUIVRE, par M. André Cochut. 541
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 563
L'AUTRICHE ET LE PRINCE SCHWARZENBERG, par M. Ch. Gouraud. . . 573
REVUE MUSICALE. — *Le Juif Errant* de M. Halévy, par M. P. Scudo. . . . 584
PROCÈS DE M. LIBRI. — Lettre à M. P. Mérimée. — Réponse de M. P. Mérimée. 592

LA JEUNESSE DE MADAME DE LONGUEVILLE. — I. — Mademoiselle de Bourbon aux Carmélites, par M. Victor Cousin. 609
LE SOCIALISME DANS L'AMÉRIQUE DU SUD, par M. Charles de Mazade. 641
LA PEINTURE ET LA SCULPTURE AU SALON DE 1852, par M. Gustave Planche. 667
SCÈNES ET MOEURS DES RIVES ET DES COTES. — Le Gardien du vieux phare, par M. Émile Souvestre. 694
DE LA RESTAURATION ET DE SES HISTORIENS, première partie, par M. L. de Carné. 728
LES MOEURS ET LA LITTÉRATURE NÈGRES, par M. Gustave d'Alaux. . 762
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 795
LA GALERIE ESPAGNOLE DU MARÉCHAL SOULT, par M. Frédéric Mercey. 807

LA CHANSON DE ROLAND, par M. L. Vitet. 817
LES AMÉRICAINS DU NORD A L'ISTHME DE PANAMA. — État des travaux pour la Jonction des deux Océans, par M. Émile Chevalier. 865
L'URNE, PASTEL, par M. Octave Feuillet. 906
LES COLONIES FRANÇAISES EN 1852, par M. Bouet-Willaumez. 929
DE LA RESTAURATION ET DE SES HISTORIENS, dernière partie, par M. L. de Carné. 952
HISTOIRE MUSICALE. — Céleste Coltellini et Paisiello, par M. P. Scudo. . . 982
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 997
LE CHAMBI A PARIS, par M. le général Daumas. 1012

LA JEUNESSE DE MADAME DE LONGUEVILLE. — II. — Mademoiselle de Bourbon dans le monde. — Les Premiers Amours du grand Condé, par M. Victor Cousin. 1017
LIMA ET LA SOCIÉTÉ PÉRUVIENNE. — I. — La Vie, les Mœurs et les Femmes de Lima, par M. Max Radiguet. 1063
NOUVELLES RECHERCHES SUR LE RÈGNE DE LOUIS XV (*Journal* de l'avocat Barbier), par M. Charles Louandre. 1098
LA RÉFORME ET LE MINISTÈRE WHIG EN ANGLETERRE (*History of the Whig Ministry of* 1830, by J. Roebuck), par M. L. de Viel-Castel. . . . 1118
SCÈNES ET MOEURS DES RIVES ET DES COTES. — Le Passeur de la Vilaine, par M. É. Souvestre. 1147
LES FÊTES DE MAI EN HOLLANDE, par M. Gérard de Nerval. 1186
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 1205

FIN DE LA TABLE.

TABLE DES MATIÈRES DU QUINZIÈME VOLUME.

NOUVELLE PÉRIODE. — JUILLET. — AOUT. — SEPTEMBRE.

HILDA OU LE CHRISTIANISME AU Ve SIÈCLE, première partie, par M. J.-J. AMPÈRE, de l'Académie française. 5

HORACE WALPOLE, par M. CH. DE RÉMUSAT. 44

LES NOIRS LIBRES ET LES NOIRS ESCLAVES AUX ANTILLES, AUX ÉTATS-UNIS ET A LIBÉRIA, LA RÉPUBLIQUE NOIRE, par M. CASIMIR LECONTE. 72

SOUVENIRS DE LA VIE MILITAIRE EN AFRIQUE. — Le Dahra, Bou-Maza et le commandant Canrobert, par M. P. DE CASTELLANE. 106

PENSEURS ET HUMORISTES ANGLAIS. — Thomas Carlyle et John Sterling, par M. ÉMILE MONTÉGUT. 133

PORTRAIT DE THOMAS CARLYLE, dessiné par M. CH. GLEYRE, gravé par M. J. FRANÇOIS. . . . . *Ibid.*

SOUVENIRS D'ORIENT, POÉSIES, par M. CH. REYNAUD.. 165

HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 175

REVUE DRAMATIQUE. — *Ulysse*, de M. Ponsard, par M. G. PLANCHE.. . . . 188

REVUE MUSICALE, par M. P. SCUDO. 191

LA CONTREFAÇON BELGE DEVANT LA COUR D'APPEL.. 196

HORACE WALPOLE, dernière partie, par M. CHARLES DE RÉMUSAT, de l'Académie française. 201

SOUVENIRS D'UNE STATION DANS LES MERS DE L'INDO-CHINE. — Luçon et la Domination espagnole aux Philippines, par M. le capitaine de vaisseau E. JURIEN DE LA GRAVIÈRE.. 241

HILDA OU LE CHRISTIANISME AU Ve SIÈCLE, dernière partie, par M. J.-J. AMPÈRE. 286

LES ÉTATS-UNIS EN 1852. — Caractères et tendances de la Société américaine d'après les plus récens voyageurs anglais, par M. ÉMILE MONTÉGUT. . . . 322

PEINTRES ET SCULPTEURS MODERNES DE LA FRANCE. — Pradier, par M. GUSTAVE PLANCHE.. 355

LA JEUNESSE DE MADAME DE LONGUEVILLE. — III. — Amour de Coligny pour Mme de Longueville et son duel avec le duc de Guise, par M. VICTOR COUSIN.. 377

HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.. 409

HISTOIRE MARITIME CONTEMPORAINE. — L'Escadre de la Méditerranée, par M. V. DE MARS. 425

JEAN-JACQUES ROUSSEAU, SA VIE ET SES OUVRAGES. — IV. — Le Discours sur l'inégalité des conditions, par M. SAINT-MARC GIRARDIN. 483

DU MOUVEMENT INTELLECTUEL PARMI LES CLASSES OUVRIÈRES. — Les Ouvriers de Lyon en 1852, par M. A. AUDIGANNE. 508

HISTOIRE MUSICALE. — Hasse et la Faustina, par M. P. SCUDO. 558
CRITIQUE LITTÉRAIRE. — Les Fantaisistes, par M. ALFRED CRAMPON. . . 582
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE CONTEMPORAINE. 598
OBSERVATIONS SUR QUELQUES PHÉNOMÈNES MARITIMES, par M. BABINET, de l'Institut. 611

LES LÉGENDES D'ATTILA. — I. — Attila selon les traditions des races latines, par M. AMÉDÉE THIERRY, de l'Institut. 617
STATISTIQUE MORALE. — Paris industriel et sa Population, par M. A. COCHUT. 638
BEAUMARCHAIS, SA VIE, SES ÉCRITS ET SON TEMPS, D'APRÈS DES PAPIERS DE FAMILLE INÉDITS. — IV. — Les Préludes du procès Goezman et l'Histoire de Mlle Ménard, par M. LOUIS DE LOMÉNIE. 671
HOMMES D'ÉTAT ET HISTOIRE CONTEMPORAINE DE L'ALLEMAGNE. — Le Baron de Stein, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER. 708
JEAN-JACQUES ROUSSEAU, SA VIE ET SES OUVRAGES. — V. — Rapports de Rousseau avec Voltaire, par M. SAINT-MARC GIRARDIN. 756
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE CONTEMPORAINE. 781
REVUE MUSICALE, par M. P. SCUDO. 794
REVUE LITTÉRAIRE. — Des plus récens Travaux d'Histoire et d'Archéologie, par M. CH. LOUANDRE. 800

LITTÉRATURE AMÉRICAINE. — Un Roman socialiste en Amérique (*the Blithedale Romance*, de Nathaniel Hawthorne), par M. ÉMILE MONTÉGUT. . . . 809
LES LÉGENDES D'ATTILA. — II. — Attila selon les traditions germaniques, par M. AMÉDÉE THIERRY, de l'Institut. 842
LE NORD SCANDINAVE DEPUIS CINQUANTE ANS. — Du Mouvement intellectuel en Danemark, par M. A. GEFFROY. 885
LA POÉSIE ET LA CRITIQUE EN FRANCE A LA FIN DE 1852, par M. GUSTAVE PLANCHE. 913
LA FOIRE DE SINIGAGLIA, SCÈNES DE LA VIE ITALIENNE, par M. P. DE MUSSET. 941
ÉLÉGIES, par M. CHARLES REYNAUD. 975
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE CONTEMPORAINE. 979
REVUE LITTÉRAIRE ÉTRANGÈRE. 994

LE FAUX DÉMÉTRIUS, SCÈNES DRAMATIQUES, par M. P. MÉRIMÉE. . . . 1001
LA LITTÉRATURE JAUNE, dernière partie, par M. GUSTAVE D'ALAUX. . . . 1048
LA PRESSE AU XIXe SIÈCLE. — I. — La Presse en Angleterre, ses Origines, ses Luttes et son Établissement, par M. CUCHEVAL-CLARIGNY. 1086
LES QUATRE LITTÉRATURES SLAVES. — Renaissance des Lettres dans l'Europe orientale, par M. CYPRIEN ROBERT. 1116
L'ANTI-CHRISTIANISME DE M. PROUDHON (*La Révolution sociale démontrée par le Coup d'État du 2 décembre*), par M. J. MILSAND. 1148
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE CONTEMPORAINE. 1173
REVUE MUSICALE. — *Luisa Miller*, de Verdi, par M. P. SCUDO. 1187
REVUE LITTÉRAIRE. — Miscellanées historiques. — Les Sociétés savantes, par M. CH. LOUANDRE. 1193

FIN DE LA TABLE.

TABLE DES MATIÈRES DU TREIZIÈME VOLUME.

NOUVELLE PÉRIODE. — JANVIER. — FÉVRIER. — MARS.

LE ROMAN JUIF EN ALLEMAGNE. — M. Léopold Kompert, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER. 5

L'ITALIE, SES DERNIÈRES RÉVOLUTIONS ET SA SITUATION ACTUELLE. — I. — Rome sous le pontificat de Pie IX, par M. CHARLES GOURAUD. . . 33

LE NORD SCANDINAVE DEPUIS CINQUANTE ANS. — I. — Du Mouvement intellectuel et politique en Suède, par M. A. GEFFROY. 90

LES ARTS EN FRANCE DEPUIS LE SALON, par M. F. MERCEY. 125

JOSÉPHINE GRASSINI, par M. P. SCUDO. 148

LE VIEUX ROB, poème, par M. A. BRIZEUX. 160

JEAN-JACQUES ROUSSEAU, SA VIE ET SES OUVRAGES, première partie, par M. SAINT-MARC GIRARDIN. 164

HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 179

REVUE LITTÉRAIRE. 192

LES COTES DE CHINE. — Les Mariannes et les Lou-tchou, souvenirs d'une station dans les mers de l'Indo-Chine, par M. le capitaine de vaisseau E. JURIEN DE LA GRAVIÈRE. 201

CARTE DES COTES DE CHINE, dressée par l'auteur d'après les travaux des navigateurs anglais et les observations de M. Charles de Freycinet, gravée par M. Jacobs. 254

LE BONACCHINO, SCÈNES DE LA VIE SICILIENNE, par M. PAUL DE MUSSET. 255

LA COLONIE DU CAP SOUS LA DOMINATION ANGLAISE. — L'Émigration et la guerre des Boers et des Cafres, par M. XAVIER RAYMOND. 289

LA POÉSIE ANGLAISE DEPUIS BYRON. — Élisabeth Browning. — J. Edmund Reade. — Henri Taylor, par M. J. MILSAND. 339

BEAUX-ARTS. — Les Cartons de M. P. Chenavard, par M. GUSTAVE PLANCHE. 362

SOUVENIRS DES ALPES, par M. ALFRED DE MUSSET. 378

HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 381

LES RUINES DE MASADA, par M. FRÉDÉRIC DE SAULCY, de l'Institut. . . . 401

SCÈNES ET MOEURS DES RIVES ET DES COTES. — Le Marinier de Loire, par M. ÉMILE SOUVESTRE. 421

DE LA MISÈRE PAIENNE ET DE LA MISÈRE CHRÉTIENNE, par M. L. DE CARNÉ. 460

LE DERNIER RENDEZ-VOUS, par M. HENRI MURGER. 483

ÉPISODES DE L'HISTOIRE DU CINQUIÈME SIÈCLE. — ATTILA. — I. — Les Huns et le Monde Barbare, par M. AMÉDÉE THIERRY, de l'Institut. . 529

RECHERCHES NOUVELLES SUR LE RÈGNE DE LOUIS XIV, par M. CHARLES LOUANDRE. 557
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 573
REVUE LITTÉRAIRE. 590
HISTOIRE D'UNE FAMILLE BOURGEOISE. — Alexis Monteil, par M. JULES JANIN. 593
MÉPHISTOPHÉLA ET LA LÉGENDE DE FAUST, par M. HENRI HEINE. . . . 635
DU MOUVEMENT INTELLECTUEL PARMI LES POPULATIONS OUVRIÈRES EN FRANCE. — Les Ouvriers de l'Alsace, par M. AUDIGANNE. 664
ÉPISODES DE L'HISTOIRE DU CINQUIÈME SIÈCLE. — ATTILA. — II. — Attila et le Monde Romain, par M. AMÉDÉE THIERRY, de l'Institut. . . . 700
JEAN-JACQUES ROUSSEAU, SA VIE ET SES OUVRAGES. — II. — Le Discours sur les Sciences et les Arts, par M. SAINT-MARC GIRARDIN. 729
LE ROMAN SOCIAL EN ANGLETERRE. — *Yeast* (*Choses en Fermentation*), de M. Kingsley, par M. É. MONTÉGUT. 747
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 763
REVUE MUSICALE, par M. P. SCUDO. 775
LE CHAMBI A PARIS, par M. le général DAUMAS. 781
PETITES SUPERCHERIES ET GRANDE ÉRUDITION DES CONTREFACTEURS. — Lettre à un journal de Leipzig. 786
LORD GEORGE BENTINCK ET M. DISRAELI, par M. EUGÈNE FORCADE. . . 793
LE ROMAN ANGLAIS CONTEMPORAIN. — Stuart de Dunleath, histoire de notre temps, de l'honorable mistress Norton, par M. E.-D. FORGUES. . . 825
HISTORIENS MODERNES DE LA FRANCE. — Le comte Alexis de Saint-Priest, par M. ALBERT DE BROGLIE. 886
LE CRÉDIT FONCIER EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE, par M. ANDRÉ COCHUT. 905
ÉPISODES DE L'HISTOIRE DU CINQUIÈME SIÈCLE. — ATTILA. — III. — Attila dans les Gaules, par M. AMÉDÉE THIERRY, de l'Institut. 933
LES DEUX MUSES, poème, par M. VICTOR DE LAPRADE. 965
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 973
REVUE DRAMATIQUE, par M. A. DE PONTMARTIN. 985
HISTOIRE DES MARIONNETTES. — Les Marionnettes en Allemagne et dans les pays du Nord, par M. CHARLES MAGNIN. 993
HISTORIENS MODERNES DE LA FRANCE. — M. Guizot, par M. GUSTAVE PLANCHE. 1036
LE MEZZO-MATTO, SCÈNES DE LA VIE SICILIENNE, par M. PAUL DE MUSSET. 1071
SOUVENIRS D'UNE STATION DANS LES MERS DE L'INDO-CHINE. — Le Port de Shang-hai et les Chinois du nord, par M. JURIEN DE LA GRAVIÈRE. 1104
LES CHEMINS DE FER ET LES DOUANES EN SUISSE, par M. BONNET de Genève. 1147
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 1164
REVUE MUSICALE. — *Joanita*, opéra de M. Duprez, par M. P. SCUDO. 1177
REVUE LITTÉRAIRE. — *Les Vacances de Pandolphe*, de Mme Sand, par M. A. DE PONTMARTIN. 1184

FIN DE LA TABLE.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 509 207